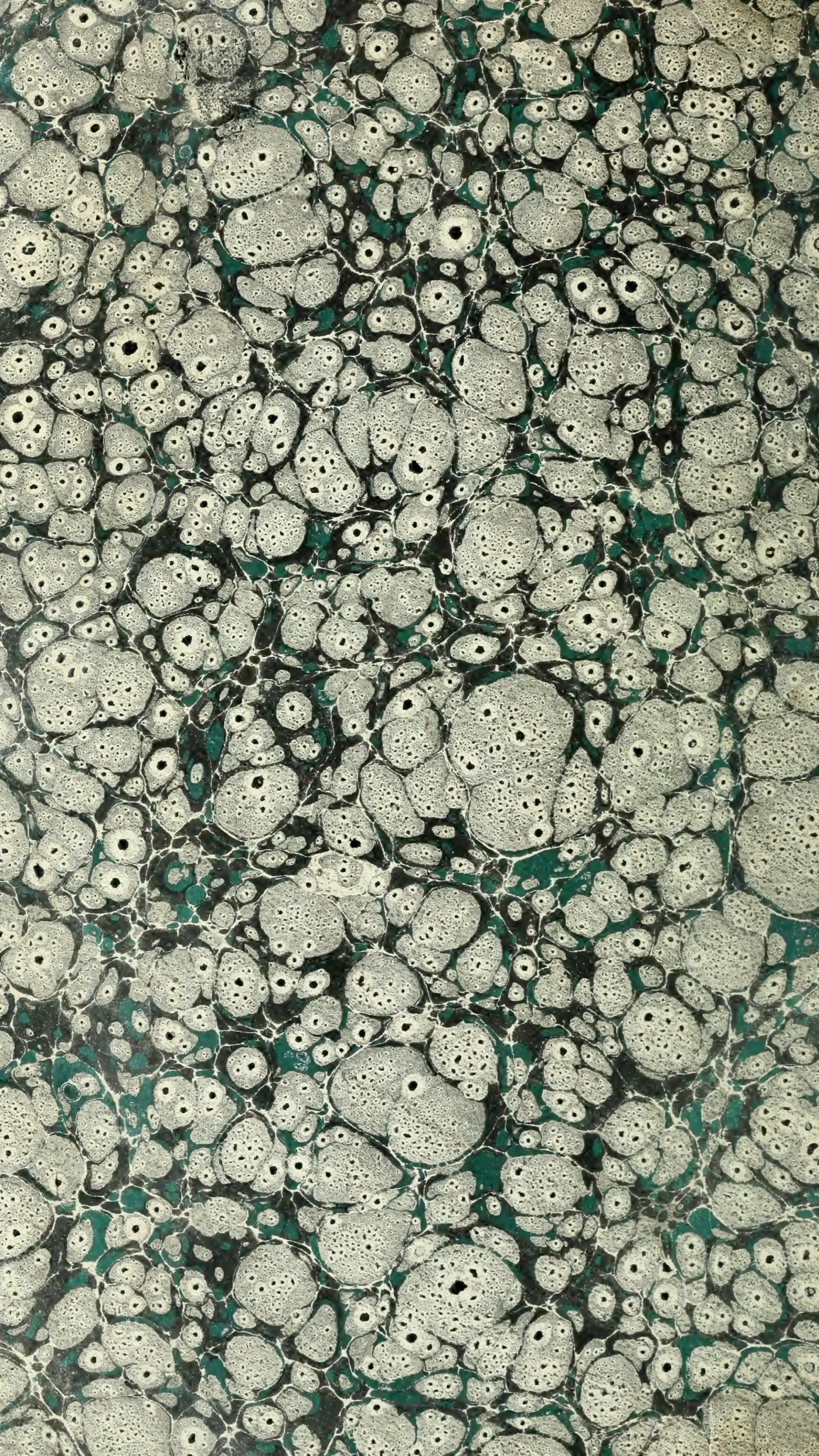
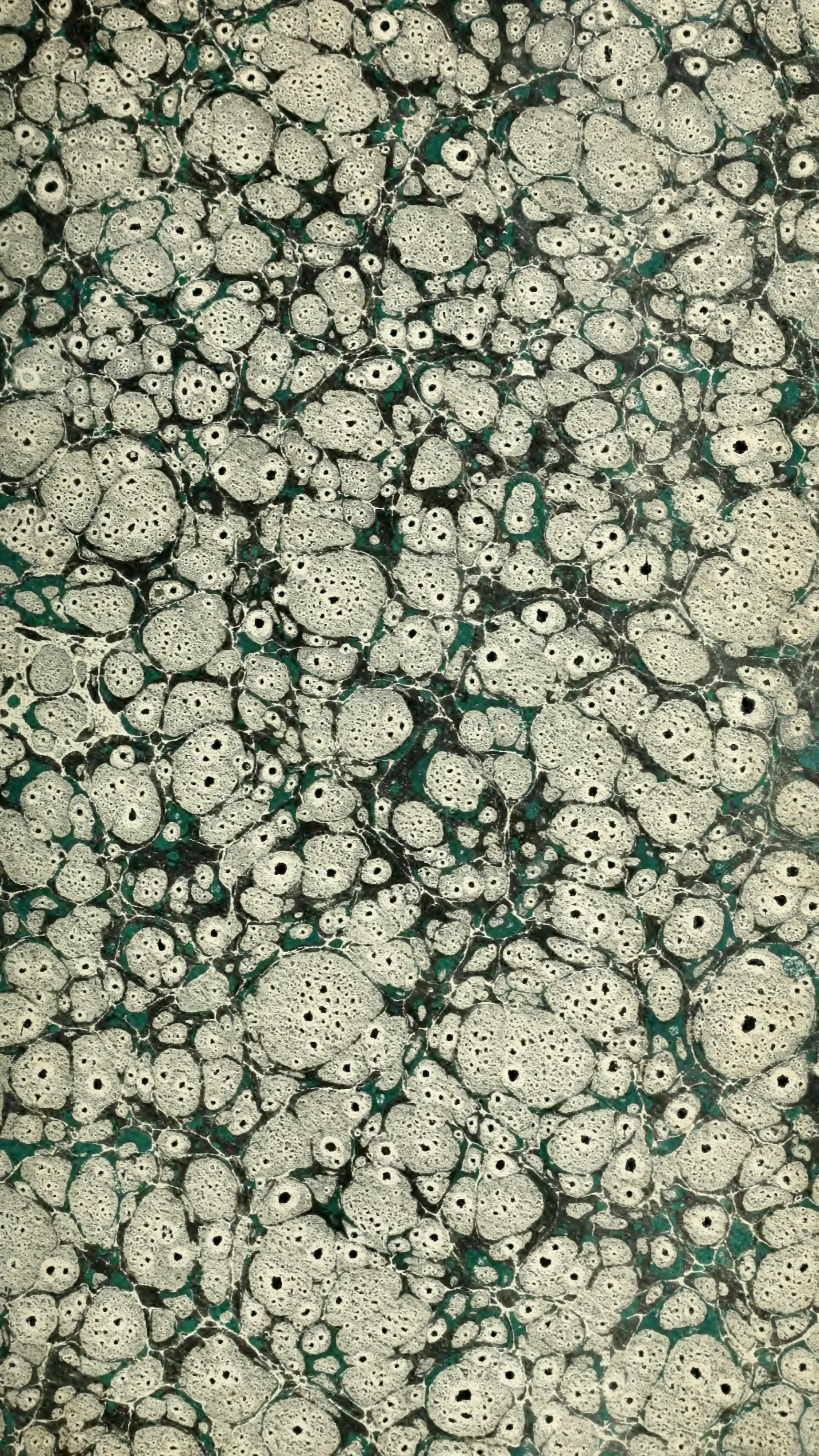







ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES.

REVUE

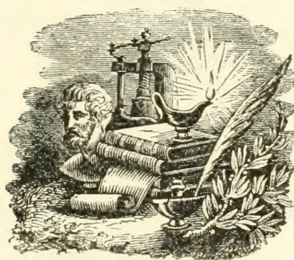
DES

DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS REVUES ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

TOME SEPTIÈME.



Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1839

GABRIEL.

ROMAN DIALOGUÉ.

A ALBERT GRZYMALA.

(SOUVENIR D'UN FRÈRE ABSENT.)

PERSONNAGES.

LE PRINCE JULES DE BRAMANTE.
GABRIEL DE BRAMANTE, son petit-fils.
LE COMTE ASTOLPHE DE BRAMANTE.
ANTONIO.
MENRIQUE.
SETTIMIA, mère d'Astolphe.
LA FAUSTINA.
PÉRINNE, revendeuse à la toilette.
LE PRÉCEPTEUR de Gabriel.
MARC, vieux serviteur.
FRÈRE COME, cordelier, confesseur de Settimia.
BARBE, vieille demoiselle de compagnie de Settimia.
UN MAITRE DE TAVERNE.
GIGLIO.
BANDITS.
ÉTUDIANTS.
SBIRES.
JEUNES GENS ET COURTISANES.

PROLOGUE.

Au château de Bramante.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE PRINCE, LE PRÉCEPTEUR, MARC.

(Le prince est en manteau de voyage, assis sur un fauteuil. Le précepteur est debout devant lui. Marc lui sert du vin.)

LE PRÉCEPTEUR.

Votre altesse est-elle toujours aussi fatiguée ?

LE PRINCE.

Non! Ce vieux vin est ami du vieux sang. Je me trouve vraiment mieux.

LE PRÉCEPTEUR.

C'est un long et pénible voyage que votre altesse vient de faire... et avec une rapidité...

LE PRINCE.

A quatre-vingts ans passés, c'est en effet fort pénible. Il fut un temps où cela ne m'eût guère embarrassé. Je traversais l'Italie d'un bout à l'autre pour la moindre affaire, pour une amourette, pour une fantaisie; et maintenant il me faut des raisons d'une bien haute importance pour entreprendre, en litière, la moitié du trajet que je faisais alors à cheval... Il y a dix ans que je suis venu ici pour la dernière fois, n'est-ce pas, Marc?

MARC, très-intimidé.

Oh! oui, monseigneur.

LE PRINCE.

Tu étais encore vert alors! Au fait, tu n'as guère que soixante ans. Tu es encore jeune, toi!

MARC.

Oui, monseigneur.

LE PRINCE, se retournant vers le précepteur.

Toujours aussi bête, à ce qu'il paraît? (*Haut.*) Maintenant laisse-nous, mon bon Marc, laisse ici ce flacon.

MARC.

Oh! oui, monseigneur.

(Il hésite à sortir.)

LE PRINCE, avec une bonté affectée.

Va, mon ami...

MARC.

Monseigneur... est-ce que je n'avertirai pas le seigneur Gabriel de l'arrivée de votre altesse?

LE PRINCE, avec emportement.

Ne vous l'ai-je pas positivement défendu?

LE PRÉCEPTEUR.

Vous savez bien que son altesse veut surprendre monseigneur Gabriel.

LE PRINCE.

Vous seul ici m'avez vu arriver. Mes gens sont incapables d'une indiscrétion. S'il y a une indiscrétion commise, je vous en rends responsable.

(Marc sort tout tremblant.)

SCÈNE II.

LE PRINCE, LE PRÉCEPTEUR.

LE PRINCE.

C'est un homme sûr, n'est-ce pas?

LE PRÉCEPTEUR.

Comme moi-même, monseigneur.

LE PRINCE.

Et... il est le seul, après vous et la nourrice de Gabriel, qui ait jamais su...

LE PRÉCEPTEUR.

Lui, la nourrice et moi sommes les seules personnes au monde, après votre altesse, qui ayons aujourd'hui connaissance de cet important secret.

LE PRINCE.

Important! Oui, vous avez raison; terrible, effrayant secret, et dont mon âme est quelquefois tourmentée comme d'un remords. Et dites-moi, monsieur l'abbé, jamais aucune indiscrétion...

LE PRÉCEPTEUR.

Pas la moindre, monseigneur.

LE PRINCE.

Et jamais aucun doute ne s'est élevé dans l'esprit des personnes qui le voient journellement?

PRÉCEPTEUR.

Jamais aucun, monseigneur.

LE PRINCE.

Ainsi, vous n'avez pas flatté ma fantaisie dans vos lettres? Tout cela est l'exacte vérité?

LE PRÉCEPTEUR.

Votre altesse touche au moment de s'en convaincre par elle-même.

LE PRINCE.

C'est vrai!... Et j'approche de ce moment avec une émotion inconcevable.

LE PRÉCEPTEUR.

Votre cœur paternel aura sujet de se réjouir.

LE PRINCE.

Mon cœur paternel!... L'abbé, laissons ces mots-là aux gens qui ont bonne grâce à s'en servir. Ceux-là, s'ils savaient par quel mensonge

hardi, insensé presque, il m'a fallu acheter le repos et la considération de mes vieux jours, chargeraient ma tête d'une lourde accusation, je le sais! Ne leur empruntons donc pas le langage d'une tendresse étroite et banale. Mon affection pour les enfants de ma race a été un sentiment plus grave et plus fort.

LE PRÉCEPTEUR.

Un sentiment passionné!

LE PRINCE.

Ne me flattez pas, on pourrait aussi bien l'appeler criminel; je sais la valeur des mots, et n'y attache aucune importance. Au-dessus des vulgaires devoirs et des puérils soucis de la paternité bourgeoise, il y a les devoirs courageux, les ambitions dévorantes de la paternité patricienne. Je les ai remplis avec une audace désespérée. Puisse l'avenir ne pas flétrir ma mémoire, et ne pas abaisser l'orgueil de mon nom devant des questions de procédure ou des cas de conscience!

LE PRÉCEPTEUR.

Le sort a secondé merveilleusement jusqu'ici vos desseins.

LE PRINCE, après un instant de silence.

Vous m'avez écrit qu'il était d'une belle figure?

LE PRÉCEPTEUR.

Admirable! C'est la vivante image de son père.

LE PRINCE.

J'espère que son caractère a plus d'énergie?

LE PRÉCEPTEUR.

Je l'ai mandé souvent à votre altesse; une incroyable énergie!

LE PRINCE.

Son pauvre père! C'était un esprit timide.... une âme timorée. Bon Julien! quelle peine j'eus à le décider à garder ce secret à son confesseur au lit de mort! Je ne doute pas que ce fardeau n'ait avancé le terme de sa vie....

LE PRÉCEPTEUR.

Plutôt la douleur que lui causa la mort prématurée de sa belle et jeune épouse....

LE PRINCE.

Je vous ai défendu de m'adoucir les choses; monsieur l'abbé, je suis de ces hommes qui peuvent supporter toute la vérité. Je sais que j'ai fait saigner des cœurs, et que ceci en fera saigner encore!.... N'importe, ce qui est fait est fait. — Il entre dans sa dix-septième année; il doit être d'une assez jolie taille?

LE PRÉCEPTEUR.

Il a plus de cinq pieds, monseigneur, et il grandit toujours et rapidement.

LE PRINCE, avec une joie très-marquée.

En vérité! Le destin nous aide en effet! Et la figure, est-elle déjà un peu mâle? — Déjà! Je voudrais me faire illusion à moi-même.... Non, ne me dites plus rien; je le verrai bien.... Parlez-moi seulement du moral, de l'éducation.

LE PRÉCEPTEUR.

Tout ce que votre altesse a ordonné a été ponctuellement exécuté, et tout a réussi comme par miracle.

LE PRINCE.

Sois louée, ô fortune!... si vous n'exagérez rien, monsieur l'abbé. Ainsi, rien n'a été épargné pour façonner son esprit, pour l'orner de toutes les connaissances qu'un prince doit posséder pour faire honneur à son nom et à sa condition?

LE PRÉCEPTEUR.

Votre altesse est douée d'une profonde érudition. Elle pourra interroger elle-même mon noble élève, et voir que ses études ont été fortes et vraiment viriles.

LE PRINCE.

Le latin, le grec, j'espère?

LE PRÉCEPTEUR.

Il possède le latin comme vous-même, j'ose le dire, monseigneur, et le grec.... comme....

(Il sourit avec aisance.)

LE PRINCE, riant de bonne grâce.

Comme vous, l'abbé? — A merveille, je vous en remercie, et vous accorde la supériorité sur ce point. Et l'histoire, la philosophie, les lettres?

LE PRÉCEPTEUR.

Je puis répondre *oui* avec assurance; tout l'honneur en revient à la haute intelligence de l'élève. Ses progrès ont été rapides jusqu'au prodige.

LE PRINCE.

Il aime l'étude? Il a des goûts sérieux?

LE PRÉCEPTEUR.

Il aime l'étude et il aime aussi les violents exercices, la chasse, les armes, la course. En lui, l'adresse, la persévérance et le courage

suppléent à la force physique. Il a des goûts sérieux, mais il a aussi les goûts de son âge : les beaux chevaux, les riches habits, les armes étincelantes.

LE PRINCE.

S'il en est ainsi, tout est au mieux, et vous avez parfaitement saisi mes intentions. Maintenant, encore un mot. Vous avez su donner à ses idées cette tendance particulière, originale... Vous savez ce que je veux dire?

LE PRÉCEPTEUR.

Oui, monseigneur. Dès sa plus tendre enfance (votre altesse avait donné elle-même à son imagination cette première impulsion), il a été pénétré de la grandeur du rôle masculin, et de l'abjection du rôle féminin dans la nature et dans la société. Les premiers tableaux qui ont frappé ses regards, les premiers traits de l'histoire qui ont éveillé ses idées, lui ont montré la faiblesse et l'asservissement d'un sexe, la liberté et la puissance de l'autre. Vous pouvez voir sur ces panneaux les fresques que j'ai fait exécuter par vos ordres, ici l'enlèvement des Sabines, sur cet autre la trahison de Tarpéia, puis le crime et le châtiment des filles de Danaüs, là une vente de femmes esclaves en Orient ; ailleurs ce sont des reines répudiées, des amantes méprisées ou trahies, des veuves indoues immolées sur le bûcher de leurs époux; partout la femme esclave, propriété, conquête, n'essayant de secouer ses fers que pour encourir une peine plus rude encore, et ne réussissant à les briser que par le mensonge, la trahison, les crimes lâches et inutiles.

LE PRINCE.

Et quels sentiments ont éveillé en lui ces exemples continuels?

LE PRÉCEPTEUR.

Un mélange d'horreur et de compassion, de sympathie et de haine....

LE PRINCE.

De sympathie, dites-vous? — A-t-il jamais vu aucune femme? a-t-il jamais pu échanger quelques paroles avec des personnes d'un autre sexe que.... le sien?...

LE PRÉCEPTEUR.

Quelques paroles, sans doute; quelques idées, jamais. Il n'a vu que de loin les filles de la campagne, et il éprouve une insurmontable répugnance à leur parler.

LE PRINCE.

Et, vraiment, vous croyez être sûr qu'il ne se doute pas lui-même de la vérité?

LE PRÉCEPTEUR.

Son éducation a été si chaste, ses pensées sont si pures, une telle ignorance a enveloppé pour lui la vérité d'un voile impénétrable, qu'il ne soupçonne rien, et n'apprendra que de la bouche de votre altesse ce qu'il doit apprendre. — Mais je dois vous prévenir que ce sera un coup bien rude, une douleur bien vive, bien exaltée peut-être.... De telles causes devaient amener de tels effets....

LE PRINCE.

Sans doute... cela est bon. — Vous le préparerez par un entretien, ainsi que nous en sommes convenus.

LE PRÉCEPTEUR.

Monseigneur, j'entends le galop d'un cheval... C'est lui. Si vous voulez le voir par cette fenêtre,... il approche.

LE PRINCE, se levant avec vivacité et regardant par la fenêtre en se cachant avec le rideau.

Quoi! ce jeune homme monté sur un cheval noir, rapide comme la tempête?

LE PRÉCEPTEUR, avec orgueil.

Oui, monseigneur.

LE PRINCE.

La poussière qu'il soulève me dérobe ses traits... Cette belle chevelure, cette taille élégante... Oui, ce doit être un joli cavalier... bien posé sur son cheval; de la grâce, de l'adresse, de la force même... Eh bien! va-t-il donc sauter la barrière, ce jeune fou?

LE PRÉCEPTEUR.

Toujours! monseigneur.

LE PRINCE.

Bravissimo! je n'aurais pas fait mieux à vingt-cinq ans. L'abbé, si le reste de l'éducation a aussi bien réussi, je vous en fais mon compliment et je vous en récompenserai de manière à vous satisfaire. — Soyez-en certain. — Maintenant, j'entre dans l'appartement que vous m'avez destiné. Derrière cette cloison, j'entendrai votre entretien avec lui. J'ai besoin d'être préparé moi-même à le voir, de le connaître un peu avant de m'adresser à lui. Je suis ému, je ne vous le cache pas, monsieur l'abbé. Ceci est une circonstance grave dans ma vie et dans celle de cet enfant. Tout va être décidé dans un instant. De sa première impression dépend l'honneur de toute une famille. L'honneur! mot vide et tout-puissant!...

LE PRÉCEPTEUR.

La victoire vous restera comme toujours, monseigneur. Son âme ro-

manesque, dont je n'ai pu façonner absolument à votre guise tous les instincts, se révoltera peut-être au premier choc; mais l'horreur de l'esclavage, la soif d'indépendance, d'agitation et de gloire, triompheront de tous les scrupules.

LE PRINCE.

Puissiez-vous deviner juste! Je l'entends!.. son pas est délibéré... J'entre ici.. Je vous donne une heure... plus ou moins, selon....

LE PRÉCEPTEUR.

Monseigneur, vous entendrez tout. Quand vous voudrez qu'il paraisse devant vous, laissez tomber un meuble; je comprendrai.

LE PRINCE.

Soit!

(Il entre dans l'appartement voisin.)

SCÈNE III.

LE PRÉCEPTEUR, GABRIEL.

Gabriel, en habit de chasse à la mode du temps, cheveux longs, bouclés, en désordre, le fouet à la main. — Il se jette sur une chaise, essoufflé, et s'essuie le front.

GABRIEL.

Ouf! je n'en puis plus.

LE PRÉCEPTEUR.

Vous êtes pâle, en effet, monsieur. Auriez-vous éprouvé quelque accident?

GABRIEL.

Non, mais mon cheval a failli me renverser. Trois fois il s'est dérobé au milieu de la course. C'est une chose étrange et qui ne m'est pas encore arrivée depuis que je le monte. Mon écuyer dit que c'est d'un mauvais présage. A mon sens, cela présage que mon cheval devient ombrageux.

LE PRÉCEPTEUR.

Vous semblez ému... Vous dites que vous avez failli être renversé?

GABRIEL.

Oui, en vérité. J'ai failli l'être à la troisième fois, et à ce moment j'ai été effrayé.

LE PRÉCEPTEUR.

Effrayé? vous, si bon cavalier?

GABRIEL.

Eh bien! j'ai eu peur, si vous l'aimez mieux.

LE PRÉCEPTEUR.

Parlez moins haut, monsieur, l'on pourrait vous entendre.

GABRIEL.

Eh! que m'importe? Ai-je coutume d'observer mes paroles et de déguiser ma pensée? Quelle honte y a-t-il?

LE PRÉCEPTEUR.

Un homme ne doit jamais avoir peur.

GABRIEL.

Autant vaudrait dire, mon cher abbé, qu'un homme ne doit jamais avoir froid, ou ne doit jamais être malade. Je crois seulement qu'un homme ne doit jamais laisser voir à son ennemi qu'il a peur.

LE PRÉCEPTEUR.

Il y a dans l'homme une disposition naturelle à affronter le danger, et c'est ce qui le distingue de la femme très-particulièrement.

GABRIEL.

La femme! la femme! je ne sais à quel propos vous me parlez toujours de la femme. Quant à moi, je ne sens pas que mon âme ait un sexe, comme vous tâchez souvent de me le démontrer. Je ne sens en moi une faculté absolue pour quoi que ce soit; par exemple, je ne me sens pas brave d'une manière absolue, ni poltron non plus d'une manière absolue. Il y a des jours où, sous l'ardent soleil de midi, quand mon front est en feu, quand mon cheval est enivré comme moi de la course, je franchirais, seulement pour me divertir, les plus affreux précipices de nos montagnes. Il est des soirs où le bruit d'une croisée agitée par la brise me fait frissonner, et où je ne passerais pas sans lumière le seuil de la chapelle pour toutes les gloires du monde. Croyez-moi, nous sommes tous sous l'impression du moment, et l'homme qui se vanterait devant moi de n'avoir jamais eu peur me semblerait un grand fanfaron, de même qu'une femme pourrait dire devant moi qu'elle a des jours de courage, sans que j'en fusse étonné. Quand je n'étais encore qu'un enfant, je m'exposais souvent au danger plus volontiers qu'aujourd'hui : c'est que je n'avais pas conscience du danger.

LE PRÉCEPTEUR.

Mon cher Gabriel, vous êtes très-ergoteur aujourd'hui... Mais laissons cela. J'ai à vous entretenir...

GABRIEL.

Non, non! je veux achever mon ergotage et vous prendre par vos propres arguments... Je sais bien pourquoi vous voulez détourner la conversation...

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne vous comprends pas.

GABRIEL.

Oui-da ! vous souvenez-vous de ce ruisseau que vous ne vouliez pas passer parce que le pont de branches entrelacées ne tenait presque plus à rien ? et moi j'étais au milieu, pourtant! vous ne voulûtes pas quitter la rive, et à votre prière je revins sur mes pas. Vous aviez donc peur ?

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne me rappelle pas cela.

GABRIEL.

Oh! que si!

LE PRÉCEPTEUR.

J'avais peur pour vous, sans doute.

GABRIEL.

Non! puisque j'étais déjà à moitié passé. Il y avait autant de danger pour moi à revenir qu'à continuer.

LE PRÉCEPTEUR.

Et vous en voulez conclure...

GABRIEL.

Que, puisque moi, enfant de dix ans, n'ayant pas conscience du danger, j'étais plus téméraire que vous, homme sage et prévoyant, il en résulte que la bravoure absolue n'est pas le partage exclusif de l'homme, mais plutôt celui de l'enfant, et, qui sait? peut-être aussi celui de la femme.

LE PRÉCEPTEUR.

Où avez-vous pris toutes ces idées ? Jamais je ne vous ai vu si raisonneur.

GABRIEL.

Oh, bien oui! je ne vous dis pas tout ce qui me passe par la tête.

LE PRÉCEPTEUR, inquiet.

Quoi donc, par exemple?

GABRIEL.

Bah! je ne sais quoi ! je me sens aujourd'hui dans une disposition singulière. J'ai envie de me moquer de tout.

LE PRÉCEPTEUR.

Et qui vous a mis ainsi en gaieté ?

GABRIEL.

Au contraire, je suis triste! Tenez ! j'ai fait un rêve bizarre qui m'a préoccupé et comme poursuivi tout le jour.

LE PRÉCEPTEUR.

Quel enfantillage! et ce rêve...

GABRIEL.

J'ai rêvé que j'étais femme.

LE PRÉCEPTEUR.

En vérité, cela est étrange.... Et d'où vous est venue cette imagination?

GABRIEL.

D'où viennent les rêves? Ce serait à vous de me l'expliquer, mon cher professeur.

LE PRÉCEPTEUR.

Et ce rêve vous était sans doute désagréable?

GABRIEL.

Pas le moins du monde, car, dans mon rêve, je n'étais pas un habitant de cette terre. J'avais des ailes et je m'élevais à travers les mondes, vers je ne sais quel monde idéal. Des voix sublimes chantaient autour de moi; je ne voyais personne; mais des nuages légers et brillants, qui passaient dans l'éther, reflétaient ma figure, et j'étais une jeune fille vêtue d'une longue robe flottante et couronnée de fleurs.

LE PRÉCEPTEUR.

Alors vous étiez un ange, et non pas une femme?

GABRIEL.

J'étais une femme, car tout à coup mes ailes se sont engourdies, l'éther s'est fermé sur ma tête, comme une voûte de cristal impénétrable, et je suis tombée, tombée..... et j'avais au cou une lourde chaîne dont le poids m'entraînait vers l'abîme, et alors je me suis éveillé, accablé de tristesse, de lassitude et d'effroi..... Tenez, n'en parlons plus. Qu'avez-vous à m'enseigner aujourd'hui?

LE PRÉCEPTEUR.

J'ai une conversation sérieuse à vous demander, une importante nouvelle à vous apprendre, et je réclamerai toute votre attention.

GABRIEL.

Une nouvelle! ce sera donc la première de ma vie, car j'entends dire les mêmes choses depuis que j'existe. Est-ce une lettre de mon grand-père?

LE PRÉCEPTEUR.

Mieux que cela.

GABRIEL.

Un présent? Peu m'importe. Je ne suis plus un enfant, pour me ré-

jouir d'une nouvelle arme ou d'un nouvel habit. Je ne conçois pas que mon grand-père ne songe à moi que pour s'occuper de ma toilette ou de mes plaisirs.

LE PRÉCEPTEUR.

Vous aimez pourtant la parure, un peu trop même.

GABRIEL.

C'est vrai; mais je voudrais que mon grand-père me considérât comme un jeune homme, et m'admît à l'honneur insigne de faire sa connaissance.

LE PRÉCEPTEUR.

Eh bien! mon cher monsieur, cet honneur ne tardera pas à vous être accordé.

GABRIEL.

C'est ce qu'on me dit tous les ans.

LE PRÉCEPTEUR.

Et c'est ce qui arrivera demain.

GABRIEL, avec une satisfaction sérieuse.

Ah! enfin!

LE PRÉCEPTEUR.

Cette nouvelle comble tous vos vœux?

GABRIEL.

Oui, j'ai beaucoup de choses à dire à mon noble parent, beaucoup de questions à lui faire, et probablement de reproches à lui adresser.

LE PRÉCEPTEUR, effrayé.

Des reproches?

GABRIEL.

Oui, pour la solitude où il me tient depuis que je suis au monde. Or j'en suis las, et je veux connaître ce monde dont on me parle tant, ces hommes qu'on me vante, ces femmes qu'on rabaisse, ces biens qu'on estime, ces plaisirs qu'on recherche..... Je veux tout connaître, tout sentir, tout posséder, tout braver!... Ah! cela vous étonne; mais écoutez! on peut élever des faucons en cage et leur faire perdre le souvenir ou l'instinct de la liberté; un jeune homme est un oiseau doué de plus de mémoire ou de réflexion.

LE PRÉCEPTEUR.

Votre illustre parent vous fera connaître ses intentions, vous lui manifesterez vos désirs. Ma tâche envers vous est terminée, mon cher élève, et je désire que son altesse n'ait pas lieu de la trouver mal remplie.

GABRIEL.

Grand merci ! Si je montre quelque bon sens, tout l'honneur en reviendra à mon cher précepteur ; si mon grand-père trouve que je ne suis qu'un sot, mon précepteur s'en lavera les mains, en disant qu'il n'a pu rien tirer de ma pauvre cervelle.

LE PRÉCEPTEUR.

Espiègle, m'écouterez-vous enfin ?

GABRIEL.

Écouter quoi? J'ai cru que vous m'aviez tout dit.

LE PRÉCEPTEUR.

Je n'ai pas commencé.

GABRIEL.

Cela sera-t-il bien long?

LE PRÉCEPTEUR.

Non, à moins que vous ne m'interrompiez sans cesse.

GABRIEL.

Je suis muet.

LE PRÉCEPTEUR.

Je vous ai souvent expliqué ce que c'est qu'un majorat, et comment la succession d'une principauté avec les titres, les droits, priviléges, honneurs et richesses y attachés... (*Gabriel bâille en se cachant.*) Vous ne m'écoutez pas ?

GABRIEL.

Pardonnez-moi.

LE PRÉCEPTEUR.

Je vous ai dit....

GABRIEL.

Oh! pour Dieu, l'abbé, ne recommencez pas. Je puis achever la phrase, je la sais par cœur : « Et richesses y attachés peuvent passer alternativement, dans les familles, de la branche aînée à la branche cadette, et repasser de la branche cadette à la branche aînée, réciproquement, par la loi de transmission d'héritage, à l'aîné des enfants mâles d'une des branches, quand la branche collatérale ne se trouve plus représentée que par des filles. » Est-ce là tout ce que vous aviez de nouveau et d'intéressant à me dire? Vraiment, si vous ne m'aviez jamais appris rien de mieux, j'aimerais autant ne rien savoir du tout.

LE PRÉCEPTEUR.

Ayez un peu de patience, songez qu'il m'en faut souvent beaucoup avec vous.

GABRIEL.

C'est vrai, mon ami, pardonnez-moi. Je suis mal disposé aujourd'hui.

LE PRÉCEPTEUR.

Je m'en aperçois. Peut-être vaudrait-il mieux remettre la conversation à demain ou à ce soir. (*Léger bruit dans le cabinet.*)

GABRIEL.

Qui est là dedans?

LE PRÉCEPTEUR.

Vous le saurez, si vous voulez m'entendre.

GABRIEL, vivement.

Lui! mon grand-père, peut-être!...

LE PRÉCEPTEUR.

Peut-être.

GABRIEL, courant vers la porte.

Comment peut-être! et vous me faites languir!... (*Il essaye d'ouvrir. La porte est fermée en dedans.*) Quoi! il est ici, et on me le cache!

LE PRÉCEPTEUR.

Arrêtez, il repose.

GABRIEL.

Non! il a remué, il a fait du bruit.

LE PRÉCEPTEUR.

Il est fatigué, souffrant, vous ne pouvez pas le voir.

GABRIEL.

Pourquoi s'enferme-t-il pour moi? Je serais entré sans bruit; je l'aurais veillé avec amour durant son sommeil; j'aurais contemplé ses traits vénérables. Tenez, l'abbé, je l'ai toujours pressenti, il ne m'aime pas. Je suis seul au monde, moi: j'ai un seul protecteur, un seul parent, et je ne suis pas connu, je ne suis pas aimé de lui!

LE PRÉCEPTEUR.

Chassez, mon cher élève, ces tristes et coupables pensées. Votre illustre aïeul ne vous a pas donné ces preuves banales d'affection qui sont d'usage dans les classes obscures...

GABRIEL.

Plût au ciel que je fusse né dans ces classes! je ne serais pas un étranger, un inconnu pour le chef de ma famille.

LE PRÉCEPTEUR.

Gabriel, vous apprendrez aujourd'hui un grand secret, qui vous expliquera tout ce qui vous a semblé énigmatique jusqu'à présent; je

ne vous cache pas que vous touchez à l'heure la plus solennelle et la plus redoutable qui ait encore sonné pour vous. Vous verrez quelle immense, quelle incroyable sollicitude s'est étendue sur vous depuis l'instant de votre naissance jusqu'à ce jour. Armez-vous de courage. Vous avez une grande résolution à prendre, une grande destinée à accepter aujourd'hui. Quand vous aurez appris ce que vous ignorez, vous ne direz pas que vous n'êtes pas aimé. Vous savez, du moins, que votre naissance fut attendue comme une faveur céleste, comme un miracle. Votre père était malade, et l'on avait presqne perdu l'espoir de lui voir donner le jour à un héritier de son titre et de ses richesses. Déjà la branche cadette des Bramante triomphait dans l'espoir de succéder au glorieux titre que vous porterez un jour...

GABRIEL.

Oh! je sais tout cela. En outre j'ai deviné beaucoup de choses que vous ne me disiez pas. Sans doute la jalousie divisait les deux frères Julien et Octave, mon père et mon oncle; peut-être aussi mon grand-père nourrissait-il dans son âme une secrète préférence pour son fils aîné... Je vins au monde. Grande joie pour tous excepté pour moi, qui ne fus pas gratifié par le ciel d'un caractère à la hauteur de ces graves circonstances.

LE PRÉCEPTEUR.

Que dites-vous?

GABRIEL.

Je dis que cette transmisssion d'héritage de mâle en mâle est une loi fâcheuse, injuste peut-être. Ce continuel déplacement de possession entre les diverses branches d'une famille ne peut qu'allumer le feu de la jalousie, aigrir les ressentiments, susciter la haine entre les proches parents, forcer les pères à détester leurs filles, faire rougir les mères d'avoir donné le jour à des enfants de leur sexe!... Que sais-je! L'ambition et la cupidité doivent pousser de fortes racines dans une famille ainsi assemblée comme une meute affamée autour de la curée du majorat, et l'histoire m'a appris qu'il en peut résulter des crimes qui font l'horreur et la honte de l'humanité. — Eh bien! qu'avez-vous à me regarder ainsi, mon cher maître? vous voilà tout troublé! Ne m'avez-vous pas nourri de l'histoire des grands hommes et des lâches? Ne m'avez-vous pas toujours montré l'héroïsme et la franchise aux prises avec la perfidie et la bassesse? Êtes-vous étonné qu'il m'en soit resté quelque notion de justice, quelque amour de la vérité?

LE PRÉCEPTEUR, baissant la voix.

Gabriel, vous avez raison; mais, pour l'amour du ciel, soyez moins tranchant et moins hardi en présence de votre aïeul.

(On remue avec impatience dans le cabinet.)

GABRIEL, à voix haute.

Tenez, l'abbé, j'ai meilleure opinion de mon grand-père; je voudrais qu'il m'entendît. Peut-être sa présence va m'intimider; je serais bien aise pourtant qu'il pût lire dans mon âme, et voir qu'il se trompe, depuis deux ans, en m'envoyant toujours des jouets d'enfant.

LE PRÉCEPTEUR.

Je le répète, vous ne pouvez comprendre encore quelle a été sa tendresse pour vous. Ne soyez point ingrat envers le ciel, vous pouviez naître déshérité de tous ces biens dont la fortune vous a comblé, de tout cet amour qui veille sur vous mystérieusement et assidument...

GABRIEL.

Sans doute, je pouvais naître femme, et alors adieu la fortune et l'amour de mes parents! J'eusse été une créature maudite, et, à l'heure qu'il est, j'expierais sans doute au fond d'un cloître le crime de ma naissance! Mais ce n'est pas mon grand-père qui m'a fait la grâce et l'honneur d'appartenir à la race mâle.

LE PRÉCEPTEUR, de plus en plus troublé.

Gabriel, vous ne savez pas de quoi vous parlez.

GABRIEL.

Il serait plaisant que j'eusse à remercier mon grand-père de ce que je suis son petit-fils! C'est à lui plutôt de me remercier d'être né tel qu'il me souhaitait, car il haïssait... du moins il n'aimait pas son fils Octave, et il eût été mortifié de laisser son titre aux enfants de celui-ci. Oh! j'ai compris depuis longtemps malgré vous; vous n'êtes pas un grand diplomate, mon bon abbé; vous êtes trop honnête homme pour cela.

L'ABBÉ, à voix basse.

Gabriel, je vous conjure...

(On laisse tomber un meuble avec fracas dans le cabinet.)

GABRIEL.

Tenez! pour le coup, le prince est éveillé. Je vais le voir enfin, je vais savoir ses desseins; je veux entrer chez lui.

(Il va résolument vers la porte; le prince la lui ouvre et paraît sur le seuil. Gabriel, intimidé, s'arrête. — Le prince lui prend la main et l'emmène dans le cabinet dont il referme sur lui la porte avec violence.)

SCÈNE IV.

LE PRÉCEPTEUR, *seul.*

Le vieillard est irrité, l'enfant en pleine révolte, moi couvert de confusion. Le vieux Jules est vindicatif, et la vengeance est si facile aux hommes puissants! Pourtant son humeur bizarre et ses décisions imprévues peuvent me faire tout à coup un mérite de ce qui maintenant lui semble une faute. — Puis, il est homme d'esprit avant tout, et l'intelligence lui tient lieu de justice; il comprendra que toute la faute est à lui, et que son système bizarre ne pouvait amener que de bizarres résultats. Mais quelle guêpe furieuse a donc piqué aujourd'hui la langue de mon élève? je ne l'avais jamais vu ainsi. Je me perdrais en de vaines prévisions sur l'avenir de cette étrange créature : son avenir est insaisissable comme la nature de son esprit... Pouvais-je donc être un magicien plus savant que la nature, et détruire l'œuvre divine dans un cerveau humain? Je l'eusse pu peut-être par le mensonge et la corruption; mais cet enfant l'a dit, j'étais trop honnête pour remplir dignement la tâche difficile dont j'étais chargé. Je n'ai pu lui cacher la véritable moralité des faits, et ce qui devait servir à fausser son jugement n'a servi qu'à le diriger... (*Il écoute les voix qui se font entendre dans le cabinet.*) On parle haut... la voix du vieillard est âpre et sèche, celle de l'enfant tremblante de colère... Quoi! il ose braver celui que nul n'a bravé impunément? O Dieu! fais qu'il ne devienne pas un objet de haine pour cet homme impitoyable. (*Il écoute encore.*) Le vieillard menace, l'enfant résiste... Cet enfant est noble et généreux; oui, c'est une belle âme, et j'aurais dû la corrompre et l'avilir, car le besoin de justice et de sincérité sera son supplice dans la situation impossible où on le jette. Hélas! ambition, tourment des princes, quels infâmes conseils ne leur donnes-tu pas, et quelles consolations ne peux-tu pas leur donner aussi!... Oui, l'ambition, la vanité, peuvent l'emporter dans l'âme de Gabriel, et le fortifier contre le désespoir... (*Il écoute.*) Le prince parle avec véhémence... Il vient par ici... Affronterai-je sa colère?... Oui, pour en préserver Gabriel... Faites, ô Dieu, qu'elle retombe sur moi seul... L'orage semble se calmer; c'est maintenant Gabriel qui parle avec assurance... Gabriel! étrange et malheureuse créature, unique sur la terre!... Mon ouvrage, c'est-à-dire mon orgueil et mon remords!... Mon supplice aussi. O Dieu, vous seul savez quels tourments j'endure depuis deux ans... Vieillard insensé! toi qui n'as

jamais senti battre ton cœur que pour la vile chimère de la fausse gloire, tu n'as pas soupçonné ce que je pouvais souffrir, moi! Dieu, vous m'avez donné une grande force, je vous remercie de ce que mon épreuve est finie. Me punirez-vous pour l'avoir acceptée? Non! car à ma place, un autre peut-être en eût odieusement abusé... et j'ai du moins préservé tant que je l'ai pu l'être que je ne pouvais pas sauver.

SCÈNE V.

LE PRINCE, GABRIEL, LE PRÉCEPTEUR.

GABRIEL, avec exaspération.

Laissez-moi, j'en ai assez entendu; pas un mot de plus, ou j'attente à ma vie. Oui, c'est le châtiment que je devrais vous infliger pour ruiner les folles espérances de votre haine insatiable et de votre orgueil insensé.

LE PRÉCEPTEUR.

Mon cher enfant, au nom du ciel, modérez-vous... Songez à qui vous parlez...

GABRIEL.

Je parle à celui dont je suis à jamais l'esclave et la victime! O honte! honte et malédiction sur le jour où je suis né!

LE PRINCE.

La concupiscence parle-t-elle déjà tellement à vos sens, que l'idée d'une éternelle chasteté vous exaspère à ce point?

GABRIEL.

Tais-toi, vieillard! Tes lèvres vont se dessécher si tu prononces des mots dont tu ne comprends pas le sens auguste et sacré. Ne m'attribue pas des pensées qui n'ont jamais souillé mon âme. Tu m'as bien assez outragé en me rendant, au sortir du sein maternel, l'instrument de la haine, le complice de l'imposture et de la fraude. Faut-il que je vive sous le poids d'un mensonge éternel, d'un vol que les lois puniraient avec la dernière ignominie!

LE PRÉCEPTEUR.

Gabriel! Gabriel! vous parlez à votre aïeul!...

LE PRINCE.

Laissez-le exprimer sa douleur, et donner un libre cours à son exaltation. C'est un véritable accès de démence dont je n'ai pas à m'occuper. Je ne vous dis plus qu'un mot, Gabriel: entre le sort brillant d'un

prince et l'éternelle captivité du cloître, choisissez! Vous êtes encore libre. Vous pouvez faire triompher mes ennemis, avilir le nom que vous portez, souiller la mémoire de ceux qui vous ont donné le jour, déshonorer mes cheveux blancs... Si telle est votre résolution, songez que l'infamie et la misère retomberont sur vous le premier, et voyez si la satisfaction des plus grossiers instincts peut compenser l'horreur d'une telle chute.

GABRIEL.

Assez, assez, vous dis-je! Les motifs que vous attribuez à ma douleur sont dignes de votre imagination, mais non de la mienne...

(Il s'assied et cache sa tête dans ses mains.)

LE PRÉCEPTEUR, bas au prince.

Monseigneur, il faudait en effet le laisser à lui-même quelques instans, il ne se connaît plus.

LE PRINCE, de même.

Vous avez raison. Venez avec moi, monsieur l'abbé.

LE PRÉCEPTEUR, bas.

Votre altesse est fort irritée contre moi?

LE PRINCE, de même.

Au contraire. Vous avez atteint le but mieux que je ne l'aurais fait moi-même. Ce caractère m'offre plus de garanties de discrétion que je n'eusse osé l'espérer.

(Ils sortent.)

LE PRÉCEPTEUR, à part.

Cœur de pierre!

SCÈNE VI.

GABRIEL, *seul.*

Le voilà donc, cet horrible secret que j'avais deviné! Ils ont enfin osé me le révéler en face! Impudent vieillard! comment n'es-tu pas rentré sous terre quand tu m'as vu, pour te punir et te confondre, affecter tant d'ignorance et d'étonnement! Les insensés! Comment pouvaient-ils croire que j'étais encore la dupe de leur insolent artifice? Admirable ruse, en effet! M'inspirer l'horreur de ma condition, afin de me fouler aux pieds ensuite, et de me dire : Voilà pourtant ce que vous êtes... voilà où nous allons vous reléguer si vous n'acceptez pas la complicité de notre crime! Et l'abbé! l'abbé lui-même que je croyais si honnête et

si simple, il le savait! Marc le sait peut-être aussi! Combien d'autres peuvent le savoir? Je n'oserai plus lever les yeux sur personne. Ah! quelquefois encore je voulais en douter. O mon rêve! mon rêve de cette nuit, mes ailes!... ma chaîne! (*Il pleure amèrement — S'essuyant les yeux.*) Mais le fourbe s'est pris dans son propre piége, il m'a livré enfin le point le plus sensible de sa haine! Je vous punirai, ô imposteurs! je vous ferai partager mes souffrances, je vous ferai connaître l'inquiétude et l'insomnie et la peur de la honte... Je suspendrai le châtiment à un cheveu, et je le ferai planer sur ta tête blanche, ô vieux Jules! jusqu'à ton dernier soupir. — Tu m'avais soigneusement caché l'existence de ce jeune homme! ce sera là ma consolation, la réparation de l'iniquité à laquelle on m'associe! Pauvre parent! pauvre victime, toi aussi! Errant, vagabond, criblé de dettes, plongé dans la débauche, disent-ils; avili, dépravé, perdu, hélas! peut-être. La misère dégrade ceux qu'on élève dans le besoin des honneurs et dans la soif des richesses. Et le cruel vieillard s'en réjouit! Il triomphe de voir son petit-fils dans l'abjection, parce que le père de cet infortuné a osé contrarier ses volontés absolues, qui sait? dévoiler quelqu'une de ses turpitudes, peut-être! Eh bien! je te tendrai la main, moi qui suis dans le fond de mon âme plus avili et plus malheureux que toi encore, je m'efforcerai de te retirer du bourbier, et de purifier ton âme par une amitié sainte. Si je n'y réussis pas, je comblerai du moins par mes richesses l'abîme de ta misère; je te restituerai ainsi l'héritage qui t'appartient, et si je ne puis te rendre ce vain titre que tu regrettes peut-être, et que je rougis de porter à ta place, je m'efforcerai du moins de détourner sur toi la faveur des rois dont tous les hommes sont jaloux. — Mais quel nom porte-t-il? Et où le trouverai-je? — Je le saurai, je dissimulerai, je tromperai, moi aussi! Et quand la confiance et l'amitié auront rétabli l'égalité entre lui et moi, ils le sauront!... Leur inquiétude sera poignante. Puisque tu m'insultes, ô vieux Jules! puisque tu crois que la chasteté m'est si pénible, ton supplice sera d'ignorer à quel point mon âme est plus chaste, et ma volonté plus ferme que tu ne peux le concevoir!...

Allons! du courage. Mon Dieu! mon Dieu! vous êtes le père de l'orphelin, l'appui du faible, le défenseur de l'opprimé!

FIN DU PROLOGUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Une taverne.

SCÈNE PREMIÈRE.

GABRIEL, MARC, GROUPES *attablés,* L'HOTE, *allant et venant, puis* LE COMTE ASTOLPHE DE BRAMANTE.

GABRIEL, s'asseyant à une table.

Marc! prends place ici, en face de moi, assis, vite!

MARC, hésitant à s'asseoir.

Monseigneur... ici?...

GABRIEL.

Dépêche! tous ces lourdauds nous regardent; sois un peu moins empesé... Nous ne sommes point ici dans le château de mon grand-père. Demande du vin.

(Marc frappe sur la table. L'hôte s'approche.)

L'HOTE.

Quel vin servirai-je à Vos Excellences?

MARC, à Gabriel.

Quel vin servira-t-on à Votre Excellence?

GABRIEL, à l'hôte.

Belle question! pardieu! du meilleur. (*L'hôte s'éloigne. A Marc.*) Ah çà! ne saurais-tu prendre des manières plus dégagées? Oublies-tu où nous sommes, et veux-tu me compromettre?

MARC.

Je ferai mon possible..... Mais en vérité je n'ai pas l'habitude..... Êtes-vous bien sûr que ce soit ici?...

GABRIEL.

Très-sûr. — Ah! le local a mauvais air, j'en conviens; mais c'est la manière de voir les choses qui fait tout. Allons, vieil ami, un peu d'aplomb.

MARC.

Je souffre de vous voir ici!... Si quelqu'un allait vous reconnaître...

GABRIEL.

Eh bien! cela ferait le meilleur effet du monde.

GROUPE D'ÉTUDIANTS. — UN ÉTUDIANT.

Gageons que ce jeune vaurien vient ici avec son oncle pour le griser et lui avouer ses dettes entre deux vins.

AUTRE ÉTUDIANT.

Cela? c'est un garçon rangé. Rien qu'aux plis de sa fraise on voit que c'est un pédant.

UN AUTRE.

Lequel des deux?

DEUXIÈME ÉTUDIANT.

L'un et l'autre.

MARC, frappant sur la table.

Eh bien! ce vin?

GABRIEL.

A merveille! frappe plus fort.

GROUPE DE SPADASSINS. — PREMIER SPADASSIN.

Ces gens-là sont bien pressés! Est-ce que la gorge brûle à ce vieux fou?

SECOND SPADASSIN.

Ils sont mis proprement.

TROISIÈME SPADASSIN.

Heim! un vieillard et un enfant! quelle heure est-il?

PREMIER SPADASSIN.

Occupe l'hôte afin qu'il ne les serve pas trop vite. Pour peu qu'ils vident deux flacons, nous gagnerons bien minuit.

DEUXIÈME SPADASSIN.

Ils sont bien armés.

TROISIÈME SPADASSIN.

Bah! l'un sans barbe, l'autre sans dents!

(Astolphe entre.)

PREMIER SPADASSIN.

Ouf! voilà ce ferrailleur d'Astolphe. Quand serons-nous débarrassés de lui?

QUATRIÈME SPADASSIN.

Quand nous voudrons.

DEUXIÈME SPADASSIN.

Il est seul ce soir?

QUATRIÈME SPADASSIN.

Attention!

(Il montre les étudiants qui se lèvent.)

LE GROUPE D'ÉTUDIANTS. — PREMIER ÉTUDIANT.

Voilà le roi des tapageurs, Astolphe. Invitons-le à vider un flacon avec nous; sa gaieté nous réveillera.

DEUXIÈME ÉTUDIANT.

Ma foi non. Il se fait tard; les rues sont mal fréquentées.

PREMIER ÉTUDIANT.

N'as-tu pas ta rapière?

DEUXIÈME ÉTUDIANT.

Ah! je suis las de ces sottises-là. C'est l'affaires des sbires, et non la nôtre, de faire la guerre aux voleurs toutes les nuits.

TROISIÈME ÉTUDIANT.

Et puis, je n'aime guère ton Astolphe. Il a beau être gueux et débauché, il ne peut oublier qu'il est gentilhomme, et de temps en temps il lui prend, comme malgré lui, des airs de seigneurie qui me donnent envie de le souffletter.

DEUXIÈME ÉTUDIANT.

Et ces deux cuistres qui boivent là tristement dans un coin me font l'effet de barons allemands mal déguisés.

PREMIER ÉTUDIANT.

Décidément, le cabaret est mal composé ce soir. Partons.

(Ils payent l'hôte et sortent. Les spadassins suivent tous leurs mouvements. Gabriel est occupé à examiner Astolphe, qui s'est jeté sur un banc d'un air farouche, les coudes appuyés sur la table, sans demander à boire et sans regarder personne.)

MARC, bas à Gabriel.

C'est un beau jeune homme; mais quelle mauvaise tenue! Voyez, sa fraise est déchirée et son pourpoint couvert de taches.

GABRIEL.

C'est la faute de son valet de chambre! — Quel noble front! Ah! si j'avais ces traits mâles et ces larges mains!...

PREMIER SPADASSIN, regardant par la fenêtre.

Ils sont loin... Si ces deux benêts qui restent là sans vider leurs verres pouvaient partir aussi....

DEUXIÈME SPADASSIN.

Lui chercher querelle ici? L'hôte est poltron....

TROISIÈME SPADASSIN.

Raison de plus.

DEUXIÈME SPADASSIN.

Il criera.

QUATRIÈME SPADASSIN.

On le fera taire.

(Minuit sonne.)

(Astolphe frappe du poing sur la table. Les spadassins l'observent alternativement avec Gabriel, qui ne regarde qu'Astolphe.)

MARC, bas à Gabriel.

Il y a là des gens de mauvaise mine qui vous regardent beaucoup.

GABRIEL.

C'est la gaucherie avec laquelle tu tiens ton verre qui les divertit.

MARC, buvant.

Ce vin est détestable, et je crains qu'il ne me porte à la tête.

(Long silence.)

PREMIER SPADASSIN.

Le vieux s'endort.

DEUXIÈME SPADASSIN.

Il n'est pas ivre.

TROISIÈME SPADASSIN.

Mais il a une bonne dose d'hivers dans le ventre. Va voir un peu si Mezzani n'est pas par là dans la rue; c'est son heure. Ce jeune gars qui ouvre là-bas de si grands yeux a un surtout de velours noir qui n'annonce pas des poches percées.

(Le deuxième spadassin va à la porte.)

L'HOTE, à Astolphe.

Eh bien! seigneur Astolphe, quel vin aurai-je l'honneur de vous servir?

ASTOLPHE.

Va-t'en à tous les diables!

TROISIÈME SPADASSIN, à l'hôte à demi-voix, sans qu'Astolphe le remarque.

Ce seigneur vous a demandé trois fois du malvoisie.

L'HOTE.

En vérité?

(Il sort en courant. Le premier spadassin fait un signe au troisième, qui met un banc en travers de la porte comme par hasard. Le deuxième rentre avec un cinquième compagnon.)

LE PREMIER SPADASSIN.

Mezzani?

MEZZANI, bas.

C'est entendu. D'une pierre deux coups... Le moment est bon. La ronde vient de passer. J'entame la querelle. (*Haut.*) Quel est donc le mal appris qui se permet de bâiller de la sorte?

ASTOLPHE.

Il n'y a de mal appris ici que vous, mon maître.

(Il recommence à bâiller, en étendant les bras avec affectation.)

MEZZANI.

Seigneur mal peigné, prenez garde à vos manières.

ASTOLPHE, s'étendant comme pour dormir.

Tais-toi, bravache, j'ai sommeil.

PREMIER SPADASSIN, lui lançant son verre.

Astolphe, à ta santé!

ASTOLPHE.

A la bonne heure; il me manquait d'avoir cassé quelque cruche ou battu quelque chien aujourd'hui.

(Il s'élance au milieu d'eux en poussant sa table au-devant de lui avec rapidité. Il renverse la table des spadassins, leurs bouteilles et leurs flambeaux. Le combat s'engage.

MEZZANI, tenant Astolphe à la gorge.

Eh! vous autres, lourdauds, tombez donc sur l'enfant.

PREMIER SPADASSIN, courant sur Gabriel.

Il tremble.

(Marc se jette au-devant; il est renversé. Gabriel tue le spadassin d'un coup de pistolet à bout portant. Un autre s'élance vers lui. Marc se relève. Ils se battent. Gabriel est pâle et silencieux, mais il se bat avec sang-froid.)

ASTOLPHE, qui s'est dégagé des mains de Mezzani, se rapproche de Gabriel en continuant à se battre.

Bien, mon jeune lion! courage, mon beau jeune homme!...

(Il traverse Mezzani de son épée.)

MEZZANI, tombant.

A moi! camarades; je suis mort....

L'HOTE, crie en dehors.

Au secours! au meurtre! on s'égorge daus ma maison!

(Le combat continue.)

DEUXIÈME SPADASSIN.

Mezzani mort.... Sanche mourant.... trois contre trois.... Bonsoir!

(Il s'enfuit; les deux autres veulent en faire autant. Astolphe se met en travers de la porte.

ASTOLPHE.

Non pas, non pas. Mort aux mauvaises bêtes! A toi, don Gibet, à toi, coupe-bourse!...

(Il en accule deux dans un coin, blesse l'un, qui demande grâce. Marc poursuit l'autre, qui cherche à fuir. Gabriel désarme le troisième, et lui met le poignard sur la gorge.)

LE SPADASSIN, à Gabriel.

Grâce! mon jeune maître, grâce! Vois, la fenêtre est ouverte, je puis me sauver.... ne me perds pas! C'était mon premier crime, ce sera le dernier... Ne me fais pas douter de la miséricorde de Dieu!... Laisse-moi!... pitié!

GABRIEL.

Misérable! que Dieu t'entende et te punisse doublement si tu blasphèmes!... Va!

LE SPADASSIN, montant sur la fenêtre.

Je m'appelle Giglio.... Je te dois la vie!...

(Il s'élance et disparait. La garde entre et s'empare des deux autres, qui essayaient de fuir.)

ASTOLPHE.

Bon ! à votre affaire, messieurs les sbires ! Vous arrivez selon l'habitude, quand on n'a plus besoin de vous ! Enlevez-nous ces deux cadavres ; et vous, monsieur l'hôte, faites relever les tables. (*A Gabriel, qui se lave les mains avec empressement.*) Voilà de la coquetterie; ces souillures étaient glorieuses, mon jeune brave !

GABRIEL, très-pâle et près de défaillir.

J'ai horreur du sang.

ASTOLPHE.

Vrai Dieu ! il n'y paraît guère quand vous vous battez ! Laissez-moi serrer cette petite main blanche qui combat comme celle d'Achille.

GABRIEL, s'essuyant les mains avec un mouchoir de soie richement brodé.

De grand cœur, seigneur Astolphe, le plus téméraire des hommes !

(Il lui serre la main.)

MARC, à Gabriel.

Monseigneur, n'êtes-vous pas blessé?

ASTOLPHE.

Monseigneur? En effet ! vous avez tout l'air d'un prince. Eh bien ! puisque vous connaissez mon nom, vous savez que je suis de bonne maison, et que vous pouvez, sans déroger, me compter parmi vos amis. (*Se retournant vers les sbires, qui ont interrogé l'hôte et qui s'approchent pour le saisir.*) Eh bien ! à qui en avez-vous, maintenant, chers oiseaux de nuit?

LE CHEF DES SBIRES.

Seigneur Astolphe, vous allez attendre en prison que la justice ait éclairci cette affaire. (*A Gabriel.*) Monsieur, veuillez aussi nous suivre.

ASTOLPHE, riant.

Comment ! éclairci ? Il me semble qu'elle est assez claire comme cela. Des assassins tombent sur nous; ils étaient cinq contre trois, et parce qu'ils comptaient sur la faiblesse d'un vieillard et d'un enfant... Mais ce sont de braves compagnons.... Ce jeune homme.... Tiens, sbire, tu devrais te prosterner. En attendant, voilà pour boire.... Laisse-nous tranquilles.... (*Il fouille dans sa poche.*) Ah ! j'oubliais que j'ai perdu ce soir mon dernier écu..... Mais demain..... si je te retrouve dans quelque coupe-gorge comme celui-ci, je te payerai double aubaine... entends-tu? Monsieur est un prince... le prince de... neveu du cardinal de..... (*A l'oreille du sbire.*) Le bâtard du dernier pape..... (*A Gabriel.*) Glissez-leur trois écus, et dites-leur votre nom.

GABRIEL, leur jetant sa bourse.

Le prince Gabriel de Bramante.

ASTOLPHE.

Bramante! mon cousin germain. Par Bacchus et par le diable! il n'y a pas de bâtard dans notre famille...

LE CHEF DES SBIRES, recevant la bourse de Gabriel et regardant l'hôte avec hésitation.

En indemnisant l'hôte pour les meubles brisés et le vin répandu..... cela peut s'arranger... Quand les assassins seront en jugement, vos seigneuries comparaîtront,

ASTOLPHE.

A tous les diables! c'est assez d'avoir la peine de les larder.... Je ne veux plus entendre parler d'eux. (*Bas à Gabriel.*) Quelque chose à l'hôte, et ce sera fini.

GABRIEL, tirant une autre bourse.

Faut-il donc acheter la police et les témoins, comme si nous étions des malfaiteurs?

ASTOLPHE.

Oui, c'est assez l'usage dans ce pays-ci.

L'HOTE, refusant l'argent de Gabriel.

Non, monseigneur, je suis bien tranquille sur le dommage que ma maison a souffert. Je sais que votre altesse me le payera généreusement, et je ne suis pas pressé. Mais il faut que justice se fasse. Je veux que ce tapageur d'Astolphe soit arrêté et demeure en prison jusqu'à ce qu'il m'ait payé la dépense qu'il fait chez moi depuis six mois. D'ailleurs, je suis las du bruit et des rixes qu'il apporte ici tous les soirs avec ses méchants compagnons. Il a réussi à déconsidérer ma maison... C'est lui qui entame toujours les querelles, et je suis sûr que la scène de ce soir a été provoquée par lui.....

UN DES SPADASSINS, garrotté.

Oui, oui; nous étions là bien tranquilles...

ASTOLPHE, d'une voix tonnante.

Voulez-vous bien rentrer sous terre, abominable vermine! (*A l'hôte.*) Ah! ah! déconsidérer la maison de monsieur! (*Riant aux éclats*) Entacher la réputation du coupe-gorge de monsieur! Un repaire d'assassins... une caverne de bandits...

L'HOTE.

Et qu'y veniez-vous faire, monsieur, dans cette caverne de bandits?

ASTOLPHE.

Ce que la police ne fait pas, purger la terre de quelques coupe-jarrets.

LE CHEF DES SBIRES.

Seigneur Astolphe, la police fait son devoir.

ASTOLPHE.

Bien dit, mon maître : à preuve que sans notre courage et nos armes nous étions assassinés là tout à l'heure.

L'HOTE.

C'est ce qu'il faut savoir. C'est à la justice d'en connaître. Messieurs, faites votre devoir, ou je porte plainte.

LE CHEF DES SBIRES, d'un air digne.

La police sait ce qu'elle a à faire. Seigneur Astolphe, marchez avec nous.

L'HOTE.

Je n'ai rien à dire contre ces nobles seigneurs...

(Montrant Gabriel et Marc.)

GABRIEL, aux sbires.

Messieurs, je vous suis. Si votre devoir est d'arrêter le seigneur Astolphe, mon devoir est de me remettre également entre les mains de la justice. Je suis complice de sa faute, si c'est une faute que de défendre sa vie contre des brigands. Un des cadavres qui gisaient ici tout à l'heure a péri de ma main.

ASTOLPHE.

Brave cousin !

L'HOTE.

Vous, son cousin? fi donc ! Voyez l'insolence! un misérable qui ne paye pas ses dettes!

GABRIEL.

Taisez-vous, monsieur, les dettes de mon cousin seront payées. Mon intendant passera chez vous demain matin.

L'HOTE, s'inclinant.

Il suffit, monseigneur.

ASTOLPHE.

Vous avez tort, cousin, cette dette-ci devrait être payée en coups de bâton. J'en ai bien d'autres auxquelles vous eussiez dû donner la préférence.

GABRIEL.

Toutes seront payées.

ASTOLPHE.

Je crois rêver... Est-ce que j'aurais fait mes prières ce matin? ou ma bonne femme de mère aurait-elle payé une messe à mon intention?

LE CHEF DES SBIRES.

En ce cas, les affaires peuvent s'arranger...

GABRIEL.

Non, monsieur, la justice ne doit pas transiger; conduisez-nous en prison... Gardez l'argent, et traitez-nous bien.

LE CHEF DES SBIRES.

Passez, monseigneur.

MARC, à Gabriel.

Y songez-vous? en prison, vous, monseigneur?

GABRIEL.

Oui, je veux connaître un peu de tout.

MARC.

Bonté divine! que dira monseigneur votre grand-père?

GABRIEL.

Il dira que je me conduis comme un homme.

SCÈNE II.

En prison.

GABRIEL, ASTOLPHE, LE CHEF DES SBIRES, MARC.

(Astolphe dort étendu sur un grabat. Marc est assoupi sur un banc au fond. Gabriel se promène à pas lents, et chaque fois qu'il passe devant Astolphe, il ralentit encore sa marche et le regarde.)

GABRIEL.

Il dort comme s'il n'avait jamais connu d'autre domicile! Il n'éprouve pas, comme moi, une horrible répugnance pour ces murs souillés de blasphèmes, pour cette couche où des assassins et des parricides ont reposé leur tête maudite! — Sans doute, ce n'est pas la première nuit qu'il passe en prison! — Étrangement calme! et pourtant il a ôté la vie à son semblable, il y a une heure; — son semblable! un bandit? — Oui, son semblable. L'éducation et la fortune eussent peut-être fait de ce bandit un brave officier, un grand capitaine. Qui peut savoir cela? et qui s'en inquiète? — Celui-là seul à qui l'éducation et le caprice de l'orgueil ont créé une destinée si contraire au vœu de la nature : moi! — Moi aussi, je viens de tuer un homme... un homme qu'un caprice analogue eût pu, au sortir du berceau, ensevelir sous une robe et jeter à jamais dans la vie timide et calme du cloître! (*Regardant Astolphe.*) Il est étrange que l'instant qui nous a rapprochés pour la première fois ait fait de chacun de nous un meurtrier! Sombre présage! mais dont je suis le seul à me préoccuper, comme si, en effet, mon âme était d'une nature

différente... — Non, je n'accepterai pas cette idée d'infériorité! Les hommes seuls l'on créée, Dieu la réprouve. — Ayons le même stoïcisme que ceux-là, qui dorment après une scène de meurtre et de carnage.

(Il se jette sur un autre lit.)

ASTOLPHE, rêvant.

Ah! perfide Faustina! tu vas souper avec Alberto, parce qu'il m'a gagné mon argent!... je te... méprise... (*Il s'éveille et s'assied sur son lit.*) Voilà un sot rêve! et un réveil plus sot encore! la prison! Eh! compagnons?..... Point de réponse; il paraît que tout le monde dort. Bonne nuit!

(Il se recouche et se rendort.)

GABRIEL, se soulevant, le regarde.

Faustina! Sans doute c'est le nom de sa maîtresse. Il rêve à sa maîtresse; et moi, je ne puis songer qu'à cet homme dont les traits se sont hideusement contractés quand ma balle l'a frappé... Je ne l'ai pas vu mourir... il me semble qu'il râlait encore sourdement quand les sbires l'ont emporté... J'ai détourné les yeux... je n'aurais pas eu le courage de regarder une seconde fois cette bouche sanglante, cette tête fracassée!... Je n'aurais pas cru la mort si horrible. L'existence de ce bandit est-elle donc moins précieuse que la mienne? La mienne! n'est-elle pas à jamais misérable? N'est-elle pas criminelle aussi? — Mon Dieu! pardonnez-moi. — J'ai accordé la vie à l'autre... je n'aurais pas eu le courage de la lui ôter... — Et lui!... qui dort là si profondément, il n'eût pas fait grâce; il n'en voulait laisser échapper aucun! Était-ce courage? était-ce férocité?

ASTOLPHE, rêvant.

A moi! à l'aide! on m'assassine... (*Il s'agite sur son lit.*) Infâmes! six contre un!... Je perds tout mon sang!... Dieu! Dieu!...

(Il s'éveille en poussant des cris. Marc s'éveille en sursaut et court au hasard; Astolphe se lève égaré et le prend à la gorge. Tous deux crient et luttent ensemble. Gabriel se jette au milieu d'eux.)

GABRIEL.

Arrêtez, Astolphe! revenez à vous : c'est un rêve!... Vous maltraitez mon vieux serviteur.

(Il le secoue et l'éveille.)

ASTOLPHE, va tomber sur son lit et s'essuie le front.

C'est un affreux cauchemar en effet! Oui, je vous reconnais bien maintenant! Je suis couvert d'une sueur glacée. J'ai bu ce soir du vin détestable. — Ne faites pas attention à moi.

(Il s'étend pour dormir. Gabriel jette son manteau sur Astolphe et va se rasseoir sur son lit.)

GABRIEL.

Ah! ils rêvent donc aussi, les autres?... Ils connaissent donc le trouble, l'égarement, la crainte... du moins en songe! Ce lourd sommeil n'est que le fait d'une organisation plus grossière... ou plus robuste; ce n'est pas le résultat d'une âme plus ferme, d'une imagination plus calme. — Je ne sais pourquoi cet orage qui a passé sur lui, m'a rendu une sorte de sérénité; il me semble qu'à présent je pourrai dormir... Mon Dieu, je n'ai pas d'autre ami que vous!... Depuis le jour fatal où ce secret funeste m'a été dévoilé, je ne me suis jamais endormi sans remettre mon âme entre vos mains, et sans vous demander la justice et la vérité!... Vous me devez plus de secours et de protection qu'à tout autre, car je suis une étrange victime!...

(Il s'endort.)

ASTOLPHE, se relevant.

Impossible de dormir en paix, d'épouvantables images assiégent mon cerveau. Il vaudra mieux me tenir éveillé, ou boire une bouteille de ce vin que le charitable sbire, ému jusqu'aux larmes par la jeunesse et par les écus de mon petit cousin, a glissée par-là... (*Il cherche sous les bancs, et se trouve près du lit de Gabriel.*) Cet enfant dort du sommeil des anges! Ma foi! c'est bien, à son âge, de dormir après une petite aventure comme celle de ce soir. Il a, pardieu! tué son homme plus lestement que moi! et avec un petit air tranquille... C'est le sang du vieux Jules qui coule dans ces fines veines bleues, sous cette peau si blanche!... Un beau garçon, vraiment! élevé, comme une demoiselle, au fond d'un vieux château, par un vieux pédant hérissé de grec et de latin; du moins c'est ce qu'on m'a dit... Il paraît que cette éducation-là en vaut bien une autre. — Ah çà! vais-je m'attendrir comme le cabaretier et comme le sbire, parce qu'il a promis de payer mes dettes? Oh, non pas! je garderai mon franc parler avec lui. Pourtant, je sens que je l'aime, ce garçon-là; j'aime la bravoure dans une organisation délicate. Beau mérite, à moi, d'être intrépide, avec des muscles de paysan! Il est capable de ne boire que de l'eau, lui! — Si je le croyais, j'en boirais aussi, ne serait-ce que pour avoir ce sommeil angélique! mais, comme il n'y en a pas ici... (*Il prend la bouteille et la quitte.*) Eh bien! qu'ai-je donc à le regarder ainsi, comme malgré moi? Avec ses quinze ou seize ans, et son menton lisse comme celui d'une femme, il me fait illusion... je voudrais avoir une maîtresse qui lui ressemblât. Mais une femme n'aura jamais ce genre de beauté, cette candeur mêlée à la force, ou du moins au sentiment de la force... Cette joue rosée est celle d'une femme, mais ce front large et pur est celui d'un homme. (*Il remplit*

son verre et s'assied, en se retournant à chaque instant pour regarder Gabriel. Il boit.) La Faustina est une jolie fille... mais il y a toujours dans cette créature, malgré ses minauderies, une impudence indélébile..... son rire surtout me crispe les nerfs. Un rire de courtisane! — J'ai rêvé qu'elle soupait avec Alberto; elle en est, mille tonnerres, bien capable! (*Regardant Gabriel.*) Si je l'avais vue une seule fois dormir ainsi, j'en serais véritablement amoureux. — Mais elle est laide quand elle dort! on dirait qu'il y a dans son âme quelque chose de vil ou de farouche qui disparaît à son gré quand elle parle ou quand elle chante, mais qui se montre quand sa volonté est enchaînée par le sommeil... — Pouah! ce vin est couleur de sang... il me rappelle mon cauchemar... Décidément je me dégoûte du vin, je me dégoûte des femmes, je me dégoûte du jeu... Il est vrai que je n'ai plus soif, que ma poche est vide, et que je suis en prison. — Mais je m'ennuie profondément de la vie que je mène; et puis, ma mère l'a dit, Dieu fera un miracle et je deviendrai un saint. — Oh! qu'est-ce que je vois? c'est très-édifiant! mon petit cousin porte un reliquaire; si je pouvais écarter tout doucement le col de sa chemise, couper le ruban et voler l'amulette, pour la lui faire chercher à son réveil...

(Il s'approche doucement du lit de Gabriel et avance la main. Gabriel s'éveille brusquement et tire son poignard de son sein.)

GABRIEL.

Que me voulez-vous? Ne me touchez pas, monsieur, où vous êtes mort!

ASTOLPHE.

Malpeste! que vous avez le réveil farouche, mon beau cousin! vous avez failli me percer la main.

GABRIEL, sèchement et sautant à bas de son lit.

Mais aussi, que me vouliez-vous? Quelle fantaisie vous prend de m'éveiller en sursaut? C'est une fort sotte plaisanterie.

ASTOLPHE.

Oh! oh! cousin! ne nous fâchons pas. Il est possible que je sois un sot plaisant, mais je n'aime pas beaucoup à me l'entendre dire. — Croyez-moi, ne nous brouillons pas avant de nous connaître; si vous voulez que je vous le dise, la relique que vous avez au cou me divertissait... J'ai eu tort, peut-être; mais ne me demandez pas d'excuses, je ne vous en ferai pas.

GABRIEL.

Si ce quolifichet vous fait envie, je suis prêt à vous le donner. Mon

père en mourant me le mit au cou, et longtemps il m'a été précieux; mais depuis quelque temps, je n'y tiens plus guère. Le voulez-vous?

ASTOLPHE.

Non! Que voulez-vous que j'en fasse : mais savez-vous que ce n'est pas bien, ce que vous dites là? La mémoire d'un père devrait vous être sacrée.

GABRIEL.

C'est possible! mais une idée!... Chacun a les siennes!

ASTOLPHE.

Eh bien! moi, qui ne suis qu'un mauvais sujet, je ne voudrais pas parler ainsi. J'étais bien jeune aussi quand je perdis mon père, mais tout ce qui me vient de lui m'est précieux.

GABRIEL.

Je le crois bien!

ASTOLPHE.

Je vois que vous ne songez ni à ce que vous me dites, ni à ce que je vous réponds. Vous êtes préoccupé? à votre aise! — fatigué peut-être? Buvez un gobelet de vin. Il n'est pas trop mauvais pour du vin de prison.

GABRIEL.

Je ne bois jamais de vin.

ASTOLPHE.

J'en étais sûr! à ce régime-là votre barbe ne poussera jamais, mon cher enfant.

GABRIEL.

C'est fort possible; la barbe ne fait pas l'homme.

ASTOLPHE.

Elle y contribue du moins beaucoup; cependant vous êtes en droit de parler comme vous faites. Vous avez le menton comme le creux de la main, et vous êtes, je crois, plus brave que moi.

GABRIEL.

Vous croyez?

ASTOLPHE.

Drôle de garçon! c'est égal; un peu de barbe vous ira bien. Vous verrez que les femmes vous regarderont d'un autre œil.

GABRIEL, haussant les épaules.

Les femmes?

ASTOLPHE.

Oui. Est-ce que vous n'aimez pas non plus les femmes?

GABRIEL.

Je ne peux pas les souffrir.

ASTOLPHE, riant.

Ah! ah! qu'il est original! alors qu'est-ce que vous aimez? le grec, la rhétorique, la géométrie, quoi?

GABRIEL.

Rien de tout cela. J'aime mon cheval, le grand air, la musique, la poésie, la solitude, la liberté avant tout.

ASTOLPHE.

Mais! c'est très-joli tout cela; cependant je vous aurais cru tant soit peu philosophe.

GABRIEL.

Je le suis un peu.

ASTOLPHE.

Mais j'espère que vous n'êtes pas égoïste?

GABRIEL.

Je n'en sais rien.

ASTOLPHE.

Quoi! n'aimez-vous personne? N'avez-vous pas un seul ami?

GABRIEL.

Pas encore; mais je désire vous avoir pour ami.

ASTOLPHE.

Moi! c'est très-obligeant de votre part, mais savez-vous si j'en suis digne?

GABRIEL.

Je désire que vous le soyez. Il me semble que vous ne pourrez pas être autrement, d'après ce que je me propose d'être pour vous.

ASTOLPHE.

Oh! doucement, doucement, mon cousin! Vous avez parlé de payer mes dettes; j'ai répondu : Faites, si cela vous amuse; mais maintenant, je vous dis : — Pas d'airs de protection, s'il vous plaît, et surtout pas de sermons. Je ne tiens pas énormément à payer mes dettes; et si vous les payez, je ne promets nullement de n'en pas faire d'autres. Cela regarde mes créanciers. Je sais bien que pour l'honneur de ma famille, il vaudrait mieux que je fusse un garçon rangé, que je ne hantasse point les tavernes et les mauvais lieux, ou du moins que je me livrasse à mes vices en secret...

GABRIEL.

Ainsi vous croyez que c'est pour l'honneur de la famille que je m'offre à vous rendre service?

ASTOLPHE.

Cela peut être ; on fait beaucoup de choses dans notre famille par amour-propre.

GABRIEL.

Et encore plus par rancune.

ASTOLPHE.

Comment cela?

GABRIEL.

Oui ; — on se hait dans notre famille, — et c'est fort triste !

ASTOLPHE.

Moi, je ne hais personne, je vous le déclare. Le ciel vous a fait riche et raisonnable ; il m'a fait pauvre et prodigue ; il s'est montré trop partial peut-être. Il eût mieux fait de donner au sang des Octave un peu de l'économie et de la prudence des Jules, au sang des Jules un peu de l'insouciance et de la gaieté des Octave. Mais enfin, si vous êtes, comme vous le paraissez, mélancolique et orgueilleux, j'aime encore mieux mon enjouement et ma bonhomie que votre ennui et vos richesses. Vous voyez que je n'ai pas sujet de vous haïr, car je n'ai pas sujet de vous envier.

GABRIEL.

Écoutez, Astolphe, vous vous trompez sur mon compte. Je suis mélancolique par nature, il est vrai, mais je ne suis point orgueilleux. Si j'avais eu des dispositions à l'être, l'exemple de mes parents m'en aurait guéri. Je vous ai semblé un peu philosophe ; je le suis assez pour haïr et renier cette chimère qui met l'isolement, la haine et le malheur à la place de l'union, des sympathies et du bonheur domestique.

ASTOLPHE.

Cest bien parler. A ce compte, j'accepte votre amitié. Mais ne vous ferez-vous pas un mauvais parti avec le vieux prince, mon grand-oncle, si vous me fréquentez?

GABRIEL.

Très-certainement, cela arrivera.

ASTOLPHE.

En ce cas, restons-en là, croyez-moi. Je vous remercie de vos bonnes intentions : comptez que vous aurez en moi un parent plein d'estime, toujours disposé à vous rendre service, et désireux d'en trouver l'occasion ; mais ne troublez pas votre vie par une amitié romanesque où tout le profit et la joie seraient de mon côté, où toutes les luttes et tous les chagrins retomberaient sur vous. Je ne le veux pas.

GABRIEL.

Et moi! je le veux, Astolphe; écoutez-moi. Il y a huit jours, j'étais encore un enfant; élevé au fond d'un vieux manoir avec un gouverneur, une bibliothèque, des faucons et des chiens, je ne savais rien de l'histoire de notre famille et des haines qui ont divisé nos pères; j'ignorais jusqu'à votre nom, jusqu'à votre existence; on m'avait élevé ainsi, pour m'empêcher, je suppose, d'avoir une idée ou un sentiment à moi, et l'on crut m'inoculer tout à coup la haine et l'orgueil héréditaire, en m'apprenant, dans une grave conférence, que j'étais, moi enfant, le chef, l'espoir, le soutien d'une illustre famille, dont vous étiez, vous, l'ennemi, le fardeau, la honte.

ASTOLPHE.

Il a dit cela, le vieux Jules? O lâche insolence de la richesse!

GABRIEL.

Laissez en paix ce vieillard; il est assez puni par la tristesse, la crainte et l'ennui qui rongent ses derniers jours. Quand on m'eut appris toutes ces choses, quand on m'eut bien dit que, par droit de naissance, je devais éternellement avoir mon pied sur votre tête, me réjouir de votre abaissement et me glorifier de votre abjection, je fis seller mon cheval, j'ordonnai à mon vieux serviteur de me suivre, et, prenant avec moi les sommes que mon grand-père avait destinées à mes voyages dans les diverses cours où il voulait m'envoyer apprendre le métier d'ambitieux, je suis venu vous trouver afin de dépenser cet argent avec vous en voyages d'instruction ou en plaisirs de jeune homme, comme vous l'entendrez. Je me suis dit que ma franchise vous convaincrait et lèverait tout vain scrupule de votre part; que vous comprendriez le besoin que j'éprouve d'aimer et d'être aimé; que vous partageriez avec moi en frère; qu'enfin, vous ne me forceriez pas à me jeter dans la vie des orgueilleux, en vous montrant orgueilleux vous-même et en repoussant un cœur sincère qui vous cherche et vous implore.

ASTOLPHE, l'embrassant avec effusion.

Ma foi! tu es un noble enfant; il y a plus de fermeté, de sagesse et de droiture dans ta jeune tête, qu'il n'y en a jamais eu dans toute notre famille. Eh bien! je le veux; nous serons frères et nous nous moquerons des vieilles querelles de nos pères. Nous courrons le monde ensemble; nous nous ferons de mutuelles concessions, afin d'être toujours d'accord; je me ferai un peu moins fou, tu te feras un peu moins sage. Ton grand-père ne peut pas te déshériter, tu le laisseras gronder et nous nous chérirons à sa barbe; toute la vengeance que je veux tirer de sa haine, c'est de t'aimer de toute mon âme.

GABRIEL, lui serrant la main.

Merci, Astolphe; vous m'ôtez un grands poids de la poitrine.

ASTOLPHE.

C'est donc pour me rencontrer que tu avais été ce soir à la taverne?

GABRIEL.

On m'avait dit que vous étiez là tous les soirs.

ASTOLPHE.

Cher Gabriel! et tu as failli être assassiné dans ce tripot! et je l'eusse été, moi, peut-être sans ton secours! ah! je ne t'exposerai jamais plus à ces ignobles périls; je sens que pour toi j'aurai la prudence que je n'avais pas pour moi-même. Ma vie me semblera plus précieuse unie à la tienne.

GABRIEL, s'approchant de la grille de la fenêtre.

Tiens! le jour est levé : regarde, Astolphe, comme le soleil rougit les flots en sortant de leur sein. Puisse notre amitié être aussi pure, aussi belle que le jour dont cette aurore est le brillant présage!

(Le geôlier et le chef des sbires entrent.)

LE CHEF DES SBIRES.

Messeigneurs, en apprenant vos noms, le chef de la police a ordonné que vous fussiez mis en liberté sur-le-champ.

ASTOLPHE.

Tant mieux, la liberté est toujours agréable; elle est comme le bon vin, on n'attend pas pour en boire que la soif soit venue.

GABRIEL.

Allons! vieux Marc, éveille-toi. Notre captivité est déjà terminée.

MARC, bas à Gabriel.

Eh quoi! mon cher maître, vous allez sortir bras dessus bras dessous avec le seigneur Astolphe?... Que dira son altesse si on vient à lui redire....

GABRIEL.

Son altesse aura bien d'autres sujets de s'étonner. Je le lui ai promis; je me comporterai en homme!

SECONDE PARTIE.

Dans la maison d'Astolphe.

SCÈNE PREMIÈRE.

ASTOLPHE, LA FAUSTINA.

(Astolphe, en costume de fantaisie très-riche, achève sa toilette devant un grand miroir. La Faustina très-parée entre sur la pointe du pied et le regarde. Astolphe essaye plusieurs coiffures tour à tour avec beaucoup d'attention.)

FAUSTINA, à part.

Jamais femme mit-elle autant de soin à sa toilette, et de plaisir à se contempler? Le fat!

ASTOLPHE, qui voit Faustina dans la glace. A part.

Bon! je te vois fort bien, fléau de ma bourse, ennemi de mon salut! Ah! tu reviens me trouver! Je vais te faire un peu damner à mon tour.

(Il jette sa toque avec une affectation d'impatience et arrange sa chevelure minutieusement.)

FAUSTINA, s'assied et le regarde. Toujours à part.

Courage, admire-toi, beau damoiseau! Et qu'on dise que les femmes sont coquettes! Il ne daignera pas se retourner!

ASTOLPHE, à part.

Je gage qu'on s'impatiente. Oh! je n'aurai pas fini de sitôt!

(Il recommence à essayer ses toques.)

FAUSTINA, à part.

Encore!... Le fait est qu'il est beau, bien plus beau qu'Antonio; et on dira ce qu'on voudra, rien ne fait tant d'honneur que d'être au bras d'un beau cavalier. Cela vous pare mieux que tous les joyaux du monde. Quel dommage que tous ces Alcibiades soient si vite ruinés! En voilà un qui n'a plus le moyen de donner une agrafe de ceinture, ou un nœud d'épaule à une femme!

ASTOLPHE, feignant de se parler à lui-même.

Peut-on poser ainsi une plume sur une barrette? Ces gens-là s'imaginent toujours coiffer des étudiants de Pavie!

(Il arrache la plume et la jette par terre. Faustina la ramasse.)

FAUSTINA, à part.

Une plume magnifique, et le costumier la lui fera payer. Mais où prend-il assez d'argent pour louer de si riches habits? (*Regardant autour d'elle.*) Eh mais! je n'y avais pas fait attention! Comme cet

appartement est changé! Quel luxe! C'est un palais aujourd'hui! Des glaces! des tableaux! (*Regardant le sofa où elle est assise.*) Un meuble de velours tout neuf, avec des crépines d'or fin! Aurait-il fait un héritage? Ah! mon Dieu, et moi qui depuis huit jours... Faut-il que je sois aveugle! Un si beau garçon!..

(Elle tire de sa poche un petit miroir et arrange sa coiffure.)

ASTOLPHE, à part.

Oh! c'est bien inutile! Je suis dans le chemin de la vertu.

FAUSTINA, se levant et allant à lui.

A votre aise, infidèle! Quand donc le beau Narcisse daignera-t-il détourner la tête de son miroir?

ASTOLPHE, sans se retourner.

Ah! c'est toi, petite?

FAUSTINA.

Quittez ce ton protecteur et regardez-moi.

ASTOLPHE, sans se retourner.

Que me veux-tu? Je suis pressé.

FAUSTINA, le tirant par le bras.

Mais, vraiment, vous ne reconnaissez pas ma voix, Astolphe? Votre miroir vous absorbe!

ASTOLPHE, se retourne lentement et la regarde d'un air indifférent.

Eh bien! qu'y a-t-il? Je vous regarde. Vous n'êtes pas mal mise. Où passez-vous la nuit?

FAUSTINA, à part.

Du dépit? La jalousie le rendra moins fier. Payons d'assurance. (*Haut.*) Je soupe chez Ludovic.

ASTOLPHE.

J'en suis bien aise, c'est là aussi que je vais tout à l'heure.

FAUSTINA.

Je ne m'étonne plus de ce riche déguisement. Ce sera une fête magnifique. Les plus belles filles de la ville y sont conviées; chaque cavalier amène sa maîtresse. Et tu vois que mon costume n'est pas de mauvais goût.

ASTOLPHE.

Un peu mesquin! C'est du goût d'Antonio? Ah! je ne reconnais pas là sa libéralité accoutumée. Il paraît, ma pauvre Faustina, qu'il commence à se dégoûter de toi?

FAUSTINA.

C'est moi plutôt qui commence à me dégoûter de lui.

ASTOLPHE, essayant des gants

Pauvre garçon!

FAUSTINA.

Vous le plaignez?

ASTOLPHE.

Beaucoup, il est en veine de malheur. Son oncle est mort la semaine passée, et ce matin à la chasse, le sanglier a éventré le meilleur de ses chiens.

FAUSTINA.

C'est juste comme moi : ma caméristе a cassé ce matin mon magot de porcelaine du Japon, mon perroquet s'est empoisonné avant-hier, et je ne t'ai pas vu de la semaine.

ASTOLPHE, feignant d'avoir mal entendu.

Qu'est-ce que tu dis de Célimène? J'ai dîné chez elle hier. Et toi, où dînes-tu demain?

FAUSTINA.

Avec toi.

ASTOLPHE.

Tu crois?

FAUSTINA.

C'est une fantaisie que j'ai.

ASTOLPHE.

Moi, j'en ai une autre.

FAUSTINA.

Laquelle?

ASTOLPHE.

C'est de m'en aller à la campagne avec une créature charmante dont j'ai fait la conquête ces jours-ci.

FAUSTINA.

Ah! ah! Eufémia sans doute?

ASTOLPHE.

Fi donc!

FAUSTINA.

Célimène?

ASTOLPHE.

Ah bah!

FAUSTINA.

Franscesca?

ASTOLPHE.

Grand merci!

FAUSTINA.

Mais qui donc? Je ne la connais pas?

ALTOLPHE.

Personne ne la connaît encore ici. C'est une ingénue qui arrive de son village. Belle comme les amours, timide comme une biche, sage et fidèle comme...

FAUSTINA.

Comme toi?

ASTOLPHE.

Oui, comme moi, et c'est beaucoup dire, car je suis à elle pour la vie.

FAUSTINA.

Je t'en félicite... Et nous la verrons ce soir, j'espère?

ASTOLPHE.

Je ne crois pas... Peut-être cependant. (*A part.*) Oh! la bonne idée. (*Haut.*) Oui, j'ai envie de la mener chez Ludovic. Ce brave artiste me saura gré de lui montrer ce chef-d'œuvre de la nature, et il voudra faire tout de suite sa statue... Mais je n'y consentirai pas; je suis jaloux de mon trésor.

FAUSTINA.

Prends garde que celui-là ne s'en aille comme ton argent s'est en allé. — En ce cas, adieu; je venais te proposer d'être mon cavalier pour ce soir. C'est un mauvais tour que je voulais jouer à Antonio. Mais puisque tu as une dame, je vais trouver Menrique qui fait des folies pour moi.

ASTOLPHE, un peu ému.

Menrique? (*Se remettant aussitôt.*) Tu ne saurais mieux faire. A revoir, donc!

FAUSTINA, à part, en sortant.

Bah! il est plus ruiné que jamais. Il aura engagé le dernier morceau de son patrimoine pour sa nouvelle passion. Dans huit jours, le seigneur sera en prison et la fille dans la rue.

(Elle sort.)

SCÈNE II.

ASTOLPHE, *seul.*

Avec Menrique! à qui j'ai eu la sottise d'avouer que j'avais pris cette fille presqu'au sérieux... Je n'aurais qu'un mot à dire pour la

retenir... (*Il va vers la porte, et revient.*) Oh! non, pas de lâcheté, Gabriel me mépriserait, et il aurait raison. Bon Gabriel! le charmant caractère! l'aimable compagnon! comme il cède à tous mes caprices, lui qui n'en a aucun, lui si sage, si pur! Il me voit sans humeur et sans pédanterie continuer cette folle vie. Il ne me fait jamais de reproche, et je n'ai qu'à manifester une fantaisie pour qu'aussitôt il aille au-devant de mes désirs en me procurant argent, équipage, maîtresses, luxe de toute espèce. Je voudrais du moins qu'il prît sa part de mes plaisirs; mais je crains bien que tout cela ne l'amuse pas, et que le rare enjouement qu'il me montre ne soit l'héroïsme de l'amitié. Oh! si j'en étais sûr, je me corrigerais sur l'heure; j'achèterais des livres, je me plongerais dans les auteurs classiques; j'irais à confesse; je ne sais pas ce que je ne ferais pas pour lui!... Mais il est bien longtemps à sa toiletette. (*Il va frapper à la porte de l'appartement de Gabriel.*) Eh bien, ami! es-tu prêt? Pas encore? Laisse-moi entrer, je suis seul?—Non?—Allons! comme tu voudras. (*Il revient.*) Il s'enferme vraiment comme une demoiselle. Il veut que je le voie dans tout l'éclat de son costume. Je suis sûr qu'il sera charmant en fille; la Faustina ne l'a pas vu, elle y sera prise, et toutes en crèveront de jalousie. — Il a eu pourtant bien de la peine à se décider à cette folie. Cher Gabriel! c'est moi qui suis un enfant, et lui un homme, un sage, plein d'indulgence et de dévouement! (*Il se frotte les mains.*) Ah! je vais me divertir aux dépens de la Faustina! Mais quelle impudente créature! Antonio la semaine dernière, Menrique aujourd'hui! Comme les pas de la femme sont rapides dans la carrière du vice! Nous autres, nous savons, nous pouvons toujours nous arrêter; mais elles, rien ne les retient sur cette pente fatale, et quand nous croyons la leur faire remonter, nous ne faisons que hâter leur chute au fond de l'abîme. Mes compagnons ont raison, moi qui passe pour le plus mauvais sujet de la ville, je suis le moins roué de tous. — J'ai des instincts de sentimentalité, je rêve des amours romanesques, et quand je presse dans mes bras une vile créature, je voudrais m'imaginer que je l'aime. — Antonio a dû bien se moquer de moi avec cette misérable folle? — J'aurais dû la retenir ce soir, et m'en aller avec Gabriel déguisé et avec elle, en chantant le couplet *deux femmes valent mieux qu'une.* J'aurais donné du dépit à Antonio par Faustina, à Faustina par Gabriel... Allons! il est peut-être temps encore... Elle a menti, elle n'aurait pas osé aller trouver ainsi Menrique... Elle n'est pas si effrontée! — En attendant que Gabriel ait fini de se déguiser, je puis courir chez elle, c'est tout près d'ici. (*Il s'enveloppe de son manteau.*) Une femme peut-elle descendre assez bas pour n'être plus

pour nous qu'un objet dont notre vanité fait parade comme d'un meuble ou d'un habit !

(Il sort.)

SCÈNE III.

GABRIEL, *en habit de femme très-élégant, sort lentement de sa chambre.* PÉRINNE *le suit d'un air curieux et avide.*

GABRIEL.

C'est assez, dame Périnne, je n'ai plus besoin de vous. Voici pour la peine que vous avez prise.

(Il lui donne de l'argent.)

PÉRINNE.

Monseigneur, c'est trop de bonté. Votre seigneurie plaira à toutes les femmes, jeunes et vieilles, riches et pauvres ; car, outre que le ciel a tout fait pour elle, elle est d'une magnificence...

GABRIEL.

C'est bien, c'est bien, dame Périnne. Bonsoir.

PÉRINNE, mettant l'argent dans sa poche.

C'est vraiment trop ! votre altesse ne m'a pas permis de l'aider... je n'ai fait qu'attacher la ceinture et les bracelets. Si j'osais donner un dernier conseil à Votre Excellence, je lui dirais que son collier de dentelle monte trop haut ; elle a le cou blanc et rond comme celui d'une femme, les épaules feraient bon effet sous ce voile transparent.

(Elle veut arranger le fichu, Gabriel la repousse.)

GABRIEL.

Assez, vous dis-je ; il ne faut pas qu'un divertissement devienne une occupation si sérieuse. Je me trouve bien ainsi.

PÉRINNE.

Je le crois bien ! Je connais plus d'une grande dame qui voudrait avoir la fine ceinture et la peau d'albâtre de votre altesse !... (*Gabriel fait un mouvement d'impatience. Périnne fait de grandes révérences ridicules. A part, en se retirant.*) Je n'y comprends rien. Il est fait au tour ; mais quelle pudeur farouche ! Ce doit être un huguenot !

SCÈNE IV.

GABRIEL, *seul, s'approchant de la glace.*

Que je souffre sous ce vêtement ! Tout me gêne et m'étouffe. Ce corset est un supplice, et je me sens d'une gaucherie !... je n'ai pas encore osé

me regarder. L'œil curieux de cette vieille me glaçait de crainte!... Pourtant, sans elle, je n'aurais jamais su m'habiller. (*Il se place devant le miroir et jette un cri de surprise.*) Mon Dieu! est-ce moi? — Elle disait que je ferais une belle fille... Est-ce vrai? — (*Il se regarde longtemps en silence.*) Ces femmes-là donnent des louanges pour qu'on les paye... Astolphe ne me trouvera-t-il pas gauche et ridicule? — Ce costume est indécent... Ces manches sont trop courtes!... Ah! j'ai des gants!.... (*Il met ses gants et les tire au-dessus des coudes.*) Quelle étrange fantaisie que la sienne! elle lui paraît toute simple, à lui!... Et moi, insensé qui, malgré ma répugnance à prendre de tels vêtements, n'ai pu résister au désir imprudent de faire cette expérience!... Quel effet vais-je produire sur lui? Je dois être sans grâce!... (*Il essaye de faire quelques pas devant la glace.*) Il me semble que ce n'est pas si difficile pourtant. (*Il essaye de faire jouer son éventail et le brise.*) Oh! pour ceci, je n'y comprends rien! mais est-ce qu'une femme ne pourrait pas plaire sans ces minauderies?

(Il reste absorbé devant la glace.)

SCÈNE V.

GABRIEL, *devant la glace;* ASTOLPHE, *rentre doucement.*

ASTOLPHE, à part.

La malheureuse m'avait menti! elle ira avec Antonio! — Je ne voudrais pas que Gabriel sût que j'ai fait cette sottise! (*Après avoir fermé la porte avec précaution, il se retourne et aperçoit Gabriel qui lui tourne le dos.*) Que vois-je! quelle est cette belle fille?... Tiens! Gabriel!... je ne te reconnaissais pas, sur l'honneur! (*Gabriel, très-confus, rougit et perd contenance.*) Ah! mon Dieu! mais c'est un rêve! que tu es *belle!*... Gabriel, est-ce toi?... As-tu une sœur jumelle! ce n'est pas possible... mon enfant!... ma chère!...

GABRIEL, très-effrayé.

Qu'as-tu donc, Astolphe? tu me regardes d'une manière étrange.

ASTOLPHE.

Mais comment veux-tu que je ne sois pas troublé? Regarde-toi. Ne te prends-tu pas toi-même pour une fille?

GABRIEL, ému.

Cette Périnne m'a donc bien déguisé?

ASTOLPHE.

Périnne est une fée. D'un coup de baguette elle t'a métamorphosé

en femme. C'est un prodige, et si je t'avais vu ainsi la première fois, je ne me serais jamais douté de ton sexe... Tiens! je serais tombé amoureux à en perdre la tête!

GABRIEL, vivement.

En vérité, Astolphe?

ASTOLPHE.

Aussi vrai que je suis à jamais ton frère et ton ami, tu serais, à l'heure même, ma maîtresse et ma femme si..... Comme tu rougis, Gabriel! mais sais-tu que tu rougis comme une jeune fille? Tu n'as pas mis de fard, j'espère? (*Il lui touche les joues.*) Non!... Tu trembles?

GABRIEL.

J'ai froid ainsi, je ne suis pas habitué à ces étoffes légères.

ASTOLPHE.

Froid! tes mains sont brûlantes!... Tu n'es pas malade?... Que tu es enfant, mon petit Gabriel! ce déguisement te déconcerte. Si je ne savais que tu es philosophe, je croirais que tu es dévot, et que tu penses faire un gros péché... Oh! comme nous allons nous amuser! tous les hommes seront amoureux de toi, et les femmes voudront, par dépit, t'arracher les yeux. — Ils sont si beaux ainsi, vos yeux noirs! je ne sais où j'en suis. Tu me fais une telle illusion, que je n'ose plus te tutoyer!... Ah! Gabriel! pourquoi n'y a-t-il pas une femme qui te ressemble!

GABRIEL.

Tu es fou, Astolphe; tu ne penses qu'aux femmes.

ASTOLPHE.

Et à quoi diable veux-tu que je pense à mon âge? Je ne conçois point que tu n'y penses pas encore, toi?

GABRIEL.

Pourtant tu me disais encore ce matin que tu les détestais?

ASTOLPHE.

Sans doute, je déteste toutes celles que je connais, car je ne connais que des filles de mauvaise vie.

GABRIEL.

Pourquoi ne cherches-tu pas une fille honnête et douce? une personne que tu puisses épouser, c'est-à-dire aimer toujours?

ASTOLPHE.

Des filles honnêtes! ah! oui, j'en connais; mais, rien qu'à les voir passer pour aller à l'église, je bâille. Que veux-tu que je fasse d'une petite sotte qui ne sait que broder et faire le signe de la croix? Il en est

de coquettes et d'éveillées qui, tout en prenant de l'eau bénite, vous lancent un coup d'œil dévorant. Celles-là sont pires que nos courtisanes, car elles sont de nature vaniteuse, par conséquent vénale; dépravée, par conséquent hypocrite; et mieux vaut la Faustina, qui vous dit effrontément : Je vais chez Menrique ou chez Antonio, que la femme réputée honnête qui vous jure un amour éternel et qui vous a trompé la veille, en attendant qu'elle vous trompe le lendemain.

GABRIEL.

Puisque tu méprises tant ce sexe, tu ne peux l'aimer.

ASTOLPHE.

Mais je l'aime par besoin. J'ai soif d'aimer, moi! J'ai dans l'imagination, j'ai dans le cœur une femme idéale ! Et c'est une femme qui te ressemble, Gabriel. Un être intelligent et simple, droit et fin, courageux et timide, généreux et fier. Je vois cette femme dans mes rêves, et je la vois grande, blanche, blonde, comme te voilà avec ces beaux yeux noirs et cette chevelure soyeuse et parfumée. Ne te moque pas de moi, ami, laisse-moi déraisonner. Nous sommes en carnaval. Chacun revêt l'effigie de ce qu'il désire être ou désire posséder : le valet s'habille en maître, l'imbécile en docteur; moi je t'habille en femme. Pauvre que je suis, je me crée un trésor imaginaire, et je te contemple d'un œil à demi triste, à demi enivré. Je sais bien que demain tes jolis pieds disparaîtront dans des bottes, et que ta main secouera rudement et fraternellement la mienne. En attendant, si je m'en croyais, je la baiserais, cette main si douce... Vraiment ta main n'est pas plus grande que celle d'une femme, et ton bras... Laisse-moi baisser ton gant! ton bras est d'une rondeur miraculeuse... Allons, ma chère belle, vous êtes d'une vertu farouche! Tiens! tu joues ton rôle comme un ange : tu remontes tes gants, tu frémis, tu perds contenance! A merveille! — Voyons, marche un peu, fais de petits pas.

GABRIEL, essayant de rire.

Tu me feras marcher et parler le moins possible, car j'ai une grosse voix, et je dois avoir aussi bien mauvaise grâce.

ASTOLPHE.

Ta voix est pleine, mais douce, peu de femmes l'ont aussi agréable; et quant à ta démarche, je t'assure qu'elle est d'une gaucherie adorable. Je te fais passer pour une ingénue; ne t'inquiète donc pas de tes manières.

GABRIEL.

Mais certainement ta femme idéale en a de meilleures?

ASTOLPHE.

Eh bien! pas du tout. En te voyant, je reconnais que cette gaucherie est un attrait plus puissant que toute la science des coquettes. Ton costume est charmant! Est-ce la Périnne qui l'a choisi?

GABRIEL.

Non! elle m'avait apporté un attirail de bohémienne; je lui ai fait faire exprès pour moi cette robe de soie blanche.

ASTOLPHE.

Et tu seras plus paré, avec cette simple toilette et ces perles, que toutes les femmes bigarrées et empanachées qui s'apprêtent à te disputer la palme. Mais qui a posé sur ton front cette couronne de roses blanches? Sais-tu que tu ressembles aux anges de marbre de nos cathédrales? Qui t'a donné l'idée de ce costume si simple et si recherché en même temps?

GABRIEL.

Un rêve que j'ai fait... il y a quelque temps.

ASTOLPHE.

Ah! ah! tu rêves aux anges, toi? Eh bien! ne t'éveille pas, car tu ne trouveras dans la vie réelle que des femmes! Mon pauvre Gabriel, continue, si tu peux, à ne point aimer. Quelle femme serait digne de toi? Il me semble que le jour où tu aimeras, je serai triste, je serai jaloux.

GABRIEL.

Et mais, ne devrais-je pas être jaloux des femmes après lesquelles tu cours?

ASTOLPHE.

Oh! pour cela, tu aurais grand tort! il n'y a pas de quoi! On frappe en bas!.... Vite à ton rôle. (*Il écoute les voix qui se font entendre sur l'escalier.*) — Vive Dieu! c'est Antonio avec la Faustina. Ils viennent nous chercher. Mets vite ton masque!... ton manteau!... un manteau de satin rose doublé de cygne? c'est charmant!... Allons, cher Gabriel! à présent que je ne vois plus ton visage ni tes bras, je me rappelle que tu es mon camarade... Viens!... égaye-toi un peu, allons! vive la joie!

(Ils sortent.)

SCÈNE VI.

Chez Ludovic. — Un boudoir à demi éclairé, donnant sur une galerie très-riche, et au fond un salon étincelant.

GABRIEL, *déguisé en femme, est assis sur un sofa.* ASTOLPHE *entre, donnant le bras à la* FAUSTINA.

FAUSTINA, d'un ton aigre.

Un boudoir? Oh! qu'il est joli! mais nous sommes trop d'une ici.

GABRIEL, froidement.

Madame a raison, et je lui cède la place.

(Il se lève.)

FAUSTINA.

Il paraît que vous n'êtes pas jalouse?

ASTOLPHE.

Elle aurait grand tort! Je le lui ai dit, elle peut être bien tranquille.

GABRIEL.

Je ne suis ni très-jalouse, ni très-tranquille; mais je baisse pavillon devant madame.

FAUSTINA.

Je vous prie de rester, madame....

ASTOLPHE.

Je te prie de l'appeler mademoiselle, et non pas madame.

FAUSTINA, riant aux éclats.

Ah bien! oui, mademoiselle! Tu serais un grand sot, mon pauvre Astolphe!...

ASTOLPHE.

Ris tant que tu voudras; si je pouvais t'appeler mademoiselle, je t'aimerais peut-être encore.

FAUSTINA.

Et j'en serais bien fâchée, car ce serait un amour à périr d'ennui. (*A Gabriel.*) Est-ce que cela vous amuse, l'amour platonique? (*A part.*) Vraiment, elle rougit comme si elle était tout à fait innocente. Où diable Astolphe l'a-t-il pêchée?

ASTOLPHE.

Faustina, tu crois à ma parole d'honneur?

FAUSTINA.

Mais, oui.

ASTOLPHE.

Eh bien! je te jure sur mon honneur (non pas sur le tien) qu'elle n'est pas ma maîtresse, et que je la respecte comme ma sœur.

FAUSTINA.

Tu comptes donc en faire ta femme? En ce cas, tu es un grand sot de l'amener ici, car elle y apprendra beaucoup de choses qu'elle est censée ne pas savoir.

ASTOLPHE.

Au contraire, elle y prendra l'horreur du vice, en vous voyant, toi et tes semblables.

FAUSTINA.

C'est sans doute pour lui inspirer cette horreur bien profondément que tu m'amenais ici avec des intentions fort peu vertueuses? Madame.... ou mademoiselle.... vous pouvez m'en croire, il ne comptait pas vous trouver sur ce sofa. Je n'ai pas de parole d'honneur, moi, mais monsieur votre fiancé en a une; faites-la lui donner!.... qu'il ose dire pourquoi il m'amène ici! Or vous pouvez rester; c'est une leçon de vertu qu'Astolphe veut vous donner.

GABRIEL, à Astolphe.

Je ne saurais souffrir plus longtemps l'impudence de pareils discours; je me retire.

ASTOLPHE, bas.

Comme tu joues bien la comédie! On dirait que tu es une jeune *lady* bien prude.

GABRIEL, bas à Astolphe.

Je t'assure que je ne joue pas la comédie. Tout ceci me répugne, laisse-moi m'en aller. Reste; ne te dérange pas de tes plaisirs pour moi.

ASTOLPHE, bas.

Non, par tous les diables! Je veux châtier l'impertinence de cette pécore! (*Haut.*) Fausta, va-t-en, laisse-nous. J'avais envie de me venger d'Antonio; mais j'ai vu ma fiancée, je ne songe plus qu'à elle. Grand merci pour l'intention; bonsoir.

FAUSTINA, avec fureur.

Tu mériterais que je foulasse aux pieds la couronne de fleurs de cette prétendue fiancée, déjà veuve sans doute de plus de maris que tu n'as trahi de femmes.

(Elle s'approche de Gabriel d'un air menaçant.)

ASTOLPHE, la repoussant.

Fausta! si tu avais le malheur de toucher à un de ses cheveux, je

t'attacherais les mains derrière le dos, j'appellerais mon valet de chambre, et je te ferais raser la tête.

(Fausta tombe sur le canapé, en proie à des convulsions. Gabriel s'approche d'elle.)

GABRIEL.

Astolphe, c'est mal de traiter ainsi une femme. Vois comme elle souffre!

ASTOLPHE.

C'est de colère, et non de douleur. Sois tranquille, elle est habituée à cette maladie.

GABRIEL.

Astolphe, cette colère est la pire de toutes les souffrances. Tu l'as provoquée, tu n'as plus le droit de la réprimer avec dureté. Dis-lui un mot de consolation. Tu l'avais amenée ici pour le plaisir, et non pour l'outrage. (*La Faustina feint de s'évanouir.*) Madame, remettez-vous; tout ceci est une plaisanterie. Je ne suis point une femme; je suis le cousin d'Astolphe.

ASTOLPHE.

Mon bon Gabriel, tu es vraiment fou!

FAUSTINA, reprenant lestement ses esprits.

Vraiment! vous êtes le prince de Bramante? ce n'est pas possible!... Mais si fait, je vous reconnais. Je vous ai vu passer à cheval l'autre jour, et vous montez à cheval mieux qu'Astolphe, mieux qu'Antonio lui-même, qui pourtant m'avait plu rien que pour cela.

ASTOLPHE.

Eh bien! voici une déclaration. J'espère que tu comprends, Gabriel, et que tu sauras profiter de tes avantages. Ah! çà, Faustina, tu es une bonne fille, ne va pas trahir le secret de notre mascarade. Tu en as été dupe. Tâche de n'être pas la seule, ce serait honteux pour toi.

FAUSTINA.

Je m'en garderai bien! Je veux qu'Antonio soit mystifié, et le plus cruellement possible, car il est déjà éperdument amoureux de monsieur. (*A Gabriel.*) Bon! je l'aperçois qui vous lorgne du fond du salon. Je vais vous embrasser pour le confirmer dans son erreur.

GABRIEL, reculant devant l'embrassade.

Grand merci! je ne vais pas sur les brisées de mon cousin.

FAUSTINA.

Oh! qu'il est vertueux! Est-ce qu'il est dévot! Eh bien! ceci me plaît à la folie. Mon Dieu qu'il est joli! Astolphe, tu es encore amoureux de moi, car tu ne me l'avais pas présenté; tu savais bien qu'on ne

peut le voir impunément. Est-ce que ces beaux cheveux sont à vous? et quelles mains! c'est un amour!

ASTOLPHE, à Faustina.

Bon! tâche de le débaucher. Il est trop sage, vois-tu! (*A Gabriel.*) Eh bien! voyons! Elle est belle, et tu es assez beau pour ne pas craindre qu'on t'aime pour ton argent. Je vous laisse ensemble.

GABRIEL, s'attachant à Astolphe.

Non, Astolphe, ce serait inutilement, je ne sais pas ce que c'est que d'offenser une femme, et je ne pourrais pas la mépriser assez pour l'accepter ainsi.

FAUSTINA.

Ne le tourmente pas, Astolphe, je saurai bien l'apprivoiser quand je voudrai. Maintenant, songeons à mystifier Antonino. Le voilà, brûlant d'amour et palpitant d'espérance, qui erre autour de cette porte. Qu'il a l'air lourd et suffisant! Allons un peu vers lui.

GABRIEL, à Astolphe.

Laisse-moi me retirer. Cette plaisanterie me fatigue. Cette robe me gêne, et ton Antonio me déplaît!

FAUSTINA.

Raison de plus pour te moquer de lui, mon beau chérubin! Oh! Astolphe, si tu avais vu comme Antonio poursuivait ton cousin pendant que tu dansais la tarentelle. Il voulait absolument l'embrasser, et cet ange se défendait avec une pudeur si bien jouée!

ASTOLPHE.

Allons, tu peux bien te laisser embrasser un peu pour rire, qu'est-ce que cela te fait? Ah! Gabriel, je t'en prie, ne nous quitte pas encore. Si tu t'en vas, je m'en vais aussi; et ce serait dommage, j'ai si bonne envie de me divertir!

GABRIEL.

Alors je reste.

FAUSTINA.

L'aimable enfant!

(Ils sortent. Antonio les accoste dans la galerie. Après quelques mots échangés, Astolphe passe le bras de Gabriel sous celui d'Antonio et les suit avec Faustina en se moquant. Ils s'éloignent.)

SCÈNE VII.

Toujours chez Ludovic. — Un jardin. Illumination dans le fond.

ASTOLPHE, *très-agité*, GABRIEL, *courant après lui.*

GABRIEL, toujours en femme, avec une grande mantille de dentelle blanche.

Astolphe, où vas-tu? qu'as-tu? pourquoi sembles-tu me fuir?

ASTOLPHE.

Mais rien, mon enfant, je veux respirer un peu d'air pur, voilà tout. Tout ce bruit, tout ce vin, tous ces parfums échauffés me portent à la tête, et commencent à me causer du dégoût. Si tu veux te retirer, je ne te retiens plus. Je te rejoindrai bientôt.

GABRIEL.

Pourquoi ne pas rentrer tout de suite avec moi?

ASTOLPHE.

J'ai besoin d'être seul ici un instant.

GABRIEL.

Je comprends. Encore quelque femme?

ASTOLPHE.

Eh bien! non; une querelle, puisque tu veux le savoir. Si tu n'étais pas déguisé, tu pourrais me servir de témoin; mais j'ai appelé Menrique.

GABRIEL.

Et tu crois que je te quitterai? Mais avec qui t'es-tu donc pris de querelle?

ASTOLPHE.

Tu le sais bien : avec Antonio.

GABRIEL.

Alors c'est une plaisanterie, et il faut que je reste pour lui apprendre que je suis ton cousin et non pas une femme.

ASTOLPHE.

Il n'en sera que plus furieux d'avoir été mystifié devant tout le monde, et je n'attendrai pas qu'il me provoque, car c'est à lui de me rendre raison.

GABRIEL.

Et de quoi, mon Dieu?

ASTOLPHE.

Il t'a offensé, il m'a offensé aussi. Il t'a embrassé de force devant

moi, quand je jouais le rôle de jaloux, et que je lui ordonnais de te laisser tranquille.

GABRIEL.

Mais puisque tout cela est une comédie inventée par toi, tu n'as pas le droit de prendre les choses au sérieux.

ASTOLPHE.

Si fait, je prends celle-ci au sérieux.

GABRIEL.

S'il a été impertinent, c'est avec moi, et c'est à moi de lui demander raison.

ASTOLPHE, très-ému, lui prenant le bras.

Toi! jamais tu ne te battras tant que je vivrai! Mon Dieu! si je voyais un homme tirer l'épée contre toi, je deviendrais assassin, je le frapperais par derrière. Ah! Gabriel, tu ne sais pas comme je t'aime! Je ne le sais pas moi-même.

GABRIEL, troublé.

Tu es très-exalté aujourd'hui, mon bon frère.

ASTOLPHE.

C'est possible. J'ai été pourtant très-sobre au souper. Tu l'as remarqué? Eh bien! je me sens plus ivre que si j'avais bu pendant trois nuits.

GABRIEL.

Cela est étrange! Quand tu as provoqué Antonio, tu étais hors de toi, et j'admirais, moi, aussi, comme tu joues bien la comédie.

ASTOLPHE.

Je ne la jouais pas, j'étais furieux? je le suis encore. Quand j'y pense, la sueur me coule du front.

GABRIEL.

Il ne t'a pourtant rien dit d'offensant. Il riait; tout le monde riait.

ASTOLPHE.

Excepté toi. Tu paraissais souffrir le martyre.

GABRIEL.

C'était dans mon rôle.

ASTOLPHE.

Tu l'as si bien joué, que j'ai pris le mien au sérieux, je te le répète. Tiens, Gabriel, je suis un peu fou cette nuit. Je suis sous l'empire d'une étrange illusion. Je me persuade que tu es une femme, et, quoique je sache le contraire, cette chimère s'est emparée de mon imagination comme ferait la réalité, plus peut-être; car, sous ce costume, j'é-

prouve pour toi une passion enthousiaste, craintive, jalouse, chaste, comme je n'en éprouverai certainement jamais. Cette fantaisie m'a enivré toute la soirée. Pendant le souper, tous les regards étaient sur toi. Tous les hommes partageaient mon illusion, tous voulaient toucher le verre où tu avais posé tes lèvres, ramasser les feuilles de roses échappées à la guirlande qui ceint ton front. C'était un délire! Et moi j'étais ivre d'orgueil, comme si en effet tu eusses été ma fiancée! On dit que Benvenuto, à un souper chez Michel-Ange, conduisit son élève Ascanio, ainsi déguisé, parmi les plus belles filles de Florence, et qu'il eut toute la soirée le prix de la beauté. Il était moins beau que toi, Gabriel, j'en suis certain... Je te regardais à l'éclat des bougies, avec ta robe blanche et tes beaux bras languissants dont tu semblais honteux, et ton sourire mélancolique dont la candeur contrastait avec l'impudence mal replâtrée de toutes ces bacchantes! J'étais ébloui! O puissance de la beauté et de l'innocence! cette orgie était devenue paisible et presque chaste! Les femmes voulaient imiter ta réserve, les hommes étaient subjugués par un secret instinct de respect, on ne chantait plus les stances d'Arétin, aucune parole obscène n'osait plus frapper ton oreille.... J'avais oublié complétement que tu n'es pas une femme.... J'étais trompé tout autant que les autres. Et alors ce fat d'Antonio est venu avec son œil aviné, et ses lèvres toutes souillées encore des baisers de Faustina, te demander un baiser que, moi, je n'aurais pas osé prendre.... Alors mille furies se sont allumées dans mon sein; je l'aurais tué certainement, si on ne m'eût tenu de force, et je l'ai provoqué.... Et à présent que je suis dégrisé, tout en m'étonnant de ma folie, je sens qu'elle serait prête à renaître, si je le voyais encore auprès de toi.

GABRIEL.

Tout cela est l'effet de l'excitation du souper. La morale fait bien de réprouver ces sortes de divertissements. Tu vois qu'ils peuvent allumer en nous des feux impurs, et dont la seule idée nous eût fait frémir de sang-froid. Ce jeu a duré trop longtemps, Astolphe; je vais me retirer, et dépouiller ce dangereux travestissement pour ne jamais le reprendre.

ASTOLPHE.

Tu as raison, mon Gabriel. Va, je te rejoindrai bientôt.

GABRIEL.

Je ne m'en irai pourtant pas sans que tu me promettes de renoncer à cette folle querelle, et de faire la paix avec Antonio. J'ai chargé la Faustina de le détromper. Tu vois qu'il ne vient pas au rendez-vous, et qu'il se tient pour satisfait.

ASTOLPHE.

Eh bien! j'en suis fâché; j'éprouvais le besoin de me battre avec lui! Il m'a enlevé la Faustina, je n'en ai pas regret; mais il l'a fait pour m'humilier, et tout prétexte m'eût été bon pour le châtier.

GABRIEL.

Celui-là serait ridicule. Et qui sait? de méchants esprits pourraient y trouver matière à d'odieuses interprétations.

ASTOLPHE.

C'est vrai! Périsse mon ressentimant, périsse mon honneur et ma bravoure, plutôt que cette fleur d'innocence qui revêt ton nom... Je te promets de tourner l'affaire en plaisanterie.

GABRIEL.

Tu m'en donnes ta parole?

ASTOLPHE.

Je te le jure!

(Ils se serrent la main.)

GABRIEL.

Les voici qui viennent en riant aux éclats. Je m'esquive. (*A part.*) Il est bien temps, mon Dieu! Je suis plus troublé, plus éperdu que lui.

(Il s'enveloppe dans sa mantille, Astolphe l'aide à s'arranger.)

ASTOLPHE, le serrant dans ses bras.

Ah! c'est pourtant dommage que tu sois un garçon! Allons, va-t-en. Tu trouveras ta voiture au bas du perron, par ici!...

(Gabriel disparait sous les arbres, Astolphe le suit des yeux, et reste absorbé quelques instants. Au bruit des rires d'Antonio et de Faustina, il passe la main sur son front, comme au sortir d'un rêve.)

SCÈNE VIII.

ANTONIO, FAUSTINA, MENRIQUE, GROUPES DE JEUNES GENS ET DE COURTISANES.

ANTONIO.

Ah! la bonne histoire. J'ai été dupe au delà de la permission; mais ce qui me console, c'est que je ne suis pas le seul.

MENRIQUE.

Ah! je crois bien, j'ai soupiré tout le temps du souper, et en ôtant sa robe ce soir, il trouvera un billet doux de moi dans sa poche.

FAUSTINA.

Le bel espiègle rira bien de vous tous.

ANTONIO.

Et de vous toutes!

FAUSTINA.

Excepté de moi. Je l'ai reconnu tout de suite.

ASTOLPHE, à Antonio.

Tu ne m'en veux pas trop?

ANTONIO, lui serrant la main.

Allons donc! je te dois mille louanges. Tu as joué ton rôle comme un comédien de profession. Otello ne fut jamais mieux rendu.

MENRIQUE.

Mais où est donc passé ce beau garçon? A présent, nous pourrons bien l'embrasser sans façon sur les deux joues?

ASTOLPHE.

Il est allé se déshabiller, et je ne crois pas qu'il revienne; mais demain, je vous invite tous à déjeuner chez moi avec lui.

LA FAUSTINA.

Nous en sommes?

ASTOLPHE.

Non, au diable les femmes!

SCÈNE IX.

La chambre de Gabriel dans la maison d'Astolphe.

MARC, GABRIEL, ASTOLPHE.

(Gabriel, vêtu en femme et enveloppé de son manteau et de son voile, entre et réveille Marc qui dort sur une chaise.)

MARC.

Ah! mille pardons!... Madame demande le seigneur Astolphe. Il n'est pas rentré... C'est ici la chambre du seigneur Gabriel.

GABRIEL, jetant son voile et son manteau sur une chaise.

Tu ne me reconnais donc pas, vieux Marc?

MARC, se frottant les yeux.

Bon Dieu, que vois-je?... En femme, monseigneur, en femme!...

GABRIEL.

Sois tranquille, mon vieux, ce n'est pas pour longtemps.

(Il arrache sa couronne et dérange avec empressement la symétrie de sa chevelure.)

MARC.

En femme! J'en suis tout consterné! Que dirait son altesse?...

GABRIEL.

Ah! pour le coup, son altesse trouverait que je ne me conduis pas en homme. Allons, va te coucher, Marc. Tu me retrouveras demain plus garçon que jamais, je t'en réponds! Bonsoir, mon brave.

(Marc sort.)

GABRIEL, seul.

Otons vite la robe de Déjanire, elle me brûle la poitrine, elle m'enivre, elle m'oppresse! Oh! quel trouble, quel égarement, mon Dieu!... Mais comment m'y prendrai-je?... Tous ces lacets, toutes ces épingles... (*Il déchire son fichu de dentelle et l'arrache par lambeaux.*) Astolphe, Astolphe, ton trouble va cesser avec ton illusion. Quand j'aurai quitté ce déguisement pour reprendre l'autre, tu seras désenchanté. Mais moi, retrouverai-je sous mon pourpoint le calme de mon sang et l'innocence de mes pensées?... Sa dernière étreinte me dévorait!... Ah! je ne puis défaire ce corsage! Hâtons-nous!... (*Il prend son poignard sur la table et coupe les lacets.*) Maintenant, où ce vieux Marc a-t-il caché mon pourpoint? Mon Dieu! j'entends monter l'escalier, je crois! (*Il court fermer la porte au verrou.*) Il a emporté mon manteau et le voile!... Vieux dormeur! Il ne savait ce qu'il faisait... Et les clefs de mes coffres sont restées dans sa poche, je gage... Rien! pas un vêtement, et Astolphe qui va vouloir causer avec moi en rentrant... Si je ne lui ouvre pas, j'éveillerai ses soupçons! Maudite folie!... Ah! avant qu'il entre ici, je trouverai un manteau dans sa chambre....

(Il prend un flambeau, ouvre une petite porte de côté et entre dans la chambre voisine. Un instant de silence, puis un cri.)

ASTOLPHE, dans là chambre voisine.

Gabriel, tu es une femme! O mon Dieu!

(On entend tomber le flambeau. La lumière disparaît. Gabriel rentre éperdu. Astolphe le suit dans les ténèbres et s'arrête au seuil de la porte.)

ASTOLPHE.

Ne crains rien, ne crains rien! Maintenant je ne franchirai plus cette porte sans ta permission. (*Tombant à genoux.*) Oh mon Dieu, je vous remercie!

GEORGE SAND.

(*La suite au prochain n°.*)

CHEVELEY

OR THE MAN OF HONOUR,

BY LADY BULWER.

Voici une querelle de ménage, rédigée en six volumes et dont toute l'Angleterre, du moins l'Angleterre qui lit, a eu la bonté de s'occuper.

M. Bulwer, aujourd'hui baronnet par la grâce de la reine Victoria, non pas M. Henry Bulwer, coupable d'une médiocre analyse des mœurs français, mais M. Lytton Bulwer, auteur de *Pelham* et de *Clifford,* d'*Eugène Aram* et des *Pèlerins du Rhin;* le *célèbre* romancier de l'Angleterre actuelle, le défenseur des droits littéraires au parlement, a fait paraître, il y a une année, trois volumes intitulés *Maltravers,* qui firent quelque bruit. On y reconnut plusieurs traits embellis de la vie de l'auteur. Le caractère de Maltravers, c'est-à-dire de Bulwer, homme de lettres et *homme d'État,* s'y montrait idéalisé sous une gaze transparente et brillante. Le romancier frappait ses ennemis, caressait ses amis, parlait de ses maîtresses, cultivait sa propre gloire, et se faisait un piédestal honnête, sous lequel tous ses rivaux foudroyés ou agenouillés se courbaient en silence. Le style, l'art, une certaine force rapide, l'habitude d'écrire, la verve de la vanité, beaucoup d'observations heureuses finement dites, un coup d'œil juste, ferme, prompt, et l'éloquence de l'égoïsme mêlée au talent de l'écrivain, valurent du succès à l'œuvre; on se l'arracha, les commentaires furent nombeux; on voulut savoir quel était *Lumley Ferrers,* le machiavéliste constitutionnel, et *Castruccio Cesarini,* l'envieux au génie méconnu. Des noms furent placés sous les portraits; on remarqua particulièrement l'oubli de Bulwer qui ne parlait pas de sa femme, et attirait toute l'attention et tout l'intérêt du roman sur le personnage d'une jeune maîtresse, villageoise naïve, Alice Lee. La société anglaise, curieuse comme une prude, et bavarde comme une prude curieuse, n'eut de repos que lorsqu'elle eut découvert son Alice Lee. La voilà qui se met à creuser, qui fouille, qui scrute, qui

demande, qui s'agite, qui nage entre deux eaux, qui babille, consulte, et finit par trouver ce qu'elle cherche. Il paraît que Bulwer, le *lion* dandy, avait en effet élevé de ses propres mains et tenu en réserve, pour sa personnelle satisfaction, une jeune fille du peuple qu'il avait abandonnée indignement, selon ses ennemis, mais qui l'avait quitté volontairement selon ses amis. Les conquêtes, les torts, les crimes, les succès, comme vous voudrez, de l'honorable baronnet, ne se bornaient pas là ; on nommait d'autres femmes du monde ; c'était quelque chose de semblable à la fameuse liste de don Juan. Les duchesses y donnaient la main aux bourgeoises, et c'était une sarabande de victimes.

Cependant la troupe parlementaire à laquelle Bulwer commandait, continuait ses attaques contre le pouvoir et ses mouvements politiques. Grand défenseur des lettres, représentant de la presse, il s'emparait d'une situation nouvelle pour son pays ; situation exceptionnelle, très-fausse, mais très-habile, téméraire en apparence, facile en réalité. M. Bulwer n'est pas un personnage maladroit. Il voyait le penchant sur lequel roulait la Grande-Bretagne, il la sentait disposée à accepter un jour l'aristocratie du talent, et prenant le radicalisme pour rempart, le talent pour arme, il créait sa position. Qui donc aurait osé attaquer ses mœurs, se plaindre de lui, même dans cette mère-patrie de la pruderie et de l'étiquette ? Il dispose de plusieurs journaux, commande à quelques *revues*, influe sur presque toute la presse, et se rattache à une fraction des communes, que la voix populaire rend importante ? Qui sonnera l'hallali contre ce roi de la forêt ? Qui le poursuivra, je vous le demande ? — Qui ? — Ce sera le personnage domestique le plus audacieux et le plus incommode quand il se mêle de l'être ; ce sera sa femme ! Mme Bulwer, aujourd'hui lady Bulwer, ne voulut pas souffrir que les choses se passassent ainsi, que son mari restât glorieux et impuni ; don Juan marié, Lovelace sans vengeur, couronné par le laurier populaire, époux infidèle, moraliste admiré, chef de parti magnifique, philosophe sans contradicteurs. Il avait, aux yeux de Mme Bulwer, le plus grave de tous les torts, il avait fort négligé Mme Bulwer. Celle-ci, après s'être séparée de lui légalement, a cherché vengeance. Quoi, dites-vous, vengeance secrète, facile, prompte, féminine ? Nous n'en savons rien, l'histoire ne le dit pas, quoique Mme Bulwer elle-même semble l'indiquer clairement dans son œuvre. Quant à la vengeance publique, la voici, c'est son roman, ce roman anti-marital dont on s'entretient depuis deux mois dans tous les *drawing-rooms* de la Grande-Bretagne ; il a pour titre *Cheveley ou l'Homme d'honneur;* il est détestable et fort scandaleux.

Cheveley est un factum contre *Maltravers.*

Le roman du mari, *Ernest Maltravers*, est renversé, de fond en comble, par le roman de la femme. Elle reprend en sous-œuvre les personnages que son mari a mis en scène ; elle les montre blancs, quand il les a faits noirs ; bleus, quand il les a faits verts ; petits, quand il les a montrés énormes, à peu près comme ces miroirs d'optique, qui allongent ou raccourcissent les visages. Vous vous amuseriez fort de cette double narration romanesque, où tout ce qui est hideux à droite devient adorable à gauche, où tout ce qui est honnête d'une part devient malhonnête et mauvais d'une autre. C'est là ce qui amuse l'Angleterre, friande de ces scandales, amoureuse de ces forfaits domestiques et

de ces crimes intimes, comme une bourgeoise curieuse qui n'a rien à faire. On compare Cheveley à Maltravers, Maltravers à Cheveley. On trouve des torts au mari, des faiblesses à la femme; on rit tout bas; on blâme tout haut. Ce monde étrange de l'Angleterre, ce monde d'étiquette et glacé par ses habitudes, se sent heureux d'un mouvement qui agite un peu ses vagues mortes. Il y a du côté du mari beaucoup de talent, du côté de la femme un grand désir de malice. Si le mari avoue, en les platonisant, ses conquêtes amoureuses, la femme dévoile avec beaucoup de candeur les agitations de son âme et son inclination vive pour lord Cheveley. L'un convient que Maltravers a vécu longtemps avec une Agnès Sorel de village à laquelle il a fait apprendre le piano; l'autre raconte ingénument une soirée solitaire à Venise, pendant laquelle soirée lord Clifford (c'est le Maltravers de lady Bulwer) était au bal; puis un évanouissement, un bras démis par la brutalité du mari, un corset délacé, un sofa, une nuit sur l'Adriatique, lord Cheveley près de là. Que sais-je? La scène de roman la moins équivoque, et celle qui se concilie le moins avec les exigences de la loi conjugale.

Lady Bulwer n'est pas, nous le croyons du moins, de race anglaise, mais de sang belge. Elle a eu grande peine, comme toutes les étrangères, à s'accoutumer au joug, à se ployer au lacet, à vivre sous l'étiquette anglaise. La pauvre reine Charlotte ne fut pas moins embarrassée, lorsque, au sortir de sa Germanie sentimentale et pleine d'indulgence pour les erreurs des cœurs faibles, elle vint habiter Carlton-House. Lady Bulwer n'en veut pas seulement à son infidèle, mais à tout le monde; elle trace des caricatures de l'ancienne noblesse, de la nouvelle noblesse, du frère de Bulwer (le *diplomate* Henry), des élections, des électeurs, des gens de province, des *lions*, des *lionnes*, des colonels, des gens de lettres, des hommes politiques. Elle fait moisson de tout cela, et ce serait une très-piquante satire, si l'exécution répondait à l'intention, et si elle avait le quart du talent que comportait sa malice. Mais le décousu et la mauvaise humeur gâtent presque toutes ses pages. Cette vie domestique brutalement esquissée, ces peintures grossières de la réalité, ne touchent et n'intéressent pas. La main de l'artiste manque partout; on n'a d'estime pour aucun acteur; les continuelles médisances dont le livre est rempli piquent médiocrement la curiosité. Que nous importe, après tout, que lord Clifford (ou M. Bulwer) ait été un mari sourcilleux et dur, que son frère ait joué dans la famille un rôle inférieur et comique, que la gouvernante de miss Bulwer ait eu des charmes pour le père de sa pupille? Au romancier comme au peintre, nous demandons qu'il nous plaise et nous séduise; nous nous soucions peu du reste. Lady Bulwer a cru exercer une vengeance terrible; j'ai peur que son arme d'attaque n'ait éclaté entre ses mains; c'est elle qui est la plus dangereusement blessée dans cette escarmouche de ménage. On savait très-bien que la vie de son mari était mêlée d'amour et d'intrigues; on ne regardait pas comme un être parfaitement pur celui qui nageait si violemment à travers toutes les agitations de la politique, tous ses cahots, toutes ses trames, toutes ses déceptions, jointes au fracas de la presse et de la littérature militante. Ainsi, le livre de cette lady mécontente ne soulève aucun voile et ne détruit point de masque. Que nous apprend-elle? Qu'elle méprise la société anglaise, qu'on y trouve une foule

d'idiots gourmés, de sottes prétentions, de douairières corrompues, de dandies imbéciles, et de bourgeois crédules. Ce n'est pas assez de nous dire cela ; la race des sots est immortelle, infatigable, prolifique ; chaque pays a ses variétés en ce genre ; sans doute, nul ne doit prendre la plume pour donner au monde une instruction si peu nouvelle. Faites un bon livre ; c'est tout ce qu'on veut de vous. Pour nous autres étrangers, il y a quelque attrait de malice et de recherche inconnue dans les portraits satiriques de l'auteur ; les Anglais ne peuvent y voir que de la malice sans grâce et du lieu commun sans style. D'Israëli jeune, Grattan jeune, Théodore Hook, Galt, Bulwer lui-même, ont beaucoup mieux décrit ces ridicules de la société anglaise ; ils ont mis plus de vérité et moins d'âpreté dans leurs tableaux ; ils ont esquissé des silhouttes plus vraies, et ne sont pas tombés dans l'exagération que lady Bulwer se permet.

Il y a cependant quelque éclat dans le fiel dont elle détrempe ses couleurs. Elle déclame plus amèrement que ne pourrait le faire une Anglaise d'origine ; le mauvais style de son pamphlet, qui écorche tour à tour très-audacieusement le français, l'italien et le vieux saxon, donne une vie assez originale aux portraits qu'elle trace. Voici son vieux whig, l'ami de Fox, le héros de l'ancienne école libérale anglaise : « C'était, dit-elle, un libéral de la souche primitive, fidèle jusqu'au bout aux bottes à revers, au groom en livrée et au spencer pardessus l'habit. Vous le trouviez aussi souvent à la fenêtre du club que chez lui, et son ménage était bien le type du vrai ménage whig. Le coulage de sa maison, la misère de son luxe mal dirigé, le ruinaient sans honneur ; et cela lui importait très-peu, pourvu que l'on regardât son hôtel comme étant à la mode et son salon comme agréable. Quand on s'est grisé avec Sheridan, qu'on a discuté avec Fox, et qu'on a écrit des sonnets à la duchesse de Devonshire, il n'y a pas moyen de ne pas s'estimer infiniment. C'était ce que faisait M. Neville. Sa vogue d'autrefois, parvenue à l'état de momie, lui semblait néanmoins incontestable ; il s'adorait. L'intérieur de sa maison le représentait tout entier. Tapis fanés, rideaux flétris, passementeries usées, vieilles ottomanes de couleur chamois, avec des grecques pour bordures ; fauteuils grecs, peints en blanc et ornés de bois doré ; petites cheminées étroites avec des feux imperceptibles ; candelabres de forme arriérée, aux chaînettes suspendues et aux ornements passés ; valets sans poudre, mal chaussés, mal tenus, en culottes de nankin, avec des boucles en argent ; sommelier au gilet de daim et au pantalon gris-de-fer ; salle à manger obscure, aux rideaux rouges, aux tables mal cirées, aux chaises de maroquin rouge. C'était l'exacte copie d'un intérieur whig à l'époque où Napoléon levait des armées et où William Pitt levait des taxes. Whig dans la vie privée comme dans la vie publique, il avait invariablement recours à son grand principe : les expédients et les demi-mesures. Son chef était ivrogne, mais excellent cuisinier. Comment s'y prit-il ? Il lui donna *carte blanche* après dîner seulement ; mais, avant le dîner, il fallait être sage. C'était un excellent père, un bon mari, *en paroles*. Il aurait tout fait pour rendre sa femme heureuse et ses enfants satisfaits, à l'exception de la gêne à s'imposer ; cela était hors de sa nature. Dès qu'on lui demandait de l'argent, il répondait toujours : « Ma chère amie, je ne sais où donner de la tête ; cent livres sterling me sont » absolument impossibles à trouver. Prenez chez les fournisseurs tout ce qu'il

» vous plaira, et qu'ils m'envoient leur note à la fin de l'année. Surtout, ma » bonne amie, ne vous privez de rien, je vous le demande en grâce. » — Il laissait ses enfants tirer à vue sur lui, les y engageait même, permettait aux choses d'aller leur train, et s'apercevait en définitive (résultat peu étonnant) que son passif débordait son actif. »

A la bonne heure! voilà une peinture facile, franche, peu profonde, et, après tout, vraie. Comme l'auteur n'y a pas mis d'âpreté ni d'amertume, on la lit avec plaisir. Pourquoi n'a-t-elle pas écrit son roman de cette même plume? Mais elle avait à cœur de se venger; elle ne savait pas que l'impartialité constitue une très-notable portion du talent, et que nous ne lisons avec un grand plaisir que ce qui nous semble ingénu, vrai et simple. Quand on fait les gens trop noirs, on invite le public à les blanchir. M. Bulwer, est, on le dit au moins, un peu gourmé dans ses manières, un peu superficiel dans son savoir; nous savons que ces défauts lui sont reprochés. Il est encore possible qu'il ait en commun, avec tous nos aspirants au génie, ce charlatanisme, cette outrecuidance, cette certitude de soi-même, ces joues gonflées, ce front haut, cette mine de rodomont que la faiblesse du temps actuel récompense et couronne; c'est très-possible; mais ce que nous déclarons invraisemblable et faux, c'est la ressemblance absolue de Bulwer avec le portrait suivant de lord Clifford, mari persécuteur de la femme persécutée dans le roman de Mme Bulwer.

« Lord Clifford était un personnage perpendiculaire, aspirant à sept pieds. On concevait, en le voyant, l'idée que, même endormi, jamais il ne s'était rendu coupable d'une attitude aisée; roide comme une barre de fer (*as a poker*), il avait les cheveux bruns, durs, droits, inflexibles (très-inflexibles), de petits yeux d'un gris clair, un nez si aquilin que sa courbe aurait pu passer pour une caricature, la lèvre supérieure longue et droite, symptôme irrécusable de l'entêtement le plus invincible. Il est peut-être inutile de faire observer qu'il portait toujours en soirée un habit bleu à boutons d'or, avec une cravate blanche très-empesée, très-roide comme son maître, et que vous auriez cru taillée dans le marbre. La nature lui avait fait cadeau d'une intelligence arlequine, composée de pièces et de morceaux incohérents, incongrus, dont leur possesseur ne savait que faire, et qu'il s'occupait éternellement à rapiécer, à recoudre, à mettre en ordre; le pauvre homme n'en finissait pas et s'occupait perpétuellement à ce travail, avec une arrogance qui se croyait capable de tout. Sa prétention à l'universalité faisait ressembler son esprit à un exemplaire du *Penny Cyclopædia*, imprimé la tête en bas. Les lieux communs sortaient de sa bouche avec une emphase gigantesque et pompeuse qui rappelait l'effort ridicule d'un éléphant qui courberait sa trompe pour recueillir un brin de paille. Cet homme qui croyait avoir tout appris avait sans doute entendu parler au collége du centre de gravité et de son importance; aussi s'étudiait-il à ne le perdre jamais; son équilibre ne se dérangeait en aucune circonstance, et l'extrême intérêt qu'il attachait à sa personne le persuadait qu'il était l'atome nécessaire à la pondération de l'univers; aussi en prenait-il le plus grand soin et le plus constant. Il ne riait pas, et quand il lui arrivait par hasard de faire rire les autres, la contagion ne s'étendait jamais jusqu'à lui. Ultra-libéral en politique (cela rend la déclamation plus facile), autocrate et tyran dans la vie

privée, sans doute par compensation; Caligula dans ses accès de clémence, et Dracon dans ses accès de mauvaise humeur, tout ce qui lui appartenait était merveilleux, parfait, incomparable, sa femme exceptée. Elle n'appartenait pas précisément à sa race, elle n'était pas de la souche; on la tolérait, et voilà tout. »

La femme irritée se laisse trop sentir dans ce portrait. Eh ! non, ce n'est pas là Bulwer, le dandy élégant, aux basques de satin violet, aux gants irréprochables; roide en effet, mais d'une roideur plus byronienne qu'aristocratique. Mme Bulwer a confondu la hauteur de l'aristocratie de naissance avec celle de l'homme à la mode. Elle n'a pas eu le tact de distinguer cette sourcilleuse et démocratique humeur qui coudoie et fend orgueilleusement la foule, pour ne pas s'y perdre et s'y confondre, de cet autre orgueil d'une noblesse antique, fier de ses aïeux, fier de sa position, qui marche la tête haute et les yeux fermés. Ce sont deux fiertés bien différentes. M. Bulwer a la morgue de l'homme nouveau, qui capte la popularité. Il faut bien faire le fat et le fier, pour se frayer un passage à travers le peuple; les masses écrasent ceux qui ne les écrasent pas, et M. Bulwer s'est fait l'homme des masses. Voyez Mirabeau, O'Connell et tous les tribuns; ils ont une démarche et des tons de Jupiter; s'ils se faisaient petits, toute la canaille les foulerait aux pieds.

Mme Bulwer ne ménage pas lord Clifford; elle porte toute son indulgence sur Julia, l'héroïne, sur lady Clifford, c'est-à-dire elle-même. Elle lui prodigue les lys et les roses, la beauté, les grâces, les gentillesses, les amabilités, les conquêtes, les douleurs intéressantes, et aussi les *amants*. O madame Bulwer! ceci ressemble trop à une caresse devant le miroir; vous ne pouvez, en conscience, avoir toutes ces perfections d'ange. Êtes-vous ou n'êtes-vous pas lady Clifford? Si vous ne l'êtes pas, votre œuvre est plate, c'est un mauvais roman qui ne peut exciter aucun intérêt; si c'est bien vous, l'amour-propre est excessif, et le public prendra parti contre votre outrecuidance. C'est dommage vraiment que vous n'ayez pas voulu peindre, avec aigreur, si cela vous semblait bon, mais du moins avec franchise, cette étrange société anglaise que vous avez l'air de détester si fort. La lutte corps à corps de M. Bulwer lui-même contre l'opinion, ses efforts vigoureux pour se procurer une place ou plutôt se la creuser dans le bloc de l'aristocratie solide et généalogique de l'Angleterre, méritaient d'être observés : il y avait là tout un drame. Il lui a fallu, dites-vous, se poser, se gourmer, faire le matamore, braver, attaquer, critiquer, intriguer, pour arriver à son but. Aussi souple que Beaumarchais et plus altier que lui en apparence, il indique (nous le pensons du moins) un point de transition, un mouvement, une époque dans les destinées de la société anglaise. Il n'est pas vertueux. Je voudrais bien que l'on me montrât des personnages vertueux, commandant à la scène politique. Eh! mon Dieu! il y a là trop de dupes à faire et de vices à combattre. Un ingénu qui essayerait de se démêler innocemment de ce grand chaos, de cet imbroglio immense, ferait une trop ridicule figure; ce serait l'abbé Lamourette dans la révolution, un mouton parmi les loups. Je crains qu'il n'y ait chez la plupart des gens qui réussissent dans cette sphère un peu du loup, beaucoup du renard, quelque chose encore du tigre. Lady Clifford savait bien qui elle avait épousé.

Un bon romancier eût indiqué finement les hautes qualités cachées sous cette peau féroce, car l'humanité n'est jamais expressément et complétement détestable. Il y a des fils d'or enchevêtrés dans les trames les plus abjectes, et de bons côtés chez les pires des humains. La grande et profonde science qui découvre ces fils d'or est inconnue à lady Bulwer.

Nous voudrions savoir dans quelle espèce de société française Mme Bulwer a eu le malheur de vivre; les personnes de notre nation qu'elle a connues lui ont donné de bien mauvais exemples, lui ont appris un très-mauvais ton, et lui ont laissé des notions très-erronées sur toutes choses. Ce n'est pas certainement dans nos salons qu'elle a pu voir l'espèce de Français dont elle nous montre les tristes et misérables échantillons dans son livres. C'est un M. de Rivoli, qui ne procède que par calembours et par éloges de lui-même; c'est une Mlle d'Antoville, qui s'évanouit à tout bout de champ, et qui est à la fois pédante comme Mme Dacier et facile comme Marion Delorme. Après avoir présenté au lecteur ces ravissants modèles de la civilisation française, et prouvé ainsi qu'elle a vu le monde et observé les conditions humaines, lady Bulwer cite les auteurs français qu'elle a lus : c'est la parodie de *Werther,* farce des Variétés, à laquelle elle emprunte une page; *Heureusement,* ce conte de Marmontel que vous savez; le *Tableau de Paris,* qu'elle attribue à M. Népomucène Lemercier, et dont elle loue *le bon sens philosophique et les vues justes.* Les vues justes et le bon sens de Mercier! juste ciel! Elle étale de l'italien et du français à perte de vue, et chacune de ses citations est un massacre de syllabes, un hachis de voyelles, une meurtrissure du dictionnaire et de la grammaire, à faire pitié. Les Anglais ont la fureur de citer du français, surtout quand ils ne le savent pas; M. Bulwer, le mari, a commis dans ce genre-là des bévues incroyables. Mais au moins il a placé dans son *Maltravers* un portrait de Français réel, un Français véritable, un M. de Montaigne, qui résume fort bien l'homme de cinquante ans, tel qu'il est, en France, avec son ironie tempérée; son activité modérée, son expérience habile, son scepticisme invétéré, sa politesse mesurée, son peu de foi aux hommes et son peu d'enthousiasme pour les choses. Nous conseillons à lady Bulwer, si elle veut devenir bonne romancière, de relire cette partie de *Maltravers,* qui est excellente. Quand elle raconte des anecdotes françaises, elle devrait réellement s'assurer du sens des mots qu'elle emploie, de celui du mot *roué*, par exemple, qui ne veut pas dire *voleur,* comme elle le croit, mais supplicié par la *roue.* Elle a sur ce pauvre mot une note merveilleuse, merveilleuse de pédanterie et d'ignorance. La voici tout entière, cette belle note : « Avant la révolution française, le mot *roué* s'appliquait à tous les bandits, escrocs et meurtriers, et ne s'appliquait pas comme aujourd'hui seulement aux libertins; il y avait seulement quelques personnes qui l'employaient ainsi, mais elles avaient soin d'ajouter cette épithète tout à fait française : *un roué aimable,* c'est-à-dire un libertin par excellence, par opposition au simple vagabond ou roué. » Pas du tout, madame, vous perdez votre philologie, et vos études de mœurs sont incomplètes comme vos études de grammaire. Les roués de la régence, mauvais sujets qui se permettaient tout et se jugeaient dignes de la roue, ont fait entrer dans la langue française ce mot que le plus petit écolier comprend. Calas a été roué, Desrues

l'a été ; les amis du cardinal Dubois étaient aussi des roués, mais d'une espèce différente. On est vraiment honteux de faire de telles leçons à une belle dame, qui, dit-on, est très-jolie; elle en convient elle-même modestement, quand elle parle de Julia, son héroïne persécutée, à laquelle elle attribue les plus beaux yeux, le plus joli cou, la plus délicieuse désinvolture, l'âme la plus sensible, et qui, selon le bruit public, ne représente autre chose que lady Bulwer en personne. Ce journaliste français qu'elle rencontre à Venise, et qu'elle nomme M. Barbouiller, est aussi bêtement spirituel et aussi spirituellement insupportable que sa Mlle d'Antoville et son M. de Rivoli. Encore une fois, où lady Bulwer a-t-elle vu ces gens-là?

Elle ne traite pas bien M. Fonblanque qu'elle appelle M. Fonnoir, ni les autres rédacteurs de l'*Examiner* qu'elle nomme l'*Investigator*, et qu'elle montre absolument soumis aux volontés de M. Bulwer; soumission sotte et lâche qui n'a jamais lieu : les hommes sont moins absurdes que Mme Lytton Bulwer ne les fait. Un parti marche d'accord sous un drapeau, et c'est le porte-drapeau qui recueille ordinairement les bénéfices du combat; mais les autres ne prétendent pas abjurer leur intérêt : ils se conservent une bonne part. C'est voir grossièrement et méchamment le monde et les hommes, que d'ajouter foi à ces excessives et extraordinaires servitudes de l'humanité. Mme Bulwer exagère aussi les niaiseries électorales. Enfin tous les vices d'autrui deviennent pour elle des monstres, et toutes ses propres vertus s'élèvent à des proportions infinies comme ses souffrances. Pauvre lady Bulwer! elle aura donné à la société anglaise le plaisir passager que cette société préfère à tous les plaisirs, l'agitation d'un peu de scandale; elle aura détruit sa position sans nuire à son mari, amusé les badauds sans venger ses injures, et détruit sa réputation de femme spirituelle sans raccommoder son ménage.

PHILARÈTE CHASLES.

LES

CONSCRITS DE PLO-MEUR

(CORNOUAILLES) (1).

I.

Jeunes gens désolés, qui partez pour la France,
Conscrits d'un temps de paix, emmenez l'espérance !
Elle vous guidera loin de nos verts taillis,
Un jour vous reviendrez avec elle au pays. —

II.

Un temps fut (que jamais, Seigneur, il ne renaisse !)
Où tous ceux de vingt ans maudissaient leur jeunesse :
Par bandes chaque année on les voyait partir ;
Hélas ! on ne voyait aucun d'eux revenir.

III.

Les bourgs étaient déserts ; des gens usés par l'âge
Ou des enfants erraient seuls dans chaque village ;
Partout les bras manquaient pour semer et planter,
Et les femmes enfin cessèrent d'enfanter.

(1) Composé aussi dans l'idiome de Bretagne par M. Brizeux, le chant des *Conscrits de Plô-meûr* fait partie de ses poésies en langue celtique, imprimées chez E. Duverger. Peu de personnes connaissent aujourd'hui l'acte de résignation héroïque ici consigné ; quant aux croyances populaires sur Napoléon, elles tendent de même à s'effacer.

IV.

Or Bonaparte était le chef qui pour ses guerres
Enlevait sans pitié leurs fils aux pauvres mères :
On dit qu'en l'autre monde il est dans un étang,
Il est jusqu'à la bouche en un marais de sang

V.

Lorsque ceux de Plô-Meûr pour ces grandes tueries
Furent marqués : « Le loup est dans nos bergeries,
» Dirent-ils en pleurant, soumettons-nous au mal
» Et tendons notre gorge aux dents de l'animal. »

VI.

Ils dirent au curé : « Nous partirons dimanche,
» Prenez pour nous bénir l'étole noire et blanche ; »
A leurs parents : « Mettez vos vêtements de deuil ; »
Au menuisier : « Clouez pour nous tous un cercueil. »

VII.

Horrible chose ! on vit, traversant la bruyère,
Ces jeunes gens porteurs eux-mêmes de leur bière ;
Ils menaient le convoi qui pleurait sur leur corps,
Et, vivants, ils chantaient leur office des morts.

VIII.

Beaucoup de gens pieux des communes voisines
Étaient venus ; leurs croix brillaient sur les collines ;
Sur le bord du chemin quelques-uns à genoux
Disaient : « Allez, chrétiens ! nous prîrons Dieu pour vous. »

IX.

Vers le soir, dans la lande où finit la paroisse,
S'arrêta le convoi ; ce fut l'heure d'angoisse :
Dans la bière on jeta leurs cheveux, leurs habits,
Et tout l'enterrement chanta *De Profundis*.

X.

Les pères sanglottaient. On eût dit que les femmes
Dans leurs cris forcenés voulaient jeter leurs âmes.
Tous appelaient leurs fils en se tordant les bras;
Comme s'ils étaient morts, eux ne répondaient pas.

XI.

Graves et sans jeter un regard en arrière,
Ils partirent, laissant à Dieu leur vie entière :
Deux à deux ils allaient tout le long des fossés,
Si mornes qu'on eût dit de loin des trépassés.

XII.

Dieu reçut ces martyrs. Dans quelque fosse noire
Leurs os depuis longtemps sont plus blancs que l'ivoire.
Quant aux parents, la mort n'en laissa pas un seul.
Pères et fils tiendraient dans le même linceul. —

XIII.

Jeunes gens désolés qui partez pour la France,
Conscrits d'un temps de paix, à vous bonne espérance!
Le monde est beau, partez! de retour au pays,
Fièrement vous direz un jour : J'ai vu Paris!

A. Brizeux.

LETTRES POLITIQUES.

II.

DE L'ORIENT.

Londres. Tottenham-Court-Road, 26 juin 1839.

Vous voyez, mon cher monsieur, que Bagdad ainsi que Bassorah, ces deux villes *persanes*, n'ont pas été prises par les lieutenants de Méhémet-Ali. La Russie n'a pas, non plus, nolisé des bâtiments pour le transport de ses troupes dans la mer Noire, sa flotte ne s'est pas avancée entre Bourgas et Boujoukderé jusqu'à Anada ; la flotte turque n'a pas fait voile de Bamal-Bakcherch pour la côte de la Syrie, et sans doute l'armée du sultan n'a pas encore franchi la frontière du pachalik d'Alep pour attaquer Ibrahim-Pacha par le cours supérieur de l'Euphrate. Ainsi, la paix n'est pas encore très-compromise, et, bien qu'on parle de l'occupation de quelques villages syriens par des détachements turcs, je persiste à croire que le *statu quo* ne sera pas détruit, s'il est troublé quelques moments.

En fait d'hostilités, depuis ma dernière lettre, je ne vois que le discours de lord Dudley Stuart en faveur de la Pologne ou pour mieux dire contre la Russie. Pour moi, je suis charmé toutes les fois qu'il m'arrive d'entendre quelque petite sortie de cette nature, et c'est une joie toute patriotique que je ressens. Pendant beaucoup d'années, il n'était question dans les journaux du continent, tous modelés sur les vôtres, que de la scélératesse britannique et de la perfide Albion. Maintenant les imprécations publiques s'adressent à la Russie, aux barbares Moscovistes, et j'en suis ravi ; car puisqu'il faut une *bête noire* à l'Europe, autant que ce soit la Russie que nous.

Ce que je reproche seulement à lord Dudley Stuart, à M. Fergusson, au docteur Hervey et aux antagonistes de la Russie, dans le parlement anglais en général, c'est, selon une idée que je vous ai déjà exprimée, de voir les choses moins graves qu'elle ne sont. Il faut donc que je me répète. En reprochant à lord Melbourne ses compliments de politesse au jeune héritier impérial, lord Dudley Stuart a sonné l'alarme dans toute l'Angleterre, au sujet de l'insouciante imprévoyance de notre premier ministre. Je ne sais jusqu'à quel point il mérite ce reproche, et je suis loin d'ajouter foi à *l'Argus*, une de nos feuilles qui, dans un facétieux dialogue entre le vicomte Melbourne et lord Normanby, représentait, il y a peu de jours, le premier ministre couché sur un sopha, les Mémoires de Grammont à la main, et se faisant attifer les cheveux en attendant l'heure de monter à cheval avec la reine. Quoi qu'il en soit, les inquiétudes de lord Dudley Stuart me semblent mal dirigées. Sir John Mac-Neill, après avoir écrit durant deux années à notre gouvernement que les routes à travers la Perse, vers Hérat et Candahar, sont à peu près impraticables, et que la communication jusqu'à l'Indus est une chimère, s'est tout à coup ravisé. Les dernières dépêches qu'il écrivit avant son départ de Tehéran annonçaient qu'une armée nombreuse peut traverser la Perse sans inconvénients, et qu'elle trouverait sans nul doute de grandes facilités à gagner l'Indus. A mon sens, sir John Mac-Neill exagère encore, et lord Dudley Stuart conclut mal de ces observations. Sachez donc, monsieur, pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs, qu'une armée russe ou persane atteindrait difficilement l'Indus à travers l'Asie, et qu'une fois là, je ne sais en vérité ce qu'elle pourrait y faire. Descendre gaiement le grand fleuve pour aller conquérir l'Inde sur les traces de Bacchus et d'Alexandre le Grand? Mais malgré tout l'avantage qu'il y aurait pour les Russes qui, une fois à l'Indus, n'ont qu'à le descendre pour venir à nous, tandis que pour venir à eux nous serions obligés de le remonter, je ne comprends pas le but de cette expédition; et, si je le comprenais, je n'en verrais pas moins toutes les difficultés. Lord Dudley Stuart, encore une fois, n'a pas senti toute l'étendue et la gravité du danger, et, pour ma part, je trouve qu'il a été trop modéré dans ses imprécations de *Free-Mason's Hall*, où il s'agissait, après tout et malgré les apparences, beaucoup moins de la Pologne et de la Russie que des intérêts commerciaux de l'Angleterre, comme partout où deux mille Anglais, plus ou moins, se mettent à manger, à boire ou à pérorer ensemble. Eh bien! monsieur, les intérêts de l'Angleterre méritaient une colère et une indignation bien plus grandes que celles de lord Dudley Stuart, car qu'est-ce qu'une expédition militaire à travers l'Asie centrale, sinon un fait passager avec mille chances contraires, tandis que le mal dont souffre l'Angleterre est un fait permanent, qui a lieu chaque jour, et qui s'accomplissait au moment même où parlait le noble lord? Vous voyez bien que je parle des expéditions commerciales, qui s'opèrent sans cesse entre la Russie et cette partie de l'Orient.

Un de nos intrépides voyageurs a traversé récemment l'Asie centrale. Vous avez entendu parler de lui, monsieur. Sa relation est un document précieux. Ce voyageur est M. Alexandre Burnes, alors lieutenant au service de la compagnie des Indes, et formé à sa mission, comme tous les jeunes gens qui se

destinent à ce service, par l'étude de la langue persane, de l'hindoostani et de quelques autres dialectes de l'Orient. On lui donna toutes les facilités et on lui fournit tous les prétextes possibles pour remonter l'Indus. C'était un projet qui roulait depuis longtemps dans la tête du jeune officier, et, en cela, il avait devancé le gouvernement anglais. Employé comme officier d'état-major dans le Cotch, à l'embouchure même de l'Indus, il offrit, en 1829, de traverser tous les déserts entre l'Inde et les rives de l'Indus, et une fois arrivé par terre à la partie supérieure du fleuve, de le descendre jusqu'à la mer. Ce projet fut agréé par sir John Malcolm, gouverneur de Bombay, qui attacha le jeune officier à la partie politique du service, afin de lui donner un caractère public et plus d'autorité dans le pays qu'il devait traverser. Il venait à peine de partir quand une dépêche du gouvernement suprême de l'Inde le rappela, et ce ne fut qu'un an après qu'il reçut la même mission sous une autre forme. Il fut nommé pour porter les présents envoyés par le roi d'Angleterre à Rindjit-Sing, roi de Lahor, en remontant les rives de l'Indus jusqu'à cette capitale. Là, il jugea à propos de quitter son caractère public d'envoyé, et pénétra comme simple voyageur dans le Kondouz, dans la Boukharie et dans le Turkestan, d'où il se rendit en Perse. Permettez-moi de vous dire quelques mots de ce curieux voyage.

Les présents consistaient en cinq chevaux gigantesques et un immense carrosse. Remarquez, mon cher monsieur, le choix de ces présents. Les chevaux venaient d'Angleterre; d'après le conseil de M. Burnes, on y ajouta le carrosse, qu'on fit faire à Bombay. Les émirs du Sindhi ont toujours montré une grande défiance des Européens, et ils n'ont jamais permis à aucun de leurs ambassadeurs de remonter l'Indus, ou de se rendre par terre au delà de Haïderabad, qui n'est pas à une longue distance de son embouchure. Or des chevaux et un grand carrosse doré avec les chevaux, ne pouvaient voyager par terre sans que les uns devinssent fourbus, et que l'autre ne fût grandement endommagé; et quand à l'envoyé, il avait ordre de remettre les présents en personne. Nonobstant ces bonnes raisons, la lutte fut bien longue pour pénétrer dans l'Indus; le grand navire qu'il avait fallu introduire dans le fleuve pour porter le grand carrosse, avait un fort tirant d'eau, et il n'avait pas été choisi sans dessein; mais les agents des émirs en conçurent de l'ombrage, et il fallut presque livrer bataille pour pénétrer plus loin. L'envoyé, parvenu à une certaine distance, fut obligé plusieurs fois de redescendre le fleuve jusqu'à son embouchure; mais il ne se rebuta pas, et se présenta chaque fois à une autre bouche, et ainsi il en étudia presque toutes les branches.

Vous ne pouvez vous figurer, monsieur, toutes les difficultés qu'éprouva ce pauvre jeune homme, même comme ambassadeur, et encore était-on bien loin de se douter que ce directeur d'un carrosse et de cinq chevaux était un habile ingénieur, muni de tous les instruments nécessaires, chargé de reconnaître la profondeur des eaux de l'Indus, sa largeur, la direction de son cours, les facilités qu'il offre pour la navigation des bâtiments à vapeur, les qualités et la quantité de matières combustibles qui existent sur ces rives, ainsi que l'état des princes et des peuples qui vivent dans ces contrées, car telles étaient ses instructions. Il se présente à l'entrée du Gora, la bouche principale. A peine

est-il à trente-cinq milles de la mer, que les soldats des émirs s'emparent de ses bâtiments, les visitent, et refusent de laisser passer outre le carrosse, qui leur semble une machine infernale, destinée à dévaster le Sindhi. On lui fait donc descendre l'Indus, défendus par quatre mille hommes, et on l'oblige à revenir au point de son départ, en lui expliquant dans le plus grand détail, et par écrit, l'impossibilité de naviguer sur l'Indus, où, lui dit-on, il ne peut passer que des barques, sans mâts ni voiles, et où, en beaucoup d'endroits, l'eau n'atteindrait pas au genou d'un homme. L'Indus sans eau ! Ces gens-là se figuraient qu'eux seuls connaissaient l'Indus, et ils ignoraient qu'ils avaient parmi eux des traîtres qui nous avaient déjà décrit ses eaux profondes et bouillonnantes, ainsi que leur cours terrible et majestueux. Vous savez aussi bien que moi, monsieur, que ces traîtres sont Arrien, Quinte-Curce, Néarque, et tous les historiens de l'expédition d'Alexandre le Grand.

Ainsi renvoyé de Gora, notre compatriote se présente à la bouche la plus orientale ; mais là l'attendaient de nouvelles entraves et un autre écrit où l'on énumérait les rochers, les sables mouvants, les tourbillons, les hauts-fonds du fleuve. Au milieu de toute cette sollicitude perçait la pensée que l'envoyé était le précurseur d'une armée, et qu'il venait tracer la route pour une expédition d'une autre nature. Cependant tant de persévérance commençait à triompher, et l'on offrit au lieutenant Burnes de lui ouvrir la route de terre pour lui-même, pour ses gens, son carrosse et ses chevaux. Mais le lieutenant se récria vivement. Faire voyager par terre, sur leurs pieds, sur ses roues, les chevaux et le carrosse de Sa Majesté le roi de Lahor, c'était un sacrilége ! Il menaça tant de s'en plaindre à Rindjit-Sing, que, s'étant présenté au Hadjamri, l'une des onze bouches du fleuve et son embouchure centrale, on le laissa passer, en lui refusant un pilote toutefois, dans l'espoir qu'il périrait en franchissant la barre. Vous le croyez déjà sur l'Indus ? Nullement, monsieur. Arrivé à l'eau douce, on l'arrêta, en lui renouvelant la proposition de voyager par terre, et il y eut des conférences qui durèrent dix jours, après lesquelles on le laissa encore un peu s'avancer.

Je vous fait grâce des autres difficultés qu'éprouva notre explorateur, qui nous a rapporté de ce voyage à Lahor une excellente carte du cours de l'Indus, que j'ai sous les yeux, et qu'il a relevée au milieu de volées de canon et des coups de fusil qu'on lui envoyait souvent sous divers prétextes. Le voilà donc au pied des monts Himalayas, à Lahor. Il a remonté l'Indus à travers mille obstacles, en échappant aux embûches sans nombre que lui tendaient les petits princes dont il traversait les États. Eh bien ! il n'est encore qu'au début de son voyage, et s'il veut aller toucher à la Perse ou à la rive de la mer Caspienne, opposée à la rive russe de cette mer, il lui reste à traverser le Kondouz, la Boukarie, le Turkestan, et l'affreux grand désert, où une caravane de cinq cents chameaux suffit pour mettre à sec tous les puits.

Il résulte de cette exploration de l'Indus que l'espace à parcourir entre ses embouchures et Lahor est de mille milles anglais. Après avoir reçu les rivières du Penjab, l'Indus ne baisse jamais, dans les temps de sécheresse, au-dessous de quinze pieds. Les plus gros bateaux qui naviguent sur l'Indus sont de soixante-quinze tonneaux anglais. Ils sont à fond plat, et les bâtiments à va-

peur qu'on destinera à la navigation de l'Indus devront être faits sur ce modèle. Quinze jours suffiraient à un bateau à vapeur pour se rendre de l'embouchure de l'Indus, c'est-à-dire de l'Océan indien, à Lahor. On pense qu'il existe des terrains houillers dans les cantons voisins du cours supérieur du fleuve; mais, dans le cas contraire, le bois, qui est très-abondant le long de ses rives, servirait d'aliment combustible. Il en est ainsi dans l'Amérique du Nord, où l'on emploie du charbon de bois pour les bateaux à vapeur. Quant aux ressources que pourrait trouver une armée, les bestiaux et les approvisionnements de toutes sortes existent en abondance le long des rives de l'Indus. Enfin, pour terminer la nomenclature de toutes ces chances favorables, la population est impatiente de secouer le joug tyrannique des radjas, et d'après une prophétie bien populaire dans ces pays, les Anglais doivent les soumettre un jour à leur domination. Toutes ces notions, recueillies avec une capacité et une persévérance admirables par le lieutenant Burnes, ont été consignées par lui avec le plus grand détail dans ses divers mémoires. D'une autre part, les forces anglaises tiennent déjà les embouchures de l'Indus, et commandent sa navigation par l'occupation des provinces du Cotch, position qui nous donne une certaine sécurité pour cette frontière de l'Inde anglaise. C'est là le beau côté de l'Asie centrale, considérée du point de vue anglais. Je parle de la disposition des fleuves, et de la possibilité de les remonter avec de nombreuses embarcations; car pour les dispositions des chefs et des peuples, malgré les prophéties, malgré les compliments flatteurs adressés à notre envoyé pour le gouvernement britannique, il existe parmi eux une haine profonde et une crainte sérieuse de la domination anglaise. Ne comptons donc que sur les choses, et réduisons à leur juste valeur les paroles séduisantes de nos voyageurs et de nos écrivains. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que j'ai lieu d'admirer l'excès de la crédulité, je dirai, si vous voulez, du patriotisme de mes compatriotes. Nous nous aimons tant en général, nous autres Anglais, que nous sommes très-disposés à regarder les nations que nous ne connaissons pas comme animées des sentiments que nous éprouvons pour nous-mêmes. C'est ainsi que j'entendais dire, il y a peu de temps, en plein parlement, que toute la population de l'Asie centrale redoute la puissance russe, et cherche à s'appuyer sur l'Angleterre; et cette pensée était fondée sur ce que l'Asie centrale consomme annuellement pour je ne sais combien de nos marchandises, en sorte que les sentiments de bienveillance pour l'Angleterre y augmentent en raison de l'étendue de nos communications. Or je vous montrerai tout à l'heure, monsieur, quelle est la nature de nos communications, ainsi que celles des Russes, avec l'Asie centrale, et vous me direz après vous-même s'il peut s'ensuivre quelque bienveillance pour l'une de ces deux nations. Je crois donc très-peu à tous ces sentiments prêtés aux Asiatiques centraux; et s'il existe des pensées de ce genre dans ces populations, selon mon opinion très-humble, les voici : les Turcomans et les Boukhares, plus voisins de l'empire russe, craignent la Russie, ainsi que les habitants de Lahor, du Penjab et du Beloutchistan redoutent la puissance anglaise, dont ils sont moins éloignés. Dans l'Asie centrale, en un mot, on se défie des infidèles selon qu'ils sont plus ou moins proches, et on les hait tous indistinctement.

Vous allez en juger. Le jeune Burnes était venu comme ambassadeur à Lahor ; il en partit sans caractère officiel, la prudence le commandait, et n'emportant d'autres instructions que celles qui lui avaient été données par M. Court, un de vos officiers français au service de Rindjit-Sing. Ces instructions se bornaient aux recommandations suivantes, faites par votre compatriote au nôtre : « Conformez-vous aux mœurs des pays que vous traverserez. — Dépouillez-vous de tout ce qui pourrait vous faire reconnaître pour un Européen, car vous seriez assassiné. — Ne faites aucune liaison sincère avec les Orientaux ; leurs paroles flatteuses cachent presque toujours de sinistres desseins. — Évitez toute conversation sur la religion. — N'écrivez qu'en secret. — Soyez toujours armé jusqu'aux dents. — Prenez l'apparence misérable d'un fakhir, et que Dieu vous fasse arriver à bon port ! » D'après ces instructions et d'autres verbales, l'officier anglais se couvrit de la robe des Afghans, se fit raser la tête, et quitta ses bottes pour prendre des pantoufles. Puis, ayant donné sa tente, son lit, ses malles, et n'ayant gardé que les instruments nécessaires à ses observations, il partit pour traverser la moitié de l'Asie, n'ayant pour tout bagage qu'une couverture destinée à couvrir sa selle et à lui servir de lit, car il ne devait plus avoir désormais que la voûte du ciel pour abri. Voilà, monsieur, à quel prix les Européens, Anglais et autres, peuvent avoir des communications avec les habitants de l'Asie centrale. Vous verrez tout à l'heure jusqu'à quel point les sentiments de bienveillance pour l'Angleterre s'y animent et s'y répandent, pour parler comme nos écrivains de gazette et nos orateurs du parlement.

Grâce à ces généreuses précautions de Rindjit-Sing, M. Burnes traversa heureusement le royaume de Lahor, et même, à Pechaïver, le sultan Mahmoud-Khan lui fit un bon accueil. Dans le royaume de ce prince, soumis par la terreur à Rindjit-Sing, on commence déjà à s'inquiéter des Russes et à parler d'eux sans cesse, comme on fait des Anglais dans le Beloutchistan. Il est vrai qu'une fois Lahor passé, on ne trouve plus personne qui craigne les Anglais, de sorte qu'on pourrait dire que les Russes auraient quelques chances de s'établir dans la partie de l'Asie voisine des possessions britanniques, et les Anglais dans la partie contiguë à l'empire russe ; encore l'occupation changerait-elle bientôt tout cela, et rendrait-elle à chacun des deux peuples la haine qui lui revient du côté des Asiatiques en ce moment. Mais continuons de suivre notre hardi missionnaire.

Avant de s'avancer plus loin, il se rendit près d'un saint personnage, et il obtint de lui des lettres de recommandation pour les principaux chefs du Turkestan. Outre ces lettres, il reçut du saint homme cette dernière instruction : « Ta réussite dépendra de tes soins à mettre de côté le nom d'Européen, et surtout d'Anglais, car les habitants de ce pays regardent les Anglais comme des intrigants politiques, qui possèdent de grandes richesses. » Muni de ces avis et de ces recommandations, il entra dans le Kaboul, et bientôt après commencèrent ses terribles misères. Dost-Mahammed-Khan, roi de Kaboul, lui facilita, il est vrai, le passage de ses États ; mais le voyageur ne révéla sa qualité d'Européen qu'au prince et à ses ministres, et il n'aurait pu pénétrer jusqu'à eux sans la connaissance parfaite qu'il avait des idiomes de l'Orient.

Tantôt sous le titre de *mirza* (secrétaire), qu'on donne à ceux qui n'en ont pas et qui répond assez bien à notre *esquire*; tantôt salué, malgré ses haillons, du nom d'*agha*, seigneur; tantôt pris pour un horloger arménien, tantôt pour un marchand persan, ce qui n'est pas partout une recommandation; se donnant tour à tour pour un Hindou, pour un Afghan, vêtu comme un mendiant, n'écrivant que la nuit à la lueur des étoiles et au fond du panier où il se perchait pour voyager sur un chameau, à demi aveuglé par la réverbération des neiges, brûlé par un soleil ardent, demi-mort de fatigue, sans cesse en danger d'être assassiné ou emmené en esclavage par les Ouzbeks, trouvant sur sa route les tertres qui recouvraient les restes de Moorcroft et d'autres voyageurs anglais, triste indice et présage de son sort, réduit à vivre avec les domestiques des pèlerins de caravane pour mieux se cacher, privé souvent d'eau, toujours de linge, atteint par la fièvre, mais complétement heureux, dit-il lui-même, grâce à la nouveauté de tout ce qu'il voyait, Burnes arriva enfin à Boukhara. Vous vous attendez peut-être, peut-être s'attendait-il lui-même, à trouver là un port, un refuge. Sachez donc que Boukhara est une ville sainte; on la nomme, dans l'Asie centrale, la citadelle de la religion et de la foi, et on n'y laisse séjourner aucun infidèle, pas même les Persans, ou les mahométans qui sont comme eux schiites ou sectateurs d'Ali, car les Boukhares appartiennent à la secte d'Omar et sont sunnites. Les Persans ne sont désignés dans toute cette partie de l'Orient que sous le nom de *rafiz* ou *kizelbachi*, c'est-à-dire hérétiques. Vous voyez qu'ils auraient grand'peine à frayer par leur crédit aux Russes la route des Indes par Hérat, Candahar, Ghazna et Caboul, et qu'il faudrait s'ouvrir le chemin sans compter sur eux.

A Boukhara, notre compatriote trouva cependant des Persans, et il y vit des Russes; mais les uns et les autres étaient esclaves. Oui, monsieur, esclaves; telle est la manière, la seule manière dont les Russes et les Persans pénètrent dans le pays des Turcomans et des Boukhares, qui prennent même la peine d'aller les chercher. A Boukhara, sur le Reghistan, qui est une vaste place où se trouve le palais du roi, on aperçoit souvent, assis près d'un esclave chinois, dont la queue est coupée et la tête coiffée d'un turban, quelque autre pauvre esclave, aux yeux bleus et à la barbe rouge. C'est un Russe, c'est un de ces conquérants, un de ces dominateurs de l'Asie centrale, que nous nous apprêtons à renvoyer chez eux, tant leur présence en Boukharie nous inquiète et nous effraye. Le marché aux esclaves se tient tous les samedis matin; on y trouve des Russes, des Persans, des Chinois; mais, grâce à Dieu, pas d'Anglais, qui heureusement habitent trop loin pour être pris. Les Russes ont envoyé plusieurs fois des ambassadeurs en Boukharie, pour faire cesser le commerce d'esclaves; mais ils n'ont pas été écoutés. Les envoyés russes n'ont même pas racheté les leurs, car la plupart d'entre eux s'étaient faits musulmans pour échapper aux mauvais traitements qu'on inflige aux chrétiens. Et, d'ailleurs, disaient les Boukhares, les Russes achètent, sur notre frontière, des Kirghiz-kaïsaks, qui sont musulmans, et leur font abandonner leur foi. Ne sommes-nous pas fondés à en faire autant? Burnes lui-même ne put séjourner à Boukhara qu'en rendant encore plus misérable son misérable accoutrement, en changeant son turban pour un chétif bonnet de peau de mouton le poil en

dedans, en jetant son ceinturon pour le remplacer par un grossier morceau de corde, et en marchant pieds nus, comme il est ordonné à tous ceux qui n'ont pas l'honneur d'appartenir à la secte des sunnites. C'est avec ces avantages que voyagent dans l'Asie centrale les officiers de notre nation. On intima à celui-ci l'ordre de s'abstenir de l'encre et de la plume, de fumer, de boire du vin, d'aller à cheval dans la ville, de fréquenter les esclaves, moyennant quoi on lui permit de se reposer quelque temps à Boukhara. Il écrivait la nuit, à tâtons, accroupi sur sa natte, et le corps entièrement couvert de son manteau!

Lisez, monsieur, lisez le récit que ce voyageur a ainsi tracé de ses souffrances et de ses périls; suivez-le depuis Boukhara jusqu'à la frontière de la Perse, à travers le pays des Turcomans, le long de l'Oxus, dans ces terribles déserts où l'on souffre à la fois d'un froid semblable à celui de la Russie et d'une chaleur aussi brûlante que celle de l'Inde. Passez avec lui l'Oxus sur une étendue de glaces de deux mille pieds, et bientôt vous arriverez à l'extrémité de la Boukharie, où cesse toute civilisation et commence le grand désert, dont la solitude n'est troublée que par quelques bandes de brigands turcomans qui vont vendre de malheureux esclaves, russes et persans, à Boukhara. Notre jeune compatriote rencontra une expédition semblable dès son entrée dans ce désert, et il rapporte cet incident d'une manière touchante. — « Ces esclaves étaient persans, dit-il. Cinq d'entre eux étaient enchaînés ensemble, et s'avançaient au milieu des sables amoncelés. Un cri général de compassion s'éleva de notre caravane, quand elle passa devant ces pauvres misérables, et notre sympathie ne manqua pas d'affecter ces infortunés. Ils poussèrent un cri et lancèrent un regard de regret quand les derniers chameaux de la caravane, allant dans leur patrie, se trouvèrent près d'eux. Celui que je montais faisait partie de l'arrière-garde. Je m'arrêtai pour écouter les tristes récits de ces captifs. Ils avaient été pris par les Turcomans à Ghaïn, peu de semaines avant, au moment où la culture de leurs champs les avait fait sortir de leurs maisons. Je leur donnai tout ce que je pus, un melon; c'est bien peu de chose, mais il fut reçu avec gratitude, car les Turcomans ne leur fournissent de l'eau et des aliments qu'en petite quantité, afin que la faiblesse les empêche de s'enfuir. » — Dans la caravane même dont le voyageur faisait partie, se trouvaient quelques Persans qui avaient vécu en esclavage dans le Turkestan, et qui s'en retournaient à la dérobée, après avoir racheté leur liberté. Ils faillirent plusieurs fois être repris, et leurs craintes, durant ce voyage, n'en furent pas un des épisodes les moins intéressants. Quant à l'officier anglais, il passait alors pour un Hindou, et, sous ce titre, il échappa à tous les dangers qui le menaçaient. Il commença seulement à respirer à Meched, qui est la limite du pays occupé par les Turcomans nomades, et il put gagner de là Astrabad, sur la mer Caspienne, en passant par les montagnes et les défilés où s'exercent les brigandages des féroces Alamans. Le meilleur moyen de vous rendre compte de ce trajet, monsieur, est d'ouvrir la carte où le lieutenant Burnes a tracé, au moyen d'une ligne rouge, la route qu'il a suivie. En prenant un compas, et en fixant l'une de ses pointes sur Lahor, vous n'aurez qu'à le faire tourner, en traçant une circonférence, pour vous assurer que la distance de Lahor à Astrabad, sur le bord de la mer Caspienne, est plus que double de la distance de Lahor à

Haïderabad, près de l'Océan indien. Quant aux difficultés de ce trajet, vous les connaissez maintenant : d'un côté, pour les Anglais, l'Indus à remonter, à travers des populations défiantes et belliqueuses ; de l'autre, pour les Russes, le grand désert à traverser, ainsi que la Boukharie ou l'Afghanistan. Voilà, monsieur, de terribles voyages, des espaces effrayants, et vous conviendrez que, si nous devenons ennemis de ce côté, les Russes et nous, ce ne sera par le motif de proximité, qui fait aussi souvent qu'on devient amoureux, comme le disait votre spirituel Benjamin Constant.

Vous allez sans doute me demander comment se font les importantes communications de l'Angleterre et de la Russie avec l'Asie centrale. Il y a eu de tout temps, monsieur, des marchands de l'Asie centrale qui sont allés chercher des produits étrangers, et exporter des marchandises du pays, en Égypte, en Perse, et dans les pays voisins de la mer Caspienne. Ce commerce de caravanes est de toute antiquité, et dans les grottes sépulcrales de l'Heptanomide ou de l'Égypte moyenne, on trouve encore des peintures qui représentent des caravanes de *Namou*, conduisant des animaux chargés de marchandises. Les hiéroglyphes indiquent expressément que ce sont des marchands, et on ne peut douter que ce ne soient les aïeux des marchands qui font encore le commerce extérieur de cette partie de l'Asie. J'ai vu moi-même nombre de ces marchands boukhares, et je les ai fréquentés pendant quelque temps. Vous ne pouvez vous figurer la patience, la sobriété, la persévérance, le courage et l'ardeur commerciale de ces gens-là. Dans l'espoir du moindre bénéfice, ils parcourent des distances dont vous seriez effrayé, et ils ont surtout la première des qualités des marchands, qui est de savoir risquer beaucoup pour gagner peu de chose. On ne peut comparer ces négociants boukhares qu'aux marchands russes qui sont esclaves, et qui vont commercer à Kiachta, sur les frontières de la Chine. C'est la même audace, la même intelligence, sous la même apparence de rudesse, de simplicité.

Ce ne sont donc pas les Russes qui pénètrent dans l'Asie centrale, mais leurs marchandises ; ce sont également les marchandises anglaises qui traversent l'Inde pour se rendre dans cette contrée ; mais les Anglais ne dépassent jamais leurs frontières, et le voyage de M. Burnes nous prouve qu'ils ont raison. C'est donc, comme je vous le disais, une guerre de ballots et non une guerre d'hommes qui se prépare dans l'Asie centrale. La guerre qui se fait sourdement aujourd'hui n'a lieu que pour frayer la route à ces ballots. Il est vrai qu'à cette question se lie, à Constantinople, une question de politique plus directe, puisqu'il s'agit là de l'influence que la Russie cherche à acquérir depuis Pierre le Grand dans la Méditerranée. Il s'ensuit que, pour l'Angleterre et la Russie, la question est double, tandis qu'elle n'est qu'une pour les autres puissances maritimes, telles que la France. C'est vous dire assez franchement, monsieur, que, dans cette question de l'Orient, vous êtes en droit de ne suivre l'Angleterre que jusqu'à moitié chemin, c'est-à-dire jusqu'à Constantinople, où doit être maintenu l'empire ottoman, et que, passé Erzeroum et la Perse, c'est affaire entre les Russes et les Anglais.

Je vous ai parlé des quatre routes commerciales de la Russie vers l'Asie centrale ; nous en avons un nombre égal, — par le cap de Bonne-Espérance, —

par Trébizonde et la Perse, — par la mer Rouge et l'isthme de Suez — et par le golfe Persique. Une de ces routes est à peu près abandonnée, et vous savez quels efforts nous tentons depuis quelque temps pour l'ouvrir de nouveau. Ces efforts sont motivés par ceux des Russes, et dus aux nouvelles idées qui sont répandues en Angleterre au sujet du commerce de l'Asie. Nous avons longtemps méprisé, en Angleterre, le commerce des caravanes. En regardant nos navires de la compagnie des Indes, qui sont en général de douze cents tonneaux, et qui portent en conséquence vingt-quatre mille quintaux et soixante hommes d'équipage, le transport par chameaux nous semblait bien mesquin. Un chameau ne porte pas plus de six quintaux, il faut un homme au moins pour conduire dix de ces animaux; ainsi la cargaison d'un seul bâtiment de la compagnie des Indes exigerait une caravane de quatre mille chameaux et de quatre cents conducteurs. C'est fort bien, mais nos marchandises parties par les vaisseaux de la compagnie ne pénètrent que dans la région méridionale de l'Asie centrale, et une partie bien importante de notre commerce avec l'Asie se fait forcément par la Turquie et la Perse. L'exportation anglaise qui a lieu de ce côté était dans ces derniers temps d'une valeur d'un million sterling et demi à deux millions, c'est-à-dire égale à la moitié de tout le commerce que nous faisons avec l'Asie centrale. Or les derniers événements qui ont eu lieu en Perse sont bien faits pour nous donner des inquiétudes, et nous faire songer à reprendre l'ancienne route commerciale de l'Asie par l'Égypte. Nous avons déjà perdu, par l'occupation de la Géorgie, les facilités de transit que nous avions avant que la Russie ne fût en possession des passages de montagnes qui séparent cette province de l'Arménie. Que serait-ce donc si la Russie s'établissait, non pas aux Dardanelles, ce qui serait une entreprise que l'Europe entière serait intéressée à combattre, mais à Trébizonde, dont elle n'est séparée que par une très-petite distance?

Petmettez-moi, monsieur, de m'arrêter avec vous quelques moments à Trébizonde, qui est l'entrepôt du commerce anglais avec la Perse et l'Asie centrale; car c'est là que se débat une question bien importante pour l'Angleterre en ce moment. Je vous ai dit, et vous savez que de Trébizonde à Erzeroum et d'Erzeroum à Tauris a lieu une commerce régulier de caravanes qui portent dans l'intérieur de l'Asie les marchandises expédiées, par nos navires, de Constantinople au port de Trébizonde. Ce commerce était très-florissant depuis plusieurs années; mais cet état de choses tenait surtout à une fausse mesure commerciale prise par le gouvernement russe. Il faut vous rappeler qu'autrefois un grand commerce de transit pour les marchandises étrangères à la Russie se faisait d'Odessa avec les provinces transcaucasiennes par Redout-Kalé. Un faible droit de transit avait été fixé, en 1804, par le gouvernement russe. La valeur entière des marchandises ou un cautionnement équivalent était déposé à l'entrée, et restitué, moins le droit de transit, au lieu destiné pour la sortie. En 1808, pendant l'armistice conclu entre la Russie et la Porte Ottomane, après le traité de Tilsitt, ce transit s'éleva à vingt millions de roubles. La plupart des marchandises de l'Asie venues à Constantinople étaient dirigées sur Odessa, de là à Brody en Pologne, d'où les juifs les transportaient à la foire de Leipzig. En cette année, ce transit produisit à la Russie environ deux millions de rou-

bles. A la paix générale, le commerce de transit diminua et ne reprit qu'en 1818, époque où Odessa fut déclaré port franc. Les négociants russes de première classe étaient admis par le gouvernement à fournir en hypothèque sur leurs immeubles le cautionnement qu'on devait déposer jusqu'à la sortie des marchandises. Cette mesure favorable aux Russes qui faisaient payer des intérêts considérables aux marchands étrangers, empêcha le transit de prendre autant d'essor qu'autrefois; mais ce passage de marchandises était devenu important pour les provinces transcaucasiennes, et un oukase ayant donné de grands priviléges aux marchands de cette partie de l'empire, les marchandises étrangères y furent dirigées par terre. Les marchands de Leipzig se rendaient aussi à Trieste, d'où ils expédiaient leurs transports à Redout-Kalé; mais les fabricants russes, grands amis des prohibitions, comme tous les fabricants du monde, réclamèrent, et des entraves furent mises à la circulation des produits étrangers. Toutes les marchandises expédiées en transit à Odessa furent soumises immédiatement aux droits, tandis qu'on ne les acquittait jusqu'alors qu'à la sortie, moyennant une cautionnement qui exigeait le payement de quelques intérêts, mais non des avances considérables, et l'importation cessa de la sorte presque entièrement. Ce fut alors que le commerce étranger, particulièrement celui de l'Angleterre, prit la route de Trébizonde.

Le but des mesures de restriction prises par le gouvernement russe, en 1831, était d'ouvrir une voie aux produits des manufactures russes, en Perse, en Turquie et dans le midi de l'empire; mais les fabriques russes produisaient encore peu et produisaient mal. Jadis les Arménien venaient acheter des produits russes à Makarief ou à Novgorod-la-Neuve, en remontant la Volga depuis Astracan, et, la redescendant, ils gagnaient quelque port méridional de la mer Caspienne, d'où ils se rendaient, en peu de jours, par terre, à Tiflis ou à Tauris. Ces temps étaient passés, et on ne les vit pas revenir. Depuis que les ports transcaucasiens avaient été ouverts aux marchandises étrangères, les Arméniens s'étaient accoutumés à acheter de bonnes marchandises à bon marché, et ces infatigables marchands aimèrent mieux se rendre à Leipsig, et faire venir leur marchandises par Trieste et Trébizonde jusqu'à Tauris. Les marchands russes eux-mêmes firent ce commerce, et le relevé des douanes de Tauris pour 1833 prouve qu'ils sont venus y vendre pour 433,000 roubles de marchandises de Leipzig, et 261,110 roubles de marchandises anglaises et autres achetées à Constantinople. Le port de Trébizonde est devenu ainsi très-florissant par l'effet même des mesures prises par le gouvernement russe, et a été surtout fréquenté par les Anglais, qui y ont fait des établissements considérables. On n'y payait jusqu'à présent que deux pour cent au profit des gardiens des magasins, et jusqu'à la frontière de Perse les marchandises n'étaient soumises à aucun droit. Le commerce de Trébizonde, fait principalement par l'Angleterre, s'élevait, il y a deux ans, à vingt-cinq millions de francs. C'est encore l'Angleterre qui approvisionne la Perse, l'Anatolie, et une partie de l'Asie centrale, de draps, d'indiennes, de papier, de sucre, de café, de verreries, de porcelaines et d'objets d'acier. Une seule caravane, partie de Tauris en 1834, était de six cent cinquante chameaux. Il est vrai qu'elle fut en partie pillée par les Kourdes. Il est également vrai que le port de Trébizonde est dangereux

durant six mois de l'année, et que depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril les bâtiments sont forcés de jeter l'ancre dans une anse mal abritée des vents ; mais le commerce a ses périls, et l'Angleterre fera l'impossible pour conserver l'usage libre de ce port, à peine abrité, ainsi que de cette dangereuse route, infestée par les Kourdes.

L'Angleterre conservera longtemps de grands avantages sur la Russie par l'excellence et le bon marché de ses produits ; mais la Russie a déjà reconnu que ses mesures restrictives ont augmenté l'importance du commerce anglais, en même temps qu'elles ont privé le commerce russe du bénéfice du transit, et elle a modifié ses dispositions. De plus, elle améliore chaque jour ses produits, en faisant venir d'Angleterre nos meilleurs machines, qu'elle s'applique à imiter, et enfin elle cherche à s'attirer la prépondérance en Perse, dans un but tout commercial, et c'est ce qui nous inquiète le plus. Ajoutez, monsieur, que la Perse et la Russie ont un intérêt commun à pénétrer un peu avant dans le Turkestan et le Khiva, pour y mettre fin au commerce d'esclaves, qu'une expédition a même été déjà proposée par la Russie à la Perse dans ce dessein, et vous ne douterez plus que nous n'ayons quelque sujet d'être ombrageux en ce qui nous concerne au delà de Constantinople et de la mer Noire. Je sais que l'industrie russe ne fait que naître ; mais il y a dix ans qu'elle marche d'un pas rapide, et dix ans de progrès semblables laisseront bien peu à faire. La Russie, comme le disait un de vos écrivains, M. de Bonald, est en ce moment dans des conditions convenables pour faire de grandes choses, car elle offre la réunion d'un gouvernement éclairé et d'un peuple barbare; et j'ajoute qu'elle a affaire à des États qui sont, non pas dans des conditions contraires, mais dont les formes mêmes s'opposent à l'exécution rapide des conceptions politiques, et au secret que demandent certaines combinaisons.

Je veux seulement vous rappeler ce qui se passa à Constantinople au sujet du traité d'Unkiar-Skelessi, et vous me direz si notre gouvernement et le vôtre n'ont pas beaucoup à faire pour rendre la partie égale. Vous n'avez pas oublié qu'à l'époque où Ibrahim-Pacha menaça Constantinople, le divan s'adressa alternativement à l'Angleterre et à la France. Les politiques turcs, plus intelligents qu'on ne le pense dans nos pays respectifs, comprenaient très-bien que la prudence voulait qu'on n'eût recours qu'à des puissances éloignées, et qui auraient intérêt à maintenir l'empire ottoman tel qu'il était. Vous savez comment l'Angleterre entendit alors ses intérêts. Elle refusa son appui, et cet acte lui fut, je le dis, plus funeste que la bataille de Navarin. La France imita l'exemple de l'Angleterre, et rappela son ambassadeur, qui avait eu la pensée de proposer à la Porte une convention toute semblable à celle que la Russie a fait signer depuis. La France ne jouissait pas alors de son libre arbitre ; elle n'était pas entièrement maîtresse de sa politique comme l'était l'Angleterre, et son système d'alliances, encore mal assis, pouvait l'empêcher de vouloir s'engager trop avant dans les affaires de l'Orient. Peut-être aussi s'exagérait-elle alors l'importance du pacha d'Égypte, et les avantages des bons rapports qu'elle entretenait si soigneusement avec lui. Toujours est-il, quels que soient les motifs, que la Porte fut abandonnée par ses deux alliés, et que la Russie fit avancer l'escadre de Sébastopol et un corps de troupes pour la secourir. C'est

à cette époque que le comte Alexis Orloff, que nous venons de voir à Londres avec le grand-duc impérial, arriva à Constantinople. Le comte Orloff, que j'ai eu souvent l'occasion de contempler dans nos cercles, il y a deux mois, est, à mes yeux, la représentation vivante de la Russie. Sa taille gigantesque, sa force, sa puissance corporelle, répondent déjà à l'idée que nous nous faisons de l'empire russe, idée que complètent ses formes militaires. Son visage est ouvert, sa parole est nette, son accent porte un caractère de franchise, et cependant au fond de cette large poitrine, sous cette apparence si simple et si naturelle, se cachent profondément tous les secrets de la politique russe et les desseins inconnus que se transmettent tous les empereurs depuis Pierre le Grand. Un seul mot vous fera connaître l'importance du rôle que joue en Russie le comte Orloff. Sans portefeuille, sans ministère, n'ayant que le titre d'aide de camp général de l'empereur, tous les papiers d'État de quelque importance, toutes les affaires, tous les traités lui étaient déjà communiqués avant qu'il n'eût remplacé le prince Lieven près de la personne du grand-duc héritier. Arrivé à Constantinople, comme plénipotentiaire et commandant du corps d'armée d'expédition, le comte Orloff déclara avec gaieté qu'il arrivait *comme la moutarde après dîner*. Ce sont ses propres termes. Tout était fini à Constantinople, disait-il; il n'y avait plus qu'à attendre les ordres de Saint-Pétersbourg, pour repartir bien vite comme on était venu. Ces ordres arrivèrent, le comte Orloff se félicita publiquement d'être débarrassé d'une mission désormais sans but, et ainsi devenue insignifiante, et le 11 juillet la flotte russe mit à la voile. Le comte Orloff emportait avec lui le traité d'Unkiar-Skelessi! Quelque temps après, un Irlandais, membre du parlement, M. Shiel, prononça un discours sur les affaires d'Orient, et parla d'un traité qui venait d'être signé, disait-il, par le sultan et la Russie, en vertu duquel la mer Noire se trouvait interdite aux vaisseaux anglais; à quoi lord Palmerston ayant répondu par une dénégation vraiment sincère, M. Shiel lui envoya un journal, le *Morning-Herald*, où se trouvait l'indication de ce traité. Ce fut la première communication que reçut notre ministère à ce sujet, et le vôtre apprit sans doute l'existence du traité par la même voie. Est-il donc bien sûr, monsieur, que nos ministres sachent ce qui se passe à Constantinople en ce moment?

Le premier partage de la Pologne n'est pas si ancien qu'on puisse en avoir oublié les circonstances. Les cours de Russie, de Prusse et d'Autriche traitaient directement depuis plusieurs années du partage de la Pologne, et la France ni l'Angleterre n'en étaient instruites. Ce ne fut que cinq ou six ans après, lorsque ces projets étaient mûrs, et toutes les dispositions du plan bien arrêtées, qu'un jeune Alsacien, employé dans les rangs les plus inférieurs de la légation française, à Vienne, eut connaissance, par hasard, du plan de partage. Le *Morning-Herald* n'existant pas encore, l'ambassadeur d'Angleterre l'apprit le dernier; pour la France, le duc d'Aiguillon, alors ministre, traita de visions les avis de l'envoyé français. Pendant ce temps, les trois puissances échangeaient une déclaration par laquelle elles s'engageaient à admettre le principe d'égalité dans le partage. C'était au mois de mars 1772, et au mois d'août suivant, le traité de démembrement était conclu à Saint-Pétersbourg. Les résolutions des cours alliées ne furent publiées que deux mois après, à Varsovie, et

la note tardive présentée au cabinet anglais par le duc d'Aiguillon qui proposait l'envoi d'une flotte anglo-française dans la Baltique, resta sans effet. Il est vrai, monsieur, que le département des affaires étrangères était alors remis, en France, au duc d'Aiguillon, qui était tout à fait incapable de le diriger, et que l'Angleterre éprouvait de grands embarras intérieurs, sans compter que l'Amérique septentrionale commençait déjà sa révolte, tandis qu'aujourd'hui vos affaires extérieures sont entre les mains de M. le maréchal Soult, et que nous sommes parfaitement libres de soucis du côté des chartistes, des radicaux, et affranchis d'inquiétudes au sujet de l'Irlande et du Canada ! Aussi je n'établis pas la moindre similitude entre deux époques si différentes.

Pour en finir de cette citation, que je vous laisse libre de supprimer, je veux encore vous faire souvenir d'une petite circonstance de ce temps-là. La Pologne, qui était une faible puissance et qui se savait telle, se voyant dépouillée de ses plus belles provinces, et ayant tourné ses regards tour à tour vers la France et vers l'Autriche, s'avisa de s'adresser à l'un de ses plus proches voisins, au roi de Prusse, et de conclure avec lui un traité de garantie réciproque du territoire des deux puissances. Ce traité ressemblait à celui d'Unkiar-Skelessi, et les termes en étaient presque les mêmes. « Si une puissance étrangère, quelle qu'elle soit, y était-il dit, réclamait de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Pologne, Sa Majesté le roi de Prusse s'engage à employer ses bons offices, pour prévenir les hostilités qui pourraient naître d'une telle prétention. Si ses bons offices demeuraient sans résultats, et si les hostilités contre la Pologne venaient à éclater, Sa Majesté le roi de Prusse, considérant un tel événement comme un cas prévu dans le traité, prêterait assistance à la république, conformément à la teneur de l'article 14 du présent traité. » Deux ans après la Prusse envahissait une partie de la Pologne, et livrait aux troupes russes toute la ligne frontière qu'elle ne pouvait occuper. Voilà comment finissent quelquefois les traités de garantie réciproque.

Depuis ma dernière lettre, rien n'est changé en Europe, monsieur, les nouvelles ne sont pas plus positives, et le *statu quo* n'a pas été dérangé, à moins que vous ne preniez pour des événements militaires quelques engagements entre les maraudeurs turcs et égyptiens que la faim et la soif poussent les uns contre les autres, pour se disputer quelques sacs de riz et des melons d'eau. Je vois cependant que les graves et sérieux organes de vos partis ont changé bien souvent de plan de solution. Un seul d'entre eux a proposé en quinze jours trois projets d'accommodement différents : une confédération orientale, la saisie de l'Égypte comme gage si le *statu quo* était détruit, et enfin le partage de la Syrie entre le pacha d'Egypte et la Porte. Vous conviendrez que, si votre gouvernement n'arrange pas les affaires d'Orient, ce ne sera pas faute de conseils. Vous n'aurez pas de peine à croire que de ce côté-ci du détroit on est plus sobre en fait de spéculations, et qu'on s'occupe beaucoup moins de l'équilibre européen que de la nécessité de conserver les débouchés ouverts aux marchandises anglaises. A défaut de solution anglaise à vous envoyer en échange des vôtres, en voici une dont je vous dois certainement communication, car elle a été mise en circulation en ma présence, par un de vos compatriotes, qui a la réputation de ne parler jamais sérieusement, mais qui pour-

rait bien avoir dérogé cette fois à ses habitudes. — Que peut-il arriver de plus fâcheux? disait-il. Un conflit entre le sultan et le pacha d'abord, puis une expédition de la Russie pour soutenir le sultan à sa façon, et enfin un conflit de l'Angleterre et la Russie pour déloger celle-ci des Dardanelles; car les Anglais ne peuvent, en aucun cas, souffrir l'établissement des Russes à Constantinople. Or la France n'a rien à perdre, et peu de chose à faire surtout, dans ces trois cas; car, ou la Turquie redeviendra une puissance en écrasant le pacha, et l'équilibre sera rétabli en Europe, ou l'Angleterre et la Russie auront à lutter pour l'Orient, et l'Europe sera forcée de prendre part pour l'Angleterre, et peut-être de choisir la France pour arbitre. Ainsi le rôle de la France est toujours le meilleur, et ses intérêts sont les moins compromis. — Cette boutade a un côté vrai, je le dis avec mon impartialité ordinaire. La France est intéressée au maintien de l'empire ottoman sous le point de vue politique, tandis que l'Angleterre a un intérêt politique et un intérêt commercial immense à la conservation de cet empire. La France, il faut le dire, a le beau rôle; nous verrons si elle saura le jouer. Elle seule peut-être, parmi les quatre grandes puissances, n'est pas intéressée pour l'heure à éviter le démembrement de l'empire ottoman, et, toute épigramme à part, je suis sûr que c'est elle qui s'y opposera le plus sincèrement. La Russie a pris aux Turcs tout ce qu'elle pouvait leur prendre sans s'exposer à donner envie à l'Europe de faire une croisade en faveur des infidèles. Elle leur a enlevé une partie de la Tartarie, la Crimée, les forteresses des provinces turques septentrionales, les côtes d'Abasie, la domination de la mer Noire, le commerce de la Perse; elle s'est créé, par la protection, des sujets au sein même de l'empire turc; elle l'a forcé de recourir à une réforme qui affaiblit les sentiments religieux et nationaux, sauvegarde de cet État; enfin, récemment, elle a fermé la mer Noire aux flottes des autres puissances. Que peut-elle vouloir de plus? La possession de Constantinople, la clef de sa maison, comme disait l'empereur Alexandre? Mais les avantages qu'acquiert une puissance doivent toujours être mis en balance avec les inconvénients qui peuvent en résulter pour elle. La Russie s'ouvrirait, par Constantinople, l'entrée de la Méditerranée; mais elle réunirait par cela même, contre elle, toutes les puissances méditerranéennes, en tête desquelles figurent la France, l'Autriche et l'Angleterre, et une foule d'États secondaires qui seraient entraînés. Je ne sais si la Russie voit assez froidement sa situation pour raisonner ainsi; mais assurément aujourd'hui ce serait son meilleur calcul. Pour l'Autriche, l'Orient lui est ouvert, sous le rapport commercial, par deux voies, le Danube et les Dardanelles. Ses produits nombreux débouchent par les deux seules ouvertures de la mer Noire, et elle fait dans cette mer un double commerce, italien et allemand. Les produits de cet empire industrieux s'avancent même par ces voies dans l'Asie centrale, et l'Autriche figure avec avantage dans le tableau des exportations qui se font par Trébizonde. En un mot, comme puissance méridionale, l'Autriche est intéressée commercialement à la conservation de l'empire turc, et, comme puissance du Nord, elle est obligée de maintenir ce poids dans la balance politique de l'Europe. Quant à la Prusse, elle se trouve déjà trop anéantie par le voisinage de la Russie, pour ne pas arrêter de tous ses efforts le développement ultérieur de cette puissance colossale, colossale

surtout relativement à la Prusse et à l'étroite voie qu'elle dessine entre les États de l'Allemagne, depuis la frontière de la Russie jusqu'à la frontière de France. Je pourrais ainsi, monsieur, vous exposer successivement toutes les raisons qu'ont devers eux les différents États de l'Europe, même les plus petits, pour concourir au maintien de l'empire de Turquie; et plus j'examine, plus je vois que la France seule n'a pas un intérêt aussi majeur à contribuer à la durée de cet état de choses. Le commerce direct de la France avec le Levant n'est pas très-étendu, il diminue même chaque jour; ses relations avec l'Asie centrale sont nulles, la présence d'une puissance maritime de plus dans la Méditerranée ne peut que diviser l'empire de cette mer, et empêcher, dans l'avenir, l'Angleterre de s'en faire la dominatrice exclusive, comme il arriva dans la guerre contre Napoléon. Enfin, n'importe quel serait l'état d'assoupissement où se trouverait plongée la politique française, au moment du partage de l'empire ottoman, on ne pourrait y procéder sans donner des dédommagements à la France; et, si la France ne dormait pas ce jour-là trop fort, ces dédommagements ne pourraient être moins qu'une île ou deux dans l'Archipel, un port en Égypte, ou le Rhin. Peut-être même diriez-vous : *Et le Rhin*. Vous voyez bien, monsieur, que vous serez des héros de désintéressement, en prêchant une croisade en faveur de l'empire ottoman.

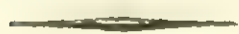
Prêchez-la donc bien haut, car vous ne pouvez être suspects. Depuis que vous avez renoncé à la chevalerie féodale que vous exerciez, sous Napoléon, quand vous détroussiez les rois sur les grandes routes de Vienne, de Berlin ou de Moscou, vous avez embrassé les véritables principes de la chevalerie espagnole, qui consistait à combattre pour l'honneur, et l'Europe en a eu des preuves assez fréquentes pour ne pas douter de votre sincérité. L'Europe tout entière, et à sa tête l'Angleterre avec son aristocratie, ont déposé l'armet et la lance pour s'asseoir paisiblement dans le comptoir, l'aune à la main; la France seule fait encore passer ses sentiments avant ses intérêts. C'est une noble conduite qui ne vous enrichira pas, mais qui ne manquera pas de vous faire beaucoup d'honneur; et c'est toujours une grande satisfaction que de vivre en gentilshommes dans cette sordide Europe de marchands. Je vois, par un rapport qui vient d'être fait à votre chambre des députés au sujet des affaires d'Orient, que vous comptez encore ne pas déroger en cette circonstance. Vous avez, comme le dit très-bien ce rapport, le double avantage d'être puissants et de n'être pas suspects dans cette affaire d'Orient. Non, monsieur, vous n'êtes pas suspects; quant à nous du moins, nous ne vous suspectons pas le moins du monde de songer à vos intérêts commerciaux, et c'est là ce qui fait que nous vous admirons. La commission que vous avez nommée, et dont émane ce rapport, entend admirablement cette politique, et nous accepterons, pour notre part, avec un vif empressement la combinaison qu'elle prescrit à votre gouvernement. Il s'agit d'intervenir pour que la paix soit maintenue, et de forcer la Porte Ottomane à signer, avec la France, l'Angleterre et l'Autriche, un traité de garantie réciproque tout semblable à celui qu'elle a contracté avec la Russie. L'Autriche proposait en 1829, comme je vous l'ai dit, à la France, le partage de la Turquie; mais longtemps avant, le 14 mars 1812, elle avait signé avec la France un traité qui garantissait l'intégrité du territoire de l'em-

pire ottoman, et elle est libre de revenir à l'un ou à l'autre de ses antécédents. L'intervention est donc possible, et pour nous autres Anglais, elle est infiniment préférable au maintien pur et simple du *statu quo*, accompagné seulement de l'espoir d'empêcher la Porte Ottomane de renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi, cet engagement que l'Europe ne peut admettre. Toutefois il faut s'entendre. Si la Russie persiste à demander l'exécution provisoire de son traité, si l'Autriche hésite entre ses idées de 1812 et ses idées de 1829, si la Porte, craignant de ne pas être soutenue suffisamment, refuse de déchirer le traité du 9 juin, une fois la nécessité de leur intervention proclamée, la France et l'Angleterre seront forcées de faire la guerre, et de détruire le *statu quo*, afin de maintenir le *statu quo*. Va donc pour la guerre. Toutes les guerres finissent par des traités, et pour l'Angleterre particulièrement, par des traités de commerce. Nous consentirons donc à faire la guerre avec vous, pour nos intérêts s'entend.

La France joue ici, monsieur, permettez-moi de vous le dire avec ma franchise habituelle, le rôle de ces hommes accusés de faiblesse, et qui cherchent une occasion quelconque de montrer de l'énergie. Nous devons assurément être très-satisfaits en voyant cette énergie se manifester dans la commission de votre chambre, au sujet d'une affaire qui nous tient tant au cœur; mais n'est-ce pas dépasser le but? Pour moi, je ne crains pas pour les intérêts de l'Angleterre, et s'il m'arrivait quelque inquiétude de ce genre, il me suffirait d'entrer dans la chambre des séances du parlement. Le sang-froid avec lequel s'y traitent nos affaires ne manquerait pas de me rassurer. Je ne craindrais rien de ce côté, même si la France traitait ses affaires avec le même calme. Je crois même que la sécurité générale y gagnerait, et qu'il serait de l'intérêt de tout le monde que la France eût, comme nous, une politique commerciale au lieu d'une politique d'enthousiasme. Oui, monsieur, je mets en fait que si depuis neuf ans vous vous étiez occupés particulièrement de traités de commerce, si les affaires de vos colonies, si vos tarifs de douanes, si vos voies de communication, chemins de fer et canaux, si votre marine marchande, si vos débouchés lointains, qui diminuent chaque jour, avaient absorbé exclusivement les méditations de vos chambres et de vos ministres, la France n'éprouverait plus d'embarras intérieurs à l'heure qu'il est, et elle ne serait pas, par conséquent, un sujet d'inquiétude pour l'Europe. C'est une réflexion qui vous paraîtra singulière dans la bouche d'un Anglais; mais je suis de ceux qui pensent que l'Europe (l'Angleterre comprise) a tout à redouter des radicaux, et d'ailleurs le cœur me saigne en voyant une nation brave, ingénieuse, active, spirituelle et laborieuse à la fois, pourvue de tout, de la douceur du ciel et de la fertilité de la terre, comprendre si mal la destinée que tant d'avantages lui réservaient Interrogez ceux qui se plaignent, ceux qui se révoltent en France. Que demandent-ils, qu'exigent-ils? Une existence occupée, du travail. Ceux-là mêmes qui ont d'autres désirs, qui veulent renverser l'état social pour en créer un autre, quel moment choisissent-ils pour exécuter leurs projets? Une époque de misère et de malheur, et ils s'adressent à ceux qui manquent de pain et de travail? Le gouvernement anglais a tenté tous les moyens d'accroître l'industrie et le bien-être du pays; son œil vigilant a pénétré dans les ports, dans les marchés du

monde entier, pour s'assurer s'il pouvait s'y trouver un mouillage nouveau pour nos navires marchands, et un magasin de plus pour nos produits. Quelle serait actuellement la situation de l'Angleterre, si son gouvernement n'avait été si exclusivement préoccupé de ses intérêts? Cette politique de boutiquiers a donné plusieurs fois à l'Angleterre l'empire du monde, et il ne lui est disputé aujourd'hui que par les nations qui commencent à s'élever au rang de peuple boutiquier. La France a plus que l'empire du monde à acquérir par une politique semblable; elle peut conquérir ainsi la paix intérieure, abattre les factions, ôter tout prétexte aux cris furieux de ses républicains et de ses légitimistes, qui offrent à la partie souffrante de la nation un avenir qu'ils ne pourraient lui donner, mais que le gouvernement actuel de votre pays réaliserait en peu d'années, s'il visait à la proie, au lieu de s'élancer, comme il le fait, vers l'ombre. Voici, monsieur, les conseils d'un ami et non d'un allié, et surtout d'un allié anglais; c'est un peu malgré moi que je vous les donne; mais je ne puis garder pour moi seul ces pensées charitables en voyant la manière dont vos députés et vos publicistes entendent l'alliance anglaise. Croyez-moi donc votre sincèrement dévoué.

**



VUE GÉNÉRALE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU MOYEN AGE. (1)

J'appelle moyen âge, dans l'histoire de la littérature française, les XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Ces trois siècles me paraissent constituer une époque distincte, séparée de ce qui la précède et de ce qui la suit. Le commencement de cette époque est marqué en Europe par une crise sociale, de laquelle sortent tout à la fois les communes, l'organisation complète de la féodalité et de la papauté, les idiomes modernes de l'Europe, l'architecture appelée gothique. Les croisades sont la brillante inauguration du moyen âge.

En France, le moyen âge a son commencement, son milieu et sa fin. Le XIIe siècle forme la période ascendante; dans le XIIIe est le point culminant, et le XIVe voit commencer la décadence. La première période aboutit à Philippe-Auguste; la seconde est signalée par le règne de saint Louis, dont les lois et les vertus représentent la plus haute civilisation du moyen âge; la troisième période, celle de la décadence, commence à Philippe le Bel et expire dans les troubles et l'agonie du XIVe siècle.

La littérature elle-même suit un mouvement pareil, et offre trois périodes correspondantes aux trois périodes historiques que je viens d'indiquer. Dans la première, qui est la période héroïque, on trouve les chants rudes, simples,

(1) Ce morceau est non le résumé, mais le résultat sommaire d'un cours de deux années, qui sera publié par M. Ampère sous le titre d'*Histoire de la littérature française au moyen âge*, et qui fera suite à l'*Histoire littéraire de France avant le douzième siècle*, dont les deux premiers volumes viennent de paraître.

grandioses, des plus vieilles épopées chevaleresques; en particulier, *la Chanson de Roland*. On trouve Villehardoin au mâle et simple récit. La seconde, plus polie, plus élégante, est représentée par celui qui en est l'historien, ou plutôt l'aimable conteur, Joinville; c'est le temps des fabliaux, c'est le temps où naissent les diverses branches du *Roman de Renart*, c'est-à-dire ce que la littérature française a produit de plus achevé, comme art, au moyen âge. La troisième est une ère prosaïque et pédantesque; à elle la dernière partie du *Roman de la Rose*, recueil de science aride, dans lequel il n'y a de remarquable que la satire, la satire toujours puissante contre une époque qui approche de sa fin. Au XIVe siècle, la prose s'introduit dans les romans et dans les sentiments chevaleresques, l'idéal de la chevalerie déchoit et se dégrade; enfin, cette chevalerie artificielle, toute de souvenirs et d'imitation, dont l'ombre subsiste encore, reçoit un reste de vie dans la narration animée, mais diffuse et trop vantée, de Froissart.

Aux trois phases littéraires, on pourrait faire correspondre trois phases de l'architecture gothique : celle du XIIe siècle, forte, majestueuse; celle du XIIIe, élégante, et qui s'élève au plus haut degré de perfection; et, enfin, celle du XIVe siècle, surchargée d'ornements et de recherche.

Après avoir déterminé, dessiné, pour ainsi dire, le contour de la littérature française au moyen âge, et en avoir esquissé les principales vicissitudes, je vais présenter une vue rapide de ses antécédents, de ses rapports avec la littérature étrangère contemporaine, et enfin, de ce qui la constitue elle-même, des grandes sources d'inspiration qui l'ont animée et qui lui ont survécu.

La littérature française du moyen âge n'a guère que des antécédents latins. Les poésies celtique et germanique n'y ont laissé que de rares et douteux vestiges; la culture antérieure est purement latine. C'est du sein de cette culture latine que le moyen âge français est sorti, comme la langue française elle-même a émané de la langue latine. Il est curieux de voir les diverses portions de notre littérature se détacher lentement et inégalement du fond latin, selon qu'elles en sont plus ou moins indépendantes par leur nature respective.

Il est des genres littéraires qui n'ont pas cessé d'être exclusivement latins, même après l'avénement de la langue et de la littérature vulgaires. Telle est, par exemple, la théologie dogmatique, qui n'a pu déposer, au moyen âge, son enveloppe, son écorce latine. Le latin était une langue pour ainsi dire sacrée, et il faut aller jusqu'à l'événement qui a clos sans retour le moyen âge, jusqu'à la réforme, pour trouver un traité de théologie dogmatique en langue française; il faut aller jusqu'à l'*Institution chrétienne* de Calvin.

La prédication se faisait tantôt en latin pour les clercs, tantôt en français pour le peuple. C'est dans l'homélie, le sermon, que la langue vulgaire a été employée d'abord, et cet emploi remonte jusqu'au IXe siècle; mais le latin, comme langue de l'Église, comme langue de la religion, semblait si approprié à la prédication, que longtemps après cette époque on le voit disputer la chaire à l'envahissement de la langue vulgaire; et quand celle-ci s'en est emparée, il résiste encore. Le latin macaronique des sermons du XVe siècle, l'usage qui existe de nos jours, de prononcer un sermon latin dans certaines solennités, enfin, jusqu'aux citations latines si souvent répétées dans nos sermons mo-

dernes, sont des témoins qui attestent avec quelle difficulté, après quels efforts de résistance longtemps soutenue, le latin a fait place à la langue française dans la prédication. Des compositions d'un autre genre, appartenant de même à la littérature théologique, se sont continuées en latin, et en même temps ont commencé à être écrites en français; telles sont les légendes, traduites en général d'après un original latin, mais qui, dans ces traductions, prennent assez souvent une physionomie nouvelle, et même une physionomie un peu profane; tournent au fabliau populaire, parfois même au fabliau satirique.

Il est une autre portion de la littérature du moyen âge dans laquelle on voit aussi le français venir se placer à côté du latin, sans le déposséder entièrement : c'est tout ce qui se rapporte à la littérature didactique, soit morale, soit scientifique. Dans cette dernière viennent se ranger les recueils de la science du moyen âge, qui portaient le nom de *Trésors*, d'*Images du monde*, de *Miroirs*, de *Bestiaires*, etc. Ces recueils étaient originairement en latin; quelques-uns pourtant ont été rédigés ou en provençal ou en français. Le *Trésor* de Brunetto Latini fut écrit en français par ce réfugié toscan, à peu près en même temps que Vincent de Beauvais, confesseur de saint Louis, publiait en latin sa triple encyclopédie.

Quant à la philosophie proprement dite, elle a été, comme la théologie dogmatique, constamment écrite en latin au moyen âge; et de même qu'il faut aller jusqu'à Calvin pour trouver un traité français de théologie dogmatique, il faut aller encore plus loin, il faut aller jusqu'au grand novateur en philosophie, jusqu'à Descartes, pour trouver l'emploi de la langue française, dans des matières purement philosophiques. Le premier exemple, qu'on en peut citer, est le *Discours sur la méthode ;* les *Méditations* elles-mêmes ont été écrites d'abord en latin, et traduites, il est vrai, presque aussitôt en français.

L'histoire a commencé, au moyen âge, par être une traduction de la chronique latine. Les deux grands ouvrages qui portent le nom de *Roman de Brut* et de *Roman de Rou*, ne sont que des translations en vers, l'un d'une chronique, l'autre de plusieurs. L'histoire fait un pas de plus; elle devient vivante, elle est écrite immédiatement en langue vulgaire, sans passer par la langue latine, et ceci a lieu dans le midi comme dans le nord de la France, en provençal et en français, en vers et en prose, presque simultanément : en vers provençaux dans la chronique de la guerre des Albigeois, si pleine de feu, de mouvement, de vie, si fortement empreinte des sentiments personnels du narrateur; et, en prose française, dans l'histoire de Villehardoin, marquée d'un si beau caractère de vérité, de gravité, de grandeur.

Les deux successeurs de Villehardoin, Joinville et Froissart, bien que d'un mérite inégal, continuent à mettre la vie dans l'histoire, en y introduisant l'emploi de la langue vulgaire, et en l'animant de leur propre individualité; entre leurs mains l'histoire passe de l'état de chronique latine, à celui de mémoire français.

La plupart des autres genres de littérature n'ont pas une origine aussi complétement latine que ceux dont je viens de parler. Ainsi, la poésie lyrique des troubadours et des trouvères, et surtout la portion de cette poésie qui roule sur les sentiments de galanterie chevaleresque, n'a pas une source latine, cette

poésie est née avec la galanterie chevaleresque elle-même, et l'expression n'a pu précéder le sentiment. Cependant on trouve encore des liens qui rattachent à la latinité les chants des troubadours et des trouvères. La rime qu'ils emploient a commencé à se produire insensiblement dans la poésie latine des temps barbares. Enfin, le personnage même des troubadours procède des jongleurs, et ceux-ci sont, comme leur nom l'indique, une dérivation de l'ancien *joculator,* qui faisait partie, aussi bien que les *histrions* et les *mimes*, d'une classe d'hommes consacrée aux jeux dégénérés de la scène romaine.

Il va sans dire que la poésie épique, chevaleresque, n'a rien à faire non plus avec les origines latines; elle est dictée par les sentiments contemporains : ce qu'elle raconte en général, c'est la tradition populaire telle qu'elle s'est construite à travers les siècles et par l'effet des siècles; il faut excepter cependant les poëmes qui ont pour sujet des événements empruntés aux fables de l'antiquité : la guerre de Troie, par exemple, telle qu'on la trouvait dans les récits apocryphes de Darès le Phrygien ou de Dictys de Crète; la guerre de Thèbes, l'expédition des Argonautes, telles qu'on les trouvait dans Ovide ou dans Stace. Là le moyen âge a eu devant les yeux des modèles latins, mais là encore la donnée populaire, nationale, moderne, a puissamment modifié, ou plutôt a complétement transformé la donnée antique. Si les hommes du moyen âge n'étaient pas tout à fait étrangers aux aventures de la guerre de Troie, de la guerre de Thèbes ou à l'expédition des Argonautes, ils ne pouvaient comprendre l'antiquité dans son esprit, dans son caractère, dans ses mœurs. Le moyen âge, en donnant le costume et les habitudes chevaleresques à des guerriers grecs ou troyens, les enlevait en quelque sorte à l'antiquité, et se les appropriait par son ignorance.

Les poëmes dont Alexandre est le héros, bien que ce personnage appartienne à l'histoire ancienne, ne doivent pas cependant être confondus avec les précédents, car cet Alexandre n'est ni celui d'Arrien, ni celui de Quinte-Curce; c'est un Alexandre traditionnel et non historique, c'est celui que racontent les *Vitæ Alexandri magni*, écrites d'après des originaux grecs, et contenant, non pas l'histoire, mais la tradition orale sur Alexandre, formée après sa mort dans les provinces qu'il avait soumises. Ainsi, l'Alexandre des épopées du moyen âge n'appartient pas à l'antiquité, mais à la légende comme Charlemagne ou Arthur. Pour ces derniers, le fait est incontestable, et ce n'est pas de l'histoire qu'ont pu passer dans le domaine de la poésie chevaleresque ces deux noms qu'elle a tant célébrés. Quant aux chroniques dans lesquelles Charlemagne figure d'une manière plus ou moins analogue à celle dont il figure dans les romans de chevalerie, c'est, comme dans la chronique du moine de Saint-Gall, un récit fait d'après les traditions vivantes, ou, comme dans la chronique de Turpin, un récit fait d'après des chants populaires. Ces chroniques ne peuvent donc pas être considérées comme une source latine à laquelle auraient puisé les poëmes de chevalerie sur Charlemagne, mais comme un intermédiaire qui aurait recueilli avant eux des chants et des récits plus anciens. La chronique de Geoffroy de Mounmouth, dans laquelle sont racontés de fabuleux exploits d'Arthur, ne peut pas être envisagée non plus comme la source des poëmes chevaleresques sur ce personnage et sur les héros de son cycle, car elle ne contient

que quelques germes des événements qu'ont développés, multipliés, variés à l'infini ces poëmes.

Les fabliaux n'ont pas un original latin; il sont, en général, rédigés d'après la transmission orale, et appartiennent à cette masse de contes, d'histoires qui circulent d'un bout du monde à l'autre; c'est dans cette circulation que les a trouvés la poésie française du moyen âge, c'est là qu'elle les a recueillis pour leur donner son empreinte. Il n'en est pas de même de l'apologue; bien qu'il soit aussi de nature cosmopolite, et qu'il voyage, ainsi que le conte, de pays en pays, de siècle en siècle, l'apologue n'est arrivé au moyen âge que par l'intermédiaire des fabulistes latins. Il faut faire une exception pour l'apologue par excellence, le *Roman de Renart*. Celui-ci est sorti d'une donnée populaire, et bien qu'il ait été mis en latin de très-bonne heure, et que le monument, peut-être le plus ancien qu'on en possède, soit latin, il n'en est pas moins certain que ce monument lui-même suppose des originaux antérieurs en langue vulgaire. La poésie satirique ne procède pas non plus du latin, les *Bibles* sont nées à l'aspect des désordres du temps; elles sont nées ou de l'indignation sévère, ou de la joyeuse humeur que ces désordres ont fait naître dans les âmes des auteurs; elles ne sont pas le résultat d'une savante imitation de Perse ou de Juvénal.

Pour la poésie dramatique en langue vulgaire, sa partie religieuse, le *mystère* et le *miracle*, se rattachait aux mystères latins antérieurs, qui eux-mêmes étaient une partie du culte, et tenaient à cet ensemble de représentations théâtrales que l'Église avait empruntées originairement au paganisme. Le drame bouffon, la farce, appartiennent plus en propre au moyen âge, mais encore ici il y a un certain rapport de filiation entre les acteurs des tréteaux du moyen âge et les derniers histrions de l'antiquité.

Tels sont les divers points par où la littérature nouvelle tient à la littérature latine antérieure, et par où elle s'en détache. On voit que les genres littéraires qui existent au moyen âge, à la fois en latin et en français, et qui n'existent alors en français que parce qu'ils ont existé auparavant en latin, sont ceux qui contiennent une espèce d'enseignement : ainsi tout ce qui tient à la théologie, jusqu'aux légendes et aux mystères, qui en sont comme la partie épique et dramatique, tout ce qui tient aux *moralités*, jusqu'à l'apologue; — tandis que ce qui est purement d'imagination, d'inspiration, spontanée, sans but ou religieux, ou moral, ou scientifique, ne procède pas de la littérature latine, mais de soi-même, et appartient en propre au moyen âge français. Ainsi, la poésie lyrique, la poésie épique, les fabliaux, la satire, sont des genres dont on peut dire :

Prolem sine matre creatam,

qui n'ont pas d'antécédents latins, d'origine latine, qui surgissent spontanément dans la langue vivante et populaire du moyen âge.

Passons du rapport du moyen âge français avec la culture latine qui l'a précédé, à ses rapports avec les littératures étrangères contemporaines. Les influences qu'il a pu recevoir, si on ne considère que l'Europe, sont à peu près

nulles. Au moyen âge, nous avons beaucoup donné et très-peu reçu; si l'on tient compte de quelques traditions galloises qui ont dû se glisser en s'altérant beaucoup dans les romans de chevalerie, de quelques traditions ou plutôt de quelques allusions aux traditions germaniques qui y tiennent fort peu de place, on a évalué à peu près complétement tout ce que nous pouvons devoir aux autres nations européennes. En revanche, nous avons reçu beaucoup de contes de l'Orient, nous, comme tous les autres peuples de l'Europe, peut-être plus qu'aucun autre, et en outre c'est très-souvent pour nous que la transmission s'est opérée. L'Espagne, où les points de contact établis avec les Arabes, soit directement, soit par l'intermédiairae des juifs convertis, ont dû amener de fréquentes communications entre l'Orient et l'Occident; l'Espagne est à peu près le seul pays de l'Europe qui ait pu, au moyen âge, je ne dis pas nous communiquer quelque chose du sien, mais agir sur nous indirectement, en important dans notre littérature des emprunts faits à l'Orient. A cela près, nous avons été constamment le véhicule par lequel les contes orientaux, transformés par nous en fabliaux, ont été disséminés dans le reste de l'Europe; en sorte que, lors même que ce n'est pas nos propres créations que nous répandons autour de nous, nous sommes encore propagateurs en transmettant ce qu'on nous a transmis. Ainsi, la collection des *Gesta Romanorum*, dans laquelle se trouve un assez grand nombre d'apologues et de contes orientaux qui ont eu cours en Europe au moyen âge, cette collection a été rédigée par un Français.

Il faut remarquer que cette portion de la littérature du moyen âge est peut-être la plus piquante, mais à coup sûr est la plus frivole, et, sauf quelques influences de la poésie arabe sur la poésie provençale qui portent plus sur la forme que sur le fond, c'est à peu près tout ce que la France doit aux Arabes; on a beaucoup vanté l'influence des Arabes sur la civilisation du moyen âge. C'est surtout dans le dernier siècle que cette théorie a trouvé faveur. Son succès provenait en partie, je pense, d'une certains hostilité au christianisme, en vertu de laquelle les hommes du XVIIIe siècle étaient très-heureux de pouvoir attribuer une portion de la civilisation chrétienne aux ennemis de la foi; l'on s'est exagéré en conséquence à dessein et à plaisir l'influence des Arabes. J'ai eu occasion (1) de la restreindre pour la chevalerie, qui n'est pas et ne saurait être musulmane par son origine, mais qui est chrétienne et germanique; le christianisme et le germanisme forment, selon moi, la chaîne et la trame de ce tissu; les Arabes y ont ajouté la broderie. Il en est de même de la rime, qu'il n'est pas beson de faire venir d'Arabie, puisqu'on la voit naître naturellement et par degrés de la poésie latine dégénérée. Il en est de même de la scolastique, qu'on a dit être due aux Arabes, tandis qu'une étude plus approfondie de l'histoire de la philosophie dans les siècles qui ont précédé ceux qui nous occupent maintenant, a montré que jamais la dialectique d'Aristote et ceux de ses ouvrages qui la contiennent n'ont disparu de l'Europe, et n'ont cessé d'y être plus ou moins connus. Il en est de même encore de l'architecture du moyen âge; après l'avoir appelée gothique, on a voulu la faire arabe. Je crois volontiers qu'on a trouvé des ogives dans des mosquées très-anciennes et

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 28 février 1838.

jusque dans les ruines de Persépolis, de même que l'on en trouve en Italie dans les monuments étrusques; mais l'ogive n'est pas l'architecture gothique; cette architecture se compose de tout ce qui lui donne son caractère, et, prise dans son ensemble, elle porte trop évidemment le sceau de la pensée religieuse des populations chrétiennes, pour qu'on puisse chercher son origine hors du christianisme.

Si les influences que nous avons reçus au moyen âge sont bientôt énumérées, il n'en est pas de même de celles que nous avons communiquées; le tableau des secondes serait aussi vaste que le tableau des premières est restreint. Nos épopées chevaleresques, provençales et françaises, ont été le type des épopées chevaleresques de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui n'en sont en général que des traductions, tout au plus des reproductions un peu modifiées; et il en a été ainsi non-seulement pour notre héros national, Charlemagne, mais même pour des héros qui ne nous appartiennent pas par droit de naissance, comme Arthur ou Tristan. Ces personnages, empruntés aux traditions étrangères, ont été plus tôt célébrés par notre muse épique qu'ils ne l'ont été dans les autres pays de l'Europe et dans la patrie même de ces traditions (1).

Les nouvelles italiennes ne sont pas, pour la plupart, empruntées à nos fabliaux; un très-grand nombre d'entre elles a pour base des anecdotes ou locales ou puisées aux sources les plus variées. Il en est cependant plusieurs, et des plus remarquables, qui n'offrent que des versions à peine altérées de nos fabliaux, soit dans Boccace, soit dans ses prédécesseurs ou ses continuateurs, soit enfin dans son imitateur anglais Chaucer. Quand La Fontaine a retrouvé chez Boccace des sujets qui étaient originairement français, il n'a fait que reprendre notre bien. Dépouillant ces récits enjoués de l'enveloppe quelque peu pédantesque dont Boccace les avait affublés, il leur a rendu, comme par instinct, leur caractère primitif. Avec beaucoup d'art et de finesse, il a reproduit, en l'embellissant, la naïveté de ses modèles, qu'il ignorait.

Maintenant que nous avons vu d'où venait le moyen âge français, quels étaient ses rapports avec les autres littératures, il nous reste à l'étudier en lui-même, à le considérer dans les quatre grandes inspirations qui ont fait sa vie, dans les quatre tendances principales qui le caractérisent; c'est l'inspiration chevaleresque, l'inspiration religieuse, la tendance par laquelle l'esprit humain aspire à l'indépendance philosophique; enfin, c'est l'opposition satirique qui fait la guerre à tout ce que le moyen âge croit et révère le plus.

L'inspiration chevaleresque fut plus puissante encore au moyen âge qu'on ne le pense d'ordinaire. La chevalerie n'est pas seulement une institution; c'est un fait moral et social immense, c'est tout un ordre d'idées, de croyances, c'est presque une religion. La chevalerie est née de l'alliance du christianisme avec certains sentiments terrestres de leur nature, mais élevés et pénétrés de l'esprit chrétien. Ayant prise sur les âmes par ces sentiments naturels qu'elle respectait, mais qu'elle épurait et qu'elle exaltait, elle a lutté avec avantage contre la barbarie, contre la violence des mœurs féodales; elle a fait énormé-

(1) Les publications importantes que prépare M. de La Villemarqué restreindront peut-être cette assertion.

ment pour la civilisation intérieure, pour ce qu'on pourrait appeler la civilisation psychologique du moyen âge. Aussi les idées, les mœurs chevaleresques tiennent-elles une place immense dans la littérature de ce temps. Non-seulement elles animent et remplissent le poésie épique et la poésie lyrique, mais elles se font jour dans des genres de littérature très-différents, et dans lesquels on s'attend bien moins à les rencontrer, jusque dans les traductions de la Bible. Certaines portions de l'Ancien Testament ont été transformées, pour ainsi dire, en récits chevaleresques; tels sont les livres des Rois et le livre des Machabées. L'esprit chevaleresque s'est insinué dans les légendes, particulièrement dans celles où la vierge Marie joue le principal rôle. Les chevaliers ont pour Notre-Dame une dévotion analogue à celle qu'ils ont envers la dame de leurs pensées; Notre-Dame les aime, les protége, et va au tournoi tenir la place de l'un d'eux, qui s'était oublié au pied de ses autels. La chevalerie pénètre même les fabliaux railleurs, et jusqu'au roman satirique de *Renart*. Les héros quadrupèdes de ce roman sont représentés chevauchant, piquant leurs montures, et portant le faucon au poing, tant était inévitable et invincible la préoccupation de l'idéal chevaleresque. La chevalerie a envahi le drame, composé primitivement pour les clercs et pour le peuple. Il n'y a pas de drame chevaleresque au moyen âge, parce qu'il n'y a pas, pour les représentations théâtrales, de public chevaleresque. Mais l'empire des idées et des sentiments de la chevalerie est si fort, que, même dans ce drame, qui n'est pas fait pour les chevaliers, l'intérêt chevaleresque a souvent remplacé et effacé presque entièrement l'intérêt religieux, comme on peut le voir dans les *miracles* du XIVe siècle.

C'est surtout l'inspiration religieuse qu'on s'attend à trouver développée énergiquement au moyen âge, et je puis dire que j'ai été bien surpris, quand, après deux années passées à étudier l'histoire de la littérature et de l'esprit humain à cette époque, je suis arrivé à ce résultat inattendu, que l'inspiration religieuse tient dans la poésie de ces siècles de foi une place assez médiocre. En général, tout ce qui appartient à la littérature religieuse est traduit du latin en français, et par conséquent froid; ce qui n'est pas traduit n'est guère plus animé. Il n'y a aucune comparaison entre la langueur de la poésie religieuse et l'exaltation de la poésie chevaleresque, la verve de la poésie satirique. Si l'on excepte quelques légendes, comme l'admirable récit du *Chevalier au Barizel*; si l'on excepte quelques accents religieux assez profonds dans la poésie des troubadours, et quelques traits d'un christianisme qui ne manque ni de naïveté ni de grandeur, dans les plus anciennes épopées carlovingiennes, on ne découvre, en général, rien de bien saillant dans la poésie religieuse de la France au moyen âge. Où est-elle donc, cette inspiration religieuse? Je la trouve ailleurs, je la trouve dans les sermons latins de saint Bernard, dans les ouvrages mystiques de saint Bonaventure, dans l'architecture gothique; mais je la cherche presque inutilement dans notre littérature, et même dans la littérature nationale des autres pays de l'Europe. Quelle est la grande œuvre de l'Allemagne au moyen âge? Quel est son produit littéraire le plus éminent? Les *Niebelungen*, poëme païen pour le fond, chevaleresque pour la forme. Le christianisme, qui est, pour ainsi dire, appliqué à la surface, n'a pas pénétré à l'intérieur, n'a pas modifiée les sentiments de fougue et de férocité barbare, qui

sont l'âme de cette terrible épopée. En Espagne, quel est le héros du moyen âge? C'est le Cid; mais le Cid des romances, et surtout celui de vieux poëme, est un personnage héroïque plutôt que religieux. Dans le poëme, il s'allie avec les rois maures; dans les romances, il va à Rome tirer l'épée au milieu de l'église Saint-Pierre et faire trembler le pape. En Angleterre, quel est l'ouvrage le plus remarquable du moyen âge? C'est le très-jovial et passablement hérétique recueil de contes de Cantorbéry. En Italie, il y a Dante qui, à lui seul, rachète tout le reste, qui a élevé au catholicisme un monument sublime; mais hors la poésie de Dante et quelques effusions mystiques, comme celles de saint François d'Assise, je vois bien dans Pétrarque l'expression de l'amour chevaleresque élevée à la perfection de l'art antique, je vois bien dans Boccace des plaisanteries folâtres et des narrations badines; mais je ne vois pas que la poésie catholique, la poésie religieuse, tienne plus de place en Italie que dans le reste de l'Europe.

Il est difficile de s'expliquer un semblable résultat. Faut-il dire que précisément parce que l'Église avait une autorité supérieure à toute autre autorité, le moyen âge, dans tout ce qui n'a pas été écrit par une plume sacerdotale, a été porté à faire acte d'opposition à l'Église, au moins de cette opposition qui se trahit par l'indifférence? Quand les clercs écrivaient, ils écrivaient en latin; ceux qui écrivaient dans la langue vulgaire n'étaient pas, en général, des clercs, mais des individus sortis, ou des rangs du peuple, ou des rangs de l'aristocratie féodale, deux classes d'hommes qui chacune avait sa raison pour être en lutte avec l'Église : la première par un instinct de résistance démocratique contre le pouvoir régnant, la seconde par une jalousie aristocratique d'autorité. Il serait arrivé ici le contraire de ce qui se passe dans l'apologue du *Peintre et du Lion*, ce seraient les lions qui auraient été les peintres.

Quoi qu'il en soit des causes qui ont restreint au moyen âge l'inspiration religieuse, ce fait se rattache à un autre fait remarquable, au mouvement latent et comprimé, mais réel, de l'esprit vers l'indépendance de la pensée. Je ne parle ici que de ce qu'il y a de sérieux dans ce mouvement; le tour de la satire viendra tout à l'heure.

Le premier pas de ce qu'on peut considérer comme une tendance de l'esprit à s'émanciper du joug de l'autorité, ce sont les traductions de la Bible en langue vulgaire; ces traductions furent, dès le principe, suspectes à l'autorité ecclésiastique, et on les voit depuis se renouveler de siècle en siècle, toutes les fois qu'il y a quelque part une tentative d'insurrection contre cette autorité. Non-seulement la translation de la Bible dans une langue vulgaire soumettait les livres saints au jugement particulier de tous les fidèles, mais aussi à cette translation se joignit bientôt quelque chose de plus que la traduction pure et simple; des interprétations, d'abord morales seulement, puis allégoriques, mirent sur la voie de ce que l'Église voulait éviter, et de ce que la réforme a proclamé depuis, l'examen individuel de l'Écriture.

Si, au sein même de la littérature théologique, si, dans les traductions de la Bible, on surprend déjà ce qu'on peut appeler une aspiration à l'indépendance intellectuelle, à plus forte raison en surprendra-t-on aussi le principe dans la littérature didactique et philosophique, rivale de la littérature théologique.

Parmi les traités de morale qui eurent le plus de vogue au moyen âge, quelques-uns étaient, pour le fonds, purement ou presque purement païens, comme les prétendus apophthegmes de Caton, la *Consolation* de Boëce. L'Église devait se défier de la moralité puisée à ces sources profanes. Il y avait aussi des livres de morale pratique dont les principes, pour n'être pas païens, n'étaient pas beaucoup plus acceptables pour l'Église; c'étaient les traités qui avaient pour base les axiomes et en quelque sorte le code de la morale chevaleresque, de cette morale en partie différente de la morale dogmatique du christianisme, et par là suspecte à l'Église.

Dans la littérature scientifique, dans ces *trésors,* ces *images du monde*, ces encyclopédies en prose et en vers qui contenaient le dépôt confus de toutes les connaissances du temps, il y en avait aussi une portion dont la foi pouvait s'alarmer. Là se trouvaient des idées sur la structure du monde, sur la disposition des êtres, qui étaient empruntées soit à l'antiquité, soit aux Arabes, soit même aux Juifs, et qui ne s'accordaient pas avec la science ecclésiastique. C'étaient donc, dans les deux cas, un commencement d'indépendance, un effort de la pensée pour suivre sa voie, pour se soustraire insensiblement au joug de l'autorité; elle était donc par là sur le chemin qui devait conduire à la réforme. La littérature philosophique du moyen âge, celle qui n'a guère été écrite qu'en latin, contenait plus qu'aucune autre des germes d'indépendance, et elle a toujours, à diverses reprises, encouru les censures de l'Église. De là les persécutions contre Aristote, esprit libre, païen, et par conséquent dangereux; bien qu'on cherchât dans ses livres sa dialectique, qui n'était qu'un moyen, bien plus que ses conclusions métaphysiques, le seul fait d'un moyen, d'un instrument indépendant de l'Église, lui faisait ombrage. Les divers corps au sein desquels a fleuri la philosophie du moyen âge ont partagé les mêmes disgrâces. L'université de Paris a provoqué souvent les défiances de Rome. Quand les frères mineurs se sont emparés de l'enseignement, ils n'ont pas tardé à devenir suspects à leur tour. Enfin, même dans les ouvrages en langue vulgaire, comme dans la deuxième partie du *Roman de la Rose,* s'est montrée une extrême hardiesse, une extrême liberté de pensée, et jusqu'à une sorte de naturalisme et même de matérialisme prêché hautement, et mis dans la bouche de *Genius*, prêtre de la nature, qui arrive à certaines conséquences exprimées fort grossièrement, et assez semblables à ce qu'on a voulu établir, dans ces derniers temps, sous le nom de réhabilitation de la chair.

Un autre résultat auquel conduit l'étude impartiale et un peu approfondie du moyen âge, c'est que l'opposition satirique occupe dans la littérature de ce temps une place infiniment plus considérable qu'on ne serait porté à le croire. Je ne sache pas une époque dans laquelle la raillerie, la satire, ait joué un aussi grand rôle que dans ce moyen âge, qu'on s'est plu quelquefois à représenter comme une ère de sentimentalité et de mélancolie.

La satire n'est pas seulement dans les poëmes satiriques proprement dits; elle se trouve partout : dans les poëmes moraux les plus lugubres comme les vers de Thibaut de Marly sur la mort, parmi lesquels l'auteur a soin d'intercaler une satire contre Rome; dans les légendes, empreintes d'une dévotion

ascétique, comme celle de l'évêque Ildefonse et de sainte Léocadie, légende que son pieux auteur interrompt brusquement pour adresser à l'Église romaine la plus véhémente des invectives.

Dans les fabliaux, la satire perce à chaque vers; elle semble s'être concentrée dans le *Roman de Renart*, pour se développer ensuite dans les plus vastes proportions, embrasser toute la société du moyen âge et se prendre corps à corps avec ce qui dominait cette société, avec l'Église.

Toutes les fois que la satire apparaît dans notre littérature française du moyen âge, c'est toujours avec beaucoup de verve et d'énergie, avec un charme de naturel et un bonheur d'expression que les autres genres littéraires sont loin d'offrir au même degré. Autant, comme je le disais, ce qui se rapporte à la poésie religieuse est, en général, pâle, décoloré, languissant, autant ce qui appartient à l'ironie, à la satire, est vif et inspiré. Ce déchaînement satirique est un grand fait historique, car dans cette portion si riche, si ardente de la littérature du moyen âge, est le principe de la ruine et de la fin de la civilisation du moyen âge. Chaque époque vit de sa foi; et son organisation repose sur sa foi. Mais chaque époque a la formidable puissance de railler ce qu'elle croit, ce qu'elle est, et par là de se désorganiser elle-même. Pour les croyances, pour les formes sociales, comme pour certains malades, le rire c'est la mort! c'est ce rire qui a tué le moyen-âge, car de lui sont nées les deux forces destructrices du XVIe siècle, très-différentes l'une de l'autre par leur nature, mais qui avaient toutes deux pour caractère commun de combattre la société du moyen âge, en combattant l'Église sur laquelle reposait tout l'édifice de cette société; ces deux forces sont le protestantisme et l'incrédulité, les deux grands marteaux du XVIe siècle! Ce sont eux qui ont frappé sur l'édifice et qui l'ont brisé, c'est par eux qu'un autre temps, une autre civilisation, ont été possibles. Eh bien! tout cela a commencé par le sarcasme du moyen âge; et comment l'Église aurait-elle pu tenir, quand on avait ri pendant trois siècles des reliques, des pèlerinages, des moines et du pape, quand les mêmes attaques se continuaient renforcées par la vigueur nouvelle que l'esprit humain puisait dans le commerce de l'antiquité? Ainsi, aux limites d'une époque déjà parcourue on pressent par avance ce qui va agiter, ébranler la société et la pensée humaine dans les temps qui suivront.

Ces quatre grandes tendances, qui ont fourni à la littérature autant d'inspirations et de directions fondamentales, n'ont pas cessé après le moyen âge; elles se sont prolongées dans les siècles postérieurs, elles ont duré jusqu'à nous. L'inspiration chevaleresque a produit le roman et une grande partie de notre art dramatique; l'inspiration religieuse n'a pas tari, le siècle de Louis XIV est là pour l'attester; elle n'a pas même tari de nos jours, Dieu soit loué! J'en atteste le génie de Châteaubriand, les belles pages de Ballanche, les beaux vers de Lamartine. La tendance qui porte invinciblement l'esprit humain à s'émanciper de ce qui le domine et le contient, à chercher en lui-même, à ses risques et périls, son principe et sa raison; cette tendance n'a pas péri, et il faut l'accepter, car elle ne périra pas. Enfin, la puissance satirique, cette puissance plus souvent mauvaise que bonne, mais qui est pourtant dans les desseins de la Providence, car elle a sa place dans le monde, car elle y agit,

y combat, y détruit toujours ; cette puissance dévorante n'a pas péri non plus, et le dernier siècle n'en a que trop largement usé.

Je m'arrête, ce n'est pas encore le temps de faire l'histoire des quatre derniers siècles; seulement, avant de quitter les trois siècles du moyen âge, j'ai voulu montrer déjà vivantes les tendances dont les combinaisons et les luttes formeront, en très-grande partie, la vie complexe des siècles modernes. En arrivant à ces siècles plus connus, ou du moins plus étudiés, peut-être sera-t-il possible de donner encore à des études venues après des travaux justement admirés, quelque intérêt de nouveauté, non par la ressource facile et misérable du paradoxe, mais par la rigueur du point de vue historique; peut-être comprendra-t-on mieux le développement de l'esprit moderne, après en avoir surpris l'embryon dans les flancs vigoureux du moyen âge. Tout se tient dans l'histoire, et l'on ne peut s'arrêter en chemin; il faut suivre le mouvement et le flot des âges, il faut aborder avec eux. On consent à se plonger longuement et courageusement dans de grandes obscurités, mais on ne veut pas y rester enseveli, on veut arriver au présent, à l'avenir; ce n'est que pour cela qu'on se résigne au passé. Étudier le passé c'est le seul moyen de comprendre le présent et d'entrevoir autant que possible l'avenir. On ne sait bien où l'on va que quand on sait d'où l'on vient. Pour connaître le cours d'un fleuve, il faut le suivre depuis sa source jusqu'à son embouchure; pour s'orienter, il faut savoir où le soleil se lève, et dans quel sens il marche; c'est ce que nous savons déjà : nous avons traversé cette longue nuit du moyen âge, qui s'écoule entre deux crépuscules, entre les dernières lueurs de la civilisation ancienne et la première aube de la civilisation moderne.

Et maintenant, nous poursuivons notre chemin comme le voyageur qui s'éveille après la nuit et reprend sa route, éclairé par le soleil qu'il a vu se lever sur les montagnes.

J.-J. Ampère.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1839.

Dans la marche rapide des événements qui se passent sous nos yeux, c'est déjà un fait éloigné que la discusion et le vote du crédit de dix millions destinés à augmenter nos forces navales dans la Méditerranée. Le ministère aura donc très-prochainement ces dix millions dans les mains, et il les emploiera, selon leur destination, à solder les équipages et les fournitures de notre marine. Ce chiffre de dix millions, placé en face des dépenses maritimes extraordinaires des autres puissances, suffit pour répondre à tous les orateurs qui s'étaient fait inscrire lors de la discussion de ce crédit. Il est évident, rien qu'à cette demande, que la France se donne une mission très-limitée dans l'affaire d'Orient, et c'est, en effet, le rôle qu'elle s'apprête à jouer, selon toutes les apparences.

La question des affaires d'Orient, telle qu'elle se présente aujourd'hui, surtout depuis le vote du crédit de dix millions, se divise en deux parties bien distinctes. L'une était indiquée par le rapport de M. Jouffroy, c'est la partie la plus longue, la plus difficile, et peut-être la partie impossible de cette affaire, quoiqu'elle ait été présentée, par le rapporteur, comme la chose la plus simple et la plus naturelle du monde ; c'est celle qui consiste à lier la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie, par un traité d'alliance et de garantie réciproque. Mettre une pareille tâche dans un des bassins de la balance, et dans l'autre le ministère actuel, appuyé sur dix millions, pour l'accomplir, c'est vouloir réaliser un peu plus qu'un miracle, on en conviendra. Heureusement, cette mission dont on voudrait voir se charger notre gouvernement n'est pas l'œuvre d'une dépêche, et il pourra arriver que quelques hommes d'État, d'un talent éprouvé, passant par le ministère des affaires étrangères, travaillent quelque jour à la réaliser. Heureusement, répétons-le, que c'est une affaire de temps, d'habileté et de patience, et qu'il peut s'ouvrir ainsi pour nous quelques chances d'y réussir ; car, si la solution devait être immédiate, nous ne serions pas en mesure de la mener à bien.

De quoi s'agit-il en effet? De forcer trois puissances à s'entendre pour conserver le *statu quo* en Orient, quand de ces trois puissances, l'une, l'Angle-

terre, dissimule mal la nécessité où elle se croit de détruire le *statu quo* du côté de l'Égypte, et quand une autre, l'Autriche, a adopté un système de revirement et de temporisation qui ne permet pas d'attendre un appui durable ou même momentané de sa part. Pour la troisième, la Turquie, il s'agit de plus encore, il s'agit de l'arracher à une protection qui lui est imposée les armes à la main, et que lui commande de subir un traité qui l'engage deux ans encore. Ajoutons que la lutte où la France trouve des auxiliaires si peu déterminés ou si peu sûrs, aura lieu contre la Russie, qui a pour elle le voisinage, l'activité, l'intelligence et les moyens de corruption ou de séduction qui sont presque toujours infaillibles en Orient. Et c'est quand elle a le poids d'une telle obligation contractée par la France vis-à-vis d'elle-même, commandée par les nécessités les plus pressantes, que la direction des affaires étrangères se trouve, en quelque sorte, dans un état d'impossibilité réelle! L'Angleterre sait bien ce qu'elle fait quand elle se félicite de l'attitude de la France en cette circonstance; elle ne peut penser, en effet, que nous cherchions à l'effacer.

Quant à la partie immédiate, et en quelque sorte plus matérielle de la mission de la France en Orient, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne à l'accomplir, quelques difficultés qu'elle semble offrir en ce moment. L'état maladif, peut-être désespéré du sultan, est même loin d'être une circonstance aggravante. La disparition d'un prince dont le caractère servait de contre-poids en Orient à celui du pacha d'Égypte, serait assurément fatale à la Turquie; mais les puissances européennes trouveraient plus facilement des moyens de pacification auprès du successeur du sultan, jeune prince qui n'aurait pas passé, comme son père, par toutes les phases de la lutte qui a lieu depuis plusieurs années entre la Porte et son vassal. On parle de l'accord parfait des trois principales puissances, et même de la Russie, pour maintenir l'état des choses et arrêter les progrès de la guerre. C'est encore un point qui ne nous semble pas douteux pour le moment, et c'est dans la conviction que cet accord momentané existe, que nous croyons à l'efficacité des dispositions de la France. Autrement, nous ne verrions pas comment elle pourrait jeter le rameau de la paix entre les deux adversaires, et empêcher les flottes turque et égyptienne de se rejoindre dans la Méditerranée, comme les armées turque et égyptienne se sont déjà rejointes dans la Syrie. Un simple coup d'œil jeté sur les forces navales des différents États contendants ou pacificateurs en dira plus que toutes nos paroles. Nous ne connaissons pas le nombre et la nature des vaisseaux que l'Autriche peut mettre en ligne dans ces parages; et pour l'Angleterre, on sait que sa principale escadre, commandée par l'amiral Stopford, est restée jusqu'à ces derniers jours paisiblement à Malte, et semble avoir ordre de ne pas apporter trop d'influence à l'Angleterre dans cette opération pacifique. Quant aux autres puissances, voici un dénombrement des forces dont elles disposent dans les mers du Levant.

L'escadre turque, partie pour Gallipoli le 17 juin, se composait de deux divisions réunies, formant ensemble vingt-six voiles. En voici le détail : un vaisseau de 140 canons, un de 110, six vaisseaux de 74 à 90 canons, deux frégates de 72, huit frégates de 50 à 60, quatre bricks, deux schooners, plus deux bateaux à vapeur. Cette flotte porte huit ou dix mille hommes de troupes

de débarquement. Deux autres vaisseaux et une frégate doivent avoir fait voile depuis pour rejoindre la flotte.

Les forces égyptiennes, qui avaient été signalés entre Alexandrie et Rhodes le 4 juillet, se composaient de dix vaisseaux de différents rangs, de cinq frégates et dix bâtiments inférieurs. Elles se trouvaient ainsi moins nombreuses que les forces ottomanes.

Les forces navales de la Russie, qui paraît ne pas devoir jouer un rôle actif dans cette coercition, mais qu'on doit compter, et qu'il est nécessaire de balancer pour exercer une influence réelle, se composent, en tout, de cinq divisions au grand complet. Chaque division consiste en un vaisseau à trois ponts, huit à deux ponts, y compris deux vaisseaux de 84 et six frégates, plus une corvette et deux avisos. Chaque vaisseau de ligne est monté par un équipage de 1,100 hommes, y compris l'état-major, ce qui porte l'effectif de l'armée navale à 50,600 hommes. Deux de ces divisions stationnent dans la mer Noire. Le nombre des hommes qu'elles portent est de 19,800.

Les forces de la France, augmentées de tous les bâtiments armés qui se trouvent dans le port de Toulon, qui ont reçu l'ordre de partir successivement pour le Levant, porteront l'escadre de l'amiral Lalande à huit vaisseaux, trois frégates, quatre corvettes et quatre bricks.

La Turquie a donc une escadre de vingt-neuf voiles, dont dix vaisseaux; l'Égypte, une flotte de vingt-cinq voiles, dont dix vaisseaux également; la Russie, vingt-quatre voiles, dont dix-huit vaisseaux; et la France, dix-neuf voiles, dont huit vaisseaux. En supposant la neutralité la plus absolue de la part de la Russie, la France, si la flotte de Malte n'arrive pas promptement, aura à commander la paix à un ensemble de forces de cinquante-quatre voiles, dont vingt vaisseaux. On voit s'il est important d'augmenter nos forces dans les mers du Levant, et si les dix millions que la chambre a votés à cet effet seront de trop.

La France ne peut donc, pour le moment, vu l'état de ses forces maritimes, agir que par son ascendant moral dans la question d'Orient, et cependant elle seule peut réellement agir, car les puissances avec lesquelles la France marche d'accord, en y comprenant ou non la Russie, ont des intérêts trop compliqués pour hasarder une démonstration nette et vigoureuse. L'escadre britannique était encore, il y a peu de jours, à Malte, et les actes de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople n'ont pas encore été expliqués de manière à prouver que son gouvernement a sincèrement désiré, dans ces derniers temps, le maintien du *statu quo*. L'Autriche est trop occupée des avantages de son commerce avec l'Orient par Trieste, et des ressources que lui offre, pour transporter ses marchandises à la mer Noire, le Danube, avec ses cinq cents lieues de cours et ses cent vingt affluents, pour ne pas ménager à la fois la Turquie et la Russie, en restant plus ou moins dans l'attitude neutre qu'elle affectionne. C'est donc la France qui va prendre le rôle actif, c'est elle qui vient s'interposer, avec des forces minimes, entre les deux flottes, c'est elle qui envoie des officiers d'état-major sommer la Porte de retirer ses troupes de la Syrie, et c'est elle encore qui manifeste par la commission de la chambre, approuvée par le ministère, le dessein de former une alliance entre les puissances qui semblent

appelées, par leur intérêt, à maintenir l'empire ottoman. La France se charge donc, on peut dire seule, d'arrêter le sultan dans ses desseins contre son vassal, de l'empêcher d'entrer en Syrie ou d'y demeurer, quand il a rassemblé à grands frais toutes ses troupes qu'il a retirées de l'Europe pour les concentrer en Asie. La France fera virer de bord la flotte qu'il a équipée avec une persévérance inouïe, surmontant tous les obstacles, et venant lui-même chaque jour encourager les travaux dans les fonderies de canons et les arsenaux. Par une seule signification intimée au chef de l'empire ottoman, elle l'obligera à renoncer au projet en faveur duquel il avait souscrit le traité de commerce avec l'Angleterre, qui livrait à cette puissance tout le trafic de la Turquie, mais qui mettait en opposition les intérêts anglais et ceux du pacha d'Égypte. Le rôle est beau, mais mille antécédents, aussi glorieux que déplorables, nous font craindre que la France n'oublie dans cette affaire qu'un seul soin, celui qu'elle oublie d'ordinaire, le soin de ses intérêts.

Les dernières discussions de la chambre à ce sujet ne nous semblent pas de nature à éclaircir beaucoup cette question, quoique les orateurs les plus éminents, et des orateurs nouveaux d'un talent véritable, aient pris la parole. Nous avons beaucoup entendu parler de généralités et d'équilibre européen; mais c'est à peine si un orateur a touché la question des intérêts commerciaux, cette question si respectable en Angleterre, en Autriche, en Russie, et qui est, en effet, aujourd'hui la première des questions politiques. On nous a démontré la nécessité de maintenir le *statu quo,* mais non la nécessité de multiplier nos rapports avec l'Orient, et d'y introduire, par des voies si faciles à établir pour nous, les produits de notre industrie. En un mot, il a été beaucoup trop question de la dignité de la France, mais beaucoup trop peu de sa prospérité, et cependant cette dernière question renfermait la première, car le soin de la protection des intérêts d'une nation entraîne toujours le soin de sa dignité et de son honneur. C'est en ceci que la politique diffère de la morale ordinaire, et la lettre, loin de le tuer, y vivifie l'esprit.

L'Angleterre a de grands intérêts en Orient, nul n'en doute. A-t-on vu le parlement anglais délibérer sur la vie ou la mort de l'empire turc, et la chambre des communes a-t-elle mandé le ministère à propos d'un crédit, pour lui imposer une ligne de conduite? Nullement. C'est qu'en Angleterre on sait parfaitement que les intérêts matériels doivent diriger la politique anglaise, et il ne peut y avoir les moindres doutes à ce sujet. En Angleterre, la balance du commerce a levé toute incertitude à cet égard, et l'on y sait de quel œil on doit regarder la France, la Russie et l'Autriche, du point de vue où les intérêts anglais se placent en Turquie. Toutefois, comme en France on n'en est pas venu à cette politique pratique, la discussion qui a eu lieu au sujet du crédit de dix millions, quelque vague qu'elle soit en certains points, aura un résultat favorable, non en affermissant le gouvernement dans le dessein de jouer en Orient un rôle qui pourrait nous devenir préjudiciable, mais en montrant que la France est décidée à ne pas supporter l'abandon de ses intérêts politiques ou autres dans cette affaire.

Le discours du président du conseil qui a ouvert cette discussion indiquait en peu de mots la marche suivie par le cabinet. La première nécessité, aux

yeux du ministère, était d'éviter un conflit entre le pacha et le sultan, de suspendre les hostilités entre les deux armées si elles avaient commencé. Le ministère annonçait donc qu'après un concert entre les deux gouvernements, les escadres de France et d'Angleterre avaient été munies d'instructions à cet effet. C'est sans doute par une clause de ce concert que la France a fait les premiers pas, et que deux officiers d'état-major ont été envoyés l'un à Alexandrie et l'autre à Constantinople, pour sommer les deux contendants de s'arrêter. L'escadre anglaise de l'amiral Stopford, composée de treize bâtiments dont six vaisseaux, n'a quitté Malte que le 2 juillet, et il est question d'un bataille livrée en Syrie entre les troupes turques et égyptiennes, le 2[illegible] juin. Il est donc évident que l'Angleterre a mis moins d'empressement que la France à intervenir dans le débat oriental, et que sa dignité ni son influence ne se trouveront compromises, si les armées comme les flottes turques et égyptiennes, n'obéissent pas aux sommations pacifiques qui leur sont adressées. Dans le cas contraire, l'Angleterre se trouvera avoir contribué à cet heureux dénoûment par son concert avec la France, annoncé au parlement par lord Palmerston; et pour ce qui est des idées de guerre entretenues à Constantinople par les agents anglais, on ne sera pas embarrassé de les désavouer. Déjà, depuis la nouvelle de la maladie du sultan, on insinue à notre cabinet que lord Ponsonby pourrait bien avoir dépassé ses instructions. On voudra bien cependant remarquer que la passion de lord Ponsonby pour les intérêts du divan ne saurait être ancienne, car les démêlés de cet ambassadeur avec M. Urquhart, son ancien secrétaire d'ambassade, et qui motivèrent l'éloignement de celui-ci, n'avaient d'autre cause qu'une passion toute semblable que M. Urquhart avait conçue pour la nationalité turque, qu'il cherchait, par tous les moyens, de préserver des usurpations du pacha d'Égypte.

Les réflexions qui découlent naturellement de l'observation de tous ces faits ne nous conduisent pas toutefois à nous ranger à l'avis de M. le duc de Valmy et à regarder l'empire turc comme entièrement anéanti et démembré. Un argument fondé sur l'étude sérieuse et intelligente de l'Orient nous a frappés dans le discours de M. le duc de Valmy. Il a montré, en effet, la Russie pressant l'empire ottoman vers le nord, et s'efforçant de rallier les éléments chrétiens de l'empire, tandis que le pacha, maître des provinces méridionales, attire à lui les éléments musulmans, à la faveur de l'ascendant religieux qu'il emprunte de son titre de protecteur de la Mecque. C'est sans doute définir très-justement le double danger que court l'empire turc que de le juger de part et d'autre sous le point de vue religieux; et nous ne doutons pas que si la Turquie se désorganise, elle périra par la destruction des deux éléments musulman et chrétien dont elle se compose. Toutefois le sultan a encore, sous ce point de vue, plus d'une ressource. Nous avons vu, il est vrai, que le grand schérif de la Mecque a proposé tout récemment à Méhémet-Ali d'aller lui lever toute la population du Hadzchas, qui formerait une armée de cinquante mille hommes. On en a conclu que, le sultan étant abandonné par les gardiens du tombeau du prophète, serait bientôt abandonné par toute la population musulmane de l'empire. On a oublié que le schérif, qui se trouve au Caire, a été déposé par Méhémet-Ali, et qu'il n'a sans doute eu d'autre dessein que de re-

gagner le Hedzhas, et de se soustraire à la captivité véritable dans laquelle on le retient en Égypte. Ce seul fait prouve que, malgré les démonstrations du pacha en faveur des anciennes formes de l'islamisme, modifiées par le sultan, l'élément musulman est loin d'être dans ses mains, comme il est facile de le voir dans la partie de la Syrie où se sont avancées les troupes turques. Quant aux chrétiens d'Orient, malgré la conformité de religion, la Russie aura beaucoup de peine à les faire entrer dans ses desseins. Sur quatorze millions d'hommes dont se compose la population de la Turquie d'Europe, on compte près de dix millions de chrétiens, en y comprenant les tributaires; ce qui réduit la partie musulmane au tiers de la population. Assurément si la Russie parvenait à s'assurer des sympathies de ces dix millions de chrétiens, elle serait bientôt maîtresse de l'empire; mais cette population, où figurent les Serviens, les Valaques, les Boulgares, désire si peu un joug chrétien quelconque, qu'elle s'est tournée, dans tous les temps, tantôt vers l'Angleterre, parce qu'elle la supposait plus décidée à soutenir le divan, tantôt vers la France, dont elle n'a cessé, depuis longtemps, et par le même motif, de souhaiter la prépondérance. Pour la Russie, pour l'Autriche, les sentiments qu'elles excitent dans ces populations rappellent la situation de la Russie et de l'Angleterre dans l'Asie centrale, où les Anglais sont redoutés du côté des possessions anglaises, et les Russes haïs dans les contrées voisines des possessions russes. La Servie et la Moldavie sont ainsi disposées à l'égard du gouvernement autrichien et du gouvernement russe. La population chrétienne de l'empire turc serait donc, au contraire, un élément favorable au maintien de l'empire ottoman, d'abord si le Grand Seigneur se l'attachait en la faisant participer aux mêmes droits que ses autres sujets, puis si le concert annoncé entre la France et l'Angleterre avait pour but de rétablir, dans les principautés tributaires, l'influence du gouvernement musulman, ce qui serait, en réalité, leur rendre une sorte d'indépendance. Cette tâche est difficile et demande à la fois la persévérance et l'énergie : pour la remplir, la France et l'Angleterre n'obtiendraient pas le secours de l'Autriche, dont les consuls ont récemment abandonné les agents anglais dans l'affaire de la Servie; mais les deux puissances concertantes réveilleraient ainsi les forces de la Turquie, et ce serait un appui suffisant. Si la France et l'Angleterre abandonnent les principautés, on verra se détacher encore de l'édifice ces deux ou trois *pierres*, pour nous servir de l'expression de M. Guizot, ou plutôt on les verra tomber sur l'édifice même pour l'écraser. Il faut, toutefois, rendre justice à l'Angleterre, elle a placé dans ces localités des agents supérieurs et habiles, et elle a fait tous ses efforts pour lutter contre les principes qui lui sont contraires. Quant à la France, selon sa louable coutume, elle est à peine représentée dans ces contrées, et les informations qu'elle reçoit de ses agents sont à peu près nulles. Ceci nous obligera d'examiner prochainement la situation de toutes nos agences politiques, et de montrer à quelles défavorables conditions on les a réduites.

Nous le répétons, la Turquie n'est pas encore effacée de la carte, comme l'ont dit M. de Valmy et M. de Lamartine, elle a de grandes et nombreuses ressources dans ses populations musulmanes, dévouées au chef de la religion, et elle n'a pas encore appelé à sa défense les populations chrétiennes, qui sont

braves et aguerries, et qu'elle s'attacherait en leur accordant quelques droits. Ces populations de tributaires et de rayas seraient la meilleure défense de la route de terre à Constantinople ; et la réforme ne sera pas complète tant qu'on ne les aura pas convertis en soldats, en les élevant au même rang que les autres sujets musulmans. En deux années, l'empire turc, sérieusement menacé aujourd'hui, serait ainsi sauvé de sa perte.

Il nous est impossible de suivre M. le duc de Valmy dans son long discours, dont un seul paragraphe nous entraîne déjà bien loin. Ce discours renferme de graves reproches adressés à la politique française; nous ne les croyons pas tous immérités, comme l'a dit M. de Carné, et nous pensons que le gouvernement aurait quelque profit à tirer de ces observations d'un de ses plus ardents adversaires.

M. de Carné, initié par sa position à la plupart des affaires politiques extérieures qui ont eu lieu il y a quelques années, a très-bien établi, comme nous l'avons fait, les deux parties distinctes, l'une immédiate, l'autre d'une nature plus sérieuse encore, mais moins pressante, qui constituent la question des affaires de l'Orient. On s'est évidemment trompé en disant que M. de Carné a proposé de créer une nationalité arabe. M. de Carné est un homme trop politique pour ignorer que les siècles seuls créent les nationalités; pour les hommes, ils n'ont déjà que trop de peine à sauver les nationalités qui existent. M. de Carné a simplement examiné la situation de l'Égypte, et il a conclu, de cet examen, que la France a là une tutelle obligée. En un mot, M. de Carné a cru voir que la France, qui a aujourd'hui, selon lui, intérêt à maintenir la vice-royauté d'Égypte dans un état d'indépendance vraiment réelle, aura bientôt à la défendre contre une domination qui la menace de bien plus près que la domination du sultan. M. de Carné a dit toute sa pensée quand il a indiqué que le moment était peut-être venu de couper dans son centre ce qu'il nomme judicieusement l'immense blocus maritime formé par l'Angleterre, de Calcutta à Londres. L'indépendance de l'Égypte est, selon M. de Carné, le seul moyen de parvenir à ce résultat, — l'indépendance de l'Égypte, mais avec le patronage de la France, qui l'aurait réclamée la première. L'influence anglaise domine le Portugal, l'influence autrichienne prévaut en Italie, l'influence de la Russie se fait sentir en Allemagne, l'influence française serait enfin quelque part, si le gouvernement parvenait à l'établir en Égypte. Bref, M. de Carné voulait qu'on prît parti pour le vassal ou pour le sultan, et que la France ne mît pas ses vaisseaux à la mer pour faire durer, pour entretenir la situation la plus critique du monde, et pour porter une politique désintéressée au milieu de cinq puissances, les unes armées, les autres déjà en état de guerre pour les plus grands intérêts. La pensée de M. de Carné est très-juste, très-noble, très-française, très-haute ; mais elle ne s'accomplira pas. La France fera hardiment et valeureusement le modeste métier de constable. Elle répandra ses trésors et le sang de ses marins, s'il le faut, pour arrêter la guerre de l'Égypte et de la Turquie. Si elle réussit à l'empêcher, elle aura noblement contribué à laisser mûrir les combinaisons politiques et mercantiles de l'Angleterre et de la Russie. Si la France échoue, elle se mettra, nous le craignons du moins, à la suite d'intérêts qui ne sont pas les siens; mais quant à se prononcer, la France ne le fera pas, et M. de Carné

le sait mieux que nous. Nous pensons toutefois que M. de Carné n'a pas voulu dire que la France devait se prononcer hautement, faire de sa politique extérieure un manifeste, et devancer les événements, mais avoir un parti arrêté dans ses conseils, et diriger toutes ses démarches vers le but de ses desseins. Et c'est encore à cela que nous répondons, en disant qu'à notre sens la France est sans desseins dans ce moment en Orient, et qu'elle improvise chaque jour sa politique en présence de cabinets prudents et habiles, qui ont leur thème fait depuis longtemps. Nous voudrions voir démentir nos assertions par les événements, et nous ferions avec joie amende honorable au présent ministère, si nous l'avions méconnu en ce point. Malheureusement, en voyant la composition du cabinet, et particulièrement la direction actuelle du département des affaires étrangères, l'Europe entière s'est trouvée de notre opinion, et elle ne s'étonnera pas de voir la question d'Orient se terminer comme l'a indiqué si énergiquement M. de Carné : le blocus maritime de l'Égypte et son protectorat par l'Angleterre répondront au blocus maritime de Constantinople et au protectorat de la Turquie par la Russie.

Nous ne voulons pas rentrer dans une discussion déjà ancienne, puisqu'elle date de dix jours; mais il nous semble qu'on n'a pas accordé dans le public assez d'attention au discours prononcé par M. Denis. Ce discours, plein de faits substantiels, eût été plus goûté dans le public anglais et dans le parlement d'Angleterre; mais, en France, on s'attache aux généralités, et, en politique surtout, on ne veut procéder que par grands effets. Nous nous arrêtons moins aux conclusions politiques de M. Denis qu'aux renseignements importants que renferme son discours. M. Denis a cru voir dans le discours de M. de Carné la proposition de créer un empire arabe, tandis qu'au fond M. de Carné proposait de soustraire, d'une manière ou d'autre, l'Égypte à l'Angleterre, qui a résolu de s'en emparer dès que les événements la favoriseront. Quant à la conclusion matérielle de M. Denis, elle est parfaitement juste et motivée par les plus exactes observations. Elle consiste à modifier le projet du gouvernement, qui décèle, en effet, ou l'incertitude dans laquelle nous le croyons plongé, ou la faiblesse et l'impuissance. La chambre devait donc voter les fonds nécessaires pour tenir dix-huit vaisseaux sur les côtes de l'Asie Mineure, et l'orateur ajoutait que le nombre des vaisseaux de haut bord indiqués dans la situation des ports, suffirait pour fournir une seconde escadre assez forte pour faire respecter nos intérêts, nos droits et notre pavillon.

Le discours dont nous parlons, porte entièrement sur le commerce de la France avec l'Orient; c'est pourquoi nous le regardons comme le discours le plus véritablement politique qui ait été prononcé dans cette discussion où presque tous nos hommes d'État ont pris la parole. L'Orient, M. Denis l'a bien dit, n'a été regardé longtemps par la France que comme une suite de ports, si bien caractérisés par nous, sous le nom d'échelles du Levant, et où nous trafiquions avec plus de facilité que les autres nations européennes. C'était là tout ce qui nous intéressait en Orient. Depuis, nous avons dû nous enquérir de la vie politique, de la tendance, de l'origine des peuples d'Orient; car le bruit des coups sourdement frappés par la Russie est venu jusqu'à nous, et nous avons été forcés de la suivre, de loin du moins, dans l'étude qu'elle fait si profondément

des affaires intérieures de l'empire turc, et de l'état de ses différentes localités. Sous la restauration, une première faute a été commise, selon M. Denis, en suivant avec les puissances barbaresques, dépendantes de la Porte, un système qui a rompu et morcelé nos précieuses relations directes avec la Porte. Une faute non moins grave de la politique française a été la demande d'abolition du monopole, que la France, poussée par l'Angleterre, a sollicitée et obtenue. M. Denis a prouvé, en effet, que ce monopole était exactement celui que nous exerçons à l'égard de nos colonies, et que s'il nous semble bon de l'admettre là, il pourrait être bon de l'admettre ailleurs. Non content d'avoir nui à l'intérêt général de son commerce, le gouvernement français, toujours généreux aux dépens des intérêts de ses administrés, envoya deux escadrilles détachées de l'escadre d'Alger pour obliger les deys de Tunis et de Tripoli à accepter des traités dans lesquels la France stipulait pour toutes les nations, ne se réservant aucuns droits particuliers, contrairement aux usages suivis par toutes les puissances en pareil cas. Ces traités ruinèrent le commerce français en Afrique; et, plus tard, le principe de l'abolition du monopole, qui était tout favorable à la France, fut invoqué partout à notre détriment par les puissances rivales. Son adoption établie, grâce à nous, met aujourd'hui en péril, et a déjà frappé de décadence toutes nos relations commerciales avec l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, et les autres provinces de la Turquie. Or il s'agit d'un mouvement commercial d'exportation et d'importation qui se monte à 160 millions. Si cette source de richesse achève de se tarir, on ne saurait dire jusqu'où s'étendra la crise financière dans nos ports et nos marchés de la Méditerranée; et c'est à notre manque de politique arrêtée en Orient, depuis un demi-siècle, que nous devons cet état de choses!

Ces fluctuations, et surtout les dernières, nous ont frappés d'impuissance, en Égypte d'abord. Nos consuls y ont perdu leur influence dans les conseils politiques et industriels du pacha, où les ont remplacés successivement les deux consuls russes, M. Duhamel, aujourd'hui ministre à Téhéran, et M. de Médem, agents habiles, comme la Russie en oppose partout aux nôtres, qui sont loin de les égaler. En Syrie, notre influence était telle que, naguère encore, les marchandises anglaises qu'on voulait faire accepter dans cette contrée y étaient expédiées par Marseille. Depuis l'arrangement de Kutaya, qui remet la Syrie dans les mains du pacha d'Égypte, l'Angleterre s'est emparée des bénéfices du commerce et de presque toutes les transactions.

Pour Constantinople, pour Smyrne, pour la Turquie proprement dite, M. Jouffroy a pensé que, pour raviver notre commerce, une simple révision des tarifs suffirait, comme si une révision de tarifs n'était pas une affaires des plus majeures, à laquelle tous les prédécesseurs actuels de l'amiral Roussin, et l'amiral lui-même, n'ont pu parvenir, malgré le zèle de cet ambassadeur. Pour le dernier traité de commerce exigé par l'Angleterre, souscrit par la France, et auquel d'autres puissances se voient forcées d'accéder, M. Denis en juge en deux mots la portée. L'Angleterre a eu pour but de porter atteinte à notre commerce dans le Levant, et en même temps de se faire une arme contre Méhémet-Ali s'il refusait d'admettre le monopole, ou de l'affaiblir en le forçant de l'accepter. Pour les Russes, M. Denis voit également leurs projets politiques

dans leurs combinaisons commerciales, et il les montre luttant habilement avec l'Angleterre à Constantinople et à Alexandrie, où notre influence politique a subi les mêmes vicissitudes que notre commerce. M. de Carné nous avait montré quels résultats matériels aurait pour nous le blocus commercial de l'Égypte par l'Angleterre; M. Denis nous montre, en perspective, notre commerce du Levant détruit par l'occupation russe de Constantinople, nos ports de la Méditerranée déserts, l'Orient fermé à nos capitaux, et notre marine militaire, qui ne s'alimente que par notre marine marchande, réduite à un état qui ferait de nous une puissance maritime secondaire.

Il y a bien loin du discours de M. Denis au discours de M. de Lamartine. L'illustre orateur regarde l'empire turc comme ayant déjà disparu de la terre; c'est un spectre que le corps a abandonné, et sa chute sera si prompte, s'il faut en croire M. de Lamartine, que la France doit se hâter et prendre immédiatement en Orient une de ces positions maritimes et militaires comme l'Angleterre en possède une à Malte, et la Russie dans la mer Noire. Le *statu quo* commercial semblait, avec raison, à M. Denis désastreux pour la France; M. de Lamartine assure que la France étouffe dans le *statu quo* politique, et qu'il faut se hâter de profiter de cette intervention devenue indispensable, pour en sortir. Si les idées de M. de Lamartine devaient mener à l'exécution des idées de M. Denis, il faudrait se hâter d'y applaudir; mais un gage quelconque saisi en Orient ne rétablirait pas nos affaires commerciales, et la France a un parti à la fois plus énergique et plus prudent à suivre. Il y a quelques années, M. de Lamartine prononça, au sujet de l'Orient, un discours qui eut un grand retentissement dans cette partie du monde, et auquel répondit *le Moniteur ottoman*. La feuille turque reprochait à M. de Lamartine, voué au culte de la civilisation chrétienne et européenne, de ne pas vouloir admettre qu'il en existe une autre. Les Orientaux, devenus publicistes, lui demandèrent pourquoi il voulait étendre sur eux des institutions moins appropriées à leur sol et à leur nature que celles qu'ils possèdent. Ils se récriaient beaucoup contre les assertions de M. de Lamartine, qui avançait que le patriotisme leur était inconnu, et lui faisaient remarquer assez judicieusement que, pour cent mille Européens qui se transportent en Orient, à peine un seul Asiatique passe-t-il en Europe; et cependant les Asiatiques ne redoutent pas les distances. L'Oriental n'a pas de patrie? répondaient-ils; le voit-on quitter le sable du désert pour aller habiter les environs enchanteurs de Damas ou de Bagdad? Il ne possède pas? dites-vous; mais un sultan n'oserait, sans la permission expresse d'un propriétaire entrer dans sa maison, tandis qu'en Europe on fouille, on séqueste, on ferme les habitations. M. de Lamartine avait dit que les habitants actuels de la Turquie ne forment pas un peuple; on lui demanda si l'Arabe et l'Osmanli, soumis au même sultan, diffèrent plus l'un de l'autre que le Polonais et le Russe, le Hongrois et le Bohémien soumis à l'Autriche. Enfin on lui montrait les conquérants chrétiens extirpant, quand ils le pouvaient, le mahométisme, tandis que les conquérants mahométans respectaient la religion, les mœurs et jusqu'à la législation de leurs sujets chrétiens. Ce n'était pas trop mal répondre pour des Turcs, et il nous semble que la réforme n'a pas tout à fait anéanti un gouvernement qui raisonne de la sorte. Le moment de sa mort pourrait donc avoir été

un peu avancé dans la pensée de M. de Lamartine; et si la France savait se former dès cette heure une politique conforme à ses intérêts, elle aurait encore le temps de la pratiquer de manière à retarder pendant longues années le partage de l'empire turc, ou à prendre la part qui lui convient lorsque l'heure de sa chute aura sonné. M. Villemain, qui s'est donné la tâche de montrer l'empire ottoman encore tout plein de vie, et qui a un peu exagéré, de son côté, les forces vitales de cet empire, n'a pas eu dessein, nous l'espérons, de dispenser le ministère de prêter secours à la Turquie, en montrant qu'elle peut se secourir elle-même. Quant à la politique de la France en Orient depuis neuf ans, politique que M. Villemain est venu défendre, l'état de nos relations avec le Levant la fait mieux juger que ses paroles, et toute l'éloquence du spirituel ministre échoue devant les chiffres de nos statistiques commerciales et de nos budgets.

Il faut s'arrêter, et renoncer à suivre les orateurs, et même M. Guizot dans son beau plaidoyer en faveur du maintien de l'indépendance ottomane. Nous nous bornerons à une seule observation sur le discours de M. Guizot. L'Égypte et la Grèce sont, selon lui, deux pierres tombées naturellement de l'édifice turc; il faut les laisser tomber, et se consoler en pensant qu'il n'y a pas eu démembrement, mais un simple écroulement qui laisse subsister l'édifice. — Il en est ainsi pour la Grèce peut-être. La Turquie peut encore tirer parti de la Grèce. Organisée comme elle est, la Grèce a intérêt à ce que la Méditerranée jouisse de son indépendance, c'est-à-dire à ce qu'un plus grand nombre de puissances y dominent; elle a surtout intérêt à ce que son voisinage soit occupé par un gouvernement réduit à se maintenir et à se défendre comme est la Turquie. Le voisinage de la Russie serait fatal à la Grèce, et son gouvernement, quelles que soient les apparences, ne peut souhaiter un événement qui le mettrait à la merci de la Russie ou de l'Angleterre. Mais pour l'Égypte émancipée, la similitude de croyance et de mœurs en feront toujours la rivale de la Turquie, et si c'est une pierre tombée naturellement, elle est tombée de manière à obstruer singulièrement l'édifice. Et, en effet, ne voyons-nous pas que c'est de ce côté que se trouvent tous les embarras de la Porte, et que de là, sans doute, viendra la cause réelle de la ruine de l'empire turc, si elle doit avoir lieu.

Après cette mémorable discussion, qui aura du moins pour résultat d'apprendre à la France tout entière quels immenses intérêts français se rattachent à la question d'Orient, la chambre a passé à la discussion des chemins de fer et de plusieurs projets de loi exclusivement industriels. Dans ces différentes discussions, le ministère a montré beaucoup plus de sollicitude pour les petites questions que pour les grandes; nous avons vu M. Dufaure, notamment, combattre avec ardeur pour le chemin de fer de Versailles et abandonner le chemin de fer du Hâvre. La chambre elle-même, sans direction, suivie pas à pas par le ministère qui s'étudie dans les commissions à flatter ses penchants, n'a pas trouvé le temps d'examiner et de discuter la question des sucres, celle des canaux et de l'amélioration des ports; mais ses commissions trouvent le temps de s'occuper longuement de la grande question du remplacement de l'effigie de Henri IV par celle de Napoléon sur la décoration de la Légion-d'Honneur, et elle donne des séances entières à de misérables débats sur quelques souscrip-

tions littéraires, débats mêlés de calomnies et de mensonges, et suscités par de pauvres animosités. M. de Salvandy a été particulièrement l'objet des attaques qui ont eu lieu dans la dernière séance de la chambre. Nous le félicitons à la fois et de la manière dont il a été attaqué, et de la manière dont il a su se défendre. Un député l'avait accusé injustement, la veille, d'avoir souscrit aux *Mémoires du Diable*. Hier, il lui a reproché d'autres souscriptions à quelques recueils plus littéraires que politiques. M. de Salvandy n'avait qu'à lire la lettre par laquelle il imposait à ces recueils des conditions toutes favorables à la propagation des sciences et des notions de civilisation, pour enlever l'approbation de la chambre. M. de Salvandy a préféré dédaigner des attaques sans portée, et son exemple doit être suivi. Quant au reproche d'avoir dépassé ses crédits, M. de Salvandy s'était refusé la satisfaction que se procurent chaque jour les ministres actuels; il n'avait pas voulu se défendre en déclarant que son prédécesseur lui avait légué pour 600,000 francs d'engagements. La discussion a amené d'elle-même l'éclaircissement de ce fait; il est resté démontré que l'accusation avait grossi de moitié des actes d'ailleurs très-honorables, et en même temps on a été forcé de reconnaître toute la délicatesse et la loyauté de l'homme politique qu'on attaquait. M. de Salvandy et ses collègues ont donné déjà plus d'une fois l'exemple des égards que se doivent les hommes qui ont participé à différentes époques au pouvoir; mais malheureusement cet exemple n'a pas profité aux ministres actuels, qui semblent encore faire de l'opposition par habitude contre ceux à qui, par habitude aussi, ils donnent à la tribune le titre de ministres.

GABRIEL.

ROMAN DIALOGUÉ.

TROISIÈME PARTIE.

Dans un vieux petit castel pauvre et délabré, appartenant à Astolphe et situé au fond des bois. — Une pièce sombre avec des meubles antiques et fanés.

SCÈNE PREMIÈRE.

SETTIMIA, BARBE, GABRIELLE, FRÈRE COME.

(Settimia et Barbe travaillent près d'une fenêtre ; Gabrielle brode au métier, près de l'autre fenêtre ; frère Côme va de l'une à l'autre, en se traînant lourdement, et s'arrêtant toujours près de Gabrielle.)

FRÈRE COME, à Gabrielle, à demi-voix.

Eh bien ! signora, irez-vous encore à la chasse demain ?

GABRIELLE, de même, d'un ton froid et brusque.

Pourquoi pas, frère Côme, si mon mari le trouve bon ?

FRÈRE COME.

Oh ! vous répondez toujours de manière à couper court à toute conversation !

GABRIELLE.

C'est que je n'aime guère les paroles inutiles.

FRÈRE COME.

Eh bien ! vous ne me rebuterez pas si aisément, et je trouverai ma-

tière à une réflexion sur votre réponse. (*Gabrielle garde le silence, Côme reprend.*) C'est qu'à la place d'Astolphe je ne vous verrais pas volontiers galoper, sur un cheval ardent, parmi les marais et les broussailles. (*Gabrielle garde toujours le silence, Côme reprend en baissant la voix de plus en plus.*) Oui! si j'avais le bonheur de posséder une femme jeune et belle, je ne voudrais pas qu'elle s'exposât ainsi...

(Gabrielle se lève.)

SETTIMIA, d'une voix sèche et aigre.

Vous êtes déjà lasse de notre compagnie?

GABRIELLE.

J'ai aperçu Astolphe dans l'allée de marronniers; il m'a fait signe, et je vais le rejoindre.

FRÈRE COME, bas.

Vous accompagnerai-je jusque-là?

GABRIELLE, haut.

Je veux aller seule.

(Elle sort. Frère Côme revient vers les autres en ricanant.)

FRÈRE COME.

Vous l'avez entendue? Vous voyez comme elle me reçoit? Il faudra, madame, que votre seigneurie me dispense de travailler à l'œuvre de son salut; je suis découragé de ses rebuffades : c'est un petit esprit fort, rempli d'orgueil, je vous l'ai toujours dit.

SETTIMIA.

Votre devoir, mon père, est de ne point vous décourager quand il s'agit de ramener une âme égarée ; je n'ai pas besoin de vous le dire.

BARBE, se lève, met ses lunettes sur son nez et va examiner le métier de Gabrielle.

J'en étais sûre! pas un point depuis hier! Vous croyez qu'elle travaille? elle ne fait que casser des fils, perdre des aiguilles et gaspiller de la soie. Voyez comme ses écheveaux sont embrouillés!

FRÈRE COME, regardant le métier.

Elle n'est pourtant pas maladroite! Voilà une fleur tout à fait jolie et qui ferait bien sur un devant d'autel. Regardez cette fleur, ma sœur Barbe! vous n'en feriez pas autant peut-être.

BARBE, aigrement.

J'en serais bien fâchée. A quoi cela sert-il, toutes ces belles fleurs-là ?

FRÈRE COME.

Elle dit que c'est pour faire une doublure de manteau à son mari.

SETTIMIA.

Belle sottise! son mari a bien besoin d'une doublure brodée en soie, quand il n'a pas seulement le moyen d'avoir le manteau! Elle ferait mieux de raccommoder le linge de la maison avec nous.

BARBE.

Nous n'y suffisons pas. A quoi nous aide-t-elle? à rien!

SETTIMIA.

Et à quoi est-elle bonne? à rien d'utile. Ah! c'est un grand malheur pour moi qu'une bru semblable! Mais mon fils ne m'a jamais causé que des chagrins.

FRÈRE COME.

Elle paraît du moins aimer beaucoup son mari?... (*Un silence.*) Croyez-vous qu'elle aime beaucoup son mari? (*Silence.*) Dites, ma sœur Barbe?

BARBE.

Ne me demandez rien là-dessus. Je ne m'occupe pas de leurs affaires.

SETTIMIA.

Si elle aimait son mari, comme il convient à une femme pieuse et sage, elle s'occuperait un peu plus de ses intérêts, au lieu d'encourager toutes ses fantaisies et de l'aider à faire de la dépense.

FRÈRE COME.

Ils font beaucoup de dépense?

SETTIMIA.

Ils font toute celle qu'ils peuvent faire. A quoi leur servent ces deux chevaux fins qui mangent jour et nuit à l'écurie, et qui n'ont pas la force de labourer ou de traîner le chariot?

BARBE, ironiquement.

A chasser! C'est un si beau plaisir que la chasse!

SETTIMIA.

Oui, un plaisir de prince! Mais quand on est ruiné, on ne doit plus se permettre un pareil train.

FRÈRE COME.

Elle monte à cheval comme saint George!

BARBE.

Fi! frère Côme! ne comparez pas aux saints du paradis une personne qui ne se confesse pas, et qui lit toutes sortes de livres.

SETTIMIA, laissant tomber son ouvrage.

Comment! toutes sortes de livres! Est-ce qu'elle aurait introduit de mauvais livres dans ma maison?

BARBE.

Des livres grecs, des livres latins. Quand ces livres-là ne sont ni les Heures du diocèse, ni le saint Évangile, ni les Pères de l'Église, ce ne peuvent être que des livres païens ou hérétiques! Tenez, en voici un des moins gros que j'ai mis dans ma poche pour vous le montrer.

FRÈRE COME, ouvrant le livre.

Thucydide! Oh! nous permettons cela dans les colléges.., Avec des coupures, on peut lire les auteurs profanes sans danger.

SETTIMIA.

C'est très-bien; mais quand on ne lit que ceux-là, on est bien près de ne pas croire en Dieu. Et n'a-t-elle pas osé soutenir hier à souper que Dante n'était pas un auteur impie?

BARBE.

Elle a fait mieux, elle a osé dire qu'elle ne croyait pas à la damnation des hérétiques.

FRÈRE COME, d'un ton cafard et dogmatique.

Elle a dit cela? Ah! c'est fort grave! très-grave!

BARBE.

D'ailleurs, est-ce le fait d'une personne modeste de faire sauter un cheval par-dessus les barrières?

SETTIMIA.

Dans ma jeunesse, on montait à cheval, mais avec pudeur, et sans passer la jambe sur l'arçon. On suivait la chasse avec un oiseau sur le poing; mais on allait d'un train prudent et mesuré, et on avait un varlet qui courait à pied tenant le cheval par la bride. C'était noble, c'était décent; on ne rentrait pas échevelée, et on ne déchirait point ses dentelles à toutes les branches pour faire assaut de course avec les hommes.

FRÈRE COME.

Ah! dans ce temps-là votre seigneurie avait une belle suite et de riches équipages.

SETTIMIA.

Et je me faisais honneur de ma fortune sans permettre la moindre prodigalité. Mais le ciel m'a donné un fils dissipateur, inconsidéré, méprisant les bons conseils, cédant à tous les mauvais exemples, jetant l'or à pleines mains; et, pour comble de malheur, quand je le croyais corrigé, quand il semblait plus respectueux et plus tendre pour moi, voici qu'il m'amène une bru que je ne connais pas, que personne ne connaît, qui sort on ne sait d'où, qui n'a aucune fortune, et peut-être encore moins de famille.

FRÈRE COME.

Elle se dit orpheline et fille d'un honnête gentilhomme?

BARBE.

Qui le sait? On ne l'entend jamais parler de ses parents ni de la maison de son père.

FRÈRE COME.

D'après ses habitudes, elle semblerait avoir été élevée dans l'opulence. C'est quelque fille de grande maison qui a épousé votre fils en secret contre le gré de ses parents. Peut-être elle sera riche un jour.

SETTIMIA.

C'est ce qu'il voulut me faire croire lorsqu'il m'annonça ses projets, et je n'y ai pas apporté d'obstacle, car la fausseté n'était pas au nombre de ses défauts. Mais je vois bien maintenant que cette aventurière l'a entraîné dans la voie du mensonge, car rien ne vient à l'appui de ce qu'il avait annoncé; et, quoique je vive depuis longues années retirée du monde, il me paraît très-difficile que la société ait assez changé pour qu'une pareille aventure se passe sans faire aucun bruit.

FRÈRE COME.

Il m'a semblé souvent qu'elle disait des choses contradictoires. Quand on lui fait des questions, elle se trouble, se coupe dans ses réponses, et finit par s'impatienter, en disant qu'elle n'est pas au tribunal de l'inquisition.

SETTIMIA.

Tout cela finira mal! J'ai eu du malheur toute ma vie, frère Côme! Un époux imprudent, fantasque (Dieu veuille avoir pitié de son âme!), et qui m'a été bien funeste. Il avait bien peu de chose à faire pour rester dans les bonnes grâces de son père. En flattant un peu son orgueil et ne le contrecarrant pas à tout propos, il eût pu l'engager à payer ses dettes, et à faire quelque chose pour Astolphe. Mais c'était un caractère bouillant et impétueux comme son fils. Il prit à tâche de se fermer la maison paternelle, et nous portons aujourd'hui la peine de sa folie.

FRÈRE COME, d'un air cafard et méchant.

Le cas était grave... très-grave!...

SETTIMIA.

De quel cas voulez-vous parler?

FRÈRE COME.

Ah! votre seigneurie doit savoir à quoi s'en tenir. Pour moi, je ne sais que ce qu'on m'en a dit. Je n'avais pas alors l'honneur de confesser votre seigneurie.

(Il ricane grossièrement.)

SETTIMIA.

Frère Côme, vous avez quelquefois une singulière manière de plaisanter; je me vois forcée de vous le dire.

FRÈRE COME.

Moi, je ne vois pas en quoi la plaisanterie pourrait blesser votre seigneurie. Le prince Jules fut un grand pécheur, et votre seigneurie était la plus belle femme de son temps... On voit bien encore que la renommée n'a rien exagéré à ce sujet; et, quant à la vertu de votre seigneurie, elle était ce qu'elle a toujours été. Cela dut allumer dans l'âme vindicative du prince un grand ressentiment, et la conduite de votre beau-père dut détruire dans l'esprit du comte Octave, votre époux, tout respect filial. Quand de tels événements se passent dans les familles, et nous savons, hélas! qu'ils ne s'y passent que trop souvent, il est difficile qu'elles n'en soient pas bouleversées.

SETTIMIA.

Frère Côme, puisque vous avez ouï parler de cette horrible histoire, sachez que je n'aurais pas eu besoin de l'aide de mon mari pour repousser des tentatives aussi détestables. C'était à moi de me défendre et de m'éloigner. C'est ce que je fis. Mais c'était à lui de paraître tout ignorer, pour empêcher le scandale et pour ne pas amener son père à le déshériter. Qu'en est-il résulté? Astolphe, élevé dans une noble aisance, n'a pu s'habituer à la pauvreté. Il a dévoré en peu d'années son faible patrimoine, et aujourd'hui il vit de privations et d'ennuis au fond de la province, avec une mère qui ne peut que pleurer sur sa folie, et une femme qui ne peut pas contribuer à le rendre sage. Tout cela est triste, fort triste!

FRÈRE COME.

Eh bien! tout cela peut devenir très-beau et très-riant! Que le jeune Gabriel de Bramante meure avant Astolphe, Astolphe hérite du titre et de la fortune de son grand-père.

SETTIMIA.

Ah! tant que le prince vivra, il trouvera un moyen de l'en empêcher. Fallût-il se remarier à son âge, il en ferait la folie; fallût-il supposer un enfant issu de ce mariage, il en aurait l'impudeur.

FRÈRE COME.

Qui le croirait?

SETTIMIA.

Nous sommes dans la misère; il est tout-puissant!

FRÈRE COME.

Mais savez-vous ce qu'on dit? Une chose dont j'ose à peine vous parler, tant je crains de vous donner une folle espérance.

BARBE.

Quoi donc? Dites, frère Côme!

FRÈRE COME.

Eh bien! on dit que le jeune Gabriel est mort.

SETTIMIA.

Sainte Vierge! serait-il bien possible! Et Astophe qui n'en sait rien!... Il ne s'occupe jamais de ce qui devrait l'intéresser le plus au monde.

FRÈRE COME.

Oh! ne nous réjouissons pas encore! Le vieux prince nie formellement le fait. Il dit que son petit-fils voyage à l'étranger, et le prouve par des lettres qu'il en reçoit de temps en temps.

SETTIMIA.

Mais ce sont peut-être des lettres supposées!

FRÈRE COME.

Peut-être! Cependant il n'y a pas assez longtemps que le jeune homme a disparu pour qu'on soit fondé à le soutenir.

BARBE.

Le jeune homme a disparu?

FRÈRE COME.

Il avait été élevé à la campagne, caché à tous les yeux. On pouvait croire qu'étant né d'un père faible et mort prématurément de maladie, il serait rachitique et destiné à une fin semblable. Cependant, lorsqu'il parut à Florence l'an passé, on vit un joli garçon, bien constitué, quoique délicat, et svelte comme son père, mais frais comme une rose, allègre, hardi, assez mauvais sujet, courant un peu le guilledou, et même avec Astolphe, qui s'était lié avec lui d'amitié, et qui ne le conduisait pas trop maladroitement à encourir la disgrâce du grand-père. (*Settimia fait un geste d'étonnement.*) Oh! nous n'avons pas su tout cela. Astolphe a eu le bon esprit de n'en rien dire, ce qui ferait croire qu'il n'est pas si fou qu'on le croit...

SETTIMIA, avec fierté.

Frère Côme! Astolphe n'aurait pas fait un pareil calcul! Astolphe est la franchise même.

FRÈRE COME.

Cependant son mariage vous laisse bien des doutes sur sa véracité. Mais passons.

SETTIMIA.

Oui, oui, racontez-moi ce que vous savez. Qui donc vous a dit tout cela?

FRÈRE COME.

Un des frères de notre couvent qui arrive de Toscane, et avec qui j'ai causé ce matin.

SETTIMIA.

Voyez un peu! Et nous ne savons rien ici de ce qui se passe, nous autres! Eh bien?

FRÈRE COME.

Le jeune prince, ayant donc fait grand train dans la ville, disparut une belle nuit. Les uns disent qu'il a enlevé une femme; d'autres qu'il a été enlevé lui-même par ordre de son grand-père, et mis sous clef dans quelque château, en attendant qu'il se corrige de son penchant à la débauche; d'autres enfin pensent que, dans quelque tripot, il aura reçu une estocade qui l'aura envoyé *ad patres,* et que le vieux Jules cache sa mort pour ne pas vous réjouir trop tôt et pour retarder autant que possible le triomphe de la branche cadette. Voilà ce qu'on m'a dit; mais n'y ajoutez pas trop de foi, car tout cela peut être erroné.

SETTIMIA.

Mais il peut y avoir du vrai dans tout cela, et il faut absolument le savoir. Ah! mon Dieu! et Astophe qui ne se remue pas!... Il faut qu'il parte à l'instant pour Florence.

SCÈNE II.

ASTOLPHE, LES PRÉCÉDENTS.

FRÈRE COME.

Justement, vous arrivez bien à propos; nous parlions de vous.

ASTOLPHE, sèchement.

Je vous en suis grandement obligé. — Ma mère, comment vous portez-vous aujourd'hui?

SETTIMIA.

Ah! mon fils! je me sens ranimée, et, si je pouvais croire à ce qui a été rapporté au frère Côme, je serais guérie pour toujours.

ASTOLPHE.

Le frère Côme peut être un grand médecin, mais je l'engagerai à se mêler fort peu de notre santé à tous; de nos affaires, encore moins.

FRÈRE COME.

Je ne comprends pas...

ASTOLPHE.

Bien. Je me ferai comprendre ; mais pas ici.

SETTIMIA, toute préoccupée et sans faire attention à ce que dit Astolphe.

Astolphe, écoute donc! Il dit que l'héritier de la branche aînée a disparu, et qu'on le croit mort.

ASTOLPHE.

Cela est faux; il est en Angleterre où il achève son éducation. J'ai reçu une lettre de lui dernièrement.

SETTIMIA, avec abattement.

En vérité?

BARBE.

Hélas!

FRÈRE COME.

Adieu, tous vos rêves!

ASTOLPHE.

Pieux sentiments! charitable oraison funèbre! Ma mère, si c'est là la piété chrétienne comme l'enseigne le frère Côme, vous me permettrez de faire schisme. Mon cousin est un charmant garçon, plein d'esprit et de cœur. Il m'a rendu des services, je l'estime, je l'aime, et, s'il venait à mourir, personne ne le regretterait plus profondément que moi.

FRÈRE COME, d'un air malin.

Ceci est fort adroit et fort spirituel!

ASTOLPHE.

Gardez vos éloges pour ceux qui en font cas.

SETTIMIA.

Astolphe, est-il possible? Tu étais lié avec ce jeune homme, et tu ne nous en avais jamais parlé?

ASTOLPHE.

Ma mère, ce n'est pas ma faute si je ne puis pas dire toujours ce que je pense. Vous avez autour de vous des gens qui me forcent à refouler mes pensées dans mon sein. Mais aujourd'hui je serai très-franc, et je commence. Il faut que ce capucin sorte d'ici pour n'y jamais reparaître.

SETTIMIA.

Bonté du ciel! qu'entends-je? Mon fils parler de la sorte à mon confesseur!

ASTOLPHE.

Ce n'est pas à lui que je daigne parler, ma mère, c'est à vous..... Je vous prie de le chasser à l'heure même.

SETTIMIA.

Jésus! vous l'entendez. Ce fils impie donne des ordres à sa mère!

ASTOLPHE.

Vous avez raison. Je ne devais pas m'adresser à vous, madame. Vous ne savez pas et ne pouvez pas savoir... ce que je ne veux pas dire. Mais cet homme me comprend. (*A frère Côme.*) Or donc, je vous parle, puisque j'y suis forcé. Sortez d'ici.

FRÈRE COME.

Je vois que vous êtes dans un accès de démence furieuse. Mon devoir est de ne pas vous induire au péché en vous résistant. Je me retire en toute humilité, et je laisse à Dieu le soin de vous éclairer, au temps et à l'occasion celui de me disculper de tout ce dont il vous plaira de m'accuser.

SETTIMIA.

Je ne souffrirai pas que sous mes yeux, dans ma maison, mon confesseur soit outragé et expulsé de la sorte. C'est vous, Astolphe, qui sortirez de cet appartement et qui n'y rentrerez que pour me demander pardon de vos torts.

ASTOLPHE.

Je vous demanderai pardon, ma mère, et à genoux si vous voulez; mais d'abord je vais jeter ce moine par la fenêtre.

(Frère Côme, qui avait repris son impudence, pâlit et recule jusqu'à la porte. Settimia tombe sur une chaise, prête à défaillir.)

BARBE, lui frottant les mains.

Ave Maria! quel scandale! Seigneur, ayez pitié de nous!...

FRÈRE COME.

Jeune homme! que le ciel vous éclaire!

(Astolphe, fait un geste de menace. Frère Côme s'enfuit.)

SCÈNE III.

SETTIMIA, BARBE, ASTOLPHE.

ASTOLPHE, s'approchant de sa mère.

Pour l'amour de moi; ma mère, reprenez vos sens. J'aurais désiré que les choses se passassent moins brusquement, et surtout pas en votre présence. Je me l'étais promis : mais cela n'a pas dépendu de moi :

le maintien cafard et impudent de cet homme m'a fait perdre le peu de patience que j'ai.

(Settimia pleure.)

BARBE.

Et que vous a-t-il donc fait, cet homme, pour vous mettre ainsi en fureur?

ASTOLPHE.

Dame Barbe, ceci ne vous regarde pas. Laissez-moi seul avec ma mère.

BARBE.

Allez-vous donc me chasser de la maison, moi aussi?

ASTOLPHE, lui prend le bras et l'emmène vers la porte.

Allez dire vos prières, ma bonne femme, et n'augmentez pas, par votre humeur revêche, l'amertume qui règne ici.

(Barbe sort en grommelant.)

SCÈNE IV.

ASTOLPHE, SETTIMIA.

SETTIMIA, sanglotant.

Maintenant, me direz-vous, enfant dénaturé, pourquoi vous agissez de la sorte?

ASTOLPHE.

Eh bien! ma mère, je vous supplie de ne pas me le demander. Vous savez que je n'ai que trop d'indulgence dans le caractère, et que ma nature ne me porte ni au soupçon, ni à la haine. Aimez-moi, estimez-moi assez pour me croire : j'avais des raisons de la plus haute importance pour ne pas souffrir une heure de plus ce moine ici.

SETTIMIA.

Et il faut que je me soumette à votre jugement intérieur, sans même savoir pourquoi vous me privez de la compagnie d'un saint homme qui depuis dix ans a la direction de ma conscience? Astolphe, ceci passe les limites de la tyrannie.

ASTOLPHE.

Vous voulez que je vous le dise? Eh bien! je vous le dirai pour faire cesser vos regrets et pour vous montrer entre quelles mains vous aviez remis les rênes de votre volonté et les secrets de votre âme. Ce cordelier poursuivait ma femme de ses ignobles supplications.

SETTIMIA.

Votre femme est une impie. Il voulait la ramener au devoir, et c'est moi qui l'avais invité à le faire.

ASTOLPHE.

O ma mère! vous ne comprenez pas, vous ne pouvez pas comprendre... votre âme pure se refuse à de pareils soupçons!... Ce misérable brûlait pour Gabrielle de honteux désirs, et il avait osé le lui dire.

SETTIMIA.

Gabrielle a dit cela? Eh bien! c'est une calomnie. Une pareille chose est impossible. Je n'y crois pas, je n'y croirai jamais.

ASTOLPHE.

Une calomnie de la part de Gabrielle? Vous ne pensez pas ce que vous dites, ma mère!

SETTIMIA.

Je le pense! je le pense si bien, que je veux la confondre en présence du frère Côme.

ASTOLPHE.

Vous ne feriez pas une pareille chose, ma mère! non, vous ne le feriez pas!

SETTIMIA.

Je le ferai! Nous verrons si elle soutiendra son imposture en face de ce saint homme et en ma présence.

ASTOLPHE.

Son imposture? Est-ce un mauvais rêve que je fais? Est-ce de Gabrielle que ma mère parle ainsi? Que se passe-t-il donc dans le sein de cette famille où j'étais revenu, plein de confiance et de piété, chercher l'estime et le bonheur?

SETTIMIA.

Le bonheur! Pour le goûter, il faut le donner aux autres, et vous et votre femme ne faites que m'abreuver de chagrins.

ASTOLPHE.

Moi! Si vous m'accusez, ma mère, je ne puis que baisser la tête et pleurer, quoique en vérité je ne me sente pas coupable; mais Gabrielle! quels peuvent donc être les crimes de cette douce et angélique créature?

SETTIMIA.

Ah! vous voulez que je vous le dise? Eh bien! je le veux, moi aussi, car il y a assez longtemps que je souffre en silence, et que je porte comme une montagne d'ennuis et de dégoûts sur mon cœur. Je la hais, votre Gabrielle, je la hais pour vous avoir poussé et pour vous aider

tous les jours à me tromper en se faisant passer pour une fille de bonne maison et une riche héritière, tandis qu'elle n'est qu'une intrigante sans nom, sans fortune, sans famille, sans aveu, et, qui plus est, sans religion! Je la hais, parce qu'elle vous ruine en vous entraînant à de folles dépenses, à la révolte contre moi, à la haine des personnes qui m'entourent et qui me sont chères... Je la hais, parce que vous la préférez à moi, parce qu'entre nous deux, s'il y a la plus légère dissidence, c'est pour elle que vous vous prononcez, au mépris de l'amour et du respect que vous me devez. Je la hais...

ASTOLPHE.

Assez, ma mère; de grâce, n'en dites pas davantage! Vous la haïssez, parce que je l'aime, c'est en dire assez.

SETTIMIA, pleurant.

Eh bien! oui! je la hais parce que vous l'aimez, et vous ne m'aimez plus parce que je la hais. Voilà où nous en sommes. Comment voulez-vous que j'accepte une pareille préférence de votre part? Quoi! l'enfant qui me doit le jour, que j'ai nourri de mon sein et bercé sur mes genoux; le jeune homme que j'ai péniblement élevé, pour qui j'ai supporté toutes les privations, à qui j'ai pardonné toutes les fautes; celui qui m'a condamné aux insomnies, aux angoisses, aux douleurs de toute espèce, et qui, au moindre mot de repentir et d'affection, a toujours trouvé en moi une inépuisable indulgence, une miséricorde infatigable : celui-là me préfère une inconnue, une fille qui l'excite contre moi, une créature sans cœur qui accapare toutes ses attentions, toutes ses prévenances, et qui se tient tout le jour vis-à-vis de moi dans une attitude superbe, sans daigner apercevoir mes larmes et mes déchirements, sans vouloir répondre à mes plaintes et à mes reproches, impassible dans son orgueil hypocrite, et dont le regard insolemment poli semble me dire à toute heure : Vous avez beau gronder, vous avez beau gémir, vous avez beau menacer, c'est moi qu'il aime, c'est moi qu'il respecte, c'est moi qu'il craint! Un mot de ma bouche, un regard de mes yeux, le feront tomber à mes genoux et me suivre, fallût-il vous abandonner sur votre lit de mort, fallût-il marcher sur votre corps pour venir à moi! Mon Dieu, mon Dieu! et il s'étonne que je la déteste, et il veut que je l'aime!

(Elle sanglote.)

ASTOLPHE, qui a écouté sa mère avec un profond silence, les bras croisés sur sa poitrine.

O jalousie de la femme? soif inextinguible de domination! Est-il possible que tu viennes mêler ta détestable influence aux sentiments les plus purs et les plus sacrés de la nature! Je te croyais exclusivement

réservée aux vils tourments des âmes lâches et vindicatives. Je t'avais vue régner dans le langage impur des courtisanes, et, dans les ardeurs brutales de la débauche, j'avais lutté moi-même contre des instincts féroces qui me rabaissaient à mes propres yeux. Quelquefois aussi, ô jalousie! je t'avais vu de loin avilir la dignité du lien conjugal, et mêler à la joie des saintes amours les discordes honteuses, les ridicules querelles qui dégradent également celui qui les suscite et celui qui les supporte. — Mais je n'aurais jamais pensé que dans le sanctuaire auguste de la famille, entre la mère et ses enfants (lien sacré que la Providence semble avoir épuré et ennobli jusque chez la brute), tu osasses venir exercer tes fureurs! O déplorable instinct, funeste besoin de souffrir et de faire souffrir! est-il possible que je te rencontre jusque dans le sein de ma mère!

(Il cache son visage dans ses mains et dévore ses larmes.)

SETTIMIA, essuie les siennes et se lève.

Mon fils, la leçon est sévère! Je ne sais pas jusqu'à quel point il sied à un fils de la donner à sa mère; mais, de quelque part qu'elle me vienne, je la recevrai comme une épreuve à laquelle Dieu me condamne. Si je l'ai méritée de vous, elle est assez cruelle pour expier tous les torts que vous pouvez avoir à me reprocher.

(Elle veut se retirer.)

ASTOLPHE, tâchant de la retenir.

Pas ainsi, ma mère, ne me quittez pas ainsi. Vous souffrez trop, et moi aussi!

SETTIMIA.

Laissez-moi me retirer dans mon oratoire, Astolphe. J'ai besoin d'être seule, et de demander à Dieu si je dois jouer ici le rôle d'une mère outragée ou celui d'une esclave craintive et repentante.

(Elle sort.)

SCÈNE V.

ASTOLPHE *seul, puis* GABRIELLE.

ASTOLPHE.

Orgueil! toute femme est ta victime, tout amour est ta proie!... excepté toi, excepté ton amour, ô ma Gabrielle!... ô ma seule joie, ô le seul être généreux et vraiment grand que j'aie rencontré sur la terre!

GABRIELLE, se jetant à son cou.

Mon ami, j'ai tout entendu. J'étais là sous la fenêtre, assise sur le

banc. Je sais tout ce qui se passe maintenant dans la famille à cause de moi. Je sais que je suis un sujet de scandale, une source de discorde, un objet de haine.

ASTOLPHE.

O ma sœur! ô ma femme! depuis que je t'aime, je croyais qu'il ne m'était plus possible d'être malheureux! Et c'est ma mère!...

GABRIELLE.

Ne l'accuse pas, mon bien-aimé, elle est vieille, elle est femme! Elle ne peut vaincre ses préjugés, elle ne peut réprimer ses instincts. Ne te révolte pas contre des maux inévitables. Je les avais prévus dès le premier jour, et je ne t'aurais fait pressentir, pour rien au monde, ce qui t'arrive aujourd'hui. Le mal éclate toujours assez tôt.

ASTOLPHE.

O Gabrielle! tu as entendu ses invectives contre toi!... Si toute autre que ma mère en eût proféré la centième partie...

GABRIELLE.

Calme-toi! tout cela ne peut m'offenser; je saurais le supporter avec résignation et patience. N'ai-je pas dans ton amour une compensation à tous les maux? et pourvu que tu trouves dans le mien la force de subir toutes les misères attachées à notre situation!...

ASTOLPHE.

Je puis tout supporter, excepté de te voir avilie et persécutée.

GABRIELLE.

Ces outrages ne m'atteignent pas. Vois-tu, Astolphe, tu m'as fait redevenir femme, mais je n'ai pas tout à fait renoncé à être homme. Si j'ai repris les vêtements et les occupations de mon sexe, je n'en ai pas moins conservé en moi cet instinct de la grandeur morale et ce calme de la force qu'une éducation mâle a développés et cultivés dans mon sein. Il me semble toujours que je suis quelque chose de plus qu'une femme, et aucune femme ne peut m'inspirer ni aversion, ni ressentiment, ni colère. C'est de l'orgueil peut-être; mais il me semble que je descendrais au-dessous de moi-même, si je me laissais émouvoir par de misérables querelles de ménage.

ASTOLPHE.

Oh! garde cet orgueil, il est bien légitime... Être adoré! tu es plus grand à toi seul que tout ton sexe réuni. Rapportes-en l'honneur à ton éducation si tu veux; moi, j'en fais honneur à ta nature, et je crois qu'il n'était pas besoin d'une destinée bizarre et d'une existence en dehors de toutes les lois, pour que tu fusses le chef-d'œuvre de la créa-

tion divine. Tu naquis douée de toutes les facultés, de toutes les vertus, de toutes les grâces, et l'on te méconnaît! l'on te calomnie!...

GABRIELLE.

Que t'importe? Laisse passer ces orages; nos têtes sont à l'abri sous l'égide sainte de l'amour. Je m'efforcerai d'ailleurs de les conjurer. Peut-être ai-je eu des torts. J'aurais pu montrer plus de condescendance pour des exigences insignifiantes en elles-mêmes. Nos parties de chasse déplaisent, je puis bien m'en abstenir; on blâme nos idées sur la tolérance religieuse, nous pouvons garder le silence à propos; on me trouve trop élégante et trop futile, je puis m'habiller plus simplement et m'assujettir un peu plus aux travaux du ménage.

ASTOLPHE.

Et voilà ce que je ne souffrirai pas. Je serais un misérable si j'oubliais quel sacrifice tu m'as fait en reprenant les habits de ton sexe et en renonçant à cette liberté, à cette vie active, à ces nobles occupations de l'esprit dont tu avais le goût et l'habitude. Renoncer à ton cheval? hélas! c'est le seul exercice qui ait préservé ta santé des altérations que ce changement d'habitudes commençait à me faire craindre. Restreindre ta toilette? elle est déjà si modeste! et un peu de parure relève tant ta beauté! Jeune homme tu aimais les riches habits, et tu donnais à nos modes fantasques une grâce et une poésie qu'aucun de nous ne pouvait imiter. L'amour du beau, le sentiment de l'élégance est une des conditions de ta vie, Gabrielle; tu étoufferais sous le pesant vertugadin et sous le collet empesé de dame Barbe. Les travaux du ménage gâteraient tes belles mains, dont le contact sur mon front enlève tous les soucis et dissipe tous les nuages. D'ailleurs, que ferais-tu de tes nobles pensées et des poétiques élans de ton intelligence, au milieu des détails abrutissants et des prévisions égoïstes d'une étroite parcimonie? Ces pauvres femmes les vantent par amour-propre, et vingt fois le jour elles laissent percer le dégoût et l'ennui dont elles sont abreuvées. Quant à renfermer tes sentiments généreux et à te soumettre aux arrêts de l'intolérance, tu l'entreprendrais en vain. Jamais ton cœur ne pourra se refroidir, jamais tu ne pourras abandonner le culte austère de la vérité, et malgré toi les éclairs d'une courageuse indignation viendraient briller au milieu des ténèbres que le fanatisme voudrait étendre sur ton âme. Si d'ailleurs, toutes ces épreuves ne sont pas au-dessus de tes forces, je sens, moi, qu'elles dépassent les miennes; je ne pourrais te voir opprimée sans me révolter ouvertement. Tu as bien assez souffert déjà, tu t'es bien assez immolée pour moi!

GABRIELLE.

Je n'ai pas souffert, je n'ai rien immolé; j'ai eu confiance en toi, voilà tout. Tu sais bien que je n'étais pas assez faible d'esprit pour ne pas accepter les petites souffrances que ces nouvelles habitudes dont tu parles pouvaient me causer dans les premiers jours; j'avais des répugnances mieux motivées, des craintes plus graves. Tu les as toutes dissipées; je ne suis pas descendue comme femme au-dessous du rang où, comme homme, ton amitié m'avait placé. Je n'ai pas cessé d'être ton frère et ton ami en devenant ta compagne et ton amante; ne m'as-tu pas fait des concessions, toi aussi? n'as-tu pas changé ta vie pour moi?

ASTOLPHE.

Oh! loue-moi de mes sacrifices! J'ai quitté le désordre dont j'étais harassé, et la débauche qui de plus en plus me faisait horreur, pour un amour sublime, pour des joies idéales! et loue-moi aussi pour le respect et la vénération que je te porte! J'avais en toi le meilleur des amis; un soir, Dieu fit un miracle et te changea en une maîtresse adorable: je ne t'en aimai que mieux; n'est-ce pas bien charitable et bien méritoire de ma part?

GABRIELLE.

Cher Astolphe, je vois que tu es calme; va embrasser et rassurer ta mère, ou laisse-moi lui parler pour nous deux. J'adoucirai son antipathie contre moi, je détruirai ses préventions; ma sincérité la touchera, j'en suis sûre; il est impossible qu'elle ne soit pas aimante et généreuse, elle est ta mère!...

ASTOLPHE.

Cher ange! oui, je suis calme. Quand je passe un instant près de toi, tout orage s'apaise, et la paix des cieux descend dans mon âme. J'irai trouver ma mère, je ferai acte de respect et de soumission, c'est tout ce qu'elle demande; après quoi nous partirons d'ici, car le mal est sans remède, je le sais, moi! je connais ma mère, je connais les femmes, et tu ne les connais pas, toi, qui n'es pas à moitié homme et à moitié femme comme tu le crois, mais un ange sous la forme humaine. Tu ferais ici de vains efforts de patience et de vertu, on n'y croirait pas; et, si on y croyait, on te serait d'autant plus hostile, qu'on serait plus humilié de ta supériorité. Tu sais bien que le coupable ne pardonne pas à l'innocent les torts qu'il a eus envers lui; c'est une loi fatale de l'orgueil humain, de l'orgueil féminin surtout, qui ne connaît pas le secours du raisonnement et le frein de la force intelligente. Ma mère est orgueilleuse avant tout. Elle fut toujours un modèle des vertus domestiques; tristes vertus, crois-moi, quand elles ne sont inspirées

ni par l'amour, ni par le dévouement. Pénétrée depuis longtemps de l'importance de son rôle dans la famille et du mérite avec lequel elle s'en est acquittée, elle songe beaucoup plus à maintenir ses prérogatives qu'à donner du bonheur à ceux qui l'entourent. Elle est de ces personnes qui passeront volontiers la nuit à raccommoder vos chausses, et qui, d'un mot, vous briseront le cœur, pensant que la peine qu'elles ont prise pour vous rendre un service matériel les autorise à vous causer toutes les douleurs de l'âme.

GABRIELLE.

Astolphe! tu juges ta mère avec une bien froide sévérité. Hélas! je vois que les meilleurs d'entre les hommes n'ont pour les femmes ni amour profond, ni estime complète. On avait raison quand on m'enseignait si soigneusement dans mon enfance que ce sexe joue sur la terre le rôle le plus abject et le plus malheureux.

ASTOLPHE.

O mon amie! c'est mon amour pour toi qui me donne le courage de juger ma mère avec cette sévérité. Est-ce à toi de m'en faire un reproche? T'ai-je donc autorisée à plaindre si douloureusement la condition où je t'ai rétablie?

GABRIELLE, l'embrassant avec effusion.

Oh non! mon Astolphe, jamais! Aussi je ne pense pas à moi quand je parle avec cette liberté des choses qui ne me regardent pas. Permets-moi pourtant d'insister en faveur de ta mère : ne la plonge pas dans le désespoir, ne la quitte pas à cause de moi.

ASTOLPHE.

Si je ne le fais pas aujourd'hui, elle m'y forcera demain. Tu oublies, ma chère Gabrielle, que tu es vis-à-vis d'elle dans une position délicate, et que tu ne pourras jamais la satisfaire sur ce qu'elle a tant à cœur de connaître : ton passé, ta famille, ton avenir.

GABRIELLE.

Il est vrai. Mon avenir surtout, qui peut le prévoir? dans quel labyrinthe sans issue t'es-tu engagé avec moi?

ASTOLPHE.

Et quel besoin avons-nous d'en sortir? Errons ainsi toute notre vie, sans nous soucier d'atteindre le but de la fortune et des honneurs. Ne faisons-nous pas ensemble ce bizarre et délicieux voyage, qui n'aura pour terme que la mort? N'es-tu pas à moi pour jamais? Eh bien! qu'avons nous besoin l'un ou l'autre d'être riche et de nous appeler le *prince de Bramante*? Mon petit prince, garde ton titre, garde ton héri-

tage, je n'en veux à aucun prix; et si le vieux Jules trouve dans sa tortueuse cervelle quelque nouvelle invention cachée pour t'en dépouiller, console-toi de n'être qu'une femme, pauvre, inconnue au monde, cachée, mais riche de mon amour et glorieuse à mes yeux.

GABRIELLE.

Crains-tu que cela ne me suffise pas?

ASTOLPHE, la pressant dans ses bras.

Non, en vérité! je n'ai pas cette crainte. Je sens dans mon cœur comme tu m'aimes.

QUATRIÈME PARTIE.

SCÈNE PREMIÈRE,

Dans une petite maison de campagne isolée au fond des montagnes. — Une chambre très-simple, arrangée avec goût. Des fleurs, des livres, des instruments de musique.

GABRIELLE, *seule.*

(Elle dessine et s'interrompt de temps en temps pour regarder à la fenêtre.)

Marc reviendra peut-être aujourd'hui. Je voudrais qu'il arrivât avant qu'Astolphe fût de retour de sa promenade. J'aimerais à lui parler seule, à savoir de lui toute la vérité. Notre situation m'inquiète chaque jour davantage; car il me semble qu'Astolphe commence à s'en tourmenter étrangement... Je me trompe peut-être. Mais quel serait le sujet de sa tristesse? Le malheur s'est étendu sur nous insensiblement, d'abord comme une langueur qui s'emparait de nos âmes, et puis comme une maladie qui les faisait délirer, et aujourd'hui comme une agonie qui les consume. Hélas! l'amour est-il donc une flamme si subtile, qu'à la moindre atteinte portée à sa sainteté il nous quitte et remonte aux cieux? Astolphe! Astolphe! tu as eu bien des torts envers moi, et tu as fait bien cruellement saigner ce cœur, qui te fut et qui te sera toujours fidèle! Je t'ai tout pardonné, que Dieu te pardonne! Mais c'est un grand crime d'avoir flétri un tel amour par le soupçon de la méfiance, et tu en portes la peine, car cet amour s'est affaibli par sa vio-

lence même, et tu sens chaque jour mourir en toi la flamme que tu as trop attisée par la jalousie. Malheureux ami! c'est en vain que je t'invite à oublier le mal que tu nous as fait à tous deux; tu ne le peux plus! Ton âme a perdu la fleur de sa jeunesse magnanime; un secret remords la contriste sans la préserver de nouvelles fautes. Ah! sans doute il est dans l'amour un sanctuaire dans lequel on ne peut plus rentrer quand on a fait un seul pas hors de son enceinte, et la barrière qui nous séparait du mal ne peut plus être relevée. L'erreur succède à l'erreur, l'outrage à l'outrage, l'amertume grossit comme un torrent dont les digues sont rompues.... Quel sera le terme de ses ravages? Mon amour, à moi, peut-il devenir aussi sa proie? Succombera-t-il à la fatigue, aux larmes, aux soucis rongeurs? Il me semble qu'il est encore dans toute sa force, et que la souffrance ne lui a rien fait perdre. Astolphe a été insensé, mais non coupable; ses torts furent presque involontaires, et toujours le repentir les effaça. Mais s'ils devenaient plus graves, s'il venait à m'outrager froidement, à m'imposer cette captivité à laquelle je me dévoue pour accéder à ses prières.... pourrais-je le voir des mêmes yeux; pourrais-je l'aimer de la même tendresse? Est-ce que ses égarements n'ont pas déjà enlevé quelque chose à mon enthousiasme pour lui?... Mais il est impossible qu'Astolphe se refroidisse ou s'égare à ce point! C'est une âme noble, désintéressée, généreuse jusqu'à l'héroïsme. Que ses défauts sont peu de chose au prix de ses vertus!... Hélas! il fut un temps où il n'avait point de défauts!... Oh! Astolphe! que tu m'as fait de mal en détruisant en moi l'idée de ta perfection! (*On frappe.*) Qui vient ici? C'est peut-être Marc?

SCÈNE II.

MARC, GABRIELLE.

MARC, botté et le fouet en main.

Me voici de retour, signora, un peu fatigué; mais je n'ai pas voulu prendre un instant de repos que je ne vous eusse rendu un compte exact de mon message.

GABRIELLE.

Eh bien! mon vieux ami, comment as-tu laissé mon grand-père?

MARC.

Un peu mieux que je ne l'avais trouvé, mais bien malade encore, et n'ayant pas, je pense, trois mois à vivre.

GABRIELLE.

A-t-il été bien irrité que je n'allasse point moi-même m'informer de ses nouvelles ?

MARC.

Un peu. Je lui ai dit, ainsi que cela était convenu, que votre seigneurie s'était démis la cheville à la chasse, et qu'elle était retenue sur son lit avec grand reget.

GABRIELLE.

Et il a demandé sans doute où j'étais?

MARC.

Sans doute, et j'ai répondu que vous étiez toujours à Cosenza. Sur quoi il a répliqué : « Il est à Cosenza cette année comme il était l'année dernière à Palerme, et il était alors à Palerme comme il était l'année précédente à Gênes. » J'ai fait une figure très-étonnée, et, comme il me croit parfaitement bête (c'est son expression), il a été complétement dupe de ma bonne foi. « Comment, m'a t-il dit, ne sais-tu pas où il va depuis trois ans? — Votre altesse sait bien, ai-je répondu, que je garde pendant ce temps le palais que monseigneur Gabriel occupe à Florence. Aux environs de la Saint-Hubert, sa seigneurie part pour le chasse avec quelques amis, tantôt les uns, tantôt les autres, et elle n'emmène que ses piqueurs et son page. Je voudrais bien l'accompagner, mais elle me dit comme cela : « Tu es trop vieux pour courir le cerf, mon pauvre Marc; tu n'es plus bon qu'à garder la maison. Et la vérité est..... » Alors monseigneur m'a interrompu.... « Moi, j'ai ouï dire qu'il n'emmenait aucun de ses domestiques, et qu'il partait toujours seul? Et l'on a remarqué qu'Astolphe Bramante quittait toujours Florence vers le même temps. » Quand j'ai vu le prince si bien informé, j'ai failli me déconcerter; mais il me croit si simple, qu'il n'y a pas pris garde, et il a dit en se tournant vers M. l'abbé Chiavari : « L'abbé, tout cela ne m'effraye guère. Il est bien évident qu'il y a de l'amour sous jeu; mais ils sont plus embarrassés pour sortir d'affaire que je ne le suis de les voir embarqués dans cette sotte intrigue. »

GABRIELLE.

Et l'abbé, qu'a-t-il répondu?

MARC.

Il a baissé les yeux en soupirant, et il a dit : *La femme....*

GABRIELLE.

Eh bien?

MARC.

.... *Sera toujours femme!* — Son altesse jouait avec votre petit chien,

et semblait rire dans sa barbe blanche, ce qui m'a un peu effrayé; car, lorsque le prince rumine quelque chose de sinistre, il a coutume de sourire et de faire crier ce pauvre Mosca en lui tirant les oreilles.

GABRIELLE.

Et que t'a-t-il chargé de me dire?

MARC.

Il a parlé assez durement....

GABRIELLE.

Redis-le-moi sans rien adoucir.

MARC.

« Tu diras à ton seigneur Gabriel que, quelque plaisir qu'il prenne à la chasse, ou quelque entorse qu'il ait au pied, il ait à venir prendre mes ordres avant huit jours. Il a peu de temps à perdre, s'il veut me retrouver vivant, et s'il veut que je lui fasse conférer légalement son titre et son héritage, qui, après ma mort, pourraient fort bien lui être contestés avec succès. »

GABRIELLE.

Que voulait-il dire? Pense-t-il qu'Astolphe veuille faire du scandale pour rentrer dans ses droits?

MARC.

Il pense que le seigneur Astolphe a fortement la chose en tête, et si j'osais dire à votre seigneurie ce que j'en pense, moi aussi...

GABRIELLE.

Tu n'en penses rien, Marc.

MARC.

Monseigneur veut me fermer la bouche. Il n'en est pas moins de mon devoir de dire ce que je sais. Le seigneur Astolphe a fait venir l'été dernier à Florence la nourrice de votre seigneurie, et lui a offert de l'argent si elle voulait témoigner en justice de ce qu'elle sait et comment les choses se sont passées à la naissance de votre seigneurie....

GABRIELLE.

On t'a trompé, Marc; cela n'est pas.

MARC.

La nourrice me l'a dit elle-même ces jours-ci au château de Bramante, et m'a montré une belle bourse, bien ronde, que le seigneur Astolphe lui a donnée pour se taire du moins sur sa proposition, car elle lui a nié obstinément qu'elle eût nourri un enfant du sexe féminin.

GABRIELLE.

La trahison de cette femme est au plus offrant, car elle a été raconter cela à mon grand-père, sans aucun doute.

MARC.

Je le crains.

GABRIELLE.

Qu'importe? Astolphe a fait sans doute cette démarche pour éprouver la fidélité de mes gens.

MARC.

Quelle que soit l'intention du seigneur Astolphe, je crois qu'il serait temps que votre seigneurie obéît aux intentions de son grand-père, d'autant plus qu'au moment où je quittais le château, l'abbé s'est approché de moi furtivement et m'a glissé ceci à l'oreille : « Dis à Gabriel, de la part d'un véritable ami, qu'il ne fasse pas d'imprudence; qu'il vienne trouver son grand-père, et lui obéisse ou feigne de lui obéir aveuglément; ou que, s'il ne se rend point à son ordre, il se cache si bien, qu'il soit à l'abri d'une embûche. Il doit savoir que le cas est grave, que l'honneur de la famille serait compromis par la moindre démarche hasardée, et que dans un cas semblable le prince est capable de tout. » — Voilà, mot pour mot, ce que m'a dit votre précepteur, et il vous est sincèrement dévoué, monseigneur.

GABRIELLE.

Je le crois. Je ne négligerai pas cet avertissement. — Maintenant, va te reposer, mon bon Marc; tu en as bien besoin.

MARC.

Il est vrai! Peut-être que, quand je me serai reposé, je retrouverai dans ma mémoire encore quelque chose, quelque parole qui ne me revient pas dans ce moment-ci.

(Il se retire. Gabrielle le rappelle.)

GABRIELLE.

Écoute, Marc : si mon mari t'interroge, aie bien soin de ne pas lui parler de la nourrice...

MARC.

Oh! je n'ai garde, monseigneur!

GABRIELLE.

Perds donc l'habitude de m'appeler ainsi! Quand nous sommes ici, et que je porte ces vêtements de femme, tout ce qui rappelle mon autre sexe irrite Astolphe au dernier point.

MARC.

Eh! mon Dieu! je ne le sais que trop! Mais comment faire? Aussitôt que je prends l'habitude d'appeler votre seigneurie *madame*, voilà que nous partons pour Florence, et qu'elle reprend ses habits d'homme. Alors j'ai toujours le *madame* sur les lèvres, et je ne commence à re-

prendre l'habitude du *monseigneur* que lorsque votre seigneurie reprend sa robe et ses cornettes.

(Il sort.)

SCÈNE III.

GABRIELLE.

Cette histoire de la nourrice est une calomnie. C'est une nouvelle ruse de mon grand-père pour m'indisposer contre Astolphe. Il aura payé cette femme pour faire à mon pauvre Marc un pareil conte, bien certain que Marc me le rapporterait. — Oh! non, Astolphe! non! ce genre de torts, tu ne l'auras jamais envers moi! C'est toi qui m'as empêchée de démasquer la supercherie qui me condamne à te frustrer publiquement des biens que je te restitue en secret, et du titre auquel tu dédaignes de succéder. C'est toi qui m'as défendu avec toute l'autorité que donne un généreux amour de proclamer mon sexe et de renoncer aux droits usurpés que l'erreur des lois me confère. Si tu avais eu le moindre regret de ces choses, tu aurais eu la franchise de me le dire, car tu sais que moi, je n'en aurais eu aucun à te les céder. Dans ce temps-là, je ne pensais pas qu'il te serait jamais possible de me faire souffrir. J'avais une confiance aveugle, enthousiaste!.... A présent, j'avoue qu'il me serait pénible de renoncer à être homme quand je veux, car je n'ai pas été longtemps heureuse sous cet autre aspect de ma vie, qui est devenu notre tourment mutuel. Mais, s'il le fallait pour te satisfaire, hésiterais-je un moment? Oh! tu ne le crains pas, Astolphe! et tu n'agirais pas en secret pour me forcer à des actes que ton simple désir peut m'imposer librement! Toi, me tendre un piége! toi, tramer des complots contre moi! non, non, jamais!... Le voici qui revient de la promenade; je ne lui en parlerai même pas, tant j'ai peu besoin d'être rassurée sur son désintéressement et sur sa franchise.

SCÈNE IV.

ASTOLPHE, GABRIELLE.

ASTOLPHE.

Eh bien! ma bonne Gabrielle, ton vieux serviteur est revenu? Je viens de voir son cheval dans la cour. Quelles nouvelles t'a-t-il apportées de Bramante?

GABRIELLE.

Selon lui, notre grand-père se meurt; mais, selon moi, il en a pour longtemps encore. Ce n'est point un homme à mourir si aisément. Mais désirons-nous donc sa mort? Quels que soient ses torts envers nous deux (et crois bien que les plus graves ont été envers celui qu'il semblait favoriser au détriment de l'autre), nous ne hâterons point par des vœux impies l'instant suprême où il lui faudra rendre un compte sévère de la destinée de ses enfants. Puisse-t-il trouver là-haut un juge aussi indulgent que nous, n'est-ce pas, Astolphe? Tu ne m'écoutes pas?

ASTOLPHE.

Il est vrai, tu deviens chaque jour plus philosophe, Gabrielle, tu argumentes du soir au matin comme un académicien de la Crusca. Ne saurais-tu être femme, du moins pendant trois mois de l'année?

GABRIELLE, souriant.

C'est qu'il y a bien longtemps que ces trois mois-là sont passés, Astolphe. Le premier trimestre eut bien trois mois, mais le second en eut six, et l'an prochain, je crains que, malgré nos conventions, le trimestre n'envahisse toute l'année. Donne-moi le temps de m'habituer à être aussi femme qu'il me faut l'être à présent pour te plaire. Jadis tu n'étais pas si difficile avec moi, et je n'ai pas songé assez tôt à me défaire de mon langage d'écolier. Tu aurais dû m'avertir, dès le premier jour où tu m'as aimée, qu'un temps viendrait où il serait nécessaire de me transformer pour conserver ton amour!

ASTOLPHE.

Ce reproche est injuste, Gabrielle! Mais quand il serait vrai, ne me suis-je pas transformé, moi, pour mériter et conserver l'affection de ton cœur?

GABRIELLE.

Il est vrai, mon cher ange, et je ne demande pas mieux que d'avoir tort. J'essayerai de me corriger.

ASTOLPHE, marche d'un air soucieux, puis s'arrête et regarde Gabrielle avec attendrissement.

Pauvre Gabrielle! tu me fais bien du mal avec ton éternelle résignation.

GABRIELLE, lui tendant la main.

Pourquoi? Elle ne m'est pas aussi pénible que tu le penses.

ASTOLPHE, presse longtemps la main de Gabrielle contre ses lèvres, puis se promène avec agitation.

Je le sais! Tu es forte, toi! Nul ne peut blesser en toi la susceptibilité de l'orgueil. Les orages qui bouleversent l'âme d'autrui ne peu-

vent ternir l'éclat du beau ciel où ta pensée s'épanouit libre et fière ! On chargerait aisément de fers tes bras dont une éducation spartiate n'a pu détruire ni la beauté, ni la faiblesse ; mais ton âme est indépendante comme les oiseaux de l'air, comme les flots de l'Océan, et toutes les forces de l'univers réunies ne la pourraient faire plier, je le sais bien !

GABRIELLE.

Au-dessus de toutes ces forces de la matière, il est une force divine qui m'a toujours enchaînée à toi, c'est l'amour. Mon orgueil ne s'élève pas au-dessus de cette puissance. Tu le sais bien aussi?

ASTOLPHE, l'arrêtant.

Oh ! cela est vrai, ma bien-aimée ! Mais n'ai-je rien perdu de cet amour sublime qui ne se croyait le droit de me rien refuser?

GABRIELLE, avec tendresse.

Pourquoi l'aurais-tu perdu?

ASTOLPHE.

Tu ne t'en souviens pas, cœur généreux, ô vrai cœur d'homme !

(Il la presse dans ses bras.)

GABRIELLE.

Vois, mon ami, tu ne trouves pas de plus grand éloge à me faire que de m'attribuer les qualités de ton sexe, et pourtant tu voudrais souvent me rabaisser à la faiblesse du mien ! Sois donc logique !

ASTOLPHE, l'embrassant.

Sais-je ce que je veux? Au diable la logique ! Je t'aime avec passion !

GABRIELLE.

Cher Astolphe !

ASTOLPHE, se laissant tomber à ses genoux.

Tu m'aimes donc toujours?

GABRIELLE.

Tu le sais bien.

ASTOLPHE.

Toujours comme autrefois ?

GABRIELLE.

Non plus comme autrefois, mais autant, mais plus peut-être.

ASTOLPHE.

Pourquoi pas comme autrefois? Tu ne me refusais rien alors !

GABRIELLE.

Et qu'est-ce que je te refuse à présent?

ASTOLPHE.

Pourtant il est quelque chose que tu vas me refuser si je me hasarde à te le demander.

GABRIELLE.

Ah! perfide! tu veux m'entraîner dans un piége?

ASTOLPHE.

Eh bien! oui, je le voudrais.

GABRIELLE.

Je t'en supplie, pas de détours avec moi, Astolphe. Quand je te cède, est-ce avec prudence, est-ce avec des restrictions et des garanties?

ASTOLPHE.

Oh! je hais les détours, tu le sais. Mon âme était si naïve! Elle était aussi confiante, aussi découverte que la tienne; mais, hélas! j'ai été si coupable! J'ai appris à douter d'autrui en apprenant à douter de moi-même.

GABRIELLE.

Oublie ce que j'ai oublié, et parle.

ASTOLPHE.

Le moment de retourner à Florence est venu. Consens à n'y point aller. Tu détournes les yeux? Tu gardes le silence? Tu me refuses?

GABRIELLE, avec tristesse.

Non, je cède. Mais à une condition, tu me diras le motif de ta demande.

ASTOLPHE.

C'est me vendre trop cher la grâce que tu m'accordes; ne me demande pas ce que je rougis d'avouer.

GABRIELLE.

Dois-je essayer de deviner? Astolphe, est-ce toujours le même motif qu'autrefois? (*Astolphe fait un signe de tête affirmatif.*) La jalousie? (*Même signe d'Astolphe.*) Eh quoi! encore! toujours! Mon Dieu, nous sommes bien malheureux, Astolphe!

ASTOLPHE.

Ah! ne dis pas cela! cache-moi les larmes qui roulent dans tes yeux, ne me déchire pas le cœur! Je sens que je suis un lâche, et pourtant je n'ai pas la force de renoncer à ce que tu m'accordes avec des yeux humides, avec un cœur brisé! — Pourquoi m'aimes-tu encore, Gabrielle? Que ne me méprises-tu? Tant que tu m'aimeras, je serai exigeant, je serai insensé, car je serai tourmenté de la crainte de te

perdre. Je sens que je finirai par là, car je sens le mal que je te fais. Mais je suis entraîné sur une pente fatale. J'aime mieux rouler au bas tout de suite, car, dès que tu me mépriseras, je ne souffrirai plus, je n'existerai plus.

GABRIELLE.

O amour! tu n'es donc pas une religion? Tu n'as donc ni révélations, ni lois, ni prophètes? Tu n'as donc pas grandi dans le cœur des hommes avec la science et la liberté? Tu es donc toujours placé sous l'empire de l'aveugle destinée, sans que nous ayons découvert en nous-mêmes une force, une volonté, une vertu pour lutter contre tes écueils, pour échapper à tes naufrages? Nous n'obtiendrons donc pas du ciel un divin secours pour te purifier en nous-mêmes, pour t'ennoblir, pour t'élever au-dessus des instincts farouches, pour te préserver de tes propres fureurs, et te faire triompher de tes propres délires? Il faudra donc qu'éternellement tu succombes dévoré par les flammes que tu exaltes, et que nous changions en poison, par notre orgueil et notre égoïsme, le baume le plus pur et le plus divin qui nous ait été accordé sur la terre?

ASTOLPHE.

Ah! mon amie, ton âme exaltée est toujours en proie aux chimères. Tu rêves un amour idéal, comme jadis j'ai rêvé une femme idéale. Mon rêve s'est réalisé, heureux et criminel que je suis! Mais le tien ne se réalisera pas, ma pauvre Gabrielle! Tu ne trouverais jamais un cœur digne du tien, jamais tu n'inspireras un amour qui te satisfasse, car jamais culte ne fut digne de ta divinité. Si les hommes ne connaissent point encore le véritable hommage qui plairait à Dieu, comment veux-tu qu'il trouvent sur la terre ce grain de pur encens dont le parfum n'est point encore monté vers le ciel? Descends donc de l'empyrée où tu égares ton vol audacieux, et prends patience sous le joug de la vie. Élève tes désirs vers Dieu seul, ou consens à être aimée comme une mortelle. Jamais tu ne rencontreras un amant qui ne soit pas jaloux de toi, c'est-à-dire avare de toi, méfiant, tourmenté, injuste, despotique.

GABRIELLE.

Crois-tu que je rêve l'amour dans une autre âme que la tienne?

ASTOLPHE.

Tu le devrais, tu le pourrais, c'est ce qui justifie ma jalousie et la rend moins outrageante.

GABRIELLE.

Hélas! en effet, l'amour ne raisonne pas, car je ne puis rêver un

amour plus parfait qu'en le plaçant dans ton sein; et je sens que cet amour, dans le cœur d'un autre, ne me toucherait pas.

ASTOLPHE.

Oh! dis-moi cela, dis-moi cela encore! répète-le-moi toujours! Va, méconnais la raison, outrage l'équité, repousse la voix du ciel même, si elle s'élève contre moi dans ton âme; pourvu que tu m'aimes, je consens à porter dans une autre vie toutes les peines que tu auras encourues pour avoir eu la folie de m'aimer dans celle-ci.

GABRIELLE.

Non, je ne veux pas t'aimer dans l'ivresse et le blasphème. Je veux t'aimer religieusement et t'associer dans mon âme à l'idée de Dieu, au désir de la perfection. Je veux te guérir, te fortifier contre toi-même et t'élever à la hauteur de mes pensées. Promets-moi d'essayer, et je commence par te céder comme on fait aux enfants malades. Nous n'irons point à Florence, je serai femme toute cette année, et, si tu veux entreprendre le grand œuvre de ta conversion au véritable amour, ma tristesse se changera en un bonheur incomparable.

ASTOLPHE.

Oui, je le veux, ma femme chérie, et je te remercie à genoux de le vouloir pour moi. Peux-tu douter qu'en ceci je ne sois pas ton esclave encore plus que ton disciple?

GABRIELLE.

Tu me l'avais promis déjà bien des fois, et comme, au lieu de tenir ta parole, tu abandonnais toujours ton âme à de nouveaux orages; comme, au lieu d'être heureux et tranquille avec moi et dans cette retraite ignorée de tous où tu venais me cacher à tous les regards, mes concessions ne servaient qu'à augmenter ta jalousie, et la solitude qu'à aggraver ta tristesse, de mon côté je n'étais point heureuse, car je voyais toutes mes peines perdues et tous mes sacrifices tourner à ta perte. Alors je regrettais ces temps de répit où, sous l'habit d'un homme, je puis du moins, grâce à l'or que me verse mon aïeul, t'entourer de nobles délassements et de poétiques distractions...

ASTOLPHE.

Oui, les premiers jours que nous passons à Florence ou à Pise ont toujours, pour moi, de grands charmes. Je ne suis pas fait pour la solitude et l'oisiveté de la campagne; je ne sais pas, comme toi, m'absorber dans les livres, m'abîmer dans la méditation. Tu le sais bien, en te ramenant ici chaque année, le tyran se condamne à plus de maux que sa victime, et mes torts augmentent en raison de ma souffrance inté-

rieure. Mais, dans le tumulte du monde, quand tu redeviens le beau Gabriel, recherché, admiré, choyé de tous, c'est encore une autre souffrance qui s'empare de moi; souffrance moins lente, moins profonde peut-être, mais violente, mais insupportable. Je ne puis m'habituer à voir les autres hommes te serrer la main ou passer familièrement leur bras sous le tien. Je ne veux pas me persuader qu'alors tu es un homme toi-même, et qu'à l'abri de ta métamorphose tu pourrais dormir sans danger dans leur chambre, comme tu dormis autrefois sous le même toit que moi, sans que mon sommeil en fût troublé. Je me souviens alors de l'étrange émotion qui s'empara peu à peu de moi à tes côtés, combien je regrettai que tu ne fusses pas femme, et comment, à force de désirer que tu le devinsses par miracle, j'arrivai à deviner que tu l'étais en réalité. Pourquoi les autres n'auraient-ils pas le même instinct, et comment n'éprouveraient-ils pas, en te voyant, ce désordre inexprimable que ton déguisement d'homme ne pouvait réprimer en moi? Oh! j'éprouve des tortures inouïes quand Menrique pousse son cheval près du tien, ou quand le brutal Antonio passe sa lourde main sur tes cheveux en disant d'un air qu'il croit plaisant : — J'ai pourtant brûlé d'amour tout un soir pour cette belle chevelure-là! — Alors je m'imagine qu'il a deviné notre secret, et qu'il se plaît insolemment à me tourmenter par ses plates allusions; je sens se rallumer en moi la fureur qui me transporta lorsqu'il voulut t'embrasser à ce souper chez Ludovic, et, si je n'étais retenu par la crainte de me trahir et de te perdre avec moi, je le souffletterais.

GABRIELLE.

Comment peut-tu te laisser émouvoir ainsi, quand tu sais que ces familiarités me déplaisent plus qu'à toi-même, et que je les réprimerais d'une manière tout aussi masculine, si elles dépassaient les bornes de la plus stricte chasteté?

ASTOLPHE.

Je le sais et n'en souffre pas moins! et quelquefois je t'accuse d'imprudence, je m'imagine que pour te venger de mes injustices, tu te fais un jeu de mes tourments; je t'outrage dans ma pensée... et c'est beaucoup quand j'ai la force de ne pas te le laisser voir...

GABRIELLE.

Alors je vois que ta force est épuisée, que tu es près d'éclater, de te couvrir de honte et de ridicule, ou de dévoiler ce dangereux secret, et je me laisse ramener ici, où tu m'aimes pourtant moins, car, dans la tranquille possession d'un objet tant disputé, il semble que ton amour s'engourdisse et s'éteigne comme une flamme sans aliment.

ASTOLPHE.

Je ne puis le nier, Dieu me punit alors d'avoir manqué de foi. Je sens bien que je ne t'aime pas moins, car au moindre sujet d'inquiétude, mes fureurs se rallument; puis, dans le calme, je suis saisi même à tes côtés d'un affreux ennui. Tu me bénis, et il me semble que tu me hais. La nuit, je te serre dans mes bras, et je rêve que c'est un autre qui te possède. Ah! ma bien-aimée, prends pitié de moi, je te confesse mon désespoir, ne me méprise pas, écarte de moi cette malédiction, fais que je t'aime comme tu veux être aimée!

GABRIELLE.

Que ferons-nous donc? Le monde avec moi t'exaspère, la solitude auprès de moi te consume. Veux-tu te distraire pendant quelques jours? Veux-tu aller à Florence sans moi?

ASTOLPHE.

Il me semble parfois que cela me ferait du bien, mais je sais qu'à peine j'y serai, les plus affreux songes viendront troubler mon sommeil, Le jour je réussirai à porter saintement ton image dans mon âme, la nuit je te verrai ici avec un rival.

GABRIELLE.

Quoi! tu me soupçonnes à ce point? Enferme-moi dans quelque souterrain, charge Marc de me passer mes aliments par un guichet, emporte les clefs, fais murer la porte; peut-être seras-tu tranquille?

ASTOLPHE.

Non! un homme passera, te regardera par le soupirail, et rien qu'à te voir il sera plus heureux que moi qui ne te verrai pas.

GABRIELLE.

Tu vois bien que la jalousie est incurable par ces moyens vulgaires. Plus on lui cède; plus on l'alimente; la volonté seule peut t'en guérir. Entreprends cette guérison comme on entreprend l'étude de la philosophie. Tâche de moraliser ta passion.

ASTOLPHE.

Mais où donc as-tu pris la force de moraliser la tienne et de la soumettre à ta volonté? Tu n'es pas jalouse de moi, tu ne m'aimes donc que par un effort de ta raison ou de ta vertu?

GABRIELLE.

Juste ciel! où en serions-nous si je te rendais les maux que tu me causes! Pauvre Astolphe! j'ai préservé mon âme de cette tentation, je l'ai quelquefois ressentie, tu le sais! mais ton exemple m'avait fait faire

de sérieuses réflexions, et je m'étais juré de ne pas t'imiter. Mais qu'as-tu? comme tu pâlis!

ASTOLPHE, regardant par la fenêtre.

Tiens, Gabrielle! qui est-ce qui entre dans la cour? vois!

GABRIELLE, avec indifférence.

J'entends le galop d'un cheval. (*Elle regarde dans la cour.*) Antonio, il me semble! Oui, c'est lui. On dirait qu'il a entendu l'éloge que tu faisais de lui, et il arrive avec l'*à-propos* qui le caractérise.

ASTOLPHE, agité.

Tu plaisantes avec beaucoup d'aisance... Mais que vient-il faire ici? Et comment a-t-il découvert notre retraite?

GABRIELLE.

Le sais-je plus que toi?

ASTOLPHE, de plus en plus agité.

Mon Dieu! que sais-je!...

GABRIELLE, d'un ton de reproche.

Oh! Astolphe!...

ASTOLPHE, avec une fureur concentrée.

Ne m'engagiez-vous pas tout à l'heure à aller seul à Florence? Peut-être Antonio est-il arrivé un jour trop tôt. On peut se tromper de jour et d'heure quand on a peu de mémoire et beaucoup d'impatience...

GABRIELLE.

Encore! Oh! Astolphe! déjà tes promesses oubliées! déjà ma soumission récompensée par l'outrage!

ASTOLPHE, avec amertume.

Se fâcher bien fort, c'est le seul parti à prendre quand on a fait une gaucherie. Je vous conseille de m'accabler d'injures, je serai peut-être encore assez sot pour vous demander pardon. Cela m'est arrivé tant de fois!

GABRIELLE, levant les mains vers le ciel avec véhémence.

Oh! mon Dieu! grand Dieu! faites que je ne me lasse pas de tout ceci?...

(Elle sort, Astolphe la suit et l'enferme dans sa chambre, dont il met la clef dans sa poche.)

SCÈNE V.

MARC, ASTOLPHE.

MARC.

Seigneur Astolphe! le seigneur Antonio demande à vous voir. J'ai eu

beau lui dire que vous n'étiez pas ici, que vous n'y étiez jamais venu, que j'avais quitté le service de mon maître... Quels mensonges ne lui ai-je pas débités effrontément!... Il a soutenu qu'il vous avait aperçu dans le parc, que pendant une heure il avait tourné autour des fossés pour trouver le moyen d'entrer; qu'enfin il était chez vous, et qu'il n'en sortirait pas sans vous voir.

ASTOLPHE.

Je vais à sa rencontre; toi, range ce salon; fais-en disparaître tout ce qui appartient à ta maîtresse, et tiens-toi là jusqu'à ce que je t'appelle. (*A part.*) Allons du courage! Je saurai feindre; mais, si je découvre ce que je crains d'apprendre, malheur à toi, Antonio! malheur à nous deux, Gabrielle!

(Il sort.)

SCÈNE VI.

MARC.

Qu'a-t-il donc? Comme il est agité! Ah! ma pauvre maîtresse n'est point heureuse?

GABRIELLE, frappant derrière la porte.

Marc! ouvre moi! vite! brise cette porte. Je veux sortir.

MARC.

Mon Dieu! qui donc a enfermé votre seigneurie? Heureusement j'ai la double clef dans ma poche...

(Il ouvre.)

GABRIELLE, avec un manteau et un chapeau d'homme.

Tiens! prends cette valise, cours seller mon cheval et le tien. Je veux partir d'ici à l'instant même.

MARC.

Oui, vous ferez bien! Le seigneur Astolphe est un ingrat, il ne songe qu'à votre fortune... Oser vous enfermer!... Oh! quoique je sois bien fatigué, je vous conduirai avec joie au château de Bramante.

GABRIELLE.

Tais-toi, Marc, pas un mot contre Astolphe; je ne vais pas à Bramante. — Obéis-moi, si tu m'aimes; cours préparer les chevaux.

MARC.

Le mien est encore sellé, et le vôtre l'est déjà. Ne deviez-vous pas vous promener dans le parc aujourd'hui? Il n'y a plus qu'à leur passer la bride.

GABRIELLE.

Cours donc! (*Marc sort.*) Vous savez, mon Dieu! que je n'agis point ainsi par ressentiment, et que mon cœur a déjà pardonné; mais, à tout prix, je veux sauver Astolphe de cette maladie furieuse. Je tenterai tous les moyens pour faire triompher l'amour de la jalousie. Tous les remèdes déjà tentés se changeraient en poison; une leçon violente, inattendue, le fera peut-être réfléchir. Plus l'esclave plie, plus le joug se fait pesant; plus l'homme fait l'emploi d'une force injuste, plus l'injustice lui devient nécessaire! Il faut qu'il apprenne l'effet de la tyrannie sur les âmes fières, et qu'il ne pense pas qu'il est si facile d'abuser d'un noble amour! — Le voici qui monte l'escalier avec Antonio. Adieu, Astolphe! puissions-nous nous retrouver dans des jours meilleurs! Tu pleureras durant cette nuit solitaire! Puisse ton bon ange murmurer à ton oreille que je t'aime toujours!

(Elle referme la porte de sa chambre et en retire la clef, puis elle sort par une des portes du salon, pendant qu'Astolphe entre par l'autre, suivi d'Antonio.

George Sand.

(La fin au prochain numéro.)

DE

L'INDUSTRIE LINIÈRE

EN FRANCE

ET EN ANGLETERRE.

DERNIÈRE PARTIE (1).

Pendant que l'industrie du lin et du chanvre, si nouvelle pour l'Angleterre, y prenait tout à coup, grâce au progrès des inventions mécaniques, un développement si prodigieux, elle marchait en France, par le contre-coup des mêmes événements, vers une décadence rapide. Nous avons suivi ses progrès en Angleterre. Voyons-la maintenant décliner en France, pour assister ensuite au travail de sa régénération.

On sait déjà quelle était pour nous l'ancienne importance de cette industrie. On jugera par les chiffres suivants de celle qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Bien que nous manquions à cet égard de documents statistiques irrécusables, on peut croire, d'après des évaluations approximatives qui ne paraissent pas exagérées, que la culture du lin et du chanvre emploie annuellement en France 180,000 hectares de terre, dont environ 125,000 en chanvre et 55,000 en lin. Le produit brut de cette culture peut s'estimer à 175,000,000 fr. : sa-

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

voir 144 millions pour la valeur des tiges, et 31 millions pour les graines; à quoi les travaux agricoles, c'est-à-dire les préparations dont les cultivateurs se chargent, telles, par exemple, que le rouissage et le teillage, travaux qui sont à peu près les mêmes pour les deux plantes, ajoutent une valeur de 115,000,000 fr. On suppose, en outre, et ici l'évaluation nous paraît trop modérée, que l'industrie par la filature et le tissage triple la valeur des matières brutes, et procure ainsi environ 300 millions de main d'œuvre, outre les 115 millions de travaux agricoles. En réunissant ces chiffres, on arrive à un total de 590 millions; et encore a-t-on négligé d'y comprendre certaines fabrications accessoires qui s'exécutent dans les campagnes.

Il faut le dire, cette grande industrie languissait en France depuis vingt ans à côté de l'industrie cotonnière qui s'étendait de jour en jour. La consommation du coton s'est accrue parmi nous depuis l'empire avec une grande rapidité. Dans les vingt dernières années surtout, le coton a été appliqué à tous les usages qui autrefois réclamaient le fil de lin. Il s'est emparé de tous les genres de tissus, depuis la dentelle jusqu'à la toile à voiles. On fait aujourd'hui, avec du coton, pour 3 fr. 50 c. de gros linons pour modes qu'on ne peut établir en lin qu'à 9 ou 10 francs. Dans tout l'arrondissement de Saint-Quentin, arrondissement si manufacturier, la fabrication des batistes a été remplacée par celle des jaconas, qui les imitent. Partout les tissus de coton ont chassé les tissus de lin; et cela devait être, puisqu'on substituait une matière qui, dans l'Inde, vaut 3 sous la livre, et qui se filait à la mécanique, à une matière qui vaut chez nous 20 sous la livre, et que l'on filait à la quenouille. L'industrie linière était donc fort loin d'être en progrès. Cependant elle se soutenait encore tant bien que mal, grâce à d'anciennes habitudes prises et à la supériorité réelle de ses produits. Mais l'importation des fils et des tissus anglais similaires est venue lui porter dans ces dernières années un coup plus direct et plus sensible.

Nous avons dit que c'était vers 1830 que la filature anglaise avait commencé à sentir le besoin d'exporter ses produits : c'est dans le même temps que l'importation a commencé à se faire sentir en France. Jusque-là, la France n'avait guère tiré de fils que de la Belgique, de la Prusse et de quelques autres parties de l'Allemagne; mais la moyenne de ces importations, prise sur treize années à partir de 1825, ne s'élevait guère, pour la Belgique, qu'à 748,000 kilogr., pour la Prusse à 70,000, et pour le reste de l'Allemagne à 165,000; quantités peu considérables relativement à la consommation totale, qui étaient d'ailleurs à peu près uniformes, et qu'on était accoutumé à recevoir depuis longtemps. Au contraire, du jour où l'importation anglaise commença, elle s'accrut suivant une progression rapide, et elle ne tarda pas à surpasser de beaucoup celle de tous les autres pays réunis. On en jugera par le tableau suivant.

FRANCE.

FILS DE LIN ET DE CHANVRE.

IMPORTATIONS.

ANNÉES.	PAYS DE PROVENANCE.		TOTAL (1).
	BELGIQUE.	ANGLETERRE.	
	Kilogrammes.	Kilogrammes.	Kilogrammes.
1825	826,759	161	983,031
1826	794,101	1,151	933,286
1827	862,645	42	1,010,814
1828	926,008	455	1,092,279
1829	768,746	524	934,206
1830	831,243	3,049	1,018,309
1831	676,655	14,532	795,217
1832	688,123	56,478	860,498
1833	824,782	418,583	1,423,524
1834	714,591	826,439	1,731,715
1835	654,749	1,295,593	2,126,652
1836	635,690	1,901,074	2,746,767
1837	541,950	3,199,917	3,919,783

On voit que l'importation des fils anglais, qui était à peu près nulle avant 1830, s'est élevée rapidement, de la quantité de 3,049 kilogrammes, où elle était encore dans cette dernière année, à celle de 3,199,917 kil., où elle est arrivée en 1837, c'est-à-dire qu'elle a été centuplée dans ce court espace de sept ans. Mais la progression a été encore plus étonnante pour l'année 1838 ; car, quoique les relevés de la douane pour 1838 n'aient pas encore été publiés, on sait déjà que l'importation s'est élevée à plus de 6,000,000 kil. A ce compte, on peut bien dire, avec les délégués de l'industrie linière, que si rien n'arrête cette progression, les fils anglais envahiront, avant peu, la France entière, et mettront l'industrie nationale au néant. Il est vrai que, pendant que l'importation anglaise augmente, celle de la Belgique paraît tendre à diminuer de jour en jour, et c'est pour rendre ce fait sensible que nous avons cru devoir consacrer à l'importation belge une colonne du tableau qui précède ; mais l'inspection seule des totaux fait voir que cette diminution d'un côté est loin de compenser la prodigieuse augmentation qui se manifeste de l'autre.

L'importation des toiles anglaises n'a pas suivi, à beaucoup près, une progression aussi rapide que celle des fils, et cette différence s'explique. Le tissage mécanique est loin d'avoir fait, en Angleterre, les mêmes progrès que la filature. En ce moment, il n'offre pas encore des avantages bien marqués sur le tissage à la main. Plusieurs industriels, assez bons juges en cette matière,

(1) On remarquera que ces totaux comprennent, outre l'importation anglaise et belge, celle de tous les autres pays que nous n'avons pas cru devoir mentionner.

affirment même que ce dernier l'emporte en bien des cas sur l'autre, tant pour l'économie du travail que pour la perfection des produits. Ajoutez à cela que les tisserands français ont une habileté reconnue depuis longtemps. Ils savent varier leurs toiles, à l'infini, ce que la mécanique ne peut faire, et leur imprimer un certain cachet qui leur fait accorder la préférence, même à finesse égale. Ils ont su, d'ailleurs, dès les premiers temps de l'importation anglaise, adopter les fils mécaniques, dont la régularité a singulièrement facilité leur travail, ce qui leur a permis de vendre moins cher leurs produits. Malgré cela, on verra par le tableau suivant que les toiles anglaises n'ont pas laissé de se répandre de plus en plus sur nos marchés.

FRANCE.

TOILES DE LIN ET DE CHANVRE.

IMPORTATIONS.

ANNÉES.	TOILES ÉCRUES ANGLAISES.	TOILES ÉCRUES. — TOTAL POUR TOUS LES PAYS.	TOILES BLANCHES ANGLAISES.	TOILES BLANCHES. — TOTAL POUR TOUS LES PAYS.
	Kilogrammes.	Kilogrammes.	Kilogrammes.	Kilogrammes.
1825	340	4,502,310	669	131,990
1826	257	4,058,206	4,333	115,900
1827	371	4,092,803	623	71,055
1828	1,412	4,130,907	933	97,397
1829	996	3,825,334	344	80,890
1830	1,560	3,612,299	337	69,830
1831	3,446	2,998,028	229	37,411
1832	2,097	3,071,615	1,134	75,187
1833	2,550	3,830,969	626	87,761
1834	6,802	3,830,920	2,713	93,358
1835	8,976	3,844,190	4,255	64,166
1836	71,204	4,906,910	12,726	111,085
1837	333,103	4,409,989	142,375	228,726
1838 8 1ers mois.	»	3,218,970	»	437,319

Comme, dans l'ordre des travaux qui mettent en œuvre le lin et le chanvre, le tissage ne vient qu'après la filature, il était naturel que le tissage mécanique ne suivît qu'à distance les progrès de la filature mécanique. Voilà peut-être ce qui explique le mieux comment l'importation des toiles anglaises est encore si loin d'égaler celle des fils. Mais, si l'on en juge par les derniers chiffres du tableau qui précède, chiffres qui ont été bien dépassés en 1838 (1), les toiles viennent à leur tour, et rien n'empêche de croire que, dans peu d'années, on les

(1) L'importation des toiles anglaises en 1838 est évaluée à 550,000 kil.

verra se substituer avec la même abondance à nos produits. Il y a deux ou trois ans, un grand nombre de fabricants de toiles, voyant combien l'emploi des fils mécaniques favorisait le tissage, s'étaient persuadé que l'importation anglaise, si fatale à nos fileurs, leur était favorable à eux-mêmes, et ils s'étaient bercés de l'espoir de voir leur industrie particulière grandir et s'élever sur les ruines de la filature ; aussi s'opposaient-ils avec force à tout changement dans les tarifs : mais les derniers relevés de la douane les ont convaincus de leur erreur. Ils ont reconnu que les deux branches de l'industrie linière étaient également en péril. Depuis lors, la plupart d'entre eux ont joint leurs réclamations à celles de nos fileurs.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le développement inouï de l'industrie anglaise n'ait pas tourné même au profit de notre agriculture. On aurait pu croire que les besoins croissants de sa fabrication auraient forcé l'Angleterre à venir s'approvisionner chez nous des matières brutes que notre sol fournit avec tant d'abondance. Quelques écrivains ont supposé qu'il en devait être ainsi, et, partant de cette supposition comme d'un fait, ils ont affirmé que la vente plus active des matières premières nous dédommageait, à certains égards, de la perte de notre industrie. C'est le contraire qui est arrivé, et le tableau suivant mettra cette vérité en évidence.

FRANCE.

LIN TEILLÉ ET ÉTOUPES DE LIN.

EXPORTATIONS

ANNÉES.	PAYS DE DESTINATION.		TOTAL.
	ANGLETERRE.	AUTRES PAYS.	
	Kilogrammes.	Kilogrammes.	Kilogrammes.
1825	2,472,671	162,436	2,635,107
1826	137,681	123,440	261,121
1827	578.674	96,365	675,039
1828	1,803,698	64,183	1.867.881
1829	1,151,237	138,476	1,289,713
1830	1,247,581	107,518	1,355,099
1831	2,033.394	77,102	2.110.496
1832	1,225.877	59,539	1,285,416
1833	1,175.510	235.876	1,411,386
1834	287,882	144,209	432,091
1835	600.142	129.840	729.982
1836	944,571	278.763	1,223,334
1837	535,455	186,796	722,251
Moyenne.....	1,091,875	138,811	1,230,686

Ce qui frappe d'abord dans ce tableau, ce sont les extrêmes inégalités qui se remarquent d'une année à l'autre, inégalités telles qu'il semble impossible d'établir aucune progression. C'est que les récoltes en lin sont très-variables, et que leur abondance influe beaucoup sur les exportations. Mais, en somme, on voit bien que l'écoulement de nos lins bruts, particulièrement pour l'Angleterre, a diminué au lieu d'augmenter. L'exportation de 1837 ne dépasse guère la moitié de la moyenne de treize années. Il en est de même pour les chanvres; car la moyenne de nos exportations pour l'Angleterre est de 8,126 kilog., et celle de 1837 n'a été que de 246 kilog. Nous savons bien qu'en pareille matière il ne faut pas considérer les résultats d'une année seulement : mais si, dans le tableau qui précède, on prend la moyenne des dernières années, et qu'on la compare à celle d'un nombre égal d'années antérieures, on trouve une diminution notable. Il y a donc, en effet, une progression descendante. Ainsi se trouve établie, malgré les assertions contraires, cette vérité, qu'à mesure que l'Angleterre augmente sa consommation en matières brutes, ses achats en France diminuent. Au reste, ce phénomène, qui paraît étrange au premier abord, a son explication toute naturelle dans les faits. La France produit, en effet, le lin et le chanvre en abondance, mais elle ne les produit pas à bon marché : à cet égard la Russie l'emporte de beaucoup sur elle. D'autre part, nos lins sont, à la vérité, d'une qualité généralement supérieure à celle des lins russes, et ceux que nous récoltons particulièrement dans quelques cantons du département du Nord et de la Normandie, se recommandent par une finesse dont ces derniers n'approchent pas. Mais sur ce point nous sommes encore vaincus par les Hollandais et les Belges, qui produisent les qualités supérieures plus couramment que nous. De là vient que l'Angleterre s'adresse pour les lins communs à la Russie, et pour les lins fins à la Hollande et à la Belgique. La France ne vient là que comme un pis-aller, et on n'a guère recours à elle que lorsque ailleurs la récolte fait défaut.

Les résultats de l'année dernière et ceux des premiers mois de cette année semblent pourtant infirmer cette assertion, et c'est en ce sens qu'ils ont été produits par M. le ministre des finances dans une discussion qui a eu lieu tout récemment à la chambre des pairs, à propos de quelques pétitions. Selon M. le ministre, quand on invoque l'intérêt de l'agriculture dans la question des lins, on s'appuie sur des faits déjà vieillis, et les derniers résultats prouvent, au contraire, que l'Angleterre se décide enfin à s'approvisionner en France des matières brutes qu'elle met en œuvre. C'est ce qu'il faut examiner.

Notre exportation en lin s'est élevée, en 1838, à un peu plus de 1,800,000 kil. Si l'on compare ce chiffre, comme l'a fait M. Passy, à celui de notre exportation en 1837, on trouve, en effet, une augmentation notable, et, en considérant cette augmentation comme le commencement d'une progression régulièrement ascendante, on sera porté à en tirer des inductions très-favorables pour l'avenir. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut l'envisager. En pareille matière, il ne suffit pas de comparer une année à l'autre; il faut étendre son observation sur une succession d'années; et alors que trouve-t-on? Cette augmentation qui s'est manifestée en 1838, au lieu de se montrer comme le commencement d'une progression suivie, n'apparaît plus que comme une de ces variations accidentelles

que nous avons signalées tout à l'heure et dont la cause est dans l'inégalité des récoltes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette exportation de 1838, que l'on présente comme un symptôme de progrès, est inférieure à celle de 1825, époque où la filature mécanique ne faisait que débuter en Angleterre ; qu'elle est inférieure encore à celle de 1831, époque où l'importation des fils anglais a commencé à se faire sentir en France. Mais, sans insister sur les rapprochements particuliers, on peut faire un comparaison plus décisive. Le tableau qui précède comprend treize années ; en y joignant 1838, on en trouve quatorze, qui peuvent se diviser en deux périodes de sept années chacune. Eh bien ! dans la première de ces périodes, la moyenne de nos exportations pour l'Angleterre est de 1,346,408 kilog., et dans la seconde, qui comprend 1838, cette moyenne n'est plus que de 938,490 kilog.; tant il est vrai que le fait particulier de 1838 ne prouve rien, et qu'en somme nos exportations pour l'Angleterre tendent plutôt à diminuer qu'à augmenter.

Mais on allègue l'exportation des quatre premiers mois de 1839, qui sort en effet des limites ordinaires : dans ces quatre mois, l'Angleterre a tiré de la France environ 1,600,000 kilog. de matières brutes ; quantité qui surpasse déjà la moyenne générale. C'est sur ce chiffre que M. Passy triomphe. Nous ne prétendons pas nier la valeur du fait ; mais il ne faut pas l'exagérer. Il faut envisager d'abord ses conséquences.

De ce que l'exportation s'est élevée pour les quatre premiers mois de 1839 à 1,600,000 kilog., M. Passy conclut qu'elle s'élèvera pour l'année entière à 5 millions. C'est à notre avis une conséquence bien hasardée. Il n'en est pas des produits agricoles comme des produits manufacturés : l'exportation de ces derniers suit ordinairement une marche assez régulière, en sorte que, sauf le cas d'une crise commerciale, les résultats obtenus dans les premiers mois d'une année peuvent servir de base pour calculer approximativement ceux de l'année entière. Mais il en est autrement des produits agricoles, et surtout d'un produit aussi variable que le lin. Ici, les accidents des récoltes déjouent tous les calculs, et il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'année agricole ne coïncide pas avec l'année administrative.

Cela posé, deux observations bien simples suffiront pour faire comprendre à M. le ministre des finances qu'il s'est trop avancé.

Supposons d'abord qu'il soit vrai de dire, comme nous l'avons fait précédemment, que les Anglais n'ont recours à nos lins qu'à défaut des lins russes, il faudrait voir alors si en effet la récolte de la Russie a manqué, et comment son insuffisance a pu influer sur nos ventes. Suivant des lettres écrites de Riga, et datées du commencement de septembre 1838, la récolte de cette année se présentait comme abondante et de belle qualité ; mais ce n'est pas la récolte de 1838 qui a pu influer sur les achats effectués en France durant l'hiver dernier. En effet, les lins d'une récolte n'arrivent de l'intérieur de la Russie à Riga, à Saint-Pétersbourg et dans les autres ports de la Baltique, que vers la fin de septembre, c'est-à-dire en automne. Il faut alors leur faire subir les préparations qu'ils reçoivent sur les lieux : le rouissage, le teillage et quelquefois même le peignage. Durant le cours de ces opérations, l'hiver survient, et la Baltique cesse d'être navigable jusqu'au mois de mai. Il s'expédie

donc fort peu de ces lins avant l'hiver, et la plus grande partie est réservée jusqu'au mois de mai de l'année suivante, c'est-à-dire à la réouverture de la navigation. Le mouvement des achats durant l'hiver dernier, en France, a donc été déterminé par l'importance de la récolte russe de 1837. Eh bien ! il est précisément arrivé que cette récolte n'a pas suffi aux besoins; car, aux mois de juillet et d'août 1838, les lins étaient, à Riga et à Saint-Pétersbourg, plus rares et plus chers qu'à aucune autre époque. Voilà ce qui fait que la demande s'est accidentellement portée en France durant l'hiver dernier; mais si ces données sont exactes, et il est facile de s'en assurer (1), l'abondante récolte de 1838 venant à être expédiée des ports russes aux mois de mai et de juin 1839, les achats, en France, ont dû s'arrêter tout à coup. En sorte que les prévisions favorables de M. le ministre des finances, prévisions fondées sur le résultat des quatre premiers mois de l'année, auraient été déjà démenties par l'événement au moment même où il les exprimait.

Il est une autre observation à faire, et, pour vérifier l'exactitude de celle-ci il n'est pas besoin de sortir de France. En France même, les achats et les ventes de lin ne se continuent pas uniformément durant l'année entière. D'ordinaire, nos cultivateurs sont occupés jusqu'à l'automne avec les récoltes et les semailles; c'est alors qu'ils commencent à faire subir au lin et au chanvre les préparations qui s'exécutent sur les champs, le rouissage et le teillage. Ce travail les conduit ordinairement jusqu'au milieu de l'hiver, c'est-à-dire vers la fin de décembre ou le commencement de janvier; c'est alors, et alors seulement, qu'ils vont porter leurs lins au marché. Dès ce moment les offres se multiplient, parce que les paysans sont toujours pressés de vendre, et, pourvu que la demande y réponde, la marchandise s'écoule rapidement. Pendant les mois de janvier, février, mars et même avril, les transactions s'activent; au mois de mai, tout est fini, la récolte est écoulée et les ventes s'arrêtent. Ce qui reste encore est peu de chose, et les ventes qui ont lieu dans le reste de l'année ne s'élèvent pas ordinairement à plus du sixième de celles qui se consomment pendant les premiers mois. Il n'est donc pas exact de dire que les 1,600,000 kilog. vendus dans ces quatre premiers mois de l'année annoncent, pour l'année entière, une vente de 5 millions, et l'on serait mieux fondé à croire que cette vente ne s'élèvera pas à plus de 2 millions, c'est-à-dire qu'elle ne dépassera pas encore celles de 1825 et de 1831.

Mais notre exportation de 1839 s'élevât-elle en effet à 5 millions de kilog., nous ne verrions encore là qu'un fait isolé, accidentel, qui ne détruirait pas des calculs basés sur les résultats de quatorze années. C'est peu de chose, après tout, que 5 millions de kilog. de lins bruts; la France en reçoit elle-même tout autant année moyenne. Le seul port de Riga en a expédié pour 27 millions en 1838. Il y a tel filateur, à Leeds, qui en consomme à lui seul 4 ou 5 millions par an. Pour déterminer accidentellement, en notre faveur, une exportation d'une si faible importance, il suffirait donc que cinq ou six de ces filateurs, voulant influer sur la détermination que le gouvernement français est sur le point de prendre à l'égard de l'industrie du lin, et sachant combien les intérêts de

(1) Voir les documents annexés à l'enquête.

l'agriculture doivent peser dans la balance, se fussent entendus, et la supposition ne paraîtra pas invraisemblable à ceux qui connaissent l'esprit anglais, pour effectuer chacun, pendant quelque temps, une petite partie de leurs achats en France. Répétons-le d'ailleurs, 5 millions de kilog. de lin brut sont si peu de chose, relativement à la consommation totale de l'Angleterre, que la moindre circonstance qui soit venue troubler le cours ordinaire des choses a pu suffire pour déterminer par hasard une semblable demande, sans qu'on puisse en tirer aucune induction pour l'avenir. C'est la tendance générale qu'il faut considérer, et cette tendance, constatée par une succession imposante de faits, est évidemment à la décroissance de nos exportations.

Ainsi, toutes les branches de notre industrie linière sont attaquées à la fois. Sous la forme de fils ou de toiles, l'Angleterre nous apporte des matières étrangères qui suppriment d'un seul coup les travaux de nos cultivateurs, de nos filateurs et de nos tisserands. La culture, la filature et le tissage sont menacés d'une ruine commune, tant il est vrai que pour nous ces trois industries sont solidaires, et que la prospérité de l'une est intimement liée à la prospérité de l'autre.

On se ferait difficilement une idée du trouble et du désordre causés dans nos campagnes par cette invasion soudaine des produits étrangers. C'est, en effet, dans les campagnes que la perturbation s'est manifestée, puisque c'était là que notre industrie s'exerçait, et voilà pourquoi, sans doute, les habitants des villes n'en ont été d'abord que médiocrement émus. On a vu tout à coup les occupations suspendues, la vie comme arrêtée, et les routes couvertes de malheureux manquant de travail et de pain. Il est vrai que le mal ne s'est pas fait sentir partout avec une force égale. Il a sévi avec plus ou moins de rigueur, selon les directions que l'importation anglaise a prises, comme aussi selon la nature des fils et des toiles que l'on avait coutume de fabriquer. Quelques cantons ont été respectés; mais ailleurs la misère a été portée en peu de temps à ses dernières limites.

Il résulte d'un tableau que nous avons sous les yeux, tableau fourni par M. Baude, alors député, que, dans les environs de Roanne, le nombre des fileuses, qui était en 1835 de 25,300, n'était plus, en 1837, que de 5,040; que la quantité de lin filé, qui était de 632,500 kilog. dans la première de ces deux années, était tombée à 180,600 kilog. dans la seconde; enfin qu'il y avait eu dans cet intervalle une baisse de 8 pour 100 sur la matière première, et de 30 pour 100 sur la main-d'œuvre. Au rapport de M. Moret, délégué du département de l'Aisne, les récoltes, dans une partie de ce département, demeuraient invendues et les greniers s'encombraient. Dans le même temps, si l'on en croit M. Boudin-Devergers, le lin avait subi une baisse de 45 pour 100 dans le département de l'Eure. En beaucoup d'endroits, le salaire des fileuses était tombé de 7 ou 8 sous à 4 et même à 2 sous par jour. Ailleurs, les femmes, ne trouvant plus même d'ouvrage à ces misérables conditions, se voyaient réduites à aller ramasser des pierres sur les routes. On sait, d'ailleurs, car ce fait, plus frappant, mais non plus grave que tant d'autres, a été rapporté dans plusieurs journaux, que la petite ville de Moncontour, qui ne vit que de l'industrie du lin, a déclaré, dans une pétition à la chambre des députés, que, sur 1,800

habitants auxquels cette industrie donnait jadis du pain, 1,100 étaient déjà réduits, sur la fin de 1838, à implorer la charité publique.

Il serait inutile autant qu'affligeant de s'appesantir sur les détails de ces calamités; mais on nous pardonnera peut-être de rapporter un trait naïf, qui peint tout à la fois la détresse de nos campagnes, et le trouble où nos paysans sont jetés par la puissance inconnue qui les atteint. Nous empruntons ce trait à la déposition de M. Le Saulnier Saint-Jouan, membre du conseil général des Côtes-du-Nord. « Dernièrement, dit-il, j'étais à la chasse, lorsque, passant devant une ferme, je fus appelé par des fileuses qui se tenaient dans une étable dont la chaleur leur permettait de travailler à leur aise. L'une d'elles me dit : « Est-il vrai, monsieur le maire, que la *mère canique,* cette femme qui file sept » *doites* (1) à la fois, va venir ici? Nous ne serons pas *entreprises* si nous » l'étranglons, puisqu'elle vient manger le pain de nous et de nos enfants; » n'est-ce pas? »

Au reste, l'importation anglaise n'a pas seulement moissonné nos fileurs à la main. Du même coup elle a fait disparaître ce que nous possédions de filatures mécaniques montées suivant l'ancien système. Il y en avait un certain nombre en 1830 et dans les années suivantes, ce qui confirme ce que nous avons dit précédemment : elles commençaient même à prospérer, et promettaient de meilleurs résultats dans un avenir prochain; mais l'invasion des fils anglais les a détruites pour la plupart, avant même qu'elles aient pu renouveler leurs procédés. Voici ce que rapportait à cet égard, en 1836, un écrivain digne de foi. « En 1831, la France possédait trente-sept filatures de lin à la mécanique : Lille seule en renfermait douze. Situées au centre de la production de la matière première, ces douze machines à filer donnaient des résultats, sinon brillants, au moins assez satisfaisants pour encourager les efforts et les sacrifices qu'exigeait le perfectionnement d'une industrie naissante; mais bientôt cet état prospère fut troublé par l'invasion des produits des filatures anglaises, de telle sorte qu'aujourd'hui quinze à seize de ces établissements subsistent à peine dans toute la France : il en reste huit à Lille (2). »

Cependant, tandis que l'Angleterre l'attaquait ainsi chaque année avec un redoublement de vigueur dans une de ses industries les plus vitales, la France ne s'abandonnait pas elle-même, et travaillait en sous-main à réparer ses pertes.

A peine le système des machines anglaises était-il arrivé à sa dernière perfection, que des manufacturiers français conçurent le dessein de dérober ces précieux instruments à leurs heureux possesseurs. L'entreprise, quoi qu'en ait dit M. Porter, n'était pas d'une exécution facile. On sait avec quel soin jaloux les fabricants anglais veillent à la conservation des machines qui sont de nature à leur assurer quelque avantage sur leurs rivaux. C'est, en effet, un trait particulier des mœurs anglaises, et qui caractérise assez bien le génie industriel de ce pays, que lorsqu'un procédé mécanique est inventé, tous les fabricants

(1) Terme du pays qui s'emploie pour désigner un brin de fil.

(2) *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, article *Lille*, par M. Hautrive (de Lille).

qui le mettent en œuvre, s'entendent, par une convention tacite, mais inviolable, pour en dérober la connaissance, pour en interdire jusqu'à l'abord aux étrangers. Le gouvernement, loin de contrarier cette disposition, la favorise. La législation elle-même lui vient en aide, comme on l'a vu, en prohibant l'exportation des machines, et cette loi de non-exportation est sévère, car elle punit les infracteurs d'une amende de 5000 francs et d'un an de prison. Elle s'exécute, d'ailleurs, avec une ponctualité plus qu'ordinaire, parce que tout le monde s'intéresse à son maintien. Au reste, la conservation des machines propres à filer le lin a été pour les fabricants anglais l'objet d'une sollicitude particulière, et c'est ainsi que, dès l'année 1833, époque où les premières tentatives d'exportation ont été faites, ils ont organisé à leurs propres frais une contre-ligne de douanes destinée à fortifier le service de l'autre. Il n'était assurément pas facile de traverser ce double réseau. Mais de quels obstacles ne triomphe pas une volonté persévérante? Si la surveillance des fabricants anglais était inquiète, la poursuite de leurs rivaux était ardente, infatigable.

C'est dans l'année 1835 que la première exportation fut consommée. Deux de nos plus habiles manufacturiers partagèrent l'honneur de cette expédition : ce sont MM. Scrive et Feray, qui tous deux installèrent les machines nouvellement conquises dans de vastes établissements qu'ils possédaient, le premier à Lille, l'autre à Essonne. Les démarches qu'ils avaient faites remontent à une époque plus reculée, à l'année 1833 : mais il n'avait pas fallu moins de deux ans pour mener à fin cette œuvre délicate, tant il est vrai qu'elle était entourée d'autant de difficultés que de perils. Il avait fallu expédier ces machines pièce à pièce à des destinations diverses, et par des ports différents, pour les réunir ensuite sur un point donné. Que l'on juge des dépenses qu'une telle opération entraînait, et du travail qu'elle avait exigé. La seule prime de contrebande, sans compter les autres frais, s'était élevée à 70 ou 80 pour 100 ; ce qui donne la mesure des risques courus. Dans la suite, elle s'est quelquefois élevée à plus de 100 pour 100. Des deux manufacturiers que nous venons de nommer, M. Scrive entra le premier en possession de ses machines; aussi obtint-il, à titre de premier importateur, l'exemption des droits à l'entrée en France : faible dédommagement de tant d'autres frais.

Un peu plus tard, M. Vayson, fabricant de tapis à Abbeville, parvint aussi à rapporter d'Angleterre quelques métiers, non dans le but d'établir une filature, mais afin de pouvoir, à l'exemple des Anglais, former les chaînes de ses tapis avec des fils d'étoupes. Ces machines, qu'il avait payées en partie d'avance, lui arrivèrent, après une longue attente, chargées d'un surcroît de frais de 130 pour 100. Après lui, vinrent MM. Malo et Dickson, de Dunkerque. Il paraît que ces derniers importateurs avaient fait leurs premières démarches dès l'année 1832, c'est-à-dire avant tous les autres ; mais, soit que ces démarches aient été moins actives, ou que des circonstances particulières aient retardé leur succès, elles n'eurent d'effet que beaucoup plus tard, et MM. Malo et Dickson ne commencèrent à obtenir des produits qu'en 1837. Quelques autres encore suivirent ces exemples avec des succès divers.

Ainsi peu à peu les machines anglaises s'introduisaient en France, et notre industrie, toujours battue en brèche, commençait du moins à entrevoir l'es-

poir d'une résurrection prochaine. Il faut le dire toutefois, ces importations partielles, quelque précieuse qu'elles fussent, avaient des avantages bornés. Elles ne profitaient qu'à un petit nombre de manufactures, sans aucun espoir d'extension ; car nos premiers importateurs, suivant en cela l'exemple des fabricants anglais, s'étaient imposé la loi de n'admettre personne au partage de leurs conquêtes. Deux d'entre eux, MM. Scrive et Feray, avaient même adjoint à leurs filatures des ateliers de mécanique, où ils essayaient de construire ces machines pour leur usage particulier, interdisant l'entrée de leurs établissements à tous les visiteurs. Qui pourrait les en blâmer? La possession de ces instruments nouveaux était le fruit de leurs soins, de leurs travaux et de leurs sacrifices, et elle leur avait coûté assez cher pour qu'ils songeassent à s'en réserver l'exploitation. Si le pays avait eu quelque chose à leur demander, c'eût été peut-être de communiquer leurs modèles, avec certaines conditions, à des hommes capables de s'en servir utilement dans l'intérêt de notre industrie, comme le fit ensuite M. Vayson, mais non de les montrer au hasard, et encore moins de les étaler, comme on le fait aujourd'hui, dans une exposition publique. En les dérobant aux regards, ils étaient donc dans la raison comme dans leur droit. Toujours est-il que le système anglais ne franchissait pas l'enceinte de leurs manufactures. Aux conditions où ils se l'étaient approprié, il était même difficile que ce système se propageât parmi nous; car, quelle apparence de renouveler pour un grand nombre d'établissements, et tous les jours, ces expéditions aventureuses que nous venons de rappeler? Disons mieux, des établissements ainsi formés se seraient trouvés dans des conditions trop désavantageuses pour l'avenir, puisqu'ils auraient dû, ou posséder chacun des ateliers spéciaux de mécanique, méthode onéreuse et même impraticable, ou recourir sans cesse à l'Angleterre, soit pour réparer, soit pour renouveler leurs instruments. Pour que l'usage de ces instruments se généralisât en France, il fallait donc qu'un mécanicien habile s'en emparât. Cette tâche fut remplie par M. Decoster, que nous avons déjà nommé, et auquel revient, en définitive, l'honneur d'avoir naturalisé en France le système anglais de la filature du lin.

M. Decoster partit pour l'Angleterre en 1834, déjà recommandable, à cette époque, par de nombreux travaux en mécanique et par d'ingénieuses inventions. Il portait avec lui cette peigneuse, de l'invention de M. de Girard, mais qu'il avait, lui, perfectionnée et qu'il devait perfectionner encore. Le but avoué de son voyage était de trouver, de l'autre côté du détroit, l'emploi de cette machine, qui n'avait guère jusque-là son application en France; mais, dans le fond, il nourrissait une autre pensée, celle d'enlever aux Anglais, en échange de la peigneuse, le système entier de leurs mécaniques. Parti sous les auspices d'un riche négociant anglais, il visita d'abord les principaux centres de la manufacture; puis il alla se fixer à Leeds, Leeds le centre par excellence, tant de la construction des machines que de la filature du lin. C'est là que, par un privilége spécial, M. Decoster se vit admis en peu de temps, non-seulement à visiter, mais même à fréquenter assidûment la plupart des ateliers de construction et les principales filatures : la peigneuse qu'il portait avec lui, et dont on apprécia le mérite, fut le talisman qui lui ouvrit toutes les portes. Grâce à cette ingénieuse machine, il pénétra partout; avantage inappréciable, que nul

autre, ni avant ni depuis, n'a obtenu au même degré, et dont il sut tirer un merveilleux parti.

Dès lors il s'appliqua à étudier, à comparer et à juger tous ces pareils ingénieux avec leurs modifications et leurs combinaisons diverses, tantôt dans les ateliers de construction où ils se confectionnaient, tantôt dans les manufactures où ils fonctionnaient, et sous les yeux mêmes des fabricants. Durant un séjour de dix-huit mois, il n'eut pas d'autre pensée ni d'autre but, et il le poursuivit avec une persévérance infatigable. Si l'espace ne nous manquait, nous raconterions les curieux détails de cette longue exploration, et nous le ferions avec d'autant plus de plaisir qu'on y verrait l'exemple trop rare d'un beau dévouement à une pensée féconde; mais nous sommes contraint de nous borner. Au surplus, les travaux de M. Decoster ne se sont point arrêtés là, et l'on jugera bientôt de leur valeur par les résultats qu'ils ont produits. Contentons-nous de dire ici que, malgré les obstacles que lui opposait encore la susceptibilité inquiète des fabricants, il parvint, grâce à une attention soutenue et à une recherche ardente, à pénétrer jusqu'au dernier tous les mystères de la fabrication anglaise.

De retour en France à la fin de 1835, il songea aussitôt à mettre à profit les études qu'il avait faites. Alors un premier atelier de construction se forma dans l'enceinte même de Paris. On peut dire que, dès cette époque, la France entrait vraiment en possession de l'industrie nouvelle. Tous les secrets en étaient connus. Son établissement définitif n'était plus qu'une question de temps. Cependant il restait encore de grandes difficultés à vaincre. Que de pièces qu'on ne savait pas confectionner en France, parce que les outils manquaient! Et quel moyen de pourvoir à tout au milieu du travail d'une première formation? Les ouvriers mêmes n'étaient pas encore formés; car, bien qu'on se trompe assurément en donnant sans cesse le pas aux ouvriers anglais sur les nôtres, et qu'il ne manque à ceux-ci que d'être bien dirigés pour surpasser, même dans la mécanique, leurs rivaux d'outre-mer, il est certain qu'il leur fallait un temps d'épreuve pour se former à cette construction si nouvelle pour eux. Il faut dire aussi que l'atelier de M. Decoster était alors insuffisant pour son objet, et qu'avec toutes les connaissances nécessaires pour confectionner les machines, l'habile mécanicien ne possédait pas les moyens matériels et financiers qu'une semblable construction réclame. Mais bientôt ce premier atelier s'agrandit, l'outillage se compléta, les ouvriers se formèrent, et tout cela se fit comme par enchantement. Dès le commencement de l'année 1837, ce nouvel atelier fut en opération, et les travaux s'y exécutèrent avec ensemble. Ce fut alors qu'on vit apparaître des machines de construction française à côté de celles que l'Angleterre nous abandonnait encore de temps en temps; et, ce qui surprendre peut-être, ces premières imitations, exécutées au milieu de circonstances défavorables, ne furent pas indignes de leurs modèles. Un peu plus tard, M. Decoster fit construire, sur une échelle encore plus vaste, d'autres ateliers qui furent ouverts au commencement de septembre 1838. Là se trouvèrent enfin réunis, outre un outillage désormais suffisant pour toutes les exigences, un nombre considérable d'ouvriers exercés, et une collection complète de modèles anglais dans les systèmes les plus divers. Dès ce moment, il

ne restait plus de difficultés à vaincre, plus d'épreuves à subir, l'œuvre de la transplantation en France de l'industrie nouvelle, cette œuvre délicate et pénible, était entièrement consommée.

Nous avons entendu, dans l'enquête de 1838, deux de nos filateurs mettre en doute que les mécaniciens français fussent, quant à présent, assez habiles pour reproduire les machines anglaises avec la précision voulue. Ils se trompaient, car, au moment où ils exprimaient ce doute, le problème était déjà résolu. Des machines de construction française fonctionnaient dans quelques filatures, et avec autant d'avantage pour le moins que celles qu'on avait tirées directement d'Angleterre. Mais il était dit que l'industrie française n'en resterait pas là, et qu'en peu de temps, malgré les embarras ordinaires des premiers essais, elle surpasserait ses maîtres.

Du jour où la construction des nouvelles machines fut définitivement acquise à la France, la filature mécanique s'y propagea rapidement. En peu de temps, cinq établissements considérables se montèrent avec des métiers sortis des ateliers de M. Decoster. D'autres complétèrent leur matériel par le même moyen; et comme, pendant ce temps, l'exportation d'Angleterre, bien que toujours lente et pénible, ne s'arrêtait pas, on vit, en France, dès le commencement de 1839, le noyau, déjà respectable, de quatorze filatures, sinon entièrement achevées, au moins sérieusement entreprises, et en pleine voie d'exécution.

Nous n'insisterons pas plus qu'il ne faut sur les circonstances particulières de cet enfantement. Qu'on nous permette cependant une réflexion sur le sort de ces machines, si laborieusement acquises à la France, réflexion qui se rapporte assez bien à ce que nous avons dit ailleurs. On vient de voir qu'un petit nombre d'hommes, intelligents et actifs, se sont avancés les premiers pour doter le pays, à leurs risques et périls, de ces instruments puissants. L'un d'eux surtout a consacré à cette grande œuvre, et avec un bonheur rare, deux ou trois années d'une vie active et pleine. Peut-être une récompense était-elle due à ces travaux utiles : telle est notre pensée, et nous avons été heureux de voir qu'elle ait été exprimée à la tribune même de la chambre des pairs par un de nos plus illustres savants, M. Thénard. Au moins est-il vrai que ces hommes courageux avaient le droit d'espérer qu'on les laisserait jouir du fruit de leurs sacrifices et de leurs soins. Le pays lui-même, auquel ces machines ont été jusqu'à présent si funestes, ne devait-il pas prétendre, après ce qu'il lui en avait coûté pour les conquérir, à s'assurer par elles, sur les autres peuples du continent, une supériorité analogue à celle que l'Angleterre a prise sur lui? Or voici ce qui arrive. Deux ou trois ans après que cette pénible transplantation est accomplie, quand ni ses auteurs, ni le pays, n'ont encore eu le temps d'en profiter, deux hommes viennent, à la suite de tant d'autres, et les derniers peut-être, tirer de l'Angleterre quelques modèles, et le premier usage qu'ils en font, c'est de les étaler dans une exposition publique. Ainsi, ce secret si chèrement acheté s'évente en un jour. Le voilà livré à quiconque, parmi les étrangers, voudra le prendre. La France perd l'avantage qu'elle s'était donné par trois années d'efforts : les premiers importateurs perdent eux-mêmes la moitié du fruit de leurs travaux.

Notre intention n'est pas de déverser le blâme sur les deux mécaniciens auxquels le tort de cette exposition appartient; ils n'ont fait, en cela, que suivre la pente générale et obéir au préjugé régnant. C'est, en effet, une idée reçue parmi nous qu'il est beau, qu'il est grand de trahir les secrets de l'industrie nationale, de les livrer sans condition à l'étranger. La plupart des inventeurs en donnent l'exemple, la presse tout entière y applaudit, et le gouvernement lui-même pousse à cette trahison par ses encouragements. Le fait particulier qui nous occupe ne saurait être plus blâmable que tant d'autres du même genre; mais il nous est du moins permis de nous élever contre un préjugé funeste. Les réflexions que nous avons déjà faites au sujet de la non-exportation des machines, trouvent ici leur application toute naturelle. C'est avec de tels procédés que l'on décourage tous les efforts utiles, et que l'on condamne l'industrie nationale à une éternelle infériorité.

La filature mécanique du lin et du chanvre appartenant désormais à la France, on se demande quelles doivent être, pour le pays, les conséquences de cet événement. Elles seront graves, n'en doutons pas, et pas une révolution industrielle n'aura laissé sur notre sol des traces plus profondes. Essayons d'en indiquer les principaux caractères.

Il est permis d'espérer, d'abord, que l'invasion des produits anglais, cette invasion si funeste et qui s'accroît toujours, sera bientôt, grâce à la concurrence de nos manufactures, modérée dans son débordement. Notre industrie linière s'arrêtera sur le penchant de sa ruine; les produits de notre agriculture seront préservés d'un immense discrédit. Il est vrai que la protection des lois est nécessaire pour que cet espoir se réalise, car notre filature naissante a trop d'obstacles à vaincre, non-seulement dans les embarras naturels de ses débuts, mais encore dans les conditions permanentes de notre régime économique, pour qu'il lui soit possible de soutenir la lutte à visage découvert. Mais du moins la protection, et une protection modérée, sera suffisante pour atteindre le but; et comment croire que cette protection soit refusée, quand nulle autre n'a jamais été justifiée par des raisons si légitimes?

Cependant les choses ne se rétabliront plus dans leur ancien état, et la révolution commencée suivra son cours. Le filage à la main, déjà si fortement ébranlé par l'importation anglaise, aura maintenant à compter avec nos propres manufactures, et sa condition n'en sera pas meilleure. Cette vieille industrie des campagnes ne se remettra point de ses pertes. Ces nourriciers du pauvre, le fuseau et la quenouille, seront chassés de la chaumière, dont ils étaient depuis tant de siècles les fidèles compagnons. C'en est fait de l'industrie du filage à la main; quoi qu'on fasse, elle est condamnée à disparaître sans retour.

Est-ce un bien? est-ce un mal? Bien des considérations compliquent cette question délicate, et l'on comprend que des esprits sérieux hésitent à prononcer. Certes, on ne peut songer, sans une sorte de terreur, à l'immense lacune que cette disparition va laisser dans les travaux des champs. Nos fileurs à la main se comptent par millions; ils sont laborieux, ils sont pauvres; et qui pourrait voir sans une émotion profonde cette multitude privée tout à coup de son modeste gagne-pain? D'anciennes habitudes, des habitudes invétérées, seront détruites. Plus de travaux intermittents dans les travaux champêtres;

plus d'occupations pour cette population invalide de femmes, de vieillards, d'infirmes, que la culture n'employait pas. Avec ces occupations disparaîtront aussi les restes des mœurs patriarcales. Adieu les réunions à la veillée, et tous ces rassemblements paisibles qui faisaient le charme du foyer domestique. Nos populations rurales, si constantes dans leurs allures, auront à se faire une existence nouvelle; et qui peut dire de quel trouble, de quels déchirements une semblable révolution sera suivie?

Une de ses conséquences inévitables sera le déclassement des masses. On a remarqué souvent, peut-être sans en définir la cause, qu'en Angleterre les deux tiers de la population peuplent les manufactures et les villes, tandis qu'en France 25,000,000 d'hommes sur 35,000,000 sont adonnés aux travaux des champs. Pourquoi cette différence? Ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, parce que l'agriculture est plus avancée en Angleterre qu'en France, et que les travaux s'y exécutent à moins de frais; c'est encore, et bien plutôt, parce que les cultures diffèrent, et que les travaux n'y ont pas généralement le même objet. L'agriculture anglaise est moins variée que la nôtre : trois ou quatre branches, riches, mais peu complexes, en constituent le fond. C'est d'abord la culture des céréales, non-seulement du blé pour la nourriture des hommes, mais encore de plusieurs autres espèces de grains pour la nourriture de cette multitude incroyable d'animaux dont le pays est couvert, et pour la fabrication de la bière et des eaux-de-vie de grains dont il se fait en Angleterre une si prodigieuse consommation. Ce sont ensuite les pâturages pour les moutons, les prairies artificielles, et certaines plantes sarclées : toutes cultures qui laissent reposer l'homme, et qui, à des degrés divers, s'exécutent avec un petit nombre de bras. A côté de ces cultures la France a ses nombreux vignobles, qui demandent des travaux répétés et des soins assidus; elle a ses champs immenses de lin et de chanvre, qui appellent la main de l'homme dans tous les temps; et outre que ces deux cultures exigent plus de travaux que les autres, elles sont suivies chacune, après la récolte, d'autres travaux de préparation qui s'exécutent encore sur les champs. Voilà ce qui explique l'étrange disparité qui se remarque dans la constitution sociale des deux pays. Mais parmi les causes qui contribuent le plus à fixer dans les campagnes une si grande partie de la population française, il faut compter au premier rang l'immense développement du filage et du tissage manuels. C'est dans ces deux branches d'industrie, surajoutées aux travaux agricoles, que tant d'hommes trouvent leur subsistance. Vienne le moment où ces deux sources d'entretien auront tari, il faudra bien qu'une partie de cette population exubérante aille refluer dans les cités.

Un autre changement non moins remarquable se prépare dans la division de la propriété. En effet, l'existence dans les campagnes de cette double industrie du filage et du tissage à la main n'a pas été sans influence sur cet extrême morcellement des propriétés que tant d'hommes éclairés déplorent. Nous ne sommes pas bien convaincu, à vrai dire, que ce morcellement porte avec lui tous les inconvénients que l'on signale : peut-être s'adapte-t-il assez bien à l'organisation sociale de la France, et répond-il mieux qu'un autre système à ses besoins, sauf pourtant les cas où il se heurte pour ainsi dire contre

des lois qui ne l'ont point prévu. Mais il est clair qu'il cessera quand il aura perdu sa raison d'être. Dans les provinces où l'industrie linière est en honneur, la possession d'un hectare de terre suffit pour assurer à toute une famille, avec l'indépendance, la satisfaction de ses premiers besoins. Dans la maison, les femmes filent et les hommes tissent : c'est ce travail exécuté près du foyer qui procure le fonds de leur subsistance commune; puis, quand le soin de leur petite propriété les réclame, libres qu'ils sont de disposer de leurs heures, ils vont ensemble vaquer à d'autres travaux sur les champs. Du jour où l'industrie linière se sera retirée dans les manufactures, ces existences seront mutilées ; il s'y fera comme un vide ; l'exploitation de ces petites propriétés ne suffira plus pour les remplir. Que si les membres de la famille vont chercher eux-mêmes dans les manufactures l'équivalent de l'occupation domestique qu'ils auront perdue, enchaînés désormais par la règle invariable d'un travail quotidien, ils n'auront plus le loisir de donner à leur propriété les soins qui lui sont dus. Force sera d'y renoncer. Ainsi, toutes ces propriétés parcellaires s'évanouiront pour aller se fondre dans les grandes : changement regrettable peut-être, si l'on devait regretter ce que le progrès naturel des temps a détruit.

C'est ainsi que la révolution accomplie dans l'industrie du lin remuera la société française jusque dans ses profondeurs. Elle sera bien autrement grave en cela que la révolution analogue qui s'est faite dans l'industrie du coton. Celle-ci s'est manifestée, pour ainsi dire, à la surface de la société ; elle en a changé, embelli les contours; l'autre la modifiera dans sa constitution intime.

Il n'est pas étonnant que ces innovations soient envisagées avec terreur par des hommes réfléchis. Ils y voient avec raison une cause de vives souffrances pour nos populations rurales; souffrances passagères, il est vrai, mais profondes et douloureuses. Ils y voient de plus une altération durable dans nos mœurs, qui se conservaient pures dans les campagnes et se corrompront dans les villes. Assurément, ces craintes ne sont pas sans fondement; mais il ne faut pas les pousser jusqu'à l'extrême. Il n'est pas bien sûr d'abord que cette population infime des campagnes soit, en effet, au milieu de la vie presque végétative qu'elle mène, douée d'une moralité plus haute que la population active de nos villes. Quant aux souffrances qu'elle aura sans doute à endurer, outre qu'elles ne seront que passagères, elles ne seront peut-être pas aussi grandes qu'on l'imagine. Le filage à la main ne sera pas détruit en un jour. Longtemps encore il disputera le terrain pied à pied à nos manufactures, et celles-ci d'ailleurs ne s'élèveront pas toujours sur ses ruines : elles se placeront souvent à ses côtés, en agrandissant le cercle où l'industrie linière avait à s'exercer. Quelques refuges resteront même à nos fileurs, car il existe des emplois que la mécanique n'est pas encore prête à usurper sur eux. Le tissage prospère et prospérera longtemps dans nos campagnes, où il occupera bien des bras ; car il n'a pas encore, lui, de concurrence bien sérieuse à redouter de la part du tissage mécanique, et l'extension de la filature en France ne peut que contribuer à lui donner un nouvel élan. Enfin, les manufactures elles-mêmes absorberont une portion considérable de cette population déshéritée, et la partie la

plus faible, la plus inhabile aux travaux rudes, les femmes et les enfants. Après tout, aux maux réels qu'il est permis de craindre, on peut entrevoir, dès à présent, de magnifiques compensations.

La plus belle de ces compensations sera, sans contredit, l'extension de la culture du lin et du chanvre, culture déjà si étendue et si riche. Nul doute, en effet, que la filature mécanique ne donne une valeur plus grande aux produits de cette culture, en même temps qu'elle en augmentera l'usage. C'est à son détriment que la consommation du lin et du chanvre avait été refoulée depuis vingt ans par la consommation toujours croissante du coton. Une réaction va se faire, réaction dont notre agriculture profitera. Elle s'est déjà manifestée en Angleterre d'une manière bien sensible : elle sera plus rapide, plus étendue en France, où l'industrie du coton n'a pas encore jeté d'aussi profondes racines, et où les tissus de lin ont toujours conservé leur place dans les habitudes et dans les goûts. Ce n'est peut-être pas que l'industrie du coton doive reculer et s'amoindrir à son tour, encore moins qu'elle soit destinée à disparaître. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi ! Il y a place en France pour les deux industries rivales, et, avec le progrès de la population et de la richesse, cette place va s'agrandissant de jour en jour. Mais l'industrie du coton se verra arrêtée dans ses empiétements successifs, et celle du lin reprendra le premier rang, qui lui appartient de droit.

Jamais plus belle conquête n'aura été faite au profit de notre agriculture. Le lin est, en effet, de toutes les plantes que nous cultivons la plus précieuse et la plus riche. Outre ses tiges auxquelles l'industrie des tissus donne une valeur si grande, elle produit des graines qui fournissent une huile abondante et dont le résidu forme tout à la fois une excellente nourriture pour les bestiaux et un précieux engrais. Elle a sur bien d'autres plantes, et par exemple sur les vignes, l'avantage d'occuper les meilleures terres, et celui, non moins considérable, d'en changer souvent. Par là, elle alterne avec le blé, et forme avec lui le complément d'une riche culture. Pour juger de la valeur de cette plante, il suffit de dire que, dans les cantons où elle se cultive avec quelque suite, c'est elle qui forme, avec le blé, le contingent de l'impôt. Que cette culture augmente seulement d'un quart sur la surface de la France, et ce n'est pas porter ses espérances trop loin, elle réalisera bien au delà de tout ce que la betterave pouvait promettre.

Il est permis aussi de compter pour quelque chose l'établissement de plusieurs centaines de manufactures nouvelles qui remplaceront, certes, avec un grand avantage pour l'État et pour la population elle-même, cette industrie des campagnes, qui ne traînait, après tout, qu'une existence chétive et misérable. Ne médisons pas des manufactures, elles sont la force de l'État et l'ornement de nos cités.

Mais, pour que ces espérances se réalisent, il faut que notre filature mécanique, désormais affranchie, soit en position de lutter avec avantage contre la filature anglaise. Il faut qu'elle reprenne à cette dernière le marché national envahi; en un mot, il faut que l'importation anglaise s'arrête. Autrement, plus de compensation possible : industrie, agriculture, tout périt à la fois, sans dédommagement et sans retour. Il s'agit donc d'examiner si cette industrie

naissante est vraiment en mesure de remplir la tâche qui lui est dévolue, et à quelles conditions elle le sera.

A la considérer dans son développement actuel, notre filature mécanique se réduit encore à de bien faibles proportions. En voici la statistique, aussi exacte qu'il est possible de la faire quant à présent.

Au commencement de 1839, et même dès la fin de 1838, il existait, en écartant les projets assez nombreux qui n'avaient pas reçu un commencement d'exécution, quatorze entreprises sérieusement constituées. Dans la suite, le nombre ne s'en est point accru; circonstance assez remarquable et qui semble d'un mauvais augure pour l'avenir. En effet, tous les établissements qui fonctionnent déjà, et ceux mêmes qui s'élèvent en ce moment, ont été entrepris à une époque antérieure à l'enquête de 1838. Depuis lors, il y a eu comme un temps d'arrêt. Ce n'est pas qu'il ne se soit encore formé des projets nouveaux : le nombre en était grand dès l'année dernière, et il s'accroit de jour en jour; mais ces projets sont demeurés jusqu'à présent sans résultat. C'est qu'on s'attendait autrefois au concours du gouvernement et à la protection de la loi, et que cette protection, souvent promise, ne s'est pas encore réalisée. Toute cette situation peut se résumer en deux mots : depuis plus d'un an le gouvernement délibère et l'industrie attend.

Cependant les choses ne sont pas demeurées absolument dans le même état. Le temps a été mis à profit en ce sens que les établissements qui étaient l'année dernière en voie de formation ont poursuivi leurs travaux. Les uns sont sortis de terre; les autres, plus avancés, ont augmenté leur matériel et formé leurs ouvriers. Malgré cela, nous ne comptons aujourd'hui même que huit établissements en pleine activité; ce sont ceux de MM. Scrive, à Lille; Feray, à Essonne; Malo et Dickson, à Dunkerque; Liénard, à Pont-Remy, Berard, à Bélair; Gachet, au Blanc; Giberton, à Vernou, et Mercier, à Alençon. De ces établissements, les trois premiers ont été montés avec des métiers de construction anglaise, les cinq autres avec des métiers sortis des ateliers de M. Decoster. Ils font mouvoir en tout 14,880 broches; savoir :

Celui de	Lille.	2,500	broches.
—	Dunkerque.	600	—
—	Essonne.	1,800	—
—	Pont-Remy.	4,380	—
—	Bélair.	300	—
—	Le Blanc.	3,440	—
—	Alençon.	1,060	—
—	Vernou.	800	—
		14,880	broches.

A cela on pourrait ajouter deux métiers de cent broches chacun, l'un de construction anglaise, l'autre fourni par M. Decoster, qui fonctionnent dans l'établissement de M. Vayson, à Abbeville; mais nous avons déjà dit que cet établissement n'est pas une filature.

Le produit annuel de ces 14,880 broches peut être évalué, en prenant pour moyenne 45 kil. par broche, à 669,600 kil. de fils. C'est peu de chose assurément, et une semblable production mérite à peine de figurer dans la production totale du pays. On trouve, à la vérité, un résultat un peu plus satisfaisant si l'on tient compte des établissements qui s'élèvent. Malheureusement les fondateurs de ces établissemenfs, en s'adressant à l'Angleterre, non-seulement pour en obtenir des modèles, mais encore pour faire dresser un matériel complet, et quelques-uns même pour faire construire les bâtiments, établir le moteur et composer leur personnel, n'ont pas pris la voie la meilleure ni la plus courte, et il est difficile de dire à quelle époque ils commenceront à obtenir des produits, après avoir triomphé des embarras qu'ils se sont volontairement créés.

Si l'on juge de l'importance des établissements qui existent par la somme des capitaux dont ils disposent, on trouvera que le plus considérable de tous est celui de la société Maberley, fondé près d'Abbeville, avec un capital de 4,000,000 de francs, susceptible d'être porté à 6,000,000. Après lui vient l'établissement de la société de Boulogne, capital 2,400,000 francs; puis celui de M. Liénard, à Pont-Remy, capital 1,500,000 fr., et celui du Blanc, capital 1,200,000 fr. Mais, en ne tenant compte que de la puissance actuelle de production, il faut placer au premier rang la belle filature de M. Liénard, à Pont-Remy, qui fait déjà mouvoir plus de 4,000 broches, et ne tardera pas à en posséder 6,000. Ce magnifique établissement, monté avec des machines toutes de construction française, se place aujourd'hui hors ligne. Par son heureuse situation, aussi bien que par l'excellente composition de son matériel et la capacité de l'homme qui le dirige, il semble réservé au plus brillant avenir. La fabrication y a été longtemps interrompue pour des travaux d'agrandissement; mais elle a été reprise, avec un redoublement d'activité, au mois de juin dernier. Les fils produits au milieu même des premiers embarras de cette reprise sont au nombre des plus beaux que nous ayons vus.

La somme totale des capitaux engagés dans notre industrie linière peut être estimée à 20,000,000 de francs. Tout cela est encore bien peu de chose; mais il ne faut pas tant considérer, dans une industrie qui débute, son développement actuel que ses conditions de vitalité et sa puissance d'accroissement. C'est sous ce dernier point de vue que nous allons l'envisager, en observant sa marche aussi bien que les circonstances au milieu desquelles elle se produit.

Certaines erreurs ont été commises au début dans le choix des modèles, et ces erreurs, il importe d'autant plus de les signaler qu'elles se renouvellent encore de temps en temps. Nos premiers importateurs, éblouis par les prodiges que la mécanique réalisait sous leurs yeux de l'autre côté du détroit, se prirent d'une sorte de respect superstitieux, qui ne leur permit pas de mettre en doute l'infaillibilité des mécaniciens anglais. Ils regardèrent comme des progrès toutes les innovations tentées par eux et les adoptèrent aveuglément. Les progrès accomplis étaient d'ailleurs si récents, qu'il était assez naturel de penser que l'on marchait toujours, et il était bien difficile de vérifier le fait, puisque les procédés de la fabrication étaient inconnus en France, et que les filatures anglaises étaient inabordables. De là vient que nos fabricants acceptèrent avec

confiance tous les remaniements qu'il avait plu aux constructeurs anglais d'essayer. Ils ne se demandèrent pas quels étaient les meilleurs modèles de machines, chose difficile à constater alors, mais quels étaient les plus nouveaux, leur nouveauté même étant à leurs yeux l'incontestable preuve de leur mérite. C'est cette idée, fausse à bien des égards, qui en a conduit plusieurs à faire de mauvais choix.

Parmi les remaniements exécutés depuis quelques années, le plus considérable est la substitution du système *à vis* ou *spirales* au système *à chaînes*. Sur quoi porte ce remaniement? Est-ce une innovation plus ou moins heureuse dans les procédés de la fabrication? Nullement : ces procédés n'en sont pas même altérés. C'est un changement dans les ressorts des machines, dans la manière de transmettre le mouvement; changement purement mécanique, et qui laisse de tous points l'art du filateur intact. En deux mots, voici en quoi ce remaniement consiste. Dans l'ancien système, qui est encore généralement en usage en Angleterre, les rangées de peignes qui vont d'un appareil à l'autre dans les machines préparatoires, telles que la table à étaler, les étirages et le banc à broches, sont mises en mouvement par des chaînes tournant autour de deux arbres en fer placés à chaque extrémité de l'encadrement. Ces chaînes poussent en avant des barrettes qui portent les aiguilles, et les ramènent ensuite par dessous, de manière à former un mouvement continu. Les extrémités des barrettes sont du reste fixées dans des coulisses qui règlent leur mouvement et les soutiennent. Dans les machines plus nouvelles, les chaînes sont remplacées par des vis ou spirales. Deux vis placées de chaque côté de l'encadrement font marcher les barrettes en avant; deux autres vis placées sous les premières les ramènent. C'est cette simple modification, regardée fort mal à propos comme une invention, car l'usage des vis est connu depuis longtemps en mécanique, qu'on a décorée du beau titre de système nouveau, en lui attribuant même, pendant un certain temps, toute la portée d'une révolution dans la fabrique.

On comprend que la substitution dont il s'agit ne change en rien la nature de l'opération, ni ses effets; car les peignes seuls opèrent, et, qu'ils soient mus par des chaînes ou par des vis, l'effet produit est le même. Mais cette substitution, à ne la considérer que comme une fantaisie de mécanicien, et ce n'est guère autre chose, donne-t-elle au moins aux nouvelles machines une supériorité réelle sur les anciennes? Loin de là.

En mettant les deux systèmes en présence, et en les comparant avec soin, nous avons cherché à nous expliquer les avantages que le dernier pouvait avoir sur l'autre, et ces avantages nous ont paru tout au moins hypothétiques. Mais pour les désavantages, ils sont frappants. D'abord, les vis sont incomparablement plus dures, plus difficiles à faire mouvoir que les chaînes; ce que tout mécanicien comprendra facilement. Elles exigent donc une plus grande dépense de force motrice, circonstance qui n'est indifférente nulle part, et qui est surtout digne de considération dans un pays tel que la France, où la principale force motrice, la vapeur, est à si haut prix. Il paraît bien difficile d'ailleurs d'obtenir des vis le même degré de vitesse, même en employant une force plus grande. Il y aurait donc tout à la fois perte de force et perte de temps. Ce

n'est pas tout. On comprend que les peignes agissant constamment sur la matière, dont ils sont destinés à maintenir les filaments, en retiennent à chaque fois quelque chose, et sont par conséquent sujets à s'engorger. Eh bien! dans le système à chaînes, cet engorgement est toujours prévenu ou réparé. A mesure que les barrettes arrivent à l'extrémité de l'encadrement, et qu'elles passent dessous pour revenir sur leurs pas, elles se renversent, de manière que les pointes des aiguilles sont alors tournées en bas. On a donc pu disposer sous l'encadrement une petite brosse, qui tourne sans cesse dans un sens opposé au mouvement des peignes, et qui nettoie régulièrement les aiguilles sans que l'ouvrier ait à s'en inquiéter. Dans l'autre système, rien de semblable. Ici, quand les barrettes arrivent à l'extrémité des vis supérieures, elles ne se renversent pas, mais retombent perpendiculairement sur les vis inférieures, qui les ramènent ainsi dans la même position, c'est-à-dire la pointe des aiguilles tournée vers le haut. Cette disposition est d'ailleurs inhérente à l'emploi des vis. Nul moyen alors de faire agir la brosse. Par une bizarrerie inexplicable, qui montre que l'esprit d'imitation servile se rencontre quelquefois avec l'intempérie d'innovation, cette brosse a néanmoins été conservée dans le nouveau système; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur les machines pour reconnaître qu'elle n'est plus là que pour la forme, qu'elle n'y a été mise que par imitation. Elle n'agit plus que sur le dos des barrettes, sans atteindre les aiguilles. Autant vaudrait qu'elle n'y fût pas. On dirait, à la voir agir ainsi dans le vide, qu'elle n'a été conservée que pour rappeler ce qui manque à ces machines, et pour attester l'imprévoyance du constructeur. Les aiguilles s'engorgent donc sans que rien y remédie. Pour les nettoyer, il faut de toute nécessité arrêter le mouvement et suspendre le travail : nouvelle perte de temps, qui devient bien sensible quand elle se renouvelle tous les jours et qu'elle se répète sur un grand nombre de métiers.

Ajoutez à cela que ces machines sont plus pesantes que les autres; que les rouages en sont plus compliqués et plus lourds; qu'il y entre par conséquent plus de matière et plus de main-d'œuvre, en sorte que le prix en est plus élevé d'environ un cinquième; qu'en raison de cette complication même des rouages, jointe à la dureté du mouvement, les accidents doivent être plus fréquents et la détérioration plus sensible; qu'en outre le corps du métier y est comme encaissé dans ces énormes vis, qui l'obstruent de chaque côté; de manière qu'il est impossible de pénétrer dans l'intérieur à moins de tout démonter, ce qui rend les réparations plus difficiles, et vous comprendrez à combien d'égards ces machines sont inférieures à celles qu'elles prétendent remplacer. Quels avantages ne faudrait-il pas pour compenser tous ces inconvénients? Et que sera-ce s'il est vrai que les avantages sont nuls? Ce n'est pas qu'après tout ces machines ne soient d'un beau travail; la combinaison en est ingénieuse et l'exécution parfaite. Nul doute qu'elles ne produisent de tout aussi beau fil que les autres, puisque les procédés de la fabrication n'y sont pas altérés; mais dans l'usage elles sont vaincues par les anciennes, en ce sens que, tout en coûtant plus cher, elles demandent une plus grande force et donnent moins de produits.

Telles sont pourtant les machines que plusieurs de nos filateurs ont adop-

lées. Si nous sommes bien informé, ce système n'a pas fait fortune en Angleterre, où l'on savait déjà par expérience que les tentatives de progrès ne sont pas toutes heureuses, et que dans les combinaisons nouvelles il y a toujours à prendre et à laisser; mais il n'a que trop bien réussi auprès des filateurs inexpérimentés du continent, qui se sont laissés séduire par ces mots magiques : système nouveau. Il a suffi que ce prétendu système eût apparu le dernier, pour que l'on crût, en l'adoptant, se mettre au niveau des progrès accomplis. Il est à craindre que ce choix malheureux ne laisse certains de nos filateurs dans une position d'infériorité relative vis-à-vis des filateurs anglais. S'il ne les empêche point de lutter avec eux, quant à la qualité des produits, il leur nuira du moins dans la rapidité de l'exécution, et par conséquent dans l'économie du travail; et qui ne sait que l'économie est aujourd'hui le dernier terme du problème industriel?

Cependant l'erreur n'a pas été générale. Parmi ceux de nos fabricants qui se sont pourvus en Angleterre, plusieurs y ont échappé, soit parce qu'ils ont pu se livrer à un examen plus attentif, soit parce qu'ils se sont adressés à d'autres constructeurs. Quant à ceux qui ont acheté leurs machines en France, ils en ont été facilement préservés; car, dans les ateliers de M. Decoster, qui ont été jusqu'à présent, en France, les seuls ateliers de construction pour la filature du lin, les deux systèmes sont depuis longtemps en présence, avantage qu'on ne trouve guère en Angleterre, et il a été possible de se décider entre eux après un examen comparé. L'expérience personnelle de M. Decoster lui a d'ailleurs permis de diriger les choix de ses clients. Déjà même les vices de ce système ont été reconnus par plusieurs de ceux qui s'en sont servis. On nous assure que M. Feray, qui, lui aussi, avait cru devoir renouveler en partie son premier matériel, pour adopter les machines à vis, a renoncé depuis lors à leur emploi. L'erreur est donc déjà signalée, reconnue, et il est vraisemblable qu'elle ne se propagera point. Il est vrai que les deux mécaniciens qui viennent de se mettre sur les rangs pour la construction des machines à filer le lin, MM. Schlumberger et Debergue, ont précisément adopté, comme on a pu s'en assurer à l'exposition des produits de l'industrie, ce même système auquel d'autres plus avancés renoncent (1); mais ces erreurs particulières ne sauraient plus être contagieuses, du moment que la supériorité des deux systèmes a été seulement mise en question, et que tous les moyens de comparaison existent parmi nous.

Au reste, le point important est obtenu. La grande difficulté, celle qui consistait à construire les machines en France avec autant de précision qu'en Angleterre, cette difficulté dont nos fabricants s'embarrassaient encore l'année dernière avec si peu de raison, n'a pas arrêté longtemps nos constructeurs. Tout le monde a pu se convaincre, en voyant à l'exposition les essais de MM. Schlumberger et Debergue, que notre mécanique est plus avancée qu'on ne le supposait; car, bien que les machines exposées par ces deux constructeurs ne soient pas, selon nous, du meilleur système, à ne considérer que l'exé-

(1) M. André Kœchlin, d'Alsace, qui entreprend aussi la construction des machines, a adopté le système à chaînes.

cution, elles ne sont pas inférieures à leurs modèles. Déjà les choses ont été poussées plus loin dans les ateliers de M. Decoster, où, dès l'année dernière, la précision anglaise a été surpassée. C'est ici que nous devons nous arrêter quelques instants sur les travaux de ce mécanicien distingué, auquel notre filature doit en grande partie son existence actuelle, et sur qui repose, nous pouvons le dire, le meilleur espoir de ses succès futurs.

C'est assurément une circonstance fort heureuse pour la France, qu'au moment où la filature mécanique essayait de s'y produire, il se soit rencontré un homme qui en connaissait d'avance tous les secrets pour les avoir étudiés sur les lieux. Que d'embarras de tous les genres, que d'erreurs et de faux pas cette heureuse rencontre ne nous a-t-elle point épargnés? Où en serions-nous sans cela, et quelles épreuves n'aurions-nous pas encore à subir? L'expérience l'a bien prouvé; car, des trois mécaniciens qui ont entrepris, en concurrence avec M. Decoster, la construction des machines, pas un n'est encore parvenu à mettre la première broche en jeu, et d'autre part, des neuf établissements qui ont essayé de se monter avec des métiers de construction anglaise, trois seulement, les plns anciens, sont en activité, tandis que les autres se débattent encore au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, sous lesquelles il est à craindre que plusieurs ne succombent, avant même que les travaux n'aient commencé. Mais ce qui est plus heureux encore, c'est que cet avantage d'avoir étudié la filature en Angleterre soit échu à l'un de ces hommes d'élite qui savent féconder tout ce qu'ils touchent.

Rien n'égale l'activité déployée par M. Decoster dans l'accomplissement de la tâche qu'il avait entreprise. On en jugera par le simple rapprochement de quelques faits. Après son retour en France, vers le commencement de 1836, il exécute seul, sans atelier, sans outils, sans ouvriers, n'ayant pour établissement qu'une chambre, et pour moteur qu'une simple manivelle, deux cent quatre-vingt-neuf broches, qu'il livre pour essai à l'établissement de M. Liénard, à Pont-Remy. Tel est son point de départ. Quelques capitalistes lui viennent alors en aide, et notamment M. Liénard lui-même, capitaliste aussi éclairé qu'industriel habile. Bientôt sa sphère s'agrandit. Dès le commencement de 1837, on le voit à la tête de deux ateliers; l'un, au passage Laurette, de soixante pieds de long sur dix-huit de large; l'autre, rue Notre-Dame-des-Champs, de cent vingt pieds de long sur vingt de large, et qui ont pour moteur un manége à deux chevaux, avec deux chevaux de rechange. Quatre-vingts ouvriers y travaillent sous ses ordres, tous recrutés en France, tous formés par ses mains, sans le secours d'un seul ouvrier ni d'un seul contre-maître anglais. Avec leur aide, il commence à livrer des métiers à trois filatures. Bien des choses manquent encore dans ces ateliers trop étroits, et notamment plusieurs outils; car la plupart de ces outils ne sont eux-mêmes rien moins que des machines complètes, qui occupent une assez large place, et ne s'établissent pas à peu de frais. On ne trouve pas même dans ces ateliers les modèles des machines, et l'on est encore réduit à travailler sur de simples dessins rapportés d'Angleterre (1). Malgré cela, le travail marche, et les métiers

(1) Les modèles commandés par M. Decoster à la fin de 1836 n'arrivèrent à leur destination qu'à la fin de 1838.

confectionnés ne le cèdent point en perfection à ceux que les Anglais eux-mêmes nous livrent.

En 1838, un nouvel établissement s'élève dans la rue Stanislas. Celui-ci est bâti tout d'une pièce, sur un terrain auparavant inoccupé, et dans des proportions plus vastes, dignes enfin de son objet. Il a pour moteur une machine à vapeur de la force de douze chevaux. Terminé au mois de septembre 1838, il commence ses travaux le 15 octobre. En peu de temps, on y voit réunis un nombre considérable d'ouvriers habiles, et, de plus, tous les modèles et tous les outils. Dès le commencement de 1839, trois ans après les faibles débuts qu'on vient de voir, cet établissement, joint aux deux autres, livre à l'industrie française de dix-huit cents à deux mille broches par mois, sans compter un nombre considérable de pièces et de machines de tous genres pour les opérations préparatoires ou préliminaires, et il achève de monter cinq filatures, parmi lesquelles figurent les deux plus considérables de celles que nous possédons jusqu'à présent.

Qui n'applaudirait à cette activité puissante? C'est par elle que notre industrie a pris un corps et s'est enfin constituée. Par elle, ceux de nos filateurs qui ont été assez heureux ou assez habiles pour n'avoir pas recours à l'Angleterre, ont été exempts de ces tribulations qui ont accablé les autres. Ils n'ont pas eu à s'inquiéter, ceux-là, de la formation définitive de leurs établissements; ils n'ont pas épuisé dans le travail de cette formation ce qu'ils avaient d'énergie et de ressources; ils n'ont eu qu'à bâtir, quand les bâtiments n'existaient pas, et leur matériel s'est organisé de lui-même, sans travail, sans lenteurs, et dans les meilleures conditions possibles, comme si l'industrie existait en France depuis vingt ans. Telle a été la facilité et la rapidité de leur marche, qu'ils ont devancé de bien loin la plupart de ceux qui étaient entrés avant eux dans la carrière. Exempts des soucis et des embarras de l'organisation première, ils ont pu aussi, mieux ou plus tôt que les autres, soigner le travail de la fabrication, et tourner leurs idées vers le progrès. C'est, en effet, une circonstance bien remarquable que, si quelque part l'intention du progrès se manifeste, c'est dans les filatures montées par M. Decoster; et, ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que, dès à présent, la production y est moins chère qu'ailleurs, vérité qu'il nous serait facile d'établir par des preuves irrécusables.

Au milieu de ces travaux d'exécution si rapides, si soutenus, et qui semblaient devoir absorber tous ses instants, M. Decoster ne laissait pas de s'occuper lui-même, avec plus de succès que personne, de perfectionnements et de progrès. Non content d'avoir introduit peu à peu dans ses ateliers tous les outils dont on se sert en Angleterre, et qu'il avait étudiés sur les lieux, il en créait plusieurs. On trouve aujourd'hui, dans l'établissement qu'il a fondé, cinq ou six machines de ce genre, inventées ou perfectionnées par lui, soit pour remplacer celles qui répondaient mal à leur objet, soit pour remplir certains vides réels qui subsistaient encore dans les travaux mécaniques. Tous ces outils, simples mais ingénieux, sont d'un admirable service. Ils donnent aux pièces qu'ils façonnent une régularité encore plus grande, en même temps qu'ils abrégent et simplifient le travail. C'est par eux, non moins que par l'habileté réelle de ses ouvriers, et l'admirable direction des travaux, que M. Decoster a

maintenant surpassé ses maîtres, et que la construction des métiers est arrivée chez lui à un degré de perfection que les Anglais mêmes n'ont pas atteint. Quant à l'économie qu'ils ont produit, elle est, pour quelques pièces, de plus de moitié des anciens prix. Aussi, dans cet établissement, le prix total des machines n'excède-t-il maintenant que de 18 à 20 pour 100 celui des constructeurs anglais : résultat prodigieux, si l'on considère, nous ne dirons pas la nouveauté de notre industrie, car là cette industrie est déjà vieille, mais l'extrême cherté de nos fers et de nos charbons; résultat d'autant plus admirable qu'il a été produit spontanément, sans avoir été provoqué par aucune espèce de concurrence dans le pays (1).

Faut-il revenir sur cette peigneuse que M. Decoster avait emportée avec lui en Angleterre, et qui lui a, pour ainsi dire, ouvert la route? Nous n'en dirons plus qu'un mot. Il l'avait beaucoup améliorée durant son séjour en Angleterre, et c'est à la faveur de ces améliorations qu'elle avait été acceptée par un grand nombre de filateurs; mais il n'a pas laissé de la retoucher depuis son retour en France, pour la porter à une perfection encore plus grande. Aussi, est-il vrai de dire que cette machine, telle que nous la possédons aujourd'hui, est supérieure à celle qui est demeurée en Angleterre, et que nos fabricants ont, à cet égard, un avantage sur les fabricants anglais.

Mais la plus belle découverte dont M. Decoster puisse s'honorer, et qui est peut-être aussi la plus importante que l'on ait faite pour l'industrie linière depuis huit ans, est celle du battoir propre à assouplir le chanvre; invention vraiment capitale, et pour laquelle son auteur a jugé nécessaire de réclamer un brevet. Il n'est pas inutile de dire qu'on n'est pas encore parvenu, même en Angleterre, à travailler le chanvre comme le lin. Ce n'est pas que le chanvre ne puisse se filer de la même manière, et à l'aide des mêmes machines; mais son filament, beaucoup plus dur, a besoin d'être préalablement assoupli, et cette opération, qu'on n'était pas encore parvenu à exécuter par les machines,

(1) Enquête de 1838; séance du 26 juin. — Interrogatoire de M. Decoster :

« *D*. Ainsi, il n'y aurait, entre vos prix et ceux des mécaniciens anglais, qu'une différence de 20 pour 100 au plus? — *R*. Pour le moment, mes prix dépassent de plus de 20 pour 100 ceux des Anglais, parce qu'il faut encore que je fasse venir certains petits articles de préparation, que le défaut de place m'empêche de confectionner, et à cause de la complication du mouvement que j'adopte dans mes préparations. Il faut, en outre, les monter, faire des frais de déplacement, et perdre du temps pour mettre en activité les machines sortant de mes ateliers. Mais, lorsque j'aurai formé quelques sujets capables au courant de cette besogne, et que je n'aurai plus, comme les constructeurs anglais, qu'à soigner la construction, je réduirai la différence excédant 20 p. 100 à zéro. Je le pourrai, quoiqu'en France la fonte, le fer, l'acier, le charbon, soient plus chers, parce que mes ateliers seront montés, pour ce genre de fabrication, d'une manière plus spéciale que ceux qui existent en Angleterre même. Ce que je promets, je ne l'ajourne pas beaucoup : c'est dans cinq mois que je serai à même de le réaliser. »

Et en effet, cinq mois après, c'est-à-dire à l'ouverture de l'établissement de la rue Stanislas, ces promesses étaient largement réalisées; mais M. Decoster n'avait pas dit qu'il emploierait à cet effet des moyens supérieurs, qui ne sont pas à la portée de tous.

s'exécutait trop difficilement et trop chèrement par le travail manuel, pour que le chanvre devînt, dans les manufactures, l'objet d'une fabrication courante. Aussi ne le file-t-on, dans les établissements d'Angleterre et d'Écosse, que très-rarement, avec fort peu d'avantage et à des numéros très-bas. M. Decoster, qui avait été témoin, pendant son séjour en Angleterre, des nombreux essais que l'on faisait de toutes parts pour inventer une machine propre à cet usage, se mit aussi à la recherche du problème, surtout après son retour en France, et ses efforts ne tardèrent pas à être couronnés du plus brillant succès.

Le battoir inventé par lui a été mis en usage, pour la première fois, il y a près de deux ans, dans l'établissement de M. Liénard, à Pont-Remy ; et, bien qu'il fût encore fort imparfait et sujet à plusieurs accidents, il rendait déjà de grands services. Dans la suite, il n'a pas cessé de s'améliorer. Aussi, sans prétendre qu'il n'ait plus de perfectionnements à recevoir, on peut dire qu'il remplit aujourd'hui toutes les conditions d'un battage prompt, efficace, et par-dessus tout économique. Un ouvrier ne peut, à l'aide du maillotage qui est encore généralement usité, préparer que 15 livres de filasse de chanvre par jour, et encore la préparation en est-elle imparfaite : avec l'un des battoirs de M. Decoster, on en prépare 150 livres par jour, et l'opération est beaucoup mieux exécutée. Au reste, la valeur de cette machine a été constatée par une expérience décisive. C'est après l'avoir essayée et en avoir reconnu les avantages, que M. Mercier, d'Alençon, s'est déterminé à ne plus filer que du chanvre dans sa manufacture, résolution neuve, hardie en apparence, mais dans laquelle ce fabricant s'est affermi de jour en jour par de nouveaux succès. L'établissement de M. Mercier produit aujourd'hui couramment des fils de chanvre du n° 30 et au delà. Rien de semblable n'a été obtenu en Angleterre. Si les tarifs actuels sont maintenus, et si nos filateurs se trouvent en conséquence hors d'état de soutenir la lutte contre les fabricants anglais quant à la production des fils de lin, la fabrication du chanvre pourra, grâce à la machine de M. Decoster, et pourvu que cette machine ne leur soit pas enlevée comme tant d'autres par leurs rivaux, leur offrir une belle compensation. Ce battoir sera d'ailleurs toujours d'un grand effet, puisqu'il ne tend à rien moins qu'à livrer à la filature mécanique cette immense quantité de chanvre qu'elle n'avait pu s'approprier jusqu'à présent. Une telle découverte, bien qu'elle n'ait pour objet qu'une des opérations préliminaires de la filature, est à elle seule presque une révolution.

Avec son outillage si complet et si riche, avec sa collection si variée de modèles de tous les genres ; avec toutes les inventions qui lui sont propres, et tous les perfectionnements qu'il a produits, l'établissement de M. Decoster se place dès aujourd'hui hors de ligne. Il va sans dire qu'il marche à la tête de la filature française, dont le sort est comme lié au sien : il la devance, il la dirige ; on pourrait dire qu'il la porte tout entière dans ses flancs. Mais quand on considère le nombre et surtout l'habileté rare des ouvriers qu'il occupe, l'activité surprenante et la capacité de l'homme qui le dirige, la grandeur même des bâtiments et leur belle ordonnance, enfin l'admirable entente des travaux, on est obligé d'ajouter que c'est une création d'un ordre supérieur, digne de servir de modèle à nos industriels de toutes les classes. Un tel établissement

honore le pays, et la France peut le montrer avec orgueil. Il est certain que, dans cette spécialité, l'Angleterre n'offre rien qu'on puisse lui comparer. Avions-nous tort de dire, dans la première partie de ce travail, que nous aurions un troisième nom à ajouter aux beaux noms de MM. de Girard et Marshall (1)?

L'industrie qui voit marcher à sa tête un établissement pareil, mérite déjà d'être comptée. Si son développement actuel est encore faible, elle est au moins douée, autant qu'aucune autre, de la faculté d'accroissement. En ce moment, l'établissement de M. Decoster livre régulièrement à l'industrie française de 1,800 à 2,000 broches par mois; mais sa puissance de production est plus grande. Du jour au lendemain, si la demande était pressante, il pourrait l'élever jusqu'à 3,000 broches, et cela, sans nuire en rien à la production des pièces et des machines accessoires, qui marche toujours concurremment. Il y a même, à côté de l'établissement principal, un terrain réservé, sur lequel il pourrait s'étendre au besoin, de manière à porter la production au double; et l'on peut juger, par tout ce qui précède, que cet accroissement ne se ferait pas longtemps attendre si la situation des choses le réclamait. Il faut bien aussi tenir compte des travaux annoncés par d'autres constructeurs; car, bien que ces derniers n'aient encore rien produit, et qu'ils n'aient figuré qu'à l'exposition, avec des machines fabriquées tout exprès pour elle, il est permis d'espérer qu'on les verra bientôt réaliser quelques-unes des promesses qu'ils ont faites depuis longtemps.

Les choses étant en cet état, on ne voit guère ce qui pourrait arrêter notre industrie dans son essor. La voilà, quant à la puissance de production, pour le moins égale à l'industrie anglaise. Ses machines sont aussi bonnes : elles seront meilleures quand elle aura le bon esprit de se contenter de celles qui se fabriquent en France, et qu'elle aura appris à les choisir. Il est vrai qu'elle aura bien encore à essuyer dans ses débuts certains embarras, causés par l'inexpérience des fabricants autant que par l'inhabileté des ouvriers; mais ces embarras ne seront ni aussi nombreux ni aussi graves qu'on l'imagine. La filature mécanique n'est pas, au fond, d'une pratique fort difficile; les machines sont si bien entendues et si parfaites, qu'elles travaillent seules, pour ainsi dire, et ne demandent à l'homme qu'une surveillance et des soins peu compliqués. Quelques opérations en bien petit nombre exigent de la part de l'ouvrier une certaine dextérité qui ne s'acquiert que par l'habitude : tel est le rattachage des bouts lorsque le fil se rompt sur le métier à filer. Quelques autres demanderaient aussi de la part du fabricant des connaissances assez précises et une certaine expérience; telle est celle, par exemple, qui consiste à déterminer l'espèce de fil qu'il convient de produire avec telle ou telle qualité de lin. Mais, outre que ces difficultés sont peu nombreuses, elles ne sont pas de nature à arrêter ni même à entraver sérieusement la marche du travail. Elles ne sont d'ailleurs que passagères, et disparaîtront bientôt avec le reste, pourvu que l'on ne tombe point dans le travers, — car c'en est un, et nous en deman-

(1) M. John Marshall, qui tient aujourd'hui le premier rang parmi les filateurs de Leeds, est le fils et le successeur de celui dont nous parlons.

dons pardon aux manufacturiers habiles auxquels ce reproche s'adresse, — pourvu, disons-nous, qu'on ne tombe point dans le travers d'appeler à soi des ouvriers ou des contre-maîtres anglais.

Il faut le dire, en ce moment le plus grand obstacle aux progrès de notre filature mécanique est dans les préjugés de ceux qui l'entreprennent. Son plus grand ennemi, c'est cette sorte de déférence servile, nous voudrions pouvoir employer un autre mot, que nos fabricants ont conservée vis-à-vis de la classique Angleterre. Pour avoir emprunté à l'Angleterre leurs premiers moyens, ils se croient obligés de lui emprunter encore, de lui emprunter toujours. La plupart, nous ne disons pas tous, se tiennent à l'égard des Anglais dans la position d'écoliers à maîtres, et ne semblent ambitionner d'autre genre de mérite que de répéter fidèlement leurs leçons; ils ne se croient habiles qu'à les imiter et à les suivre; ils n'osent encore agir et juger que par eux: disposition qui s'explique, quand on considère que notre entrée dans la carrière est toute récente; disposition fâcheuse toutefois, et qui menacerait, en se prolongeant, de retenir notre industrie dans une éternelle enfance. Il faut que nos fabricants se persuadent qu'ils n'ont plus rien à demander à l'Angleterre, et qu'ils aient la hardiesse de s'affranchir de sa tutelle. Il est bon sans doute qu'ils l'observent encore de loin, afin de profiter de ses progrès, s'il lui arrive d'en faire; mais, hors de là, il faut qu'ils apprennent à marcher seuls et à se servir à leur manière des découvertes déjà faites. Ils le peuvent, et ils le doivent : là est la garantie de l'avenir. Qu'ils cessent de demander à l'Angleterre leurs machines, car la France les leur offre maintenant à des conditions meilleures, et ils ne feraient, en allant les chercher si loin, qu'acheter fort cher, à travers des lenteurs et des ennuis sans fin, le triste privilége de faire de mauvais choix. Qu'ils laissent à l'Angleterre ses ouvriers, ses contre-maîtres; ils ne feraient, en les appelant chez eux, qu'y introduire le gaspillage et la routine : le gaspillage, car il règne toujours, sous une forme ou sous une autre, là où ce n'est pas l'œil du maître qui dirige; la routine, car, outre que les ouvriers ainsi débauchés à leur pays ne sont pas toujours les meilleurs, une fois transplantés sur une terre étrangère, ils s'immobilisent, pour ainsi dire, dans les pratiques qu'ils ont observées chez eux; ils ne s'en écartent plus, de peur de s'égarer; bien mieux, ils s'y renferment volontairement et s'y obstinent, avec d'autant plus de raison qu'ils n'ont été choisis que comme les dépositaires de ces pratiques, et que leur autorité cesse dès qu'on les abandonne. De tels hommes peuvent bien encore oublier, mais ils n'acquièrent plus rien; et ce qui rend surtout leur intervention funeste, c'est qu'ils détournent le maître des soins qu'il devrait prendre, en même temps qu'ils deviennent les ennemis naturels de tout ce qui s'agite autour d'eux pour le progrès. Que nos fabricants aient donc le courage de se passer de ce dangereux secours; qu'ils entreprennent hardiment de diriger eux-mêmes, et cela, dès leur début. Il leur en coûtera peut-être quelques fautes; mais ces fautes, qui seront moins graves qu'on ne suppose, seront bientôt réparées. Ils ne tarderont pas, soyez-en sûrs, à obtenir tout à la fois une direction meilleure dans l'ensemble et une plus grande économie dans les détails, et les fautes mêmes qu'ils auront faites leur deviendront dans la suite une source d'utiles enseignements.

Ce n'est pas tout : il faut que nos fabricants se mettent dans l'esprit qu'ils ont dès à présent autant de droit que les Anglais eux-mêmes d'imaginer, de découvrir, de prendre l'iniative du perfectionnement et du progrès. Et pourquoi donc l'Angleterre en aurait-elle le privilége? Il n'est pas vrai de dire, comme on l'a fait quelquefois, que nos filateurs doiventactuellement s'absorber dans le soin de former leurs ouvriers, et qu'ils n'auront de longtemps pas autre chose à faire. Cette excuse est tout au plus admissible pour ceux qui en sont encore à leurs premiers essais. Sans doute il faut un peu de temps pour que les ouvriers acquièrent toute la dextérité et toute l'habileté possibles dans le travail ; mais, en attendant que ces qualités leur viennent par la pratique, pourquoi donc le fabricant s'abstiendrait-il, tout en suivant les travaux d'un œil attentif, d'observer, d'imaginer et de créer? Ce travail de surveillance n'exclut pas le travail de l'invention : tant s'en faut ; il en est, au contraire, le plus utile auxiliaire. C'est au milieu de cette surveillance quotidienne que les bonnes inspirations viennent à l'homme doué des qualités requises ; c'est là que, par une observation assidue, il reconnaît les vices des procédés, s'il en subsiste encore, et qu'en luttant contre eux, il en découvre le remède. Les filateurs anglais n'ont pas fait autrement. C'est en formant leurs ouvriers qu'ils ont perfectionné leur art; les fautes commises, loin de les arrêter, leur sont venues en aide, et c'est au milieu de ces mêmes embarras dont on fait tant de bruit, qu'ils ont achevé toutes leurs conquêtes.

Jusqu'à ce qu'ils aient eux-mêmes perfectionné ou inventé, que nos filateurs sachent du moins apprécier les découvertes que d'autres ont faites à leur profit. Qu'ils n'attendent pas pour les adopter, ou du moins pour s'informer de leur valeur, que l'Angleterre les ait sanctionnées de son approbation en les leur dérobant. Vous avez passé le détroit pour entrer avec l'Angleterre en partage de ses inventions ; vous avez multiplié pour cela vos démarches et vos soins; vous vous êtes résignés même à de pénibles sacrifices : c'était bien, et le pays tout entier ne peut qu'applaudir à votre courageuse résolution; mais faut-il négliger pour cela les inventions qui sont propres au pays, qui sont sous votre main, à votre porte, et dont l'usage n'appartient qu'à vous seuls jusqu'à présent ?

Cette confiance en eux-mêmes et dans leurs propres forces, cette ardeur du progrès, ce juste sentiment d'appréciation qui fait estimer les choses à leur valeur, de quelque endroit qu'elles viennent, voilà ce qui manque surtout à nos fabricants pour les placer à la hauteur de leur tâche. Du jour où ils auront acquis ces qualités précieuses, il ne leur restera plus rien à envier à leurs rivaux.

Il ne faut pourtant pas se flatter que notre industrie linière puisse dès lors soutenir une lutte corps à corps avec l'industrie anglaise. Les circonstances au milieu desquelles ces deux industries se meuvent sont trop différentes pour qu'un semblable rapprochement soit permis. A les considérer en elles-mêmes, comme nous venons de le faire, peut-être que leurs forces sont pareilles, puisque l'infériorité qui existe encore sur certains points est déjà compensée par une supériorité acquise sur quelques autres ; mais il n'en est plus ainsi quand on considère les faits extérieurs dont elles dépendent, et la situation respective

des deux pays. Égales en puissance virtuelle, ces deux industries n'ont pas les mêmes facilités pour se produire ; elles ne trouvent pas les mêmes garanties dans les lois ; elles ont à lutter contre des obstacles d'un autre ordre, avec des ressources fort inégales pour les vaincre ; et, dans ce sens, on est obligé de reconnaître que tous les avantages sont pour les fabricants anglais, tous les désavantages contre les nôtres. Voilà pourquoi l'intervention du pouvoir est nécessaire. Nos industriels ont fait à peu près ce qui dépendait d'eux ; c'est maintenant au gouvernement à faire le reste.

C'est un fait constant, que toutes les matières que nos manufacturiers emploient, et tous les agents qu'ils font mouvoir, leur coûtent beaucoup plus cher qu'aux fabricants anglais : désavantage qu'ils peuvent attribuer encore plus à notre régime économique qu'à la situation propre et naturelle du pays. La différence ne porte pas sur tel ou tel objet en particulier, elle s'étend indistinctement sur tous : sur la matière première, le lin ; sur la machine à vapeur qui sert de moteur à l'établissement, et plus encore sur le charbon que cette machine consomme ; sur les machines que l'on emploie pour la filature et sur l'entretien de ces machines ; sur le fer dont on fait usage pour les divers besoins de la fabrique ; sur l'huile, le suif et l'éclairage, et enfin sur les capitaux. Une seule chose semble coûter moins en France qu'en Angleterre, c'est la main-d'œuvre ; mais, outre que cet avantage n'est pas universel, et que dans certaines de nos provinces, qui sont les plus propres à la filature du lin, comme le département du Nord, par exemple, la main-d'œuvre est au même prix que dans certaines parties de l'Angleterre où cette même filature est établie, on peut dire que cet avantage est déjà compensé par la différence considérable dans l'abondance et dans le prix des capitaux. Les autres causes d'infériorité restent donc sans dédommagement, et, pour en faire sentir la gravité, il nous suffira d'établir la comparaison sur quelques points principaux.

Nous avons déjà dit que le lin abonde en France, mais qu'il n'y est pas à bon marché. En effet, telle qualité commune de lin de Russie ressort pour les fabricants anglais à 90 francs les 100 kilog. rendus en Angleterre, tandis qu'elle coûte en France, sur les lieux mêmes de production, 110 francs. Les étoupes de Russie, qualité analogue, reviennent aux Anglais à 47 fr. 50 c., et les nôtres coûtent 65 francs. Même différence pour les chanvres. On pourrait dire à cela : Pourquoi nos fabricants ne se servent-ils pas aussi des lins russes ? Mais les droits à l'importation sont en France de 5 francs 50 centimes pour les lins teillés et les étoupes, et de 16 francs 50 centimes pour les lins peignés, tandis qu'en Angleterre, pour les lins bruts, les étoupes, les lins teillés et peignés, il n'existe qu'un droit insignifiant de 21 centimes. Les Anglais ont d'ailleurs sur nous le grand avantage d'avoir avec la Russie des relations régulières dès longtemps établies ; en outre, notre navigation est beaucoup plus chère que la leur, ce qui n'est pas d'un médiocre intérêt pour une marchandise d'encombrement comme le lin, et surtout les étoupes. Ajoutez à cela que nos établissements ne sont pas généralement situés à la côte, comme le sont la plupart des établissements anglais, et qu'ils ne pourraient s'y mettre en grand nombre sans s'exposer à des inconvénients d'un autre ordre qu'il serait trop long d'énumérer. Presque toutes les filatures anglaises sont proches de la mer,

et celles mêmes qui en sont éloignées ont avec elle des communications faciles, qui manquent généralement aux nôtres.

On sait que les machines à vapeur coûtent plus cher en France qu'en Angleterre, et il serait inutile d'en exposer les raisons. Toutefois cette différence se ferait peu sentir, si ce n'était le prix énorme du charbon. En Angleterre, le prix du charbon varie, selon les localités, de 60 à 150 centimes l'hectolitre; mais pour les filatures de lin les prix sont généralement les plus bas, car la plupart sont établies sur les lieux mêmes d'extraction. Ainsi la ville de Leeds, qui compte cent cinq filatures, est assise sur un bassin houiller d'une incomparable richesse. Plusieurs puits d'extraction sont ouverts dans l'intérieur même de la ville, quelques-uns jusque dans la cour des établissements manufacturiers. A Dumfries, les filateurs ne payent la houille qu'à raison de 60 c. l'hectolitre. Elle est plus chère à Dundee; mais elle ne revient encore qu'à 1 fr. 10 c. l'hectolitre de 100 kilog. En établissant donc une moyenne de 80 centimes, on est plutôt au-dessus qu'au-dessous du prix réel. En France, ce prix varie de 2 à 4 francs l'hectolitre, et va même au delà. Ainsi, pour citer des exemples, MM. Malo et Dickson, de Dunkerque, dont l'établissement est situé à la côte, et qui profitent de cet avantage pour tirer leur charbon d'Angleterre et d'Écosse, ne l'obtiennent qu'à 2 francs 50 centimes l'hectolitre, en comptant les frais de transport et les droits. M. Scrive, de Lille, le paye, malgré le voisinage des mines d'Anzin et de Mons, à raison de 2 francs 25 centimes l'hectolitre *ras* de 80 kilog., ce qui le porte à 2 francs 80 centimes pour l'hectolitre plein de 100 kilog. comme à Dundee. Le charbon coûte 3 francs ou 3 francs 10 centimes l'hectolitre à Abbeville, autant à Essonne, dans l'établissement de M. Feray, et dans certains autres lieux bien davantage. Nous ne portons cependant la moyenne qu'à 2 francs 80 centimes. C'est donc trois fois et demi le prix anglais. Or, dans une filature de 3,000 broches, par exemple, il se consomme 36 hectolitres de charbon par jour. C'est donc pour l'année entière, en comptant 300 jours de travail, une consommation de 10,800 hectolitres, lesquels ne coûteront en Angleterre que 8,640 francs, et en France 30,240 francs. Il est bon de remarquer, d'ailleurs, que cette dépense de 30,240 francs en combustible forme, dans l'établissement que nous avons pris pour exemple, plus du cinquième de la dépense totale.

On dit encore à cela : Que ne vous servez-vous des cours d'eau? C'est une objection qui a été faite dans l'enquête de 1838, et nous sommes étonné qu'on n'y ait point répondu. Il nous semble pourtant que la réponse était facile. A la vérité, les cours d'eau ne manquent pas en France; mais ils ne sont pas à la disposition de tout le monde, et pour s'en assurer la possession, il faut ordinairement passer par des formalités de tous les genres, se plier à des démarches fatigantes et subir d'interminables lenteurs. C'est bien assez des lenteurs inhérentes à toutes les fondations, sans y en ajouter encore de cette espèce. Les cours d'eau ont d'ailleurs le grand inconvénient de n'avoir pas une puissance régulière et uniforme. Si quelques-uns peuvent marcher dans tous les temps, d'autres, en plus grand nombre, subissent l'influence des saisons. L'eau y surabonde en hiver et manque en été. Dans le premier cas, il y a excès de puissance, et dans l'autre, défaut. Aussi, en tenant compte des exceptions, on

peut dire qu'en général les cours d'eau conviennent beaucoup mieux aux usines dont le travail souffre des intermittences, qu'aux établissements qui demandent, comme les filatures de lin, un travail régulier et constant. Mais ce n'est peut-être pas encore là leur plus grand tort. Ce qui diminue singulièrement leur valeur, c'est qu'ils ne peuvent pas se déplacer à volonté. Le manufacturier qui adopte la machine à vapeur comme force motrice, la transporte où il lui plaît. Il consulte alors tout à la fois ses convenances personnelles et les convenances locales. Il peut choisir un lieu où il trouvera des mécaniciens pour réparer ses machines, et des ouvriers pour les conduire; un lieu où la matière première abonde, et où de nombreux débouchés s'ouvrent pour ses produits. S'il veut se servir d'un cours d'eau, il faut qu'il le prenne où il le trouve. Peu importe que le lieu soit sauvage, inhabité, que les moyens de communication y soient rares et difficiles, que la matière première y manque, que les débouchés soient éloignés, il n'y a pas à choisir, le cours d'eau est là et ne se déplacera point. Voilà ce qui rend cette force, d'ailleurs précieuse, d'un usage moins étendu qu'on ne le pense. Dans certaines localités, les cours d'eau sont nombreux et abondants; mais tout le reste manque pour la réussite des établissements manufacturiers. Ailleurs, toutes les circonstances sont favorables, et on ne trouve plus de cours d'eau. Le département du Nord en offre un remarquable exemple. Nul autre n'est aussi favorable pour l'établissement des filatures de lin, et, ce qui le prouve, c'est que nos anciennes filatures s'y pressaient en plus grand nombre qu'ailleurs. Eh bien! ce département, pays plat, n'est pas riche en cours d'eau. Ils y sont rares et d'une médiocre force, et le petit nombre de ceux qui seraient capables de servir sont occupés depuis longtemps. Dira-t-on par hasard qu'il ne faut pas qu'il s'établisse de filatures mécaniques de ce côté? On ne l'oserait pas. Sans nier donc les avantages bien réels que les cours d'eau peuvent offrir dans certains cas particuliers, nous croyons qu'on se trompe gravement en les comptant comme une ressource générale. Malgré le haut prix du charbon, on peut être assuré que la plupart de nos manufacturiers seront encore forcés de se servir de la vapeur. Ils subiront donc malgré eux tous les inconvénients de la cherté.

Le fer, cette matière si nécessaire à toutes les industries, qui s'emploie dans les manufactures pour tant d'usages et sous tant de formes, le fer est encore grevé à l'importation en France d'un droit de 80 pour 100. En comptant les frais de transport, il est de 100 pour 100 plus cher qu'en Angleterre : nouvelle cause d'infériorité pour nous.

Grâce à cette cherté du fer et du charbon, on comprend qu'il est impossible à nos mécaniciens, quelle que soit d'ailleurs leur habileté, de lutter avec les mécaniciens anglais quant aux prix. Pour eux, d'ailleurs, il n'y a point d'avantage à espérer sur la main-d'œuvre; car, à Paris, les ouvriers mécaniciens sont payés exactement sur le même pied qu'à Leeds. La différence du coût de la matière qu'ils emploient et du charbon qu'ils consomment, retombe donc de tout son poids sur le prix des machines; et ce n'est pas estimer trop haut le surcroît que de le porter à 30 ou 35 pour cent (1). Il faut donc, quels que soient

(1) La différence est moindre chez M. Decoster, comme on l'a vu, mais c'est un

les progrès que nous puissions faire, s'attendre à une différence assez constante de 30 pour 100 sur les machines dont nos filateurs se serviront. Cette différence serait bien plus considérable si, remontant vers le passé, on tenait compte du prix des machines qui ont été extraites d'Angleterre; mais nous avons déjà dit que c'étaient là des sacrifices passagers, qui ne sont d'aucune considération pour l'avenir.

Nous n'insisterons pas sur les autres dépenses d'un ordre plus secondaire. On trouverait presque partout les mêmes différences à remarquer. C'est ainsi que, pour l'éclairage au gaz, généralement usité dans les filatures anglaises, et qui commence à se répandre en France, nos fabricants sont encore surchargés, à ce point que le gaz, qui ne coûte, à Leeds, que 4 francs les 1,000 pieds cubes, revient, à Lille, à 12 francs.

Pour couvrir tant de désavantages, quels sont les droits protecteurs que notre législation actuelle assure? Les voici. Dans le tarif, qui date d'une autre époque, il existe une distinction assez marquée entre les fils d'étoupe et les fils de lin. Les premiers ne sont chargés à l'importation que d'un droit de 14 francs les 100 kilog., les autres payent un droit de 24 francs. Cependant la difficulté, ou, pour mieux dire, l'impossibilité qu'il y avait pour la douane à distinguer désormais les fils d'étoupe d'avec les fils de lin, a forcé de modifier l'application de la loi. La distinction a disparu en fait, en attendant qu'elle ait été supprimée en droit; mais ce n'est pas à l'avantage de nos filateurs. Au lieu de percevoir le droit de 24 francs sur tous les fils indistinctement, ce qui semblait naturel, puisque tous avaient désormais acquis la valeur supérieure des fils de lin, on a pris le parti de considérer comme provenant des étoupes tous les fils du n° 30 anglais et au-dessous, et de ne percevoir le droit de 24 francs que sur les numéros plus élevés. Ainsi, par le fait, le droit est maintenant de 14 fr. les 100 kilog. pour tous les fils, jusqu'au n° 30 anglais, c'est-à-dire pour les qualités communes qui sont d'un usage plus général; il est de 24 francs pour les qualités plus hautes.

Comme le prix du fil augmente à mesure que le numéro s'élève, il est difficile d'établir exactement la proportion de ces droits fixes avec la valeur des produits. On peut dire cependant que, dans la première catégorie, le droit de 14 francs ressort pour les numéros les plus bas à 5 ou 6 pour 100, et pour les numéros les plus élevés à 2 et demi. Pour la seconde catégorie, celle pour laquelle le droit de 24 francs est maintenu, le rapport est à peu près le même, en ne tenant compte que des numéros 30 à 60; mais au-dessus la proportion diminue sensiblement. Si l'on passe le n° 100, l'importance du droit devient tout à fait insignifiante.

C'est sous l'abri de cette misérable protection que notre filature mécanique, qui date à peine d'hier, est forcée de lutter, au milieu de tant d'obstacles qui

résultat anomal, dû aux travaux particuliers de cet habile mécanicien, et qu'il ne faut pas généraliser. Nous avons sous les yeux les prix courants publiés par MM. Schlumberger et Debergue; ils marquent une différence beaucoup plus forte. Il est vrai que ces constructeurs n'ont encore livré de machines à aucun établissement; mais, par cela même, ils ont dû établir leurs prix par la comparaison générale des frais.

l'entourent, avec tant de charges qui l'accablent, contre une industrie déjà vieille et qui prospère depuis longtemps. Évidemment, la position n'est pas tenable. Quand on ne considérerait que l'aggravation permanente des frais qu'elle supporte, ce serait déjà trop pour l'écraser; mais encore faut-il après tout lui tenir compte des embarras de ses débuts. Nous avons fait bon marché de ces embarras, en tant qu'on voudrait y voir un obstacle à sa marche; mais ils ne lui créent pas moins un désavantage relatif qui n'est pas encore près de s'effacer. Les ouvriers se rendront habiles sans que les Anglais s'en mêlent; mais ils ne le sont pas encore et ne le deviendront qu'avec le temps. Les maîtres acquerront s'ils le veulent, et sans leçons, l'expérience et les connaissances requises, mais ils ne les posséderont qu'après les avoir payées par quelques fautes et d'assez longues tribulations. Nous avons passé sous silence la différence énorme qui existe entre la France et l'Angleterre quant à l'abondance et au prix des capitaux, parce que nous supposons cette différence compensée par celle du prix de la main-d'œuvre : mais, en laissant à part ce qui tient à la situation relative des deux pays, la filature anglaise possède en propre des capitaux accumulés durant quinze années d'une prospérité croissante. Et quel avantage n'est-ce pas pour elle d'avoir depuis longtemps couvert tous les frais de premier établissement, et de se trouver encore maîtresse de tant de capitaux acquis, à l'aide desquels elle multiplie ses moyens, économise ses frais, double sa puissance, étend son influence partout, renverse les obstacles, et force, quand il le faut, les voies mêmes de la consommation ? Il ne faut pas oublier non plus ses relations déjà formées, ses débouchés établis avec art et de longue main, non plus que son organisation toute faite, aussi bien que celle des industries secondaires qui s'y rapportent. Et ce dernier point est important; car c'est le malheur de toute industrie naissante, que rien dans le pays n'est préparé pour son usage et qu'il faut tout créer. Ainsi, aux causes permanentes d'infériorité, il s'en joint d'autres transitoires, qu'il serait injuste d'oublier. N'est-ce pas assez de tout cela pour justifier les plaintes et les réclamations que nos industriels ont fait entendre ? Que faut-il de plus pour que la sollicitude du pouvoir s'éveille?

Il faut le reconnaître, le gouvernement n'est pas resté absolument sourd à la voix des réclamants; mais, à côté de la sympathie qu'il leur a manifestée quelquefois, il y a lieu de s'étonner de la froideur qu'il a montrée en d'autres temps, et surtout de sa lenteur à résoudre, quand tous les faits sont éclaircis.

Dès l'année 1833, les faits produits fixèrent l'attention du ministre du commerce; dans un voyage qu'il fit à Lille et en Angleterre, il s'informa soigneusement de tout ce qui avait rapport à la fabrication et au commerce des fils de lin, et il jugea que cet objet avait assez d'importance pour que les conseils généraux de l'agriculture, des fabriques et du commerce, qui s'assemblaient alors, eussent à s'en occuper. Le conseil général du commerce pensa qu'il n'y avait rien à faire, celui des manufactures nomma une commission dont l'avis fut de porter de 24 à 100 francs le droit sur le fil de lin; mais le conseil se borna à voter le doublement du droit. C'est d'après ce vote que le gouvernement présenta, le 4 février 1834, un projet de loi qui portait à 50 francs le

droit sur les fils simples écrus. La commission de la chambre des députés adopta le principe de ce projet. Il semblait donc que dès cette époque, où le danger était moins pressant qu'aujourd'hui, une mesure allait être prise et une augmentation quelconque votée; mais des discussions s'étant élevées sur la quotité du droit, et la commission ne se trouvant pas encore en mesure de faire une révision analogue du tarif des toiles, le projet ne fut pas discuté par les chambres, et le gouvernement ne le reproduisit plus.

Dans la suite, le mal s'étant accru, on fut contraint de s'en occuper de nouveau. Dans le mois de décembre 1837, les conseils généraux de l'agriculture, des fabriques et du commerce, furent, pour la seconde fois, saisis de cet objet, et ils votèrent, les deux premiers, pour une augmentation, et le dernier pour un plus ample informé. En même temps de nombreuses pétitions adressées aux deux chambres, au nom de l'agriculture en souffrance, des populations de l'Ouest qui vivent du filage à la main, des industriels qui avaient entrepris la filature mécanique et des diverses sortes de tisserands, attiraient l'attention de la législature, et accusaient l'inertie du gouvernement. Ces pétitions furent rapportées; mais alors des résistances s'élevèrent de la part d'un grand nombre d'intérêts, tels que ceux des vignicoles du Midi, de la fabrique de Lyon, des commerçants en fils et en toiles étrangères, et une lutte s'engagea. C'est pour éviter une discussion qui lui semblait intempestive, et qui n'aurait pas eu de bases certaines, que M. le ministre du commerce demanda et obtint qu'on lui confiât d'abord le soin de constater les faits, et d'élaborer la question par une enquête préalable. Toutes les pétitions lui furent donc renvoyées par les deux chambres, et, conformément à l'engagement qu'il avait pris, le ministre du commerce rendit, le 28 mai 1838, un arrêté qui instituait, au sein du conseil supérieur du commerce, un comité chargé d'entendre tous les intérêts et de présenter au conseil le résultat de son travail. L'enquête, commencée à la fin du mois de mai, se poursuivit dans le courant du mois de juin. Le rapport de la commission fut présenté bientôt après, et conclut, comme on devait s'y attendre, à une augmentation de droit, d'ailleurs insuffisante. Une seconde fois donc la discussion paraissait arrivée à son terme : les faits étaient éclaircis, il n'y avait plus qu'à résoudre, et, si l'on en croit certains rapports, une mesure allait être prise; une ordonnance était prête, qui allait, tant bien que mal, donner satisfaction à tant d'intérêts qui souffraient, lorsque, par une fatalité inexplicable, l'Angleterre intervint à son tour. Sous le prétexte de régler avec la France les bases d'une convention commerciale, et, dans le fond, afin de suspendre et d'arrêter l'effet de la mesure projetée, elle envoya des commissaires; des conférences furent ouvertes, et, par suite de ce nouvel incident, la mesure attendue et promise fut indéfiniment ajournée. Aujourd'hui les choses en sont encore au même état, en sorte que, malgré tant de discussions mûres, malgré l'enquête et le rapport qui l'a suivie, malgré les promesses tant de fois renouvelées, on n'a pu parvenir à rendre une décision dont l'urgence a été reconnue depuis cinq ans.

Ce système d'atermoiements sans fin, que l'on applique à tout, dont tous les pouvoirs se rendent complices, et qui semble tourner en habitude, a quelque chose de déplorable et de fatal. C'est par là que les meilleures entreprises avor-

tent, que toutes les plaies s'enveniment, et que des perturbations, d'abord légères, se changent en maux irremédiables.

Il faut rendre justice aux talents et à l'impartialité de ceux qui ont dirigé l'enquête; ils n'ont rien négligé pour mettre toutes les vérités en lumière. Le procès-verbal de leurs travaux est un document précieux; nous n'en connaissons pas un en ce genre qui soit à la fois plus clair et plus satisfaisant. On peut le citer comme un exemple, en France surtout, où l'on n'a pas assez l'habitude de ces sortes d'investigations. Le rapport de la sous-commission d'enquête est lui-même un beau travail, exact, clair, substantiel et concis; mais pourquoi faut-il que tout cela n'aboutisse à rien, et que tant de soins ne servent qu'à mettre inutilement à découvert toutes nos plaies!

En reconnaissant ce qu'il y a de mérite réel dans le rapport de la sous-commission d'enquête, il nous est impossible, toutefois, d'en adopter les conclusions. Après avoir reconnu l'état de choses, tel à peu près que nous l'avons présenté nous-même, que propose-t-on?

D'abord, la commission demande que l'on supprime le droit de 15 p. 100 à l'importation des machines. En cela, il nous semble qu'elle s'est complétement égarée. Sans doute, les membres de la commission ont été frappés, comme nous, de ce fait étrange que, dans un temps où les modèles des machines anglaises n'existaient pas en France, où il y avait tant d'intérêt pour nous à les obtenir, nos tarifs semblaient les repousser, favorisant ainsi, contre nous-mêmes, la politique de nos rivaux, qui en défendait sévèrement l'exportation. Ils ont pensé avec raison que, loin d'aggraver alors les frais énormes que l'importation entraînait, il eût fallu récompenser, payer ceux qui en avaient couru les risques. Mise en pratique dans ce temps-là, cette suppression des droits que la commission propose eût été convenable et juste, bien qu'insuffisante pour son objet; mais aujourd'hui elle manquerait son but, et serait, à d'autres égards, d'un effet désastreux. Il ne s'agit plus pour nous d'obtenir les modèles des machines anglaises, puisque nous les possédons. Nous n'avons plus besoin d'arracher à l'Angleterre ses secrets, puisque ces secrets sont connus, non-seulement dans quelques fabriques, mais dans les ateliers de construction. A quoi tendrait donc maintenant la suppression du droit? Elle n'aurait plus pour but de nous faire obtenir des modèles désormais inutiles, mais de faire des machines anglaises l'objet d'une importation courante. Entendue de cette façon, elle serait aussi impolitique qu'injuste. Tant que l'Angleterre maintiendrait aussi sévèrement qu'elle le fait aujourd'hui la défense d'exporter les machines, la mesure proposée ne serait qu'illusoire, et on le comprendra sans peine; mais elle serait d'une révoltante injustice du jour où elle sortirait son effet. Ne serait-ce pas violer à l'égard de nos constructeurs tous les principes de l'équité, que de les exposer sans protection à la concurrence anglaise, alors qu'ils ont à payer d'énormes droits sur tous les matériaux dont ils se servent? Mais la commission n'a pas vu, nous en sommes sûr, les dernières conséquences de la mesure qu'elle propose. Cette mesure ne tendrait à rien moins qu'à mettre le sort de notre industrie à la discrétion du bureau du commerce établi à Londres. On sait que ce bureau a le pouvoir d'autoriser ou de défendre l'exportation des machines à son gré. Eh bien! si tout droit à l'importation

était supprimé en France, ce bureau, muni d'un tel pouvoir, pourrait tour à tour, selon les cas, permettre l'exportation pour ruiner nos constructeurs, ou la défendre pour ruiner nos fabriques. Il tiendrait les écluses, qu'on nous pardonne le mot, et serait maître de nous faire périr à son gré par la sécheresse ou par l'inondation. Une telle situation n'est évidemment pas acceptable : aussi croyons-nous que l'erreur de la commission n'aura besoin que d'être signalée. Quant à l'abus dont elle s'est préoccupée avec raison, c'est par d'autres moyens qu'on peut le corriger. Il ne faut pas régler des cas exceptionnels par des mesures générales. Si la commission désire, et à cet égard nous sommes de son avis, qu'à l'avenir les importateurs soient exempts de droits dans les circonstances semblables à celles où nous nous sommes trouvés, qu'elle propose l'établissement en France d'un bureau du commerce à l'instar de celui qui existe à Londres, et auquel appartiendrait le droit d'autoriser l'importation en franchise dans certains cas particuliers.

L'augmentation de droits que la commission propose sur les fils étrangers nous paraît tout à fait insuffisante. En évaluant le droit actuel à 3 ou 4 p. 100 de la valeur, évaluation qui se rapporte assez bien à celle que nous avons faite nous-même, la commission juge qu'il faudrait le porter à 7 pour 100, en ayant soin toutefois de le graduer, de manière à ce qu'il demeure à peu près à ce même taux pour les différentes qualités de fils. Sur le principe de la graduation, nous n'avons rien à dire : il est d'une justesse incontestable, et nous le croyons universellement admis ; mais qui ne sera frappé de la faiblesse de ce droit, 7 pour 100, pour sauver une immense industrie menacée d'un grand péril, quand il n'y a pas dans le pays une industrie si futile, si ingrate, si misérable, qui ne jouisse d'une protection beaucoup plus forte? Si nous avons réussi à exposer clairement l'état des choses, on a dû comprendre qu'une protection si mesquine n'atteindrait pas le but. Nous avons lieu de croire que la commission d'enquête a délibéré sous l'empire d'une illusion. A ceux qui, l'année dernière, réclamaient l'augmentation du droit, on disait, on répétait sans cesse : Voyez ce qui se passe, considérez tous ces établissements qui se forment, et ces projets en plus grand nombre, qui sont à la veille d'éclore; tout cela ne témoigne-t-il pas contre la justice de vos plaintes et la valeur de vos réclamations? Ce mouvement, qui se manifeste de toutes parts, n'est-il pas la meilleure preuve de la prospérité de votre industrie et de la bonne disposition de nos tarifs? L'objection était forte alors, et la commission, qui l'a recueillie, s'est laissé visiblement influencer par elle. Mais les événements se sont chargés d'y répondre. Si les membres de la commission ne sont pas maintenant désabusés, c'est que la situation présente ne leur est qu'imparfaitement connue. Le fait est que tous ces projets dont on se prévalait contre les réclamants sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient, des projets. Pas un n'est venu à terme, tant il est vrai que la protection promise était attendue, qu'on y comptait, et qu'elle était l'appui nécessaire des établissements à naître. Les délégués de l'industrie linière ont demandé, eux, un droit de 18 pour 100 sur les fils, et de 28 pour 100 sur les toiles ; et ce droit, dont nous n'avons pas le loisir de justifier le chiffre, ne nous paraît avoir rien d'exorbitant, rien qui excède la mesure d'une protection raisonnable et normale.

Il y a lieu de s'étonner vraiment de la rigueur avec laquelle on marchande à l'industrie linière une protection dont tant d'autres jouissent sans raison, et qu'elle peut réclamer à tant de titres. Nous ne répondrons pas à toutes les objections qu'on lui oppose ; ces objections n'ont pas en général une grande valeur. Disons seulement quelques mots à ses principaux adversaires.

Ce sont d'abord ceux qui craignent les représailles de l'Angleterre, ou qui voudraient voir nos relations avec elle s'étendre ; ce sont ensuite certains partisans indiscrets de la liberté commerciale, qui viennent jeter au travers de cette discussion leurs principes mal digérés. Aux premiers, nous répondrons que l'Angleterre n'a pas aujourd'hui de représailles à exercer, que ses tarifs, combinés en vue de ses intérêts propres, ne sont guère susceptibles d'aggravation à notre égard, et qu'elle ne les aggraverait point sans se nuire à elle-même ; que, s'il est désirable, et nous le croyons aussi, que nos relations avec elle s'étendent, c'est à la condition que cette extension de rapports servira nos intérêts comme les siens ; que ce n'est pas, comme on l'a dit, par des sacrifices mutuels que les deux peuples doivent tendre à se rapprocher commercialement, mais en établissant, chose possible et même facile, un système d'échanges également avantageux à tous les deux ; qu'enfin on irait directement contre le but où l'on aspire, si l'on pouvait se résoudre à sacrifier, dans l'intérêt de ces relations, une industrie vitale. Aux partisans de la liberte commerciale, nous dirons qu'ils nous paraissent fort mal comprendre le principe même qu'ils invoquent. C'est un grand et beau principe que celui de la liberté commerciale, et nous espérons bien le voir triompher un jour, mais ce n'est pas le moyen de préparer son triomphe que de l'invoquer sans cesse à contre-sens. La liberté est bonne de soi ; mais elle peut devenir funeste, quand on l'applique sans règle et surtout quand elle arrive par exception. Au fait, est-ce la liberté qui règne aujourd'hui, ou le système protecteur? Il s'agit de savoir si, dans un état de choses où tout se règle par la protection, où tout se place à son niveau, il est permis de choisir une industrie entre mille pour la livrer seule à toutes les chances d'un régime particulier ; si, lorsque la valeur de toutes les matières premières et de tous les agents du travail est altérée et grossie par le système en vigueur, il est permis de parler de liberté commerciale à nos manufactures. Ainsi entendue, la liberté ne serait qu'une fiction désastreuse et une cruelle dérision.

En industrie, comme ailleurs, la liberté demande l'égalité. Voulez-vous établir son règne, préparez-le par des mesures d'ensemble, lentes et graduées sans aucun doute, mais régulières et générales. La raison ne dit-elle pas, d'ailleurs, que si l'on veut affranchir successivement tous les genres de produits, c'est par les matières premières et les agents du travail qu'il faudra commencer? Si la liberté doit être un jour la loi commune en France, et c'est à cette condition seulement qu'elle sera bonne, il est nécessaire, pour éviter les catastrophes, que toutes choses soient, autant que possible, ordonnées d'avance comme elle les ordonnerait elle-même. C'est pourquoi l'on doit s'appliquer à soutenir les industries qui réunissent, comme celle du lin, toutes les conditions naturelles de puissance et de durée, en abandonnant peu à peu celles qui n'ont pas de racines dans le pays.

CH. COQUELIN.

LA

LITHO-TYPOGRAPHIE.

LETTRE

DU DOCTEUR NEOPHOBUS AU DOCTEUR OLD-BOOK, A BUCKINGHAM, EN BUCKING-STREET.

Je ne suis point étonné, monsieur, que votre savante ville de Buckingham se soit émue à l'apparition de la *litho-typographie*. Paris n'était guère moins empressé de savoir à quoi s'en tenir sur cette découverte qui doit renouveler la face du monde, et auprès de laquelle l'invention de Guttemberg n'est qu'un simple jeu d'enfants. Je puis heureusement vous en parler aujourd'hui en connaissance de cause, car la *litho-typographie* est dans le travail de l'enfantement. *Parturiunt montes.*

Je dois vous prévenir d'abord que la *litho-typographie* n'est pas tout à fait ce que son nom à trois radicaux semblait vous promettre, l'art de reproduire l'écriture sur la pierre *avec des types*. Elle n'emploie point de *types*, et le procédé par lequel Énoch imprima son livre sur les rochers de la haute Égypte, n'est pas encore retrouvé. Nous vous le gardons pour l'année prochaine, car il faut être lentement rétrograde dans le *progrès*, quand on attaque de front toutes les industries vivantes de la civilisation. D'ici là, nos poëtes d'*album* doivent renoncer à voir retracer leurs légères inspirations sur l'albâtre et sur le granit. Quel jour glorieux pour la littérature, monsieur, que celui où je pourrai vous annoncer une couple de *stances* tirées sur *porphyre* de la première qualité, avec des marges à volonté pour les amateurs? Nous ne produi-

rons plus un distique qui n'ait en vue le monolithe, et c'est alors qu'elles auront le droit d'aspirer à l'immortalité, ces heureuses productions du génie qui défieront hardiment toutes les conflagrations naturelles et sociales, si ce n'est le marteau du tailleur de pierres !

Quand l'on considère cependant la masse énorme de papier imprimé qui surcharge déjà notre pauvre globe, et qui en dérange sensiblement l'équilibre, on doit convenir, et je ne dissimulerai pas cette objection, qu'il y aurait péril imminent dans la demeure sublunaire de l'homme, si toutes les feuilles volantes de la publicité se trouvaient soudainement transformées en pierres de taille. Grâces soient donc rendues à l'inventeur de la *litho-typographie* de n'avoir inventé que l'application fort naturelle d'un procédé fort connu. Je suis bien persuadé que s'il avait voulu inventer autre chose, il ne lui en aurait pas coûté davantage.

L'art de la *litho-typographie* se réduit en effet à décalquer sur une ou plusieurs pierres *lithographiques* qui rendent des épreuves à volonté, autant de feuillets manuscrits, imprimés ou gravés, qu'il lui semble bon, c'est-à-dire à mettre en œuvre dans un tirage expéditif une des pratiques vulgaires du *fac-simile*. Le secret que le gouvernement se propose d'acheter à haut prix, consiste dans la préparation du feuillet qui doit être préalablement imprégné d'une *matière chimique*, ou, pour s'exprimer correctement, d'une matière employée par la chimie, car il n'y a point de *matière chimique* proprement dite. Si vous prenez la peine de venir à Paris pour jouir des progrès de la *litho-typographie*, vous découvrirez facilement cette *matière chimique* avec votre dégraisseur ou avec votre teinturier.

Voilà, monsieur, la nouvelle que les journaux nous annoncent depuis un mois dans le style laconique de la *réclame*, qui devient de jour en jour plus concis, à cause du grand renchérissement des célébrités dans les temps d'exposition. Au cours ordinaire, les réputations les mieux conditionnées ne valaient pas plus de trente sous la ligne, et il fallait n'avoir pas six francs dans la poche pour se passer d'être un grand homme. Aujourd'hui, la gloire est hors de prix, et pour qu'un génie se révèle avec quelque éclat, il faut qu'il se dépouille de la tête aux pieds. C'est ce qui a fait dire aux philosophes que les faveurs de la renommée coûtaient bien cher!

Voici maintenant les résultats promis par la *litho-typographie*, et vous me permettrez de me servir d'un exemple pour vous les faire apprécier.

En votre qualité de membre du club de Roxburghe, vous avez nécessairement l'honneur de connaître mylord duc de Marlborough. Si M. de Malbrouk n'est pas mort, comme on nous le chante, ne manquez pas de passer chez lui avant votre départ, et de lui demander à emprunter le précieux *Décaméron* de Valdarfer, qu'il paya 52,000 fr. en 1812. Il s'en fera un véritable plaisir; mais n'entreprenez pas d'en tirer parti à Londres, où le genre de spéculation que je veux vous proposer ne serait pas bien vu des esprits routiniers qu'on tient chez vous pour raisonnables. Venez à Paris où tout est bon.

Une fois arrivé, détachez un à un tous les feuillets du *Décaméron* de Valdarfer, et imprégnez-les soigneusement de la *matière chimique* que vous savez, sans vous soucier de mylord duc et de son splendide volume. L'exemplaire n'y

perdra pas la moindre chose, un beau livre ancien ne perdant rien à être déboîté de sa vieille reliure, coupé feuillet à feuillet, imprégné de *matière chimique*, et soumis à l'action du cylindre ou de la presse. Le programme et les journaux vous en sont garants. Tirez ensuite à *six mille*, et hardiment, car vous avez pour souscripteurs assurés :

Messieurs les pairs de France ;

Messieurs les députés ;

Messieurs les ministres ;

Messieurs les conseillers d'État ;

Messieurs les membres des cinq académies ;

Messieurs les officiers de l'université ;

Messieurs les préfets ;

Messieurs du jury d'exposition ;

Messieurs les actionnaires, directeurs, rédacteurs et gérants des journaux progressifs ;

Messieurs les dix-sept cents de l'association des gens de lettres ;

Et, surtout, Messieurs les banquiers toujours si disposés à encourager les entreprises utiles. Monsieur, le baron Rotschild vous prie instamment de lui tenir soixante-trois exemplaires en réserve, pour les soixante-trois bibliothèques de ses soixante-trois châteaux.

Vous pouvez ajouter à cela sept ou huit amateurs qui ne regardent pas à la dépense, quand il s'agit de s'embouquiner d'un *in-folio* de plus, sauf à coucher avec lui s'il ne reste pas d'autre place, comme feu mon ami M. Pillet. Il n'est pas un de ces honorables personnages qui ne soit enchanté de posséder *identiquement* le *Décaméron* de Valdarfer, au même prix que M. le duc Marlborough. Total, *trois cents millions*, c'est un assez joli denier. Je ne parle pas des frais de tirage et de papier, qui sont une pure bagatelle indigne d'être portée en compte dans une affaire de cette importance.

Ou bien, si vous voulez simplifier l'opération, faites mieux. Je suppose que vous avez un billet de *mille francs*, cela se trouve journellement dans le portefeuille d'un savant ; prenez votre billet de *mille francs*, imprégnez votre billet de *mille francs* de *matière chimique*, et tirez à un million. Il ne faut regarder ni à la valeur des pierres (on en trouve maintenant à Montmartre), ni à celle du papier serpente lithographique (on en fait aujourd'hui avec des orties). En vingt-quatre heures, vous avez un *milliard*, et vous l'envoyez à la caisse d'épargne ; le sage met toujours quelque chose de côté pour sa vieillesse.

Tels sont, monsieur, les résultats infaillibles de cette sublime découverte qui fait pâmer de joie tous les adeptes du *progrès*. L'imprimerie et la gravure ont vécu ; elles sont *enfoncées* comme Racine. Elzevir est une *perruque*, et Marc-Antoine un *polisson*. Nous attendons incessamment l'ordonnance qui envoie la bibliothèque du roi au vieux papier.

« Arrêtez ! me direz-vous ; cette prétendue découverte est absurde et infâme : absurde, parce que son usage apparent n'aura jamais que des résultats ridicules ; infâme, parce que son usage illicite peut entraîner les plus grands dangers. Ce qu'elle mérite d'un gouvernement intelligent, c'est une répression

rigoureuse, ou du moins une exacte surveillance. Malédiction sur vos livres *litho-typographiés*, et honte éternelle aux sots qui les regarderont comme des livres. Votre *litho-typographie* est l'abomination de la désolation dans la grande Sion de la civilisation !... »

Eh ! mon Dieu, monsieur Old-Book, ne vous emportez pas ! je ne suis pas si éloigné de votre opinion que vous l'imaginez, et j'allais dire à peu près ce que vous dites, en me servant de termes plus modérés. La *litho-typographie* a des inconvénients sensibles qui la dénoncent au commerce, à la diplomatie, à la justice, mais elle ne peut rien aux innocents plaisirs des bibliophiles. Elle ne mérite pas leur colère.

Il y a deux espèces de livres rares : premièrement, ceux qui sont dignes d'être réimprimés, et l'imprimerie y pourvoira, si elle n'y a pas pourvu ; secondement, ceux dont la rareté fait tout le prix, et que la *litho-typographie* reproduirait à cent mille, sans atténuer la valeur de l'édition originale, parce que cette valeur consiste dans l'identité de la chose et non pas dans sa figure. La verroterie produit de faux diamants, et on souffle de fausses perles avec des écailles d'ablette, mais la *Pérégrine* et le *Régent* ne sont pas encore tombés dans un grand discrédit.

Le *fac-simile* d'un livre *rare* n'a jamais joui d'une bien grande considération aux yeux des amateurs. La contrefaçon de la *Mère Jeanne* de Postel, dont l'original valait *deux cent francs*, se trouvait aisément dans le commerce pour vingt sous, et le *Cymbalum mundi* de Desperriers s'est inutilement enrichi de la curieuse préface de Prosper Marchand, des notes piquantes de La Monnoye, des charmantes vignettes de Bernard Picart : les éditions du XVIe siècle ne seraient pas payées au poids de l'or, les réimpressions du XVIIIe siècle seraient surpayées au poids du billon. Cependant, le *Cymbalum mundi* est un livre délicieux dont la rareté ne fait pas le seul mérite ; mais ceci est un des caractères les plus distinctifs de la bibliomanie. Elle se soucie peu du livre, et fait des folies pour l'exemplaire.

Si des réimpressions de ce genre ont été jugées dignes quelquefois de prendre place dans les bibliothèques choisies, elles ont dû cet avantage à des circonstances particulières qui les élevaient elles-mêmes au rang des livres précieux. La *collection* de Caron est un choix singulier et bien fait qui se recommande par un format élégant et commode, et par une sorte de rareté relative. La *collection* de Techener est une bibliothèque facétieuse tout entière, distinguée par le choix du papier et la perfection de l'exécution typographique. Il en est de même de quelques autres, et on ne voit pas toutefois que les jolis volumes dont ces ingénieuses entreprises ont fait naître le goût chez certains amateurs, s'élèvent beaucoup dans les ventes au-dessus des prix ordinaires, à moins que leur valeur propre, qui est fort peu de chose, ne soit relevée par le luxe d'un tirage à part, ou d'une reliure de Bauzonnet. Ajoutons ici que l'exactitude typographique d'un *fac-simile* parfaitement figuré n'augmente en aucune manière les chances de succès de ces éditions postiches. La fidélité du calque est une chose à considérer dans la reproduction d'un manuscrit ou dans celle d'une édition *princeps*, parce qu'elle peut donner lieu à des comparaisons utiles et curieuses. Dans la reproduction d'un livre plus ou moins rare, sorti

d'une imprimerie qui en a produit mille autres plus ou moins communs, c'est une superfluité fort insignifiante, et, le plus souvent, fort maussade.

La réimpression du livre rare est d'ailleurs une œuvre d'industrie et de goût; elle demande un compositeur habile, un correcteur intelligent, des ouvriers attentifs à la pureté, à l'égalité du tirage. C'est un livre qu'elle produit. La contre-épreuve *litho-typographique* n'est qu'un cadavre. Elle ressemble beaucoup à l'original, j'y consens ; mais elle lui ressemble comme une figure de Curtius ressemble à une statue. La *litho-typographie* vous donnera des bibliothèques, le jour où Curtius vous composera des musées.

Et puis, cette ressemblance n'est pas d'une *identité si désespérante* qu'on l'imagine. Cette magnifique hyperbole est tout bonnement du style de programme à l'adresse des ignorants. Il n'y a rien de moins *identique* qu'une feuille de papier imprimé et une feuille de papier *litho-typographié*. Ce qu'il y a de *désespérant*, c'est l'audace avec laquelle on débite des bourdes pareilles à la face d'une nation éclairée et d'un jury de savants qui la représentent à leurs risques et périls. Il n'est personne qui ne sache que le caractère d'imprimerie est en saillie sur la forme quand elle se trouve pressée par le tympan ; les arêtes s'y détachent donc avec netteté, les déliés avec finesse ; l'œil de la lettre y reste limpide et brillant. Rien de tout cela dans la *litho-typographie*, qui retrouverait en vain l'introuvable papier des imprimeurs anciens, si elle ne trouve en même temps quelque moyen de faire illusion sur le *foulage*, et je la mets au défi d'y parvenir. C'est qu'elle n'agit pas par *impression*, mais par *expression*. L'imprimerie a fait *empreinte*, elle fait *tache*; le type métallique mord sur le papier, elle y bave. La *litho-typographie* s'est trompée sur son véritable nom, qui est connu de temps immémorial ; elle s'appelle LA MACULATURE.

Vous voyez, monsieur, qu'il n'y a pas de quoi s'indigner contre un procédé qui ne saurait faire illusion au plus maladroit des connaisseurs. Notre vieil ami Jean-Chrétien Fabricius, irrité comme vous, il y a quarante ans, de l'audace d'une autre espèce de contrefacteurs, fulminait contre eux cette terrible imprécation, dans le goût d'Obadiah : *Damnandæ vero memoriæ sunt* JOHN HILL *et* LOUIS RENARD, *qui insecta ficta proposuere*. Qu'en est-il arrivé? C'est que Jean Hill et Louis Renard en ont été pour leurs frais, et que l'insecte factice n'a jamais été reçu dans une collection d'amateurs. Il en sera de même du livre factice des *litho-typographes*, à qui Dieu fasse paix. J'attends ces présomptueux chiffons à la première vente, et vous verrez comment justice en sera faite. Il n'y a pas d'assez petites subdivisions dans les valeurs monétaires pour en exprimer l'estimation.

Quant aux autres inconvénients que vous avez aperçus, et que les prôneurs mêmes de cette sotte industrie ne se dissimulent point, c'est une autre question. Oh ! sans doute, l'imprimerie et la librairie, déjà si sérieusement compromises dans leur existence, doivent en redouter les progrès. La contrefaçon contre laquelle nos savantes associations littéraires se prononcent avec tant de vigueur, n'aura plus besoin de se réfugier en Belgique, et l'on pourra, au besoin, s'épargner la dépense d'une *matière chimique*, de quelque nature qu'elle soit, pour reproduire, *avec une désespérante identité*, un livre fraîchement imprimé, avant que les exemplaires brochés soient rendus à l'éditeur.

Toute feuille qui sort de la presse donne sa contre-épreuve à un coup de barre, et il n'y a plus qu'à jeter cette contre-épreuve sur la pierre lithographique. Les forbans étrangers trouveront là une dangereuse concurrence, et les nôtres y gagneront une bonne prime. Ceci est une des conséquences inévitables du *progrès,* et ce que le *progrès* veut, Dieu le veut.

La reliure, qui commençait à peine à reprendre une place parmi les nobles métiers, et à balancer les anciens chefs-d'œuvre de nos Derome et de nos Padeloup, sera ruinée de fond en comble, et j'en ai quelque regret. Qui voudrait, en effet, d'un exemplaire d'un vieux livre, *établi* depuis l'an de grâce 1839, et par conséquent suspect de falsification, sinon dans son ensemble, ce qui est impossible, au moins dans quelques-unes de ses parties, tant qu'il se trouvera des exemplaires authentiques, munis par le cachet d'un ouvrier mort du sceau imprescriptible de leur âge, qui sera désormais le seul garant de leur pureté? Combien n'est-il pas de volumes dont l'absence d'un feuillet peut modifier la valeur, et cela dans une proportion incalculable? Mais ceux-là n'ont pas eu l'honneur du maroquin antique, des solides tranchefiles de Duseuille, reconnaissables entre mille, et des riches dentelles de Boyer. La vieille reliure augmentera encore de prix; la nouvelle perdra sa considération naissante, et Simier sera obligé de se faire *litho-typographe.*

Ce danger n'est pas de conséquence pour nous, monsieur, qui préférons deux ais de bois couverts d'un cuir brut, une bonne peau de truie estampée d'Allemagne, ou un bon vélin cordé de Hollande, à toute cette basane maroquinée que Bozérian et Courteval ont brodée de si lourdes arabesques. Nos incunables ne seront jamais confondus, grâce au ciel! dans leur costume à la vieille mode, avec le *fac-simile litho-typographique.* La *litho-typographie* ne s'est pas encore avisée de *litho-typographier* la couverture de ces volumes vénérables que le vulgaire appelle des *bouquins.*

Reste le grand péril social, dont l'invention que vous savez menace le commerce. C'est matière de cours d'assises. Puisque la société fait le progrès, que la société s'en défende. Il n'y a rien de plus juste. Nous sommes tout à fait étrangers à ce débat, nous autres élaborateurs obscurs de savantes inutilités, prolétaires inconnus de la république des lettres, ouvriers sans lucre et sans trafic, dont le nom ne vaut pas les frais d'une couche d'encre et d'une feuille de papier. L'industriel qui parviendrait à tirer quelque chose du mien chez un banquier, posséderait un secret plus rare que celui de la *litho-typographie.* Qu'on aille plutôt demander à M. Aguado quel crédit il est disposé à faire sur un billet signé *Néophobus*, et on m'en dira des nouvelles. Je ne vois donc aucune raison pour m'inquiéter d'un mal qui ne peut m'atteindre, et j'en laisse le touchant souci à messieurs les philanthropes de l'Académie de sciences morales. Ils sont payés pour cela.

En attendant que la *litho-typographie* embarrasse la justice distributive dans l'application de la pénalité, elle lui donne bien du mal dans l'application de la récompense. Et, d'abord, comment assez reconnaître le mérite d'une découverte qui ne tend rien moins qu'à l'avilissement de toutes les bibliothèques et à l'anéantissement de toutes les presses? Les médailles sont si chétives, les pensions nationales si sordidement économiques, et la croix d'honneur si com-

mune! A qui d'ailleurs décerner cette palme réclamée de toutes parts? Croiriez-vous que la *litho-typographie* a maintenant quarante-quatre éditeurs responsables, tous également possesseurs du fameux secret de la *matière chimique,* tous également habiles à maculer du papier blanc avec du vieux papier imprimé, tous imprégnant, imprimant, défigurant, dénaturant, contrefaisant et postulant? Le parti le plus sûr serait d'accorder le prix à Senefelder, qui a du moins inventé quelque chose. L'art de la lithographie, qui n'est pas sans reproche, rachète, en effet, ses inconvénients par de précieux avantages; il sert la facilité du génie comme celle de la médiocrité; il permet aux talents inspirés d'autographier leur pensée avec une vivacité qui disparaît souvent sous le travail correct et pur, mais lent et froid du burin. C'est une assez belle chose. Mais quoi? Senefelder lui-même ne s'attribuait pas tout l'honneur de sa découverte. Il convenait, dans la sotte naïveté de sa modestie, que son procédé lui avait été enseigné par un de ces jongleurs de la foire qui le vendent cinq sous sur les places publiques, et qui n'en tirent pas vanité. On est donc pour le moment à la recherche du jongleur de Senefelder, sauf à en couronner un autre, si celui-là ne se retrouve pas; après quoi il restera démontré ce que vous savez depuis longtemps : c'est que toutes les sciences du progrès commencent à un charlatan et finissent de même.

Si j'avais l'honneur d'être membre du jury, j'accorderais sans hésiter la récompense promise à M. Techener, notre actif et ingénieux Pickering, qui a publié il y a dix ans les premiers essais de la *litho-typographie* dans deux jolies contrefaçons des *Dits de Salomon* et des *Faits merveilleux de Virgile;* je lui donnerais ensuite, au nom des gens de goût, une seconde récompense plus flatteuse et mieux méritée, pour avoir su renoncer de bonne heure à ce mode économique mais grossièrement matériel de réimpression, qui ne satisfait ni les yeux ni l'esprit, et qu'il faut dévouer à toute l'indignation des bibliophiles. *Delenda est Carthago.* Cela veut dire littéralement : *Qu'on nous délivre de ce vilain papier, si méchamment barbouillé par des manœuvres!*

NÉOPHOBUS.

DE

L'ÉTAT DES PERSONNES

DANS LA MONARCHIE DES FRANCS [1].

On observe dans les chartres et dans les autres documents des deux premières races quatre principales classes de personnes : les hommes libres, les colons, les lides et les serfs. L'homme perdait de plus en plus de sa liberté à mesure que de la première classe il descendait dans les trois autres. L'état du colon était meilleur que celui du lide, et l'état du lide meilleur que celui du serf. Ces trois états, qui finirent par se confondre, restaient séparés dans le principe par des barrières insurmontables. On se formera tout de suite une idée de chacun d'eux, si l'on se représente le colon comme astreint au service de la terre, le lide primitif ou lète, *lœtus,* au service des armes, et l'esclave à celui des personnes, c'est-à-dire que la servitude du premier était terrienne ; celle du second, militaire, et celle du troisième, personnelle.

DES HOMMES LIBRES.

L'homme libre du moyen âge est en quelque sorte défini par la formule

(1) La *Revue*, dans son numéro du 30 avril 1838, contenait, sur l'*état des personnes et des terres en France*, un article qui sert d'introduction à celui que nous publions aujourd'hui, et qu'un travail analogue sur les lides et les serfs complétera plus tard. Nos lecteurs accueilleront sans doute avec faveur les recherches de M. Guérard sur un point important de notre histoire nationale. Les travaux antérieurs de M. Guérard à l'Institut et à l'école des chartres le mettaient mieux que personne à même de porter la clarté en ces difficiles et obscures questions.

ordinaire des actes d'affranchissement ; c'est l'homme qui jouit du droit d'aller où il veut sans pouvoir être légalement réclamé par aucun maître (1).

Il ne faut pas confondre, dans la classe des hommes libres, les *ingénus* avec les *affranchis*, c'est-à-dire les hommes libres de race avec les hommes libres par affranchissement. L'*ingenuus* était par conséquent d'une condition supérieure à celle du *liber*, à moins qu'il ne fût tombé dans la servitude, auquel cas le *liber* était au-dessus de lui.

On peut distinguer trois espèces d'hommes libres, suivant qu'ils ont : 1° liberté, propriété et juridiction ; 2° liberté et propriété sans juridiction ; 3° liberté sans propriété ni juridiction.

I. — La première espèce se compose des hommes libres établis sur leurs propres terres, dont l'administration et, du moins en grande partie, la juridiction leur appartiennent. Les hommes nés de parents illustres, puissants ou riches, et les hommes investis ou sortis de charges considérables, composaient parmi eux ce qu'on peut appeler la noblesse. Tels étaient les sénateurs ou les nobles de Grégoire de Tours, de Fortunat, de Frédégaire, et la plupart des *optimates*, des *primates*, des *proceres*, des *potentes*, mentionnés dans un nombre infini de textes. Cette noblesse, soit de naissance, soit d'illustration, jouissait, entre autres priviléges, d'une composition plus forte, principalement chez les Saxons et chez les Frisons. Mais, dans un très-grand nombre de cas, surtout du IXe au Xe siècle, le titre de *nobilis* désigne simplement un *ingenuus* (2) ou un *liber*. Ces deux derniers termes sont même indifféremment employés l'un pour l'autre, dès les premiers temps de la monarchie. D'autres fois le mot *ingenuus* semble avoir conservé sa vraie signification. Très-souvent il désignait encore soit un affranchi, soit une personne exempte de la capitation, ou qui n'était pas inscrite dans les livres de cens. Enfin, on le donnait aux colons et en général à tout ce qui n'était pas *servus*.

Les propriétés des hommes libres portaient le nom d'*alleux*, et ces alleux ne doivent pas être confondus, comme on le verra plus tard, avec les terres saliques.

Le dénombrement des hommes libres de chaque comté devait être fait, sous la surveillance des commissaires généraux, par les comtes ou par les centeniers.

Au nombre des droits dont jouissaient les hommes libres, je citerai, outre

(1) Eam denique pergat partem, quamcunque volens canonice elegerit ; habensque portas apertas, etc. (*Form. Lindenbr.*, 101.) — Cette formule rappelle ces vers de Plaute, dans *Menæchm.*, v. 7, 39-40 :

— Sic sine igitur, si tuum negas me esse, abire liberum.
— Mea quidem hercle caussa liber esto, atque ito quo voles.

(2) Fecit te liberum non nobilem, quod impossibile est post libertatem. (*Thegan.*, 44.)

ceux de propriété et de juridiction ou d'immunité et de seigneurie, celui de port d'armes et de guerre privée, c'est-à-dire le droit qu'ils eurent pendant longtemps de poursuivre et de venger à main armée les injures et les torts reçus par eux ou par leur famille. Les compositions auxquelles ils avaient droit étaient en général d'un taux plus élevé que les compositions assignées aux personnes d'une condition inférieure. De plus, ils étaient soumis à une pénalité différente. Quant aux charges qui leur étaient imposées, elles consistaient dans l'obligation d'aller à l'armée, d'assister aux assemblées publiques, de siéger dans les tribunaux, et de procéder, dans certains cas, à l'exécution des jugements; de concourir à la réparation des chemins, des ponts et des chaussées; de faire le guet, de loger et d'entretenir les envoyés du prince, et de leur fournir des chevaux (1). Ils pouvaient s'attacher à des seigneurs particuliers et s'engager dans le vasselage, sans perdre ordinairement, pour cela, leur liberté ni leur noblesse (2). Mais ils n'avaient pas le droit, pour s'affranchir du service de guerre, de s'engager dans les ordres, ni d'abandonner leurs biens aux églises, sans l'autorisation du souverain. Toutefois, cette autorisation n'était pas exigée par la loi des Allemands.

Les hommes libres établis sur le même territoire formaient entre eux une espèce de société civile, et jouissaient en commun de certains usages, suivant la nature des lieux.

II. — Les hommes libres de la seconde espèce ne jouissaient d'aucune immunité ni juridiction, soit parce qu'ils n'habitaient pas sur leurs propres terres, soit parce qu'ils étaient soumis à la juridiction du propriétaire sur les biens duquel ils habitaient, ou du seigneur qu'ils s'étaient choisi. Un assez bon nombre d'entre eux demeuraient dans les domaines du roi. En général, ceux qui s'établissaient sur les terres des églises ou des abbayes sortaient de la juridiction ordinaire, et passaient sous celle des évêques ou des abbés. Ceux qui s'étaient engagés dans le vasselage vivaient sous la juridiction de leurs seigneurs, quoiqu'ils fussent tenus de jurer fidélité au roi.

Les hommes libres propriétaires, établis sur un fonds étranger, et vivant sous la juridiction des évêques ou des abbés, étaient soumis aux mêmes charges que les hommes libres de la première espèce; seulement, ces charges tournaient au profit de leurs patrons ou seigneurs. Ainsi les hommes libres des terres de l'évêque de Paris, outre qu'ils étaient obligés de le suivre à l'armée, devaient faire et payer au profit de son église ce qu'ils faisaient et payaient jadis au profit de l'empereur.

Il faut observer, au sujet de ces juridictions particulières, dont jouissaient les évêques, les abbés et les hommes libres de la première espèce, qu'elles res-

(1) Sur tous ces droits et ces devoirs des hommes libres, voyez le savant ouvrage du professeur Eichhorn, *Histoire du droit et de l'état des Germains*, §§ 48, 75, 76 et 86 (en allemand).

(2) Montesquieu se trompe lorsqu'il reconnaît (*Esprit des Lois*, XXX, 17 et 25; XXXI, 24) sous les deux premières races l'existence d'une noblesse privilégiée, à laquelle seule aurait appartenu, jusqu'à Charles-Martel, le droit de tenir des bénéfices.

taient placées sous l'inspection des officiers du roi, et que ceux-ci devant non-seulement veiller à la poursuite et à la punition des crimes qui s'y commettaient, mais encore réserver certains cas à la justice de leur propre tribunal.

III. — Les hommes libres de la troisième espèce ne possédaient ni terres, ni juridiction; c'étaient en général des hommes soumis à des cens. Ils avaient moins de droits et en même temps moins de charges que les autres hommes libres.

Lorsqu'un homme ne se sentait pas assez fort pour se maintenir par lui-même dans la jouissance de sa liberté et de sa propriété, il avait recours à quelque seigneur puissant et se rangeait sous son patronage. Il lui remettait les biens qu'il possédait, sous la condition d'en conserver la jouissance perpétuelle et héréditaire, moyennant un cens annuel et fixe. « En Suisse, dans le bourg de Wolen, près de Bremgarten, canton d'Argovie, habitait un homme puissant et riche, nommé Gontran, qui convoitait ardemment les biens de son voisinage. Des hommes libres du même bourg, jugeant qu'il serait bon et clément, lui offrirent leurs terres, à condition, d'une part, qu'ils lui en payeraient le cens légitime, et de l'autre, qu'ils en jouiraient paisiblement sous sa protection et tutelle. Gontran accepta leur offre avec joie; mais il travailla sur-le-champ à leur oppression. Dans les commencements, il leur demanda toutes sortes de choses à titre purement gratuit; ensuite il voulut tout exiger d'eux avec autorité, enfin il prit le parti d'en user à leur égard comme envers ses propres serfs. Il leur commandait des corvées pour le labour de ses champs, pour la récolte de ses foins et pour la moisson de ses blés; c'était de sa part une suite continuelle de vexations. Comme ils réclamaient et jetaient les hauts cris, il leur signifia, pour toute réponse, que rien de ce qu'ils possédaient ne sortirait de chez eux, s'ils refusaient de défricher ses terrains incultes, d'enlever les mauvaises herbes de ses champs, et de faire la coupe de ses bois. Il exigea de chacun de ceux qui habitaient en deçà du torrent deux poulets de cens annuel pour leur droit d'usage dans la forêt, et un seul poulet, de ceux qui habitaient au delà. Les malheureux habitants sans défense furent obligés de faire ce qu'on leur demandait. Cependant, le roi étant venu au château de Soleure, ils s'y transportèrent et se mirent à pousser des clameurs en implorant du secours contre l'oppression. Mais les propos inconsidérés de quelques-uns d'entre eux et la foule des courtisans empêchèrent leurs plaintes d'arriver jusqu'au roi, de sorte que, de malheureux qu'ils étaient venus, ils s'en retournèrent plus malheureux encore (1). » — « Ce ne fut que longtemps après, en 1106, ajoute l'historiographe, dont nous avons reproduit fidèlement le récit, que les religieux de Muri achetèrent tous les biens possédés à Wolen par Rodolphe, successeur de Gontran, et que les habitants obtinrent un traitement plus équitable et plus doux. » — Cet exemple, quoique emprunté à des temps postérieurs à ceux qui nous occupent, nous a paru propre à faire voir combien la liberté sans la force était de difficile garde pendant le moyen âge.

(1) *Acta fund. Murens. monast.*, dans Herrgott, *Genealog. Habsburg.*, tome I, page 324.

Les hommes libres qui payaient la capitation, c'est-à-dire un droit annuel fixé d'ordinaire à quatre deniers par tête, sont désignés dans les textes sous les noms de *capitales*, *capitalitii*, *homines de capite*, *cavaticarii*. D'autres étaient appelés *mundiales* ou *munborati*, parce qu'ils vivaient sous la tutelle, *mundium*, *munboratio*, d'un homme puissant, auquel ils payaient une redevance. Il ne paraît pas toutefois que beaucoup d'hommes libres aient été soumis à la capitation avant le milieu du IX[e] siècle; du moins, la plupart des personnes qui la supportaient avant cette époque sont rangées par les documents au nombre des colons ou des serfs.

En général, les hommes libres et les affranchis placés sous la *mainbourg* ou tutelle des églises ou des monastères, et composant la classe nombreuse des tributaires ecclésiastiques, étaient obligés envers leurs patrons à certains services et tributs. Ils furent connus plus tard sous le nom de *conditionales*, et sont appelés dans nos anciennes coutumes *conditionnés* et *gens de condition*, parce qu'ils ne jouissaient que sous des conditions plus ou moins onéreuses de la liberté ou du patronage qu'ils avaient obtenu. Quelquefois ces conditions se réduisaient à de simples marques extérieures de respect ou de soumission. Ainsi, en 615, Bertramnus, évêque du Mans, après avoir donné par testament la liberté à plusieurs serfs, tant romains que barbares, et les avoir mis sous la protection de l'abbaye de Saint-Pierre-de-la-Couture, leur prescrit de se réunir tous les ans, le jour de sa mort, dans l'église de cette abbaye, et, pour tenir lieu d'offrandes de leur part, de raconter, au pied de l'autel, le présent de la liberté et les autres dons qu'il leur a faits; puis, de remplir pendant ce jour l'ancien ministère dont chacun d'eux avait été chargé avant son affranchissement, et de prêter en même temps assistance à l'abbé. Le lendemain, celui-ci devait à son tour les convier à un repas, après lequel ils retourneraient chez eux, pour y vivre en paix sous la protection de l'église (1) : cérémonie pieuse et touchante, digne de la charité chrétienne, qui seule en pouvait inspirer l'idée, et dont le but était, non plus de témoigner orgueilleusement de l'inégalité des conditions sociales, mais de perpétuer avec le souvenir des bienfaits de l'ancien maître la reconnaissance de l'ancien esclave! Elle unissait de cette manière le patron à l'affranchi, non pas avec des chaînes pesantes, mais avec les seuls liens du respect, de l'attachement et de la religion.

Enfin, on peut mettre au nombre des hommes libres sans juridiction ni propriété, ceux qui, n'ayant pas de quoi subsister, prenaient le parti, pour s'assurer la nourriture et le vêtement, de se recommander aux gens riches, en s'engageant pour la vie, envers eux, au service des ingénus.

Les serfs auxquels on donnait, avec la liberté, quelques biens en propre, devenant ainsi propriétaires, appartenaient à la seconde espèce d'hommes libres dont nous avons parlé; il en était de même des hommes libres propriétaires qui se mettaient au service d'autrui, ou qui cultivaient, avec leurs propriétés, des terres étrangères. Mais on doit rapporter à la troisième espèce ceux qui n'avaient d'autres terres que celles qu'ils prenaient à bail, moyennant un cens et des services déterminés. Leur témoignage était reçu en justice dans

(1) *Testam. Bertramn. episc. Cenom.*, dans Bréq., pag. 115.

toutes les questions, excepté dans celles de propriété. Le service de guerre n'était pas dû par celui qui ne possédait ni terres, ni serfs; d'où il arrivait, comme on l'a vu, que l'homme libre renonçait à ses propriétés pour s'affranchir de ce service. Cependant celui qui, sans être propriétaire foncier, possédait un mobilier de la valeur de cinq *solidi* (1), s'adjoignait à cinq autres personnes placées dans la même position de fortune, pour fournir un homme à l'armée.

Les hommes libres établis sur un fonds étranger, et vivant sous le patronage d'autrui, étaient aliénés avec le fonds qu'ils habitaient et passaient dans le domaine du nouveau propriétaire. En 755, le roi Pépin fit à l'abbaye de Saint-Denis cession de la maison de Saint-Mihiel et des biens qui en dépendaient, y compris les ecclésiastiques et les serfs. Longtemps après, en l'an 1000, un nommé Antelmus donna aux religieux de Cluni une terre avec deux hommes libres et leur patrimoine (2).

Il arrivait même que des hommes libres étaient vendus, donnés ou échangés isolément, c'est-à-dire sans le territoire occupé par eux. Ainsi, le roi Pépin céda au monastère de Saint-Gall plusieurs hommes libres du Brisgau, et au monastère de Morbach cinq hommes libres avec leur postérité. Mais je dois faire observer que ces concessions (confirmées, la première en 828, par les empereurs Louis le Débonnaire et Lothaire; la seconde, par l'empereur Lothaire, en 840) comprenaient moins les personnes elles-mêmes, que les droits et les services auxquels elles étaient obligées envers le souverain.

Les hommes libres placés sous la puissance d'autrui pouvaient d'ailleurs améliorer leur condition, en faisant faire à leurs frais, par d'autres personnes, les services de jour et de nuit, dont ils étaient chargés. Ils pouvaient aussi la détériorer en se chargeant eux-mêmes de nouveaux services de cette espèce; ils s'engageaient en effet à servir de toutes les manières (3). Un grand nombre d'entre eux exerçaient aussi des professions réservées ordinairement aux serfs : les uns étaient pêcheurs, d'autres laboureurs, d'autres palefreniers, etc.

Souvent les hommes libres, pressés par la misère, se mettaient en servitude, en vendant leur liberté pour une somme d'argent; mais, dans ce cas, ils avaient la faculté de se racheter en remboursant leur prix de vente augmenté d'un cinquième. Souvent aussi, dans l'impossibilité d'acquitter leurs dettes ou d'autres obligations, ils s'engageaient par un acte, appelé *obnoxiatio*, à servir, soit à perpétuité, soit indéfiniment, jusqu'à ce qu'ils se fussent libérés, soit pour un temps fixé d'avance, après lequel ils redevenaient libres comme auparavant (4).

Il résulte de ce qui précède que l'état de liberté était loin d'offrir les mêmes

(1) Environ 160 francs, parce qu'il s'agissait des nouveaux sous d'argent. — Voy. ma *Dissertation sur le Système monétaire des Francs*, tables VI et IX.

(2) Una colonia cum Francos duos (*sic*) Bernoardo et Leodegario atque eorum hæreditate; servum vero, nomine Gotbertum, cum uxore sua, similiter; item alium servum, etc. (*Chart. Antelmi*, à la bibliothèque du roi, original.)

(3) *Capitul.*, l. VII, c. 335. — *Marculf.*, II, 27; et *Append.*, 15.

(4) *Carol. C. edict. Pist.*, an. 864, c. 34. — *Greg. Turon.*, VII, 45. — *Marculf.*, II, 28. — *Append.*, 16 et 58.

droits et les mêmes avantages à tous ceux qui en jouissaient. Il paraît d'ailleurs constant qu'en général on était d'autant plus libre qu'on était plus fort, et que plus on avait de richesse ou de puissance, plus on était ménagé non-seulement par le souverain et par le magistrat, mais encore par la loi. Dans tous les cas, la condition de la terre était indépendante de la condition de la personne qui l'occupait, et réciproquement (1), de sorte que les terres entièrement franches pouvaient être occupées par les personnes d'une condition plus ou moins servile, et les hommes libres pouvaient habiter et posséder les terres plus ou moins grevées de redevances et de services.

Le nombre des hommes libres en France, avant l'institution des communes, alla toujours en augmentant ou en diminuant, suivant l'idée qu'on attache à ce nom. Si l'on entend par liberté l'état des personnes qui n'étaient ni des vassaux, ni des colons, ni des serfs, les hommes libres, qui, dans ce cas, ne sont autres que les hommes indépendants, furent toujours de moins en moins nombreux, et finirent par disparaître à peu près entièrement au xe siècle; alors presque tout ce qui habitait en France était l'homme de quelqu'un, quoiqu'à des conditions fort différentes. Mais si l'on entend généralement par libres tous ceux qui n'étaient pas serfs, la classe des hommes libres se grossit continuellement (2) sous l'influence et sous la protection de la religion chrétienne, qui attaqua la servitude dans son principe, et qui, en la combattant sans relâche, finit par en délivrer la plus grande partie de l'Europe.

DES COLONS.

Le colon du moyen âge prend sa place entre l'homme libre et le serf. Il descend du colon romain, et nous avons besoin, pour connaître sa condition sous les Francs, de remonter au colonat de l'empire, tel qu'il fut réglé par la législation romaine.

DU COLONAT SOUS LES EMPEREURS ROMAINS (1).

D'après les codes de Théodose et de Justinien, le colon est l'homme qui, inséparablement attaché à la culture d'un fonds étranger, en fait les fruits

(1) *Decret. Childeb. II, circa an.* 595, cap. VIII. — Voy. Houard, *Anciennes lois des François*, tom. I, pag. 252.

(2) M. Jacques Grimm conjecture qu'au xe siècle la moitié au moins de la population en Allemagne ne jouissait pas de la liberté. (*Antiq. du Droit germanique,* l. I, chap. IV, B. 9, p. g. 331, en allemand.)

(3) On peut consulter sur le colonat romain, après le *Paratitlon* et les commentaires de Jacques Godefroi dans le Code théodosien (liv. V, tit. IX), la dissertation allemande de M. de Savigny (dans son journal consacré à la science historique du droit, tom. VI, cahier III, pag. 273-320, et dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, année 1825); l'analyse de cette dissertation, par M. Pellat (dans *la Thémis*, tom. IX, pag. 62-87); le Cours de M. Guizot, tom. IV, leçons 7 et 8, de l'année 1830, pag. 233-282. — Perreciot a consacré aux colons un article assez étendu dans son ouvrage intitulé : *De*

siens, moyennant une redevance fixe qu'il paye au propriétaire. Vivre et mourir sur le sol où il est né, c'est là son destin, comme celui de la plante. Mais, esclave par rapport à la terre, il est libre à l'égard des personnes; et, quoique placé ainsi dans une condition intermédiaire entre la liberté et la servitude, il est en définitive mis au rang des hommes libres par le droit romain.

Les colons, tels qu'ils viennent d'être définis, apparaissent clairement, pour la première fois, en 332, dans une loi de Constantin; mais comme dès lors ils étaient répandus dans tout l'empire, on doit les croire plus anciens. On pourrait même constater leur existence au commencement du IIIe siècle de notre ère, par deux passages des jurisconsultes Marcien et Ulpien (1), qui florissaient vers cette époque, si l'interprétation de ces passages n'était pas sujette à controverse. Quant aux textes de César, de Varron et de Columelle, il n'est guère possible de voir autre chose que des fermiers libres dans les *coloni* qui s'y trouvent mentionnés. Mais ce que rapporte Salvien des hommes libres qui convertissaient leurs propriétés en emphytéoses (de même que plus tard on convertit les alleux en bénéfices) pour vivre sous la protection des grands auxquels ils abandonnaient leurs fonds; ce qu'il raconte, en outre, des propriétaires qui renonçaient entièrement à leurs biens pour se faire colons des riches, tout cela remontait sans aucun doute, à une date antérieure, probablement même avant Constantin, et semble être, sinon l'origine, au moins une des principales causes de l'accroissement du colonat (2). La modification et l'amélioration de l'état des esclaves agricoles, ainsi que la transplantation des barbares dans l'empire pour la culture des terres laissées en friche (3), contribuèrent ainsi beaucoup au progrès de cette institution (4).

l'État civil des Personnes (tom. I, pag. 98-100, in-4o) : mais il s'écarte des auteurs qui précèdent, en distinguant, avec plusieurs autres savants, les *adscripticii* des *coloni*.

(1) Si quis inquilinos sine prædiis, quibus adhærent, legaverit, inutile est legatum. (*Digest.*, XXX, 1, 112.) — Si quis inquilinum vel colonum non fuerit professus, vinculis censualibus tenetur. (*Ibid.*, L, xv, 4, § 8.) — L'*inquilinus* était de la même condition que le colon.

(2) *Gubern. Dei*, V, 8 et 9. — Il n'y a guère d'apparence que le colonat soit né ou de la conquête, ou d'une espèce d'affranchissement imparfait ou conditionnel, inconnu au droit romain. On le ferait dériver plus volontiers de l'esclavage germanique, surtout si l'on avait la preuve que, chez les Germains, l'esclave était inséparablement uni à la glèbe avec toute sa postérité.

(3) Voyez surtout la constitution des empereurs Honorius et Théodose de l'an 409, découverte par M. Amédée Peyron, et publiée dans les Mémoires de l'Académie royale de Turin, tom. XXVIII, *Cod. Théod.*, *fragm. inéd.*, pag. 120-121.

(4) Les colons étaient désignés de différentes manières. On les appelait *coloni originales*, *originarii coloni*, ou simplement *originarii*, parce que leur naissance les liait indissolublement au sol qu'ils occupaient. On les appelait aussi *tributarii*, *censiti*, *censibus obnoxii*, *censibus adscripti*, *adscripticii* ou *adscripticiæ conditionis*, parce qu'ils étaient soumis à l'impôt personnel ou capitation. Ils étaient de la même condition que les *inquilini*, auxquels ils sont assimilés par une loi des empereurs Arcadius et Honorius et par les *Institutes* de Justinien.

On entrait dans le colonat de plusieurs manières :

Par la naissance, lorsqu'on avait pour mère une colone, *colona* (1);

Par contrat, lorsqu'on déclarait dans les formes exigées par la loi sa volonté d'être colon;

Par le mariage, lorsqu'on épousait une colone, dont on s'engageait, devant le magistrat, à suivre la condition;

Par la prescription, lorsqu'on avait passé trente années dans le colonat.

Le colonat étant un état mixte, composé moitié de liberté, moitié de servitude, nous indiquerons d'abord ce que le colon avait de commun avec l'homme libre, puis ce qu'il avait de commun avec l'esclave.

Ce qui l'assimilait à l'homme libre, c'est que les lois le qualifiaient d'*ingenuus*, et le mettaient en opposition avec l'esclave; qu'il contractait un véritable mariage; qu'il payait des impôts publics; qu'il pouvait posséder à titre de propriétaire, quoiqu'il ne lui fût pas permis d'aliéner sa propriété.

Ce qui le rattachait à la condition de l'esclave, c'est que les lois le qualifiaient *servus terræ* et l'opposaient au *liber*; qu'elles lui supposaient un maître, *dominus*; qu'elles donnaient le nom de *peculium* à ce qu'il possédait en propre; qu'il était vendu avec le fonds sur lequel il était établi; qu'il était déclaré incapable pour parvenir aux honneurs, d'entrer dans les charges municipales et de faire le service de guerre; qu'il avait besoin du consentement de son maître pour s'engager dans la cléricature (2); qu'il était compris, avec l'esclave, dans la description des terres; qu'il ne pouvait, sauf un petit nombre de cas, intenter d'action contre son maître (3); que le colon fugitif était réputé voleur de sa propre personne; enfin, que le colon subissait des châtiments corporels.

Quoique la terre colonaire ne pût être vendue sans le colon, ni le colon sans elle, néanmoins, dans certaines circonstances, il fut permis, par une constitution de Valentinien III, que Justinien n'a pas admise dans son code, d'échanger un colon contre un autre colon. On avait aussi le droit de transférer des colons d'un fonds sur un autre, lorsque le premier fonds en avait surabondamment et que le second en manquait, pourvu toutefois que les deux fonds appartinssent au même propriétaire. Mais, dans aucun cas, l'époux ne devait être séparé de sa femme, ni le père ou la mère de leurs enfants. Ces dispositions bienveillantes de la loi restèrent sans force au milieu des invasions et des guerres des barbares dans l'empire d'Occident. Les calamités qu'elles produisirent retombèrent principalement sur les malheureux habitants des

(1) Les enfants nés d'un colon et d'une femme libre étaient colons; mais Justinien les déclara libres; puis il les soumit de nouveau au colonat; enfin ils furent rendus à la liberté avec certaines restrictions.

(2) Lorsque Justinien affranchit les colons de cette formalité, ce fut sous la condition qu'après avoir embrassé l'état ecclésiastique, ils continueraient de cultiver la terre à laquelle ils restaient attachés, à moins qu'ils ne fussent élevés à l'épiscopat.

(3) Savoir : lorsqu'il s'agissait de son origine, de sa condition, ou de la propriété du fonds colonaire; lorsqu'il subissait des surtaxes, et lorsque l'affaire était criminelle.

campagnes. Ce fut le colon qui resta le plus exposé aux violences des conquérants ; ce fut lui surtout qu'ils pillèrent et emmenèrent captif à la suite de leurs armées; lorsque les Goths prirent la haute Italie, les terres étaient déjà dépeuplées de leurs colons (1).

L'imposition personnelle ou capitation, établie sur les colons, était acquittée par leurs maîtres, qui se la faisaient ensuite rembourser. Ces remboursements devenaient souvent le sujet de coupables extorsions, et donnaient lieu à d'autant plus de difficultés, que l'impôt variait d'une indiction à l'autre, en augmentant toujours. Un tel mode de perception avait ainsi l'inconvénient de mettre en quelque sorte le colon à la discrétion du propriétaire.

Outre l'impôt payé à l'État, les colons acquittaient ordinairement en fruits, quelquefois en argent, une redevance annuelle fixe, *canon*, qui ne profitait qu'à leurs maîtres, et qui ne pouvait être augmentée.

Il y avait pour le colon plusieurs moyens de sortir du colonat. D'abord, comme on l'a déjà fait remarquer, le colon qui s'était enfui et qui avait vécu en homme libre pendant un espace de temps fixé par la loi, acquérait définitivement la liberté. Ce fut seulement après que l'empereur Justinien eut abrogé cette disposition, que la liberté du colon cessa de se prescrire. Un autre moyen pour lui de se dégager des liens de sa condition, c'était d'acquérir la propriété du fonds colonaire. Du moment, en effet, que le maître lui cédait ce fonds par donation, par vente, ou autrement, le colon, devenu aussitôt propriétaire, jouissait de tous les droits de l'homme libre. Enfin, je pencherais à croire, contre l'opinion commune des jurisconsultes et des historiens, que le maître avait la faculté de détacher le colon de la glèbe pour le gratifier de la liberté. Les deux principales objections que l'on fait à cela sont : la première, que, dans les codes, les lois sur l'affranchissement ne disent rien des colons ; la seconde, qu'une loi de Justinien semble exclure la possibilité de rompre le lien qui les attachait au sol (2). Mais on peut répondre à la première qu'il n'était pas nécessaire, pour dégager du colonat, de recourir à la manumission proprement dite, attendu que le colon n'était l'esclave de personne ; et l'on peut supposer qu'on employait, pour le délivrer de la glèbe, une forme moins solennelle, qui ne se retrouve pas dans les livres du droit commun. Quant à la seconde objection, ne sait-on pas que trente ans d'absence pour le colon, et vingt ans seulement pour la colone, les mettaient hors du domaine de leur maître, quoique le fonds colonaire continuât d'y rester incorporé ? N'avons-nous pas vu aussi que les colons pouvaient être séparés des fonds sur lesquels ils étaient trop nombreux, pour être attachés à d'autres fonds qui manquaient de cultivateurs ? De plus, si la loi eût prohibé ce qu'on peut appeler l'affranchissement des colons, n'eût-il pas toujours été en la faculté du maître, désireux de se soustraire à cette disposition, de laisser prendre la fuite à ceux qu'il voulait rendre libres, en se proposant bien de ne jamais les revendiquer?

(1) *Vita S. Epiphan. episc. Ticin.*, n° 47.

(2) Quæ enim differentia inter servos et adscripticios intelligatur ; cum uterque in domini sui positus sit potestate, et possit servum cum peculio manumittere, et adscripticium cum terra dominio suo expellere ? (*Cod.*, XI, 47, 21.)

Enfin, puisqu'il avait le droit de réduire en esclavage le colon qui cherchait à fuir (1), ne pouvait-il pas s'entendre avec son colon, pour que celui-ci prît la fuite, et, après l'avoir réduit en servitude, le mettre en liberté suivant les formes propres à l'affranchissement des esclaves? Bref, rien n'empêchait le colon de descendre à l'esclavage pour remonter à la liberté. Personne, en effet, ne supposera que le droit d'affranchir tout esclave ait été refusé à son maître. Un auteur de la seconde moitié du v[e] siècle paraît d'ailleurs nous fournir une preuve directe de l'affranchissement des colons. « Le fils de votre nourrice, écrit Sidoine Apollinaire à Pudens, vient de ravir la fille de la mienne.... Mais je pardonnerai volontiers à cet homme si, de son maître que vous êtes, vous consentez à devenir son patron, en le dégageant de l'*inquilinat* où il est né. La femme, à qui je viens de donner la liberté, paraîtra non plus avoir été trompée, mais avoir été prise en mariage, si notre coupable, pour lequel vous intercédez, devenu de tributaire client, sort de la condition des plébéiens pour entrer dans celle des colons.... La liberté du mari procurera sa grâce au ravisseur (2). » De ce passage et des observations précédentes, on est, je pense, en droit de conclure que le colonat, aussi bien que l'esclavage, pouvait cesser par la volonté du maître.

DU COLONAT SOUS LA DOMINATION DES FRANCS.

Le colonat, de même que la plupart des institutions romaines, s'altéra sous la domination des peuples barbares. En s'écartant de la liberté pour se rapprocher de l'esclavage, il dégénéra de jour en jour; la servitude, au contraire, tempérée par la charité chrétienne, tendit, en devenant de plus en plus douce, à se confondre avec lui. Ce qui distingue surtout le colonat romain du colonat du moyen âge, c'est que, sous les empereurs, le colon n'était soumis qu'à des redevances envers le maître, tandis que sous les rois des Francs et des autres peuples germains, le colon, qui descendit au rang des non-libres, fut en outre assujetti à des services corporels connus plus tard sous le nom de corvées.

Le mot *colonus*, pris absolument, n'en continua pas moins de désigner une personne appartenant par sa naissance, ou autrement, au colonat, et non simplement un homme attaché à la culture de la terre. On trouve même des colons qui ne paraissent pas avoir été de vrais cultivateurs. Ainsi, dans un document du x[e] siècle, un *colonus* est qualifié *faber*, un autre *sutor*, un autre *bubulcus*; et, dans le polyptique de l'abbé Irminon, les fonctions ou professions de *major*, de *decanus*, de *cellarius*, de meunier, de messier, sont exercées par des colons. On ne doit donc pas oublier que le nom de *colonus*, comme ceux de *lidus* et de *servus*, emporte avec lui l'idée d'une condition forcée et permanente, et non celle d'une profession que l'on aurait pu prendre ou quitter à son gré.

(1) *Cod. Th.*, V, 10, 1. — *Nov. Valent.*, tit. IX. — *Cod. Th.*, V, 9, 1.
(2) *Sidon. Apoll. Epist.* V, 19.

Dans les textes rédigés après la chute de l'empire d'Occident, les colons sont aussi désignés tantôt sous le nom d'*originarii*, comme du temps des empereurs romains, tantôt sous les noms de *liberi ecclesiarum* ou *ecclesiastici*, de *mancipia ecclesiarum*, de *servi ecclesiastici*. Ils se diviseut en plusieurs espèces, suivant qu'ils sont des colons ordinaires ou des colons libres, qu'ils appartiennent au roi ou à l'église, qu'ils font service de leur corps trois jours dans la semaine, auquel cas ils étaient appelés *triduani*, ou que le nombre de leurs jours de service est différent.

Ils sont, comme on l'a dit, opposés aux hommes libres, et souvent punis corporellement, de même que les serfs. Enfin, ils sont mis au nombre des *mancipia* (1).

On donnait le nom de *pares* ou de *consortes* aux colons d'une même terre, et le droit sous lequel ils vivaient était appelé la loi de la terre ou de la *cour*, en allemand *hofrecht*. Ils restaient, comme dans l'origine, attachés à perpétuité aux fonds qu'ils occupaient, et avec lesquels ils étaient légués, donnés ou vendus. Ceux qui prenaient la fuite devaient être restitués à leurs maîtres. Néanmoins il semble que le lien qui les retenait au sol n'était plus aussi fort qu'anciennement, et que leurs maîtres avaient une plus grande faculté de le relâcher ou de le rompre. Ainsi, dans le polyptique d'Irminon, des colones étaient passées du fisc de Villemeux dans celui de Béconcelle, pour demeurer avec leurs maris, colons, à Villiers-le-Mahieux, et dans le même fisc, un colon de Gilly près de Nuits-sous-Beaune tenait un manse à Breuil, dans le diocèse de Chartres. Les mutations de cette espèce furent, comme nous l'avons dit, autorisées dans l'empire par le code de Justinien, pourvu qu'elles eussent lieu dans les biens du même propriétaire. Il paraît aussi que l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés établissait, dans les terres nouvellement acquises par elle, des colons aussi bien que des serfs, qu'elle déplaçait alors, puisqu'elle les tirait de ses autres domaines.

Mais le colon ne pouvait se soustraire lui-même à sa condition : quiconque avait été une fois engagé dans le colonat devait y rester attaché. Il n'y avait que deux moyens d'en sortir :

D'abord par la prescription. Lorsque le colon avait joui pendant trente ans, et la colone pendant vingt, de la liberté, sans être revendiqués par personne, ils restaient définitivement libres (2), si leur maître était un Romain ou un Lombard; car si c'était un Franc ou un Allemand, la prescription n'avait pas lieu. Mais, d'après une loi de Louis le Débonnaire, celui qui se prétendait libre depuis

(1) *Carol. C. capitul. Silvac.*, an. 853, c. 5; *edict. Caris.*, an. 861; *edict. Pist.*, an. 864, c. 20 et 22. — *Edict. Theod.*, c. 97, 104 et 109. — *L. Burg.*, XXXVIII, 7 et 10; XXXIX, 3.— *Decret. Childeb. II*, circa an. 595, § 13; etc.— *Polypt. Irmin.*, XII, I, pag. 122; XII, XLI, pag. 128, etc.

(2) *Capitul. adscriptum capitul. Wormat.*, an. 829, c. 3; dans Baluze, tom. I, col. 674. — Cette espèce de capitulaire, tiré du Code théodosien, a été aussi recueilli par Reginon. *De Eccles. discipl.*, I, 22; et c'est une des raisons qui l'ont fait admettre par Baluze, et par M. Pertz.

trente ans, devait prouver qu'il était né d'un père ou d'une mère libre, ou justifier d'une chartre d'affranchissement (1);

Ou par l'affranchissement. Le colon, comme le serf, était affranchi avant d'entrer dans les ordres. Il pouvait l'être également sans qu'il embrassât l'État ecclésiastique. Le maître disposait alors à son gré des serfs, du colon et du fonds colonaire (2).

La condition du colon était meilleure que celle du serf. D'après la loi salique, la composition pour le meurtre d'un Romain tributaire, la même, à ce qu'il me paraît, que pour le colon, était fixée à quarante-cinq sous, tandis que le meurtre d'un esclave se rachetait par trente-cinq sous de composition. D'après la loi des Allemands, le colon avait une composition égale à celle de l'Allemand lui-même. Néanmoins, lorsqu'un père ne laissait en mourant que deux filles, celle qui se mariait avec un colon n'avait aucune part à la terre paternelle, tandis que celle qui épousait son pareil la possédait entièrement. Quant aux autres objets de la succession, ils se partageaient entre les deux sœurs par portions égales (3).

Le droit des colons de poursuivre leurs actions en justice ne paraît pas avoir été plus restreint sous les rois des Francs que sous les empereurs. A la vérité, l'édit de Théodoric, plus sévère en cela que la loi romaine, défendait aux tribunaux d'accueillir les plaintes des colons contre leurs maîtres, soit en matière civile, soit en matière criminelle; mais cette interdiction cessa bientôt d'être observée, ou même ne fut jamais en vigueur dans le royaume des Francs, surtout pour les causes dans lesquelles les colons avaient à défendre contre leurs maîtres leur état et leur loi. Ainsi, d'un côté, des colons se prétendant libres, défendent eux-mêmes leur cause au tribunal du comte ou du vicaire; et, de l'autre, en 828, les colons d'Antoigné citent, par-devant le roi Pépin d'Aquitaine, l'abbé de Corméri, leur maître, qu'ils accusent d'exiger d'eux plus qu'ils ne lui devaient; et les colons de Mitri, en 861, s'étant rendus à Compiègne auprès du roi Charles le Chauve, proclament qu'ils sont par leur naissance des colons libres, comme les autres colons de Saint-Denis, et que c'est à tort que l'officier de ce monastère veut leur imposer de force des services onéreux qu'ils ne doivent pas.

Cependant les colons d'une église ou d'un monastère étaient ordinairement remplacés ou représentés en justice par l'avoué de cette église ou de ce monastère; et cette coutume, qui s'observait à l'égard des ecclésiastiques aussi bien qu'à l'égard de leurs hommes, loin d'offrir rien d'humiliant pour eux, avait, au contraire, été instituée dans un but de protection et dans l'intérêt du clergé. Ce ne fut qu'en s'écartant du principe de leur institution que les avoués cessèrent d'être les défenseurs des églises et des abbayes, pour en devenir les tyrans et les déprédateurs. Les commissaires généraux ne devaient pas citer les

(1) *Carol. III, addit. ad L. Longob.*, c. 8, dans Baluze, tom. I, pag. 348. — *L. Longob. Lud. P.*, 58.

(2) *Concil. Aurel. III.*, an. 538, c. 26. — *Lud. P. capitul. Aquisgr.*, an. 817, c. 6, etc. — *Testam. B. Remig.*, dans Bréq., pag. 31.

(3) *L. Sal. Herold.*, XI, 2; XLIV, 7. — *L. Alam.*, tit. 9 et 57.

colons pauvres à leur tribunal, au moins dans plusieurs cas, et particulièrement lorsque ceux-ci refusaient, dans les marchés, les deniers de bon aloi : c'étaient alors les avoués qu'on mettait en cause pour les délinquants, et qui, après avoir payé au roi l'amende ou ban des hommes libree, de 60 sous, faisaient battre les colons de verges (1).

D'autres fois c'étaient les maîtres eux-mêmes qui se présentaient en justice pour leurs colons. Ainsi un seigneur réclamait, devant le tribunal des commissaires royaux, le serf que son colon avait acheté. Si le colon dépendait d'un monastère, l'action en revendication était exercée par l'abbé ou par son avoué (2).

Les colons servaient de témoins dans les transactions, et remplissaient certains offices subalternes et d'économie rurale, tels que ceux de maire, de doyen, de messier. Enfin les colons et les serfs des fics royaux et des églises prêtaient serment de fidélité au roi, s'ils étaient honorés de quelques bénéfices ou de quelques emplois du genre de ceux dont nous venons de parler, ou s'ils remplissaient quelque charge dans la maison ou auprès de la personne de leur maître, et s'ils pouvaient avoir des chevaux et des armes, telles qu'un bouclier, une lance, une épée longue ou une épée courte (3).

De même que le colon jouissait de la liberté, mais d'une liberté imparfaite, de même il avait la jouissance du droit de propriété, mais d'un droit restreint et conditionnel : néanmoins il était capable de posséder et d'acquérir à titre perpétuel et héréditaire. Sa tenure étant devenue comme une espèce de fief infime, grevé de charges onéreuses et avilissantes, soumis en général à la loi des fiefs, il se trouva lui-même sur l'échelle féodale, à la vérité sur le plus bas échelon. Il pouvait aussi disposer à son gré de ce qui lui appartenait en propre. Un colon du comté de Brioude, ayant laissé, en mourant, à l'église de Brioude les vignes et les autres biens qu'il avait acquis de ses propres deniers, Charles le Chauve confirma cette disposition, soit pour la rendre valable, soit plutôt pour empêcher qu'elle ne fût violée.

Quelquefois même les colons démembraient leurs tenures et vendaient les terres pour ne se réserver que les bâtiments. Un édit du même roi proscrivit cet abus. Déjà Charlemagne leur avait défendu de faire aucune vente ou donation à des personnes d'une seigneurie étrangère (4).

Il y avait donc pour les colons, comme pour les hommes libres, différentes manière d'acquérir et de posséder, ainsi qu'on l'observe surtout dans le polyptique d'Irminon. D'abord ils possédaient leurs fonds colonaires à titre de fermiers héréditaires et perpétuels ; ensuite plusieurs d'entre eux possédaient en même temps des biens en propre. Le colon Adricus, outre sa tenure, possédait avec ses fils neuf journaux en propriété. Le colon Gulfonius tenait la propriété de son père, après l'avoir donnée à l'abbaye de Saint-Germain-des-

(1) *Carol. C. edict. Caris.*, an. 861.
(2) *Marculf., Append.* 3 et 6.
(3) *Capitul. Pipp. reg. Ital., circa an.* 793, c. 36, dans Baluze, tom. I, col. 541.
(4) *Edict. Pist.*, an. 863, c. 30. — *Capitul. III*, an. 803, c. 10.

Prés. Les colons possédaient en outre à titre de bénéfice, de cens et de loyer (1).

Les colons acquéraient ainsi pour leur compte, et disposaient de ce qui leur appartenait en propre (2); de plus ils héritaient de leurs parents, et transmettaient leurs biens à leurs descendants ou à leurs neveux. Mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est qu'en général la propriété n'était pas franche entre les mains des colons, attendu que nous voyons, dans le polyptique d'Irminon, les colons de Saint-Germain grevés envers l'abbaye de redevances et de services, non-seulement à raison de leurs tenures colonaires, mais encore à raison des biens qu'ils possédaient en propre. Si l'on voulait reconnaître dans ces charges imposées aux propriétés des colons quelques vestiges de l'ancienne capitation romaine, à laquelle les colons de l'empire étaient soumis, on devrait alors supposer que l'impôt avait été converti en cens et en corvées, et que la seigneurie avait été substituée à l'État; mais il ne faut pas s'y tromper: on observe un grand nombre de cas où les redevances établies représentent des droits utiles et le prix de concessions avantageuses faites aux colons.

Les colons, quoique attachés à la glèbe, et jouissant ainsi d'une liberté fort incomplète, pouvaient néanmoins acheter et avoir eux-mêmes des serfs; ce qui ne doit pas nous étonner, surtout lorsque nous verrons des serfs posséder eux-mêmes d'autres serfs.

Le droit du colon sur la terre qu'il habitait alla toujours croissant, et finit, vers le déclin du xe siècle au plus tard, par devenir un véritable droit de propriété. Alors le colonat s'éteignit tout à fait, au moins en France, et le nom de colon ne servit plus à désigner qu'un homme livré à la culture de la terre.

Le fonds colonaire était en général composé d'un manse, rarement de deux, souvent d'un demi-manse, ou de moins encore. Il n'était pas extraordinaire qu'un seule manse fût tenu par deux, trois et quatre ménages de colons; quelquefois ce nombre allait jusqu'à cinq et même au-dessus. D'un autre côté, il arrivait que plusieurs ménages de colons étaient établis dans la moitié ou dans le quart d'un manse.

Le manse moyen, ainsi que je l'ai établi ailleurs, peut être considéré comme composé de douze bonniers, qui représentaient chacun environ cent vingt-huit ares, au moins dans les terres de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et sous le règne de Charlemagne, de sorte que la contenance du manse moyen était d'environ quinze hectares.

(1) Les manses tenus par les colons sont appelés héritages. « Hæreditates, id est, mansa quam (coloni) tenent. » (*Edict. Pist.*, L. c.) Dans le polyptique d'Irminon, les mots *deest hæres* ont été écrits par une main ancienne, à la marge des §§ 39, 40, 41 et 42 du ch. XIV, sans doute parce que les colons qui tenaient les manses décrits dans ces paragraphes, étant venus à mourir sans postérité, avaient laissé leurs tenures vacantes. — Beaucoup de colons étaient *hospites*, et ceux-ci, qui se rapprochaient beaucoup des *inquilini* romains, étaient des espèces de locataires.

(2) Quatre colons ou colones de Saint-Germain, après avoir acheté une terre d'une seigneurie indépendante, *libera potestas*, en vendent une autre à un nommé Gerradus, d'une seigneurie étrangère. Cette vente était une contravention à la défense de Charlemagne dont nous avons parlé, en supposant que la défense fût antérieure à la vente.

Les colons occupaient aussi des *hospitia* et des portions de terrain sans dénomination particulière. Dans la plupart des cas, les manses ou parties de manse qu'ils cultivaient sont qualifiés d'ingénuiles; néanmoins, on en trouve, un grand nombre qui n'étaient que lidiles ou serviles. Toutes ces différentes espèces de biens et de tenures seront expliquées plus tard.

Les redevances payées par les colons étaient nombreuses et variées. Les principales dérivaient des contributions de guerre, du droit mis sur chaque tête de bétail abattue, du droit de faire de l'herbe, des droits d'usage et de paisson dans les bois, de la capitation et des produits des terres. Elles étaient acquittées en argent, en bétail, en volaille, en œufs, en blé, en houblon, en vin, en huile, en miel, en cire, en poix, en lin, en drap, en peaux, en bardeaux, en douves, en cercles, en filets de pêche, en armes, en instruments et outils de différentes sortes. Elles variaient pour l'espèce et pour la quantité d'un domaine à l'autre, et quelquefois aussi dans le même domaine. Le total des redevances d'un manse occupé par un ou deux ménages de colons, dans le polyptique d'Irminon, peut être évalué d'une manière générale à une somme de 200 à 300 francs de notre monnaie.

Les services corporels imposés aux colons étaient, dans la règle, moins durs que ceux des serfs; toutefois, ils étaient encore pénibles et nombreux. On peut les distinguer en services ordinaires et en services extraordinaires. Les premiers embrassaient tous les travaux nécessaires pour la culture des champs, pour les clôtures des propriétés, pour la fauchaison, la moisson et la vendange, pour la rentrée, la garde, le transport et la vente des fruits. Ces services étaient réguliers et fixes : pour s'en acquitter, les colons devaient à leurs maîtres quelquefois un, plus souvent deux, communément trois jours de leur temps par semaine, rarement davantage, sans recevoir aucun salaire. Les services de la seconde espèce étaient, pour ainsi dire, arbitraires, c'est-à-dire laissés à la discrétion des maîtres : ils imposaient aux colons l'obligation de conduire ou d'escorter les convois tant par terre que par eau, de porter des ordres et de faire toutes sortes de commissions, le tout ordinairement gratis; d'entretenir et de réparer les édifices, d'en construire de neufs, et par conséquent de fournir ou d'amener les pierres, la chaux et les bois nécessaires, de recueillir les abeilles dans les forêts, de veiller aux ruchers naturels ou artificiels, et de faire des ouvrages de toute nature. Mais il était assez rare, au moins dans les terres de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que les colons fussent astreints à cultiver les vignes de l'abbé ou des moines; cette tâche était ordinairement réservée aux serfs, et presque exclusivement aux tenanciers des manses serviles.

Le service de guerre, pour le roi, n'était imposé aux colons ni par les lois des nations barbares, ni par les ordonnances des Mérovingiens; d'après les capitulaires de la seconde race, il n'était dû que par les hommes libres. En général, lorsque des hommes d'une condition servile figurent dans les armées des Francs, ce n'est pas comme guerriers, mais comme serviteurs ou valets. Les lides et les serfs de la loi salique qui vont à l'armée, y vont à la suite de leurs maîtres, pour les servir, et non pour faire eux-mêmes la guerre. Cette distinction explique la contradiction apparente de plusieurs textes. Si l'on trouve

que des serfs ont été armés et s'ils paraissent avoir pris une part directe à des expéditions militaires générales, ou ces cas sont rares, exceptionnels, particuliers à une ou deux espèces de serfs, et contraires à l'usage commun (1), ou bien ils ne se présentent qu'après le démembrement de l'empire, dans un temps où les colons avaient usurpé la propriété de leurs tenures. Toutefois, en Allemagne, on observe de bonne heure que des hommes non libres étaient amenés à la guerre par les comtes. La lettre de Louis le Débonnaire à Baduradus, évêque de Paderborn, en est un des plus remarquables exemples. Au IX[e] siècle le service militaire était, suivant toute apparence, imposé dans le même pays, aux lides et aux colons, puisqu'ils avaient besoin d'un diplôme royal pour en être exemptés (2).

Quoique le colonat fût un état régulier, dont les obligations principales étaient à peu près fixes, les colons n'en restaient pas moins soumis à la loi commune du temps, c'est-à-dire à la loi du plus fort. Aussi étaient-ils souvent tourmentés et dépouillés par les hommes puissants, et surtout par les officiers des terres royales. Mais, dans la règle, la plupart jouissaient d'une certaine aisance, qui leur permettait non-seulement d'avoir des serfs pour leur propre service et de se donner des fêtes entre eux, mais encore d'obtenir un état prospère avec quelque considération.

De ce que la loi des Allemands définit le colon un homme libre de l'Église, et de ce que les colons mentionnés dans les textes anciens appartenaient généralement à l'Église ou au clergé, il ne faudrait pas conclure qu'il ne s'en trouvât pas aussi sur les terres des laïques. Outre que la loi des Allemands parle en même temps des colons du roi, il est question dans les actes du synode de Soissons, tenu en 853, de colons qui devaient être flagellés par les évêques ou par les officiers épiscopaux, quoiqu'ils fussent sous la dépendance d'autres seigneurs. Dans un autre titre, il est fait mention d'un colon appartenant aux terres du comté de Brioude. On trouve aussi désignés ailleurs des colons dont les maîtres ne paraissent pas avoir été des ecclésiastiques (3). Toutefois on est obligé par les documents de reconnaître que c'était dans les domaines de l'Église, ou, pour parler plus exactement, dans les terres dont les maîtres suivaient la loi romaine, que la plupart des colons étaient établis.

En résumé, la condition des colons chez les Francs n'était pas mauvaise. Si, d'un côté, comme on l'a dit en commençant, elle inclinait vers la servitude,

(1) *L. Sal. Herold.*, *Epilog.* 22; *Baluz.*, XXVIII, 1. — Voy. *Annal. Bertin.*, an. 832, dans Pertz, tom. I, pag. 425.

(2) Homines ejusdem ecclesiæ (I. E. Corbeiæ novæ) liti et coloni, et rectores ipsius monasterii in expeditionem, cum suis hominibus, ire non cogantur, sicut a nostris progenitoribus olim eis concessum fuisse constat. (*Dipl. Lud. III, reg. Germ. IV id., oct.* 900, dans Nic. Schaten, *Annal. Paderb.*, pag. 237.) — Si l'on s'en rapportait au moine de Saint-Gall (II, 5), les hommes de condition servile auraient été admis à combattre dans les rangs de l'armée dès le temps de Charlemagne.

(3) *L. Alam.*, IX et XXIII, 1. — *Synod. Suession.*, an. 853, c. 9, dans Baluz.; tom. II, col. 56. — *Dipl. Carol. C.*, an. 874, dans Bouq., tom. VIII, pag. 645-6. — *Marculf. append.*. 6.

de l'autre, la servitude s'élevait de plus en plus vers la liberté. La possession se convertit en propriété entre les mains des serfs cultivateurs, comme entre celles des bénéficiers ; le simple tenancier se rendit propriétaire de sa tenure, en même temps que les officiers du roi et les vassaux s'approprièrent leurs honneurs et leurs bénéfices. Il me semble donc, contre l'opinion émise, il y a quelques années, par l'un de nos plus savants historiens, que l'état des colons et des serfs cultivateurs ne fut pas plus aggravé que celui des grands feudataires, par la chute des institutions monarchiques sous les petits-fils de Charlemagne. L'état des premiers fut, au contraire, considérablement amélioré, de même que celui des seconds, ou plutôt les uns et les autres quittèrent leur condition en même temps pour passer dans une autre toute différente et bien supérieure ; car de simples possesseurs qu'ils étaient jadis, ils se trouvèrent au xe siècle de véritables propriétaires. A partir de cette époque, les chartres et tous les autres documents témoignent d'une grande révolution dans les moindres comme dans les plus hautes sphères de la société. Ce sont d'autres institutions, d'autres droits, d'autres usages. Les colons et tous les hommes non libres sont confondus avec les serfs pour ne composer avec eux qu'une seule classe de personnes. Les redevances et les services apparaissent sous une forme nouvelle, et ne représentent plus, comme autrefois, le prix du fermage ni les charges de l'usufruit : ce sont les droits féodaux payés par des hommes de *pôté* à leurs seigneurs. Les seigneurs levaient sur les habitants de leurs fiefs ce que les propriétaires francs ou romains percevaient jadis de leurs colons : il s'agissait de droits seigneuriaux et non plus de fermages. La propriété de son champ n'était plus contestée au *villain*, qui l'avait définitivement conquise : s'il a désormais à combattre, ce n'est plus pour la propriété, mais pour la franchise et l'indépendance de sa terre.

A partir de la fin du ixe siècle, le colon et le lide deviennent de plus en plus rares dans les documents qui concernent la France, et ces deux classes de personnes ne tardent guère à disparaître. Elles sont en partie remplacées par celle des *colliberti*, qui n'a pas une longue existence. Le serf, à son tour, se montre moins fréquemment, et c'est le *villanus*, le *rusticus*, l'*homo potestatis*, qui lui succèdent. Enfin l'ancienne unité terrienne, le *mansus* même se retire peu à peu ; de sorte que, si l'on descend jusqu'au xiiie siècle, on ne trouve dans les livres censiers de ce temps presque plus rien de la physionomie des anciens polyptiques, tant alors étaient changées la condition des personnes et la condition des terres.

B. Guérard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1839.

Les derniers travaux de la chambre ont achevé de faire connaître l'esprit qui l'a animée dans cette session. La chambre semble vouloir remettre jusqu'à la session prochaine à se connaître elle-même et à se faire connaître. Elle a tout ajourné à la fois, les projets d'améliorations matérielles que le ministère lui demandait, et les réformes dont elle menace le ministère, la loi des sucres et le changement de l'institution de la Légion d'honneur, les grandes lignes de chemins de fer et la réforme électorale. L'ajournement de la loi sur les sucres a été vivement blâmé, et avec raison, même par ceux qui ont cru devoir prendre en main la cause de la chambre. La chambre est inexcusable en effet. A-t-elle craint de s'engager dans la discussion de deux grands intérêts entre lesquels elle n'avait pas de parti pris, ou a-t-elle voulu seulement avancer de quelques jours la fin de la session et le moment du départ, en se refusant à cette discussion? Qui pourrait trouver un mot à dire en faveur de la chambre dans l'un et l'autre cas? Où serait donc la force, où serait l'influence d'une législature qui craindrait de se compromettre en décidant avec justice une question aussi importante, sans s'arrêter aux mécontentements que ferait naître sa décision? Si la chambre était pour le bien faible dégrèvement que demandent les ports et les colonies, qui l'empêchait de se prononcer? A-t-elle fléchi devant les démonstrations qui ont été faites par quelques manufacturiers du Nord? S'est-elle laissé troubler par les murmures qui se sont élevés dans son sein? Mais qui donc aura, en France, le courage de braver les injustes mécontentements que peut faire naître une mesure nécessaire, si la législature ne l'a pas? Comment la chambre, qui s'est emparée de toutes les affaires, qui s'est jetée avec empressement sur le projet relatif à la Légion d'honneur, dont la Charte semble lui interdire la discussion, comment la chambre recule-t-elle devant une responsabilité qui lui appartient? Cette responsabilité, il faudra donc que le ministère la prenne, et c'est à la fois son devoir et son droit. Nos colonies ne doivent pas périr de misère, nos ports devenir déserts, parce que les députés veulent conserver leur popularité au Nord et au Midi, ou plutôt parce qu'ils ont hâte de retourner dans leurs départements. Le gouvernement

ne peut pas chômer parce que les députés ont des récoltes à faire, et les intérêts commerciaux, ceux de notre marine marchande, n'ont déjà que trop souffert depuis un an que la question des sucres est pendante.

Sans doute, le ministère actuel a singulièrement compliqué cette affaire par les irrésolutions qu'il a montrées. En arrivant au pouvoir, il avait trouvé dans les cartons un projet de loi tout préparé, qu'on pouvait immédiatement livrer à la discussion de la chambre. C'était au ministère, qui savait à n'en pas douter quelles terribles conséquences devaient résulter de l'ajournement, de l'empêcher de toutes ses forces. Nous avons vu avec plaisir que le ministère est décidé à agir, et à user du droit que lui confère la loi, en décidant la question par une ordonnance royale. M. le ministre du commerce en a pris deux fois l'engagement, devant le commerce de Bordeaux et devant la chambre, et nous espérons qu'il saura remplir sa parole, sans se préoccuper de ceux qui lui criaient à la chambre qu'il commettrait un acte illégal, mais qui se refusaient en même temps à faire l'acte le plus légal du monde qu'on leur demandait, à confectionner une loi. On a objecté au ministère que le cabinet du 15 avril a reculé devant un projet de dégrèvement par ordonnance. Le cabinet du 15 avril n'a pas reculé; mais la session était à la veille de s'ouvrir, les chambres étaient convoquées quand les députations des ports vinrent lui apporter leurs réclamations, et il ne jugea pas à propos de devancer le jugement du parlement. Assurément, si la chambre eût ajourné le projet de loi, le ministère du 15 avril n'eût pas laissé la question indécise, et mis des intérêts si importants en souffrance jusqu'à la session suivante. Ce que nous ne comprenons pas, il est vrai, c'est l'intention de ceux des ministres qui ont voté pour l'ajournement avec la majorité de la chambre. En votant seul pour la mise de la loi à l'ordre du jour, M. Dufaure nous semble s'être placé, comme ministre, au véritable point de vue de la question. C'était dire à la chambre que le gouvernement fait tous ses efforts pour que le Nord et le Midi ne soient pas laissés aux prises pendant six mois, pour que toutes les passions ne soient pas soulevées, excitées par l'espoir d'un succès; et après cette démonstration, le refus de la chambre eût dicté au gouvernement sa conduite. Mais il semble que dans cette question des sucres, le ministère ait passé successivement par toutes les phases de l'incertitude. Son exposé de motifs de la loi sur les sucres, emprunté aux cartons du ministère du 15 avril, établissait que le gouvernement ne s'est pas regardé comme en droit de modifier les tarifs par ordonnance; et, en effet, c'est ce que le ministère d'alors ne voulait pas faire au moment de l'ouverture d'une session. Depuis, par la dépêche télégraphique transmise à Bordeaux, le gouvernement a déclaré que la loi de 1814 lui donne le droit de procéder par ordonnance, et qu'il se réserve d'user de ce droit suivant les faits qui se manifesteront pendant la session. Enfin la majorité des ministres présents à la séance de la chambre du 16 a voté pour l'ajournement. Il nous semble que leur rôle était au contraire de sommer la chambre de procéder à l'examen du projet de loi; car sans doute le ministère ne pense pas que son droit de modifier les tarifs par ordonnance soit absolu, c'est-à-dire qu'il lui ait été donné autrement que pour suppléer à l'absence des chambres. Toutefois, l'ordonnance aura lieu, nous n'en doutons pas; mais le débat recommencera à la session pro-

chaine, quand le ministère viendra, conformément à la législation, demander à la chambre de changer en loi son ordonnance; et, malheureusement, les adversaires des intérêts si majeurs des ports et des colonies pourront se prévaloir, contre le ministère, de tous ces antécédents.

Nous ne nous lassons pas d'avertir le ministère des dangers de ses incertitudes en toutes choses, car nous prévoyons que le pays aura besoin, pour sa tranquillité, d'une administration ferme et unie dans ses principes, pour résister aux assauts qu'on prépare au gouvernement. Un des meilleurs esprits de la chambre, M. le comte de Rémusat, chargé d'examiner la proposition relative aux députés fonctionnaires, faite par M. Gauguier, a déposé, dans un rapport, le germe de quelques changements à faire dans la loi électorale. Nous savons que quelques députés d'une intelligence distinguée, et appartenant au parti modéré de la chambre, ne sont pas éloignés d'adopter quelques mesures relatives au rejet des députés fonctionnaires; mais ce qui se passera sans doute d'ici à la session prochaine les avertira des dangers d'un changement trop prompt. Dans son rapport, d'ailleurs très-remarquable, M. de Rémusat n'a dissimulé aucune des objections qui peuvent être faites contre l'état actuel des choses. L'honorable député a cité les exceptions établies en Angleterre et aux États-Unis, et celles qui ont été prononcées en France par la constitution de 1791. L'état de la législation actuelle diffère peu de celle de l'Angleterre, où tout membre du parlement qui accepte une fonction salariée est tenu de se faire réélire. Quant aux exceptions formelles, elles atteignent les commissaires de la cour des banqueroutes, les shérifs et baillis des bourgs, les employés et fonctionnaires des régies des taxes créées depuis 1602, les commissaires des prises, les contrôleurs des armées, enfin les agents du gouvernement dont les fonctions exigent la résidence et une constante assiduité. En Angleterre, les exclusions portées par la loi ont été faites principalement en vue de la régularité des services publics; on n'a pas voulu que les nécessités du gouvernement représentatif lui portassent atteinte. Les exclusions portées par l'article 65 de la loi de 1831 ont été, pour la plupart, conçues dans un autre esprit, et M. de Rémusat le fait très-bien remarquer. Elles intéressent, en général, la pureté des élections. C'est ainsi que le préfet a été déclaré inéligible dans son département, le procureur du roi dans son ressort; mais cependant on n'a pas perdu de vue, dans cette loi, le bien du service, car la résidence a été jugée indispensable dans certaines fonctions, et c'est pour obéir à cette pensée que les préfets ont été écartés de la chambre.

M. de Rémusat a parfaitement senti les dangers qu'il y aurait à séparer entièrement le gouvernement de la chambre, en écartant tous les fonctionnaires de son sein, et il fait très-bien remarquer, dans son rapport, que l'un des deux pouvoirs ainsi rendus étrangers l'un à l'autre serait bientôt condamné à devenir envahisseur. Le pouvoir uniquement législatif serait sans influence sur la politique du dedans ou du dehors, ou son influence serait funeste; et le pouvoir exécutif, entièrement isolé de l'autre, serait réduit à s'annuler comme en 1790, ou à s'exagérer comme en 1803. En un mot, on marcherait à l'anarchie ou au despotisme. Écarter entièrement de la chambre les fonctionnaires, c'est-à dire les hommes qui peuvent l'éclairer sur toutes

les questions d'administration et de gouvernement, ce ne serait pas seulement s'exposer aux dangers que signale M. de Rémusat, ce serait encore créer une chambre qui se trouverait au-dessous de toutes les idées générales, et rendrait impossibles toutes les améliorations. C'est ainsi qu'on entendait la représentation nationale en 1789. Voudrait-on en revenir aux erreurs politiques de cette époque? Les grands principes de liberté qui furent émis alors n'ont pas varié, ils dominent encore en France; mais la manière de les pratiquer a dû changer dans une longue application, et aujourd'hui que le ministère n'est que la représentation de l'opinion parlementaire, on sent combien il importe de ne pas le priver, dans la chambre, des fonctionnaires politiques qui sont ses liens les plus étroits avec la législature, et ses plus sûrs moyens de communication avec elle.

La commission dont M. de Rémusat faisait partie, paraît avoir été divisée sur plusieurs points, et quelques-uns de ses membres ont exprimé des défiances assez grandes au sujet de la présence des fonctionnaires dans la chambre. Les uns alléguaient la tendance des fonctionnaires à ne pas sortir de la subordination dans laquelle ils sont habitués à se renfermer, en ce qui est du gouvernement. D'autres faisaient remarquer combien le pouvoir s'affaiblit quand ses fonctionnaires le combattent et lui refusent leur confiance. Passant à la situation de l'administration, on la montrait accusée d'intolérance et de réaction, quand elle écarte les fonctionnaires opposants; de faiblesse et de désaveu des idées qui l'ont portée au pouvoir, quand elle ne sévit pas contre les fonctionnaires qui l'attaquent. Ces assertions ont été repoussées par une partie de la commission, qui a démontré combien la chambre perdrait en écartant ceux qui y apportent l'instruction et la modération, résultat ordinaire de la pratique des affaires et de la connaissance de leurs difficultés, et M. de Rémusat a recueilli avec un soin infini, dans son rapport, tous les arguments de cette partie de la commission. Les réflexions dont il les a fait suivre sont d'une haute importance. Elles touchent au fond de la question, à l'idée même d'une réforme électorale, qui n'est pas moins que la révision de la constitution, et la réforme du jugement du pays qui a envoyé les fonctionnaires à la chambre. Néanmoins, la commission de la chambre paraît avoir reconnu en principe qu'on pourrait établir une distinction entre ceux qui entrent fonctionnaires dans la chambre, et ceux qui le deviennent après leur élection. Cette pensée, déjà développée avec beaucoup de lucidité par M. de Carné, dans son bureau, fera probablement naître une proposition qui aura quelque chance d'être bien accueillie par la chambre. Quant aux autres, il faut espérer que la chambre verra tout le danger d'une résolution prompte et hâtive en matière d'élection, et qu'elle ne perdra pas de vue cette sage observation du rapporteur de sa commission, à savoir que ce serait rétrograder que de séparer les pouvoirs exécutif et législatif, en isolant la chambre des fonctionnaires, et en réduisant l'influence du gouvernement dans la chambre à huit ministres qui ne seraient pas députés. Combien de fois avons-nous entendu l'opposition se plaindre des ministères où les députés ne figuraient pas en majorité! Quel pouvait être le but de ces plaintes, si ce n'est de vouloir faciliter les rapports de la chambre et de l'administration? On ne s'efforce déjà que trop, tous les jours, de représenter

le gouvernement comme l'adversaire de la chambre : tous les hommes sensés savent qu'il n'en est rien ; mais la réforme électorale, telle que l'entend le parti de la gauche extrême, ne va pas à moins qu'à produire ce déplorable résultat.

La simple lecture des conditions posées comme base du projet de réforme conçu par le comité formé sous les auspices de M. Odilon Barrot, montre combien elles s'éloignent des vues indiquées par la commission de la chambre. D'après la composition de ce comité, on ne pouvait s'attendre à des conclusions timides. Du premier coup, le comité renverse le cens de l'éligibilité, et déclare que tout électeur sera éligible. De là on en viendra sans doute à déclarer que tout garde national est électeur, ainsi que le demandaient les pétitions que l'opposition colportait au commencement de la dernière session. Les adjonctions se composeront, en attendant, de la seconde liste du jury, des capacités énumérées dans la loi municipale, des officiers de garde nationale, des conseillers municipaux, etc. Les fonctionnaires, moins les commandants de division, qui déjà ne peuvent être élus dans leur ressort, seraient écartés de la chambre, et chaque député recevrait une indemnité de vingt francs par jour pendant la durée des sessions. La portée de ces conditions est facile à comprendre. La base en est empruntée à la constitution des États-Unis, où aucune personne tenant un office sous l'autorité du gouvernement, ne peut faire partie de la législature.

M. de Tocqueville, qui fait partie du comité présidé par M. Odilon Barrot, aurait pu faire remarquer qu'aux États-Unis la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif a moins d'inconvénients que dans une monarchie. Le pouvoir exécutif reçoit simplement les ordres de la législature et les met en pratique. Nulle jalousie n'est possible entre ces deux pouvoirs. La présidence n'a pas besoin de liens bien intimes avec la législature ; et quand celle-ci, entièrement séparée du gouvernement et de la masse des fonctionnaires, pèse trop rudement sur eux, il ne peut venir à la pensée d'un gouvernement qui change tous les quatre ans de lutter. L'administration, qui est toute locale aux États-Unis, dispense aussi la législature d'avoir les connaissances variées, l'intelligence des affaires journalières, qui sont indispensables aux chambres d'un gouvernement central comme le nôtre. En un mot, le pouvoir exécutif est annulé par le sénat aux États-Unis, ou plutôt il n'y a là, en réalité, qu'un pouvoir. Voudrait-on créer cet état de chose en France ? Une chambre où ne seront admis d'autres fonctionnaires que des commandants de division, ne sera plus un grand conseil national. Il y manquera tous ceux qui pourraient l'éclairer de leurs lumières, et l'arrêter dans la carrière des innovations peu réfléchies. Les magistrats inférieurs des parquets, les secrétaires généraux et les personnes qui reçoivent un traitement de la liste civile, qui se trouveraient aussi atteintes par les exclusions du comité, nous semblent moins nécessaires dans une chambre ; mais on oublie trop vite, dans ce désir immodéré de réformés, que beaucoup de fonctionnaires se sont pénétrés de l'esprit de nos institutions, et qu'ils ont appris à embrasser la généralité des intérêts publics, en remplissant leur devoir de députés. Dans la chambre même, les utiles discussions des bureaux sont une école où se forment plus promptement les hommes distingués qu'ils ne pourraient le faire pendant de longues années pas-

sées dans les instructions judiciaires, ou dans l'examen nécessairement restreint des affaires d'une branche d'administration.

La gauche avancée compte cependant ne pas s'arrêter là. La réforme électorale ne lui suffit pas, ou plutôt cette mesure n'est, à ses yeux, qu'un acheminement à tous les prompts changements qu'elle réclame. A l'occasion de l'anniversaire des journées de juillet, la gauche a donné son programme. Ce qu'elle attend du ministère, ou du moins de la partie du ministère qu'elle croit acquise à ses vues, c'est, elle le dit, le rétablissement du droit d'association, l'abolition des lois de la presse, ainsi que le retrait des lois relatives au jury et aux attributions de la cour des pairs. Il est vrai que ceux qui réclament ces prétendues améliorations exhortent le parti républicain à ne pas supprimer le principe de la propriété, et à cesser de prêcher l'établissement d'une dictature populaire. Tout doit, selon eux, se passer en discussion et en appels à l'opinion publique. Ces exhortations sont bonnes sans doute, mais nous serions curieux d'entendre la réponse de ceux à qui elles s'adressent, gens peu disposés à entrer en discussion, même avec l'opposition de gauche, et qui semblent bien résolus à faire prévaloir leurs théories ailleurs qu'à la tribune parlementaire ou dans les journaux. En attendant, on propose sérieusement au gouvernement de laisser ses adversaires s'associer librement, sans doute parce que la loi des associations a gêné le développement des clubs qui descendaient le 12 mai sur la place publique! Il est encore bien important de se débarrasser de la législation de la presse qui ne gêne cependant guère certaines feuilles dans les attaques qu'elles font chaque jour contre nos institutions. Le gouvernement n'a sans doute qu'à se désarmer pour désarmer aussitôt les factions! Voilà un expédient tout nouveau, et qui a le mérite de ne ressembler à aucun autre. Eh bien! on nous assure qu'il y a dans le gouvernement quelques personnes qui ne seraient pas éloignées de l'approuver.

Depuis neuf ans que le gouvernement de juillet est occupé à se défendre contre ses ennemis, il a été forcé de prendre plusieurs fois des mesures sérieuses pour assurer la tranquillité du pays. La gauche avancée convient que la propriété est menacée par les innocentes vues que le défenseur d'un des accusés traduits devant la cour des pairs nommait avec indulgence les idées *babouvistes*. La gauche avancée convient encore que la liberté est menacée par une dictature populaire. Toutes ces choses ne sont pas d'hier. Elles fermentent dans les sociétés secrètes depuis neuf ans, et les lois que le gouvernement a demandées comme des armes propres à combattre, dans la rue et dans la presse, ces hardies tentatives, ont été proposées par les hommes les plus distingués de la chambre, par des hommes que les partis ont mis avec orgueil à leur tête, et qui ne se repentent sans doute pas de ce qu'ils ont fait. Que penser maintenant des partis qui proposent l'abolition de ces lois? Assurément, ils n'ont pas pour appui les hommes qui les ont faites; leurs engagements avec l'opposition, s'ils en ont eu, n'ont jamais été jusque-là. L'opposition avancée n'a même été dangereuse qu'un moment, quand, subissant l'influence des chefs parlementaires dont nous parlons, elle savait se modérer et ne pas proposer chaque jour le changement complet de l'état social. Maintenant que nous la voyons revenue à ses anciennes habitudes, nous devons en conclure qu'elle est séparée de tous

les hommes modérés, opposants ou non, et qu'elle veut de nouveau marcher seule. Si ces symptômes ne nous trompent pas, on pourrait espérer de voir le parti modéré reprendre son unité, et s'appuyer encore sur les hommes qui ont fait sa force et sa gloire. Ce serait en réalité l'établissement tant désiré du gouvernement parlementaire, que le rapprochement des hommes d'une même opinion dans un seul camp. Nous ne parlons pas ici d'une modification ministérielle. Le rapprochement dont nous parlons aurait une portée bien plus haute; il amènerait une modification dans la direction de la chambre et de l'esprit public, un retour aux véritables idées de gouvernement, et le classement dans le pouvoir, à leur place, des hommes qui ont le plus contribué, depuis 1830, à combattre l'anarchie et le désordre. Quelques journaux parlent d'une nouvelle coalition qui serait dirigée contre le ministère actuel; la coalition qui se ferait ainsi aurait lieu au-dessus de toutes les combinaisons personnelles; elle comprendrait tous les hommes influents qui sentent le besoin de sauver l'ordre social, et, sous ce point de vue, on doit penser que l'administration actuelle ferait en sorte de figurer dans ce cercle, et non en dehors. Voilà, du moins, ce qui nous semble ressortir de l'attitude que prend la gauche avancée depuis quelques jours, et nous ne voyons pas quelle autre interprétation on peut donner aux bruits que répand la presse. Nous n'avons pas d'autres indices d'une combinaison quelconque; aussi ne sont-ce pas des nouvelles que nous prétendons donner, mais seulement des réflexions qui découlent naturellement de l'état des choses.

Tandis qu'une partie de la gauche avancée se sépare ainsi et peut-être malgré elle, par le seul effet de ses passions, des hommes modérés qu'elle soutenait depuis quelque temps, d'autres organes de ce parti paraissent se préparer à une scission plus volontaire entre eux et les chefs qu'ils s'étaient donnés. Les organes dont nous parlons attendent évidemment quelques circonstances pour prendre un parti. Nous ne nous joindrons pas à ceux qui pensent que ces circonstances sont toutes personnelles, et qui assurent qu'un chef dans l'opposition semble infiniment moins utile et moins profitable aux organes en question, que deux chefs dans le pouvoir, même s'ils étaient d'un moindre mérite. Ces misères d'intérieur de parti ne méritent pas qu'on s'y arrête. Nous abandonnons aux anciens organes de la coalition, aux puritains même dégénérés de l'opposition formée contre le dernier ministère, l'usage des accusations d'immoralité et de corruption. Les petites circonstances particulières qui détachent quelques fragments des partis politiques laissent toujours ces partis subsister, et nous voyons que la gauche avancée ne diminue ni d'ardeur ni d'impétuosité, si elle est destinée à décroître en nombre.

Pour passer du rigorisme qui se dément au rigorisme qui se borne à être injuste, nous opposerons quelques réflexions aux attaques dont ce recueil a été l'objet à la tribune, de la part de deux députés, M. Taschereau et M. Combarel de Leyval. Ces attaques, et c'est le nom qu'il faut donner aux discours des deux députés, ont eu lieu à l'occasion de quelques souscriptions prises par le dernier ministre de l'instruction publique. M. Taschereau a fait obligeamment remarquer que l'époque où ces souscriptions ont été faites, coïncide avec l'époque où ce recueil s'est montré plus favorable au gouvernement. Cette as-

sertion était assez sérieuse pour qu'on y réfléchît avant de la porter à la tribune. Or il était facile de s'assurer que nous nous sommes montrés favorables au gouvernement dès le 22 février, époque où le système tracassier que nous blâmions cessa, et fit place à la politique libérale et modérée apportée au pouvoir, à cette époque, par M. Thiers. Quand M. Molé, dont nous appelions l'administration depuis plusieurs années, vint au pouvoir, nous nous fîmes un devoir de le soutenir; et, après avoir approuvé la marche de ce ministère, nous n'avons pas cessé de défendre ses actes depuis qu'il s'est retiré. Que deviennent, après ce simple exposé, les réflexions malveillantes de M. Taschereau ?

Nous avions donc donné notre approbation aux actes du gouvernement, deux ans avant qu'une seule souscription ministérielle eût été accordée à ce recueil, qui y avait bien droit, puisque de semblables souscriptions sont accordées à un recueil de peu d'utilité, tel que la *Revue Rétrospective*, dont M. Taschereau est le propriétaire et le fondateur. L'approbation que nous reproche M. Taschereau a cessé depuis quelques mois malgré les souscriptions ministérielles, et ce fait honore à la fois, ce nous semble, le ministère actuel et la *Revue des deux Mondes*. Les souscriptions accordées par le dernier ministère ne l'honoraient pas moins, car elles étaient accordées uniquement au recueil *littéraire* qui a répandu en France des connaissances sérieuses, utiles, et auquel ont concouru la plupart de nos savants et nos premiers écrivains. Si M. Taschereau avait pris connaissance de l'acte ministériel par lequel ces souscriptions ont été accordées, il aurait vu qu'elles avaient été prises en faveur des bibliothèques des départements et d'autres établissements publics, et que, par son arrêté, le ministre imposait à ce recueil la condition de consacrer un nombre déterminé de ses feuilles à l'examen spécial des ouvrages qui se rapportent à l'instruction publique, ainsi qu'à toutes les publications importantes qui ont trait à cette matière en France et dans les pays étrangers, en même temps qu'à l'histoire, à l'archéologie, aux sciences et aux belles-lettres. C'est en conséquence de cet arrêté que d'importants travaux ont été demandés à des hommes spéciaux, et qu'on a lu dans ce recueil des morceaux importants sur l'instruction publique en Angleterre, en Allemagne, dans le Nord, aux États-Unis, et sur d'autres sujets. Les noms des hommes les plus éminents de l'université et de l'Institut : MM. Augustin Thierry, Cousin, Fauriel, Jouffroy, Letronne, Ampère, Magnin, Sacy, Saint-Marc Girardin, Mignet, Nisard, etc., et du ministre de l'instruction publique actuel lui-même, sont des garanties suffisantes, et prouvent que le gouvernement a fait un acte de justice en approuvant des travaux signés de pareils noms. Nous en appelons à tous les hommes impartiaux; ils verront, sans nul doute, dans des souscriptions accordées de cette sorte, autre chose qu'une transaction politique et une faveur.

Après avoir déploré l'injustice, un peu volontaire à notre égard, d'un homme instruit et d'un écrivain spirituel, il nous reste peu de chose à répondre à M. Combarel de Leyval, qui n'a vu dans la souscription du ministre qu'une allocation, bien faible, il est vrai, mais qui n'engage à rien ceux qui en sont l'objet. M. Combarel n'a qu'à se rendre dans la bibliothèque de son chef-lieu pour s'assurer de l'envoi de notre recueil dans les établissements pu-

blics, et c'est là qu'il pourra lire notre réponse. Nous espérons que M. Combarel, rendu aux loisirs de la vie de province, nous lira plus souvent; peut-être alors changera-t-il d'opinion, et pensera-t-il qu'au lieu de restreindre les souscriptions de ce genre, l'intérêt public voudrait qu'elles fussent étendues. Les notions utiles ne se répandent jamais trop, et les études littéraires bien dirigées n'ont jamais nui aux progrès d'une nation. M. Combarel, qui n'est pas étranger aux arts, puisqu'il a exécuté longtemps sa partie d'instrument dans l'orchestre d'un de nos théâtres, non lyriques, il est vrai, reviendra facilement à des idées plus libérales, nous l'espérons. Mais passons à des questions plus sérieuses.

Un journal a annoncé que le gouvernement français a adressé au ministère belge une note pour demander le payement de la double intervention de l'armée française en Belgique, et quelques feuilles conseillent au gouvernement de presser cette réclamation. Selon ces feuilles, la Belgique nous doit son indépendance, nous avons sauvé Anvers menacé d'une destruction totale, et c'est bien le moins que nos voisins payent les frais des expéditions qui ont été faites dans leurs seuls intérêts. Peut-être le gouvernement français a-t-il adressé à ce sujet un *memento* au gouvernement belge; mais nous ne croyons pas qu'il entre dans ses desseins de se placer vis-à-vis de la Belgique dans la situation d'un créancier rigoureux. Rien ne serait plus impolitique, en effet, que d'exiger des Belges le payement immédiat ou même régulier des frais de l'occupation française. La France doit accoutumer la Belgique à demander et à recevoir nos secours dans toutes les occasions difficiles, car la Belgique est la frontière de la France, et en la secourant, la France se secourt elle-même. Que sera-ce donc si la Belgique sait qu'elle ne peut appeler les troupes françaises à son aide qu'en obérant son trésor? Elle hésitera plus d'une fois à recourir à une protection aussi dispendieuse, et qui sait si un peuple aussi bon calculateur que l'est le peuple belge, ne préférera pas le risque d'une oppression douteuse au Nord que les inconvénients d'une dépense certaine au Midi? Nous avons du malheur en France. Nous abandonnons partout la politique des intérêts, et quand il y a lieu à exercer, pour notre avantage, une politique désintéressée, c'est le génie financier qui nous souffle nos déterminations. Qu'on examine la conduite de la Russie à l'égard de l'empire turc. Certes nous n'assimilons pas la Belgique à la Turquie, et la France ne peut être soupçonnée de vouloir asservir cette puissance voisine; mais le fait arrivé il y a six ans peut servir comme exemple de politique habile. Quand le Grand Seigneur se vit menacé par le pacha, il se hâta d'appeler la Russie à son secours. Elle accourut à l'instant même, comme nous l'avons fait en Belgique; elle se retira, ainsi que nous, dès que le danger eut disparu, et la Russie, si exigeante, toujours si attentive à ses intérêts, n'a fait acheter à la Turquie, par aucun sacrifice, le service qu'elle lui a rendu. Qu'en est-il arrivé? C'est que, malheureusement pour nous et les autres puissances, la Turquie s'est accoutumée au secours des Russes, et qu'elle l'invoque peut-être à cette heure. Nos intérêts seront encore bien mieux servis en Belgique, par le désintéressement, que ne le sont par un procédé semblable, les intérêts des Russes à Constantinople. Jadis la France payait des subsides annuels à presque toutes les puissances secondaires; le roi de France était à la fois leur trésorier

et leur défenseur. Cette politique, qui nous donnait tant d'influence en Europe, n'est plus praticable; mais le principe ne doit pas être entièrement abandonné. En ce qui est de sa protection, la France doit l'accorder sans réserve à la Belgique, et il a fallu un motif tel que le respect qu'on doit aux traités pour que le dernier ministère obéît à la douloureuse nécessité de se conformer aux vues de l'Angleterre, qui exigeait l'exécution immédiate des 24 articles. Pour nous, qui n'avons cessé d'exorter les Belges à exécuter un traité défavorable sans doute, mais qui était inscrit à la première page de leur histoire politique comme nation, nous ne sommes pas suspects en plaidant pour l'ajournement indéfini du payement des frais d'occupation. Sait-on bien que l'Allemagne fournirait à l'heure même cette somme à la Belgique, si le gouvernement belge voulait accéder à l'association des douanes prussiennes? Ne perdons pas aussi de vue les avances que font les puissances du Nord à la Belgique, avec laquelle elles s'empressent d'ouvrir des relations diplomatiques. On dit que le ministère met pour condition de l'abaissement de notre tarif de douanes du côté de la frontière belge le payement immédiat de cette indemnité. Abaissons notre tarif et ajournons indéfiniment le payement de la créance. Ce sera d'une bien meilleure politique, et nous y gagnerons doublement. Mais s'il est vrai, comme le bruit s'en répand, que la Belgique se dispose à entrer dans le cercle des douanes prussiennes, une réclamation de 60 millions pour frais d'occupation, suivie d'une nouvelle occupation en cas de non-payement immédiat, serait la seule mesure à prendre. En pareille occurrence, ce serait à M. le maréchal Soult de montrer comment un homme tel que lui entend les devoirs d'un ministre des affaires étrangères.

La mort du sultan est déjà un événement ancien, tant les événements se sont précipités depuis quelque temps en Orient. Aujourd'hui l'empire turc, s'il existe encore, est gouverné en réalité par Kosrew-Pacha, qui a été promu à la dignité de grand visir. On vante beaucoup l'intégrité de ce fonctionnaire, et l'on espère beaucoup de son administration. Les difficultés de sa situation sont grandes toutefois, car Kosrew-Pacha est un ancien ennemi de Méhémet-Ali, et malgré la nécessité de plier devant le pacha d'Égypte, où se trouve le divan depuis la bataille de Nézib et la défection du capitan-pacha, le visir surmontera difficilement sa haine déjà bien ancienne. Il ne faut pas oublier que Kosrew-Pacha, qui est né au pays des Abases, ayant été acheté par le fameux capitan-pacha Kutchuk-Hussein, fut nommé pacha du Caire, et qu'il gouverna l'Égypte pendant quelque temps, après la retraite de l'armée française. Il y serait même peut-être encore, si Méhémet-Ali, qui n'était alors que simple bimbachi dans l'armée turque, grade qui équivaut à celui de chef de bataillon, s'étant révolté à la tête de quelques soldats, n'avait chassé Kosrew du Caire, et ne l'avait poursuivi jusqu'à Damiette, où il le força de s'embarquer pour Constantinople. Kosrew-Pacha fut depuis tour à tour pacha de Bosnie et capitan-pacha. Il contribua puissamment à la destruction des janissaires, et travailla activement à former les nouvelles troupes qui ont achevé à Nézib leur honte commencée à Koniah. Le maréchal duc de Raguse, qui connut Kosrew-Pacha en 1806, lorsqu'il était pacha de Bosnie, et qui le retrouva depuis à Constantinople, le peint comme un homme vif, fin, rusé, qui sait conduire les intrigues les plus com-

pliquées, et qui a traversé plusieurs règnes en ajoutant constamment à son pouvoir et à son crédit. Son élévation récente confirme ces paroles du maréchal, qui ajoute que Kosrew, dont la fortune est très-considérable, a su mieux conduire ses affaires que celles de son maître et de l'État. Ce portrait de Kosrew-Pacha diffère beaucoup de celui qu'on fait de lui en Europe depuis son avénement à la présidence du divan. Au reste, Méhémet-Ali, l'adversaire de Kosrew-Pacha, est aussi un orphelin, élevé presque par charité, et un journal anglais, *l'Atlas*, donne aujourd'hui sa biographie dans ce peu de lignes : « En 1775, à Cavala, petit port maritime près de Philippi, mourut, accablé sous le poids de la misère, un officier inférieur de la police turque. Il laissa, pour tous biens, un enfant de quatre ans, sans asile. Heureusement l'aga de la place, un Turc nommé Toussoon, était son oncle : c'était un homme bienfaisant. Touché de compassion, il recueillit l'orphelin, et lui fit donner une éducation qui pouvait passer en Turquie, et dans ce temps-là, pour libérale. On lui apprit à manéger un cheval et à se servir avec adresse de la carabine ; quant à lire et à écrire, ces deux talents étaient regardés comme une superfluité, et l'enfant avait atteint un âge avancé avant de les posséder. Ce furent là les premières années de Méhémet-Ali. »

Méhémet-Ali a aussi beaucoup gagné aux yeux d'un certain nombre de personnes depuis la défaite des troupes turques. Méhémet-Ali est devenu le sauveur de l'Orient. Le bien de cette partie du monde veut aujourd'hui qu'on le laisse maître absolu de la Syrie, et que sa domination, s'étendant jusqu'au golfe Persique, embrasse Bagdad, Bassorah, et toute l'Irak-Arabie, qu'il ne tarderait pas à civiliser, comme il a civilisé l'Égypte ! Il est certain que Méhémet-Ali, maître aujourd'hui du cours du Tigre et du cours de l'Euphrate, peut s'avancer sans obstacles jusqu'au golfe Persique, et enlever à la Porte toutes ses provinces méridionales. Mais nous espérons que cet enivrement causé par la victoire de Méhémet-Ali à quelques organes de la presse en Europe n'atteindra pas le pacha lui-même ; dans tous les cas, la France ne perdra sans doute pas de vue que si elle est favorable à Méhémet-Ali, elle ne doit pas moins, dans l'intérêt européen, sa protection à l'empire ottoman.

Abandonner cet empire, et laisser Méhémet-Ali s'emparer de ses provinces à titre de vassal, sous la condition d'un tribut qu'il ne payera pas, c'est appeler les armées russes à Constantinople, et amener la guerre, ce qui n'est sans doute dans les desseins ni de l'Angleterre, ni de la France. Il est inutile, nous le pensons, de relever les assertions des journaux légitimistes, qui accusent le gouvernement français d'avoir favorisé la défection du capitan-pacha ; mais les vues qui tendraient à accorder au pacha d'Égypte peut-être plus qu'il ne demande lui-même, veulent être contredites sérieusement. C'est pousser trop loin le culte du succès. Il y a peu de jours, on représentait la Syrie comme prête à se soulever contre le pacha, et frémissant de cette domination qui y a déjà fait naître plus d'une révolte ; on assurait que l'armée turque était à la fois nombreuse et instruite ; sa défaite a tout changé. Certes, rien ne change plus la face des choses qu'une bataille perdue ; mais la France n'est pas faite pour jouer entre la Turquie et l'Égypte le rôle que jouait autrefois l'Autriche entre Napoléon et les Russes. Si elle a quelqu'un à favoriser et à soutenir dans cette af-

faire, c'est assurément le plus faible, et cet acte de générosité se trouve d'accord avec les intérêts de sa politique.

Nous sommes de ceux qui ne croient pas à la longue durée de cet *empire d'une ville*, comme l'appelle un des hommes les plus distingués qui aient parcouru l'Orient dans ces derniers temps; mais une conduite ferme et loyale de la part de la France peut, malgré tout le dédain que nous montrent les journaux anglais, retarder encore de quelques années la chute de l'empire turc. Ce délai est d'une haute importance. Il nous permettra de nous assurer des garanties que nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de prendre, de regagner une influence que des fautes politiques inouïes, et qui nous sont pour la plupart communes avec l'Angleterre, nous ont fait perdre. C'est une raison assez puissante pour ne pas livrer aveuglément à Méhémet-Ali le reste de cet empire si malheureux.

Chaque jour, les journaux tories annoncent que lord Melbourne a supplié la reine d'accepter sa démission, et une des feuilles les plus éhontées qui aient jamais paru en Angleterre, le *Satyrist*, feuille qu'on dit en rapport avec le roi de Hanovre, rapporte que la reine, qu'elle nomme *the little lady*, a refusé encore, il y a peu de jours, de laisser s'éloigner son ministre, en disant « qu'elle ne veut pas de ces odieux tories. » Il est vrai que les tories travaillent à mériter chaque jour de plus en plus ce nom aux yeux de la reine, et que l'aristocratie anglaise a bien démérité de son ancienne réputation de *loyalty*. Les choses se sont envenimées à ce point que des projets qui seraient à peine concevables de la part des radicaux ont été discutés, assure-t-on, dans certaines réunions de la noblesse anglaise. Dans ces circonstances, les yeux des hommes sensés se sont tournés vers le duc de Wellington, qui a toujours été l'objet du profond respect de la jeune reine, et qui paraît lui porter un intérêt sincère. On doit déjà au noble duc la fin de quelques dissentiments de famille dans l'intérieur du palais, et l'on sait qu'il s'efforce d'apaiser les esprits les plus animés de son parti. En attendant, les tories ont fait éprouver au ministère, dans la chambre des lords, un échec qui prolongera encore l'affreuse situation de l'Irlande. Le bill de la réforme municipale en Irlande, entièrement dénaturé, il y a quelques années, par les amendements de lord Lyndhurst, et repris chaque fois sans succès à la chambre haute, a été encore cette année combattu par le même orateur. Tel qu'il est maintenant, la chambre des communes se refusera sans doute à y donner son adhésion, et on ne sait jusqu'à quel point ce nouvel ajournement influera sur les esprits en Irlande. Il est à remarquer que depuis lord Castlereagh jusqu'à lord Lyndhurst, ce sont toujours des membres irlandais qui ont nui au bien-être de leur patrie. On s'attend plus que jamais à la dissolution du ministère anglais.

LES

ILES SANDWICH.

PREMIÈRE PARTIE.

Partis de Guayaquil le 14 août 1836, nous arrivâmes en vue de l'île d'*Hawaii* (Owhyhee), dans la nuit du 29 septembre. Depuis le matin nos yeux se portaient avec impatience dans la direction où nous supposions que l'île devait se trouver. A en croire les relations de tous les voyageurs, nous devions apercevoir, à une très-grande distance, le sommet du *Mouna-Roa,* cette montagne dont la cime mystérieuse n'avait depuis longtemps été visitée par aucun Européen. Il entrait dans les projets de notre relâche d'explorer ses gorges presque inaccessibles, de franchir les neiges qui la couronnent, et d'aller inscrire nos noms sur le pic le plus élevé; c'était là, dans les derniers jours qui précédèrent notre arrivée, l'objet de presque tous nos entretiens. En vain les relations que nous avions sous les yeux nous citaient-elles les nombreux accidents auxquels nous allions nous trouver exposés; en vain nous disait-on qu'un naturaliste anglais, M. Douglas, avait péri, dans une entreprise semblable, sous les cornes d'un taureau sauvage; le danger semblait donner un nouvel attrait à notre expédition scientifique, et nos regards, franchissant les distances, cherchaient à distinguer au milieu des nuages ce théâtre de nos prochaines explorations; mais un épais rideau de vapeurs le cacha toute la journée à notre vue. Cela, du reste, arrive très-souvent : les nuages, chassés presque toute l'année par les vents alisés du nord-est, rencontrent dans leur passage cette muraille formée par le groupe des îles Sandwich, et s'y arrêtent retenus et comme accrochés aux sommets des montagnes. La nuit vint, et, vers une heure du matin, une grande ombre, le bruit des brisants sur la côte, nous annoncèrent que nous étions près de terre; nous virâmes de bord, et, au point du jour, nous nous trouvâmes à dix ou douze lieues de l'île d'Owhyhee; nous aperçûmes devant

nous le Mouna-Roa s'élevant par une pente presque insensible, et nous nous étonnâmes, nous regrettâmes même de ne pas le trouver plus élevé. Vous verrez bientôt que nous avions mal jugé les difficultés qui nous attendaient.

Toute la journée nous eûmes du calme ou des vents tellement faibles, que nous ne pûmes approcher de la côte ; ce ne fut que le lendemain, 1er octobre, que nous atterrîmes.

La journée du 29 septembre ne se passa pas, cependant, sans offrir quelque satisfaction à notre curiosité; nous vîmes approcher de nous une pirogue montée par quatre sauvages. Nous étions à quatre ou cinq lieues de terre; il fallait que, de leur côté, ils fussent poussés par un bien vif désir de nous voir pour avoir entrepris un si long voyage sur une si faible embarcation; nous les distinguions, nus et la tête couronnée de feuillages. C'était le premier spécimen de l'homme à l'état sauvage que la plupart d'entre nous eussent aperçu; aussi concevra-t-on facilement quel fut notre désappointement lorsque nous vîmes qu'au lieu d'incliner notre route vers eux, nous marchions, fiers et superbes, presque sans daigner leur jeter un regard. J'eus pitié de ces pauvres gens; le navire passa à cent toises de leur pirogue; les bras leur en tombèrent ; ils s'arrêtèrent un instant, essuyant du revers de leurs mains la sueur qui ruisselait de leurs fronts; puis, à mesure que le navire s'éloignait, nous pûmes les voir nous faisant des signaux avec leurs pagayes : était-ce en signe d'amitié? était-ce en signe de reproche? Ils reprirent enfin leur route vers le rivage, sur lequel nous distinguions, à l'aide de nos longues-vues, quelques cabanes au milieu d'un bois de cocotiers.

Le lendemain, nous fûmes plus que dédommagés. A mesure que nous approchions du rivage, nous vîmes une multitude innombrable de pirogues se diriger vers nous, et, en moins d'une heure, le pont de *la Bonite* fut couvert d'insulaires. Les premiers hésitèrent à monter ; mais bientôt ils s'enhardirent de telle sorte, qu'on fut obligé de placer des sentinelles aux échelles afin d'éviter une invasion complète. Presque tous étaient nus; autour des reins seulement ils portaient une espèce de ceinture appelée *maro ;* quelques-uns, les vieillards principalement, étaient tatoués ; plusieurs portaient leur nom écrit en grandes lettres sur les bras ou sur la poitrine. Il nous fut aisé de nous apercevoir qu'ils commençaient à s'habituer à la vue des Européens; c'était surtout dans les marchés qu'ils cherchaient à faire avec nous que nous pouvions voir que des hommes civilisés avaient passé par là : *tala, tala* (dollar, piastre) était ce qu'ils nous demandaient le plus généralement. En échange de coquilles, de poules, de cochons, etc., qu'ils nous apportaient, ils ne voulaient que de l'argent ou des vêtements; et certes, à voir avec quelle fierté marchait, au milieu de ses compagnons, celui qui se trouvait l'heureux possesseur d'un gilet, d'une chemise ou de n'importe quelle partie de l'habillement européen, nous concevions aisément le prix qu'ils y attachaient.

J'avouerai que nous fûmes presque tous désappointés : ce n'étaient plus là les insulaires de Cook, et, quoique l'influence de l'état sauvage dominât encore singulièrement dans la constitution physique et morale de chaque individu, ce n'était plus cette nature nue et sans fard que nous nous attendions à étudier. Ce fut cependant à cette première relâche que nous pûmes le mieux apercevoir

les traces de ce qu'étaient les îles Sandwich lors de la découverte; plus tard nous trouvâmes des villes presque européennes, et des populations presque aussi vicieuses que ceux qui les ont civilisées.

Un Portugais, qui habite l'île depuis très-longtemps et que l'on aurait eu quelque peine à distinguer d'un sauvage, nous servit de pilote; à midi, nous étions mouillés dans la baie de *Ke-ara-Kakoua.* Il y avait alors à l'entour de *la Bonite* plus de deux cents pirogues, et nous n'avions pas encore vu une seule femme. Cette absence du beau sexe nous surprit; nous avions lu, dans les récits des divers voyageurs, qu'un navire à son arrivée se trouvait immédiatement entouré d'une foule de femmes, véritables naïades qui plongeaient et nageaient autour du vaisseau, indiquant aux matelots, par leurs gestes et leurs poses lascives, la terre et les plaisirs qui les y attendaient; mais le pilote nous donna bientôt la clef du mystère : Les navires, nous dit-il, sont *tabous* (sacrés) pour les femmes ; c'est une loi des missionnaires. Il nous cita en même temps diverses mesures prises par les missionnaires dans l'intérêt de la morale et de la religion : j'en parlerai en temps et lieu.

La baie de Ke-ara-Kakoua peut avoir quatre ou cinq lieues du nord au sud; dans le fond est une espèce de crique formée par deux pointes de terre basse qui s'avancent dans la mer à droite et à gauche; cette crique est dominée par une montagne ou muraille de lave noirâtre, haute de quatre ou cinq cents pieds et entièrement à pic. Sur la pointe qui s'étend vers la gauche, en regardant le fond de la baie, est le village de *Kaava-Roa;* à droite, au milieu de nombreux cocotiers, nous apercevions le village de Ke-ara-Kakoua qui a donné son nom à la baie, et plus loin, vers l'extrémité de la pointe, un autre village dont je ne me rappelle pas le nom. En arrivant au mouillage, nous avions distingué, sur le sommet des terres hautes qui dominent la baie, quelques maisons parmi lesquelles une nous sembla bâtie à l'européenne : c'est, nous dit le pilote, la maison du missionnaire Forbes; le village qui l'entoure s'appelle *Kaava-Roa supérieur.*

Dans l'après-midi, nous allâmes à Kaava-Roa. Nous eûmes quelque peine à débarquer; cependant, lorsque nous approchâmes, une foule d'Indiens se jetèrent à l'eau pour nous porter secours, et après quelques chutes sur les rochers qui bordent le rivage, nous nous trouvâmes en terre ferme. Le village de Kaava-Roa me parut composé d'une cinquantaine de maisons seulement; quelques cocotiers, quelques arbres à pain en rendent l'aspect assez pittoresque. Une espèce de matelot anglais, homme d'affaires de la dame Kapiolani, chef de ce district, vint nous annoncer que sa maîtresse était prête à nous recevoir; nous nous empressâmes de nous rendre aux désirs de la noble dame, et nous la trouvâmes assise en dehors de la clôture qui entoure sa maison, à l'ombre d'un arbre à pain. C'était une femme de cinquante ans environ, d'une taille colossale, cinq pieds huit ou dix pouces au moins, très-grasse et fort laide; elle nous reçut très-poliment. J'hésitai un instant si, suivant ce que j'avais lu dans les voyages de Cook, je ne la saluerais pas à l'ancienne mode du pays, en frottant mon nez contre le sien; je cherchai dans ses gestes si quelque chose ne m'indiquerait pas que ce fût là son désir; mais, ne remarquant rien dans son attitude qui me rendît le salut hawaiien obligatoire, je me con-

tentai de prendre la main qu'elle m'offrit. Des siéges, de véritables chaises européennes, nous furent apportés, et nous nous assîmes autour de Kapiolani; cinq ou six femmes d'honneur, vêtues d'immenses sacs qu'on appelle robes à Hawaii, et dans lesquelles elles semblaient fort embarrassées, se tenaient sur l'arrière-plan; tout à l'entour de nous, la population de Kaava-Roa était étendue à plat ventre sur les rochers, le menton supporté par les deux mains, et attachant sur nous des regards fixes. Kapiolani était complétement vêtue à l'européenne; une robe de mousseline anglaise à fleurs, une ceinture de soie bleue, des souliers, composaient sa toilette; deux peignes d'écaille retenaient ses cheveux; elle avait aux doigts trois ou quatre grosses bagues d'argent. Quant à la population qui nous entourait, c'était bien le plus bizarre assemblage qu'on pût voir : l'un avait pour tout vêtement un gilet sans boutons, celui-ci une chemise, celui-là un pantalon; la plupart étaient nus, ne portant autour des reins que l'indispensable *maro;* toutes les femmes étaient sinon habillées, du moins couvertes; quelques-unes étaient vêtues comme les femmes d'honneur de Kapiolani; d'autres, et c'était le plus grand nombre, étaient tout simplement enveloppées d'un large pagne d'étoffe du pays.

Notre conversation avec Kapiolani ne fut pas longue; le matelot anglais nous servit d'interprète; une espèce de grognement était le plus souvent la seule réponse qu'elle fît aux longs compliments que quelques-uns d'entre nous lui adressaient. Cependant il y avait sur toute sa figure une singulière expression de bienveillance et de bonté naturelle, et quand nous lui témoignâmes le désir d'aller le lendemain au village supérieur et d'y entendre le service divin, ce projet parut lui faire grand plaisir; elle s'empressa de mettre à notre disposition des chevaux sellés et un guide pour nous conduire.

En quittant Kapiolani, nous allâmes voir l'endroit où le capitaine Cook a été assassiné; c'est justement dans ce lieu que nous avions débarqué; on nous montra le rocher où il se trouvait quand il reçut le coup mortel; en regardant autour de nous, nous nous voyions entourés de ce même peuple qui l'assassina! Certes, la mort de Cook a été un grand malheur; mais peut-être ne faut-il attribuer ce malheur qu'à lui-même et à la violence de son caractère; c'est, du moins, ce qui paraît prouvé aujourd'hui. Il n'y avait et il n'y a encore rien de sanguinaire dans le caractère de ce peuple; mais bien un respect sans bornes pour ces étrangers qu'il considérait comme des dieux : il fallut toute l'horreur que lui inspira le sacrilége que Cook était au moment de commettre en saisissant le roi de l'île, pour le porter à cet excès. Nous pûmes voir des traces de la vengeance exercée par les compagnons de Cook, après sa mort; on nous montra des cocotiers percés par des balles, et des rochers brisés par l'artillerie.

Le lendemain, nous trouvâmes à Kaava-Roa les chevaux et le guide que Kapiolani nous avait promis. Les chevaux sont importés aux îles Sandwich de la côte de Californie; ils commencent à se multiplier dans le pays. Ceux qu'on nous amena étaient sellés tant bien que mal, les uns avec des selles anglaises, les autres avec de lourdes selles mexicaines. La distance du village de Kaava-Roa supérieur à Kaava-Roa inférieur est d'environ trois milles; on y monte par une route assez bonne, taillée sur le flanc de la montagne, au milieu de

rochers de lave; cette route est due aux missionnaires, qui se sont servis d'un singulier moyen pour la faire construire. D'après une loi que, par leur influence, ils ont rendue obligatoire dans les îles Sandwich, toute personne, homme ou femme, convaincue d'adultère, est condamnée à une amende de 15 piastres (75 francs), ou, en cas de non-payement, à travailler aux routes pendant quatre mois. La population d'Hawaii a si bien secondé le plan des missionnaires, que la route que nous suivions a été faite en moins de deux ans, et qu'une autre route qui va de Kaava-Roa à *Kai-Loua* (grande bourgade), et qui parcourt une distance d'environ vingt-cinq milles, est déjà presque achevée; enfin, grâce aux amoureux penchants des habitants d'Hawaii, nous gravîmes fort aisément les trois milles que nous avions à parcourir.

A mesure que nous montions, le terrain prenait un aspect différent. Toutes ces îles ont été évidemment formées par les éruptions successives de volcans sous-marins; partout vous trouvez la lave comme une preuve irrécusable de leur origine. Sur le rivage, on la voit encore telle qu'au moment où elle s'est durcie; on distingue les différentes couches qui se sont étendues les unes sur les autres; puis, à mesure qu'on s'élève, l'action alternative de l'humidité et de la chaleur ayant brisé la lave, on la trouve décomposée en partie. Quand on arrive au sommet du plateau, continuellement arrosé par les nuages qui, s'amoncelant toute l'année sur la crête des montagnes, s'y dissolvent en pluies abondantes, on trouve la lave transformée en une terre fertile; là s'élève en abondance le *kukui* (*candle nut tree*), qui donne une espèce de noix dont on fait une huile très-claire et très-bonne à brûler, et qui forme déjà une branche d'exportation; l'arbre à pain, l'oranger, le mûrier (importé de Manille), le bananier, la canne à sucre, le *taro* (*arum esculentum*), racine croissant dans l'eau et dont les insulaires font leur principale nourriture; à travers les crevasses des rochers s'échappent quelques arbustes rabougris, une espèce de câprier, le *nai-hi*, dont la racine, nous dit-on, sert de thé aux naturels, et le *tappa*, avec les filaments duquel ils font leurs vêtements, et dont la fleur, d'un jaune de safran, rivalise d'éclat avec les magnifiques convolvulus bleus, blancs et roses qui tapissent le chemin.

Vers le milieu de la route est le monument élevé, en 1825, par lord Byron, commandant la frégate anglaise *la Blonde*, à la mémoire de Cook. On a choisi l'endroit où ce qu'on put rassembler de ses membres épars a été enterré; c'est un poteau élevé et fixé au milieu de rochers de lave qu'on a entassés et dont on a formé une espèce de tumulus; au sommet du poteau, on a cloué une plaque de cuivre sur laquelle est gravé le nom de Cook; l'épitaphe qui l'accompagne est devenue illisible; le poteau est couvert des noms de marins anglais qui sont venus rendre hommage à la mémoire du célèbre navigateur. Mais ce monument est bien mesquin, et on s'étonne que le gouvernement anglais n'ait pas pu reconnaître d'une manière plus convenable les immenses services rendus à la navigation par le capitaine Cook; il y a des cendres qui reposent sous les voûtes de l'abbaye de Westminster qui n'ont pas autant de droits à la reconnaissance du peuple que celles qui gisent abandonnées sous la lave d'Owhyhee.

La maison de M. Forbes est située au milieu d'un jardin assez négligé, et entourée d'une haie vive formée de plantes de *ti*: le ti est un arbuste à larges

feuilles, dont la racine cuite a le goût de caramel ou de sucre brûlé; les naturels en extrayaient autrefois une liqueur très-forte. Aujourd'hui la distillation de cette racine est sévèrement défendue par les missionnaires. — M. Forbes nous reçut très-cordialement et nous présenta à sa famille, composée de sa femme, native, comme lui, des États-Unis, et de deux enfants charmants. Kapiolani vint nous rejoindre, et bientôt la cloche nous appela à l'église.

L'église de Kaava-Roa est en tout semblable aux maisons du pays : c'est un grand hangar, qui a la forme d'un cône très-élevé ou plutôt d'un toit posé sur la terre; les parois sont soutenues par une charpente dont les parties sont attachées l'une à l'autre par des cordes, car il n'entre pas un seul clou dans la construction des maisons; cela forme une espèce de treillage recouvert au dehors de feuilles de *pandanus*, de cocotier ou de canne à sucre; dans les maisons des chefs, l'assemblage de ces feuilles est caché par des nattes qui tapissent tout l'intérieur. L'église a environ quatre-vingts pieds de longueur sur quarante de largeur, et cinquante environ de hauteur dans la partie la plus élevée du cône; elle peut contenir plus de mille personnes. Sur des nattes grossières étaient agenouillés ou assis environ six cents insulaires. Quelques chaises avaient été disposées pour nous, auprès de la chaire du ministre. C'était un spectacle intéressant que cette multitude rassemblée pour écouter la parole du Christ sur cette même terre où, il y a à peine cinquante ans, elle offrait encore des victimes humaines à de monstrueuses divinités. Il y a, il est vrai, bien peu de véritables chrétiens parmi les naturels, et presque tous conservent encore dans l'intérieur de leurs villages et de leurs maisons leurs absurdes superstitions; pourtant c'est déjà beaucoup que de les avoir amenés à venir écouter des paroles parfois trop mystiques sans doute et auxquelles ils ne comprennent rien, mais qui renferment souvent des leçons de cette morale chrétienne, si sublime et si simple, si propre à leur ouvrir peu à peu les voies de la civilisation. — Les femmes étaient d'un côté, et les hommes de l'autre; aucun individu nu n'était admis, mais M. Forbes avait été obligé de ne pas être trop sévère quant à la forme du vêtement. Généralement, les hommes étaient couverts de larges pièces d'étoffe du pays qu'ils drapaient comme un manteau; nous vîmes surgir, au milieu de la foule des femmes, plusieurs chapeaux de paille, et surtout de ces disgracieuses capotes dont les Anglaises se servent encore aujourd'hui à la campagne. Quelques personnes avaient des livres de prières imprimés à *Honolulu* et à *Lahaina*, en langue hawiienne, et quand, suivant le rite presbytérien, M. Forbes entonna les psaumes du rituel, des voix, d'abord incertaines, et ensuite plus hardies, accompagnèrent celle du missionnaire. En somme, sauf quelques distractions causées sans doute par notre présence, sauf quelques coups d'œil agaçants des femmes qui se trouvaient près de nous, tout se passa assez décemment; mais il était aisé de voir, cependant, que la plus grande partie des assistants était là par obligation. Kapiolani, ce jour-là, avait revêtu ses habits de fêtes; sa robe était de satin noir, et elle avait sur la tête une capote en étoffe du pays, dont le luisant rappelait assez l'apparence du satin; elle paraissait suivre avec attention le service divin dans le livre qu'elle avait devant elle; sa contenance ne manquait

pas d'une certaine dignité, et une paire de lunettes rabattues sur son nez lui donnait une figure qui, même à Owhyhee, nous parut très-singulière.

Le lendemain, j'allai visiter le village de Ke-ara-Kakoua, en compagnie de M. Eydoux, chirurgien-major de la corvette, et de M. Hébert, attaché par le ministre du commerce au consulat des îles Philippines. Là, tout débarquement à pied sec était impossible; nous fûmes obligés de nous mettre en quelque sorte à la nage pour arriver à terre, ce qui ne laissa pas que d'exciter l'hilarité de la population qui nous attendait au rivage. Il est certain que le costume du pays eût beaucoup mieux que le nôtre convenu à la circonstance. Nous fûmes immédiatement entourés d'un cercle de jeunes garçons et de jeunes filles. Quoiqu'à deux milles à peine de Kaava-Roa, la population de Ke-ara-Kakoua nous parut se ressentir beaucoup moins de l'influence du missionnaire. Nous pûmes le reconnaître sans peine à l'habillement des insulaires et à la conduite qu'ils tinrent avec nous. Ici tous les hommes avaient le corps nu, si l'on excepte les reins qu'entourait le *maro;* les femmes n'étaient guère plus vêtues qu'eux. Mais ce qui nous prouva clairement que leurs actions n'étaient pas, aussi immédiatement que celles des habitants de Kaava-Roa, sous le contrôle de M. et Mme Forbes, ce fut la manière dont les femmes nous accueillirent. Elles employèrent toutes les séductions possibles pour attirer notre attention et captiver nos bonnes grâces; il est vrai que les bagues et les colliers que ces messieurs distribuaient aux plus jolies n'étaient pas sans quelque influence sur leur bienveillante humeur. La gale semblait être une maladie dominante chez elles; presque toutes en étaient plus ou moins atteintes; cette circonstance, jointe à la couleur cuivrée de leur peau et à l'extrême malpropreté de leurs vêtements, diminuait de beaucoup le prix de leurs attraits. Autant les hommes que nous avions vus jusque-là nous avaient semblé avoir de prédilection pour l'argent et les habillements, autant les femmes, à Ke-ara-Kakoua, nous parurent avoir conservé ce goût que les premiers navigateurs avaient remarqué chez elles pour les colifichets; un collier de verroterie, une bague de cuivre avec une pierre de couleur, les comblaient de joie.

Vers le milieu de la journée, nous eûmes le spectacle de toute la population femelle de Ke-ara-Kakoue, réunie pour le bain dans une petite baie bordée de rochers de lave; une roche servit de paravent aux baigneuses, et de là elles s'élancèrent entièrement nues au milieu des vagues qui venaient se briser sur le rivage; une planche, de la longueur du corps et terminée en pointe à une des extrémités, leur servait à se soutenir sur la crête des vagues. C'était vraiment un singulier tableau que cet essaim de jeunes femmes s'éloignant à une grande distance du rivage, puis revenant avec la rapidité d'une flèche, portées sur la cime écumeuse des lames qui déferlaient avec fracas de chaque côté de la baie. Je croyais, à chaque instant, les voir s'abîmer contre les pointes aigues des rochers; mais elles évitaient ce danger avec une adresse surprenante; elles semblaient s'y complaire, et le bravaient avec un courage qui m'étonna. Le moindre mouvement de leur corps donnait à la planche qui les soutenait la direction qu'elles désiraient lui voir prendre, et, disparaissant pour un moment au milieu des brisants, elles surgissaient bientôt de l'écume et retournaient au large pour fournir de nouveau la même carrière. Je vis une mère qui, après

avoir placé son enfant, âgé d'un an à peine, sur une planche de deux pieds de long, le poussait devant elle à une grande distance, et là, l'abandonnant à la furie des flots, le suivait, dirigeant seulement de temps en temps avec la main la planche qui le portait. Je crus revoir cette population telle que Cook l'avait trouvée, libre, indépendante, et le contraste ne me parut pas, je l'avoue, en faveur du moment présent, quand je revis ensuite ces femmes couvertes de sales haillons.

Le soir, les difficultés que nous avions éprouvées en débarquant nous suggérèrent l'idée de retourner à bord de *la Bonite* sur une pirogue du pays. Nous avions pu apprécier, pendant la journée que nous venions de passer à terre, les avantages que ces embarcations légères et d'une manœuvre aisée ont, dans une mer houleuse, sur nos pesants canots. Nous nous plaçâmes tous les trois dans une pirogue de quinze pieds à peu près de long sur un pied au plus de large. Cette pirogue avait, ainsi que toutes celles des îles de l'Océanie, un balancier fait d'une pièce de bois léger, soutenu parallèlement à la pirogue par deux barres transversales de quatre ou cinq pieds de long. Nos Indiens attendirent ce qu'on appelle un *embelli,* c'est-à-dire le moment où les lames, qui arrivent ordinairement quatre ou cinq l'une après l'autre, semblent s'arrêter un instant; alors, soulevant la pirogue au moyen du balancier, ils la traînèrent rapidement à une certaine distance du rivage; puis, s'élançant sur leurs bancs et pagayant avec rapidité, ils purent, avant que la lame ne revînt, s'éloigner assez pour que nous n'éprouvassions que deux ou trois fortes ondulations. Nous arrivâmes sains et saufs à bord de *la Bonite.*

Le lendemain, je parlais à M. Forbes de l'habileté extraordinaire que j'avais remarquée, la veille, chez les naturels qui se livraient à l'exercice de la nage : « Vous ne pourriez vous en faire une idée exacte, me répondit-il; ils sont plus à l'aise dans l'eau que sur la terre; un Indien pourrait, ajouta-il, nager vingt-quatre heures sans s'arrêter. » Et, à l'appui de ce qu'il nous disait, il nous cita une aventure qui me parut trop intéressante pour que je l'omette ici.

Les naturels traversent fréquemment dans leurs pirogues les bras de mer qui séparent les diverses îles de l'archipel. Un jour, un d'eux partit dans sa pirogue de la pointe nord de l'île *Ranai;* il allait dans la partie sud de *Morokoi;* il avait donc à parcourir un espace de sept à huit lieues. Ses deux petits enfans l'accompagnaient ainsi que sa femme. Le temps était beau au moment du départ; mais tout à coup un gros nuage noir obscurcit l'horizon, bientôt après le vent souffla avec violence, et la mer devint très-grosse. Longtemps l'habileté avec laquelle l'insulaire dirigea sa frêle nacelle au milieu des vagues la préserva du naufrage; mais un coup de mer rompit le balancier, et la pirogue chavira. Ses deux enfants étaient beaucoup trop jeunes pour pouvoir nager; il les saisit au moment où la mer allait les engloutir, et les posa sur la pirogue, qui, faite d'un bois léger, était restée renversée au-dessus de l'eau; sa femme et lui se mirent à la pousser en nageant vers le rivage qui leur sembla le plus rapproché; ils étaient alors au milieu du bras de mer. A force de travail et après plusieurs heures de fatigues, ils arrivèrent assez près de la côte; mais là ils trouvèrent un courant très-violent qui les repoussa en pleine mer. Lutter contre la force de ce courant eût été s'exposer à une mort certaine; ils se déci-

dèrent donc à pousser leur pirogue vers une autre partie de l'île. Cependant la nuit arriva, et le froid commença à se faire sentir. La femme, moins robuste que l'homme, fut la première à se plaindre de la fatigue; mais le désir si naturel d'échapper à la mort, la vue de ses enfants dont la vie était attachée à la conservation de la sienne, lui donnaient du courage, et elle continua à nager auprès de son mari, poussant toujours la pirogue en avant. Bientôt les pauvres enfans fatigués, car il fallait qu'ils se tinssent fortement cramponnés sur la surface ronde et polie de la pirogue, transis de froid, finirent par lâcher prise l'un après l'autre, et tombèrent dans la mer; le père et la mère les saisirent de nouveau, et les replacèrent sur la pirogue, tâchant de les encourager. Hélas! leurs forces étaient épuisées, leurs petites mains se rouvrirent; et la vague les engloutit une troisième fois. Il ne fallait plus songer à conserver la pirogue; chacun d'eux prit un des enfants sur son dos, et nagea vers la terre qu'ils distinguaient à peine dans l'obscurité. Une heure après, la femme s'aperçut que l'enfant qu'elle portait sur son dos était mort, et elle se mit à se lamenter amèrement; en vain son mari l'engagea-t-il à abandonner l'enfant et à prendre courage, lui montrant le rivage dont ils commençaient à approcher: la malheureuse mère ne voulut pas se séparer de son enfant mort, elle continua de le porter jusqu'à ce que, ses forces s'affaiblissant par degrés, elle dit à son mari qu'elle allait mourir, qu'elle ne pouvait plus nager. Le mari fit tout ce qu'il put pour l'engager à se débarrasser de son fardeau, et, ne pouvant y réussir, il se mit à la soutenir d'un bras, tandis qu'il nageait de l'autre; mais la nature était épuisée: bientôt la femme disparut sous l'eau avec son enfant. L'homme continua tristement à nager; le désir de sauver son dernier enfant le soutenait seul. Enfin, après plusieurs heures de fatigues inouïes, il arriva presque mourant sur le rivage. Son premier soin fut d'embrasser le fils qu'il avait sauvé. C'était tout ce qui lui restait d'une famille adorée; en le prenant dans ses bras, il s'aperçut qu'il était mort, et tomba sans connaissance sur le sable. Au point du jour, des pêcheurs le trouvèrent étendu sur le rivage. Il revint à la vie, mais il mourut peu de temps après des suites de ses fatigues, et peut-être aussi de chagrin. Il avait passé dix-huit heures dans l'eau.

Nous restâmes six jours dans la baie de Ke-ara-Kakoua, visitant les naturels dans leurs maisons et recueillant tous les renseignements qui nous parurent offrir quelque intérêt. Kapiolani, nous dit-on, fut, avec Kaakou-Manou, femme de Tamea-Mea, la première à embrasser le christianisme; mais sa conversion ne fut pas d'abord très-sincère. « Il y a douze ans, c'était encore, nous dit M. Forbes, une très-méchante femme. Elle était constamment ivre et avait quatre ou cinq maris; même après avoir reçu le baptême, elle en avait conservé deux, et ce ne fut que sur nos représentations qu'elle se décida à n'en avoir plus qu'un seul. » Aujourd'hui c'est une femme vertueuse, et elle est devenue le plus ferme soutien des innovations morales et religieuses à Owhyhee. Kapiolani a plusieurs fois fait preuve d'une grande énergie. Un jour, il arriva qu'un matelot d'un bâtiment américain fut arrêté et mis en prison, comme convaincu du délit à l'aide duquel on construit les grandes routes à Owhyhee. Le capitaine du bâtiment alla trouver Kapiolani et la menaça de mettre le feu au village, si le matelot n'était relâché à l'instant même. « Voici ma loi, lui ré-

pondit Kapiolani; le matelot payera l'amende de 15 piastres, ou ira travailler aux routes pendant quatre mois, ainsi que sa complice. A présent, si vous avez la force, mettez le feu au village; mais, tant que Kapiolani vivra, sa loi sera exécutée dans son pays. » Le capitaine fut obligé de payer l'amende pour avoir son matelot.

Malgré tout le zèle de M. Forbes et de Mme Forbes, qui partage tous les travaux de son mari, le nombre des véritables chrétiens a peu augmenté dans le district de Ke-ara-Kakoua. M. Forbes étant seul dans ce district, et son école de Kaava-Roa demandant des soins non interrompus, il n'a pas le loisir de faire des excursions lointaines. Aussi, à peu de distance de Kaava-Roa, son influence devient tout à fait nulle, et les naturels conservent presque toutes les superstitions de leur ancienne religion. J'aurais beaucoup désiré visiter les parties de l'île où les missionnaires ne résident pas, afin de voir les naturels plus rapprochés de leur état primitif; mais mon sort se trouvant, jusqu'à mon arrivée à Manille, attaché à celui de *la Bonite*, il fallut me résoudre à ne voir que les ports où la civilisation a pénétré.

Kapiolani fut très-gracieuse envers moi; elle me fit cadeau d'un magnifique *ka-hilé*, espèce de grand plumeau; c'est, chez les chefs, une marque d'autorité. Elle nous fit visiter la maison qu'elle a au village d'en bas et celle qu'elle a fait bâtir au village supérieur; celle-ci se ressent du voisinage du missionnaire et a pris un certain air européen. Sur le même terrain, elle faisait bâtir une maison en pierre et à deux étages. Sa maison d'en bas, sauf les portes et les fenêtres qui ont été élargies, est encore ce qu'elle était avant la découverte de l'île. Du reste, les maisons des naturels sont en général assez confortables; le plancher est ordinairement recouvert de nattes parfaitement tressées, sous lesquelles on étend une couche épaisse de fougères sèches. Autrefois il n'y avait qu'une seule pièce dans chaque maison; c'était à la fois la salle à manger, le salon et la chambre à coucher; aujourd'hui les missionnaires sont parvenus à obtenir qu'il y eût des séparations, et on emploie presque toujours, dans ce but, de larges rideaux d'étoffe du pays ou d'indiennes anglaises. Ces séparations forment les chambres à coucher. Le lit est composé d'une grande quantité de nattes, disposées les unes sur les autres, de manière à former une estrade; les plus grossières sont placées en dessous; c'est là que trône le chef mâle ou femelle. Cette place est *tabou* (prohibée) pour tout le monde.

Auprès de la maison de Kapiolani est le tombeau de son mari, assez vaste édifice en pierre, et recouvert d'un toit de planches. L'époux de Kapiolani était un chef puissant et très-riche; mais, à sa mort, un fils qu'il avait eu de sa première femme enleva à Kapiolani presque tout ce qu'elle tenait de lui, et elle est aujourd'hui presque pauvre.

Quelques calebasses pour faire et pour manger le *poë*, pâte fermentée faite avec la racine du *taro*, un ou deux plumeaux, quelquefois un filet et des pagayes, voilà tout l'ameublement d'une maison de Hawaii. La nourriture des insulaires consiste principalement en poisson légèrement salé et très-souvent cru, et en poë. Je voulus goûter de cette pâte, mais elle me parut détestable; elle a la couleur et la consistance de l'amidon, et un goût acide très-prononcé.

A Ke-ara-Kakoua, on ne mange jamais de viande de boucherie. Quelques volailles, des cochons, du lait, des cocos, quelques fruits, voilà pour les Européens toutes les ressources de la vie animale.

L'importation des liqueurs fortes est prohibée à Owhyhee : nous pûmes voir, cependant, que les insulaires ne sont pas encore guéris de cette passion des spiritueux qu'on a remarquée chez presque toutes les nations sauvages. Les femmes mêmes ouvraient la bouche avec avidité pour recevoir l'eau-de-vie que nous leur versions. En général, la crainte des châtiments, et non la conviction, empêche les insulaires de se livrer à toutes leurs anciennes habitudes ; chaque fois que l'occasion se présente de secouer le joug qui leur a été imposé, ils la saisissent avec ardeur. Il y a quatre ou cinq mois, Kauikeaouli, roi des îles Sandwich, vint faire une tournée à Owhyhee; il amena une partie de sa cour, et se livra, nous dit-on, à des excès auxquels prirent part non-seulement les personnes qui l'accompagnaient, mais encore toute la population de Ke-ara-Kakoua. Ni Kapiolani, ni M. Forbes, n'osèrent faire la moindre remontrance; ils attendirent impatiemment dans leurs maisons que le pays fût délivé de la présence des impies.

Nous eûmes, pendant notre séjour à Ke-ara-Kakoua, la visite de Kouakini, gouverneur d'Owhyhee et l'un des principaux chefs des îles Sandwich; il réside à Kai-Loua, et est également connu sous le nom de John Adams. Il vint nous voir à bord. Nous le vîmes arriver de loin sur sa double pirogue, conduite par une vingtaine de robustes Indiens. C'est un homme de six pieds trois pouces; il était vêtu plus que simplement : une veste de printanière bleue, un pantalon de toile grise, des souliers sans bas et un chapeau de paille composaient tout son accoutrement. On eut soin de nous dire toutefois qu'il avait un très-bel uniforme et de très-grosses épaulettes. Kouakini parle assez bien l'anglais ; c'est, nous dit-on, un homme intelligent, mais d'une avarice sordide : il n'en fit néanmoins pas preuve dans le marché qu'il conclut pour les provisions qu'il fournit à *la Bonite*. On nous assura, il est vrai, que ces provisions ne lui coûtaient rien, et qu'il n'avait eu que la peine de les envoyer chercher par ses gens chez les pauvres insulaires; tel est, en effet, l'usage du pays : les chefs peuvent mettre en réquisition tout ce qui est à leur convenance. Il faut ajouter aussi que Kouakini reçut de la corvette une certaine quantité de fer en barres et des outils. Le gouverneur était accompagné d'un autre chef nommé *Kekiri* (tonnerre), qui pouvait rivaliser de taille avec lui. Ces braves gens vinrent tous les jours à bord de *la Bonite*, dont la table et le vin leur avaient, sans doute, paru bons; leur appétit était insatiable et tout à fait en harmonie avec leur immense embonpoint. Malgré les lois de tempérance établies dans le pays, le vin de Bordeaux, et surtout le vin muscat semblaient être tout à fait de leur goût. Kouakini nous donna pourtant une preuve de l'influence qu'exercent les missionnaires sur toute cette population : un jour qu'il dînait avec nous en compagnie de M. Forbes et de Kapiolani, ce fut à peine s'il osa mettre du vin dans son eau, tandis que nous l'avions vu, lorsque M. Forbes n'était pas présent, se bien garder de mettre de l'eau dans son vin. Cependant Kouakini est, dit-on, tout à fait opposé aux missionnaires; il lit et comprend très-bien l'anglais et les accuse de n'avoir pas traduit fidèlement la Bible. Quant

à cette pauvre Kapiolani, elle ne faisait jamais le moindre geste sans consulter des yeux M. ou Mme Forbes.

La population de l'île d'Hawaii (Owhyhee) s'élève à peine aujourd'hui à 29,000 âmes; elle en contenait, au moment de la découverte, au delà de 90,000. Nous rechercherons plus tard quelles peuvent être les causes de cette effrayante diminution. Les villages de la baie et du district de Ke-ara-Kakoua contiennent 3000 habitants. — La température qui règne sur le rivage est extrêmement chaude; le thermomètre Fahrenheit marquait généralement de 86° à 89° (25° environ de Réaumur), tandis qu'au village supérieur l'air était frais et pur, la brise du large se faisait sentir, et on se trouvait tout à coup dans une atmosphère différente.

J'avais remarqué, en débarquant, le premier jour, de nombreux trous pratiqués dans cette immense muraille de roches noires qui domine la baie, ils m'avaient paru être l'ouvrage des naturels: je ne m'étais pas trompé. C'est là qu'ils enterrent leurs morts. Le trou est ordinairement fermé par un treillage de bois. Il y a aujourd'hui un cimetière dans le village où réside M. Forbes, et on y enterre ceux qui meurent dans la religion presbytérienne.

Le principal objet de notre relâche à Ke-ara-Kakoua ne fut pas rempli; nous fûmes obligés de renoncer à explorer la cime du Mouna-Roa. Tous les renseignements que nous prîmes nous démontrèrent que, dans les circonstances où nous nous trouvions, l'expédition projetée était tout à fait impossible; on nous assura qu'il nous faudrait au moins huit jours pour atteindre au sommet du Mouna-Roa, et presque autant pour revenir; on nous dépeignit, on nous exagéra même, je le crois, les dangers et les obstacles que nous rencontrerions. Cette dernière considération ne pouvait avoir la moindre influence sur la détermination que ces messieurs avaient à prendre; mais le temps leur manqua, les jours de notre relâche à Owhyhee étaient comptés, deux mois seulement nous restaient pour nous rendre à Manille; nous avions à visiter l'île d'*Oahou*, résidence du roi; les chances ordinaires de la mer pouvaient rendre notre traversée beaucoup plus longue que nous ne le pensions: force fut donc d'abandonner notre beau projet. Nos jeunes officiers, et surtout M. Gaudichaud, botaniste de l'expédition, le regrettèrent vivement. En effet, je suis certain que l'exploration du Mouna-Roa aurait produit des résultats utiles, et que l'histoire naturelle, par les soins de MM. Eydoux et Gaudichaud, se serait enrichie d'un grand nombre de découvertes intéressantes. Comme les neiges de la cime du Mouna-Roa et ce fameux cratère éteint, dont la circonférence, nous dit-on, est de 25 milles, avaient été depuis longtemps l'objet de nos conversations et le but de nos désirs, nous déplorâmes tous la nécessité du sacrifice.

Vue du large, l'île d'Owhyhee est on ne peut plus pittoresque; la côte est très-accidentée, et le sol paraît couvert partout de la plus riche végétation; mais la partie est et nord de l'île est beaucoup plus fertile et plus riante que celle que nous venions de visiter, laquelle manque presque entièrement d'eau courante. Les habitants de la baie de Ke-ara-Kakoua sont obligés d'aller chercher leur eau à cinq ou six milles; aussi ne boivent-ils que de l'eau presque salée. Les habitants du village supérieur ont l'eau beaucoup plus près, et

d'ailleurs, les pluies y étant plus abondantes, ils peuvent facilement conserver des eaux pluviales. Il serait aisé, au moyen de canaux, de conduire l'eau de la montagne jusqu'au bord de la mer, la pente très-inclinée du terrain s'y prêterait volontiers; mais il se passera bien du temps encore avant que la population de cette île soit en état d'exécuter un travail de cette nature. Les parties est et nord de l'île sont parfaitement arrosées; plusieurs torrents les traversent, et plusieurs lacs d'eau douce servent comme de réservoirs pour les inondations régulières des champs de taro; cette partie de l'île est beaucoup plus peuplée que celle que nous avons vue, le climat y est aussi meilleur. C'est dans l'est de l'île que s'élève le fameux volcan du Mouna-Kaa, dont les fréquentes éruptions tiennent les habitants dans un état continuel d'épouvante; c'est la demeure de la déesse *Pele.* Les traditions qui se rattachent à cette divinité des îles Sandwich ont été reproduites d'une manière si pittoresque par M. Dumont d'Urville dans son *Voyage autour du monde,* que je ne pourrais qu'affaiblir le tableau poétique qu'en fait ce navigateur en cherchant à les retracer.

Le 6 octobre, nous levâmes l'ancre, et à midi nous étions par le travers de Kailoua, résidence du gouverneur, où Kouakini nous avait précédés; la corvette mit en travers et nous descendîmes à terre. Comme nous n'avions que trois ou quatre heures à y passer, nous voulûmes voir tout ce qui méritait d'être vu. Nous allâmes d'abord visiter l'église, qui n'est pas encore achevée. Cette église est l'ouvrage d'un Anglais : c'est un bâtiment en pierre. Le clocher a 150 pieds d'élevation, 125 pieds de longueur, 48 de largeur, et 24 environ de hauteur sous le plafond; l'intérieur de l'église est assez élégant, une large tribune de bois sculpté en fait le tour; au-dessous de la tribune sont des bancs; le pupitre ou chaire du missionnaire est en bois de *koa,* qui imite un peu l'acajou, sans en avoir les qualités. En définitive, on se croirait dans un temple d'Europe, et la plupart de nos villages sont loin d'avoir une église comparable à celle de Kailoua. Kouakini nous y conduisit lui-même, il était très-fier de ce qu'il appelait son monument, et semblait jouir de notre admiration. Il nous mena ensuite à sa maison, qui nous parut en tout semblable à celle de Kapiolani; de longs rideaux d'indienne anglaise dérobaient aux regards profanes les appartements secrets des femmes. Sur l'estrade d'honneur était étendue dans toute sa longueur une femme gigantesque vêtue d'une robe de satin bleu de ciel: jamais je n'ai rien vu de plus monstrueux, de plus hideux que cette femme; c'était Mme Kouakini. Mme Kouakini avait, autant qu'on pouvait en juger, une taille d'au moins cinq pieds dix pouces, et elle était complètement ronde. Au reste, tous les chefs que j'ai vus m'ont paru gigantesques; c'est chez eux une marque de basse naissance que d'être petit et grêle. M. Eydoux et moi, nous passions auprès des insulaires pour de grands personnages, et nous obtenions d'eux bien plus de respect que si nous n'eussions pas été en possession d'un embonpoint qui ne laissait pas de nous gêner sous cette chaude latitude. La vie que mènent les chefs convient on ne peut mieux à l'acquisition de cet embonpoint si désirable pour eux: ils passent, pour ainsi dire, leur vie, couchés, ne marchent que très-rarement et mangent depuis le matin jusqu'au soir.

Une nombreuse cour entourait l'estrade d'honneur; la jeune fille de Koua-

kini, vêtue de satin noir, était accroupie auprès de sa mère; des femmes, balançant au-dessus des princesses des *kahilés* de plumes, les débarrassaient des mouches, qui en revanche venaient nous dévorer. Autour de la salle étaient étendus sur des nattes les principaux habitants de Kailoua. Kouakini prit place sur un sofa et nous fit signe, avec assez de dignité, de nous asseoir sur des chaises placées en cercle devant lui. Nous étions très-altérés, car la chaleur était extrêmement forte, et nous avions passé au moins deux heures en canot; mais Kouakini ne semblait pas s'en apercevoir. Lui qui, chaque fois qu'il venait à bord, y recevait mille politesses, et paraissait trouver excellents les vins qu'on ne manquait jamais de lui offrir, il ne songeait même pas à soulager le besoin bien visible que nous avions de nous rafraîchir. Nous fûmes obligés de lui demander de l'eau, et il se décida alors à nous faire servir du vin de Madère.

Nous eûmes, avant de partir, le plaisir de le voir prendre son repas en famille. Il se garda bien de nous inviter. Il prévoyait, sans doute, que nous nous serions difficilement accommodés de sa manière de manger; en effet, rien n'est plus dégoûtant. La vue seule des mets qu'on servit eût suffi pour ôter l'appétit. Le repas consistait en viande de cochon bouillie, en poisson salé cru et en *poë*, qui tient lieu de pain; sans poë, on ne fait pas un seul repas aux îles Sandwich; chacun de ces mets était contenu dans une énorme calebasse. Kouakini s'étendit tout de son long auprès de sa gracieuse épouse, et là s'établit entre eux une espèce de lutte à qui mangerait le plus gloutonnement et le plus salement. Chacun puisait à son tour dans les calebasses avec les doigts; cela m'étonna, car j'avais vu, à notre table, Kouakini se servir de son couvert assez habilement. On ne saurait s'imaginer la quantité de viande, de poë et de poisson que ce couple monstrueux consomma; je craindrais d'être taxé d'exagération si j'essayais d'en donner une idée; toutes les calebasses se trouvèrent vides en un instant. Je remarquai leur manière de manger le poë, qui me parut assez singulière: ils se servent pour cela des deux premiers doigts de la main qu'ils agitent en formant des cercles dans la pâte, et, quand il leur semble qu'une assez grande quantité de pâte s'y trouve amoncelée, ils la portent à la bouche. Pendant tout le temps du repas, leur cour les observait dans un silence respectueux. Quand les calebasses furent vidées, un serviteur prit celle qui contenait le poë; puis, réunissant avec les doigts les morceaux de pâtes oubliés sur les parois intérieures de la calebasse, il en forma une boule encore assez appétissante que Kouakini avala sans façon.

Nous fûmes d'autant plus surpris de l'appétit avec lequel nous vîmes manger Mme Kouakini, que son mari venait de nous dire qu'elle était dangereusement malade et avait prié M. le docteur Eydoux de la voir. Sa maladie ne provenant que de son excessif embonpoint et de l'inactivité complète dans laquelle elle passe sa vie, le docteur venait de lui conseiller l'exercice et la diète, deux prescriptions qu'il lui était bien pénible de mettre en pratique, à ce que nous dit Kouakini: en effet, elle devait avoir de la peine à se mouvoir, et par la manière dont elle dévora son dîner, une demi-heure environ après l'ordonnance du médecin, nous pûmes juger qu'elle ne s'y conformerait pas volontiers.

Le dîner de Leurs Excellences étant terminé, nous voulûmes mettre à profit

l'heure que nous avions encore à passer à Kailoua ; nous allâmes donc visiter le fort, qui contient environ vingt pièces de canon de différents calibres et montés sur des affûts de bois. Dans l'intérieur du fort est le *Moraï* ou maison sacrée, où ont été déposés les restes de Tamea-Mea, fondatenr de la dynastie actuelle ; des dieux de bois au visage monstrueux sont placés en sentinelle à tous les angles, et semblent en défendre l'approche : ce sont les derniers vestiges extérieurs de l'ancienne religion.

En général, l'aspect de la ville de Kailoua, quoiqu'elle soit considérée comme la capitale de l'île d'Owhyhee, ne nous donna pas une très-haute idée de la civilisation des habitants. Quelques cabanes éparses çà et là, sans ordre ni symétrie, une foule d'hommes et de femmes déguenillés nous suivant partout et épiant jusqu'à nos moindres gestes avec une curiosité fatigante, voilà ce que nous trouvâmes à Kailoua, et ce que nous devions retrouver à Honolulu, capitale de toutes les iles Sandwich, située dans l'île d'Oahou, vers laquelle nous allions nous diriger.

Le 8 octobre, au point du jour, nous étions en vue de Oahou, et à dix heures nous avions jeté l'ancre en dehors des brisants qui forment le port d'Honolulu, et ne laissent qu'une étroite entrée aux navires qui veulent y pénétrer. L'aspect de l'île d'Oahou est plus riant qne celui d'Owhyhee : la terre y est plus découpée, moins imposante peut-être, mais plus variée, plus verte, plus pittoresque. La ville d'Honolulu est située au bord de la mer, au milieu d'une riche vallée qui peut avoir deux milles de large et cinq à six milles de long. Nous pouvions apercevoir, derrière la ville et sur le versant des collines, de nombreuses plantations de taro : la ville elle-même se présentait à nous avec un certain air européen. A droite du port, un fort blanchi à la chaux nous laissait voir à travers ses embrasures une trentaine de canons de tous les calibres, dont les extrémités, peintes en rouge, n'avaient rien de bien menaçant. Au milieu de la masse peu compacte des maisons, s'élevaient quelques *miradores*, des clochers et des cocotiers. Nous découvrions au loin de blanches façades, des balcons verts, des toits bâtis à l'européenne, et, dans un horizon assez rapproché, les vertes collines qui couvrent la baie. Sur notre droite étaient deux cratères affaissés dont l'un a reçu des Anglais le nom de *Punch Bowl* (bol de punch) : la crête en est comme dentelée, et forme des embrasures où l'on a placé des canons de très-gros calibre. A droite et à gauche du port s'étendent des bancs de rochers sur lesquels la mer brise avec force, et qui restent presque entièrement à découvert à marée basse, laissant entre eux un passage de 70 à 80 toises : c'est là l'entrée du port. Sur ces bancs nous pouvions apercevoir une foule de naturels s'avançant presque sous les brisants, et se baignant ou pêchant des poissons et des coquillages.

Notre arrivée, nous l'apprîmes depuis, avait porté l'alarme au sein du gouvernement des îles Sandwich. On croyait que nous venions demander satisfaction du renvoi arbitraire des missionnaires catholiques français. A peine avions-nous jeté l'ancre, que le secrétaire du roi, accompagné du consul américain et de l'éditeur de la *Gazette d'Oahou*, était à bord, sans prétexte d'offrir ses services au commandant, mais bien plutôt pour connaître le but réel de notre arrivée ; aussi, lorsqu'il sut que notre mission était toute pacifique,

ses traits, soucieux au moment de son arrivée, prirent-ils une expression rayonnante.

Peu de pirogues quittèrent la terre pour venir nous visiter; il était aisé de voir que l'arrivée d'un grand bâtiment et même d'un bâtiment de guerre n'est plus chose nouvelle à Honolulu. Nous remarquions déjà une grande différence dans les vêtements et les manières des naturels; le secrétaire du roi portait une redingote et une casquette d'uniforme; un ruban noir passé en bandoulière soutenait sa montre, et sa chemise de batiste brodée avait tout à fait bonne mine. Honolulu est, en effet, devenu le siége fixe du gouvernement des îles Sandwich; c'est l'entrepôt du commerce de tout le pays. Nous pûmes nous en convaincre, lorsqu'en arrivant au port, nous vîmes, au mouillage, plusieurs trois-mâts anglais et américains, déchargeant leurs cargaisons ou prenant à leur bord des produits du pays. Nous étions, cependant, dans la saison où le port est le plus dégarni de bâtiments; nous sûmes depuis que les baleiniers qui viennent s'y ravitailler ou s'y réparer, y arrivent ordinairement en février et en novembre, et qu'on y compte quelquefois jusqu'à trente ou quarante bâtiments. La corvette américaine *Peacock*, à bord de laquelle le commodore Kennedy avait mis son *broad pennant*, était à l'ancre dans le port d'Honolulu, où se trouvaient aussi plusieurs bâtiments sandwichiens, parmi lesquels nous remarquâmes un brick de construction américaine qui sert de yacht au roi Kauikeaouli; il porte le nom de *Harrietta*, sœur du roi, beaucoup plus connue sous son véritable nom de *Nahiena Heina*.

Un môle, assez bien construit en grosses poutres et rempli de pierres, facilita notre débarquement, et nous nous trouvâmes bientôt dans la capitale des îles Sandwich. Nous fûmes immédiatement entourés et escortés de cette population oisive que nous avions rencontrée partout, et que la civilisation n'a pas encore trouvé le moyen d'occuper; elle était, comme à Owhyhee, couverte de haillons et de gale; mais c'était un spectacle auquel nous étions habitués et qui ne nous surprit pas. La population d'Honolulu avait toutefois une apparence de propreté plus générale que celle d'Owhyhee, mais il s'y joignait quelque chose de plus repoussant que dans cette dernière île; les hommes paraissaient plus fins, mais aussi plus fourbes, et le vice semblait avoir marqué les femmes au front. J'entre dans ces détails, parce que je parle d'un peuple qui, il y a à peine soixante ans, n'avait jamais eu de contact avec les nations européennes : on doit trouver quelque intérêt à voir les altérations morales et physiques que ce même peuple a éprouvées, altérations qui, laissant subsister l'ancienne physionomie du pays en regard de sa physionomie actuelle, ouvrent un champ vaste et fertile à l'observation.

La ville d'Honolulu ne nous parut pas séduisante, vue de près. Les maisons qui bordent le quai sont tout simplement des cabanes bâties dans l'ancien style du pays. Nous en vîmes sortir une foule de femmes et d'enfants déguenillés qui accouraient pour nous voir passer. Nous laissâmes à notre droite le fort, dont les murailles blanches ressortaient au milieu des toits de chaume dont il est entouré; et, en pénétrant dans l'intérieur de la ville, nous pûmes reconnaître quelques jolies habitations européennes, des rues assez larges et presques alignées, des places publiques, enfin des jardins assez bien entretenus.

Les contrastes que nous avions souvent sous les yeux ne laissèrent pas que de nous intéresser vivement. Ce mélange continuel de civilisation et de barbarie produisait un singulier effet. Ici passait un léger cabriolet dans lequel nous distinguions un gentleman et une dame dont le teint n'annonçait pas qu'elle fût née sous le climat des îles Sandwich; plus loin, un naturel tout nu, n'ayant qu'un manteau d'étoffe du pays attaché par un nœud sur l'épaule droite, montait sans selle un cheval fougueux qu'il maniait habilement; là, des enfants blancs vêtus à l'européenne, avec la blouse brodée et le pantalon de percale, jouaient dans une cour, et auprès d'eux reluisait au soleil la peau nue et bronzée d'enfants du pays, qui n'avaient pour tout vêtement que l'indispensable maro; ici, de vastes magasins offraient aux yeux les produits de l'industrie européenne, et à la porte un Indien, habillé et couronné de feuilles découpées de bananier, vous arrêtait en vous offrant des coquilles terrestres, des crustacées ou des oiseaux : quelquefois nous pouvions distinguer, à travers une jalousie entr'ouverte, d'élégantes écharpes et de blondes têtes de femmes, regardant passer les nouveaux arrivés, tandis que nous étions entourés d'une foule de Sandwichiens, aux cheveux épars et aux jambes nues, qui, fixant sur nous des yeux malins, cherchaient à provoquer de notre part une marque d'attention. Il y a trois églises à Honolulu. La principale est le *Seamen Chapel* (chapelle des gens de mer). C'est là que l'aristocratie du pays, la population blanche, se réunit le jour du sabbat. Sous le même toit est un cabinet de lecture où on trouve, à des dates souvent reculées, il est vrai, les principaux journaux du monde civilisé. Auprès du cabinet de lecture est une espèce de cabinet d'histoire naturelle dont toutes les richesses se bornent à quelques coquilles du pays ou de la côte de Californie et à une douzaine d'arcs et de flèches venus des îles Fidgi. La seconde église est celle des naturels; c'est, sans contredit, celle qui offre le plus d'intérêt à un Européen, et c'est là que j'allai entendre le service divin; mais, comme j'ai déjà parlé d'une cérémonie semblable à Owhyhee, je me bornerai à dire qu'ici les costumes étaient moins bizarres qu'à Kaava-Roa. D'ailleurs, l'église elle-même, bâtie en pierre, avec son clocher et ses cloches, ses tribunes sculptées et ses bancs déjà polis par la vétusté, ne pouvait se comparer à l'église de Kaava-Roa, avec ses murailles et son toit de chaume; sa charpente nue et attachée avec des cordes, ses nattes et son modeste pupitre. Nous trouvâmes la population native en habits de fête, et, au milieu de la foule, nous distinguâmes de nombreux chapeaux très-comiquement mis et des capotes encadrant de larges et bruns visages qui n'avaient pas besoin de cet ornement pour être singuliers. Il y avait vraiment là des scènes dignes du pinceau d'Hogarth.

Le lendemain de notre arrivée, nous fîmes notre visite solennelle au roi. La maison dans laquelle il nous reçut appartient à Nahiena-Heina, sa sœur : il nous fit la galanterie de nous y recevoir plutôt que dans sa propre maison, à cause de l'éloignement où celle-ci est du rivage; il eut pitié de nous et ne voulut pas nous exposer à faire une longue course sous un soleil brûlant. Cette maison était, comme toutes celles du pays, composée d'une seule pièce; on en avait enlevé les compartiments. Une large estrade de nattes d'une grande finesse occupait le fond de la salle; les parois intérieures, ainsi que le plafond ou

toit, étaient tapissées d'autres nattes recouvertes de branches vertes destinées à attirer les mouches et à en délivrer les assistants. En avant de l'estrade, et assis sur des fauteuils, étaient le roi Kauikeaouli, et les trois sœurs et femmes de Rio-Rio, son frère et prédécesseur. Un certain nombre de chaises, complétant le cercle, avaient été disposées pour nous. Derrière le roi et les princesses se tenaient debout, ou étaient couchés sur l'estrade, les principaux chefs avec uniforme et épaulettes, et quelques dames d'honnenr. Deux sentinelles nous portèrent les armes à l'entrée de la cour et à la porte de la maison. Le gouverneur du fort vint au-devant de nous et nous présenta au roi. Sa Majesté Sandwichienne était vêtue d'un habit bleu à boutons d'uniforme, et portait deux larges épaulettes de général, de fabrique péruvienne. Kauikeaouli est un homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans; sa figure est assez expressive, quoique un peu gâtée par un nez épaté et de grosses lèvres; du reste, c'est là en général le type de la physionomie des naturels des îles Sandwich; sa taille est de cinq pieds trois ou quatre pouces environ; il est fortement constitué. Il nous accueillit très-cordialement; mais nous crûmes découvrir sur sa figure un certain embarras, qui provenait probablement des craintes qu'on lui avait inspirées sur notre arrivée, ou peut-être aussi du peu d'habitude qu'il a de ces réceptions solennelles. Peu à peu, cependant, cet embarras se dissipa, et sa physionomie prit une expression de franchise et de bonne humeur. A sa droite était assise Kinao (*Kinau*), veuve du roi Rio-Rio et régente pendant la minorité de Kauikeaouli; à sa gauche était Kekauuoli, autre veuve de Rio-Rio, et à la droite de Kinao, une troisième veuve de Rio-Rio, nommée Liliha.

Tamea-Mea, premier roi des îles Sandwich réunies, eut plusieurs fils, parmi lesquels Rio-Rio et Kauikeaouli sont les seuls connus. Après la mort de Tamea-Mea, Rio-Rio fut appelé au trône sous la régence de Kaama-Nou, sa mère; Rio-Rio mourut en Angleterre, pendant un voyage qu'il y fit on ne sait trop pourquoi. Il avait alors cinq femmes, dont trois étaient ses propres sœurs, et les deux autres ses demi-sœurs, nées de la même mère, mais d'un autre père. Sa favorite mourut en Angleterre presqu'en même temps que lui; une seconde mourut quelque temps après à l'île de Mawi. Il resta donc trois veuves de Rio-Rio; c'étaient les trois femmes que nous avions sous les yeux, et ces veuves sont sœurs ou demi-sœurs de Kauikeaouli. Celui-ci succéda à Rio-Rio, et, à la mort de Kaama-Nou, qui arriva pendant la minorité de Kauikeaouli, la régence fut dévolue à Kinao, qui occupait le premier rang parmi les veuves survivantes de Rio-Rio. Elle garda le pouvoir jusqu'à la majorité de Kauikeaouli; mais il paraît que son influence a survécu à sa dignité, et que, dominée complétement elle-même par les missionnaires américains, elle exerce un empire absolu sur le jeune roi.

Les trois princesses étaient vêtues de robes de soie, et, par leur taille, me rappelèrent toutes Mme Kouakini. Il est certain que ce serait une chose monstrueuse, en Europe, que de voir trois femmes de cette immense corpulence réunies dans un salon; la plus petite avait au moins cinq pieds sept à huit pouces, et toutes semblaient rivaliser à qui présenterait la plus grande circonférence à l'admiration du vulgaire. Au reste, l'embonpoint est, comme je l'ai

déjà dit, une marque de distinction aux îles Sandwich, et certes peu de femmes peuvent se vanter d'être, sous ce rapport, aussi distinguées que les femmes en présence desquelles nous nous trouvions. Le roi, quoique très-robuste, est loin de pouvoir entrer en concurrence avec ses sœurs; et comme il monte à cheval, fait des armes et prend de l'exercice, il est douteux qu'il devienne jamais un grand homme en style du pays.

Toute la cour nous reçut très-poliment. Le roi parle assez bien l'anglais; mais comme le commandant de *la Bonite* ne parlait pas cette langue et encore moins le sandwichien, la conversation dut nécessairement languir. Pendant tout le temps que dura cette entrevue, je crus m'apercevoir que le roi, avant de répondre, semblait consulter Kinao; le jeu de la physionomie de cette femme et la vivacité de son regard dénotaient en effet un caractère absolu.

M. Charlton, consul d'Angleterre, qui avait eu la bonté de nous accompagner, demanda au roi s'il lui serait agréable que quelques officiers de la corvette, qui se trouvaient présents, fissent son portrait; il y consentit après avoir consulté de l'œil Kinao. Nos jeunes gens se mirent donc à l'œuvre, et une demi-heure après leurs albums contenaient des portraits assez exacts de Kauikeaouli et des princesses. On les leur présenta; chaque femme ne parut que médiocrement satisfaite de son propre portrait, mais chacune rit beaucoup en voyant ceux de ses sœurs. L'entrevue finit par la promesse que fit le roi de venir, le lendemain, visiter *la Bonite*.

En effet, le 11, il vint à bord, accompagné de Kinao et d'un nombreux état-major; il était en grand costume de Windsor et portait des plumes blanches à son chapeau : ce costume est un cadeau de George IV. On nous dit que ce n'était pas sans quelque crainte qu'il s'était rendu à bord de la corvette française, et qu'il appréhendait qu'une fois sur *la Bonite*, on ne lui fît quelque violence pour obtenir réparation du fait dont j'ai déjà parlé. Je serais fondé à croire que cette supposition était fausse; dans tous les cas, l'accueil distingué qu'il reçut à bord de *la Bonite* dut le guérir de ses craintes, si toutefois il en avait conçu. Il voulut tout voir dans les plus grands details, il demanda qu'on fît devant lui l'exercice du canon et du fusil; mais ce qui l'amusa le plus, ce fut l'exercice du bâton, dans lequel plusieurs de nos matelots étaient maîtres.

Les goûts de Kauikeaouli, d'après ce que nous avons pu remarquer, sont tout à fait militaires; il possède même quelques connaissances en marine, et remarqua la différence qui existait entre le gréement de la corvette et celui des différents bâtiments qu'il avait vus jusque-là. Il lui arrive souvent de faire des excursions dans les îles voisines sur son brick *Harrietta*, et il le conduit en partie lui-même. Malheureusement son éducation est toute matérielle, et le missionnaire Bingham, dont il a été l'élève, semble avoir pris à tâche de fermer son esprit aux connaissances qui lui eussent été le plus nécessaires pour apprendre à bien gouverner. Aussi est-il resté complétement, ainsi que je l'ai dit déjà, sous l'influence de sa belle sœur Kinao, qui règne en son nom. Il a, du reste, de l'intelligence et de la mémoire, et ses questions, quelquefois judicieuses, révèlent un ardent désir d'apprendre et de connaître. Le moment viendra peut-être où il saisira lui-même les rênes de l'empire et deman-

dera compte à Kinao de sa gestion et aux missionnaires de leurs conseils. Kauikeaouli et sa suite quittèrent *la Bonite* parfaitement satisfaits de tout ce qu'ils avaient vu et de la réception qu'on leur avait faite.

Quelques jours après, le roi voulut donner une fête à l'état-major de *la Bonite;* il chargea M. Charlton de m'y inviter, et je m'en félicitai, car la fête devait avoir lieu à la campagne, à deux lieues d'Honolulu, et être débarrassée, nous dit-on, de toute étiquette. Nous devions avoir un dîner sous la feuillée, puis des chants et les anciennes danses du pays; les chanteurs et les danseuses devaient être vêtus comme avant la découverte. J'attendis le jour fixé avec impatience; il arriva enfin. Nous nous réunîmes tous à la maison du roi, ceux du moins que le service ne retenait pas à bord. On partit à dix heures du matin. Nous formions une cavalcade d'environ trente ou quarante personnes. En tête était le roi, monté sur un très-beau cheval blanc aux oreilles baies, et certes il eût été difficile de rencontrer un cavalier plus ferme et plus élégant à la fois. Nous marchions pèle-mêle, et, si les cavaliers du pays excitaient notre curiosité, nous les amusions aussi par notre manière de monter à cheval. Quelques-uns de nos jeunes officiers faisaient ce jour-là leur apprentissage, et, au bout d'une demi-heure de marche ou plutôt de course, leurs mouvements n'étaient plus aussi aisés qu'au moment du départ. Tous les naturels, au contraire, qui nous accompagnaient étaient excellents cavaliers. Derrière nous couraient à pied une foule d'hommes et d'enfants qui nous suivaient quand nos chevaux étaient au galop, et qui nous devançaient lorsque nous allions au pas. Des serviteurs du roi formaient l'arrière-garde, montant leurs chevaux à nu; ils me rappelaient par leur aplomb, je dirai même par leur gracieuse attitude, ces cavaliers romains que nous voyons sur les anciennes gravures.

Nous fîmes ainsi six ou sept milles au milieu d'une verte vallée, renfermée entre deux montagnes qui semblent avoir été réunies autrefois, tant il y a d'analogie et de rapport entre les divers accidents de terrain qu'on y remarque. A notre droite coulait une rivière ou plutôt un torrent. Caché le plus souvent à nos yeux, le torrent se montrait parfois, et nous voyions ses cascades argentées courir sur des rochers de lave noire. Nous pûmes juger de la fertilité du terrain que nous parcourions, à la vue des riches plantations de taro qui s'étendaient de tous côtés : cette racine, moins farineuse que la pomme de terre, doit produire immensément, car on m'a assuré qu'un petit champ qu'on me montrait, et qui pouvait avoir au plus 100 mètres de circonférence, pouvait nourrir une famille de sept à huit personnes, pendant toute l'année. A droite et à gauche, nous passions auprès des cabanes isolées des naturels, dont les faces bronzées venaient se montrer aux portes; une herbe épaisse tapissait les parties non cultivées de la vallée, et les montagnes me parurent couvertes de *ku-kuy,* dont le feuillage argenté contraste avec les roches noirâtres au milieu desquelles il croît.

Nous arrivâmes enfin au terme de notre promenade. Nous avions constamment monté, pendant notre trajet, d'abord par une pente insensible et douce, plus tard au milieu de précipices que le roi descendait et gravissait avec une intrépidité remarquable; mais, lors même que nous n'aurions eu pour but de

notre promenade que le magnifique spectacle qui s'offrit à notre vue, nous aurions été plus que récompensés de nos fatigues. Au-dessus de nous, et s'élevant à une très-grande hauteur, nous apercevions les sommets menaçants des montagnes, dont les pics nus et arides semblaient prêts à s'écrouler sur nos têtes; derrière nous s'étendait la vallée d'Honolulu, et, à une très-grande distance, nous découvrions la mer et les bâtiments dans le port; à nos pieds et à une profondeur à pic de quatre à cinq cents toises, nous distinguions la cime des arbres qui tapissent la belle vallée d'Hunaou, dont la pente s'inclinait doucement jusqu'à la mer, qui, de ce côté-ci, comme de l'autre, encadrait le tableau d'une ceinture de brisants. Il serait impossible de peindre, et plus encore d'exprimer par des mots, les accidents de terrain si variés et si pittoresques qui font de cette vue un des plus magnifiques panoramas que la nature puisse offrir à l'enthousiasme de ses admirateurs. Nous étions au sommet de ce mur de montagnes qui divise l'île en deux parties égales, nous étions au *Pari*. C'est un lieu célèbre dans l'histoire des îles Sandwich; c'est là que le père du roi actuel, Tamea-Mea, qui vainquit tous les chefs des différentes îles et qui s'empara du pouvoir absolu, gagna sa dernière bataille. Ce sont les Thermopyles d'Oahou. Là, le roi d'Oahou, vaincu, fugitif, préféra une mort volontaire à la mort cruelle que le vainqueur lui réservait; il se précipita, dit-on, du haut de cette muraille à pic avec tous ceux de ses guerriers qui n'étaient pas tombés sous le casse-tête de l'ennemi. On dit que Tamea-Mea avait fait placer des filets derrière ses troupes, afin que, n'ayant aucun espoir d'échapper à la mort par la fuite, ses guerriers combattissent avec plus de courage.

Du sommet du *Pari*, nous apercevions les préparatifs de notre dîner. Nous voyions les habitants des vallées gravir le sentier qui serpente sur les flancs de la montagne, portant sur leurs têtes les provisions que les gens du roi avaient requises de chacun d'eux; car, aux îles Sandwich, le roi est maître absolu de la fortune de ses sujets. Un toit recouvert de feuillage avait été élevé pendant la nuit; on avait étendu sur la terre de vertes et fraîches fougères, puis une nappe, et sur cette nappe des bouteilles, des assiettes, des couverts européens étaient rangés avec une certaine symétrie. J'avoue que tout cet appareil de civilisation ne me plut pas: tout cela ressemblait trop à un dîner de nos bons bourgeois de Paris sur la verte pelouse de Montmorency; j'aurais préféré l'ancienne manière du pays. Mais il fallut bien nous contenter de ce que nous avions. Je remarquai que la faïence était de manufacture anglaise, et la nappe d'un tissu de coton blanc américain; ces deux nations ont réellement envahi tout le commerce de l'Amérique et de l'Inde. L'heure du dîner ne se fit pas attendre. Nous nous étendîmes tous sur les fougères, et le roi en ayant donné l'ordre, on servit le *louaou*. Une fête gastronomique, aux îles Sandwich, s'appelle *louaou;* elle prend son nom d'un plat indispensable fait de jeunes pousses de taro cuites à l'eau ou dans la graisse. En un instant, la nappe fut couverte de cochons de lait, de volailles, de patates douces, de louaou, de poisson, etc., tout cela enveloppé de feuilles et cuit en terre au moyen de briques rougies au feu. Nous nous récriâmes tous sur l'excellent goût de ce qui nous fut servi: le poisson surtout, cuit dans des feuilles de taro, nous parut délicieux, et nous dûmes convenir tous que nous n'en avions jamais mangé

d'aussi bon. Une seule chose nous sembla manquer au repas; nous nous attendions tous à manger du chien, mais nous n'en vîmes pas paraître. Il faut croire que les missionnaires ont interdit aux naturels l'usage de cette viande. Toutefois un de mes voisins me dit à l'oreille qu'il soupçonnait fort un des cochons, qui nous fut servi sans tête, d'appartenir à une plus noble race. Au reste, on dit que la chair de ces chiens, exclusivement nourris de poisson et de *poë,* est tout à fait semblable à celle du cochon. Les naturels ne mangeaient pas, d'ailleurs, toutes les espèces de chiens; une seule était consacrée à leur nourriture: c'était une espèce de chien basset, au museau allongé, au poil ras, aux oreilles courtes.

Le service se fit avec assez d'intelligence. Une foule de serviteurs nous entourait, quelques-uns vêtus de vestes et de pantalons, les autres portant la livrée fraîche et commode du pays. Je remarquai qu'avant de servir un plat ils avaient toujours soin d'entr'ouvrir les feuilles qui le recouvraient, et de prendre avec les doigts un morceau de ce qu'il contenait, pour le goûter. On me dit que c'était l'usage à la table du roi, et que rien n'y était servi sans avoir été goûté par ses serviteurs.

Les vins de Madère et de Bordeaux circulèrent en abondance : des santés furent échangées, à la manière anglaise, entre les convives du pays et nous; une franche gaieté régna pendant tout le repas; on porta la santé de Tamea-Mea III, et il nous rendit notre politesse, en proposant la santé de *Sa Majesté Louis-Philippe, roi des Français.* Notre louaou fut donc, au local près, un repas presque européen. Nous étions environs trente à table; aucune dame n'assistait à la fête. Parmi les convives, je remarquai les deux fils d'un Français qui s'était établi aux îles Sandwich comme voilier, il y a un grand nombre d'années. Ces deux jeunes gens parlent parfaitement l'anglais, et l'un d'eux eut la complaisance, après le dîner, de m'interpréter les chants des naturels. Vis-à-vis de moi était Lelehoku, fils de Karai-Moku, plus connu sous le nom de Pitt, et qui fut baptisé, en 1819 ou 20, à bord de la corvette française *l'Uranie,* commandée par M. de Freycinet. Karai-Moku était le général en chef et le premier ministre de Tamea-Mea. C'était un homme extraordinaire, surtout si on considère le pays et l'époque où il vivait. Lelehoku est aujourd'hui un des principaux chefs des îles; il a épousé la sœur du roi, Nahiena-Heina, et a eu d'elle un fils, mort en naissant, qui eût été l'héritier présomptif de l'autorité souveraine.

Après le dîner, on sonna le boute-selle, et nous remontâmes tous à cheval pour nous rendre à une maison de campagne du roi, où nous devions entendre les chants et voir les danses du pays. Nous avions laissé cette maison sur notre droite, en venant d'Honolulu. Tout y avait été disposé à l'avance; des nattes étaient étendues devant la cabane et des chaises disposées en cercle. Cinq chanteurs parurent d'abord et s'agenouillèrent. Chacun d'eux était armé d'une grande calebasse qui s'amincissait vers le milieu; cette calebasse, passée, au moyen d'un cordon, dans leur bras gauche, aidait singulièrement à l'expression de leurs gestes. Ils étaient nus jusqu'à la ceinture, leurs bras et leur poitrine étaient tatoués, de grandes draperies en étoffe du pays et de couleurs bariolées couvraient la partie inférieure de leur corps. Leurs chants consis-

taient en une espèce de récitatif ou de conversation cadencée, s'animant ou se ralentissant suivant le sujet qu'ils chantaient.

Le texte qu'ils avaient choisi ou qu'on leur avait donné était l'éloge du roi ; ils parlèrent d'abord de l'amour que les peuples lui portaient. « Une fleur, dirent-ils, croît sur le pic de la montagne. Lorsque les étoiles se cachent et que le soleil sort de la mer, elle se retourne d'elle-même et présente son calice à la rosée du matin. Nous gravissons jusqu'au sommet de la montagne, et nous cueillons la fleur pour porter à Kauikeaouli cette rosée salutaire. »

Puis ils vantèrent ses vertus guerrières. « Son cheval, disaient-ils, tourne la tête pour le regarder, car il sent qu'il ne porte pas un homme ordinaire ; sa lance est toujours rouge du sang du cœur de ses ennemis, et son casse-tête est hérissé des dents des guerriers qui sont tombés sous ses coups. Quand il parle, sa voix traverse les montagnes, et tous les guerriers d'Oahou accourent se ranger autour de lui, car ils savent que bientôt, avec un tel chef, leur pied marchera dans le sang. »

On voit que les poëtes des îles Sandwich se permettent aussi quelques licences, et que les flatteurs de cour sont partout les mêmes. Kauikeauli écoutait tout cela avec la plus grande indifférence, et ne semblait pas y attacher le moindre prix.

Mais ce qu'il y avait d'admirable dans ce chant qui, du reste, ne se composait que de deux ou trois notes, c'était l'accord parfait avec lequel les cinq chanteurs parlaient et gesticulaient. Il leur avait fallu sans doute de nombreuses répétitions pour arriver à ce degré de perfection. Tous les cinq prononçaient à la fois la même note, le même mot, faisaient le même geste et remuaient leur calebasse en parfaite cadence, soit qu'ils l'étendissent à droite ou à gauche, soit qu'ils la frappassent contre terre, lui faisant rendre des sons assez semblables à ceux d'une grosse caisse. On eût dit qu'ils étaient mus par le même ressort de pensée et de volonté. Quelquefois les gestes variaient et se multipliaient avec une inconcevable rapidité, et je n'ai jamais pu prendre ces hommes en défaut. Toujours la voix, les mains, les doigts, les calebasses, les corps des cinq chanteurs s'étendaient, s'agitaient, se balançaient par un mouvement spontané.

A ces chanteurs en succédèrent trois autres : ils étaient vêtus comme les précédents, mais des couronnes de feuillage ceignaient leurs fronts, le fruit jaune du *pandanus odorantissimus*, enfilé en colliers, entourait leurs cous et leurs bras. Tous les trois étaient admirablement bien faits et d'une beauté de visage rare dans ces îles. Ceux-ci chantèrent l'amour et ses jouissances, mais l'amour tel qu'on le sent aux îles Sandwich, un peu trop matériel peut-être, et cet amour s'exprimait par des gestes qui auraient pu paraître hasardés. La volupté la plus sensuelle respirait dans les regards, les gestes, les paroles et même le son de voix de ces jeunes hommes. Un instant leurs fronts se rembrunirent, ils agitèrent avec force les éventails de plumes qu'ils tenaient à la main gauche, et dont la base, formée d'une petite calebasse remplie de coquillages et frappée en cadence par leur main droite, faisait l'office de castagnettes ; c'est qu'ils chantaient les fureurs de la jalousie.

Leur chant, comme celui des premiers chanteurs, n'était qu'une conversa-

tion animée. Au reste, on ne connaît pas d'autre chant aux îles Sandwich. La musique instrumentale des insulaires, qu'on retrouve encore loin des côtes, et dont nous pûmes observer quelques vestiges à Owhyhee, consistait en tamtams et en une espèce de flûte à deux trous, dans laquelle on souffle avec le nez, ce qui n'est rien moins que gracieux. Les notes tirées de cet instrument ne sont pas plus variées que celle de leur musique vocale.

Enfin on nous annonça les danses. Mais le temps n'est plus où des essaims de danseurs et de danseuses se réunissaient dans les vertes prairies des îles Sandwich, et là, dans leurs danses gracieuses accompagnées de chants, rappelaient les hauts faits des guerriers. Les chanteurs et les danseuses étaient les historiographes du pays; c'est dans leur mémoire que se conservaient les anciennes traditions. Les détails d'une guerre faisaient le sujet d'un chant, et c'est dans les chants des anciens bardes sandwichiens que les navigateurs qui ont parlé des îles Sandwich ont puisé leurs matériaux. C'est donc avec regret que j'ai vu ces chants nationaux défendus, sous prétexte qu'ils étaient profanes. Autant vaudrait presque condamner Homère et Virgile! La danse surtout est tombée en grande défaveur par suite des injonctions des missionnaires. Aussi la danse qu'on nous fit voir se ressentait-elle de cette disposition.

Une seule danseuse parut. Autrefois, gracieuses et légères, les danseuses avaient le buste entièrement nu; des pièces d'étoffe, élégamment drapées, se relevant jusqu'aux genoux, et soutenues sur les hanches par des espèces de paniers, prêtaient une nouvelle originalité à leurs mouvements; des colliers de fruits du pandanus, des couronnes de feuillage ou de plumes, des bracelets de dents de chien ou de cachalot entourant leurs bras et leurs jambes et s'agitant en cadence, complétaient leur parure. Celle qui s'offrit à nous portait une chemise de calicot; sa danse nous parut monotone. Elle s'accompagnait de la voix, et un chanteur, placé derrière elle, lui prêtait le secours de son chant et marquait la mesure avec une calebasse dont il frappait la terre. Une seule chose nous parut remarquable dans cette danse, c'est que la danseuse réglait elle-même la mesure et donnait, de temps en temps, au musicien le sujet du chant. Le musicien s'attachait à suivre la cadence d'après le mouvement des pieds de la danseuse, et il y réussissait avec une rare précision. Cependant, au bout d'une demi-heure, la danse commença à nous paraître longue, le roi s'en aperçut, et, comme il avait été impossible de se procurer d'autres danseuses, on nous fit entendre encore quelques chants, puis chacun remonta à cheval pour retourner à Honolulu.

Nous avions passé une journée agréable, mais nous avions été désappointés. Ce roi des îles Sandwich, en veste et en pantalon, ces chefs tous habillés à l'européenne, ce service presque européen, ces manières communes et familières, pouvaient presque nous faire croire que nous venions de passer quelques heures dans la basse classe d'une nation civilisée. Puis, enfin, cette danse si maigre et si monotone avait été loin de réaliser les idées que nous nous étions formées. Le chant et les chanteurs seuls nous parurent avoir conservé toute l'originalité des anciens temps. La scène, par elle-même, ne laissait pas néanmoins d'être assez pittoresque. Derrière nous, une cabane bâtie dans le style de l'architecture indigène; autour de nous, une foule d'Indiens nus ou

vêtus des costumes les plus bizarres ; devant nous ces chanteurs assis sur leurs nattes, avec leurs physionomies caractéristiques et leurs chants étranges ; à l'horizon la mer, et, au milieu de nous, un bosquet d'arbres verts et émaillés de fleurs : tout cela formait un coup d'œil ravissant qui exerça le crayon de nos artistes.

Autrefois les femmes aimaient passionnément ces jeux et ces danses publiques. Plusieurs femmes même de la famille royale avaient la réputation d'actrices consommées, car ce peuple avait jadis ses spectacles, et les membres seuls des familles distinguées paraissaient sur la scène. Aujourd'hui, ce goût a cédé aux conseils des missionnaires ; peut-être aussi la crainte de leur réprobation empêche-t-elle seule les femmes de se livrer à leurs anciennes habitudes; toujours est-il que nous fûmes complétement privés de la société des dames de la famille de Kauikeaouli.

Le lendemain, le roi nous donna en ville une répétition de ce que nous avions vu la veille; mais le prestige de la campagne et de la nouveauté manquait, et la soirée nous parut assez insipide. Cependant, il faut le dire, le roi fit de son mieux pour nous rendre le séjour d'Oahou agréable; sa complaisance fut extrême, et sa bonne et bienveillante humeur ne se démentît pas un seul instant. Chaque fois que nous allâmes le voir, il nous fit toujours l'accueil le plus cordial et parut charmé de nous recevoir.

J'allai rendre visite avec M. Charlton à la sœur de Kauikeaouli, Nahiena-Heina; je fus surpris quand M. Charlton m'assura que cette femme n'avait pas plus de vingt ans, elle me parut en avoir bien davantage; il est vrai qu'elle relevait à peine d'une longue et cruelle maladie. Du reste, elle fut très-gracieuse pour nous; comme toutes les femmes distinguées du pays, elle est très-grande; et doit être fort grasse dans son état ordinaire de santé. Nous admirâmes la petitesse et la forme gracieuse de ses pieds et de ses mains. Elle était entourée de ses femmes d'honneur, parmi lesquelles nous remarquâmes une fille de l'Anglais Young, qui, enlevé par Tamea-Mea d'un navire anglais à bord duquel il était maître, s'attacha à la fortune de ce conquérant et est mort à Oahou, il y a sept ou huit mois, à l'âge de 93 ans. Il a été enterré dans le tombeau des rois, et ses fils occupent aujourd'hui un rang très distingué dans le pays.

M. Charlton me conduisit aussi chez la maîtresse favorite de Kauikeaouli. L'histoire des amours du roi avec cette femme est presque romanesque. Il fut obligé de l'enlever, quoique vivant avec elle depuis plusieurs mois, tant était déjà devenue puissante l'influence des missionnaires dans ce pays, où, il y a vingt ans à peine, le nom chrétien était presque inconnu. Cependant, malgré les sévères admonestations qui lui ont été faites, Kauikeaouli vit en concubinage avec elle, sa naissance étant trop obscure pour qu'il puisse en faire sa compagne légitime.

Nous eûmes, l'avant-veille de notre départ, un spectacle tout à fait *exotique* à la résidence de M. Charlton; ce fut une danse d'Indiens de la côte nord-ouest d'Amérique. Un des navires qui font le commerce entre cette côte et les îles Sandwich se trouvait dans le port, ayant à bord une vingtaine de ces Indiens. Le consignataire eut la complaisance de les faire habiller dans le costume

de leur pays, et le soir, à la lueur des torches du *ku-kuy*, ils nous donnèrent une représentation de leurs danses guerrières et religieuses. Ce fut bien certainement ce que nous vîmes de plus sauvage aux îles Sandwich. Ces figures bizarrement peintes de vermillon, ces plumes passées dans les lèvres et la cloison du nez, le costume, les cris, les poses, les gestes, tout était bien combiné pour nous donner une idée d'une danse de sauvages ; mais ces pauvres gens, habitués à une température extraordinairement froide, par 50 et 55 degrés de latitude, nous parurent souffrir horriblement de la chaleur, et nous nous empressâmes de demander grâce pour eux.

On compte déjà quatre à cinq cents Européens résidant à Honolulu, tandis qu'il n'y en a qu'un ou deux à Ke-ara-Kakoua. Presque tous les hommes de la classe élevée sont Américains, le commerce des îles Sandwich étant presque exclusivement fait par cette nation. Mais les ouvriers, les artisans appartiennent généralement à la nation anglaise. Nous reçumes partout l'accueil le plus cordial, et tout le monde s'empressa de nous fêter. Pendant tout le temps de notre séjour à Honolulu, il se passa rarement un jour sans que nous eussions, dans une maison ou dans une autre, une soirée dansante et musicale ; il est vrai que les passagers et officiers de la corvette en faisaient ordinairement presque tous les frais, comme danseurs et musiciens. Mais c'était là beaucoup plus que ce que nous devions nous attendre à rencontrer dans une ville des îles Sandwich. Parmi toutes ces personnes, dont nous conserverons le souvenir, je mentionnerai la famille de M. Charlton, — consul d'Angleterre, dont la franche hospitalité m'a rendu le séjour d'Honolulu infiniment agréable et qui m'a fourni une foule de renseignements intéressants, — et don Francisco Marini. M. Marini est arrivé aux îles Sandwich il y a environ quarante ans, il s'attacha à la fortune de Tamea-Mea, et l'accompagna dans les longues guerres que celui-ci eut à soutenir, en poursuivant ses conquêtes. Il nous parla beaucoup des blessures qu'il avait reçues, et de la grande valeur qu'il avait déployée dans les divers combats auxquels il prit part. On nous raconta quelques aventures singulières qu'on nous dit lui être arrivées.

Tamea-Mea tomba un jour dangereusement malade. Un Français, nommé Rives, était son médecin. Je ne sais si le grand roi avait reçu quelque communication semblable à celle qui fournit à Alexandre l'occasion de donner une si belle preuve de confiance à son médecin, ou si Tamea-Mea n'avait pas une grande foi dans le talent de son Esculape. Toujours est-il qu'il lui ordonna de préparer ses remèdes en double potion, avec injonction à Marini de boire devant lui une de ces potions, et ce n'était que lorsqu'il avait vu l'effet produit par la médecine sur le pauvre patient, que Tamea-Mea se décidait à avaler sa part. Or Marini était loin lui-même d'avoir confiance dans les talents pharmaceutiques du docteur Rives, qui n'était, il le savait bien, rien moins que médecin ; il dut souhaiter la guérison de Tamea-Mea aussi vivement que Tamea-Mea lui-même, et jamais peut-être courtisan ne désira à son roi une bonne santé aussi sincèrement que le pauvre Marini.

Mais il lui arriva une autre aventure bien plus tragique. Tamea-Mea lui ordonna un jour de couper la tête d'un prisonnier, et Marini fut obligé d'obéir, employant pour cela une scie de charpentier. Quelqu'un voulut savoir si cette

anecdote était vraie, et lui en parla ; un frisson sembla parcourir tout le corps de l'Espagnol. « Hélas ! dit-il dans son mauvais anglais, que pouvais-je faire ? Si je n'avais pas coupé la tête du prisonnier, le prisonnier aurait coupé la mienne. Il vaut mieux manger la tête du loup que d'en être mangé. »

Cependant Tamea-Mea n'était pas naturellement cruel. Ce fut lui qui abolit l'usage, établi de temps immémorial, d'égorger les prisonniers après le combat. Ceux qui, par inadvertance ou par ignorance, entraient dans un lieu *tabou* ou sacré, étaient punis de mort, il abolit également cette horrible coutume.

Du reste, Marini a vécu, nous dit-il, fort heureux aux îles Sandwich. Il y a eu cinquante-deux enfants; mais je suppose qu'il n'était pas aussi partisan de la monogamie que le bon vicaire de Goldsmith. Je lui demandai s'il avait l'espoir ou l'idée de retourner en Europe : « Dieu seul le sait, me répondit-il, je désirerais bien revoir mon pays, mais tous mes parents sont sans doute morts, je n'y retrouverais plus un seul ami ; puis, d'ailleurs, je suis habitué à ce pays-ci, j'y vis heureux et tranquille. J'ai soixante-cinq ans, il serait trop tard pour prendre de nouvelles habitudes. Ce pays était bien beau quand j'y suis arrivé, nous dit-il, alors c'était le bon temps pour les Européens ; les mœurs y étaient simples et naïves, les étrangers y étaient respectés. Aujourd'hui on ne sait plus ce que c'est, les hommes sauvages sont devenus civilisés, et les hommes civilisés sont devenus sauvages : je ne m'y reconnais plus. Les missionnaires ont tout gâté, ajouta-t-il en baissant la voix et en regardant à droite et à gauche pour voir s'il ne pouvait être entendu, ils ont changé le caractère de la population, ils nous ont apporté le cagotisme et l'hypocrisie que nous ne connaissions pas. » Puis, craignant peut-être d'en avoir trop dit, il ajouta : « Mais sans doute leurs institutions sont bonnes, ils ont cru bien faire. »

Je causai longtemps avec ce brave homme ; sa conversation m'intéressait. Il a vu naître la civilisation aux îles Sandwich, il l'a vue se développer chaque jour jusqu'au point où elle est arrivée aujourd'hui ; il a vécu longtemps dans ce pays, libre et heureux, sans autre contrainte que celle qui est imposée à tous les hommes par la loi naturelle et par l'instinct du bien et du mal. Quelques incidents désagréables ont à peine fait ombre dans sa vie. Aujourd'hui, il voit une religion qui n'est pas la sienne envahir le pays, le gouverner, le soumettre à ses exigences ; lui-même ne peut pas sortir du cercle étroit qu'elle trace autour de la population ; il regrette cette liberté de conscience et de culte dont il a joui pendant quarante ans ; il se souvient du temps passé, croit avoir raison de se plaindre du présent, et redoute l'avenir ; il n'est donc pas étonnant qu'il soit mécontent. Du reste, on dit qu'il est riche, et ses habitudes de stricte économie doivent augmenter journellement sa fortune.

Pendant mon séjour à Honolulu, je fis quelques excursions dans les environs de la ville. La vallée au milieu de laquelle est situé Honolulu est vraiment magnifique, et produirait en abondance nos denrées coloniales ; les collines qui l'environnent sont elles-mêmes susceptibles de culture, et pourraient produire du café excellent et du coton de très-belle qualité. Je fis un jour avec M. Grimes, négociant américain, une promenade charmante. A un mille de la ville, nous quittâmes la route qui s'étend le long du rivage, et nous nous dirigeâmes

vers la colline; nous la gravîmes par une route de voiture assez commode. Quand nous fûmes arrivés au sommet, M. Grimes arrêta son cheval, il voulait jouir de mon admiration. En effet, il est difficile d'imaginer une vue plus pittoresque et plus séduisante. Derrière nous, le soleil disparaissait dans l'Océan; devant nous, et resserrée entre deux hautes montagnes dont les découpures bizarres se dessinaient en silhouette sur l'azur du ciel, s'étendait une verte et fraîche vallée, coupée par un torrent qui fuyait à travers les plantations de taro et de cannes à sucre; au centre de la vallée, il y avait une cinquantaine de cabanes ombragées par des arbres à pain et des ku-kuy; des bestiaux paissaient dans la prairie, l'ombre des montagnes se projetait sur toute la vallée, l'air était frais et embaumé; la colline sur laquelle nous nous trouvions s'élevait à notre gauche par une pente insensible; et une herbe fine et dorée la couvrait comme un tapis de velours; autour de nous tout était muet, quelques oiseaux seulement gazouillaient en passant au-dessus de nos têtes. Nous restames là jusqu'à ce que la nuit vint nous arracher à ce ravissant spectacle. Si je résidais à Honolulu, je viendrais souvent rêver dans la vallée de Toonoma.

Quoique le luxe européen commence à s'introduire à Honolulu, on y voit encore très-peu de voitures; quelqnes résidents européens et américains ont des cabriolets et des chars à bancs. Kauikeaouli a une voiture dont il ne se sert jamais; les chefs riches, et surtout leurs femmes, qui, à cause de leur embonpoint, semblent être dans l'impossibilité de marcher, se font traîner dans des espèces des brouettes tirées par des hommes. Je me rappelle avoir rencontré dans les rues de Honolulu le gouverneur de l'île Mawi et sa femme faisant des visites; ils étaient étendus sur le ventre, l'un à côté de l'autre, le menton appuyé sur leurs deux mains, et ces deux immenses corps, ballottés par le mouvement du véhicule, me rappelaient parfaitement certaines charrettes qui nous arrivent de Sceaux ou de Poissy. Une foule nombreuse de serviteurs les suivait et les précédait, l'un portant un parasol, l'autre un chasse-mouche, un troisième l'héritier de cette noble famille. Les hommes qui traînaient ce couple intéressant allaient au grand trot: il est vrai que l'attelage se composait d'au moins huit ou dix robustes gaillards, qui, de temps en temps, étaient relevés par d'autres.

Le gouverneur de Mawi s'arrêta à causer avec moi, et, grâce à M. Charlton, avec qui je me trouvais dans ce moment, il me fit comprendre qu'il y aurait, le lendemain, une grande revue des troupes et de la milice devant la maison du roi et m'engagea à y assister.

Je ne voulus pas manquer une si belle occasion de voir les forces militaires de Sa Majesté Sandwichienne, et je fus exact au rendez-vous. Cent trente hommes, composant toute l'armée de ligne, étaient rangés sur trois files; chaque homme était armé d'un fusil de fabrique anglaise ou américaine, sans baïonnette. Je ne chercherai pas à dépeindre leur costume, je n'en viendrais jamais à bout. J'aurais voulu voir là un de nos inspecteurs généraux d'infanterie. Les uns avaient, sauf les reins couverts par le maro, le corps complétement nu; d'autres portaient sur les épaules de larges pièces d'étoffe fièrement drapées à la romaine; d'autres, enfin, avaient la tête et le corps en partie couverts de feuilles de cocotier ou de bananier découpées en festons.

Vis-à-vis la troupe de ligne, et rangée également sur trois rangs, se tenait la milice d'Honolulu; il eût été difficile de la distinguer des troupes réglées, car le vêtement était absolument le même. Seulement, peu de miliciens avaient des fusils, et, à la manière dont ils se servaient de cette arme, il était aisé de voir que les leçons d'exercice qu'ils avaient reçues ne leur avaient pas été très-profitables. Devant la porte du palais était rangée la maison du roi, consistant en onze hommes habillés uniformément de pantalons et de vestes de calicot blanc avec les revers et les parements écarlates; chaque homme était armé d'un fusil et d'une baïonnette; c'était, sans contredit, l'élite de l'armée d'Oahou. Ils semblaient avoir le plus profond mépris pour les soldats de l'armée de ligne et de la milice, et à leur tête fièrement relevée, à leur tournure militaire, on voyait qu'ils avaient le sentiment de leur supériorité.

Un roulement de tambour annonça que l'exercice allait commencer. Un officier lut un long discours dont je ne compris pas un mot; je sus ensuite que, plusieurs hommes ayant manqué à la dernière parade, l'éloquence de l'adjudant-major s'exerçait sur ce sujet. La parade commença ensuite, et certes, sans en excepter même la maison du roi, les soldats hawaiiens ne me parurent pas très-habiles. Au reste, c'est là une science qu'ils apprendront toujours assez tôt. Il y a bien des choses beaucoup plus utiles que l'exercice du fusil qu'on aurait dû et pu leur montrer depuis longtemps, et dont ils n'ont pas encore la moindre idée. L'exercice était commandé en anglais; le dernier commandement fut : *A genoux! déposez vos armes! en prière!* L'adjudant lut alors une prière assez longue, la troupe se releva, et l'ordre fut donné de rompre les rangs.

Après la revue, le roi m'engagea à entrer dans sa maison; c'est une vaste cabane ayant à l'intérieur une certaine apparence de propreté et même de luxe. Une seule pièce la compose; de larges rideaux d'indienne, étendus dans toute la longueur, en divisaient une parti en trois compartiments ou chambres, tandis que l'autre partie formait un vaste salon. Un treillage très fin recouvrait les parois intérieures; la charpente, faite d'un bois noir et dur, était liée par des cordes tressées et peintes de différentes couleurs; des nattes très-fines couvraient le plancher; à chaque extrémité et au milieu étaient de larges portes encadrées dans des châssis de vitrage. Quelques tableaux ornaient la muraille : je remarquai le portrait du roi Léopold, alors duc de Saxe-Cobourg, le portrait de Canning et ceux de Rio-Rio et de sa femme, faits en Angleterre. Des candelabres étaient attachés aux poutres. Des chaises, quelques tables, deux ou trois sofas complétaient l'ameublement.

Kauikeaouli me fit entrer dans les chambres intérieures; une d'elles contenait une magnifique estrade de quinze pieds de long sur huit ou dix de large; cette estrade ou lit, élevée de deux pieds au-dessus du sol, était faite de nattes posées l'une sur l'autre de la manière que j'ai déjà décrite; la chambre, à l'autre extrémité, contenait un bureau sur lequel étaient éparpillés quelques papiers, et un petite bibliothèque dans laquelle je remarquai des livres religieux que Kauikeaouli ne lit sans doute pas souvent, et une histoire de France, qui lui avait été donnée quelques jours auparavant par un des officiers de *la Bonite*, et qu'il ne lira pas plus souvent que ses autres livres, quoiqu'il nous ait témoi-

gné un grand désir d'apprendre la langue française. Le compartiment ou chambre du milieu servait de salle à manger ; une table et quelques chaises seulement meublaient cette chambre.

Cette maison est située à l'extrémité d'une vaste cour, entourée, comme toutes les maisons du pays, d'une barrière de briques séchées au soleil. Dans cette enceinte sont renfermées à peu près cinquante cabanes qui servent de cuisines ; de magasins, de logement pour les serviteurs du roi, et de caserne pour les troupes de ligne et celles de sa maison.

Kauikeaouli gagne beaucoup à être connu. Il est naturellement timide, mais s'il découvre en la personne avec laquelle il cause du bon vouloir et de l'indulgence, il se livre, et on peut alors apercevoir en lui les germes d'une intelligence qui n'eût demandé qu'à être développée. Il fait beaucoup de questions, et parfois les réponses provoquent chez lui des réflexions très-judicieuses ; il paraît sentir vivement son ignorance, quoique son caractère soit naturellemeut léger et inconstant. Mais ces défauts proviennent sans doute de l'éducation qu'il a reçue, et ses idées, constamment tournés vers des occupations futiles, ne se prêtent que rarement à des sujets sérieux. Les sociétés qu'il hante ne contribuent pas peu, d'ailleurs, à entretenir chez lui les habitudes de dissipation qu'il a contractées dans son enfance, et il se livre avec une déplorable facilité à l'influence des mauvais exemples. Il prit un jour, à bord des bâtiments baleiniers, un goût décidé pour les combats à coups de poing, et pendant longtemps les plaisirs du roi et des jeunes gens de sa cour consistèrent à boxer ; c'était là le passe-temps à la mode lors de notre arrivée. Mais nous étions appelés à faire diversion : dans ses visites à bord de *la Bonite*, il eut occasion de voir nos hommes faire des armes ; il n'en fallut pas davantage pour tourner ses idées vers cette nouvelle distraction. Pendant tout le temps de notre séjour, il fit constamment des armes, soit avec des hommes qu'à sa prière le commandant lui envoyait, soit avec ceux de nos matelots qui passaient près de sa maison : il les arrêtait, les faisait entrer, et là, déposant avec sa veste la dignité royale, il ne craignait pas de déroger, en croisant pendant des heures entières le fer avec eux.

C'est ainsi que, livré exclusivement à ses passions capricieuses, il abandonne le soin du gouvernement à sa belle-sœur Kinao. Celle-ci, comme je l'ai déjà dit, est complétement sous l'influence des missionnaires, et ce sont eux qui gouvernent sous son nom. Les missionnaires, cependant, ne sont pas complétement rassurés sur la durée de leur domination, et l'opposition, qui s'est élevée contre eux, parmi les étrangers, ne laisse pas de les inquiéter. Le roi lui-même et sa cour sont en inimitié ouverte avec eux. C'est avec peine que Kauikeaouli se soumet extérieurement à leurs règlements de religion et de police, et le plus souvent il en secoue le joug ; mais ses velléités d'indépendance ne vont pas jusqu'à la résolution de voir clair dans les affaires de l'État ; c'est sa conduite personnelle seule qu'il cherche à soustraire à l'investigation et à la censure des missionnaires. Aussi y a-t-il aujourd'hui comme un pacte tacite entre les missionnaires et lui ; il a été, pour ainsi dire, convenu entre eux qu'il ne se mêlerait pas du gouvernement, à condition que la censure évangélique ne franchirait jamais le seuil de son palais. En conséquence, Kauikeaouli passe

toutes ses soirées au billard public, jouant et buvant avec le premier venu, et cependant il ne faudrait, je crois, qu'une bonne direction pour faire sortir de ce diamant, brut encore, quelques jets de lumière.

Nous pûmes nous apercevoir de l'antipathie que Kauikeaouli a conçue contre les missionnaires, lors de notre fête champêtre au Pari. Un missionnaire et sa femme, venant de l'autre partie de l'île et allant à Honolulu, arrivèrent au Pari au moment où nous allions nous mettre à table. Kauikeaouli les salua à peine et leur tourna le dos. On remarquait néanmoins chez le roi un peu d'embarras, car un louaou avait toujours été jusque-là un rendez-vous de débauche, et celui qu'on donna en notre honneur peut-être est le premier qui se soit passé sans qu'on ait vu la plupart des convives dans un état complet d'ivresse. Quand le missionnaire continua sa route et disparut derrière le premier angle de la montagne, le roi parut soulagé d'un grand fardeau, et sa gaieté naturelle prit le dessus.

ADOLPHE BARROT.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

GABRIEL.

ROMAN DIALOGUÉ.

CINQUIÈME PARTIE.

A Rome, derrière le Colysée. Il commence à faire nuit.

SCÈNE PREMIÈRE.

GABRIEL, *en homme.*

(Costume noir élégant et sévère , l'épée au côté. Il tient une lettre ouverte.)

Le pape m'accorde enfin cette audience, et en secret, comme je la lui ai demandée ! Mon Dieu ! protége-moi, et fais qu'Astolphe du moins soit satisfait de son sort ! Je t'abandonne le mien, ô Providence, destinée mystérieuse ! (*Six heures sonnent à une église.*) Voici l'heure du rendez-vous avec le saint-père. O Dieu ! pardonne-moi cette dernière tromperie. Tu connais la pureté de mes intentions. Ma vie est une vie de mensonge, mais ce n'est pas moi qui l'ai faite ainsi, et mon cœur chérit la vérité !...

(Il agrafe son manteau, enfonce son chapeau sur ses yeux, et se dirige vers le Colysée. Antonio, qui vient d'en sortir, lui barre le passage.)

SCÈNE II.

GABRIEL, ANTONIO.

ANTONIO, masqué.

Il y a assez longtemps que je cours après vous, que je vous cherche

et que je vous guette. Je vous tiens enfin; cette fois, vous ne m'échapperez pas.

(Gabriel veut passer outre ; Antonio l'arrête par le bras.)

GABRIEL, se dégageant.

Laissez-moi, monsieur, je ne suis pas des vôtres.

ANTONIO, se démasquant.

Je suis Antonio, votre serviteur et votre ami. J'ai à vous parler; veuillez m'entendre.

GABRIEL.

Cela m'est tout à fait impossible. Une affaire pressante me réclame. Je vous souhaite le bonsoir.

(Il veut continuer; Antonio l'arrête encore.)

ANTONIO.

Vous ne me quitterez pas sans me donner un rendez-vous et sans m'apprendre votre demeure. J'ai eu l'honneur de vous dire que je voulais vous parler en particulier.

GABRIEL.

Arrivé depuis une heure à Rome, j'en repars à l'instant même. Adieu.

ANTONIO.

Arrivé à Rome depuis trois mois, vous ne repartirez pas sans m'avoir entendu.

GABRIEL.

Veuillez m'excuser, nous n'avons rien de particulier à nous dire, et je vous répète que je suis pressé de vous quitter.

ANTONIO.

J'ai à vous parler d'Astolphe. Vous m'entendrez.

GABRIEL.

Eh bien! dans un autre moment. Cela ne se peut aujourd'hui.

ANTONIO.

Enseignez-moi donc votre demeure.

GABRIEL.

Je ne le puis.

ANTONIO.

Je la découvrirai.

GABRIEL.

Vous voulez m'entretenir malgré moi?

ANTONIO.

J'y parviendrai. Vous aurez plus tôt fini de m'entendre ici, à l'instant même. J'aurai dit en deux mots.

GABRIEL.

Eh bien! voyons ces deux mots; je n'en écouterai pas un de plus.

ANTONIO.

Prince de Bramante, votre altesse est une femme. (*A part.*) C'est cela! payons d'audace!

GABRIEL, à part.

Juste ciel! Astolphe l'a dit! (*Haut.*) Que signifie cette sottise? J'espère que c'est une plaisanterie de carnaval?

ANTONIO.

Sottise? le mot est leste! Si vous n'étiez pas une femme, vous n'oseriez pas le répéter.

GABRIEL, à part.

Il ne sait rien! piége grossier! (*Haut.*) Vous êtes un sot, aussi vrai que je suis un homme.

ANTONIO.

Comme je n'en crois rien....

GABRIEL.

Vous ne croyez pas être un sot; je veux vous le prouver.

(Il lui donne un soufflet.)

ANTONIO.

Halte-là! mon maître! Si ce soufflet est de la main d'une femme, je le punirai par un baiser; mais si vous êtes un homme, vous m'en rendrez raison.

GABRIEL, mettant l'épée à la main.

Tout de suite.

ANTONIO, tire son épée.

Un instant! Je dois vous dire d'abord ce que je pense; il est bon que vous ne vous y mépreniez pas. En mon âme et conscience, depuis le jour où pour la première fois je vous vis habillé en femme à un souper chez Ludovic, je n'ai pas cessé de croire que vous étiez une femme. Votre taille, votre figure, votre réserve, le son de votre voix, vos actions et vos démarches, l'amitié ombrageuse d'Astolphe, qui ressemble évidemment à l'amour et à la jalousie, tout m'a autorisé à penser que vous n'étiez pas déguisé chez Ludovic et que vous l'êtes maintenant....

GABRIEL.

Monsieur, abrégeons; vous êtes fou. Vos commentaires absurdes m'importent peu, nous devons nous battre; je vous attends.

ANTONIO.

Oh! un peu de patience, s'il vous plaît. Quoiqu'il n'y ait guère de

chances pour que je succombe, je puis périr dans ce combat; je ne veux pas que vous emportiez de moi l'idée que j'aie voulu faire la cour à un garçon; ceci ne me va nullement. De mon côté, je désire, moi, ne pas conserver l'idée que je me bats avec une femme, car cette idée me donnerait un trop grand désavantage. Pour remédier au premier cas, je vous dirai que j'ai appris dernièrement, par hasard, sur votre famille, des particularités qui expliqueraient fort bien une supposition de sexe pour conserver l'héritage du majorat.

GABRIEL.

C'est trop, monsieur! Vous m'accusez de mensonge et de fraude. Vous insultez mes parens! C'est à vous maintenant de me rendre raison. Défendez-vous.

ANTONIO.

Oui, si vous êtes un homme, je le veux; car, dans ce cas, vous avez en tout temps trop mal reçu mes avances pour que je ne vous doive pas une leçon. Mais, comme je suis incertain sur votre sexe (oui, sur mon honneur! à l'heure où je parle, je le suis encore!), nous nous battrons s'il vous plaît, l'un et l'autre à poitrine découverte. (*Il commence à déboutonner son pourpoint.*) Veuillez suivre mon exemple.

GABRIEL.

Non, monsieur; il ne me plaît pas d'attraper un rhume pour satisfaire votre impertinente fantaisie. Chercher à vous ôter de tels soupçons par une autre voie que celle des armes, serait avouer que ces soupçons ont une sorte de fondement, et vous n'ignorez pas que faire insulte à un homme parce qu'il n'est ni grand ni robuste, est une lâcheté insigne. Gardez votre incertitude, si bon vous semble, jusqu'à ce que vous ayez reconnu, à la manière dont je me sers de mon épée, si j'ai le droit de la porter.

ANTONIO, à part.

Ceci est le langage d'un homme pourtant!... (*Haut.*) Vous savez que j'ai acquis quelque réputation dans les duels?

GABRIEL.

Le courage fait l'homme, et la réputation ne fait pas le courage.

ANTONIO.

Mais le courage fait la réputation... Êtes-vous bien décidé?... Tenez! vous m'avez donné un soufflet, et des excuses ne s'acceptent jamais en pareil cas... pourtant, je recevrai les vôtres si vous voulez m'en faire... car je ne puis m'ôter de l'idée...

GABRIEL.

Des excuses? Prenez garde à ce que vous dites, monsieur, et ne me forcez pas à vous frapper une seconde fois...

ANTONIO.

Oh! oh! c'est trop d'outrecuidance!.... En garde!... Votre épée est plus courte que la mienne. Voulez-vous que nous changions?

GABRIEL.

J'aime autant la mienne.

ANTONIO.

Eh bien! nous tirerons au sort...

GABRIEL.

Je vous ai dit que j'étais pressé; défendez-vous donc!

(Il l'attaque.)

ANTONIO, à part, mais parlant tout haut.

Si c'est une femme, elle va prendre la fuite!... (*Il se met en garde.*) Non... Poussons-lui quelques bottes légères... Si je lui fais une égratignure, il faudra bien ôter le pourpoint... (*Le combat s'engage.*) Mille diables! c'est là le jeu d'un homme! Il ne s'agit plus de plaisanter. Faites attention à vous, prince! je ne vous ménage plus!

(Ils se battent quelques instants; Antonio tombe grièvement blessé.)

GABRIEL, relevant son épée.

Êtes-vous content, monsieur?

ANTONIO.

On le serait à moins! et, maintenant, il ne m'arrivera plus, je pense, de vous prendre pour une femme!... On vient par ici, sauvez-vous, prince!...

(Il essaye de se relever.)

GABRIEL.

Mais vous êtes très-mal!... Je vous aiderai...

ANTONIO.

Non, ceux qui viennent me porteront secours, et pourraient vous faire un mauvais parti. Adieu! j'eus les premiers torts, je vous pardonne les vôtres. Votre main?

GABRIEL.

La voici.

(Ils se serrent la main. Le bruit des arrivants se rapproche. Antonio fait signe à Gabriel de s'enfuir. Gabriel hésite un instant et s'éloigne.)

ANTONIO.

C'est pourtant bien là la main d'une femme! Femme ou diable, il m'a fort mal arrangé!... Mais je ne me soucie pas qu'on sache cette

aventure, car le ridicule aussi bien que le dommage est de mon côté. J'aurai assez de force pour gagner mon logis... Voilà pour moi un carnaval fort maussade!...

(Il se traîne péniblement, et disparaît sous les arcades du Colysée.)

SCÈNE III.

ASTOLPHE, LE PRÉCEPTEUR.

ASTOLPHE, en domino, le masque à la main.

Je me fie à vous, Gabrielle m'a dit cent fois que vous étiez un honnête homme. Si vous me trahissez... qu'importe? je ne puis pas être plus malheureux que je ne le suis.

LE PRÉCEPTEUR.

Je me dis à peu près la même chose. Si vous me trahissiez indirectement en faisant savoir au prince que je m'entends avec vous, je ne pourrais pas être plus mal avec lui que je ne le suis, car il ne peut pas douter maintenant qu'au lieu de chercher à faire tomber Gabriel dans ses mains, je ne songe à le retrouver que pour le soustraire à ses poursuites.

ASTOLPHE.

Hélas! tandis que nous la cherchons, ici, Gabrielle est peut-être déjà tombée en son pouvoir. — Vieillard insensé! qu'espère-t-il d'un pareil enlèvement? Cette captivité ne peut rien changer à notre situation réciproque; elle ne peut pas non plus être de longue durée. — Espère-t-il donc échapper à la loi commune et vivre au delà du terme assigné par la nature?

LE PRÉCEPTEUR.

Les médecins l'ont condamné il y a déjà six mois. Mais nous touchons à la fin de l'hiver; et s'il résiste aux derniers froids, il pourra bien encore passer l'été.

ASTOLPHE.

Ce qu'il s'agit de savoir, c'est le lieu où Gabrielle est retirée ou captive. Si elle est captive, fiez-vous à moi pour la délivrer promptement.

LE PRÉCEPTEUR.

Dieu vous entende! Vous savez que le prince, si Gabriel n'est pas retrouvé bientôt, est dans l'intention de vous citer comme assassin devant le conseil des Huit.

ASTOLPHE.

Cette menace serait pour moi une preuve certaine que Gabrielle est en son pouvoir. Le lâche!

LE PRÉCEPTEUR.

J'ai des craintes encore plus graves...

ASTOLPHE.

Ne me les dites pas; je suis assez découragé, depuis trois mois que je la cherche en vain.

LE PRÉCEPTEUR.

La cherchez-vous bien consciencieusement, mon cher seigneur Astolphe?

ASTOLPHE, avec amertume.

Vous en doutez?

LE PRÉCEPTEUR.

Hélas! je vous rencontre en masque, courant le carnaval, comme si vous pouviez prendre quelque amusement...

ASTOLPHE.

Vous autres instituteurs d'enfants, vous commencez toujours par le blâme avant de réfléchir. Ne vous serait-il pas plus naturel de penser que j'ai pris un masque et que je cours toute la ville pour chercher plus à l'aise sans qu'on se défie de moi? Le carnaval fut toujours une circonstance favorable aux amants, aux jaloux et aux voleurs.

LE PRÉCEPTEUR.

Ouvrez-moi votre âme tout entière, seigneur Astolphe. Gabrielle vous est-elle aussi chère que dans les premiers temps de votre union?

ASTOLPHE.

Mon Dieu! qu'ai-je donc fait pour qu'on en doute? Vous voulez donc ajouter à mes chagrins?

LE PRÉCEPTEUR.

Dieu m'en préserve! mais il m'a semblé, dans nos fréquents entretiens, qu'il se mêlait à votre affection pour elle des pensées d'une autre nature.

ASTOLPHE.

Lesquelles, selon vous?

LE PRÉCEPTEUR.

Ne vous irritez pas contre moi; je suis résolu à tout faire pour vous, vous le savez, mais je ne puis vous prêter mon ministère ecclésiastique et légal sans être bien certain que Gabrielle n'aura point à s'en repentir. Vous voulez engager votre cousine à contracter avec vous, en secret, un

mariage légitime : c'est une résolution que, dans mes idées religieuses, je ne puis qu'approuver; mais comme je dois songer à tout, et envisager les choses sous leurs divers aspects, je m'étonne un peu que, ne croyant pas à la sainteté de l'Église catholique, vous ayez songé à provoquer cet engagement, auquel Gabrielle, dites-vous, n'a jamais songé, et auquel vous me chargez de la faire consentir.

ASTOLPHE.

Vous savez que je suis sincère, monsieur l'abbé Chiavari; je ne puis vous cacher la vérité, puisque vous me la demandez. Je suis horriblement jaloux. J'ai été injuste, emporté, j'ai fait souffrir Gabrielle, et vous avez reçu ma confession entière à cet égard. Elle m'a quitté pour me punir d'un soupçon outrageant. Elle m'a pardonné pourtant, et elle m'aime toujours, puisqu'elle a employé mystérieusement plusieurs moyens ingénieux pour me conserver l'espoir et la confiance. Ce billet que j'ai reçu encore le semaine dernière, et qui ne contenait que ce mot : « *Espère!* » était bien de sa main, l'encre était encore fraîche. Gabrielle est donc ici! Oh! oui, j'espère! je la retrouverai bientôt, et je lui ferai oublier tous mes torts. Mais l'homme est faible, vous le savez, je pourrai avoir de nouveaux torts par la suite, et je ne veux pas que Gabrielle puisse me quitter si aisément. Ces épreuves sont trop cruelles, et je sens qu'un peu d'autorité, légitimée par un serment solennel de sa part, me mettrait à l'abri de ses réactions d'indépendance et de fierté.

LE PRÉCEPTEUR.

Ainsi, vous voulez être le maître? Si j'avais un conseil à vous donner, je vous dissuaderais. Je connais Gabriel : on a voulu que j'en fisse un homme; je n'ai que trop bien réussi. Jamais il ne souffrira un maître, et ce que vous n'obtiendrez pas par la persuasion, vous ne l'obtiendrez jamais. Il était temps que mon préceptorat finît. Croyez-moi, n'essayez pas de le ressusciter, et surtout ne vous en chargez pas. Gabriel ferait encore ce qu'il a déjà fait avec vous et avec moi; il ne vous ôterait ni son affection ni son estime, mais il partirait un beau matin, comme un aigle brise la cage à moineaux où on l'a enfermé.

ASTOLPHE.

Quoique Gabrielle ne soit guère plus dévote que moi, un serment serait pour elle un lien invincible.

LE PRÉCEPTEUR.

Il ne vous en a donc jamais fait aucun?

ASTOLPHE.

Elle m'a juré fidélité à la face du ciel.

LE PRÉCEPTEUR.

S'il a fait ce serment, il l'a tenu, et il le tiendra toujours.

ASTOLPHE.

Mais elle ne m'a pas juré obéissance.

LE PRÉCEPTEUR.

S'il ne l'a pas voulu, il ne le voudra pas, il ne le voudra jamais.

ASTOLPHE.

Il le faudra bien, pourtant; je l'y contraindrai.

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne le crois pas.

ASTOLPHE.

Vous oubliez que j'en ai tous les moyens. Son secret est en ma puissance.

LE PRÉCEPTEUR.

Vous n'en abuserez jamais, vous me l'avez dit.

ASTOLPHE.

Je la menacerai!

LE PRÉCEPTEUR.

Vous ne l'effrayerez pas. Il sait bien que vous ne voudrez pas déshonorer le nom que vous portez tous les deux.

ASTOLPHE.

C'est un préjugé de croire que la faute des pères rejaillisse sur les enfants.

LE PRÉCEPTEUR.

Mais ce préjugé règne sur le monde.

ASTOLPHE.

Nous sommes au-dessus de ce préjugé, Gabrielle et moi.

LE PRÉCEPTEUR.

Votre intention serait donc de dévoiler le mystère de son sexe?

ASTOLPHE.

A moins que Gabrielle ne s'unisse à moi par des liens éternels.

LE PRÉCEPTEUR.

En ce cas, il cédera, car ce qu'il redoute le plus au monde, j'en suis certain, c'est d'être relégué par la force des lois dans le rang des esclaves.

ASTOLPHE.

C'est vous, monsieur Chiavari, qui lui avez mis en tête toutes ces

folies, et je ne conçois pas que vous ayez dirigé son éducation dans ce sens. Vous lui avez forgé là un éternel chagrin. Un homme d'esprit et un honnête homme comme vous eût dû la détromper de bonne heure, et contrarier les intentions du vieux prince.

LE PRÉCEPTEUR.

C'est un crime dont je me repens, et dont rien n'effacera pour moi le remords; mais les mesures étaient si bien prises, et l'élève mordait si bien à l'appât, que j'étais arrivé à me faire illusion à moi-même, et à croire que cette destinée impossible se réaliserait, dans les conditions prévues par son aïeul.

ASTOLPHE.

Et puis, vous preniez peut-être plaisir à faire une expérience philosophique. Eh bien! qu'avez-vous découvert? Qu'une femme pouvait acquérir par l'éducation autant d'intelligence, de mémoire et de courage qu'un homme? Mais vous n'avez pas réussi à empêcher qu'elle eût un cœur plus tendre, et que l'amour ne l'emportât chez elle sur les chimères de l'ambition. Le cœur vous a échappé, monsieur l'abbé, vous n'avez façonné que la tête.

LE PRÉCEPTEUR.

Ah! c'est là ce qui devrait vous rendre cette tête à jamais respectable et sacrée! Tenez, je vais vous dire une parole imprudente, insensée, contraire à la foi que je professe, aux devoirs religieux qui me sont imposés. Ne contractez pas de mariage avec Gabrielle. Qu'elle vive et qu'elle meure travestie, heureuse et libre à vos côtés. Héritier d'une grande fortune, il vous y fera participer autant que lui-même. Amante chaste et fidèle, elle sera enchaînée au sein de la liberté par votre amour et le sien.

ASTOLPHE.

Ah! si vous croyez que j'aie aucun regret à mes droits sur cette fortune, vous vous trompez et vous me faites injure. J'eus dans ma première jeunesse des besoins dispendieux; je dépensai en deux ans le peu que mon père avait possédé, et que la haine du sien n'avait pu lui arracher. J'avais hâte de me débarrasser de ce misérable débris d'une grandeur effacée. Je me plaisais dans l'idée de devenir un aventurier, presque un lazzarone, et d'aller dormir, nu et dépouillé, au seuil des palais qui portaient le nom illustre de mes ancêtres. Gabriel vint me trouver. Il sauva son honneur et le mien en payant mes dettes. J'acceptai ses dons sans fausse délicatesse, et jugeant d'après moi-même à quel point son âme noble devait mépriser l'argent. Mais dès que je le vis satisfaire à mes dépenses effrénées sans les partager, j'eus la pensée de me cor-

riger, et je commençai à me dégoûter de la débauche; puis, quand j'eus découvert dans ce gracieux compagnon une femme ravissante, je l'adorai et ne songeai plus qu'à elle...... Elle était prête alors à me restituer publiquement tous mes droits. Elle le voulait, car nous vécûmes chastes comme frère et sœur durant plusieurs mois, et elle n'avait pas la pensée que je pusse avoir jamais d'autres droits sur elle que ceux de l'amitié. Mais moi, j'aspirais à son amour. Le mien absorbait toutes mes facultés. Je ne comprenais plus rien à ces mots de puissance, de richesse et de gloire qui m'avaient fait faire en secret parfois de dures réflexions; je n'éprouvais même plus de ressentiment; j'étais prêt à bénir le vieux Jules pour avoir formé cette créature si supérieure à son sexe, qui remplissait mon âme d'un amour sans bornes, et qui était prête à le partager. Dès que j'eus l'espoir de devenir son amant, je n'eus plus une pensée, plus un désir pour d'autres que pour elle; et quand je le fus devenu, mon être s'abîma dans le sentiment d'un tel bonheur, que j'étais insensible à toutes les privations de la misère. Pendant plusieurs autres mois, elle vécut dans ma famille sans que nous songeassions l'un ou l'autre à recourir à la fortune de l'aïeul. Gabrielle passait pour ma femme; nous pensions que cela pourrait durer toujours ainsi, que le prince nous oublierait, que nous n'aurions jamais aucun besoin au delà de l'aisance très-bornée à laquelle ma mère nous associait; et, dans notre ivresse, nous n'apercevions pas que nous étions à charge et entourés de malveillance. Quand nous fîmes cette découverte pénible, nous eûmes la pensée de fuir en pays étranger, et d'y vivre de notre travail, à l'abri de toute persécution. Mais Gabrielle craignit la misère pour moi, et moi je la craignis pour elle. Elle eut aussi la pensée de me réconcilier avec son grand'père et de m'associer à ses dons. Elle le tenta à mon insu, et ce fut en vain. Alors elle revint me trouver, et chaque année, depuis trois ans, vous l'avez vue passer quelques semaines au château de Bramante, quelques mois à Florence ou à Pise; mais le reste de l'année s'écoulait au fond de la Calabre, dans une retraite sûre et charmante, où notre sort eût été digne d'envie, si une jalousie sombre, une inquiétude vague et dévorante, un mal sans nom que je ne puis m'expliquer à moi-même, ne fût venu s'emparer de moi. Vous savez le reste, et vous voyez bien que, si je suis malheureux et coupable, la cupidité n'a aucune part à mes souffrances et à mes égarements.

LE PRÉCEPTEUR.

Je vous plains, noble Astolphe, et donnerais ma vie pour vous rendre ce bonheur que vous avez perdu; mais il me semble que vous n'en

prenez pas le chemin en voulant enchaîner le sort de Gabrielle au vôtre. Songez aux inconvénients de ce mariage, et combien sa solidité sera un lien fictif. Vous ne pourrez jamais l'invoquer à la face de la société sans trahir le sexe de Gabriel, et, dans ce cas-là, Gabriel pourra s'y soustraire, car vous êtes proches parents, et, si le pape ne veut point vous accorder de dispenses, votre mariage sera annulé.

ASTOLPHE.

Il est vrai; mais le prince Jules ne sera plus, et alors quel si grand inconvénient trouvez-vous à ce que Gabrielle proclame son sexe?

LE PRÉCEPTEUR.

Elle n'y consentira pas volontiers! Vous pourrez l'y contraindre, et peut-être, par grandeur d'âme, n'invoquera-t-elle pas l'annulation de ses engagements avec vous. Mais vous, jeune homme, vous, qui aurez obtenu sa main par une sorte de transaction avec elle, sous promesse verbale ou tacite de ne point dévoiler son sexe, vous vous servirez pour l'y contraindre de cet engagement même que vous lui aurez fait contracter?

ASTOLPHE.

A Dieu ne plaise, monsieur! et je regrette que vous me croyiez capable d'une telle lâcheté. Je puis, dans l'emportement de ma jalousie, songer à faire connaître Gabrielle pour la forcer à m'appartenir; mais du moment qu'elle sera ma femme, je ne la dévoilerai jamais malgré elle.

LE PRÉCEPTEUR.

Et qu'en savez-vous vous-même, pauvre Astolphe? La jalousie est un égarement funeste dont vous ne prévoyez pas les conséquences. Le titre d'époux ne vous donnera pas plus de sécurité auprès de Gabrielle que celui d'amant, et alors, dans un nouvel accès de colère et de méfiance, vous voudrez la forcer publiquement à cette soumission qu'elle aura acceptée en secret.

ASTOLPHE.

Si je croyais pouvoir m'égarer à ce point, je renoncerais sur l'heure à retrouver Gabrielle, et je me bannirais à jamais de sa présence.

LE PRÉCEPTEUR.

Songez à le retrouver, pour le soustraire d'abord aux dangers qui le menacent, et puis vous songerez à l'aimer d'une affection digne de lui et de vous.

ASTOLPHE.

Vous avez raison, recommençons nos recherches; séparons-nous.

Tandis que, dans ce jour de fête, je me mêlerai à la foule pour tâcher d'y découvrir ma fugitive, vous, de votre côté, suivez dans l'ombre les endroits déserts, où quelquefois les gens qui ont intérêt à se cacher oublient un peu leurs précautions, et se promènent en liberté. Qu'avez-vous là sous votre manteau?

LE PRÉCEPTEUR, posant Mosca sur le pavé.

Je me suis fait apporter ce petit chien de Florence. Je compte sur lui pour retrouver celui que nous cherchons. Gabriel l'a élevé, et cet animal avait un merveilleux instinct pour le découvrir, lorsque, pour échapper à ses leçons, l'espiègle allait lire au fond du parc. Si Mosca peut rencontrer sa trace, je suis bien sûr qu'il ne la perdra plus. Tenez, il flaire... il va de ce côté... (*Montrant le Colysée.*) Je le suis. Il n'est pas nécessaire d'être aveugle pour se faire conduire par un chien.

(Ils se séparent.)

SCÈNE IV.

Devant un cabaret. — Onze heures du soir. — Des tables sont dressées sous une tente décorée de guirlandes de feuillages, et de lanternes de papier colorié. On voit passer des groupes de masques dans la rue, et on entend de temps à autre le son des instruments.

ASTOLPHE *en domino bleu,* FAUSTINA *en domino rose. Ils sont assis à une petite table et prennent des sorbets. Leurs masques sont posés sur la table.*

UN PERSONNAGE, *en domino noir et masqué, est assis à quelque distance à une autre table, il lit un papier.*

FAUSTINA, à Astolphe.

Si ta conservation est toujours aussi enjouée, j'en aurai bientôt assez, je t'en avertis.

ASTOLPHE.

Reste, j'ai à te parler encore.

FAUSTINA.

Depuis quand suis-je à tes ordres? Sois aux miens, si tu veux tirer de moi un seul mot.

ASTOLPHE.

Tu ne veux pas me dire ce qu'Antonio est venu faire à Rome? C'est que tu ne le sais pas, car tu aimes assez à médire pour ne pas te faire prier si tu savais quelque chose.

FAUSTINA.

S'il faut en croire Antonio, ce que je sais t'intéresse très-particulièrement.

ASTOLPHE.

Mille démons? tu parleras, serpent que tu es!

(Il lui prend convulsivement le bras.)

FAUSTINA.

Je te prie de ne pas chiffonner mes manchettes. Elles sont du point le plus beau. Ah! tout inconstant qu'il est, Antonio est encore l'amant le plus magnifique que j'aie eu, et ce n'est pas toi qui me ferais un pareil cadeau?

(Le domino noir commence à écouter.)

ASTOLPHE, lui passant un bras autour de la taille.

Ma petite Faustina, si tu veux parler, je t'en donnerai une robe toute entière; et, comme tu es toujours jolie comme un ange, cela te siéra à merveille.

FAUSTINA.

Et avec quoi m'achèteras-tu cette belle robe! Avec l'argent de ton cousin? (*Astolphe frappe du poing sur la table.*) Sais-tu que c'est bien commode d'avoir un petit cousin riche à exploiter?

ASTOLPHE.

Tais-toi, rebut des hommes, et va-t'en? Tu me fais horreur!

FAUSTINA.

Tu m'injuries? Bon! tu ne sauras rien, et j'allais tout te dire.

ASTOLPHE.

Voyons, à quel prix mets-tu ta délation?

(Il tire une bourse et la pose sur la table.)

FAUSTINA.

Combien y a-t-il dans ta bourse?

ASTOLPHE.

Deux cents louis.... Mais si ce n'est pas assez...

(Un mendiant se présente.)

FAUSTINA.

Puisque tu es si généreux, permets-moi de faire une bonne action à tes dépens!

(Elle jette la bourse au mendiant.)

ASTOLPHE.

Puisque tu méprises tant cette somme, garde donc ton secret! Je ne suis pas assez riche pour le payer.

FAUSTINA.

Tu es donc encore une fois ruiné, mon pauvre Astolphe? Eh bien! moi, j'ai fait fortune. Tiens! (*Elle tire une bourse de sa poche.*) Je veux te restituer tes deux cents louis. J'ai eu tort de les jeter aux pauvres. Laisse-moi prendre sur moi cette œuvre de charité; cela me portera bonheur, et me ramènera peut-être mon infidèle.

ASTOLPHE, repoussant la bourse avec horreur.

C'est donc pour une femme qu'il est ici? Tu en es certaine?

FAUSTINA.

Beaucoup trop certaine!

ASTOLPHE.

Et tu la connais, peut-être?

FAUSTINA.

Ah! voilà le hic! Fais apporter d'autres sorbets, si toutefois il te reste de quoi les payer.

(A un signe d'Astolphe on apporte un plateau avec des glaces et des liqueurs.)

ASTOLPHE.

J'ai encore de quoi payer tes révélations, dussé-je vendre mon corps aux carabins; parle...

(Il se verse des liqueurs et boit avec préoccupation.)

FAUSTINA.

Vendre ton corps pour un secret? Eh bien! soit, l'idée est charmante: je ne veux de toi qu'une nuit d'amour. Cela t'étonne? Tiens, Astolphe, je ne suis plus une courtisane; je suis riche, et je suis une femme galante. N'est-ce pas ainsi que cela s'appelle? Je t'ai toujours aimé, viens enterrer le carnaval dans mon boudoir.

ASTOLPHE.

Étrange fille! tu te donneras donc pour rien une fois dans ta vie?

(Il boit.)

FAUSTINA.

Bien mieux, je me donnerai en payant, car je te dirai le secret d'Antonio! Viens-tu?

(Elle se lève.)

ASTOLPHE, se levant.

Si je le croyais! je serais capable de te présenter un bouquet et de chanter une romance sous tes fenêtres.

FAUSTINA.

Je ne te demande pas d'être galant. Fais seulement comme si tu m'aimais. Être aimée, c'est un rêve que j'ai fait quelquefois, hélas!

ASTOLPHE.

Malheureuse créature, j'aurais pu t'aimer, moi! car j'étais un enfant, et je ne savais pas ce que c'est qu'une femme comme toi... Tu mens quand tu exprimes un pareil regret.

FAUSTINA.

Oh! Astolphe! je ne mens pas. Que toute ma vie me soit reprochée au jour du jugement, excepté cet instant où nous sommes, et cette parole que je te dis : je t'aime!

ASTOLPHE

Toi?... Et moi, comme un sot, je t'écoute partagé entre l'attendrissement et le dégoût!

FAUSTINA.

Astolphe, tu ne sais pas ce que c'est que la passion d'une courtisane. Il est donné à peu d'hommes de le savoir, et pour le savoir il faut être pauvre. Je viens de jeter tes derniers écus dans la rue. Tu ne peux te méfier de moi, je pourrais gagner cette nuit cinq cents sequins. Tiens, en voici la preuve.

(Elle tire un billet de sa poche et le lui présente.)

ASTOLPHE, le lisant.

Cette offre splendide est d'un cardinal tout au moins?

FAUSTINA.

Elle est de monsignor Gafrani.

ASTOLPHE.

Et tu l'as refusée?

FAUSTINA.

Oui, je t'ai vu passer dans la rue, et je t'ai fait dire de monter chez moi. Ah! tu étais bien ému quand tu as su qu'une femme te demandait. Tu croyais retrouver la dame de tes pensées; mais te voici du moins sur sa trace, puisque je sais où elle est.

ASTOLPHE.

Tu le sais? que sais-tu?

FAUSTINA.

N'arrive-t-elle pas de Calabre?

ASTOLPHE.

O furies!... qui te l'a dit?

FAUSTINA.

Antonio. Quand il est ivre, il aime à se vanter à moi de ses bonnes fortunes.

ASTOLPHE.

Mais son nom! A-t-il osé prononcer son nom?

FAUSTINA.

Je ne sais pas son nom, tu vois que je suis sincère; mais si tu veux, je feindrai d'admirer ses succès, et je lui offrirai généreusement mon boudoir pour son premier rendez-vous. Je sais qu'il est forcé de prendre beaucoup de précautions, car la dame est haut placée dans le monde. Il sera donc charmé de pouvoir l'amener dans un lieu sûr et agréable.

ASTOLPHE.

Et il ne se méfiera pas de ton offre?

FAUSTINA.

Il est trop grossier pour ne pas croire qu'avec un peu d'argent tout s'arrange...

ASTOLPHE, se cachant le visage dans les mains, et se laissant tomber sur son siége.

Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!

FAUSTINA.

Eh bien! es-tu décidé, Astolphe?

ASTOLPHE.

Et toi, es-tu décidée à me cacher dans ton alcôve quand ils y viendront et à supporter toutes les suites de ma fureur?

FAUSTINA.

Tu veux tuer ta maîtresse? J'y consens, pourvu que tu n'épargnes pas ton rival.

ASTOLPHE.

Mais il est riche, Faustina, et moi je n'ai rien.

FAUSTINA.

Mais je le hais et je t'aime!

ASTOLPHE, avec égarement.

Est-ce donc un rêve! La femme pure que j'adorais le front dans la poussière se précipite dans l'infamie, et la courtisane que je foulais aux pieds se relève purifiée par l'amour! Eh bien! Faustina! je te baignerai dans un sang qui lavera tes souillures!... Le pacte est fait.

FAUSTINA.

Viens donc le signer. Rien n'est fait, si tu ne passes cette nuit dans mes bras! Eh bien! que fais-tu?

ASTOLPHE, avalant précipitamment plusieurs verres de liqueur.

Tu le vois, je m'enivre afin de me persuader que je t'aime.

FAUSTINA.

Toujours l'injure à la bouche! N'importe, je supporterai tout de ta part. Allons!

(Elle lui ôte son verre et l'entraîne. Astolphe la suit d'un air égaré et s'arrêtant éperdu

à chaque pas. Dès qu'ils se sont éloignés, le domino noir, qui peu à peu s'est rapproché d'eux et les a observés derrière les rideaux de la tendine, sort de l'endroit où il était caché, et se démasque.)

GABRIEL, en domino noir, le masque à la main; ASTOLPHE et FAUSTINA gagnant le fond de la rue.

GABRIEL.

Je courrai me mettre en travers de son chemin, je l'empêcherai d'accomplir ce sacrilége!... (*Elle fait un pas et s'arrête.*) Mais me montrer à cette prostituée, lui disputer mon amant!... ma fierté s'y refuse... O Astolphe!...... ta jalousie est ton excuse; mais il y avait dans notre amour quelque chose de sacré que cet instant vient de détruire à jamais!...

ASTOLPHE, revenant sur ses pas.

Attends-moi, Fausta; j'ai oublié mon épée là-bas.

(Gabriel passe un papier plié dans la poignée de l'épée d'Astolphe, remet son masque et s'enfuit, tandis qu'Astolphe rentre sous la tente.)

ASTOLPHE, reprenant son épée sur la table.

Encore un billet pour me dire d'*espérer* encore peut-être!

(Il arrache le papier, le jette à terre et veut le fouler sous son pied. Faustina, qui l'a suivi, s'empare du papier et le déplie.)

FAUSTINA.

Un billet doux? — Sur ce grand papier et avec cette grosse écriture? Impossible! Quoi? la signature du pape! Que diantre Sa Sainteté a-t-elle à démêler avec toi?

ASTOLPHE.

Que dis-tu? Rends moi ce papier!

FAUSTINA.

Oh! la chose me paraît trop plaisante! Je veux voir ce que c'est et t'en faire la lecture.

(Elle lit.)

« Nous, par la grâce de Dieu et l'élection du sacré collége, chef spirituel de l'Église catholique, apostolique et romaine... successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ sur la terre, seigneur temporel des États romains, etc., etc., etc...... permettons à Jules-Achille-Gabriel de Bramante, petit-fils, héritier présomptif et successeur légitime du très-illustre et très-excellent prince Jules de Bramante, comte de, etc., seigneur de, etc., etc., etc... de contracter, dans le loisir de sa conscience ou devant tel prêtre et confesseur qu'il jugera convenable, le vœu de pauvreté, d'humilité et de chasteté; l'autorisant, par la présente, à entrer dans un couvent ou à vivre librement dans le monde, selon qu'il se sentira appelé à travailler à son salut d'une manière ou de l'autre; et l'autorisant également, par la présente, à faire passer,

aussitôt après la mort de son illustre aïeul, Jules de Bramante, la possession immédiate, légale et incontestable de tous ses biens et de tous ses titres, à son héritier légitime Octave-Astolphe de Bramante, fils d'Octave de Bramante, et cousin-germain de Gabriel de Bramante, à qui nous avons accordé cette licence et cette promesse, afin de lui donner le repos d'esprit et la liberté de conscience nécessaires pour contracter, en secret ou publiquement, un vœu d'où il nous a déclaré faire dépendre le salut de son âme.

» En foi de quoi lui avons délivré cette autorisation revêtue de notre signature et de notre sceau pontifical... »

Comment donc! mais il a un style charmant, le saint-père! — Tu vois, Astolphe? rien n'y manque!... Eh bien! cela ne te réjouit pas? Te voilà riche, te voilà prince de Bramante!... Je n'en suis pas trop surprise, moi; ce pauvre enfant était dévot et craintif comme une femme... Il a, ma foi, bien fait: maintenant tu peux tuer Antonio et m'enlever dans *le repos de ton esprit et le loisir de ta conscience!*

ASTOLPHE, lui arrachant le papier.

Si tu comptais là-dessus, tu avais grand tort.

(Il déchire le papier, en fait brûler les morceaux à la bougie.)

FAUSTINA, éclatant de rire.

Voilà du don Quichotte! Tu seras donc toujours le même?

ASTOLPHE, se parlant à lui-même.

Réparer de pareils torts, effacer un tel outrage, fermer une telle blessure avec de l'or et des titres... Ah! il faut être tombé bien bas pour qu'on ose vous consoler de la sorte!

FAUSTINA.

Qu'est-ce que tu dis? Comment! ton cousin aussi t'avait... (*Elle fait un geste significatif sur le front d'Astolphe.*) Je vois que ta Calabraise n'en est pas avec Antonio à son début.

ASTOLPHE, sans faire attention à Faustina.

Ai-je besoin de cette concession insultante? Oh! maintenant, rien ne m'arrêtera plus, et je saurai bien faire valoir mes droits... Je dévoilerai l'imposture, je ferai tomber le châtiment de la honte sur la tête des coupables... Antonio sera appelé en témoignage...

FAUSTINA.

Mais que dis-tu? je n'y comprends rien! Tu as l'air d'un fou! Écoute-moi donc, et reprends tes esprits!

ASTOLPHE.

Que me veux-tu, toi? Laisse-moi tranquille, je ne suis ni riche, ni prince; ton caprice est déjà passé, je pense?

FAUSTINA.

Au contraire, je t'attends!

ASTOLPHE.

En vérité! il paraît que les femmes pratiquent un grand désintéressement cette année : dames et prostituées préfèrent leur amant à leur fortune, et, si cela continue, on pourra les mettre toutes sur la même ligne.

FAUSTINA, remarquant Gabriel en domino, qui reparaît.

Voilà un monsieur bien curieux!

ASTOLPHE.

C'est peut-être celui qui a apporté cette pancarte?... (*Il embrasse Faustina.*) Il pourra voir que je ne suis point, ce soir, aux affaires sérieuses. Viens, ma chère Fausta. Auprès de toi, je suis le plus heureux des hommes.

(Gabriel disparaît. Astolphe et Faustina se disposent à sortir.)

SCÈNE V.

ANTONIO, FAUSTINA, ASTOLPHE.

(Antonio, pâle et se tenant à peine, se présente devant eux au moment où ils vont sortir.)

FAUSTINA, jetant un cri et reculant effrayée.

Est-ce un spectre?...

ASTOLPHE.

Ah! le ciel me l'envoie! Malheur à lui!...

ANTONIO, d'une voix éteinte.

Que dites-vous? Reconnaissez-moi. Donnez-moi du secours, je suis prêt à défaillir encore.

(Il se jette sur un banc.)

FAUSTINA.

Il laisse après lui une trace de sang. Quelle horreur! que signifie cela? Vous venez d'être assassiné, Antonio?

ANTONIO.

Non! blessé en duel... mais grièvement...

FAUSTINA.

Astolphe! appelez du secours...

ANTONIO.

Non, de grâce!... ne le faites pas... Je ne veux pas qu'on sache... Donnez-moi un peu d'eau!...

(Astolphe lui présente de l'eau dans un verre, Faustina lui fait respirer un flacon.)

ANTONIO.

Vous me ranimez...

ASTOLPHE.

Nous allons vous reconduire chez vous. Sans doute vous y trouverez quelqu'un qui vous soignera mieux que nous.

ANTONIO.

Je vous remercie. J'accepterai votre bras. Laissez-moi reprendre un peu de force... Si ce sang pouvait s'arrêter...

FAUSTINA, lui donnant son mouchoir, qu'il met sur sa poitrine.

Pauvre Antonio! tes lèvres sont toutes bleues... Viens chez moi.....

ANTONIO.

Tu es une bonne fille, d'autant plus que j'ai eu des torts envers toi. Mais je n'en aurai plus... Va, j'ai été bien ridicule... Astolphe, puisque je vous rencontre, quand je vous croyais bien loin d'ici, je veux vous dire ce qui en est... car aussi bien... votre cousin vous le dira, et j'aime autant m'accuser moi-même...

ASTOLPHE.

Mon cousin? ou ma cousine?

ANTONIO.

Ah! vous savez donc ma folie? Il vous l'a déjà racontée... Elle me coûte cher! J'étais persuadé que c'était une femme...

FAUSTINA.

Que dit-il?

ANTONIO.

Il m'a donné des éclaircissements fort rudes : un affreux coup d'épée dans les côtes... J'ai cru d'abord que ce serait peu de chose, j'ai voulu m'en revenir seul chez moi; mais, en traversant le Colysée, j'ai été pris d'un étourdissement et je suis resté évanoui pendant.... je ne sais combien!... Quelle heure est-il?

FAUSTINA.

Près de minuit.

ANTONIO.

Huit heures venaient de sonner quand je rencontrai Gabriel Bramante derrière le Colysée...

ASTOLPHE, sortant comme d'un rêve.

Gabriel! mon cousin? Vous vous êtes battu avec lui? Vous l'avez tué peut-être?

ANTONIO.

Je ne l'ai pas touché une seule fois, et il m'a poussé une botte dont

je me souviendrai longtemps... (*Il boit de l'eau.*) Il me semble que mon sang s'arrête un peu... Ah! quel compère que ce garçon-là!... A présent, je crois que je pourrai gagner mon logis... Vous me soutiendrez un peu tous les deux... Je vous conterai l'affaire en détail...

ASTOLPHE, à part.

Est-ce une feinte? Aurait-il cette lâcheté?... (*Haut.*) Vous êtes donc bien blessé? (*Il regarde la poitrine d'Antonio. A part.*) C'est la vérité, une large blessure. O Gabriel!... (*Haut.*) Je courrai vous chercher un chirurgien... dès que je vous aurait conduit chez vous...

FAUSTINA.

Non! chez moi, c'est plus près d'ici.

(Ils sortent en soutenant Antonio de chaque côté.)

SCÈNE VI.

Une petite chambre très-sombre.

GABRIEL, MARC.

(Gabriel en costume noir avec son domino rejeté sur ses épaules. Il est assis dans une attitude rêveuse et plongé dans ses pensées. Marc au fond de la chambre.)

MARC.

Il est deux heures du matin, monseigneur, est-ce que vous ne songez pas à vous reposer?

GABRIEL.

Va dormir, mon ami, je n'ai plus besoin de rien.

MARC.

Hélas! vous tomberez malade! Croyez-moi il vaudrait mieux vous réconcilier avec le seigneur Astolphe, puisque vous ne pouvez pas l'oublier...

GABRIEL.

Laisse-moi mon bon Marc; je t'assure que je suis tranquille.

MARC.

Mais si je m'en vais, vous ne songerez pas à vous coucher, et je vous retrouverai là demain matin, assis à la même place, et votre lampe brûlant encore. Quelque jour, le feu prendra à vos cheveux... et, si cela n'arrive pas, le chagrin vous tuera un peu plus tard. Si vous pouviez voir comme vous êtes changé!

GABRIEL.

Tant mieux, ma fraîcheur trahissait mon sexe. A présent que je suis garçon pour toujours, il est bon que mes joues se creusent... Qu'as-tu à regarder cette porte?...

MARC.

Vous n'avez rien entendu? Quelque chose a gratté à la porte.

GABRIEL.

C'est ton épée. Tu as la manie d'être armé jusque dans la chambre.

MARC.

Je ne serai pas en repos tant que vous n'aurez pas fait la paix avec votre grand-père... Tenez! encore!

(On entend gratter à la porte, avec un petit gémissement.)

GABRIEL, allant vers la porte.

C'est quelque animal... Ceci n'est pas un bruit humain.

(Il veut ouvrir la porte.)

MARC, l'arrêtant.

Au nom du ciel! laissez-moi ouvrir le premier, et tirez votre épée...

(Gabriel ouvre la porte malgré les efforts de Marc pour l'en empêcher, Mosca entre et se jette dans les jambes de Gabriel avec des cris de joie.)

GABRIEL.

Beau sujet d'alarme! Un chien gros comme le poing! Eh quoi! c'est mon pauvre Mosca! Comment a-t-il pu me venir trouver de si loin! Pauvre créature aimante!

(Il prend Mosca sur ses genoux et le caresse.)

MARC.

Ceci m'alarme en effet... Mosca n'a pu venir tout seul, il faut que quelqu'un l'ait amené... Le prince Jules est ici! — On frappe en bas!...

(Il prend des pistolets sur une table.)

GABRIEL.

Quoi que ce soit, Marc, je te défends d'exposer ta vie en faisant résistance. Vois-tu, je ne tiens plus du tout à la mienne... Quoi qu'il arrive, je ne me défendrai pas. J'ai bien assez lutté, et, pour arriver où j'en suis, ce n'était pas la peine. (*Il regarde à la croisée.*) Un homme seul?... Va lui parler au travers du guichet. Sache ce qu'il veut; mais, si c'est Astolphe, je te défends d'ouvrir. (*Marc sort.*) Qui donc t'a conduit vers moi, mon pauvre Mosca? Un ennemi m'aurait-il fait ce cadeau généreux du seul être qui me soit resté fidèle malgré l'absence?

MARC, revenant.

C'est monsieur l'abbé Chiavari, qui demande à vous parler. Mais ne

vous fiez point à lui, monseigneur, il peut être envoyé par votre grand-père.

GABRIEL, sortant.

Plutôt être cent fois victime de la perfidie que de faire injure à l'amitié. Je vais à sa rencontre.

MARC.

Voyons si personne ne vient derrière lui dans la rue. (*Il arme ses pistolets et se penche à la croisée.*) Non, personne.

SCÈNE VII.

LE PRÉCEPTEUR, GABRIEL, MARC.

LE PRÉCEPTEUR.

O mon cher enfant! mon noble Gabriel! Je vous remercie de ne pas vous être méfié de moi. Hélas! que de chagrins et de fatigues se peignent sur votre visage!

MARC.

N'est-ce pas, monsieur l'abbé? C'est ce que je disais tout à l'heure.

GABRIEL.

Ce brave serviteur! Son dévouement est toujours le même. Va te jeter sur ton lit, mon ami, je t'appellerai pour reconduire l'abbé quand il sortira.

MARC.

J'irai pour vous obéir, mais je ne dormirai pas.

(Il sort.)

LE PRÉCEPTEUR.

Oh! ce pauvre petit Mosca! que de chemin il m'a fait faire! Depuis le Colysée où il a découvert vos traces, jusqu'ici, il m'a promené durant toute la soirée. D'abord il m'a mené au Vatican... puis à un cabaret, vers la place Navone; là j'avais renoncé à vous trouver, et lui-même s'était couché, harassé de fatigue, lorsque tout à coup il est reparti en faisant entendre ce petit cri que vous connaissez, et il s'est tellement obstiné à votre porte, qu'à tout hasard je l'ai fait passer par le guichet.

GABRIEL.

Je l'aime cent fois mieux depuis qu'il m'a fait retrouver un ami. Mais qui vous amène à Rome, mon cher abbé?

LE PRÉCEPTEUR.

Le désir de vous porter secours et la crainte qu'il ne vous arrive malheur.

GABRIEL.

Mon grand-père est fort irrité contre moi?

LE PRÉCEPTEUR.

Vous pouvez le penser ! Mais vous êtes bien caché, et maintenant vous êtes entouré de protecteurs dévoués. Astolphe est ici.

GABRIEL.

Je le sais bien.

LE PRÉCEPTEUR.

Je me suis lié avec lui; je voulais savoir si cet homme vous était véritablement attaché... Il vous aime, j'en suis certain.

GABRIEL.

Je sais tout cela, mais ne me parlez pas de lui.

LE PRÉCEPTEUR.

Je veux vous en parler au contraire, car il mérite son pardon à force de repentir.

GABRIEL.

Oui, je sais qu'il se repent beaucoup!

LE PRÉCEPTEUR.

L'excès de l'amour a pu seul l'entraîner dans les fautes dont votre abandon l'a trop sévèrement puni.

GABRIEL.

Écoutez, mon ami, je sais mieux que vous les moindres démarches, les moindres discours, les moindres pensées d'Astolphe. Depuis trois mois, j'erre autour de lui comme son ombre, je surveille toutes ses actions, et j'ai même entendu mot pour mot de longs entretiens que vous avez eus avec lui...

LE PRÉCEPTEUR.

Quoi! vous me saviez ici, et vous n'osiez pas vous confier à moi?

GABRIEL.

Pardonnez-moi, le malheur rend farouche...

LE PRÉCEPTEUR.

Et vous étiez ce soir au Colysée en même temps que nous?

GABRIEL.

Non, mais je vous écoutai la semaine dernière aux Thermes de Dioclétien. Ce soir, j'ai bien été au Colysée; mais je n'y ai rencontré qu'Antonio Vezzonila. Je me suis pris de querelle avec lui, parce qu'il

avait à peu près deviné mon sexe. Je ne sais s'il ne mourra pas du coup que je lui ai porté. En toute autre circonstance, il m'eût ôté la vie; mais j'avais quelque chose à accomplir, la destinée me protégeait. Je jouais mon dernier coup. J'ai gagné la partie contre le malencontreux obstacle qui venait se jeter dans mon chemin. C'est une victime de plus sur laquelle Astolphe assoira l'édifice de sa fortune.

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne vous comprends pas, mon enfant!

GABRIEL.

Astolphe vous expliquera tout ceci demain matin. Demain, je quitterai Rome.

LE PRÉCEPTEUR.

Avec lui, sans doute?

GABRIEL.

Non, mon ami; je quitte Astolphe pour toujours.

LE PRÉCEPTEUR.

Ne savez-vous point pardonner? C'est vous-même que vous allez punir le plus cruellement.

GABRIEL.

Je le sais, et je lui pardonne dans mon cœur ce que je vais souffrir. Un jour viendra où je pourrai lui tendre une main fraternelle; aujourd'hui, je ne saurais le voir.

LE PRÉCEPTEUR.

Laissez-moi l'amener à vos pieds : quoique l'heure soit fort avancée, je sais que je le trouverai debout; il a pris un déguisement pour vous chercher.

GABRIEL.

A l'heure qu'il est, il ne me cherche pas. Je suis mieux informé que vous, mon cher abbé, et, lorsque vous entendez ses paroles, moi j'entends ses pensées. Écoutez bien ce que je vais vous dire. Astolphe ne m'aime plus. La première fois qu'il m'outragea par un soupçon injuste, je compris qu'il blasphémait contre l'amour, parce que son cœur était las d'aimer. Je luttai longtemps contre cette horrible certitude. A présent, je ne puis plus m'y soustraire. Avec le doute, l'ingratitude est entrée dans le cœur d'Astolphe, et, à mesure qu'il tuait notre amour par ses méfiances, d'autres passions sont venues chez lui peu à peu, et presque à son insu, prendre la place de celle qui s'éteignait. Aujourd'hui son amour n'est plus qu'un orgueil sauvage, une soif de vengeance et de domination : son désintéressement n'est plus qu'une ambition mal satis-

faite, qui méprise l'argent parce qu'elle aspire à quelque chose de mieux... Ne le défendez pas! Je sais qu'il se fait encore illusion à lui-même, et qu'il n'a pas encore envisagé froidement le crime qu'il veut commettre; mais je sais aussi que son inaction et son obscurité lui pèsent. Il est homme! une vie toute d'amour et de recueillement ne pouvait lui suffire. Cent fois dans notre solitude il a rêvé, malgré lui, à ce qu'eût été son rôle dans le monde si notre grand-père ne m'eût substitué à lui; et aujourd'hui, quand il songe à m'épouser, quand il songe à proclamer mon sexe, il ne songe pas tant à s'assurer ma fidélité qu'à reconquérir une place brillante dans la société, un grand titre, des droits politiques, la puissance en un mot, dont les hommes sont plus jaloux que de l'argent. Je sais qu'encore hier, encore ce matin peut-être, il repoussait la tentation et frémissait à l'idée de commettre une lâcheté; mais demain, mais ce soir peut-être il a déjà franchi ce pas, et le plus grossier appât offert à sa jalousie lui servira de prétexte pour fouler aux pieds son amour et pour écouter son ambition. — J'ai vu venir l'orage, et, voulant préserver son honneur d'un crime et ma liberté d'un joug, j'ai trouvé un expédient. J'ai été trouver le pape; j'ai feint une grande exaltation de piété chrétienne; je lui ai déclaré que je voulais vivre dans le célibat, et j'ai obtenu de lui que, pour ne pas exposer mon héritage à sortir de la famille, Astolphe serait mis en possession à ma place à la mort de mon grand-père. Le pape m'a écouté avec bienveillance; il a bien voulu tenir compte des préventions de mon grand-père contre Astolphe, et de la nécessité de ménager ces préventions. Il m'a promis le secret, et m'a donné une garantie pour l'avenir. Ce papier, signé ce soir même, est déjà dans les mains d'Astolphe.

LE PRÉCEPTEUR.

Astolphe n'en fera point usage, et viendra le lacérer à vos pieds. Laissez-moi l'aller chercher, vous dis-je. Il est possible que vos prévisions soient justes, et qu'un jour vienne où vous aurez raison de vous armer d'un grand courage et d'une rigueur inflexible. Mais en attendant, ne devez-vous pas tenter tous les moyens de relever cette âme abattue, et de reconquérir ce bonheur si chèrement disputé jusqu'à présent? L'amour, mon enfant, est une chose plus grave à mes yeux (aux yeux d'un pauvre prêtre qui ne l'a pas connu!) qu'à ceux de tous les hommes que j'ai rencontrés dans ma vie. Je vous dirais presque, à vous autres qui êtes aimés, ce que le Seigneur disait à ses disciples : « Vous avez charge d'âmes. » Non, vous n'avez pas possédé l'âme d'un autre sans contracter envers elle des devoirs sacrés, et vous aurez un jour à rendre compte à

Dieu des mérites ou des fautes de cette âme troublée, dont vous étiez vous-même devenu le juge, l'arbitre et la divinité! Usez donc de toute votre influence pour la tirer de l'abîme où elle s'égare; remplissez cette tâche comme un devoir, et ne l'abandonnez que lorsque vous aurez épuisé tous les moyens de la relever.

GABRIEL.

Vous avez raison, l'abbé, vous parlez comme un chrétien, mais non comme un homme! Vous ignorez que là où l'on a régné par l'amour, on ne peut plus régner par la raison ou la morale. Cette puissance qu'on avait alors, c'était l'amour que l'on ressentait soi-même, c'est-à-dire la foi, et l'enthousiasme qui la donnait et qui la rendait infaillible. Cet amour, transformé en charité chrétienne ou en éloquence philosophique, perd toute sa puissance, et l'on ne termine pas froidement l'œuvre qu'on a commencée dans la fièvre. Je sens que je n'ai plus en moi les moyens de persuader Astolphe, car je sens que le but de ma vie n'est plus de le persuader. Son âme est tombée au-dessous de la mienne; si je la relevais, ce serait mon ouvrage; je l'aimerais peut-être comme vous m'aimez, mais je ne serais plus prosternée devant l'être accompli, devant l'idéal que Dieu avait créé pour moi. Sachez, mon ami, que l'amour n'est pas autre chose que l'idée de la supériorité de l'être qu'on possède, et, cette idée détruite, il n'y a plus que l'amitié.

LE PRÉCEPTEUR.

L'amitié impose encore des devoirs austères; elle est capable d'héroïsme, et vous ne pouvez abjurer dans le même jour l'amour et l'amitié!

GABRIEL.

Je respecte votre avis. Cependant vous m'accorderez le reste de la nuit pour réfléchir à ce que vous me demandez. Donnez-moi votre parole de ne point informer Astolphe du lieu de ma retraite.

LE PRÉCEPTEUR.

J'y consens, si vous me donnez la vôtre de ne point quitter Rome sans m'avoir revu. Je reviendrai demain matin.

GABRIEL.

Oui, mon ami, je vous le promets. L'heure est avancée, les rues sont mal fréquentées, permettez que Marc vous accompagne.

LE PRÉCEPTEUR.

Non, mon enfant, cette nuit de carnaval tient la moitié de la population éveillée; il n'y a pas de danger. Marc a probablement fini par

s'endormir. N'éveillez pas ce bon vieillard. A demain! que Dieu vous conseille!...

GABRIEL.

Que Dieu vous accompagne! A demain!

(Le précepteur sort. Gabriel l'accompagne jusqu'à la porte et revient.)

SCÈNE VIII.

GABRIEL, *seul.*

Réfléchir à quoi? A l'étendue de mon malheur, à l'impossibilité du remède? A cette heure, Astolphe oublie tout dans une honteuse ivresse! et moi, pourrais-je jamais oublier que son sein, le sanctuaire où je reposais ma tête, a été profané par d'impures étreintes? Eh quoi? désormais chacun de ses soupçons pourra ramener ce besoin de délires abjects et l'autoriser à souiller ses lèvres aux lèvres des prostituées! Et moi, il veut me souiller aussi! il veut me traiter comme elles! il veut m'appeler devant un tribunal, devant une assemblée d'hommes; et là, devant les juges, devant la foule, faire déchirer mon pourpoint par des sbires, et, pour preuve de ses droits à la fortune et à la puissance, dévoiler à tous les regards ce sein de femme que lui seul a vu palpiter! Oh! Astolphe, tu n'y songes pas sans doute; mais quand l'heure viendra, emporté sur une pente fatale, tu ne voudras pas t'arrêter pour si peu de chose! Eh bien! moi, je dis : Jamais! Je me refuse à ce dernier outrage, et plutôt que d'en subir l'affront, je déchirerai cette poitrine, je mutilerai ce sein jusqu'à le rendre un objet d'horreur à ceux qui le verront, et nul ne sourira à l'aspect de ma nudité... O mon Dieu! protégez-moi! préservez-moi! j'échappe avec peine à la tentation du suicide!...

(Elle se jette à genoux et prie.)

SCÈNE IX.

Sur le pont Saint-Ange. — Quatre heures du matin.

GABRIEL *suivi de* MOSCA, GIGLIO.

GABRIEL, marchant avec agitation et s'arrêtant au milieu du pont.

Le suicide!... Cette pensée ne me sort pas de l'esprit. Pourtant je me sens mieux ici!... J'étouffais dans cette petite chambre, et je craignais

à chaque instant que mes sanglots ne vinssent à réveiller mon pauvre Marc, fidèle serviteur dont mes malheurs avancent la décrépitude, et que ma tristesse a vieilli plus que les années! (*Mosca fait entendre un hurlement prolongé.*) Tais-toi, Mosca! je sais que tu m'aimes aussi. Un vieux valet et un vieux chien, voilà tout ce qui me reste!... (*Il fait quelques pas.*) Cette nuit est belle! et cet air pur me fait du bien!... O splendeur des étoiles! ô murmure harmonieux du Tibre!... (*Mosca pousse un second hurlement.*) Qu'as-tu donc, frêle créature? Dans mon enfance, on me disait que, lorsque le même chien hurle trois fois de la même manière, c'est signe de mort dans la famille... Je ne pensais pas alors qu'un jour viendrait où ce présage ne me causerait aucun effroi pour moi-même...

(Il fait encore quelques pas et s'appuie sur le parapet.)

GIGLIO, se cachant dans l'ombre que le château Saint-Ange projette sur le pont, s'approchant de Gabriel.

C'était bien sa demeure, et c'est bien lui, je ne l'ai pas perdu de vue depuis qu'il est sorti. Ce n'est pas le vieux serviteur dont on m'a parlé... Celui-ci est un jeune homme.

(Mosca hurle pour la troisième fois en se serrant contre Gabriel.)

GABRIEL.

Décidément c'est le mauvais présage. Qu'il s'accomplisse, ô mon Dieu! Je sais que, pour moi, il n'est plus de malheur possible!

GIGLIO, se rapprochant encore.

Le diable de chien! Heureusement il ne paraît pas y faire attention... Par le diable! c'est si facile, que je n'ai pas le courage!..... Si je n'avais pas femme et enfants, j'en resterais là!

GABRIEL.

Cependant avec la liberté... (et ma démarche auprès du pape doit me mettre à l'abri de tout), la solitude pourrait être belle encore. Que de poésie dans la contemplation de ces astres dont mon désir prend possession librement, sans qu'aucune vile passion l'enchaîne aux choses de la terre! O liberté de l'âme qui peut t'aliéner sans folie? (*Étendant les bras vers le ciel.*) Rends-moi cette liberté, mon Dieu! mon âme se dilate rien qu'à prononcer ce mot : liberté!...

GIGLIO, le frappant d'un coup de poignard.

Droit au cœur, c'est fait!

GABRIEL.

C'est bien frappé, mon maître. Je demandais la liberté; et tu me l'as donnée.

(Il tombe; Mosca remplit l'air de ses hurlements.)

GIGLIO.

Le voilà mort! — Te tairas-tu, maudite bête? (*Il veut le prendre, Mosca s'enfuit en aboyant.*) Il m'échappe! Hâtons-nous d'achever la besogne. (*Il s'approche de Gabriel, et essaye de le soulever.*) Ah! courage de lièvre! Je tremble comme une feuille! Je n'étais pas fait pour ce métier-là.

GABRIEL.

Tu veux me jeter dans le Tibre? Ce n'est pas la peine. Laisse-moi mourir en paix à la clarté des étoiles. Tu vois bien que je n'appelle pas au secours, et qu'il m'est indifférent de mourir.

GIGLIO.

Voilà un homme qui me ressemble. A l'heure qu'il est, si ce n'était l'affaire de comparaître au jugement d'en haut, je voudrais être mort. Ah! j'irai demain à confesse!... Mais, par tous les diables! j'ai déjà vu ce jeune homme quelque part... Oui, c'est lui! Oh! je me briserai la tête sur le pavé!

(Il se jette à genoux auprès de Gabriel et veut retirer le poignard de son sein.)

GABRIEL.

Que fais-tu, malheureux? Tu es bien impatient de me voir mourir!

GIGLIO.

Mon maître! mon ange!... mon Dieu! Je voudrais te rendre la vie. Ah! Dieu du ciel et de la terre, empêchez qu'il ne meure!

GABRIEL.

Il est trop tard, que t'importe?

GIGLIO.

Il ne me reconnaît pas! Ah! tant mieux! S'il me maudissait à cette heure, je serais damné sans rémission!

GABRIEL.

Qui que tu sois, je ne t'en veux pas, tu as accompli la volonté du ciel.

GIGLIO.

Je ne suis pas un voleur, non. Tu le vois, maître, je ne veux pas te dépouiller.

GABRIEL.

Qui donc t'envoie? Si c'est Astolphe.... ne me le dis pas... Achève-moi plutôt...

GIGLIO.

Astolphe? Je ne connais pas cela...

GABRIEL.

Merci! Je meurs en paix. Je sais d'où part le coup... Tout est bien....

GIGLIO.

Il meurt! Ah! Dieu n'est pas juste! Il meurt! Je ne peux pas lui rendre la vie... (*Mosca revient et lèche la figure et les mains de Gabriel.*) Ah! cette pauvre bête! elle a plus de cœur que moi.

GABRIEL.

Ami, ne tue pas mon pauvre chien...

GIGLIO.

Ami! il m'appelle ami!

(Il se frappe la tête avec les poings.)

GABRIEL.

On peut venir... Sauve-toi!... Que fais-tu là?.. Je ne peux en revenir. Va recevoir ton salaire... de mon grand-père!..

GIGLIO.

Son grand-père! Ah! voilà les gens qui nous emploient! voilà comme nos princes se servent de nous!..

GABRIEL.

Écoute!.. je ne veux pas que mon corps soit insulté par les passants... Attache-moi à une pierre... et jette-moi dans l'eau...

GIGLIO.

Non! tu vis encore, tu parles, tu peux en revenir. O mon Dieu! mon Dieu! personne ne viendra-t-il à ton secours?

GABRIEL.

L'agonie est trop longue... Je souffre. Arrache-moi ce fer de la poitrine. (*Giglio retire le poignard.*) Merci, je me sens mieux... je me sens... libre!.. mon rêve me revient. Il me semble que je m'envole là-haut! tout en haut!...

(Il expire.)

GIGLIO.

Il ne respire plus! J'ai hâté sa mort en voulant le soulager... Sa blessure ne saigne pas... Ah! tout est dit!... C'était sa volonté... Je vais le jeter dans la rivière... (*Il essaye de soulever le cadavre de Gabriel.*) La force me manque, mes yeux se troublent, le pavé s'enfuit sous mes pieds!.. Juste Dieu! l'ange du château agite ses ailes et sonne la trompette... C'est la voix du jugement dernier? Ah! voici les morts, les morts qui viennent me chercher.

(Il tombe la face sur le pavé et se bouche les oreilles.)

SCÈNE X.

ASTOLPHE, LE PRÉCEPTEUR, GABRIEL *mort*, GIGLIO *étendu à terre.*

ASTOLPHE, en marchant.

Eh bien! ce n'est pas vous qui aurez manqué à votre promesse. Ce sera moi qui aurai forcé votre volonté!

LE PRÉCEPTEUR, s'arrêtant irrésolu.

Je suis trop faible... Gabriel ne voudra plus se fier à moi.

ASTOLPHE, l'entraînant.

Je veux la voir, la voir! embrasser ses pieds. Elle me pardonnera! Conduisez-moi.

MARC, venant à leur rencontre, une lanterne à la main, l'épée dans l'autre.

Monsieur l'abbé, est-ce vous?

LE PRÉCEPTEUR.

Où cours-tu, Marc? ta figure est bouleversée! Où est ton maître?

MARC.

Je le cherche! Il est sorti... sorti pendant que je m'étais endormi! Malheureux que je suis!... J'allais voir chez vous.

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne l'ai pas rencontré... Mais il est sorti armé, n'est-ce pas?

MARC.

Il est sorti sans armes; pour la première fois de sa vie, il a oublié jusqu'à son poignard. Ah! je n'ose vous dire mes craintes. Il avait tant de chagrin! Depuis quelques jours il ne mangeait plus, il ne dormait plus, il ne lisait plus, il ne restait pas un instant à la même place.

ASTOLPHE.

Tais-toi, Marc, tu m'assassines. Cherchons-le!... Que vois-je ici?... (*Il lui arrache la lanterne, et s'approche de Giglio.*) Que fait là cet homme?

GIGLIO.

Tuez-moi! tuez-moi!..

L'ABBE.

Et ici un cadavre!

MARC, d'une voix étouffée par les cris.

Mosca!... voici Mosca qui lui lèche les mains!

(Le précepteur tombe à genoux. Marc, en pleurant et criant, relève le cadavre de Gabriel. Astolphe reste pétrifié.)

GIGLIO, au précepteur.

Donnez-moi l'absolution, monsieur le prêtre ! Messieurs, tuez-moi. C'est moi qui ai tué ce jeune homme, un brave, un noble jeune homme qui m'avait accordé la vie, une nuit que pour le voler j'avais déjà tenté, avec plusieurs camarades, de l'assassiner. Tuez-moi ! J'ai femme et enfants, mais c'est égal, je veux mourir !

ASTOLPHE, le prenant à la gorge.

Misérable !... tu l'as assassiné !

LE PRÉCEPTEUR.

Ne le tuez pas ; il n'a pas agi de son fait. Je reconnais ici la main du prince de Bramante. J'ai vu cet homme chez lui.

GIGLIO.

Oui ! j'ai été à son service.

ASTOLPHE.

Et c'est lui qui t'a chargé d'accomplir ce crime?

GIGLIO.

J'ai femme et enfants, monsieur ; j'ai porté l'argent que j'ai reçu à la maison. A présent, livrez-moi à la justice ; j'ai tué mon sauveur, mon maître, mon Jésus ! Envoyez-moi à la potence ; vous voyez bien que je me livre moi-même. Monsieur l'abbé, priez pour moi !

ASTOLPHE.

Ah ! lâche, fanatique, je t'écraserai sur le pavé.

LE PRÉCEPTEUR.

Les révélations de ce malheureux seront importantes ; épargnez-le, et ne doutez pas que le prince ne prenne dès demain l'initiative pour vous accuser. Du courage, seigneur Astolphe ! vous devez à la mémoire de celle qui vous a aimé, de purger votre honneur de ces calomnies.

ASTOLPHE, se tordant les bras.

Mon honneur ! que m'importe mon honneur ?

(Il se jette sur le corps de Gabrielle. Marc le repousse.)

MARC.

Ah ! laissez-la tranquille à présent ! C'est vous qui l'avez tuée.

ASTOLPHE, se relevant avec égarement.

Oui ! c'est moi, oui, c'est moi ! qui ose dire le contraire ?... C'est moi qui suis son assassin !

LE PRÉCEPTEUR.

Calmez-vous et venez ! Il faut soustraire cette dépouille sacrée aux outragesde la publicité. Le jour est loin de paraître, emportons-la. Nous

la déposerons dans le premier couvent. Nous l'ensevelirons nous-mêmes, et nous ne la quitterons que quand nous aurons caché dans le sein de la terre ce secret qui lui fut si cher.

ASTOLPHE.

Oh! oui, qu'elle l'emporte dans la tombe, ce secret que j'ai voulu violer!...

LE PRÉCEPTEUR, à Giglio.

Suivez-nous, puisque vous éprouvez des remords salutaires. Je tâcherai de faire votre paix avec le ciel; et, si vous voulez faire des révélations sincères, on pourra vous sauver la vie.

GIGLIO.

Je confesserai tout, mais je ne veux pas de la vie, pourvu que j'aie l'absolution.

ASTOLPHE, en délire.

Oui, tu auras l'absolution, et tu seras mon ami, mon compagnon! Nous ne nous séparerons plus, car nous sommes deux assassins!

(Marc et Giglio emportent le cadavre; l'abbé entraîne Astolphe.)

GEORGE SAND.

LES

VICTIMES DE BOILEAU.

. . . .
Nos malheurs ont certaines courses,
Et des flots dont on ne peut voir
Ni les limites ni les sources.
Dieu seul connoît ce changement;
Car l'esprit ou le jugement
N'entendent à nos adventures,
Non plus qu'au flux secret des mers.

THÉOPHILE DE VIAU.

II (1).

Les Libertins. — Théophile de Viau.

Il y avait de la foule et du bruit, le 25 août 1623, sur le parvis Notre-Dame, à Paris. C'était une place carrée, dont les côtés étaient défendus par des bornes également espacées; place d'ailleurs étroite, écrasée par les deux géants qui dominent l'église, et bordée d'une ceinture de toits pointus ou étagés, qui dataient de loin. Ces maisons du moyen âge, habitées par les prêtres et les chanoines, sentaient leur vieille origine; elles formaient des rues tortueuses, dont les sillons entouraient de zig-zags obscurs la vénérable cathédrale. Quelques bourgeois et quelques artisans franchissaient d'un pas leste ces ruelles obliques qui, sous le nom de rue des Marmousets et de rue de la Huchette, ser-

(1) Voir la livraison du 30 juin 1839.

pentent encore sur le sol primitif de la Cité. Quoique les démarches fussent pressées, les bouches souriantes et les yeux animés, rien n'annonçait le désir ou l'effroi d'un événement grave. Il ne s'agissait pas d'une de ces émotions profondes qui ébranlent les populations dans leurs dernières fibres, mais d'une simple curiosité bourgeoise qui cherchait à se satisfaire. Naguère, quand on avait tué, en face de la rue du Coq, l'Italien Concini, et que la canaille avait traîné, avec des crocs de fer, son cadavre dans les rues, un bien autre frémissement s'était propagé dans ce grand corps parisien.

C'est qu'on allait promener solennellement sur le parvis Notre-Dame l'image d'un homme condamné à faire amende honorable devant cette église. Une fois la cérémonie achevée, on devait conduire l'effigie à la place de Grève, au centre de laquelle s'élevait un bûcher. Le poteau qui le surmontait portait un écriteau rouge; au-dessous de l'écriteau, un personnage vivant semblait enchaîné. Son feutre à plumes, sa moustache affilée, sa royale aiguë, son épée suspendue au baudrier, son petit manteau à l'espagnole et son haut de chausses entr'ouvert pour montrer le linge, comme c'était alors la mode, indiquaient un gentilhomme. On riait, on se pressait, et le bourreau, les manches relevées, mettait le feu aux fagots de bois vert qui allaient consumer ce pauvre martyr. Lui ne bougeait pas; son héroïsme ne surprendra personne : c'était un mannequin. Le peuple, acharné contre l'effigie, disait beaucoup de mal de celui qu'elle représentait, et dont le nom apparaissait en gros caractères sur l'écriteau carré, au-dessus du poteau :

THÉOPHILE DE VIAU,
IMPIE, ATHÉE, BLASPHÉMATEUR.

Si jamais vous avez vu cette belle gravure d'Étienne della Bella qui représente le Pont-Neuf sous Louis XIII, vous pouvez, en la rappelant à votre mémoire, avoir quelque idée du mouvement qui se faisait autour du bûcher. C'étaient des gueux et des gueuses qui jouissaient, au grand soleil, de ce spectacle amusant; des moines graves et joufflus, les mains passées dans leurs manches, et contemplant cette juste punition de l'impiété; des bohémiens, étendus sur le parvis ou mêlés à la foule dont ils exploitaient la badauderie à leur profit; beaucoup de femmes, toujours curieuses, les unes allaitant leurs enfants, les autres minaudant et parées; ici *une vaste carrosse* (1), ouverte, aux panneaux sculptés et dorés, traînée par deux mules, dont la caisse touchant presque la terre, contenait huit personnes, hommes et femmes; là un gentilhomme de province, monté sur un gros cheval normand caparaçonné de rouge et portant en croupe sa cousine ou sa femme : plus loin quelque Italien couvert de rubans et d'aiguillettes d'or, qui détournait la tête et hâtait le pas en haussant les épaules. *Barbara gente !* murmurait-il entre ses dents. Le gentilhomme français dirait bien tout haut, s'il osait, ce que l'Italien murmure tout bas; mais ce serait se faire un mauvais parti. Il n'y a pas quatre années que Lucilio Vanini a été brûlé, à Toulouse, pour le même crime, non

(1) Carrosse était alors du féminin.

pas en effigie, mais en chair et en os, devant la populace ravie; et si vous étudiez les physionomies populaires, vous reconnaîtrez que la masse et surtout les classes inférieures, depuis la bourgeoisie jusqu'aux tire-laines, jouissent de cette cérémonie et regrettent de ne pas remplacer ce mannequin de bois et de paille par le véritable malfaiteur.

C'est cet esprit de la population parisienne, en 1625, que j'ai voulu constater et reproduire en exhumant la scène précédente, dont le coloris pittoresque semble démentir la simplicité naturelle d'une histoire littéraire. Je ne pouvais expliquer autrement la vie et les œuvres de Théophile de Viau, que personne n'a expliquées. Le sentiment des époques et l'instinct des passions populaires sont choses si rares ou tellement méprisées, que, faute de ces lumières, la plupart des faits contenus dans les annales humaines restent sans commentaire et sans explication. Voici un innocent que l'on brûle par contumace. C'est un homme très-distingué; le peuple applaudit. D'où vient une injustice aussi barbare? Pourquoi la cour, en le protégeant, livra-t-elle son image à la colère de la canaille? Demandez-le aux historiens, personne ne le dit.

On frappait un symbole. Les passions de la ligue s'insurgeaient contre le gentilhomme huguenot, les passions populaires contre l'homme de cour, les passions parisiennes contre un Gascon, l'ascétisme catholique contre un voluptueux. Pour ennemis impitoyables, ce pauvre homme avait le boucher Guibert de la rue Saint-Martin, la bourgeoise Mercie de la rue Saint-Denis, le prévôt Le Blanc, l'écolier Sajot, l'avocat Anisé, le jésuite Voisin, le déclamateur Garasse, tous gens appartenant à la masse ardente, ignorante et crédule qui venait de marcher sous les étendards des Guises. Théophile, l'homme de la cour qui passait pour avoir le plus d'esprit et de liberté dans l'esprit, représentait, aux yeux du peuple, les mœurs de la cour, aux yeux des moines, la vie de plaisir; et tous ces gens eussent attisé la flamme qui eût brûlé devant Notre-Dame le huguenot épicurien.

Il faut nous arrêter un moment et étudier le mouvement intellectuel au milieu duquel Théophile, victime étourdie, se trouva jeté sans le savoir.

La réaction contre le spiritualisme chrétien, préparée depuis longtemps, avait éclaté au commencement du XVI[e] siècle : elle se continuait au XVII[e]. Luther en avait été le héros, et Rabelais le bouffon. Avec les libres pensées s'introduisirent en France tous les vices de l'Italie corrompue. Le peuple se courrouça contre cette invasion. Le fanatisme de la ligue eut à combattre à la fois les impudicités de la cour, les raffinements voluptueux des Florentins, les hardiesses théologiques de l'Allemagne et les prétentions suzeraines des gentilshommes de province. Ce ne fut donc pas seulement contre le protestantisme, mais contre l'orgueil, le luxe, la débauche, contre les poëtes obscènes et les mœurs libertines, que le courroux de la bourgeoisie et des moines tonna pendant le cours du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e]. Les gens de lettres furent enveloppés dans la même proscription : « A quoi servent-ils, demande Puyherbault, qui a écrit en latin, vers 1540, un livre oublié (1), mais rempli de détails de mœurs nécessaires à l'histoire? A quoi sont-ils bons, ces

(1) Theotimus; de tollendis malis libris; 1549.

écrivains, copistes de l'Italie? A nourrir le vice et les loisirs de courtisans parfumés, de femmes dissolues; à provoquer les voluptés, à enflammer les sens, à effacer des âmes tout ce qu'elles avaient de viril. Nous devons beaucoup aux Italiens; mais nous leur avons fait mille emprunts dont nous avons à gémir. Les mœurs de ce pays sentent le parfum et l'ambre; les âmes y sont amollies comme les corps. Ses livres n'ont rien de fort, rien de digne, rien de puissant; et plût à Dieu qu'il eût à la fois gardé ses ouvrages et ses parfums!... Qui ne connaît Jean Boccace, et Ange Politien et Le Pogge, tous plutôt païens que chrétiens? C'est à Rome que Rabelais a imaginé son pantagruélisme, vraie peste des mortels. Que fait-il, cet homme? Quelle est sa vie? Il passe les journées à boire, à faire l'amour, à imiter Socrate; il court après la vapeur des cuisines; il souille d'écrits infâmes son misérable papier; il vomit le poison qui se répand au loin dans toutes les régions; il jette sur tous les rangs et tous les ordres les médisances et les injures. Il calomnie les bons, il déchire la probité; et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que notre saint-père le reçoit à sa table, cet ennemi public, cet homme hideux, cette souillure du genre humain, qui a autant de faconde qu'il a peu de sagesse. » — Voilà comment on parlait alors de Rabelais parmi les gens graves. Ne vous y trompez pas : l'opinion de Puyherbault était l'opinion populaire; Ronsard et ses amis, ayant sacrifié un bouc tragique au dieu Bacchus, échappèrent avec peine à la vengeance catholique. La Place, dans ses excellents Mémoires sur les règnes de François et de Henri II, n'attaque pas moins vivement les Italiens, les gens de cour et les poëtes, trois espèces d'hommes que la haine universelle confondait et vouait à la damnation. Henri Estienne déblatère éloquemment contre le *langage français italianisé;* Feu-Ardent veut que l'on exile tous les gens de lettres aux antipodes.

La cour de Henri II, celle de Henri III, même celle de Henri IV, justifiaient assez par leurs étranges déportements la révolte fanatique et morale qui arma Jacques Clément contre Henri III, Ravaillac contre Henri IV. Au commencement du règne de Louis XIII, le mécontentement populaire n'est pas assouvi; il se rue avec une incroyable fureur sur le maréchal d'Ancre, Italien, prodigue, licencieux, insolent, homme de cour, d'un luxe splendide, et qui d'ailleurs n'avait fait de mal à personne. A peine est-il mort, le favori de Luynes recueille à son tour cet héritage de haine; les injures lancées contre lui en vers et en prose, recueillies en un volume qui a eu trois éditions (1), s'adressent à toute la gentilhommerie parée, musquée, littéraire, libertine, que Puyherbault et La Place avaient si fort maltraitée. « Bonne mine, bonne piaffe (dit un pamphlet de 1623, intitulé : *la Promenade des Bonshommes ou le Jugement de notre siècle*); bien frisez, perruquez, goderonnez, parfumez, le jeu et le b...... fréquentez; calomnies contre les honnestes femmes qui ne les auront voulu escouter, vantises de celles qui auront esté si sottes que de leur prester; ne point payer ses debtes quand on est aux champs; faire le petit roy; lever des contributions sur ses vassaux; faire travailler à corvées, frapper l'un, battre

(1) *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne de M. le connétable de Luynes*, 1625, pag. 125.

l'autre, faire des mariages à leur plaisir; c'est pitié que d'avoir à vivre avec eux. La guerre vient-elle ; on capitule avec le roy, ne le sert qu'en payant, prend tout pour soy, appointe ces pauvres malotrus soldats (en petit nombre) à courir la poule et dénicher les cochons de nos fermes, n'y rien laisser que ce qu'ils ne peuvent avaler ou emporter; et le pauvre manant et sa desplorable famille courbent sous ce faix insupportable. » — Ainsi parle des courtisans le bourgeois de Paris en 1625. L'homme d'Église est plus sévère ; il ne prend pas la chose aussi gaiement ; il a des malédictions bien plus sérieuses contre les poëtes et les courtisans, les gentilshommes et les auteurs, contre les libertins et les athées. « Allez au feu, bélîtres, dit le père Garasse, allez, disciples de ce grand buffle de Luther ; allez avec vos écrits, empoisonneurs d'âmes ; vous qui dites qu'un bel esprit ne croit en Dieu que par contenance ; vous qui, dans les cabarets d'honneur, traités en princes à deux pistoles par tête (le tout pris sur la pension des seigneurs qui vous font une aumône bien mal employée), après avoir vuidé cinq ou six verres, faites fi de la théologie et de la philosophie ! Tout votre faict, tout l'objet de votre bel esprit, c'est un sonnet, une ode, une satyre, une période françoise, une proposition extravagante ! Allez dans le feu, méchants ! »

Voilà les opinions qui s'ameutèrent contre Théophile, brûlèrent son effigie, et essayèrent de le pendre.

Ces *méchants*, que le terrible Garasse dépêchait si vite en enfer, ces athées n'étaient, comme le dit Ménage, que de joyeux sceptiques, qui prétendaient raisonner leur nonchalance, s'amusaient de leur mieux et s'embarrassaient peu du reste. Entre les deux camps du calvinisme et de la foi catholique, était née une théorie d'insouciance dont Montaigne ne s'éloigne pas beaucoup, que Ninon et Chaulieu ont depuis professée sans péril, et que Ménage appelle « un déisme commode, reconnoissant un dieu sans le craindre et sans appréhender aucune peine après la mort. » Geoffroy Vallée, pour avoir imprimé cette opinion en 1570, avait été pendu, puis brûlé le 9 février 1574. « Homme souple et remuant, dit Garasse (1), il s'étoit glissé dans la familiarité de ces sept braves esprits qui faisoient la brigade ou la pléiade des poetes, dont Ronsard étoit le coryphée. Il avoit commencé à semer, parmi eux, de très-abominables maximes contre la Divinité, lesquelles avoient déjà esbranlé quelques-uns de la troupe... Ronsard cria : *Au loup !* et fit son beau poëme contre les athées, qui commence :

O ciel ! ô terre ! ô mer ! ô Dieu, père commun ! etc.

» Sainte-Marthe écrivit aussi contre lui son excellente poésie iambique *in Mezentium*, et l'on ne désista pas qu'il ne fût pendu et bruslé en place de Grève. »

On ne désista pas ! Vous entendez Garasse : il en est plein de joie. Mais l'athée Geoffroy Vallée n'était pas le seul de sa race. Mersenne prétend que l'on comptait alors cinquante mille athées à Paris, probablement des criminels de

(1) *Doctrine curieuse.*

l'espèce de Théophile et de Vallée, aimant le plaisir et ne s'en cachant pas. Un petit neveu de Vallée, Desbarreaux, devint célèbre à son tour par son épicuréisme; athée proverbial, gastronome renforcé, amant de Marion dans sa jeunesse, et qui connut beaucoup Théophile. Toute la cour passait pour athée. Bassompierre donnait 200 écus de pension à Lucilio Vanini, qu'il nommait son aumônier et qui alla se faire brûler à Toulouse Les seigneurs réunissaient autour d'eux des amis enjoués, qui affichaient la volupté et le scepticisme. Les « esprits forts du Marais » brillaient au premier rang. Le baron de Panat, disciple de Vanini et ami de Théophile, faisait des prosélytes à Toulouse; Fontrailles, ce bossu spirituel qui conspira contre Richelieu avec Cinq-Mars, Bois-Yvon, dont Tallemant s'est occupé, appartenaient à la même armée. C'était Bois-Yvon qui disait à un mauvais prédicateur : « Ne me parlez pas tant de Dieu! vous m'en dégoûteriez ! » et à son confesseur : « Que voulez-vous que Dieu et moi nous ayons de commun ? Il est si grand seigneur et moi si petit compagnon ! » Les hautes régions fourmillaient de ces *libertins*, comme on les appelait. Qu'ils eussent le goût du luxe, du plaisir, de la débauche, des voluptés recherchées et fougueuses, on n'en peut douter quand on parcourt les productions immondes et satiriques qui remplissent *le Cabinet*, *l'Espadon*, *le Parnasse des vers de ce temps*, et tous les recueils cyniques qui datent des premières années de Louis XIII.

Tout cela était entre les mains des courtisans et les amusait; mais le bourgeois, le prêtre, le marchand, le magistrat, le procureur, le prévôt, le médecin, avaient ces abominations en grande horreur. Les jésuites s'emparèrent de cette haine. Mal vu alors des parlements et du peuple, l'Ordre espéra tirer parti de ce mouvement national et bourgeois, dernier ricochet de la ligue, qui se déclarait contre les écrivains obscènes, les gentilshommes libertins et les athées bons vivants. On n'attaquait point la cour, on défendait seulement Dieu et la morale; c'était habile. Le roi se taisait; le parlement approuvait; la bourgeoisie battait des mains, les chaires retentissaient d'anathèmes, et la cour mattée essuyait de son mieux cet orage. Un écrivain qui n'est pas sans verve, intelligence ardente et logique, qui allait impétueusement aux dernières conséquences de ses systèmes, espèce de tribun catholique, Marat de ce soulèvement passager, prit l'initiative, et se mit à brandir sa plume bouffone : ce fut Garasse. Reynauld, Voisin, le père Caussin, l'escortèrent. Nous verrons bientôt comment Théophile attira sur lui toute la fureur de la tempête. Les jésuites et le peuple triomphèrent en voyant brûler son effigie. Ainsi cette ridicule flamme, qui dévorait le mannequin du gentilhomme, satisfaisait une passion populaire et signalait un mouvement de l'esprit public.

Théophile, cependant, se promenait tranquille dans les belles allées de Chantilly, chez le duc de Montmorency, qui protégeait sa jeunesse, sa licence, son bel esprit et son talent. Là il faisait des vers bien scandés, bien rimés, partagés en stances qui ne manquent pas d'harmonie, mais dénués de mouvement, d'images et de nouveauté; là, il chantait, en deux cents strophes égales, ce château hospitalier,

L'autel de son dieu tutélaire,

et célébrait, dans son ode, ce *cabinet de verdure*, nommé par lui *bois de Sylvie*, et que l'on appelle encore du même nom; merveilleux bosquet,

Enceint de fontaines et d'arbres,

qui l'abritait contre la vindicte des bourgeois. Mairet, son commensal, protégé aussi par le duc, venait l'y trouver. On se promenait en causant philosophie, épicuréisme, art des vers, et l'on bravait ensemble la foudre parlementaire, les cris des jésuites, la fureur de la canaille. Deux mouvements se faisaient donc sentir alors dans la société française : l'un, qui partait des gens de cour et se dirigeait vers le luxe mondain, la liberté de penser, la débauche et le sensualisme; l'autre, qui, émané de l'Église et du peuple, protestait contre cette licence, en faveur du vieux catholicisme et de la sévérité des mœurs bourgeoises. A la tête de cette dernière armée, le burlesque Garasse embouchait, de tout son pouvoir, la trompette de la ligue. Théophile de Viau ne commandait et ne dirigeait rien; mais son nom était devenu le mot d'ordre des gens d'esprit et des esprits forts ; on disait *impie comme Théophile, spirituel comme Théophile.* La populace ne doutait pas que ce ne fût un diable sous forme humaine, et le brillant gascon payait un peu cher l'honneur d'être à la mode, de plaire aux seigneurs et de représenter à lui seul tout le bel esprit de la cour.

Il n'avait ni le tact littéraire de Malherbe, ni l'inspiration inégale de Saint-Amant, ni le sentiment élégiaque de Racan, ni la fécondité intarissable de Hardy : c'était une intelligence vive et prompte, un coup d'œil observateur et fin, un jet de saillie toute gasconne par son ardeur et son impromptu; c'étaient aussi une justesse de raisonnement et une vigueur d'argumentation rarement égalées; enfin, un goût délicat pour la rapidité et la concision des tours. Il réunissait les qualités qui font l'excellent prosateur, et dont le grand poëte se passe. Je me hâte de le dire, il n'était pas poëte; il se fit poëte. Le bruit de l'orage, les ardeurs des passions, le bleu du ciel, le fracas des batailles, le roulis de la mer, tous les spectacles et toutes les émotions, qui font de l'âme un grand miroir de poésie, ne se réflétaient pas chez cet homme si spirituel et si admiré; il rapprochait les idées, ajustait les mots, agençait les rimes, et quelquefois les faisait reluire d'une saillie énergique et imprévue; amoureux surtout de la fermeté dans la forme, du trait lancé habilement, de *l'arrêt prompt et net*, dont parle Montaigne, d'une strophe qui tombe bien, et d'un quatrain qui se grave dans la mémoire. Raisonneur en vers, il commence la série des poëtes sans poésie, qui font des odes sur une question de jurisprudence ou de morale, et qui, depuis Lamothe-Houdart jusqu'à Marie-Joseph Chénier, ont trompé l'intelligence française, toujours charmée de la rectitude, et armée pour la discussion. Sa vraie place ne lui a pas été assignée : il continue Montaigne, il annonce Pascal. Je le prouverai.

Entre la prose de la *satyre Ménippée* et celle des *Provinciales*, c'est la prose de Théophile qui conserve, avec la plus énergique franchise, le souffle naïf du génie gaulois, si facile et si ferme, excellent pour la polémique, inimitable dans la raillerie. Ajoutez, je vous prie, le nom de Saint-Amant à la

liste des poëtes incomplets et puissants qui ont aidé le progrès de notre civilisation littéraire ; placez aussi *Théophile de Viau*, ce nom oublié, parmi les habiles et les éloquents artistes de notre prose. Balzac a plus de pompe, et Voiture plus de mignardise ; l'un et l'autre ont moins de bon sens ; ils écrivent moins nettement, moins franchement, moins vivement, moins en gens du monde. Rabelais, Calvin, Montaigne, Du Bellay, la satyre Ménippée, D'Aubigné, Théophile, Balzac, Voiture, Pascal et Bossuet, telle est la filiation de nos prosateurs, entre les années 1500 et 1650. Théophile se rapproche de D'Aubigné, comme lui élevé dans le protestantisme, comme lui florissant au milieu de la cour de Henri IV ; mais la violence, la caricature, la séve haineuse, l'accent grotesque de la *Ménippée* et du *Baron de Fèneste,* ne déparent point Théophile. Il est grave dans sa prose, il est ironique, il est simple, il est coloré; le premier tableau de mœurs réelles, prises sur le fait et plaisamment ingénues, que notre langue possède, est tombé de sa plume ; ses trois factums français et son factum latin sont des chefs d'œuvres. Après l'avénement de Racine et de Bossuet, personne ne s'est souvenu que Théophile eût écrit ; nul, excepté Saint-Évremont, n'a relevé ces preuves énergiques d'un beau talent mort dans la jeunesse. La littérature de Louis XIII, pauvre folle, ensevelie par Boileau, n'a pas encore eu d'épitaphe ; elle s'est couchée, sans mot dire, après une vie de débauche, dans le tombeau qu'on lui creusait ; et, sur ses restes, un seul laurier a fleuri, celui de Pierre Corneille.

De Viau, homme très-remarquable, était né, en 1590, non pas à Boussères, comme l'avance la *Biographie universelle*, mais à Clérac ; il le dit dans un sonnet :

Clérac ! pour une fois que vous m'avez fait naître,
Hélas ! combien de fois me faites-vous mourir !

Son père, avocat huguenot, que les guerres civiles avaient effrayé, avait quitté le barreau de Bordeaux, pour se retirer dans ses propriétés de Boussères-Sainte-Radegonde, à une demi-lieue de Port-Sainte-Marie, et sur les bords de la Garonne. Là,

Dans ces obscurs vallons, où la mère-nature
A pourvu nos troupeaux d'éternelle pâture,
Je pouvois... (dit Théophile) boire à petits traits
D'un vin clair, pétillant, et délicat, et frais,
Qu'un terroir, assez maigre et tout coupé de roches,
Produit heureusement sur les montagnes proches ;
Là, mes frères et moi pouvions joyeusement,
Sans seigneur ni vassal, vivre assez doucement.

Au milieu du domaine s'élevait la tourelle gothique, assez peu haute, mais dominant les petites maisons du bourg ; elle avait abrité des princes et donné l'hospitalité à plus d'un grand seigneur. On estimait fort l'oncle de Théophile, soldat de Henri IV et gouverneur de Tournon ; toute cette race appartenait à la

gentilhommerie huguenote : l'aïeul avait été secrétaire de la reine de Navarre (1). Le jeune poëte quitta de bonne heure l'héritage paternel, et vint à la cour du Béarnais chercher fortune, avec cette couvée de Gascons qui s'abattait sur le Louvre. Il regretta un jour avec une amertume bien vive

Ses bois verdissans
Et ses isles à l'herbe frêche,
Servant aux troupeaux mugissans
Et de premenoir et de crèche;
. . . .
. . . Et ses abricots;
Ses fraises à couleur de flamme;
. . . .
Et ses rouges muscats, si chers,
Et ses superbes grenadiers,
Aux rouges pommes entr'ouvertes;
. . Et ce touffu jasmin
Qui fait ombre à tout le chemin
D'une assez spacieuse allée,
Et la parfume d'une fleur
Qui conserve dans la gelée
Son odorat et sa couleur.

Dès qu'il parut au Louvre, sa jeunesse, ses saillies, sa facilité à rimer, le mirent à la mode. Que lui manquait-il ? Il était spirituel ; il était gentilhomme, brave et Gascon. Les *raffinés d'honneur* lui ouvrent leurs rangs ; on le reconnaît poëte; il porte bien le petit manteau et la dague. Facétieux et hardi, sa louange se fait accepter, car elle n'a rien de banal, et la liberté de sa parole rehausse l'éloge qu'il daigne accorder. Ses gaillardises charment les oreilles libertines, ses épigrammes flattent la malice des courtisans; on le compte, car on le craint, et on l'aime, car il amuse. Peut-être trouva-t-il sa perte dans ce premier bonheur; cette habitude de liberté lui devint fatale. C'était une cour d'étrange espèce que la cour de Henri IV; la chasteté n'y régnait pas plus que la modestie, et l'on y était médiocrement dévot; en revanche, la saillie y abondait avec le courage. Le premier pli de l'âme et la première saillie de l'esprit, chez Théophile, datent de cette époque et de ce palais du Louvre, sous Marie de Médicis. Il a toute la séve, la verdeur, la vivacité, le libertinage fanfaron qui conviennent à ses maîtres. Un courtisan a-t-il comparé les yeux d'une dame aux clartés du soleil; Théophile note aussitôt, dans un quatrain, l'extrême justesse de la comparaison, attendu, dit-il, que « les bienfaits de l'astre et ceux de la princesse sont communs à tous les mortels. » Si le Béarnais monte un « courtaud, » petit cheval d'encolure ramassée, Théophile s'écrie que la monture n'est pas Bucéphale, mais que le cavalier est plus qu'Alexandre :

Petit cheval, joli cheval,
Doux au monter, doux au descendre,

(1) *Theophilus in carcere.*

Peut-être moins que Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

La « rencontre » était heureuse, et tout le monde s'en souvient encore. *De Viau*, qui entrait dans sa vingtième année lorsque le roi périt assassiné, menait la vie la plus facile et la plus douce. On se louait de la facilité de son humeur, de la gaieté de son esprit, et de la sûreté de son commerce; il admirait lui-même sa fortune, ses bons repas, ses frairies, ses vêtements splendides, et tout ce que le petit manoir de Boussères ne lui avait pas offert de luxe et de plaisirs. Il écrivait à son frère Paul de Viau, qui n'avait point abandonné l'héritage paternel :

Mon frère, je me porte bien.
Ma muse n'a souci de rien;
J'ai perdu cette humeur profane.
On me souffre au coucher du roi,
Et Phébus, tous les jours, chez moi,
A des manteaux doublés de panne.
Mon âme se.... rit des destins;
— Je fais tous les jours des festins;
— On va me tapisser ma chambre;
— Tous mes jours sont des mardis-gras;
— Et je ne bois plus d'hypocras
Qu'il ne soit fait avec de l'ambre.

L'accent de la Garonne perce dans ces vers avec une charmante vivacité. Théophile, et ceci lui fait honneur, tout enivré qu'il fût de son succès, se maintenait près des seigneurs sur un pied d'égalité hautaine. On le trouve toujours franc et digne dans ses lettres particulières, dont le recueil manuscrit n'était pas destiné à l'impression; Mairet, commensal et ami du poëte, le reçut, dit-il, des mains du duc de Montmorency, « en un rouleau de papier retenu par des rubans de couleur de rose sèche. » La dignité et même la fermeté de son ton méritent remarque et louange : il dit fort nettement au comte de Clermont-Lodève que toute liaison est rompue entre eux, puisque « le comte ne peut souffrir la vérité, et que lui, Théophile, a horreur du mensonge (1). » — « Toutes les promesses que vous me faites sont fausses, et vous m'obligez encore à les achepter par des prières, afin de me tromper après avec plus d'affront. Elles ne seroient point injustes si vous ne l'estiez. Vivez à vostre sorte, je ne sçaurois plus vivre à la mienne avec vous, ny me contraindre à l'advenir pour vous dire seulement après cecy que je suis, etc. » — Tel est le pied sur lequel Théophile se maintient au Louvre et à Chantilly. Il s'arrête avec habileté dans les bornes d'une liberté fièrement spirituelle qui ne le conduit jamais jusqu'à l'impertinence, et il remet chacun à sa place, sans quitter la sienne. Le jeune duc de Liancourt avait des maîtresses et oubliait pour elles le soin de

(1) Lettres posthumes.

son avenir et de son nom; Théophile, son ami intime, lui écrit cette lettre remarquable, que nous citerons presque entière :

« Il est permis à plusieurs de vous laisser faire des fautes, et ceux de vostre condition, à qui vostre mérite donne de la jalousie, sont bien aises de vostre ruine, et consentent, à leur avantage, que vostre vertu languisse en un désir si bas et en de si molles occupations : mais moy, qui m'intéresse à vostre gloire et qui ne puis estre toute ma vie qu'une ombre de vostre personne, je ne puis laisser diminuer rien du vostre, que je n'y perde autant du mien. — Que si vous estes malade jusques à ne sentir plus vostre mal, je m'en veux ressentir pour moy, et m'en plaindre au moins pour tous deux. Connoissez, je vous prie, que vous estes en l'âge où se posent les fondemens de la réputation, et où se commence proprement l'estat de la vie. Ce que vous en avez passé jusques icy est ennuyeux et n'en vaut pas le souvenir. Il est vrai que, par les conjectures qu'on en doit tirer, vostre jeunesse est de bon présage; et, autant que les témoignages de la minorité peuvent avoir de foy, on a jugé de vous que vous avez l'esprit beau, le courage bon et les dispositions de l'âme généreuses. Je parle sans flatterie, car je n'en ai pris, à ce propos, ny le dessein ny la matière...... Je n'avois jamais veu personne se plaindre de vostre entretien; on tiroit bon augure de vostre rencontre; et vous aviez dans la physionomie de la joye pour ceux qui vous regardoient. Ceux même à qui vous deviez la vie et la fortune, trouvoient du bonheur à vous caresser. Je ne sçais pas à quel poinct vous en estes maintenant avec eux; mais ils font croire, ou qu'ils sont bien irrités, ou qu'ils ne vous aiment plus, et que s'ils perdent le soin de vous reprendre, ils ont perdu l'envie de vous obliger. La plupart de vos amis qui me disoient mille biens de vous, depuis quelque temps se taisent et sont comme en doute de le dire. Ils craignent de s'estre mescontez en l'opinion qu'ils ont eue de vous, et d'avoir donné de leur réputation à faire valoir la vostre; ainsi, comme si vous estiez incapable de la garder, ou honteux de l'avoir perdue, vous ne rendez aucun devoir à la conservation de cette bonne estime : vous n'avez plus une heure pour vos amis, ny pour vos exercices : tout se donne à une oysiveté bien nuisible à vostre avancement, et vous jouez le personnage du plus mesprisé de vostre sorte. La passion que vous eustes pour *** estoit avec autant d'excez, mais avecque moins de malheur; et puisqu'elle a sitôt cessé, vous n'en devez pas continuer une, beaucoup plus injuste. Vous verrez qu'insensiblement cette molesse vous abattra le courage : vostre esprit n'aimera plus les bonnes choses. — Tant que nous sommes dans le monde, obligés aux sentimens du mépris et de la louange, des commodités et de la pauvreté, on ne se peut passer du soin de sa condition. Remarquez, en la vostre, combien vous estes reculé de vostre devoir : combien le soin que vous avez est indigne de celui que vous devez avoir. Quel est le lieu où vous faites votre cour, au prix de celui où vous la devez faire? Quelles sont les personnes que vous aimez, au prix de celles qui vous aiment? Il vous est facile de vous ruiner. Ne vous obstinez point mal à propos, et ne vous piquez jamais contre vous-même. Vous estes opiniastre à vous travailler, et ne sçavez pas vous donner un moment de loysir, pour examiner vostre pensée. Souvenez-vous que ce qui vous allume davantage à cette frénésie, ce n'est qu'une difficulté industrieuse

qu'on vous propose pour irriter votre désir, qu'une acquisition sans peine appaiseroit incontinent. Sçachez que le temps vous ostera cette fureur, et que c'est une foiblesse bien honteuse d'attendre de la nécessité des années un remède qui vous coûtera cher. » — Il ne faut pas mépriser un homme qui écrivait ainsi avant Balzac et sous Richelieu. Avant Balzac, un tel style est digne d'estime ; sous Richelieu, un pareil ton est remarquable.

Cette voix ferme, amicale et courageuse était assurément propre à autre chose qu'à chanter la gaudriole ou à égayer une orgie, et il y a dans toute l'existence de Théophile une verdeur de courage et une fermeté de caractère que l'on n'a pas assez louées ni remarquées. Elles contribuèrent à le ruiner et à l'envoyer avant l'âge dans une tombe autrefois infâme, aujourd'hui obscure. On eut peur de lui, et dès que sa réputation de *libertinage* se fut répandue, la haine et l'hostilité éclatèrent : on voyait que cet homme n'était ni un étourdi ridicule comme les petits maîtres de la cour, ni un innocent glouton comme Saint-Amant, ni un mauvais plaisant comme Bruscambille ; on le sentait capable de raisonner sa sensualité, de réduire son épicuréisme en théorie, de lui prêter, comme appuis, des arguments, de l'éloquence et de l'obstination.

Sa présence et son succès à la cour de Henri IV ne nous sont révélés que par quelques épigrammes assez heureuses. Il était bien jeune. Après la mort du Béarnais, sa position semble changer, et l'on dirait qu'il s'ennuie. Un jeune homme de dix-huit ans, fort vain, assez instruit, aimant les lettres, le luxe, le loisir et le plaisir, se lie avec Théophile ; la conformité de leurs goûts les détachant sans doute de cette confusion et de cette anarchie qui commencent à régner en France, ils se mettent à voyager ensemble. Les deux voluptueux vont en Hollande, pays de liberté pour les idées, et de sévérité pour les mœurs. L'un, gentilhomme huguenot, est charmé de se trouver au milieu de ces bourgeois hardis qui viennent d'humilier l'Espagne. L'autre (c'est le fameux Balzac) abuse des plaisirs faciles que lui offrent les tavernes d'Amsterdam, et reçoit des coups de bâton, que l'épée de Théophile se charge de venger. Ils se brouillent au retour, et leurs mutuelles accusations nous instruisent de leurs fredaines. En réduisant à leur valeur véritable ces preuves d'une animosité flagrante, née d'une grande intimité, il paraît avéré que Théophile se montra brave et ivrogne, Balzac débauché et ingrat, et que les docteurs hollandais conservèrent de ce dernier surtout un souvenir défavorable. Toute leur sympathie appartenait au huguenot qui buvait sec et vantait leur liberté récente, cette « liberté qui ne peut mourir. » Dans une ode qui tient plus de l'éloquence que de la poésie, Théophile désavoue les éloges qu'il a pu donner à des héros imparfaits ; s'il a tracé, dit-il, « d'immortels images, » c'était pour les encourager à devenir semblables au portrait qu'il leur présentait. Il flétrit « les âmes de cire et de boue » dont la cour de France est pleine, et qu'on peut « employer à tous les crimes. » Ses véritables admirations, ses légitimes éloges, appartiennent à ces nobles et téméraires artisans de leur indépendance, qui ont châtié l'insolente Espagne :

L'Espagne, mère de l'orgueil,
Qui préparoit votre cercueil

Et de la corde et de la roue,
Et venoit avec des vaisseaux
Qui portoient peintes sur la proue,
Des potences et des bourreaux !

Balzac n'eût pas écrit ces vers; il était « trop *caynard,* » comme disait Richelieu, trop ami du repos et du coin du feu, trop peu hardi dans l'expression de sa pensée, trop asservi aux autorités de son pays. Mais Théophile ne craignait rien ; c'était d'ailleurs pour le calviniste un spectacle curieux, que cette république libre et active, qui avait eu ses héros, aussi grands que Miltiade ou Pélopidas. Aussi plaçait-il dans la bouche des Hollandais ces paroles incorrectes et éloquentes, adressées aux victimes de la guerre :

Belles âmes ! soyez apprises
Que l'horreur de vos corps détruits
N'a point rompu vos entreprises,
Et que nous recueillons les fruits
Des peines que vous avez prises.
Nos ports sont libres ! Nos remparts
Sont assurés de toutes parts !
. . . .
L'Espagnol, à pleine licence,
Venoit fouler notre innocence ;
Et l'appareil de ses efforts
Craignoit de manquer de matière !
Mais nos champs tapissés de corps
Manquent plutôt de cimetière,
Pour le sépulchre de ses morts !

Balzac blâmait la dureté de ces vers et ne comprenait pas leur hardiesse généreuse ; Théophile accusait Balzac de couardise. L'un, sans doute, était imprudent ; l'autre était timide. Balzac pressentait la réforme du style et donnait déjà la main au sévère Malherbe ; Théophile préférait la noblesse et l'audace de la pensée à la pureté de la diction. Ces deux hommes ne pouvaient s'entendre : on les verra plus tard s'attaquer avec acharnement.

Lorsque Théophile reparaît à la cour de Louis XIII, l'Italien Concini la domine ; Concini,

Cet homme dont le nom est à peine connu,
D'un pays étranger nouvellement venu,
Que la Fortune aveugle, en promenant sa roue,
Tira sans y penser d'une ornière de boue !

Ainsi le peint Théophile ; et il est indigné de cette splendeur :

Et nous le permettons ! et le François endure
Qu'à nos propres dépens cette grandeur lui dure.

Mais va-t-il se joindre aux assassins de Concini, et grossir le *haro* populaire? Non; il a vu l'état de son pays, et sans doute il a mesuré de l'œil la faiblesse de Louis XIII. Il se renferme dans sa propre dignité; il lui suffit de garder son indépendance :

Qu'un homme de trois jours de soie et d'or se couvre!
Du bruit de son carrosse importunant le Louvre,
Qu'un étranger heureux se moque des François!
Qu'il ait mille suivans, pourvu que je n'en sois!
. . . .
Je hais la médisance, et ne puis consentir
A gagner avec peine un triste repentir!

Concini meurt; l'oiseleur Luynes le remplace. Théophile, bien accueilli par ce dernier, est chargé de faire des vers pour les fêtes de la cour. Il préfère (et cela n'est pas surprenant) au faquin d'Italie le brillant gentilhomme de France, et le défend avec vigueur contre les nombreux ennemis qui lui disputent la faveur de Louis XIII. Continue, lui dit-il,

Goûte doucement le fruit
Que la bonne fortune apporte :
Tous ceux qui sont tes ennemis
Voudroient bien qu'il leur fût permis
D'être criminels de la sorte.

Théophile, défenseur de Luynes, commence à se trouver en butte à la haine du peuple; on le confond avec les « lièvres de la faveur. » Les pamphlets accolent son nom à celui de *l'oiseleur*. La liberté de ses discours passe en proverbe; on dit : « libertin comme Théophile. » — « Moi (s'écrie l'auteur d'un libelle), » croire que Luynes fera le bonheur de la France! Je croirois plutôt qu'un sot » est homme d'esprit, que la fortune est sans envieux,

. . . . Le Pérou sans écus,
La cour sans mécontens, et Paris sans c....,
. . . . Ou bien (chose plus merveilleuse)
Que Théophile ira tout droit en Paradis (1)!

Théophile voit bien qu'au milieu de cette confusion léguée par le XVIe siècle, une main puissante est nécessaire; il appelle Richelieu et le prédit; il veut un despotisme terrible et redouté :

Les forts bravent les impuissans,
Les vaincus sont obéissans,

1, Pièces sur Luynes. pag. 189.

La justice étouffe la rage.
Il faut les rompre sous le faix ;
Le tonnerre finit l'orage,
Et la guerre apporte la paix.

Cela est clair, et il ne s'en cache pas. « Écrasez, dit-il au roi, les esprits insensés qui cherchent la calamité publique. Tonnez, foudroyez; affermissez par votre victoire la tranquillité du pays. Bannissez les dissensions; effacez de nos annales ces funestes souvenirs des guerres civiles, alors que

La campagne étoit allumée,
L'air gros de bruit et de fumée,
Le ciel confus de nos débats !

Effacez à jamais ces jours odieux ;

Ces jours, *tristes de notre gloire*,
Où le sang fit rougir la Loire
De la honte de nos combats !

Ici l'expression de Théophile a autant de fermeté que de verve, et l'on voit que Saint-Évremont pouvait sans injustice reprocher à ses contemporains l'oubli de cet écrivain énergique. Quant à la pensée qui a dicté ces derniers vers, elle contraste avec son dithyrambe en faveur de la liberté hollandaise. Il désirait pour la Hollande un Maurice de Nassau, pour la France un Richelieu. Avait-il tort? C'est une question politique dans laquelle nous n'entrerons pas. Ce qui apparaît dans tous ses ouvrages, c'est une sorte de respect antique pour la loi :

Il n'est rien de tel que de suivre
La sainte majesté des lois.

Mairet, son confident, remarque avec raison le penchant secret de Théophile pour *les héros de l'antiquité païenne*, et son éloignement des mœurs modernes. Cependant il rimait, avec une facilité agréable, des vers pour les ballets du roi; il commençait aussi à grouper autour de lui les voluptueux et les sceptiques de la cour. Après avoir fait chanter les reines et les *nautonniers du Louvre*, il se délassait à table avec Lhuillier, père de Chapelle, Desbarreaux, Saint-Pavin et le baron de Panat; il oubliait la contrainte que lui imposait ce métier de poëte par ordre :

Autrefois (disait-il plus tard), quand mes vers ont animé la Seine,
L'ordre où j'étois contraint m'a bien fait de la peine.
Ce travail importun m'a longtemps martyré,
Mais enfin, grâce aux dieux, je m'en suis retiré.

Peu, sans faire naufrage et sans perdre leur Ourse (1),
Se sont aventurés à cette longue course.
Il y faut par miracle être fou sagement,
Confondre la mémoire avec le jugement,
Imaginer beaucoup, et d'une source pleine
Puiser toujours des vers dans une même veine.

La *Biographie universelle* attribue à cette époque de sa vie une détestable tragédie de *Pasiphaë*, que le libraire Oudot fit paraître à Troyes, en 1631, cinq ans après la mort de Théophile. « Plusieurs, dit le libraire, estiment que ce poëme a été fait du style de feu sieur Théophile. » Assurément il n'en est rien. Cette *Pasiphaë*, que nous avons eu le courage de lire, est plus monstrueuse que le *Minotaure*; Théophile n'a jamais écrit des vers semblables à ceux que Phèdre prononce dans cette incroyable tragédie :

Amour n'est qu'un tourment de chatouilleuse braise
Que bien peu de liqueur facilement appaise.
Je le dis pour l'avoir tant seulement oui.
Ce feu perd son désir quand il en a joui.
Pourquoi ne tentez-vous que cette rage allente
D'un réfrigère doux son ardeur violente ?

Et Ariadne répond :

La parque tient captif le remède bénin
Qui seul peut adoucir mon amoureux venin.

Théophile n'aurait pas écrit ces ridicules sottises; et même pour la cour, en s'efforçant de mignarder son style naturellement ferme, il trouvait des choses charmantes. Plusieurs gentilshommes, habillés en matelots, venaient vanter les délices de leur vie, les amours se jouant autour de leurs rames, la caresse des vents, la lueur douce des étoiles, et la splendeur magique de l'océan des cours :

Notre océan est doux comme les eaux d'Euphrate ;
Le Pactole ou le Tage est moins riche que luy :
Ici jamais nocher ne craignit le pirate,
Ny d'un calme trop long n'a ressenti l'ennuy.

Sous un climat heureux, loin du bruit du tonnerre,
Nous passons à loisir nos jours délicieux.
Ici, jamais notre œil ne désira la terre,
Ny sans quelque dédain ne regarda les cieux.

(1) Étoile polaire.

Agréables beautés pour qui l'amour soupire.
Esprouvez avec nous un si joyeux destin ;
Et nous dirons partout que plus rare navire
Ne fut jamais chargé d'un plus riche butin.

Tout souriait à l'auteur de ces jolis vers. Les plus spirituels le recherchaient; les plus nobles et les plus puissants le comptaient; le duc de Montmorency l'avait admis à son intimité; ses saillies faisaient valoir la dignité ferme avec laquelle il soutenait à la cour le rôle difficile de poëte gentilhomme; il avait renom de bravoure, de génie et de délicatesse dans les procédés; il ne souffrait pas une injure et n'en faisait pas.

Dans cette prospérité et cette considération générales, Théophile, abusant d'une fortune qu'il aurait dû ménager, s'avisa de vouloir établir le règne de la liberté de l'esprit. Non content de pratiquer un épicuréisme modéré, il le réduisit en système; là commençait le péril. La société qui se débrouillait à grand' peine ne manquait pas de gens incertains et inquiets. Théophile avait la réputation d'être *libertin*, c'est-à-dire « libre penseur; » il passa bientôt pour le chef des impies. Ses dogmes, s'il en avait, se réduisaient à la pratique d'une vie commode et habile, autrefois prêchée par Montaigne; ils n'étaient assurément pas très-coupables : et ses actions valaient celles de Cinq-Mars, de Bassompierre ou de Luynes. Il avait, de plus que ces mauvais sujets, une force de raisonnement et de jugement très-rares, et le talent d'écrire en prose avec chaleur et fermeté, en vers avec énergie et concision. Les passions catholiques et populaires, qui avaient déjà signalé Théophile comme un ennemi public, redoublèrent de vigilance. On savait que les voluptueux, dans leurs festins nocturnes, agitaient des questions de philosophie et de théologie. Le maître y soutenait ses théories favorites, résumées en vers un peu durs :

Je crois que les destins ne font naître personne,
En l'état des mortels, qui n'ait l'âme assez bonne,
Mais on veut la corrompre; et le céleste feu,
Qui luit dans la raison ne nous dure que peu.
Car l'imitation rompt notre bonne trame,
Et toujours chez autruy fait demeurer nostre ame.
Je pense que chacun auroit assez d'esprit,
Suivant le libre train que nature prescrit.
. . . .
Qui suivra son génie et gardera sa foy,
Pour vivre bien-heureux il vivra comme moy.

Ici le péché originel est évidemment nié; la bonté native de l'homme est affirmée. Helvétius et Lamétrie pensaient de même. Chez Théophile, ce n'était pas fantaisie de poëte, mais système. Il se moque amèrement des théologiens et des casuistes, ardents à blâmer nos penchants et à extirper les passions, que Théophile juge bonnes :

Ils veulent arracher nos passions humaines
Que leur malade esprit ne juge pas bien saines.

Soit par rebellion, ou bien par mon erreur,
Ces repreneurs fâcheux me sont tous en horreur.
J'approuve qu'un chacun suive en tout la nature ;
Son empire est plaisant et sa loy n'est pas dure ;
Mesme dans les malheurs on passe heureusement.
Jamais mon jugement ne trouvera blâmable
Celuy-là qui s'attache à ce qu'il trouve aimable,
Qui, dans l'état mortel, tient tout indifférent :
Aussi bien, même fin à l'Achéron nous rend.
La barque de Caron, à tous inévitable,
Non plus que le méchant n'épargne l'équitable,
Injuste nautonnier, hélas ! pourquoi sers-tu,
Avec même aviron, le vice et la vertu?

Pour la pratique de la vie, une telle doctrine n'a pas d'autre résultat que l'indifférence, la quiétude et la volupté. Horace et Théophile essayaient d'en corriger l'excès par la modération, la prévoyance et le bon sens ; c'est toute la philosophie du *Mondain* de Voltaire :

Heureux, tandis qu'il est vivant,
Celui qui va toujours suivant
Le grand maître de la nature !
. . . .
Il n'enviera jamais autrui,
Quand tous, bien plus heureux que lui,
Se moqueraient de sa misère !
Le rire est toute sa colère.
La sottise d'un courtisan,
La fatigue d'un artisan,
La peine qu'un amant soupire,
Lui donne également à rire :
Il n'a jamais trop affecté
Ni les biens, ni la pauvreté.
Il n'est ni serviteur, ni maître,
Il n'est rien que ce qu'il veut être.

Ainsi l'on retrouve, nette et précise, cette filiation de l'épicuréisme en France : de Lucilio Vanini à Geoffroy Vallée, brûlé en place de Grève, de ce dernier à Vallée Desbarreaux (son petit-neveu), puis à Théophile de Viau ; de Théophile à Lhuillier, père de Chapelle, et de là jusqu'à Molière, Ninon, Gassendi, Locke, Saint-Évremont, puis jusqu'à Fontenelle, Voltaire et aux philosophes du XVIIIe siècle? Cette généalogie est évidente, les noms qui la composent font toujours partie de la même société, et traversent l'histoire comme un seul bataillon. Panat reçoit les leçons de Vanini et protége ensuite Théophile. Le neveu de Vallée devient disciple de Viau. Le philosophe Gassendi est l'ami de l'enfant bâtard de Lhuillier. Ces filons d'opinions qui se propagent et se transmettent à travers l'histoire, en sont pour ainsi dire les fibres secrètes ; on ne les a pas encore analysées.

Voltaire a donc eu tort de présenter Théophile comme un gentilhomme étourdi, ami de la bonne chère. Voltaire n'avait pas lu celui dont il parlait. Une douzaine de libres esprits formaient le corps d'armée des *libertins*, et Théophile se constituait, comme l'a dit Balzac, *leur législateur*. Le jeune Desbarreaux, imagination incertaine et fougueuse, se révoltait de temps à autre contre le maître, et Théophile s'en plaint dans une lettre éloquente, adressée à Lhuillier : il accuse « l'imprudent jeune homme de lui opposer encore de vieux dictons philosophiques, » qu'il soutient avec une arrogance insupportable. « Que m'importent (s'écrie-t-il en très-bon latin) les opinions de tous les anciens? Ils ont pu s'enquérir de la nature des choses et de la création du monde; mais jamais on n'eut aucune certitude à cet égard. Ce sont des amusettes d'école et des impostures de pédagogues mercenaires. Les hommes n'en deviendront jamais ni plus courageux, ni meilleurs... Dites donc à Vallée qu'il se débarrasse tout à fait des langes d'une science adultère; qu'il ne songe qu'à vivre en paix (*quod quietem spectat, id solum curet*); qu'il prenne soin de son corps et de son âme, et qu'il ne vienne plus me rompre les oreilles de ses arguments répétés dans l'ivresse et d'une voix chevrotante (1). » C'est bien là le ton d'un chef de secte; je ne doute pas que cette renommée et ce titre ne flattassent l'oreille du hardi Gascon.

Cependant Louis XIII régnait, le plus méticuleux des hommes et le plus incapable de comprendre Théophile ou de lui pardonner. Les pères de la compagnie de Jésus avaient reconquis leur ascendant sur la cour. Le confessional du palais était à eux. Signalé comme le porte-drapeau des *libertins*, Théophile fut la victime nécessaire. Le confesseur du roi, Caussin, jette l'alarme dans cette misérable et faible conscience. Il faut voir, dans les mémoires de Richelieu, ce que c'était que « ce petit père Caussin, plus plein de lui-même que de

(1) « Vallæus noster (qui fuit olim meus) plus quam par est sibi licere putat, et intempestivam ni fallor superbiam captat.... Insurgit nonnunquam in verba et vultus meos, adeò petulanter, ut impudentem se fateri aut inimicum profiteri necesse sit. Nescio an heri adverteris quantâ ferociâ philosophicas illas nugas adversum me tutari se significaverit : incautus adolescens ob hujusmodi deliria, mentis bonæ securam libertatem pro inscitia ducit, et quidquid garrire docet, scientiæ opus existimat. Miratur et magni facit personatum illum libellum quem novus auctor de veterum philosophorum scrinio tamquam centonem suffuratus est. Quid meâ refert, quid aut isti prisci omnes de mundi causâ investigaverint, cum plane constet nihil illos de tantâ re compertum unquam habuisse? Scholarum sunt ista ludicra et mercenariæ pædagogorum fraudes. Ego homines his artibus eruditos, aut meliores aut fortiores evadere nunquam crediderim; atque inter temulentorum loquacitatem et argutatorum strepitum parum interesse reor... Id te obsecro Vallæum nostrum qui meus fuit olim iterum atque iterum mone, seque omnibus adulterinæ scientiæ involucris totum expediat. *Id solum meditetur quod quietem spectat. Corpus et animum curet assiduè, sibi studeat*, mihi ne ulterius obstrepat. Tinniunt etiamnunc aures mihi, hesternis aliquot conviciis quæ, licet ore mussitante et fractis vocibus, intima cordis tamen perruperant. Acriore hac sævitiâ mihi sibique consulit; namque illius odium et iras, neque meus amor unquam ferre, nec mea virtus mitigare unquam sustinebit. » — On voit que Théophile écrivait aussi bien en latin qu'en français.

l'esprit de Dieu, et le *plus malicieux des moines :* » le cardinal se débarrasse de lui, en 1637, par l'exil. Caussin avait (dit Monglat) mis Richelieu à deux doigts de sa perte. Théophile, dont le protecteur Luynes était mort, et que le roi abandonnait, était une proie bien plus facile. On le traita « de chef des athées secrets, de fléau et de peste (1). » Louis XIII, ne reconnaissant pas contre lui de véritables griefs, se contenta de lui faire mauvais accueil ; mais Théophile vit bien qu'il était perdu dans l'esprit du roi. Ses amis lui conseillèrent de s'absenter et d'aller voir l'Angleterre, où trônait alors le pédant Jacques Ier, roi de la théologie et du calembour. Théophile partit. Retenu quelques semaines à Calais, par le mauvais temps, il adressa d'assez beaux vers à cet Océan, « vuide de rage et de pitié, »

> Et qui nous montre, à l'aventure,
> Ou sa haine ou son amitié.

Cet « esclave du vent et de l'air, » comme il le nomme avec son énergie accoutumée, lui inspire une belle strophe :

> Parmi ces promenoirs sauvages
> J'oy bruire les vents et les flots :
> Attendant que les matelots
> M'emportent loin de ces rivages.
> Ici les rochers blanchissans,
> Du choc des vagues gémissans,
> Hérissent leurs masses cornues
> Contre la colère des airs,
> Et présentent leurs têtes nues
> A la menace des éclairs.

De tels vers ne sont pas à dédaigner. La correction leur manque, mais non la force. Il s'embarqua enfin, et du pont du navire il écrivit à Desbarreaux une lettre latine, singulière par sa concision : « Notre demeure, dit-il, est l'Océan ; demeure flottante, périlleuse ; rochers, vents, ondes, sables ; ici la société des hommes est dure ou nulle. Endormi, éveillé, ivre, à jeun, il faut chanceler et vomir. Toi, dors paisible, soigne-toi, jouis de toi-même, et jouis de Paris

(1) « Theophilus Viaud (dit le jésuite Raynauld), libertinorum ævi nostri, et atheorum clanculariorum signifer, omnium turpitudinum reus factus est : et quod est negationis Dei vestibulum de negata animæ immortalitate est insimulatus. Credi vix potest quanta mala spurciloquus iste juventuti intulerit : quà infamatis scriptionibus, quà colloquiis, et consuetudine familiari. Audire memini in arcano tribunali, serò sapientes Phryges, deplorantes sortem suam quod a Theophilo Viaudo, nequitiæ mystagogo, impietatem didicissent ; et ad omnia propudia, ipsumque atheismum, essent condocefacti. » (*De Theophilis*, 229.)

entier. Adieu. » On l'avait sans doute recommandé à la cour de Jacques; l'accès du palais lui fut fermé, et une épigramme le vengea :

Si Jacques, le roy du sçavoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que ravy de mon escrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par conséquent invisible.

Mais pourquoi la persécution suit-elle Théophile deViau en pays étranger? On ne peut s'empêcher de soupçonner quelque cause plus réelle et plus secrète de sa disgrâce. Il avoue que le roi Louis XIII était fort courroucé contre lui. « Que faire, s'écrie-t-il,

Aujourd'hui que Dieu m'abandonne,
Que le roi ne me veut pas voir,
Que le jour me luit en colère,
Que tout mon bien est mon sçavoir?

On ne l'a point exilé; mais il a compris la nécessité d'une absence volontaire. — « Tu me reprends, écrit-il à un ami, d'avoir pris l'épouvante mal à propos, et de m'estre banny moi-même. Je devois cette obéissance à la *colère* du roy, et ne pouvois me plaindre de ma disgrâce sans m'en rendre digne, ni appeler de mon bannissement sans mériter la mort. » — Ce ton est bien grave dans une telle circonstance. On comptait d'autres *libertins* que Théophile à la cour de Louis XIII, et il semblerait que quelque particularité de sa vie ait échappé à ses biographes. Ce « courroux du roi, » cette « menace qui fait pâlir, » et dont il parle fréquemment, ne sont pas suffisamment motivés par les délations du père Voisin et du père Caussin. Le poëte était hardi, avantageux et galant; on a trouvé dans ses papiers, après sa mort, une singulière épître, adressée à une grande dame, sous le titre d'*Actéon à Diane*, et que le duc de Montmorency confia mystérieusement à Mairet, qui la fit imprimer. *Actéon*, dans cette lettre amoureuse, ressemble on ne peut davantage à Théophile lui-même. Il parle de ses malheurs, de son absence soudaine, de son *huguenotisme*, de ses ennemis, « qui, trop instruits du mépris sacrilége que Penthée, mon cousin-germain, a fait depuis peu du dieu Bacchus, lorsqu'il institua ses premières festes dans Thèbes, n'eussent pas oublié de m'accuser de l'*impiété de ma race.* » Il y a même dans la déclaration amoureuse d'*Actéon* un ton de vérité qui ne s'accorde guère avec les personnages mythologiques mis en scène. C'est en son propre nom que Théophile a l'air de dire à la grande dame : « Ne vous imaginez pas, s'il vous plaît, que, pour estre indigne de la moindre de vos faveurs, je ne sois capable de la recevoir, quand au delà de mon espérance et de mon mérite il vous arriveroit de m'en vouloir gratifier. Je ne suis pas de ceux à qui l'excessive joye oste le jugement, et la familiarité le respect; plus je reçois de bénéfices d'un autel, et plus j'y fay brusler d'encens. Je n'ai jamais ignoré

que le secret est l'âme de l'amour, et que les bienfaits qui viennent de sa main sont d'une nature tellement différente de tous les autres, que c'est beaucoup d'ingratitude et peu de courage à quiconque les a reçus, de les publier..... » — « Je n'auray pas moins de discrétion à recevoir les présents du ciel que de patience à les attendre; et ayant résolu d'accommoder toutes mes volontés aux vostres (pourvu que vous ne veuillez point la ruine de mon affection), je vous rendrai toujours une si parfaite et si respectueuse obéissance, que vous n'aurez point sujet de vous repentir d'avoir sauvé la vie au misérable Actéon. » — Théophile ajoute que la lettre fut remise à Diane, et qu'il n'a pas besoin de dire le sort de celui qui l'écrivit. « Tout le monde le sait. » — Cette épître renferme-t-elle le mot caché des premiers malheurs de Théophile? Le temps a respecté ce mystère. Mais une telle époque et un tel homme permettent toutes les hypothèses. C'était alors que Buckingham serrait de si près Anne d'Autriche, que Richelieu jouait le rôle d'amant transi, que Marie de Gonzague courait les aventures comme la princesse de Trébizonde. Bayle a reconnu le singulier caractère de ce règne : « Vraiment, dit-il, je me demande, en lisant l'histoire de Louis XIII, si ce sont là des faits réels ou des actions chimériques. » On ne trouverait point extraordinaire que Théophile eût égaré dans les plus hautes régions de la cour son romanesque hommage, et que la rancune silencieuse du roi, sans divulguer le crime, eût puni l'insolence.

Il est certain que le Louvre ne le revit plus. A son retour en France, il reprit son train de vie, et fit les délices de quelques seigneurs, de M. de Montmorency entre autres. Son exil de la cour s'était ébruité, ses vers circulaient, ses épigrammes se répétaient; elles n'étaient pas toutes décentes, crime qui lui était commun avec les poëtes ses contemporains, Sigongne, Berthelot, Motin, Bergeron, Du Rosset, Régnier, et tous les autres. Mais les aventures de sa vie, son intimité avec les grands, son récent exil, sa renommée d'audace et d'impiété, le plaçaient au-dessus d'eux; et un libraire conçut l'idée lucrative de recueillir et de publier, sous un nom si brillant, les plus graveleuses des obscénités qui couraient manuscrites. En 1622 parut ce recueil, *le Parnasse satirique du sieur Théophile*, qui eut plus de dix éditions en France et en Hollande, et qui contient fort peu de pièces de cet écrivain. Mais, à son apparition, tout s'ébranla dans le camp des jésuites; Théophile n'allait plus à la cour, on le savait; le roi refusait de le voir; l'armure de l'impie se détachait et l'exposait aux attaques; un effroyable cri s'éleva contre le malheureux. Tous les bourgeois qui avaient eu quelques rapports avec Théophile, et qui peut-être l'avaient entendu parler librement, vinrent déposer contre lui. « Il avait médit, raillé, chanté des chansons obscènes, engagé les jeunes gens à boire; on l'avait entendu rire à la messe, et comparer sa belle à la Divinité. Il avait soutenu des thèses à table, et on le croyait *chef de secte*. » Pendant que le vulgaire commentait ces niaiseries, les dévots fulminaient, *le Parnasse satirique* à la main; et les gens graves raisonnaient sur le danger des doctrines professées par Théophile. Balzac, déjà célèbre et brouillé avec lui, n'était pas le dernier à répandre ces rumeurs et à leur prêter l'autorité d'une parole pompeusement perfide. Lui aussi (et c'est une des grandes lâchetés de sa vie), il exagéra les torts du poëte, le représenta comme un « Mahomet nouveau, troublant la paix

des consciences, renversant les foibles esprits et menaçant l'Église. » C'était le pousser au bûcher. Théophile n'attendit pas qu'on l'y jetât. Il se cacha, tantôt chez Lhuillier, tantôt chez Vallée ou Saint-Pavin. « Je suis une chouette, dit-il; je ne vis et ne marche plus le jour. Me voici maintenant chez Lhuillier; j'y attends le retour de la nuit qui me conduira chez un autre (1)! » Bientôt l'accusation fut régulièrement formulée et portée devant le parlement : « *De Viau* corrompoit la jeunesse, publioit des vers obscènes, renversoit la religion, et ses mœurs étoient impures. » Il y avait trop de lumières chez les membres du parlement pour qu'ils ajoutassent une foi aveugle à ces discours; ils reculèrent longtemps devant ce procès ridicule, et le jésuite Raynauld, pour se moquer de leurs lenteurs, les appela en ricanant : *serò sapientes Phryges.* Mais le bruit populaire grossissait; il fallut commencer les poursuites. Alors les amis de Viau l'abandonnèrent; ce n'étaient pas des héros, les idées de volupté et de bien-être personnel qu'il avait répandues n'encourageaient guère l'héroïsme; Vallée lui-même, son cher Desbarreaux, le reniaient, et il s'en plaint amèrement : « Deseruisti exulem et adversæ fortunæ meæ ludibrio absentiam quoque » tuam adjecisti, neque pateris injuriam meam modo, sed auges vehementer. » Le duc de Liancourt et Lhuillier le protégèrent quelque temps; à la fin, ils eurent peur. Lui-même s'ennuya de sa vie nocturne; les archers étaient à ses trousses, et il craignait que l'on n'introduisît des espions auprès de lui : — « Vous prétendez me voir, écrivait-il à une personne qui désirait le connaître, en un temps où le soleil même n'a pas cette liberté. Une réputation de bon esprit, qui fait aujourd'hui tant promener mon nom par les rues, contraint ma personne de se cacher, et ce qui devroit me donner de la seureté ne me laisse jamais sans péril. » Il crut alors se sauver en abjurant le calvinisme entre les mains du père Séguirand; il demanda la suppression juridique du livre obscène qu'on lui attribuait. Vaines précautions! L'apostolat dont Balzac avait accusé son ancien ami était une charge bien autrement grave que la publication du *Parnasse;* elle écrasait Viau de ce poids vague et redoutable qui tue un homme.

Personne ne le protégeait. Le courroux du roi, quelle qu'en fût la cause, n'était pas éteint; la jalousie des uns, la sottise des autres, les passions bourgeoises, le fanatisme ligueur, l'intérêt des jésuites, concouraient à sa perte. Le peuple, dont la haine a toujours besoin d'un lieu commun, demandait sa mort; les prédicateurs hurlaient contre l'athée : « Maudit sois-tu, Théophile! s'écriait Jean Guérin dans sa chaire, maudit sois-tu, Théophile! maudit soit l'esprit qui t'a dicté tes pensées! maudite soit la main qui les a écrites! Malheureux le libraire qui les a imprimées! malheureux ceux qui les ont lues! malheureux ceux qui t'ont jamais connu! Et bénit soit M. le président, et bénit soit M. le procureur général, qui vont purger Paris de cette peste! C'est toy qui es cause que la peste est dans Paris : je diray, après le révérend père Garassus, que tu es un bélistre, que tu es un veau; que dis-je, un veau? d'un veau, la chair en est bonne bouillie, la chair en est bonne rostie : mais la

(1) « Nunc latitare cogor, noctua sum : hodiè apud Lulerium exspecto noctem quæ me ducat ad alium. »

tienne, méchant, n'est bonne qu'à estre grillée; aussi le seras-tu demain. Tu t'es mocqué des moynes, et les moynes se mocqueront de toy. » — « O beau torrent d'éloquence! ô belle saillie de Jéan Guérin! » s'écrie Théophile. Sans doute; mais pour être ridicule, elle n'en était pas moins redoutable; et le pauvre Théophile, voyant les éditeurs et les imprimeurs du *Parnasse* arrêtés, le peuple ameuté, le cardinal de La Rochefoucault et le confesseur du roi ligués contre lui, les seigneurs effrayés, Louis XIII irrité, ses amis froids, la maréchaussée en campagne, quitta Paris, ne sachant où il allait.

Ici commence une effroyable vie qui nous pénétrerait de pitié, si Théophile s'était donné la peine de l'écrire. Partout il trouvait armés le catholicisme et la bourgeoisie, ses ennemis acharnés. Pour échapper à ce réseau qui couvrait la France, l'esprit fort se cacha dans les bois, se fit des retraites sauvages, déguisa son nom, souffrit la faim et la soif, et chercha au bout du Languedoc un toit qui voulût bien l'abriter. Hors la loi de la société chrétienne, banni, et plus que cela, frappé d'interdiction et d'anathème, tête maudite, il éprouva la haine de tous, l'ingratitude de ses amis les plus chers, et l'horrible mélange des douleurs physiques et des douleurs morales. Balzac, plus haïssable que Garasse, raconte avec une certaine joie que Théophile « ne vit plus en seureté parmi les hommes, mais qu'il est *poursuivi à outrance comme la plus farouche de toutes les bestes.* » Quant à Théophile, il opposa un front intrépide à cette extrême infortune. « Ceux, dit-il :

Avec qui je vis, sont étonnés souvent
Que je sois en mes maux aussi gai que devant,
Et le destin fâché de ne me voir point triste
Ignore d'où me vient l'humeur qui lui résiste.
C'est l'arme dont le ciel a voulu me munir
Contre tant d'accidens qui devoient me punir;
Autrement un tissu de tant de longues peines
M'eût gelé mille fois le sang dedans les veines.

Fermeté digne de l'homme qui professait la philosophie et se posait en chef de secte. Sa première retraite, dont nous ignorons le lieu et la durée, fut employée à traduire en vers, mêlés de prose, le *Phédon* de Platon. Découvert, et se croyant trop rapproché de Paris, il se dirigea vers Toulouse, où demeurait le baron de Panat, élève de Vanini, ami de Vallée et lié avec Théophile. Panat commence par accueillir le fugitif; mais bientôt il se rappelle qu'autrefois on a voulu le brûler avec Vanini; il s'effraye, et lui ordonne de quitter le logis. Où aller? Théophile résiste. Le baron, accompagné de deux valets, se présente l'épée à la main et réitère son ordre; le poete tire aussi son épée. Il paraît que le baron, touché de la bravoure et du malheur de son hôte, devint plus traitable. Mais Théophile quitta bientôt, pendant une nuit d'orage, cette retraite inhospitalière, et, s'acheminant dans les ténèbres, il fut en butte à deux accidents fort opposés : il tomba dans une rivière et vit la foudre frapper le sol près de lui :

Lorsque Panat me fit sa brutale saillie,
Que, les armes au poing, accompagné de deux,

Il me fit voir la mort en son teint plus hideux,
Je croyois bien mourir. Il le croyoit de même.
Mais, pour cela, le front ne me devint point blême;
Ma voix ne changea point, et son fer inhumain,
A me voir si constant, lui trembla dans la main.
Encore un accident, aussi mauvais ou pire,
Me plongea dans le sein du poissonneux empire,
Au milieu de la nuit où le front du croissant
D'un petit bout de corne à peine apparoissant,
Sembloit se retirer et chasser les ténèbres
Pour jeter plus d'effroi dans des lieux si funèbres.
Lune! romps ton silence, et pour me démentir
Reproche-moi la peur que tu me vis sentir!
Que dus-je devenir, ce soir où le tonnerre
Presque dessous mes pied vint balayer la terre?
Il brûla mes voisins, il me couvrit de feu.
Eh bien! pour tout cela, je le craignis bien peu!

Pour ce dernier trait, c'est une bonne gasconnade; mais elle ne détruit ni le souvenir de son courage, ni la pitié qu'on éprouve pour cet homme auquel un autre siècle eût donné gloire et fortune. Il ne faut pas naître avant son temps. Chassé de Toulouse, il alla du côté des Landes et poussa jusqu'aux Pyrénées :

Je viens, dans un désert, mes larmes épancher,
Où la terre languit, où le soleil s'ennuye;
Où ce torrent de pleurs qu'on ne peut estancher,
Couvre l'air de vapeurs et la terre de pluye.
Parmi ces tristes lieux, traînant mes longs regrets,
Je me promène seul dans l'horreur des forêts,
Où la funeste orfraye et le hibou se perchent :
. . . . Ce sont des lieux
Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
Où des arbres puans fourmillent d'*écurieux* (1),
Où tout le revenu n'est qu'un peu de résine,
Où les maisons n'ont rien plus froid que la cuisine,
Où le plus fortuné craint de devenir vieux,
Où la stérilité fait mourir la lésine,
Où tous les éléments sont mal voulus des cieux.
Là le soleil, contraint de plaire aux destinées,
Pour étendre mes maux allonge ses journées,
Et me fait plus durer le temps de la moitié.
Mais il peut bien changer le cours de sa lumière,
Puisque le roy, perdant sa bonté coutumière,
A détourné de moy le cours de sa pitié.

(1) Écureuils.

Tous ces maux n'abaissent pas le ton de Théophile ; tapi dans quelque cabane des Landes et éclairé d'un flambeau de résine, il écrit à Louis XIII :

J'ai choisi loin de votre empire
Un vieux désert où les serpens
Boivent les pleurs que je répands,
Et soufflent l'air que je respire
Dans l'effroi de mes longs ennuis.
Dans l'horreur de mes longues nuits !
Éloigné des bords de la Seine,
Et du doux climat de la cour ;
Il me semble que l'œil du jour
Ne me luit plus qu'avecque peine !
. . . .
Exilé parmi des sauvages,
Où je ne trouve à qui parler,
Ma triste voix se perd en l'air
Et dans l'écho de ces rivages !
. . . .
Ici, les accens des corbeaux,
Et les foudres dans les nuages
Ne me parlent que de tombeaux !

« Arrachez-moi à cet exil, vengez-moi, je suis innocent; et vous, qui êtes roi mortel, songez que vous serez jugé par le roi des cieux. » Les deux strophes suivantes sont à placer parmi les plus belles de la langue française ; plus hardiment jetées que celles de Malherbe, elles marchent avec une rapidité et une majesté que tout le monde admirera :

Celui qui lance le tonnerre,
Qui gouverne les élémens,
Et meut avec des tremblemens
La grande masse de la terre :
Dieu qui vous mit le sceptre en main,
Qui vous le peut ôter demain ;
Lui qui vous prête sa lumière,
Et qui, malgré vos fleurs de lys,
Un jour fera de la poussière
De vos membres ensevelis, —

Ce grand Dieu qui fit les abîmes
Dans le centre de l'univers,
Et qui les tient toujours ouverts
A la punition des crimes,
Veut aussi que les innocens
A l'ombre de ses bras puissans
Trouvent un assuré refuge ;
Et ne sera point irrité
Que vous tarissiez le déluge
Des maux où vous m'avez jeté !

Saluons pour la première fois un rare talent, et cette terrible puissance de l'adversité qui épure ce qu'elle touche. Les morceaux écrits par Théophile, après sa persécution, surtout en prose, sont d'une supériorité incontestable. Il trouve au pied des Pyrénées un seigneur qui le recueille, le protége et lui donne de bons dînés; l'épicurien n'oublie pas ce dernier point, et son estomac est plein de reconnaissance :

Mon exil ne savoit où trouver sûreté;
Partout mille accidens touchoient ma liberté.
Quelques déserts affreux, dont les forêts suantes,
Rendoient de tant d'humeurs les campagnes puantes,
Ont été le séjour où le plus doucement
J'ai passé quelques jours de mon bannissement;
Là, vraiment l'amitié d'un marquis favorable,
Qui n'eut jamais horreur de mon sort déplorable,
Divertit mes soucis; et dans son entretien
Je trouvai du bon sens qui consola le mien.
Autrement, dans l'ennui d'un lieu si solitaire,
Où l'esprit et le corps ne trouvent rien à faire,
Où le plus philosophe, avecque son *discours* (1),
Ne sauroit, sans languir, laisser passer deux jours;
Le chagrin m'eût saisi. Mais une grande chère
Vint deux fois chaque jour enchanter ma misère.

L'épicurien que rien ne corrigeait, comme vous voyez, alla visiter Clérac, où il admira la Garonne débordée :

Le débord insolent de ses rapides eaux,
Couvrant avec orgueil le faîte des roseaux,
Fait taire nos moulins; et sa grandeur farouche
Ne sauroit plus souffrir qu'un aviron la touche....
. . . .
Je disois en voyant comme son flot se pousse :
« Ainsi va la fureur d'un roi qui se courrouce;
Ainsi mes ennemis, contre moi furieux,
M'ont rendu sans sujet le sort injurieux. »

Il ne reste pas longtemps dans cet endroit : on instruit son procès à Paris, et rien ne serait plus facile que de venir le saisir, si près de son manoir héréditaire. Le duc de Montmorency lui écrit, lui offrant Chantilly pour asile; il arrive à grandes journées et trouve sous ces beaux feuillages un accueil bienveillant, mêlé d'admiration et de pitié. Toute la cour penchait vers Théophile, qui n'était en définitive que le représentant des plaisirs, des talents et des torts des gentilshommes. Comment le protéger cependant? Il fallait se taire devant le silence royal, la fureur des dévots et le préjugé du peuple. On était si bien

(1) Méditation.

disposé pour lui à la cour, que, pendant son séjour forcé chez le duc, il écrivit sa tragédie de *Pyrame*, et la fit représenter au Louvre, où elle fut très-applaudie. « On me reprocha seulement, dit-il, l'énergie de ma poésie et la tristesse sépulcrale du sujet. » Il pense que le roi va lui devenir favorable, et s'étonne que le duc de Montmorency sollicite pour lui faiblement; dans une lettre confidentielle, il attribue cette froideur au désir que le duc a de le garder chez lui. Il se trompe; il ne comprend pas lui-même les causes secrètes de son malheur; il ne voit pas la fatalité de cette situation suspendue entre la cour et les dévots; l'arrêt du parlement se charge de l'en instruire. On satisfait au cri populaire en le condamnant par contumace. Déclaré coupable de *lèse-majesté divine et humaine*, il fera donc amende honorable devant Notre-Dame et sera brûlé vif ou en effigie. Personne n'élève plus la voix en faveur de ce paria. Le duc lui-même lui conseille la fuite. Il se dirige vers la Picardie, puis vers la Flandre, et va s'embarquer pour l'Angleterre. — J'attends votre carrosse;... on me force de fuir..... et je vais des flammes à la mer ! — « Opperior vos hic, » aut carpentum tuum, quò ad vos devehar. Asseverabat heri maris præfectus » nos intra triduum tandem abituros. Sic ab ignibus ad undas vocor. »

Mais ses ennemis le poursuivaient. On jugera bientôt si cette poursuite était sérieuse et acharnée. Le père Voisin, ami de Garasse, le fait suivre et épier; Leblanc, lieutenant du prévôt de la connétablie, se met à ses trousses, ne quitte point sa piste, et finit par l'arrêter au Catelet. Le gouverneur de la citadelle donne ordre qu'on le saisisse. « D'abord que je fus pris, on me tint pour condamné; ma détention fut un supplice, et les prévosts des exécuteurs. J'en eus deux sur chacun de mes bras, et autour de moi autant que le lieu par où je passois en pouvoit contenir. On m'enleva dans la chambre du sieur de Meulier pour y faire mon procès-verbal, qui ne fut autre chose que l'inventaire de mes hardes et de mon argent, qui me fut tout saisi. Après mon interrogatoire, qui ne contenoit aucune accusation, M. de Caumartin m'assura que j'étois mort. Je lui répondis que le roi étoit juste et moi innocent. De là, il ordonna que je fusse conduit à Saint-Quentin. On m'attache de grosses cordes partout, sur un cheval foible et boiteux qui me fait courir plus de risques que tous les témoins de mes confrontations. L'exécution de quelque criminel bien célèbre n'a jamais eu plus de foule à son spectacle, que je n'en eus à mon emprisonnement. Soudain que je fus écroué, on me dévala dans un cachot, dont le toit même était sous terre. Je couchois tout vêtu, et chargé de fers si rudes et si pesants, que les marques et la douleur en demeurent encore en mes jambes. Les murailles y suoient d'humidité, et moi de peur. »

Contre ses persécuteurs il a de violentes et justes invectives. Il fait une bonne caricature de ceux qui,

> Priant Dieu comme des apostres,
> Mirent la main sur son collet
> Et marmottant leurs patenostres,
> Pillèrent jusqu'à son valet.
>
> Si j'estois (ajoute-t-il) du plus vil mestier
> Qui s'exerce parmi les rues,

Si j'estois fils de savetier
Ou de vendeuse de morue,
Ils craindroient qu'un peuple irrité
Ne punît leur témérité.

La compagnie *de Defunctis* vient le prendre à Saint-Quentin ; on le mène à Paris « attaché tout le long du voyage avec des chaînes, sans avoir la liberté du sommeil ni du repos, et sans quitter les fers ni nuit ni jour. On ne suivit jamais le grand chemin ; et, comme s'il y eût eu dessein de m'enlever, les troupeaux ou les arbres un peu éloignés donnoient à ces gens des alarmes assez ridicules. Arrivé à la Conciergerie, la presse du peuple m'en empêcha l'entrée. Je fus enlevé dans la grosse tour avec deux gardes. » — Enfin on le jette dans le cachot de Ravaillac. Il y reste dix-huit mois au secret, l'esprit net et sain, l'âme courageuse, mais abandonné de tous ses amis.

Pour passer mes nuits sans sommeil,
Sans feu, sans air et sans soleil,
Et pour *mordre ici les murailles*
N'ay-je encore souffert qu'en vain,
Me dois-je arracher les entrailles
Pour souller une dernière faim ?

« Mes ennemis, s'écrie-t-il, ont répandu :

Que j'enseignois la magie,
Dedans les cabarets d'honneur.

Ils disent que, pour me perdre,

On a bandé tous les ressorts
De la noire et forte machine,
Dont le souple et le vaste corps
Estend ses bras jusqu'à la Chine.

Dans ces lieux voués au malheur,
Le soleil, contre sa nature,
A moins de jour et de chaleur
Que l'on en fait à sa peinture.
On n'y voit le ciel que bien peu,
On n'y voit ni terre ni feu,
On meurt de l'air qu'on y respire ;
Tous les objets y sont glacés,
Si bien que c'est ici l'empire
Où les vivants sont trépassés.

Point de feu, point de lumière, une nourriture abjecte. C'est là qu'il forme son talent; de cette voûte obscure datent ceux de ses écrits qui doivent le clas-

ser parmi nos bons prosateurs, et justifier le rang élevé que je réclame pour lui. La fermeté de son courage soutient la vigueur de sa plume. Il repousse en vers et en prose les accusations qui l'ont perdu, traîne Garasse sur la claie, argumente puissamment, mêle l'ironie à la discussion, flétrit la lâcheté de Balzac, et, vainqueur de ses ennemis, *si puissants,* dit Malherbe, arrache enfin aux magistrats la révocation de leur première sentence. Je ne crains pas de conseiller aux hommes qui étudient l'art de convaincre et celui de raisonner les cinquante pages qu'il a écrites dans sa prison; style nerveux, précision, convenance, disposition des preuves, vigueur de logique, ardeur soutenue et contenue; tout y est. Patru écrit moins énergiquement; Pélisson est plus lent; d'Aubigné est plus incorrect; il faut descendre ou plutôt s'élever jusqu'à Pascal pour retrouver cette forte et amère empreinte de la raison passionnée et de la diatribe impitoyable.

« M'ayant promis autrefois, dit-il à Balzac, une amitié que j'avois si bien méritée, il faut que vostre tempérament soit bien mauvais, de m'estre venu quereller dans un cachot, et vous joindre à l'armée de mes ennemis, pour braver mon affliction! Dans la vanité que vous avez d'exceller aux lettres humaines, vous avez fait des inhumanitez qui ont quelque chose de la fièvre chaude; mais je recognois qu'en disant mal de moy, vous en avez souffert beaucoup. Vos missives diffamatoires sont composées avec tant de peine que vous vous chastiez vous-même, en mal faisant; et vostre supplice est si conjoinct à vostre crime, que vous attirez tout ensemble et la colère et la pitié, et qu'on ne se peut fascher contre vous sans vous plaindre. Cet exercice de calomnies, vous l'appelez le divertissement d'un malade. Il est vray que si vous estiez bien sain, vous feriez tout autre chose. Soyez plus modéré en ce travail; il entretient vostre indisposition; et si vous continuez d'escrire, vous ne vivrez pas longtemps. Je sais que vostre esprit n'est pas fertile, cela vous picque injustement contre moy. Si la nature vous a mal traicté, je n'en suis pas cause; elle vous vend chèrement ce qu'elle donne à d'autres. Vous sçavez la grammaire françoise, et le peuple, pour le moins, croit que vous avez fait un livre; les sçavants disent que vous pillez aux particuliers ce que vous donnez au public, et que vous n'escrivez que ce que vous avez leu. Ce n'est pas estre sçavant que de savoir lire. S'il y a de bonnes choses dans vos escrits, ceux qui ne les cognoissent pas ne vous en peuvent point louer, et ceux qui les cognoissent sçavent qu'elles ne sont pas à vous. Vostre stile a des flatteries d'esclave pour quelques grands, et des invectives de bouffon pour autres. Vous traictez d'égal avec les cardinaux et les mareschaux de France; en cela vous oubliez d'où vous êtes nay. Faute de mémoire qui a besoin d'un peu de jugement, corrigez et guérissez-vous, s'il est possible. Quand vous tenez quelque pensée de Sénèque ou de César, il vous semble que vous estes censeur ou empereur romain. Dans les vanitez que vous faictes de vos maisons et de vos valets, qui feroit l'éloge de vos prédécesseurs vous rendroit un mauvais office; vostre visage et vostre mauvais naturel retiennent quelque chose de la première pauvreté et du vice qui lui est ordinaire. Je ne parle point du pillage des autheurs. Le gendre du docteur Baudius vous accuse d'un autre larcin : en cet endroict j'aime mieux paroître obscur que vindicatif; s'il se fust trouvé quelque chose de semblable en mon procès, j'en fusse

mort, et vous n'eussiez jamais eu la peur que vous faict ma délivrance. — J'attendois en ma captivité quelque ressentiment de l'obligation que vous m'avez depuis ce voyage. Mais je trouve que vous m'avez voulu nuire, d'autant que vous me deviez servir, et que vous me haïssez à cause que vous m'avez offensé. Si vous eussiez esté assez honneste pour vous en excuser, j'estois assez généreux pour vous pardonner. Je suis bon et obligeant ; vous estes lâche et malin ; je croy que vous suivrez tousiours vos inclinations et non les miennes. Je ne me repends pas d'avoir pris autrefois l'espée pour vous vanger du baston ; il ne tint pas à moi que vostre affront ne fuct effacé ; c'est peut-estre alors que vous ne me crûtes pas assez bon poëte, parce que vous me vîtes trop bon soldat. Je n'allègue cecy pour aucune gloire militaire, ny pour aucun reprosche de vostre poltronnerie : mais pour vous montrer que vous deviez vous taire de mes défauts, puisque j'aveis toujours caché les vostres. — Je vous advoue que je ne suis ny poëte, ny orateur. Je ne vous dispute point l'éloquence de vostre pays : vous estes né plus proche de Paris que moy. Je suis Gascon, et vous d'Angoulême. Je n'ay eu pour régent que des escoliers escossois, et vous des docteurs jésuites ; je suis sans art, je parle simplement et ne sçay que bien vivre. Ce qui m'acquiert des amis et des envieux, ce n'est que la facilité de mes mœurs, une fidélité incorruptible et une profession ouverte que je fais d'aymer parfaitement ceux qui sont sans fraude et sans lascheté. C'est par où nous avons esté incompatibles vous et moy, et d'où naissent les accusations orgueilleuses dont vous avez inconsidérément persécuté mon innocence sur les fausses conjectures de ma ruine, et sur la foy du père Voisin. Soyez plus discret en vostre inimitié. Vous ne deviez point faire gloire de ma disgrâce ; c'est peut-estre une marque de mon mérite. Vous n'avez esté ny prisonnier, ny banny ; vous n'avez pas assez de vertu pour estre recherché ; vostre bassesse est vostre seureté. Je ne tire point vanité de mon malheur et n'accuse point la cour d'injustice ; je me console seulement de voir que ma personne est encore bien chère à ceux qui m'ont condamné. J'ai esté malheureux, et vous estes coupable. Mais quoi ! la fortune s'irrite continuellement de quelques grâces qu'il a plu à Dieu me despartir ! Si, suis-je satisfaict de ma condition, et je trouveray toujours parmi les bons assez d'honneur et d'amitié pour ne me picquer jamais de mespris et de la haine de vos semblables. Si je voulois verser quelques gouttes d'encre sur vos actions, je noircirois toute ma vie. »

En vain Balzac répondit-il que « la bouche de Théophile étoit moins sobre que celle d'un Suisse.... qu'il étoit sorti de Paris par une brèche, et que la vérité ne pouvoit se placer sur des lèvres impures. » La lettre de Théophile reste, et condamne le lâche et disert personnage, qui choisit un tel moment pour se venger d'un malheureux.

Les *Apologies* de Théophile, qui ramenèrent le parlement et le roi au courage de la justice, en face d'une population exaspérée, sont plus remarquables encore que cette lettre, et plus voisines de la force oblique, acérée, pénétrante de Pascal. La plus dédaigneuse modération les élève et les soutient bien au-dessus des déclamations que dicterait la colère. Il y raconte sans emphase ses tribulations, intéresse le lecteur par la simplicité du ton, démêle toute la trame de ses ennemis, montre les témoins Sajot, Anisé, Bonnet, bourgeois ou éco-

liers, tous à la dévotion du père Voisin ; la bourgeoise Mercie et le boucher Guibert entrant dans la conspiration sainte ; Garasse se faisant le héraut d'armes de l'entreprise ; les magistrats fort embarrassés, recommençant leurs interrogatoires, prolongeant sa détention, et ne sachant comment se tirer du mauvais pas où les jetaient l'innocence de Théophile d'une part, et de l'autre, la haine publique. Il dit tout cela sans blesser le roi, sans offenser la cour, sans irrévérence pour l'Église ; isolant de la cause de Garasse la religion elle-même avec une adresse et une naïveté très-éloquentes. Il n'élucide pas seulement les faits, il ne débrouille pas seulement cette intrigue, il traite avec une extrême supériorité le côté moral de la cause, prend le père Garasse à partie, et ne le quitte que lorsqu'il l'a fustigé dans tous les sens.

Voilà Théophile. C'est là ce qui doit protéger ou plutôt ressusciter ce nom perdu. Boileau avait besoin d'une rime, lorsqu'il a écrit ces deux vers malheureux :

A Malherbe, à Racan préférer *Théophile*,
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

La supériorité de Théophile n'était point dans ses vers : si vous le comparez à Malherbe ou à Racan, vous lui faites tort ; comparez-le à Coeffeteau et à Balzac. Il n'était pas seulement bon prosateur par instinct et dans l'intérêt de sa défense ; il avait raisonné l'art du style, n'admettant ni l'originalité prétentieuse de Cyrano, ni la frivolité de Voiture, ni le ronsardisme du langage ; ses théories sur cette matière sont justes et originales ; on croit écouter la spirituelle et forte voix de Michel Montaigne : « Il faut que le discours soit ferme, que le sens y soit naturel et fertile, le langage exprès et signifiant. Les affèteries ne sont que mollesse et qu'artifice, qui ne se trouvent jamais sans effort et sans confusion. Ces larcins, qu'on appelle imitation des auteurs anciens, ne sont point à notre mode. Il faut escrire à la moderne ; Démosthènes et Virgile n'ont point escrit en nostre temps, et nous ne sçaurions escrire en leur siècle. Leurs livres, quand ils les firent, estoient nouveaux, et nous en faisons tous les jours de vieux. L'invocation des muses (à l'exemple de ces païens) est profane et ridicule. Ronsard, pour la vigueur de l'esprit et la vive imagination, a mille choses comparables à la magnificence des anciens Grecs et Latins, mais il a mieux réussi à leur ressembler, qu'alors qu'il les a voulu traduire, et qu'il a pris plaisir à les contrefaire, comme en ces mots :

Cythérean, Pataréan
Par qui le Trepied Tymbrean.

» Il semble qu'il se veuille rendre inconnu pour paroître docte, et qu'il affecte une fausse réputation de nouveau et hardy escrivain. Dans ces termes estrangers, il n'est point intelligible pour les François. Ces extravagances ne font que desgouter les sçavans, et estourdir les foibles. On appelle cette façon d'usurper des termes obscurs et impropres, les uns barbarie et rudesse d'esprit,

les autres pédanterie et suffisance. Pour moy, je crois que c'est un respect et une passion que Ronsard avoit pour ces anciens, à trouver excellent tout ce qui venoit d'eux, et chercher de la gloire à les imiter partout. Un prélat homme de bien est imitable à tout le monde; il faut estre chaste, comme luy charitable, et sçavant qui peut; mais un courtisan, pour imiter sa vertu, n'a que faire de prendre ny le vivre, ny les habillemens à sa sorte; il faut, comme Homère, faire bien une description, mais non point dans ses termes ny avec ses épithètes. Il faut escrire comme il a escrit. C'est une dévotion louable et digne d'une belle âme que d'invoquer au commencement d'une œuvre des puissances souveraines; mais les chrétiens n'ont que faire d'Appollon ny des Muses; et nos vers d'aujourd'hui, qui ne se chantent point sur la lyre, ne se doivent point nommer *lyriques*, non plus que les autres *héroyques*, puisque nous ne sommes plus au temps des héros; toutes ces singeries ne font ny le plaisir, ny le profit d'un bon entendement. Il est vrai que le desgout de ces superfluitez nous a fait naistre un autre vice; car les esprits foibles que l'amorce du pillage avoit jetez dans le mestier des poëtes, n'estant pas d'eux-mesmes assez vigoureux ou assez adroits pour se servir des objets qui se présentent à l'imagination, ont cru qu'il n'y avoit plus rien dans la poésie, et se sont persuadez que les figures n'en estoient point, et qu'une métaphore estoit une extravagance. » Il admet donc la richesse et la fécondité du style; il veut la simplicité, la fermeté: il blâme l'imitation servile et l'afféterie ridicule: il s'élève contre la sécheresse et la fausse élégance. « L'élégance ordinaire de nos escrivains (dit-il) est à peu près selon ces termes: — *L'aurore tout d'or et d'azur, brodée de perles et de rubis, parroissoit aux portes de l'Orient; les estoilles esblouyes d'une plus vive clarté, laissoient effacer leur blancheur et devenoient peu à peu de la couleur du ciel; les bestes, de la queste, revenoient aux bois, et les hommes à leur travail; le silence faisoit place au bruit, et les ténèbres à la lumière.* — Et tout le reste, que la vanité des faiseurs de livres fait esclater à la faveur de l'ignorance publique. » Critique excellente. Théophile attaquait à la fois les interminables descriptions de l'Astrée et la copie des formes grecques, recommandée par Ronsard. Cette intelligence nette et précise avait deviné le grand style de Pascal, le style rapide et nu de Voltaire, cette excellente prose française, à la marche vive, souple et nerveuse.

Si ce talent n'a pas obtenu sa gloire méritée, il a remporté un autre triomphe. La dignité, la franchise et l'adresse de ses défenses rendirent à Théophile la vie et la liberté. Le parlement n'osa toutefois ni le justifier complétement, ni lui donner raison contre les pères Guérin, Voisin, Garasse et le cardinal de la Rochefaucault. On lui ouvrit les portes de la Conciergerie en lui assignant quinze jours pour quitter Paris. — « Vous m'avez retiré de la mort, écrivait-il à un de ses juges, mais non pas encore de la prison. Depuis les quinze jours que M. le président me donna je suis contraint de me cacher, n'ay différé mon partement que par la nécessité de pourvoir à mon voyage. Je suis sorti du cachot avec des incommodités et de corps et de fortune, que je ne puis pas réparer aisément, ni en peu de temps. Ce que j'avois d'argent en ma capture ne m'a point été rendu. » — A un seigneur de la cour, il écrivait: — « Je vous supplie

de disposer M. le procureur général à se relascher un peu de la sévérité de sa charge, et de me laisser un peu de liberté pour solliciter mes affaires ; je ne demande point la promenade du Cours ou des Tuileries, ny la fréquentation des lieux publics, mais seulement quelque cachette où mes ennemis ne puissent avoir droit de visite. »

Le duc de Montmorency fut encore son dieu tutélaire. Il l'emmena avec lui à l'île de Rhé. Louis XIII, qui ne pardonnait guère et qui apparemment lui en voulait beaucoup, refusa de voir le poëte. « Comme nous approchions de la ville de ***, dit-il dans une de ses lettres latines, un messager vint au-devant de nous, avertir M. le duc que le roi ne voulait pas que j'entrasse dans la ville avec lui, à cause des.... (sans doute les jésuites), qui sont dans son intimité. Le duc se présenta seul devant le roi, et laissa toute sa suite avec moi, pour prouver le cas qu'il faisait de ma personne. Invité à dîner par le roi, il m'envoya son chef et dit tout haut : *Qu'on le serve comme moi-même.* » Mais Théophile ne pouvait plus voyager ; ses forces étaient épuisées. Les ombrages de Chantilly abritèrent de nouveau le pauvre poëte, perclus des rhumatismes que la Conciergerie lui avait légués, dévoré de fièvre, et qui traîna jusqu'en 1626 une existence languissante. Il mourut le 25 septembre de cette année, dans l'hôtel de son protecteur, au milieu de ses amis, Mairet, Boissat, Desbarreaux, et fort regretté d'eux, mais ne laissant aucun monument complet du talent qui l'avait exposé à tant de traverses. Son nom, couronné d'une gloire passagère et d'une infamie traditionnelle, est parvenu jusqu'à nous, sans que personne ait encore essayé de le juger. Les mœurs révoltantes que ses ennemis lui avaient attribuées n'ont laissé leur marque sur aucune des œuvres avouées par lui, et la *Biographie Universelle* a tort de lui reprocher « les prétendues expressions *passionnées* qu'il adresse à Desbarreaux dans ses lettres. » Elles n'offrent pas le plus léger indice de cette infamie ; on y trouve, au contraire, un portrait fort passionné d'une dame nommée Caliste, dont il était épris, et plusieurs traits relatifs à des amours moins déshonnêtes. Victime de son talent, de son imprudence, de son temps, de sa situation, il disparut ; on ne prononça plus ce nom flétri. Le duc de Montmorency, son généreux protecteur, porta sa tête sur l'échafaud ; Desbarreaux se convertit, Bayle et Saint-Évremont allèrent jouir en Angleterre et en Hollande de leur *libre* et curieuse pensée. La philosophie épicurienne se transforma, se modifia, se cacha sous l'adresse ingénieuse, la prudence habile et le bon sens social de Molière et de Gassendi. Philosophes et dévots ne s'occupèrent plus de Théophile, ceux-ci par prudence, ceux-là par exécration.

Seulement, hardiesse ou générosité, deux ou trois écrivains qui l'avaient connu, osèrent, presque immédiatement après sa mort, demander un peu de justice pour lui. En vain Mairet, Scudéry et Saint-Évremont prirent la parole en sa faveur : Mairet le nomme « *continuateur de Montaigne ;* un des premiers esprits de notre âge, non moins fameux par ses malheurs que par ses écrits ; amoureux des héros de l'antiquité. — L'oubly qui suit les longues années, ajoute-t-il, et qui destruit insensiblement la mémoire des plus grands hommes, a si fort affoibli celle de ce divin esprit (qu'à la honte de notre siècle), on diroit quasy qu'elle est aussi morte que luy. » — Scudéry va plus loin ; il le réhabi-

lite en prose et en vers. Il érige, dans une mauvaise ode, *le tombeau de Théophile;* au pied du monument, il enchaîne le *père Voisin :*

Garasse,
Et le gaillard père Guérin,
Dont les trois diverses folies,
Aux plus noires mélancolies,
Dérideront le front hideux :
Et, certes, je commence à craindre
Qu'un passant, au lieu de te plaindre,
Ne s'amuse à se moquer d'eux.

Ce fidèle Scudéry réimprime très-correctement et avec un grand soin les œuvres de son maître, provoque au combat tous ceux qui ne seraient pas contents, et indiquant du doigt le seigneur de Balzac, lui envoie, dans sa préface, son nom et son adresse (1).

On peut rire du cartel et se moquer du Gascon; mais l'expression de son courroux, de son indignation, de sa pitié pour *ce divin grand* Théophile est assurément généreuse et noble. C'était une estime exagérée, mais non imméritée. L'essai de Théophile, que nous blâmons sous le rapport de la philosophie, et qui avait surtout le malheur de ne pas venir à propos, n'appartenait point à

(1) Cette *préface* n'est pas seulement fanfaronne, elle est courageuse. Garasse vivait encore : « Je ne saurois approuver cette lasche espèce d'hommes qui mesurent la durée de leur affection à celle de la durée de leurs amis. Et pour moi, bien loin d'être d'une humeur si basse, je me pique d'aimer jusques en la prison et dans le sépulchre. J'en ai rendu des témoignages publics durant la plus chaude persécution de ce *grand divin* Théophile, et j'ai fait voir que parmi l'infidélité du siècle où nous sommes, il se trouve encore des amitiés assez généreuses pour mespriser tout ce que les autres craignent : mais puisque sa mort m'a ravy le moyen de le servir, je veux donner à sa mémoire les soins que j'avois destinez à sa personne, et faire voir à la postérité que, pourveu que l'ignorance des imprimeurs ne mette point de fautes à des ouvrages qui d'eux-mesmes n'en ont pas une, elle ne sauroit rien avoir qui puisse esgaler ce qu'ils valent. Or, de ce grand nombre d'impressions qu'on a faites par toute la France, de ces excellentes pièces, je n'en ay point remarqué qui ne doive faire rougir ceux qui s'en sont voulu mesler. Et certes je commençois à désespérer de les voir jamais dans leur pureté naturelle, lorsqu'un imprimeur de cette ville, plus désireux d'acquérir de l'honneur que du bien, sans considérer le temps, la peine et la despence, s'est offert d'y apporter tout ce que peut un homme de sa profession. J'ai pris cette occasion au poil, et me servant des manuscrits que la bienveillance de cet incomparable autheur a mis jadis entre mes mains, j'en ay corrigé les espreuves si exactement, que quiconque achètera ce digne livre, sans doute sera contraint d'avouer que c'est la première fois qu'il a bien leu Théophile; — de sorte que je ne fais pas difficulté de publier hautement que tous les morts, ni tous les vivans, n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie. *Et si parmy les derniers il se rencontre quelque extravagant qui juge que j'offense sa gloire imaginaire, pour luy montrer que je le crains autant comme je l'estime, je veux qu'il sçache que je m'appelle* DESCUDERY. »

une vulgaire intelligence ; certes il y avait de l'audace à vouloir convertir en système la liberté inquiète dont ses contemporains jouissaient orageusement. Épicurien raisonneur, dialecticien habile, plus pur et plus vif dans sa prose que dans ses vers, bien moins entaché de vieilles locutions et de vieux mots que Saint-Amant ; emporté comme ce dernier et broyé, mais avec plus de souffrances, par l'évolution qui transformait la France féodale en monarchie sans contre-poids, Théophile occupe, au commencement du règne de Louis XIII, le centre du groupe des *libertins,* destinés à se tapir et se dissimuler sous Louis XIV, pour régner enfin sous Louis XV. Comme poëte, il contribue à prêter de la fermeté aux strophes et de la noblesse à la facture des vers : bien inférieur à Malherbe, il voudrait tendre au même but ; il avoue généreusement pour modèle et pour maître ce Malherbe qui le méprise ; Malherbe, « qui nous a appris le français, dit-il, et dans les écrits duquel je lis avec admiration.

L'immortalité de sa vie.

Il a de l'énergie et de la suite dans les idées ; son expression est souvent belle, quelquefois profonde, trouvée, même admirable, comme lorsqu'il dit de Henri IV :

Son courage riait !.....

Si Corneille eût écrit cet hémistiche, on l'eût jugé sublime. Toutefois, dans sa poésie, ce ne sont que des lueurs ; il n'a rien de complet ; c'est une haleine courte, qui se soutient peu, et un esprit trop vif à la fois et trop rigoureux pour inventer des fictions brillantes, ou s'élever jusqu'aux régions de la rêverie et de l'enthousiasme. Il aimerait, s'il en avait le temps et la patience, la recherche de pureté et de correction qui distingue Malherbe ; ce qui lui plait avant tout, « c'est le *poids,* le *sens,* la *liaison,* » il en convient. Il est si peu poëte dans le vrai sens du mot, que toute la mythologie grecque lui paraît absurde : Cupidon, dit-il,

Cette divinité, des dieux même adorée,
Ces traicts d'or et de plomb, cette trousse dorée,
Ces aisles, ces brandons, ces carquois, ces appas,
Sont vraiment un mystère où je ne pense pas.
La sotte antiquité nous a laissé des fables
Qu'un homme de bon sens ne croit point recevables,
Et jamais mon esprit ne trouvera bien sain
Celuy-là qui se plaist d'un fantosme si vain,
Qui se laisse emporter à de confus mensonges,
Et vient, même en veillant, l'embarrasser de songes.

Ni Virgile, ni le pieux Énée ne lui conviennent. Énée

Fut un vagabond, et quoy qu'on le renomme,
Je ne sçay s'il posa les fondemens de Rome.

Le conte de sa vie est fort vieux et divers.
Virgile par luy mesme a démenti ses vers :
Il le dépeint dévot et le confesse traistre.

. . . .

Mais mon dessein n'est pas d'examiner icy
Les défauts du Troyen ny du poète aussy.
Plaise à Dieu que des miens nos écrivains se taisent !

Cette imagination désenchantée, jointe à cette philosophie courte et sèche dont nous avons vu Théophile s'armer, ne pouvait faire éclore un véritable poëte. Un sentiment de volupté amoureuse, aussi vif que bien exprimé, le ramène de temps à autre dans la véritable sphère poétique ; ce souffle, plus ardent que délicat, respire particulièrement dans la tragédie de *Pyrame*, dont Boileau a relevé un méchant vers, mais où se trouvent de beaux passages, et surtout cette invocation de Pyrame venant au rendez-vous que lui a donné Thisbé :

Belle nuict, qui me tends tes ombrageuses toiles,
Ha ! vrayment le soleil vaut moins que tes estoiles !
Douce et paisible nuict tu me vaux désormais
Mieux que le plus beau jour ne me valut jamais.
Je voy que tous mes sens se vont combler de joye,
Sans qu'icy nul des dieux ny des mortels me voye !
— Mais me voicy desja proche de ce tombeau,
J'apperçoy le meurier, j'entends le bruit de l'eau,
Voicy le lieu qu'Amour destinoit à Diane ;
Icy ne vint jamais rien que moy de prophane :
Solitude, silence, obscurité, sommeil,
N'avez-vous point icy veu luire mon soleil?
Ombres, où cachez-vous les yeux de ma maîtresse?
L'impatient désir de le sçavoir me presse ;
Tant de difficultés m'ont tenu prisonnier,
Que je mourois de peur d'estre icy le dernier.

. . . .

Le murmure de l'eau, les fleurs de la prairie,
Cependant flatteront un peu ma resverie

. . . .

O nuict (s'écrie ensuite Thisbé), je me remets enfin sous ton ombrage,
Pour avoir tant d'amour, j'ay bien peu de courage !

Une de ses odes, à *une maîtresse endormie*, serait parfaite, si une teinte plus délicate eût adouci, sans la voiler, la passion qui l'a dictée (1). Plus à

(1) . . . .
A genoux auprès de ta couche,
Pressé de mille ardents désirs,
Je laisse, sans ouvrir ma bouche,
Avec toi dormir mes plaisirs.

l'aise dans l'épître et la satire que dans l'ode, il rédige souvent en hexamètres fort vigoureux ses observations sur la cour, les poètes et la vie humaine. A la cour, dit-il,

La coutume et le nombre autorise les sots ;
Il faut aimer la cour, rire des mauvais mots,
Acoster un brutal, lui plaire, en faire estime ;
Lorsque cela m'advient, je pense faire un crime :
Je suis tout transporté, le cœur me bat au sein,
Et pour m'être souillé de cet abord funeste,
Je crois longtemps après que mon âme a la peste :
Cependant il faut vivre en ce commun malheur,
Laisser à part esprit, et franchise et valeur,
Rompre son naturel, emprisonner son âme,
Et perdre tout plaisir. . . . .

Les vers qu'il consacre à la théorie de l'art poétique n'ont pas moins de franchise et de fermeté :

Imite qui voudra les merveilles d'autrui.
Malherbe a très-bien fait, mais il a fait pour lui :
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie ;
Quant à moi, ces larcins ne me font point d'envie ;
J'approuve que chacun écrive à sa façon ;
J'aime sa renommée, et non pas sa leçon.
Ces esprits mendians, d'une veine infertile,
Prennent à tous propos ou sa rime ou son style ;
Et de tant d'ornemens, qu'on trouve en lui si beaux,
Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux.
. . . .
Ils travaillent un mois à chercher comme à fils
Pourra s'apparier la rime de Memphis :

Le sommeil charmé de t'avoir,
Empêche tes yeux de me voir,
Et te retient dans son empire
Avec si peu de liberté,
Que ton esprit tout arrêté
Ne murmure, ni ne respire.

La rose, en donnant son odeur,
Le soleil lançant son ardeur,
Diane et le char qui la traîne ;
Une Nayade dedans l'eau,
Et les Grâces dans un tableau,
Font plus de bruit que ton haleine.

Là, je soupire auprès de toi,
Et considère comme quoi
Ton œil si doucement repose, etc.

Ce Liban, ce turban, et ces rivières mornes
Ont souvent de la peine à retrouver leurs bornes :
. . . .
Ils grattent le françois et le déchirent tout,
Blâment tout ce qui n'est facile qu'à leur goût,
Sont un mois à connoître en talent la parole,
Lorsque l'accent est rude, ou que la rime est molle,
Veulent persuader que ce qu'ils font est beau,
Et que leur renommée est franche du tombeau,
Sans autre fondement sinon que tout leur âge
S'est laissé consommer en un petit ouvrage ;
Que leurs vers dureront au monde précieux,
Parce qu'en les faisant, ils sont devenus vieux :
De même l'araignée en filant son ordure,
Use toute sa vie et ne fait rien qui dure.

Sa *Solitude*, son *Ode* à son frère, ses *Élégies*, qui ne sont en général que des causeries agréables, offrent des beautés du même genre, de l'esprit, de l'incorrection, toujours du bon sens, et cette verve forte, un peu dure quelquefois farouche, que l'on pourrait nommer la verve du prosateur.

C'est à sa prose en effet qu'il faut revenir ; c'est elle qu'il faut lire avec soin pour savoir ce dont ce malheureux jeune homme, enlevé par une mort prématurée, aurait pu être capable. Sa prose latine est une heureuse étude faite d'après Pétrone et Tacite. Il aimait le tour incisif et la concentration ardente que la langue des Romains favorise. *Larissa*, *Theophilus in carcere*, ses *Lettres* latines, se rapprochent de Juste-Lipse et de Strada. Le mérite de ses apologies françaises est déjà connu du lecteur ; il faut y joindre une préface également apologétique. J'ai donné des fragments curieux de ses lettres posthumes. Enfin il s'est amusé, en un jour de verve, à esquisser tous les caractères principaux de son époque, non dans des cadres séparés, œuvre trop facile, mais dans un petit roman dont nous ne possédons que la première partie. Le pédant, l'Allemand, l'Italien, le débauché, l'homme du monde, le voluptueux, se jouent dans cette œuvre charmante avec une facilité et une vérité dignes de Lesage. Au moment même, où ses contemporains admiraient le travestissement burlesque et l'idéalisation extravagante, il dessinait les originaux d'après nature et copiait la réalité.

On a donc été très-injuste en oubliant son rare mérite. C'est que, parmi nous, il ne suffit pas de prouver son talent, ni même de le rendre utile. Le caractère français veut des œuvres achevées; il les exige sous une certaine forme, qui produise illusion et qui paraisse complète ; il aime mieux beaucoup d'alliage, avec une apparence d'ensemble, de poids et de gravité. Sa légèreté se contente de cette soumission à la règle. Faire jaillir de sa pensée, comme d'un fer brûlant, des étincelles éblouissantes, ne laisser après soi que des parcelles d'or pur, c'est perdre sa gloire, s'exposer à n'avoir point de juges, et blesser l'humeur nationale. Théophile semble n'avoir rien produit, parce qu'il n'a rien concentré, rien coordonné. Ce roman dont j'ai parlé tout à l'heure est sans titre et n'est pas achevé ; aussi ne le lit-on pas.

Il y a, dans ce charmant récit, un certain pédant, Sidias, peint de main de maître. Il en vient aux coups de poing avec Clitiphon, sur la question si *odor in pomo* est la même chose que *ex pomo*. Comme le pédant a été impertinent dans la dispute, on veut qu'il se batte en duel : — « Il nia que ce fust un desmenty, et dit qu'il sçavoit mieux le respect qu'il devoit a Pallas pour traicter si outrageusement son nourrison ; qu'il n'avoit dit rien sinon qu'il estoit faux, que *odor in pomo* fust autre chose qu'*accident,* et qu'il estoit résolu de mourir sur cette opinion. — On nous avoit appresté à desjeuner en une salle base, où il y avoit desjà des Allemands et des Italiens, qui mangeoient à divers écots; les Allemands estoient à la main droite, et les Italiens à la gauche. Nostre table estoit au milieu. Sidias, qui n'y pensoit plus, s'approche de la table de ces Allemands ; et, comme il estoit fort étourdi et toujours curieux sans dessein, ayant considéré tous les visages et leurs habillemens, il leur fait un petit sourire, en les saluant de la teste sans oster son chapeam : *Quantum,* dit-il *ex vultu et ex amictu licet conjicere, ego vos exoticos puto!* Ces messieurs du septentrion qui, d'une gravité froidement nonchalante, rebutent d'abord les plus eschauffez, ne daignèrent pas seulement répondre le moindre signe à la demande du *pédant*, qui, n'imputant ce silence qu'à la stupidité de la nation, continua à leur dire : *Nuper ni fallor appulistis ad nostrum littus, adhuc enim vobis vestes sunt indigenœ.* A cette seconde attaque, ils regardèrent leurs habits les uns les autres; et, se parlant en leur langue, ils jetèrent quelques regards de travers sur nostre pédant, qui voyant bien que ce n'estoit pas là sa conversation, se détourna à la main gauche, un peu roidi de ce premier rebut. Comme il estoit à contempler ces Italiens, à peine eut-il loisir d'ouvrir la bouche pour les saluer, que ces messieurs se lèvent et d'une civilité extraordinaire, avec des révérences profondes le convièrent de prendre part à leur petit repas. *Deus bone* (s'écria Sidias), *quam varia sunt hominum ingenia! tot capita, tot sensus, tot populi, tot mores, tot civitates, tot jura.* — *Noi altri,* lui dirent-ils, *reverendissimo signore, non parliamo latino, basta a noi di saper il volgare; ma vossignoria piglia un seggio et fara colazione coi suoi servitori.* Sidias à qui la connoissance du latin et du françois donnoit assez d'intelligence pour l'italien : — Messieurs, leur dit-il, vous estes bien plus honnestes gens que ces gros messieurs-là, mais vous ne faites pas si bonne chère. Comment pouvez-vous manger des salades de si bon matin? *Herbœ enim nisi post rorem frigidiores sunt et plane sub meridiem apponendœ;* il faudrait que le soleil eût passé par-dessus. — Nous le faisions, dirent-ils, pour nous remettre l'appétit, car nous fimes hier la débauche, et la teste nous fait un peu de mal. — *Optime,* dit Sidias, *contraria contrariis curantur. Et cum dicto,* il s'en revient à nous qui estions, dis-je, en train de déjeuner. Clitiphon se fait donner un verre à moitié plein, et porte à Sidias la santé de son antagoniste. Je vous feray raison, dit-il, et sur-le-champ se fait donner le plus grand verre, et le boit plein jusqu'aux bords. Les Allemands, ayant vu cette action si franche, se repentirent de la mauvaise opinion qu'ils avoient eu de son esprit, et avec des regards plus familiers luy voulurent faire entendre qu'ils eussent esté bien aises de faire cognoissance avecque luy. L'un d'eux, le verre à la main, les yeux fixés sur Sidias, pour prendre occasion

d'estre veu de luy, et, toussant pour se faire apercevoir, comme Sidias se fust un peu détourné, se lève et boit à ses bonnes grâces. Le pédant, qui n'estoit pas irréconciliable, le receut de bon cœur, et par là, s'introduisant en leur société, nous voulut persuader, Clitiphon et moy, de joindre nostre escot au leur. C'étoit un fort buveur; mais Clitiphon qui a le cerveau délicat au possible, n'en sçavoit porter une pinte sans être incommodé, non plus que le jeune escolier.

» J'estois entre les deux, et ne suis pas des plus foibles à la desbauche; mais je n'aime que celle où je ne suis pas contraint. Tous ces messieurs des Pays-Bas ont tant de règles et de cérémonies pour s'ennuyer, que la discipline m'en rebute autant que l'excès : je me laisse facilement aller à mon appétit; mais les semonces d'autruy ne me persuadent guères, et le mal est qu'une fois engagé à la table, le vin pipe insensiblement, et ces altérations du corps vous mettent l'esprit *hors de gamme*, si bien que les résolutions qu'on faisoit de se retenir de boire s'oublient en buvant, et chacun se pique d'abattre son compagnon. Ces débordemens font un grand changement et un grand tumulte en nostre disposition, bien qu'ils ne soient pas si dangereux à la santé qu'on le croit. »

L'orgie de la taverne, et les diverses humeurs des Allemands, des Italiens, des Français, sont assurément fort bien saisies. Théophile continue de même. L'intérieur d'une maison bourgeoise, une rue que le saint-sacrement traverse, l'attitude du peuple, celle des dévots, celle de prêtres, sont exprimées avec une remarquable précision. Les amis de Sidias l'ayant laissé occupé à boire avec les Allemands, vont dîner en ville : ils sont à table quand on leur apporte « une lettre de lui, datée du cabaret, moitié latin, moitié françois, comme tous ses discours, et voici ce que c'estoit : « *A quo me vobis, socii charissimi, misera mea sors eripuit, ingressus sum periculosissimum mare atque ideo quæso vos*... messieurs, mes bons amis, je vous prie de prier Dieu qu'il luy plaise avoir pitié de mon âme ; car je vois bien que nous sommes tous perdus ; *jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri sedibus, adeo una Eurusque Notusque ruunt, et jam exonerata navis, et quidquid vestium et mercium fuit in mare projectum, vix nudos nos fere sustinet.* — Il me souvint que nous l'avions laissé en train de boire, et je demandai au laquais en quelle posture il l'avoit trouvé ; se retenant par respect de nous le dire, il nous fit assez connoistre que ce pédant estoit en désordre. Clitiphon le presse ; le garçon nous apprend ingénuement qu'ils étoient quatre ou cinq qui croyoient aller faire naufrage, comme s'ils eussent été dans un navire bien en péril : ils jetoient les meubles de la maison par la fenêtre, croyant que c'estoit de la marchandise du vaisseau qu'il falloit jeter dans la mer; et, parmy cette épouvante, ils ne laissoient pas de boire par intervalle, de se coucher. »

C'est une invention gaie et vraie, fidèle aux mœurs du temps, et très-agréblement mise en scène, que la lettre bariolée du savant en *us*, qui, retenu au cabaret, croit périr dans un naufrage, et qui, ne se tenant plus sur ses jambes avinées, écrit à ses amis, en latin et en français, qu'ils viennent le tirer d'affaire. On invite le pédant à dîner; il fait beaucoup de cérémonies. Ici Théophile n'est pas moins comique ; Molière aurait copié la scène sans se déshonorer.

— « Allons donc, monsieur. Monsieur, je n'ay garde, ce sera après vous. Jésus, monsieur, que dites-vous? J'aimerois mieux mourir! Monsieur, je ne saurois pas vous répartir, mais je sçaurois bien me tenir icy tout aujourd'huy. Monsieur, je ne saix pas beaucoup de civilité, mais je ne l'ignore pas jusqu'à ce point-là. Monsieur, en un mot, je veux être obéi céant; le charbonnier fut maistre de son logis! » — J'estois un peu à part baissant de veue de honte, et haussant les espaules en me mocquant et en souffrant beaucoup de leurs honnestetés fort à contre temps; à la fin, voyant que cela *tiroit de long* et que les viandes se gastoient, je fis signe à l'autre qu'il se laissât vaincre; il defféra cela à mon impatience, et passant le premier, ne se peut empescher de dire encore : « Monsieur, j'aime mieux estre sot qu'importun, puisqu'il vous plaist que je faille, je mérite que vous me pardonniez. » Je passai aussi à la faveur de ses compliments, et d'abord que je fus dans la chambre, je quittay mon manteau, et me fis donner à laver auprès du buffet pour éviter la cérémonie et par là les obliger à n'en point faire ; ce qui réussit. »

Boileau, qui professait une si juste horreur pour les fausses peintures et le coloris fade des romans alors à la mode, aurait dû traiter moins durement le bon sens fin et l'excellent goût dont Théophile fait preuve. Je multiplierais les citations d'une manière fastidieuse, si je voulais rapporter tous les passages à la fois pittoresques, sensés, plaisants, qui animent ce peu de pages ; tableau complet, vrai tableau de mœurs vivantes, bien écrit, bien composé, sobrement coloré, plein de détails sans prodigalité, et de piquante ironie sans excès satirique ; si, tout auprès de ce cadre flamand je montrais l'argumentation serrée et puissante de ses *Apologies,* et plus loin la forte verve de logique, d'ironie, d'indignation et de pitié que déploie sa vigoureuse défense contre Garasse.

Je ne veux pas, comme M. de Scudéry, relever l'autel de Théophile. Son influence de penseur et de philosophe a été passagère, et je la crois nuisible. Son action sur la poésie n'a pas eu de durée ; elle n'a pas laissé de monument. Son talent d'écrivain en prose s'est enseveli dans la lutte oubliée qu'il a soutenue si ardemment contre l'Église et le peuple. Ne dédaignons pas trop cette dépense d'une force réelle, dans laquelle il a consumé sa vie plus noblement que beaucoup d'autres. Elle marque un mouvement curieux dans l'histoire des opinions et des idées en France. Prosateur excellent, poëte incomplet, victime de Garasse, flétri deux fois par le parlement, et deux fois marqué du fer rouge de Boileau, il était de l'équité morale de réduire à leur valeur réelle les fautes d'un homme qui a eu pour ennemis toutes les puissances à la fois : la populace, le roi, l'Église, l'envie, Balzac pendant sa vie, et Boileau après sa mort. Il était de l'équité littéraire de relever comme prosateur, en le rabaissant comme poëte, un écrivain qui, sur les limites du grand règne, osa recueillir la tradition et l'héritage de Montaigne et de d'Aubigné. Il était de l'équité historique d'assigner son rang dans les annales philosophiques à ce spirituel et hardi prédécesseur de Gassendi, à ce précurseur imprudent de Voltaire et de Lamétrie.

Supposez que le hasard eût reculé de cent cinquante ans la naissance de Théophile. Il eût occupé près de Diderot, Jean-Jacques et d'Alembert, je ne sais quelle place brillante et remarquée. Diderot n'avait pas plus de verve, ni

Jean-Jacques plus d'orgueilleux courage, ni d'Alembert plus de netteté et de trait.

La fatalité d'une date, au lieu de ranger *Théophile de Viau* parmi les vainqueurs, le rejeta parmi les martyrs.

PHILARÈTE CHASLES.

POËTES

ET

ROMANCIERS DU NORD.

RUNEBERG.

Dans les sombres régions du Nord, entre le 59e et le 68e degré de latitude, au milieu d'une enceinte bordée par le golfe de Bothnie et formée par la Suède, la Russie et la Laponie, il est une contrée que peu de voyageurs ont parcourue, et dont l'histoire ancienne, la mythologie, la langue primitive, les mœurs, offrent cependant un haut intérêt. C'est la Finlande, pauvre et triste contrée où souvent le labeur de l'homme est infructueux, où souvent, au milieu de l'été, un vent froid, une gelée subite, anéantissent tout à coup les germes de la prochaine moisson. Là, toutes les richesses de notre sol, arbres à fruits, rameaux de vigne, épis de blé mûris par le soleil, ne sont connus que de nom. Le Finlandais regarde comme une année heureuse celle où il peut récolter assez de foin pour nourrir avec parcimonie ses bestiaux, assez d'orge pour être sûr d'avoir jusqu'à la moisson suivante sa galette dure et noire, mêlée de son, de paille hachée et de farine.

L'aspect de ce pays est triste, mais d'une tristesse qui attire comme une douce magie l'âme des voyageurs et la fait rêver. Il ressemble à la Suède par ses grandes plaines couvertes de forêts de sapins et ses beaux lacs mélancoliques, où le rossignol du Nord se balance sur les branches flexibles du bouleau, en soupirant son chant plaintif. L'hiver, toutes ces plaines où le vent balaye des tourbillons de neige, ces sapins dont la morne verdure se cache sous

un manteau de givre, ces lacs glacés et silencieux, ces longues nuits si froides et si sombres, jettent dans le cœur de celui qui les contemple pour la première fois une sorte de saisissement douloureux, une surprise mêlée d'effroi. A voir dans certains moments cette nature déserte, revêtue de son blanc linceul, privée de son soleil, on croirait voir le tableau de cet anéantissement prédit par les mythologies du Nord, l'heure fatale où les astres qui nous éclairent doivent être engloutis par deux monstres, où la terre doit être ensevelie dans le silence et replongée dans le chaos. Mais laissez-vous guider sans crainte par le paysan qui fait glisser son léger traîneau sur la glace épaisse des fleuves et des lacs : bientôt vous allez voir la croix de la chapelle debout comme un phare au-dessus de cet océan de neige, et la fumée qui s'échappe du foyer de la ferme. Vous êtes étranger, vous entrez avec ce titre dans la maison finlandaise, et aussitôt la famille s'empresse autour de vous comme si vous étiez un ami attendu depuis longtemps. Le vieillard se retire pour vous laisser sa place autour de l'âtre. Les jeunes gens se chargent de votre bagage, et tandis que la maîtresse de la maison avise aux moyens de vous faire faire un dîner de luxe, la jeune fille va prendre dans l'armoire le linge le plus blanc pour vous préparer le meilleur lit de l'habitation. A peine avez-vous reposé votre tête sous ce toit hospitalier, que vous vous sentez saisi par les plus douces séductions, car, de quelque côté que vos regards se tournent, vous ne voyez qu'une physionomie confiante et honnête, un sourire bienveillant, une main toute prête à serrer votre main.

Cette saison de l'hiver, si rude et si sombre, est d'ailleurs l'époque choisie pour les fêtes de famille et les réunions joyeuses. Dans ce temps-là, le Finlandais n'est pas, comme dans l'été, astreint à de continuels travaux, et les voyages pour lui sont plus faciles; les fleuves et les montagnes ne l'arrêtent plus. La neige a nivelé toutes les aspérités de terrain, et la glace abrége sa route. Il s'en va en droite ligne par les marais, par les ravins, par les lacs, soit à pied avec ses longs patins en bois, soit en traîneau avec son cheval ferré; ces voyages ont surtout lieu vers Noël. Alors tous les parents veulent se voir; tous les voisins se réunissent l'un chez l'autre, buvant la bière brassée exprès pour cette solennité, et se racontant à table les histoires du temps passé.

Les philologues et les historiens ont établi diverses hypothèses sur l'origine de cette race finlandaise, isolée, comme une plante étrangère, entre la race scandinave et la race slave. Mais leurs théories sont encore loin d'être complètes, et ne le seront probablement jamais. Avant leur réunion à la Suède, les Finlandais ne pouvaient écrire leur histoire, car ils ignoraient l'usage de l'écriture. Plus tard, l'histoire s'écrivit dans les cloîtres, et les moines du temps n'étaient pas des hommes à entreprendre de longues recherches pour découvrir l'origine, les migrations, l'état primitif d'un peuple. Leur tâche d'historiens se bornait à raconter jour par jour les événements de leur église, de leur district, à enregistrer de temps à autre, sans observation et sans suite, les nouvelles lointaines qui arrivaient jusqu'à eux. Comme monument de l'histoire ancienne de la Finlande, il ne reste plus que des chants mythiques et quelques traditions. Le moyen, avec des éléments aussi restreints, de remonter le cours

des âges, de trouver dans la nuit du passé le berceau de la nation, et d'indiquer comment elle est entrée en possession du rôle qu'elle occupe aujourd'hui! Cependant, à l'aide de ces vagues notions et de quelques documents épars çà et là dans les traditions islandaises, dans les historiens de Suède et de Danemarck, à l'aide aussi de diverses recherches physiologiques faites tout récemment sur les bords du Sund, on croit pouvoir démontrer que les Finlandais et les Lapons habitaient jadis le midi de la Scandinavie (1). Trop faibles pour résister à l'invasion des Goths, il se retirèrent peu à peu devant ces fiers conquérants, et s'en allèrent, de province en province, chercher un refuge dans les plaines septentrionales qu'ils habitent aujourd'hui.

Mais cette terre choisie par les Finlandais était ouverte aux invasions de deux voisins redoutables. Elle devait être un asile paisible; elle devint un champ de bataille. Les Russes et les Suédois se la disputèrent avec acharnement. Au XIIe siècle, les Suédois l'emportèrent; mais la victoire qui décida leur conquête, n'anéantit pas les prétentions de leurs adversaires. Après avoir subjugué la Finlande, il fallait la protéger, et ce fut une rude tâche; car à chaque instant les Russes y entraient les armes à la main, pillant, brûlant les habitations, réduisant à la famine ceux qu'ils ne pouvaient assujettir à leur pouvoir. Enfin, en 1808, ils y entrèrent de nouveau, et cette fois ce fut pour ne plus en sortir. La Suède, appauvrie, épuisée par les extravagantes entreprises de Gustave IV, ne put défendre sa fidèle alliée. Le pacte qui avait associé pendant près de sept siècles ces deux pays aux mêmes désastres et à la même gloire fut rompu par le glaive: la Finlande devint une principauté russe.

Le Finlandais a traversé toutes ces luttes, toutes ces révolutions, sans laisser altérer son caractère primitif et son type national. Tel on le représente dans les anciens temps, tel il est encore. L'amour du travail, la patience, la résignation, sont des qualités inhérentes à sa nature. L'été, il laboure sans se lasser un sol ingrat qui souvent trompe toutes ses espérances; l'hiver, on le voit accroupi au bord des fleuves, creusant la glace pour jeter dans l'eau une ligne ou un filet, et se tenant là des heures entières à attendre une proie incertaine. Ingénieux à se créer des ressources pour pallier sa misère, il supplée à tout ce qui lui manque dans son habitation isolée; il est tout à la fois forgeron, cordonnier, maçon; il construit lui-même sa demeure, badigeonne ses fenêtres, cisèle ses lambris. Souvent la pauvreté le force d'aller chercher un moyen d'existence hors de sa terre natale. Partout où il s'arrête, il se distingue par son intelligence naturelle et ses habitudes d'ordre. Nous en avons vu un assez grand nombre aux mines de Kaafiord; ils viennent là au commencement de l'été, vivent d'une vie de privations, et s'en retournent emportant avec eux le salaire presque intact de leur rude travail.

Un autre trait distinctif du Finlandais, c'est sa ténacité dans ses idées, son

(1) C'est l'opinion de Leibnitz, l'opinion que Lagerbring a exprimée dans son histoire de Suède; Ihre, dans son introduction au dictionnaire lapon; Schlœzer, dans ses recherches sur l'histoire des anciens peuples du Nord; Rask, dans un savant ouvrage sur l'origine de la langue irlandaise; Geiier, dans ses chroniques suédoises.

respect inébranlable pour ses engagements. Il y a, en Finlande, un proverbe qui dit : Un homme doit tenir à sa parole comme un bœuf à ses cornes. Chaque Finlandais a cet axiome populaire gravé dans la mémoire, et se regarderait comme coupable d'une grande faute, si jamais il venait à le démentir par ses actions. Les qualités morales que nous venons d'indiquer sont d'ailleurs soutenues par des dons physiques remarquables. Le Finlandais est grand et vigoureux, adroit et entreprenant. On le voit tour à tour prendre le filet ou la carabine, attendre le saumon au pied des cascades, ou poursuivre l'ours et le sanglier à travers les forêts. Nulle fatigue ne l'effraye, et nulle intempérie ne l'arrête. Il s'habitue lui-même à passer, sans transition, d'une température ardente à un froid violent, lorsqu'en sortant de ses bains de vapeur, il traverse, sans vêtements, au milieu de l'hiver, la cour ou l'enclos qui sépare ordinairement la maison de bains du principal corps de logis.

Une chose singulière, c'est que ce même homme, doué d'une grande intelligence et d'une mâle énergie, est crédule et superstitieux comme un enfant. Au moyen âge, la Finlande était peuplée d'une foule de jongleurs qui portaient glorieusement le nom de sorciers. Dans toutes les circonstances importantes de la vie, le paysan avait recours à eux. S'il tombait malade, il envoyait aussitôt chercher le sorcier ; s'il était victime d'un vol, c'était au sorcier qu'il allait demander le nom du coupable ; si une épidémie éclatait parmi ses bestiaux, c'était le sorcier qui devait la faire disparaître ; en un mot, les sorciers étaient les oracles, les confidents des familles. On croyait qu'ils étaient en communication directe avec le monde des esprits, qu'ils allaient, à certains jours de l'année, dans une petite île du détroit de Calmar ; on croyait aussi qu'en montant au faîte d'une maison abandonnée trois fois, on pouvait les voir passer dans l'air. Tout en les appelant dans certaines occasions, on se tenait cependant en garde contre leur pouvoir. La nuit de Pâques par exemple, les paysans de chaque ferme carillonnaient avec des sonnettes et mettaient des faux sur le seuil de la porte, afin d'éloigner les sorciers et les sorcières qui s'en allaient alors au Blakulla, emportant avec eux le vin, la laine, le duvet qu'ils avaient volé pendant le cours de l'année.

La réputation de ces prétendus magiciens s'étendit sur le Nord entier, et bientôt on dota tous les Finlandais des merveilleuses qualités qui n'appartenaient qu'à une certaine classe d'individus. Le mot de Finlandais devint, en quelque sorte, synonyme de sorcier. On attribuait à chacun de ces honnêtes paysans le pouvoir d'arrêter un fléau, de découvrir les choses secrètes, de prévoir l'avenir. Les navigateurs se détournaient de leur route pour venir chercher, en Finlande, une provision de bon vent que le sorcier leur vendait enfermée dans un mouchoir, et les pères de famille envoyaient leurs filles dans cette contrée, pour y étudier la magie (1).

Après tout, cette magie n'était qu'une superstition fort innocente. Le jongleur faisait la plupart de ses conjurations en se mettant à genoux, la tête découverte, et en chantant des strophes symboliques. Il croyait que toute maladie

(1) Engelsloft, *Skildring af Quindekiœnnets Hricesligc Laar.*

était produite par un sortilége, et pour le rompre, il avait recours à la poésie. Jeunes, nous avons tous cru à cette douce et naïve magie ; nous avons tous cru à l'influence bienfaisante de la poésie dans les douleurs de l'âme. Mais le monde a jeté sur nous son fatal sortilége; la baguette enchantée que nous tenions entre nos mains a perdu son pouvoir; la coupe d'or où nos lèvres altérées buvaient à longs traits un céleste breuvage, s'est brisée avant que d'être vide, la muse s'est enfuie. Oh! ne valait-il pas mieux nous agenouiller devant elle comme les jongleurs de Finlande, cacher nos blessures sous ses ailes et donner à nos soupirs l'accent harmonieux de ses chansons ?

Les prêtres s'efforcèrent de détourner l'esprit du peuple de cette croyance aveugle au pouvoir des sorciers ; mais le christianisme, en déracinant quelques-unes des anciennes pratiques, en amena d'autres qui dégénérèrent bientôt aussi en superstitions. On vit se former çà et là des sectes religieuses, qui, par un zèle exagéré ou une fausse interprétation des textes, outraient ou dénaturaient les préceptes les plus simples de l'Évangile. L'une, entre autres, devint célèbre par l'audace et l'impudente obstination de son chef. Cet homme s'appelait Wallenberg ; c'était un pauvre ouvrier qui, après avoir échoué dans diverses spéculations, s'avisa de se faire prophète. Il commença par s'établir dans une maison dont le maître était absent, séduisit les deux femmes qui l'habitaient, et choisit la plus jeune pour sa fiancée céleste. Là il attirait à lui les paysans des environs et leur prêchait une étrange doctrine. Le christianisme n'était, selon lui, qu'un dogme vicié. Dieu avait bien réellement envoyé son fils sur la terre pour sauver le genre humain; mais le Christ n'avait pas rempli sa mission, et le Père éternel venait de lui retirer sa confiance, pour la donner sans restriction à Wallenberg. Un jour, le nouveau prophète et ses disciples devaient s'asseoir sur un trône éclatant dans le ciel et présider aux destinées humaines. Tandis qu'il expliquait ainsi son éternel apostolat, il fut surpris par une visite qui s'accordait fort peu avec ses sublimes conceptions. C'était celle de sa femme, qu'il avait abandonnée dans une pauvre cabane avec ses six enfants, et qui venait le conjurer de reprendre sa bêche et son sarreau de paysan. Mais le puissant Wallenberg la menaça, si elle ne s'éloignait, de la changer en statue de sel, comme la femme de Loth; la malheureuse eut peur, et l'élu de Dieu se rejeta dans les bras de sa fiancée céleste. Un autre danger le menaçait encore : le propriétaire de la maison où il enseignait sa doctrine, de retour parmi les siens, s'était rangé au nombre de ses prosélytes; mais il entretenait à lui seul le prophète, il voyait chaque jour son cellier se dégarnir et son troupeau diminuer ; il commençait à trouver que Dieu négligeait singulièrement la fortune de son apôtre. Mais Wallenberg le rassura en lui disant qu'il avait le pouvoir de faire d'un os desséché une vache superbe, et d'une pierre brute un lingot d'or. Toutes ces promesses éclatantes répétées avec une imperturbable assurance, l'air inspiré avec lequel le réformateur du monde parlait de sa mission, agirent sur les esprits crédules et ignorants. Bientôt le nom du nouveau messie passa de ferme en ferme ; on racontait de lui des choses merveilleuses, on accourut pour le voir, pour l'entendre, et la plupart de ceux qui assistaient à ses leçons se laissaient convertir. Il établissait entre les hommes et les femmes des alliances mystiques qui ne devaient être conclues que dans le ciel, et

consacrait en même temps ses néophytes par des cérémonies obscènes que nous ne pouvons décrire.

Cependant au milieu de ces succès apostoliques, les ressources du paysan qui s'était fait l'hôte du prophète touchaient à leur fin, et nul ange, et nul envoyé de Dieu ne venait les renouveler. Il arriva une année de disette si grande que l'orge manqua partout. Wallenberg dit à ses disciples qu'il fallait vivre de lait, et que celui qui mangerait du pain serait condamné à la réprobation ; mais ils s'aperçurent que lui même dérobait à la communauté des morceaux de pain et les mangeait en secret. Cette première découverte jeta un doute dans leur esprit. Deux autres circonstances achevèrent d'ébranler leur foi. Wallenberg leur avait dit de mettre des pierres dans une caisse et de les porter chez un orfévre, car à leur arrivée ces pierres seraient changées en or. Le miracle n'eut pas lieu, et les disciples s'en revinrent tristes et confus. Une autre fois, il annonça que tel jour, à telle heure, le monde serait anéanti, et que lui seul et ceux qui croyaient en lui survivraient au désastre universel. Le jour vint, le monde resta tel qu'il était, et les disciples se demandèrent ce qu'il fallait croire. Enfin, le tribunal de Wasa mit fin à cette folle mission. Wallenberg fut arrêté. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il ne démentit point le rôle qu'il avait adopté. A toutes les questions qui lui furent adressées, il ne répondit que par des phrases mystiques dont on ne pouvait tirer aucune conclusion. Il fut condamné à la prison perpétuelle, et mourut peu de temps après.

En conservant son caractère et ses anciennes mœurs, la Finlande a aussi conservé son idiome primitif. Il y a là, comme dans notre Bretagne, deux langues et deux poésies, l'une toute nationale, l'autre importée dans le pays par l'alliance suédoise. La langue finlandaise est douce, flexible, riche en voyelles, agréable à entendre. Elle provient évidemment de la même souche que le dialecte lapon, et présente plusieurs analogies avec la langue hébraïque et hongroise. Si l'on parvenait à élargir ces analogies, et à les constater d'une manière exacte, ce serait pour l'historien un document d'une grande importance ; mais ce travail difficile et hasardeux a déjà lassé la patience de plusieurs philologues, et n'offre encore que de vagues résultats.

La poésie finlandaise est souvent, comme l'ancienne poésie d'Islande, surchargée d'épithètes et de métaphores pompeuses, mais son rhythme est simple et peu varié. La rime ne s'y est introduite que dans les derniers temps. Les anciens vers sont tous altérés. Cette poésie se divise en trois séries distinctes. La première se compose des chants mythiques, qui racontent en termes obscurs l'origine du monde, la lutte des éléments, l'invention de la poésie ; la seconde renferme les chants de sorciers, plus obscurs encore et plus difficiles à comprendre. Ce n'est souvent qu'une suite de vers décousus, un assemblage de mots bizarres qui étonnaient les auditeurs par leur incohérence, que le sorcier employait dans ses conjurations sans y chercher probablement lui-même aucun sens. La troisième renferme les chants lyriques composés dans les derniers temps. Ceux-ci sont doux, simples, harmonieux : c'est l'élégie de celui qui souffre, le vœu passionné de celui qui aime, le cri de joie qui accompagne le cliquetis des verres dans un jour de fête.

Autrefois la poésie entrait pour une grande part dans la paisible existence de

la famille finlandaise. C'était plus qu'une distraction; c'était une pensée de chaque jour, un besoin. Les paysans traduisaient en vers leurs émotions; les chasseurs composaient de nombreuses strophes sur l'ours qu'ils avaient poursuivi; les femmes elles-mêmes, en broyant le grain dans un mortier de pierre, s'encourageaient au travail par des chansons.

Cet amour de la poésie, cette sorte de faculté instinctive pour la versification, n'occupent plus autant que par le passé les habitants des côtes, qui, par leur contact avec les étrangers, agrandissent et varient le cercle de leurs idées. Mais dans l'intérieur du pays, dans la ferme construite au bord du lac solitaire, la poésie est encore invoquée à chaque réunion, et répand un charme sur chaque fête. Là, dans les circonstances solennelles, la famille du paysan et les voisins qu'elle a rassemblés sous son toit se placent en cercle autour du foyer. Les deux chanteurs les plus célèbres s'avancent au milieu de cette enceinte et s'asseoient l'un en face de l'autre, de manière à ce que leurs genoux se touchent; puis ils commencent, comme des bergers arcadiens, leur concert poétique. Le premier entonne une strophe, le second la reprend à moitié, tous deux l'achèvent ensemble. Les mélodies appliquées à ces chansons rustiques sont d'une nature simple, grave et mélancolique. Il y a dans leur naïve expression un sentiment de vérité qui émeut, et dans l'uniformité presque monotone de leurs accords, un charme indéfinissable, pareil à celui du vent qui soupire dans les bois, des vagues qui se plaignent sur la grève.

Quand les Suédois s'emparèrent de la Finlande, ils avaient déjà sur cette contrée la supériorité de l'intelligence. Ils lui enseignèrent ce qu'ils savaient, et lui donnèrent leur langue, qui devint peu à peu la langue des cloîtres, des écoles, et plus tard la langue officielle de tout le pays. Le peuple conservait, comme dans plusieurs de nos provinces, son dialecte national; mais les fonctionnaires, les marchands, les prêtres adoptèrent celui des conquérants. Cette langue nouvelle amena une nouvelle littérature, qui repoussant avec dédain l'ancienne poésie finlandaise au fond des fermes obscures, trôna dans les salons et reçut les médailles académiques. Cette littérature ne fut qu'un calque timide de celle de Suède, qui, de son côté, se modelait servilement sur celle de France ou d'Allemagne. Ainsi elle fut tour à tour didactique et sentencieuse au temps de la réformation, érudite et pédante au temps de Christine, frivole et légère au temps de Gustave III. La révolution poétique qui s'opéra en Allemagne sur la fin du XVIIIe siècle envahit bientôt le Danemark; la Suède et tout ce qui arrivait en Suède réagissait immédiatement sur la Finlande. La guerre des phosphoristes occupa les professeurs d'Abo presque autant que ceux d'Upsal. La lyre énergique et mélodieuse de Tegner retentit sur les bords du golfe de Bothnie comme sur ceux du Mœlar. Un jour vint où la Finlande renversa, comme la Suède, ses vieilles idoles, se choisit un nouveau pavillon littéraire, et proclama solennellement les doctrines d'une nouvelle école. Parmi ceux qui, dans cette dernière lutte, servirent le mieux la cause romantique, nous devons citer en première ligne Louis Runeberg.

Sa biographie est courte et mêlée de peu d'événements. Son enfance se passa dans la naïve contemplation de la nature, au bord des lacs, à l'ombre des bois, et sa jeunesse dans les écoles. Il monta patiemment l'échelle universi-

taire, prit ses grades, devint professeur, d'abord à Abo, puis à Helsingfors; voilà tout. Mais qui pourrait dire combien d'ardentes émotions ont traversé cette existence posée et régulière, combien de douces rêveries ont entouré le poëte dans l'isolement de sa demeure, combien de fois, le soir, au milieu de ses veilles silencieuses, il a vu passer devant lui la troupe ailée des sylphes qui venaient murmurer à son oreille des chants mystérieux, car c'est là le privilége et la gloire du poëte. Souvent sa vie extérieure ressemble à l'eau paisible d'un lac dont nul vent ne ride la surface, et ce lac cache dans son onde les plantes vivaces qui ne germent pas sur la terre, les nénuphars aux corolles sans taches et les branches de corail étincelant; souvent, à voir passer le poëte, on le prendrait pour un homme de la foule, et l'on ne sait pas qu'il a, comme Aladdin, la lampe merveilleuse qui évoque les esprits et qu'il peut, comme Hoffmann, faire mouvoir devant lui toutes les créations de sa pensée (1).

Mais ce qui nous plaît surtout dans les œuvres de Runeberg, c'est leur vérité locale, c'est leur couleur toute septentrionale et toute finlandaise. Autrefois, quand nous en étions encore à chercher en poésie, des thèmes classiques, et à nous imposer des figures de convention, Runeberg eût peut-être voulu donner aux paysages qu'il décrit une teinte rosée, et aux personnages qu'il met en scène une physionomie grecque; au temps des pastorales, il eût peut-être habillé les rustiques habitants de la métairie en bergers coquets, et donné aux jeunes filles des chapeaux de fleurs et des devises prétentieuses. Grâce à Dieu, ce temps-là est passé; chaque nation a été affranchie de cette soumission aveugle à des règles factices; chaque contrée a pu, comme au sortir d'une mascarade, quitter ces vêtements d'emprunt et reparaître sur la scène du monde avec sa véritable physionomie; chaque poëte a obtenu le droit de s'abandonner à son inspiration, et de composer un drame ou une épopée, sans se servir des machines étiquetées par le père Bouhours ou de la friperie cousue par Le Batteux.

Le premier ouvrage qui attira l'attention sur Runeberg fut une histoire dramatique intitulée : *la Tombe de Perrho*, l'histoire de six jeunes frères, six enfants de la Finlande, qui s'en vont héroïquement attaquer une troupe de brigands. Cinq d'entre eux succombent; leur vieux père s'avance sur le champ de bataille, regarde ses fils bien-aimés étendus sur le sol, verse une larme amère; puis tout à coup une pensée plus douloureuse encore que sa pensée de deuil lui traverse l'esprit. Il a regardé les morts et les blessés, et n'a pas reconnu parmi eux Thomas, son fils aîné, celui qu'au fond du cœur il préférait à tous, et dans lequel il avait le plus de confiance. Qu'est devenu Thomas? s'écrie-t-il; aurait-il abandonné ses frères, aurait-il jeté sur ma tête la souillure de la lâcheté? Il rentre dans sa demeure avec ce doute qui le torture, et la crainte de

(1) On sait que Hoffmann avait lui-même dessiné, découpé et collé sur des feuilles de carton les principaux personnages de ses romans. Une de ses grandes joies était de s'enfermer parfois chez lui, de tirer mystérieusement de l'armoire toutes ces images fantastiques, de les mêler ensemble, de les grouper, et de s'oublier de longues heures devant ces muets symboles de sa pensée.

trouver l'aîné de sa race indigne de lui l'emporte dans son âme sur le malheur d'avoir perdu les autres.

Thomas était absent lorsque le combat s'engagea. Il arrive trop tard pour soutenir ses frères; mais les voyant tous baignés dans leur sang, il s'élance comme un lion furieux à la poursuite des brigands, les atteint, les massacre l'un après l'autre, coupe la tête de leur chef, puis s'en revient, couvert de blessures, la jeter aux pieds de son père, qui meurt de joie comme un Spartiate en embrassant ce glorieux soutien de son nom.

L'Académie suédoise récompensa, par une médaille d'or, ce présent national, et Runeberg poursuivit ses peintures finlandaises. En 1832 et 1836, il écrivit deux idylles franches, naturelles, plus vraies que *la Parthénaïde* de Baggesen, plus intéressantes que la *Louise* de Voss, inférieures seulement à l'*Hermann et Dorothée* de Goethe. L'une est le roman d'amour de deux étudiants qui se réunissent, pendant les vacances, chez un prêtre de campagne; l'autre, le récit d'une chasse à l'élan au milieu de l'hiver. Toutes deux présentent un tableau profondément senti et habilement fait de la nature finlandaise, et une foule de détails caractéristiques; quoique parfois un peu minutieux, sur les mœurs, sur la vie des habitants de cette contrée.

Les poésies lyriques de Runeberg dénotent la même influence et partout la même empreinte. Ce qui n'est souvent dans d'autres pays que l'expression d'une pensée éphémère, quelquefois un rêve, et quelquefois une erreur, est malheureusement ici une réalité. Ces poésies sont vraies par cela même qu'elles sont tristes. Il semble que ce jeune écrivain ait été saisi de bonne heure par la mélancolie de ses bois de sapins, de ses lacs solitaires, de son ciel brumeux. Si nous vivions encore au temps des croyances mythologiques, on dirait que le Nek, cet esprit des cascades et des fleurs, lui a révélé, dans les nuits d'automne, ses mélodies les plus plaintives; que Hulda, la pauvre nymphe éplorée du désert, l'a emmené dans sa sombre retraite pour lui murmurer son chant de deuil; car tous ses vers ont un caractère de souffrance comprimée et de douloureuse résignation. Et puis on le voit, cette souffrance ne tient pas seulement à la nature du pays, à l'influence atmosphérique d'où provient, disent les physiologistes, le *spleen* des Anglais. L'auteur de ces poésies a aimé, il a perdu celle qu'il aimait, et parfois il exprime ses regrets dans des élégies plus exaltées que celles d'Young, plus douloureuses que celles de Kirke White; puis, après ce cri de désolation, le voilà qui revient sur lui-même, et tâche de se maîtriser, et s'impose le douloureux repos de la résignation.

« Dors, s'écrie-t-il, ô mon pauvre cœur! dors. Oublie ce que tu as recherché, ce que tu as aimé dans ce monde; que nulle espérance ne trouble ton repos, et nul rêve ton sommeil!

» Pourquoi songe-tu encore à l'avenir? que peux-tu en attendre? Une plante salutaire pour guérir tes blessures. Hélas! oublie encore cette pensée; tu as cueilli les roses de la vie, et la plante qui doit te guérir fleurit dans la terre du sommeil.

» Dors comme le lis brisé par le vent d'automne, dors comme le cerf atteint par un dard, qui saigne dans son repos. Pourquoi regretter les jours d'autre-

fois? Pourquoi te rappeler que tu fus heureux? il fallait bien que ta joie se flétrît avec tes beaux jours.

» Tu as eu aussi ton mois de mai ; mais il ne devait pas durer éternellement. Ne cherche plus ces doux rayons que dans les ombres de l'hiver ; il fut un temps où le bonheur était avec toi. La terre avait reverdi, les oiseaux chantaient, et de suaves parfums inondaient ton temple d'amour.

» Te souviens-tu des doux embrassements que tu as connus? Te souviens-tu du cœur ardent qui te cherchait et du baiser de la jeune fille aimée? Alors mes yeux lisaient dans ses yeux, et ma pensée se reflétait dans sa pensée. Alors c'était le temps de veiller, ô mon pauvre cœur! Maintenant, il faut oublier et dormir. »

Voici un autre chant que plus d'un lecteur pourrait prendre pour sa propre élégie. Il est intitulé : *Le Retour du Vieillard.*

« Comme l'oiseau de passage qui, à la fin de l'hiver, revient visiter son île et sa demeure, je reviens à toi, ô ma terre natale, je cherche le repos évanoui des jours de mon enfance.

» Depuis que j'ai quitté tes rives aimées, j'ai traversé bien des mers, j'ai passé bien des années de tristesse. Souvent dans les contrées lointaines, j'ai goûté quelque joie, mais souvent aussi j'ai versé des larmes amères.

» Me voici de retour. Je revois la maison où reposa mon berceau ; je reconnais la baie, les flots, les champs et les rochers, tout ce monde de mes anciens jours.

» Tout est comme autrefois. Dans la même vallée, l'arbre s'élève avec la même couronne de verdure, et le même chant retentit dans les bois et dans les airs.

» Les vagues légères se jouent ainsi que par le passé avec les Nek, et l'écho des îles répond au cri joyeux de la jeunesse.

» Tout est comme autrefois. Mais moi, je ne suis plus le même, ô mon pays aimé! Mon visage a pâli, mes artères battent moins vite, et ma joie s'est éteinte.

» Je ne sais plus apprécier tout ce qu'il y a de doux dans ta beauté, de bon dans tes présents; je ne comprends plus le murmure de tes ruisseaux, ni le langage de tes fleurs.

» Mon oreille est fermée au son des harpes célestes qui vibraient sur tes vagues, et mes yeux ont cessé de voir les elfes qui dansent sur les collines et dans les prairies.

» Quand je partis, j'étais si riche, si riche et si plein d'espérance! J'emportais sous tes saints ombrages tant de pensées brillantes comme l'or!

» J'emportais le souvenir de tes beaux printemps et de la paix de tes campagnes. Dès mon enfance, tes bons génies étendaient leurs ailes sur moi.

» Et maintenant, qu'ai-je rapporté du monde lointain? Des cheveux blancs, un cœur malade et l'envie de mourir.

» Je ne te redemande pas, ma douce terre natale, tout ce que j'ai perdu. Donne-moi seulement une tombe au pied des peupliers, au bord de la source plaintive.

» Là, je m'endormirai en paix sous ton appui fidèle, jusqu'à ce que je renaisse pour commencer une nouvelle vie. »

Le style de Runeberg n'offre ni la richesse d'images de celui de Tegner, ni les nuances recherchées de celui d'Atterbom, mais il est remarquable par sa souplesse et son élégante simplicité. Son rhythme est harmonieux et varié, et l'auteur peut s'étudier à le rendre meilleur encore, car il est jeune, et ses compatriotes croient à son avenir poétique.

X. Marmier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1839.

Une grande incertitude règne sur les affaires d'Orient et sur les déterminations du gouvernement. Les bruits les plus contradictoires ont couru depuis quinze jours; mais, dans l'état actuel des choses, il n'est pas de nouvelle qui soit entièrement dénuée de vraisemblance, car on peut s'attendre chaque jour à quelque grand événement. D'après les journaux, de vives dissensions auraient éclaté dans le conseil, au sujet de la conduite à tenir en Orient; mais ces divisions, si elles ont eu lieu réellement, et on peut le croire, vu les difficultés de la question, ces divisions ont dû cesser depuis peu de jours. Il paraît certain maintenant que les membres du cabinet sont d'accord, et qu'une résolution définitive a été arrêtée dans le conseil. Quant à la nature de cette résolution, le public en est encore réduit aux conjectures, et les conjectures mêmes sont difficiles à faire; car les dernières nouvelles d'Orient, qu'on dit importantes, ont été tenues secrètes. Elles ne peuvent tarder à être connues par les correspondances ordinaires. On ne parle pas de moins que de la prise de possession du Bosphore et des Dardanelles par les différentes puissances qui se disputent l'influence en Turquie.

Nous voyons cependant, par les dernières nouvelles, que la flotte commandée par l'amiral Stopford se dirigeait au nord, après avoir laissé la flotte française aux Dardanelles. L'escadre de l'amiral Lalande, aux Dardanelles, se compose des vaisseaux de ligne *l'Iéna, le Jupiter, l'Hercule, le Triton, le Trident* et *le Généreux*, des corvettes *la Favorite*, et *la Brillante*, des bricks *le Bougainville*, *la Comète* et *l'Argus*, et du bateau à vapeur *le Papin*. Trois vaisseaux de ligne *le Montebello*, *le Diadême*, *le Santi-Petri*, et deux corvettes, *la Victorieuse* et *la Belle-Poule*, ont dû prendre la mer pour se ranger sous son commandement. Après avoir rallié ses forces, M. le contre-amiral Lalande aura un effectif de dix-sept bâtiments, dont neuf vaisseaux de ligne, quatre corvettes, trois bricks et un bateau à vapeur. L'escadre anglaise comptait douze vaisseaux et quelques corvettes. L'armement des vaisseaux *l'Alger, et le Marengo*, et de quelques autres bâtiments, qui se fait en ce moment, portera notre effectif au-dessus de celui des forces anglaises.

La France et l'Angleterre sont donc en mesure de prendre une imposante attitude de protection dans la mer de Marmara, en même temps qu'elles peuvent y pénétrer, même sans le firman que le gouvernement turc ne se croit pas en droit de leur accorder à cet effet, depuis le traité d'Unkiar-Skelessi. Les deux puissances alliées sont aussi maîtresses, en tenant la mer, de s'opposer à l'arrivée de la flotte turco-égyptienne et de Méhémet-Ali à Constantinople, si le pacha méditait ce dessein, comme l'ont annoncé quelques journaux. Sans doute, si le divan a appelé le pacha à Constantinople, il serait assez singulier, et assez peu conforme au droit politique des nations, d'empêcher un vassal de comparaître devant son souverain qui le mande, et de s'opposer à ce qu'il accepte l'autorité qne celui-ci voudrait lui confier; mais tout est singulier, tout sort, en quelque sorte, de la loi commune dans la question d'Orient.

Les journaux anglais se sont montrés très-alarmés de la démarche que le divan a faite, dit-on, près de Méhémet-Ali. Un voyage de Méhémet-Ali à Constantinople serait, selon le *Morning-Chronicle,* une déclaration de guerre aux puissances. Ce serait appeler les Russes à Constantinople, et forcer l'Angleterre, ainsi que la France, à relever le gant. Ce langage, tenu par quelques feuilles anglaises quelquefois officielles, a son importance, et montre de quelles chances, peu faciles à prévoir, dépend aujourd'hui la paix de l'Europe.

L'Angleterre craint évidemment de voir Méhémet-Ali prendre une position trop forte, et la Russie a intérêt à voir le sultan dans une situation embarrassée qui le mette sous sa dépendance. La France seule peut jouer un rôle désintéressé dans les affaires d'Orient. On sait que la France veut la paix; les grands sacrifices qu'elle a faits pour maintenir l'ordre et la tranquillité en Europe, nous dispensent de toute protestation pacifique. Nous ne pouvons être soupçonnés d'une pensée d'envahissement en Orient. On sait bien que nous ne convoitons pas Constantinople, et, pour l'Égypte, notre politique constante a été de protéger celui qui la gouverne, de l'aider à se maintenir, tout en désapprouvant les projets d'ambition qui pourraient l'entraîner au delà des limites de son autorité actuelle. On voit tout de suite quelle influence peut exercer une puissance placée dans une situation telle que la nôtre. Dans la conférence de Londres, quand nous plaidions pour la Belgique contre la Hollande, nous parlions, en quelque sorte, dans notre propre cause, et l'Angleterre, qui, vu sa situation géographique, se prétendait plus désintéressée que nous dans la question, exigeait, comme un gage de paix, notre adhésion définitive au traité qui réduisait le territoire de la Belgique. La France se trouve vis-à-vis de l'Angleterre, en Orient, dans la situation où se trouvait l'Angleterre vis-vis d'elle, lors des négociations de la conférence. Nous sommes les alliés fidèles de l'Angleterre, mais nous désirons avant tout la paix de l'Europe, et notre devoir est d'exiger de l'Angleterre qu'elle sacrifie à cette paix européenne, si chèrement achetée par nous, les ressentiments qu'elle peut avoir contre le gouvernement égyptien, comme nous avons sacrifié nos sympathies dans l'affaire de la Belgique. Le gouvernement français se serait donc conformé à une saine politique, à une politique consacrée dans l'alliance anglo-française par un antécédent mémorable, en refusant d'accepter la proposition que lui faisait le cabinet anglais, et qui con-

sistait à combiner les deux escadres pour forcer Méhémet-Ali à rendre la flotte ottomane. Cette proposition a été convertie, dit-on, par le cabinet français, en une mesure plus conciliante, et qui a été agréée à Londres. Les deux cabinets se borneraient à déclarer à Méhémet-Ali qu'ils regarderaient toute tentative de tourner la flotte ottomane contre le gouvernement turc, comme un attentat à la paix de l'Europe, et ils se borneraient à cette injonction. De la sorte, il n'y aurait pas lieu à bloquer le port d'Alexandrie, et à faire partir de l'amirauté quelques ordres semblables aux ordres de teneur pacifique adressés autrefois à l'amiral sir Édouard Codrington, et en marge desquels le duc de Clarence avait écrit : « Ned, brûlez-moi tous ces coquins-là. »

Nous croyons le gouvernement anglais plus éclairé que les journaux anglais et que feu le duc de Clarence; c'est pourquoi nous sommes disposés à croire que l'accord règne aujourd'hui entre la France et l'Angleterre sur la conduite à tenir en Orient. Un second Navarin, et il eût été inévitable si les escadres française et anglaise eussent voulu arracher de vive force la flotte turque à Méhémet-Ali, un second Navarin n'eût rien terminé en Orient. Une telle mesure serait si peu favorable aux intérêts de l'Angleterre, que la Russie serait venue volontiers l'aider dans cette œuvre de destruction. Sans attaquer les forces navales de Méhémet-Ali, la France et l'Angleterre peuvent l'empêcher d'accepter le commandement des forces ottomanes, s'il est vrai que cette proposition lui ait été faite par Akiff-Effendi au nom du jeune sultan. Deux grandes puissances, telles que l'Angleterre et nous, n'ont pas besoin de parler la torche à la main pour faire prévaloir leur influence, et les dépêches suffiront en pareil cas; car Méhémet-Ali sait bien quelles forces maritimes stationnent maintenant aux Dardanelles. Si le cabinet français a réellement repoussé les propositions de l'Angleterre, on doit reconnaître qu'il a compris le rôle qui appartient à la France, en cette circonstance du moins. Il s'agissait d'abord d'éloigner les forces anglaises d'Alexandrie où une tentation dangereuse pouvait s'emparer des Anglais; il fallait marcher avec l'Angleterre et non la suivre, obéir à l'intérêt commun, qui est la paix de l'Europe, et non se plier aux exigences des ressentiments commerciaux et politiques de nos alliés, et le refus de s'associer à la démonstration proposée par le cabinet anglais est un acte qui doit être approuvé.

Le cabinet anglais peut voir avec déplaisir Méhémet-Ali, sorti de la manière la plus inopinée des embarras que lui préparait le sultan Mahmoud, demander aujourd'hui plus qu'il n'eût exigé avant les derniers événements, c'est-à-dire l'hérédité de l'Égypte avec celle de la Syrie et de Candie. Méhémet-Ali prétend maintenant que le sultan Mahmoud lui avait proposé, par l'entremise de Sarkim-Effendi, l'hérédité de la Syrie, de l'Égypte, du Saïd, et du sandjak de Tripoli. Il faudrait savoir à quelle époque; mais, après tout, qu'importe? Le principal est que le sultan Abdul-Medjid n'est guère en état de refuser les demandes de Méhémet-Ali, et que ces demandes sont fondées sur une sorte de droit. La France aussi voyait avec déplaisir enlever à la Belgique le Limbourg et une partie du Luxembourg, et ses motifs tenaient à d'impérieuses nécessités, à la défense de ses frontières, et la France cependant n'a pas mis d'opposition à la volonté des puissances, quand elle a vu que l'Angleterre lui demandait

aussi cette concession. Disputer à Méhémet-Ali les résultats presque légitimes de sa victoire, ce serait remettre en question la situation entière de l'Orient, et la France ne pourrait donner les mains à une entreprise pareille. Il restera ensuite à assurer le pouvoir du sultan, à régler d'une manière stable ses rapports avec son vassal. Sans doute, la présence de Méhémet-Ali à Constantinople eût avancé les choses, mais elle ferait ombrage à l'Angleterre, et la France fera bien peut-être de faire à son tour cette concession à son allié.

Les journaux anglais essayent de détourner Méhémet-Ali du voyage de Constantinople, en lui parlant des dangers que sa vie pourrait y courir. Le danger ne serait pas pour Méhémet-Ali, mais pour le sultan, qui pourrait ainsi attirer l'armée russe dans son empire; car il ne tiendrait qu'au gouvernement russe de déclarer qu'Abdul-Medjid n'est pas libre dans sa capitale, et à le regarder comme privé de son libre arbitre, ainsi que fit la France à l'égard de Ferdinand VII, sous la restauration. Après avoir éloigné les Anglais d'Alexandrie, la France a donc maintenant à éloigner les Russes de Constantinople; et, s'il est temps encore, si des événements que nous n'avons pu prévoir ni connaître n'ont pas eu lieu, ce ne sera peut-être pas la partie la plus difficile de la tâche du gouvernement français. Le ministère cache avec soin les résolutions qu'il a prises. Nous désirons, peut-être sans l'espérer, que ce mystère ne soit pas de mauvais augure; mais si l'on n'avait rien décidé, on n'aurait rien à cacher, et on semble du moins vouloir agir promptement, puisqu'on redoute d'être prévenu et surpris. Dans une cause où elle ne peut avoir en vue que la consolidation de la paix, la France ne doit pas craindre d'agir avec décision. Si tel est le but du cabinet, il ne trouvera personne pour le désapprouver en France, et la fermeté qu'il montrera, s'il en montre toutefois, aura une bonne influence sur les affaires intérieures du pays.

L'amiral Baudin vient de rentrer à Brest, sur la frégate *la Néréide*. Le retour de *la Néréide* a déjà fait connaître les conventions additionnelles conclues entre l'amiral et les plénipotentiaires mexicains. Elles sont de nature à satisfaire les intérêts nationaux de la France, et la publication de ce document mettra fin aux récriminations dont l'amiral Baudin et le ministère qui l'avait chargé de l'expédition du Mexique, ont été l'objet dans la dernière session. Entre autres reproches qui avaient été faits à l'amiral Baudin, on lui avait adressé celui d'avoir abandonné toute réclamation au sujet de nos nationaux qui avaient souffert des violences exercées sur eux depuis le commencement des hostilités, et d'avoir renoncé à exiger la destitution des fonctionnaires prévaricateurs dont les Français avaient à se plaindre. Il paraît que les conventions additionnelles portent sur différents points. Elles ont pour objet de déterminer la portion de l'artillerie du fort de Saint-Jean-d'Ulloa qui reste acquise à la France, de laisser au choix du roi la nomination de la tierce puissance devant laquelle sera déféré le jugement des indemnités dues aux Français qui ont souffert de la loi d'expulsion, de régler le choix des commissions mixtes appelées à statuer sur le chiffre des indemnités; enfin, de satisfaire la France par la destitution de certains fonctionnaires civils et militaires. Les instructions envoyées de Paris à l'amiral Baudin, le 23 avril 1838, lui fixaient le chiffre des indemnités, en lui laissant la latitude de donner des délais de payement, toute-

fois après avoir pris l'avis des négociants français à la Véra-Cruz. Il était en outre recommandé à l'amiral d'exiger la punition des fonctionnaires dont le baron Deffaudis avait réclamé la destitution. L'un d'eux, le juge Tamayo, étant inamovible, on se bornait à demander son déplacement; mais le plénipotentiaire devait exiger que sa conduite fût l'objet d'un blâme sévère et officiel. Enfin, les instructions portaient sur la stipulation, en faveur des sujets français, de la faculté de faire le commerce de détail, de jouir des droits de la nation la plus favorisée, et d'être exemptés des emprunts forcés et contributions de guerre. Ces différentes conditions paraissent avoir été obtenues par l'amiral Baudin, et la publication entière du traité suivra sans doute la ratification qui vient d'avoir lieu de la part du cabinet français. Le choix de la puissance qui doit donner son jugement sur la question de principes relative aux indemnités est très-délicat, et nous espérons que le ministère ne perdra pas de vue toute son importance.

Quelques articles supplémentaires et très-importants d'un autre traité, celui de la Tafna, ont été aussi portés à la connaissance du public. On sait quelles difficultés s'étaient élevées entre nous et Abd-el-Kader, sur la délimitation du territoire, laissée dans une certaine obscurité par le traité primitif. Des conférences ont eu lieu entre le maréchal gouverneur général et l'émir, et ces limites ont été clairement fixées, de manière à ce que, dans la province d'Alger, la route d'Alger à Constantine serve de séparation, et comprennent dans notre territoire la route royale et tout le terrain au nord et à l'est des limites indiquées. La contribution de l'émir en fanègues de blé et d'orge est transformée en une contribution annuelle qui aura lieu pendant dix ans, et un dernier article est relatif aux ventes d'armes, de plomb, de soufre et de poudre, à faire à l'émir par la France. Ces conditions réglées, il ne reste plus qu'à les faire respecter par Abd-el-Kader. C'est la principale condition de l'affermissement de notre domination dans l'Algérie.

L'incertitude qui règne sur les affaires d'Orient, enveloppe encore la question des sucres. On avait essayé de former quelques conjectures sur le départ de M. le duc d'Orléans pour Bordeaux; mais le départ de M. le duc d'Orléans a eu lieu, et il ne paraît pas que la résolution de dégréver les sucres coloniaux par ordonnance ait été prise par le conseil. Les dernières nouvelles des colonies sont cependant alarmantes, et le retour sur leur lest de quelques navires de commerce français suffit pour montrer l'état de nullité des communications de nos ports avec les Antilles. Les fluctuations du gouvernement et de ses agents, depuis quelques mois, ont encore ajouté à la détresse dont nous parlons, car rien n'est plus fatal aux affaires commerciales qu'une succession de mesures contraires les unes aux autres. Or l'exportation directe en pays étranger accordée à nos colonies par leurs gouverneurs, la révocation de cette faculté par ordre du gouvernement de la métropole, la promesse faite au commerce de Bordeaux, qui avait produit une hausse sensible, et le silence actuel du ministère, qui paraît annoncer un refus, tout a contribué à jeter le plus grand discrédit sur l'industrie coloniale et sur toutes les industries qui en dépendent. Il serait inutile maintenant, ce nous semble, de discuter si le ministère a ou n'a pas le droit de dégréver les sucres coloniaux par ordonnance. Les adversaires

de cette mesure regardent le sucre colonial comme une matière fabriquée, et les matières fabriquées ne peuvent être dégrévées ni imposées que par une loi; d'autres regardent le sucre colonial comme une matière première qui rentre dans l'application de la loi du 17 octobre 1814. Le dégréver, c'est seulement diminuer un droit de douane et non un impôt, car le sucre colonial qui est envoyé en France, pour être soumis aux procédés de la raffinerie, ne peut être rangé parmi les matières fabriquées. La légalité de l'ordonnance se trouve, selon nous, parfaitement motivée par cette distinction, et il faut, au contraire, recourir à des distinctions subtiles pour en démontrer l'illégalité. Mais même en supposant que le droit de dégrèvement sur cette matière appartînt exclusivemeut aux chambres, le ministère ferait encore bien d'engager sa responsabilité en cette circonstance. Il s'agit de nos colonies, de notre industrie maritime, de la conservation de notre marine marchande. Ce sont là d'assez grosses questions pour entraîner une administration à prendre l'initiative, sauf à demander un bill d'indemnité à ceux qui estiment que le sucre colonial étant matière fabriquée, il n'appartient qu'à la chambre de diminuer le poids de la taxe qui pèse sur elle. Le ministère vient d'obtenir des fonds pour l'amélioration de nos ports, il s'est plaint amèrement de la diminution de l'inscription maritime, il s'occupe d'augmenter nos ressources navales, et vient d'ordonner l'armement des vaisseaux qui stationnaient dans les bassins de Brest et de Toulon : comment cette sollicitude pour notre marine peut-elle se concilier avec l'abandon de nos colonies? Est-ce le moment de discuter sur le plus ou moins de légalité d'une mesure que personne de ceux qui sont désintéressés dans la question n'a déclaré illégale dans la chambre? Il est évident qu'en ajournant le dégrèvement, la chambre a voulu en laisser la responsabilité au ministère. La législature essaye malheureusement quelquefois de ce moyen timide de se ménager les électeurs, et de ne pas risquer sa popularité. Le ministère ne peut que gagner dans la chambre en n'imitant pas cette faiblesse. Elle lui saura gré d'avoir de la résolution pour elle, et au moins le cabinet aura mis sa conduite en harmonie avec les principes qu'il a exposés? Se décidera-t-il enfin à prendre un parti? Vouloir une marine royale redoutable, c'est vouloir une marine commerciale florissante, et ce n'est pas en faisant pousser l'herbe sur les quais de nos ports marchands, qu'on se ménagera des matelots pour nos flottes. S'il est vrai que le gouvernement ait pris une résolution nette en ce qui concerne l'Orient, il serait en voie de faire flotter haut le pavillon de la France. Est-ce le moment de faiblir dans une question qui intéresse au plus haut degré nos colonies et nos principaux ports? Les forces maritimes qui se concentrent à Brest et à Toulon, ont crû et se sont formées au Hâvre, à Nantes, à Marseille et à Bordeaux; l'amiral Baudin, qui vient d'ajouter une si belle page à nos fastes maritimes, exerçait, il y a peu d'années, la profession de capitaine au long cours. Enfin, qu'on jette un coup d'œil sur l'Angleterre, dont les flottes parcourent le monde entier, dont les troupes débarquent dans l'Asie centrale, sur les bords du golfe Persique et de la mer Rouge, pour ouvrir des ports marchands à son pavillon de commerce, et qu'on se demande ensuite si le moment est bien choisi pour fermer à nos armateurs notre plus régulier débouché, celui des Antilles?

Une brochure publiée, il y a quelque temps, par M. le baron de Romand, a soulevé toute la presse légitimiste. La presse légitimiste a trouvé mauvais que M. de Romand ait fait un appel aux hommes modérés de son parti, et leur ait montré l'abîme qu'il y a entre eux et le parti républicain, avec lequel les légitimistes ont fait cause commune dans les élections. M. de Romand leur a demandé s'il était bien sensé, bien patriotique, de mettre ainsi tout l'état social en péril, pour payer tribut à leurs souvenirs politiques; car ce n'était pas ainsi, sans doute, qu'ils comptaient mettre leurs principes en pratique. M. de Romand a montré là, selon nous, un grand souci de la considération de son parti, car nous n'hésitons pas à le dire, et nous le faisons en connaissance de cause, ce qui lui a porté le plus d'atteinte en Europe, c'est justement cette association des hommes les plus attachés au principe de la monarchie, au principe de la propriété, au principe religieux, aux mœurs de famille, et des partisans du gouvernement populaire, de la communauté des biens, du culte philosophique de l'Être suprême; en un mot, cette alliance avec les ennemis mortels de tout ce que le parti légitimiste voudrait voir rétablir. A ce sujet, M. de Romand s'est trouvé en butte à de vives récriminations. On s'en est pris à son style, qui est très-net, à ses principes, qui sont ceux d'un bon citoyen, et à sa conduite, qui est celle d'un homme courageux, lequel énonce loyalement une pensée juste et honnête. Ce n'est pas que tout le parti légitimiste ait désapprouvé M. de Romand. Il a recueilli, au contraire, de hautes et nombreuses approbations, et celle de M. de Châteaubriant a pu le consoler des reproches d'apostasie que lui adressent *la Quotidienne* et *la Gazette.* Une grande polémique s'est élevée, en outre, au sujet de la brochure de M. de Romand, entre les feuilles légitimistes et quelques-unes de celles qui, sous différentes nuances, défendent la monarchie de juillet. On ne convertira pas les feuilles légitimistes, Que deviendrait leur importance, si le parti légitimiste, conservant sa fidélité et ses principes conservateurs, se bornait à protester contre ce qui choque ses principes, et refusait de travailler à l'établissement de la restauration future, en passant avec *la Gazette* par les institutions démagogiques, ou en dénigrant indistinctement, avec *la Quotidienne,* tout ce qui se fait en France depuis dix ans? Est-ce que les royalistes qui partagent les opinions de M. de Châteaubriant, voulaient rétablir en France les états généraux et reculer de quelques siècles, et les hommes d'État royalistes qui ont paru aux affaires depuis 1814 jusqu'au ministère de M. de Polignac, étaient-ils, par hasard, sur la ligne des opinions de *la Quotidienne?* Non certes; et de même qu'on a dit que les partis se démoralisent dans les émigrations, on peut dire aussi qu'ils se dénaturent quand ils se tiennent dans un ilotisme volontaire, qui est une sorte d'émigration au milieu du pays. Avant de songer à rétablir la restauration, ce rêve impraticable, le parti légitimiste fera bien de se restaurer lui-même, et de redevenir ce qu'il était quand ses hommes les plus distingués, soumis à la charte, n'avaient pas admis le divorce des idées royalistes et des sentiments constitutionnels du pays. C'est là ce que se propose M. de Romand, et le moyen d'y parvenir n'est pas de frayer avec les partisans de la convention nationale ou de la république fraternelle de Babeuf, mais de prendre franchement part aux progrès sociaux de la France, de travailler à la rendre plus grande et plus

forte, au lieu de l'affaiblir par d'hypocrites déclamations ou par d'audacieux appels à ses ennemis. Il est vrai qu'en agissant ainsi, le parti légitimiste renverserait quelques influences, et diminuerait l'importance de quelques hommes dont le talent consiste à le tenir isolé du reste du pays ; et c'est là ce qui excite la grande colère que nous avons vu se manifester au sujet de la brochure de M. de Romand. Le *Pèlerinage à Goritz* n'excitera pas de semblables irritations. Les idées de M. de La Rochefoucault ne sont pas de celles qui jettent le trouble dans un parti, et ceux qui prétendent diriger le parti légitimiste s'accommodent bien mieux d'un culte aveugle et d'une religieuse vénération, que des vues d'une raison saine, qui veut qu'on soit de son temps et surtout de son pays.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

ÉPOPÉE PERSANE.

LE SCHAH-NAMEH,

TRADUIT PAR M. MOHL.

L'ouvrage dont je vais parler est un des six grands monuments épiques formés spontanément par la tradition nationale des peuples. L'Inde a le *Mahabharat* et le *Ramayana*, la Grèce a l'*Iliade* et l'*Odyssée*, le moyen âge a les *Niebelungen*, la Perse a le *Livre des Rois* (*Schah-Nameh*). Ces compositions, si diverses à certains égards, ont cela de commun, qu'on ne peut les considérer comme l'œuvre du caprice individuel; elles sont évidemment le produit de l'imagination des masses et le résultat de la tradition des siècles. Je reviendrai sur les différences qui séparent ces grands monuments épiques. Disons dès à présent que celui de Firdousi se distingue de tous les autres en ce qu'au lieu d'offrir le tableau d'un grand événement, il comprend un certain nombre de récits formant une série qui commence avec les temps les plus obscurs et les plus fabuleux de la civilisation persane, et qui se prolonge jusqu'au jour où cette civilisation expire sous l'islamisme. L'unité de tous ces récits, c'est l'unité de cette civilisation elle-même, représentée de siècle en siècle par des rois de même race, civilisation fondée dans les temps mythiques par Djemschid, régénérée par Zoroastre, vaincue et respectée par Alexandre, opprimée par les Arsacides, relevée par les Sassanides, tuée par les Arabes.

Ces récits ne sont point de l'histoire; ils contiennent la tradition telle que le temps l'a faite et telle que l'a recueillie Firdousi vers l'an 980 de notre ère; mais

une tradition nationale n'est jamais entièrement dénuée de vérité : elle n'invente pas les faits, elle les altère et les transforme. La manière dont ces altérations et ces transformations s'accomplissent est elle-même un fait historique; en outre, la tradition supplée au silence de l'histoire ou la complète, car souvent le génie des peuples se révèle mieux dans ce qu'ils croient que dans ce qu'ils savent.

Un livre qui renferme les traditions de la Perse, recueillies et chantées par son grand poëte, est donc un des livres les plus importants que puisse offrir la littérature du genre humain. Ce livre, qui contient soixante mille distiques, n'avait jamais été traduit dans aucune langue de l'Europe. Ce qu'on avait de mieux était un abrégé écrit en allemand avec un vrai talent par Gœrres. Jusqu'à ce jour, quelques vers seulement de Firdousi avaient passé dans notre langue. M. Mohl a entrepris la tâche immense de publier le texte persan du poëme et de le traduire en français. Le premier volume qui a paru et qui fait partie de la collection des monuments de littérature orientale, imprimés par ordre du gouvernement, montre assez que M. Mohl est capable de mener glorieusement à bout cette vaste entreprise.

La préface est un morceau capital de critique historique et littéraire sur lequel je reviendrai. Mais le monument lui-même étant peu connu, je crois qu'il faut, avant tout, donner une idée de son ensemble. Je le ferai d'autant plus volontiers que le *Livre des Rois*, imprimé avec un grand luxe aux frais de l'État et coûtant 90 fr. le volume, est malheureusement peu accessible à la généralité des lecteurs.

Le premier qui ait institué le trône et la couronne est Kaioumors. Il fut le fondateur de la civilisation persane et habitait les montagnes d'où elle est descendue. Kaioumors, selon la croyance religieuse contenue dans le *Zend-Avesta*, était un personnage mythologique : la tradition épique l'a rabaissé à un rôle humain. C'est la marche ordinaire des choses.

On a dit que les dieux étaient des hommes divinisés, bien plus souvent les héros des temps primitifs sont des personnages divins dont on a fait des hommes. Dans ces temps, on descend du ciel sur la terre plutôt qu'on ne monte de la terre au ciel, on est plus enclin à l'anthropomorphisme qu'à l'apothéose.

Siamek, fils de Kaioumors, et Houscheng, son petit-fils, combattent les divs, c'est le nom des mauvaises puissances. La lutte du bon et du mauvais principe, qui est le fond de la théologie de Zoroastre, est l'âme du poëme de Firdousi. La tradition dont il est l'organe identifie sans cesse les rois de l'Iran avec le principe de lumière et de pureté, les Touraniens leurs ennemis avec le principe de corruption et de ténèbres.

On suit pas à pas les progrès de la civilisation naissante. Houscheng découvrit l'art d'extraire et de forger le fer. Comme l'empereur Yao à la Chine, il prend soin de faire écouler les eaux. On savait déjà semer, planter et moissonner, on connaissait la propriété, on possédait l'art de faire le pain; mais, selon la tradition, on n'avait cependant encore que des feuilles pour se couvrir.

La découverte du feu amène l'établissement de son culte, qui remonte ainsi à l'origine de la société persane. L'art de faire des habits avec les peaux et les

fourrures des animaux est attribué également à Houscheng. Sous son fils Tahmouras, on apprend à tondre la laine sur le dos des brebis et à la filer, à dompter, à apprivoiser les bêtes sauvages, à dresser le faucon pour la chasse; mais celui des premiers rois de la Perse dont le nom résume, pour ainsi dire, toute cette antique civilisation, c'est Djemschid. Non-seulement Djemschid perfectionne l'art de fabriquer les armes et de tisser les vêtements, mais il organise la société, il fonde les castes. Les anciennes castes de la Perse correspondent aux quatre castes de l'Inde; la première est celle des prêtres, la seconde est celle des guerriers, la troisième renferme les agriculteurs, la quatrième les artisans et les marchands. Djemschid est le consommateur du perfectionnement social dont il représente une période assez avancée. Il découvre les métaux précieux, les pierreries, les parfums; il invente l'art de guérir les maladies; il représente aussi la science; il est le grand investigateur, il monte sur un vaisseau rapide; durant cinquante années, il parcourt toute la terre, *et nulle qualité des êtres ne reste cachée devant son esprit.*

Le monde était soumis à Djemschid; Dieu protégeait sa puissance et sa gloire. Parvenu au comble des grandeurs et de la prospérité, il fut atteint par l'orgueil, et il ne vit plus dans le monde que lui-même; « il se délia de Dieu et ne l'adora plus, il s'écria : « C'est moi qui ai fait naître l'intelligence dans l'univers, et la terre n'est devenue ce qu'elle est que par ma volonté. Il faut reconnaître en moi le créateur du monde; » et quand les grands de l'empire, et les sages mobeds, entendirent ces paroles; ils baissèrent tristement la tête; Dieu retira sa protection à Djemschid, et Zohak parut. »

Telle est donc la nature et la condition de l'humanité. Les renseignements des plus antiques traditions s'accordent ici avec les leçons de l'expérience la plus récente. Si l'homme est heureux et triomphe, qu'il s'appele Nembrod ou Djemschid, Masaniel ou Napoléon, bientôt il se perd par le succès et se brise par l'orgueil. L'histoire si profondément vraie d'Adam dans le paradis terrestre est l'histoire de toute sa misérable postérité.

Zohak est le fils d'un chef arabe; Iblis, l'esprit du mal, vient le trouver au désert, et lui persuade de tuer son père; puis le parricide est entièrement livré à Iblis. Iblis imprime sur les épaules de Zohak deux baisers, et de chacun sort un serpent hideux. On nourrit ces deux monstres avec de la cervelle humaine.

Alors commence la punition de Djemschid, tombé dans la tyrannie et la démence. L'unité de l'empire est brisée; de tous côtés, des rois nouveaux s'élèvent, une portion de l'armée va se soumettre à Zohak. L'impie Arabe vient lui-même dans l'Iran. Djemschid s'enfuit, et reste caché durant cent années. Au bout de ce temps, il est trouvé sur les bords de la mer de Chine, et Zohak le fait scier par le milieu du corps. Telle fut la triste fin du grand Djemschid.

A quel événement historique fait allusion cette singulière histoire. On ne le saurait dire avec précision; mais il est difficile de n'y pas voir un souvenir confus d'une invasion étrangère dans l'Iran, et l'occupation du trône national par une dynastie d'origine sémitique.

Le règne de Zohak, qui dura mille ans, est une période d'oppression et de crimes. Les prophètes lui annoncent que le vengeur de tant de maux va venir. et Feridoun naît pour changer le sort de la terre.

L'impur Zohak avait fait mourir le père de Feridoun. La mère du futur libérateur de la Perse le cacha au sommet du mont Alborz, dans une forêt où il est nourri par une vache merveilleuse. Quand l'heure est venue, Feridoun descend de sa montagne, il apprend de sa mère les crimes de Zohak et jure de mettre en poudre le palais du tyran. Mais voici ce qui advint alors. Zohak, pour faire taire sa conscience, imagine de faire attester, par tous les sages et tous les grands de son empire, « que, comme roi, il n'a semé que la semence du bien, n'a prononcé que les paroles de la vérité, n'a jamais enfreint la justice. » Les grands signèrent par peur cette déclaration mensongère. Tout à coup se fit entendre à la porte du roi le cri de quelqu'un qui demandait justice. C'était un forgeron nommé Kaweh, auquel on avait pris dix-sept fils pour nourrir de leur cervelle les serpents qui sortaient des épaules du roi. Ce malheureux père venait demander qu'on lui laissât le seul fils qui lui restait. En voyant la singulière attestation que Zohak avait arrachée à la faiblesse des grands; « Kaweh se leva, criant et tremblant de colère; il déchira la déclaration et la jeta sous ses pieds; puis, suivi de son noble fils, il sortit de la salle en poussant dans les rues des cris de rage... Lorsque Kaweh fut sorti de la présence du roi, la foule s'assembla autour de lui. A l'heure du marché, il courait demandant du secours et appelait le monde entier pour obtenir justice; il prit le tablier avec lequel les forgerons se couvrent les pieds quand ils frappent du marteau, et il le mit au bout d'une lance. »

Kaweh va chercher Feridoun; celui-ci, armé de sa massue à la tête de bœuf, vient assiéger Zohak dans son palais. Il n'y trouve que deux filles de Djemschid, dont le tyran avait fait ses épouses et qui apprennent au vainqueur que Zohak s'est enfui dans l'Hindoustan, où il erre désespéré, se baignant dans le sang pour faire cesser les intolérables douleurs que lui causent les morsures des deux serpents. Bientôt, furieux d'apprendre que ses femmes sont au pouvoir de Feridoun, Zohak s'introduit dans sa ville, mais la population est contre lui. « Toutes les terrasses et toutes les portes étaient couronnées par le peuple de la ville, par tous ceux qui pouvaient porter des armes; les vœux de tous étaient pour Feridoun, car leurs cœurs saignaient de l'oppression de Zohak. »

Feridoun, vainqueur, entraîne son ennemi et le porte dans les cavernes du mont Demavend, le Caucase persan, où il est suspendu les mains clouées au rocher. Y aurait-il là un retentissement du mythe de Prométhée à travers l'Orient?

Ce qui est plus certain, c'est que l'antique insurrection qui renversa la puissance usurpée dont Zohak est le symbole, apparaît dans le récit qui précède comme profondément nationale. Chacun, du toit de sa maison, prend part à la défaite de l'ennemi. On s'écrie : « Quand une bête féroce serait assise sur le trône royal; tous, vieux et jeunes, nous lui obéirions; mais nous ne souffrirons pas sur le trône Zohak, cet impur dont les épaules portent des serpents. » Celui qui a levé l'étendard de la révolte est sorti des rangs du peuple, l'étendard lui-même est un tablier de forgeron. Il est beau de voir ce rustique emblème de l'indépendance nationale, conservé par le respect des âges, demeurer l'oriflamme de la monarchie persane. Il dura autant qu'elle, et fut porté devant tous les rois, depuis Feridoun jusqu'à Jezdejird. Élargi de règne en règne pour

qu'on pût placer les joyaux dont chaque monarque voulait le parer, le glorieux tablier avait atteint une dimension de vingt-deux pieds sur quinze, quand il tomba aux mains des Arabes ; il fut alors déchiré et partagé par les vainqueurs, comme l'empire dont il était le palladium populaire et sacré.

Feridoun réorganise la société de Djemschid. « Chacun a son devoir, dit-il ; lorsque l'un entreprend l'œuvre de l'autre, le monde se remplit de désordres.... » Puis, Feridoun fit le tour du monde pour voir ce qui était découvert et ce qui était caché ; partout où il il vit une injustice, partout où il vit des lieux incultes, il lia par le bien les mains du mal, comme il convient à un roi. »

Feridoun marie ses trois fils aux trois filles du roi d'Yemen, union qui fait croire à d'antiques alliances entre les peuples iraniens et les populations arabes ; ensuite il partage entre eux le monde : Selm, roi de Roum, c'est-à-dire de l'Occident, et Tour, roi du Nord, c'est-à-dire des populations turques et tartares qui, à cause de lui, ont porté le nom de Touraniennes, se soulèvent contre Iredj, roi de l'Iran ou de la Perse proprement dite. Iredj porte une âme douce et tendre, il ne veut point combattre ses frères, il va au-devant d'eux sans armée, sans défense, il leur dit : « Je ne veux ni l'Iran, ni l'Occident, ni la Chine, ni l'empire, ni la vaste surface de la terre... Je suis las de la couronne et du trône, je vous donne le diadème et le sceau royal ; mais soyez sans haine contre moi, je ne vous attaque pas, je ne vous combats pas, je ne demande pas la possession du monde, si cela vous attriste... Je suis habitué à être humble, et ma foi me commande d'être humain. »

Mais Tour, le farouche frère d'Iredj, le Caïn de ce tendre Abel, frappe d'un lourd siége d'or la tête innocente de son frère, qui lui demande la vie d'une manière touchante : « Ne fais pas de mal à une fourmi qui traîne un grain de blé, s'écrie-t-il, car elle a une vie, et la douce vie est un bien. Je me contenterai d'un coin de ce monde où je gagnerai ma vie par le travail de mes mains. » Mais Tour, le père du peuple maudit, achève son crime en poignardant son frère.

Le fratricide envoie au vieux Feridoun la tête de son malheureux fils. Feridoun « pleura dans son amertume si longtemps que l'herbe crut et s'éleva jusqu'à son sein. » Il fut consolé par la naissance d'un fils d'Iredj, qui s'appela Minoutcheher et vengea plus tard sur ses deux oncles la mort de son père. Les dernières années du grand Feridoun s'écoulèrent dans le deuil et la solitude ; enfin il mourut en contemplant les têtes de ses trois fils, et Minoutcheher le remplaça sur le trône.

Sous son règne est placée l'histoire de Zal, père de Rustem, qui est le principal héros du *Livre des Rois*.

Zal naît avec des cheveux blancs comme ceux d'un vieillard ; exposé sur le mont Alborz, « qui est près du soleil et loin de la foule des hommes, » il est enlevé par le *simurgh*, oiseau gigantesque et intelligent que je crois l'original du *rokh* des contes arabes et de l'alcyon des *Histoires véritables* de Lucien. Le simurgh nourrit l'enfant avec tendresse, dans son nid, comme s'il eût été un de ses petits. Quand le père de Zal, averti par un songe, vient au pied du mont Alborz pour chercher son fils, le nourrisson du simurgh ne veut pas le quitter ;

« Tu es donc fatigué de ma compagnie, dit Zal à l'oiseau ; ton nid est pour moi un trône brillant, tes deux ailes sont pour moi un diadème glorieux. » Le simurgh lui répondit : « Quand tu auras un trône et une couronne, et la pompe du diadème, peut-être qu'alors ce nid ne te conviendra plus ; essaye le monde... Emporte une de mes plumes pour rester sous l'ombre de ma puissance, et si jamais on te met en danger, jette cette plume dans le feu ; je viendrai aussitôt, comme un nuage noir, pour te porter sain et sauf en ce lieu. Ne laisse pas effacer de ton cœur ton amour envers ta nourrice, car mon âme te porte un amour qui me brise le cœur. »

Zal, retrouvé par son père et investi du royaume de Seistan, devient amoureux de la fille de Mihrab, roi de la race de Zohak l'Arabe, et auquel *tout le pays de Kaboul appartenait.* Que veulent dire ces paroles? Des tribus sémitiques auraient-elles jamais été maîtresses de ces contrées? En ce cas, la tradition poétique aurait conservé le souvenir de faits entièrement oubliés par l'histoire. Zal s'éprend de la fille du roi Mihrab au simple récit de ses charmes ; de son côté, la belle Roudabeh, entendant son père louer les qualités héroïques de Zal, est possédée soudain par une violente passion. Elle dit à ses esclaves : « Sachez que je suis folle d'amour, comme la mer en fureur qui jette ses vagues vers le ciel. » En vain les esclaves s'étonnent qu'elle veuille presser contre son sein celui qui fut élevé sur la montagne par un oiseau, et qui a des cheveux blancs comme ceux d'un vieillard. Elle répond : « Mon cœur s'est égaré sur une étoile, comment pourrait-il se plaire avec la lune?..... » Les esclaves de l'amoureuse princesse viennent cueillir des roses près du camp de Zal, et un entretien s'engage entre elles et le héros ; la suite de cet entretien est une entrevue nocturne entre les amants. La princesse monte sur le toit de son palais et salue le guerrier, qui lui répond : « Jeune fille au visage de lune, que ma bénédiction et la grâce du ciel soient sur toi! Que de fois, dans la nuit, les yeux dirigés vers l'étoile du nord, j'ai prié le Dieu saint, demandant que le maître du monde me laissât voir en secret ton visage! Maintenant ta voix m'a rendu heureux par ces douces paroles si doucement prononcées. » Après cette gracieuse allocution, Zal ajoute avec une naïveté pleine de sens : « Cherche un moyen de réunion, car pourquoi resterions-nous, toi sur les créneaux, moi dans la rue? » La princesse déroule ses longs cheveux noirs et parfumés de musc, et dit au guerrier de s'en servir pour arriver jusqu'à elle. Zal ne profite pas de cette singulière preuve de dévouement, et emploie un moyen plus simple pour arriver auprès de celle qu'il aime. « A chaque moment, leur amour allait croissant ; la raison les abandonna, la passion s'empara d'eux jusqu'à ce que le jour parût et que le son des tambours s'élevât des tentes du roi. Alors Zal prit congé de cette lune, il fit de son corps la trame et du sein de Roudabeh la chaîne, et les cils de leurs yeux se mouillèrent de larmes. Ils adressèrent des reproches au soleil, disant : — « O gloire du monde! encore un instant; n'arrive pas si subitement. » Zal jeta du haut du toit son lacet, et descendit du palais de sa belle compagne. Mais cet hymen entre un héros de l'Iran et une fille du sang de Zohak ne saurait être d'un facile accomplissement. Il faut que Zal fasse fléchir successivement la volonté de son père et celle du roi ; enfin il y parvient. L'union du guerrier persan et de la femme arabe se consomme, et de cette union naît Rustem, le héros par

excellence, celui dont la vie se prolongera de siècle en siècle avec la glorieuse destinée de son pays, et couvrira la tradition, chantée par Firdousi, d'une immense auréole.

La naissance de Rustem devait être merveilleuse comme sa vie. Son père, conseillé par l'oiseau protecteur, par le simurgh, ouvre le flanc maternel d'un coup de poignard. Dix nourrices donnèrent leur lait au nouveau-né. Quand il fut sevré, il mangeait autant que cinq hommes. Sam, le vieux héros, va visiter son petit-fils; l'enfant lui dit: « Je ne suis pas fait pour me livrer aux festins, au sommeil, au repos; je désire un cheval et une selle, une cotte de mailles et un casque. Ce que j'aime, ce sont des flèches de roseau; je foulerai aux pieds la tête de tes ennemis. »

Le premier exploit de Rustem est de tuer d'un coup de massue un éléphant furieux; puis il va accomplir une *aventure* assez semblable à celles des romans de chevalerie. Il s'agit de pénétrer dans un château fort placé au sommet d'une haute montagne. Rustem se déguise en marchand de sel, cache ses compagnons parmi les charges que portent les chameaux, et pénètre ainsi dans la place au moyen d'un stratagème bien des fois employé, ou du moins prêté bien des fois à différents personnages par les historiens de l'antiquité et du moyen âge.

Firdousi reprend ensuite l'histoire des rois de l'Iran, en racontant la mort de Minoutcheher, qui, sur son lit de mort, adresse à son fils Nouder un discours où se trouve cette phrase mélancolique: « J'ai fondé beaucoup de villes et beaucoup de forteresses, et maintenant je suis dans un tel état, que tu dirais que je n'ai pas vécu, et le nombre des années passées est effacé de mon souvenir. Quand un arbre ne porte que des feuilles et des fruits amers, sa mort vaut mieux que sa vie. »

Nouder, le nouveau roi, mécontenta les grands et le peuple: « les paysans formèrent des armées, dit Firdousi, et les braves demandèrent pour eux-mêmes le pouvoir. » Dans sa détresse, Nouder appelle Sam à son secours. D'autre part, les grands, s'adressant au vieux guerrier, lui disent: « Si Sam le brave voulait s'asseoir sur le trône, quel mal y aurait-il? » Mais Sam repousse les offres des grands vassaux. L'esprit d'insurrection qui se manifestait quelquefois parmi le bas peuple et les chefs militaires contre le souverain, et le dévouement religieux pour le sang de Feridoun qui protégeait sa famille, sont vivement empreints et contrastent énergiquement dans ce curieux passage.

D'autres dangers menacent le roi. Pescheng, chefs des Touraniens, et son fils Afrasiab, se préparent à venger Selm et Tour; en d'autres termes, les nations tartares ou scythiques s'apprêtent à fondre sur la Perse.

Dans cette guerre, le roi d'Iran est fait prisonnier, puis mis à mort par Afrasiab. Celui-ci pose sur sa tête la couronne de Djemschid, et prend la place du roi dans le pays d'Iran. La tradition ne pouvait exprimer plus clairement le fait d'une conquête de la Perse par les populations du Nord, comme elle en a subi un si grand nombre depuis les temps héroïques d'Afrasiab jusqu'aux temps les plus récents.

Cette guerre ramène Rustem sur la scène. Firdousi raconte d'abord comment ce héros se procure une monture digne du cavalier; il fait passer devant lui des troupes de chevaux. « Mais chaque cheval que Rustem attira vers lui, et sur le

dos duquel il posa la main, plia sous son effort, et toucha de son ventre la terre. » Enfin paraît un poulain d'une grande vigueur; Rustem « fit voler son lacet royal, et prit soudain dans sa main la tête du poulain pommelé. La mère accourut comme un éléphant furieux, et voulut lui arracher la tête avec ses dents; mais Rustem rugit comme un lion sauvage, et la jument fut étonnée de sa voix. Il lui donna avec la main un coup sur la tête et la nuque, et fit rouler son corps tremblant. »

Par le conseil de son père Zal, Rustem va chercher Kei-Kobad pour le placer sur le trône de Feridoun.

A Kei-Kobad succède Kei-Kaous, le roi aux projets téméraires, aux rêves insensés. Il entreprend dans son orgueil l'expédition du Mazenderan. Le Mazenderan est l'Hircanie des Grecs. Ce nom, à physionomie sauvage, est celui de la province la plus fertile et la plus riante de la Perse. On y recueille le coton et la canne à sucre, et une chanson locale, conservée par Firdousi, célèbre ainsi la gracieuse nature du Mazenderan. « La rose ne cesse de fleurir dans ses jardins, et la tulipe et l'hyacinthe croissent dans ses montagnes. L'air y est doux, la terre y est peinte de fleurs. Il n'y a ni froid ni chaleur; il y règne un printemps éternel. Le rossignol qui chante dans ses jardins, la biche qui erre dans ses vallées, ne se lassent pas de voler et de courir. »

C'est contre cette espèce de paradis que le roi entreprend une guerre funeste. Les enchanteurs et les divs (mauvaises puissances) qui habitent le Mazenderan, font prisonnier Kaous avec son armée. Kaous appelle à son secours l'invincible Rustem. Celui-ci rencontre sur son chemin sept aventures. Tandis qu'il dort, un lion veut le dévorer; mais Raksch, le terrible coursier, foule aux pieds le lion et le déchire. Au moment de mourir de soif dans le désert, le héros est sauvé par un bélier qui lui indique une source. Rustem combat et met à mort un dragon avec l'aide du fidèle Raksch, qui l'a réveillé trois fois, comme Bayard réveille Renaud en frappant du pied son écu. Une magicienne tente de séduire Rustem; mais il prononce le *nom de Dieu,* et elle devient noire et hideuse. C'est le type des enchanteresses de la famille d'Alcine. Après plusieurs autres rencontres, Rustem arrive à la caverne du div blanc, défenseur terrible du Mazenderan. Le trouvant endormi, le héros se garde bien de le tuer dans son sommeil; mais il l'éveille par un cri, et le combat commence. Rustem et son ennemi s'arrachent l'un à l'autre des lambeaux de chair, le sol est pétri de leur sang. Enfin Rustem enfonce son poignard dans le cœur du div, dont le sang versé sur les yeux de Kaous rend à ce monarque la vue, que les enchantements lui avaient ravie.

Kaous alors, secondé par Rustem, combat le roi du Mazenderan, et Rustem le perce de sa lance. En ce moment, grâce à son art magique, ce roi se change en un quartier de rocher; mais Rustem ne se laisse pas tromper par cette ruse de guerre. Il saisit la lourde pierre que nul dans l'armée n'avait pu mouvoir, la porte devant la tente de Kaous, et force, par ses menaces, l'enchanteur à paraître sous sa forme naturelle. Enfin, il obtient que l'investiture du Mazenderan sera donnée à Aulad, guerrier indigène qu'il protége. Cette investiture accordée à un chef du pays conquis est peut-être le trait le plus historique de cette expédition dans le Mazenderan, qui doit avoir un fondement

réel, mais qu'en raison même de sa célébrité, l'imagination des peuples et la crédulité des siècles ont surchargée de fables et de légendes merveilleuses.

Ici s'arrête la traduction de M. Mohl. Pour faire apprécier l'étendue de l'œuvre qu'il a entreprise, je vais continuer à donner l'analyse du *Livre des Rois* d'après Gœrres. Je serai encore plus succinct que je ne l'ai été jusqu'ici; en abrégeant cet abrégé, ma seule intention est de dessiner le contour de la composition gigantesque de Firdousi.

Après son expédition dans le Mazenderan, Kaous en entreprend une autre qui n'a pas beaucoup plus de succès. Séduit par son amour pour la fille du roi du Hamaveran, il est fait prisonnier, et c'est encore le vaillant Rustem qui vient délivrer l'imprudent monarque.

Enfin, le délire de son orgueil est porté au comble. Tenté par les mauvais esprits, il ne se contente plus de régner en paix sur le monde; il veut s'élever vers le ciel pour aller voir ce qui se passe dans les régions interdites à l'homme. Des vautours l'emportent d'abord à travers les airs, puis le précipitent sur la terre. Instruit par cette chute, il se repent de sa folle ambition et s'humilie devant Dieu.

« Laissons le roi Kaous et insérons ici une narration sur Rustem, pleine de couleur et de parfum. » C'est ainsi que le poëte annonce le récit assez insignifiant d'une chasse entreprise par Rustem sur les terres ennemies et de la bataille qui s'ensuivit.

Ces grandes chasses, qui durent plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines, qu'on entreprend à la tête d'une petite armée, sont tout à fait dans les mœurs de l'Asie. En même temps, l'espèce de défi qui consiste à chasser joyeusement sur le territoire d'un ennemi est exprimée ici à peu près dans les mêmes termes que dans la fameuse ballade anglaise, *la Chasse de Cheviot*, que le classique Addisson a comparé à un chant d'Homère : « Percy, du Northumberland, fit vœu à Dieu qu'il chasserait dans les montagnes de Cheviot pendant trois jours, en dépit du vaillant Douglas et de tous ceux qui pourraient être avec lui.... »

Une autre histoire, que Firdousi nomme à bon droit *pleine de larmes*, c'est la célèbre et touchante aventure de la mort du fils de Rustem, l'infortuné Zohrab. Le poëte commence par retracer la romanesque naissance du jeune héros avant de raconter sa mort. Dans une chasse entreprise, comme la précédente, sur les frontières du Touran, Rustem avait perdu son bon cheval Raksch; Rustem sans Raksch, c'est comme Renaud sans Bayard. Accueilli par l'hospitalité empressée et tremblante du roi de Semenkan, Rustem dormait, après avoir bu largement, quand la belle Tehminé vient, dans la nuit, lui offrir son amour. Les prouesses du guerrier avaient fait naître dans le cœur de la jeune fille un sentiment non moins exalté que tendre, et qui s'exprime dans des termes que ne désavouerait pas l'héroïne d'un roman de chevalerie, sauf je ne sais quoi de grandiose et d'un peu sauvage, où l'on sent une poésie plus lointaine et plus naïve.

« Mille récits de tes exploits, lui dit-elle, sont parvenus à mes oreilles. Je sais que tu ne crains ni les lions, ni les crocodiles, ni les mauvais génies.

A travers la nuit sombre tu marches seul vers le Touran, tu dors sur le sol ennemi, tu rôtis pour ta nourriture un âne sauvage, tu fais pleurer l'air avec ton glaive. Saisi de crainte à cause de toi, l'aigle n'ose voler, et le serpent de mer sort des flots. » La princesse termine l'aveu de sa tendresse en promettant à Rustem de lui faire retrouver son cheval, et cet argument, réservé pour le dernier, n'est pas, on peut le croire, le moins puissant de ceux qu'elle emploie pour obtenir du héros qu'il réponde à son amour.

Rustem s'éloigne aux premiers rayons du jour, et laisse à la belle Tehminé un bracelet, en lui demandant, si elle a un fils, de le placer au bras de cet enfant. Un fils naît en effet; sa mère lui donne le nom de Zohrab. Un jour il se présente devant elle et lui dit : « Apprends-moi pourquoi je suis plus fort que mes compagnons, pourquoi ma tête s'élève vers le ciel, et quelle est ma race? Quand on me demande quel est mon père, que dois-je répondre? Si tu me caches son nom, je ne te laisserai pas vivante sur la terre. — O mon fils! répond la mère épouvantée, réjouis-toi, tu es le fils de Rustem; c'est pour cela que tu es plus grand que le ciel! » Mais il ne faut pas que le roi de Touran, Afrasiab, connaisse ce mystère. Elle recommande donc le secret à Zohrab. Celui-ci s'écrie : « Je veux rassembler une armée de braves, je veux aller chercher vengeance dans l'Iran, je précipiterai Kaous du trône, je donnerai à mon père la couronne et l'armée, je le placerai sur le trône royal. » Plein d'enthousiasme pour son glorieux père, Zohrab se met en campagne, et va combattre les Iraniens. Bientôt le roi Kaous envoie chercher Rustem pour venir à bout du jeune guerrier, auquel nul ne peut résister.

La destinée, qui menace l'un par l'autre le père et le fils, commence à s'appesantir sur eux à leur insu. Rustem tue un guerrier touranien que la mère de Zohrab avait secrètement chargé de faire connaître à son fils le héros qui lui avait donné le jour. Un autre trompe le jeune homme, avide de découvrir son père parmi les guerriers de l'Iran qu'il contemple du haut d'un château fort, et qu'on lui nomme, comme Hélène, sur le rempart d'Ilion, nomme les héros de la Grèce à Priam. Bientôt Zohrab s'élance dans la plaine et va demander au roi Kaous le combat singulier contre un de ses braves. C'est Rustem qui vient répondre à ce défi chevaleresque. Ils combattent. Rustem s'étonne d'une résistance qu'il n'a pas encore rencontrée. Zohrab éprouve un singulier éloignement à continuer la lutte. Il le dit à Rustem. Rustem ne l'écoute point, et jette autour de son ennemi le lacet dont se servent les héros de Firdousi. Le jeune homme brise le lacet et terrasse le vieux guerrier. Le lendemain même discours de Zohrab : « Pourquoi combattre? Livrons-nous plutôt ensemble aux joies d'un banquet, car mon cœur éprouve pour toi de l'amour..... » Mais le vieux Rustem s'obstine à la guerre, sans vouloir dire son nom à Zohrab.

Zohrab jette à terre son ennemi et se prépare à lui couper la tête. Le rusé Rustem lui dit : « O brave! ce n'était pas ainsi que j'avais coutume de faire. La première fois qu'on abat un adversaire, on ne lui coupe pas la tête, même dans l'emportement de la colère; mais, quand on le renverse pour la seconde fois, alors abattre une tête, c'est agir en lion. Telle a toujours été mon habitude. » Ce discours persuade Zohrab, et il épargne le vieillard. Le troisième jour a lieu un troisième combat. Celui-ci dure depuis l'aube jusqu'au soir.

Enfin Rustem, après une lutte terrible, fait tomber Zohrab, et lui porte un coup de son poignard. Le jeune homme s'écrie : « C'est mon amour pour mon père qui m'a donné la mort! Je le cherchais. J'aurais voulu voir son visage, et ce désir me coûte la vie..... Mais toi quand tu nagerais dans les eaux comme un poison, quand tu t'enfoncerais dans les ténèbres de la nuit, quand tu volerais dans l'espace comme un oiseau, quand tu te cacherais au ciel parmi les étoiles, tu n'échapperais pas à ta perte, car Rustem te demandera vengeance de ma mort, quand il apprendra que son fils est venu de Touran, conduit par son amour, et qu'il a été victime de la perfidie d'un vieillard. »

Cette reconnaissance, ainsi amenée, est profondément pathétique. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la résignation de Zohrab, qui console son père, c'est la douleur de Rustem, et surtout celle de la mère de l'infortuné Zohrab en présence du cercueil de son fils. « Elle frappa son visage, elle tomba sur la terre, elle ne pouvait plus parler, elle avait perdu tout sentiment; on eût dit que le cours de son sang s'était arrêté. Enfin, la malheureuse revint de son évanouissement, et ses lamentations recommencèrent... Elle prit l'ornement de tête de son fils, et elle pleura. Elle pressa sur son sein les sabots du cheval qui avait porté le héros au jour du combat. L'animal se tenait près d'elle tout étonné; elle lui baisait tour à tour les yeux et la tête, elle baignait ses pieds d'un torrent de sang; elle prit le royal vêtement de Zohrab et l'embrassa comme son enfant. La terre fut rougie du sang de ses yeux. Elle plaça devant elle la cuirasse, la cotte de mailles, l'arc, la lance, la massue et le glaive du jeune homme; elle frappa sa tête de la lourde massue, et, dans l'amertume de ses souvenirs, elle déchira de nouveau son sein; elle prit la selle, et la bride, et le bouclier, et les pressa contre ses joues; elle prit le lacet de Zohrab et le déploya sur la terre. Elle pleura sur tout ce qu'il avait possédé, et se lamenta sans mesure. Elle tira le glaive de Zohrab, coupa la bride du cheval, et le laissa aller en liberté. Elle donna aux pauvres la moitié de ses trésors. Vêtue de noir, elle gémit jour et nuit sans relâche, jusqu'à ce que la pauvre désolée expirât dans sa douleur, et fût rejoindre son bien-aimé Zohrab. »

Après la touchante histoire de Zohrab vient celle de Siavesch. C'est la vieille aventure de Phèdre et de l'impératrice du roman des *Sept sages*. La reine veut séduire le fils de son époux, et, comme la femme de Putiphar, accuse celui qui l'a repoussée. Siavesch sort victorieux de l'épreuve du feu, dont l'origine orientale et non chrétienne est attestée par ce passage et par celui du *Ramayana*, dans lequel la belle Sita prouve son innocence par le même moyen.

Bientôt le jeune prince est victime de la générosité des sentiments que Rustem, son maître, lui a inspirés. Le roi des Touraniens, Afrasiab, a fait des propositions de paix, et, sur la demande de Siavesch, lui a envoyé cent otages. Kaous, avec son impétuosité ordinaire, condamne les négociations entreprises par son fils et demande les otages pour les pendre. Siavesch ne peut consentir à ce manque de foi, il aime mieux quitter son armée, et, sous un nom supposé, aller cacher sa destinée à la cour d'Afrasiab. Celui-ci l'accueille avec tendresse et lui donne en mariage une de ses filles, bien que les devins aient annoncé qu'un de ses petits-fils doit détruire le pays de Touran.

et qu'il craigne, en unissant sa fille à un héros iranien, de hâter l'accomplissement de cette prédiction. Cependant Siavesch finit par exciter l'envie du frère d'Afrasiab, et le roi de Touran lui-même ordonne sa mort.

Mais bientôt naît ce fils annoncé comme le fléau des Touraniens. C'est Khosrou, dans lequel on est porté à reconnaître Cyrus. Malcolm fait remarquer quelle est, à travers bien des différences, la coïncidence qui se trouve entre le récit d'Hérodote et celui de Firdousi. « Un petit-fils naît à un roi qui, craignant pour sa propre sûreté, cherche à se défaire de cet enfant et charge de ce soin son ministre. L'enfant est conservé par la personne qui avait ordre de le faire périr. Le monarque le sait et consent à le laisser vivre. Le jeune prince fait ensuite la guerre à son grand-père, dont l'armée se trouve être commandée par le même ministre (1). » Certes, ces analogies, sans parler de celle du nom, sont frappantes. On peut remarquer, en outre, l'extrême ressemblance de toute cette histoire avec celle de Romulus, qui disparaît aussi du milieu des siens, comme nous le verrons tout à l'heure de Khosrou. C'est une raison de plus de ne voir qu'une légende dans ce que racontent les premiers chapitres de Tite-Live. Les innombrables batailles de Khosrou contre Afrasiab paraissent être un vague souvenir des expéditions de Cyrus contre les Scythes. Xénophon dit positivement (2), en deux endroits, que, de son temps, des chants célébraient les aventures et les exploits de Cyrus. Dans ces chants populaires se conservait probablement la tradition qui a fourni la base de cette partie du *Livre des Rois*.

Ici ces guerres qui, dans la réalité, furent causées par des inimitiés nationales et par les causes politiques et géographiques qui, à toutes les époques, ont mis aux prises les habitants de la Perse et leurs sauvages voisins du Nord; ces guerres ont pour motif la vengeance du meurtre de Siavesch. L'expiation du sang par le sang est le principe des mœurs et des sentiments héroïques de la Perse, comme des mœurs et des sentiments germaniques.

Un fils d'Afrasiab est fait prisonnier par les Iraniens. Le jeune prince, menacé de la mort, s'écrie qu'il a été l'ami de Siavesch, qu'il a pleuré son malheur et maudit ses meurtriers. Saisi de pitié, un guerrier va porter ces paroles à Rustem; mais celui-ci, indigné, s'écrie : « Tu songes peu au sang du noble fils de Kaous. Il faut qu'un chagrin profond soit préparé pour le cœur d'Afrasiab, une peine qui ne s'épuise jamais. »

Au milieu de ces interminables combats se dessine la grande figure de Rustem. Outre la guerre générale, il accomplit encore d'autres exploits qui lui sont particuliers; telle est sa singulière aventure avec le div Akwan. Celui-ci saisit Rustem et l'enlève dans les airs, après quoi il lui demande s'il préfère être jeté dans l'Océan ou précipité sur la terre. Rustem, qui comprend la malice du mauvais génie, choisit la terre, sachant bien que ce sera pour son ennemi une raison de le laisser tomber dans la mer. C'est ce qui arrive en effet; mais le héros tire son glaive de la main droite pour écarter les monstres marins, tandis qu'il nage du bras gauche, et gagne ainsi le rivage.

(1) *Histoire de la Perse*, par Malcolm, traduction française, pag. 334.
(2) Préface de Gœrres, pag. 153.

La fin de Khosrou ne ressemble exactement à aucune des différentes versions de la mort de Cyrus, telles que la racontent les auteurs anciens ; mais, légende pour légende, celle-ci est belle et touchante.

Après soixante années de règne, Khosrou est saisi d'une pensée triste. « Jusqu'ici j'ai été juste, mais si j'allais devenir comme Zohak, Tour, ou Kaous. » Poursuivi par cette crainte, il demande à Dieu de l'ôter de ce monde. L'ange Serosch lui apprend dans un songe que son vœu a été exaucé. Alors le roi rassemble ses guerriers, leur partage ses trésors, nomme un successeur, et se met en route vers la montagne sur le sommet de laquelle il doit disparaître. Tout le peuple pleure son roi et veut le suivre ; Khosrou invite ceux qui l'accompagnent à retourner dans leur patrie. Un petit nombre de braves demeure. Il leur dit adieu durant la nuit ; et, quand l'aurore paraît, ils ne trouvent plus leur roi au milieu d'eux. Mais nul de ceux qui ont été témoins de sa disparition merveilleuse ne doit revenir parmi les hommes ; surpris par une tourmente, tous périssent, ensevelis sous la neige.

Ce dénoûment semble une altération de la tradition que rapporte Hérodote, et selon laquelle Cyrus aurait péri au delà de l'Oxus, pendant une expédition contre les Massagètes. Dans ces contrées septentrionales, il a pu être enseveli sous la neige avec son armée. Seulement la vanité nationale du peuple aurait fait de ce désastre, d'où personne n'était revenu, le départ mystérieux de Khosrou pour l'autre monde.

Nous arrivons à des noms connus de l'histoire. A Khosrou, qui est bien vraisemblablement Cyrus, succède Lohrasp, dont le fils, Gustasp, porte certainement le même nom qu'Hystaspe, père de Darius ; mais la vérité historique se borne presque aux noms et à quelques rares et incertaines allusions à des faits réels. Gustasp est, dans Firdousi, le héros d'une aventnre des plus romanesques. S'étant brouillé avec son père, il fuit déguisé dans le pays de Roum, c'est-à-dire dans l'empire grec, plaît à la fille de l'empereur (Kaisar), l'épouse, tue un monstre, et revient dans son pays à la tête d'une armée. Je serais porté à croire que cette histoire romanesque, dans laquelle figure le *César* de Constantinople, est d'origine plus récente que le reste de la tradition, et ne se lie à aucun des souvenirs antiques de la Perse.

Mais à côté de cet épisode purement fictif se trouve mentionné un événement véritable et d'une haute importance historique, l'établissement de la religion de Zoroastre (Zerduscht). Tout porte à placer la venue de ce grand réformateur vers le temps d'Hystaspe ou de Darius, et c'est sous Gustasp que Firdousi fait apparaître le saint vieillard, pour abolir le culte des idoles et fonder ou plutôt renouveler le culte du feu, qui remonte à Djemschid (1). Il apporte la flamme céleste du paradis, où il a conversé avec Dieu. Il vient montrer aux hommes la foi véritable, et leur enseigner la loi. Ces expressions sont remarquables ; elles font voir à quel point l'empreinte de l'antique religion de la Perse sur la tradition subsistait encore au temps de Firdousi, après quatre siècles d'islamisme.

Le mahométan Firdousi fait parler Zoroastre à peu près comme l'eût fait

(1) Préface de M. Mohl, 37.

parler un Guèbre. Dans plusieurs endroits de son poëme, ses personnages discourent et agissent suivant l'esprit de la religion de Zoroastre. Cependant, malgré les soupçons qui se sont élevés sur son orthodoxie, Firdousi était un musulman sincère. Ses professions de foi sont fréquentes et énergiques. Il n'a donc jamais pu introduire dans la tradition l'esprit du magisme; mais il l'y a souvent conservé : c'est une preuve de sa fidélité pour cette tradition qu'il respectait et suivait encore, même quand elle s'écartait de sa croyance; c'est un mérite de plus qu'a pour nous son poëme.

La mort du vieux roi Lohrasp, massacré à Balkh avec quatre-vingts prêtres qui, le Zend-Avesta à la main, priaient devant le feu sacré, se rattache évidemment à la tradition ordinaire du massacre des mages, immolés avec Zoroastre lui-même. Ce qui concerne ce législateur dans le *Livre des Rois* est ce qu'on possède de plus ancien sur sa vie et sur l'établissement de son culte, et le silence de Firdousi fait justice des fables contenues dans les ouvrages persans postérieurs, fables puériles et très-probablement imaginées plus tard.

Sous le règne de Gustasp paraît sur la scène son fils Isfendiar, le plus brillant héros de l'Iran après l'invincible Rustem.

Isfendiar est présenté dans le *Livre des Rois* comme le grand propagateur de la religion de Zoroastre. Ses conquêtes sont celles du culte nouveau. En outre, on incline à voir en lui Xercès, fils de Darius Hystaspe, comme Isfendiar est fils de Gustasp. S'il en était ainsi les expéditions du père et du fils contre les Grecs, ces expéditions dont l'immense appareil a été tant célébré, et probablement tant amplifié par les vainqueurs (1), ne seraient représentées dans la tradition persane que par la mention rapide et insouciante d'une expédition d'Isfendiar dans l'Ouest. C'est que la tradition nationale n'enregistre pas volontiers les défaites, c'est que ces événements si importants pour les destinées de l'Occident se passaient loin du centre de l'empire persan, et n'y ont retenti que faiblement. Les luttes ignorées des populations de la Perse contre les populations scythiques, et le rôle qu'ont joué dans ces luttes quelques chefs militaires des provinces du Nord et de l'Est, voilà ce qui a vécu dans la mémoire des masses, voilà ce qui a inspiré les chants des poëtes. Il n'y avait point de place dans ces chants pour une guerre qui intéressait la civilisation du monde, mais qui ne touchait pas l'Orient. L'Orient a célébré Rustem et Afrasiab, personnages inconnus à l'Occident; il s'est tu sur Xercès et sur Thémistocle. Singulières vicissitudes de la renommée! Ce que Pascal dit de la vérité, on peut le dire plus justement de la gloire : Quelques degrés du méridien décident l'illustration des hommes, célèbres en deçà, ignorés au delà!

Il y a un singulier rapport entre la destinée d'Isfendiar et celle du fils de Pelée; son corps est invulnérable, sauf en un point où la mort doit le frapper. Enchaîné impitoyablement par son père, quand on vient le chercher pour aller guerroyer, il refuse; et on le décide à combattre en apprenant la mort d'un ami qui était le Patrocle de cet Achille. Mais ce héros, si brillant qu'il soit, doit

(1) Hérodote, et après lui Isocrate et Plutarque, portent le nombre des soldats de Xercès à cinq millions environ; mais Diodore de Sicile, Pline, Ælien, s'accordent pour en retrancher les quatre cinquièmes. (Malcolm, *Histoire de Perse*, I, 347.)

tomber sous les coups de Rustem. Le vieux roi a promis à Isfendiar de lui abandonner le sceptre et la couronne; pressé par l'impatience de son fils, il se décide à lui ordonner un exploit périlleux, d'aller s'emparer de Rustem, et de l'amener chargé de liens. Le héros, sous le poids d'un pressentiment sinistre, entreprend, malgré les craintes de sa mère, cette expédition, dont il comprend le vrai motif, et dont il prévoit le triste dénoûment.

Arrivé dans le Seistan, patrie de Rustem, Isfendiar envoie vers lui son fils Bahman et dix mobeds pour lui faire part des ordres du roi et l'engager à s'y soumettre. Le jeune envoyé arrive sur une montagne, au lieu où se plaisait à chasser le héros du Seistan, et de là découvre un homme « qui, par sa taille, ressemblait au mont Bisoutoun. Il tenait, en guise de massue, un tronc d'arbre, avec lequel il avait tué un âne sauvage; il portait sa proie vers le feu sans effort, comme si c'eût été un oiseau. » Ce géant était Rustem. Rustem embrasse le fils d'Isfendiar, et, avant d'entendre son message, l'invite à manger avec lui. Ceci est dans les mœurs homériques et dans les mœurs de l'Orient.

Rustem mange comme un lion, et quand Bahman a fait son message, il reçoit cette réponse : « Personne ne m'a jamais chargé de liens... Mais viens vers moi avec ton armée, nous passerons deux mois ensemble, vivant joyeusement; nous chasserons et banquetterons; je t'instruirai dans l'art de la guerre; car tu es jeune et je suis vieux. (Rustem a déjà vécu sept siècles.) Quand tu voudras me quitter, je t'ouvrirai mes trésors et t'accompagnerai moi-même vers le roi, afin que la haine s'éloigne de son âme. »

Isfendiar répond qu'il ne peut se dispenser d'obéir à son père, mais il ajoute : « Dieu m'est témoin, ô homme pur! que mon cœur saignera de te voir porter des liens. Le roi m'a promis la couronne; dès que je l'aurai placée sur ma tête, je te renverrai avec des présents dans ta patrie. »

Aucun des deux ne peut céder avec honneur : il faut donc combattre. En attendant, Rustem s'assied à la droite d'Isfendiar sur un siége d'or, et ils se livrent ensemble à la joie du festin. Les deux guerriers se racontent mutuellement la longue histoire de leurs exploits, entremêlée de bravades cordiales et de gaietés héroïques.

« Isfendiar prit en souriant la main de Rustem, et dit : « Tu es plus fort qu'un » lion, tu as la poitrine et les épaules d'un dragon. » En même temps il lui serra la main, de sorte que le sang jaillit sous les ongles; mais l'homme pur demeura immobile. Le vieillard rit du jeune homme, et, prenant sa main, il dit : « Heureux Gustasp! d'avoir un fils tel qu'Isfendiar! » En prononçant ces mots, il lui pressa si fortement la main, que le visage du brave devint rouge et que ses ongles ruisselèrent de sang. Isfendiar se prit à rire, et dit : « Bois à cette » heure, je te combattrai demain; quand je t'aurai terrassé, je te délivrerai de » de tout souci et de tout mal, et je te comblerai de richesses. » Rustem répondit en riant : « Ainsi, demain, au lieu de vin nous verserons du sang. Homme » contre homme, avec le glaive et la massue, nous accompagnerons le chant » de guerre; alors tu connaîtras ce qu'est le combat des héros. Je t'enlèverai de » ta selle, je te porterai devant mon père Zal, je te placerai sur un trône d'or, » et je déploierai mes richesse devant toi, pour que tu choisisses ce qui te » plaira. »

Voilà de la courtoise héroïque, et, en lisant cet entretien des preux de l'Iran, on peut s'écrier comme Arioste :

O gran bontà dei cavalieri antichi.

Le lendemain, les deux champions brisent d'abord leurs lances l'un contre l'autre, puis ils saisissent le glaive et la massue, et s'attaquent avec fureur. Les flèches d'Isfendiair percent la peau de tigre, vêtement jusque-là impénétrable, de Rustem. Le héros et son coursier sont couverts de blessures; Isfendiar n'en a reçu aucune, son corps est *fée*, comme disaient les romanciers du moyen âge. Rustem, criblé de plaies, n'en traverse pas moins à la nage le fleuve qui le sépare de sa demeure, et il échappe ainsi à son adversaire, qui croyait déjà triompher. Dans sa détresse, il appelle le simurgh, l'oiseau qui a nourri son père et qui protége sa race; le simurgh vient guérir ses blessures et lui enseigner les moyens de vaincre Isfendiar. Zoroastre avait enchanté les armes de ce guerrier; il avait aussi versé une eau magique sur sa tête pour le rendre invulnérable; mais, pendant cette opération, Isfendiar avait fermé les yeux, et le charme n'avait pu s'étendre à eux. Ainsi Achille, tenu par le talon tandis qu'on le trempait dans les eaux du Styx, était vulnérable seulement par cet endroit; ainsi la tradition germanique raconte que le sang du dragon dans lequel se lava Sigurd produisit le même effet sur toute sa personne, excepté sur l'espace qu'une feuille de saule, tombée par hasard, couvrait pour son malheur. La coïncidence et la diversité des trois récits méritent d'être remarquées.

Le simurgh ne se contente pas d'apprendre à Rustem le secret de la faiblesse d'Isfendiar, il lui découvre le moyen d'en triompher. A une branche d'orme est attachée la vie du fils de Gustasp. Instruit par le simurgh, Rustem coupe le rameau fatal, le durcit au feu, y adapte un fer de flèche, et lance le trait magique dans les yeux d'Isfendiar, qui tombe blessé mortellement.

Ici encore on peut relever une singulière ressemblance de la tradition persane avec la tradition germanique. Quoi de plus semblable à la branche d'orme par laquelle périt Isfendiar, que le rameau de Mistelstein qui tue Balder (1)?

Le mourant parle à son vainqueur sans haine, et lui confie son fils Bahman : Rustem pleure sur son ennemi tombé, et tous pleurent sur Rustem, car les sages ont prédit que le lot de la mort doit échoir à celui qui aura tué Isfendiar. En effet, cette catastrophe approche, et le héros contemporain des générations écoulées, celui qui restait depuis sept siècles debout, à côté du trône occupé tour à tour par Kobad, Kaous, Khosrou, Lohrasp, Gustasp, comme s'il eût été une incarnation immortelle du génie héroïque de l'Iran, Rustem doit tomber à son tour. Mais ce n'est pas la force, c'est la trahison qui l'abattra : dernier rapport de ce personnage avec le héros grec et le héros germanique, avec Achille et Sigefrid.

Un frère de Rustem, Schégad, concerte avec un roi de Caboul la mort du

(1) Voyez sur ce mythe mon analyse des *Dieux du Nord*, poëme d'OElenschlæger, *Littérature et Voyages*, p. 173.

héros. Le roi de Caboul invite sous un semblant d'amitié Rustem à venir le visiter dans ses États ; puis il fait creuser des fosses que l'on remplit de lances, de glaives, de pieux aigus, et qu'on recouvre avec soin de branchages. On sert à l'hôte illustre un joyeux festin dans la forêt ; après le festin, le roi de Caboul propose à Rustem une grande chasse ; Rustem monte à cheval, et, guidé par le perfide Schégad, arriva au bord d'une des fosses creusées pour le perdre. Raksch flaire la terre fraîchement remuée, se dresse et piétine sans vouloir avancer ; mais Rustem, que sa destinée aveugle, le frappe du fouet : la terre cède sous les pieds de Raksch ; cheval et cavalier tombent ensemble, et sont percés tous deux.

Le héros jette un profond soupir : « On t'a appelé le fort, s'écrie-t-il, et maintenant tu es tombé là d'où tu ne peux revenir, et pour toi il n'est plus d'espoir de vengeance. » Cependant il rassemble toute sa vigueur, fait un immense effort, parvient à s'arracher aux pieux qui le transpercent et s'élance hors de la fosse. Là il trouve le traître Schégad, et, plein de ruse à son dernier moment, il lui dit : « Apporte-moi mon arc et place deux flèches devant moi ; il ne convient pas que je demeure ainsi désarmé : si un lion passait ici cherchant sa proie, je ne pourrais me défendre contre lui. » Schégad fut chercher l'arc, le banda, le plaça près du mourant, et il se réjouissait de la mort de son frère, quand le héros, faible et épuisé de sang, tendit l'arc et y plaça une flèche. Schégad craignit le trait et la vengeance de son frère, et il s'élança derrière un arbre ; mais l'âge avait enlevé la moelle du tronc, et la flèche perça d'un coup l'arbre et Schegad. »

Ainsi, Rustem tué comme Sigefrid, par trahison dans une chasse, comme lui, avant de mourir, a encore la force de se venger de son meurtrier. La ressemblance entre les destinées des deux héros se soutient jusqu'au bout.

A partir de la mort de Rustem, je suis privé du secours qui me soutenait jusqu'ici. M. Gœrres interrompt en cet endroit la version incomplète, mais pleine de vie et de couleur, qu'il a donnée du *Livre des Rois*. Pour le reste du poëme, il se borne à une analyse aride qu'il serait impossible d'analyser elle-même, à moins de tomber dans une extrême sécheresse. Je me contenterai d'indiquer, sans presque les tracer, les linéaments de la tradition. C'est ainsi qu'en géométrie on indique par des points certains contours qui ne font pas partie de la figure, mais qui complètent la démonstration.

A mesure qu'on avance dans la série des siècles, la tradition épique se rapproche davantage de l'histoire. Artaxerce Longuemain porte chez Firdousi le même nom, suivi de la même épithète (Ardeschir Dirasdust) ; Darab est Darius, seulement on a confondu deux princes de ce nom, le cruel Darius Ochus et le prince débonnaire qui fut vaincu par Alexandre. Mais ces confusions sont dans la nature et dans le génie de la tradition populaire. Ainsi, au moyen âge, dans le Charles des romans carlovingiens, on a confondu la lutte de Charles-Martel contre les Sarrasins, la grandeur de Charlemagne et l'impuissance impériale de Charles le Chauve et de Charles le Gros.

Pour Alexandre, il a pris place parmi les rois de Perse ; il figure à son rang dans leur histoire. Ici la tradition est juste et la poésie est vraie. Le Macédonien ne s'était-il pas fait Persan après sa victoire ? N'avait-il pas adopté le costume

et les mœurs des vaincus? Ne voulait-il pas faire de Babylone le centre d'un grand empire d'Orient? Aussi l'Orient l'a adopté, et dans l'Arabie, dans la Perse et dans l'Inde, sous la tente de l'Afhgan et jusqu'aux frontières de la Chine et aux rives de Java, la renommée de Sékander est aussi grande qu'en Europe, et plus populaire. L'Alexandre de Firdousi n'est pas celui de Quinte-Curce; c'est, à peu de chose près, celui des *Gesta Alexandri magni* du moyen âge, biographies légendaires qu'ont suivies les poëmes chevaleresques. Quand notre Alexandre de Bernai écrivait le sien sous Philippe-Auguste, il ne se doutait guère que la plus grande partie des aventures qu'il racontait dans ce vers alexandrin qu'il n'a pas inventé, mais auquel il a donné son nom, avaient été déjà traitées, depuis deux siècles, par un poëte né dans le pays qu'Alexandre traversa pour aller chez Porus. Il est curieux de voir l'Homère persan et le trouvère français se rencontrer aux pieds d'Alexandre.

La source à laquelle tous deux puisaient, à travers différents intermédiaires, était la tradition grecque, telle qu'elle était née spontanément dans les diverses parties de l'empire d'Alexandre. Cette tradition, écrite d'abord en grec, passa dans les langues orientales qui devaient plus tard la rendre à l'Occident; d'autre part, elle fut traduite en latin, et par cette voie tomba dans la littérature vulgaire du moyen âge. Tel fut son prodigieux chemin à travers le monde et à travers les siècles.

Bien que l'origine grecque de la tradition sur Alexandre soit prouvée (1), cette tradition n'en contient pas moins, chez Firdousi, certaines portions incontestablement orientales. Ainsi, ce n'est qu'en Perse qu'a pu naître l'idée de faire d'Alexandre le fils d'un roi du pays et le frère aîné de Darius, de sorte que la victoire d'Arbèle se trouve n'être autre chose que le triomphe de la légitimité. L'orgueil national ne saurait mieux se tirer d'une défaite qu'en absorbant ainsi le vainqueur dans le peuple qu'il a conquis.

De temps en temps le récit de Firdousi s'écarte des *gesta* et des poëmes de l'Occident, pour donner place à quelques interpolations, surtout arabes; mais, dans l'ensemble, ce récit et celui des *gesta* s'accordent : ce sont deux échos du même retentissement.

Les successeurs d'Alexandre ne figurent point dans le *Livre des Rois*. Les annales poétiques de la nationalité persane n'ont pas mentionné ces princes étrangers qui n'héritèrent point de la politique d'Alexandre. Alexandre s'était fait Persan, eux demeurèrent Grecs. La persistance incroyable de la civilisation grecque au centre de l'Asie a été révélée de nos jours par les nombreuses médailles trouvées dans l'Afhganistan et dans la Transoxane, et sur lesquelles on voit le type hellénique se maintenir, même sous les rois scythes, destructeurs des dynasties macédoniennes. Cette époque, purement grecque, manque et devait manquer dans l'épopée persane de Firdousi. Les rois arsacides ou parthes, qui soutinrent de si glorieuses guerres contre les Romains, en dépit de ces triomphes, ont peu occupé le chantre de la tradition nationale; c'est qu'eux-mêmes, bien que leur race fût alliée à celle de l'Iran, bien qu'ils

(1) Voyez la préface de M. Mohl (pag. 49). — M. Mohl cite un passage décisif du *Modjmel-al-Tewarikh*.

eussent délivré le pays de la domination des conquérants grecs, n'ont jamais été considérés par les historiens persans comme ayant continué dans sa pureté l'ancienne civilisation du pays. Ils mêlèrent des superstitions étrangères aux doctrines de Zoroastre; l'unité du vieil empire n'existait plus; la Perse était alors divisée en une foule de principautés. Firdousi dit, en parlant des Arsacides : « C'était comme si aucun roi n'avait gouverné la terre; ils n'accomplirent rien de grand. Alexandre, ajoute-t-il, l'avait ainsi ordonné, afin que *Roum* conserve sa splendeur. » Singulière extension de la puissance d'Alexandre à des dynasties qui ont renversé les dynasties fondées par ses successeurs.

L'avénement des Sassanides fut la résurrection de l'unité, de la religion et de la nationalité persane. Ici le poëte est sur le terrain de l'histoire. On retrouve chez lui à peu près complète la succession réelle des rois de Perse depuis Ardeschir Babekan jusqu'à Yezdejird. Mais dans cette série sont entremêlées bien des fables, bien des histoires merveilleuses et romanesques. En approchant des temps modernes, il semble que la tradition perd de sa naïveté, de sa simplicité, de sa grandeur. Mais, dans cette partie, la maigre analyse de Gœrres ne peut suffire, et, pour prononcer, il faut attendre que M. Mohl ait mis à fin sa vaste entreprise.

J'en ai dit assez pour qu'on ait une idée de ce qu'embrasse et contient l'immense poëme de Firdousi; j'ai présenté, comme font les géologues, une coupe de la montagne dans laquelle l'œil peut compter toutes les couches et tous les âges de la tradition persane. Il est visible que le *Livre des Rois* est l'œuvre la plus nationale qui fut jamais. C'est par là qu'il est profondément épique, car la nationalité est l'âme de l'épopée. Le fond des épopées les plus célèbres, c'est toujours la lutte de deux races, de deux civilisations, de deux mondes. Le monde grec et le monde asiatique combattent l'un contre l'autre au pied des remparts de Troie. Quel est le sujet des épopées carlovingiennes du moyen âge? N'est-ce pas le combat des populations chrétiennes de l'Europe contre les populations musulmanes de l'Orient? De même le *Livre des Rois* roule en très-grande partie sur la guerre des peuples de l'Iran, ou de la Perse proprement dite, contre les hommes du Touran, c'est-à-dire contre les tribus du Nord. Cette guerre est, en effet, presque toute l'histoire de la Perse depuis les anciennes expéditions contre les Scythes jusqu'à l'occupation de l'empire par la race turque des Cajars, qui le possède aujourd'hui. Le *Livre des Rois* est le récit de cette grande lutte durant l'ère qui précéda l'invasion mahométane. Inspiré par un sentiment pareil à celui qui a inspiré les poëtes épiques de l'Occident, Firdousi n'a pas procédé comme eux. L'épopée homérique, qui est le type de l'épopée occidentale, demande un grand fait à la tradition, et, dans ce grand fait, elle concentre, pour ainsi dire, toute la vie historique du peuple pour lequel elle est faite. L'*Iliade* montre la Grèce armée contre l'Asie, les dieux partagés entre les deux races qui sont aux prises, et tout cela au sujet d'un fait particulier, la colère d'Achille.

Quand on arrive à des époques moins naïves, on voit les poëtes employer des moyens détournés et ingénieux pour ramener au sujet déterminé du poëme les grandes phases de la destinée nationale. C'est ainsi que Virgile a fait dérouler par Anchise l'histoire future de Rome aux yeux d'Énée, et l'a gravée sur

le bouclier du héros. C'est ainsi que Camoëns, qui a pour héros le peuple portugais (les Lusiades), a mis dans la bouche de Vasco de Gama une histoire du Portugal. Ce sont là des artifices plus ou moins heureux au moyen desquels on groupe autour d'un fait central les autres grands faits de l'histoire d'un peuple. Ces artifices sont motivés par le besoin d'unité qui est le principe de l'épopée classique. Il n'en est pas de même en Orient. Là, l'épopée n'a point recours à ces ruses de l'art, pour faire rentrer dans un cadre étroit toutes les destinées d'une race. Là, elle se déroule librement dans son immensité, et ouvre son large sein à tous les siècles comme l'Océan à tous les fleuves. Le *Livre des Rois* a pour sujet la naissance, les combats, la mort de la nationalité persane. Il a pour héros des personnages qui représentent des dynasties et des époques. Le règne de Djemschid dure sept cents ans, et celui de Zohak en dure mille. Ce sont deux périodes de l'histoire. Rustem vit aussi longtemps que Djemschid; il est le contemporain d'une foule de rois et survit à tous. Rustem est sans doute le représentant d'une dynastie indépendante, établie dans le Seistan. L'unité du *Livre des Rois*, c'est donc l'unité même de la tradition persane. Il existe dans notre littérature du moyen âge un ouvrage dont la composition offre quelque rapport avec celle du *Schah-Nameh;* c'est le roman de *Brut* qui contient toute la série fabuleuse des rois bretons, depuis Brut, fils d'Hector, jusqu'à la fin de la nationalité bretonne.

Ce long poëme a été versifié par Wace d'après un original latin, comme le *Livres des Rois* a été écrit par Firdousi d'après un texte pehlwi. Il contient de même toute l'histoire légendaire d'un peuple. Hâtons-nous de dire que là se borne la ressemblance. A part l'incommensurable distance qui sépare un poëte, objet de la vénération des siècles, et un humble rimeur qui n'est lu que par les curieux, les récits puisés par Wace dans la chronique de Geoffroi de Monmouth offrent en général des fables forgées à plaisir ou nées de l'altération qu'a fait subir à l'histoire mal connue une érudition ignorante. La base de Firdousi, c'est la tradition vivante et populaire. Il y a entre les originaux, aussi bien qu'entre les auteurs, toute la différence qui sépare un pédant d'un poëte. J'aimerais mieux rapprocher du *Livre des Rois* ce que devait être le poëme de *Rome* par Ennius, et ce qu'aurait été celui de Virgile, s'il eût traité ce sujet comme il en avait conçu, dit-on, la pensée dans sa jeunesse.

Un fait prouve la popularité de la tradition qui sert de base au poëme de Firdousi, et la célébrité de ce poëme lui-même, c'est qu'un grand nombre de lieux présentent aujourd'hui de prétendues traces des personnages et des événements dont il est fait mention dans le *Livre des Rois*. On croit voir encore Zohak suspendu aux rochers du Mazenderan, et les ruines de Persépolis s'appellent le trône de Djemschid. Mais c'est Rustem qui, plus que tout autre personnage, a attaché des souvenirs et un nom à de nombreuses localités : de même qu'on montre dans les Pyrénées la brèche de Roland, de même qu'au moyen âge on appelait le golfe de Gascogne la mer de Roland, et grotte de Roland une caverne de l'Etna, de même dans le Mazenderan on nomme un tertre surmonté de quelques ruines le *Trône de Rustem* (1). Dans cette province où il ac-

(1) Ritter, *Géographie* t. VIII, pag. 527.

complit une expédition célébrée par Firdousi, trois cents villages portent son nom (1). On y a même placé, par une de ces confusions que la tradition se permet volontiers, le château d'Hamaveran, qui devait être fort loin de là, uniquement peut-être parce que la conquête du Hamaveran vient, dans le *Livre des Rois,* tout de suite après celle du Mazenderan. Ailleurs, de grands blocs de pierre passent pour être de gigantesques vestiges que le chameau de Rustem a laissés derrière lui en traversant le désert. On appelle *sculptures de Rustem* des figures gravées sur le roc dans les environs de Persépolis, bien qu'elles ne remontent pas plus haut que les Sassanides. Une vallée du Seistan, patrie de Rustem, porte encore le nom de son fils Zohrab. Cette province, aujourd'hui peu habitée, montre des restes frappants d'une ancienne splendeur. On y trouve d'immenses ruines. Celles qu'on voit près d'Ielalabad, couvrent un aussi grand espace de terrain que la ville d'Ispahan (2). Ce sont là les traces imposantes de cette dynastie du Seistan personnifiée dans Rustem. D'autres monuments encore, au nombre desquels était une digue, furent détruits au temps de Tamerlan; la capitale du pays fut saccagée, et alors, disent les historiens persans, il s'éleva un cri qui se répandit à travers le Seistan et qui évoquait ainsi l'ombre de Rustem : « Lève ta tête hors de ton sépulcre, et vois l'Iran tout entier aux mains de ton ennemi, aux mains des guerriers de Touran. » Bien plus, dans les dernières guerres, les exploits de Rustem étaient encore chantés avant l'action, comme la bataille de Ronceveaux l'était sous le roi Jean. Dans ce siècle, Malcolm trouva à Buschir un pauvre Arabe qui connaissait l'histoire de Zohak et savait le nom du Schah-Nameh de Firdousi. Sur la route de Schiras à Persépolis, un palefrenier, attaché à l'ambassadeur, récita tout en marchant un fragment du *Livre des Rois* (3). Un autre jour, un personnage distingué de l'escorte en fit autant. Tous les assistants écoutaient ravis, car chaque parole de Firdousi est, pour un Persan, un article de foi. Un voyageur français actuellement en Perse, M. Eugène Boré, écrit que l'envoi de la traduction de M. Mohl serait reçu avec reconnaissance par le roi régnant. Il n'y a pas d'autre exemple aujourd'hui d'un poëte qui fasse les délices des lettrés et des princes, et que sachent par cœur les palefreniers.

Partout où un poëme national a obtenu une grande vogue, il s'en est produit d'autres à son imitation. On a voulu compléter le récit principal par des récits accessoires, joindre à l'histoire des personnages les plus importants l'histoire des personnages secondaires, ou plutôt développer et traiter pour elle-même une partie de la tradition négligée d'abord. C'est ce qu'ont fait pour les sujets homériques les poëtes alexandrins auteurs de la *Prise de Troie* et de *l'Enlèvement d'Hélène ;* c'est ce qu'ont fait pour les traditions germaniques dont les Niebelungen ont reçu le principal dépôt, les auteurs des diverses épopées contenues dans le recueil intitulé le *Livre des Héros*. L'ensemble de tous ces poëmes, qui se rapportent à un même centre et dont chacun contient le développement particulier de telle ou telle partie de la tradition, forme ce qu'on appelle *un*

(1) Ritter, *Géographie*, t. VIII, pag. 184.
(2) *Ibid.*, pag. 152.
(3) *Sketches of Persia*, vol. I, pag. 204-219.

cycle. Le cycle héroïque de la Perse comprend, outre le *Livre des Rois*, un certain nombre d'ouvrages qui relèvent de lui. Firdousi est la racine, dit un auteur persan; les autres sont les branches.

M. Mohl, dans sa belle préface sur l'analyse de laquelle je crois devoir anticiper ici, parle de quelques-unes de ces compositions qui sont comme les satellites de la grande composition de Firdousi, et se réserve de traiter plus à fond ce sujet dans un appendice qui sera placé à la fin de l'ouvrage.

Le mètre de ces divers poëmes est toujours celui du *Livre des Rois*; l'intention d'imiter Firdousi est évidente. Quelquefois même les continuateurs de son œuvre ont trouvé plus simple de reproduire, en changeant les noms des personnages, certaines histoires déjà racontées par le grand poëte. Le touchant épisode de Zohrab a fourni matière à deux répétitions de ce genre.

Pendant deux siècles environ, l'impulsion donnée par Firdousi à la poésie épique subsiste et produit des ouvrages d'une étendue considérable. L'un d'eux, le *Barzou Nameh*, est plus long que le *Livre des Rois;* il a au moins 130,000 vers. Dans tous ces poëmes, qui appartiennent à l'école de Firdousi, M. Mohl reconnaît encore la présence de la tradition nationale; mais il la voit disparaître entièrement dans les poëmes moraux et lyriques de Nizami et de ses imitateurs. Les noms que la tradition héroïque avait rendus célèbres, n'y paraissent que pour fournir aux auteurs une occasion de moraliser et de se livrer à la peinture de sentiments romanesques. Le style, qui est très-recherché et par suite très-obscur, ne peut convenir qu'à des lettrés; toute vie, toute inspiration populaire s'est donc retirée de cette poésie purement artificielle.

Mais le peuple, qui se souvenait confusément des anciens héros du pays, bien qu'il ne connût plus guère que leurs noms, a accumulé autour de ces noms une foule d'historiettes banales et souvent ridicules. Ainsi, la tradition épique expira en Perse sous le double fléau du bel esprit et de la vulgarité : ce sont les deux écueils entre lesquels marche toute poésie, et contre lesquels, à la longue, toute poésie vient se briser.

Enfin Firdousi a trouvé dans notre temps deux émules qui, je pense, ne seront pas bien dangereux pour sa gloire. L'un était le poëte lauréat du dernier roi (1). En 1821, il avait déjà composé, sur les exploits de son souverain, un poëme de trois cent quarante mille vers ; c'est à peu près le double de celui que Firdousi a consacré à tous les héros de la Perse antique. Aussi trouvait-on à la cour qu'il était à peine inférieur à son modèle. Quelques-uns même le plaçaient bien au-dessus, sans doute à cause de l'intérêt du sujet.

L'autre rival de Firdousi, mort il y a peu d'années, a eu l'incroyable idée d'opposer au *Schah-Nameh* le *George-Nameh,* c'est-à-dire une histoire de la conquête des Indes par les Anglais, rédigée en l'honneur de George III. J'ai sous les yeux une préface écrite à Bombay en 1836, par le neveu de l'auteur, dans laquelle il expose modestement que son oncle a désiré lutter avec Firdousi, et que dans ce but il a choisi un sujet qui, selon lui, était aussi digne d'être célébré que les glorieuses actions des anciens monarques de l'Iran. Après cela, l'éditeur, qui s'appelle *Rustem, fils de Kei-Kobad,* invite les *gentlemen*

(1) *Fraser's Narrative of a journey into Khorasan*, pag. 157.

d'Europe à souscrire, et pour les y engager donne une table des chapitres, qui serait merveilleusement placée à la fin de la collection d'un journal anglais dans l'Inde.

Telle a été de nos jours la dernière contrefaçon de cette poésie; on ne peut la suivre plus loin de son origine. Jusqu'ici je n'ai guère envisagé le *Schah-Nameh* que dans son rapport avec la tradition qui l'a produit. Il reste à l'étudier en lui-même, dans les sentiments dont il contient l'expression, dans les mœurs dont il offre le tableau, dans son caractère poétique; et d'abord il faut, d'après M. Mohl, faire connaître le poëte, dont je n'ai pas encore parlé.

J.-J. Ampère.

(*La seconde partie à un prochain numéro.*)

GOETHE.

FAUST,

DER TRAGÖDIE ZWEITER THEIL.

II (1).

L'intermède vient de finir, le drame commence. Hélène, entourée du chœur des vierges troyennes, s'arrête devant le palais de Ménélas. Les images coulent de ses lèvres avec la richesse et l'abondance de l'inspiration homérique; sa belle voix au timbre d'or plane dans les régions de la mélodie : ineffable langage, dont Goethe emprunte le secret aux chantres de l'Olympe. Dès les premières paroles d'Hélène, on sent que désormais l'œuvre se meut dans le cercle de la réalité. Assez longtemps le poëte a parcouru l'espace, traçant dans l'air au hasard les folles visions de son délire. Cette fois la figure d'Hélène l'attire et le fascine au point qu'il ne peut s'empêcher de la prendre au sérieux; il l'aime, et l'inquiet désir qu'il ressent pour elle nous est un sûr garant de la beauté visible et palpable qu'il s'attache à lui donner. Remarquez comme, dès le premier vers, le ton change, comme la voix se hausse, comme le style revêt tout à coup une pompe inusitée. Quelle ampleur dans le discours! quel appareil solennel dans l'ordonnance des rhythmes! on entend le bruit du cothurne retentir sous le péristyle sacré. Ce n'est plus cette fois la vision que Faust évoque au premier acte, du sein du royaume des idées, la forme insaisissable qui passe bafouée et méconnue devant la cour de l'empereur, et ne doit qu'au

(1) Voyez dans la livraison du 15 juin la première partie de ce travail.

sensualisme le plus grossier les singuliers compliments qu'elle recueille. Non, c'est la fille grecque, c'est Hélène de sang et de chair, j'allais dire de marbre, le fruit des amours du cygne et de Léda, l'amante incomparable de Paris et d'Achille; celle que Goethe a rêvée, qu'il désire de toute la puissance de son cerveau (1); celle enfin qui, plus que Melpomène, plus que toutes les Muses,

(1) Hélène est une imagination des plus belles années de Goethe, une idée venue en même temps que *Hermann et Dorothée*, peut-être avant. Voici, du reste, ce qu'il en dit lui-même dans une lettre à Schiller, 12 septembre 1800 (*Briefwechsel*, Th. V, S. 306) : « J'ai mené à bien, cette semaine, les situations dont je vous ai parlé, et mon Hélène est vraiment venue au jour. Maintenant le beau m'attire tellement vers le cercle de mon héroïne, que c'est une affliction pour moi d'avoir à la convertir en une sorte de conte bleu. Je sens bien un vif désir de fonder une sérieuse tragédie sur les matériaux que j'ai déjà ; mais je craindrais d'augmenter encore les obligations dont l'accomplissement pénible consume les joies de la vie. » Et vingt-six ans plus tard, dans une lettre à Zelter, 3 juin 1826 (*Briefwechsel mit Zelter*, Th. IV, S. 171) : « Je dois aussi te confier que j'ai repris, pour ce qui regarde le plan poétique et non les développements, les travaux préliminaires d'une œuvre importante sur laquelle, depuis la mort de Schiller, je n'avais pas jeté les yeux, et qui, sans le coup de collier d'aujourd'hui, serait demeurée *in limbo patrum*. Le caractère de cette œuvre est d'empiéter sur les domaines de la nouvelle littérature, et cependant je défie qui que ce soit au monde d'en avoir la moindre idée. J'ai lieu de croire qu'il en résultera une grande confusion, car je la destine dans ma pensée à vider une querelle. » Il était difficile de toucher plus juste, et le poëte parle ici avec cet admirable instinct critique qui ne le trompe jamais. En effet, je ne sais pas d'œuvre plus prônée et plus méconnue, plus exposée à la fois aux exagérations de la louange et du blâme, plus admirée des uns et des autres, et plus mise en question par tous. Tandis que les philosophes s'y complaisent, attirés par le souffle divin qui s'exhale de la perfection grecque, les romantiques s'en détournent avec horreur, et là où le pied du classique chancelle, le romantique se trouve sur son terrain. Le secret de cette inquiétude qui tourmente les deux partis me semble tout entier dans la fantaisie immense de Goethe, qui a voulu rassembler tous les éléments dans sa création. Fatalité attachée aux enfantements du génie! Ces grandes œuvres synthétiques, qui comprennent l'univers de la pensée et de l'action, sont créées plutôt pour l'humanité que pour l'homme. Dès leur naissance, la discussion s'en empare ; elles servent de champ de bataille aux opinions les plus contraires, qui s'y livrent un combat éternel d'autant plus indécis, que les chances sont plus également partagées. Ces œuvres éveillent plutôt l'enthousiasme de tous que l'amour et le culte de chacun ; beaucoup les défendent avec courage et persévérance, mais peu se passionnent pour elles. Ce n'est pas au moins, — quant à ce qui regarde l'observation des sentiments, les grâces de la pensée, le soin curieux du détail, — que ces œuvres le cèdent en rien à d'autres. Ce qui leur manque, c'est la classification et l'ordre. Une forêt vierge n'est pas un sentier. Les intelligences oisives et modestes trouveraient là aussi la douce fleur de l'âme ; mais cachée et perdue sous les grandes herbes qu'il faudrait séparer avec peine, et l'on s'explique comment il convient mieux à leur heureuse nonchalance d'aller respirer les pâles violettes dans le coin de terre isolé où Pétrarque et Novalis les ont plantées. — Une chose qui du premier abord glace la sympathie du lecteur, c'est l'ironie inexorable qui se manifeste dans ce livre sous toutes les formes. Goethe ne procède guère autrement ; génie essentiellement profond et varié, il voit d'un coup d'œil infaillible les tendances du moment, et trouve dans la fécondité de sa nature géné-

représente la poésie antique, car elle est la beauté pure. Où trouver en effet, dans le monde païen, une idée qui ne se soit confondue avec elle en un baiser de feu, sous les lauriers-roses de l'Eurotas, ou les voûtes du sanctuaire domestique? On conçoit que la poésie moderne ait voulu porter la main sur ce corps suave que tant de lèvres immortelles ont touché. Si, dans la nuit classique de Walpürgis, le poëte célèbre la fête des éléments, cet acte tout entier est consacré par lui au culte de la pure beauté, élément elle aussi, — élément unique du monde de la pensée et de l'imagination. Supposez un instant que ce n'est point la véritable Hélène qui paraît devant vous, aussitôt l'allégorie perd tout son sens. Faust, le représentant du romantisme, ne doit en aucune façon se marier avec une ombre; il lui faut pour compagne la beauté dans sa manifestation plastique, Hélène. Ainsi seulement la poésie classique peut entrer en rapport avec la théorie moderne. Le beau côté de la chevalerie, — le chant et l'amour, la force de la jeunesse et de la nature, — sert de transition vers la grande forme et la puissance inflexible de l'antiquité. Ainsi le poëte atteint son but, qui est ici de montrer l'art antique passant à l'art romantique, tout au rebours de la nuit de Walpürgis, où c'est le romantique qui passe à l'antique. De l'alliance de ce double élément avec la nature et la plastique naît la vraie poésie.

Cependant Hélène est entrée dans le palais de Ménélas; le chœur chante une hymne à la gloire des dieux, qui ont protégé le retour de l'héroïne. Mais tout à coup la reine épouvantée sort du palais, et tombe dans les bras de ses compagnes. Ses traits si calmes sont émus, on dirait que la colère lutte sur son noble front avec l'étonnement.

Le choeur. — Découvre, noble femme, à tes servantes qui t'assistent avec respect, ce qui est arrivé.

reuse de quoi y satisfaire. Mais l'imitation suit le génie, comme son ombre; la voie ouverte, tous s'y précipitent au hasard, et c'est alors un plaisir de dieu pour le vieillard que de comprimer tout d'un coup ces élans effrénés par un éclat de rire inextinguible. Goethe fait un peu, autour du troupeau littéraire de son temps, l'office du chien de berger : dès que les moutons se débandent et vont dévastant le beau pâturage que leur a découvert la sagacité du maître, le vieux gardien attentif se lance après eux, d'un bond dépasse les plus hardis, et les ramène à l'étable en leur mordant l'oreille jusqu'au sang. Je citerai, à l'appui de ce que j'avance, dans la première partie de *Faust*, l'intermède tout entier des *Noces d'or d'Obéron et de Titania* (*Oberon's und Titania's goldne Hochzeit*), et dans la seconde, ces allusions de toute sorte et ces passages satiriques où certaines idées, fort en honneur dans un passé encore très-près de nous, ne sont guère plus épargnées que les faiblesses de Nicolaï et de ses contemporains dans les scènes du Brocken. — Voici en quels termes Goethe parle de l'accueil fait à sa création d'Hélène dans certaines capitales de l'Europe : « Je sais maintenant comment on a salué Hélène à Édimbourg, à Paris, à Moscou; peut-être n'est-il pas sans intérêt de connaître, à ce propos, trois façons de penser tout à fait opposées. L'Écossais cherche à pénétrer dans l'œuvre, le Français à la comprendre, le Russe à se l'approprier. Il ne serait pas impossible qu'on trouvât ces trois facultés réunies chez le lecteur allemand. » (*Goethe an Zelter*, 20 mai 1828; *Briefwechsel*, Th. V, S. 44.)

Hélène. — Ce que j'ai vu, vous le verrez vous-mêmes de vos propres yeux, à moins que l'antique nuit n'ait englouti aussitôt son œuvre dans le sein de ses profondeurs, d'où s'échappent les prodiges; mais, pour que vous le sachiez, je vous le dis à haute voix : — Comme je traversais d'un pas solennel le vestibule austère de la maison royale, songeant à mes nouveaux devoirs, le silence de ces pieux déserts m'étonna. Ni le bruit sonore des gens qui vont et viennent ne frappa mon oreille, ni le travail empressé et vigilant mon regard; aucune servante ne m'apparut, aucune ménagère, de celles qui jadis saluaient amicalement chaque étranger. Cependant, comme je m'approchais du foyer, j'aperçus, assise près d'un reste attiédi de cendre consumée sur le sol, je ne sais quelle grande femme, voilée, dans l'attitude de la pensée plutôt que du sommeil. Ma voix souveraine l'invite au travail, car je la prends d'abord pour une servante placée là par la prévoyance de mon époux; mais, impassible, elle demeure enveloppée dans les plis de sa tunique. A la fin seulement, elle élève, sur ma menace, son bras droit, comme pour me chasser de l'âtre et de la salle. Irritée, je me détourne et monte les degrés qui conduisent à l'estrade où le thalamos s'élève, tout paré, près de la salle du trésor. La vision, elle aussi, se dresse, et, me fermant le chemin d'un air impérieux, se montre à moi dans sa grandeur décharnée, l'œil creux, terne et sanglant, comme un spectre bizarre qui trouble la vue et l'esprit... Mais je parle en vain, car la parole ne dispose pas de la forme en créatrice. Voyez vous-mêmes, elle ose se risquer à la lumière! Ici nous régnons jusqu'à l'arrivée de notre maître et roi. Phébus, l'ami de la beauté, repousse bien loin dans les ténèbres les hideux fantômes de la nuit, ou les dompte.

(Phorkyas paraît sur le seuil.)

Le Choeur. — J'ai vécu beaucoup, quoique ma chevelure blonde flotte autour de mes tempes; j'ai vu bien des scènes d'horreur, les fléaux de la guerre, la nuit d'Ilion, lorsqu'elle tomba.

Au milieu des nuages de poussière, où s'entrechoquaient les guerriers, j'ai entendu les dieux appeler d'une voix terrible, j'ai ouï le cri d'airain de la discorde résonner à travers la plaine qui entoure les murailles.

Hélas! elles étaient debout encore, les murailles d'Ilion; cependant l'ardeur de la flamme gagnait déjà de proche en proche, s'étendant çà et là par le vent de sa propre tempête sur la sombre cité.

J'ai vu, à travers la fumée et la braise, à travers les tourbillons de la flamme aux mille langues, fuir les dieux courroucés; j'ai vu cheminer des formes étranges, gigantesques, au milieu des vapeurs épaisses que la clarté illuminait de toutes parts.

Si j'ai vu cette confusion, ou si mon esprit, en proie aux angoisses, se l'est figurée, jamais je ne le pourrai dire; mais qu'à présent je contemple ce monstre avec mes propres yeux, oh! de cela je ne doute plus. Je le toucherais de la main, si la crainte du danger ne me retenait!

Laquelle des filles de Phorkys es-tu donc? car je te suppose de cette race. Es-tu l'une de ces grâces décrépites dès le berceau, qui n'ont pour trois qu'une dent et qu'un œil qu'elles se passent à tour de rôle?

Oses-tu, monstre, te montrer auprès de la beauté, te montrer à l'œil de Phébus qui s'y connaît? N'importe, avance toujours; il ne regarde pas la laideur, de même que son œil sacré n'a jamais vu l'ombre.

Mais nous, mortelles, hélas! une triste fatalité condamne notre vue à d'indicibles souffrances, que l'ignoble et l'éternellement maudit irrite dans les cœurs épris de la beauté.

Entends donc, toi qui nous braves insolemment, entends la malédiction, entends l'invective et la menace sortir de la bouche ennemie des bienheureuses formées par les dieux!

La destinée lamentable de Troie plane au-dessus de cette introduction. Tout autour d'Hélène, source fatale de tant de misères, flotte un nuage si doux, si vaporeux, qu'il semble encore ici que le naturalisme pur des temps antiques l'emporte sur la beauté morale de l'âge chrétien. Que de systèmes sur la poésie réduits à néant par cette démonstration souveraine que Goethe poursuit avec un implacable sang-froid! Le beau dans l'art peut donc se passer du sens moral? — Phorkyas représente ici plutôt les terreurs profondes que l'antiquité personnifie dans certaines apparitions que la laideur du diable. Ce n'est que vers la fin, lorsque le romantisme atteint son apogée, que la Laideur se montre. Le classique répugne à Méphistophélès; il n'ose s'y aventurer que sous un masque; et quelle apparence lui conviendrait mieux que celle de Phorkyas, le monstre sorti de l'Érèbe, l'épouvante des jeunes Troyennes? Car Phorkyas, c'est encore Méphistophélès, on le devine. La manière dont l'imagination de Goethe se donne cours et franchit toute barrière, sans tenir compte des temps et des lieux, pourra sembler étrange; mais n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que de la beauté poétique, et que nous sommes au milieu du rêve d'un Allemand sur l'antiquité, c'est-à-dire bien loin de toute vraisemblance et de toute réalité prosaïque. — La réponse du spectre ne se fait pas attendre.

PHORKYAS. — C'est une vieille parole dont le sens demeure toujours profond et vrai : que la pudeur et la beauté ne vont jamais ensemble, la main dans la main, par les verts sentiers de la terre. En toutes les deux habite une haine antique profondément enracinée. Quel que soit le lieu où elles se rencontrent, chacune tourne le dos à l'autre, et poursuit après cela sa route de plus belle, la pudeur affligée, la beauté arrogante et superbe, jusqu'à ce que la nuit creuse de l'Orcus les environne enfin si l'âge auparavant ne les a domptées. Quant à vous, effrontées, qui rapportez l'arrogance des pays étrangers, je vous trouve pareilles à l'essaim bruyant et rauque des grues qui file en long nuage dans les airs, et envoie en croassant sa musique, qui force le voyageur silencieux à lever la tête; les grues passent leur chemin, lui va le sien : ainsi il en sera de nous.

Qui donc êtes-vous, vous qui, semblables à des ménades furieuses, semblables à des femmes ivres, osez porter le trouble dans le palais sublime du roi? Qui donc êtes-vous, vous qui aboyez à la servante de la maison comme le troupeau des chiens à la lune? Pensez-vous que j'ignore à quelle race vous appartenez? — Toi, jeune créature enfantée dans les guerres, élevée dans les combats, luxurieuse, en même temps séduite et séductrice, capable d'énerver à la fois la force du guerrier et du citoyen! — A vous voir ainsi par groupes, on dirait un essaim de sauterelles abattu sur les jeunes moissons! — Vous, dissipatrices du travail étranger, gourmandes, fléaux de la prospérité naissante; — toi, marchandise enlevée, vendue au marché, troquée!

HÉLÈNE. — Réprimander les servantes en face de la maîtresse, c'est usurper les droits de la maison; car à la souveraine seule il convient de distribuer la louange et le châtiment. Je suis contente des services qu'elles m'ont rendus lorsque la force sublime d'Ilion fut assiégée, et tomba et périt, et non moins lorsque nous supporta-

mes les peines communes de la vie errante, où chacun tire à soi. Ici encore je compte sur l'alerte troupeau. Le maître ne demande pas ce qu'est l'esclave, mais seulement comment il sert; c'est pourquoi je t'ordonne de te taire et de ne plus m'effrayer par ta face hideuse. As-tu bien gardé la royale maison à la place de la souveraine ! cela servira à ton honneur; mais à présent elle-même revient, et c'est à toi de lui céder le pas, afin de ne point recueillir le châtiment au lieu de la récompense méritée.

PHORKYAS. — Menacer les hôtes de la maison demeure un droit illustre que la noble épouse du souverain aimé des dieux s'est acquis par de longues années d'un gouvernement sage. Ainsi donc, puisque maintenant reconnue, tu viens de nouveau t'emparer de ton antique rang de reine et de maîtresse, saisis les rênes dès longtemps relâchées; gouverne maintenant, prends possession du trésor et de nous. Mais avant tout, protége-moi, moi la plus vieille, contre ce troupeau de filles qui, près du cygne de ta beauté, ne sont guère que des oies mal empennées et babillardes.

Le chœur des Troyennes repousse et maudit la Laideur; la querelle s'anime. On se rappelle, à propos de cette scène, le naturel souvent brutal de la poésie antique, et les rudes paroles qu'échangent entre eux les héros de la tragédie grecque et des poëmes d'Homère.

LA CORYPHÉE. — Que la laideur se montre laide auprès de la beauté !

PHORKYAS. — Que la sottise paraît sotte auprès de la raison !

PREMIÈRE CHORÉTIDE. — Parle-nous de l'Érèbe ton père, parle-nous de ta mère la Nuit.

PHORKYAS. — Et toi, parle de Scylla, ton cousin-germain.

DEUXIÈME CHORÉTIDE. — Les monstres peuplent ton arbre généalogique.

PHORKYAS. — A l'Orcus! va chercher là ta parenté.

TROISIÈME CHORÉTIDE. — Ceux qui l'habitent sont tous trop jeunes pour toi.

PHORKYAS. — Va faire la galante auprès du vieux Tirésias.

QUATRIÈME CHORÉTIDE. — La nourrice d'Orion est ta petite-nièce.

PHORKYAS. — Les Harpies, je suppose, t'ont élevée dans la souillure.

CINQUIÈME CHORÉTIDE. — Avec quoi nourris-tu cette maigreur si bien entretenue.

PHORKYAS. — A coup sûr, ce n'est pas avec la chair que tu convoites tant.

SIXIÈME CHORÉTIDE. — Toi, tu ne peux être avide que de cadavres, cadavre repoussant toi-même.

PHORKYAS. — Des dents de vampire brillent dans ta bouche arrogante.

LA CORYPHÉE. — Je fermerai ta bouche si je dis qui tu es.

PHORKYAS. — Nomme-toi la première, et il n'y aura plus d'énigme.

HÉLÈNE. — Je m'avance entre vous sans colère, mais avec affliction, et vous interdis la violence d'un pareil débat. Rien n'est plus fatal au souverain que la colère, alimentée en secret, de ses fidèles serviteurs; l'écho de ses ordres ne lui revient plus alors harmonieusement dans l'action accomplie avec rapidité; bien des voix rebelles grondent autour de lui, qui, éperdu, réprimande en vain. Il y a plus encore. Dans votre colère effrénée, vous avez évoqué des images funestes qui m'environnent tellement, qu'il me semble, au milieu des plaines vertes de ma patrie, que je suis entraînée vers l'Orcus. Est-ce un souvenir? Était-ce une illusion? Étais-je tout cela, le suis-je, le serai-je un jour, le rêve et le fantôme de ces destructeurs de villes? Les jeunes filles tressaillent; mais toi, la plus vieille de toutes, que

ton sang-froid n'a pas abandonnée, réponds, et que tes discours soient intelligibles.

PHORKYAS. — A celui qui se souvient du bonheur varié dont il a joui pendant de longues années, à celui-là la faveur des dieux semble un songe ; mais toi, favorisée sans mesure, tu n'as trouvé dans le cours de ta vie que des amants poussés par le désir aux plus téméraires entreprises. Déjà Thésée, en son ardeur avide, te convoita de bonne heure, Thésée puissant comme Hercule, un noble et beau jeune homme !

HÉLÈNE. — Il m'enleva moi, biche svelte de dix ans, et le bourg d'Aphidné dans l'Attique me reçut.

PHORKYAS. — Délivrée bientôt par Castor et Pollux, tu devins la conquête du couple héroïque.

HÉLÈNE. — Cependant ma faveur secrète, je l'avoue volontiers, Patrocle, image de Pelée, sut entre tous se la concilier.

PHORKYAS. — Mais la volonté de ton père t'unit à Ménélas, à la fois navigateur hardi et gardien du foyer domestique.

HÉLÈNE. — Il lui confia sa fille, il lui confia l'administration de son royaume ; le rejeton de cet hyménée fut Hermione.

PHORKYAS. — Mais tandis que ton époux allait au loin conquérir vaillamment l'héritage de Crète, un hôte t'apparut dans ta solitude, un hôte trop doué de beauté !

HÉLÈNE. — Pourquoi me rappeler un temps de demi-veuvage, les maux affreux qui en sont résultés pour moi ?

PHORKYAS. — A moi aussi, née fille de Crète, cette entreprise me valut la captivité et de longs jours de servitude.

HÉLÈNE. — Il t'a sans doute en même temps instituée ici ménagère, te confiant beaucoup : le bourg et le trésor vaillamment conquis.

PHORKYAS. — Que tu abandonnais, tournée vers les murailles d'Ilion, tournée vers les joies inépuisées de l'amour....

HÉLÈNE. — Ne me rappelle pas ces joies : l'immensité d'une souffrance atroce inonda ma poitrine et mon front.

PHORKYAS. — Mais on dit que tu apparus alors, et qu'on te vit à la fois, double fantôme, dans Ilion et en Égypte.

HÉLÈNE. — N'augmente pas le trouble de mes sens désolés ; moi-même, qui je suis, je l'ignore.

PHORKYAS. — Ensuite on dit qu'échappé à l'empire des ombres, il vint, contre toutes les lois de la destinée, s'unir à toi avec ardeur.

HÉLÈNE. — Moi, idole, je m'unis à lui, idole aussi ; c'était un songe, ces paroles en conviennent ; je m'évanouis, et deviens une idole pour moi-même (1).

(Elle tombe dans les bras du chœur.)

(1) *Idole*, *ombre*, *idée*, dans le sens antique. — Selon Pausanias, Achille céda, lui aussi, à la fascination irrésistible d'Hélène, qui l'aima comme l'idéal de la beauté virile, et se livra plus tard à Patrocle en souvenir du héros. Cependant c'était la destinée fatale des amants de la fille du cygne de la perdre bientôt : Achille dut s'y soumettre ; mais on raconte qu'étant mort, une nuit n'y tenant plus, il s'échappa du royaume des ombres, et vint surprendre Hélène dans son sommeil. Euphorion naquit des ineffables voluptés de cette scène, que la mythologie place dans les îles des Bienheureux, νησοὶ μακάρων.

Phorkyas, pour achever de jeter le trouble dans la raison d'Hélène, embrouille ici à dessein le tissu de l'histoire avec les fils merveilleux de la légende antique, et confond tout, la fantaisie des poëtes et la réalité de la fable, qui est la seule réalité où s'appuie Hélène (1). Le chœur indigné commande le silence à Phorkyas.

LE CHOEUR. — Tais-toi, tais-toi, jalouse calomniatrice à la bouche hideuse! que peut-il sortir de ce gouffre béant?

Le méchant qui paraît bon, la rage du loup sous la toison de la brebis, m'effrayent plus que la fureur du chien à trois têtes. Nous demeurons inquiètes, et nous demandons quand, comment, et d'où nous est venu ce monstre d'horreurs qui veille dans les ténèbres.

Car maintenant au lieu de nous consoler, et de répandre à flots sur nous le *léthé* d'une parole de miel, tu fouilles dans le passé cherchant le mal plus que le bien, et l'éclat du présent s'obscurcit en même temps que la lumière tremblottante de l'espérance.

Tais-toi, tais-toi! que l'âme de la reine, prête à s'enfuir, demeure encore, et conserve la plus belle des formes que le soleil ait jamais éclairées.

(Hélène reprend ses sens et se relève dans le groupe.)

PHORKYAS. — Sors des vapeurs légères, soleil splendide de ce jour qui, voilé, nous ravissait déjà, et maintenant règne dans ta gloire éblouissante. Tu nous sembles belle comme le monde qui se réfléchit dans tes yeux. Elles ont beau m'appeler la Laideur; cependant je connais la beauté.

HÉLÈNE. — Je sors en chancelant du vide qui m'entourait dans le vertige; je voudrais bien encore m'abandonner au repos, mes membres sont si las; mais il convient aux reines, il convient à tous les hommes de se fortifier et de reprendre courage, quel que soit l'événement qui les menace.

(1) C'est dans la version d'Hérodote qu'il faut chercher la clef de ce labyrinthe où l'héroïne de Goethe s'égare sur les pas de Phorkyas. Hélène, dans sa fuite avec Pâris, est poussée sur la côte d'Orient; le roi d'Égypte Protée, instruit par ses serviteurs du nom et du rang de ses hôtes, s'empare aussitôt d'Hélène et de ses trésors, et donne l'ordre à Pâris de quitter ses États. Cependant, à cette nouvelle, Ménélas, qui court le monde à la poursuite de son épouse ravie, se hâte de faire voile vers l'Égypte; mais, avant qu'il n'arrive, le roi Protée meurt, et son fils, à son tour, obsède la malheureuse Hélène si cruellement, qu'elle sort du palais et se réfugie au tombeau de l'ancien roi. Là, elle passe ses jours dans la tristesse et dans les larmes, et la parole de Mercure, qui lui promet qu'elle reverra son époux et sa patrie, l'aide à peine à supporter l'existence. Enfin, Ménélas aborde au moment où, penchée sur le tombeau, elle invoque l'esprit de son protecteur. Les deux époux se reconnaissent, volent dans les bras l'un de l'autre; le roi d'Égypte les laisse libres, et tous les deux retournent à Sparte. (Hérodote, *Euterpe*, liv. XI.) Or c'est cette fable qu'on ne peut en aucune façon rattacher au mythe accepté de l'enlèvement d'Hélène qui donne lieu à la légende de sa double présence. Hélène est tellement troublée par l'apparition de Phorkyas et ses invectives, que sa raison s'égare. Ses souvenirs se croisent, elle commence par se croire une autre qu'elle-même, l'Hélène égyptienne peut-être, et finit par douter de sa propre existence.

PHORKYAS. — Tu le tiens devant nous dans ta grandeur et ta beauté; ton regard dit que tu as ordonné; qu'ordonnes-tu? Parle.

HÉLÈNE. — Qu'on répare le temps perdu en des querelles arrogantes, et qu'on se hâte d'accomplir le sacrifice commandé par le roi.

PHORKYAS. — Tout est prêt dans la maison, la coupe, le trépied, la hache aiguë; l'eau lustrale, l'encens, tout est prêt : désigne la victime.

HÉLÈNE. — Le roi ne l'a pas indiquée.

PHORKYAS. — Il ne l'a pas dite, ô misère!

HÉLÈNE. — Quelle affliction s'empare de ton cœur?

PHORKYAS. — Reine, c'est toi-même?

HÉLÈNE. — Moi?

PHORKYAS. — Et celles-ci.

LE CHOEUR. — Malheur et désespoir!

PHORKYAS. — Tu tomberas sous la hache.

HÉLÈNE. — Affreux! Mais je l'avais pressenti, malheureuse!

PHORKYAS. — Cela me semble inévitable.

LE CHOEUR. — Hélas! et nous, quel destin nous attend?

PHORKYAS. — Elle mourra d'une noble mort; mais vous, au balcon élevé qui supporte le faîte du toit, comme les grives au piége de l'oiseleur, vous vous débattrez à la file.

(Hélène et le chœur, dans l'attitude de la stupeur et de l'épouvante, forment un groupe harmonieusement disposé.)

PHORKYAS. — Fantômes! — Pareilles à des spectres immobiles, vous vous tenez là, effrayées de vous séparer du jour, qui ne vous appartient pas. Les hommes, ces spectres qui vous ressemblent, ne renoncent pas volontiers à la lumière auguste du soleil; mais nulle voix n'intercède pour eux, nul pouvoir ne les sauve du destin. Ils le savent tous, et peu s'en accommodent. N'importe, vous êtes perdues. Ainsi, à l'œuvre! (*Elle frappe dans ses mains. Entrent des nains masqués, qui s'empressent d'exécuter ses ordres.*) Ici, toi, monstre ténébreux, sphérique. Roulez de ce côté; courage! il y a du mal à faire; place à l'autel aux cornes d'or. Que la hache étincelante soit déposée sur le bord d'argent; emplissez d'eau les amphores pour laver l'affreuse souillure du sang noir, et déroulez sur la poussière le tapis précieux, afin que la victime s'agenouille royalement, et soit ensevelie, — la tête séparée, il est vrai, — mais le soit dignement.

LA CORYPHÉE. — La reine demeure pensive; les jeunes filles s'inclinent, semblables au gazon moissonné. A moi l'aînée de toutes, il est de mon devoir sacré d'échanger la parole avec toi, doyenne antique. Tu as l'expérience et la sagesse; tu parais aussi avoir la bienveillance, quoique cette folle troupe t'ait méconnue d'abord. C'est pourquoi, dis ce que tu crois possible encore pour le salut.

PHORKYAS. — C'est facile. Il dépend de la reine de se sauver, elle et vous autres tout ensemble; mais il s'agit de se décider promptement.

LE CHOEUR. — O la plus révérée des Parques! la plus sage des Sibylles! tiens ouverts les ciseaux d'or. Annonce-nous ensuite le jour et le salut, car nous sentons déjà tressaillir et comme flotter à tous les vents nos membres délicats, qui aimeraient bien mieux se réjouir dans la danse pour se reposer ensuite sur le sein du bien-aimé.

HÉLÈNE. — Laisse-les trembler. — J'ai de l'affliction, mais non de l'épouvante; cependant, si tu connais un moyen de salut, qu'il soit accueilli avec gratitude. Pour l'âme clairvoyante et qui plane au loin, l'impossible se montre souvent possible; — parle.

LE CHOEUR. — Oh! oui, parle, et dis-nous vite comment nous pourrons échapper à ces affreux lacets qui se roulent déjà autour de notre cou, comme les plus funestes joyaux. Nous suffoquons d'avance, malheureuses, nous étouffons, si toi, la mère auguste de tous les dieux, ô Rhéa! tu n'as pitié de nous.

PHORKYAS. — Serez-vous assez patientes pour voir en silence se déployer le cortége du discours? Il y a plus d'une histoire.

LE CHOEUR. — Nous le serons; écouter c'est vivre.

PHORKYAS. Pour celui qui, resté à la maison, garde le noble trésor, cimente les murailles élevées de sa demeure, assure le toit contre l'orage, pour celui-là tout ira bien durant les longs jours de la vie; mais celui qui franchit facilement d'un pied fugitif le seuil sacré de sa demeure, celui-là trouve, à son retour, l'antique place; mais tout est changé, sinon détruit.

HÉLÈNE. — Où vont aboutir ces sentences connues? Tu veux raconter; n'éveille aucun souvenir fâcheux.

PHORKYAS. — Ceci est de l'histoire, ce n'est pas un reproche. — Ménélas, en écumeur de mer, a navigué de golfe en golfe; les rivages, les îles, il a tout envahi, revenant chargé du butin entassé dans ce palais. Il resta dix longues années devant Ilion. Combien il en a mis à revenir, je l'ignore. Mais que se passe-t-il maintenant dans le palais sublime de Tyndare? qu'est devenu le royaume?

HÉLÈNE. — As-tu donc l'invective tellement incarnée en toi, que, sans blâmer, tu ne puisses remuer les lèvres?

PHORKYAS. — Dix longues années demeura abandonné le vallon montagneux qui s'étend au nord-ouest de Sparte, — le Taygète par derrière, — où, comme un gai ruisseau, l'Eurotas se déroule et vient ensuite, à travers les roseaux de notre vallon, nourrir nos cygnes. Cependant là-bas, derrière le vallon montagneux, une race aventurière s'est installée, sortie de la nuit cimmérienne; là s'est élevé un bourg fortifié, inaccessible, d'où elle foule, selon qu'il lui convient, le sol et les habitants.

HÉLÈNE. — Ils ont pu accomplir une telle entreprise? Cela semble impossible.

PHORKYAS. — Ce n'est pas le temps qui leur a manqué; ils ont eu vingt ans à peu près.

HÉLÈNE, — Ont-ils un chef? Sont-ce des brigands nombreux et unis?

PHORKYAS. — Ce ne sont pas des brigands; pourtant l'un d'eux est le chef qui les gouverne. Je n'en dis pas de mal, quoiqu'il m'ait déjà fait souffrir. Il pouvait tout prendre, et cependant se contenta de quelques légers présents, auxquels il ne donna pas le nom de tribut.

HÉLÈNE. — Comment est-il?

PHORKYAS. — Pas mal, selon moi du moins. C'est un homme vif, hardi, bien fait, un homme sage, et comme on en voit peu parmi les Grecs. On traite ce peuple de barbare; mais je pense qu'on n'y trouverait pas un homme aussi cruel que plus d'un héros qui s'est conduit en anthropophage devant Ilion. Je compte sur sa grandeur d'âme, et me suis confiée à lui. Et son château! voilà ce qu'il faut voir! C'est autre chose que ces lourdes murailles que vos pères ont élevées tant bien que mal, en vrais cyclopes, roulant la pierre brute sur la pierre brute. Là tout est art et symétrie. Voyez-le du dehors; il s'élance vers le ciel, si droit, si solidement construit, poli comme l'acier! L'idée seule de grimper là donne le vertige. A l'intérieur, de vastes tours, entourées d'architecture de toute espèce, à tout usage. Là des colonnes, des colonnettes, des arceaux, des ogives, des balcons, des galeries d'où l'on voit à la fois au dedans et au dehors, — et des blasons.

LE CHOEUR. — Qu'est-ce donc des blasons?

Phorkyas. — Ajax avait déjà des serpents enlacés sur son bouclier; vous-mêmes l'avez vu. Les sept, devant Thèbes, portaient, chacun sur son écu, des figures riches en symboles. Là on voyait la lune et les étoiles sur le firmament nocturne, la déesse aussi, le héros, les échelles, et les glaives, et les flambeaux, et tout ce qui menace une bonne ville. Ainsi notre troupe de héros porte dans l'éclat des couleurs une image pareille, qu'elle tient de ses aïeux : là des lions, des aigles, des serres et des becs, puis des cornes de bœufs, des ailes, des roses, des queues de paon, et aussi des bandes, or et noir et argent, bleu et rouge. De semblables images pendent à la file dans les salles, des salles immenses, vastes comme le monde! Là vous pouvez danser.

Le choeur. — Dis, là aussi y a-t-il des danseurs?

Phorkyas. — Les plus charmants! Troupe fraîche, aux boucles d'or, ils sentent la jeunesse. Pâris seul avait ce parfum de jeunesse, lorsqu'il vint trop près de la reine.

Hélène. — Tu sors de ton rôle; dis-moi le dernier mot.

Phorkyas. — C'est à toi de le dire; prononce solennellement un oui intelligible, et je fais en sorte que ce castel t'environne aussitôt.

Le choeur. — Oh! dis-la, cette brève parole, et sauve-toi et nous aussi.

Hélène. — Comment pourrais-je craindre que le roi Ménélas se montrât assez cruel pour me faire souffrir?

Phorkyas. — As-tu donc oublié comment il mutila ton Deïphobe, le frère de Pâris, tué dans le combat; Deïphobe, qui te conquit, toi, veuve, après tant d'efforts, et t'épousa heureusement! Il lui coupa le nez et les oreilles, et plus encore. C'était horrible à voir.

Hélène. — Il le traita de la sorte, et ce fut pour moi.

Phorkyas. — Il te traitera de même, et ce sera pour lui. La beauté est indivisible. Celui qui l'a possédée tout entière l'anéantit plutôt, maudissant tout partage.

(Fanfares dans le lointain. Le chœur tressaille.)

Comme le son aigu de la trompette déchire l'oreille et les entrailles, ainsi la jalousie se cramponne à la poitrine de l'homme, qui n'oublie jamais ce qu'il a possédé et ce que maintenant il a perdu.

Le choeur. — N'entends-tu pas retentir les clairons? Ne vois-tu pas étinceler les armes?

Phorkyas. — Sois le bien-venu, seigneur et roi! Je suis prête à te rendre compte.

Le choeur. — Mais nous!

Phorkyas. — Vous le savez bien; vous voyez sa mort devant vos yeux, et dans sa mort vous pressentez la vôtre. Non, il n'est point de salut pour vous.

(Pause.)

Hélène. — J'ai réfléchi à ce qu'il convient de tenter. Tu es un démon, je ne le sens que trop, tu tournes le bien en mal. Avant tout, je veux te suivre au château; ce qu'il me reste à faire, je le sais, et que les mystères que la reine peut garder en son sein demeurent impénétrables à chacun. Vieille, marche en avant.

Le choeur. — Oh! que nous allons volontiers, — d'un pied léger, — la mort derrière, — et devant nous, — du haut castel les murs inaccessibles; — qu'il soit donc protégé — comme le bourg d'Ilion, — qui n'a succombé — qu'à la ruse infâme.

(Des nuages se répandent çà et là, voilent le fond, et gagnent l'avant-scène.)

Mais comment? — Sœurs, regardez à l'entour! — Le jour n'était-il pas serein? — Des nuages s'amoncellent, — sortis des flots sacrés de l'Eurotas. — Déjà se dé-

robe à ma vue — le bord charmant couronné de roseaux, — et les cygnes aussi, les cygnes — libres, superbes, gracieux, — qui glissent mollement ensemble — en groupes amoureux des eaux, — hélas! je ne les vois plus. — Cependant, cependant — je les entends encore, — j'entends leurs sons rauques au loin; — ils annoncent la mort! — Ah! pourvu qu'à nous aussi, — hélas! ils ne l'annoncent pas, — au lieu du salut promis, — à nous les blanches sœurs des cygnes, — au col de neige, au col flexible, — comme à la fille du cygne, hélas! — Malheur à nous, malheur à nous!

Les ténèbres ont envahi déjà tout l'espace. — A peine si nous nous voyons. — Qu'arrive-t-il? Marchons-nous? — glissons-nous d'un pas rapide? — Sur le sol ne vois-tu rien? — Serait-ce Hermès qui nous précède? — Ne vois-tu pas luire son sceptre d'or, — qui nous fait signe et nous ordonne de rentrer au sein de l'Hades, — séjour triste, sombre, où se trouvent — des fantômes insaisissables, — toujours plein, pourtant toujours vide.

Phorkyas cède enfin aux instances des Troyennes suppliantes; le temps presse, il faut se hâter de fuir les murs de Sparte, et s'en aller chercher un refuge sur les bords du Taygète, où une race étrangère vient de fonder une cité nouvelle sous la conduite d'un aventurier glorieux. Hélène demeure un instant irrésolue; un bruit de clairons annonce l'arrivée de Ménélas : c'est la mort qui s'avance à grands pas, la mort sanglante, pour elle et ses blanches compagnes. La reine, épouvantée, n'hésite plus, et remet sa destinée entre les mains de Phorkyas. Un nuage épais couvre la scène, et, lorsqu'il se dissipe, la reine et le chœur se trouvent, par enchantement, au milieu de la cité gothique, où des pages blonds et vêtus de soie et d'or s'empressent de les accueillir. Hélène est conduite vers Faust; celui-ci, avant même de rendre hommage à la fille immortelle du cygne, fait charger de fers, en sa présence, le gardien de la tour, Lynceus, pour avoir négligé d'annoncer qu'il la voyait venir. Hélène sourit d'aise à ce premier témoignage de galanterie chevaleresque, et pardonne au gardien. Faust obéit et s'avoue le vassal de la pure beauté. Dès ce moment l'hyménée de Faust et d'Hélène est décidé. Le représentant du moyen âge monte sur le trône de l'héroïne antique, et partage avec elle le royaume infini. Hélène ne se lasse pas d'admirer les phénomènes merveilleux qui dansent autour d'elle, comme les rayons d'un soleil inconnu. C'est un monde tout entier qui se révèle à ses sens. La belle fleur divine, transplantée sur un sol étranger, épanouit son calice d'argent, d'où s'échappent de suaves parfums, qui enivrent Faust. Cependant des cris tumultueux troublent le calme de la vallée heureuse. Les envoyés de Ménélas viennent réclamer Hélène; Faust se lève et les repousse à la tête de ses hommes d'armes. La valeur protége la beauté et s'en rend digne. Bientôt le calme renaît, doux, embaumé, voluptueux, inaltérable. Le chœur s'endort çà et là, sur les degrés du palais et sur les touffes d'herbe où serpentent les eaux vives. Hélène et Faust, l'œil humide, la lèvre altérée, ivres de désirs et d'amour, se perdent, la main dans la main, sous l'épaisseur du feuillage, dans les ombres de la grotte mystérieuse. Bientôt Phorkyas annonce qu'un enfant nouveau-né bondit en se jouant du giron de l'épouse sur le sein de l'époux; un merveilleux enfant, nu d'abord, puis vêtu de pourpre et d'azur, la lyre d'or dans la main, comme un petit Phébus, l'auréole de lumière

sur les temps. Euphorion paraît ; il court, il bondit, quitte le sol, monte vers les astres, et se balance dans l'infini, joyeux, insouciant, et toujours chantant d'une voix plus pure que le cristal des strophes romantiques, que la musique aérienne accompagne. On voit ainsi ce que Goethe emprunte à la légende et ce qu'il y ajoute. Les amours d'Achille et d'Hélène, vous les retrouvez ici ; rien n'est perdu, ni l'ardeur des caresses, ni l'harmonie de l'air, ni l'enchantement du site, mystérieuse étreinte d'où naît de même Euphorion, l'enfant divin, la poésie. Seulement, au lieu d'Achille, c'est Faust ; au lieu de la beauté humaine, la beauté idéale, l'intelligence. Hélène reste ce que l'antiquité l'a faite, ce qu'elle sera toujours. Quel représentant plus noble et plus digne l'antiquité plastique trouverait-elle ?

Ainsi les éléments de toute poésie se rencontrent et s'assemblent ; l'antiquité épouse le romantisme, et de cet hyménée sort la poésie moderne avec sa forme originale, son intimité sympathique, mais aussi avec ses désirs sans bornes, son impatience du joug et de la règle ; réelle à la fois et symbolique, — tantôt voilée, tantôt nue comme le marbre antique, — aujourd'hui noyée dans les brouillards, demain sereine, et la lumière au front, — féconde et capricieuse comme le soleil, où elle tend sans cesse, au risque de tomber d'en haut comme Euphorion et comme Icare (1). Icare, c'est l'inquiétude incessante de la pensée, l'aspiration éternelle vers un but ignoré qui s'élève toujours à mesure qu'on monte, la fièvre d'un dieu insensé dans le cerveau d'un pâle adolescent, tout ce qu'il y a de vaste, d'infini dans les vœux des immortels, et tout ce qu'il y a de factice et de vain dans l'action des hommes ; le désir insatiable qui cherche la source, et tombe foudroyé avant de l'avoir découverte ; l'âme de Byron sur deux ailes de cire qui fondent au soleil. — L'antiquité, qui devinait Faust en créant Prométhée, a pressenti Byron dans Icare, et Goethe, — ce magicien de la poésie, ce conciliateur suprême qui sait par quels côtés latents les éléments disjoints d'un monde dont l'unité fait l'harmonie, peuvent se réunir, — Goethe, après vingt siècles, confond ensemble ces deux relations d'une même idée dans une allusion pleine de mélancolie et de charme, grâce à laquelle la trinité symbolique se complète, et dont il emprunte le nom mélodieux aux légendes de la mythologie antique.

Tel est le mythe qui clot l'intermède antique de la tragédie. Au premier aspect, la part que Goethe fait à Euphorion semble assez belle : représentant par sa mère de la beauté pure, de la beauté grecque, et de la science allemande par son père, quelle destinée plus glorieuse dès le berceau ! Et cependant Goethe ne s'en tient pas là, il faut à sa création quelque chose de contemporain qui en rehausse la vie et l'éclat dans le présent. De l'idée d'Euphorion, étoile radieuse sitôt éteinte au firmament de la poésie, à l'idée de lord Byron il n'y a qu'un pas. Euphorion sera lord Byron. Ainsi Goethe payera le tribut de sa plainte sublime à la mémoire de l'auteur de *Manfred*, et son œuvre trouvera

(1) Euphorion était né avec des ailes, Jupiter en devint amoureux ; et comme le bel adolescent se dérobait aux désirs furieux de l'Olympien, celui-ci le foudroya dans l'île de Méles, une des Cyclades. Les nymphes qui se chargèrent du soin d'ensevelir Euphorion furent changées en grenouilles. (Ptolem., *Hephæst.*, lib. IV, pag. 317.)

dans cette douleur généreuse une mélancolie imposante et grandiose que l'antiquité seule n'aurait pu lui donner. Quel autre que Byron serait ce jeune immortel au splendide visage, aux tempes sereines qu'une flamme illumine, ce génie inquiet qui gravit d'un pied ferme les pics escarpés et neigeux, plonge au hasard dans les abîmes, appelle la guerre, et trouve enfin la mort en cherchant un idéal qu'il ne peut atteindre?

EUPHORION. — Je sens des ailes qui me poussent. Là-bas, là-bas, le devoir m'appelle. Applaudissez à mon essor.

(Euphorion s'élance dans l'air; ses vêtements le portent quelque temps, sa tête rayonne et laisse dans le ciel une trace lumineuse.)

LE CHOEUR. — Icare! Icare! assez de malheur!

(Un beau jeune homme tombe aux pieds de Faust et d'Hélène; son visage rappelle des *traits connus*. L'enveloppe matérielle disparaît, l'auréole monte vers le ciel, les vêtements, le manteau et la lyre restent sur le sol.)

HÉLÈNE, *à Faust*. — Antique parole que je devais consacrer par mon exemple: Le bonheur et la beauté ne restent jamais longtemps unis! — Les liens de l'existence et de l'amour sont brisés! Je le déplore, je te dis un douloureux adieu, et me jette encore une fois dans tes bras! — Perséphone, reçois le fils, reçois la mère!

(Elle embrasse Faust et disparaît; Faust ne retient d'elle que ses voiles.)

Hélène retourne dans l'Hadès, auprès de Perséphone; mais les nymphes du chœur refusent de la suivre: une aspiration indicible vers l'éternelle nature les possède, et toutes finissent par s'abîmer dans son sein et se perdre dans la végétation, dans les flots, dans les airs. Ainsi, la nature est la source et la fin des choses; tout en vient et tout y retourne. Le panthéisme a trouvé de nos jours son poëte dans Goethe, comme le dogme catholique avait trouvé le sien, au moyen âge, dans Alighieri. — Les belles nymphes du chœur se plongent dans la nature; elles vont donc frémir comme les arbres, s'exhaler comme l'air, couler comme les eaux; elles vont, pampres verdoyants, serpenter autour des coteaux. Tandis que leur transformation s'accomplit, elles célèbrent leur vie nouvelle en tétramètres trochaïques, idylle digne de Théocrite, que je vais essayer de traduire.

Allez, mes sœurs, allez à votre fantaisie.
Nous voulons serpenter sur le coteau joyeux
Où la vigne mûrit sur le sarment qui plie;
Nous voulons contempler avec nos propres yeux
La chaude passion du vigneron fidèle,
Et de son zèle ardent voir le succès douteux.
Tantôt c'est la faucille, et tantôt c'est la pelle;
Il arrache, il émonde, il lie, il amoncelle,
Implorant tous les dieux, surtout le dieu du jour.
Bacchus l'efféminé ne s'inquiète guère
Du mortel qui lui voue un si pieux amour.
Couché sous la feuillée ou dans le frais mystère

De sa grotte profonde, il badine à loisir
Avec le jeune faune amoureux du plaisir.
Ce qu'il faut à Bacchus pour sa paisible fête,
Et pour les visions de son esprit dispos,
Demeure incessamment au fond des larges pots
Rangés des deux côtés dans sa fraîche retraite.
Cependant tous les dieux, et surtout Hélios,
A force d'air, de pluie et de rayons de flamme,
Amassent à souhait le trésor des raisins.
Ce que le vigneron a taillé de ses mains
S'éveille tout d'un coup, et s'agite, et prend âme.
Le feuillage tressaille, et mille bruits confus
Courent de toute part dans les pampres émus.
La corbeille gémit, le seau crie et clapotte,
Sous le faix des raisins on sent ployer la hotte;
Puis, vers la cuve immense on court avec ardeur
Pour les bonds cadencés du puissant vendangeur;
Et des raisins vermeils l'abondance sacrée
Foulée insolemment sous les pieds, pressurée,
Dégoutte en écumant, et soulève le cœur;
Et maintenant, voici que les folles cymbales
Tintent de toute part avec un bruit d'airain;
L'oreille est étourdie, et pour les bacchanales,
Du mystère profond, Dionysos sort enfin,
Entraînant sur ses pas le faune et ses pareilles,
Qu'il s'en va caressant d'une lascive main.
Entre eux, d'un pied hardi, trotte sur le chemin
L'animal de Silène, aux deux longues oreilles.
Allons! Les pieds fourchus règnent en souverains;
Les sens sont enivrés, et l'oreille tressaille;
L'ivrogne emplit sa coupe en battant la muraille,
Et c'en est fait : la tête et le ventre sont pleins.
On en voit quelques-uns qui résistent encore;
Mais, hélas! ils ne font qu'augmenter la rumeur.
Pour faire au vin nouveau sa place avec honneur,
On vide chaque pot et chaque vieille amphore.

Les vêtements d'Hélène, transformés en nuage, enveloppent Faust, l'enlèvent, et déposent l'infatigable aventurier sur le pinacle d'une haute montagne qui domine la terre, un peu comme le sommet de Judée où l'esprit du mal conduisit Jésus pour le tenter. Faust demeure pensif, et, tandis que le brouillard flottant disparaît du côté de l'ouest, il voit glisser dans sa transparence vaporeuse toutes les pensées de son âme. On dirait un miroir gigantesque où défilent une à une les sensations de sa vie, formes qui grandissent et passent, insaisissables et vaines comme la vapeur qui les enfante ou plutôt les réfléchit, lumières qui tremblent au moment de s'éteindre, fantômes qui traversent le vide à grands pas pour aller au néant. Toutes ont passé, lorsqu'il s'en élève une dans le cristal, une qui reste; le nuage a beau s'éloigner, elle diminue et

ne disparaît pas : c'est Marguerite, le premier rêve de jeunesse, le premier désir, la première pensée d'amour ; Marguerite, cette perle divine que tant d'orages ont refoulée dans les plus profonds abîmes de sa conscience, toujours plus pure, plus limpide, plus baignée de lumière, chaque fois qu'un rayon de soleil amène pour quelques heures la quiétude et la sérénité.

Cependant la nature impatiente de Faust ne tarde guère à se faire jour ; il n'est pas dans son caractère de remuer longtemps les cendres éteintes de ses sensations, pour y chercher quelques parcelles d'or. La Mélancolie peut s'asseoir à l'ombre et se réfugier dans le passé ; les vives splendeurs du soleil l'éblouissent, et l'idée de l'avenir la trouble ; mais lui, avec le désir insatiable qui le possède et l'agite, s'il recule d'un pas, c'est pour s'élancer d'un bond plus impétueux sur le sommet qui ferme l'horizon à son œil d'aigle. Il faut à son activité dévorante un aliment nouveau ; il y a dans la comédie humaine une scène qu'il n'a pas jouée encore : la guerre. Cette scène, il la demande, il la veut, dût Méphistophélès composer le drame tout exprès ; du reste, il se soucie fort peu des titres et des honneurs, et n'envisage la question qu'au point de vue de l'inexorable activité qui le pousse.

L'empereur est tombé dans le piége que Méphistophélès a tendu sous ses pas au premier acte. A l'aspect de ces richesses diaboliques dont les trésors de l'État ont regorgé tout à coup, la tête lui a tourné ; au lieu de gouverner son peuple, il s'est mis à jouir de la vie en Sardanapale. Déjà la révolte lève la tête, l'anarchie éclate de toutes parts, le clergé vient d'élire un nouveau chef, qui s'avance à grandes journées contre son souverain légitime. Méphistophélès accourt à son aide, les trois vaillants (1) Raufebold, Habebald, Haltefest, l'accompagnent ; Faust est promu à la dignité de généralissime. Il n'entend rien à la guerre, peu importe. — Prends toujours le bâton de général, lui dit Méphistophélès, et je réponds de l'affaire. — Cependant un bruit fatal court dans les rangs, on parle de la défection des corps alliés ; l'empereur fait bonne contenance : « Un prétendant vient pour me conquérir ; aujourd'hui, pour la première fois, je sens que je suis l'empereur. » Faust, armé de la tête aux pieds, s'avance au nom du nécroman de Nurcia, que l'empereur a sauvé jadis du bûcher, et propose au maître du monde les secours de la magie. L'offre de Faust est acceptée. La bataille s'engage, les trois vaillants fondent sur l'ennemi ; Méphistophélès évoque, des quatre coins de la terre, des légions de fantômes qui, bardés de fer, cheminent en grandissant à travers l'espace, et sèment sur leurs pas la confusion et l'épouvante. Méphistophélès, Faust et l'empereur suivent du haut de la montagne les chances longtemps douteuses du combat.

Faust. — L'horizon s'est couvert ; çà et là seulement tremblotte une lueur rouge et d'un sombre présage ; le rocher, le bois, l'atmosphère, le ciel même, tout se confond.

Méphistophélès. — L'aile droite tient ferme. J'aperçois dans la mêlée Hans Raufebold, l'impétueux géant, occupé à sa manière.

(1) Allusion aux trois vaillants hommes de David.

L'EMPEREUR. — Tout à l'heure il paraissait n'avoir qu'un seul bras, maintenant je lui en vois déjà douze qui bataillent. Cela ne se passe guère ainsi dans la nature.

FAUST. — N'as-tu donc jamais rien entendu dire de ces bandes de nuages qui flottent sur les côtes de Sicile? Là, des visions bizarres vous apparaissent, errant dans la pure clarté, portées vers les espaces intermédiaires, réfléchies dans des vapeurs étranges; là, des villes grandissent et diminuent; là, des jardins montent et descendent, selon que l'image découpe l'éther (1).

L'EMPEREUR. — Le moment décisif approche. Les hautes piques commencent à flamboyer, et, sur les lances étincelantes de nos phalanges, je vois danser des flammes rapides. Cela tient par trop de la magie.

Cependant l'aile gauche souffre, l'ennemi escalade les hauteurs, la situation devient grave. Méphistophélès s'empare du commandement et dépêche aussitôt des corbeaux messagers près des nymphes de la montagne.

MÉPHISTOPHÉLÈS. — Çà! mes noirs cousins! vite à l'œuvre, vite au grand lac de la montagne! Saluez, de ma part, les nymphes et tâchez d'obtenir d'elles une apparence d'inondation.

(Pause.)

. . . .

FAUST. — Certes nos messagers ont dû faire dans les règles leur cour aux dames des eaux. L'inondation commence à gronder. Çà et là, des cimes arides et chauves du granit s'échappe la source vive à larges flots. . . . .

. . . .

MÉPHISTOPHÉLÈS. — Pour moi, je ne vois rien de ces prestiges de l'eau, dont les yeux humains peuvent seuls être dupes. Cette étrange aventure me réjouit. Ils se précipitent par troupeaux insensés; sans avoir quitté la terre ferme, ils s'imaginent se noyer et s'évertuent de la plus singulière façon à courir à la nage. Maintenant la confusion est partout. . . . .

La rébellion une fois en déroute, les trois vaillants pénètrent dans la tente splendide du prétendant et se mettent en devoir de tout piller, lorsque les trabans de l'empereur légitime entrent à point pour les chasser. Arrive l'empereur, qui s'empare du trône vide et récompense les grands dignitaires qui lui sont restés fidèles. L'archimaréchal, l'archichambellan, l'archi-échanson, reçoivent des priviléges sans nombre, dont l'archevêque, en même temps grand chancelier de la cour, leur transmet les brevets scellés du sceau de l'État (2). Les princes temporels se retirent, l'archevêque blâme l'empereur de la victoire sacrilége qu'il vient de remporter avec l'aide des puissances de l'enfer; il le menace de toutes les foudres de Rome, s'il ne cède aussitôt à l'Église une bonne partie de son territoire. On élèvera sur le champ du combat une cathé-

(1) *Fata Morgana.* — Voir, sur les fascinations aériennes du détroit de Messine, la charmante fantaisie de Lamothe-Fouqué.

(2) Goethe semble prendre plaisir à reproduire ici le ton et les expressions de la bulle d'or, qui l'avait si vivement frappé dans sa jeunesse, lors du couronnement de Joseph II. — *Dichtung und Wahrheit*. Th. I, S. 248.

drale qui sera bâtie avec les deniers de l'empereur, et dont les revenus de l'État payeront l'entretien. Le clergé n'en reste pas là : il exige encore, avant de consentir à parler d'accommodements, une part du rivage que Faust a conquis sur la mer. Goethe, qui n'aime pas le catholicisme, ne laisse pas échapper l'occasion d'attaquer avec violence la constitution de l'Empire au moyen âge. D'un côté, c'est la faiblesse et l'impuissances des empereurs; de l'autre, c'est la cupidité, l'avarice et la simonie de la cour de Rome. On a peine à s'expliquer comment Goethe, ce génie si impartial et si froid sur tout autre point de l'histoire, s'obstine, pour obéir à je ne sais quelle haine, à ne voir dans le catholicisme qu'une affaire de sacristie et d'antichambre; comment lui, dont la pensée aime tant à planer dans la généralité, peut oublier seulement à ce sujet l'ensemble grandiose pour de misérables détails, qu'il poursuit avec une animosité vraiment déplorable.

Le cinquième acte est comme un épilogue immense où le mystère se dénoue dans la splendeur et l'azur du firmament. Le motif glorieux que les immortelles phalanges chantent dans l'introduction de la première partie de *Faust*, revient ici, mais varié à l'infini par le sublime orchestre, par les voix sonores des chérubins en extase qui l'entonnent avec ravissement, mais plus pompeux, plus grand, plus solennel, plus enveloppé d'harmonie et de vapeurs mystiques. Goethe a fait cette fois comme les musiciens, comme Mozart, qui ramène à la dernière scène de *Don Juan* la phrase imposante de l'ouverture. Chaque maître procède selon la mesure de son art; celui-ci trouve l'unité de son œuvre dans un verbe, celui-là dans un motif, tous deux dans une idée puissante et féconde. Seulement l'idée de Mozart est sombre et terrible, sa musique chante la mort et le jugement par la voix superbe des trombonnes. Ici au contraire les fanfares divines annoncent le pardon et l'oubli. Mozart, rêveur et enthousiaste, comme il convenait à la nature ardente, passionnée, expansive du plus grand musicien qui ait jamais existé, Mozart est plus catholique qu'il ne le croit lui-même; le Viennois sensuel s'abonne à la fièvre qui l'emporte, et dans cette débauche du corps et du cerveau aboutit au catholicisme terrible d'Orcagna, au point qu'il s'épouvante ensuite de son œuvre et qu'il en meurt. Le finale de *Don Juan* prêche la mort comme un sermon de Savonarole. Goethe, au contraire, penseur énergique et profond avant d'être poëte, n'aborde jamais un dogme, quel qu'il soit, qu'à la condition de se le soumettre. C'est là pour lui un terrain plus ou moins fécond dont il s'empare, et qu'il sillonne en tous sens. Si Goethe met le pied dans le ciel catholique, il y éveille aussitôt toutes les rumeurs des sources et des bois, tous les bruits de la végétation. On respire dans le ciel de Goethe toutes les vives odeurs du panthéisme. Plus de responsabilité misérable, plus de mort hideuse, plus de terrible châtiment, partout la vie et la gloire, et la transformation dans l'éther fluide et lumineux. Il est impossible d'assister à ce spectacle sans se rappeler ces peintures divines de la primitive école italienne où les martyrs et les saints canonisés, vêtus de chapes d'or, montent à travers des tentures d'azur et de flamme dans la gloire de Dieu, l'œil attaché sur les beaux chérubins qui les conduisent et sèment des roses dans l'espace.

Je reprends l'analyse. — Philémon et Baucis habitent une chaumière au

bord de la mer, une modeste chaumière cachée comme un nid, avec la petite chapelle qui la domine sous des touffes embaumées de tilleuls. Survient un voyageur. Le couple pacifique qui l'a sauvé jadis des flots, l'accueille avec amour et lui raconte les prodiges du nouveau maître du rivage. On parle des plaines qui se défrichent, des moissons qui poussent, des grands bois qui montent, des murailles qui s'élèvent avec une promptitude surnaturelle. La puissance mystérieuse de cet homme les épouvante. « Il est impie, il convoite notre hutte et notre bois, et lorsqu'il veut s'agrandir aux dépens de ses voisins, il faut se soumettre. » Cependant les deux époux trouvent des consolations dans la prière et la piété. « Laissez-nous aller à la chapelle saluer le dernier rayon, laissez-nous sonner la cloche, tomber à genoux, prier et nous abandonner au dieu antique. »

Faust, parvenu au terme de la plus grande vieillesse, se promène dans les jardins somptueux de son palais de marbre. Tout à coup le gardien de la tour annonce l'arrivée d'un navire chargé des plus rares trésors des contrées lointaines. Cette nouvelle laisse Faust indifférent; la sonnerie de la chapelle trouble son repos; l'envie et la tristesse cheminent désormais à ses côtés. En vain Méphistophélès s'efforce d'émouvoir en lui un reste de cupidité. « Quelle fête cependant! nous avons appareillé deux vaisseaux, il nous revient une flotte; c'est sur la mer seulement qu'on trouve la liberté du commerce et du pillage. Avez-vous la force, vous avez le droit; on s'informe du pourquoi, et jamais du comment; ou je ne me connais pas en navigation, ou la guerre, le commerce et la piraterie sont une trinité inséparable. » Faust laisse dire son infernal associé, d'autres soins le travaillent. Tant que les deux vieillards habiteront près de lui, il sera malheurenx; il veut que les tilleuls lui appartiennent, et puis cette cloche l'obsède.

Voilà donc comme il faut toujours qu'on me torture!
Plus je suis riche, et plus je sens ma pauvreté.
Le bruit de cette cloche ainsi vers moi porté,
Et de ces frais tilleuls le suave murmure
Me parlent de l'église et de la sépulture;
La volonté de Dieu, sa force, son amour,
Jusque sur ces graviers viennent se faire jour.
Comment donc rassurer ma pauvre conscience?
Cette cloche d'enfer sonne, et j'entre en démence.

Ce qui tient à l'église lui répugne; Méphistophélès le confirme de toutes ses forces dans ces dispositions, et lui conseille de s'emparer de la chaumière et du bois qui l'entoure, et d'offrir en dédommagement, aux pieux époux, un petit bien que Faust leur a choisi d'avance. Au même instant, la voix de Lynceus annonce l'incendie. L'espace est envahi, les arbres craquent, les murailles s'effondrent, le fléau grandit jusqu'au ciel : c'est la maison des pasteurs qui brûle; l'incendie consume la chapelle et les tilleuls centenaires. A de pareils ravages Faust reconnaît l'ouvrier, et comme autrefois, sur la montagne, l'accable de ses malédictions. Cependant peu à peu les tempêtes de sa colère

s'apaisent avec l'incendie; alors une mélancolie inexorable s'empare de sa conscience, et le vent mortel de la tristesse souffle sur lui du milieu des ruines encore fumantes.

FAUST, *sur le balcon.* — Les étoiles ont recouvré les yeux et la clarté, le feu tombe et flambe terre à terre, un petit vent qui fait tressaillir l'attise et m'apporte ici la fumée et la vapeur. — Ordre donné en un clin d'œil, exécuté trop vite! Mais qui flotte dans l'ombre ainsi vers moi?

(Minuit. Quatre femmes vêtues de gris s'avancent.)

LA PREMIÈRE.

Je suis la Pénurie.

LA SECONDE.

Et moi la Conscience.

LA TROISIÈME.

Moi, je suis le Souci.

LA QUATRIÈME.

Moi, je suis le Malheur.

A TROIS.

Oh! la porte est fermée; on n'entre pas, je pense.
Un riche habite là dans toute sa splendeur.

LA PÉNURIE.

Un riche habite là? Moi j'y deviens fantôme.

LA CONSCIENCE.

Là je suis à néant réduite.

LE MALHEUR.

Avec effroi.
Là le visage heureux se retourne de moi.

LE SOUCI.

Vous, sœurs, vous ne pouvez entrer dans ce royaume,
Vous ne l'oseriez pas; mais le pâle Souci
Se glisse par le trou de la serrure.

LE MALHEUR.

Alerte!
O mes livides sœurs! éloignons-nous d'ici.

LA CONSCIENCE.

Je vais à tes côtés dans la plaine déserte.

LE MALHEUR.

Et moi, moi le Malheur, je marche sur tes pas.

A TROIS.

Les nuages au ciel roulent, et sous leurs voiles
Disparaissent déjà les tremblantes étoiles;
En avant donc! De loin, de loin, là-bas, là-bas,
Voilà déjà qu'il vient le frère, le Trépas.

FAUST, *dans le palais.*

Je n'en vois fuir que trois, et quatre sont venues.
Leurs voix à mon esprit demeurent inconnues ;
Cela disait, je crois, nécessité, remord,
Puis venait une rime odieuse, — la mort.
Ce discours sonnait creux et prophétique et sombre ;
Pour reprendre mes sens, depuis je lutte en vain.
Te trouverai-je donc toujours sur mon chemin,
O toi, magie ! ô toi qui me suis comme une ombre !
Quand pourrai-je oublier tes formules sans nombre,
Tes évocations en qui jadis j'eus foi ?
Nature, que ne suis-je un homme devant toi !
Ah ! ce serait alors la peine d'être au monde.
Un homme ! je l'étais jadis, quand je suis né,
Avant d'avoir fouillé l'immensité profonde
Avec ce mot fatal par qui je suis damné (1) !
L'air est plein de terreurs, de formes insensées,
Tellement qu'on ne sait, hélas ! comment les fuir.
Si le jour un instant sourit à nos pensées,
La sombre nuit bientôt se hâte de venir,
Pour envelopper tout dans les tissus du rêve.
Un beau soir de printemps, quand la lune se lève,
Vous revenez joyeux de la prairie en fleur ;
Un oiseau chante au bois ; que chante-t-il ? malheur !
La superstition nous entoure sans cesse,
Elle nous avertit et nous parle en secret,
Et l'homme épouvanté se tient dans sa tristesse.,..,
La porte sur ses gonds roule et nul n'apparaît.

(Avec terreur.)

Holà, quelqu'un vient-il ?

LE SOUCI.

Vraiment oui, la réponse
Est dans la question.

FAUST.

Et quel es-tu ?

LE SOUCI.

Pardieu,
Je suis ici.

FAUST.

Va t'en.

LE SOUCI.

Ma place est en ce lieu.

(1) Retour vers la première partie. Faust, après tant d'expériences, en vient à regretter dans sa vieillesse l'innocence de ses jeunes années. Dès lors le diable a perdu son pari, ainsi que le prologue dans le ciel le laissait pressentir.

FAUST.

Alors observe-toi, prends garde et ne prononce
Aucun mot de magie.

LE SOUCI.

Quand l'oreille n'entend pas
Ma voix, je chante tout bas
Au fond de la conscience,
Et je change d'apparence
Pour exercer ma puissance.
A toute heure sur vos pas,
Sombre et pâle satellite,
Je viens sans que l'on m'invite,
Et l'homme, le même jour,
Me maudit, me fait la cour.

Eh! ne connais-tu pas
Le Souci?

FAUST.

J'ai couru le monde, à chaque pas
Saisissant aux cheveux ma belle fantaisie;
Ce qui n'a pu suffire aux besoins de ma vie,
Le repoussant toujours; laissant s'évanouir
Aussi ce qu'en mes mains je ne pouvais tenir.
L'action, le désir, puis l'action encore,
Voilà ma vie, hélas! jadis à son aurore,
Forte, mâle, puissante, active, désormais
Réfléchie et bornée en ses mille souhaits.
Je connais maintenant le cercle de la terre,
Et sais qu'à l'horizon commencent nos regrets.
Fou, celui dont l'œil cherche en clignant la lumière,
Celui qui se travaille et rêve son pareil
Au delà du nuage, au delà du soleil!
L'insensé! qu'il regarde à l'entour, qu'il s'arrête!
Pour le sage jamais la terre n'est muette.
Qu'a-t-il besoin d'errer dans le vide éternel?
Ce qu'il sait, il l'apprend sans le ravir au ciel.
Qu'il marche ainsi le temps de la journée humaine,
Et s'il voit des esprits dans la vapeur sereine,
Qu'il passe son chemin sans en être étonné;
Il trouvera par là le bonheur et la peine.
Lui dont chaque moment d'avance est condamné.

Belles paroles dites quand il n'est plus temps. Faust s'en aperçoit. Le Souci, malgré sa résistance, lui souffle sur les yeux; il devient aveugle; son ardeur s'en accroît.

Cependant Méphistophélès, accompagné des *Lemures* (1), paraît dans le

(1) Spectres familiers, sortes de revenants auxquels l'antiquité donne l'apparence

vestibule du palais, et commande à ses étranges satellites d'élever un tombeau. Le bruit du travail réjouit Faust, Méphistophélès le raille : « De toute manière, vous êtes perdu ; les éléments conspirent avec nous, tout marche au néant. » Parole terrible et fatale, bien digne de l'esprit du mal, qui ne voit à l'activité humaine, d'autre but que le néant. Tout ici bas n'est qu'une lutte éternelle de la vie et de la mort, et l'œuvre des hommes sert de pâture aux éléments (1). Faust s'élève contre cette opinion de l'enfer. « Oui, je crois de toutes mes forces à cette parole, fin dernière de la sagesse : Celui-là seul est digne de la liberté comme de la vie, qui peut chaque jour se la conquérir. » Il voudrait doter de vastes États son peuple libre : « Ah ! que ne puis-je voir une activité semblable ! puissé-je vivre sur un sol libre, avec des hommes libres ! Alors seulement je dirais à l'heure qui va fuir : Reste, reste, tu es si belle ! que la trace de mes jours terrestres n'aille pas s'effacer ! — Dans le pressentiment d'une telle béatitude, je goûte maintenant l'heure ineffable. » Faust assouvit, en cette extase, le désir si ardemment exprimé dans la première partie ; ce pressentiment le conduit à la plénitude de l'existence, l'œuvre de sa vie est consommée. Les Lemures s'emparent de Faust et le couchent dans le tombeau.

Le Choeur. — L'heure s'arrête l'aiguille tombe.
Méphistophélès. — Elle tombe, tout est accompli.

Ainsi Faust trouve le but de son activité dans un pressentiment extatique ; les voluptés de la vie n'ont pu le satisfaire. Méphistophélès a perdu son pari, car ce n'est point le présent qui arrache à Faust les paroles par lesquelles son existence terrestre se consomme, mais l'espérance d'un avenir meilleur.

Au moment où Méphistophélès va saisir sa proie, le firmament s'ouvre, et des légions d'anges apparaissent à l'horizon, dans les splendeurs d'une céleste aurore. L'espace s'emplit d'une musique harmonieuse, que Méphistophélès trouve insupportable ; chaque note du concert divin lui tombe dans l'oreille

de squelettes, et dont les superstitions du moyen âge ont formé des esprits de l'air que la science évoque et se soumet. (Horat., *Epist.*, II ; Apulée, *de Deo Socratis*, pag. 110. — Lessing, *Sous quelle forme les anciens se représentaient la mort*, S. 222. — Theophrastus Paracelsus, *Philos. sagax.*, lib. I, 89.) — Goethe, dont le génie plastique se révèle jusque dans les moindres détails, a recours ici, pour exprimer l'idée de la servitude, à des squelettes dont les membres s'agitent et travaillent par un mouvement mécanique et borné, que ne règlent plus désormais ni l'action de l'âme exhalée, ni les appétits de la chair tombée en poussière. Quelle objectivité plus vraie donner au néant de la servitude !

(1) Les éléments haïssent l'œuvre formée par la main des hommes.
(Schiller's *Glocke.*)

« Mon cœur se navre à l'aspect de cette force dévorante qui gît dans le sein de la nature. La nature n'a rien fait qui ne consume à la longue son voisin, qui ne se consume soi-même, et lorsque, dans le vertige de mon inquiétude, je contemple le ciel et la terre, et leurs forces infatigables, je ne vois rien qu'un monstre qui engloutit éternellement et qui éternellement rumine. » (Goethe, *Werther's Leiden*, Th. I.)

comme une goutte de plomb ardent. Les anges se dispersent dans les campagnes de l'air, et sèment les roses à pleines mains, roses mystiques devant lesquelles les compagnons hideux de Méphistophélès reculent épouvantés. Méphistophélès tient bon d'abord, et se débat, au milieu des roses qui le couvrent, dans les angoisses d'un affreux supplice. Ici la lutte éternelle du mal contre le bien, du laid contre le beau, de l'impur contre le saint et l'immaculé, se produit, environnée de tous les merveilleux prestiges d'une poésie dont l'esprit humain semblait avoir oublié le secret depuis Dante et sa *Divine Comédie*. Méphistophélès voudrait maudire les anges, il ne le peut; la flamme céleste, qui pénètre en lui, refoule jusque dans les abîmes de sa conscience réprouvée le blasphème qui voudrait sortir, et sa bouche, crispée pour l'injure, éclate en hymnes diaboliques à la gloire de la béatitude dont le spectacle l'oppresse et l'écrase. Quel supplice pour l'esprit du mal de se trouver ainsi tout à coup en face du soleil de la grâce, de se sentir ballotté par le flux et le reflux des émanations pures : le supplice du hibou, surpris par l'explosion d'une radieuse matinée d'avril ! Comme l'oiseau de nuit, Méphistophélès ferme les yeux et recule; mais, ô misère! tandis qu'il cherche à tâtons son gîte ténébreux pour s'y engloutir à jamais, une influence irrésistible le force à évoquer la lumière flamboyante qui l'offusque. Il appelle les anges, et les anges viennent à sa voix, calmes, confiants, pleins d'un céleste amour et d'une béatitude ineffable, dont s'accroît encore sa torture. Fascination inexorable que le bien exerce dans le monde! A mesure qu'il recule, les anges s'avancent, et lui, tout en les appelant, recule toujours, dévoré par une sensualité diabolique qui se manifeste dans ses discours et couvre sa peau comme une lèpre.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Ma tête est toute en feu, mon sang bout; élément
Surdiabolique! feu plus vif que le feu même
De l'enfer! Je comprends qu'on souffre quand on aime.
O pauvres amoureux, je comprends le tourment
Qui vous dévore, ô vous dont le triste cœur saigne
Pour un sourire, un mot de l'objet adoré;
Vous qui, le col tordu, sombres, l'air égaré,
Épiez son pardon alors qu'il vous dédaigne!

Et moi, qui donc m'attire ainsi de ce côté?
Amour, ne suis-je pas ton ennemi juré?
Ton regard n'est-il pas mon plus âcre supplice?
Quels charmes inconnus m'ont soudain pénétré?
Ces blonds adolescents, d'où vient qu'avec délice
Je contemple leur pose, et leur forme, et leurs traits?
Pourquoi ne puis-je plus blasphémer désormais?
Mais si l'on m'ensorcelle aujourd'hui de la sorte,
Qui donc à l'avenir sera le fou? N'importe,
Ils sont par trop charmants, ces drôles que je hais.

(Aux anges.)

O mes beaux jeunes gens, oh! répondez par grâce :
N'êtes-vous pas aussi, dites-moi, de la race

De Lucifer? Venez plus près, toujours plus près ;
Je veux vous embrasser, vous si blonds et si frais.
Au plaisir que je sens à vous voir, il me semble
Qu'il nous est arrivé tant de fois d'être ensemble !
Ah ! plus je vous contemple, espiègles gracieux,
Plus je vous trouve beaux, séduisants, amoureux,
Plus j'aime la rondeur de vos formes humaines,
Plus je sens se glisser dans mes ardentes veines
Tous les secrets désirs du chat luxurieux (1).
Approchez, oh! de grâce, un regard de vos yeux !

(Les anges se répandent partout dans l'espace.)

LES ANGES.

D'où vient que tu t'enfuis devant notre cortége?
Nous approchons de toi, reste donc si tu peux.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Ah! vous nous appelez démons, sorciers, que sais-je?
Mais vous êtes, fripons, les seuls sorciers vraiment,
Car vous ensorcelez à la fois homme et femme.
Aventure maudite ! — Est-ce donc l'élément
De l'amour? de l'amour! tout mon corps est en flamme.
A peine si je sens ce diable de charbon
Qui m'est tombé d'en haut sur la nuque, l'infâme !
Et me la tient depuis toute en combustion. —
Vous flottez çà et là dans la lumière blanche,
Mais laissez-vous glisser un peu de ce côté,
Ainsi, comme l'oiseau qui descend de la branche.
Oh! vous êtes charmants, anges de volupté!
Seulement je voudrais vous voir prendre des poses
Plus mondaines, des airs plus caressants, ma foi.
Le sérieux va bien à vos figures roses ;
Mais le sourire, allez, irait bien mieux, et moi
J'en aurais dans le cœur un éternel émoi.

(1) Goethe insiste sur cette humeur lascive du chat, qu'il attribue à Méphistophélès. Déjà, dans la première partie, il en était question : « Je me sens comme la chatte efflanquée, qui se frotte contre les gouttières en glissant le long des murs ; en tout bien, tout honneur au moins ; envie de larron et chaleur de matou. » (*Faust*, der Tragödie, Th. I, S. 135.) — On le voit, du commencement à la fin, Méphistophélès est et demeure le vrai diable de la légende catholique ; il n'a rien autour de son front de ce ténébreux bandeau, de ce signe de fatalité que le beau Lucifer de Milton emprunte au paganisme des Grecs. Il n'intéresse pas, il ne séduit pas, il n'attire pas les âmes vers l'abîme par une sorte d'influence sympathique ; il les y pousse avec rudesse et puissance. Méphistophélès, c'est la force du mal subissant la nécessité d'une incarnation inférieure et grossière, le génie de l'ange déchu empêtré dans le matérialisme de la brute. Sans cela, sans cette bestialité qui l'accable, le mal régnerait seul sur le monde ; il envahirait le ciel, il serait dieu. Heureusement, et cela dans ses plus audacieuses tentatives, sa nature basse et dégradée perce toujours par quelque point. C'est le pied de cheval, la puanteur du bouc, la luxure du chat, etc.

Par sourire j'entends cette moue égrillarde
Que les amoureux font en clignant l'œil. — Un pli
Sur la bouche, et c'est fait sans qu'on y prenne garde.
— Oh ! oh ! tu me parais un gaillard accompli,
Toi, mon grand drôle ! et plus la légion s'avance,
Plus je te trouve fait, en tous points, à mon gré ;
Pourtant je n'aime pas tes mines de curé.

. . . .

Certes sans violer les lois de la décence,
Tu pourrais te montrer plus nu, mon bel enfant,
Et te débarrasser de cette cape immense
Qui, de la tête aux pieds, te couvre en t'étouffant.

. . . .

. . . .

Les roses que les anges sèment pour féconder partout l'amour divin, la grâce et l'éternelle pureté, n'éveillent chez Méphistophélès que le sentiment de la plus hideuse licence. Les anges, pour ravir sa proie à Satan, ont usé de supercherie et répandu sur lui les baumes incandescents qui font aimer. Tandis qu'il s'abandonne à son ivresse, les divins messagers lui dérobent la partie immortelle de Faust et l'emportent au ciel. Les anges, une fois sortis vainqueurs de la lutte, rappellent à eux les flammes pures qui dévoraient le diable. Méphistophélès reconnaît le tour dont il est dupe ; les fleurs célestes ont laissé sur tout son corps des traces sanglantes ; l'amour divin consume ceux qu'il n'épure pas.

MÉPHISTOPHÉLÈS, *revenant à lui.*

Çà ! que m'arrive-t-il ? qu'ai-je donc, misérable ?
Je ne suis qu'une plaie, et sur mon corps, partout,
Je vois s'épanouir comme des fleurs d'érable :
Comme Job, je me fais à moi-même dégoût.

. . . .

Ce spectacle hideux me rend à la raison ;
On saura profiter, drôles, de la leçon,
Et ma race à présent se tient pour avertie.
J'ai sauvé de Satan la plus belle partie ;
Et déjà cet amour, exécrable fléau,
S'est éteint, et je puis comme tu le mérites,
Te blasphémer encor, race d'hermaphrodites !

CHOEUR DES ANGES.

Ardente extase !
Celui qu'enfin
Ton souffle embrase
Se sent divin.
Splendeurs, archanges,
Tous en phalanges
Montez vers Dieu.
Que vos louanges

Brûlent du feu
D'un saint délire;
Le ciel est bleu!
L'âme respire!

(Ils s'élèvent emportant la partie immortelle de Faust.)

MÉPHISTOPHÉLÈS, *regardant autour de lui.*

Où sont-ils maintenant? oh! dupe, maître sot,
Par un essaim d'enfants, tu te laisses surprendre!
Ils s'envolent; regarde, ils emportent là-haut
Ce trésor que toi, fou, tu n'as pas su défendre.
A la fin comprends-tu qu'ils venaient d'orient,
Alléchés par l'odeur de ce morceau friand?
Cette âme par le pacte entre mes mains tombée,
Les fripons, en sournois, ils me l'ont dérobée,
Et je perds à jamais mon trésor le plus grand.
Qui me rendra mes droits à présent, misérable?
Oh! comme ils t'ont trompé, Satan, dans tes vieux jours!
Mais tu le méritais; confesse sans détour
Que tu t'es conduit là comme un bien pauvre diable.
Que d'avances sans fruit! que de soins et d'exploits
Honteusement perdus qu'à présent je regrette,
Pour un désir commun, une absurde amourette
Qui me pénètre au cœur, moi tout bardé de poix!
Or la moralité de tout ceci, je pense,
C'est que l'homme éprouvé qui se laisse un matin
Séduire follement par cette sotte engeance,
De sa stupide erreur sera dupe à la fin.

Cependant, au bord des précipices, dans la profondeur des forêts, au sein d'une nature âpre et sauvage, de pieux solitaires exaltent les voluptés de l'amour mystique, et s'abîment dans les océans de la béatitude; à leurs voix les échos des rochers sonores et des grands bois émus répondent en chœur; les torrents se précipitent du haut des montagnes, les animaux hurlent dans leurs tanières. Pour la poésie allemande, la nature n'est jamais qu'un vaste clavier dont l'âme humaine dispose à son gré. Le motif seulement varie selon les circonstances et les conditions du sujet. Quoi qu'il arrive, il faut que la nature coopère à l'œuvre de l'homme et subisse l'influence du sentiment qui l'affecte, la loi de sa toute-puissante volonté. Ainsi des anachorètes chantent dans la solitude, et voilà qu'aussitôt les arbres, les granits sortent de la vie de la végétation, de la vie des minéraux, pour devenir les tuyaux d'un orgue immense dont la voix accompagne leur musique.

(Ravins, bois, rochers, solitudes. — SAINTS ANACHORÈTES, dispersés sur le haut des montagnes et campés dans les crevasses du granit.)

LE CHOEUR ET L'ÉCHO.

Au gré des vents qui tourbillonnent,
Les bois flottent sur le granit

Où les racines se cramponnent ;
Les grands arbres qui le couronnent
Montent épais jusqu'au zénith.
L'onde s'émeut et cherche l'onde ;
La caverne s'ouvre profonde,
Et le lion silencieux
Rôde paisible et solitaire,
Honorant le sacré mystère,
Mystère d'amour de ces lieux !

Ces rocs gigantesques, ces forêts immenses qui s'émeuvent à la voix des pieux anachorètes, ces lions qui répondent à leur psalmodie, tout cela n'est guère selon l'orthodoxie catholique, et l'on peut dire que cette nature vivante, si prompte à entrer en rapport avec le désir humain qui la sollicite, relève moins du dogme de saint Paul que des théories de Spinoza. Goethe, trop sûr de lui-même pour se laisser prendre en défaut en pareille question, a senti l'erreur où il s'engageait, poussé par une invincible préoccupation de la vie extérieure. Aussi n'a-t-il pas manqué de faire ses réserves et de se ménager d'avance une réponse à l'orthodoxie, en tenant à distance ses principaux personnages et les désignant sous des dénominations vagues qui ne sauraient entraver son indépendance, et n'impliquent aucun engagement envers l'autorité, telles que *Pater Extaticus, Pater Profundus, Pater Seraphicus*. Voilà, il me semble, ce que le docteur Loewe ne comprend pas, lorsqu'il s'efforce de voir dans le Père Extatique Jehan Roysbrock, dans le Père Profond saint Thomas de Cantorbéry, et saint Bonaventure dans le Père Séraphique. Certes, si Goethe avait voulu mettre en scène ici les fondateurs de la scolastique, rien ne l'empêchait de s'expliquer franchement ; s'il ne l'a point fait, sans doute c'est qu'il avait ses raisons. Prétendre individualiser ces créations ébauchées à dessein par le poëte, et les incarner en quelque sorte dans une existence authentique, c'est vouloir les rendre responsables, vis-à-vis de l'orthodoxie, de leurs paroles et de leurs actes, et les faire descendre, sans profit pour la réalité, des sphères où elles se meuvent dans les brouillards vaporeux d'un naturalisme mystique, illuminé çà et là des ardeurs du soleil catholique : stratagème admirable, du reste, qui met le théologien à couvert et donne au poëte un monde de plus.

Le Père Extatique, en proie au délire de l'amour pur, appelle sur lui les plus âpres douleurs de la chair, ces voluptés suprêmes de la vie ascétique ; il se frappe la poitrine, se creuse les flancs de ses ongles, se martyrise à plaisir. Plus il souffre de cuisantes tortures, plus il se réjouit et bénit Dieu. Dans la fièvre chaude qui le consume, l'élément terrestre s'évapore ; encore quelques instants, et il touchera au but de ses désirs effrénés. Déjà il ne tient plus à ce monde que par le pressentiment d'une sphère plus pure, déjà il a perdu la pesanteur, et Goethe nous le représente flottant çà et là dans les airs.

PATER EXTATICUS.

Ardeur de la flamme divine,
Liens d'amour, liens de feu,

Apre douleur de la poitrine,
Écumant appétit de Dieu,
Flèches, traversez-moi;
Lances, transpercez-moi!
Chênes, écrasez-moi;
Éclairs, foudroyez-moi;
Que l'élément périssable et funeste
Tombe sans retour,
Et que de mon être il ne reste
Que l'étoile ardente et céleste,
Noyau de l'éternel amour!

Le Père Profond exalte l'amour, source éternelle de toutes choses; plus calme et plus solennel que le Père Extatique, mais non moins fervent et non moins possédé du désir de tout savoir et de tout comprendre, c'est du sein des abîmes qu'il appelle, pour se confondre en lui, ce *Dieu dans la nature*, dont il voit partout se révéler la présence. Écoutez ce chant parti du creux des ravins, du fond des mers, du sein des volcans et des gouffres, cette voix de toutes les profondeurs, qui dit: Amour, nature, Dieu, aussi bien que la voix des anges qui chantent au ciel. Les hymnes sacrés du firmament ont leur écho dans les abîmes de la terre.

PATER PROFUNDUS. — (*Région basse.*)

Ainsi que la roche éternelle
Pèse sur l'abîme profond,
Comme le flot au flot se mêle
Pour l'affreuse inondation;
Comme le chêne magnifique
Se porte dans l'air tout d'un coup
Par sa propre force organique,
Tel l'amour puissant, sympathique,
Qui forme tout et nourrit tout.

Autour de moi j'entends un bruit sauvage, immense,
Comme si les forêts et les granits géants
Ondulaient dans les cieux, pareils aux océans!
Et pourtant au milieu du fracas, l'abondance
Des flots tumultueux avec amour s'avance
Au vallon, appelée à féconder les champs.
La cascade qui tombe, et le divin tonnerre
Qui sillonne l'espace et purge l'atmosphère
Des pesantes vapeurs qui nous voilaient le jour,
Que sont-ils donc, sinon des messagers d'amour?
Ils annoncent à tous cette force profonde
Qui toujours en travail enveloppe le monde.
Oh! qu'elle embrase donc mon sein où mon esprit,
Triste, inquiet, glacé, souffre et s'appesantit,

Misérable, enfermé dans l'étroite barrière
Des sens, et tout meurtri des chaînes de la terre!
Apaise mes pensers, Seigneur; que ta clarté
Illumine mon cœur en sa nécessité.

Il faut, avant tout, considérer cette scène comme un épilogue que Goethe donne à son œuvre, et qui sert de pendant au prologue de la première partie de *Faust*, dans lequel Méphistophélès, en présence de la cour céleste, demande au Père Éternel la permission de tenter le vieux docteur. C'est entre ce prologue, dont on trouve l'idée première dans le livre de Job, et cet épilogue qui donne l'occasion à Goethe, ainsi que nous le verrons plus tard, de mettre en lumière ses idées sur la théologie, qu'est renfermé le drame de l'existence de Faust, cette existence insatiable à laquelle la science, l'amour et la conquête ne suffisent pas. Quant à ce qui regarde l'action, il faut en prendre son parti, et de plus ne pas se montrer trop exigeant à l'endroit de la clarté; car il s'agit ici de théologie, de mysticisme, et de mysticisme allemand. Cependant, si toutes ces raisons ne suffisaient pas pour expliquer la présence de tant de personnages bien excentriques, disons-le tout à notre aise, et qui semblent au premier abord ne prendre point de part au mystère qui se joue, Goethe pourrait répondre qu'il a voulu représenter en eux l'amour, la quiétude au sein de Dieu, opposés à la spéculation turbulente de Faust. La nature parle de Dieu sans cesse, et conduit vers Dieu celui qui sait la comprendre; voilà le sens qu'il faut donner à la présence des anachorètes: ils ont contemplé la nature avec cette intelligence divine des choses, qui manquait à Faust, à son activité, et ces hommes, au lieu de tomber par le désespoir dans le sensualisme, *éternelle soif de la soif* (*ewiger Dürst nach dem Dürste*), ont conquis la béatitude ineffable, du sein de laquelle ils intercèdent, ô néant de la science humaine! pour l'orgueilleux alchimiste.

PATER SERAPHICUS. — (*Région intermédiaire.*)

Quelle vapeur purpurine
Ondule dans les cheveux
Des sapins de la colline?
Ah! je pressens, je devine:
Ce sont les enfants bienheureux
Qui flottent dans la lumière;
C'est le jeune chœur des esprits.

CHOEUR DES ENFANTS BIENHEUREUX.

Où donc allons-nous? oh! dis,
Dis-nous qui nous sommes, père?
Nous sommes heureux; à tous,
A tous, l'être est si doux!

PATER SERAPHICUS.

O vous qu'attirent les lumières,
Enfants nés à minuit, esprits

Et sens à peine épanouis,
Perdus aussitôt pour vos mères,
Aux anges aussitôt acquis;
Vous sentez donc le voisinage
D'un être plein d'amour? Eh bien!
Approchez-vous, ne craignez rien;
Heureux enfants, morts avant l'âge,
Vous n'avez aucun sentiment
Des rudes sentiers de la terre.
Descendez tous dans ma paupière,
Petits, et mettez librement
Mes organes à votre usage
Pour contempler ce paysage.
(Il les prend en lui) (1).
Voici des arbres et des monts,
Voici des pics couverts de neige;
Le torrent qui roule et s'abrége
Les âpres chemins par ses bonds.

LES ENFANTS BIENHEUREUX, *du fond de son cerveau.*

C'est beau! mais quelle morne place!
Quel lieu sauvage et plein d'horreur!
Nous avons froid, nous avons peur :
Bon père, oh! laisse-nous, de grâce,
Prendre notre vol dans l'espace.

PATER SERAPHICUS, *leur donnant la volée.*

Montez vers les plus hauts séjours,
Aux derniers cercles de lumière;
Croissez à votre insu toujours,
Selon l'éternelle manière;
Attirés plus haut, dans le bleu,
Par l'émanation de Dieu.
. . . .

(1) Il s'est rencontré, au dernier siècle, un homme d'un grand fonds d'érudition et d'expérience qui rêvait tout éveillé des habitants des planètes et des étoiles. Il tenait commerce avec les esprits et parlait avec eux une langue idéale. Ceux-ci voyaient à travers ses yeux (car autrement, ainsi qu'il le dit lui-même, ils ne pourraient rien voir des choses de ce monde). Il sentait leur présence dans telle ou telle partie de son corps, principalement dans son cerveau. Il vécut trente ans de la sorte. Je veux parler d'Emmanuel Swedborg (qui reçut en 1719, avec des titres de noblesse, le nom de Swedenborg), fils d'un évêque suédois, et né en 1689. Dès son enfance, on disait déjà de lui qu'il causait avec les anges. Lui-même il a décrit l'état dans lequel il se trouvait au moment de ses visions. Il y en avait de trois espèces : la première (qu'on pourrait appeler la vision ordinaire, paisible), pendant laquelle il s'entretenait avec les esprits qui lui apparaissaient ou qui venaient se loger dans quelque partie de son corps; la seconde, moins commune, pendant laquelle tous ses sens s'émouvaient progressivement jusqu'à l'enthousiasme prophétique; la troisième enfin, la plus rare, lorsque, ravi par l'esprit, il traversait en un clin-d'œil avec la rapidité de l'éclair des sujets et des régions innom-

Arrêtons-nous un moment pour contempler la divine comédie. Voilà bien tous les degrés de la céleste nature, depuis l'initiation au sortir de la vie terrestre jusqu'à la béatitude suprême au sein de Dieu : les enfants bienheureux, les chérubins, les anges, les séraphins, et, pour tous ces membres de la hiérarchie céleste, des sphères de purification à traverser : la région profonde, la région intermédiaire, la région supérieure. On croirait lire une page de saint Thomas ou de Roysbrock, si le rhythme glorieux de ces strophes de lumière, qu'il faut désespérer de reproduire dans la transparence native de leurs eaux limpides, ne vous rappelait à tout instant la poésie au sein du mysticisme. Le souffle de Goethe nous rend visibles ces myriades d'intelligences éthérées qui s'élèvent à travers l'infini, jusqu'au triangle mystérieux, le long d'une traînée radieuse : imagination sublime, vraie théorie des anges, inspirée jadis à Philon par le symbole de l'échelle de Jacob, et que Goethe emprunte à l'école d'Alexandrie.

Les groupes séraphiques se transmettent la partie immortelle de Faust; les archanges, qui s'en étaient emparés d'abord, ne la trouvent pas assez pure pour leurs divines mains, et la livrent aux anges novices, qui, à leur tour la passent aux enfants de minuit. Faust, pour arriver au ciel, traversera donc toutes les sphères de purification. Cependant le docteur Marianus annonce l'arrivée des trois saintes femmes qui viennent intercéder pour le salut d'une sœur, et dans l'effusion de l'amour qui le pénètre, tombe aux pieds de la reine des anges.

DOCTOR MARIANUS (1), *dans la cellule la plus élevée et la plus pure.*

D'ici la vue est profonde,
L'esprit flotte entre le monde
Et l'Éternel.

Mais, dans la nuée en flammes,
J'aperçois de saintes femmes
Qui vont au ciel.

brables. Qui ne reconnaît dans cet illuminé du dernier siècle le type de ce personnage mystique de Goethe qui prend dans son cerveau les enfants de minuit et leur fait voir le monde qu'ils ignorent, à travers le miroir de ses yeux, puis leur donne la volée vers les limbes? Symbole merveilleux de l'amour pur qui s'oublie lui-même, et dans son abnégation sublime s'efforce d'élever les autres !

(1) Doctor Marianus, né en Écosse en 1028; à dater de 1052, moine allemand. Il écrivit une chronique du monde depuis la création jusqu'à l'an 1083, en trois livres, et passa sa vie en véritable reclus, au fond d'une cellule isolée, sans entrer en commerce avec les autres moines, absorbé par l'étude et les exercices de piété. Il fonda le cloître de Saint-Pierre-des-Bénédictins à Reyensbourg, et la légende raconte qu'un soir la lumière étant venue à lui manquer, comme il continuait d'écrire dans les ténèbres, les trois doigts de sa main, que le travail de la plume ne tenait pas occupés, se mirent tout à coup à resplendir comme trois chandelles, et toute la chambre en fut aussitôt éclairée.

J'en vois une qui rayonne
Au milieu, sous sa couronne
D'astres en fleur.

C'est la patronne divine,
La reine, je le devine
A sa splendeur.

(Dans un ravissement extatique.)

Souveraine immaculée
De l'univers,
Sous la coupole étoilée
Des cieux ouverts,
Laisse-moi dans la lumière
Du ciel en feu,
Lire ton divin mystère,
Mère de Dieu!

. . . .

Autour d'elle, flottantes,
Tremblottent des vapeurs :
Ce sont les légers chœurs
Des blondes pénitentes
Qui, buvant l'air si doux
De l'espace,
A ses genoux,
Demandent grâce.

(MATER GLORIOSA plane dans l'atmosphère.)

Les trois pénitentes, Madeleine, la Samaritaine, Marie Égyptienne, implorent la mère du Christ pour Marguerite.

Toi qui jamais aux pécheresses
Ne refusas l'accès des cieux,
Qui, du repentir généreux,
Augmentes encor les richesses.
Sainte patronne, accorde ici
A cette âme douce et ployée,
Qui s'est une fois oubliée,
Sans croire qu'elle avait failli;
Accorde un pardon infini.

Una pœnitentium, autrefois nommée MARGUERITE, s'humiliant.

Daigne, ô glorieuse,
Vers moi bienheureuse,
Tourner ton front propice en ce beau jour.
Celui que j'aimai sur la terre;
Libre de toute peine amère,
Est de retour.

Encore un de ces harmonieux échos de la première partie de *Faust*. Vous qui vous souvenez de cette plainte si mélancolique et si douce que la jeune fille exhale comme un soupir après sa faute, de ces larmes du repentir qui tombent aux pieds de la madone dans les rosées d'une gerbe de fleurs, écoutez, c'est encore la même voix... la même voix dans le ciel! A mesure que l'esprit s'accoutume, il retrouve une à une dans ce poëme sans fond toutes les idées du premier *Faust*, mais agrandies, développées; et qu'on ne s'y trompe pas: s'il se sent attiré vers elles par un irrésistible charme, au milieu de l'espèce de canonisation épique et lumineuse dont le poete les investit, c'est qu'il se souvient de les avoir vues autrefois se mouvoir dans la réalité de l'existence. Marguerite, par exemple, l'unité de ce personnage, c'est l'amour, l'amour simple, confiant, résigné, l'amour dans le sein de Marie, soit qu'il pleure ses faiblesses sur les dalles du sanctuaire, soit qu'il chante dans les nuées l'hymne de la rédemption. Aussi, comme notre sympathie s'élance au-devant de la pénitente céleste! comme elle nous touche plus que la Béatrix de Dante, car Béatrix nous apparaît dans la lumière sans que nous sachions par quels chemins elle y est venue: on ne nous a rien dit de sa jeunesse et de ses amours. Pour trouver la trace de son existence, il faut sortir du cercle mystique, et l'aller chercher dans les biographies. Puis Béatrix est morte à dix ans: une enfant! Mais Marguerite, elle a vécu comme nous, parmi nous; nous l'avons tous vue aimer, souffrir, mourir. Marguerite, nous l'avons rencontrée au puits, à l'église, au jardin, interrogeant une à une toutes ses sensations, ces feuilles fragiles des roses de la vie (1).

(1) Nous avons traduit ici le morceau si touchant de la première partie, afin de donner au lecteur un point de vue nouveau, en opposant l'une à l'autre ces deux situations, qui semblent tirer du contraste encore plus d'intérêt.

MARGUERITE.

(Elle met des fleurs nouvelles dans les pots.)

Oh! daigne, daigne,
Mère dont le cœur saigne,
Pencher ton front vers ma douleur!

L'épée au cœur,
L'âme chagrine,
Tu vois ton fils mourir sur la colline.
Ton regard cherche le ciel,
Tu lances vers l'Éternel
Des soupirs pour sa misère,
Pour la tienne aussi, pauvre mère!

Qui sentira jamais
L'affreux excès
De la douleur qui me déchire?
Ce que mon cœur a de regrets,
Ce qu'il craint et ce qu'il désire?
Toi seule, toi seule le sais.

En quelque endroit que j'aille,
Un mal cruel travaille
Mon cœur tout en émoi.
Je suis seule à cette heure,
Je pleure, pleure, pleure,
Mon cœur se brise en moi.

Quand l'aube allait paraître,
En te cueillant ces fleurs,
J'arrosais de mes pleurs
Les pots de ma fenêtre;

Et le premier rayon
Du soleil m'a surprise,
Sur mon séant assise,
Dans mon affliction.

Ah! sauve-moi de la mort, de l'affront!
Daigne, daigne,
Toi dont le cœur saigne,
Vers ma douleur pencher ton divin front!

Maintenant, toute peine terrestre oubliée dans l'expiation, Marguerite se sent ravie

Cependant les enfants de minuit tourbillonnent en cercles lumineux autour de l'âme de Faust, en qui la vie céleste pénètre de plus en plus. Faust, le savant superbe, le maître des esprits, grandit jusqu'au ciel, et là, c'est Marguerite qui se présente pour l'instruire.

LA PÉCHERESSE, *nommée autrefois Marguerite.*

Entouré du chœur des esprits,
Le novice heureux croit qu'il rêve.
Dans l'éther il monte, il s'élève;
Il entre à peine au paradis,
Et déjà ressemble aux archanges.
Comme de ses terrestres langes,
Il se dépouille peu à peu!
Comme en sa jeunesse première,
Il vient d'apparaître au milieu
De son vêtement de lumière!
Oh! laisse-moi, céleste mère,
L'instruire dans le pur amour,
Car le rayon du nouveau jour
Éblouit déjà sa paupière.

MATER GLORIOSA.

Viens, monte à la sphère divine;
Il te suivra, s'il te devine.

La simple jeune fille introduit le docteur dans la gloire des anges; l'ignorance rachète la science. Faust participe au bonheur des élus; le dogme de la rédemption des âmes est mis en œuvre, et le poëme se dénoue au point de vue du catholicisme.

Quels que soient les développements immenses que le poëte donne à son œuvre, le sujet de Faust tient de la légende. On a beau faire, là est son point d'unité; il en est sorti; après des divagations sans nombre, il y retournera. Il faut que le drame se termine comme il a commencé, dans le ciel, au milieu des splendides imaginations de la hiérarchie catholique. Il est vrai de dire que Goethe en agit assez librement avec le dogme, et prend peu de souci de traiter la chose en père de l'Église. Qu'est-ce, en effet, qu'un catholicisme qui admet qu'une aspiration incessante vers un bien vague et mystérieux, qu'une activité sans trêve (*rastlose Thâtigkeit*) puisse, au besoin, tenir lieu de la foi à la parole divine, à la révélation, au Verbe? Théologie éclectique, théologie de poëte, où le néoplatonisme d'Alexandrie se marie au panthéisme de l'Allemagne,

au ciel dans des nuages de flamme, autour desquels gravite la partie immortelle de Faust; et les yeux encore tournés vers le trône de la reine des anges, elle l'invoque dans sa béatitude, comme autrefois dans sa misère. — Voilà, certes, deux admirables sujets de poésie et de peinture. Cornélius a traité le premier avec une grâce à la fois idéale et naïve, dans son estampe la plus poétique, et sans contredit la plus heureusement venue de la belle collection des dessins de *Faust*. Quant au second, il appartient de droit à Overbeck, au peintre mystique des *Arts sous l'invocation de la Vierge*.

où les idées de Platon, d'Iamblique, de Spinoza, de Hegel et de Novalis se confondent et tourbillonnent, atomes lumineux, dans le rayon le plus pur et le plus chaud du soleil chrétien. Au XIVe siècle, Dante eût infailliblement mis Faust en enfer, ou tout au moins en purgatoire, et encore le vieux Gibelin aurait-il, en ce dernier cas, cru donner à son personnage une singulière preuve de mansuétude. Ici une difficulté se présente : comment le philosophe sortira-t-il du labyrinthe où le poete s'est engagé à travers les sentiers du catholicisme? Par le dogme? Vraiment, il ne le peut, lui qui, en proclamant ce principe, que l'âme humaine peut trouver son salut autre part que dans un attachement inviolable à la parole révélée, a rompu en visière avec l'orthodoxie; force lui est, pour se tirer d'affaire, d'ériger en système sa conviction intime, son point de vue personnel, et de mettre pour un moment la métaphysique à la place de la théologie. Or c'est là, selon nous, un fait curieux, et qui mérite bien qu'on l'examine, un fait qui laisse à découvert certaines théories dont Goethe se préoccupait plus qu'on ne pense, et qu'il est indispensable d'étudier, si on veut connaître à fond le grand poëte, car elles dominent à la fois son existence et son œuvre; théories faites en partie avec les idées de Spinoza (1) et de Leibnitz, en partie avec les siennes propres.

Sans mystique, il n'y a pas de religion possible. Le naturalisme lui-même, tout en ne reconnaissant que les choses créées, se voit forcé d'admettre des forces élémentaires actives. Une force prise en dehors de l'acte qui en résulte est quelque chose qui ne se peut saisir, et cependant il faut qu'on se la représente. De là, d'une part, la mythologie païenne, de l'autre la philosophie de Spinoza, qui donnent plus ou moins aux causes et aux forces premières la réalité de l'existence, et les classent en un système. Cependant ici encore les mêmes difficultés se rencontrent; car, quelles que soient les formules et les apparitions, il y a au fond de tout cela un mystère insaisissable, et l'âme, au milieu du culte de la nature, éprouve, comme au sein de l'orthodoxie chrétienne, cet infini besoin d'amour, d'espérance et de foi (2) qui ne l'abandonne jamais.

(1) « Le livre de Jacobi m'a sincèrement affligé, et comment, en effet, aurais-je pu me réjouir de voir un ami si vivement affectionné soutenir cette thèse : que la nature dérobe Dieu à notre vue? Pénétré comme je suis d'une méthode pure, profonde, innée, qui m'a toujours fait voir inviolablement Dieu dans la nature et la nature en Dieu, de telle sorte que cette conviction a servi de base à mon existence entière, un paradoxe si étroit et si borné ne devait-il pas m'éloigner à jamais, quant à l'esprit, d'un homme généreux dont je chérissais le cœur vénérable? Cependant je n'eus garde de me laisser abattre tout à fait par le triste découragement que j'en ressentis, et me réfugiai avec d'autant plus d'ardeur dans mon antique asile, l'*Éthique* de Spinosa. » (*Bekenntnisse*. 1 Theil, von 1811. *Goethe's Werke*, Bd. 32, S. 72.)

(2) « Nul être ne peut tomber à néant. L'éternel s'émeut en tout. Tu es; tiens-toi heureux de cette idée. L'être est éternel, car des lois conservent les trésors de vie dont se pare l'univers. » (Goethe, *Vermachtniss Werke*, Bd. 22, S. 261.)

Goethe exprime encore le sentiment auguste de la Divinité que lui inspire le culte de la nature, dans cette poésie où le lion s'apprivoise, tout à coup dompté par le cantique d'un enfant : « Car l'Éternel règne sur la terre; son regard règne sur les flots. Les

De semblables aspirations existent d'elles-mêmes, et la piété en résulte (1). Aussi combien de fois n'a-t-on pas vu la conscience humaine, en proie aux sombres inquiétudes que font naître en elle les idées d'avenir et d'éternité, ne trouver de refuge contre l'épouvante et le doute que dans la foi qu'elle avait repoussée sous sa forme première! C'est un peu l'histoire du plus grand nombre, de Goethe lui-même. Voyez ce qu'il écrivait à Zelter sur ce sujet (2), en 1827 : « Continuons d'agir jusqu'à ce que, rappelés par l'esprit du monde, un peu plus tôt, un peu plus tard, nous retournions dans l'éther; puisse alors l'Être éternel ne pas nous refuser des facultés nouvelles, analogues (3) à celles dont nous avons eu déjà l'usage ! S'il y joint paternellement le souvenir et le sentiment ultérieur (*Nachgefühl*) du bien que nous avons pu vouloir et accomplir ici-bas, nul doute que nous ne nous engrenions d'autant mieux dans le rouage de la machine universelle. Il faut que la *monade* supérieure (*die entelechische Monade*) se maintienne en une activité continuelle; et si cette activité lui devient une autre nature, l'occupation ne lui manquera pas dans l'éternité. » Belles paroles qui ne sont peut-être pas si éloignées du christianisme que Goethe voudrait le faire croire et qu'on y rattacherait facilement, ainsi que la pensée qui suit : « Je veux te le dire à l'oreille; j'éprouve le bonheur de sentir qu'il me vient dans ma haute vieillesse des idées qui, pour être poursuivies et mises en œuvre, demanderaient une réitération de l'existence... »

« Chaque soleil, chaque planète porte en soi une intention plus haute, une plus haute destinée en vertu de laquelle ses développements doivent s'accomplir avec autant d'ordre et de succession que les développements d'un rosier par la feuille, la tige, la corolle. Appelez cette intention une *idée*, une *monade*, peu importe; il suffit qu'elle préexiste invisible au développement qui en sort dans la nature. Les larves des états intermédiaires, que cette idée prend dans ses transformations, ne sauraient nous arrêter un moment. C'est toujours la même métamorphose, la même faculté de transformation de la nature, qui tire de la feuille une fleur, une rose, de l'œuf une chenille, de la chenille un papillon. Les monades inférieures obéissent à une monade supérieure, et cela non pour leur bon plaisir, mais uniquement parce qu'il le faut. Du reste, tout se passe fort naturellement en ce travail. Par exemple, voyez cette main; elle contient des parties incessamment au service de la monade supérieure, qui a su se les approprier indissolublement sitôt leur existence. Grâce à elles, je puis jouer tel morceau de musique ou tel autre; je puis promener à ma fantaisie mes doigts sur les touches du clavier; elles me procurent donc une jouissance intellectuelle et noble; mais, pour ce qui les regarde, elles sont sourdes, la monade supérieure seule entend. De là, je conclus que

lions doivent se changer en brebis, et la vague recule épouvantée; l'épée nue prête à frapper s'arrête immobile dans l'air; la foi et l'espérance sont accomplies; il fait des miracles, l'amour qui se révèle dans la prière. » (Bd. 15, S. 327.)

(1) *Goethe bei der Fürstinn Gallizin Werke*, Bd. 30, S. 247.

(2) *Briefwechsel*, Th. IV, S. 278.

(3) « Je souhaite à mon *moi*, pour l'éternité, les joies que j'ai goûtées ici-bas. » (Goethe's *Divan*, S. 269.)

ma main ou mes doigts s'amusent peu ou point. Le jeu de monade auquel je prends plaisir, ne divertit nullement mes sujettes, et peut-être en outre les fatigue. Combien elles seraient plus heureuses d'aller où leur aptitude les entraîne; combien, au lieu de courir en désœuvrées sur mon clavier, elles aimeraient mieux, abeilles laborieuses, voltiger sur les prés, se poser sur un arbre, et s'enivrer du suc des fleurs! L'instant de la mort, qui pour cela s'appelle avec raison une dissolution, est justement celui où la monade supérieure régnante (*die regierende Hauptmonas*) affranchit ses sujettes et les dégage de leur fidèle service. C'est pourquoi, de même que l'existence, je regarde la mort comme un acte dépendant de cette monade capitale dont l'être particulier nous est complétement inconnu.

» Cependant les monades sont inaltérables de leur nature, et leur activité ne saurait ni se perdre, ni se trouver suspendue au moment de la dissolution. Elles ne quittent leurs anciens rapports que pour en contracter de nouveaux sur-le-champ; et, dans cet acte de transformation, tout dépend de l'intention, de la puissance de l'intention contenue dans telle ou telle monade. La monade d'une âme humaine cultivée n'est point la monade d'un castor, d'un oiseau ou d'un poisson, cela va sans dire; et ici nous retombons dans le système de la classification des âmes, auquel il est impossible d'échapper toutes les fois qu'on veut interpréter d'une façon quelconque les phénomènes de la nature. Swedenborg, cherchant à l'expliquer à sa manière, se sert, pour représenter son idée, d'une image fort ingénieuse à mon sens. Il compare le séjour où les âmes se trouvent à un espace divisé en trois pièces principales, au milieu desquelles s'en trouve une grande. Maintenant supposons que, de ces divers appartements, diverses espèces de créatures, des poissons, des oiseaux, des chiens, des chats, se rendent dans la grande salle, curieuse compagnie en vérité, et singulièrement mêlée; qu'adviendra-t-il aussitôt? Le plaisir de se trouver ensemble ne durera certes pas longtemps, et de ces mille dispositions si instinctivement contraires, quelque effroyable querelle résultera; à la fin, le semblable cherchera le semblable, les poissons iront vers les poissons, les oiseaux vers les oiseaux, les chiens vers les chiens, etc., et chacune de toutes ces espèces contraires cherchera, autant que possible, à se trouver quelque lieu particulier. N'est-ce point là l'histoire de nos monades après la mort terrestre? Chaque monade va où sa force l'entraîne, dans les eaux, dans l'air, dans la terre, dans le feu, dans les étoiles; et cet essor mystérieux qui l'y porte contient tout le secret de sa destinée future.

» A une destruction complète, il n'y faut pas penser. Cependant il peut bien se faire qu'on coure le risque d'être saisi au passage par quelque monade puissante et grossière en même temps, qui vous subordonne à elle. Le danger a au fond quelque chose de sérieux, et, pour ma part, toutes les fois que je me trouve sur la voie de la simple contemplation de la nature, je ne puis me défendre d'une certaine épouvante qu'il me cause (1).

(1) Cette idée d'une force brutale en attirant une autre dans son cercle et se la soumettant par violence, a plus d'une fois préoccupé Goethe dans sa vaste carrière. C'est au point que ceux de ses amis qui ont pénétré le plus à fond dans les mystères de sa

» Qu'il y ait un coup d'œil général historique, qu'il y ait aussi parmi les monades des natures supérieures à nous, cela est incontestable. L'intention d'une monade du monde (*Weltmonade*) peut tirer et tire du sein ténébreux de son souvenir des choses qui semblent des prophéties, et qui, au fond, ne sont que la vague réminiscence d'un état révolu, la mémoire; par exemple, le génie humain a découvert les lois qui régissent l'univers, non par une recherche aride, mais par l'éclair du souvenir plongeant dans les ténèbres du passé, attendu qu'il était présent, lui aussi, lorsque ces lois furent élaborées. Il serait insensé de prétendre assigner un but à ces éclairs qui traversent le souvenir des esprits supérieurs, ou déterminer le degré où doit s'arrêter cette révélation. Ainsi, dans l'univers comme dans l'histoire, je suis loin de penser que la durée de la personnalité d'une monade soit inadmissible.

» En ce qui nous regarde particulièrement, il semble presque que les divers états antérieurs que nous avons pu traverser dans cette planète soient trop indifférents ou trop médiocres pour renfermer beaucoup de choses dignes, aux yeux de la nature, d'un second souvenir. Notre état actuel lui-même ne saurait se passer d'un grand choix, et sans doute qu'un jour, dans l'avenir, notre monade principale le récapitulera sommairement par de grandes synthèses historiques (1).

» Si nous passons aux conjectures, à vous parler franchement, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher la monade à laquelle nous devons l'apparition de Wieland sur notre planète, d'embrasser dans son nouvel état les plus vastes rapports de cet univers. L'activité, le zèle, l'intelligence avec lesquels elle s'est appropriée tant de faces de l'histoire du monde, lui donnent le droit de prétendre à tout. Il m'étonnerait peu, bien plus je regarderais cela comme une chose tout à fait conforme à mes vues, de rencontrer après des siècles ce

nature, ont cherché souvent dans cette idée la cause de certaines antipathies bizarres dont il ne pouvait se défendre. Il faut en toute chose que l'humanité trouve son compte. Le génie a ses faiblesses, la philosophie ses superstitions : comment expliquer autrement cette aversion insurmontable que l'auteur de *Faust* avait pour quelques animaux, pour les chiens, par exemple? On raconte qu'un jour, pendant qu'il exposait son système des monades dont il est question ici, un chien aboya dans la rue à plusieurs reprises, et que Goethe, se dirigeant brusquement vers la fenêtre, lui cria d'une voix de tonnerre : « Oui, va, hurle à ton aise; tu auras beau faire; larve, ce n'est pas toi qui m'attraperas. » Nous ne garantissons pas l'authenticité de cette histoire; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les chiens lui inspiraient une invincible répugnance, et qu'il évitait avec soin leur rencontre. N'oublions pas qu'il a fait de l'animal réprouvé dont le diable emprunte l'apparence pour s'introduire dans le laboratoire de Faust, un barbet noir (*Einen schwarzen Pudel*), sans doute par esprit de haine contre l'espèce.

(1) Telle était aussi l'opinion de Herder sur ce point, lorsqu'il disait, un soir qu'il se promenait au clair de lune avec ses amis : « Nous sommes maintenant sur l'esplanade de Weimar, et j'espère bien que nous nous retrouverons peut-être un jour dans Uranus; mais Dieu me garde d'emporter dans ce monde le souvenir de mon séjour ici-bas, le souvenir de mon histoire personnelle et de tous les petits événements qui m'ont attristé ou réjoui dans ces rues, au bord de l'Ilm. Pour ma part, je regarderais un pareil sort comme le plus cruel châtiment qui pût m'être infligé. »

même Wieland devenu quelque monade cosmique, quelque étoile de première grandeur, et de le voir réjouir, féconder par sa douce lumière tout ce qui s'approcherait de lui. Oui, ce serait beau pour la monade de notre Wieland de comprendre l'être vaporeux de quelque comète dans sa lumière et sa splendeur. Quand on réfléchit à l'éternité de cet état universel, il est impossible de ne pas supposer que les monades, en tant que forces coopératives sont aussi admises à prendre part aux joies divines de la création. L'être de la création leur est confié. Appelées ou non, elles viennent d'elles-mêmes, de tous les chemins, de toutes les montagnes, de toutes les mers, de toutes les étoiles ; qui peut les arrêter? Je suis sûr d'avoir mille fois pris part à ces joies dont je parle, et je compte bien mille fois encore y retourner ; rien au monde ne m'ôterait cette conviction et cet espoir. — Maintenant il reste à savoir si l'on peut appeler retour un acte accompli sans conscience : celui-là seul retourne dans un lieu qui a conscience d'y avoir séjourné précédemment. Souvent, dans mes contemplations sur la nature, de radieux souvenirs et des gerbes de lumière jaillissent à mes yeux de certains faits cosmogoniques auxquels la monade a peut-être contribué avec activité. Mais tout cela ne repose que sur un peut-être, et lorsqu'il s'agit de pareilles choses, il faudrait cependant avoir de plus sérieuses certitudes que celles qui peuvent nous venir des pressentiments et de ces éclairs dont l'œil du génie illumine par intervalle les abîmes de la création. Pourquoi, dira-t-on, ne pas supposer au centre de la création une monade universelle, aimante, qui gouverne et dirige selon ses desseins les monades de l'univers, de la même façon que notre âme gouverne et dirige les monades inférieures qu'elle s'est subordonnées (1)? — Je ne m'élève pas contre cette proposition, pourvu qu'on la présente comme un article de foi, car j'ai pour habitude de ne jamais donner de valeur définitive aux idées qui ne s'appuient sur aucune observation sensible. Ah ! si nous connaissions notre cerveau, ses rapports avec Uranus, les mille fils qui s'y entrecroisent, et sur lesquels la pensée court çà et là ! L'éclair de la pensée! mais nous ne le percevons qu'au moment où il éclate. Nous connaissons des ganglions, des vertèbres, et ne savons rien de l'être du cerveau ; que voulons-nous donc alors savoir de Dieu? On a beaucoup reproché à Diderot d'avoir écrit quelque part : — Si Dieu n'est pas encore, il

(1) N'est-ce point là le dieu dans la nature, le dieu du panthéisme, dont Faust, dans la première partie de la tragédie, a le sentiment sublime, lorsqu'il répond avec enthousiasme aux timides questions de Marguerite, qui lui demande s'il croit en Dieu? Les paroles de Faust ne contiennent-elles pas le germe de toutes les idées que Goethe se plaît à développer touchant la science et la foi, ces magnifiques hypothèses où il s'abandonne si volontiers? C'est le caractère de Goethe que, chez lui, la science n'a d'autre but que d'aider l'imagination. Ses études sur la nature se couronnent toujours de grandes vues synthétiques. La science le conduit à l'hypothèse, dernier terme de la foi philosophique, comme la dévotion est le dernier terme de la foi religieuse ; et c'est en ce sens seulement que Goethe aime la science, la recherche, s'occupe avec ardeur de minéralogie, de métallurgie, d'ostéologie, d'anatomie comparée. La contemplation immédiate des innombrables mystères de la nature éveille en lui les pressentiments d'un ordre fondamental, harmonieux, dont il s'étudie à se rendre compte, et jamais son activité ne s'exerce dans un cercle restreint.

sera peut-être quelque jour. — Mes théories sur la nature et ses lois s'accordent assez avec l'idée d'une planète d'où les monades les plus nobles ont pris leur premier essor, et dans laquelle la parole est inconnue.

» De même qu'il y a des planètes d'hommes, il peut y avoir des planètes de poissons, des planètes d'oiseaux. L'HOMME EST LE PREMIER ENTRETIEN DE LA NATURE AVEC DIEU. Je ne doute pas que cet entretien ne doive se continuer sur une autre planète, plus sublime, plus profond, plus intelligible. Pour ce qui est d'aujourd'hui, mille connaissances nous manquent : la première est la connaissance de nous-mêmes, ensuite viennent les autres. A la rigueur, ma science de Dieu ne peut s'étendre au delà de l'étroit horizon que l'observation des phénomènes de la nature m'ouvre sur cette planète, et de toute façon c'est bien peu de chose. En tout ceci, je ne prétends pas dire que ces bornes mises à notre contemplation de la nature soient faites pour entraver la foi ; au contraire, par l'action immédiate des sentiments divins en nous, il peut se faire que le savoir ne doive arriver que comme un fragment sur une planète qui, elle-même dérangée par ses rapports avec le soleil, laisse imparfaite toute espèce de réflexion, qui dès lors ne peut se compléter que par la foi. Déjà j'ai remarqué, dans ma *Théorie des couleurs*, qu'il y a des phénomènes primitifs que l'analyse ne fait que troubler dans leur simplicité divine, et qu'il faut par conséquent abandonner à la foi. Des deux côtés, travaillons avec ardeur à pénétrer plus avant ; mais tenons toujours bien les limites distinctes, n'essayons pas de prouver ce qui ne peut être prouvé ; autrement nos prétendus chefs-d'œuvre ne serviraient qu'à donner à la postérité le spectacle de notre faiblesse. Où la science suffit, la loi est inutile ; mais où la science perd sa force, gardons-nous de vouloir disputer à la foi ses droits incontestables. En dehors de ce principe, *que la science et la foi ne sont pas pour se nier l'une l'autre, mais au contraire pour se compléter l'une par l'autre,* vous ne trouvez qu'erreur et confusion. »

Cependant, toute question de théologie mise à part, il est permis de douter que la morale y trouve son compte. Qu'est-ce, en effet, que Faust, sinon l'orgueil, le désespoir, la débauche des sens, l'ambition, le mensonge, la haine incessante de Dieu? Et tout cela aboutit à quoi? A la gloire des anges : étrange conclusion, et qui pourtant s'explique. Le mal, chez Faust, vient de Méphistophélès, on ne le peut nier ; et d'ailleurs, ne trouve-t-il pas son châtiment dans cette vie, le mal qui *tend sans relâche vers un but qu'il ne peut atteindre* (*das ruhelos zum Ziele strebt ohne es zu erreichen*)? Faust, après tout, est homme ; il se trompe souvent et profondément ; mais, comme le Seigneur l'a dit dans le prologue, un vague instinct le porte vers le bien. Je l'avoue, chaque fois que la raison et le désir des sens sont aux prises, le désir l'emporte, mais non sans une lutte acharnée, non sans que la raison ait vaillamment combattu pour ses droits. Faust hait Méphistophélès, et du commencement à la fin, tous les moyens que le diable met en œuvre lui répugnent. Puis, son vaste amour pour la nature ne nous est-il pas garant de ce pressentiment sublime de l'ordre et de la loi régulière qui ne l'abandonne jamais? En un mot, Faust est, comme Werther, un homme doué des plus riches dons de la nature, mais qui, dans ses rapports avec la vie morale, retombe au niveau

des autres hommes et participe des faiblesses communes. Après tout, si l'on insistait sur ce point, nous dirions volontiers que Goethe n'a prétendu faire ni un sermon ni un bréviaire, mais un poëme large et profond comme la vie, sérieux et vrai comme la nature, et dans le plus haut sens de cette expression, un miroir où l'expérience du passé se réfléchit pour l'avenir.

Ainsi tout se transforme et rien ne meurt, l'intelligence va à l'amour, l'amour à Dieu, le mal succombe au dénoûment des choses, car il n'existe pas en soi.

On voit comme tout se lie et s'enchaîne dans *Faust*. La tragédie s'arrête; le poëme s'ouvre; l'individu fait place à l'humanité. Tant de scènes charmantes, tant de détails heureux, mais bornés, se perdent dans l'infini du grand œuvre. L'inspiration de Goethe se transforme, mais sans rien perdre de sa vie première. A chaque pas, vous rencontrez des idées qui vous rappellent le passé. Les scènes qui vous ont charmé, vous les retrouvez l'une après l'autre, mais élargies, développées. C'est encore la scène de l'écolier, la nuit de Walpürgis, encore le galop sonore à travers la campagne (1). Seulement ici l'ordre classique règne seul, le mouvement délibéré de la réflexion trempée de science tient lieu de la fantaisie instinctive. Hélène remplace Marguerite; on dirait le cœur de Goethe qui se mire dans son cerveau.

Il en est de la poésie comme de l'architecture; les monuments sublimes qui font sa gloire dans la postérité ne sont jamais l'œuvre d'un seul; l'homme prédestiné ne paraît qu'à son jour, lorsque les efforts des siècles ont ouvert la carrière ou la mine. Quand Goethe est venu, les matériaux de son œuvre couvraient le sol de l'Allemagne; toutes les pierres de cet édifice magnifique étaient là, immobiles et dormantes, les unes roses comme le granit des sphinx, les autres sombres et lugubres comme des blocs druidiques, celles-ci couvertes de mousse et de gramen rampant, celles-là transparentes et réfléchissant toutes les fantaisies du soleil dans leurs eaux limpides. C'est parce que les conditions de l'épopée sont à sa taille, que Goethe se décide à sacrifier ses instincts capricieux, ses sensations changeantes, et, qu'on me passe le mot, la subjectivité de sa nature pour entrer dans le cercle fatal où toute liberté s'abdique, et s'asseoir au milieu en Jupiter. C'est qu'en effet, nulle part la Muse n'a ses coudées moins franches, nulle part l'inspiration ne souscrit à des règles plus austères; l'épopée, c'est le génie d'un homme qui se meut dans le génie d'un siècle. A vrai dire, il n'y a de liberté que pour les poëtes du lac, de la prairie et de la montagne, pour les chantres mélodieux des intimes pensées; ceux-là vont et viennent, montent et descendent, selon le caprice de leurs ailes : ils peuvent s'attarder au bord des eaux, ramasser tous les diamants qu'ils trouvent, sans qu'un avertissement d'en haut les ramène au giron souverain. Feux errants et follets, tandis que le soleil immobile se tient au centre, ils traversent l'étendue en tous sens, au risque de se laisser prendre par lui quelque chose de leur clarté phosphorescente, et finissent par aller s'éteindre dans les larmes d'une

(1) Faust à cheval sur la croupe du centaure Chiron et courant les campagnes de Lemnos à la recherche d'Hélène, quel admirable pendant à la sombre cavalcade de la première partie, dont Cornélius a fait un si poétique dessin !

jeune fille. Le mystère dont ils s'environnent fait toute leur liberté; isolés, mais heureux de s'enivrer ainsi, comme des abeilles, du miel le plus doux de la terre, ils ont ce qu'ils souhaitent. Le génie qui se fait centre ne peut, lui, se contenter d'une si médiocre volupté. Or l'admiration qu'il ambitionne ne se donne pas volontiers; pour l'avoir, il la faut conquérir : l'humanité est comme la terre qui ne donne rien de ses larmes ni de sa végétation aux étoiles oisives qui se contentent de la regarder avec mélancolie, et se livre tout entière au soleil qui la féconde.

Quiconque entreprend une œuvre épique, dépouille sa propre inspiration pour se soumettre au dogme sans discuter; que ce dogme vienne ensuite de Dieu ou de l'esprit humain, qu'il s'appelle Jésus, saint Paul, Grégoire VII ou Spinoza, Hegel, Novalis, peu importe, on n'en doit pas moins le considérer comme l'autorité dont la pensée relève. Le poëme de Faust est le chant du naturalisme, l'évangile du panthéisme, mais d'un panthéisme idéal qui élève la matière jusqu'à l'esprit, bien loin d'enfouir l'esprit dans la matière, proclame la raison souveraine et donne le spectacle si beau de l'hyménée des sens et de l'intelligence. Toutes les voix chantent sous la coupole magnifique, les anges, l'humanité, les grands bois, les eaux et les moissons; les flammes de la vie et de l'amour roulent à torrents, puis remontent à la source éternelle pour s'épancher encore. L'harmonie est complète, pas une note n'y manque. Désormais Novalis et Goethe ont élargi le Verbe du Christ et fait entrer la terre, les eaux et le ciel dans la révélation; la nature est sauvée, l'humanité se réconcilie à jamais avec elle; tout annonce le panthéisme et le glorifie dans cet édifice sublime. Entre tous les grands maîtres, Goethe est celui qui possède au plus haut degré le génie de la volonté : il fait ce qu'il veut, rien que cela, et s'arrête à temps; et, qu'on ne s'y trompe pas, cette puissance n'est que le résultat de son organisation insensible aux influences du cœur, de sa nature qui attire sans jamais rendre, comme nous l'avons déjà dit. On doit bien se garder de croire que toutes les tendances du siècle le frappent également; dans cette symphonie étrange, dans ce chœur sans mesure que chantent pêle-mêle tous les instincts et toutes les passions, son oreille infaillible saisit la voix fondamentale et la sépare des autres, ou plutôt groupe les autres autour d'elle. Goethe est un écho, mais un écho intelligent autant que sonore, et qui réfléchit, avant de rendre le bruit qui l'a frappé, bien différent en cela de ces poëtes toujours prêts à se laisser inspirer, qui passent incessamment de l'orthodoxie au doute, du doute à la religion de Spinoza, et, de trop faible vue pour distinguer d'en haut le mouvement d'un siècle, se contentent d'en exprimer les vagues rumeurs, cherchant l'unité de l'œuvre épique dans une variété où la pensée se dissémine, et qui n'aboutit qu'à des fragments; harpes éoliennes, sans cesse ballottées par tous les vents de la terre qui les font chanter !

Aussi, quel que soit le but mystérieux où tende l'humanité, que son avenir appartienne au christianisme, au règne absolu de l'esprit pur, à l'abjuration de toutes les joies de cette vie, ou (nous aimerions mieux le croire avec Novalis) à un panthéisme clairvoyant, illuminé çà et là par les divins rayons de l'Évangile, mais où l'esprit s'incarne quelque peu, où l'activité humaine marche

enfin librement vers le ciel à travers le beau jardin de la terre ; quel que soit dans l'avenir le but de l'humanité, le poëme de *Faust* restera non-seulement comme un livre sublime, où se rencontrent les plus nobles pensées que la poésie ait jamais prises au cœur humain, à la théologie, en un mot à la science de Dieu et des hommes, — mais encore comme l'expression d'une époque grande et féconde, qui, après avoir tout interrogé, tout tenté, j'allais dire tout accompli, après avoir promené son activité impatiente dans toutes les écoles et sur tous les champs de bataille, lasse de la discussion et de la guerre, lasse surtout des folles théories qu'elle a vues éclore et mourir sous ses pas, mais trop jeune, trop ardente, trop vivace pour se contenter du doute, se réfugie dans la nature intelligente et le pressentiment d'une plus haute destinée.

Maintenant, si j'ai tant insisté sur ce poëme, c'est qu'à mon sens ce poëme contient l'esprit de Goethe. D'ailleurs si l'on me cherchait querelle à ce propos, les bonnes raisons ne me feraient pas faute, et je trouverais la première dans l'ignorance où l'on était encore en France de ce beau livre, auquel la traduction avait manqué jusqu'ici. En tout cas, j'espère trouver grâce auprès du lecteur en faveur des fragments que j'ai cités, diamants de prix, dont j'ai voulu dégager la transparence de l'épaisseur qui l'enveloppe, en attendant qu'un lapidaire plus habile en vienne polir au soleil les mille facettes radieuses.

Henri Blaze.

(*La dernière partie à un prochain numéro.*)

LES

ILES SANDWICH.

DERNIÈRE PARTIE (1).

Les îles Sandwich sont au nombre de onze, dont cinq grandes, *Hawaii* (Owhyhee) *Mawi, Morakoi, Oahou* et *Taouaï;* trois petites, *Tawou-Rawe, Ranaï* et *Niihau,* et trois îlots ou rochers ; elles comprennent un espace renfermé entre les 19e et 23e degrés de latitude nord, et les 157e et 159e degrés de longitude ouest.

La vue seule de ces îles démontre qu'elles ne figurent pas depuis longtemps sur la surface du globe ; les éruptions volcaniques qui les ont produites sont encore récentes, et plusieurs promontoires sur lesquels on voit aujourd'hui des villages, sont, de mémoire d'homme, sortis des flancs des volcans. Quand on pénètre dans l'intérieur des îles, il est aisé de se convaincre de la vérité de cette assertion. On peut suivre pas à pas la marche de la création et la prendre, pour ainsi dire, sur le fait ; il est facile de distinguer, à mesure qu'on s'élève, les modifications par lesquelles la lave a dû passer pour se décomposer et devenir terre végétale. Ainsi, la lave qui a formé les pointes basses dont le rivage est comme dentelé, est encore, presque partout, telle que le volcan l'a vomie ; cependant les irrigations naturelles et artificielles, et la chaleur du climat ont déjà, dans quelques vallées du rivage et à Oahou, principalement, décomposé la lave à la surface, et l'ont rendue susceptible de produire quelques plantes à courtes racines, sans pouvoir encore nourrir des arbres vigoureux ; à peine les racines viennent-elles à pénétrer jusqu'à la lave, que la plante se dessèche et meurt. J'avais remarqué, dans notre excursion au Pari, que tous

(1) Voyez la livraison du 15 août.

les arbres atteignant une hauteur de dix à douze pieds étaient morts, tandis que les broussailles au-dessous d'eux formaient un fourré tellement épais, qu'un homme n'aurait pu y pénétrer. Quand on arrive à une certaine hauteur, les conditions nécessaires à la décomposition de la lave se trouvant réunies avec plus de puissance que dans les terrains bas, on s'aperçoit que l'œuvre a marché plus rapidement, et les arbres sont beaucoup plus vigoureux.

L'île d'Oahou, appelée à juste titre le jardin des îles Sandwich, peut, grâce aux eaux abondantes qui l'arrosent, récompenser les travaux de l'agriculture par tous les produits de celles de nos colonies qui sont le plus favorisées de la nature. Les plaines de l'intérieur et celles que borde le mer sont on ne peut plus propices à la culture de la canne à sucre, qui y atteint une grosseur surprenante; les côteaux produiraient en abondance du coton et du café qui pourraient entrer en concurrence avec les articles similaires les plus vantés. J'ai eu entre les mains des échantillons de coton d'Oahou, qui m'a paru avoir la soie très-fine et très-longue. L'indigo y croît presque naturellement, et les hautes montagnes offrent à l'exportation leur précieux bois de sandal. Toutes les plantes farineuses, la pomme de terre, la patate douce, le taro, y viennent facilement et en grande quantité. Presque toutes les îles du groupe présentent les mêmes conditions de prospérité; toutes ont des eaux plus ou moins abondantes, et partout où la nature ne s'est pas chargée de ce travail, l'industrie peut créer des irrigations artificielles. La chaleur, aux îles Sandwich, varie de 60 à 84° Fareinheit (15° 1/2 à 29° Réaumur). Le climat y est très-sain, et on n'y a pas encore connu de maladies épidémiques. Les pluies sont abondantes sur le littoral dans les mois de février, mars, août et septembre; dans les montagnes, il pleut presque sans cesse; les nuages, dont leurs sommets sont continuellement couronnés, s'y dissolvent en pluies abondantes qui s'écoulent ensuite en torrents et vont enrichir les plaines, de sorte que la nature, après avoir, dans ses convulsions, enfanté cette terre, travaille constamment à la rendre fertile.

Les naturels des îles Sandwich avaient, longtemps avant la découverte, su mettre à profit l'eau des torrents. Les premiers navigateurs admirèrent leur ingénieux système d'irrigation; ils n'y ont rien changé depuis. Le taro, qui forme la principale nourriture des habitants, a besoin d'avoir, à de certains intervalles et pendant un certain temps, ses racines plongées dans l'eau; cette opération se renouvelle plusieurs fois avant que la racine soit arrivée à maturité. Profitant habilement de la pente du sol, chaque propriétaire divise son terrain en plusieurs surfaces planes, les unes au-dessous des autres, et closes séparément par des barrières de terre hautes de deux pieds environ et recouvertes de gazon. Les eaux du torrent arrivent par des canaux au carré supérieur, et, après y avoir séjourné le temps nécessaire, passent à celui qui est immédiatement au-dessous, et ainsi de suite. Chaque carré est destiné à nourrir alternativement la famille pendant un temps plus ou moins long. La même eau arrose ainsi les diverses plantations, qui sont calculées de façon qu'un carré soit en pleine maturité, lorsque les produits de celui qui est au-dessus viennent à être consommés.

Au reste, les eaux sont aux îles Sandwich, comme dans tous les pays qui

produisent par irrigation, le sujet de nombreuses querelles et quelquefois, mais rarement, d'accidents graves. Il va sans dire que les propriétés du roi et celles des chefs sont le mieux partagées ; mais comme les eaux sont très-abondantes, il y en a pour tout le monde. La récolte, d'ailleurs, ne manque jamais; le cultivateur est toujours assuré de recueillir le prix de son travail. Il est vrai qu'une sécheresse de quelque mois suffirait dans bien des localités pour affamer la population ; mais il n'y a pas d'exemple d'un pareil fléau, et les îles Sandwich sont placées sur le globe de manière à bannir toute crainte à cet égard. Les récoltes sont également à l'abri des ravages que font dans nos colonies les rats, les oiseaux et autres animaux nuisibles. Ce sont là des cadeaux que la civilisation n'a pas encore faits à cette terre. Il est vrai qu'elle leur a déjà apporté les moustiques, les bêtes à mille pattes (scolopendres), les scorpions, etc. Avant 1822, on n'avait jamais vu de moustiques aux îles Sandwich ; il paraît qu'ils y ont été importés de la côte de Californie. C'est également de là que sont venus les bêtes à mille pattes et les scorpions, dont les premiers parurent en 1829. Aujourd'hui, ces animaux incommodes, les moustiques surtout, se sont multipliés à l'infini, et les îles Sandwich ne le cèdent pas, sur ce point, aux pays mêmes qui les leur ont envoyés.

Cette terre encore nouvelle n'a pas eu le temps de voir se multiplier les races d'animaux domestiques. Peut-être même n'y a-t-il que peu de siècles que des plantes ont pu pousser des racines à travers les crevasses des rochers de lave. Longtemps les îles Sandwich ont dû n'être qu'une réunion de cratères vomissant des torrents de lave, qui, après être allée s'éteindre dans la mer, se solidifiait et élargissait la base du volcan. Puis, lorsque cette terre fut formée, lorsqu'elle fut devenue habitable et fertile, la nature eut soin d'y faire naître des plantes nutritives, de la peupler d'oiseaux et d'y envoyer des habitants. Mais elle a sans doute été surprise avant d'avoir achevé son travail, car Cook n'y trouva que peu de quadrupèdes, très-peu d'insectes, et quelques oiseaux seulement (on en compte aujourd'hui dix ou douze espèces). La population fut donc longtemps réduite à vivre de fruits et de poisson, la viande du chien, le seul quadrupède qu'on y rencontrât, étant exclusivement réservée pour les chefs, qui n'en mangeaient que dans les grandes occasions.

On a mis en avant beaucoup de systèmes sur la manière dont les îles Sandwich et les autres îles de l'océan Pacifique ont été peuplées ; chacun a appuyé son opinion de raisonnements plus ou moins fondés. Certes, je n'ai pas la prétention de résoudre ici un problème qui a échappé peut-être aux savantes recherches d'hommes qui étaient bien plus à même que moi de découvrir la vérité ; toutefois de vieux habitants européens des îles Sandwich, gens nullement instruits, il est vrai, mais observateurs sérieux, m'ont fait partager leur opinion à cet égard. Ils croient que toutes les iles intertropicales de l'Océanie ont eu pour premiers habitants des Malais jetés sur ces côtes par des vents qui les avaient détournés de leur route, et voici sur quoi ils fondent leur croyance.

En 1822 ou 23, disent-ils, une jonque japonaise fut jetée sur la côte de l'île Mawi ; il y avait dix-sept hommes à bord, ils étaient à la mer depuis onze mois, et avaient perdu beaucoup de leurs compagnons. En 1832, une autre jonque japonaise arriva sur la côte sud de l'île Oahou ; quatre hommes la mon-

taient; ils mouraient de faim, et on fut obligé de prendre les plus grandes précautions pour leur sauver la vie. On les fit venir à Honolulu. Ils déclarèrent qu'il y avait environ dix lunes qu'ils étaient partis du Japon, qu'ils étaient alors trente-six hommes à bord, que peu de temps après leur départ, ils avaient éprouvé un coup de vent très-fort qui soufflait de l'occident, qu'ils avaient été immédiatement jetés hors de leur route sans savoir où ils allaient; qu'au bout d'un certain temps, le froid devint très-vif, et qu'ils arrivèrent en vue d'une terre toute couverte de neige; qu'alors plusieurs de leurs compagnons moururent de froid; que longtemps le vent les avait poussés le long de cette terre inhospitalière; qu'enfin le vent ayant changé, ils s'en étaient éloignés, et qu'après plusieurs lunes, le temps étant devenu graduellement plus chaud, ils avaient vu, très-loin devant eux, une terre vers laquelle le vent les conduisait, et que c'était ainsi qu'ils avaient abordé aux îles Sandwich. Ils ajoutèrent que tous leurs compagnons avaient péri par la faim et les maladies, qu'ils avaient vécu eux-mêmes dans d'incroyables souffrances; que d'abord ils s'étaient nourris de poisson, et qu'enfin ils s'étaient vus dans la nécessité de dévorer leurs compagnons morts. Depuis longtemps, dirent-ils, ils ne buvaient que de l'eau de pluie qu'ils recueillaient dans leurs voiles, et quand la pluie leur manquait, ils buvaient de l'eau de mer.

Ces faits ne peuvent être mis en doute, ils m'ont été attestés par vingt personnes différentes; mais ce qui faisait croire à ces personnes que la population sandwichienne devait son origine aux Malais plutôt qu'aux Japonais; c'est une certaine analogie dans le type de la physionomie des deux nations, et surtout la grande quantité de mots malais que l'on retrouve dans le dialecte des îles Sandwich. M. Reynolds, consul des États-Unis à Honolulu, m'a assuré qu'il y avait plus de deux cents mots malais dans la langue hawaïenne. Il est donc probable qu'une ou plusieurs embarcations malaises, chassées hors de leur route par un fort vent de sud-ouest, auront été entraînées vers la côte nord-ouest de l'Amérique; que là elles auront trouvé des vents d'ouest qui les auront conduites jusqu'à une certaine longitude, où, rencontrant les vents alisés, elles auront été poussées jusqu'à une des îles de l'océan Pacifique. Ce qui est arrivé deux fois en quinze ans a dû ou a pu, du moins, arriver dans les temps antérieurs. Je soumets ces faits, sans autre réflexion, à l'examen des hommes capables d'approfondir cette matière.

La population des îles Sandwich a la peau d'un rouge cuivré; les hommes sont généralement grands et bien faits, leurs cheveux sont noirs et longs, rarement frisés; les femmes sont plus petites et sont loin d'avoir les formes aussi belles que les hommes; cependant elles sont assez gracieuses. Les hommes ne portent généralement pas de barbe; on en voit dont les cheveux sont blonds, soit qu'ils les aient teints au moyen de la chaux, ce qu'ils font souvent, soit aussi peut-être que cette couleur provienne d'un mélange de races. Les chefs semblent former une classe à part par l'élévation de leur taille et leur embonpoint; mais cette différence ne peut être attribuée, je crois, qu'au genre de vie qu'ils mènent. Je remarquai la beauté de leurs dents et la petitesse de leurs pieds. Presque tous les chefs et les hommes âgés me parurent s'être conformés, cependant, à l'ancien usage qui obligeait les hommes et les femmes à se faire

sauter une ou deux dents de devant à la mort d'un père, d'une mère, d'un ami ou d'un chef. Je n'ai rencontré que très-peu de cas de difformité; c'est une remarque, d'ailleurs, qui a été faite chez toutes les nations sauvages : libres dans leurs allures et leurs vêtements, elles ne sont pas exposées à ces accidents qui, chez nous, ont quelquefois pour les enfants des conséquences si fâcheuses.

Le caractère des naturels est doux, timide, gai, fin et observateur; ils sont généralement très-rieurs : lorsque nous étions mouillés dans la baie de Ke-ara-Kakoua, le bruit qu'ils faisaient à l'entour du navire me rappelait le vacarme que j'avais souvent entendu dans les forêts de l'Amérique méridionale, lorsque tous les arbres autour de moi étaient couverts d'une armée de aras et de perroquets; cependant ils me parurent plus posés et moins causeurs lorsque je les revis à terre. Je remarquai qu'un heureux changement s'était opéré dans le caractère de cette population. Cook représente les naturels comme des voleurs très-habiles, et parle des précautions infinies et presque toujours inutiles qu'il était obligé de prendre pour soustraire à leur convoitise les objets susceptibles d'être dérobés. On nous dit, et nous pûmes nous en convaincre par nous-mêmes, qu'il ne restait plus de traces de cette mauvaise disposition; nous n'eûmes pas à nous plaindre d'un seul vol, et cependant les naturels auraient eu mille occasions de nous voler, s'ils en avaient eu le désir. Lors de notre excursion à Ke-ara-Kakoua, nous fûmes obligés, pour débarquer, de nous jeter à l'eau et de déposer sur le sable nos vêtements mouillés. Rien n'y manqua lorsque nous les reprîmes; pourtant nous étions entourés de cent naturels, hommes et femmes, et il y avait là bien des objets qui devaient les tenter. Il m'arriva même qu'ayant laissé tomber une boucle d'argent dans le sable sans m'en apercevoir, un indien qui l'avait trouvée me l'apporta en courant.

Chaque famille vit dans sa case et cultive son champ de taro; les femmes partagent avec les hommes les soins de l'agriculture, préparent la nourriture de la famille, et font les tissus qui servent à la vêtir. Les hommes passent la plus grande partie de leur temps à pêcher du poisson ou des coquilles dont ils trouvent le débit sur les bâtiments qui entrent en relâche ; il y a des jours réclamés par le roi ou les chefs pour la culture de leurs terres; ces jours-là, les pirogues sont *tabou;* dès la veille, elles ont été tirées sur le rivage, et la baie est déserte. Ces occupations sont loin cependant d'employer tout leur temps, surtout dans celles des îles où la civilisation n'a pas créé de nouveaux besoins. Chaque fois que nous vînmes à terre, une foule d'hommes et de femmes nous suivit dans nos excursions, pendant des journées entières; les femmes, — et nous fûmes témoins de ce fait, — passent au moins trois ou quatre heures par jour à jouer au milieu des vagues qui viennent se briser sur le rivage. C'est à peu près le seul divertissement auquel je les aie vues se livrer. Autrefois elles se réunissaient, et le chant et la danse faisaient agréablement passer les heures de loisir; mais aujourd'hui que ces plaisirs sont défendus, je ne sais trop ce que fait le peuple quand il n'a rien à faire. Je conçois que dans un pays civilisé on puisse, à la rigueur, se passer de danse et de chant; les visites, la conversation, les spectacles, et mille sujets de distraction, font écouler le temps rapidement; mais que veut-on que fassent ces pauvres sauvages, car sauvages ils sont encore, si on leur enlève ces plaisirs auxquels ils étaient

habitués, avant de les avoir mis en état de s'en créer d'autres plus rationnels et peut-être moins innocents? Au reste, la facilité avec laquelle les missionnaires ont assujetti cette population à supporter sans murmure leur influence, quelquefois un peu tyrannique, prouve combien elle est aisée à gouverner, et combien il faudrait peu d'efforts pour l'amener au but qu'ils se sont sans doute proposé.

Tous les navigateurs qui ont visité les îles Sandwich ont parlé plus ou moins longuement de la religion qu'ils y ont trouvée; il serait inutile de répéter ce qu'ils en ont dit. Mon but, d'ailleurs, n'étant que de faire connaître ce peuple tel qu'il est aujourd'hui, avec les changements que le contact des nations civilisées a opérés en lui, je me contenterai de rappeler les principaux traits de son ancienne religion. Les insulaires s'étaient fait des dieux de tout ce qui leur inspirait de la crainte; c'étaient de monstrueuses divinités auxquelles ils immolaient des victimes humaines dans certaines occasions, soit pour se les rendre propices au commencement d'une campagne, soit lorsque les chefs étaient malades, pour conjurer le dieu de la mort; souvent aussi, de nombreuses victimes accompagnaient les chefs au tombeau, et on les choisissait parmi leurs serviteurs les plus intimes.

A Owhyhee, Pèle, la déesse des volcans, en menaçant à chaque instant la propriété et la vie des naturels, leur arrachait de nombreux sacrifices. Lorsque la terre venait à trembler, quand de larges tourbillons de fumée s'élevaient au-dessus des nuages, quand, la nuit, des colonnes de flammes, sortant des flancs des montagnes, teignaient le ciel d'un rouge de sang, on envoyait des victimes à Pèle pour conjurer son courroux; mais, hélas! la déesse était inexorable : elle accomplissait, au moyen de ses ravages, l'œuvre de création que lui imposait un dieu plus puissant qu'elle ; elle ajoutait une nouvelle couche de lave à celles dont cette terre est formée.

Le dieu d'Oahou passait aussi pour un dieu très-puissant, il était surtout très-vorace; les plus riches offrandes de taro et de patates douces le satisfaisaient à peine, et toujours, par l'organe de ses prêtres, son appétit prélevait de nombreux tributs sur les récoltes des fidèles. Aussi ce dieu était-il d'une taille colossale, et bien lui en prit. Il arriva, un jour, que le soleil ne parut plus à Oahou; les hommes étaient tristes, beaucoup d'entre eux devenaient fous, et de grandes maladies décimaient la population. De nombreuses victimes furent immolées au dieu, et, pendant deux lunes, toute l'île resta prosternée devant ses autels. Le roi d'une grande terre vers le sud (Taïti, sans doute) avait fait le soleil prisonnier, et, après l'avoir renfermé dans une caverne très-profonde, il en avait bouché l'ouverture avec d'immenses blocs de lave. Ses précautions ne s'étaient pas bornées là : il avait placé en sentinelle près de l'ouverture un oiseau qui jette un cri perçant quand il entend le moindre bruit, et à la tête de ses plus intrépides guerriers, il était toujours prêt à fondre sur ceux qui oseraient tenter de délivrer le prisonnier. Mais tout cela n'intimida pas le puissant dieu d'Oahou qu'avaient ému les plaintes de ses adorateurs ; c'était un très-grand dieu : quand il allait d'une île à l'autre, l'eau lui arrivait à la cheville, et elle ne lui vint qu'au genou, quand il traversa la mer pour aller à la terre du sud. Lorsqu'il arriva à Taïti, il était nuit. Il

s'avança si doucement, que l'oiseau ne l'entendit pas, et il l'étrangla avant qu'il eût pu pousser un cri ; puis, écartant de sa puissante main les blocs qui fermaient l'entrée de la caverne, il saisit le soleil et le lança en l'air avec une force incroyable. Quand il fut à une certaine distance du rivage, il jeta un grand cri qui réveilla le roi de Taïti et ses guerriers : ceux-ci coururent à la caverne ; mais leur étonnement fut grand lorsqu'ils virent que le soleil était délivré. Le dieu d'Oahou l'avait lancé à une si grande hauteur, qu'ils ne purent jamais le reprendre. Depuis ce temps, le soleil a toujours brillé à Oahou.

Chacun des dieux avait ses prêtres qui vivaient grassement de l'autel; leur influence était très-grande, et souvent, dit-on, ils tenaient en leurs mains les destinées des chefs et des rois. Tamea-Mea assuma sur lui seul toute l'autorité spirituelle, il fut à la fois conquérant et souverain pontife; il sentait toute la force que lui donnait cette réunion de pouvoirs, et jamais les efforts des missionnaires, qui arrivèrent des États-Unis peu de temps avant sa mort, ne purent obtenir de lui qu'on portât la moindre atteinte aux croyances religieuses du pays. — Votre religion, répondait-il, quand on lui en parlait, est peut-être très-bonne pour votre nation; mais les dieux d'Hawaii sont nécessaires à la nation d'Hawaii : ce sont eux qui m'ont donné la force pour conquérir, ce sont eux qui me donnent la puissance pour régner. Je ne connais pas votre dieu; pourquoi abandonnerais-je les miens? — Pour un sauvage, Tamea-Mea se montrait politique assez habile; il sentait combien l'influence religieuse devait avoir de force sur la population qu'il gouvernait; la puissance était entre ses mains, et il savait bien qu'elle passerait tout entière aux mains des hommes qui donneraient à la nation un nouveau dieu dont ils seraient eux-mêmes les prêtres; il adoucit cependant quelques-unes des rigueurs du tabou.

Le *tabou*, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, était une interdiction, tantôt religieuse, tantôt civile, d'user de certaines choses, de les toucher ou même de les voir. Il y avait deux espèces de tabou, le tabou temporaire et le tabou permanent; le tabou permanent ou sacré était inhérent à la chose déclarée tabou : ainsi, la personne du roi, celle des prêtres, la maison du roi, le lieu où il se baignait, les temples, les offrandes faites aux dieux, les sépultures royales, étaient toujours tabou. Peu à peu les prêtres et les chefs étendirent le tabou et en firent une spéculation ; certaines plumes, certains poissons devinrent tabou pour le peuple; le roi et les principaux chefs seuls pouvaient porter ces plumes et manger ces poissons. L'infraction au tabou sacré ou permanent était presque toujours punie de mort; des peines corporelles très-sévères châtiaient ceux qui violaient le tabou temporaire.

Quelquefois les prêtres prononçaient un tabou général sur tout le pays, quelquefois sur un village, sur une maison; le tabou interdisait l'usage tantôt d'une chose, tantôt d'une autre. Dans certains cas, le tabou défendait au peuple d'allumer des torches de kukui, de manger du poisson, des cocos, de pêcher, de sortir de l'enceinte des maisons, etc.; dans d'autres, c'était un moyen d'approprier à l'usage exclusif des prêtres et des chefs une chose qui devenait rare; souvent aussi, le but était de rendre présent à l'esprit des naturels le pouvoir des prêtres, en le leur faisant sentir jusque dans l'intérieur de leurs maisons. Le tabou pouvait donc être considéré comme un moyen employé par le plus fort

pour imposer sa volonté au plus faible. Aussi, était-il descendu des chefs aux autres classes de la société; les hommes avaient rendu mille choses tabou pour les femmes; les cocos, certains poissons, les bananes, étaient tabou pour elles; elles ne pouvaient rester dans l'appartement où mangeaient les hommes.

Tamea-Mea, comme je viens de le dire, rendit moins sévère la pénalité attachée à l'infraction du tabou; mais ce ne fut que sous le règne de Rio-Rio que le tabou fut entièrement aboli. Les femmes surtout et le peuple recueillirent les fruits de cette réforme religieuse, due à l'influence que les missionnaires américains commençaient à exercer sur l'esprit des chefs du gouvernement. Cependant un cri d'horreur s'éleva dans toutes les îles, lorsque le grand prêtre lui-même proclama l'abolition du tabou : mais cette population, si douce et si facile à conduire, eut bientôt oublié ses dieux de bois; elle renversa elle-même les idoles qu'elle avait si longtemps rougies de sang humain, et, suivant l'exemple des chefs, elle se prosterna en foule devant les autels du nouveau dieu. La régente Kaahou-Manou fut une des premières à embrasser le christianisme et favorisa de tout son pouvoir les effort que firent les missionnaires pour établir et propager la religion chrétienne.

Ce fut peu de temps après cette époque, en 1827, je crois, que deux missionnaires catholiques, MM. Bachelot et Short, arrivèrent à Honolulu; ils s'y établirent d'abord sans opposition, et, au dire de tous les habitants, leur conduite publique et privée fut toujours exemplaire. Doux, affables, humbles, se livrant sans ambition et sans arrière-pensée à leur œuvre de régénération, ils eurent bientôt fait un grand nombre de prosélytes. Les missionnaires protestants commencèrent alors à croire que la concurrence des missionnaires catholiques pouvait devenir dangereuse et prirent des mesures pour l'arrêter. Un jour, en 1832, les deux missionnaires furent arrachés de leur domicile, par ordre de Kaahou-Manou, mis à bord d'un bâtiment du pays, et, après un mois de traversée, pendant lequel ils souffrirent les plus grandes privations, ils furent déposés sur la côte de Californie, à quarante milles de toute habitation, sans vivres, sans eau, sans armes pour se defendre contre les bêtes féroces.

Je crois que le gouvernement français n'a jamais eu connaissance de cette affaire qui demandait peut-être son intervention; ces hommes doux et pacifiques ne voulurent pas sans doute attirer sur ce pays la sévérité de notre gouvernement. Peut-être aussi crurent-ils à tort qu'après la révolution de juillet deux pauvres missionnaires persécutés ne seraient pas entendus. Si telle fut leur pensée, ils se trompaient, et la protection de la France ne leur eût certainement pas manqué, si cette affaire fût parvenue à la connaissance du gouvernement; ils en trouveront la preuve dans les mesures qui seront sans doute prises pour que de pareils faits ne se renouvellent plus (1). Nous ne sommes plus

(1) Depuis l'époque où cette relation a été écrite, le gouvernement français a envoyé une frégate aux îles Sandwich; le commandant de ce bâtiment a pris, sur les lieux, des informations sur ce scandaleux abus de pouvoir, et il y a tout lieu de croire qu'à l'avenir la qualité de Français et de catholique ne sera plus une cause d'oppression dans ces îles.

aujourd'hui au temps des persécutions religieuses. On m'a assuré que l'ordre d'embarquement et les dispositions qui l'accompagnaient étaient entièrement écrits de la main d'un missionnaire connu à Honolulu. J'ose à peine croire, cependant, que dans le XIXe siècle, des hommes appartenant à une nation libre et éclairée aient pu se résoudre à donner un pareil exemple de persécution et d'intolérance. MM. Bachelot et Short sont encore, m'a-t-on dit, en Californie.

C'est la crainte que l'objet de l'arrivée de *la Bonite* ne fût de demander satisfaction et réparation de cette injustice, qui répandit l'alarme dans la ville d'Honolulu, lorsqu'on aperçut le pavillon tricolore. Quelques jours auparavant, un missionnaire catholique irlandais, M. Welch, était arrivé à Oahou : il avait reçu l'ordre verbal de repartir immédiatement; mais, d'après l'avis du consul anglais, il avait refusé d'obéir à moins qu'on ne lui en donnât l'ordre par écrit. Cet ordre devait lui être remis le jour même de notre arrivée; mais la présence de *la Bonite* changea sans doute les dispositions de Kinao : l'ordre ne fut pas envoyé, et seize jours après, lors de notre départ, non-seulement M. Welch ne l'avait pas reçu, mais on ne lui avait pas même reparlé de son départ. Comme une corvette anglaise, *l'Actéon*, entra à Honolulu la veille du jour où nous mîmes à la voile, il est probable que M. Welch n'aura plus été inquiété. Du reste, les prosélytes faits par les deux missionnaires catholiques furent cruellement persécutés. Tous ceux qui n'abjurèrent pas la foi catholique furent incarcérés et condamnés aux travaux les plus vils. Quelques-uns gémissent encore dans les cachots.

Quand on parla à Kauikeaouli de la violence commise contre les missionnaires catholiques, il répondit que cet acte avait eu lieu sous la régence de Kaahou-Manou, qu'il n'y avait pas eu la moindre part, et que par conséquent il ne pouvait pas en être responsable. Il ajouta ensuite qu'il savait que presque toutes les guerres qui ont agité les États d'Europe provenaient de ce qu'il y avait alors, dans ces États, deux religions rivales. La religion presbytérienne ayant été enseignée la première aux îles Sandwich, on ne pouvait plus, disait-il, en admettre une autre, c'était ainsi seulement qu'il pourrait conserver la tranquillité dans ses États; une religion était bien suffisante pour 100 ou 150,000 habitants. Certes, Kauikeaouli, en parlant ainsi, donnait une preuve de grande sagesse, et surtout d'une connaissance de l'histoire que je n'aurais pas soupçonnée en lui. J'approuve parfaitement le principe d'après lequel il parlait; mais ceux qui lui firent si bien la leçon auraient dû ajouter que les États-Unis sont peut-être le pays du monde où il y a le plus de religions différentes, que cependant les catholiques n'y sont pas persécutés, et que la nation n'est pas, pour des causes de religion, déchirée par la guerre civile; que c'est l'intolérance qui est la première cause des désordres, et qu'en violant la liberté individuelle des missionnaires catholiques, en les déportant arbitrairement, Kaahou-Manou avait fait un acte odieux d'intolérance; qu'aucune loi écrite, d'ailleurs, ne faisant de la religion presbytérienne la religion exclusive de l'État, on avait agi, envers les missionnaires catholiques, contre tous les principes de la justice et de l'équité.

La religion presbytérienne est donc aujourd'hui généralement répandue

dans toutes les îles Sandwich, c'est-à-dire que les naturels vont, le dimanche entendre le service divin dans les églises des missionnaires presbytériens; malheureusement, à bien peu d'exceptions près, cette conversion est presque toujours purement nominale. Les naturels, en effet, ne sont pas encore en état de comprendre leur nouvelle religion; d'ailleurs on la leur présente sous un aspect trop sévère et trop mystique. Partout où ne résident pas les missionnaires, les insulaires ont conservé, sinon les coutumes barbares de leur ancienne religion, du moins leurs absurdes superstitions. L'œuvre n'est donc encore qu'ébauchée; mais la force des choses, en dépit du système suivi par les missionnaires, amènera, pour ces populations, ces améliorations morales et matérielles qu'une meilleure direction aurait pu produire beaucoup plus tôt.

Les missionnaires des différentes îles se réunissent tous les ans, à une époque fixe, à Honolulu; une goëlette, qui appartient à la mission, va les chercher dans leurs résidences. C'est une espèce de concile annuel où chacun présente les fruits de son travail de l'année, et où l'on se concerte pour l'avenir. Tous les missionnaires des îles Sandwich sont Américains, de même que tous ceux des îles de la Société (Taïti) sont Anglais : c'est par une espèce de pacte tacite que le clergé de ces deux nations s'est partagé la domination spirituelle, j'ajouterais presque temporelle, des îles de l'Océanie.

La Haina, dans l'île de Mawi, peut être considérée comme la capitale de la mission; c'est là que les missionnaires ont leur principal établissement et leur *high school* (grande école), espèce de pépinière où viennent se former les moniteurs qui vont ensuite aider les missionnaires dans leurs travaux.

Il y a une imprimerie à La Haina, il y en a deux à Honolulu, l'une qui est la propriété des missionnaires, et l'autre qui appartient à l'éditeur d'un journal publié en anglais à Honolulu, le *Sandwich islands Gazette*. La *Gazette des îles Sandwich* est un journal hebdomadaire, publié par un Américain, et opposé aux missionnaires. Le *Ke Kumu* (flambeau, professeur), journal publié en hawaiien par les missionnaires, ne contient que quelques annonces d'arrivées de navires et des extraits d'ouvrages religieux. Je remarquai que, parmi un très-grand nombre de livres imprimés en hawaiien qui me tombèrent sous la main, très-peu avaient rapport aux progrès de l'industrie ou de la science; tous, à l'exception de quelques livres contenant des éléments d'arithmétique ou de géographie, traitaient de matières religieuses; c'étaient des commentaires de la Bible, des catéchismes à l'usage des naturels, ou des livres de psaumes. Certes, je ne nie pas l'utilité de ces ouvrages, ni même leur indispensable nécessité; mais je ne puis m'expliquer pourquoi les missionnaires qui, dans l'exercice de leurs devoirs de religion, ont toujours témoigné tant de zèle et de persévérance, ont tout à fait négligé de donner aux insulaires des notions d'industrie, de mécanique, de fabrication, d'agriculture, notions sans lesquelles les résultats de la civilisation ne peuvent devenir avantageux pour les naturels. Je témoignai ma surprise de ce que je n'avais trouvé chez les chefs aucune connaissance de l'histoire. On me répondit que les naturels n'apprendraient que trop tôt, en lisant l'histoire des autres peuples, à devenir corrompus et pervers; qu'il valait mieux que la civilisation pénétrât dans ce pays par une voie plus pure, et que les personnes qui s'étaient chargées de cette mission

sauraient, quand le temps en serait venu, faire connaître aux habitants des îles Sandwich l'histoire des peuples de l'ancien monde, en ayant soin d'en élaguer tout ce qui pourrait éveiller en eux des idées corruptrices. En attendant, cette population qui se trouve à chaque instant en rapport avec des matelots déserteurs et des gens sans aveu, et qui ne voit, à bien peu d'exceptions près, que le rebut de notre société, s'empoisonne à ce contact funeste, sans pouvoir opposer au mal cette défense naturelle qu'elle trouverait dans les occupations journalières de l'industrie et dans une éducation plus large et plus libérale.

Le meilleur moyen de rendre chère à ces peuples leur nouvelle religion eût été de leur démontrer que leur existence actuelle ne pouvait que s'améliorer par le changement; mais ils n'ont, jusqu'à ce jour, éprouvé, de la religion qu'on leur a imposée, que ses privations et ses rigueurs; elle les soumet à une vie à laquelle ils n'étaient pas habitués, elle leur demande une grande partie du temps qu'ils pourraient consacrer au travail, elle leur défend des jeux et des divertissements auxquels ils étaient attachés, et en compensation elle ne leur présente que des avantages purement métaphysiques qu'ils ne peuvent ni apprécier ni concevoir.

Au reste, cette population que les premiers navigateurs nous représentent comme si heureuse dans sa nudité, nous a semblé misérable sous les haillons dont la civilisation l'a couverte. Qu'a-t-elle donc gagné au changement? — Lorsque Cook découvrit les îles Sandwich, il en trouva les habitants gais et heureux. Leur bonheur était matériel, il est vrai; les jouissances morales leur étaient inconnues; vivant dans une imprévoyance presque complète, ils n'avaient pas même la conscience de leur dignité d'homme. — On leur a enlevé leur bonheur matériel, sans leur procurer les jouissances morales. Je sais que c'est ainsi que commence toujours la civilisation, et qu'il faut qu'elle détruise la barbarie pour créer sur ses ruines; mais a-t-on fait tout ce qu'on devait faire? A-t-on suivi la marche qu'indiquaient la raison, l'humanité et l'intérêt même de la religion? Non, sans doute, et tant qu'on ne l'aura pas essayé, les naturels seront fondés à regretter leurs anciens usages et à méconnaître les bienfaits de la civilisation. Ce n'était pas le langage mystique de la Bible qu'il fallait leur faire entendre; leur esprit n'était pas mûr pour ces sublimes vérités. C'étaient les dogmes fondamentaux de la religion chrétienne qu'il fallait se contenter de leur apprendre, dogmes simples et purs qu'ils auraient facilement compris. Il fallait ensuite travailler au bien-être matériel de la population, se hâter de la faire jouir des fruits de cette civilisation qu'on lui apportait. On aurait dû d'abord user de l'influence illimitée dont on disposait dans les îles pour remplacer par des lois sages et libérales ces institutions despotiques qui livrent au caprice d'un chef la fortune des naturels. Comment les citoyens d'un peuple libre ont-ils pu laisser subsister de pareils abus? Ont-ils craint d'aller trop loin et de compromettre leur influence? Eh quoi! ils ont manié ce peuple comme ils l'ont voulu, ils lui ont enlevé son costume, ses habitudes, sa religion; ils ont vu le grand prêtre lui-même proclamer le premier l'impuissance de ses dieux, porter à leur voix la torche sur ces temples et ces idoles par lesquels il gouvernait le peuple; et ils ont craint de toucher à des lois absurdes faites dans des temps de despotisme et de barbarie, dans des

temps, d'ailleurs, où les caprices et la cupidité des chefs étant nécessairement limités, ces lois n'étaient pas, à beaucoup près, aussi oppressives pour le peuple qu'elles le sont devenues aujourd'hui ! En vérité on ne saurait condamner trop sévèrement le système suivi dans les îles Sandwich, quand on en considère les résultats.

Enfin, quand la propriété du citoyen serait devenue inviolable, quand de justes bornes auraient été mises au despotisme des chefs, il fallait favoriser, par tous les moyens possibles, le développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; pour cela, on devait appeler, encourager les étrangers. Il ne fallait pas, comme on l'a fait, opposer entrave sur entrave à leur établissement fixe dans le pays. Mais, répondra-t-on, ce sont les étrangers qui ont corrompu la population native. J'en conviens, et c'était là le premier effet que le contact de la civilisation devait produire. C'était un mal inévitable; mais il fallait y porter le seul remède possible, et le remède était dans la cause même du mal. Ou vous deviez laisser ces populations sauvages comme vous les avez trouvées et vous en éloigner vous-mêmes, ou bien vous deviez les soustraire à l'influence pernicieuse de la seule société européenne qui leur fût connue, et l'affluence d'étrangers industriels, commerçants, agriculteurs, etc., pouvait seule amener ce résultat. Croit-on que ce soit auprès des matelots des bâtiments baleiniers que les sauvages puissent prendre des exemples de morale ?

Les missionnaires ont trouvé cette population sans caractère formé, avec des vices qui n'étaient que superficiels, des mœurs simples et naïves, et une facilité extraordinaire à recevoir des impressions nouvelles. Qu'en ont-ils fait ? Ils croient avoir corrigé les mœurs, et la démoralisation est à son comble, démoralisation de calcul, bien plus odieuse que celle dont ils se vantent d'avoir triomphé; ils croient avoir fait des chrétiens, et ils n'ont fait que des hypocrites; ils croient avoir amélioré la position matérielle des habitants, et ils leur ont fait connaître la misère, qu'ils ne connaissaient pas.

Il y a cependant une vérité incontestable, c'est que les missionnaires ont beaucoup fait pour les peuplades de l'Océanie; mais ils ont eux-mêmes imposé à leur mission des limites beaucoup trop étroites, ils sont bien loin d'avoir fait tout le bien qu'ils auraient pu faire. A quoi doit-on l'attribuer? Peut-être à un excès de zèle, peut-être aussi à l'éducation peu libérale qu'ils ont reçue eux-mêmes; imbus de ce rigorisme religieux si remarquable dans certaines sectes, ils ont souvent perdu de vue le bien temporel de ces peuplades, en cherchant à les faire participer à ces biens spirituels qu'ils mettaient eux-mêmes au-dessus de tout. Ils ont aboli des coutumes barbares et révoltantes pour l'humanité; ils ont donné aux naturels quelques notions de l'état de la société, mais ils se sont arrêtés à la limite même où la réforme allait produire des résultats utiles. On dirait qu'une arrière-pensée les a constamment dominés. Ainsi ils ont établi des écoles, mais ils ont proscrit l'étude de la langue anglaise. En cela, quel peut avoir été leur but ? Il est évident qu'ils craignaient, comme je l'ai dit, que l'influence des résidents européens ne vînt à contrebalancer la leur. Mais n'était-ce pas là le plus grand obstacle qu'on pût opposer aux progrès de la civilisation, et n'y a-t-il pas évidemment anomalie entre le but qu'on s'est proposé et les moyens qu'on emploie ? Les missionnaires ont-ils voulu, en

rendant plus difficiles les communications des naturels avec les étrangers, arrêter la contagion du vice? Mais tout le monde le sait, — et aux îles Sandwich plus qu'ailleurs on peut s'en convaincre, — le vice n'a pas besoin du langage pour se communiquer, l'exemple seul a suffi pour corrompre ces populations si naïves et si impressionnables.

La population des îles Sandwich a diminué, depuis la découverte, d'une manière effrayante; elle se trouve réduite aujourd'hui au quart tout au plus de ce qu'elle était lors du premier voyage de Cook. On attribue cette diminution à divers causes. L'usage des liqueurs fortes a été ici, comme chez toutes les nations sauvages, un poison apporté par les Européens. Des maladies inconnues autrefois ont infecté la population. Le libertinage a dû avoir des suites d'autant plus désastreuses dans ce pays, que la contagion se répandait jusque dans l'intérieur des familles sans qu'on pût employer le moindre remède pour combattre un mal qu'on ne connaissait pas. Une cause de dépopulation, au moins aussi puissante que le libertinage, existe encore dans une maladie dont m'ont parlé plusieurs médecins européens établis depuis longtemps à Honolulu. Cette maladie, qui s'est introduite dans l'île depuis dix ans environ, attaque les femmes en couches, et en enlève six au moins sur dix. Elle s'annonce par des boutons blancs au bord des lèvres; peu à peu ces boutons gagnent l'intérieur de la gorge, l'estomac, les viscères; elle commence ordinairement huit ou dix jours avant l'accouchement, et se termine presque toujours par la mort de la femme et de son enfant. Mais quelles que soient les causes qui déciment la population des îles Sandwich, n'est-ce pas une chose surprenante et affligeante à la fois que partout où la civilisation s'est trouvée en contact avec l'état sauvage, ce contact soit devenu mortel pour les populations qu'il devait régénérer? Partout se sont présentés les mêmes effets, quoique les causes fussent différentes. Fanatique et sanguinaire au Pérou et au Mexique, envahissante aux États-Unis, religieuse et mystique aux îles Sandwich, partout où la civilisation a pénétré, les populations ont disparu devant elle. Que sont devenus ces peuples indiens qui couvraient les vallées de l'Amérique espagnole? La civilisation les a tués; à peine en rencontrez-vous aujourd'hui quelques vestiges dans les classes les plus abjectes de la société. Que reste-t-il, dans les vallées de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi, de ces nombreuses tribus qui en habitaient les forêts? Le voisinags des blancs les a fait disparaître, et bientôt on se demandera si ces nations ont jamais existé. Il en sera de même aux îles Sandwich, la population s'éteindra avant d'être civilisée, soit par cette horrible mortalité qui la ronge, soit parce qu'elle se fondra avec les migrations d'Europe et d'Amérique. C'est cette fusion qu'il faut se hâter d'opérer par tous les moyens possibles, et pour cela il faut donner au pays des lois sages, il faut appeler l'industrie, encourager l'agriculture, favoriser le commerce. Voilà par quels moyens on peut arracher cette malheureuse population à l'état de marasme qui paralyse en elle les principes vitaux. Si l'on ne se hâte, avant peu il n'y aura plus personne à civiliser aux îles Sandwich, si ce n'est les civilisateurs eux-mêmes.

Le gouvernement des îles Sandwich est monarchique et absolu; il a subi de

grandes modifications depuis la découverte. Autrefois, chacune des îles qui composent le groupe connu sous le nom d'îles Sandwich ou Hawaii était gouvernée par un chef particulier, indépendant de ses voisins; ces divers souverains étaient presque continuellement en guerre; enfin Tamea-Mea, héritier de la souveraineté de l'île d'Owhyhee, commença cette série de conquêtes qui le rendirent roi absolu de toutes les îles Sandwich.

Tamea-Mea était doué d'un grand talent d'observation et surtout d'une persévérance remarquable; il reconnut bientôt quel puissant secours il pouvait trouver chez les Européens, qui commençaient alors à visiter ces îles, et son premier soin fut d'en attacher plusieurs à son service. A sa mort, qui eut lieu en 1819, son fils Rio-Rio monta sur le trône; quelques symptômes d'insurrection se manifestèrent à Atooï, mais ils furent immédiatement comprimés par la présence de Rio-Rio, qui, seul avec un compagnon dévoué, traversa la mer et alla trouver son compétiteur. Celui-ci, plein d'admiration pour une si noble confiance, le reconnut comme son souverain. Ce fut Rio-Rio qui abolit l'ancien culte, auquel Tamea-Mea, par conviction ou par politique, n'avait jamais voulu qu'on portât la moindre atteinte. Rio-Rio abolit également le tabou. A cette époque, les missionnaires commencèrent à exercer une grande prépondérance. Cette prépondérance n'eut plus de bornes à la mort de Rio-Rio, qui, en 1824, alla mourir en Angleterre. Kaahou-Manou, femme de Tamea-Mea, et régente pendant la minorité de Kauikeaouli, porta dans la pratique de sa nouvelle religion un zèle qui alla jusqu'au fanatisme, et se laissa entièrement guider par les missionnaires.

A la mort de Kaahou-Manou, Kinao, sa fille, qui lui succéda dans la régence des îles Sandwich, dominée par le même ascendant, adopta aveuglément toutes les mesures qui lui furent dictées par la mission, et l'autorité des missionnaires fit loi dans le pays. J'ai déjà dit que la majorité de Kauikeaouli n'apporta aucun changement à ce système. Habitué à plier sous la volonté de sa sœur, il n'a pas jusqu'à ce jour fait acte de pouvoir. Cependant son aversion bien connue pour les innovations, quelques velléités d'indépendance qu'on crut reconnaître en lui, firent naître chez les chefs du parti de la régente l'idée de l'enlever d'Oahou, et de le transporte à Mawi, l'île du groupe la plus dévouée au nouveau système. Kauikeaouli fut instruit de ce projet par le départ presque simultané de tous ses serviteurs. Dans cette circonstance critique, il s'adressa aux étrangers résidant à Honolulu : ceux-ci lui promirent de le soutenir, et leur résolution, bien connue du parti opposé, fit avorter le projet, Kauikeaouli peut donc trouver, quand il voudra ou saura en faire usage, de grands éléments de force dans l'appui que lui prêteront les étrangers. Ceci se passait en 1832. A cette époque parurent deux documents ou proclamations, l'une de Kinao et l'autre de Kauikeaouli, qui atteignait alors l'époque de sa majorité. Ces deux pièces, imprimées en hawaiien, étaient une espèce de déclaration de leurs droits respectifs; mais, de la part de Kauikeaouli, ce ne fut qu'une vaine formule, et il retomba bientôt sous le joug de sa sœur.

Peu de temps après, l'idée fut suggérée, on ne sait par qui, à Kauikeaouli d'entreprendre la conquête des nouvelles Hébrides. Son intention, dit-on, était, en cas de réussite, d'abandonner les îles Sandwich avec toute sa cour et d'aller

fonder un nouveau trône dans le pays conquis. Deux bricks furent consacrés à cette expédition : Boki, un des généraux de Tamea-Mea et gouverneur de Oahou, dut la commander ; mais l'entreprise fut on ne peut plus malheureuse; un des bricks, à bord duquel se trouvait Boki, fut entraîné au large par un fort coup de vent du sud, et on n'en a jamais eu de nouvelles. L'équipage du second brick, l'*Harrietta*, au nombre de plus de cent hommes, périt tout entier victime d'une épidémie, avant d'être parvenu à sa destination; on fut obligé d'envoyer un nouvel équipage d'Honolulu pour ramener le brick des îles Viti ou Fidji, où il avait été abandonné.

Aujourd'hui les choses sont à peu près au même point qu'en 1832. Kauikeaouli semble chercher à s'aveugler sur la dépendance où le tient sa sœur, et pendant qu'il se livre à la dissipation d'une vie toute matérielle, Kinao gouverne, ou plutôt les missionnaires règnent en son nom.

Au reste, les rouages du gouvernement sont on ne peut plus simples. Le roi ordonne, et les sujets obéissent sans que les lois du souverain aient besoin de commentaires. Aujourd'hui, ce pouvoir absolu n'est que très-peu tempéré par les dispositions des missionnaires, qui se sont plus attachés à la propagation de leur religion qu'au bien-être temporel du peuple. Les règlements introduits par eux sont exclusivement religieux ; cependant ils se sont constamment opposés à toutes les mesures qui, en donnant de la sécurité aux étrangers, pouvaient les engager à former dans le pays des établissements considérables de commerce et d'agriculture.

Sous le roi, des gouverneurs administrent les différentes îles. Ce sont de hauts et puissants seigneurs, soumis de nom seulement à l'autorité du souverain, pour le compte duquel ils perçoivent la capitation ; mais une bien faible partie des valeurs reçues va à Honolulu. Il serait peut être difficile d'obtenir des comptes; Kouakini, par exemple, est aussi souverain à l'île d'Owhyhee que Kauikeaouli lui-même; cependant l'autorité royale est partout reconnue. Il y a quarante ans, la haute puissance de Tamea-Mea comprimait toutes les idées d'indépendance qui pouvaient menacer l'intégrité de sa couronne; aujourd'hui, l'union des missionnaires et leur accord dans toutes les mesures nécessaires au maintien de cette unité de pouvoir produisent le même résultat. Il y a donc peu d'apparence qu'il survienne, du moins dans un avenir rapproché, des révolutions qui changent la forme du gouvernement des îles Sandwich ; il est facile toutefois de prévoir quelle sera l'issue de la lutte qui s'est engagée entre les missionnaires et les résidents européens. Quelques efforts que fassent les premiers pour éloigner ce moment, le jour viendra, je n'en doute pas, où le nombre des étrangers, en augmentant à mesure que s'accroîtront les ressources du pays, paralysera toutes les mesures des missionnaires, et ouvrira ces contrées à un systeme d'administration plus large et plus productif.

J'ajouterai quelques mots sur les lois qui régissent aujourd'hui les îles Sandwich, et sur l'administration de la justice. Le code d'Hawaii contient dix articles. C'est une espèce de commentaire du décalogue, ou plutôt la loi naturelle amplifiée et dénaturée par la civilisation. Chaque délit est puni d'un temps plus ou moins long d'emprisonnement ou de travaux forcés ; mais il n'en est aucun qui ne puisse être racheté pour une somme plus ou moins forte. Le meurtre

avec préméditation seul n'admet pas de compensation en argent et est puni de mort ; cependant la préméditation peut être si facilement écartée, que la loi devient illusoire : elle fait payer 200 piastres (1000 francs) la vie d'un homme, et tout homme pouvant disposer de 50 piastres peut commettre un viol. On voit que la morale publique n'est pas taxée très-haut. Du reste, la part de la civilisation dans ce code n'est pas ce qu'il contient de plus moral.

Il y a trois juges à Honolulu, et un juge dans chaque district : ils vivent du produit de leur balance, et ce n'est pas un revenu stérile, car le quart et quelquefois le tiers de toutes les amendes payées reviennent au juge. Par exemple, si un homme marié commet un adultère avec une femme mariée, l'amende est de 15 piastres (75 francs) pour chacun des deux coupables. L'homme paye 15 piastres, dont 5 au juge et 10 au mari de la femme; la femme adultère paye de son côté 15 autres piastres, dont 5 au juge et 10 à la femme de son complice. Il en est de même des actions civiles; le juge prélève un quart de la valeur en litige.

Lorsqu'un étranger commet un délit, il est jugé par un jury composé également d'étrangers et de naturels. Les juges ne font alors qu'appliquer la loi; mais, lorsqu'une action civile leur est soumise, ils jugent d'après leurs propres lumières et en dernier ressort. Il va sans dire que les étrangers ne s'adressent jamais à ce tribunal, toutes les difficultés qui peuvent s'élever entre eux sont jugées par arbitres.

Il n'y a pas, aux îles Sandwich, de charte pour le peuple, rien qui limite l'autorité du roi ou des chefs. Le roi est maître absolu du sol et de tout ce qu'il produit. Ce n'est que par sa permission que les habitants vivent sur la terre et des fruits de la terre ; il a donc le droit de disposer de tout ce qui leur appartient. Cependant, à défaut de stipulations écrites, il y a des usages établis et auxquels, jusqu'à ce jour, on n'a dérogé que rarement. Ainsi, quoiqu'à la mort du possesseur d'une terre, cette terre revienne de droit au roi, celui-ci permet, cependant, presque toujours que le fils du défunt hérite de la cabane et du champ de son père ; mais, je le répète, ce n'est là qu'une concession, et non pas un droit.

Il n'y a pas non plus, aux îles Sandwich, de système de contributions bien fixe ; mais il est convenu, aujourd'hui, que chaque naturel doit payer au roi un impôt ou capitation d'une piastre par homme et d'une demi-piastre par femme ou enfant haut de quatre pieds; tout enfant au-dessous de cette taille est exempt de ce droit. En outre, le roi prélève la moitié de la valeur de toutes les ventes opérées par les naturels, c'est-à-dire que si une poule, par exemple, est vendue 50 sous, 25 sous sont payés au roi. Il y a ensuite deux jours par semaine consacrés à la culture des terres du roi ou des chefs; enfin, le roi peut mettre en réquisition tout ce qui est à sa convenance chez ses sujets.

Voilà tout ce que la civilisation a fait pour ce peuple ; il faut avouer que le premier soin des civilisateurs aurait dû être de modifier des lois aussi barbares.

Le commerce des îles Sandwich est encore peu important. Le pays, ne produisant que peu de chose, ne peut, par conséquent, consommer que de faibles valeurs. Le commerce se fait presque exclusivement par quelques bâtiments

américains ou anglais qui viennent directement à Honolulu, ou qui touchent à ce port, soit dans le trajet des républiques de la mer du Sud à la mer de Chine, soit en allant à la côte nord-ouest d'Amérique ou de Californie. Quelques-uns y déposent la totalité de leur chargement pour fournir aux besoins de la consommation du pays, ou l'y mettre seulement en entrepôt, afin d'attendre une chance favorable pour le transporter sur les marchés de la Californie.

Quelques maisons américaines se sont établies, depuis quelques années, à Honolulu; elles sont au nombre de quatre ou cinq, et ne font que des affaires peu considérables. Il n'y a qu'une seule maison anglaise; encore est-elle de très-peu d'importance. Le commerce français a paru, à de longs intervalles, aux îles Sandwich; mais le hasard seul l'y a conduit, et aucune opération directe, depuis celle qui fut faite en 1826 par une maison de Bordeaux, à l'instigation de Rives, médecin de Tamea-Mea, qui avait accompagné Rio-Rio en Angleterre, n'a été dirigée en France vers ce pays.

La consommation des îles Sandwich ne va pas au delà de 4 ou 500,000 fr., et la somme totale des importations, soit pour la consommation, soit en entrepôt, s'élève à peine à 200,000 piastres (fr. 1,000,000).

La consommation du pays consiste en quelques toiles de coton blanches, écrues et imprimées, en quincaillerie, planches, bois, poutres, sucre, café, liqueurs fortes, etc.; l'importation des objets de luxe et de demi-luxe se borne à ce que peuvent consommer cinq ou six cents Européens ou Américains du Nord, généralement assez pauvres, qui résident dans les différentes îles. Les Américains portent aux îles Sandwich des cotons blancs et écrus, des savons, des habillements faits pour hommes et femmes, de la farine, du rum, quelques vins et autres articles français, etc.; les chargements anglais se composent principalement d'indiennes, cotons blancs, toile à voiles, cordage, quincaillerie, fourniture pour les navires, etc.; les planches et poutres viennent de la Nouvelle-Zélande, le sucre des îles de la Société (Taïti) ou du Pérou.

Les îles Sandwich donnent, en échange de ces importations, du bois de sandal, des provisions de bouche, un peu d'huile de kukui, qui est d'une qualité excellente pour brûler, parfaitement limpide et sans odeur, et de l'argent, qu'elles reçoivent des bâtiments qui viennent y renouveler leurs vivres. Mais elles pourront produire, aussitôt que l'industrie agricole s'y sera développée, toutes les denrées appelées coloniales, et leur commerce, limité aujourd'hui, devra nécessairement s'étendre à mesure qu'elles pourront offrir plus de produits en échange. Aujourd'hui, la plus grande ressource commerciale des îles Sandwich est dans l'affluence des bâtiments baleiniers qui croisent sur les côtes du Japon, et qui viennent deux fois par an, en février et en octobre, au port d'Honolulu, pour y réparer leurs avaries et y faire des provisions qu'ils y trouvent très-bonnes et à bon marché. Il entre, chaque année, à Honolulu, environ cinquante à soixante baleiniers américains, et vingt à vingt-cinq baleiniers anglais. On a calculé que les dépenses de chaque navire baleinier s'élevaient, dans une relâche, à environ 500 piastres (2500 francs) faisant un total de 35 à 40,000 piastres (175 à 200,000 francs).

Le bois de sandal est devenu très-rare aujourd'hui; il faut aller le chercher par des routes presque impraticables. Pendant les premières années de l'exploi-

tation, les forêts de sandal furent coupées sans discernement et sans précaution; c'était un trésor dont les chefs ne connaissaient pas la valeur et dont ils abusèrent quand ils la connurent. Il est aujourd'hui presque impossible de se procurer un chargement complet de ce bois précieux; c'est à peine si de faibles parties peuvent en être amenées au rivage. Si, dès à présent, on mettait quelque ordre dans les coupes, si le bois de sandal enfin était exploité sagement, il pourrait encore, dans quelques années, offrir au commerce une branche assez riche d'exportation; mais il ne faut pas l'espérer. La pauvreté des chefs, jointe aux passions qu'on a éveillées en eux, s'y oppose; aujourd'hui surtout, qu'ils voient que cette ressource va leur manquer, ils se hâtent de l'épuiser par tous les moyens possibles.

Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, les plus grandes richesses des îles Sandwich sont encore enfouies dans la terre, et l'industrie seule des Européens et des Américains du Nord peut les livrer au commerce; car la population elle-même est bien loin de posséder cette persévérance et cette énergie qui sont nécessaires pour mener à bien de grands établissements agricoles. Si les terres des îles Sandwich restent livrées exclusivement à l'exploitation des naturels, des siècles s'écouleront avant qu'ils aient le talent ou le courage d'en tirer parti. On ne donne pas tout d'un coup à des populations habituées à vivre au jour le jour et presque sans peine, l'amour du travail et l'industrie qui seule peut le rendre utile. Jusqu'à ce jour donc, aux îles Sandwich, l'agriculture n'a pas fait un pas vers le progrès, et ces terres fertiles attendent les bras qui devront les rendre productives. Chaque naturel vit dans sa case, cultive la quantité de taro qui lui est nécessaire, se contentant d'élever quelques volailles et des cochons qu'il vend aux navires qui visitent les îles; avec le prix de la vente, il paye la capitation due au roi et se procure des étoffes ou des liqueurs fortes. Mais cette ressource n'appartient qu'à l'aristocratie du pays; au-dessous de cette classe, qui a déjà acquis quelque industrie, est la population presque générale des îles Sandwich, qui vit encore comme elle vivait avant la découverte, avec beaucoup plus de misère toutefois, et des redevances plus fortes à payer aux chefs.

C'est donc à l'avenir de développer les ressources territoriales et commerciales des îles Sandwich. Placées au centre du grand océan Pacifique septentrional, elles sont là comme un relai au milieu de cette immense mer qui sépare l'Inde et la Chine de l'Amérique méridionale; elles acquerront de l'importance à mesure que les relations entre les deux continents se développeront. Si l'isthme de Panama s'ouvre, les îles Sandwich deviendront nécessairement un des points les plus intéressants du globe, puisqu'aux ressources dont je viens de parler, elles joindront l'avantage d'être situées sur la grande route de l'Europe à l'Inde; elles deviendront l'entrepôt naturel, le point de station du commerce qui se fera par cette nouvelle voie; c'est là que viendront aboutir toutes les marchandises destinées à la Chine, aux Philippines, à l'Inde chinoise, à la côte nord-ouest d'Amérique, à la Californie, etc. Si à cette situation avantageuse on joint un sol fertile et un climat sain, on ne doutera pas que les îles Sandwich ne soient destinée à devenir un jour une station commerciale très-importante.

Cet avenir peut n'être pas aussi éloigné qu'on serait d'abord disposé à le croire. L'idée d'ouvrir un canal à travers l'isthme de Panama n'est pas nouvelle, et la possibilité de la mettre à exécution a été plus d'une fois démontrée, quoi qu'en aient dit de savants géologues : cette élévation qu'ils supposent aux eaux de l'océan Pacifique et qui mettrait en danger les côtes de l'autre continent est une chimère; et, cette crainte fût-elle fondée, la difficulté des moyens à employer pour retenir les eaux par des écluses ne pourrait se comparer aux obstacles que l'on aurait vaincus pour ouvrir le canal. Il y a deux ans, un projet de canalisation proposé au gouvernement de la Nouvelle-Grenade, projet bien conçu, mais qui malheureusement n'était pas praticable par plusieurs raisons qui se rattachaient à une des parties contractantes, fut accepté par ce gouvernement; on faisait à l'entrepreneur des avantages immenses. Je ne doute pas qu'il n'accédât très-volontiers à un projet de même nature, dont l'exécution lui semblerait assurée par la moralité et la puissance de la compagnie qui entreprendrait ce magnifique travail. Il y a peu d'années, une compagnie américaine proposa de construire un chemin de fer qui irait de Chagres à Panama, traversant ainsi l'isthme dans toute sa largeur; le projet dont j'ai parlé tout à l'heure vint se jeter au travers de cette entreprise, et je ne sais ce qui en est advenu. Mais, quoique l'ouverture d'un canal me paraisse beaucoup plus avantageuse que la construction d'un chemin de fer, ce moyen secondaire de transport ne laisserait pas d'avoir une influence immense sur la situation des îles Sandwich; car il s'établirait sans doute immédiatement des lignes de paquebots qui iraient prendre les marchandises déposées à Panama et les transporteraient soit dans les diverses républiques espagnoles, soit dans les mers de Chine et de l'Inde.

D'autres circonstances peuvent encore, d'un moment à l'autre, donner une grande importance de position aux îles Sandwich, et rendre cette relâche très-intéressante pour notre navigation commerciale. Notre commerce se trouve, pour ainsi dire, banni des marchés de l'Inde et de l'Indo-Chine par les difficultés qu'éprouvent nos bâtiments à s'y procurer des chargements de retour. La consommation du thé et de l'indigo est limitée en France, et un nombre déterminé de chargements de ces denrées approvisionne nos marchés pour bien longtemps. D'un autre côté, les bénéfices que nos bâtiments pourraient faire sur les marchandises importées dans les mers de Chine et de l'Inde ne peuvent pas être assez considérables pour indemniser nos armateurs des pertes que leur fait éprouver une navire revenant à vide après un si long voyage. Aujourd'hui surtout que la concurrence manufacturière est si grande, les nations dont les navires ont des chargements de retour assurés, nous offriraient une rivalité contre laquelle nous ne pourrions lutter. Nous nous trouvons donc dans la nécessité de proportionner nos expéditions pour l'Inde au nombre de navires que nécessite en France l'importation du thé, de l'indigo et autres denrées de cette contrée. Il est vrai que Bourbon et ce que nous appelons nos possessions dans l'Inde nous offrent quelques sucres pour chargements de retour; mais, outre que cette ressource est bien faible, nous avons un commerce direct avec Bourbon qui suffit à l'exportation des produits du pays, et, dans tous les cas, le fret qu'y pourraient trouver ceux de nos bâtiments qui vont en Chine,

est soumis à des chances trop fortes pour qu'on puisse y avoir confiance.

Il est donc clair que, si nous trouvions des frets de retour assurés dans l'Inde et en Chine, nous pourrions y envoyer un bien plus grand nombre de navires et augmenter considérablement dans ces pays la consommation de nos articles, qui y sont généralement appréciés. Ici se présente une question qu'on a souvent agitée et sur laquelle je reviendrai plus tard, parce qu'elle est vitale pour notre commerce en Chine et dans l'Inde, et parce que je crois que les véritables intérêts de nos manufactures ont été méconnus jusqu'à ce jour. Je veux parler de l'admission des sucres de Manille et de la Cochinchine avec des droits *proportionnés* à ceux que payent nos sucres coloniaux. Lorsqu'en 1817 les droits d'entrée sur les sucres de la mer de Chine furent diminués, notre commerce, voyant s'ouvrir pour lui des débouchés qu'il appelait depuis longtemps de tous ses vœux, se porta avec ardeur vers l'Inde, et on vit jusqu'à quinze et vingt bâtiments français dans la baie de Manille. Ce moment de prospérité commerciale ne dura pas; les intérêts de notre commerce, de notre navigation et de nos manufactures furent sacrifiés, suivant mon opinion, à des intérêts bien moins importants.

Je me suis souvent demandé pourquoi, avec toutes nos ressources territoriales, avec le bon marché de la main-d'œuvre en France comparé aux prix de la main-d'œuvre en Angleterre, et avec mille autres causes de succès, nous nous trouvons partout en arrière des autres nations commerciales; pourquoi, enfin, nous n'arrivons jamais que les derniers, glanant seulement là où les autres ont moissonné. Quand j'ai vu par mes propres yeux, je me suis toujours convaincu qu'il ne manque à la France, pour rivaliser heureusement avec l'Angleterre et les États-Unis, que la ferme volonté de réussir et une déviation rationnelle du système suivi jusqu'à ce jour. Nous ne sentons peut-être pas assez toute l'importance d'une grande prospérité commerciale, quoique, cependant, nos yeux se soient ouverts depuis quelques années, et que nous ayons manifesté une sollicitude qui a peut-être trop respecté encore de vieux préjugés dont l'influence pernicieuse semble démontrée aujourd'hui (1).

(1) On commence à comprendre en France que le commerce est le plus sûr élément de la prospérité nationale, que tout ce qui tend à l'entraver est nuisible, et qu'il est aujourd'hui de toute nécessité d'étendre nos relations commerciales par tous les moyens possibles; et le meilleur, le seul praticable, est de nous assurer les faciliter d'échange qui nous manquent presque partout. Nos débouchés actuels ne suffisent plus aux besoins de notre industrie et de notre commerce; il faut en créer de nouveaux, ou nous retomberons dans cette apathie commerciale et industrielle où nos longues guerres nous avaient plongés. Ce n'est qu'en permettant à notre navigation d'exporter les produits des contrées lointaines que nous parviendrons à ce but. — Les limites de ce travail ne me permettent pas de traiter cette importante question avec tous les développements qu'elle mérite. Je dirai seulement qu'elle se rattache à l'avenir des îles Sandwich, qui offriraient une station commode à ceux de nos bâtiments qui font le commerce de l'Amérique méridionale. Si une modification de nos dispositions douanières leur ouvrait les ports de l'Indo-Chine, ces navires iraient y chercher des chargements de sucre et des autres denrées que cette contrée produit, au lieu d'opérer, comme ils le font presque toujours aujourd'hui, leur retour en France vides ou à moitié fret.

Le consul anglais eut la bonté de me communiquer un état de mouvement commercial du port de Honolulu, le seul de tous ceux des îles Sandwich qui soit habituellement fréquenté par les navires étrangers. Cet état embrasse les années 1830, 31, 32, 33, 34 et 35, et donne une idée assez exacte des relations de ce pays; mais, je le répète, on aurait tort de juger de l'importance commerciale que les îles Sandwich pourront acquérir, par ce qu'elles sont aujourd'hui : les circonstances que je viens d'énumérer et d'autres encore pourront développer rapidement les ressources qu'elles renferment, et en faire un entrepôt important, sinon un marché considérable, pour les marchandises européennes.

La position géographique des îles Sandwich appelle encore sur elles l'intérêt sous un autre point de vue ; placée, quoiqu'à une grande distance, en regard des possessions russes du Kamstchatka, elles ont, depuis longtemps, attiré l'attention du gouvernement moscovite. Sur dix-huit bâtiments de guerre qui ont visité ces îles depuis 1825, en compte quatre bâtiments russes. Si une guerre venait à se déclarer entre l'Angleterre et la Russie, nul doute que chacune de ces deux puissances ne cherchât à s'en emparer, dans le but d'en faire une station militaire et un lieu de refuge pour ses bâtiments de guerre et ses corsaires.

Il est vrai que l'influence américaine domine aujourd'hui aux îles Sandwich, elle est exercée par les missionnaires, qui viennent tous des États-Unis ; le commerce y est également fait par l'Amérique. Cependant je n'ai jamais pu croire que l'Angleterre, si habile à apprécier les divers points militaires du globe, et à s'en emparer lorsqu'ils peuvent lui être utiles, n'ait pas senti l'importance qu'auraient, sous ce point de vue, les îles Sandwich, si une guerre venait à éclater entre elle et la Russie; je n'ai jamais pu croire qu'elle s'endormît au moment même où l'imminence de ce danger se faisait sentir, et qu'elle consentît à abandonner ses droits aux autres nations, lorsqu'en les réclamant en temps opportun, elle conservait une apparence de légalité. Elle a dû considérer, depuis longtemps, avec intérêt le port de Honolulu, port fortifié, dont l'entrée étroite et difficile peut être si aisément défendue, et qui, entre les mains d'une nation ennemie, deviendrait un puissant sujet d'alarmes pour le commerce anglais dans l'Inde. Je conçois très-bien que l'Angleterre, qui regarde les îles Sandwich comme étant soumises à sa suzeraineté par suite de la cession qui en fut faite à Vancouver par Tamea-Mea, — acte sans valeur réelle, si l'on veut, mais qui n'en servira pas moins de prétexte quand l'Angleterre jugera l'occupation nécessaire ; — je conçois, dis-je, que l'Angleterre n'ait pas reconnu jusqu'à ce jour la nécessité d'établir une garnison à Honolulu, cette garnison lui aurait coûté beaucoup d'argent et eût été entièrement inutile dans les circonstances actuelles; mais je suis bien persuadé qu'elle a les yeux constamment ouverts sur les îles Sandwich, et qu'elle apprécie toute l'importance que cette position peut offrir en cas de guerre.

Les relations politiques des îles Sandwich avec les gouvernements des nations civilisées se bornent, jusqu'à ce jour, à deux actes : le premier est celui par lequel, le 25 février 1794, Tamea-Mea se reconnut, lui et les siens, sujets de S. M. B. Le second acte politique est le traité de commerce signé le 23 dé-

cembre 1826, entre Kauikeaouli et le gouvernement des États-Unis. La teneur de ce traité n'implique aucun avantage exclusif pour les Américains ; elle assure seulement la protection du gouvernement des îles Sandwich aux citoyens et aux propriétés des citoyens des États-Unis, *contre tous ennemis*, en cas de guerre ; il *consacre l'admission, dans les ports des îles Sandwich, des bâtiments américains, et leurs droits à commercer avec la population de ces îles.* Les articles suivants établissent certaines règles pour le sauvetage des navires américains qui feraient naufrage sur les côtes des îles Sandwich et pour l'arrestation des déserteurs ; le traité se termine enfin par la clause usuelle : que *le commerce américain jouira de tous les avantages qui pourraient être accordés à la nation la plus favorisée*, stipulant, sur ce point, pleine réciprocité pour le commerce des îles Sandwich avec les États-Unis.

Les Anglais n'ont pas voulu faire un traité avec un pays dont ils se regardent comme les suzerains, car ce traité aurait remis leurs droits en litige ; ils se sont donc abstenus de tout acte politique avec le gouvernement sandwichien, depuis l'acte de cession. Les Américains, au contraire, pressentant qu'un jour les Anglais pourront faire valoir leurs droits acquis sur les îles Sandwich, ont voulu consacrer par un traité les avantages dont ils jouissent aujourd'hui, et qu'ils auraient pu se voir enlever peut-être par la prise de possession d'un autre gouvernement. Ce traité doit être alors pour eux une garantie. Les Américains ont été guidés en cela par une sage prévoyance ; ils ont reconnu toute l'importance commerciale qu'acquerront les îles Sandwich, et ont voulu mettre leur commerce à l'abri d'une révolution dans le gouvernement.

Ne devrions-nous pas profiter de leur exemple et nous assurer par un traité les avantages que la position géographique des îles Sandwich pourra, par la suite, offrir à notre commerce? Peut-être, plus tard, ne sera-t-il plus temps de le faire. Il est certain qu'aujourd'hui un traité de commerce avec les gouvernements des îles de l'Océanie n'intéressait que très-peu notre navigation commerciale ; mais ce serait un document qui resterait dans nos archives jusqu'au jour où l'occasion se présentera d'en faire usage.

Le traité passé entre les États-Unis et les îles Sandwich est incomplet, et, tout en s'occupant des relations commerciales de ses compatriotes, l'agent américain n'a pas bien apprécié les circonstances où se trouve le pays avec lequel il traitait ; il n'a pas songé aux établissements déjà formés aux îles Sandwich par les Américains, ni à ceux qu'un accroissement de commerce tendrait nécessairement à y faire naître. Les établissements existants ont été fondés sans précautions préalables, chacun occupant un terrain cédé, disent les propriétaires, par le gouvernement des îles, mais sans acte ostensible. Aujourd'hui, ce gouvernement, s'appuyant sur les anciennes lois du pays, se déclare propriétaire exclusif de toutes les terres, et il y comprend celles où des étrangers ont formé des établissements, leur permettant bien d'y demeurer leur vie durant, mais sous condition que les terrains et les bâtisses reviendront à la couronne, lorsque le résident actuel viendra à mourir ou à abandonner le pays pour une cause quelconque. Le gouvernement a déclaré, en outre, qu'aucun étranger ne pourrait être propriétaire de terres aux îles Sandwich, mesure qui lui a été dictée et dont on n'a pas bien calculé la pernicieuse influence.

Cette déclaration du gouvernement a arrêté tout l'essor que l'industrie agricole pouvait prendre aux îles Sandwich, et a inspiré au commerce une défiance qui ne peut qu'en paralyser les progrès. Les étrangers qui voudraient cultiver une terre, y former les établissements nécessaires, y faire, enfin, de grandes dépenses, sont arrêtés par la certitude que, si une maladie ou un motif quelconque les forçait à quitter le pays, ils perdraient tout d'un coup le fruit de leurs travaux, que leur mort, d'ailleurs, enlèverait à leurs enfants. Ceux qui s'établissent dans ces îles, ayant toujours à tenir compte de l'éventualité d'un abandon obligé, proportionnent leurs dépenses d'installation aux chances de succès que peut offrir un établissement passager. L'agriculture n'a donc fait aucun progrès, et, au lieu des établissements immenses qu'un système plus large eût créés, on ne voit, dans les fertiles plaines des îles Sandwich, que l'ancienne culture du taro, telle qu'elle était avant la découverte. Le système suivi par le gouvernement inspire aussi de la défiance; il montre qu'il y a déjà, chez ces populations nouvelles, jalousie de l'étranger, et il ne fait pas bien augurer des dispositions futures.

Il y a cependant une vérité incontestable pour tous, c'est que ce pays ne peut plus s'accommoder de son ancienne existence; la population est entrée dans une nouvelle vie; ses besoins se sont multipliés, et l'industrie seule peut lui fournir les moyens d'y satisfaire. Si on paralyse les ressources du pays, on l'expose à une démoralisation complète, dont les effets commencent déjà à se faire sentir d'une manière effrayante.

D'un autre côté, il y aurait injustice à exiger que chacun eût la liberté de bâtir et de planter sur les terres du gouvernement, sans les avoir, au préalable, achetées. Mais à quoi conduira le système actuellement en vigueur, ce système qui éloigne et décourage l'industrie étrangère? A la non-production presque absolue des terres. La population de Oahou (je cite cette île parce qu'elle est une des plus peuplées) est de 20,000 âmes, et la superficie de l'île, en plaines, coteaux et montagnes, est d'au moins 600 lieues carrées. La millième partie peut-être en est cultivée aujourd'hui. Sont-ce ces peuplades encore sauvages qui sauront tirer de cette terre les trésors qu'elle renferme? Sont-ce ces hommes qui deviendront propriétaires actifs et qui sauront appeler des planteurs habiles de l'Inde, de l'Amérique ou de l'Europe, et les diriger? D'ailleurs, cette population native, qui a déjà diminué dans une si terrible progression depuis quarante ans, ne diminuera-t-elle pas encore par les mêmes causes? Ne subira-t-elle pas le sort de toutes ces peuplades sauvages que le contact de la civilisation a frappées de mort, et qui ont disparu de la surface de la terre avant l'accomplissement de l'œuvre de régénération?

Lorsque nous arrivâmes à Honolulu, nous y trouvâmes la corvette américaine *Peacock*, ayant à bord le commodore Kennedy. M. Edwards avait été envoyé par le gouvernement des États-Unis pour régler divers points commerciaux avec certains États de l'Inde, et assurer la stabilité des établissements de commerce aux îles Sandwich. Mais, M. Edwards étant mort dans l'Inde, avant son arrivée à Honolulu, le commodore Kennedy continua son voyage et suivit les instructions reçues par M. Edwards. Le principal objet de sa mission était l'interprétation à donner au traité passé entre le gouvernement des États-Unis

et celui des îles Sandwich. Ce traité était interprété de différentes manières par les naturels et les Américains; ceux-ci prétendaient que les terrains sur lesquels ils avaient fait bâtir des maisons étaient devenus leur propriété; le gouvernement des îles Sandwich déclarait, ainsi que je viens de le dire, que les Américains et autres étrangers, ayant bâti sur des terrains qui ne leur appartenaient pas, n'avaient aucun droit à la propriété; que c'était un grand acte de condescendance que de leur en laisser la jouissance pendant le temps de leur séjour dans le pays, et que, lorsqu'ils viendraient à le quitter, l'État devait rentrer en possession d'une propriété sur laquelle il conservait tous ses droits. M. Kennedy fit tous ses efforts pour que l'on consacrât par des articles additionnels au traité le principe soutenu par ses compatriotes; mais il y eut des entraves. A la première conférence, on était tombé d'accord sur tous les points; le lendemain les articles additionnels devaient être signés. Le lendemain, non-seulement le gouvernement de Honolulu refusait d'accéder aux demandes de M. Kennedy; mais il déclarait formellement qu'il était décidé à ne pas souffrir que des étrangers devinssent propriétaires aux îles Sandwich, à quelque titre que ce fût. Le commodore Kennedy, n'ayant pas d'instructions spéciales pour agir en cette circonstance, partit fort mécontent, menaçant, dit-on, le gouvernement des îles Sandwich de l'intervention efficace des États-Unis.

On attribue le refus du gouvernement de Honolulu aux missionnaires, qui, dans un sens, à mon avis, ont soutenu ou engagé le gouvernement à soutenir un principe dont l'équité ne peut se nier. La prétention d'être propriétaire d'un terrain parce qu'on y a bâti une maison n'était pas, même en droit naturel, soutenable; mais fermer la porte à tout accommodement dans cette question, était tout à fait impolitique. C'était nuire aux intérêts directs du pays et de la population, dont le bonheur, je dirai même la conservation, dépend du prompt mélange des naturels avec la population formée par les migrations européennes ou américaines; car ce n'est qu'alors que disparaîtront ces abus sans nombre et cet arbitraire épouvantable sous lesquels gémissent les malheureux insulaires, arbitraire et oppression devenus aujourd'hui mille fois plus insupportables qu'autrefois.

Le gouvernement sandwichien a donc mal fait, suivant moi, de prendre des mesures aussi absolues. Il est certain que la construction d'une maison ne consacre pas un droit au terrain sur lequel cette maison a été bâtie; mais on devait faire attention aux circonstances dans lesquelles l'établissement avait été formé, à la situation du pays à cette époque, et en faire un titre de préférence aux possesseurs actuels. Dans certains cas même, la prescription devait donner aux possesseurs un droit de propriété, ou pouvait influer sur la longueur des baux que le gouvernement accorderait par la suite. Quant aux terres incultes, et c'était là, je crois, un des principaux objets que voulait atteindre M. Kennedy, n'y avait-il pas des moyens légaux pour que des étrangers pussent les cultiver avec toute sécurité et sans la crainte d'en être dépossédés quand ils seraient au moment de recueillir le fruit de leurs travaux? Le gouvernement ne pouvait-il pas être amené à céder, moyennant un certain prix et pour un nombre d'années suffisant, la propriété des terres qui, faute de bras, restent improductives? Ne pouvait-il pas, en offrant aux acquéreurs toutes les sûretés désirables, se ré-

server à lui-même toute espèce de garanties de souveraineté et de propriété absolue, si toutefois il voulait refuser aux étrangers le droit de devenir propriétaires, s'il voulait en un mot persister dans un système que je regarde comme insoutenable aux îles Sandwich.

En résumé, les missionnaires ont, sans nul doute, fait du bien aux îles Sandwich, mais ils ont aussi fait beaucoup de mal en ne faisant pas tout le bien qu'il leur était donné d'accomplir. Doit-on en accuser leurs intentions? doit-on croire aux vues d'intérêt personnel qu'on leur prête, ou faut-il rejeter la faute sur les principes dans lesquels ils ont été élevés eux-mêmes, sur cette condition attachée à l'humanité, qu'aucune œuvre sortie des mains de l'homme n'est parfaite? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Mon séjour aux îles Sandwich a été trop court pour bien asseoir mon opinion à cet égard, et, quel que fût mon jugement, je craindrais d'être injuste envers les missionnaires ou envers leurs accusateurs.

Adolphe Barrot.

DU SORT

DES

CLASSES SOUFFRANTES.

I. — *DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE*,

PAR M. DE GÉRANDO.

II. — *DU PROGRÈS SOCIAL au profit des classes populaires non indigentes*,

PAR M. FÉLIX DE LA FARELLE.

La tâche du publiciste est trop souvent ingrate et pénible. Il faut qu'il suive d'un œil vigilant toutes les agitations qui se manifestent, et que, semblable à ces chevaliers qui ne quittaient pas la cuirasse tant que durait leur entreprise, il vive toujours armé de passion, toujours prêt à se jeter dans la mêlée des partis ; ou bien encore, dans une région inférieure, il est réduit à dénoncer au jour le jour les aberrations de l'esprit, à tourmenter des vanités malades, à flageller l'impudence : tristes nécessités qui éternisent la lutte, et avec elle la fatigue et l'aigreur. Par une rare autant que bonne fortune, une sorte de trève nous est offerte aujourd'hui : des œuvres de la nature de celles que nous avons à signaler, ne peuvent que susciter une vive sympathie, que semer pour l'avenir des germes d'espoir.

Sous ce titre : *De la Bienfaisance publique*, M. de Gérando vient de publier un très-remarquable ouvrage qui embrasse tout ce qui concerne le régime des classes pauvres. Une méthode rigoureuse, à laquelle on reconnaît un esprit habitué d'ancienne date aux investigations philosophiques, l'abondance des faits recueillis, la possession parfaite de son sujet, que l'auteur a doublement conquise par l'étude des théories antérieures et par les expériences qui résument sa longue carrière administrative, ne tarderont pas à placer le beau travail de

M. de Gérando au premier rang des traités sans nombre consacrés au plus épineux problème de la science sociale. Ce n'est pas qu'il ait eu à produire un nouveau système, et nous l'en félicitons : peu de solutions lui appartiennent à titre de découvertes, mais les résultats qu'il s'approprie par une lumineuse discussion, sont enchaînés de telle sorte qu'ils se présentent avec l'importance et l'autorité d'un corps de doctrine. On pourrait même ajouter que le ton calme et pénétré de l'écrivain, la sincérité de son dévouement à l'infortune, ravissent l'adhésion du lecteur, et qu'on éprouve quelque embarras à n'être pas toujours de son avis. Telle a été du moins notre impression, quand parfois nous avons été conduit à produire dans le détail des opinions en désaccord avec les siennes. Un autre traité de M. Félix de La Farelle, de Nîmes, intitulé : *Du Progrès social au profit des Classes populaires non indigentes*, se rattache au cœur même de notre sujet, et nous l'avons lu avec fruit. Concentrer ses études sur les classes intermédiaires qui confinent d'une part à l'indigence et de l'autre à la bourgeoisie, sur le prolétariat qui forme la base aujourd'hui ébranlée et mal assise des sociétés, c'est faire preuve de sagacité prévoyante. Les souffrances de ces classes, non moins grandes en réalité qu'à aucune autre époque, mais fort irritantes encore, surtout dans les jours de crise, sont la seule arme de ceux qui rêvent des bouleversements ; mais cette arme est terrible et d'immense portée. M. de La Farelle croit avec tous les esprits mûris par l'étude et par l'expérience, que les règles sociales en vigueur aujourd'hui permettent les améliorations désirables, ou, pour mieux dire, qu'elles sont une des plus sûres garanties de progrès. Les considérations qu'il présente à ce sujet viennent souvent à l'appui des idées émises par M. de Gérando dans l'importante section de son livre consacrée à la *charité préventive*, c'est-à-dire aux moyens d'améliorer le sort des classes laborieuses, parmi lesquelles se recrute l'indigence proprement dite.

I. — APERÇUS HISTORIQUES.

Cette sympathie qui nous fait souffrir de toutes les souffrances humaines, et qui nous commande impérieusement de les alléger, ce sentiment que les modernes ont nommé *humanité*, n'existait pas, ne pouvait pas exister dans les temps anciens. Le régime des castes subdivisait le genre humain en espèces inégales aux yeux du moraliste comme à ceux du législateur. Comment donc accorder à tous les malheureux, et sans distinction d'origine, la même don de bienveillance? C'eût été protester d'un seul coup contre la religion et contre la loi. Quelques sages, dira-t-on, ont recommandé la philanthropie; on a fondé même en certains pays des institutions secourables; mais jamais elles n'ont profité aux races frappées de malédiction par les dogmes de l'Orient, ni aux esclaves qui formaient au moins les deux tiers des populations occidentales. D'ailleurs, ces innombrables troupeaux que la servitude isolait au milieu de chaque nation, n'étaient pas le plus exposés à ce dénûment absolu qui compromet l'existence : l'intérêt du maître devenait la garantie de leur conservation. Les tristes caractères de l'indigence, c'est-à-dire la privation des choses nécessaires à la vie, se rencontraient surtout parmi les individus libres de leur

personne et abandonnés à leurs propres ressources. D'après l'organisation ancienne, la pauvreté dut être le lot ordinaire des plébéiens; souvent même, à Rome, leur misère fut si grande, que l'aristocratie sentit l'urgence de prévenir par des libéralités les emportements du désespoir. Mais il est hors de doute que les mesures prises en pareil cas, loin d'être commandées par la commisération, ne furent que des concessions faites à un ennemi politique.

Le dernier volume publié par l'Académie des inscriptions renferme un intéressant mémoire de M. Naudet sur le système des secours publics chez les Romains. Sous la république, on apaisa les prolétaires affamés par des ventes de grains à prix réduits, et plus tard, par des distributions gratuites auxquelles participait la majorité de la population libre. Les indigents trouvèrent encore une ressource dans la solde militaire, qui fut accordée comme une gratification plutôt que comme la récompense d'un service; dans la fondation des colonies, dans le patronage des grands, qui procurait une partie des avantages attachés à la domesticité. D'autres expédients, enfin, ne furent que transitoires, et, en quelque sorte, révolutionnaires : par exemple, la remise des impôts, l'extinction des dettes, et le partage des terres à la suite des guerres civiles. — « Jusqu'à Jules César, dit M. Naudet, on donne, on flatte, on achète la faveur par des largesses, mais on n'assure, par aucune fondation modérée et stable, le soulagement de la classe indigente. Il n'y a véritablement pas d'administration des secours publics. Ce n'est qu'à dater du règne des empereurs qu'elle commence. » — Sous l'empire, en effet, les institutions favorables aux classes inférieures se multiplient et se régularisent. Généralement encore, elles sont conseillées secrètement par l'égoïsme. Ces distributions *frumentaires*, auxquelles peut prendre part tout individu libre de naissance ou par affranchissement, ces largesses faites aux gens de guerre, ces concessions de monopole à des corporations, ces prêts sans intérêts, sont plutôt des calculs du despotisme que l'inspiration de la charité éclairée. Toutefois, dès cette époque, des fondations au profit de l'enfance, des règlements favorables aux esclaves annoncent que des germes de commisération viennent d'éclore dans les âmes. C'est que le souffle d'une parole nouvelle les y a répandus. Sur tous les points de l'empire se sont formées des *assemblées* (*ecclesiæ*) où l'on professe que tous les hommes, égaux devant le seul vrai Dieu, sont membres d'un même corps, et à ce titre se doivent mutuelle assistance. En même temps, ce précepte inouï reçoit de l'exemple une éclatante sanction. Le fonds commun, mis en réserve dans chaque église, devient le patrimoine du pauvre. Une ardente émulation semble établie entre les fidèles pour découvrir et soulager toutes les douleurs humaines; et quand le christianisme a complété sa pacifique conquête, quand il a placé des empereurs sur le trône, il fait consacrer par la loi civile les établissements qu'il a déjà ouverts pour les enfants, les vieillards, les malades, les infirmes, les indigents et les voyageurs.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les inspirations de la charité pendant le moyen âge chrétien. L'aumône, recommandée par l'Église comme la plus méritoire des vertus, fut aussi ingénieuse qu'active. L'élite des âmes se livrait toute à tous : elle se faisait une sorte de devoir de donner aveuglément, comme pour reconnaître d'une façon plus formelle le privilége sacré du mal-

heur. Mais le remède, ainsi dénaturé par l'application, se trouva impuissant, malgré sa céleste origine. Les plaies sociales s'envenimaient sans cesse. L'autorité civile intervint pour les circonscrire, et ne recula pas devant les moyens les plus violents. Une ordonnance de 1350, rendue au nom du roi Jean, déclare que les mendiants et gens sans aveu seront mis au pilori, et à la troisième fois marqués au front et bannis. La dissolution du monde féodal vint altérer encore, quand elle ne les tarit pas complétement, les sources ordinaires de la charité. Les guerres qui suivirent la réforme, et surtout les phénomènes économiques occasionnés par la diffusion en Europe des trésors du nouveau monde, déplacèrent l'équilibre des fortunes, et multiplièrent à l'infini le nombre des pauvres.

Un long cri de douleur qui s'éleva alors au milieu des plus effrayantes convulsions, présagea l'enfantement d'une société nouvelle. L'éveil fut ainsi donné aux esprits puissants et finement trempés dont ce siècle se trouva mieux pourvu qu'aucun autre. Les principes du gouvernement civil, les règles de la législation, eurent à subir, comme les dogmes religieux, l'épreuve d'une rigoureuse controverse, et la science politique, bientôt constituée dans ses généralités, déroula un vaste programme aux études de détail. C'est alors que, reconnaissant dans l'indigence un vice inhérent à la nature des sociétés modernes, on se demanda si on ne devait pas l'étudier dans ses causes, afin de l'atténuer dans ses effets. La charité, surtout celle qui est exercée au nom de l'État, fut éclairée par l'observation et la théorie. Commencé au seizième siècle, ce développement scientifique ne s'est pas un instant ralenti, et c'est à son appréciation que M. de Gérando a consacré les préliminaires de son livre.

La polémique s'établit dès 1545, sur la terre promise de la mendicité. Deux moines espagnols soulèvent, relativement aux maisons de travail forcé pour les pauvres, des questions qui sont encore à l'ordre du jour. En Angleterre, la suppression des maisons religieuses qui alimentaient les basses classes engendre subitement la lèpre incurable du paupérisme. Les châtiments les plus cruels prononcés contre les mendiants valides, la marque au front, la mutilation des oreilles, le fouet jusqu'au sang, la mort même, n'empêchent pas des gens affamés de tendre la main; et la reine Élisabeth, souvent attristée par le spectacle de la misère, en est réduite à s'écrier dans les accès de sa sensibilité pédantesque : *Pauper ubique jacet!* A partir de cette époque, l'accroissement du nombre des pauvres devient la préoccupation constante des hommes d'État et des philosophes anglais. En tête de la liste que M. de Gérando en a dressée, rayonne le nom de Shakspeare. Semblable au peintre qui étudie l'anatomie pour mieux traduire sur la toile la nature vivante, le peintre d'Othello et de Jules César apprenait, à dix-sept ans, le grand art de faire vivre les hommes sur la scène, en suivant jusque dans les entrailles de la société toutes les fibres de la passion. Dans un écrit publié en 1581 et réimprimé depuis (1), Shakspeare

(1) Cet écrit a pour titre : *Examen des réclamations faites par quelques-uns des compatriotes de nos jours*, et il a été cité par Thomas Ruggles, dans son *Histoire des Pauvres*, lettre 18. — Notre Racine a fini comme avait commencé Shakspeare, par un mémoire fort remarquable, dit la tradition, mais malheureusement perdu, sur les causes et le remède de la misère du peuple.

réclame une organisation du travail favorable aux classes souffrantes. Dans la foule des écrivains qui le suivent, nous remarquons Bacon, Locke, l'auteur de *Robinson Crusoé* et celui de *Tom Jones*. Vers la fin du dernier siècle, les travaux purement économiques de Smith et de son école, les recherches spéciales de sir Morton Eden, de Thomas Ruggles, de Malthus et de Chalmers sur la condition et les habitudes des pauvres; les explorations entreprises par les philanthropes, à l'exemple du vénérable Howard, et surtout les enquêtes et discussions sans nombre qui ont occupé le parlement jusqu'à celles qui déterminèrent, en 1834, la refonte générale du système, ont produit une telle accumulation de matériaux, qu'elle est devenue pour le publiciste un sujet d'effroi. L'Allemagne, la Suisse et les Pays-Bas sont bien loin d'être restés dans l'indifférence sur ces mêmes matières. Dans les contrées catholiques, l'exercice de la charité est toujours resté une des fonctions du pouvoir religieux, naturellement ennemi des innovations et des théories; les écrits spéciaux sur la dispensation des secours publics y sont rares, et ce n'est guère que par accident que la question a été traitée par les économistes de l'école italienne. Pour la France enfin, M. de Gérando cite parmi les plus anciens écrits ceux que l'abbé de Saint-Pierre a publiés, en 1721, sur la mendicité. Nous croyons toutefois que bien antérieurement nos hommes d'État s'étaient préoccupés des moyens de soulager le peuple. Mais sous le régime purement monarchique, on était plus frappé des inconvénients de la publicité que de ses avantages. On trouvait dangereux que les docteurs délibérassent tout haut en présence du malade, et les consultations manuscrites, après avoir passé seulement par des mains prudentes, allaient grossir les archives, où on en trouverait plusieurs encore. Vers la fin du XVIII[e] siècle, la sensibilité un peu théâtrale des philosophes se répandit dans une foule d'ouvrages sur les établissements d'humanité. Un concours sur l'extinction de la mendicité, ouvert en 1777 par l'académie de Châlons-sur-Marne, donna lieu à plus de cent mémoires dont l'analyse a été publiée, et qu'on lirait encore avec fruit. Peu après, la polémique qui s'éleva sur l'utilité et le régime des hôpitaux nous valut des ouvrages qui, comme ceux de Tenon et de Cabanis, ont conservé de la célébrité. Vint enfin l'assemblée constituante, qui, voulant donner à l'exercice de la bienveillance nationale cette unité, ce caractère de grandeur qu'elle imprimait à toutes nos institutions, forma dans son sein un comité chargé de présenter un système de secours publics, digne d'elle-même aussi bien que du peuple qu'elle représentait. A la suite d'une enquête solennelle, le rapporteur de ce comité, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, développa un large plan appuyé sur ce principe que le soulagement de l'infortune est un devoir de la société, et que ce devoir est rigoureux, absolu. — « Tel qu'il avait été conçu, dit avec justesse M. de Gérando, ce plan était à peu près inexécutable, en raison de sa grandeur même, ainsi que l'expérience l'a trop bien prouvé. Il n'en constitua pas moins le monument le plus majestueux que le patriotisme, la philanthropie et les lumières aient élevé parmi nous à la science qui préside aux établissements de charité. » — L'élan fut ainsi donné. Depuis un demi-siècle, les études spéculatives ont été si persévérantes, et, ce qui vaut mieux encore, les essais de réalisation si fréquents, que la plus sèche énumération nous jetterait hors des limites de notre cadre. D'ail-

leurs les noms qui ont acquis de l'autorité viendront d'eux-mêmes se placer dans le cours de notre analyse.

II. — DES CARACTÈRES DE L'INDIGENCE.

La vieille locution qui assimile une société au corps humain n'est jamais plus juste que dans le sujet qui nous occupe. Des souffrances dans une partie du corps social jettent le trouble dans toute l'économie, de même qu'une douleur locale dérange toute l'organisation humaine. La même méthode de traitement est à suivre dans les deux cas. Il faut étudier profondément les symptômes du mal, afin d'en saisir la cause et de l'attaquer dans ses effets. Dès lors, la première question à résoudre est celle-ci : Qu'est-ce que l'indigence? C'est, répondrons-nous, la privation des choses qui sont strictement nécessaires pour vivre dans l'état de société.

Mais la somme des besoins varie suivant les climats et les mœurs. Il faut à l'habitant du Nord une alimentation solide, et la rigueur du froid l'oblige à des dépenses de vêture que n'exigera pas un ciel plus clément. L'indigent anglais, assisté par la paroisse, ne saurait se passer de sa tasse de thé et des accompagnements d'usage, ce qui serait du luxe pour les petits marchands de Paris. Dans notre pays même, d'un département à l'autre, la limite qui sépare le superflu du nécessaire se déplace. Parfois aussi, ce qu'on a coutume d'appeler des besoins factices, certaines règles de bienséance, certains appétits moraux deviennent des nécessités impérieuses et même respectables. Ainsi, un gîte honnête, une mise décente et en rapport avec les habitudes du lieu qu'on habite, sont aussi indispensables que le pain et l'air qui entretiennent le mécanisme vital. Il ne serait pas sans inconvénients pour une société de laisser amortir, même dans ses membres les plus inférieurs, ce sentiment des convenances, cette dignité naturelle qui peuvent ennoblir la misère même. Ces petites ambitions qui se développent simultanément dans toutes les classes, loin de mériter la désapprobation qu'elles ont encourue de la part des philosophes moroses, prouvent que l'individu s'estime plus lui-même, et que la civilisation élève le niveau de l'humanité.

Il résulte de ces préliminaires que la mesure de l'indigence est essentiellement variable; et de là naît, pour le dispensateur de la bienfaisance publique une difficulté des plus sérieuses. Il doit, avant tout, déterminer pour chaque localité une sorte de tarif légal des dépenses nécessaires, et réputer indigents tous ceux dont les ressources n'atteignent pas ce minimum. Le chiffre que les économistes ont adopté est celui du salaire de la dernière classe des artisans. C'est d'après ce principe que, dans les pays où le pauvre est secouru en vertu d'un droit écrit dans la loi, les commissaires, après avoir évalué les ressources présentes de celui qui demande assistance, déterminent l'allocation qui doit combler le déficit.

Cette règle a conduit les théoriciens à des recherches plus curieuses que réellement utiles sur le taux des salaires en différents pays et à plusieurs époques. Pour obtenir des aperçus tant soit peu justes, il faudrait pouvoir établir, entre la valeur intrinsèque de l'argent, le prix d'échange des denrées et la

somme des besoins individuels, un calcul de relations dont les termes manquent presque toujours : les chiffres qu'on prend ordinairement pour moyenne représentent des latitudes si vastes, qu'il est bien facile de s'y égarer. Si l'on s'en tenait au premier témoignage de ces chiffres, on arriverait à des conclusions inadmissibles. Ainsi, en comparant la célèbre ordonnance, rendue en 1350 sous le roi Jean, pour régler le taux des salaires, au tarif du prix des journées établi dans chaque département par le conseil général, en vertu de la loi du 21 avril 1832, et qui sert de base à l'assiette de la contribution personnelle, il faudrait conclure que le sort des travailleurs est plus triste encore aujourd'hui que dans les années désastreuses qui enfantèrent la jacquerie. En effet, dans le tarif de 1832, le labeur des journaliers, évalué à 1 franc 50 centimes dans les villes les plus riches, tombe jusqu'à 50 centimes dans certaines communes; tandis que d'après l'ordonnance du XIVe siècle, les batteurs en grange auraient gagné 12 deniers, et les artisans des villes, de 26 à 32 deniers, ce qui représenterait, suivant l'estimation de M. de Gérando, 1 franc dans le premier cas, et une moyenne de 2 fr. 50 c. dans le second. Mais que devient le calcul, si l'on observe d'une part que le tarif départemental est moins une taxe réelle qu'une mesure financière et de pure convention pour établir la répartition des charges locales; et d'autre part, que, dans le moyen âge, le cours des monnaies et le prix des denrées étaient si variables, qu'il devient presque impossible de les estimer en valeurs modernes, et que, par exemple, dans cette même année 1350, les espèces subirent une altération qui abaissa leur valeur d'un tiers?

On a cherché encore, comme limite de l'indigence, la somme indispensablement nécessaire au soutien de la vie. Mais il suffit de rapprocher les divers bilans qu'on a produits pour faire voir qu'ils n'ont pas une valeur positive, et qu'ils peuvent tout au plus fournir de vagues indications. On estime aujourd'hui dans nos grandes villes, dit M. de Gérando, la dépense rigoureuse d'une famille d'ouvriers, composée du père, de la mère et de trois enfants, à 840 fr. par an. Mais M. de Villeneuve, qui a administré le département du Nord, a déclaré qu'une famille d'artisans ne pourrait pas vivre à Lille, si le total annuel du salaire demeurait au-dessous de 1051 fr.; et M. de La Farelle élève le budget d'une famille de taffetassiers, à Nîmes, à 1,116 francs 60 centimes. Les deux tiers de ces diverses sommes sont, dit-on, suffisants pour les familles établies à la campagne. La dépense annuelle d'un soldat d'infanterie est évaluée, en France, à 334 fr. 62 c. ou 92 c. par jour; la journée du malade, dans les hôpitaux de Paris, coûte en moyenne 1 fr. 3 c. Enfin, des philanthropes ont admis une formule générale pour évaluer les consommations de première nécessité. La valeur de quatre livres de pain de froment, ou de six livres de pain de seigle, représente, selon eux, la somme nécessaire aux besoins journaliers d'un pauvre, dans les régions renfermées entre les 45e et 55e degrés de latitude. A ce compte, 65 à 75 cent. par jour suffiraient, à Paris, pour un homme adulte; la dépense de la femme répondrait aux deux tiers, et celle de chaque enfant à la moitié. Il ne faut pas oublier toutefois que ces évaluations ne comprennent que les objets indispensables, et que la surcharge d'un enfant, une maladie, une dépense imprévue, un temps d'arrêt

dans les travaux, font aussitôt tomber la famille réputée indépendante à l'état d'indigence. Nous reproduisons ces aperçus sans leur accorder la moindre importance. En condamnant le pauvre aux plus douloureuses privations, en comprimant tous ses désirs, on peut abaisser à volonté le minimum du nécessaire. Une famille, réduite au budget que nous venons de présenter, vivrait sans doute; mais le but que doit se proposer une administration paternelle serait-il atteint? N'est-ce pas rendre un triste service à celui qui souffre que de prolonger son existence, si l'on ne parvient pas à la lui faire aimer?

La statistique, qui depuis quelques années a si fort compromis la vieille autorité des chiffres, n'est jamais plus incertaine que lorsqu'elle prétend indiquer la prospérité relative des États par le nombre de leurs indigents. Cette remarque ne pouvait pas échapper à la sagacité de M. de Gérando, et elle le conduit à un aveu qu'il ne fait pas sans regret. « L'espérance d'obtenir une statistique de l'indigence, digne de ce nom, est, nous dit-il, une illusion dans l'état présent des choses. » La statistique, on le conçoit, ne peut pas donner la mesure des souffrances réelles, mais seulement indiquer le nombre des personnes qui réclament l'assistance publique. En ne lui demandant pas même autre chose, il faudrait encore, pour que les chiffres devinssent significatifs, que les conditions de l'indigence fussent les mêmes partout. Or, elles sont au contraire tellement incertaines, qu'elles varient, nous ne dirons pas d'une nation à l'autre, mais entre les divers quartiers d'une ville, et qu'un individu, admis au secours dans le deuxième arrondissement de Paris, serait considéré dans le douzième comme au-dessus du besoin. Il faudrait encore que, dans chaque pays, l'administration dressât le nom des assistés, d'après une même méthode, et avec une exactitude parfaitement égale. Aucune de ces conditions n'est remplie. De là, des résultats si monstrueusement contradictoires, qu'il devient assez piquant de mettre les statisticiens en présence. Il y aurait, en France, 1 indigent sur 7 personnes, d'après Schmidlin et Schoën; sur 25, suivant M. de Villeneuve-Bargemont; sur 34, d'après M. Balbi. Ce dernier dit 1 sur 65 pour le Wurtemberg, et Schmidlin 1 sur 22. La proportion généralement admise pour la Suède, par ces écrivains, est de 1 sur 121, à l'exception de M. de Villeneuve qui compte 1 sur 25. Mais deux hauts fonctionnaires suédois, intervenant dans le débat, donnent des nombres fort différents, sans toutefois s'entendre entre eux : l'un adopte 1 sur 42, et l'autre 1 sur 5. Pour l'Europe, en général, la moyenne fournie varie entre 1 sur 10 et 1 sur 20. Nous ne savons pas, enfin, si on pourrait citer une seule localité sur laquelle les statisticiens tombassent d'accord.

Il serait fâcheux, toutefois, que le ridicule frappât mortellement les recherches de ce genre; la lueur qu'elles projettent, si douteuse qu'elle soit, peut être utilisée. M. de Gérando s'est placé dans un convenable milieu, en présentant des chiffres comme des indications approximatives, et non comme des faits éprouvés. D'ailleurs, la source à laquelle il a préférablement puisé, a reçu une consécration solennelle; c'est l'enquête dirigée par voie diplomatique sur tous les points du globe, au nom du parlement d'Angleterre, et qui a alimenté la grande discussion, entamée en 1834, relativement au régime des pauvres. Ce qui fait le prix de ces derniers documents, c'est qu'ils répondent,

autant que possible, aux questions que doit poser l'administrateur éclairé, comme la répartition des indigents, suivant les localités urbaines ou rurales; la classification des assistés, d'après les causes qui assurent leurs droits; le montant des taxes et le système de secours. La multiplicité des détails nous interdit les citations; nous nous contenterons de mettre en parallèle les deux grandes nations qui dominent le mouvement européen.

Le dernier recensement fait en Angleterre, date de 1815. A cette époque 1 individu sur 13 était inscrit sur les registres de la paroisse; mais la répartition, fort capricieuse, faisait peser sur certaines provinces des charges intolérables. L'Irlande, n'étant pas alors soumise au régime de la taxe légale, n'a pu sonder rigoureusement ses plaies : on sait trop qu'elles sont douloureuses et profondément ulcérées. Un rapport, présenté récemment au parlement britannique, permet de compter pour deux millions, c'est-à-dire pour plus du quart de la population entière, ceux qui ont recours à la charité publique. En 1833, l'Irlande exténuée a envoyé dans ses infirmeries trois fois plus de malades que la France tout entière dans ses riches hôpitaux.

En 1789, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt déclarait, à l'assemblée nationale, qu'un dixième de la population française végétait dans le dénûment. Si ce n'est pas là une de ces exagérations de sensibilité, que la mode autorisait alors, il faut reconnaître que les choses se sont beaucoup améliorées depuis, et saluer notre révolution comme un bienfait. Un rapport ministériel, publié en 1837, nous apprend que 589,302 personnes ont été admises, en 1833, dans les hôpitaux et hospices, et que 695,932 ont été secourues à domicile. Or il faut remarquer que beaucoup de malheureux, après avoir fait séjour dans les maisons de traitement, ont pris part aux distributions des bureaux de bienfaisance, et figurent ainsi dans les deux états. On peut donc réduire approximativement le nombre des assistés à un million, ou 1 sur 33. La répartition entre les diverses localités est d'ailleurs fort inégale : les deux termes extrêmes sont 1 sur 6 dans le département du Nord, et 1 sur 388 dans la Dordogne. A Paris, un quinzième de la population reçoit des secours; à Lille, c'est la moitié, ou peu s'en faut, qui est réduite à cette extrémité.

Un cri d'alarme, poussé d'abord en Angleterre, et qui depuis a trouvé partout des échos, a signalé le paupérisme comme un monstre qui grossit sans cesse, au point de devenir menaçant pour la civilisation européenne. En effet, dans ces tableaux que les gouvernements ne craignent plus de livrer à la publicité, la progression du nombre des indigents et du montant des taxes est presque générale et constante. M. de Gérando fait à ce sujet de consolantes réflexions. Selon lui, le système des secours tendant à se régulariser dans chaque pays, et les ressources de la charité publique devenant plus abondantes, une foule plus nombreuse est admise naturellement à y prendre part. Le mal ne naît pas pour cela, il se découvre (1). Il n'y a pas plus de gens qui souffrent,

(1) La question de l'extension du paupérisme a été agitée récemment dans un concours ouvert par l'académie des sciences d'Erfürt. La plupart des concurrents, et notamment M. Franz Baur, de Mayence, qui a remporté le prix, ont conclu dans le même sens que M. de Gérando.

mais plus de gens qui reçoivent, parce qu'on est en mesure de donner plus. « D'ailleurs, ajoute-t-il, par le seul effet des progrès de la civilisation, les conditions jugées nécessaires au bien-être s'étendent, les besoins se multiplient. Celui qui jadis était seulement pauvre, devient nécessiteux, parce qu'il y a pour lui des nécessités nouvelles. Loin que cet effet atteste une augmentation dans la masse de la misère, il résulte, au contraire, d'une augmentation dans la prospérité sociale. » « La taxe anglaise, dit-il encore, est moins une aumône qu'une subvention pour compenser l'insuffisance des salaires; et, pour dernier argument, l'abaissement progressif et général de la mortalité, la prolongation de la vie commune, l'accroissement de la population européenne, qui coïncide, en France surtout, avec une diminution dans le nombre des naissances, démontrent que l'aisance tend généralement à s'étendre, et que les basses classes sont enfin prémunies contre ces fléaux que la misère engendrait autrefois pour les dévorer. »

Il y aurait peut-être quelque danger à admettre cette opinion sans correctif. En général, malgré la haute raison de l'auteur, nous avons cru découvrir en lui un penchant à l'optimisme, contre lequel nous nous tenons en garde. Il est indubitable que la masse de la misère, mesurée d'une manière absolue, est moindre que jamais. Le pauvre est moins pauvre matériellement qu'à aucune autre époque. Oui, cette indigence qui s'attache aux entrailles a disparu, mais il y a plus de misère morale; et, si le philanthrope, qui ne considère que les souffrances individuelles, a lieu de s'applaudir, l'homme d'État doit prendre l'alarme à ces symptômes de malaise, à ces sombres tristesses, à ces secousses maladives et de plus en plus fréquentes qui tiennent dans un douloureux éveil nos vieilles sociétés, si désireuses du repos. Nous savons bien que les causes de ce phénomène sont diverses, et qu'elles tiennent en partie à un état passager des esprits; mais il en est qui sont permanentes, et que nous allons tâcher de découvrir, en prenant toujours M. de Gérando pour guide principal.

III. — DES CAUSES DU MALAISE SOCIAL.

Le malaise d'une société et l'appauvrissement d'une partie de ses membres sont déterminés, suivant l'auteur du traité *de la Bienfaisance publique*, par cinq causes principales, qui, d'ordinaire, agissent isolément, et parfois se combinent d'une manière effrayante : 1° la mauvaise répartition de la fortune publique, ou, pour parler le langage précis des économistes, du *capital social;* 2° l'action absorbante du commerce et de l'industrie 3° l'accroissement excessif de la population, relativement aux moyens de subsistance ; 4° le vice des institutions publiques ou les fautes administratives; 5° enfin, le désordre dans les mœurs et les relations privées. A ces causes premières de l'indigence, il ajoute l'abus des remèdes employés contre l'indigence même, les erreurs en matière de charité publique.

L'accroissement de la somme totale des richesses n'est pas une mesure invariable de prospérité. Quand cette richesse, en s'augmentant, se répand également dans toutes les classes, il y a bénéfice réel et une sorte d'épanouissement. Le contraire arrive quand les forces acquises se distribuent d'une façon in-

égale : car cette augmentation de la fortune publique a eu pour effet de changer l'état des mœurs, de solliciter des consommations, de créer en un mot des nécessités nouvelles. Or, d'après la remarque développée plus haut, la misère étant relative, sa limite étant essentiellement variable et uniquement déterminée par l'opinion, il y a surcroît de misère et souffrance inquiétante quand les besoins généralement provoqués ne sont pas généralement satisfaits. La société se trouve dans la piteuse condition d'un homme qui s'enrichit et perd la santé. C'est ainsi que doivent s'expliquer l'accroissement du nombre des pauvres et la sourde irritation qui coïncide aujourd'hui avec l'enrichissement de presque tous les peuples européens. L'inégalité dans la répartition des fortunes, dira-t-on, était beaucoup plus grande encore dans les âges antérieurs : il est vrai, mais la majorité s'y résignait, comme à une loi naturelle. Chacun apercevait, dans l'état où il était né, la limite extrême de son ambition. Aujourd'hui, les barrières sont renversées et les classes confondues, les ambitions sont sans bornes, et l'on n'a pas encore compris qu'un droit ne saurait être que le couronnement d'un devoir.

Hâtons-nous d'ajouter, pour ne pas laisser prise aux farouches apôtres d'une égalité chimérique, que si la trop grande disproportion des fortunes engendre la misère, un partage trop égal serait un acheminement vers le même abîme. Si la somme des profits réalisés par une société se distribuait de telle sorte que chacun eût à peu près les mêmes éléments de bien-être, tout principe d'émulation s'amortirait, et de l'équilibre des forces sociales résulterait bientôt l'immobilité du néant. L'inégalité des ressources, l'excitation du besoin, le désir d'améliorer le présent, d'assurer l'avenir, de constituer une famille afin de revivre honorablement dans les siens, sont autant de ressorts qui doivent agir sans relâche pour entretenir le mouvement. Quelle est la loi de ces oscillations? dans quel rayon doivent-elles s'opérer? Grandes questions que l'économie politique a laissées indécises, et qu'il ne faut pas espérer de résoudre d'une manière absolue. Le mal commence, selon nous, quand viennent à manquer, pour une partie de la société, les occasions ou les instruments du travail, et que la certitude d'élargir sa condition à force d'énergie ne soutient plus l'homme pauvre dans la rude tâche que la fatalité lui commande.

Quant à l'industrie, M. de Gérando paraît beaucoup plus préoccupé d'en faire l'apologie, que de rechercher pourquoi les germes de misère se développent de préférence dans les foyers de fabrication. Le langage des faits a une énergie à laquelle il faut se rendre : il est constaté que, dans les districts manufacturiers, l'affaiblissement corporel est plus général et la mortalité plus grande que dans les régions agricoles. Si les salaires sont plus élevés pour les artisans, leur agglomération autour d'un même centre élève proportionnellement le prix des denrées. Leur sort est aussi plus précaire. La concurrence effrénée, l'engorgement des magasins, les balancements du crédit, l'introduction des procédés nouveaux, déterminent périodiquement des crises qu'ils ne traversent pas sans souffrances. Nous savons que les machines, en rendant plus favorables les conditions de vente, augmentent, en dernier résultat, le nombre des travailleurs : mais il n'est pas moins vrai que la transition fait des victimes dont la charité publique doit prévenir le désespoir. Un autre effet de l'emploi des

forces mécaniques qui neutralisent les forces humaines est de substituer des enfants qu'on épuise aux adultes, et de condamner prématurément ceux-ci à l'inutilité (1). L'auteur du traité *de la Bienfaisance publique* accepte ces difficultés avec une résignation trop héroïque. Il s'écrie : « Le navire qui s'élance hors du port en déployant ses voiles, qui traverse l'Océan pour aller conquérir des richesses inconnues, ne peut-il pas être arrêté par le calme, assailli par la tempête, brisé contre un écueil, frappé de la foudre ? Et comment l'industrie, dans son vol audacieux, ne rencontrerait-elle pas aussi des périls ? » Pour qui observe de si haut les choses de ce monde, les convulsions de quelques victimes isolées cessent d'être perceptibles. On ne distingue plus que les mouvements d'ensemble, et comme, en dernier résultat, ils tournent toujours au profit de l'humanité, on se repose aisément dans cette conviction, que du mal de quelques-uns doit sortir le bien du plus grand nombre. La charité doit craindre de s'égarer dans les nuages de la théorie ; sa place est sur terre, et sa tâche est particulièrement de contre-balancer l'effet des fatalités sociales. Encourageons le génie industriel, et rendons hommage à son action bienfaisante : mais ne nous étourdissons pas ainsi sur quelques-unes de ses conséquences, qui sont déplorables. Ne nous lassons pas de demander si les services qu'on en reçoit ne pourraient pas coûter moins cher, surtout à la classe malheureuse, qui en profite le moins.

M. de Gérando conserve la même sécurité, relativement au développement excessif des populations. Il s'en tient aux théories de Smith et de Say, pour qui tout individu est à la fois producteur et consommateur ; de sorte que la somme des besoins qui sollicitent, finirait toujours par se balancer avec celle des moyens de satisfaction. Les axiomes de ce genre sont plus ingénieux que solides. Ils ont déjà fléchi dans la discussion, et succomberont tôt ou tard sous la réfutation brutale de l'expérience. Assurément, l'équilibre s'établit, pour quelques instants du moins, mais c'est à force de secousses violentes, qui laissent froissés un grand nombre d'individus. Ce sont de pareilles secousses qui déterminent la misère, et que tout gouvernement doit s'efforcer de prévenir. S'il était exact de dire que les accroissements de la population, en augmentant le nombre des travailleurs, multiplient dans une proportion croissante la somme commune du bien-être, le remède à tous les maux serait trouvé, et d'une application facile. Il n'y aurait qu'à favoriser cette fécondité dont tant d'économistes s'effrayent, et à surexciter la fièvre industrielle. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que l'industrie elle-même eût un puissant régulateur. Tout au contraire, le monde où règne aujourd'hui la spéculation, est le plus exposé de tous aux crises et aux déchirements qui en sont la suite.

M. de Gérando, après avoir cédé trop facilement à l'autorité d'un système célèbre, ne tarde pas à s'en affranchir, et touche la difficulté réelle lorsqu'il

(1) Sur 1,600 ouvriers des manufactures de Renfrew et de Lanark, 10 seulement étaient arrivés à quarante-cinq ans, et encore n'étaient-ils conservés que par une indulgence spéciale. — Dans une autre fabrique, à Deanston, sur 800 ouvriers, un inspecteur a compté 412 enfants. — M. de Gerando cite plusieurs faits analogues d'après les documents officiels émis par le parlement anglais.

dit : « Chaque profession ne comporte qu'une proportion déterminée dans le nombre de ceux qui l'exercent. Lorsque les cadres de l'une d'elles sont remplis, ceux qui se présentent pour y entrer, occasionnent un embarras d'autant plus grand qu'ils affluent davantage. Ce n'est pas l'excès de la population qui cause ces inconvénients souvent funestes au repos de la société, ce sont les erreurs commises dans la façon dont elle se distribue, ce sont les méprises de ceux qui s'obstinent à se précipiter dans une carrière déjà obstruée. » Rien n'est plus exact. Il nous reste à ajouter seulement que, quand la population s'accroît démesurément, la répartition devient, en raison même de son abondance, un problème presque insoluble. Il a bien fallu que l'embarras parût grand à beaucoup d'économistes, pour qu'ils en vinssent à se demander s'il ne serait pas possible de contrarier les entraînements naturels et de restreindre la fécondité. M. de La Farelle, dans un chapitre qui résume parfaitement la discussion, propose de reculer l'âge où l'union conjugale serait permise aux adultes de l'un et de l'autre sexe; il appelle aussi de tous ses vœux une organisation de la classe ouvrière capable de remplacer, dans leur action prévoyante, les jurandes et maîtrises qui forçaient autrefois l'apprenti et le compagnon à reculer assez loin l'époque du mariage. Il voudrait encore qu'on adoptât un système de colonisation assez puissant pour soulager au besoin le sol national.

Les pays où la misère se propage doivent interroger sévèrement leur code administratif, et se demander surtout si le mécanisme financier ne fait pas porter la plus lourde partie du fardeau sur les classes déjà exténuées. Il ne faut pas se hâter toutefois de dresser contre un gouvernement l'acte d'accusation. Rien n'est plus difficile que de concilier tous les intérêts en matières fiscales. Atteindre particulièrement les privilégiés de l'ordre social, c'est compromettre la consommation, et ôter en main-d'œuvre, aux travailleurs, beaucoup plus qu'on ne leur laisserait par un léger dégrèvement. Les taxes somptuaires ne peuvent frapper que des objets à l'usage de la vanité, et qui ne soient pas d'ailleurs le produit direct d'une industrie importante. C'est ainsi que les Anglais ont établi un impôt sur les domestiques mâles, les chevaux, les chiens, les voitures, les armoiries : mais ces taxes seraient peu productives dans un pays comme le nôtre, où le faste, excessivement rare, est incessamment réduit par la division des fortunes. L'impôt progressif, dont l'idée sourit à la démocratie, c'est-à-dire l'impôt qui augmenterait en proportion du revenu, serait injuste, vexatoire, immoral, et par-dessus tout impraticable. Comment atteindre les revenus de tous les genres? Le chef d'une nombreuse famille, l'homme forcé par son rôle dans le monde à de grands frais de représentation, n'est-il pas dans la réalité moins riche avec une forte rente, que l'obscur et inutile célibataire avec de moindres ressources? Si l'on croit devoir prendre en considération de telles circonstances, il faudra donc violer le sanctuaire privé, et entreprendre annuellement une enquête pour chaque contribuable? Mais, dès lors, que de ruses pour mentir à la loi! Quelle déplorable émulation pour se rapetisser aux yeux de tous! En général, les théories financières qui s'attaquent particulièrement à la richesse ont un grand inconvénient. Des contributions prélevées sur des superfluités n'offrent pas les conditions de sécurité exigibles.

Il suffirait d'un caprice de la mode, et d'un parti pris des classes riches, pour diminuer les sources du revenu public et entraver l'administration. En règle générale, le meilleur impôt pour le financier est celui qui promet la plus grande fixité dans les produits, la plus grande facilité dans la perception. « Il faut bien en convenir, ajoute à ce sujet M. de La Farelle, ces conditions se rencontrent surtout dans les impôts qui frappent les objets de la plus universelle consommation, et ces objets sont ceux qui répondent aux premières, aux plus pressantes nécessités de la vie ; d'où suit qu'au point de vue financier, les meilleurs impôts sont presque toujours ceux qui atteignent directement les masses, les classes inférieures de la société. »

La misère n'a pas toujours sa cause et son excuse dans l'organisation sociale. Quelquefois le pauvre ne peut accuser que lui-même des maux qu'il endure, et c'est le cas le plus ordinaire, lorsqu'il est en état de validité. La fainéantise, l'imprévoyance, le libertinage, le jeu, l'ivrognerie, tous les vices qui conduisent au crime les natures violentes, creusent pour la foule inerte l'abîme de la pauvreté. Pleins de cette conviction, les délégués du parlement anglais, après avoir indiqué les mesures législatives qu'ils jugent les plus propres à régénérer les classes que dégrade le besoin, ont déclaré solennellement qu'on doit moins compter sur les inspirations de la science administrative, que sur l'influence de l'éducation morale et religieuse.

Nous avons cherché et seulement montré du doigt les sources de la misère : opération si triste qu'on nous pardonnera de ne les avoir pas fouillées profondément. Ces sources ne s'arrêtent jamais, et la tâche de les épuiser serait au-dessus des forces humaines ; mais elles ne sont pas toujours également abondantes. Il y a des époques calmes et fécondes où elles suivent faiblement leur pente fatale, avec une plainte qui émeut, mais qui n'est point une menace. Il n'est pas impossible alors de les cacher aux regards des peuples, peut-être même de les diriger utilement. Ainsi arrive-t-il dans ces jours sans nuages, où le travail est facile, où chacun entrevoit dans la moisson commune sa gerbe qui mûrit et se pare des reflets dorés de l'opulence. Mais viennent les orages, et tous les aspects s'assombrissent : ces sources de la misère publique, courants imperceptibles tout à l'heure, se ravivent tout à coup, se gonflent de fange et d'écume, unissent leur furie : vaste inondation qui dégrade pour longtemps le sol national, et ne laisse après elle que des ruines.

Ce n'est pas seulement la prudence qui commande aux sociétés d'épier le fléau, et d'en prévenir autant que possible la redoutable explosion. La justice, la loyauté, la pudeur publique exigent avec non moins d'autorité qu'on s'occupe des classes souffrantes. En effet, si la distribution des richesses conquises par le travail ne doit s'opérer que d'une façon inégale ; si l'industrie, en accélérant son mouvement producteur pour multiplier les jouissances communes, use et rejette les machines humaines qu'elle a mises en jeu ; si la tâche de l'avenir qu'une nation ne doit jamais interrompre, ne se peut faire qu'en sacrifiant quelque chose du présent ; pour tout dire, enfin, si la civilisation fait inévitablement des victimes, n'est-il pas de toute justice qu'elle s'applique à les dédommager ? La réponse ne serait pas douteuse, si l'on cédait au premier entraînement ; mais la science qui se nourrit de doute et d'objections, est de son

naturel défiante et rétive : elle a observé, supputé, analysé, disserté, si bien qu'aujourd'hui les docteurs, à peine d'accord sur le principe, sont en plein dissentiment quant aux moyens d'exécution.

IV. — PRINCIPES DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE.

Le christianisme a fait entrer si profondément dans nos instincts le sentiment de la commisération, et la croyance d'une pieuse solidarité entre les hommes, que le soulagement de l'indigence a été considéré par les nations modernes comme l'acquit d'une dette sacrée. Les premiers maîtres de la science politique, Grotius, Bossuet, Montesquieu, n'ont pas même élevé un doute à ce sujet. L'auteur de l'*Esprit des Lois* pose en axiome que « l'État *doit* à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soit pas contraire à la santé. » Ce principe, accepté par nos premières assemblées législatives, comme tout ce qui avait un relief généreux, est soutenu aujourd'hui encore par les théoriciens qui prétendent fonder une école *chrétienne* sur le terrain de l'économie politique. Son principale organe est chez nous M. de Villeneuve-Bargemont. Les conséquences pratiques de ce principe varient suivant les institutions avec lesquelles il se combine. Dans les pays purement catholiques, la tutelle des pauvres est restée une des attributions du pouvoir religieux. Une multitude d'établissements charitables, qu'aucun lien ne rattache les uns aux autres, dispersent au hasard et sans préoccupation systématique le revenu des anciennes fondations et le produit des aumônes journalières. Dans les pays où les biens ecclésiastiques ont été confisqués, les indigents sont retombés lourdement à la charge du public. En France, la dette contractée envers eux n'est que facultative. En Angleterre elle est reconnue légalement (1). Tout individu, par le seul fait de son indigence, devient, en quelque sorte, créancier de l'État, et est admis à faire valoir devant les tribunaux son droit à l'assistance.

Dans la dernière année du dix-huitième siècle, un politique chagrin, et si bien cuirassé de logique qu'il n'était pas possible de le toucher au cœur, vint se placer en face des moralistes qui prêchaient la compassion, et leur jeta pour défi une doctrine impitoyable. « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, osa dire Malthus, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une part de nourriture : il est réellement de trop sur la terre ; la nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution. » Cette cruelle sentence souleva une telle réprobation, qu'elle fut rayée par l'auteur dans les éditions suivantes de son livre; mais l'esprit qui l'avait dictée subsista, et règne encore avec quelques adoucissements dans une école aujourd'hui fa-

(1) C'est là ce que les économistes appellent le système de la *charité légale*. M. de Gérando blâme cette dénomination, et la monstrueuse alliance de deux mots qui se repoussent. N'est-ce pas destituer la charité de son plus beau caractère, de sa spontanéité touchante, que d'accorder son nom à cet impôt que la loi demande au riche, et que la violence doit quelquefois arracher ?

meuse. Aux yeux de Malthus, la misère étant la conséquence plus ou moins éloignée du désordre des mœurs, ou tout au moins d'une coupable imprévoyance, devient moins un malheur qu'une faute dont les privations et l'avilissement sont la punition nécessaire. Faire contribuer le riche, c'est-à-dire l'homme qui a acquis par l'ordre et le travail, pour nourrir l'indigent, c'est-à-dire l'homme qui s'est laissé déchoir, c'est commettre une erreur dangereuse en politique, et répréhensible en morale. Les institutions secourables, surtout celles qui ont l'appui des gouvernements et une existence légale, n'ont pas d'autre effet que de dispenser les natures indolentes ou viciées de l'énergie, de la prévoyance et des vertus qu'on doit exiger de tous les citoyens, et, en dernier résultat, elles font beaucoup plus de malheureux qu'elles n'en soulagent. L'homme qui s'est marié sans probabilité de nourrir sa famille, est un coupable qui doit subir la peine prononcée par la nature, et cette peine est la mort au milieu des angoisses de la misère !

Le sinistre retentissement de cette doctrine appela l'attention des hommes d'État sur des phénomènes trop longtemps négligés. Il fallut bien reconnaître qu'en effet toutes les taxes prélevées en faveur des pauvres tendaient incessamment à s'accroître, et que la foule de ceux que l'État voulait bien accepter pour créanciers grossissait en raison des sacrifices qu'on s'imposait pour les satisfaire. Il fut également constaté qu'un refuge spécialement ouvert à quelqu'une des infirmités sociales semblait multiplier le nombre de ceux qui en étaient atteints (1). De ces observations, plusieurs économistes, disciples apprivoisés de Malthus, conclurent que tout gouvernement doit s'interdire les œuvres de bienfaisance; qu'il ne doit agir que préventivement, c'est-à-dire neutraliser autant que possible les germes du mal, mais en même temps fermer les yeux sur le mal qui s'est produit, et en abandonner le soulagement aux hasards de la charité individuelle. Un des apôtres de cette opinion, qui domine en Angleterre, est le docteur Chalmers. En France, l'Institut sembla avouer son hésitation, en couronnant, en 1829, deux ouvrages où ces principes étaient professés avec un talent remarquable et une conviction éclairée, ceux de MM. Duchâtel et Naville, et en appelant au partage du prix un adversaire, l'auteur du livre qui nous occupe.

M. de Gérando prétend prendre le milieu entre les économistes qui proclament que la société *doit* des secours aux indigents qu'elle renferme et ceux qui, niant formellement cette obligation, condamnent toute intervention bienfaisante de l'autorité. Il établit une distinction, fort subtile il est vrai, entre le droit civil et *légal* qu'il refuse au pauvre, et un certain droit *moral* qu'il lui attribue. La société, ou plutôt le pouvoir qui la représente, n'abdique pas dans son système la faculté de refuser, et, quand il donne, c'est avec discer-

(1) On a cité pour exemple la population toujours croissante des hospices d'enfants-trouvés. M. de Gérando, répondant à cet ordre d'objections, dit que les hospices spéciaux mettent en évidence toutes les misères inaperçues, et que l'augmentation est plus apparente que réelle. Il fait remarquer qu'avant les fondations faites en faveur des sourds-muets, on ne se doutait pas qu'il y eût vingt mille de ces malheureux en France.

nement et liberté. Les adversaires de la bienfaisance publique ne manqueront pas de dire que cet amendement n'est qu'une évolution de mots, et ne change rien au fond des choses; que dans aucun pays, même en Angleterre, l'aumône n'est accordée sans discernement, et que si les demandes y sont déférées au juge de paix, c'est afin que ce magistrat se prononce sur leur légitimité, comme ferait chez nous un administrateur charitable. Le droit moral accepté par M. de Gérando, dira-t-on encore, aurait autant d'autorité que le droit civil, et malheureusement les mêmes effets. Il suffit de la perspective d'un refuge toujours ouvert à l'infortune pour entretenir le pauvre dans une sécurité coupable, tandis qu'il importe de l'effrayer sur les suites de son apathie ou de ses désordres : tandis que la perspective d'un terrible supplice, d'une misère sans secours pour lui et pour les siens, doit éveiller en lui une énergie désespérée qui le relève de son abjection.

Nous reproduisons ces arguments sans y souscrire. Nos convictions, d'accord avec nos sympathies, sollicitent cette bienveillante tutelle que désire M. de Gérando. Le système qui proscrit toutes les institutions charitables est tellement exagéré, que ceux qui le professent en théorie reculent devant les rigueurs de l'application, et font grâce à certaines classes d'infortunés, qu'on ne peut sans inhumanité rendre responsables de leurs misères, les invalides, les enfants, les vieillards. Souvent même, demanderons-nous, n'y aurait-il pas beaucoup de sévérité à punir un individu des vices de son organisation, qui le disposent à l'inertie ou aux violents écarts? Les habitudes physiques ou d'éducation ne deviennent-elles pas une seconde nature, et les penchants presque irrésistibles qu'elles développent ne sont-ils pas de trop réelles infirmités? En fait, la nécessité prend rarement conseil de la théorie, et tranche brutalement la question. Dans un pays comme l'Angleterre, où la disproportion des fortunes, les secousses du crédit, les hasards de la spéculation, rompent souvent l'équilibre qui doit exister entre les moyens de travail et la population, entre les salaires et les denrées, il n'y a pas à discuter. L'établissement légal d'un secours est une mesure commandée aussi impérieusement par la prudence que par la commisération. Mais ce remède est affligeant et honteux; il est plein de périls, et, dans la crise industrielle qui agite l'Europe, le premier devoir des hommes d'État est de modérer les tendances qui peuvent conduire à ces extrémités.

Les règles de la bienfaisance publique sont sagement tracées par M. de Gérando. La première opération de l'administrateur doit être de démêler, dans la foule de ceux qui sollicitent des secours, l'indigence réelle de la pauvreté simulée. Il y a des gens pour qui l'apparence de la misère n'est que l'enseigne d'une industrie lucrative. Les mendiants ont calculé, dit-on, qu'une personne leur donne sur vingt à qui ils s'adressent; et c'est pour cette raison qu'en certains pays ils appellent la rente qu'ils prélèvent sur le public le *cinq pour cent.* Suivant M. de Villeneuve, leur nombre doit s'élever à trente mille pour toute la France. On estime qu'ils gagnent à Paris de 9 à 12 francs par jour. Il est d'usage entre eux de se réunir une fois par semaine; les haillons sont jetés bas, les plaies se ferment, les membres se redressent, le masque piteux et la voix traînante sont remplacés par les éclats d'une grosse gaieté qu'alimente l'orgie.

Lorsqu'ils sont enclins à la sordide avarice, affranchis de toute représentation, il leur devient facile d'accumuler. Quelques-uns ont laissé à leurs héritiers une sorte d'opulence. Un fait qui tient du prodige est celui de Thomas Humm, qui mendiait encore en 1838 sur les grandes routes du comté d'Essex, et qui vient de laisser, assure-t-on, 1,700,000 livres sterling, ou 42,500,000 francs. Loin d'avoir droit à la sympathie, la mendicité impudente, effrontée, est une extorsion qui appelle la juste rigueur des lois.

Parmi ceux dont l'indigence est réelle, il y a distinction à faire entre les valides et les invalides. Les premiers n'ont droit qu'au travail; encore doit-on les occuper de telle sorte que leur condition ne puisse pas faire envie aux ouvriers libres. Pour les infirmités physiques, les établissements spéciaux sont nécessaires; mais ils seraient plus dangereux qu'utiles s'ils s'ouvraient avec trop de facilité, et s'ils ne laissaient pas sentir à ceux qui y sont admis le prix de l'indépendance honorablement acquise par le travail. Ces établissements doivent-ils être entretenus par la commune qui en sent le besoin, ou dotés par le trésor public? M. de Gérando pense qu'en faisant subir à une ville la charge de ses pauvres, on l'intéresse à en diminuer le nombre par une administration vigilante : mais il admet l'intervention de l'État en faveur des localités dont l'impuissance est reconnue. Au surplus, un rapide examen des législations européennes va nous démontrer que ces conseils de la théorie tendent généralement à passer dans la pratique.

La constitution de 1791, inscrivant dans la loi les droits du malheur, déclare : « Qu'il sera créé et organisé un établissement de secours public pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides. » Ce service, qu'on range définitivement dans les attributions de l'autorité civile, est divisé en deux branches principales, l'assistance à domicile et les établissements hospitaliers. Les besoins présumée de l'indigent deviennent la règle de la bienfaisance. On distingue trois ordres de secours, destinés aux malades, aux infirmes et aux valides, et quatre degrés dans l'assistance, savoir : 120 francs pour le maximum de l'allocation, et les trois quarts, la moitié, le quart de cette somme, selon les cas. La dépense est acceptée commme une dette par l'État; il y doit être pourvu par un fonds unique, patrimoine commun de tous les Français tombés dans l'indigence. En mars 1793, la convention fortifie, en projet du moins, l'édifice combiné par la première de nos assemblées. Elle décrète que le fonds de secours, destiné par la république à l'indigence, sera fourni par le trésor et distribué par la législature entre les départements, en raison de leurs besoins présumés. En conséquence, le patrimoine des maisons hospitalières et le produit des donations charitables doivent être capitalisés et mis à la disposition des agents de l'autorité. Le fonds commun a cinq destinations principales: travaux pour les valides, secours à domicile pour les infirmes et les vieillards, maisons de santé pour les malades sans domicile, hospices pour les enfants abandonnés, les vieillards et les infirmes, secours pour les accidents imprévus. Peu après, de nouvelles dispositions sont encore ajoutées à cet ensemble déjà colossal. On institue un grand-livre de la bienfaisance nationale ; l'extrait de l'inscription à ce livre représente pour le pauvre un contrat légal, le titre formel d'une pen-

sion sur l'État. Chaque année, le grand-livre de la bienfaisance doit être lu publiquement dans une fête nationale, consacrée au malheur. Si la promulgation d'une pareille loi n'est pas une manœuvre politique pour fasciner les classes populaires, il ne reste plus qu'à admirer la généreuse étourderie, les entraînements puérils des législateurs de cette époque. Il n'est pas nécessaire de dire que le projet ne survécut pas à la convention. La législature qui lui succéda rendit aux établissements d'humanité leur existence civile, leur dotation, leur indépendance, leur action locale et spéciale. Les maisons hospitalières pour les infirmes et les infortunés sans asiles; les bureaux de bienfaisance pour le soulagement à domicile des nécessiteux, ont été placés sous la surveillance de l'autorité municipale et sous la tutelle du gouvernement. Les pouvoirs législatifs n'exercent plus qu'un contrôle financier et n'interviennent que pour assurer la dotation du service dans son ensemble. Pour chaque établissement cinq commissaires gratuits, renouvelés par cinquième, et ayant sous leurs ordres un comptable pour la gestion des deniers, et un économe pour la manutention du matériel, les deux derniers salariés, cautionnés et responsables, composent le personnel ordinaire. Tel est le régime en vigueur : mais il ne résistera pas longtemps, sans doute, aux réclamations qu'il soulève. Il nous semble qu'en effet les administrations oublient trop souvent qu'une économie obtenue sur les frais de régie serait la première aumône à faire aux pauvres.

Passons à l'Angleterre. Les historiens font sortir la législation relative aux pauvres d'une ordonnance rendue en 1562. L'insuffisance des aumônes volontaires étant alors reconnue, on déclara que toute personne qui se refuserait à contribuer sur l'invitation de l'évêque ou du curé, serait appelée par eux devant un juge de paix, qui, après avoir épuisé les moyens de persuasion, déterminerait une cotisation hebdomadaire et suivrait pour l'obtenir les voies de rigueur. En 1592, la taxe devint générale et permanente. Enfin le célèbre statut de la reine Élisabeth, promulgué le 19 septembre 1601, vint coordonner tous les règlements antérieurs. La loi ne proclame pas formellement le droit du pauvre; mais elle semble le reconnaître en recommandant à chaque paroisse de procurer du travail au pauvre valide, et d'adopter l'infirme nécessiteux; elle détermine ensuite les obligations imposées au contribuable, et le recours qui lui est laissé en cas d'abus de la part des collecteurs. Le vice radical de ces lois était la confusion de l'autorité administrative et du pouvoir judiciaire dans la personne du juge de paix. On sentit en 1732 le besoin de porter remède à l'arbitraire, et on détermina les cas dans lesquels les secours seraient accordés, les conditions requises pour les obtenir, leur quotité et leur nature. Pour déraciner un abus, on creusait un précipice. On donnait ainsi un titre légal à la requête du pauvre. Les difficultés sans nombre d'une telle matière, maintinrent la législation anglaise dans un état continuel d'élaboration et de crise, jusqu'à la réforme de 1834, dont la durée même est fort problématique. La base sur laquelle reposait l'édifice d'Élisabeth, l'entretien des pauvres imposé à chaque paroisse, a été maintenue; seulement les trois commissaires royaux placés par le nouvel acte à la tête de l'administration spéciale, peuvent autoriser plusieurs paroisses à associer leurs ressources, et à ne former qu'une seule

circonscription de secours : innovation accueillie avec grande faveur, puisque, deux années après la promulgation de la loi, plus de huit mille paroisses déjà réunies formaient trois cent soixante-deux associations. Le régime des hôpitaux est demeuré en dehors du système de l'assistance paroissiale. Le pauvre a conservé un droit au secours qu'il peut faire valoir devant l'autorité judiciaire. Le fonds affecté dans chaque localité à ce service, provient d'une taxe spéciale dont le nom accuse le triste emploi : elle se prélève sur les propriétés foncières, les loyers et les établissements industriels. Tout homme, si peu qu'il possède, est classé parmi les contribuables. Plusieurs cantons ne s'arment pas rigoureusement de ce principe ; mais, dans les pays où personne n'est exempté, il arrive que de pauvres petits propriétaires payent la taxe d'une main et tendent l'autre pour recevoir l'assistance. Plusieurs amendements de détail, et surtout la simplification des formes judiciaires, ont beaucoup allégé le fardeau. Le montant de la taxe, qui en 1834 s'était élevé, pour une population de 13,897,000 habitants, à 6,317,254 liv. sterling (près de 158 millions de francs), n'était plus en 1836 que de 4,717,629 liv. st., ce qui constitue un bénéfice de 40 millions de francs ; mais beaucoup de germes vicieux que la réforme n'a pu extirper fermentent sans cesse, et sous des influences défavorables pourraient prendre un subit et dangereux accroissement.

Le régime adopté en Suède diffère peu en principe du système anglais, si ce n'est que le pauvre ne peut poursuivre ses droits prétendus avec autant de rigueur. Une ordonnance du 19 juin 1833 établit, sous la qualification de *non-protégés*, une véritable caste composée des individus sans propriétés et sans industrie, et qui tombent par ce seul fait à la discrétion de la police. — La loi qui régit les pauvres en Danemark date de 1803 : elle considère le secours comme une charge paroissiale; mais elle n'accorde l'allocation demandée que comme une avance dont le remboursement est exigible. — Dans la Russie, les paysans à l'état de servage, ont un recours plus ou moins efficace dans la commisération du propriétaire. Les établissements spéciaux ne sont ouverts à l'infortune que dans les domaines de la couronne. Les indigents qui n'appartiennent pas à la classe des serfs sont envoyés en Sibérie, en qualité de colons libres. Depuis l'affranchissement de ses paysans, la Pologne a senti le besoin d'un système de secours, mais n'a pas eu les moyens de le réaliser. — La législation de l'Allemagne, sauf de légères nuances qui distinguent surtout les pays protestants des États catholiques, a pour base le droit du pauvre à l'assistance, l'obligation qui lui est imposée de travailler selon ses forces, le principe qui laisse à chaque commune la charge de ses pauvres, et qui combine l'administration des secours avec les institutions particulières à la localité. La conséquence de ce régime est d'attacher l'indigent au domicile de secours qu'il ne peut quitter sans s'exposer à être rigoureusement poursuivi comme vagabond. En Bavière et dans quelques autres contrées allemandes, les personnes dépourvues de tout capital ne peuvent contracter mariage sans y être autorisées par l'administration. — Quand le royaume des Pays-Bas fut formé par la réunion de la Belgique et de la Hollande, une loi fondamentale rangea le soulagement des malheureux au premier rang des intérêts publics, et il dut être rendu chaque année à la législature un compte détaillé de toutes les branches de ce

service. Un nouvel arrêté du 2 juillet 1828 spécifia le droit du pauvre, mais sans autoriser celui-ci à le faire valoir judiciairement; le domicile de secours s'acquiert par la naissance, ou par une résidence d'au moins quatre années. En Hollande, l'assistance des indigents est obligatoire pour la commune, et des taxes peuvent être établies au besoin pour en faire le fonds; mais il est probable qu'on a rarement recours à cette extrémité, d'après le nombre des établissements par lesquels la bienfaisance s'exerce : on en compte cinq mille huit cent soixante et un. La Belgique, depuis son indépendance, a légèrement modifié le pacte commun. — Pour ce qui concerne la Suisse, nous renverrons aux recherches de M. de Gérando, après avoir dit seulement que les lois contre le paupérisme y sont en général rigoureuses, et que la faculté de prélever une taxe sur la propriété est accordée aux gouvernements cantonnaux, en cas d'insuffisance des ressources ordinaires. — Dans les pays strictement attachés au joug catholique, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, la mendicité, quoique rudement pourchassée, étale avec impudence ses plaies factices et ses douleurs menteuses. Des établissements ouverts à tous les genres d'infortune, richement dotés par la piété des fidèles et entretenus par d'abondantes aumônes, laissent peu de place à l'action du gouvernement civil. L'idée de contraindre légalement les riches à la charité n'y serait accueillie qu'avec répugnance. Tous les États de l'Union américaine, excepté la Géorgie et la Louisiane, sont soumis à la taxe en faveur des pauvres. — Quoique le généreux climat de l'Orient engendre difficilement la misère, les lois musulmanes sont très-puissantes pour la combattre. Un dixième du revenu doit être mis en réserve pour les nécessiteux; une aumône extraordinaire est prescrite annuellement; des amendes expiatoires consistent à vêtir ou à nourrir un certain nombre de pauvres pendant un temps déterminé; les objets de première nécessité sont exempts d'impôt, et on fait souvent des concessions gratuites de terrains ou de boutiques aux gens du peuple; enfin, les mosquées, richement pourvues par les sultans, sont en mesure d'offrir au malheur des secours de plus d'un genre.

Quelle que soit la divergence des doctrines et des lois sur l'opportunité des secours distribués par l'État, toutes les opinions se rapprochent vers un point d'une telle évidence qu'il exclut la discussion. C'est que les gouvernements doivent tout faire pour éviter l'emploi de ces palliatifs dont la vertu est si fort contestée; c'est qu'ils doivent s'appliquer à neutraliser le mal dans ses germes, et étayer de tout leur pouvoir ces classes si mal assises dans la société, que les moindres secousses les précipitent dans un abîme. Les économistes, souvent malheureux dans les dénominations qu'ils adoptent, ont nommé cette tutelle du pouvoir *charité préventive*, criant abus de mots, puisque la vigilance, loin d'être, de la part du fonctionnaire, une œuvre charitable, n'est que l'accomplissement de son premier devoir, la condition formelle de son autorité.

Le livre qui indiquerait les mesures à prendre pour prévenir la misère publique, serait un cours complet et bien précieux de science politique; car tout s'enchaîne dans les sociétés, et le sort du pauvre prolétaire touche de plus près qu'on ne pense à celui du puissant capitaliste. Mais chacun des points de cette vaste thèse appelle une importante discussion, qui ne peut trouver sa place ici. Renvoyons donc nos lecteurs à quelques bons chapitres de M. de La Farelle sur

la division toujours croissante de la propriété foncière, sur l'état déplorable de notre agriculture, sur les inconvénients du système hypothécaire qui permet si difficilement aux propriétaires d'immeubles de profiter des avantages du crédit. Après des considérations d'économie générale non moins dignes d'être méditées, M. de Gérando rentre dans son sujet et se livre à de consciencieuses études sur les maisons de travail envisagées comme éléments du système des secours publics; il signale avec impartialité les objections de la théorie et les mécomptes de la pratique, et n'en conclut pas moins, à la nécessité, à la possibilité de ces établissements; selon lui, les opposants n'ont prouvé qu'une seule chose, qu'il faut des efforts soutenus et une rare habileté pour employer les indigents d'une manière qui leur soit utile sans être onéreuse à l'État. M. de Gérando se montre beaucoup moins favorable à l'institution des colonies agricoles en France, et il espère fort peu des émigrations qui, d'ordinaire, sont plutôt déterminées par l'avidité que par la détresse. C'est enfin dans l'amélioration des mœurs populaires qu'il entrevoit, pour le peuple, les plus sûres garanties d'indépendance et de bien-être, et les institutions sur lesquelles il s'arrête avec plus de complaisance sont celles qui, comme les caisses d'épargne et les sociétés d'assistance mutuelle, sont de nature à faire fleurir la prévoyance et le respect de soi-même.

Persuadons-nous bien, au surplus, qu'il n'y a pas de règle générale en pareille matière; que telle mesure, utile en certains pays, serait déplorable en beaucoup d'autres, que ce qui a échoué en un temps pourrait réussir plus tard. Ils poursuivent la pierre philosophale, ces économistes qui cherchent, comme couronnement de leur science, la loi de la distribution des richesses, c'est-à-dire le moyen de bannir l'indigence et d'assurer le repos public par un équitable partage des acquisitions sociales. La tendance des forces morales ne peut pas se déterminer par une formule absolue comme celle des forces inertes. Il y a, dans l'imprévu des passions, dans le jeu de la liberté humaine, des puissances inconnues, incalculables, qui renverseront toujours l'échafaudage dressé à l'avance par la théorie. Ce n'est donc pas en combinant un système tout d'une pièce qu'on peut espérer de prévenir la misère : c'est en étudiant au jour le jour les besoins qui se révèlent, en appropriant le remède à l'état moral de chaque localité, en se faisant la loi de ne pas réaliser un seul acte administratif de quelque genre qu'il soit, avant de s'être demandé quel en pourra être l'effet direct, ou même le contre-coup éloigné dans les régions les plus inférieures. Une société comme la nôtre, qui, après avoir égalisé tous les droits et follement dissipé les sentiments d'abnégation et de devoir dans l'intérêt commun, n'a conservé d'autre ressort que la pondération des intérêts matériels, exige des hommes d'État qu'elle emploie, une grande vigilance, un diagnostic des plus sûrs. Dans toutes les affaires qui surgissent, ils doivent se constituer d'office les défenseurs des classes qui naissent dans les conditions les moins favorables, et contre-balancer, autant que la légalité le permet, l'action entraînante de la richesse. Il est juste de dire que, sinon toujours par sympathie, au moins par prudence, les pouvoirs qui se sont succédé depuis le commencement de ce siècle, ont rarement méconnu cette règle; et, dans les rangs populaires, on s'étonnerait des conquêtes déjà faites, si on énumerait tous les petits avan-

tages obtenus partiellement. Mais le temps, malgré sa toute-puissance, n'amène les améliorations que bien lentement au gré de ceux qui souffrent; il y a encore beaucoup à faire, et malheureusement les difficultés sont si grandes, que ceux qui ne les ont pas gravement mesurées ne peuvent même s'en faire une idée. Nous allons voir du moins que les secours ne manquent pas aux maux qu'on ne sait pas encore prévenir.

V. — Œuvre de la bienfaisance.

L'œuvre qu'il nous reste à dévoiler a pour auteurs des gens sans nom pour la plupart, humblement cachés dans les rangs les plus divers, inconnus les uns des autres, et travaillant toutefois avec un merveilleux accord : cette œuvre est celle de la charité publique; c'est le touchant tableau du bien qui se fait dans la société, et des efforts qu'on y tente sans relâche pour adoucir les inévitables misères.

La charité suit le pauvre durant toute son existence, elle se préoccupe de lui avant même que ses yeux aient vu le jour. Approchez, pauvres mères, et calmez-vous! Que les angoisses de l'inquiétude, que les privations et les fatigues ne compriment pas dans votre sein le triste fruit que vous portez. Approchez, et si vous avez perdu le mari qui devait être votre soutien, si une famille trop nombreuse déjà, est une charge au-dessus de vos forces, une main secourable vous sera tendue. Vers la fin du dernier siècle, s'est formée à Paris, sous le patronage de la reine Marie-Antoinette, une *Société de charité maternelle,* heureuse idée qui a dû naître dans le cœur d'une femme, et que des femmes ont depuis réalisée dans trente-six de nos villes les plus importantes. La pauvre mère qui se présente dans le dernier mois de sa grossesse, après avoir justifié de son mariage, de sa bonne conduite et pris l'engagement d'allaiter son enfant, reçoit une subvention pour les frais de couches, une layette pour l'enfant, une petite indemnité qui lui est conservée pendant quatorze mois, et des secours spéciaux dans les cas imprévus. La mère vient-elle à mourir pendant l'allaitement, la société conserve ses soins à l'enfant jusqu'à ce qu'il puisse être transmis en d'autres mains bienfaisantes. En 1837, la société de Paris a étendu sa protection sur 787 mères et sur 718 enfants qu'elles ont mis au jour. Celle de Lyon, pendant la même année, a secouru 285 mères et même nombre environ d'enfants. En calculant d'après ces données la part des trente-quatre autres villes, ont peut admettre que pour toute la France l'association favorise annuellement plus de deux mille naissance. Ses ressources sont cependant très-bornées : l'État ne contribue que pour 100,000 fr.; c'est à peine le tiers de la dépense totale; mais c'est peu pour la charité de combler le déficit. Une association pieusement rivale s'est formée à Paris en 1836, sous le nom d'*Association des mères de famille.* Les dames qui la composent distribuent des layettes ou des objets de vêture qui sont presque toujours l'ouvrage de leurs mains. Dans les deux premières années de son existence, cette société est venue en aide à 486 ménages. Le choix et la surveillance des nourrices seraient encore une cause d'embarras pour les nécessiteux dont le travail journalier est l'unique ressource; l'administration parisienne veille sur les en-

treprises qui se chargent du placement des nouveau-nés, et elle offre aux nourrices que l'indigence des parents pourrait effrayer, une garantie qui lui coûte annuellement une vingtaine de mille francs. Depuis quelque temps, les malheureuses qui vont expier dans un hospice la faute qui les a rendues mères, reçoivent un secours qui leur permet d'allaiter leur enfant; ou de le mettre en nourrice. Le double effet de cette libéralité est de préserver de l'abandon de pauvres petites créatures, et de relever des âmes abattues en les exerçant au devoir maternel.

La première enfance exige de grands soins : elle décide très-souvent du reste de la vie. Mais le travail de la mère tient sa place dans le budget d'un pauvre ménage : si elle le néglige pour veiller sur son enfant, pour lui apprendre ce qui est mal et ce qui est bien par un front sévère ou par un sourire, elle se prive du revenu de ses doigts, et condamne à la gêne le reste de la famille. Si elle ne peut sacrifier son salaire, fera-t-elle de sa chambre une prison pour le pauvre enfant (1)? ou bien l'abandonnera-t-elle aux hasards de la rue et aux dangers des mauvaises rencontres? La difficulté paraîtrait insoluble, si le génie de la bienfaisance ne l'avait récemment tranchée. Au siècle dernier, le pasteur Oberlin, touché de l'abandon des petits enfants pendant les heures de travail, eut l'idée de les rassembler autour du presbytère et de les confier à la surveillance de sa femme et de sa servante, Louise Scheppler, qui ne soupçonnait guère que la célébrité dût un jour s'attacher à son nom. Cette bonne œuvre, accomplie naïvement sur l'un des sommets des Vosges, resta longtemps ignorée. Un essai fut seulement tenté au commencement de notre siècle, par Mme la marquise de Pastoret, qui réunit à Paris, au faubourg Saint-Honoré, un certain nombre de petits enfants sous la surveillance de quelques religieuses. Plusieurs villes de l'Europe s'approprièrent la même idée sans en comprendre d'abord toute la portée. Ce fut le pays qui doit désirer le plus la régénération des classes ouvrières, ce fut l'Angleterre qui la première supputa ce que la société pouvait gagner à ouvrir des *asiles* pour les enfants. Leur moindre utilité est de rendre l'aisance aux ménages, en les affranchissant d'une surveillance onéreuse. Que ne doit-on pas espérer d'une institution qui, remplaçant, depuis le terme du sevrage jusqu'à l'âge de l'école, la vigilance éclairée de la plus tendre mère, dirige les premiers développements physiques, substitue au dévergondage des enfants délaissés des habitudes d'ordre et de décence, les prépare par des exercices qui ne sont qu'un jeu, aux fatigues de l'étude, et par de bonnes impressions morales aux épreuves du devoir !

Les premières réalisations de ce vaste plan furent essayées à Londres vers 1820. Une dame (2) fit connaître chez nous le plan, le mécanisme et les magnifiques promesses des *écoles enfantines*, et dès 1826, des souscriptions particulières

(1) On a constaté à Londres que plus de cent enfants, enfermés par leurs parents dans des chambres à feu, ont péri brûlés pendant l'hiver de 1835.

(2) Mme Millet, aujourd'hui inspectrice des salles d'asile, qui fut secondée par les publications de Mmes Nau de Champlouis et Julie Mallet. Il y a aujourd'hui une littérature complète à l'usage des salles d'asile, journaux et livres de toutes sortes. Un des plus utiles et des plus estimables est le *Médecin des salles d'asile*, par le docteur Cerise.

permirent un essai dont une émulation générale a constaté l'heureuse réussite. Pendant dix ans, l'institution s'est propagée et soutenue dans toute la France par des sacrifices volontaires. En 1837, le gouvernement en a réclamé la direction suprême et l'a rattachée, par une loi, à notre système d'éducation élémentaire. Aux termes de cette loi, « les salles d'asile ou écoles du premier âge sont des établissements charitables où les enfants des deux sexes peuvent être admis jusqu'à l'âge de six ans accomplis, pour recevoir les soins de surveillance maternelle et de première éducation que leur âge réclame. Il y aura, dans les salles d'asile, des exercices qui comprendront nécessairement les premiers principes de l'instruction religieuse et les notions élémentaires de la lecture, de l'écriture et du calcul verbal. On pourra y joindre des chants instructifs et moraux, des travaux d'aiguille et tous les ouvrages de main. » Aujourd'hui, 350 asiles reçoivent en France plus de 30,000 enfants. Le département de la Seine en recueille plus de 4,000 dans 27 maisons, et s'impose pour chacun d'eux une dépense annuelle de 20 francs. Une vingtaine de départements retardataires suivront bientôt l'exemple des autres, et on peut espérer que la France ne sera pas moins généreuse que la Grande-Bretagne, qui compte déjà plus de 1,000 *écoles enfantines*, et qui, à Londres seulement, reçoit 20,000 enfants dans plus de 100 maisons.

En France, l'admission aux asiles n'est pas nécessairement gratuite. Une faible rétribution d'un franc par mois est exigée des familles dont les ressources sont notoires. Cette mesure a les plus heureuses conséquences. Les enfants, comprimés par la misère, ont tout à gagner à la société de ceux qui ont puisé au sein de l'aisance des habitudes plus douces et plus cultivées. On s'applique à ce qu'une fois réunis, toute distinction apparente cesse entre eux. On ne veut pas qu'un vague pressentiment du malheur contrarie le premier épanouissement des âmes. Pas de rougeur sur ces jeunes fronts, si ce n'est celle de la joie naïve. Mais que la bienfaisance est ingénieuse et prévoyante! Dans certaines maisons, on a soin de séparer, à l'heure des repas, ceux dont le petit panier est ordinairement bien pourvu, afin de ne pas développer chez les autres le sentiment de l'envie. Ailleurs on fait mieux encore. Des aliments, préparés dans l'établissement même, sont délivrés à chacun sur la présentation d'une *carte*. Aux familles aisées, on vend cette carte à prix modéré; à celles qu'on sait dans le besoin, la carte est donnée secrètement : l'égalité est ainsi rétablie; l'école n'est plus qu'une famille où tout devient commun. Dans plusieurs villes, des dons volontaires en argent et en nature forment un fonds de secours qu'on emploie en linge, vêtements, chaussures, afin de remplacer les haillons qui corrompent l'air et attristent les yeux. Enfin, le croira-t-on? On les exerce à la science de l'aumône, de la seule aumône qu'ils puissent faire, ces pauvres enfants dont le cœur est l'unique trésor. Dans quelques établissements, chaque élève est placé sous la tutelle d'un autre plus âgé qui devient son frère ou sa sœur d'adoption, qui lui sert de guide et de modèle. L'échappé du maillot qui bégaye encore, trouve ainsi pour soutien un des *vieillards* de ce petit monde, un mentor de cinq à six ans, qui le couvre gravement de son expérience, qui lui tend la main quand il trébuche, qui, au besoin, le gronde en jouant.

Les orphelins ont toujours été l'objet d'une sollicitude instinctive. Les fondations en leur faveur furent très-nombreuses au moyen âge. Présentement, ils sont recueillis par les hospices de nos grandes villes, placés à la campagne ou élevés intérieurement, lorsque leur santé exige des soins particuliers : on les prépare à un état, pour les lancer enfin dans le monde à l'âge de douze ans accomplis, avec la sauvegarde d'un bienveillant patronage, munis d'un trousseau, et quelquefois même d'un petit pécule, quand on a pu les exercer à un travail productif. Le grand établissement de Paris compte aujourd'hui de 1,300 à 1,400 enfants d'adoption. Les hospices les plus chargés sont celui de Marseille, qui reçoit annuellement 100 orphelins et en entretient 200, et la belle fondation du roi Stanislas à Nancy, qui conserve les garçons jusqu'à quatorze ans et les filles jusqu'à dix-huit. Les administrations publiques, enchaînées par la lettre des règlements, laissent beaucoup de bien à faire ; mais leur œuvre est complétée par des associations libres. On compte à Paris quatre sociétés charitables en faveur des garçons sans familles, et une dizaine de refuges pour les pauvres filles. Une de ces sociétés, composée d'ouvriers, a pour but de procurer le placement et de diriger l'apprentissage des orphelins. En 1837, elle a recueilli, de 586 souscripteurs, une somme de 2,620 francs : qui sait ce que cette modique offrande a coûté de privations ! Les sociétés de ce genre sont sans nombre. Quoi de plus touchant que l'exemple donné par les jeunes demoiselles de plusieurs villes, particulièrement d'Avignon et de Rennes, qui se chargent de l'éducation des pauvres orphelines, et facilitent leur mariage, en leur assurant une petite dot ? Faut-il rappeler qu'après les ravages du choléra, Paris compta 425 orphelins de plus, et qu'aussitôt des donations et des souscriptions volontaires ont assuré un secours annuel d'environ 100,000 fr. qu'il faudra continuer jusqu'à ce que tous les infortunés aient trouvé leur place dans le monde, dix ans au moins?

L'instinct de la bienfaisance est si prononcé, qu'une charge véritablement accablante ne le peut ébranler, et que, malgré le cri d'alarme poussé de concert par les hommes d'État et par les moralistes, on aura peine à modérer une générosité qui va jusqu'à l'imprudence. Une classe trop nombreuse déjà, et qui malheureusement menace de s'accroître encore, est l'objet d'une protection si active, que sa disgrâce lui confère une sorte de privilége. On le peut dire sans exagération, puisque dans l'état présent de la société, l'alimentation assurée pendant le premier âge de la vie, la possession d'un métier, un bienveillant patronage, sont des garanties d'avenir qui manquent à la majorité des prolétaires. Tel est le sort qui est fait aujourd'hui aux enfants trouvés. Or ils forment chez nous une population de 130,000 individus âgés de moins de douze ans, dont l'entretien pèse sur 271 hospices, et on évalue à près d'un million le nombre de ceux qui, appartenant à cette classe par leur origine, ont été élevés successivement aux frais de la société. La dépense annuelle, allégée récemment par des mesures économiques, atteint à peu près la somme de dix millions de francs, fournis en grande partie par le budget et complétés par les cotisations communales, les revenus affectés aux hospices et autres ressources éventuelles. Mais la plus précieuse libéralité qu'on puisse faire au pauvre délaissé est celle des tendres soins, des sentiments affectueux ; et ce genre de

bienfait, il le reçoit souvent de la famille pauvre dans laquelle il est placé. Quand il atteint l'âge où la modique subvention est supprimée, la bonne femme qui lui a prêté son sein, le nourricier qui l'a fait sautiller dans ses bras, ne savent plus le distinguer de leurs autres enfants. L'adoption de l'orphelin en ce cas est très-ordinaire; qu'on ne pense pas qu'elle se fait en vue seulement des services qu'il peut rendre. En 1834, plusieurs départements se concertèrent pour un échange de leurs enfants trouvés, prévoyant bien que beaucoup de mères se décideraient à les retirer de peur d'en perdre la trace. Dans 31 départements qui appliquèrent cette mesure, plus d'un tiers des nourriciers renoncèrent à la pension plutôt que de se séparer du petit malheureux. Ainsi, par un commun mouvement, onze à douze mille familles des plus pauvres et, comme de coutume, des plus chargées d'enfants, se donnèrent chacune un enfant de plus (1).

Il y a des abandonnés plus à plaindre encore que ceux qui n'ont aucun lien de parenté : ce sont ceux qui ne pourraient respirer dans leur famille qu'un air vicié, ou ceux qu'une insouciance coupable livre aux hasards du vagabondage. L'Allemagne leur a donné le nom expressif d'*orphelins moraux*. A défaut de la prévoyance publique, la charité volontaire veille sur ces malheureux. Des sociétés, sous le nom de *Providence*, se sont formées dans presque toutes nos provinces; celles de Lyon et de Grenoble acceptent chacune la charge de plus de 600 enfants. Une classe que son isolement au milieu des grandes villes, et la pénible industrie qu'elle exerce, exposent à des dangers de plus d'un genre, a trouvé enfin de généreux protecteurs. Il s'agit des *petits Savoyards*, nom traditionnel qui ne s'applique plus guère aujourd'hui qu'à des enfants de l'Auvergne. Ceux de Paris, au nombre de plus de 700, reçoivent d'une institution spéciale, non-seulement du pain et des vêtements, mais les premiers éléments de l'éducation, et les moyens d'oublier au plus tôt, dans un métier moins rude, les fatigues de leur premier âge. Un intérêt tout particulier a dû s'attacher aux jeunes filles *moralement orphelines*. Des associations qu'il serait trop long de désigner ici, les arrachent pieusement au vice qui ne manquerait pas d'en faire sa proie. Étrange siècle que le nôtre ! époque de paradoxe et de contradiction ! Les sociétés dites *secrètes* courent les rues à main armée; leur organisation et leur but sont connus de chacun; mais les autres sociétés qui ne conspirent que le soulagement de l'humanité, qui s'en occupe? Qui connaît celles des *Jeunes*

(1) Le sort des enfants trouvés, l'opportunité ou le danger des asiles que la charité leur assigne, les règles que l'administration doit suivre pour leur adoption, sont des problèmes dont la difficulté égale l'importance. M. de Gérando leur a consacré la plus grande partie de son second volume, c'est-à-dire une place qui excède l'étendue des autres ouvrages spéciaux. L'examen des nombreuses publications auxquelles les enfants trouvés ont donné lieu depuis deux ans, nous ramènera bientôt sur ce second volume de M. de Gérando. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui que sa modération consciencieuse ne l'abandonne pas sur ce terrain, et qu'il s'y place, avec MM. Terme et Monfalcon, entre deux extrémités. Il se prononce pour la suppression des tours, l'admission des enfants à bureau ouvert, avec secret relativement au public, mais droit d'enquête pour les administrateurs. Il réprouve aussi l'impitoyable manœuvre du *déplacement*.

Économes? Son but est d'offrir un appui aux jeunes filles pauvres, de leur procurer un état, et, s'il se peut, un mariage convenable. Formée à Lyon parmi les jeunes demoiselles de la classe riche, cette association n'a pas tardé à se propager dans les autres villes. Aujourd'hui elle compte à Paris environ 4,000 demoiselles qui ont adopté 233 jeunes filles de huit à dix-huit ans, et qui fournissent à une dépense annuelle de 200 francs par tête, sans compter les lits et les trousseaux.

La société, en ouvrant des écoles, n'accomplit pas une charité, mais un devoir. Cependant les sacrifices qu'elle s'impose pour répandre gratuitement l'instruction, doivent être comptés au nombre de ceux qui ont pour but le soulagement des classes souffrantes. Rappelons donc ici que 54,000 écoles primaires reçoivent 1,553,000 garçons et près de 1,100,000 filles; que les frères de la doctrine chrétienne, au nombre d'environ 1,600 donnent l'instruction élémentaire à plus de 101,000 écoliers; que sur 18,000 dames ou sœurs engagées dans les congrégations religieuses, près de la moitié se consacrent aux fonctions de l'enseignement, et joignent souvent à l'apprentissage intellectuel celui d'un état utile; que l'instruction est gratuitement offerte à tous les âges, à toutes les classes, même en dépit des obstacles naturels, puisque, par exemple, la France seule possède 32 écoles de sourds-muets, sur les 147 qu'on connaît dans le monde.

La société a reçu l'enfant du pauvre, préparé son développement physique, éveillé en lui les puissances de l'esprit : elle a racheté autant que possible les capricieux arrêts de la destinée. Que peut-elle faire encore pour le pauvre devenu homme? Lui assurer l'emploi de son intelligence et de ses forces, augmenter pour lui les chances d'émancipation. Tels sont les termes d'un programme qui est à l'ordre du jour; mais jusqu'ici la discussion, quoique fort animée, a été stérile. L'étincelle lumineuse jaillira-t-elle enfin du choc des idées? Conciliera-t-on une organisation obligatoire du travail avec la liberté du travailleur, cette conquête toute récente que nos pères n'ont pas cru pouvoir payer trop cher? A moins de saper la société par la base pour la réédifier sur un plan tout nouveau, comment communiquera-t-on à celui qui n'apporte en naissant d'autre valeur que celle de ses bras, les priviléges attachés à la fortune? Par exemple, le crédit, qui de sa nature court au-devant du riche, fuit au contraire le nécessiteux. C'est là un fait fatal, déplorable, et contre lequel la meilleure volonté est impuissante.

Aujourd'hui le pauvre n'a d'autre garantie à offrir que celle des effets mobiliers qu'il possède. Il ne peut donc emprunter que sur nantissement. Cette triste nécessité est la justification des monts-de-piété, institution qu'on a décriée avec une légèreté qui va jusqu'à l'injustice. On en compte en France 32. L'intérêt exigé varie de 4 à 18 pour 100, différence énorme, qui provient de ce qu'en certaines localités l'établissement prête sur ses propres fonds, tandis qu'ailleurs il est obligé d'emprunter à des conditions plus ou moins onéreuses. Il faut remarquer toutefois que la somme demandée à l'emprunteur est moins le loyer du capital que le remboursement des frais inévitables de régie. Or ces frais, qui consistent en prisées, emmagasinage, comptabilité, reventes, etc., sont les mêmes pour un objet de la plus mince valeur que pour un diamant

précieux ; et comme la retenue n'est calculée que sur le total de la somme prêtée, lorsque le prêt est minime, et c'est l'ordinaire, cette administration, qu'on accuse de spéculer sur les besoins du pauvre, subit réellement une perte. Un aperçu des opérations du mont-de-piété de Paris fera mieux comprendre cette assertion. Chaque fois que l'administration accepte un nantissement, elle débourse pour frais de régie une somme de 75 centimes, et souvent la rétribution exigée de l'emprunteur, quoique de trois quarts pour 100 par mois, ou de 9 pour 100 par an, reste inférieure à cette somme. Par exemple, en 1836, sur un total de 1,210,669 engagements, près des trois quarts, ou 879,795 objets, estimés de 3 à 12 francs, et sur lesquels l'administration a prêté 4,882,876 francs, ont produit en intérêts, pour sept mois et vingt jours, terme moyen des dépôts, la somme de 283,870 francs. Or les frais de régie, à raison de 75 centimes par article, ont exigé une dépense de 642,243 francs : l'administration a donc fait une perte réelle, un véritable don aux emprunteurs les plus pauvres, de 358,372 francs. C'est seulement sur les prêts qui de 12 francs s'élèvent quelquefois jusqu'à 12,000, que l'établissement se dédommage, parce qu'alors il place à 9 pour 100 l'argent qu'il obtient à 3, et sans autres déboursés pour frais de régie que 75 centimes, comme pour le plus modeste dépôt. Une contribution est donc ainsi frappée sur les objets de luxe pour affranchir autant que possible ceux du pauvre. A Reims, des dons volontaires, ajoutés aux fonds du mont-de-piété, permettent à l'établissement de prêter au plus modique intérêt. A Toulouse, une société de prêt charitable et gratuit, fondée en 1828, prête une faible somme, relativement à la valeur du nantissement, mais sans aucune retenue, même pour ses déboursés. La quotité de ses prêts varie de 3 francs à 150, et la moyenne est de 50 à 60 francs. Mille individus reçoivent annuellement ses services. Le capital est fourni par des donateurs généreux et par des actionnaires qui s'engagent à verser pendant dix ans 500 francs par année, et sans en tirer intérêt. Une maison de prêt désintéressé existe aussi à Montpellier.

Nous l'avons dit, la charité préventive, fût-elle aussi clairvoyante qu'énergique, disposât-elle des plus abondantes ressources, ne parviendrait pas à étouffer complétement la misère. Il y aura toujours et partout une classe indigente et réduite à l'impuissance de se suffire, soit par suite d'un désastre public, soit par des infirmités morales ou physiques. Jusqu'à ce qu'on ait adopté la recette souveraine de Malthus, qu'on laisse les malades se tordre sur leur grabat, et les affamés tomber d'inanition dans la rue, il faudra bien que les gouvernements maintiennent, pour l'indigence proprement dite, une administration spéciale de secours. Cette administration se divise, chez nous, en deux branches : secours à domicile pour les valides, et hospitalité passagère ou permanente pour les invalides. Le premier service est exercé par les bureaux de bienfaisance, au nombre de 6,275 pour toute la France. Leur dotation, formée par les produits de leurs biens patrimoniaux, par des dons volontaires, par la taxe prélevée sur les spectacles et autres divertissements, par une portion dans les amendes de police, et au besoin par une subvention prise sur les revenus communaux, a fourni, en 1833, un total de 10,315,745 francs. Les secours qui consistent en fournitures alimentaires, vêtements, combustible et argent,

ont atteint la somme de 7,399,156 francs, auxquels il faut ajouter l'énorme somme d'environ 1,800,000 francs pour frais de gestion. 695,632 pauvres ont participé aux distributions. La moyenne de la subvention obtenue par chacun d'eux a donc été de 10 francs 64 centimes, et pour l'ensemble des dépenses de plus de 13 francs. A Paris, le secours est en général plus fort. Le recensement des indigents s'y fait tous les trois ans (1). En 1838, il s'en est trouvé 58,500, ou 1 sur 15 habitants.

S'il est vrai, comme l'a dit sir Arthur Young, que les hôpitaux, affranchissant le peuple de la prévoyance, sont d'autant plus nuisibles qu'ils sont plus riches et mieux administrés, notre pays est fort à plaindre ; car chaque année voit s'ouvrir de nouveaux refuges à ceux qui souffrent. Depuis un demi-siècle, le nombre des établissements hospitaliers a presque doublé en France, et leurs revenus se sont accrus dans une proportion beaucoup plus forte que celle des malades. Les derniers documents officiels datent de 1833; on comptait à cette époque 1329 hôpitaux et hospices. Au 1er janvier de cette même année, ils servaient d'asile à 154,253 individus, et, jusqu'à l'année suivante, 425,049 personnes y furent admises. Le budget de leurs recettes montait alors à 51,222,063 francs, c'est-à-dire au vingtième environ du budget que réclame l'État pour acquitter la dette publique, assurer la défense du territoire, rémunérer tous les services, entretenir, en un mot, la vie sociale. En 1837, Paris seulement pouvait offrir 4,464 lits pour les malades, et 10,129 places pour les vieillards, les incurables et les enfants. De nouvelles fondations, qui ne sont pas encore réalisées, ne tarderont pas à porter le nombre des lits disponibles à plus de 17,000. Non-seulement le nombre des personnes admises au traitement gratuit augmente, mais les soins sont en général plus empressés et plus intelligents, et aucun sacrifice ne coûte assez pour empêcher une amélioration désirable. Il est vrai que l'inépuisable charité vient en aide au zèle qui dirige. Chaque année, les donations volontaires ajoutent en propriétés foncières, meubles, rentes ou argent, une valeur de quelques millions au patrimoine des institutions secourables. De 1814 à 1835, en vingt-deux ans, le capital donné, tant aux hospices qu'aux bureaux de bienfaisance, s'est élevé à 75,070,464 fr.; encore ce chiffre est-il seulement le total des sommes données par acte public, et dont l'acceptation doit être délibérée en conseil d'État, et il serait beaucoup grossi par l'adjonction des petites sommes qui peuvent être reçues sans autorisation.

Pour compléter cet aperçu, il faudrait apprécier le concours prêté aux établissements publics par les fondations particulières, par celles qui sont annexées à beaucoup de paroisses et desservies par des sœurs, par les dispensaires que soutiennent des cotisations privées, comme ceux de la société philanthropique de Paris qui, depuis 1805 jusqu'à ce jour, a traité plus de 82,000 malades

(1) Il est à remarquer qu'en trois ans, de 1835 à 1838, la population de Paris s'est accrue de 129,027 individus, et qu'au contraire le chiffre des indigents s'est affaibli de 4,039. Ce résultat est dû sans doute à la vigilance qu'on déploie pour repousser la fausse indigence. On ne peut toutefois y méconnaître un symptôme favorable pour la classe ouvrière.

et vendu 22 millions de rations avec une perte volontaire évaluée à 1,100,000 fr. Il faudrait énumérer toutes les sociétés qui se forment depuis quelques années et poursuivent obscurément leur but charitable : celle de la Miséricorde, qui se voue à la recherche des pauvres honteux ; la réunion de ces jeunes gens de Paris, qui, sous le titre d'*amis des pauvres*, s'efforcent de procurer aux nécessiteux des occasions et des instruments de travail ; les *veilleurs charitables* de Lyon, pauvres ouvriers pour la plupart qui, après les fatigues de la journée, vont passer la nuit au chevet d'un malade, pauvre ainsi qu'eux; et aussi, les associations qui se vouent à l'aumône morale, qui s'insinuent dans la confiance du malheureux par de petites libéralités, afin de mieux redresser sa conduite et ses penchants. Ce serait ici le lieu de rappeler que les publications, dictées dans l'intérêt des classes souffrantes, se multiplient d'une façon très-significative, et qu'ordinairement ceux qui ont à produire quelque plan utile, donnent l'exemple des sacrifices.

Mais pourrait-on jamais compléter le tableau de la bienfaisance? Les traits les plus touchants ne demeurent-ils pas humblement voilés? Il est passé en habitude de déplorer les ravages de l'égoïsme : qu'on se rassure. La contagion sévit en quelques lieux apparents, mais il s'en faut bien qu'elle soit générale. Ne vous hâtez pas de condamner l'arbre pour quelques branches desséchées et flétries qui attristent les regards. Sous l'écorce dégradée, une élaboration se fait. Il y a nombre de veines où court encore une séve féconde, et il ne faudrait qu'un souffle généreux et puissant, qu'un rayon venu d'en haut pour déterminer une soudaine et magnifique efflorescence.

Nous le répétons, si les classes populaires ont encore beaucoup à désirer, c'est que le secret des grandes améliorations, des réformes fondamentales, appartient encore à l'avenir. S'il n'y a pas des secours pour toutes les détresses, un baume pour chaque douleur, c'est que le dévouement, si ingénieux qu'il soit à se multiplier, ne peut suffire à combler l'abîme; c'est que manquent les moyens matériels, et non le zèle inspiré, non la pieuse énergie.

A. COCHUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1839.

Il n'est pas sans intérêt de récapituler la marche des affaires d'Orient dans l'ordre où elles ont été connues en France, depuis quinze jours que nous les avons examinées. Les négociations entre la Porte et Méhémet-Ali, après le retour à Constantinople, d'Akiff-Effendi, étaient sur le point de se terminer par le consentement de la Porte qui accordait à ce pacha l'hérédité des deux gouvernements d'Égypte et de Syrie. Un bateau à vapeur avait reçu l'ordre de se tenir prêt à appareiller pour porter à Méhémet-Ali la dépêche qui renfermait la ratification du sultan, lorsqu'une dépêche du prince de Metternich à M. de Sturmer, internonce d'Autriche à Constantinople, vint changer toute la situation. Après le reçu de cette dépêche, M. de Sturmer se réunit aux représentants des quatre autres grandes puissances, et une note fut présentée à la Porte, pour l'engager à confier aux cinq puissances le soin de transiger avec Méhémet-Ali. Cette proposition fut aussitôt acceptée par le divan, et, dès ce moment, la Turquie et l'Égypte, nous voudrions ne pas dire la France, se trouvèrent en dernière ligne parmi les arbitres de la pacification de l'Orient.

L'arrivée de la dépêche du prince de Metternich à Constantinople eut lieu le 1er août, et le 3 du même mois, l'escadre anglaise, qui semblait n'attendre que cette décision, se présenta devant la baie de Reischa, dans les eaux de Ténédos, et vint mouiller à quelques milles de l'amiral Lalande.

A moins d'être initié dans le secret des négociations diplomatiques, il est difficile de juger si la France a eu ou non la latitude nécessaire pour obtenir un meilleur résultat dans les affaires d'Orient, dont le premier acte n'a certainement pas fini à notre avantage. La première faute appartient incontestablement à Méhémet-Ali ; mais cette faute retombe sur la France qui était en position de le conseiller, et de l'obliger, en quelque sorte, à suivre ses avis. Si Méhémet-Ali avait accepté l'hérédité de l'Égypte que lui offrait la Porte, et fait ses réserves à l'égard de l'hérédité de la Syrie, il eût évité l'intervention des cinq puissances, dont quatre peut-être, et trois à coup sûr, sont opposées à ses intérêts. Mais le pacha est dominé par une pensée qui ne lui permet pas d'agir dans cette affaire avec son sang-froid ordinaire et son habileté habi-

tuelle. Le sort de son fils chéri, Saïd-Pacha, l'occupe sans cesse. Le vice-roi d'Égypte sait qu'Ibrahim-Pacha verra d'un œil jaloux ce frère qui lui a toujours été préféré, et il veut laisser à chacun de ses fils une position assurée et indépendante, qui ne les mette pas en rivalité. C'est par ces motifs que le pacha a refusé d'écouter toutes propositions autres que l'hérédité des deux pachaliks, car il ne veut pas laisser, en mourant, son fils Saïd dans une situation inférieure à celle d'Ibrahim, ou Ibrahim dans un état de dépendance que celui-ci aurait bientôt changé. C'est donc le grand âge de Méhémet-Ali, et son amour pour son fils, qui l'ont rendu intraitable dans ses négociations avec la Porte. On se demandera sans doute ce que faisait pendant ce temps la France, qui n'a pas, que nous sachions, usé de son ascendant sur le vice-roi d'Égypte pour changer sa détermination. La loyauté du gouvernement français l'a-t-elle empêché de faire ce que la Russie et l'Angleterre eussent sans nul doute fait à sa place, et de conclure avec le pacha un traité secret par lequel la France lui eût garanti pour l'avenir l'hérédité de la Syrie? Une telle convention, qui eût décidé sans doute le pacha, eût-elle été possible? C'est ce dont on ne pourrait juger que si l'on connaissait la nature des engagements de la France avec les autres puissances, en ce qui est des affaires d'Orient. Quoi qu'il en soit, les seuls faits que nous connaissions, c'est-à-dire le refus du pacha, et la note présentée au nom des cinq puissances au divan, ne sont pas des faits favorables à la France, qui avait intérêt à ce qu'une lutte fût désormais impossible, c'est-à-dire inutile, entre le sultan et son vassal. Or, après ce que nous venons de dire des inquiétudes de Méhémet-Ali pour sa famille, il est évident qu'en lui refusant l'hérédité de la Syrie, ce qui ne manquera pas d'avoir lieu, on laissera une question pendante pour l'avenir.

Un arrangement direct entre la Porte et le vice-roi d'Égypte n'aurait pas eu cet inconvénient; car, ou la Porte eût cédé la Syrie, et Méhémet-Ali eût été satisfait, ou le vice-roi eût cédé sur ce point, mais avec une garantie secrète de la France, et celle-ci aurait été maîtresse de choisir le moment favorable pour amener cet événement. Enfin, si une garantie de ce genre avait paru dangereuse ou déloyale au cabinet français, en forçant le pacha à accepter provisoirement les propositions dont Akiff-Effendi était porteur, les nouvelles négociations ouvertes un jour par le pacha au sujet de la Syrie, n'eussent pas semblé une infraction aux volontés des cinq puissances, comme il adviendra si elles décidaient, dans un congrès, des affaires d'Orient.

Quant au congrès en lui-même, nous sommes étonnés de l'opposition qu'il rencontre dans la presse. A-t-on déjà oublié la conclusion du rapport de M. Jouffroy qui, au nom de la commission de la chambre, exprimait le vœu de voir régler les affaires d'Orient dans un congrès des grandes puissances? C'était là le vœu de la chambre; mais quand M. Jouffroy le prononça, la chambre était loin d'espérer qu'il se réaliserait sitôt, et c'était pour arriver à ce but désiré qu'elle exhortait le gouvernement à montrer de l'énergie et de la résolution. Sans doute, on peut alléguer que des événements bien imprévus, que la victoire du pacha, que la mort du sultan, ont changé les choses, et que Méhémet-Ali est aujourd'hui en position d'exiger, non l'établissement, mais la reconnaissance du nouveau royaume d'Orient, que les fautes de Mahmoud

et celles de ses généraux ont fondé. La France, qui, tout en défendant l'empire turc contre Méhémet-Ali, ne doit pas abandonner entièrement celui-ci, la France, demande-t-on, peut-elle, sans faiblesse coupable, laisser remettre en question ce qui a été jugé sur le champ de bataille de Nézib? C'est le reproche que nous adresserions aussi au gouvernement, n'était la réserve que doit nous inspirer l'ignorance où nous sommes, comme tant d'autres, des négociations qui sont restées secrètes. La France devait, ce nous semble, profiter du temps qui s'est écoulé depuis la bataille de Nézib, pour terminer les affaires en litige entre le pacha et le sultan; c'était la manière la plus habile d'éviter ce congrès qu'elle pouvait souhaiter comme un grand résultat, il y a quelques mois, mais qui pourrait bien n'être plus pour nous qu'une déconvenue à cette heure. En cela, ceux qui s'élèvent contre le congrès peuvent avoir raison.

Mais ils ont tort lorsqu'ils proposent au gouvernement français de le rejeter. La faute, si faute il y a, est de n'avoir pas profité du temps qui s'est écoulé. Maintenant il est trop tard, et puisqu'on n'a pu devancer l'intervention des puissances, en ne leur laissant pas matière à intervenir, il ne reste plus qu'à les appeler à juger un débat qui renfermait une guerre générale il y a quelques mois, et qui ne peut plus entraîner, pour le moment présent, qu'un combat d'habileté dont le résultat sera le plus ou moins l'influence diplomatique de la France.

La France n'en est pas au degré de nullité où la montrent réduite quelques-uns de nos journaux. Elle peut se présenter avec avantage dans un congrès, et elle ne manque ni d'hommes de talent pour plaider ses intérêts, ni de ce qui appuie le talent dans les congrès, d'une belle armée, d'une bonne marine, et de grandes ressources financières. On a dit que la France trouverait l'Angleterre contre elle dans un congrès. Certes, la France n'obtiendra pas l'hérédité de la Syrie pour le pacha; elle sera même exposée à voir se réunir contre elle les plénipotentiaires au nom du principe de légitimité qu'elle semblerait combattre; mais la France, ne demandant que l'hérédité de l'Égypte pour Méhémet-Ali, et sa reconnaissance comme souverain de cet État, n'aura pas d'adversaires. Il resterait à se demander si la souveraineté de Méhémet-Ali comme souverain d'Égypte, reconnue par un second congrès de Vienne, ne serait pas un fait plus propre à assurer la stabilité de son pouvoir, que sa reconnaissance arrachée à la Porte par la victoire d'une armée, qui n'est, après tout, qu'une armée de rebelles.

Ce serait donc, à notre avis, ajouter une faute à une autre, que de rejeter la proposition d'un congrès, comme le font presque tous les organes de la presse. La seule convocation d'un congrès annoncerait une sorte d'accord préalable entre les puissances, un ensemble de principes qui serait partagé par toutes; mais, malheureusement, les choses n'en sont pas là, et la presse attaque un fantôme, car la proposition d'un congrès n'a été faite ou du moins n'a été acceptée par personne.

Il y a à Vienne, comme dans toutes les capitales de l'Europe, cinq représentants de cinq grandes puissances, et de plus un homme d'État d'un esprit sage et d'un immense talent, qui est le prince de Metternich. C'est de là qu'est venue la pensée de suspendre les arrangements du sultan avec le pacha, et de

les soumettre à l'approbation des puissances. La communication de ce projet a été faite, selon les voies ordinaires, aux ambassadeurs étrangers à Vienne, qui l'ont reçue *ad referendum*, et leurs cabinets ayant approuvé cette pensée, il était naturel que le projet de M. de Metternich, devenu une résolution des cinq puissances, fût communiqué directement de Vienne à Constantinople. Il est seulement malheureux pour nous qu'au reçu de la dépêche de Vienne, l'ambassadeur d'Autriche à Constantinople n'ait pas été dans la situation de répondre à son cabinet que, grâce aux bonnes offices de la France, tous les arrangements étaient déjà terminés entre le sultan et son vassal.

Dans tout ceci, il n'a pas été question de congrès, ni même de ce qu'on appelle une conférence, les ambassadeurs des puissances n'ayant ni demandé ni reçu des pouvoirs *ad hoc* pour traiter séparément des affaires d'Orient, comme cela a eu lieu à Londres, quand il a été question de traiter des affaires de la Belgique. Qu'on se rassure donc, il n'y aura pas de protocoles, et l'on traitera des affaires de l'Orient à Paris, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, et même un peu à Constantinople, à la fois. La Russie avait déclaré, dès longtemps, que sa position de vicinité ne lui permettait pas de laisser soumettre, pour son compte, à un congrès, la nature ou la fixation de ses rapports avec l'empire turc. C'eût donc été un grand pas vers un accord général, et déjà une concession, que l'entrée de la Russie dans un congrès. La Russie serait loin d'en être là, s'il était vrai qu'elle eût présenté une note où elle annoncerait vouloir se maintenir dans les termes du traité d'Unkiar-Skelessi, qui lui fait une position particulière. Toutefois, il paraît certain que, sur quelques points principaux, l'accord règne entre les cinq puissances, et qu'on peut prévoir le moment où une sorte de pacification aura lieu pour l'Orient.

Nous ne nous arrêterons pas à des puérilités. Après la communication de la dépêche de M. de Metternich, un aide de camp de M. l'amiral Roussin est parti pour Alexandrie, chargé de remettre au pacha une note qui lui faisait connaître la décision des cinq puissances. Cet officier était-il également chargé de notifier au vice-roi d'Égypte qu'il eût à remettre à la Porte la flotte du capitan-pacha, ce gage qu'il serait injuste de retenir désormais, puisque ce n'est plus avec la Porte, mais avec les cinq puissances que le pacha doit s'entendre? Ce fait, annoncé par un dépêche télégraphique, a excité de grandes clameurs, et il a été nié le lendemain par le gouvernement. Si l'amiral Roussin s'est chargé de transmettre cette demande au pacha, ç'a été sans doute pour l'accompagner de quelques avis et pour en adoucir la forme. En elle-même, la demande n'a rien d'exorbitant; et la France ne pouvait approuver, par un refus de se joindre aux puissances, l'acte de trahison commis par le capitan-pacha. Il valait mieux expédier un aide de camp français à Alexandrie, que de laisser partir, avec cette commission, les bâtiments de l'escadre de l'amiral Stopford. De là à brûler la flotte égyptienne, il y a encore loin, et la France, qui a refusé les propositions de ce genre que lui faisait l'Angleterre, ne se prêterait pas sans doute à un semblable dessein. Enfin, la preuve que le vice-roi d'Égypte est protégé par quelqu'un, c'est qu'il refuse de rendre la flotte turque, c'est qu'il l'enferme dans son port, pour ne pas l'exposer au sort qu'eut jadis un peu plus loin la flotte de l'amiral Brueys. Et ce protecteur qui donne ainsi confiance

au pacha, quel serait-il, si ce n'était la France? Ce n'est donc pas sur quelques tournées d'aides de camp de plus ou moins qu'on doit juger de la politique du gouvernement en Orient.

Maintenant, que fera le vice-roi d'Égypte? Cet esprit éminent n'ira pas plus loin que ne le comporte la situation, on peut le croire. Méhémet-Ali a fait arrêter l'armée victorieuse d'Ibrahim-Pacha sur un simple avis du gouvernement français; il ne se laissera pas entraîner dans une voie dangereuse par de funestes conseils, et ces conseils, personne ne les lui donnerait. Est-ce la Russie qui engagerait Méhémet-Ali à s'avancer, par les provinces d'Asie, vers Constantinople, seule route qui lui soit ouverte aujourd'hui, ou à refuser la flotte turque? Mais la Russie, en lui supposant tous les projets d'ambition qu'on lui prête, est trop habile pour acheter Constantinople, et l'acheter dix ans trop tôt, par une guerre avec toute l'Europe. La diplomatie européenne tout entière reculerait devant la pensée d'arracher à Méhémet-Ali ce que lui a donné la victoire, et elle ne lui redemanderait pas même la flotte turque s'il l'avait conquise; mais elle peut donner au pacha une situation nette, incontestée, garantie par les cinq puissances, et cet avantage est assez grand pour être acquis par le sacrifice de quelque droits que le pacha n'a pas encore, comme, par exemple, l'hérédité de la Syrie.

Le discours de la reine d'Angleterre était attendu avec quelque curiosité. Quelques paroles récentes de lord Melbourne, certaines déclarations de lord Palmerston, dans le parlement, pouvaient faire prévoir qu'une certaine froideur serait observée à l'égard de la France. Le cabinet anglais a parlé dans ce discours de la bonne intelligence qui règne entre la France et l'Angleterre, et ces paroles n'étaient pas de trop après les explications du premier lord de la trésorerie, au sujet de l'affaire de Portendic. Le discours ministériel parle aussi du bon accord des cinq puissances, qui se manifestera dans les affaires d'Orient. Ce discours ne touche que légèrement à toutes les grandes questions, comme il est d'usage en Angleterre; on a seulement remarqué la phrase où il est dit que les cinq puissances ont résolu de maintenir l'indépendance et l'intégralité de l'empire ottoman, et on a voulu y voir une menace contre le pacha d'Égypte. Il est impossible que cette phrase ait cette portée, car si l'Angleterre voulait simplement tenir Méhémet-Ali dans l'état de vasselage où il était avant la bataille de Nézib, l'Angleterre ne serait pas d'accord avec la France, et une autre phrase du discours de la couronne, se trouverait ainsi contraire à la vérité.

Pour les journaux anglais, ils continuent d'attaquer la France avec acharnement. La guerre avec le Mexique, le blocus de Buénos-Ayres, l'affaire de Portendic, n'ont pas épuisé la colère de nos voisins, et maintenant ils en reviennent aux projets qu'ils nous prêtaient, il y a quelque temps, contre le bey de Tunis. On sait que nous avons adressé quelques réclamations à ce bey. Il s'agit du remboursement des frais d'une expédition maritime à la Goulette pour le protéger dans un cas difficile, et de la réclamation d'un négociant français au sujet d'une spoliation qu'il a subie, et ces difficultés ont amené, dit-on, le gouvernement français à parler de l'envoi de quelques bâtiments devant la côte barbaresque. Les journalistes anglais se hâtent aussitôt d'annoncer que

nous avons l'intention de réaliser ce qu'ils appellent notre projet favori, qui serait l'occupation de toute la côte d'Afrique dans la Méditerranée. Selon eux, une expédition sur la plus large échelle, se préparerait pour s'emparer du fort de Keff, qui est la clef de tout le pays du bey, afin de le forcer de payer à la France le tribut qu'il payait autrefois au dey d'Alger. Le *Courrier* anglais remarque à ce sujet que la possession de la côte de Tunis donnerait à la France une plus belle position dans la Méditerranée que l'occupation d'Alger, et il montre tout notre machiavélisme, qui a consisté à défendre d'abord le bey de Tunis contre la vengeance de la Porte, afin de rompre les liens qui existaient entre lui et son suzerain, puis à lui chercher querelle pour s'emparer de son État après l'avoir isolé. Par malheur, nous ne sommes machiavéliques qu'aux yeux des journalistes anglais, et notre désintéressement, souvent excessif, n'est que trop facile à établir.

Dans cette affaire de Tunis, par exemple, nos réclamations sont de celles qui ont lieu tous les jours près des chefs des États barbaresques, et c'est l'Angleterre qui en élève d'ordinaire plus souvent que toute autre puissance, quelquefois même sur de très-légers motifs. On sait que l'Angleterre a préparé depuis longtemps l'établissement de son patronage à Tunis, par l'envoi du colonel Considine, qui commande actuellement les troupes du bey. Assurément, la France a fait un grand acte de tolérance en s'abstenant de toute plainte à ce sujet, elle qui a le plus grand intérêt à surveiller les mouvements du bey, accusé d'avoir pris part à toutes les tentatives d'Abd-el-Kader contre la domination française. L'attention que met la France à ne donner aucun prétexte de se plaindre de ses actes, à Tunis, va si loin, que sous le ministère du 15 avril, le gouvernement aima mieux renoncer à l'exploitation d'une forêt qui nous appartient à la Calle, que d'entamer des discussions avec le bey. Les limites, confuses sur beaucoup de points, étaient tracées d'une manière incontestable sur celui-ci. Le président du conseil répondit au maréchal Vallée, qui le priait de lui tracer une ligne de conduite, qu'il valait mieux renoncer à quelques arbres que de nous susciter des difficultés avec l'Angleterre, qui ne manquerait pas de voir là un premier pas vers l'envahissement de tout le beylick. On conviendra qu'il est bien pénible pour la France de voir sa modération, vraiment inouïe, payée par les calomnies et les imputations continuelles des journaux anglais; mais il ne faut pas se lasser de démontrer la fausseté de leurs accusations, et, pour notre part, nous ne manquerons jamais à ce devoir.

L'ordonnance de dégrèvement des sucres a jeté une grande perturbation dans nos départements du Nord. On y accuse le gouvernement d'avoir pris une mesure illégale, et on se dispose à faire juger de la légalité de l'ordonnance par les tribunaux. L'ordonnance de dégrèvement est légale; pour nous, nous n'en doutons pas, et si le ministère a eu un tort, c'est de ne l'avoir pas rendue plus tôt. Par ses tergiversations, le ministère a diminué, d'un côté, le bon effet de la mesure, et, de l'autre, il a encore aggravé le mécontentement et donné des armes contre lui. Après avoir nié la légalité d'un dégrèvement des sucres par ordonnance, dans l'exposé des motifs de la loi qu'il a présentée à la chambre, le ministère en est venu à cette mesure. C'est à la chambre seulement qu'il

aura à expliquer ce changement dans ses opinions, mais nous croyons que la chambre ne se verra pas avec déplaisir dispensée de l'initiative d'une mesure qu'elle n'osait pas prendre sur elle, disons-le franchement. Toutefois, la lutte qui vient de s'élever entre quelques départements agricoles et les colonies, doit avoir un résultat plus important que quelques récriminations dans la chambre, et, en présence d'intérêts si contraires, le gouvernement doit se tenir prêt à présenter une loi d'ensemble sur le commerce de nos colonies. Dans les années favorables, quatre cents navires sont employés au transport des produits de nos colonies des Antilles; le dégrèvement actuel, en laissant les sucres au prix où ils sont pour le consommateur, n'augmenterait pas la consommation de ce produit en France. Les rapports resteront toujours les mêmes entre la France et ses colonies, et la mesure, si elle est confirmée par la chambre, les ravivera seulement. Or l'extension qu'il est indispensable de donner à notre marine appelle d'autres mesures, et ce n'est qu'en dégrevant encore les sucres, qu'on augmentera la consommation au point où elle est en Angleterre, qui perçoit plus de cent millions sur l'importation des sucres et qui emploie à leur transport trois fois plus de bâtiments que nous. Sans doute, un tel système devra se lier à des mesures favorables à l'agriculture, qui indemniseraient les départements où se cultive la betterave; mais il ne faut pas oublier que l'Angleterre est aussi un pays agricole, où les grands propriétaires ont une voix puissante dans le parlement; et cependant la culture de la betterave n'a jamais été favorisée, en Angleterre, au point de balancer l'intérêt du commerce maritime. N'oublions pas aussi que les différents genres de culture peuvent varier et se remplacer en peu d'années, tandis qu'un port désert est une brèche faite à la sûreté et à la grandeur d'un pays.

Un passage du discours de la reine d'Angleterre occupe aujourd'hui l'attention publique; c'est celui où il est question de la satisfaction qu'éprouve la reine d'avoir pu concourir au rétablissement de la paix entre la France et le Mexique. Ce passage annonce évidemment qu'une médiation a eu lieu de la part de l'Angleterre. Or la gauche ne veut pas entendre parler de cette médiation, et les ministres du centre gauche eux-mêmes ont nié à la tribune que cette médiation ait eu lieu. C'est, en effet, ce que disait M. Teste dans la séance du 26 juin dernier. « Les instructions de M. l'amiral Baudin, disait le ministre, portaient qu'il devait décliner la médiation de toute puissance neutre; mais le traité du 9 mars n'a pas été conclu par la médiation d'une puissance tierce, et les instructions ont été suivies. Qu'y a-t-il de remis, non à la médiation, mais à l'arbitrage d'une tierce puissance? C'est l'appréciation des indemnités respectivement prétendues. Il ne faut pas confondre les deux choses. »

Ces explications ministérielles ne sont pas satisfaisantes, et le ministre qui les a données nous semble avoir lui-même mal apprécié les faits. Les instructions que l'amiral Baudin reçut de M. Molé, le 25 août 1838, ne renfermaient rien de relatif à une médiation quelconque. L'amiral devait simplement exiger trois points : le traitement de la nation la plus favorisée pour les sujets français, l'exemption pour nos nationaux des taxes de guerre et emprunts forcés, et la liberté de faire le commerce de détail. Ces demandes furent notifiées

au gouvernement mexicain, représenté dans les conférences de Xalapa, par M. Cuevas, et l'amiral Baudin y ajoute une demande d'indemnité pour les frais de l'expédition. Ces conférences restèrent sans résultats. Bientôt une escadre anglaise, plus forte que la nôtre, se présenta dans le golfe du Mexique, et M. Packenham, ministre d'Angleterre au Mexique, offrit à notre amiral la médiation de son gouvernement. L'amiral Baudin répondit en demandant l'éloignement immédiat de l'escadre anglaise, ce qui lui fut accordé, et il ne tarda pas à informer le gouvernement mexicain et le ministère anglais que la médiation de l'Angleterre n'avait pas été acceptée à Paris. Une dépêche ministérielle mettait, en effet, l'amiral Baudin dans l'alternative de faire accepter ses conditions par le gouvernement mexicain, ou de s'emparer du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Il était dit, dans cette dépêche, que ce n'était qu'après avoir fait sentir à la république mexicaine la force de nos armes, qu'on pourrait prêter l'oreille aux offres de médiation de l'Angleterre. Ainsi, en effet, la médiation de l'Angleterre n'avait pas été acceptée à l'époque des conférences de l'amiral Baudin avec M. Cuevas. Après la prise du fort de Saint-Jean-d'Ulloa, l'amiral Baudin insista de nouveau sur les conditions qu'il avait établies, et la médiation de M. Packenham amena les parties à s'entendre sur différents points. En acceptant cette médiation, l'amiral ne s'écartait pas des instructions contenues dans les dépêches ministérielles qui, en lui enjoignant de refuser, dans tous les cas, *l'arbitrage* de l'Angleterre, ne lui permettaient d'accepter son office comme médiatrice, qu'autant qu'il se serait mis en possession du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Ainsi s'explique le passage du discours de la couronne d'Angleterre, relatif à la part qu'elle aurait prise au rétablissement de la paix entre la France et le Mexique.

Cette médiation s'est exercée, ce nous semble, dans des termes assez honorables pour la France, et nous ne voyons pas pourquoi on hésiterait à avouer qu'elle a eu lieu. La France n'a-t-elle pas fait respecter le blocus qu'elle avait établi devant la côte du Mexique, et n'a-t-elle pas rempli tous les devoirs que lui commandaient sa dignité et sa position de grande puissance, en exigeant l'éloignement de l'escadre anglaise, et en repoussant toute médiation étrangère avant de s'être emparée de la place la plus importante du Mexique, de la clef de toute la contrée? Une médiation ne constitue jamais qu'un ministère officieux, une médiation n'engage à rien ceux qui l'acceptent, et l'on voudra bien remarquer que, dans tous les cas, le rôle d'arbitre était dénié à l'Angleterre. Quel a donc été le but de M. Teste en disant à la chambre qu'il n'y avait pas eu de médiation, mais arbitrage d'une puissance tierce au sujet de la question des indemnités à accorder aux sujets français? Un ministre qui prend la parole sur les affaires étrangères ne peut ignorer le contenu des instructions et des dépêches ministérielles, et M. Teste devait savoir que le refus d'accepter la médiation de l'Angleterre n'avait été prescrit que pour certains cas qui ne se sont pas présentés, comme, par exemple, celui où nos marins n'auraient pu s'emparer du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. L'amiral Baudin était donc dans les limites de ses instructions, comme le dit M. Teste, quand il déclina la médiation d'une puissance tierce ; mais ce que M. Teste a omis de dire, c'est que l'amiral restait encore dans les limites de ces mêmes instructions, quand il

accepta la médiation d'une puissance tierce, après avoir pris la citadelle de la Véra-Cruz.

Il y a donc eu médiation, et là-dessus c'est dans le discours de la reine d'Angleterre, et non dans celui de M. Teste, qu'il faut chercher la vérité. En même temps, il y a eu proposition et acceptation d'un arbitrage, mais seulement en ce qui touche à la question des indemnités. Cet arbitrage a été fixé par les conventions additionnelles au traité du 9 mars, que *le Moniteur* appelle aujourd'hui de simples déclarations échangées entre les plénipotentiaires. Déclarations ou conventions, ces actes supplémentaires au traité en font véritablement partie, et le gouvernement n'avait aucun motif de ne pas les publier, puisqu'il a publié le traité. En écartant le mot de *conventions,* en évitant de donner de la publicité à ces articles, le gouvernement semble douter de leur exécution. Or il n'est qu'un seul de ces articles qui ne porte pas avec lui un caractère définitif, c'est celui des indemnités, puisqu'un arbitre, à choisir par la France, doit décider à ce sujet. On nous annonce que le gouvernement français a proposé au roi de Prusse de se charger de cet arbitrage. On ne peut désapprouver ce choix, mais on doit se demander pourquoi le ministère, par l'organe de M. Teste, a voulu dissimuler à la chambre la médiation qui a eu lieu de la part de l'Angleterre. Cette politique est peut-être très-profonde, mais nous avouons que nous ne la comprenons pas.

LOPE DE VÉGA [1].

Parmi les nombreuses vallées qui sillonnent les revers septentrionaux des montagnes des Asturies, celle de Carriedo est une des plus connues. Outre sa petite capitale', située à quatre lieues au sud de Santander, et dont elle a pris son nom de Carriedo, on y compte une douzaine de bourgades ou villages, la plupart agréablement situés, les uns sur les bords du Pisuena, les autres sur des éminences ou dans des réduits pittoresques. Entre tous ces villages, celui de la Véga mérite d'être signalé à l'historien; c'est l'ancien *Solar*, ou, comme nous dirions, l'ancien fief des ancêtres de Lope de Véga. Au plus haut point de sa gloire et de sa renommée, Lope aimait à rappeler cette origine montagnarde, et à rapprocher ainsi le berceau de sa famille de celui de l'Espagne moderne. Il a introduit dans ses drames divers personnages qui, obligés de déclarer le nom de leur pays, se disent Asturiens du val de Carriedo, sans que l'on puisse lui supposer d'autre motif, pour une fiction de si peu d'importance, que le plaisir de rappeler le nom de sa vallée natale.

Ce fut le père de notre poëte, Félix de Véga, qui, las de vivre pauvre et obscur dans ses montagnes, ou peut-être entraîné par l'amour, abandonna son solar de la Véga pour se transporter, avec sa famille, à Madrid. On raconte

(1) Cette biographie a été composée pour servir d'introduction à un cours professé cette année à la Sorbonne, par M. Fauriel, sur le théâtre de Lope de Véga. Elle paraît ici telle qu'elle a été lue, sans autre changement que des corrections de détail, mais détachée des considérations préliminaires où l'auteur a jugé à propos d'entrer pour établir le caractère vraiment historique de quelques ouvrages de Lope dont il a fait beaucoup d'usage, et particulièrement du fameux drame en prose intitulé *Dorothée*. Cette discussion n'aurait guère pu intéresser que les personnes déjà versées dans la connaissance de la littérature espagnole, et nous l'avons omise. Quant aux divers aperçus sur le théâtre de Lope de Véga, auxquels cette notice biographique a servi d'introduction, nous espérons pouvoir en présenter un résumé en trois ou quatre articles, qui seront le complément de celui-ci.

que Félix, ayant eu occasion de voir, dans les Asturies, une dame de Madrid s'en éprit vivement, et la suivit quand elle retourna en Castille. Mais il était pour lors déjà marié; et son épouse, dona Francisca Fernandez, noble et fière Asturienne, n'était pas femme à se laisser ravir son bien sans le disputer. Elle se mit en toute hâte à la poursuite du fugitif, le rejoignit à Madrid, et l'eut bientôt reconquis sur sa rivale. Dans les vues de la destinée, cette réconciliation était un événement : la naissance de Félix Lope de Véga Carpio en fut le fruit.

Il naquit le 25 novembre 1562, à Madrid, près de la porte de Guadalajara, dans une maison qui fut longtemps signalée à la curiosité des étrangers. Il fit ses premières études dans sa ville natale. On raconte du développement précoce de son intelligence des choses qui tiendraient du prodige, si elles avaient été bien observées et rapportées exactement. A en croire ce qu'en dit Montalvan, l'un des mieux informés de ses admirateurs et de ses amis, la faculté de réfléchir aurait devancé en Lope celle de parler, et il n'aurait pu répéter ses leçons qu'à l'aide de gestes et de signes. Dès l'âge de cinq ans, il aurait parfaitement entendu, non-seulement l'espagnol, mais le latin, et il aurait montré un goût passionné pour les vers. Il en aurait fait longtemps avant d'être capable de les écrire, obligé, pour en avoir des copies, de les dicter à des camarades plus âgés que lui, auxquels il aurait abandonné, pour prix de leur peine, une partie de ses déjeuners. Lope lui-même semble, du moins en ce qui concerne le goût des vers et la précocité de son talent poétique, confirmer ces témoignages de Montalvan : il dit quelque part que, sachant à peine parler, il écrivait, sous la dictée des Muses, des vers qu'il compare aux premiers piaulements de l'oiseau dans son nid.

Mais si l'on rapproche ces prodiges supposés des études enfantines de Lope et les résultats connus de ses études universitaires, on ne trouve, dans ceux-ci, rien d'extraordinaire, rien qui confirme les premiers. Ce que Lope apprit à l'université d'Alcala de Henarès, où il fut envoyé à l'âge de dix ans, il nous le dit lui-même. Il y apprit le latin à fond; mais il n'alla guère au delà des éléments du grec. Quant aux idiomes modernes, il avait fait une étude approfondie de l'italien et entendait passablement le français. Il ne dit rien du portugais; mais, à l'époque dont il s'agit, tout Castillan lettré savait cet idiome comme le sien propre, et Lope ne fit pas exception.

Ces études qui, comme on voit, étaient encore assez loin d'être complètes, furent brusquement interrompues par la mort presque simultanée de son père et de sa mère. L'héritage paternel ne l'aurait point rendu riche, mais il aurait pu suffire aux besoins les plus urgents de sa situation : Lope en fut dépouillé par on ne sait quel personnage qui, on ne sait pas davantage à quel titre, en enleva ce qu'il put, et l'emporta en Amérique. Lope de Véga resta de la sorte à l'âge de treize ou quatorze ans, sans conseil, sans appui et sans moyens de continuer ses études. Il avait bien un frère et une sœur, l'un et l'autre un peu plus âgés que lui, mais dont aucun ne pouvait l'aider. Sa sœur n'était encore qu'une jeune fille non établie, et qui avait elle-même grand besoin de protection; quant à son frère, il servait probablement dès lors dans les milices espagnoles, et courait le monde avec elles, de sorte que Lope n'en obtint pas

même l'unique secours qu'il en pût naturellement espérer, quelques bons avis et quelques tendres paroles. Ce ne fut, selon toute apparence, que des parents éloignés qu'il se trouvait avoir à Madrid, qu'il reçut des marques d'intérêt ou des encouragements, désormais si nécessaires pour lui.

Charmé d'abord de l'indépendance que lui assurait la mort de ses parents, Lope se pressa d'en jouir et le premier usage qu'il en fit est un trait de caractère à noter dans sa vie, un trait qui annonçait bien l'empire que son imagination allait exercer sur toutes ses déterminations. Pris soudainement de la curiosité de connaître et de voir le monde, il résolut de le parcourir en long et en large, sans s'inquiéter beaucoup du point où il s'arrêterait. Il lui fallait un compagnon pour un si grand voyage; il eut bientôt gagné à son projet un de ses camarades d'université, un certain Hernando Munoz, dont il paraît que l'imagination sympathisait beaucoup avec la sienne.

Après s'être bien concertés et bien entendus, les deux jeunes voyageurs ramassèrent à la hâte tout l'or, tout l'argent, tous les objets précieux dont ils pouvaient disposer pour la dépense commune; cela fait, ils partirent gaiement à pied et sans autres augures que le désir de se voir bien loin de Madrid. Arrivés à Ségovie, ils y firent halte; puis, ayant acheté un bon roussin pour les porter eux et leur bagage, ils poursuivirent leur route par Lavaneza, et poussèrent jusqu'à Astorga. Là ils firent halte de nouveau et purent se communiquer à loisir les réflexions et les découvertes que chacun d'eux venait de faire durant le trajet. Ces réflexions et ces découvertes étaient graves. Ils s'étaient aperçus que leur trésor s'épuisait plus rapidement qu'ils n'avaient compté, et que le monde devait être beaucoup plus vaste qu'ils n'avaient soupçonné. Ils avaient appris que, s'il y avait du plaisir à traverser les montagnes, les vallées et les fleuves, à voir tous les jours des lieux et des objets nouveaux, ce plaisir se faisait acheter par de rudes fatigues. Le désir de l'inconnu, du lointain, les séductions de la curiosité avaient perdu beaucoup de leur charme; ils avaient fait place aux souvenirs et aux regrets des douceurs domestiques. A la suite de ces tristes découvertes, les deux jeunes voyageurs sentirent qu'ils feraient sagement de terminer leur tour du monde à Astorga, de regagner Madrid au plus vite; et les voilà déjà en marche pour y retourner.

Ayant atteint Ségovie, il leur fallut s'y arrêter quelques heures : ils avaient besoin d'échanger pour de l'argent, l'un quelques doublons, l'autre une chaîne en or; mais l'opération tourna désagréablement pour eux. L'orfévre auquel ils s'adressèrent, honnête chrétien, sans doute, était à coup sûr mauvais physionomiste; soupçonnant Lope et son compagnon d'avoir volé la chaîne et les doublons qu'ils voulaient échanger, il n'eut point la conscience en repos qu'il ne les eût dénoncés à la justice, et bientôt tous les deux se virent au pouvoir d'un magistrat. Heureusement pour eux, ce magistrat se trouva être un homme de sens qui, comprenant bien vite de quoi il s'agissait, les renvoya tout de suite et à peu de frais à leurs parents à Madrid. Montalvan, qui nous a conservé ce trait, termine ce récit par des réflexions qui font peu d'honneur à la justice espagnole de son temps. « Aujourd'hui, dit-il, tout un patrimoine aurait passé au salaire des huit jours de vacation que cette affaire prit à la justice d'alors. »

Retombé dans Madrid plus pauvre encore qu'il n'en était sorti pour faire le tour du monde, Lope de Véga sentit probablement, et pour la première fois de sa vie, la détresse de sa situation. Il vit qu'il ne s'agissait, pour lui, de rien moins que de mourir de faim, ou de se tirer d'embarras par une résolution énergique. A peine âgé de quinze ans, ses forces physiques ne pouvaient être encore bien développées; il n'en prit pas moins le parti de se faire soldat, et se mit en route pour le Portugal, alors occupé par les troupes de Philippe II. Mais cet essai de la vie militaire ne lui plut sans doute que fort peu, puisqu'au bout d'une campagne il quitta l'armée pour tenter une autre carrière.

Ce fut alors et successivement qu'il entra comme secrétaire au service de divers grands seigneurs de la cour de Madrid. Le premier de ces personnages près duquel il remplit cet office fut Geronimo Manrique de Lara, évêque d'Avila, douzième inquisiteur général et légat du pape Pie V sur la flotte qui gagna la bataille de Lépante. C'était, à ce qu'il paraît, un excellent homme, qui ne manquait ni de lumières, ni de goût, et qui, ayant peut-être quelque pressentiment du génie de Lope, lui fit reprendre ses études universitaires. Aussi Lope de Véga ne prononce-t-il ce nom de Manrique qu'avec la plus tendre vénération, et comme celui d'un père aux bienfaits duquel il doit l'indispensable complément de son éducation. « Je fus, dit-il dans la dédicace d'une de ses belles pièces, élevé au service de l'illustre seigneur dom Geronimo de Lara, évêque d'Avila; et ce nom héroïque de Lara ne me revient jamais à la pensée, que je ne lui attribue irrésistiblement mes études et mes débuts dans les lettres. »

Les plus anciens des ouvrages qui nous restent de Lope, et les seuls de ses premiers essais auxquels on puisse attacher une date à peu près certaine, sont ceux qu'il composa chez don Geronimo Manrique, étant son secrétaire, et, sans doute, à sa recommandation ou dans la vue de lui plaire. Ce furent, au dire de Montalvan, plusieurs églogues et la comédie pastorale de *Jacinta*, dont, ajoute le même Montalvan, le prélat fut charmé. On ne saurait dire de quelles églogues il s'agit; ce sont probablement des pièces aujourd'hui perdues, en supposant qu'elles aient jamais existé. Quant à la pastorale de *Jacinta*, c'est un des cinq à six cents drames qui nous restent de Lope, et l'un des plus mauvais, curieux néanmoins comme le plus ancien de tous, ayant dû être composé vers 1578, époque où l'auteur n'avait que seize ans.

On ne sait pas combien de temps Lope resta au service de l'évêque d'Avila; selon toute apparence, il n'y resta guère au delà de l'année 1578 : on se demande involontairement pourquoi il quitta si vite un patron dont il avait tant à se louer. Il suffit peut-être, pour répondre à cette question, d'observer que le moment où Lope dut renoncer au service du bon évêque, touche immédiatement aux jours les plus orageux de sa jeunesse, à ceux où son cœur, s'ouvrant aux premières impressions de l'amour, en éprouva toutes les amertumes et tous les ravissements, tout l'orgueil et toutes les humiliations. On aura peut-être quelque peine à concevoir des passions si exaltées et si capricieuses dans un jeune homme de dix-sept ans; mais ce jeune homme était Lope de Véga, un être en qui tout était précoce, l'amour comme l'imagination et le génie. Et puis la licencieuse galanterie qui régnait alors dans la haute société d'Espagne,

surtout dans les entourages de la cour, avait passé dans les mœurs générales, et en formait l'un des traits les plus caractéristiques. C'est dans un de ses ouvrages en prose les plus intéressants et les plus singuliers, dans son roman dramatique de *Dorothea*, que Lope a révélé avec une incroyable franchise, et sans autre déguisement que celui des noms propres, les aventures amoureuses de sa jeunesse. Convaincu, comme je le suis, de la sincérité de son récit, j'en rapporterai aussi fidèlement que possible les incidents principaux.

Lope connaissait à Madrid une dame qu'il qualifie de parente et de bienfaitrice, et chez laquelle il avait, à ce qu'il semble, trouvé des consolations ou des secours, immédiatement après la mort de son père. Il continua depuis à voir cette dame; peut-être même passa-t-il quelque temps chez elle. Ici c'est Lope lui-même qui va parler pour son compte, je me borne à le traduire : « Ma parente, dit-il, avait une fille de quinze ans, et une nièce nommée Marfise, qui en avait près de dix-sept, ce qui était aussi mon âge. J'aurais pu épouser l'une ou l'autre : mon mauvais sort ne le voulut pas. L'amour du plaisir et l'oisiveté, ces deux fléaux de toute vertu, cette double nuit de l'entendement, m'eurent bientôt distrait de mes études; mais ce qui acheva de m'en écarter, ce fut l'amour qui s'établit entre Marfise et moi, et qui, comme il arrive d'ordinaire, s'accrut rapidement par l'habitude de nous voir. Grâce à ma discrétion et à ma courtoisie, notre passion ne fit point d'éclat; mais le cours en fut bientôt interrompu. Marfise fut mariée contre son gré à un homme de loi fort riche, mais beaucoup plus avancé en âge qu'en savoir. Le jour où la pauvre enfant alla habiter avec lui, j'éprouvai longuement ses douces lèvres, afin que le poison dont elles étaient imprégnées ne tuât pas le vieil époux qu'elle abhorrait. Nous pleurâmes longtemps tous les deux derrière une porte, entremêlant les larmes aux paroles, tellement que quelqu'un qui nous aurait regardés, n'eût pas facilement distingué les unes des autres. »

Si le mariage avait été un supplice pour Marfise, du moins le supplice fut court. *Son noir époux mourut sur le champ de bataille*, comme dit Lope, et la jeune veuve revint joyeuse chez sa tante, pressée de renouer le cours interrompu de ses amours avec Lope. Mais elle retrouva Lope bien différent de ce qu'elle l'avait laissé. Le jour même où elle était entrée dans la maison de son mari, Lope avait été présenté à une autre dame du nom de Dorothée. Dorothée était une jeune personne de quinze ans au plus, et pourtant déjà mariée ; mais son mari était en Amérique, et personne ne l'attendait plus : la nouvelle de sa mort était l'unique bien que l'on désirât de lui. Dans l'espoir de cette nouvelle, Dorothée vivait avec sa vieille mère et une plus vieille tante, qui ne lui ressemblaient en rien. C'étaient deux commères d'une morale très-équivoque, triviales en toute chose, et qui, en attendant que Dorothée fût légalement veuve, voyaient volontiers les galants auprès d'elle, pourvu qu'ils fussent riches et libéraux.

Voici maintenant en quels termes Lope de Véga parle de Dorothée et décrit sa première entrevue avec elle. Il faut seulement considérer qu'en ce moment il était brouillé avec son amante, et avait déjà beaucoup souffert pour elle. « Le jour même du mariage de Marfise, dit-il, un de mes amis les plus intimes m'avait apporté un message de la part d'une dame de cette ville que je ne puis

nommer sans me sentir aussitôt inondé d'une sueur de glace et de sang. Ce n'est pas que les noms lui manquent : elle se nomme lionne, tigresse, aspic, syrène, Circé, Médée, peine, gloire, ciel, enfer, et, pour finir par le nom qui renferme tous les autres, DOROTHÉE. L'ami qui m'invita de sa part m'annonça qu'elle m'avait déjà vu une fois avec lui, dans je ne sais quelle société, et que je lui avais plu. Était-ce par mon esprit? était-ce par ma personne? ou par tout cela à la fois? Je l'ignore. Mais toujours est-il que c'est de cette haute faveur que je suis tombé dans des misères plus nombreuses que les étoiles.

» Je me rendis à son invitation le jour même où je l'avais reçue. Je me mis aussi galamment que possible, sans rien oublier de ce que commande la prétention de plaire, et j'arrivai ajusté, parfumé, sur mes gardes, et soignant avec scrupule tout mon maintien. Au premier regard que je jetai sur Dorothée, il me sembla que la nature avait dû distiller, mêler, confondre les fleurs, les perles et les rubis, pour en composer, dirai-je ce charme ou ce poison dont je me sentis à l'instant enivré. Pour ce qui est de l'extérieur, que dire de sa taille, de sa vivacité, de son élégance, du son de sa voix, de son chant, de sa danse? J'ai perdu des milliers de vers à essayer de faire comprendre tout cela. Et notez qu'avec tant de grâces elle était si affectionnée à tout genre de talent et de savoir, qu'elle me permit toujours de la quitter pour aller prendre des leçons.

» Quelle étoile propice aux amants dominait dans le ciel lors de notre première entrevue? Je ne le sais pas. Mais à peine nous fûmes-nous parlé que chacun de nous se sentit tout entier à l'autre.

» Cependant, continue Lope, un grand seigneur étranger, profitant de son mieux de l'absence du mari, aspirait ouvertement à la conquête de Dorothée, qui lui permettait de rêver un avenir toujours habilement ajourné, et qui savait entretenir l'ardeur de ses désirs par de minces faveurs. J'eus avec cet incommode personnage mainte fâcheuse aventure, sans qu'il y eût de ma part arrogance ou vanité : je savais trop bien que l'homme fier, mais pauvre et sans crédit, qui ose braver un grand seigneur, finit tôt ou tard par succomber. J'aurais donc péri dans ma lutte contre le noble prétendant de Dorothée, d'autant plus sûrement que, ne le craignant pas, je ne songeais guère à l'éviter, si le roi ne m'eût délivré de lui. Il fut envoyé je ne sais où, à je ne sais quel magnifique poste, et je restai de la sorte paisible possesseur d'un trésor pour lequel j'aurais dédaigné tous ceux de Crésus. »

Là finit la partie heureuse et triomphante des amours de Lope de Véga et de Dorothée ; la suite n'est plus que douleur et misère, que mécompte et désespoir. C'est dans cette dernière partie que Lope va nous faire, avec une franchise difficile à qualifier, des aveux que personne ne lui demandait de son temps, et qui ne peuvent aujourd'hui qu'exciter notre surprise et nos regrets.

Il y avait, dans la situation respective des deux amants, quelque chose de fâcheux, qui ne pouvait guère manquer de les séparer un jour. Dorothée n'était pas riche, et Lope était pauvre. C'était un point sur lequel il ne pouvait se dispenser de faire des réflexions qui l'attristaient profondément. Dorothée y voulut mettre un terme : prenant un jour tout ce qu'elle avait d'argenterie et de bijoux, elle en remplit deux cassettes qu'elle envoya à son ami. Cela suffit pour quelque temps ; mais, ce premier sacrifice fait, les occasions d'en faire de nou-

veaux, de plus en plus pénibles, se multiplièrent rapidement pour Dorothée. Elle en vint au point de ne pouvoir subvenir à ses besoins les plus urgents que par des travaux qu'il lui fallut apprendre. Elle était à peine vêtue, elle à qui la parure allait si bien, et qui, pour l'amour de Lope, aimait tant à être trouvée belle. Toute cette misère coûtait peu au cœur héroïque de Dorothée; mais elle rejaillissait sur sa mère, qui la prenait tout autrement. La vieille femme maudissait, comme une extravagance criminelle, la passion de sa fille pour un jeune homme qui acceptait lâchement d'elle des sacrifices dont il n'était pas digne. Honteux de ces sacrifices, Lope pleurait et se désolait; mais il ne faisait rien pour les épargner à son amie.

Les choses en étaient là, lorsqu'un jour Dorothée, depuis longtemps maltraitée et de plus en plus menacée par sa mère, vraiment hors d'elle-même et comme entraînée par une autre volonté, se rendit précipitamment chez Lope, accompagnée de sa suivante. Elle arrive hors d'haleine, et, sans autre préambule, déclare à son amant que le moment est venu pour eux de se séparer, qu'elle ne peut plus résister aux ordres de sa mère ni au blâme de sa famille entière, et que c'est un éternel adieu qu'elle vient lui faire. Plus blessé, plus furieux encore que surpris de cette brusque annonce, Lope la prend impitoyablement à la lettre; il accepte froidement la rupture, sans adresser un mot de consolation, de regret ou d'excuse à cette pauvre femme généreuse, qui avait tant souffert pour lui, et n'attendait sans doute que ce mot pour jurer d'être à lui jusqu'à la mort, en dépit de toutes les nécessités et de toutes les misères de la vie.

Outragé, trahi comme il croyait l'être, et ne supportant plus le séjour de Madrid, Lope résolut d'aller passer quelque temps à Séville; mais il n'avait d'argent ni pour y aller, ni pour y vivre. Que fit-il? C'est lui qui va nous l'apprendre. « Je courus, dit-il, chez Marfise (elle l'aimait toujours); je lui contai que, la nuit précédente, j'avais tué un homme, et que, pour ne pas tomber entre les mains de la justice, il me fallait m'absenter quelque temps. Marfise me donna aussitôt tout l'or qu'elle possédait, auquel elle joignit les perles de ses larmes; et je partis pour Séville. » Je n'insiste pas sur ce trait; c'est bien assez de l'avoir noté.

A Séville, Lope fut tout aussi tourmenté, tout aussi malheureux qu'à Madrid. Il ne trouva, comme il le dit lui-même, dans cette grande et noble ville qu'une image de l'enfer. Il n'avait point encore vu la mer; il alla la voir à San-Lucar; ce fut là tout ce qu'il fit de sensé dans son voyage.

Dorothée, en apprenant le brusque départ de son amant pour Séville, avait essayé de se tuer, et avait avalé une bague de diamant. Mais son désespoir fut trompé; elle en fut quitte pour une grave maladie, à la suite de laquelle elle se vit contrainte, par les intrigues combinées de sa mère et de sa tante, à recevoir les visites d'un opulent Américain, désigné sous le nom de don Vela, et fort libéral pour les deux vieilles, en attendant que Dorothée lui permit de l'être aussi pour elle-même. Les choses en étaient là, quand Lope revint de Séville à Madrid, toujours insensé de douleur et incapable de demander à sa raison une résolution courageuse.

La première nuit qui suivit son retour, il la passa, sous les fenêtres de Do-

rothée, à chanter des couplets passionnés sur ses anciennes amours. Les chants et le chanteur furent bientôt reconnus par celle à laquelle ils s'adressaient, et il n'en fallait pas tant pour inspirer à Dorothée un vif désir de revoir Lope, de s'expliquer et de renouer avec lui. Peu de jours après, Lope, se promenant un matin au Prado, à une heure où la promenade était encore fort déserte, y aperçut deux femmes assises côte à côte et s'entretenant tout bas ensemble. De ces deux femmes, l'une avait la tête et le visage entièrement enveloppés et cachés dans sa mantille; l'autre avait la figure découverte, mais Lope ne la connaissait pas. Toutefois, au moment où celle-ci le voit passer au plus près, elle l'appelle et engage avec lui une conversation, d'abord traînante et fort décousue, mais qui, habilement excitée par celle qui l'a provoquée, finit par devenir très-vive et très-intime. Lope est amené bientôt à faire aux deux inconnues un récit touchant de ses amours avec Marfise et Dorothée; récit auquel il met fin par une explosion de larmes et de sanglots. A cette explosion, celle des deux femmes qui n'a fait jusque-là qu'écouter sans parler, s'écrie d'une voix suffoquée par les pleurs : « O mon Lope! mon bien, mon premier seigneur, devais-je naître pour te faire tant de mal?... O mère tyrannique, femme cruelle! c'est toi qui m'as contrainte à ce que j'ai fait, qui m'as trompée, qui m'as perdue. Mais tu ne triompheras pas jusqu'au bout; je me tuerai ou deviendrai folle. » Là-dessus s'engagent des explications passionnées, qui finissent par une réconciliation.

Cette réconciliation si exaltée, si romanesque, ne fut pas de longue durée. Des divers incidents au milieu desquels elle s'usa rapidement, je ne citerai que ceux qui ont fourni à Lope l'occasion de peindre ses sentiments propres, et de nous dire naïvement de lui-même des choses que lui seul savait. Voici, par exemple, le compte qu'il rend de ses impressions, aussitôt après son raccommodement avec Dorothée. « Réconcilié avec Dorothée, dit-il, je ne la trouvais plus telle que je l'imaginais absente. Elle n'était plus si belle, si spirituelle, si gracieuse; et de même que, pour nettoyer un objet, on le lave dans l'eau, ainsi fus-je lavé de mes désirs dans les larmes de Dorothée. Ce qui avait été pour moi une torture inexprimable, c'avait été d'imaginer qu'elle aimait don Vela : ce qui me faisait perdre le sens, c'était de supposer que leurs âmes s'entendaient. Mais quand je m'assurai que Dorothée n'avait agi qu'à contre-cœur, qu'elle accusait sa mère, qu'elle en voulait à sa tante, quand enfin je sus que j'avais toujours été son unique amour, mon âme fut soudainement déchargée du poids énorme qui l'oppressait. A dater de ce moment, ce furent de tout autres choses que virent mes yeux, de tout autres paroles qu'entendirent mes oreilles, si bien que, l'heure de me séparer d'elle venue, loin d'en être affligé, j'en fus plutôt content. »

Quand Lope exprimait de la sorte ses nouveaux sentiments pour Dorothée, il avait revu Marfise, et l'avait trouvée ce qu'elle était, toujours belle, toujours éprise de lui, et lui pardonnant son cruel abandon. Il avait formé, dès ce moment, le projet de revenir à elle, et de se détacher pour jamais de Dorothée, sauf à ne dénouer que par degrés, et avec tous les ménagements convenables, pour ne point lui faire trop de mal. Ce fut, en effet, à peu près là ce qu'il fit, mais après bien des délais, bien des efforts, et pour tout dire, après

bien des humiliations, qui n'attestent que trop que Dorothée n'était pas aussi facile à quitter qu'il se l'imaginait.

Don Vela, l'opulent Américain auquel Lope avait été sacrifié, continuait à visiter la maison de Dorothée librement, avec la confiance et l'autorité d'un personnage devenu nécessaire. De cette belle et ravissante Dorothée dont il avait été le seigneur absolu, Lope n'avait plus que ce qu'elle pouvait dérober à son nouveau maître. Il ne la voyait que de nuit, sous sa fenêtre, déguisé en mendiant, et une confidente de Dorothée lui apportait, en guise d'aumône, des morceaux de pain où étaient cachées les lettres. Si Lope était parfois traité plus magnifiquement, c'était aux dépens de sa fierté. Dorothée aurait volontiers partagé avec lui les trésors de don Vela, et une fois du moins elle sollicita pour lui un présent qu'il ne repoussa pas. Voici comment Lope conte la chose : « Dorothée eut une fois l'idée de faire une bonne œuvre à mon profit, et j'acceptai bassement une chaîne d'or et quelques écus natifs du Mexique, comme si le partage des dépouilles de l'Indien eût été déjà ouvert entre elle et moi. » On imagine aisément le dépit de Lope dans de telles situations, et avec quel plaisir il se serait vengé du Crésus mexicain; mais il n'en trouvait pas l'occasion. Il eut bien une fois une rencontre nocturne avec lui, et l'atteignit bravement d'un coup d'épée; mais ce ne fut qu'une demi-victoire : la blessure du Mexicain n'avait rien de grave ; il en fut quitte pour quelques jours passés au lit.

C'est trop retenir Lope sur les charbons ardents de sa première jeunesse : il est temps de le suivre dans les relations plus morales et plus sérieuses au milieu desquelles se développe sa destinée d'homme. Il avait vingt-deux ans lors de sa rupture définitive avec Dorothée, et ce fut vers cette époque qu'il entra, en qualité de secrétaire, au service du duc d'Albe, non pas, comme on l'a dit, de ce fameux duc d'Albe si odieusement immortel pour ses exploits dans les Pays-Bas, mais de son petit-fils, don Antonio. Ce don Antonio, peu fameux dans l'histoire, était, à ce qu'il paraît, un seigneur de goûts paisibles, d'un esprit cultivé, aimant et protégeant les lettres et les lettrés, et composant au besoin des vers aussi bons que ceux de tout autre duc contemporain. Durant les cinq ans de sa liaison avec Marfise et Dorothée, Lope n'avait fait que des vers d'amour, expression fort inégale et parfois ravissante de ses émotions heureuses ou tristes. Au service de don Antonio, il continua bien à s'occuper d'amour et de poésie, mais non plus pour son compte, ni avec la même inspiration. Ce furent les amours de son patron qu'il célébra. Il composa pour lui un roman pastoral en prose, entremêlé de vers, qu'il intitula l'*Arcadia*, et de son temps assez célèbre pour que je ne puisse me dispenser d'en dire ici quelques mots.

Parmi les monuments originaux de la littérature italienne du XVIe siècle, qui eurent plus ou moins d'influence sur le goût espagnol, il faut compter les œuvres politique de Sannazar, et parmi celles-ci l'*Arcadia*, la plus célèbre de toutes celles qui ne sont pas écrites en latin. Cet ouvrage est une peinture de la vie pastorale, d'après les mœurs antiques, dans les contrées méridionales de l'Europe. C'est une rêverie poétique douce, calme et même naïve au fond, bien que roide et pédantesque par la forme. Tout est idéal dans cette rêverie,

et, si l'on voulait y supposer un but, on y verrait plutôt l'intention d'écarter les idées et les réminiscences de la vie réelle, que celle de les orner ou de les voiler d'images pastorales. On n'y discerne rien d'historique, rien que l'on puisse prendre pour l'expression allégorique d'une individualité quelconque; et c'est surtout par là que l'ouvrage peut plaire aux imaginations rêveuses, surtout si elles sont douées d'une certaine vivacité.

Charmés de ce genre de composition, les Espagnols le cultivèrent et l'adoptèrent, mais avec des modifications qui, de purement accidentelles qu'elles furent d'abord, devinrent, chez eux, comme des lois du genre. George de Montemayor, Portugais, auteur du plus ancien roman pastoral qu'il y ait dans la littérature castillane, eut l'idée de prendre, pour base de ce roman, l'histoire de ses amours avec une dame du royaume de Léon. L'ouvrage plut et fut imité. Galvez de Montalvo, Gil Polo, Cervantès et d'autres moins célèbres donnèrent de même un caractère allégorique à leurs inventions pastorales, et la galanterie espagnole du XVIe siècle trouva piquant de se produire sous un costume idéal qui lui servît à la fois d'ornement et de voile.

Ce fut, dit-on, à la prière du duc Antonio, et dans le but de lui plaire, que Lope de Véga écrivit son roman pastoral de l'*Arcadia*. Montalvan qualifie ce roman d'énigme mystérieuse sur des sujets très-relevés, bien que déguisée sous les humbles enveloppes de la vie pastorale. L'énigme fut bien accueillie, et devait l'être dans un temps et dans un pays où tout le monde pouvait la deviner, et, sous un nom de berger ou de bergère, reconnaître un grand seigneur ou quelque illustre dame de la cour de Philippe II. Aujourd'hui une telle fiction n'a plus aucune prise sur la curiosité, et n'en peut guère avoir sur l'imagination : le faux, le disparate et l'insipide restent trop à découvert. Lope de Véga a grand soin de nous dire que ses bergers ne sont ni si rustiques, ni si simples, qu'ils ne puissent, dans l'occasion, se montrer courtisans et philosophes. C'est justement pour cela qu'ils nous intéressent si peu, doublement manqués au point de vue de l'histoire et de la poésie.

On croit que Lope de Véga resta plusieurs années au service du duc Antonio. Dans ce cas, il devait y être encore lors de son premier mariage, et il n'est pas invraisemblable de supposer que le patronage du duc ne lui manqua pas et ne lui fut pas inutile en cette grave occasion. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'immédiatement après avoir secoué le joug de Dorothée et de Marfise, Lope lia connaissance avec Isabelle, fille de don Diego d'Urbina, noble personnage attaché à la cour de Madrid en qualité de héraut ou de roi d'armes. Isabelle d'Urbina est citée comme une personne d'un rare mérite. Montalvan, qui l'avait connue, dit qu'elle était belle sans artifice, sage sans pédanterie et vertueuse sans affectation. C'est peut-être elle que Lope a célébrée sous le nom de Lucinda dans une assez longue suite de sonnets où abondent les traits gracieux. Il l'épousa, on ne peut dire au juste quand, mais, selon toute apparence, dans le cours de l'année 1584. Ce mariage, qui ne promettait aux deux époux que bonheur et tranquillité, fut presque aussitôt traversé par les peines les plus cruelles : ces peines ne venaient point d'Isabelle, qui les supporta avec un grand courage ; elles furent sans doute plus amères pour Lope, qui pouvait les regarder comme la suite et l'expiation des désordres amoureux de sa

jeunesse. A peine achevait-il de se recueillir dans les douceurs de sa nouvelle situation, qu'il fut arrêté par la justice, jeté en prison et menacé d'un procès criminel.

Tous ceux des contemporains de Lope qui ont parlé de lui, n'ont pas négligé de mentionner cette brusque persécution ; tous devaient en savoir la cause, aucun ne l'a dite. Pollicer se contente d'y faire allusion en termes des plus vagues. « Quelques ennemis puissants firent, dit-il, la guerre aux nobles qualités de Lope, et l'obligèrent plus d'une fois à faire naufrage dans l'exil. » Parler en ces termes d'infortunes attachées à un nom tel que celui de Lope, c'est n'en vouloir pas parler.

Montalvan a dit quelque chose de plus : il raconte un démêlé de Lope avec un certain gentilhomme de Madrid, démêlé auquel il semble attribuer au moins en partie les adversités de notre poëte. Le gentilhomme dont il s'agit, personnage d'une noblesse équivoque, pauvre, envieux, n'avait, dit Montalvan, pour se faire valoir dans le monde, qu'une très-mauvaise langue, dont il faisait fréquemment usage. Se trouvant un jour dans une société où Lope était connu, il l'y avait bassement dénigré, déchiré, tourné en ridicule. Lope, informé du fait, en prit sans délai sa revanche dans une satire sous forme de romance, où son ennemi était peint de telle sorte, qu'il fut salué par les risées de tout Madrid. Le provocateur se fâcha ; il envoya à Lope un défi auquel celui-ci répondit. Le duel eut lieu, et le poëte en sortit victorieux, ayant dûment corrigé son adversaire, sans avoir commis la maladresse de le tuer. Ce duel fut pour quelque chose dans la persécution de Lope, on peut le croire ; mais, d'après Montalvan lui-même, il ne fut point la cause unique du procès intenté à notre poëte. Et, en effet, voici comment Montalvan poursuit le récit de ce même duel : « Cet accident, dit-il, et d'autres mésaventures, affaires de sa jeunesse, exagérées par ses ennemis, l'obligèrent à quitter sa maison et son pays. » Ces mésaventures de Lope, suite des affaires de sa jeunesse, Montalvan ne pouvait les ignorer, et il est évident qu'il n'a pas voulu les dire.

C'est à Lope lui-même qu'il faut nous adresser pour apprendre quelque chose de plus sur ce cruel et mystérieux moment de sa vie. Il en parle vingt fois dans divers ouvrages : son emprisonnement et les misères qui en furent la suite sont des faits sans cesse présents à sa mémoire et auxquels il est toujours prêt à faire allusion, pour peu que l'occasion s'en présente, et c'est toujours à la même cause qu'il les attribue, c'est toujours à la persécution de Dorothée ou de sa mère Theodora. Pour ce qui regarde Dorothée, elle était outrée d'avoir été abandonnée par Lope, d'abord pour Marfise, puis pour une épouse. Avec cet abandon avait coïncidé un autre événement plus grave : don Vela, ce riche Américain, grâce aux libéralités duquel la famille de Dorothée ne manquait plus de rien, avait péri dans un duel, pour n'avoir pas voulu prêter un magnifique cheval arabe à un noble de Madrid qui lui avait fait l'honneur de le lui demander. Or cette mort de don Vela était pour la maison de Dorothée une calamité sans mesure, qui ne pouvait qu'exaspérer encore ses griefs contre Lope. Celui-ci ne dit donc rien que de très-vraisemblable quand il impute, sinon à Dorothée elle-même, du moins à sa vieille mère, l'accusation sur la-

quelle il avait été emprissonné. Mais ce que l'on voudrait savoir, et ce que Lope s'est bien gardé de nous dire, c'est le sujet précis de cette accusation. Je ne chercherai point à le deviner.

Lope passa quelques semaines en prison, et n'en sortit qu'en vertu d'une sentence qui l'exilait indéfiniment de Madrid et peut-être de la Castille. La condamnation était sévère; elle bouleversait entièrement la vie de bonheur et de paix qu'il venait à peine de commencer. Avec quels regrets il quitta sa jeune et tendre épouse, on se le figure aisément, et il nous le dit lui-même dans mainte pièce de vers composée à ce sujet, et surtout dans un chant pastoral où, partant pour l'exil, il adresse ses adieux aux bergers du Tage. Cette pièce touchante, et où l'on sent que le poëte n'ose pas être clair, a été insérée comme épisode dans son *Arcadia*, ce qui établit une coïncidence qu'il est bon de noter, entre l'époque où il composa ce dernier ouvrage et celle de son exil. En voici quelques stances.

« De ces rives verdoyantes que le Tage opulent baigne de ses flots, je pars pour la plage orientale que bat la mer d'Espagne, si toutefois, au départir, je ne suffoque dans les larmes où je me noie.

» Ils vont donc être satisfaits, mes envieux et cruels ennemis, et mes amis arrachés de mon cœur fidèle ! Désormais affranchi de toute guerre, je vais être enseveli dans la terre étrangère.

» Le voilà arrivé, ma douce Dame, le jour cruel et déploré de notre séparation ! Abandonnant aux vents mon espoir et mes voiles, je vous quitte, si néanmoins je puis m'éloigner, privé de mon âme et vous la laissant.

» O belle et chère Espagne ! marâtre de tes fils, tendre et compatissante mère des étrangers, l'envie me tue sur ton giron ; car, ainsi l'a voulu le sort, toute patrie est ingrate.

» Oh ! fortuné celui qui est né difforme et disgracié par la nature, dont le nom n'a point été porté chez les nations étrangères ! A ce prix, l'envie l'épargne, et il n'y a pour lui ni ami ni ennemi.

» L'adversaire déclaré peut être à craindre ; mais au mal déclaré il y a des consolations ou des remèdes. De tous les coups, le plus cruel est celui qui part en secret de la main d'un ami.

» Je fus longuement le jouet de vaines faveurs et d'espérances vaines ; mais déjà, à l'abri de la crainte et de l'envie, je vais chercher le lieu où doit finir cette existence qui, bien que triste et pauvre, se voit encore persécutée. »

Dans une situation qui lui inspirait des sentiments si mélancoliques, Lope eut néanmoins une consolation bien douce ; il trouva un ami qui, non content de plaindre ses malheurs, voulut les partager, et fit les parts égales. Ce fut Claudio Conde, l'un des camarades d'université de Lope. Quand celui-ci fut jeté en prison, Conde demanda et obtint d'y être enfermé avec lui; ils en sortirent en même temps pour aller ensemble en exil.

Valence était du nombre des villes où Lope avait la permission de vivre exilé,

et ce fut celle où il se rendit d'abord. Devancé par sa renommée naissante, il y fut reçu de la manière la plus flatteuse. Il paraît qu'il y fut frappé, charmé de tout, de la courtoisie des hommes, de la grâce et de la beauté des femmes, de la douceur du climat, de la fertilité et de la belle culture des campagnes, tradition glorieuse et persistante de l'industrie des Arabes ses anciens dominateurs. Aussi conçut-il dès lors pour cette ville une affection qui ne se démentit plus, et qu'il eut mainte fois depuis l'occasion d'exprimer. Une particularité du séjour qu'il y fit, c'est que l'école dramatique à laquelle le théâtre espagnol dut ses premières productions remarquables, sous le rapport de l'art, y était dès lors florissante et renommée. Tarrega, Gaspard d'Aguilar, et même Guillem de Castro, bien qu'un peu plus jeune que Lope, étaient déjà célèbres comme poëtes dramatiques; et ce fut certainement alors que Lope fit connaissance avec eux, qu'il put étudier leur système, pour y jeter un peu plus tard, sinon des formes, au moins des beautés, des idées et des intentions nouvelles.

Montalvan dit vaguement que Lope passa plusieurs années à Valence. Rien n'empêche de le croire; il est seulement probable que son séjour n'y fut pas continu, et qu'il visita successivement divers cantons de l'est ou du nord de l'Espagne. Ce qui est certain, c'est que sa femme Isabelle le joignit et l'accompagna plus d'une fois dans ses diverses excursions. Les deux époux se donnèrent plus d'un rendez-vous dans l'exil, et il y a tout lieu de présumer qu'Isabelle, d'une santé frêle et délicate, eut beaucoup à souffrir de la fatigue de ces déplacements et des mélancoliques impressions qui en remplissaient les intervalles. Elle se trouvait dans une des villes arrosées par le Tormès, peut-être à Alva, et chez le duc Antonio, lorsqu'elle fut atteinte de la maladie qui l'emporta. Lope, qui, selon toute apparence, était à Valence en ce moment, n'arriva que pour recevoir ses derniers adieux.

Vivement affligé de cette perte, il en exhala la douleur dans une églogue où il parle sous son nom pastoral de Belardo, et un de ses amis (Pedro de Medinilla) sous celui de Lisardo. C'est de divers traits de cette pièce, d'ailleurs assez médiocre, que j'ai déduit les principales circonstances de l'événement qui en fait le sujet. C'est là que l'on trouve des témoignages précis de la tendre part que prit Isabelle à l'exil de son époux, et des soins ingénieux par lesquels elle en sut adoucir la rigueur.

Il ne resta point à Lope d'enfant de son mariage avec Isabelle d'Urbina. L'unique fille qu'il en eut, et à laquelle il avait, on n'imagine guère pourquoi, donné le nom peu agréable pour lui de Theodora, mourut avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Tout cela ressort d'une épitaphe en six vers latins que Lope composa en l'honneur de cette enfant, et qui n'offrent d'autre titre à la curiosité que d'être du petit nombre de ceux qu'il écrivit en cette langue.

On ne sait point la date précise de la mort d'Isabelle; on sait seulement qu'elle eut lieu durant les préparatifs de cette fameuse expédition qui, sous le nom d'*Armada,* alla périr à la vue de l'Angleterre, sous les coups réunis de la tempête et de la flotte anglaise. Or ces préparatifs durèrent au moins deux ans (de 1586 à 1588), et il y eut, selon toute apparence, quelque intervalle entre le décès d'Isabelle et le départ de l'*Armada.* Ce que fit Lope, ce qu'il devint, où il séjourna dans cet intervalle, ce sont choses inconnues. Tout ce que

l'on sait de lui à cette époque, c'est qu'à peine se vit-il libre des soins qu'il devait à sa femme, il résolut de partir comme simple soldat avec cette formidable expédition, de l'issue de laquelle toute l'Europe était diversement préoccupée. Il paraît également certain qu'il eut, avant son départ, le loisir de nouer de nouvelles amours avec une nouvelle dame, qu'il n'a désignée que par le nom pastoral de Philis, et sur laquelle il n'y aurait à faire que de vaines conjectures.

L'invincible *Armada* entra du Tage dans l'Océan le 29 mai 1588, avec ses cent trente vaisseaux, étalant un appareil qui semblait justifier l'orgueil de son nom. Lope de Véga avait son poste sur l'un de ces vaisseaux, à côté de son fidèle Conde, et put jouir à loisir du spectacle imposant de l'immense flotte, appareillant pour son aventureuse destination. Il en fut vivement frappé, et, plus de trente ans après, il retraçait, dans une pièce de vers adressée à Conde, la magnificence du départ :

« La mer mugissait, dit-il ; l'écho doublait, en les répétant, les éclats de la trompette et le fracas des tambours, tandis que la foule tumultueuse allait et venait sur les ponts, comme l'essaim qui prend possession d'une ruche.

» Du haut des mâts, les rouges banderolles frémissaient de concert avec les vagues, qui, semblables à des montagnes de cristal, s'élevaient couronnées de sapins dépouillés de branches et de verdure.

» Là dormait Aristote ; là gisaient oubliées la matière et la forme, la substance et l'accident ; là Minerve enseignait une autre physique qu'à l'école. Du reste, je n'avais fait que changer de guerre ; car l'amour est une guerre aussi, et dans celle-là j'avais de longs services. »

Quant à la situation morale de Lope, les traits de cette pièce qui l'indiquent, si vagues et rapides qu'ils soient, méritent néanmoins d'être notés. « Accompagné de toi seul, dit-il à Conde, et banni d'auprès de Philis, je ne songeais plus qu'à changer de ciel et de climat, et, l'arquebuse sur l'épaule, je traversais la plage lusitaine, lançant dans l'air les vers composés pour Philis, et pour lors employés à charger le canon meurtrier. »

Il est impossible d'attacher un sens à ces vers, si l'on n'admet pas que Lope, avant de s'embarquer avec l'*Armada*, avait contracté de nouvelles amours, moins tenaces toutefois que les premières. Heureusement pour ce pauvre Lope, toutes les femmes n'étaient pas des syrènes comme Dorothée.

Lope, parti avec l'*Armada*, eut d'abord un sujet de joie des plus vifs ; il rencontra son frère aîné, qu'il avait perdu de vue depuis bien des années, et le trouva occupant le grade d'*alforez*. Mais sa joie fut de courte durée ; à peine retrouvé, ce frère fut tué presque en ses bras, dans un engagement fortuit qui eut lieu entre un détachement de la flotte espagnole et quelques vaisseaux hollandais. Ce n'est pas lui qui raconte ce trait, c'est Montalvan. Lope nous aurait probablement appris le nom de son frère, Montalvan n'y a pas songé.

Si notre poëte usa de son arquebuse dans les désastres de l'expédition, on peut être sûr qu'il en usa vaillamment : il était brave, bon catholique, et battre

l'hérétique Angleterre ne pouvait être, à ses yeux, qu'œuvre pie. Mais toujours est-il certain que le service lui laissa de grands loisirs, et ces loisirs ne furent pas perdus. Il les consacra à la composition d'un poëme épique en vingt chants, qu'il commença et acheva dans l'espace des quatre mois que dura l'expédition. Il trouva le sujet, ou, pour mieux dire, le motif de ce poëme dans un passage du *Roland furieux*, où l'Arioste, parlant des aventures de la belle Angélique, annonce qu'il en réserve une partie pour un autre poëme. C'est ce poëme que Lope a voulu faire, comme pour tenir la promesse de l'Arioste. Il suppose que c'est en Espagne et chez les Arabes, déjà maîtres du pays, que se passent celles des aventures d'Angélique qu'il veut chanter, ce qui lui fournit un moyen facile de rattacher le sujet de son poëme à l'histoire de la conquête arabe de l'Espagne.

L'ouvrage ne manque pas de beaux détails, et le ton de l'Arioste y est même parfois assez heureusement saisi. Il ne faut néanmoins pas chercher entre ce poëme et le *Roland furieux*, des ressemblances, ni même des analogies profondes. L'Arioste était un poëte d'un sens trop droit et trop élevé pour prendre au sérieux, au XVI[e] siècle et en Italie, les traditions chevaleresques, traditions dès lors vieillies, dénaturées et dépaysées; mais il sut, à l'aide de cette teinte légère de doute et d'ironie dont il les revêtit, leur donner les développements les plus merveilleux. Lope a pris son sujet au sérieux; il ne pouvait guère faire autrement, dès l'instant où il mettait en jeu les sentiments et les intérêts espagnols; mais il n'a donné à son poëme ni la gravité de l'épopée historique, ni la grâce fantastique des fictions de l'Arioste.

Lope de Véga entra, vers la fin de septembre 1588, à Cadix, avec les débris de la grande flotte. Montalvan semble dire qu'il revint dès lors à Madrid; mais cette indication est impossible à concilier avec ce que Lope nous dit expressément et plus d'une fois, que son exil dura sept ans. Il faut donc nécessairement supposer qu'il mena quelque temps encore, en Espagne, une vie errante, qui du reste ne lui déplaisait pas trop, si l'on en juge par ce qu'il en dit. Il y avait encore à cette époque, dans le caractère espagnol, des restes prononcés de ce goût d'entreprises et d'aventures, contracté dans des guerres et des conquêtes lointaines; et l'on trouve, dans les allusions de Lope à l'endroit de son exil, des traits qui me semblent rentrer dans ce goût-là. Ainsi, il parle de *traverses qu'il recherchait,* de *courses d'exilé qu'il aimait,* de *voyages dont il était idolâtre;* il s'attribue des *goûts sauvages*, des *inclinations extravagantes*, ennemies de la raison. Sans prendre à la lettre de telles expressions, il faut bien leur attribuer un sens, et je ne saurais les interpréter autrement. Il y a donc tout lieu de croire qu'avant de rentrer définitivement à Madrid, Lope s'arrêta quelque temps à Tolède, visita la contrée montagneuse d'où le Tage descend à cette vieille capitale de l'Espagne gothique, et fit de nouvelles excursions le long du Tormès, partout attentif aux hommes et aux lieux, et grossissant partout, pour l'avenir, le trésor de ses réminiscences poétiques.

Rentré à Madrid, n'importe quand ni par quelle faveur, Lope y recommença, faute de mieux, cette insipide vie de secrétaire ou de favori de grand seigneur par laquelle il avait débuté dans le monde. D'abord au service du marquis de Malpica, il passa bientôt après à celui du comte de Lemos, le même qui fut plus

tard le patron de Cervantès. Ce genre d'occupation n'allait guère aux goûts ni à l'humeur de Lope; il allait moins encore à son génie, qui avait besoin, pour se développer, d'indépendance et de spontanéité, conditions incompatibles avec la tâche de plaire à des hommes qui même, si on les suppose spirituels et cultivés, ne pouvaient cependant ni le comprendre ni le conseiller. La situation de Lope était donc fâcheuse; mais comment en sortir? Il fallait un peu de bonheur.

Lope en était encore là lorsqu'il reçut (vers 1597) des propositions qui durent l'étonner et réveiller en lui bien des émotions diverses. Dorothée était devenue légalement veuve, et, libre de donner sa main, elle l'offrit à Lope. C'était peut-être la plus forte marque d'amour qu'elle lui eût jamais donnée; c'était du moins une preuve certaine qu'elle l'aimait toujours, et qu'elle n'avait été pour rien dans les accusations qui l'avaient fait bannir de Madrid. Mais le charme était dissipé; Lope refusa. Bientôt après s'offrit à lui, sous des auspices moins aventureux, une autre occasion de se remarier. Il avait lié connaissance avec Juana de Guardio, jeune personne qui à beaucoup d'agréments extérieurs joignait un mérite solide; il l'épousa dans le cours de l'année 1597. L'année suivante, la joie de son mariage fut comblée par la naissance de Carlos, son premier fils, bientôt suivie de la naissance d'un second, qu'il nomma Lope.

La présence de deux enfants avertissait hautement Lope de la nécessité de mener désormais une vie régulière et laborieuse; mais cette nécessité n'avait plus rien de rude pour lui. Heureux par son mariage, animé par le sentiment de son génie, émancipé du service des hommes de cour, libre de suivre toutes ses inspirations, les plus hardies comme les plus sages, il entra, plein de confiance et d'espoir, dans la carrière de la littérature. Avec sa prodigieuse fécondité, il ne pouvait se restreindre à un seul genre de composition; mais, en se consultant sincèrement lui-même, il ne pouvait méconnaître que le théâtre était sa véritable vocation. Peut-être aussi quelques motifs accidentels se joignaient-ils, pour confirmer son choix, aux motifs naturels et plus graves qui l'avaient décidé.

Au temps dont il s'agit, le théâtre espagnol avait pris des développements rapides et prodigieux : il était devenu le plus populaire et le plus noble de tous les divertissements. Le nombre des *autores* (c'est ainsi que l'on nommait les entrepreneurs de théâtre) s'étant considérablement multiplié, ils en étaient venus à consommer une immense quantité de pièces; et les poëtes dramatiquee, suffisant à peine au courant de cette consommation, se faisaient payer d'autant plus cher par les *autores* les drames qu'ils leur vendaient. Il y avait donc beaucoup plus de profit matériel à retirer du théâtre que de toute autre branche de littérature.

Du reste, les premières années qui suivirent le second mariage de Lope furent très-défavorables à la poésie dramatique en Espagne. Philippe II étant mort le 12 septembre 1598, tous les théâtres furent fermés en signe de tristesse; mais on les rouvrit en 1600, et les représentations reprirent leur vogue toujours croissante. Cette date peut être donnée pour marquer les commencements de la renommée de Lope comme poëte dramatique. On a sur ce point des indices précis.

Il y avait alors à Madrid une académie poétique dans le genre de celles de l'Italie et de Valence, académie composée d'éléments fort peu homogènes. Il s'y trouvait des poëtes, des littérateurs et des érudits, dont les goûts et les principes, différents sur beaucoup de choses, l'étaient surtout en ce qui concerne l'art dramatique. Les uns s'obstinaient à vouloir que l'on suivît les règles de l'antiquité classique, les autres persistaient à soutenir que ces règles, bonnes en elles-mêmes, n'étaient pas applicables aux pièces composées en Espagne et pour des Espagnols. Lasse de cette incertitude, et croyant à la possibilité d'en sortir, l'académie soumit la question à l'un de ses membres, et lui en demanda la solution. Ce fut à Lope qu'elle fit cet honneur, et ce fut pour lui répondre qu'il composa, en 1602, son fameux *Art de composer des comédies* (*Arte de hacer comedias*).

Je ne sais s'il paraîtra étrange, mais il est vrai de dire que Lope était l'un des hommes du monde les moins faits pour discuter sérieusement et pour résoudre ce problème. Ne connaissant que médiocrement la littérature latine, ne sachant rien de la grecque, il ne pouvait donner, en faveur des règles classiques du théâtre, que des raisons superficielles, pour lesquelles il feignait un respect qu'il n'avait ni ne pouvait avoir. Il avait, au contraire, pour justifier et recommander le théâtre espagnol, toute la puissance de son génie, à laquelle il croyait plus qu'il n'osait le dire. Son ouvrage n'apprit rien à personne et ne servit à rien.

En 1603, la réputation de Lope comme poëte dramatique avait grandi au point de lui susciter des embarras. On faisait lire ou représenter beaucoup de mauvaises pièces en les mettant sous son nom. Pour prévenir ou détruire les effets de ce genre particulier de diffamation, il se crut obligé de publier les titres de toutes les pièces qu'il avait jusqu'alors composées et qu'il avouait. Il en donna, dans la préface de son *Peregrino en su patria*, une liste de deux cent dix-neuf, parmi lesquelles se trouvent déjà quelques-unes de ses plus belles.

Toutefois, ces petites vexations d'auteur n'allaient point jusqu'à troubler le bonheur de Lope. Tous les jours il en sentait mieux la douceur et la réalité; les côtés tendres, élevés ou moraux de son caractère, se développaient et s'épuraient chaque jour davantage. La naissance de Marcela, l'aînée et la plus chérie de ses deux filles, qui eut lieu de 1603 à 1604, vint accroître encore et comme nuancer pour lui les douceurs de la paternité. Mais il existe, au sujet de Marcela, un doute assez grave, celui de savoir si elle était la fille légitime ou naturelle de Lope de Véga. C'est Montalvan qui a provoqué ce doute, en ne désignant jamais Marcela qu'avec une sorte de mystère, et seulement comme une proche parente de Lope. Cependant celui-ci, qui la nomme souvent, la nomme toujours sa fille, et ne la distingue en rien de ses autres enfants. L'aurait-il eue d'une maîtresse? L'âge de cette enfant rend la chose difficile à supposer, car il est certain qu'elle naquit après le second mariage de Lope, et il répugne de supposer à celui-ci des amours d'aventure, dans un temps où il se représente comme si heureux en ménage. Quoi qu'il en soit, Marcela n'en figure pas moins dans la vie de Lope comme un ange créé pour en être le charme ineffable.

Lope mettait son imagination à tout; il la mettait aussi dans sa tendresse pour ses enfants. Non content de les aimer dans le présent, il les aimait, pour ainsi dire, dans l'avenir, et, dès leur entrée dans la vie, il se préoccupait vivement de leur destinée future. Ayant fait peindre son aîné Carlos à l'âge de quatre ans, il fit ajouter au portrait quelques accessoires symboliques, expression peut-être un peu bizarre, mais touchante, de ses sollicitudes paternelles. Au dessous du buste était peint un casque posé sur un volume, avec cette devise : « *Fata sciunt.* » Le casque était le symbole de la carrière des armes, le volume celle des lettres, la devise voulait dire que le sort savait seul laquelle des deux serait un jour celle de Carlos, et ce secret du sort, on le voit, préoccupait sérieusement le pauvre père.

Dans une épître adressée au docteur Mathias de Porras à Lima, Lope a décrit avec détail le bonheur de sa vie durant son second mariage. Divers traits de ce tableau méritent d'être cités, car ils offrent une naïveté et une simplicité d'autant plus touchantes, qu'elles devenaient de plus en plus rares dans la poésie espagnole.

« Les tempêtes de l'amour étaient enfin apaisées, dit-il; j'étais enfin délivré de ses fureurs. Je voyais chaque matin, à mes côtés, s'éveiller, décemment belle, ma douce épouse, sans souci de savoir par quelle porte m'évader. Le visage brillant de l'éclat du lis et de la rose, mon petit Carlos me ravissait l'âme par son gracieux babil sur chaque rien. Le moindre enfantillage bégayé par cette demi-parole me paraissait un oracle, et nous nous disputions, et sa mère et moi, les lèvres qui l'avaient prononcé. Charmé de telles matinées succédant à des nuits si sombres, je déplorai maintes fois mes égarements. Je me retirais ensuite pour écrire ou consulter mes livres. On m'appelait aux heures des repas, et je répondais souvent avec humeur que l'on me laissât tranquille, tant l'étude est puissante, tant elle peut nous attirer fortement! Mais alors, tout perles et tout fleurs, mon Carlos accourait pour m'enlever. M'illuminant de ses regards et me pressant dans ses bras, il m'entraînait par la main, et mon âme enchantée le suivait jusqu'au siége où il m'établissait à côté de sa mère. »

Ce bonheur était bien modeste, bien pur, bien mérité par la manière dont il était senti; mais ce n'était pas une raison pour qu'il fût durable, et il ne le fut pas. Carlos, cet enfant si chéri, ce premier né que Lope ne nommait jamais que le Carlos de ses yeux, mourut dans la sixième année de son âge. Si cruelle que fût cette perte, elle n'était pourtant que le présage d'une autre plus cruelle encore. Dona Juana, déjà languissante, et tourmentée d'une grossesse pénible, fut accablée du coup qui lui enleva son petit Carlos. Dans le courant de l'année qui suivit cette perte, elle accoucha d'une fille nommée Feliciana, et mourut au bout de peu de jours des suites de ses couches.

Au sentiment de ces nouveaux malheurs, se joignirent cette fois, dans l'âme de Lope, des réflexions austères et mélancoliques auxquelles il fallait donner satisfaction. Il sentit, dans le double coup qui le frappait, un châtiment des désordres de sa jeunesse; il crut y reconnaître un appel du ciel aux pensées de l'autre vie, et, pour répondre à cet appel, il résolut de renoncer au monde et de se faire prêtre. Déjà, durant sa première jeunesse, il avait eu l'idée d'em-

brasser la vie ecclésiastique ; mais il est très-probable que cette résolution passagère lui était venue plutôt de l'envie de se faire un état dans la société, que d'une inspiration vraiment religieuse. Cette dernière fois, au contraire, il y eut certainement, dans le parti auquel il revint de se faire prêtre, un motif religieux, une idée pieuse, le dessein formel d'expier un passé dont s'effarouchaient ses souvenirs. Ce parti une fois bien arrêté dans son esprit, il ne songea plus qu'à l'exécuter ; il s'y prépara par le recueillement et par des œuvres continues de piété et de charité. En 1607 ou 1608 au plus tard, il se rendit à Tolède, où il fut ordonné prêtre, et revint aussitôt à Madrid essayer la nouvelle vie à laquelle il venait de se consacrer.

A dater de cette époque, il entra successivement dans diverses congrégations pieuses, instituées pour des œuvres de dévotion ou de charité. L'une de ces congrégations, et celle où il trouva le plus d'occasions d'exercer le zèle pieux dont il était animé, avait pour but le soulagement des prêtres indigents. Elle les vêtissait, les nourrissait, les soignait dans leurs maladies, et leur donnait la sépulture après la mort. Lope fut élu chapelain de cette pieuse société, et ne négligea aucun des devoirs, si austères qu'ils fussent, que lui imposa cette élection. On le vit souvent, courbé sous le poids du cadavre de quelque pauvre prêtre, le porter péniblement en terre, l'y déposer, et adresser pour lui une dernière prière à Dieu, confondant ainsi, par un excès touchant de charité, l'office de prêtre et celui de fossoyeur.

Une autre congrégation beaucoup moins pieuse que la précédente, et où l'on voit de même, bien que certes moins chrétiennement figurer Lope de Véga, est celle des familiers du saint-office, dont il fut vingt-cinq ans le chef ou le directeur.

Au premier coup d'œil jeté sur la nouvelle existence de Lope, et même en faisant abstraction de ses devoirs comme chef des familiers de l'inquisition, on est tenté de trouver cette existence triste et sombre ; mais, en y regardant de plus près, on peut, je crois, s'en faire une image moins sévère.

Rien ne manquait à Lope de Véga pour être un excellent chrétien, comme on l'était de son temps en Espagne : il croyait purement et simplement tout ce qu'il fallait croire ; il était naturellement pieux, susceptible d'émotions religieuses très-vives, et bien décidé à remplir tous les devoirs qu'il s'était imposés en se faisant prêtre et membre de cinq ou six congrégations dévotes ; mais ces dispositions, ces tendances ascétiques, si sérieuses qu'elles fussent, Lope ne les avait qu'à un certain degré et dans certaines limites. Il lui manquait, ce semble, quelque chose de ce qui fait les saints. Il y avait, dans son cœur et dans son génie, des instincts, des besoins, des jouissances, dont le sacrifice lui était impossible, et qui tenaient au fond même de son existence. Rien ne démontre que, dans ses accès de ferveur les plus exaltés, il ait jamais eu la moindre pensée de sacrifier à Dieu certaines affections naturelles de son âme, ni ses jouissances d'imagination.

Il avait fait définitivement, et une fois pour toutes, le partage de son être entre la religion et l'homme, entre Dieu et lui. Il avait mis dans la première part tout ce qu'il dépendait de lui d'y mettre. Mais ce qu'il s'était réservé était encore immense, et aurait suffi à l'intérêt et à la plénitude de dix vies humaines : il s'était réservé la libre culture de son génie, l'exercice indépendant

de son imagination, en un mot toute sa vie poétique. C'est, si je ne m'abuse, une chose remarquable que ce partage à peu près égal et constant de la vie et des facultés du même homme entre deux tâches opposées, l'une ascétique, religieuse, austère; l'autre mondaine, poétique, dominée par les passions les plus vives. C'est quelque chose d'étrange que cette association si intime, dans le même individu, du caractère du prêtre catholique fervent, et de celui du poëte dramatique populaire. Mais peut-être faut-il, pour bien juger la nouvelle position de Lope, considérer que, comme prêtre, il n'avait point ce que l'on nomme charge d'âmes, et n'était attaché au service régulier d'aucune église. Il avait fait construire dans sa maison un petit oratoire bien décoré, où il disait la messe tous les jours, de grand matin. Un de ses panégyristes a noté, dans sa manière de la célébrer, une singularite à laquelle il attribue le parti pris par Lope de ne point exercer ses fonctions de prêtre en public : c'était, au dire du panégyriste, une extrême agitation, une espèce d'ébranlement nerveux avec effusion de larmes, dans lequel il avait l'air d'un homme hors de lui, et sous le coup d'une émotion supérieure à ses forces. Il est très-possible, en effet, que cette susceptibilité physique désordonnée ait été pour quelque chose dans la résolution prise par Lope de ne point exercer publiquement ses fonctions de prêtre; mais tout autorise à supposer que son principal motif, pour prendre cette résolution, fut le désir d'avoir plus de temps à donner à ses affections de famille et à ses travaux poétiques, surtout aux travaux du théâtre.

Sur plus de deux mille drames qu'il a laissés, il y en a plus des deux tiers qui furent composés postérieurement à son admission au sacerdoce, et au milieu de ses devoirs religieux de tout genre. Or, entre ces pièces de Lope prêtre et dévot et celles de Lope homme du monde, marié ou amoureux, il n'existe aucune différence appréciable, ni quant au choix des sujets, ni quant à la manière de les traiter. Il y a tout autant d'amour, tout autant d'orgueil du point d'honneur, tout autant de tableaux voluptueux, de bravades et de vengeances dans les unes que dans les autres; et ce rapprochement démontre assez que la conversion morale et religieuse de Lope ne s'était point étendue à ses goûts poétiques, et qu'en lui le poëte dramatique ne rendait point compte de ses inspirations au chef des familiers du saint-office.

Il y a plus : si l'on voulait rechercher à quelle époque de sa vie Lope s'occupa avec le plus d'ardeur et d'ambition de la culture de son génie dramatique, on trouverait probablement que ce fut quelques années après son ordination. Une lettre de lui adressée au comte de Lemos et datée du 6 mai 1620, contient ce trait curieux : « Je passe, entre quelques livres et les fleurs d'un jardinet, le temps qui me reste à vivre et qui ne peut désormais être bien long, luttant avec le docteur Mira de Mescua et don Guillem de Castro à qui de nous ourdira le plus habilement l'intrigue de ses comédies. » On voit par là que Lope faisait à Guillem de Castro et à Mira de Mescua l'honneur de les regarder comme ses émules, honneur certainement trop grand, surtout pour ce dernier. Mais, quoi qu'il en soit, on croira aisément que ce n'était point par un sentiment d'humilité chrétienne qu'il provoquait ou acceptait ces luttes dramatiques.

Un autre lien par lequel Lope, prêtre et pénitent, demeura attaché, sinon précisément au monde, du moins aux jouissances naturelles de la vie, fut celui

des affections domestiques. Il lui restait trois enfants, Lope, son second fils, et ses deux filles, Marcela et Feliciana, tous les trois fort rapprochés par l'âge et ayant tous à peu près également besoin de lui. Il continua, pour eux et avec eux, une vie de famille désormais bien incomplète sans doute, mais toutefois douce encore, encore remplie de tendres préoccupations et de devoirs sacrés aux yeux mêmes de la piété la plus exaltée. Enfin, à toutes ces distractions qu'il s'était réservées, il faut en ajouter une dernière dont on n'aurait jamais imaginé tout le prix pour lui, si l'on n'avait là-dessus de sa part, les assurances les plus variées et les plus expresses : je veux parler de la jouissance et de la culture d'un petit jardin contigu à sa maison.

Comme presque tous les hommes de génie, surtout les poëtes et les artistes, Lope de Véga aimait la nature et tout ce qui la rappelle. La vue du ciel, des montagnes, des forêts et des champs était pour lui une source intarissable d'émotions et d'inspirations ; mais, confiné et comme prisonnier dans Madrid, il n'avait, pour lui représenter ces scènes favorites, que ce petit jardin, qui, à ce titre, lui était devenu si nécessaire et si cher. Il nous en a laissé, sous la forme d'une épître adressée à Francisco Rioja, une longue description qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'une ironique et gracieuse fantaisie.

Il décrit d'abord les vastes tapis de fleurs, les lacs limpides couverts de barquettes façonnées en cignes, les arbres taillés en Polyphèmes, plongeant du haut des airs dans les eaux leur œil de feuillage, le platane colossal sous lequel les érudits prétendaient que le roi Rodrigue fit violence à la Cava. Puis, viennent, à la suite de bien d'autres merveilles, les statues de tous les grands hommes d'Espagne, amis ou contemporains de Lope, et auxquels celui-ci n'épargne pas les éloges. Maintenant voici en quels termes il conclut son épître, ou, si l'on veut, son énigme, et en donne le mot à son ami :

« Et toi, Francisco, toi qui connais ma pauvreté, sans doute qu'en me lisant tu vas rester tout ébahi et me demander ce que c'est que mon jardin? Mon jardin est une fable, une pure fable, excepté ce qui concerne les éloges et les portraits; en cela seul, j'ai parlé comme historien et sans considérer si, parmi tant d'hommes que j'ai nommés, il ne se rencontrerait pas quelques ingrats, je les ai tous décorés d'inscriptions, d'éloges et de palmes; j'ai fait d'eux tous des Horaces et des Torquatus. Tout le surplus est fiction. Mon jardin est le plus chétif des jardins; tout ce que l'on y trouve, ce sont une dizaine de pieds de fleurs, deux treilles, un oranger, un rosier et deux arbres habités par deux jeunes rossignols. Un réservoir de deux seaux d'eau y forme une fontaine qui s'épanche, entre deux pierres, dans un débris de vase en terre colorée. Mais la nature se contente de peu; et mon pauvre jardin, je le préfère au fertile Hybla, à la fameuse Tempé, aux Hespérides et aux jardins suspendus. » L'expression de ce sentiment revient si souvent dans Lope de Véga, et toujours d'une manière si franche et si vive, que n'y pas faire attention serait méconnaître, ce me semble, un des traits les plus naïfs de son caractère et l'un des indices les plus sûrs comme les plus charmants de son génie.

C'en est assez, je pense, pour justifier ce que j'ai avancé tout à l'heure, que la vie pénitente de Lope, si austère qu'on la suppose, ne fut pourtant pas une vie sans jouissances, et toute en dehors des intérêts humains. Il y avait seule-

ment, dans la partie de son bonheur qui tenait à ses affections paternelles, une inquiétude qui devait naturellement s'accroître avec le temps, et risquait fort d'aboutir à des chagrins positifs. A mesure que ses enfants avançaient en âge, et devenaient plus capables de choisir un état, les chances d'être séparé d'eux devenaient plus imminentes et plus tristes pour lui.

Son fils Lope fut, de ses trois enfants, le premier qui mit sa tendresse paternelle à cette rude épreuve. Son vœu avait été de voir le jeune homme suivre la carrière des lettres, ou embrasser toute autre profession savante; mais celui-ci n'avait jamais montré d'inclination que pour la guerre, et voulut absolument être soldat, dès qu'il put être quelque chose. Il avait à peine vingt ans quand il partit comme volontaire sur une flotte commandée par le marquis de Santa-Cruz.

A l'instant même où il se séparait douloureusement de son fils, le pauvre Lope se préparait à une autre séparation plus douloureuse encore que celle-là, je veux dire celle de Marcela. Mais, pour bien concevoir ce qu'une telle séparation dut lui coûter, il faut avoir quelque idée du singulier mélange de tendresse et d'admiration que lui avait inspiré cette enfant. Entre les divers témoignages qu'il nous a laissés de ses sentiments pour elle, il suffira d'en citer un plus curieux et plus précis que les autres. En 1620, il dédia à Marcela son joli drame intitulé : *le Remède dans l'Infortune.* Or voici en quels termes il fit cette dédicace : « S'il est vrai que l'on doive plus encore au sang qu'au génie, faites-moi la faveur, Marcela, de lire cette comédie, en corrigeant dans votre esprit les défauts de l'âge où je la composai. Si tendre que soit encore le vôtre, il a été si richement doué, que le ciel me semble vous avoir départi par mégarde le trésor d'intelligence qu'il avait préparé pour compenser dans quelque autre femme le malheur d'être laide. Je pense sérieusement ainsi, et ceux-là seuls qui ne vous ont pas vue pourront prendre mes paroles pour une galanterie. Que Dieu vous garde et vous rende heureuse, malgré tout ce qu'il y a en vous de perfections pour ne pas l'être, surtout si vous héritez de ma destinée ! »

Certes, ce n'était pas une jeune fille ordinaire que celle à qui son père, à qui un Lope de Véga parlait de la sorte. On le soupçonnera sans doute d'illusion et de flatterie : mais il n'est pas le seul homme, il n'est pas le seul génie qui ait montré tant d'admiration pour Marcela, qui lui ait fait des dédicaces de drame, en souhaitant sérieusement son suffrage. L'auteur des deux plus belles pièces qui aient été composées sur le sujet du Cid, Guillem de Castro, dédia de même à Marcela un volume de son théâtre. Sa dédicace est un peu moins tendre ou un peu plus contenue que celle de Lope; mais elle n'est pas moins flatteuse pour celle à laquelle elle s'adresse.

A l'instant même où elle recevait de tels hommages, Marcela ne songeait qu'à se retirer du monde. Elle était décidée à se faire religieuse dans l'ordre austère des carmélites déchaussées, et sollicitait pour cela l'autorisation de son père. Il est évident que Lope ne pouvait la lui accorder facilement; mais il dut se rendre à ses demandes réitérées et pressantes, où il crut voir tous les caractères d'une vocation sérieuse. Marcela entra donc, en 1621, comme novice dans un monastère de carmélités déchaussées de Madrid, et y prit le voile l'année suivante. Lope a composé sur cette grave cérémonie une pièce de vers fort tou-

chante, où il décrit avec beaucoup d'exaltation les rapides alternatives de ses émotions paternelles, lorsqu'il se voit partagé entre les regrets de perdre Marcela, et la joie chrétienne de la voir s'engager si courageusement dans les voies du ciel.

Feliciana, la plus jeune de ses filles, fut la dernière dont il se sépara; il la donna en mariage, on ne sait bien à quelle époque, à Louis de Usategui, à qui l'on doit la publication de plusieurs des œuvres posthumes du poëte. On pourrait dire que cette séparation fut le dernier événement de la vie de Lope. Dès lors, on ne peut plus se figurer son existence que comme une série monotone d'exercices pieux et de travaux littéraires indivisiblement entrelacés les uns dans les autres, et entre lesquels la curiosité la plus avide chercherait vainement le moindre incident, le moindre événement nouveau. Montalvan parle, il est vrai, de deux grands malheurs qu'il éprouva vers les dernières années de sa vie, et qui faillirent l'accabler; mais, selon son usage de taire les particularités de la vie de Lope que l'on aimerait le mieux connaître, il ne dit pas quels furent ces malheurs; il garde sur ce point le même silence que si l'honneur de Lope l'eût exigé.

Il n'y avait pas jusqu'à sa renommée prodigieuse et toujours croissante qui ne fût devenue, pour Lope, une gêne et une sorte de vexation journalière. Il était à Madrid l'objet d'une insatiable curiosité. Quelque part qu'il se montrât, la foule s'assemblait autour de lui ou le suivait dans la rue; les portes, les balcons, les fenêtres, se remplissaient de curieux, entre lesquels les femmes se distinguaient par la vivacité de leur enthousiasme. Ces démonstrations de l'admiration populaire, qui lui étaient devenues de plus en plus indifférentes, avaient fini par lui être importunes; il prenait des précautions pour sortir et se dérober à la curiosité toujours aux aguets sur ses traces. Son nom était devenu comme une formule générale de louange et d'admiration : pour dire d'une chose qu'elle était belle en son genre, on disait que c'était une chose de Lope.

La nature avait doué Lope d'une vigueur de corps dont le déclin fut très-lent et comme insensible. Ce ne fut que vers la fin de sa vie, et, selon toute apparence, à la suite des deux derniers malheurs seulement indiqués par Montalvan, qu'il connut les infirmités physiques et les souffrances qui les accompagnent. Les premiers symptômes de la maladie dont il mourut l'assaillirent le 6 août 1635. Ayant dîné ce jour-là avec quelques amis, il se trouva bientôt après saisi de douleurs si vives, qu'elles lui arrachèrent le souhait d'une mort prompte. Néanmoins, deux jours après, il se sentit mieux et voulut reprendre le cours régulier de ses habitudes. Il se leva donc au point du jour, travailla quelques moments; après quoi, ayant dit son bréviaire et sa messe, il courut arroser les dix ou douze fleurs de son jardinet, et rentra pour se donner la discipline jusqu'au sang, ce qui était sa pratique de tous les vendredis.

Vers le milieu de la journée, il se sentit du malaise et du frisson. Néanmoins, la soirée venue, il sortit pour assister à des thèses de médecine et de philosophie qui devaient être soutenues au séminaire des Écossais, et auxquelles il avait été invité; mais, à peine arrivé, il se trouva mal, et fut reconduit chez lui en chaise à porteur. En rentrant, il se coucha; le lendemain, les médecins furent appelés. Lope fut soigné, purgé, et se sentit plus malade. Au bout de

peu de jours, les médecins n'avaient plus rien à faire; le tour des prêtres était venu. Lope reçut les derniers sacrements avec les plus ferventes démonstrations de résignation et de piété. Il fit ensuite appeler sa fille Feliciana pour lui donner sa bénédiction et la recommander au duc de Sessa, qui était là et ne s'éloigna pas un seul moment.

Le mourant était entouré de nombreux amis à chacun desquels il adressa de tendres adieux et de pieuses recommandations. La journée finissait : elle avait été longue pour lui; épuisé de fatigue, d'émotions et d'angoisse, il semblait avoir besoin de repos : on le laissa, dans l'espoir que la nuit pourrait lui rendre un peu de calme. Cet espoir fut trompé; l'agitation et l'angoisse redoublèrent; le matin, quand ses amis revinrent, ils le trouvèrent respirant à peine, et bientôt après il expira en prononçant les noms de Jésus et de Marie, confondus avec le pieux murmure des exhortations, des prières, des psaumes et des litanies qui retentissaient de toutes parts auprès de lui. Il mourut le 27 août 1635, dans la soixante-treizième année de son âge.

Sa mort était un événement national : personne ne fut invité à ses funérailles, et tout Madrid s'y trouva. Le diamètre entier de la ville ne donna pas au convoi funèbre l'espace nécessaire pour se développer. Ceux qui n'avaient pas pris place dans le convoi, formaient sur tout son chemin une foule épaisse à travers laquelle il fallait s'ouvrir lentement et laborieusement un passage. Tous les balcons étaient pleins, toutes les fenêtres encombrées. On raconte qu'une femme, voyant des funérailles si solennelles, et ne sachant de qui elles étaient, s'écria : Oh! ce doit être là l'enterrement de Lope!

Le convoi ne suivit pas la voie directe de la maison de Lope à l'Église; il fit un détour dans les rues de Madrid, afin de passer devant le monastère des carmélites déchaussées, où Marcela était religieuse. C'était elle qui avait demandé et obtenu ce détour comme une grâce; elle avait voulu voir son père encore une fois, et le vit en effet passer devant elle, porté sur les épaules de ses anciens confrères de la congrégation des pauvres prêtres. Le trajet sous son regard fut court; mais qui pourrait dire tout ce qu'éprouva une âme telle que l'âme de Marcela pendant la minute qu'il put durer? La chaleur, la foule, les cris de ceux que l'on écrasait, les gémissements de ceux qui suffoquaient, troublèrent fort toute la partie de la cérémonie qui eut lieu à l'église. Il s'y passa du reste quelque chose de touchant. Lorsque, le service funèbre terminé, on enleva le corps du catafalque, pour le déposer dans le caveau souterrain qui lui était destiné, la foule des assistants fit entendre un gémissement douloureux, comme si la perte de Lope n'eût daté que de ce moment.

FAURIEL.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

ÉPOPÉE PERSANE.

LE SCHAH-NAMEH [1],

TRADUIT PAR M. MOHL.

Après avoir vu se dérouler le cercle immense des annales héroïques de la Perse, telles qu'elles sont contenues dans le *Livre des Rois*, de Firdousi, on doit être curieux de savoir quelque chose de la composition du poëme et de la vie du poëte. Pour satisfaire le lecteur à cet égard, il faudrait pouvoir citer la préface de M. Mohl, morceau de sûre et haute critique, et l'un de ces ouvrages qui suffisent à marquer la place d'un homme au premier rang dans la science. Ne pouvant prendre ce moyen, qui serait le meilleur, je m'en rapprocherai le plus possible, en m'efforçant de reproduire les principaux résultats du grand et beau travail de M. Mohl avec toute la fidélité que comporte la nécessité où je suis d'abréger.

Le premier point à établir, c'est que le *Livre des Rois* a pour base, non l'invention capricieuse d'un homme, mais la tradition transmise et conservée par un peuple. C'est que le *Livre des Rois* est *épique* à la manière de l'*Iliade* et des *Niebelungen*, non pas à la manière de l'*Énéide* ou de la *Jérusalem délivrée*. Les traditions sur l'ancienne histoire de la Perse, que Firdousi a recueillies, existaient antérieurement à lui. Firdousi a écrit un peu avant l'an 100 de notre

(1) Voyez la livraison du 31 août 1839.

ère, et Moïse de Korène, historien arménien du ve siècle, connaissait déjà les histoires de Zohak et de Rustem.

Au vi^e siècle, le célèbre Nourschivan, qui fit venir de l'Inde le recueil d'apologues et de contes tant de fois traduits et connus en Occident sous le nom de fables de Bidpaï, ne se montra pas moins empressé à recueillir les récits indigènes que les fictions étrangères. Il ordonna de rassembler, dans les diverses provinces, les souvenirs populaires concernant les anciens rois, et il voulut que cette collection fût déposée dans sa bibliothèque. Enfin, le dernier roi de la dynastie des Sassanides fit revoir et compléter le recueil de Nourschivan. Au moment où l'islamisme allait renverser la religion de Zoroastre, où la monarchie persane était prête à s'écrouler la sous main des *mangeurs de lézards*, comme l'on appelait dédaigneusement les compagnons d'Omar, à Ecbatane ou à Ctésiphon, les derniers soutiens du culte antique, les derniers défenseurs de la nationalité expirante, se rattachaient, se cramponnaient pour ainsi dire aux traditions de la patrie, comme on se cramponne dans un naufrage aux débris d'un vaisseau qui va sombrer.

Firdousi lui-même nous atteste la formation de ce second recueil. Selon lui, un grand personnage nommé Danischwer, qui vivait sous le dernier Sassanide, fit venir de chaque province les vieillards qui possédaient des parties *d'un livre où étaient contenues beaucoup d'histoires*; il écouta le récit des vieillards, et, à l'aide de ce récit, il composa un ouvrage qui portait le titre que porta depuis l'ouvrage de Firdousi. M. Mohl doute avec raison de l'existence d'une collection autre que celle de Nourschivan, collection dont les paroles de Firdousi semblent supposer l'existence.

« On peut remarquer au reste, ajoute-t-il fort judicieusement, que, dans presque tous les pays, ceux qui les premiers réunissent en un corps d'ouvrage les traditions orales, tâchent de donner à leurs récits un peu plus d'autorité en les faisant remonter à des ouvrages imaginaires. »

Cela est parfaitement vrai, et la littérature épique du moyen âge en fournit plus d'une preuve. Les auteurs des poëmes chevaleresques affirment presque tous avoir tiré de quelque source respectable les aventures qu'ils racontent, des *Chroniques de Saint-Denis*, par exemple; ils citent si souvent *le livre, l'histoire*, que cette formule est devenue une manière de parler sans conséquence jetée dans le récit souvent pour la rime, ou même une plaisanterie que l'Arioste a imitée en ayant soin d'appuyer ses narrations les plus follement invraisemblables sur la grave autorité de Turpin.

On peut donc croire que le recueil de Danischwer fut puisé comme celui de Nourschivan dans la tradition orale, aidée tout au plus de quelques manuscrits dont la même tradition était la source.

Ce Danischwer appartenait, dit Firdousi, à une famille de *Dihkans*, c'est-à-dire, comme l'a montré M. Mohl avec beaucoup de sagacité, il appartenait à l'aristocratie territoriale qui possédait le sol avant la conquête musulmane. « Les familles qui la composaient, dit M. Mohl, devaient rechercher curieusement les traditions de leurs localités et de leurs aïeux; car une grande partie d'entre elles se rattachaient aux anciennes maisons royales ou princières de l'empire persan, dont les hauts faits formaient la matière de ces traditions. »

On conçoit, d'après cela, pourquoi Danischwer avait mis un si grand intérêt à faire sa collection. Il s'agissait de la gloire héréditaire des chefs militaires ou *pehlwans*, dont il était un des plus illustres. Voilà donc le sujet du *Livre des Rois*; c'était le recueil des antiquités poétiques de la Perse, transmis de génération, en génération, arrivé jusqu'à l'époque fatale où devait s'accomplir la destruction de la monarchie persane. Il faut qu'il traverse encore trois siècles, et trois siècles de domination étrangère, avant de tomber dans les mains du grand poëte qui le mettra en œuvre sans l'altérer.

Le recueil de Danischwer, épargné, mais rejeté par Omar « comme un mélange de bon et de mauvais qu'on ne pouvait approuver, » méprisé par les musulmans zélés, parce qu'il contenait des futilités dangereuses et anathématisées par le prophète, fut pourtant traduit en arabe dans le second siècle de l'hégire par un Guèbre converti à l'islamisme, mais dont la conversion fut suspecte. L'attachement à des souvenirs qui se rapportaient au *temps d'ignorance* (1) supposait presque nécessairement une certaine tiédeur d'orthodoxie, et plus tard Firdousi, malgré les professions de foi musulmane dont son livre est semé, ne put échapper lui-même à quelques soupçons sur la pureté de ses opinions religieuses.

Mais ce fut surtout dans le nord de la Perse, loin du centre de la domination des kalifes, que se conserva le mieux le goût des antiques traditions du pays. Plusieurs des chefs dont la puissance s'éleva dans ces contrées sur l'établissement du kalifat, s'efforcèrent de ranimer dans un but politique le vieil esprit local de leurs principautés pour l'opposer à l'autorité des kalifes. Cette résurrection de l'ancienne nationalité, soulevée dans un intérêt d'ambition particulière contre la domination arabe, amena dans le nord de la Perse une suite de tentatives littéraires, dont la plus brillante produisit le *Livre des Rois*, de Firdousi. Je vais laisser parler ici M. Mohl; je ne veux pas priver le lecteur d'un morceau historique également remarquable par la netteté des vues et la fermeté du style.

« Le succès de la conquête arabe avait été très-grand et très-rapide; peu d'années avaient suffi pour détruire l'empire persan; l'ancienne religion avait été abolie, la plus grande partie de la population s'était convertie à l'islamisme; la littérature persane avait disparu presque entièrement, et avait fait place à la littérature arabe, et le kalifat paraissait assis d'une manière inébranlable sur son double trône spirituel et temporel. Mais il s'en fallait bien que l'influence arabe, quelque grande qu'elle fût, reposât sur une base également solide dans toutes les provinces ci-devant persanes, ce qui tenait à l'état artificiel où les Arabes avaient trouvé la Perse au moment de la conquête. Le pehlwi était alors la langue officielle de tout l'empire persan. C'était un dialecte né en Mésopotamie, du mélange des races sémitique et persane, une langue des frontières, comme son nom nous l'indique; il était devenu langue officielle, parce que les événements politiques avaient fixé depuis des siècles le siége de l'empire dans

(1) C'est ainsi que les musulmans appellent le temps qui a précédé la venue de Mahomet.

des provinces dont il était la langue usuelle; dans les provinces orientales, au contraire, on parlait des dialectes purement persans.

» Après la conquête les Arabes s'établirent naturellement en plus grand nombre que partout ailleurs dans les provinces de la Perse les plus voisines de l'Arabie, précisément celles où l'on parlait pehlwi; ils y placèrent le centre de leur empire, fondèrent Bagdad, Koufah, Mosoul, et autres grandes villes toutes arabes, laissèrent périr les anciennes capitales des provinces, et agirent sur les populations par tous les moyens que donnent le nombre, le pouvoir politique, le fanatisme religieux, l'influence d'une nouvelle littérature, et les changements des lois et des institutions. Ils réussirent si complétement à s'assimiler cette population, qu'ils parvinrent à lui faire adopter peu à peu leur langue, et à la substituer au pehlwi dans toute l'étendue des provinces occidentales, à l'exception de quelques districts montagneux. Dès ce moment, la conquête arabe n'eut plus rien à craindre dans la Perse occidentale.

» Les circonstances étaient bien différentes dans les provinces orientales. L'arabe, il est vrai, se substitua facilement au pehlwi, et devint à sa place la langue de l'administration, de la littérature et de la religion; et à la couche artificielle de pehlwi, si je puis parler ainsi, succéda une couche d'arabe aussi étendue, mais presque aussi superficielle. Les Arabes étaient en trop petit nombre dans la Perse proprement dite, pour pouvoir apporter un changement radical dans la langue; on écrivait en arabe, mais le persan restait la langue parlée; et dès lors la conquête n'était pas définitive, car avec les langues se conservent les souvenirs qui donnent un esprit national aux peuples.

» Aussitôt que le kalifat, qui s'était étendu avec une rapidité beaucoup trop grande relativement à sa base réelle, commença à montrer des signes de faiblesse, il se manifesta une réaction persane, d'abord sourde, et bientôt ouverte. La plus grande partie des anciennes familles persanes avaient conservé leurs propriétés foncières, et avec elles leur influence héréditaire, qui ne pouvait que gagner au relâchement de l'autorité centrale. Les gouverneurs des provinces orientales commencèrent à devenir plus indépendants de Bagdad; on parlait persan à leur cour, et ce que la domination du pehlwi n'avait pas fait, la domination d'une langue tout à fait étrangère, comme l'arabe, le fit : elle provoqua la création d'une littérature persane. Toutes les cours se remplirent de poëtes persans, et les princes encouragèrent de tout leur pouvoir ce mouvement littéraire, soit qu'ils fussent eux-mêmes entraînés par un instinct aveugle vers cette manifestation de l'esprit national, soit que la protection qu'ils lui accordèrent fût le résultat d'un calcul politique. Ce qui pourrait faire admettre cette dernière supposition, c'est que ces princes étaient les premiers à rechercher les traditions nationales, dont la popularité devait leur être d'un si grand secours contre la suprématie politique des kalifes, et que cette politique fut suivie avec une ténacité remarquable par toutes les dynasties qui se succédèrent. »

M. Mohl poursuit dans le détail la preuve de ce qu'il a énoncé d'une manière générale. Il voit Jacoub Leis, le fondateur de la famille des Soffarides, de potier et de voleur devenu maître de la Perse, faire traduire en persan ce que Danischwer avait écrit en pehlwi. Les noms des traducteurs ont été conservés, et montrent que cette tâche fut confiée à des hommes de pure rare persane.

Ainsi, la dynastie nationale, que venait de fonder le potier persan en présence du fantôme sacré de Bagdad, s'inaugurait elle-même, en faisant passer dans l'idiome vivant et populaire les souvenirs de la Perse antique.

Il en fut de même de la dynastie des Samanides qui remplaça bientôt la famille de Jacoub Leis. Cette dynastie, qui descendait des anciens rois de Perse, fit mettre en vers la traduction de l'ouvrage de Danischwer, qui avait été écrite en prose par ordre du fondateur des Soffarides, et l'on choisit pour cette œuvre un poëte guèbre, Dakiki. Celui-ci n'eut le temps d'exécuter qu'une bien petite partie de sa tâche : il écrivit deux mille vers que Firdousi a conservés, tout en traitant fort mal Dakiki sous le rapport poétique. Cela n'en prouve que mieux, comme le remarque M. Mohl, que les deux poëtes connaissaient et suivaient la même tradition; car Firdousi « ne lui reproche rien à ce sujet, malgré l'amertume avec laquelle il critique en lui l'homme et le poëte. — Enfin Mahmoud, le second roi de la dynastie des Ghaznévides, se sépara encore plus du kalifat, dit M. Mohl, que n'avaient fait ses prédécesseurs, et, quoique musulman fanatique, il ne négligea rien de ce qui pouvait fortifier son indépendance politique. La langue persane fut cultivée à sa cour avec une ardeur jusque-là inouïe; elle pénétra même dans l'administration où son visir abolit l'usage de l'arabe. La cour du prince le plus puissant et le plus guerrier de son temps était une véritable académie, et tous les soirs il se tenait au palais une assemblée littéraire, où les beaux esprits récitaient leurs vers et en discutaient le mérite, en présence du roi qui y prenait un vif plaisir. Mahmoud, comme les princes ses prédécesseurs, s'intéressait avant tout aux poésies nationales et historiques, et ne se lassait pas de se faire raconter les traditions concernant les rois et les héros de la Perse ancienne. »

Ce prince avait conçu le désir de faire mettre en vers une collection complète de ces traditions; il s'adressa, dans ce dessein, à plusieurs poëtes de son temps, sans en trouver un qui lui parût complétement propre à ce grand travail. Enfin il en chargea Aboulkasim Firdousi.

Nous voici donc arrivé à Firdousi lui-même. Firdousi fut choisi par Mahmoud le Ghaznévide, comme d'autres l'avaient été, avant lui, par les Soffarides et les Samanides. Il fit à son tour un *Livre des Rois*, comme d'autres avaient composé le leur; il le fit avec les mêmes matériaux, dans le même esprit. La beauté de son imagination et de son langage, l'harmonie que les Persans trouvent dans ses vers, ont fait vivre son poëme, tandis que les essais qui l'avaient précédé ont presque entièrement péri. Son nom est de nos jours l'objet de la plus profonde vénération, et celui de ses devanciers est à peu près oublié. Telle est la distance infinie que l'exécution met entre les ouvrages du même genre. Mais, évidemment, l'intention de Firdousi a été semblable à celle de ses prédécesseurs : il a voulu, comme eux, raconter la tradition. Il le dit positivement en une foule d'endroits; il cite l'autorité du *livre* ou celle des *dihkans*. M. Mohl cite dans sa préface ce passage décisif : « Maintenant, dit Firdousi, je vais conter le meurtre de Rustem, selon un livre écrit *d'après les paroles des siens :* Il y avait un vieillard nommé Agad Zerv, qui demeurait à Merv, chez Ahmed, fils de Sahl; il possédait le *Livre des Rois*, il avait le cœur plein de sagesse, la tête pleine de souvenirs, et la bouche remplie de

vieilles traditions. Il tirait son origine de Sam, fils de Heriman, et parlait souvent des combats de Rustem. *Je vais conter ce que j'ai appris de lui.* »

On voit, par ce qui précède, comment la tradition qui fait la base du *Schah-Nameh*, née des souvenirs et de l'intérêt populaires, a survécu à la nationalité persane, et s'est suscité des organes et des interprètes partout où quelque chose de cette nationalité survivait encore ou tentait de renaître. Passons maintenant à l'histoire de celui qui était destiné à immortaliser ce qu'avaient conservé jusqu'à lui les siècles.

Firdousi naquit à Thous, vers le milieu du xe siècle (1), à une époque où l'Occident était plongé dans une profonde barbarie. A Paris, quelques moines écrivaient en mauvais latin des *proses rimées*, et pendant ce temps vivait dans la ville de Thous, aujourd'hui détruite, celui qui devait être un des plus grands poëtes de l'univers.

Né d'une famille de dihkans, Firdousi semblait voué par sa naissance au culte des traditions nationales; une éducation littéraire, la connaissance de l'arabe, celle du pehlwi, rare alors dans la Perse orientale, le préparèrent aux compositions et aux succès poétiques. De bonne heure il s'était exercé à composer des chants héroïques, et il avait environ trente ans quand mourut Dakiki, celui que le sultan Mahmoud avait chargé de mettre en vers l'ancien *Livre des Rois*, écrit en pehlwi par Danischwer. Firdousi éprouvait un ardent désir de continuer cette œuvre interrompue. Lui-même nous a raconté avec naïveté l'agitation que lui causait ce noble désir, et le bonheur qu'il éprouva dès qu'il se sentit en mesure de le réaliser. « Je désirais obtenir ce livre (celui de Danischwer) pour le traduire dans ma langue; je le demandais à un grand nombre d'hommes, craignant que, si ma vie n'était pas longue, je ne fusse obligé de le laisser à un autre.... Ainsi se passa quelque temps pendant lequel je ne fis part à personne de mon plan, car je ne vis personne qui fût digne de me servir de confident dans cette entreprise. » Bientôt il obtint le trésor qu'il convoitait. « J'avais, ajoute-t-il, dans ma ville, un ami qui m'était dévoué; tu aurais dit qu'il était dans la même peau que moi. Il me dit : « C'est un beau plan, et » ton pied te conduira au bonheur. Je t'apporterai ce livre pehlwi; ne t'en- » dors pas, tu as de la jeunesse et le don de la parole; tu sais faire un récit » héroïque. Raconte donc de nouveau le *Livre des Rois*, et cherche par lui de » la gloire auprès des grands. » Puis il apporta devant moi ce livre, et ma tristesse se convertit en joie. »

Appelé à la cour de Gaznin, on ne sait pas trop bien à quelle occasion, notre poëte eut d'abord quelque peine à triompher de la jalousie de ses rivaux et à fixer l'attention du sultan. Enfin, un quatrain improvisé par ordre sur un favori de Mahmoud, fit pour l'Homère persan ce que n'avait point fait la portion de son grand ouvrage qu'il avait déjà exécutée; dès ce moment, bien en cour, le poëte de Thous reçut, de la bouche même du souverain, le surnom de Firdousi, *Paradisiaque*, parce *qu'il avait converti l'assemblée en paradis;* bientôt après, il fut chargé officiellement par Mahmoud d'accomplir la grande

(1) La date précise de la naissance de Firdousi n'est indiquée nulle part; M. Mohl, par un calcul très-habile, l'a fixée à l'an 329 de l'hégire.

œuvre nationale du *Schah-Nameh.* Le prince entoura le poëte de tous les secours et de toutes les facilités qu'il pouvait désirer ; il lui fit préparer un appartement attenant au palais et qui avait une porte de communication avec le jardin privé du roi. Les murs de son appartement furent couverts de peintures représentant des armes de toute espèce, des chevaux, des éléphants, des dromadaires, des tigres, les portraits des rois et des héros de l'Iran et du Touran. Mahmoud pourvut à ce que personne ne pût l'interrompre dans son travail, en défendant la porte à tout le monde, à l'exception de son ami Ayaz et d'un esclave chargé du service domestique.

Les diverses portions dont se compose le poëme de Firdousi furent récitées au roi à mesure qu'elles étaient achevées par l'auteur ; et, à en juger par une vignette curieuse d'un des plus anciens manuscrits du *Livre des Rois*, cette récitation fut accompagnée de musique et de danses, comme l'était souvent la poésie des Grecs, celle de Pindare en particulier.

Le sultan, avait fixé, dans sa magnificence, à une pièce d'or le prix de chaque distique de Firdousi. Celui-ci préféra ne recevoir qu'à la fin du poëme la somme qui lui serait due. Il avait, pour demander ce renvoi, un touchant motif. « Dans son enfance, son plus grand plaisir était de s'asseoir sur le bord du canal d'irrigation qui passait devant la maison de son père. Or il arrivait souvent que la digue qui était établie dans la rivière de Thous, pour faire affluer l'eau dans le canal, et qui n'était bâtie qu'en fascines et en terre, était emportée par les grandes eaux, de sorte que le canal demeurait à sec ; l'enfant se désolait de ces accidents, et ne cessait de souhaiter que la digue fût construite en pierre et en mortier. » Devenu grand et célèbre, Firdousi se rappela le vœu de ses premières années, et son souhait le plus cher fut d'accumuler une somme assez considérable pour le réaliser. On verra bientôt que ce souhait généreux ne devait point s'accomplir de son vivant ; on éprouve une sorte de consolation à penser qu'il le fut après sa mort.

Firdousi travailla douze ans à terminer son poëme. Au bout de ce temps, il le fit présenter à Mahmoud. Le sultan, dans un premier mouvement de générosité, ordonna d'envoyer au poëte autant d'or qu'en pouvait porter un éléphant ; mais, persuadé par un de ses ministres ennemi de Firdousi, il fit porter à ce dernier, non les soixante mille pièces d'or qui lui avaient été promises, mais soixante mille pièces d'argent. Firdousi était au bain ; il donna un tiers de la somme au messager du sultan, un tiers au baigneur, et des vingt mille pièces qui restaient il paya un verre de bière (*fouka*). Plein de honte et de fureur, le sultan s'emporta contre ceux qui lui avaient conseillé une bassesse, et menaça de jeter le hardi poëte sous les pieds des éléphants. Firdousi, l'ayant appris, brûla quelques milliers de vers qu'il avait composés, et un bâton à la main, vêtu en derviche, partit de Gaznin. Mais, en partant, il laissa à son protecteur Ayaz un papier scellé, le priant de le remettre, dans vingt jours, au sultan. C'était une satire terrible contre Mahmoud ; le redoutable conquérant de l'Inde était outragé sans ménagement par le poëte irrité. Faisant allusion à la naissance du sultan, dont le père avait été esclave, Firdousi s'écriait : « S'il avait eu un roi pour père, il aurait mis sur ma tête une couronne d'or ; s'il avait eu une princesse pour mère, j'aurais eu de l'or et de

l'argent jusqu'aux genoux ; mais, comme il n'y a pas eu de grandeur dans sa famille, il ne peut pas entendre prononcer le nom des grands. »

Le mépris ne saurait être plus poignant ; tout en se vengeant, le poëte n'oublie pas de se louer : l'injustice en donne le droit. Un beau mouvement de colère et de fierté a dicté les paroles suivantes, dont quelques-unes rappellent d'une manière frappante les célèbres vers d'Horace, ainsi imités par Lebrun :

Enfin, grâce au dieu qui m'inspire,
Il est fini, ce monument
Que jamais ne pourront détruire
Le fer ni le flot écumant.

Et Firdousi ne connaissait pas Horace.

« O roi ! je t'ai adressé un hommage qui sera le souvenir que tu laisseras dans le monde ; les édifices que l'on bâtit tombent en ruines par l'effet de la pluie et de l'ardeur du soleil ; mais j'ai élevé, dans mon poëme, un édifice immense auquel la pluie et le vent ne peuvent nuire. Des siècles passeront sur ce livre, et quiconque aura de l'intelligence le lira..... Pendant trente ans, je me suis donné une peine extrême ; j'ai fait revivre la Perse par cette œuvre persane, et, si le roi n'était un avare, j'aurais une place sur le trône. » La satire se terminait ainsi : « Et voici pourquoi j'écris ces vers puissants ; c'est pour que le roi y prenne un conseil, qu'il connaisse dorénavant la force de la parole, qu'il réfléchisse sur l'avis que lui donne un vieillard, qu'il n'afflige plus d'autres poëtes, et qu'il ait soin de son honneur ; car un poëte blessé compose une satire, et elle reste jusqu'au jour de la résurrection. Je me plaindrai devant le trône du Dieu très-pur en répandant de la poussière sur ma tête et en disant : « O Seigneur ! brûle son âme dans le feu et entoure de lumière l'âme de ton serviteur qui en est digne ! »

Telle est la marche et le mouvement de ce morceau remarquable qui commence par une glorification du poëte et finit par l'ironie et l'anathème. Il est d'autant plus important de le noter, que la satire est rare en Orient, où l'hymne abonde. L'Orient est trop grave pour la raillerie légère, et, dans le pays du despotisme, l'invective libre et hardie ne saurait être commune ; mais il n'est rien qui puisse contenir la fierté blessée d'un poëte.

Le fugitif fut partout poursuivi par la haine de son formidable ennemi. Bagdad même ne lui fut pas un sûr asile ; l'autorité du chef des croyants était faible en présence de ces dynasties guerrières qui s'élevaient sur l'écroulement du kalifat. Une lettre menaçante de Mahmoud força le kalife Kader-Billah à congédier le poëte. Celui-ci, chassé de pays en pays par la haine de Mahmoud, au lieu de s'humilier, s'apprêtait à composer un livre où il voulait éterniser l'injustice du sultan. Le vieux lion, traqué sans merci, allait se retourner et mordre le chasseur, avant de succomber. Un ami prudent lui persuada de n'en rien faire, et s'interposa entre lui et le sultan pour amener une réconciliation. Mahmoud reconnut ses torts, et envoya au poëte les pièces d'or jadis promises, et qu'il n'était pas destiné à recevoir. Au moment où les chameaux chargés d'or arrivaient à une des portes de la ville de Thous, patrie de Firdousi, où il

s'était hâté de revenir, le convoi funèbre du grand homme, toujours malheureux, sortait par la porte opposée. Réparation tardive et vaine, qui rappelle les couronnes triomphales déposées sur le cercueil du Tasse.

La noblesse de sentiments dont Firdousi fit preuve lorsqu'il distribua à ceux qui l'entouraient une récompense indigne de lui, avait passé à sa fille, car elle ne daigna pas accepter cet or qui avait causé le malheur de son père; elle refusa en disant : « Ce que j'ai suffit à mes besoins, et je ne désire point les richesses. » Alors une sœur du poëte se rappela qu'il avait désiré, depuis son enfance, bâtir en pierre la digue de Thous, et le vœu de toute sa vie fut du moins accompli.

La destinée de l'Homère persan ne manque donc point d'intérêt et d'une sorte de poésie mélancolique; elle a droit de prendre place à côté de celle de Dante, de Camoëns, de Torquato, ses émules en malheur et en génie.

Jusqu'ici j'ai suivi pas à pas le savant traducteur de Firdousi. Tout ce qui précède est tiré de la préface de M. Mohl, dans laquelle on trouve à la fois un modèle de critique historique et littéraire, et une excellente biographie.

Maintenant que, grâce à cette préface, et grâce à la traduction de M. Mohl, complétée par l'abrégé de Gœrres, j'ai pu faire connaître au lecteur la vie du poëte et la matière du poëme, je vais terminer cette étude par un petit nombre de considérations sur le caractère de l'œuvre de Firdousi, sur les rapports qui la rapprochent et les différences qui la séparent de quelques autres grands monuments du génie épique chez différents peuples; car, en même temps que Firdousi fut l'écho fidèle de la tradition persane, il fut aussi l'artiste puissant qui sut imprimer à cette tradition le sceau de son propre génie; il n'en altéra nullement le fonds, mais il en détermina la forme. Après avoir apprécié le *Livre des Rois* comme œuvre historique, on ne saurait donc faire abstraction de son caractère comme œuvre d'art, et c'est sous ce dernier aspect qu'il nous reste à l'envisager.

Le *Livre des Rois* offre les caractères généraux de la poésie orientale, qui sont l'éclat et la grandeur. Les mœurs dont Firdousi présente le tableau sont empreintes de cette magnificence qu'on a coutume d'attribuer à l'Orient, et qui avait dû frapper les yeux du poëte à la cour de Mahmoud, de ce conquérant qui avait dépouillé de leurs trésors les temples de l'Inde. Le palais de Feridoun est le palais agrandi et idéalisé de Mahmoud le Ghaznévide; il y a un incroyable éclat dans les peintures qui nous montrent le roi des rois assis sur son trône, entouré de ses grands tout brodés d'or de la tête aux pieds, avec des massues d'or et des ceintures d'or, et *toute la terre qui a pris la couleur du soleil.* L'imagination de Firdousi se complaît dans ces descriptions étincelantes. Il faut l'avouer, par moments la vue se trouble et se baisse devant tant de flamme. Le lecteur, ami de la beauté sereine, voudrait qu'un nuage vînt amortir cet éclat qui l'éblouit; mais ici, comme au désert, le soleil brille incessamment dans le ciel. La poésie de l'Occident n'a point de telles splendeurs, elle éclaire les objets d'un jour plus doux et plus tempéré. L'Occident a ses nuages et ses brumes; mais ce sont les brumes qui produisent les accidents de lumière les plus variés, ce sont les nuages qui font les reflets.

Le style grandiose du dessin n'est pas moins remarquable que la vivacité du

coloris. Quel plus grand spectacle que celui de cet empire primitif de Djemschid qui s'étend, non-seulement sur le genre humain, mais encore sur les génies, sur les bêtes des forêts et les oiseaux du ciel; c'est que, selon les notions orientales, l'idée de *l'empire* se confond avec l'idée de l'univers. La Chine et la terre s'appellent d'un même nom, *le dessous du ciel;* cette prétention à l'empire universel a été celle des grands peuples de l'antique Orient, des Chinois, des Babyloniens, des Persans. Puis, du *fils du ciel*, du *grand roi*, elle a passé un jour à un peuple, le peuple romain; plus tard elle s'est incarnée de nouveau dans un homme. Chez les Césars, chez les empereurs modernes, c'était toujours, mais restreinte et moins absolue, la conception orientale du souverain empire. Il y a plus : la nature elle-même est soumise, en Orient, au pouvoir suprême qui régit l'humanité. On reproche à l'empereur de la Chine les tremblements de terre et les inondations, comme des désordres et des abus dont il est responsable; de même le fondateur et le type vivant de la royauté persane, Djemschid, commande à tous les êtres : « Il était ceint de la splendeur royale, et l'univers entier se soumit à lui; le monde était calme et sans discorde, et les divs, les oiseaux, les péris lui obéirent. » Quand Kaïoumors marcha contre le div noir, « il rassembla les péris, et, parmi les animaux féroces, les tigres, les lions, les loups et les léopards; c'était une armée de bêtes fauves, d'oiseaux et de péris, sous un chef plein de fierté et de bravoure. » Rien n'est plus majestueux que cette royauté primitive, dont l'autorité, égale et semblable à celle de Dieu même, commande à la création tout entière.

Le gigantesque, trait dominant de l'imagination orientale, est un caractère fréquent de la poésie de Firdousi. Il dira des approches d'une bataille : « D'un côté était le feu, de l'autre l'ouragan; l'étendard de Kaweh était porté devant eux, et le monde en reçut un reflet jaune, rouge et violet. La face de la terre, couverte de cette multitude, était agitée comme un vaisseau quand s'élèvent les vagues dans la mer de la Chine. Les boucliers couvraient les boucliers dans les plaines et sur les montagnes, et les épées étincelaient comme des flambeaux; le monde entier était devenu comme une mer de suie au-dessus de laquelle auraient flotté cent milles lampes. On aurait dit que le soleil s'était écarté de sa voie, effrayé du son des clairons et du bruit de l'armée. » Et, pour exprimer la grandeur du carnage : « Le sang rejaillit jusqu'à la lune. »

Ces métaphores colossales dégénèrent souvent en exagérations tellement démesurées, qu'elles approchent du ridicule. Les héros élèvent leurs tentes jusqu'aux nuages; le butin entassé occupe tant de place que la flèche d'un archer ne pourrait passer par dessus. D'autres fois leur bizarrerie n'est pas sans grâce : « Toute l'armée, avec ses lignes de combat et avec le bruit de ses timbales, était ornée comme une fiancée..... Tu aurais dit que c'était un banquet, tant résonnaient les clairons et les trompettes. La plaine devint comme une mer de sang; tu aurais dit que la face de la terre était couverte de tulipes. » On ne peut exprimer l'effusion du sang par une image à la fois plus hardie et plus gracieuse. Ailleurs on trouve ces paroles : « La nuit vint, le ciel fut comme un jardin dont les roses étaient des étoiles. » Il semble qu'on lit des vers *cultos* de Caldéron, tant la poésie castillane a été fidèle au génie de la poésie orientale.

Dans certains passages on retrouve un délire d'hyperboles que peut seule enfanter l'imagination effrénée de l'Orient : « Les épées qui étincelaient comme des diamants, les lances qui s'échauffaient dans le sang paraissaient au milieu de la poussière comme des ailes de vautour sur lesquelles le soleil aurait versé du vermillon. L'intérieur du brouillard retentissait du bruit des timbales, et l'âme des épées se rassasiait de sang rouge. » Mais il ne faut pas oublier que cette richesse poétique, qui nous semble à bon droit surabondante, ne coûte aucun effort aux imaginations qui la répandent; que cette recherche même est naturelle, on pourrait presque dire naïve. Les expressions qui nous paraissent les plus étranges et quelquefois les plus forcées font souvent partie du langage usuel et journalier. Dans le *Livre des Rois,* tout beau jeune homme est un cyprès ou un palmier, toute femme une lune, et quelquefois un palmier au visage de lune. Il n'y a dans cette manière de dire rien d'extraordinaire. Malcolm raconte qu'un Persan amusa beaucoup les Anglais de son escorte, en appelant l'un d'eux *palmier* (*you date tree*). Ce Persan faisait de la poésie héroïque sans le savoir.

En Orient, les dépêches diplomatiques ne sont pas écrites dans un style beaucoup moins figuré que les passages les plus fleuris du *Livre des Rois*. Je le répète, tout cela n'est guère qu'une habitude de langage qui ne change rien au fond des choses, et on peut juger des sentiments, des mœurs, des caractères qu'invente ou dépeint Firdousi, aussi bien que s'ils étaient exprimés à la manière européenne, en faisant seulement la part d'un certain convenu, dont il faut tenir compte; souvent même on n'a pas à prendre ce soin : l'héroïsme et la passion introduisent, comme malgré le poëte et le peuple pour lequel il écrit, une certaine simplicité dans le langage. On a pu le remarquer dans diverses citations que j'ai faites, et entre autres dans tout ce qui se rapporte au pathétique épisode de la mort de Zohak.

Ce qui appartient bien en propre à Firdousi, ce sont les réflexions religieuses et morales qu'il jette quelquefois avec un peu de profusion au travers du récit. Elles sont, en général, empreintes d'une gravité douce et d'une tristesse sérieuse. On n'entend pas sans un certain recueillement la parole désabusée d'un sage s'élever parmi la fureur des orages, le choc des populations, l'écroulement des empires.

« O monde ! que tu es méchant et de nature perverse; ce que tu as élevé tu le détruis toi-même. Regarde ce qu'est devenu Feridoun, le héros qui ravit l'empire au vieux Zohak. Il a régné pendant cinq siècles, et à la fin il est mort, et sa place est restée vide ; il est mort et a laissé à un autre ce monde fragile, et de sa fortune il n'a emporté que des regrets. Il en sera de même de nous tous, grands et petits, que nous ayons été bergers ou que nous ayons été troupeau. » Il y a une grande mélancolie dans ces contemplations rapides par lesquelles le poëte interrompt un moment la course des événements. Ailleurs il dit : « Au commencement, la vie est un trésor ; à sa fin est la peine, et puis il faut quitter cette demeure passagère. »

Linquenda tellus et domus...

Cette mélancolie se mêle singulièrement à des images gracieuses dans le

passage suivant qui précède le récit de la mort de Zohrab, et que je traduis d'après Gœrres : « O jeune homme qui m'écoutes, ne détourne pas ton visage de l'amour et de la joie, car l'amour et la joie conviennent à la jeunesse. Après nous, bien souvent encore doit revenir la saison où la rose brille, où le printemps se renouvelle. Beaucoup de nuages passeront, beaucoup de fleurs se fermeront ; ton corps se dissoudra et se mêlera avec la terre noire. » Je trouve un grand charme de tristesse à ce morceau qui commence comme Anacréon et finit comme Job.

Pour achever de faire connaître au lecteur le grand ouvrage dont je viens de l'entretenir, je rapprocherai de la poésie héroïque persane quatre autres poésies de même nature ; je comparerai successivement l'épopée de Firdousi à l'épopée chevaleresque, à l'épopée germanique, à l'épopée homérique et à l'épopée indienne.

J'ai déjà fait remarquer, en passant, certains incidents du *Livres des Rois,* qui sont de véritables *aventures* fort analogues à celles des romans de chevalerie. On pourrait pousser ces rapprochements beaucoup plus loin. Les mœurs guerrières des héros de l'Iran offrent de grandes analogies avec les mœurs chevaleresques.

Il y a dans Firdousi de véritables défis et de véritables joutes entre les deux armées. On se livre à des exercices militaires fort semblables à nos tournois. Les guerriers, montés sur des chevaux couverts de fer comme eux, se précipitent l'un sur l'autre, brisent leur lance sur l'écu d'un adversaire et cherchent réciproquement à s'enlever de la selle. Un jeu guerrier, qui consiste à frapper un bouclier avec la lance ou le javelot, ressemble beaucoup à la *quintaine.* L'usage des armoiries est universel ; chaque guerrier porte son signe : c'est un lion, un léopard, un soleil, etc. Les chevaux, et même les éléphants, sont caparaçonnés de fer. Les vignettes des manuscrits de Firdousi semblent empruntés à nos poëmes du moyen âge, tant l'accoutrement des héros est pareil à celui de nos chevaliers. L'une d'elles, publiée par Gœrres, montre un guerrier aux genoux d'une belle. On croirait voir un de ces preux qui prient sous leur armure, agenouillés au marbre d'un tombeau. Il y a même un certain rapport entre le rang du chevalier et le titre de *pehlwan,* originairement l'homme de la frontière (*marchio,* d'où marquis). Behram jette dans la poussière la tête de Kebadeh, parce que cette tête n'est pas celle d'un *pehlwan.*

La féodalité est intimement liée à la chevalerie, et c'est une sorte de féodalité qui régit la Perse héroïque. Les terres conférées par investiture sont de véritable fiefs ; et les chefs, dans leurs châteaux placés à la cime des montagnes, sont de véritables barons sous la suzeraineté du grand roi.

Un état social assez analogue à celui de l'Europe au moyen âge, a dû nécessairement produire des mœurs en partie pareilles ; mais cette parité est loin d'être complète, elle est plus apparente et superficielle que réelle et fondamentale. La différence entre la chevalerie de l'Orient et celle de l'Occident, entre la chevalerie musulmane et la chevalerie chrétienne, se fait sentir principalement dans ce qui touche les sentiments et avant tout le sentiment de l'amour.

Il y a bien çà et là dans *Livre des Rois* quelques expressions éparses qui

pourraient convenir à l'amour chevaleresque; mais en y regardant de près on reconnaît bientôt le caractère différent qu'elles présentent.

J'ai cité, dans des études sur la chevalerie qui ont été insérées dans la *Revue des Deux Mondes*, cette maxime tirée du *Livre des Rois* : « Quiconque est issu d'une race puissante, resterait farouche s'il n'avait une compagne. » Mais là où elles sont placées, ces paroles semblent se rapporter au mariage. Or rien, on le sait, n'était plus antipathique, selon la jurisprudence galante du moyen âge, que le mariage et l'amour chevaleresque. En général, ce que peint Firdousi chez les femmes, c'est la passion orientale dans sa fougue et son délire, cette passion de l'épouse de Putiphar, la Leila des poëtes persans et arabes, de la Sunamite du Cantique des cantiques; cette passion qui fait dire à Roudabeh : « Sachez que je suis ivre d'amour comme la mer qui jette ses vagues vers le ciel; » cette passion qui conduit la belle Tehminé près de la couche de Rustem. Elle n'a d'analogue dans nos romans que les amours hardies et nullement chevaleresques des filles de sultans, qui, comme Floripar dans *Ferabras*, et Luziane dans *Aiol de Saint-Gilles*, s'éprennent subitement et violemment pour les héros chrétiens d'un sentiment que les troubadours et les trouvères ne prêtent qu'à des héroïnes musulmanes, sentiment qui est évidemment d'origine orientale et non chrétienne, et qu'on peut citer parmi le très-petit nombre de traits de vérité locale conservée dans les romans de chevalerie.

Quant aux hommes, on ne voit pas que l'amour soit jamais pour eux le principe de la valeur et des belles actions. L'estime qu'ils font de la femme est médiocre. Rustem préfère évidemment son cheval Raksch à la séduisante fille du roi de Touran. Le malheur d'avoir une fille au lieu d'avoir un fils est exprimé fort crûment par ces paroles : « Sachez qu'il a une bonne étoile, celui qui ne possède pas de fille, et que celui qui en a ne connaîtra pas le bonheur. » Voici une réflexion de Firdousi au sujet des machinations perverses de la belle-mère de Siavesh : « Telle est la femme. Aussi le schah Keikobad dit : Que les femmes et les dragons soient maudits! la terre est meilleure que cette engeance. Si tu loues les femmes, loue plutôt les chiens; ils le méritent mieux que ces impures. »

Dans tout cela je ne saurais voir l'adoration de la femme, adoration qui fut l'âme de la chevalerie en Occident. Au contraire, l'idée orientale de l'infériorité de la femme est énergiquement proclamée. Partout où règne l'islamisme, il doit tendre à fortifier cette fausse et dégradante idée, qui, du reste, se retrouve en Orient dans les cosmogonies, où le sexe féminin est attribué au principe matériel, et jusque dans le dogme juif, d'après lequel c'est par une femme que le mal s'introduit dans le monde. Quant aux pays mahométans, la polygamie et la clôture, quelque restreintes qu'elles soient par l'usage, témoignent au fond d'un mépris réel pour les femmes; et rien ne le déclare plus insolemment que la doctrine musulmane selon laquelle elles ne peuvent, dans l'autre vie, recevoir que la moitié des peines et des récompenses réservées pour les hommes. Dans son indulgence insultante, la législation du Coran réduit aussi de moitié la pénalité qu'elle inflige en ce monde aux esclaves. L'assimilation est remarquable, et nous voilà bien loin de la galanterie chevaleresque.

En revanche, plusieurs portions du *Livre des Rois* offrent les rapports les plus frappants avec la principale des traditions héroïques conservées dans l'*Edda* et les *Niebelungen*. On ne doit pas beaucoup s'en étonner. Dans la famille des langues indo-germaniques, la branche persane et la branche germanique se tiennent de près. Parmi les idiomes parlés par cette famille de peuples, les langues germaniques se rapprochent plus qu'aucune autre de l'ancienne langue de la Perse. C'est l'opinion de M. Eugène Burnouf, qui, avec une si admirable sagacité, a retrouvé cette langue. L'idée fondamentale de la religion persane, l'idée de la lutte, du bien et du mal, représentés, l'un par les puissances de lumière, et l'autre par les puissances de ténèbres, cette idée est la base de la mythologie scandinave. Enfin, en parcourant les histoires racontées dans le *Schah-Nameh*, j'ai déjà rencontré plusieurs analogies frappantes entre quelques-unes de ces histoires et des événements retracés par la poésie germanique du moyen âge. Je vais reprendre les traits principaux de ce rapprochement.

Le combat de Rustem et de Zohrab offre la plus grande ressemblance avec le combat d'Hildebrand et de son fils Hadebrant, tel qu'il se trouve dans la *Wilkina-Saga*, dans les chants populaires du Danemark, et sous une forme plus ancienne dans le précieux fragment de Cassel (1)

Le combat d'un guerrier et d'un dragon, qui est le point de départ des récits accumulés autour du héros germanique Sigurd ou Sigefrid, se reproduit plusieurs fois dans le *Schah-Nameh*. J'ai signalé entre la mort de ce personnage du Nord et celle de Rustem des rapports vraiment extraordinaires, et qui s'étendent jusqu'à des circonstances minutieuses et telles qu'on ne les invente guère deux fois. On pourrait poursuivre la ressemblance des deux traditions dans de nombreux détails. L'épreuve amicale que font de leur force réciproque Isfendiar et Rustem, en se serrant chacun la main de manière à ce que le sang ruisselle sous les ongles, ressemble à la lutte de Brunhilde et de Sigefrid, dans le récit de laquelle des expressions analogues sont employées; et de même que la vaillante reine d'Islande attache avec sa ceinture les pieds et les mains de l'époux qu'elle juge indigne d'elle, dans un poëme du cycle persan, la fille de Rustem, « mariée à Guis, l'un des plus braves des Iraniens, lie son mari avec sa ceinture et le jette sous son siége. » Remarquez que c'est surtout dans ce qui concerne Rustem que les ressemblances de l'épopée persane et de l'épopée germanique sont fréquentes. Le caractère général de cette portion du *Livre des Rois* est singulièrement rude et sauvage. On y sent la tradition locale d'un pays guerrier souvent en opposition et en lutte avec le pouvoir central de l'Iran. Ce pays est le Seistan; il est placé non loin de ce qu'on nomme *la route royale*, route que suivent les caravanes, et qu'ont suivie toujours les expéditions des conquérants et les migrations des peuples. Est-il surprenant que les races germaniques venues du plateau central de l'Asie aient emporté quelques souvenirs d'une région par où elles ont dû passer?

Toutes les fois que l'on compare une poésie quelconque aux poëmes d'Ho-

(1) J. Grimm, *Die Beyde alteste*, etc.; les deux plus anciens monuments de la poésie allemande.

mère, de fortes restrictions sont nécessaires; car il y a une distance considérable, il faut le dire, entre tous les autres monuments de l'épopée primitive et ces monuments merveilleux qui ont été un objet d'admiration et une source d'enthousiasme pour les peuples civilisés de l'Occident. Les progrès de l'érudition littéraire ne découvrent pas des Iliades et des Odyssées dans tous les coins du monde. Seulement, par leur formation et leur nature, ces mémorables produits de l'âge héroïque de la Grèce peuvent être mis dans un certain rapport avec d'autres produits de l'esprit humain nés dans des circonstances à peu près pareilles. Voir dans la poésie homérique une œuvre individuelle que rien n'avait préparée, voir dans Homère le *père de l'Olympe*, c'était méconnaître la marche des choses, et refuser sa part à la tradition orale, dont les poëtes primitifs sont toujours les organes; c'était dépouiller un peuple au profit d'un homme, et grandir l'individu au détriment de l'humanité. D'autre part, ne voir que la tradition dans l'œuvre du poëte, qui l'a reçue sans doute, mais qui l'a disposée, l'a ordonnée, se l'est appropriée par l'art; ne pas tenir compte de son action personnelle, nier d'une manière absolue la possibilité de son existence, ce serait tomber dans une autre exagération non moins outrée et non moins fausse que la première. Il faut les éviter toutes deux, et, après avoir élevé la statue d'Homère sur son véritable piédestal, qui est la tradition nationale, il faut replacer la lyre ordonnatrice dans ses mains inspirées.

D'après ce qui précède, on doit s'attendre à trouver entre l'*Iliade* et le *Livre des Rois*, à côté d'une analogie fondamentale, des différences profondes. L'analogie consiste surtout dans le point de départ et le but du poëte. Pour Firdousi comme pour Homère, il s'agit de raconter la tradition du pays transmise et non inventée, reçue et non créée. De plus les deux poëmes ont un certain air de parenté; la simplicité de la composition, la largeur et la rapidité de la narration, les récits de batailles nombreux et animés, les comparaisons fréquentes, les discours au milieu de la mêlée, rappellent l'*Iliade*; mais la diversité des temps, des lieux, du génie des auteurs introduit de notables différences, même dans ces éléments communs aux deux poëmes. La composition est simple dans tous deux; mais on ne saurait nier que cette simplicité ne soit plus savante chez Homère. Homère, ou si l'on veut les *diaskevastes*, c'est-à-dire les *arrangeurs* qui ont mis en ordre la poésie homérique, ont distribué les différentes portions du récit avec un art naturel ou une ingénieuse adresse, de telle sorte que ce récit, tout en suivant fidèlement la marche des événements traditionnels, pût soutenir, suspendre et ranimer sans effort l'intérêt des auditeurs. Il ne s'agit que d'un fait, au lieu d'une série immense de faits. Le récit peut donc être beaucoup plus développé, et le poëte, qui n'a point inventé l'ensemble, peut du moins mettre infiniment plus d'invention dans les détails.

On ne saurait nier qu'il n'y ait une habileté calculée, inspirée peut-être, soit dans l'incertitude ou le succès alternatif et longtemps balancé des Troyens et des Grecs, le partage des dieux, l'hésitation de Jupiter et l'absence d'Achille laissant flotter les destinées d'Ilion et d'Argos, soit dans les contrastes, souvent reproduits par Homère, entre les scènes turbulentes des combats et des scènes d'un charme voluptueux ou domestique, comme la séduction de Jupiter par Junon ou les adieux d'Hector. Rien de pareil chez Firdousi; il raconte

les événements à mesure qu'ils se présentent. Il a la marche de l'histoire avec le langage de la poésie ; il déroule un panorama plutôt qu'il ne compose un tableau.

Firdousi ne sait guère que suivre les événements qu'il raconte ; il ne sait pas se transporter librement d'un point à un autre et donner au récit plusieurs centres indépendants. Enchaîné à ses personnages, il va là où ses personnages le mènent, il ne marche et n'arrive qu'avec eux. Homère, au contraire, se meut au sein de sa narration avec une pleine liberté. Il n'a pas besoin qu'un de ses personnages suive une certaine route pour faire le même chemin. Le poëte persan ne parle du pays de Touran que lorsqu'un héros iranien y est conduit par une aventure ; mais Homère va sans cesse du camp des Grecs aux remparts de Troie, sans que personne marche devant lui ; le théâtre de la narration se déploie et voyage chaque fois, et, sur ce nouveau terrain où le poëte vient s'établir, il attend pour ainsi dire les événements et les personnages qu'il y appellera. Chez Firdousi, la scène est immobile ou elle est portée pour ainsi dire à la suite des faits ; chez Homère, la scène est mobile, il la déploie à volonté, tour à tour au milieu de la mêlée, près du foyer, sous la tente, sur la plage, aux sommets de l'Olympe.

Les batailles sont multipliées dans le *Livre des Rois*, comme dans l'*Iliade*, les *Niebelungen*, les poëmes chevaleresques, où les coups de lance, de massue et de glaive ne font pas défaut. Notre goût trouve quelques longueurs et quelques redites dans tous ces belliqueux récits, en y comprenant, si nous sommes francs, ceux mêmes d'Homère. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas pour nous, lecteurs pacifiques, qu'ils ont été composés, mais bien pour un auditoire guerrier dans des temps passionnés pour la guerre. Pour cet auditoire et pour ces temps, la mêlée avec tous ses sanglants détails, tous ses incidents de meurtre et de carnage, la mêlée est le spectacle le plus fait pour intéresser. On ne se lasse point de ce qu'on aime ; la passion n'a que faire de la variété. Chaque époque a ses répétitions favorites : tantôt ce sont les coups de glaive et de lance, tantôt les enlèvements, les rencontres, les beaux sentiments, les princes accomplis et les princesses incomparables ; dans de certains temps, les détails de mœurs, les analyses subtiles de l'âme. Nul siècle ne se plaint de la monotonie des peintures qu'il affectionne, et les âges héroïques se laissent redire d'interminables récits de batailles aussi volontiers que les enfants entendent raconter, pour la centième fois, des histoires de palais enchantés, de bonnes fées et de méchants génies.

Du reste, ici encore la supériorité d'art est du côté d'Homère. Les combats de l'*Iliade* ont toute la variété que peut admettre l'uniformité inhérente à ce genre de récit. Souvent l'histoire d'un guerrier qui succombe, rappelée en quelques vers, contraste heureusement avec l'horreur de sa mort. Les comparaisons offrent un autre moyen de distraire et de reposer le lecteur. On a remarqué qu'elles sont fréquemment empruntées à la vie rustique, comme pour délasser l'imagination par un riant souvenir. Ces oppositions ne semblent point avoir été ménagées par Firdousi, il développe moins qu'Homère les sujets de ses comparaisons. Dans l'*Iliade*, ce sont parfois des paysages complets suspendus parmi des tableaux guerriers ; dans le *Livre des Rois*, ce ne sont

que quelques coups de pinceau rapides jetés à la hâte au travers d'une immense composition, comme un lointain agreste à peine indiqué dans un tableau d'histoire. Les caractères sont moins nuancés; on ne trouve pas ces types admirables de la vaillance, de la majesté, de la sagesse, de la ruse, personnifiées dans Achille, dans Agamemnon, dans Nestor, dans Ulysse; Rustem est le seul héros qui ait une physionomie bien tranchée. Ceci tient, en partie du moins, à la nature de l'ouvrage. Les personnages de Firdousi, à mesure que le temps les amène devant lui, passent pour ne plus revenir. Ceux d'Homère tournent autour d'une action centrale, et demeurent, pour ainsi dire, sous le regard de la poésie, tandis que la poésie n'a pas le temps de fixer les traits des premiers, comme le daguerréotype ne peut retracer les objets en mouvement. Les eaux qui fuient ne déposent point les cristaux, qui se forment dans les eaux tranquilles.

Le résultat de cette comparaison, c'est que, venu à une époque littéraire plus avancée, à une époque où le palais de Mahmoud était le théâtre de concours et de combats poétiques, à une époque où lui-même fit sa fortune par une rime difficile trouvée à propos, Firdousi a mis dans son œuvre moins d'art que le vieil Homère; tant l'art était naturel au génie et même au génie primitif de la Grèce.

Pour que l'on pût comparer l'épopée persane à l'épopée indienne, il faudrait que celle-ci fût mieux connue. Quelques épisodes seulement du *Mahabarat* et le quart environ du *Ramayana* ont été traduits. Cependant ces courts extraits suffisent pour qu'on soit dès à présent en mesure d'indiquer, entre les grandes compositions de Valmiki et de Vyasa et celle de Firdousi, un certain nombre de rapports importants et de différences essentielles.

Leur étendue est à peu près la même; le *Mahabarat* peut avoir cent mille vers, c'est deux fois plus que l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies. Les figures des cavernes d'Éléphanta ont treize pieds, c'est plus de deux fois la hauteur de l'Apollon du Belvédère. Les dimensions de l'art sont dans l'Inde égales à celles de la poésie.

On reconnaît une commune origine dans la tradition primitive de l'Inde et de la Perse. Cette lutte entre le bien et le mal armés sans relâche l'un contre l'autre, cette lutte incessante que les héros de Firdousi soutiennent contre les mauvais génies, se retrouve dans les luttes des dieux et des guerriers contre les rakchasas : ceux-ci sont les divs de l'Inde. J'ai déjà remarqué que la même division en castes se montrait au berceau des deux civilisations. Le monde est en paix sous Dascha-Rata comme sous Djemschid; de même, encore à cette époque primordiale, les hommes sont mêlés par la poésie aux animaux et aux génies : les singes, les serpents, interviennent dans l'action avec les rakchasas et les dieux, comme Firdousi conduisait une grande armée d'hommes, d'animaux sauvages, d'oiseaux et de péris; souvenirs antiques d'un temps où l'homme ne s'était pas encore distingué nettement de ce qu'il connaissait d'inférieur et de ce qu'il imaginait de supérieur à lui, vestiges obscurs d'un panthéisme primitif, qui s'est maintenu dans l'Inde, mais qui s'est effacé devant le génie de l'Iran.

En effet, si les deux races ont indubitablement une souche commune, elles

ont eu, de bien bonne heure, des tendances entièrement diverses, et la tradition a réfléchi fidèlement cette diversité. L'Indou, opiniâtrément panthéiste, est resté sous le joug de ses brahmanes ; le dualisme a prévalu chez les Persans, peuple énergique et guerrier : aussi le *Livre des Rois* est un poëme héroïque ; le *Mahabarat* et surtout le *Ramayana* sont des poëmes théocratiques. Les personnages, purement humains dans le premier, sont, dans les deux autres, des manifestations de la Divinité. Le sujet principal du *Mahabarat* paraît être l'histoire de Krichna, incarnation du dieu Vichnou. Le même Vichnou descend dans le sein des quatre épouses du roi Dascha-Rata et s'incarne à la fois dans le personnage de Rama et dans ceux de ses trois frères. Tout dans ces épopées est surhumain comme les héros eux-mêmes. Des récits cosmogoniques et mythologiques y sont fréquemment introduits, et y tiennent une place considérable.

Le rapport des brahmanes et des kchatryas (guerriers) marque assez que les premiers sont les auteurs de cette poésie (1) ou du moins lui ont donné son caractère.

L'idéal poétique, c'est le renoncement au monde. Rama lui-même mène la vie d'un pénitent, et c'est là sa plus insigne gloire. Les expressions dont se servent les rois en s'adressant aux brahmanes, expriment toutes une profonde humilité et une dévote adoration. Le langage des brahmanes respire au contraire la plus hautaine arrogance. La lutte du sage Vaschichta et du roi Viswamitra peint parfaitement l'attitude réciproque des deux castes (2). On y trouve des paroles comme celles-ci : « Oh ! kchatrya, *vil comme la poussière.* » Ailleurs, en parlant d'un prince accompli, on a soin des dire que le modèle des rois, à l'occasion d'un sacrifice, donna dix millions aux brahmanes.

Le pouvoir du brahmane est présenté comme supérieur à celui des dieux mêmes. L'ermite Gaatama traite avec le dernier mépris Indra, dieu du ciel, qui avait tenté de séduire son épouse, et qui joue devant lui le rôle le plus honteux. Un autre ermite, voulant donner une fête à Rama, ordonne aux dieux, aux fleuves, aux plantes, de concourir aux enchantements qu'il prépare, et tout dans le ciel et dans la nature obéit à la parole du brahmane.

Rien ne ressemble moins à l'épopée persane, dans laquelle le merveilleux tient si peu de place, dans laquelle on dit en passant quelques mots de Zoroastre, dans laquelle enfin les mobeds occupent un rang assez modeste auprès des rois et des chefs guerriers, dont ils sont souvent les conseillers, jamais les maîtres.

L'action est presque tout dans le *Livre des Rois*, comme dans les épopées occidentales ; mais, dans les épopées de l'Inde, il y a une part pour la contemplation et pour la science. Un système complet de panthéisme a été intro-

(1) Valmiki, auteur du *Ramayana*, est représenté comme un anachorète (*mouni*) qui a reçu la tradition de Naradas, personnage divin. Lui-même dit d'une histoire qu'il raconte : « Elle était contenue dans une ancienne chronique qui m'a été racontée par un vénérable prêtre. » (*Ramayana*, éd. de Sirampore, in-4°, t. I, pag. 117.)

(2) *Ibid.*, 428.

duit sous forme d'épisode dans le *Mahabarat;* un système d'athéisme s'est glissé plus singulièrement encore dans le *Ramayana*. De longues digressions politiques montrent que ceux aux mains desquels est cette poésie, ne veulent pas seulement raconter pour plaire, mais instruire pour gouverner.

Enfin, si la poésie persane, comparée aux poésies européennes, nous a paru gigantesque parfois et démesurée, elle semble modeste et contenue à côté de la poésie indienne. La narration de Firdousi, bien qu'abondante, est rapide; ses descriptions, bien que parfois éblouissantes, sont précises en comparaison des récits et des tableaux de Vyasa ou de Valmiki. Le génie même de la langue sanscrite, de cette langue qui pousse plus loin qu'aucune autre l'audace dans la composition des mots, en accumulant toutes les circonstances accessoires autour de l'idée principale, donne au récit une lenteur majestueuse, une ampleur traînante, qui rappelle les eaux calmes et débordées du Gange; la paresseuse mollesse, la fertilité luxuriante que produit le climat de l'Inde, se peignent dans la richesse des détails et la lenteur indolente du récit. Souvent la description d'une montagne ou d'une rivière emploie plusieurs pages du *Ramayana*. La solitude de la ville d'Ayodia, privée de son héros, Rama, n'est pas exprimée par moins de vingt et une comparaisons. Auprès de cet excès, la poésie de Firdousi est, je le répète, sobre et tempérée; tout y est sur une échelle beaucoup moindre. Que sont les sept cents ans de la vie de Rustem à côté du règne de Dwilipa qui dure trente mille années? Qu'est-ce que Kaweh, avec ses dix-neuf fils, à côté de l'épouse du roi Sagara, qui met au monde, en une fois, quatre-vingt mille enfants?

La poésie épique des Persans est donc intermédiaire entre celle de l'Occident et celle du haut Orient, comme la Perse elle-même s'appuie d'un côté à la chaîne de l'Himalaia et de l'autre au Caucase. La Perse est le pays qui a eu le plus de rapports avec le monde grec et romain. Dans l'histoire grecque, Marathon et Alexandre; les Parthes, dans l'histoire romaine, témoignent de cette vérité. D'autre part, les origines du langage rattachent la Perse à l'Inde, tandis que des analogies non moins certaines de langue et de traditions la rapprochent des nations germaniques. Ce pays est donc le lien de l'Asie centrale et de l'Europe, et aujourd'hui encore sa destinée en fera bientôt, ce semble, le théâtre d'une lutte formidable entre deux grandes puissances qui, parties l'une du Nord, l'autre de l'Ouest, semblent appelées à se rencontrer près des Indes.

Le poëme de Firdousi n'a pas besoin, pour attirer l'attention, de l'intérêt qui s'attache maintenant à la scène antique des exploits de Rustem. Il n'arrive pas tous les jours que le grand monument de la poésie d'un peuple soit, pour la première fois, publié dans son intégrité et mis dans la circulation des intelligences. C'est un événement qui compte beaucoup plus dans l'histoire littéraire d'un siècle que la naissance bruyante d'une foule de productions destinées à mourir.

Les orientalistes dignes de ce nom porté avec tant d'éclat par plusieurs illustres compatriotes, apprécieront la valeur philologique de l'immense travail de M. Mohl, qui a consulté, pour la publication de son texte, trente-trois manuscrits conservés à Londres et à Paris. On a pu juger du mérite de la tra-

duction et de la préface par les morceaux que j'ai cités. Pour un homme tel que M. Mohl, des citations sont les meilleures louanges.

Je me bornerai à dire que celui qui a consacré une vaste science, des facultés supérieures et une portion de sa vie à faire passer dans notre langue une des plus importantes productions du génie humain, mérite la reconnaissance du pays qu'il a choisi et qui l'a adopté.

J.-J. Ampère.

DE

LA MISE EN SCÈNE

CHEZ LES ANCIENS (1).



Je me propose de faire connaître tous les usages qui constituaient dans l'antiquité ce qu'on appelle aujourd'hui la *mise en scène.* Pour jeter sur ces recherches toute la clarté qu'elles comportent, j'exposerai dans une suite d'articles ce qui se passait chez les anciens *avant, pendant* et *après* une représentation dramatique.

I.

AVANT.

Personne n'ignore combien de démarches, d'obstacles, de formalités pénibles précèdent de nos jours la représentation d'une œuvre de théâtre. Les écrivains de l'antiquité avaient-ils à surmonter toutes les traverses préalables qui arrêtent chez nous les aspirants aux succès dramatiques, depuis le moment de la *présentation* de leur ouvrage, jusques et y compris celui de la *mise à l'étude?* Quand un poëte d'Athènes ou de Rome avait achevé une comédie, une tragédie, un drame satirique, un mime ou une atellane, qu'avait-il à faire pour obtenir que sa pièce fût représentée et admise à l'honneur du concours? Trouvait-il assis sur le seuil des théâtres antiques les deux dragons qui veillent à la porte des nôtres, les *comités de lecture* et la *censure dramatique?*

(1) M. Magnin a lu des extraits de ce travail dans la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 2 août.

Avait-il à subir la morgue et les caprices d'un directeur, et lui fallait-il obéir, dans la distribution des rôles, aux exigences plus que royales des princes et des princesses de théâtre?

PRÉSENTATION ET RÉCEPTION DES PIÈCES.

Les précurseurs de la tragédie et de la comédie en Grèce, Arion, Lasus d'Hermione, Épigène, étaient, comme on sait, des poëtes cycliques qui, à chaque fête de Bacchus, composaient les paroles, la musique et la danse d'un dithyrambe. Ces chœurs dionysiaques ou bachiques étaient exécutés par le poëte et par un certain nombre de citoyens qui, sous le nom de choreutes, recevaient sa direction, et s'unissaient volontairement à lui dans cet acte civique et religieux. Bientôt le salaire du poëte et les autres frais occasionnés par les chœurs furent mis à la charge d'un des plus riches de la troupe, lequel prit le nom de *chorége* (1), et laissa au poëte celui de *didascale* (2). Ces troupes, originairement composées de cinquante membres, concouraient entre elles, et celle qui triomphait recevait des magistrats une couronne ou un trépied, sans préjudice du prix qui était aussi décerné au poëte.

Lorsque Thespis et Phrynichus eurent changé à Athènes les chœurs dionysiaques en chœurs tragiques, chaque tribu s'empressa de se présenter aux fêtes de Bacchus et de Minerve avec un tragédodidascale et un chorége. Alors, *demander un chœur* était la seule démarche qu'avait à faire un poëte cyclique ou tragique. De leur côté, les tribus et les choréges souhaitaient ardemment s'assurer le didascale le plus habile. « Est-ce ainsi, dit le poëte dithyrambique Cinésias dans *les Oiseaux* d'Aristophane, que vous traitez un cycliodidascale que toutes les tribus d'Athènes se disputent? » Les offres venaient même quelquefois de la tribu et du chorége : « Veux-tu rester chez nous, dit Pisthétérus au même poëte, et monter un chœur d'oiseaux pour la tribu Cécropide (3)? »

L'archonte éponyme, qui présidait aux dionysiaques, ou l'archonte-roi, qui présidait aux lénéennes, veillait à ce que les tribus procédassent en temps utile au choix d'un chorége et d'un poëte. Ces magistrats tiraient au sort, non-seulement l'ordre dans lequel chaque tribu devait concourir, mais le nom des cinq juges ou *jurés* chargés de décerner les prix (4); car à Athènes le jugement par jurés était admis même en matière de goût. De plus, les archontes puisaient dans le trésor théorique, c'est-à-dire dans la caisse des fonds destinés aux fêtes religieuses, la somme, d'abord modique, nécessaire pour acquitter les prix, et pourvoir aux libations et aux sacrifices qui se faisaient

(1) Demetr. Bysant., ap. Athen., lib. XIV, pag. 633, B.

(2) Harpocrat. et Suid. — Poll., lib. IV, § 106.

(3) Aristoph., *Av.*, v. 1403, seqq.

(4) Epicharm., ap. Zenob., *Centur.* III, *prov.* 64. — Hesych., *voc.* Πέντε κριταί. — Samuel Petit croit qu'il y avait dix juges à Athènes pour les tragédies; mais il s'appuie sur Plutarque (*Cim.*, cap. VIII) : c'est prendre une exception pour la règle.

toujours dans les théâtres anciens avant (1) et après les représentations (2). Jusque-là, comme on voit, les poëtes n'avaient rien à demander à l'archonte; mais, lorsqu'Eschyle et Sophocle eurent substitué à l'acteur unique de Thespis un second et bientôt un troisième acteur ; lors, surtout, qu'Eschyle eut transformé le chariot tragique en un véritable théâtre ; lorsque ce *roi des fêtes de Bacchus* (3) eut inventé tout le matériel scénique, habits, masques, cothurnes, décorations, machines, les dépenses que ces nouveautés exigèrent, et qui finirent par être immenses (4), excédèrent les ressources de simples particuliers. Les choréges, quoi qu'en aient dit Saumaise et, de nos jours, M. Boettiger (5), déjà bien assez chargés par les frais que nécessitaient l'équipement et l'instruction des chœurs, furent complétement dispensés de ce qui regardait la pièce et les comédiens. L'État dut subvenir à ces nouvelles dépenses, et puiser plus abondamment, par la main des magistrats, dans la caisse des fonds théoriques. Cette caisse, qui s'alimentait, dans l'origine, de l'amodiation des terrains sacrés, se remplit indûment, sous l'administration de Périclès, des contributions levées sur les alliés pour l'entretien des flottes et la défense commune (6). De cette largesse et, comme nous dirions aujourd'hui, de cette *subvention théâtrale*, résulta pour les archontes le droit d'intervenir, pour une certaine part, dans le choix des pièces qu'on admettait au concours. Dès lors, ce ne fut plus assez pour un tragédodidascale ou un comédodidascale d'avoir obtenu un chœur. Quand il avait été choisi par une tribu et un chorége, il n'était encore parvenu qu'à la moitié de sa tâche ; il fallait, de plus, que le choix du chorége et de la tribu fût confirmé par l'archonte.

Nous ne savons qu'imparfaitement dans quelles limites se renfermait cette nouvelle juridiction. Seulement l'archonte, qui n'était pas intéressé au succès du poëte au même degré que le chorège et la tribu, fut souvent accusé de partialité et d'injustice. Cratinus dit dans sa comédie des *Bouviers* : « Lorsque Sophocle demandait un chœur, IL l'a refusé ! IL a préféré Cléomachus, dont je ne voudrais pas, moi, pour didascale aux fêtes d'Adonis (7) ! »

On voit que l'archonte n'avait pas seulement un droit de *veto* sur le choix des tribus ; il intervenait directement dans l'élection des poëtes. Le texte de Cratinus ne contient pas, il est vrai, le mot *archonte*, et l'absence de ce mot pourrait nous induire à croire, avec Casaubon, qu'il est ici question d'un chorége ; mais le chorége ne pouvait pas s'opposer par sa seule volonté au choix d'un poëte, et, ce qui lève tous les doutes, une scolie conservée par

(1) Aristoph., *Ran.*, v. 871, seqq. — Athen., lib. XIV, pag. 626, F. — Harpocr. et Suid., *voc.* Καθάρσια.

(2) Poll., lib. VIII, cap. IX, § 104. — Suet., *Claud.*, cap. XXI. — Plutarch., *Cim.*, cap. VIII.

(3) Aristoph., *Ran.*, v. 1290.

(4) Plutarch., *Sympos.*, lib. VII, quæst. 7, pag. 710, F. — Id., *Utrum Athen. bell.*, pag. 348, F.

(5) Boettig., *Quid sit docere fab.*, prolus. prior, pag. 290-297, ed. Sillig.

(6) Plutarch., *Pericl.*, cap. IX. — Justin., lib. VI, cap. IX.

(7) Athen., lib. XIV, pag. 638, F.

Hesychius nous apprend que Cratinus s'est moqué, dans *les Bouviers*, d'un *archonte* dont il n'avait pu obtenir un chœur (1), c'est-à-dire, qui n'avait pas ratifié le choix fait par une tribu.

On voit que cette expression antique *recevoir un chœur,* qui était d'une exactitude littérale, quand les chœurs composaient presque tout le drame, continua d'être employée lorsqu'ils n'en furent plus que l'accessoire. Cette locution survécut même à la choragie, et on la trouve encore en usage, quand il ne restait plus dans les républiques grecques que le peuple, c'est-à-dire l'État, pour faire, en qualité de chorége, les frais des concours scéniques. Dans ce dernier système, toute l'autorité théâtrale appartint forcément au premier magistrat, demeuré seul arbitre du sort des poëtes. Ce régime, funeste au génie dramatique, avait été dès l'origine celui des contrées doriennes, où la choragie n'existait pas, et il passa en partie à Rome.

En effet, quand Livius Andronicus fit ses premiers emprunts dramatiques à la Grèce, le théâtre d'Athènes avait perdu depuis longtemps l'usage habituel de la choragie. Les chœurs scéniques, au lieu de citoyens sortis librement des tribus, n'offraient pour l'ordinaire que des comparses étrangers, soldés comme les autres acteurs par les dispensateurs des fonds théoriques. Ce fut cette organisation théâtrale, déchue des anciens sentiments patriotiques et religieux, qui s'introduisit à Rome avec la *comédie nouvelle* et la tragédie alexandrine. Le vocabulaire latin s'ouvrit, il est vrai, pour recevoir les mots *chorus*, *choragus* et leurs dérivés; mais, en Italie, ces mots ne conservèrent à peu près rien de l'acception qu'ils avaient eue dans les beaux temps du théâtre grec.

Lors donc qu'un poëte, à Rome, avait terminé une pièce de théâtre, il n'avait pas besoin, comme en Grèce, de demander d'abord un chœur; il ne lui fallait qu'obtenir une scène. Mais à qui s'adressait-il? quelle main lui ouvrait la lice? En un mot, de quelle autorité les jeux scéniques ressortissaient-ils dans la constitution romaine?

Les jeux étaient donnés au peuple par les magistrats aux frais de l'État; par les magistrats à leurs frais, soit en totalité, soit en partie; par des corporations ou des particuliers avec l'autorisation du pouvoir public.

Les consuls et les préteurs se partageaient l'intendance des spectacles. Ils présidaient aux jeux romains (2), aux jeux compitaux (3), aux jeux séculaires (4), aux jeux apollinaires (5), aux jeux mégalésiens (6), en un mot à tous les jeux qui se faisaient pour le salut du peuple romain.

Il faut bien remarquer qu'autre chose était le droit de présider les jeux, de fixer le temps et le mode de leur célébration, autre chose le droit de les célé-

(1) Hesych., *voc.* Πῦρ παρεγχεῖ.
(2) Tit. Liv., VIII, 40.
(3) Aul. Gell., lib. X, cap. XXIV.
(4) Val. Max., II, 4, 5, *fin.*
(5) Tit. Liv., lib. XXV, cap. XII, et lib. XXXIX, cap. XXXIX. — Cicer., *Pro Murena*, cap. XX. — Macrob., lib. I, cap. XVII.
(6) Mart., lib. X, *epigr.* 41.

brer en son nom ou l'obligation de les donner à ses dépens. Quelquefois à Rome ces choses étaient séparées, quelquefois elles étaient réunies.

En général, le consul ou le préteur déterminait, d'accord avec le grand pontife, le jour de la célébration des fêtes mobiles (1). Ils autorisaient de l'avis du sénat, ou décrétaient de leur plein pouvoir les fêtes votives ou occasionnelles qu'appelaient des événements imprévus (2). En l'absence du consul et du préteur, et quelquefois dans le seul but d'ajouter à la solennité, on créait un dictateur, spécialement chargé de veiller à la célébration des jeux.

Quant à la dépense, pendant les trois premiers siècles de Rome, les jeux romains, ou grands jeux, étaient défrayés par l'État et surtout par l'argent qui provenait des amendes (3). L'excédant de ces frais, qui tendit incessamment à s'accroître, fut mis à la charge des édiles. Ces dépenses devinrent bientôt trop lourdes pour des magistrats plébéiens. L'an 389, le sénat ayant ajouté un jour aux trois que duraient les grands jeux, les édiles reculèrent devant cette nouvelle charge. De jeunes patriciens offrirent aussitôt de la supporter, à condition qu'on accorderait à leur ordre les honneurs de l'édilité (4). Ainsi, à côté des édiles plébéiens furent créés deux édiles curules, spécialement chargés de la dépense des grands jeux (5) et, plus tard, de celle des jeux floraux et des jeux mégalésiens; et, comme les jeux scéniques furent admis, cette année-là même, dans les grands jeux et successivement dans les autres, il en résulta que les édiles curules furent chargés, sinon de la présidence, du moins des frais et de l'intendance des jeux scéniques.

Cependant les dépenses qu'occasionnaient les spectacles devinrent si considérables par suite des prodigalités ruineuses des Livius Drusus, des Claudius Pulcher, des Crassus, des Lucullus, des Scaurus, des Corn. Lentulus Spinther, que les fortunes privées ne purent y suffire. Les édiles curules furent obligés de chercher, à leur tour, les moyens d'alléger ce fardeau. Voici comment ils s'y prirent.

Dans les provinces où les jeux étaient, à l'exemple de Rome, présidés par les proconsuls et les propréteurs, la dépense des spectacles était couverte par des contributions levées sur les habitants (6). A la fin de la république, non-seulement on continua d'imposer les provinces pour la célébration de leurs jeux; mais, par un abus qui rappelle le détournement des fonds sociaux à Athènes, les proconsuls levèrent sur les provinces des sommes considérables au profit des édiles de Rome, pour les aider à subvenir aux spectacles de cette cité-reine (7).

Sous le régime impérial, les empereurs, comme réunissant en leur personne toutes les magistratures, absorbèrent les plus importantes fonctions de l'édi-

(1) *Feriæ conceptivæ*. Macrob., lib. XVI.
(2) *Imperativæ*. Id., *ibid.*
(3) Tit. Liv., lib. X, cap. XXIII. — Ovid., *Fast.*, V, v. 29, seqq.
(4) Tit. Liv., lib. VI, cap. XLII.
(5) *Id.*, lib. VII, cap. I.
(6) Cicer., *Ad Quint.*, lib. I, epist. 1, § 9, ed. Nobbe.
(7) Tit. Liv., lib. XL, cap. XLIV. — Tacit., *Annal.*, lib. XIII, cap. XXXI.

lité. Ils ne laissèrent aux édiles que le soin d'entretenir les bâtiments des théâtres. Le *prætor urbanus*, et plus tard le préfet de la ville, exerçaient la police des spectacles à Rome, mais le pouvoir effectif demeura toujours, depuis Auguste, entre les mains des empereurs, et, dans les provinces, entre celles de leurs représentants, les propréteurs ou les proconsuls, et plus tard les préfets du prétoire.

En sa qualité de magistrat suprême et presque universel, l'empereur était l'éditeur le plus habituel des jeux publics (1). Il y employait des fonds spéciaux (*ludiaria pecunia*), déposés, selon l'ancien usage, dans la caisse des pontifes. Le revenu affecté dans l'origine à cette caisse était le produit des bois sacrés (*ex lucis*), ce qui fit appeler *lucar* le salaire de tous ceux qui figuraient dans les jeux (2). Alexandre Sévère grossit ce trésor sacré de la taxe impure levée sur les courtisanes.

Outre les jeux payés par le trésor public, les préteurs, les pontifes, les questeurs donnaient encore des spectacles à leurs dépens, lorsqu'ils entraient en fonctions. Dans les villes où ne résidait aucun grand fonctionnaire, les magistrats locaux, les décemvirs et les décurions étaient, à leur entrée en charge, forcés de faire les frais des jeux, quand ils ne pouvaient rejeter ces dépenses sur les caisses des villes ou des provinces, tout en s'en réservant la police et la présidence.

Un grand nombre d'inscriptions nous prouvent que des corporations, des associations (3), et même des corps d'armée, furent souvent autorisés à donner des jeux. Enfin, sous la république, rien ne fut plus fréquent que de voir de simples citoyens célébrer, avec l'autorisation du sénat, des jeux, soit votifs, soit funèbres. Cet usage continua sous l'empire; mais alors il fallait obtenir l'agrément de l'empereur (4). La fantaisie de se faire *éditeur de spectacles* (*munerarius* ou *munerator*) gagna jusqu'aux plus humbles artisans. Martial raille un cordonnier de Bologne (5) et un foulon de Modène (6) atteints de cette vanité ultra-plébéienne. D'ailleurs, dans les idées romaines, le droit de donner les jeux appartenait si bien aux magistrats (7), que, quand un particulier obtenait l'autorisation de faire les frais d'un spectacle, il devait, pour y présider, revêtir les insignes de la magistrature à laquelle ce privilége était attaché (8).

Lors donc qu'à Rome un poëte avait achevé un drame, il lui fallait, pour

(1) Quand Caligula ne pouvait pas présider les jeux, il chargeait de cette fonction ses amis ou des magistrats. Suet., *Caligul.*, cap. XVIII.

(2) Plutarch., *Quæst. rom.*, 88, pag. 285, D. — Fest., *voc. Pecunia.*

(3) Treize affranchis donnèrent des jeux latins et grecs pendant six jours. Orelli, *Inscript.*, no 2546.

(4) Claude accorda à son affranchi Harpocras le droit de donner des spectacles. Suet., *Claud.*, cap. XXVIII.

(5) Mart., lib. III, *epigr.* 16.

(6) Id., *ibid.*, *epigr.* 59.

(7) Augustin., *Confess.*, lib. II, cap. X.

(8) Cicer., *De legib.*, lib. II, cap. XXIV.

être joué, faire, avant tout, accepter son œuvre à celui qui faisait les frais du spectacle, puis obtenir l'autorisation du magistrat qui présidait les jeux et qui était quelquefois, mais non pas constamment, celui-là même qui faisait les frais.

A présent que nous savons à qui un poëte grec ou romain *présentait* sa pièce, et qui avait qualité pour la *recevoir,* il nous faut examiner si quelque chose, dans ce mode de présentation et de réception, ressemblait à ce que nous appelons *comités de lecture* et *censure théâtrale.*

COMITÉS DE LECTURE.

Nous avons vu que la première démarche qu'avait à faire un poëte dramatique en Grèce, était de demander un chœur. Tous n'obtenaient pas d'être choisis par un chorége et une tribu. Les auteurs malheureux ou inhabiles, tels que Morsimus et Mélanthius, que raille Aristophane, trouvaient malaisément ou même ne trouvaient pas de chœurs. D'autres n'obtenaient qu'une seule fois, dans toute leur carrière, cette faveur tant désirée (1). « Les tribus d'Athènes, dit un scoliaste de Platon, se déterminaient dans le choix de leurs didascales, soit par la réputation qu'ils avaient acquise dans de précédents concours, soit par l'examen de l'ouvrage qu'ils présentaient (2). » Tâchons de découvrir comment se faisait cet examen.

Il est naturel de supposer que, quand un ou plusieurs poëtes offraient leur ouvrage à une tribu, on recourait à une lecture et peut-être à une représentation d'essai. Nous ne connaissons, il est vrai, d'autres traces de ces lectures préalables que le récit qu'Apulée nous a laissé de la mort du poëte Philémon. D'après ce récit, Philémon fut trouvé sans vie dans sa maison, tenant à la main le manuscrit d'une comédie récemment achevée, tandis qu'un nombreux auditoire l'attendait au théâtre pour entendre la lecture de sa pièce, qu'une averse avait interrompue la veille (3). Comme, du temps de Philémon, l'usage des lectures d'apparat n'avait pas encore remplacé celui des représentations scéniques, on est autorisé à croire qu'il s'agit en cet endroit de la lecture d'une pièce présentée.

Quant aux représentations d'essai, il nous est parvenu plusieurs anecdotes théâtrales, qui semblent établir leur existence, au moins dans les beaux temps du théâtre d'Athènes. Valère-Maxime raconte que le peuple ayant demandé à Euripide (*postulante populo*) de retrancher une sentence immorale d'une de ses tragédies, le poëte s'avança sur la scène et s'écria : « Quand je fais jouer une pièce, ce n'est pas vous qui êtes mes maîtres, c'est moi qui suis le vôtre. *Dixit se ut populum doceret, non ut ab eo disceret, fabulas componere solere* (4). »

Je pense que ce colloque eut lieu dans une représentation préparatoire et

(1) Aristoph., *Ran.*, v. 94, seq. — Scol., *ibid.*
(2) Scol., *in Plat. rempubl.*, lib. II, pag. 152, ed. Ruhnk.
(3) Apul., *Florid.*, lib. III, § 16, tom. II, pag. 65, ed. Oudend.
(4) Valer. Maxim., lib. III, cap. VII, ext. 1.

non dans une représentation solennelle. En effet, s'il s'agissait d'une représentation ordinaire, le narrateur n'eût pas employé cette expression *postulante populo;* car, dans les représentations solennelles, le peuple applaudissait ou sifflait, mais ne *demandait* ni corrections ni suppressions, et aucun pourparler n'aurait pu décemment s'établir entre le poëte et les spectateurs. De plus, quand Euripide dit : « Ce ne pas vous qui êtes mes maîtres, c'est moi qui suis le vôtre, » le poëte n'aurait pu qu'improprement parler ainsi à une assemblée composée de beaucoup d'habitants de l'Attique et d'étrangers; mais ces paroles sont très-justes et très-convenables adressées à la tribu particulière, dont il était, en effet, l'instituteur ou le didascale (1).

On lit l'anecdote suivante dans Plutarque : « Euripide ayant commencé la tragédie de *Mélanippe* par cette apostrophe : « Jupiter ! quel que soit celui qui porte ce nom, car je ne le connais que par ouï-dire... » il s'éleva de tels murmures, que le poëte fut obligé de changer ce vers, et l'écrivit comme il est maintenant : « Jupiter ! ainsi nommé avec vérité (2)... »

Je crois qu'il s'agit encore ici d'une représentation d'essai; car, comme une tragédie n'était, du temps d'Euripide, presque jamais jouée plusieurs fois de suite, le poëte n'aurait eu que bien peu d'intérêt à corriger après coup un vers, par la seule raison qu'il avait excité des murmures.

Mais ce qui prouve, à mon avis, d'une manière péremptoire l'opinion que j'avance ici, c'est qu'Aristophane, cet adversaire acharné d'Euripide, qui lança tant de traits contre l'impiété de ce poëte, cite, dans les *Grenouilles,* les premiers vers de la *Mélanippe,* suivant la seconde leçon, c'est-à-dire, dans la forme corrigée (3). Or il est évident que, si la première version avait eu la publicité d'une représentation publique, et avait été connue d'Aristophane, celui-ci n'aurait pas manqué de grossir de ce nouveau chef ses incessantes accusations contre le disciple de Socrate.

L'Odéon, qui était un petit théâtre couvert, paraît avoir été le lieu le plus ordinaire de ces représentations, comme il le fut certainement des répétitions. Peut-être est-ce aux jugements littéraires que les tribus rendaient dans cette enceinte, qu'Aristophane fait allusion dans *les Guêpes,* lorsqu'énumérant tous les lieux où les Athéniens rendaient la justice, il ajoute : « *Nous jugeons à l'Odéon.* » Les lectures préalables qui n'étaient pas accompagnées de spectacle, ne demandaient pas le même mystère et se faisaient au théâtre, comme semble le prouver le récit d'Apulée, qu'on vient de lire.

A Rome, il y avait aussi, dès le temps de Térence, des représentations d'épreuve faites en présence des édiles. Sous l'empire, ces représentations avaient

(1) Sénèque raconte la même anecdote (*epist.* 115), et son récit ne peut, je l'avoue, s'appliquer qu'à une représentation solennelle; mais cet écrivain est tombé, en cet endroit, dans une bévue qui ôte tout crédit à son témoignage. Il cite la tirade qui a, suivant lui, scandalisé les Athéniens et l'attribue à la tragédie de *Bellerophon,* tandis que le passage cité appartient à la tragédie de *Danaé*, au rapport d'Athénée et de Stobée.

(2) Plutarch., *Amator.*, cap. XXXI, tom. II, pag. 756, B.

(3) Aristoph., *Ran.*, v. 1275.

lieu dans les jardins du préteur (1). Quelques personnes assistaient à ce huis clos et donnaient leur avis sur l'ouvrage, comme il arrive chez nous aux dernières répétitions. Térence, dans le prologue de *l'Eunuque*, se plaint de méchants propos tenus par un rival dans une de ces réunions privilégiées (2). De plus, les édiles, avant d'acheter une pièce, surtout d'un auteur peu connu, ne se contentaient pas de la lire eux-mêmes, ils la sommettaient d'ordinaire au jugement d'un homme éclairé. Suétone nous a conservé, à ce sujet, une historiette curieuse : « Lorsque Térence, dit-il, vendit aux édiles sa première comédie, l'*Andrienne* (3), ceux-ci voulurent qu'il la lût, avant tout, à Cæcilius (4). Il alla donc chez ce personnage qu'il trouva à table. Comme le jeune auteur était assez mal vêtu, on lui donna près du lit de Cæcilius un escabeau où il s'assit et commença sa lecture ; mais il n'eut pas plus tôt dit quelques vers, que Cæcilius l'invita à souper et le fit mettre à table auprès de lui. Il entendit ensuite la pièce et en fut charmé (5). »

Un peu plus tard, l'examen des œuvres de théâtre fut érigé à Rome en fonction publique. Cicéron, félicitant Marcus Marius de n'être pas resté à la ville pendant les fêtes qui accompagnèrent la dédicace du théâtre de Pompée, et critiquant les pièces jouées à cette occasion, se plaint d'avoir été obligé de subir tout ce qu'il avait plu à Spurius Metius d'honorer de son approbation (6). Ce Spurius Metius Tarpa était alors, comme on voit, l'examinateur ou l'un des examinateurs en titre des pièces de théâtre, et Cicéron, dans le passage que nous avons cité, et dans quelques autres (7), ne paraît pas faire un très-grand cas de cet aristarque. Horace, qui parle aussi plusieurs fois du même critique, rend de sa compétence un témoignage plus favorable. Le titre de *judex*, qu'il accole invariablement à son nom, *Mœti judicis... Judice Tarpa...* nous prouve que Metius Tarpa continua d'être, sous le règne d'Auguste, le juge officiel, et ce qu'un de nos poëtes a appelé gaiement *le grand Perrin Dandin de la littérature*. En effet, un scoliaste d'Horace, Acron, nous apprend que Spurius Metius Tarpa faisait partie d'un tribunal littéraire ou, comme nous dirions aujourd'hui, d'un *comité de lecture*, composé de cinq membres, qui se réunissaient dans le temple d'Apollon ou des Muses. « Aucun ouvrage, ajoute le scoliaste, ne pouvait paraître sur la scène, sans avoir reçu l'approbation de ce comité (8). »

(1) Quintill., lib. III, cap. vi, § 18.

(2) Mme Dacier dit que ces représentations se donnaient dans la maison des édiles, ce qui paraît contredit par les paroles de Térence : *Magistratus cum ibi adessent.*

(3) Le prologue de l'*Andrienne* prouve que cette comédie n'est pas le premier ouvrage de Térence. Je crois que le mot *Andriam* est une mauvaise glose, qui s'est glissée dans le texte.

(4) Le nom de Cæcilius ne figure dans ce récit que par une conjecture très-hasardée. Euseb., *Chron.*, lib. I, pag. 39.

(5) Suet., *Terent. vit.*

(6) Cicer., *Ad Famil.*, lib. VII, *epist.* 1.

(7) Cicer., *Ad Attic.*, lib. XVI, *epist.* 11. — Cicéron l'appelle en cet endroit Calvena. Ernesti croit qu'ici, comme au livre XIV (*epist.* 5 et 9), il s'agit de Matius, ami de César.

(8) Acro, *in Horat.*, lib. I, satir. 10, v. 38.

Mais si les poëtes dramatiques d'Athènes et de Rome ont été soumis, à peu près comme ceux de nos jours, à un examen littéraire préalable, ont-ils eu également à redouter les arrêts préventifs de cet autre tribunal qui a droit de vie et de mort sur les œuvres de la pensée? Examinons.

CENSURE DRAMATIQUE.

D'abord, il est certain que Solon, qui trouvait si dangereuse la tragédie telle que la créait Thespis, et qui s'opposa de tout son pouvoir à l'admission de cette nouveauté dans les solennités publiques, ne songea pas à en atténuer les inconvénients par la censure. Le drame de cette époque resta justiciable des simples lois répressives, témoin Phrynichus condamné à l'amende pour avoir mis sur la scène un sujet qui blessait l'orgueil national, *la prise de Milet par Darius*, et, plus tard, Eschyle, Aristophane, Euripide, forcés de défendre devant la justice plusieurs passages de leurs pièces. Cette application du droit commun aux délits de la scène exclut toute idée de censure préalable.

Grâce à ce régime de liberté, la comédie politique put naître, grandir et jeter, à ses risques et périls, cet éclat sans égal qui fait encore aujourd'hui une partie de la gloire attachée au nom d'Athènes.

On se tromperait toutefois si l'on s'imaginait que les poëtes de l'Attique pouvaient s'abandonner, sans entraves, à l'impulsion souveraine de leurs passions bonnes ou mauvaises. Il n'en était pas ainsi. Pour être accepté comme tragédodidascale ou comédodidascale par un chorége et par une tribu, on devait non seulement satisfaire le goût et l'imagination du chorége et de la tribu, auxquels on demandait un chœur; il fallait, de plus, être avec eux en parfaite communauté de sentiments religieux et politiques. Quand le bon sens ne nous suggérerait pas cette assertion, nous en trouverions la preuve formelle dans un passage d'Aristophane, où les citoyens qui composaient le chœur, font acte public d'adhésion aux sentiments politiques de leur poëte : « Spectateurs, dont l'esprit est orné de tous les dons des Muses, dit le chœur des *Chevaliers*, prêtez votre attention à nos anapestes. Si un de nos anciens comédodidascales nous eût demandé de paraître sur le théâtre, il ne l'eût pas aisément obtenu; mais l'auteur de cette comédie mérite notre faveur; il partage toutes nos haines; il ose dire ce qui lui paraît juste, et il affronte courageusement l'orage et la tempête (1). »

A l'assentiment de la majorité d'une tribu le poëte devait joindre l'autorisation du premier ou du second archonte; mais l'autorité très-démocratique elle-même de ces magistrats paraît n'avoir en rien gêné les comiques. Jusqu'à l'archontat d'Euclide, la liberté du théâtre fut à Athènes ce qu'est parmi nous la liberté de la presse et des journaux, un principe et une des bases de la constitution. Cette liberté n'était restreinte dans l'origine que par la défense de mal parler des morts (2), ce qui impliquait la faculté de parler comme on le vou-

(1) Aristoph., *Equit.*, v. 501, seqq.
(2) Scol., *In Aristoph. Pac.*, v. 647.

drait des vivants. Quelques critiques pensent même que le droit de blâme et d'invectives personnelles n'était pas seulement sous-entendu, mais exprimé dans la loi. On cite (1) à l'appui de cette opinion, que je crois outrée, ce passage de la *République* de Cicéron : « *Apud Græcos fuit lege concessum ut quod vellet comœdia, de quo vellet, nominatim diceret,* » et quelques paroles plus formelles de Thémistius à propos d'Eupolis (2). Mais, autorisée ou non par un texte précis, la faculté de traduire sur le théâtre la vie publique et privée des citoyens exista de fait à Athènes, sauf quelques rares interruptions, depuis la 78me jusqu'à la 94me olympiade (3). Alors, les sujets le plus ordinairement traités dans les comédies étaient les événements du jour; alors ce fut le droit et l'usage des poëtes de mettre en scène avec leur nom véritable et sous leurs propres traits, habilement reproduits par des masques (4), les personnages les plus illustres, généraux, orateurs, poëtes, magistrats, philosophes. La dignité d'archonte mettait seule à couvert de cet outrage (5). Encore cette inviolabilité était-elle bien sûre. Aristophane, pour se moquer impunément de l'archonte Aminias, n'eut qu'à changer une lettre de son nom ; ce qui prouve ou que les archontes ne censuraient pas alors, comme je le crois, les ouvrages dramatiques, ou qu'ils se faisaient scrupule d'exercer la censure à leur profit.

J'ai parlé de quelques suspensions survenues dans ce régime de liberté. La 1re année de la 85me olympiade, sous l'archontat de Morychidès, les piqûres de l'aiguillon scénique ayant paru trop insupportables aux gouvernants, et surtout à Périclès, on ne censura pas les poëtes comiques, on leur ferma le théâtre. La comédie, qui n'avait obtenu qu'à grand' peine, et bien longtemps après la tragédie, de prendre place dans les concours solennels (6), fut frappée d'un décret de complète interdiction (7); mais cette mesure extrême, qui blessait à la fois l'esprit public, les habitudes et même le culte national, fut révoquée, moins de trois ans après, sous l'archonte Euthymène.

Plus tard, les intrigues d'Alcibiade ayant fait substituer à la démocratie le

(1) Aug. Meineke, *Hist. crit. comic. Græc.*, pag. 39.

(2) Themist., *Orat.* VIII, pag. 110, B.

(3) Les attaques des poëtes comiques furent si nombreuses, qu'Hérodicus, disciple du grammairien Cratès, dressa un volumineux catalogue (dont Athénée cite le 6e livre, qui peut-être n'était pas le dernier), uniquement composé des noms de ceux qui avaient été en butte à la malignité des comiques. V. Athen., lib. XIII, pag. 586, A.

(4) Platon., *De Differ. comœd.*, pag. xxxv, 20.

(5) Scol., *In Aristoph. Nub.*, v. 31,

(6) Aristot., *De Poetic.*, cap. v, 3.

(7) Ψήφισμα τοῦ μὴ κωμῳδεῖν. V. *Scol. in Aristoph. Acharn.*, v. 67, et Suidas, qui rapporte cette scolie sans changement. — Th. Bergkius (ap. Fritzschium, *Aristoph. quæst.*, tom. I, pag. 317) et Aug. Meineke (*Hist. crit. com. Græc.*, pag. 40, no 20) croient à tort qu'il faut entendre μὴ κωμῳδεῖν, comme s'il y avait de plus ὀνομαστὶ. — Le savant M. Boeckh (*Die Staatswirths. der Athen.*, tom. I, pag. 345) a confondu le décret d'abolition porté sous l'archonte Morychidès avec celui qui restreignit plus tard la comédie, sur la motion d'Antimachus.

gouvernement oligarchique de quatre cents citoyens, la liberté du théâtre fut gravement restreinte par deux décrets portés la 1re année de la 92me olympiade, sous l'archonte Callias. Le premier de ces décrets, rendu sur la motion du poëte dithyrambique Cinésias, supprima les parabases (1), allocutions mordantes où le poëte, par la voix du chœur, et quelquefois par la sienne, exposait directement et sans voile ses pensées sur les affaires de l'État. Le second, rendu à l'instigation d'Alcibiade (2), et sur la proposition d'un mauvais orateur, nommé Syracusius, traité de bavard par Eupolis et comparé à une pie par Aristophane, défendait d'attaquer par son nom aucun citoyen sur la scène (3).

L'année suivante, *les quatre cents* ayant été renversés et remplacés par le gouvernement des *cinq mille*, le théâtre recouvra en partie ses franchises, comme on peut en juger par les *Thesmophoriazousai* et la *Lysistrata* d'Aristophane, jouées cette année-là même, et par *les Grenouilles* du même poëte, qui remportèrent le prix sur une comédie toute politique de Platon le comique, intitulée *Cléophon* (4), la 3me année de la 93me Olympiade, la dernière de la brillante période théâtrale que les grammairiens ont appelée *la comédie ancienne*.

Jusqu'ici, comme on voit, le théâtre d'Athènes eut à subir plusieurs tentatives de répression légale, mais rien qui ressemblât à des entraves préventives, rien qu'on puisse comparer à la censure.

Nous trouvons, il est vrai, l'idée de censure à l'état de théorie dans Platon. Il était naturel que cet écrivain qui, à l'exemple de Solon, désapprouvait la transformation des chœurs dionysiaques en chœurs tragiques, et qui, admirateur passionné de l'immutabilité égyptienne, aurait voulu déterminer une fois pour toutes les chants, les danses, le cérémonial de chaque fête, et les consacrer à jamais par un sacrifice aux Parques (5); il était, dis-je, naturel que ce philosophe arrivât à la théorie de la censure théâtrale. Dans le traité *des Lois*, Platon établit la nécessité de conférer aux magistrats de sa république-modèle le droit d'autoriser ou d'interdire la représentation des drames. Voici, sur ce sujet, la déclaration qu'il fait aux poëtes :

« Ne comptez pas, dit-il, que nous vous laisserons entrer chez nous, sans nulle résistance, dresser votre théâtre dans la place publique, et introduire sur la scène des acteurs doués d'une belle voix, qui parleront plus haut que nous; ni que nous souffrions que vous adressiez la parole en public à nos enfants, à nos femmes, à tout le peuple, et que, sur les mêmes objets, vous leur débitiez des maximes qui, bien loin d'être les nôtres, leur sont presque toujours opposées. Ce serait une folie extrême de notre part, et de la part de tout l'État, de vous accorder une semblable permission, avant que les magistrats aient examiné

(1) Scol., *In Aristoph. Ran.*, v. 153 et 406. — Platon., *De Different. comœd.*, pag. xxxiv. — L'auteur anonyme de la vie d'Aristophane place ce décret un peu avant la seconde représentation du *Plutus*, à la 97me olympiade.

(2) Scol., *In Aristid.*, pag. 444, ed. Dind. — Th. Bergkius, *Loc. laud.*

(3) Aristoph., *Av.*, v. 1297, et Scol., *ibid.*

(4) *Argum. Ran.* — Scol., *In Aristoph. Ran.*, v. 690. — Suid., *voc.* φιλοτιμότερος.

(5) Plat., *De Legib.*, lib. VII, pag. 799, A, seq.

si ce que vos pièces contiennent est bon et convenable à dire en public, ou s'il ne l'est pas. Ainsi, enfants des Muses voluptueuses, commencez par montrer vos chants aux magistrats, pour qu'ils les comparent avec les nôtres; et s'ils jugent que vous disiez les mêmes choses, ou de meilleures, nous vous permettrons de représenter vos pièces. Sinon, mes chers amis, nous ne saurions vous le permettre (1). »

Après la prise d'Athènes, durant l'espace d'environ soixante ans, pendant lesquels subsista la comédie qu'on est convenu d'appeler *moyenne*, bien des restrictions furent apportées à la liberté théâtrale. D'abord Antimachus, mauvais poëte et chorége avare, raillé souvent par les comiques, fit remettre en vigueur le décret de Cinésias qui défendait d'insulter aucun citoyen sur la scène (2). On attacha même une sanction pénale à ce décret; on permit à tout citoyen outragé d'intenter un procès au poëte (3), ce qui n'empêcha pas les comiques de continuer leurs attaques. Forcés de supprimer les noms, ils conservèrent la ressemblance des masques. Hermogène, dans ses *Partitions oratoires*, rapporte, comme modèle de discussion, le débat élevé entre un particulier et un poëte à l'occasion d'un outrage de ce genre. Le plaignant, quoiqu'il n'eût pas été nommé, invoquait la loi μὴ κωμῳδεῖν τινα ὀνομαστὶ, prétendant fort justement que présenter le portrait d'un citoyen dans une comédie (4), c'était le nommer. Le poëte répondait que le législateur n'avait pas prétendu interdire à la comédie le blâme public; la loi, en supprimant l'usage des noms propres, n'avait voulu qu'empêcher le souvenir des outrages de se perpétuer. Or l'offense causée par la ressemblance des masques ne survit pas à la représentation (5). Quoi qu'il en soit, cette sorte d'infraction ne paraît pas avoir été très-fréquente, et ne constitue pas, comme on l'a dit, le principal caractère de *la comédie moyenne*. Loin de là; les masques, dès lors, commencèrent à devenir simplement risibles et grotesques (6). Mais ce qui étonne le plus, et ce dont il existe pourtant beaucoup de preuves, c'est la persistance obstinée des attaques nominales. Le chœur, il est vrai, ne tient, dans *les Harangueuses* et dans le *Plutus* d'Aristophane, qu'une place fort secondaire, et la parabase surtout n'y est plus que l'ombre d'elle-même. Entre ces dernières pièces et les premières du même auteur, on sent qu'une révolution a passé sur le théâtre comme sur l'État. Sans doute, ce qui domine dans les fragments comiques de cette époque, ce sont les bouffonneries mythologiques et les parodies littéraires: mais à un reste de couleur politique encore fortement empreinte dans le *Plutus* et *les Harangueuses*, ainsi que dans les fragments d'Antiphane, d'Alexis, d'Eubulus, et des autres comiques contemporains; surtout à l'audace incorrigible d'un grand nombre de railleries, qui tombent la plupart encore sur

(1) Plat., traduct. de M. Cousin, tom. VIII, pag. 71. — Voyez aussi les *Pensées de Platon*, traduites par M. V. Leclerc.

(2) Scol., *In Aristoph. Acharn.*, v. 1149. — Diogenian., VIII, 71.

(3) Platon., *De Diff. comœd.*, pag. XXXIII, 20.

(4) Hermogen., Τέχνη διαιρετικη, sect. XIII, pag. 75, seqq. Genevæ, 1614.

(5) Id., *ibid.*, pag. 76.

(6) Platon., *De Diff. comœd.*, pag. XXXV, 20.

des hommes d'État et des démagogues, on reste convaincu que la censure théâtrale n'a pas pesé sur ces ouvrages.

Elle n'a pas eu plus d'action sur *la comédie nouvelle*, c'est-à-dire sur la comédie grecque pendant la domination macédonienne. Alors aux portraits vivants de *l'ancienne comédie* et aux demi-personnalités de *la comédie moyenne,* Ménandre substitua la peinture générale et abstraite des passions et des ridicules de l'espèce humaine. Les auteurs de ce genre nouveau durent s'efforcer d'être vrais en évitant d'être réels : intrigues et caractères, tout dut être à la fois vraisemblable et imaginaire. Pour préserver les masques de tout soupçon de ressemblance, on recourut à des types d'une excessive laideur, de peur, dit un ancien, que s'ils n'eussent été que médiocrement laids, on eût voulu y reconnaître quelques rois de Macédoine (1). Eh bien ! malgré tout cet ensemble de précautions et de réformes, les fragments qui nous restent des poëtes de la *comédie nouvelle* sont encore tout remplis de piquantes personnalités. Ici c'est Callimédon, fameux comme orateur et plus encore comme gourmand (2) ; là, c'est Ctésippe, le dissipateur, qui ne dévora pas seulement le sol, mais les pierres mêmes de son patrimoine (3); ailleurs, c'est Diodore, ce vaurien qui a fait en deux ans une pilule de son bien paternel et l'a avalée impudemment (4).

Les hommes publics ne furent guère plus ménagés que les particuliers. Ménandre, empruntant un vers à Euripide, dit dans ses *Adelphes :* « Une loi antique commande de respecter ceux qui gouvernent (5). — Mais ajoute-t-il, il ne faut pas céder aux méchants. Résistons-leur avec courage, sinon notre vie entière serait bouleversée (6). »

Lui-même pratiqua ces principes de généreuse résistance et de liberté. Dans sa comédie des *Pêcheurs,* il prit parti pour les exilés d'Héraclée contre Denys, tyran débauché de cette ville (7). Il plaisanta même de quelques-uns des vices d'Alexandre (8), mais vraisemblablement après la mort de ce prince. Philémon livra à la risée publique Magas, roi de Cyrène, frère de Ptolémée Philadelphe (9). Phénicide de Mégare se moqua en plein théâtre des articles secrets

(1) Platon., *De Diff. comœd.*

(2) Callimédon est bafoué par tous les poëtes de la *moyenne* et de la *nouvelle comédie.*

(3) Menand., *In Ira*, ap. Athen., lib. IV, pag. 166, A, B. — Mot sanglant, qui rappelle que ce fils dégénéré avait vendu pierre à pierre le tombeau élevé à la mémoire de son père Chabrias par la reconnaissance des Athéniens. Athen., *ibid.*, pag. 165, E.

(4) Alex., ap. Athen., *ibid.*, pag. 165, D. — Alexis a répété la même plaisanterie contre Épichéride dans son *Phèdre. Ibid.*, pag. 165, E.

(5) Euripid., *Fragm.*, tom. II, pag. 441, ed. Musgr., Leips.

(6) Menand., ap. Stob., tit. XLIV.

(7) Id., ap. Athen., lib. XII, pag. 549, C, et ap. Meinek., pag. 10, seq.

(8) Id., ap. Athen., lib. X, pag. 434, C, et ap. Meinek., pag. 99.

(9) Philem., *Fragm. incert.*, 50, ed. Meineke. — Philémon, se rendant à la cour d'Égypte, fut jeté par une tempête sur les côtes de la Cyrénaïque, et tomba au pouvoir du monarque offensé, qui se vengea heureusement en homme d'esprit. Plutarch., *De ira cohibend.*, pag. 458, A.

d'un traité passé entre Antigonus et Pyrrhus. Et qu'on ne dise pas que ces poëtes ne s'attaquaient qu'à des princes morts ou étrangers. A Athènes, les auteurs de la *comédie nouvelle* se jetèrent plus souvent qu'on ne l'a cru au milieu des débats de la politique intérieure. Euphron, dans sa comédie intitulée *les Muses*, traitait Chorydus et Phyromachus de sangsues publiques. Timoclès, dans une pièce dont il nous reste un précieux fragment, passe en revue tous les orateurs qui s'étaient laissé corrompre par l'argent d'Harpalus, à commencer par Démosthène (1). Pour donner à Démétrius Polyorcète le moyen d'être initié aux petits et aux grands mystères sans éprouver les délais d'usage, le gouvernement d'Athènes avait eu la lâcheté puérile de changer le nom des mois sur la motion d'un orateur vénal, nommé Stratoclès. A ce sujet, Philippide, qui était du parti de Lysimaque, dit dans une de ses comédies : « C'est ce Stratoclès qui a trouvé le moyen de renfermer dans un seul mois toute l'année (2) ; » et s'indignant du séjour que Démétrius avait osé faire dans le Parthénon : « Cet homme, dit-il, a pris l'Acropole d'Athènes pour une hôtellerie ; il a osé loger ses concubines dans le sanctuaire de notre vierge ! » Philippide reprocha encore à Stratoclès d'avoir proposé de rendre à un mortel (à Démétrius) des honneurs qui ne sont dus qu'aux dieux. « C'est ce démagogue, ajoutait-il, qui ruine l'autorité du peuple, et nullement la comédie, comme il voudrait le faire croire (3). » On voit que l'on craignait alors le théâtre, qu'on le calomniait, qu'on l'opprimait sans doute ; mais on ne le censurait pas.

Parmi les précautions que le pouvoir public prit à Athènes contre les excès de la muse comique, il en est quelques-unes qui semblent au premier coup d'œil avoir un caractère préventif, et qu'il nous faut examiner avec attention.

On peut conclure d'un passage du scoliaste d'Aristophane qu'on étendit aux poëtes de la *comédie ancienne* la loi qui exigeait à Athènes que tout citoyen, pour prendre la parole dans l'assemblée publique, eût atteint l'âge de trente et, suivant d'autres, de quarante ans (4). Comme les parabases étaient de véritables motions politiques, il parut naturel d'exiger des poëtes les mêmes garanties que des orateurs. Les auteurs tragiques, qui usaient rarement, et qui très-certainement n'abusèrent jamais des parabases (5), ne furent pas, que je sache,

(1) Timocl., *In Delo*, ap. Athen., lib. VIII, pag. 341, E. — Timoclès est classé parmi les poëtes de la *comédie moyenne ;* mais la chronologie théâtrale et un passage de Pollux (lib. X, § 154) permettent de le compter aussi parmi les poëtes de la *nouvelle.*

(2) Plutarch., *Demetr.*, cap. XXVI.

(3) Id., *ibid.*, cap. XII.

(4) Scol., *In Aristoph. Nub.*, v. 530.

(5) Sophocle et Euripide s'adressaient quelquefois au public par le moyen du chœur (Poll., lib. IV, cap. XVI, § 111.) Pollux cite une parabase d'Euripide dans la tragédie de *Danaé*, où le poëte, oubliant que le chœur est supposé composé de femmes, parle au masculin, ce qui d'ailleurs n'est pas sans exemple chez les tragiques. De plus, Euripide termine trois de ses pièces, *Oreste*, *les Phéniciennes* et *Iphigénie en Aulide*, en sollicitant la couronne.

astreints à des restrictions d'âge (1). Les comiques échappèrent eux-mêmes à cette gênante obligation, en faisant jouer leurs pièces sous le nom d'autrui. Deux comédiens, Philonide et Callistrate, qui avaient atteint l'âge légal, prêtèrent à Aristophane leur nom pour ses premières comédies, et leur talent pour presque toutes les autres. Eupolis, qui travailla très-jeune pour la scène comique, se couvrit du nom de Démostrate. Cette loi tomba en désuétude avec les circonstances qui l'avaient rendue nécessaire. Elle ne survécut pas à la parabase.

Une autre loi du même temps, mais qui tenait au principe ou plutôt à l'instinct de la division des pouvoirs, interdisait aux juges de l'Aréopage de faire représenter des comédies, c'est-à-dire de faire des motions législatives. Plutarque me paraît manquer un peu de sa clairvoyance habituelle, quand il signale cette défense comme une preuve de l'opinion défavorable que les Athéniens avaient de la comédie (2). Le peuple d'Athènes, au contraire, regardait, dans les beaux temps du théâtre, les fonctions de poëte comique comme une sorte de magistrature, et il ne voulut pas réunir, même momentanément, dans une seule main le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

Nous venons de voir qu'une loi démocratique défendait de mal parler des morts sur le théâtre; mais, quand l'oligarchie voulut préserver les vivants des blessures scéniques, elle crut pouvoir faire meilleur marché des morts, et les abandonna aux poëtes. Aristophane déchira dans *les Grenouilles* Cléon et Hyperbolus qui n'existaient plus. La pièce entière n'est même qu'un *dialogue des morts* dirigé contre Euripide. La mode de ces évocations avait commencé vers la fin de la *comédie ancienne*. Eupolis, voulant montrer dans quelles mains inhabiles les affaires de l'État étaient tombées après la mort de Périclès, fit paraître, dans sa pièce intitulée les *Dèmes*, Solon, Miltiade, Aristide et Périclès (3). Il est regrettable que d'une œuvre si imposante nous ne possédions que cette magnifique liste de personnages.

Si d'Athènes nous passons dans les contrées gouvernées par les rois, nous y trouvons presque la même liberté dramatique. En Sicile, où la gaieté populaire ne cessa, à aucune époque, de promener aux jours de fête le chariot comique dans les campagnes, et d'en faire descendre sur la foule les sarcasmes et les railleries (4); en Sicile, où les anciens *iambistes* (5) et, plus tard, Épicharme, perfectionnèrent l'œuvre du Thespien Susarion, Philoxène osa, dans un drame intitulé *le Cyclope*, persifler Denys le tyran, son rival auprès de Galathée (6). On cite encore comme joué à Syracuse un autre drame satirique, sinon plus audacieux, du moins plus ouvertement personnel : c'est le *Ménédème* de Lycophron, dans lequel le chef de la secte d'Érétrie paraissait travesti en Silène,

(1) Sophocle obtint le prix pour la première fois à l'âge de vingt-huit ans. *Marm. Oxon.*, epoch. LVII.

(2) Plutarch., *De glor. Athen.*, tom. II, pag. 348, B.

(3) Aristid., *Orat. plat.*, II, tom. III, pag. 374. C, ed. Cant., 1604.

(4) Suid., *voc.* Alexandrini currus.

(5) Athen., lib. IV, pag. 181, C.

(6) Ælian., *Var. hist.*, lib. XII, cap. XLIV.

et ses disciples en Satyres (1); bouffonnerie qui, pour le fond et pour la forme, rappelle la comédie des *Philosophes* de Palissot. J'ajouterai que Lycon, jouant avec sa troupe devant Alexandre, glissa dans une comédie un vers qui renfermait une demande d'argent (2). Or de pareilles libertés excluent toute idée de censure théâtrale.

Quand les Romains étendirent leur domination sur la Grèce, ils trouvèrent plus commode et plus sûr d'imposer silence au théâtre, que de le censurer. Voici en quels termes un orateur, partisan de Mithridate, terminait une de ses harangues aux Athéniens : « Qu'est-ce donc que je vous conseille? De ne plus persévérer dans l'anarchie que le sénat romain entretient parmi vous, jusqu'à ce qu'il lui plaise de décider quelle forme de gouvernement vous devez avoir... Ne voyons pas avec indifférence les lieux sacrés devenus déserts, les gymnases délabrés, les théâtres vides, les tribunaux muets et le Pnyx interdit aux assemblées du peuple, malgré les oracles des dieux qui l'ont consacré à cet usage! Non, Athéniens, ne voyons plus avec indifférence le temple des Dioscures fermé, la voix sacrée de Bacchus réduite au silence, et les écoles des philosophes sans maîtres et sans auditeurs (3)! »

En effet, les jeux du théâtre étaient trop intimement liés en Grèce à tous les usages civils et religieux; *la voix sacrée de Bacchus* était trop nécessaire aux échos de l'Acropole, pour que cette interdiction absolue pût se prolonger. Force fut aux Romains de rendre aux Grecs les représentations scéniques, qui faisaient partie de toutes leurs fêtes. Sans doute, la Grèce ne pouvait pas, à cette époque, conserver plus de véritable liberté théâtrale que de liberté politique. Il me paraît même que les agonothètes, qui avaient toujours eu la surveillance des jeux, furent chargés alors, par extension, de l'examen préalable des pièces de théâtre qui, de temps à autre, concouraient encore pour les prix. Cette conjecture est fondée sur le passage suivant de Lucien : « Si l'on n'a pas admis, dit-il, la danse (c'est-à-dire la pantomime) dans les concours, c'est, je pense, parce que les agonothètes l'ont regardée comme une chose trop belle et trop respectable pour la soumettre à un examen (4) ». D'où l'on peut inférer que les autres genres de poésie ou de drame, qui faisaient partie des concours en Grèce, subissaient à cette époque un examen préalable, qu'on regardait, à bon droit, comme avilissant.

Toutefois, si quelque chose d'assez semblable à la censure fut établi en Grèce par les Romains, cette législation préventive fut loin de s'étendre à tous les lieux et à tous les temps. Aristide, au IIe siècle, a composé un discours contre l'usage des personnalités comiques, qui tendait à renaître dans quelques villes de l'Asie-Mineure, et notamment à Smyrne (5). Les théâtres d'Égypte et de Syrie conservèrent surtout une grande licence. Cassius, lors de sa révolte contre Marc-Aurèle, ne crut pouvoir rien faire de plus agréable aux habitants d'An-

(1) Athen., lib. II, pag. 55, C, D, et lib. X, pag. 420, A-C.
(2) Plutarch., *De Fortun. Alexandr.*, pag. 334, E, F.
(3) Posidam. Apam., ap. Athen., lib. V, pag. 213, D, E.
(4) Lucian., *De Saltat.*, cap. XXXII.
(5) Arist., *Orat.*, tom. II, pag. 281.

tioche, que de leur accorder des spectacles, des assemblées publiques et la liberté de tenir toutes sortes de propos; ce que Marc-Aurèle victorieux se hâta de leur interdire par un décret très-sévère (1). On voit encore, en cette occasion, l'usage des lois répressives et nulle trace de lois préventives. Cela nous conduit à chercher ce qui se faisait à Rome.

Le génie grave, sévère, fortement hiérarchique, de la constitution romaine fut, dès la naissance des jeux scéniques, un obstacle à la liberté moqueuse dont a joui presque constamment le théâtre grec. La comédie naquit, il est vrai, dans les campagnes de l'Italie, comme elle était née dans les bourgs de l'Attique, de l'Arcadie et de la Sicile, des railleries amébées, des dialogues bouffons, des improvisations badines auxquelles se livraient, dans les fêtes solennelles, les pâtres, les moissonneurs et les vignerons; mais cette licence fescennienne, ces personnalités rustiques étaient trop contraires au tempérament politique de Rome, pour subsister longtemps. Les premiers écarts de la comédie naissante furent arrêtés dès l'an 302 par un article de la loi des Douze Tables, qui condamnait à la peine du fouet tout auteur de vers diffamatoires. Cette infamante pénalité, qui fut modifiée, mais non pas abrogée, par plusieurs lois subséquentes (2), paraît n'avoir en rien gêné les poëtes satiriques Lucilius, Varron, Horace, Juvénal, Perse, Martial; mais elle fut plus efficace contre les saillies de la scène.

Vers l'an 519, un poëte né dans la Campanie, et dont l'éducation avait été plus grecque que romaine, Nœvius, crut pouvoir introduire sur le théâtre de Rome quelque chose de la liberté de la *vieille comédie* d'Athènes. Soutenu par les tribuns (3) et par le parti populaire, il essaya de transporter les rostres sur la scène. Dans un fragment de sa *Tarentilla,* il se rend ce témoignage : « Un roi même pourrait-il nier les vérités que j'ai établies sur le théâtre, aux applaudissements de tous les spectateurs? Celle-ci, par exemple : Combien la servitude ne l'emporte-t-elle pas à Rome sur la liberté (4)! »

Par malheur pour Nœvius, il ne s'en tint pas à ces généralités démocratiques; malgré la loi des Douze Tables, et une loi plus récente qui défendait de louer ou de blâmer sur la scène aucun personnage vivant (5), il ne craignit pas d'attaquer les plus illustres membres de l'aristocratie romaine, les Scipions et les Métellus (6) ; ce qui prouve que les édiles ne censuraient pas alors les pièces de théâtre, ou que les édiles de cette année-là partageaient les passions politiques de Nœvius. Ce poëte fut traduit devant les *triumviri,* condamné et jeté dans une prison, où il demeura assez longtemps pour composer deux comédies,

(1) Capitol., *Marc. Anton.*, cap. xxv. — Il les priva même de tous les spectacles ; mais il les leur rendit dans la suite. V. Gallican. *Avid. Cassius*, pag. 205.

(2) Entre autres, par les lois *Valeria*, *Portia* et *Sempronia.*

(3) Aul. Gell., lib. III, cap. III.

(4) Nœvius, ap. Charis., in *Quanti et quantum,* Instit. gramm., lib. II, pag. 192, ed. Pusch.

(5) August., *De civit. Dei*, lib. II, cap. IX.

(6) On possède quelques vers que les Métellus firent en réponse au poëte campanien. Il est triste que cette famille n'ait pas borné là sa vengeance.

dans lesquelles il faisait, dit Macrobe, amende honorable des traits injurieux répandus dans ses pièces précédentes. Ce dernier fait est au moins douteux ; car, ayant obtenu sa liberté par l'intervention des tribuns, Nœvius fut, suivant Eusèbe, exilé peu de temps après à Utique, où il mourut.

La loi qui défendait à Rome de nommer sur la scène aucun homme vivant, fut si strictement observée, que Térence, qui a dirigé deux de ses prologues contre un poëte envieux (1), ne l'a désigné que par ses œuvres. Deux acteurs, pour avoir violé cette loi en nommant l'un le poëte Accius (2), l'autre Lucilius, furent cités en justice. Les juges condamnèrent le premier, je ne sais à quelle peine; le second fut absous (3), sans doute parce qu'on trouva qu'un satirique de profession était mal venu à se plaindre d'une personnalité scénique. D'ailleurs, cette législation et les applications qui en furent faites, prouvent que la censure n'était pas encore usitée à Rome; car avec cette arme on n'a besoin de rien défendre ni de rien punir ; on prévient et l'on empêche.

Sylla, qui pendant sa dictature exagéra toutes les tendances aristocratiques de la constitution de Rome, mit, vers l'an 672, au rang des crimes de lèse-majesté la publication des écrits diffamatoires et, à plus forte raison, la diffamation théâtrale (4). Cette loi, abandonnée pendant les premières années de l'empire, fut reprise par Auguste (5), puis aggravée par Tibère (6) et par quelques-uns de ses successeurs (7). Ce terrible instrument de répression fut, suivant Arnobe, la sauvegarde des magistrats et des sénateurs contre les outrages des poëtes (8). Mais à une pénalité si menaçante, Sylla, les triumvirs et les empereurs ont-ils ajouté quelques mesures préventives ? Ce Spurius Metius Tarpa, président d'un comité de lecture et grand juge de la poésie au siècle de Cicéron et d'Auguste, a-t-il joint une mission politique à ses fonctions littéraires ?

Quelques critiques ont cru voir un indice de l'établissement de la censure à Rome vers les dernières années de la république, dans l'empressement et, pour ainsi dire, dans la fureur avec lesquels le peuple romain saisissait au théâtre les moindres allusions politiques. Pendant les représentations données pour les jeux apollinaires de l'an 694, le tragédien Diphile désigna Pompée d'une manière fort insolente. « L'assemblée, dit Cicéron, lui fit répéter vingt fois ces mots : *Tu n'es grand que pour notre malheur!* Tout l'auditoire se récria aussi à cet endroit : *Tu te repentiras d'avoir été trop puissant*..... et le reste du morceau, car ces vers semblent composés exprès par un ennemi de Pompée.

(1) Donat appelle ce poëte tantôt Lucius Lavinius, tantôt Luscius.
(2) Cicer., *Rhetor. ad Herenn.*, lib. I, cap. XIV.
(3) Id., *ibid.*, lib. II, cap. XIII.
(4) Id., *Ad Famil.*, lib. III, epist. 2.
(5) Sueton., *Octav.*, cap. LV. — Tacit., *Annal.*, lib. I, cap. LXXII.
(6) Id., *Annal.*, lib. IV, cap. XXXIV.
(7) Claude réforma par de sévères édits la licence théâtrale, en s'appuyant sur la loi de lèse-majesté. Id., *Annal.*, lib. XI, cap. XIII.
(8) Arnob., *Adv. Gent.*, lib. IV, pag. 150, seq.

Enfin, de grands cris accueillirent ce passage : *Si tu violes les lois et les mœurs*, etc. (1). »

C'est, je crois, de ces allusions avidement saisies par la multitude, qu'il s'agit dans le *Dialogue des orateurs*. L'auteur, quel qu'il soit, de ce traité, regrettant l'époque où la tribune retentissait chaque jour de débats politiques, et où l'on n'épargnait ni un Scipion, ni un Sylla, ni un Pompée, ajoute : « Alors les histrions, qui connaissent bien la nature de l'envie, se servaient des oreilles du peuple pour adresser l'outrage aux premiers hommes de la république (2)...... » Mais il faut remarquer que l'auteur parle ici des *histrions* et non des *poëtes*. Jamais ces derniers n'attaquèrent à Rome les personnages éminents, comme le prouverait au besoin le beau morceau de *la République* (3), où Cicéron compare la licence de la comédie grecque à la retenue du théâtre romain. Je ne crois pas, en effet, que, pendant les six premiers siècles de Rome, personne autre que Nœvius ait eu la pensée d'insulter au théâtre Scipion, Métellus, Sylla ou Pompée, si ce n'est par voie d'allusion (4).

Cicéron, déjà fugitif et près de la catastrophe qui termina ses jours, transmet à Atticus la nouvelle qu'il reçoit des applaudissements prodigués à Rome à quelques passages énergiques du *Térée* d'Accius, et se plaint avec amertume de ce que le peuple romain n'emploie ses mains que pour applaudir, et non plus pour défendre sa liberté (5). Dans le discours pour Sextius, ce grand homme, qui oubliait trop rarement ce qui intéressait sa vanité, raconte avec beaucoup de complaisance les acclamations, les applaudissements, les larmes mêmes, que le grand tragédien Ésopus, son ami, excita sur son exil dans une pièce (6) que l'on croit avoir été le *Telamon exul*. L'habileté de l'acteur et les dispositions de l'auditoire firent de cette tragédie une perpétuelle allusion à l'exilé de Macédoine. Esopus même, pour accroître l'émotion, ne craignit pas d'insérer dans cette tragédie quelques vers d'un de ses autres rôles, de l'*Andromaque* d'Ennius, et d'ajouter, dans la chaleur de son zèle, quelques mots d'une application directe à Cicéron.

Pendant les mêmes jeux, malgré la loi qui défendait de nommer aucun citoyen vivant sur la scène, le même acteur, jouant le *Brutus* d'Accius, substitua le nom de *Tullius* à celui de *Junius*, et s'écria : « Tullius, qui as consolidé la liberté de Rome ! » Hardiesse qui fut absoute par des applaudissements

(1) Cicer., *Ad. Attic.*, lib. II, epist. 19. — Valère-Maxime (lib. VI, cap. II, § 9) suppose à tort Pompée présent à cette représentation ; il était à Capoue. Cicer., *loc. laud.*

(2) Quintill. vel. Tacit., *De oratorib.*, cap. XL.

(3) Cicer., *De republ.*, lib. IV, cap. X, ap. August., *De civit. Dei*, lib. II, cap. IX.

(4) Les allusions aux affaires publiques étaient aussi très-vivement senties par les Athéniens. Dans une reprise du *Palamède* d'Euripide, le passage suivant, qui semblait reprocher aux Athéniens la mort de Socrate, causa une vive et universelle émotion : « Vous avez ravi le jour au plus grand des sages, etc. » V. Diog. Laert., *Socrat.* — Argum., *In Isocrat. orat. in Busir.*, et Valck., *Diatrib.*, pag. 191, A.

(5) Cicer., *Ad Attic.*, lib. XVI, epist. 2.

(6) Id., *Pro Sext.*, cap. LV-LVIII.

universels. Or de telles intercalations et de telles variantes me semblent incompatibles avec un texte arrêté à l'avance et revêtu de l'inflexible *visa* d'un censeur.

Mais s'il est douteux que la censure théâtrale ait été en usage à Rome à la fin de la république, je crois du moins très-vraisemblable qu'elle fut essayée sous Auguste. Ce prince qui usa modérément de la loi de lèse-majesté, dut trouver utile d'investir d'une juridiction politique le comité littéraire, qui siégeait au temple des Muses. Alors peut-être, mais seulement alors, Spurius Metius Tarpa reçut les pouvoirs de censeur dramatique et les exerça sous l'autorité des préteurs. Je m'affermis dans cette opinion en me rappelant qu'Auguste, qui n'aimait que les louanges fines et bien apprêtées, recommanda aux préteurs de ne pas laisser prostituer son nom dans les concours de poésie (1). Or cette recommandation suppose un examen préalable, fait dans un autre but que l'intérêt littéraire, en un mot, la censure.

D'ailleurs, cette institution, propre à la monarchie, ne fut pas à Rome de longue durée, et cela pour plusieurs causes. La première, c'est que la plupart des ouvrages dramatiques qu'on joua sous l'empire, furent des mimes et des atellanes, c'est-à-dire des pièces en partie improvisées et qui échappaient, par cela même, à l'examen; la seconde, c'est que la répression sanglante que presque tous les empereurs infligèrent aux délits du théâtre, était d'un effet plus sûr, mieux en harmonie avec leur caractère et avec la nature du gouvernement despotique.

Ce serait une bien triste tâche que celle de dresser la liste de tous les châtiments qui furent appliqués sous l'empire aux poëtes et aux comédiens. Je ne citerai que quelques faits pris au hasard. Un poëte tragique fut condamné par Tibère (2) pour une tirade véhémente adressée à Agamemnon dans une pièce qui avait été récitée devant Auguste et approuvée par ce prince. Le même Tibère fit un crime à Mamercus Æmilius Scaurus de sa tragédie d'*Atrée*, et le força de se donner la mort (3). Domitien fit périr Curiatius Maternus (4), auteur d'une *Médée*, d'un *Thyeste* et d'un *Caton* qui ne paraissent pas même avoir été représentés. Néron, dont on connaît le génie déplorablement inventif, imagina quelque chose de plus vexatoire que la censure, qui n'exclut que les ouvrages; il inventa l'exclusion des personnes. Jaloux de Lucain, il lui ferma le théâtre et le Capitole (5), avant de le contraindre à s'ouvrir les veines. La répression des genres secondaires ne fut pas moins atroce. Caligula, pour un vers équivoque, fit brûler dans l'amphithéâtre un pauvre atellanographe (6); Domitien, ayant cru voir une allusion à son divorce dans une pièce exodiaire inti-

(1) Sueton., *Octav.*, cap. LXXXIX.

(2) Sueton., *Tiber.*, cap. LXI. — Ce poëte fut probablement précipité de la roche Tarpéienne, comme Ælius Saturnius, qui avait composé contre Tibère des vers satiriques. Dio., lib. LXII, cap. XXII.

(3) Dio., lib. LVIII, cap. XXIV.

(4) Id., lib. LVII, cap. XII.

(5) Id., lib. LXII, cap. XXIX.

(6) Sueton., *Caligul.*, cap. XXVII.

tulée *Pâris et OEnone*, punit Helvidius, le fils, du dernier supplice (1). D'un autre côté, sous les empereurs indulgents, tels que Vespasien, Titus, Marc-Aurèle (2), on vit, comme chez nous sous Louis XII, les mimes et les bateleurs lancer impunément l'insulte jusque sur la pourpre impériale. Des ces faits divers je conclus que la censure dramatique, introduite à Rome par Auguste, comme un des rouages de la monarchie tempérée qu'il voulait fonder, ne parut qu'un instrument sans force au despotisme brutal de la plupart de ses successeurs. En effet, à des législateurs de la trempe et de l'école de Tibère il fallait plus qu'un bouclier, il fallait un glaive. Dans un temps où l'on punissait de mort une parole indiscrète, un geste et quelquefois une pensée, les procédés méticuleux de la censure dramatique n'auraient été qu'une gêne; sous des tels princes, le censeur ne pouvait être que le bourreau.

CHARLES MAGNIN.

(1) Sueton., *Domit.*, cap. x.
(2) Capitol., *Marc. Anton.*, cap. VIII et XXIX.

DE

LA LITTÉRATURE

INDUSTRIELLE.

De loin la littérature d'une époque se dessine aux yeux en masse comme une chose simple ; de près elle se déroule successivement en toutes sortes de diversités et de différences. Elle est en marche ; rien n'est encore accompli. Elle a ses progrès, ses écarts, ses moments d'hésitation ou d'entraînement. Il y a lieu de les noter à l'instant, de signaler les fausses routes, les pentes ruineuses ; ce n'est pas toujours en vain. On fait partie d'ailleurs du gros de la caravane, on s'y intéresse forcément, on en cause autour de soi en toute liberté : il est bon quelquefois d'écrire comme on cause et comme on pense.

C'est un fait que la détresse et le désastre de la librairie en France depuis quelques années ; depuis quelques mois le mal a encore empiré : on y peut voir surtout un grave symptôme. La chose littéraire (à comprendre particulièrement sous ce nom l'ensemble des productions d'imagination et d'art) semble de plus en plus compromise, et par sa faute. Si l'on compte çà et là des exceptions, elles vont comme s'éloignant, s'évanouissant dans un vaste naufrage : *rari nantes.* La physionomie de l'ensemble domine, le niveau du mauvais gagne et monte. On ne rencontre que de bons esprits qui en sont préoccupés comme d'un débordement. Il semble qu'on n'ait pas affaire à un fâcheux accident, au simple coup de grêle d'une saison moins heureuse, mais à un résultat général tenant à des causes profondes et qui doit plutôt s'augmenter.

Lorsqu'il y a tout à l'heure dix ans, une brusque révolution vint rompre la série d'études et d'idées qui étaient en plein développement, une première et longue anarchie s'ensuivit ; dans cette confusion inévitable, du moins de nou-

veaux talents se produisirent; les anciens n'avaient pas péri; on pouvait espérer dans un ordre renaissant une marche littéraire satisfaisante au cœur et glorieuse. Mais voilà qu'en littérature, comme en politique, à mesure que les causes extérieures de perturbation ont cessé, les symptômes intérieurs et de désorganisation profonde se sont mieux laissé voir. Je m'en tiendrai ici à la littérature.

Sous la restauration on écrivait sans doute beaucoup et de toute manière. A côté de quelques vrais monuments, on produisait une foule d'ouvrages plus ou moins secondaires, surtout politiques, historiques. L'imagination n'était guère encore en éveil que chez les talents d'élite. A cette quantité d'autres écrits de circonstance et de combat, une idée morale, une apparence de patriotisme, un drapeau donnait une sorte de noblesse et recouvrait aux yeux du public, aux yeux des auteurs et compilateurs eux-mêmes, le mobile plus secret. Depuis la restauration et au moment où elle a croulé, ces idées morales et politiques se sont, chez la plupart, subitement abattues; le drapeau a cessé de flotter sur toute une cargaison d'ouvrages qu'il honorait et dont il couvrait, comme on dit, la marchandise. La grande masse de la littérature, tout ce fonds libre et flottant qu'on désigne un peu vaguement sous ce nom, n'a plus senti au dedans et n'a plus accusé au dehors que les mobiles réels, à savoir une émulation effrénée des amours-propres, et un besoin pressant de vivre : la littérature industrielle s'est de plus en plus démasquée.

Pour ne pas s'effrayer du mot, pour mieux combattre la chose, il s'agit d'abord de ne se rien exagérer. De tout temps, la littérature industrielle a existé. Depuis qu'on imprime surtout, on a écrit pour vivre, et la majeure partie des livres imprimés est due sans doute à ce mobile si respectable. Combinée avec les passions et les croyances d'un chacun, avec le talent naturel, la pauvreté a engendré sa part, même des plus nobles œuvres, et de celles qui ont l'air le plus désintéressé. *Paupertas impulit audax*, nous dit Horace, et Le Sage écrivait *Gil Blas* pour le libraire. En général pourtant, surtout en France, dans le cours du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, des idées de libéralité et de désintéressement s'étaient à bon droit attachées aux belles œuvres.

> Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
> Tirer de son travail un tribut légitime,

disait Boileau, en faveur de Racine, et c'était une manière de concession. Lui-même, Boileau, faisait cadeau de ses vers à Barbin et ne les vendait pas. Dans tous ces monuments majestueux et diversement continus, des Bossuet, des Fénelon, des La Bruyère, dans ceux de Montesquieu ou de Buffon, on n'aperçoit pas de porte qui mène à l'arrière-boutique du libraire. Voltaire s'enrichissait plutôt encore à l'aide de spéculations étrangères que par ses livres qu'il ne négligeait pourtant pas. Diderot, nécessiteux, donnait son travail plus volontiers qu'il ne le vendait. Bernardin de Saint-Pierre offrit l'un des premiers le triste spectacle d'un talent élevé, idéal et poétique, en chicane avec les libraires. Beaumarchais, le grand corrupteur, commença à spéculer avec génie sur les éditions et à combiner du Law dans l'écrivain. Mais, en général, la di-

gnité des lettres subsistait, recouvrait toute cette partie matérielle secondaire, et maintenait le préjugé honorable dans lequel on nous secoue si violemment aujourd'hui. Sous l'empire, relativement, on écrivit peu ; sous la restauration, en écrivant beaucoup, on garda, je l'ai dit, de nobles enseignes. Il est donc arrivé qu'au sortir de nos habitudes généreuses ou spécieuses de la restauration, et avec notre fonds de préjugés un peu délicats en cette matière, aujourd'hui que la littérature purement industrielle s'affiche crûment, la chose nous semble beaucoup plus nouvelle qu'elle ne l'est en effet : il est vrai que le manifeste des prétentions et la menace d'envahissement n'ont jamais été plus au comble.

Ce qui la caractérise en ce moment cette littérature, et la rend un phénomène tout à fait propre à ce temps-ci, c'est la naïveté et souvent l'audace de sa requête, d'être nécessiteuse et de passer en demande toutes les bornes du nécessaire, de se meler avec une passion effrénée de la gloire ou plutôt de la célébrité, de s'amalgamer intimement avec l'orgueil littéraire, de se donner à lui pour mesure et de le prendre pour mesure lui-même dans l'émulation de leurs exigences accumulées ; c'est de se rencontrer là où on la supposerait et où on l'excuse le moins, dans les branches les plus fleuries de l'imagination, dans celles qui sembleraient tenir aux parties les plus délicates et les plus fines du talent.

Chaque époque a sa folie et son ridicule ; en littérature nous avons déjà assisté (et trop aidé peut-être) à bien des manies ; le démon de l'élégie, du désespoir, a eu son temps ; l'art pur a eu son culte, sa mysticité, mais voici que le masque change ; l'industrie pénètre dans le rêve et le fait à son image, tout en se faisant fantastique comme lui ; *le démon de la propriété littéraire* monte les têtes et paraît constituer chez quelques-uns une vraie maladie pindarique, une *danse de saint Guy* curieuse à décrire. Chacun s'exagérant son importance, se met à évaluer son propre génie en sommes rondes ; le jet de chaque orgueil retombe en pluie d'or. Cela va aisément à des millions, l'on ne rougit pas de les étaler et de les mendier. Avec plus d'un illustre, le discours ne sort plus de là : c'est un cri de misère en style de haute banque et avec accompagnement d'espèces sonnantes. Marot, tendant la main *au Roy pour avoir cent escus* dans quelque joli dizain, y mettait moins de façon et plus de grâce (1).

(1) Plaise au Roy ne refuser point
Ou donner, lequel qu'il voudra,
A Marot cent escus apoinct,
Et il promet qu'en son pourpoint
Pour les garder ne les coudra...

Je conseille de relire les dizains charmants *au Roy de Navarre* :

Mon second Roy, j'ay une haquenée, etc. ;

et *à la Royne de Navarre* :

Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure, etc.

Dans l'épître *au Roy pour avoir esté desrobé*, il épuise tous les tours et toutes les

Sur ce point comme sur presque tous les autres qui touchent à la littérature, il ne s'élève pourtant aucun blâme, aucun rire haut et franc : la police extérieure ne se fait plus. La littérature industrielle est arrivée à supprimer la critique et à occuper la place à peu près sans contradiction et comme si elle existait seule. Sans doute pour qui considère les productions de l'époque d'un coup d'œil complet, il y a d'autres littératures coexistantes et qui ne cessent de pousser de sérieux et honorables travaux : par exemple la littérature qu'on peut appeler d'Académie des inscriptions et qui reste fidèle à sa mission de critique et de recherche en y portant un redoublement d'activité et en y introduisant quelque jeunesse, il y a encore la littérature qu'on peut appeler d'Université, confinant à l'autre, et qui par des enseignements, par des thèses qui deviennent des ouvrages, est dès longtemps sortie de la routine sans perdre la tradition. Mais, il faut le dire, avec toute l'estime qu'inspirent de semblables travaux, l'entière gloire littéraire d'une nation n'est pas là ; une certaine vie même, libre et hardie, chercha toujours aventure hors de ces enceintes : c'est dans le grand champ du dehors que l'imagination a toutes chances de se déployer. Or ce champ libre qui a formé jusqu'ici le principal honneur de la France, qu'en a-t-on fait ? Sa condition d'être commun et ouvert à tous l'a sans doute, à chaque époque, laissé en proie à tous les hasards des esprits. Les différentes formes du mauvais goût, les modes bigarrées, les bruyantes écoles y ont passé ; les fausses couleurs y ont fait torrent. Ce champ, en un mot, a été

gentillesses de la requête ; il ne ressemble pas à tant de gens insatiables, dit-il, il ne veut plus rien demander :

Mais je commence à devenir honteux
Et ne veux plus à vos dons m'arrester ;
Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne. . . . .
Et savez-vous, sire, comment je paye ?
. . . .
Je vous feray une belle cédule
A vous payer (sans usure s'entend)
Quand on verra tout le monde content ;
Ou si voulez, à payer ce sera,
Quand votre loz et renom cessera.
. . . .
Advisez donc si vous avez désir
De rien prester : vous me ferez plaisir ;
Car puis un peu, j'ay basti à Clément
Là où j'ay fait un grand desboursement,
Et à Marot qui est un peu plus loing :
Tout tombera, qui n'en aura le soing.

Gasconnade pour gasconnade, cette dernière, par l'espièglerie, n'en vaut-elle pas bien d'autres ? Quant au fond de la requête, il est le même chez nous ; mais que le ton a changé ! « Certes, si la France exerce une prépondérance si incontestable et si trans- » cendante en Europe, elle le doit surtout à dix ou douze hommes éminents, hommes » d'art, d'intelligence, de poésie et de cœur,..... parmi lesquels je suis. » Voilà le début nouveau de toute complainte : c'est à son de trompe qu'on entonne désormais sa pétition ; j'aimais mieux le flageolet de Marot.

de tous temps infesté par des bandes ; mais jamais il ne lui arriva d'être envahi, exploité, réclamé à titre de juste possession, par une bande si nombreuse, si disparate et presque organisée comme nous le voyons aujourd'hui, et avec cette seule devise inscrite au drapeau : *Vivre en écrivant*. Dédain ou intimidation, on se tait et cela gagne ; des esprits sérieux et qui honorent l'époque, renfermés dans leurs vocations spéciales, gardent le silence sur des excès qu'ils ne sauraient comment qualifier. Cependant de grands et hauts talents, obsédés ou aveuglés, cèdent au torrent et y poussent, imitent et encouragent les déportements dont ils croient pouvoir toujours se tirer eux-mêmes sans déshonneur. Quelques plumes sages protestent çà et là, à la sourdine; mais la digue n'est nulle part. La connivence éteint tout cri d'alarme. On en est réduit (le croirait-on ?) sur certaines questions courantes et vives, à n'avoir plus pour sentinelle hardie que l'esprit et le caprice de M. Janin, qui dit ce matin-là avec un bon sens sonore ce que chacun pense. Jamais on n'a mieux senti, au sein de la littérature usuelle et de la critique active, le manque de tant d'écrivains spirituels, instruits, consciencieux, qui avaient pris un si beau rôle dans les dernières années de la restauration, et qui, au moment de la révolution de juillet, en passant brusquement à la politique, ont fait véritablement défection à la littérature. Quelque hauts services que puissent penser avoir rendus à leur cause les anciens écrivains du *Globe* devenus députés, conseillers d'État et ministres, je suis persuadé qu'en y réfléchissant, quelques-uns au moins d'entre eux se représentent dans un regret tacite les autres services croissants qu'ils auraient pu rendre, avec non moins d'éclat, à une cause qui est celle de la société aussi : il leur suffisait d'oser durer sous leur première forme, de maintenir leur tribune philosophique et littéraire, en continuant, par quelques-unes de leurs plumes, d'y pratiquer leur mission de critique élevée et vigilante ; aux temps de calme, l'autorité se serait retrouvée. Leur brusque retraite a fait lacune, et, par cet entier déplacement de forces, il y a eu, on peut l'affirmer, solution de continuité en littérature plus qu'en politique entre le régime d'après juillet et le régime d'auparavant. Les talents nouveaux et les jeunes espoirs n'ont plus trouvé de groupe déjà formé et expérimenté auquel ils se pussent rallier; chacun a cherché fortune et a frayé sa voie au hasard ; plusieurs ont dérivé vers des systèmes tout à fait excentriques, les seuls pourtant qui offrissent quelque corps tant soit peu imposant de doctrine. Beaucoup, en restant dans le milieu commun, exposés à cette atmosphère cholérique et embrasée, sur ce sol peu sûr, en proie à toutes les causes d'excitation et de corruption, ont été plus ou moins gâtés, et n'ont plus su ce que c'était que de l'être. De là, une littérature à physionomie jusqu'à présent inouïe dans son ensemble, active, effervescente, ambitieuse, osant tout, menant les passions les plus raffinées de la civilisation avec le sans-façon effréné de l'état de nature ; perdant un premier enjeu de générosité et de talent dans des gouffres d'égoïsme et de cupidité qui s'élargissent en s'enorgueillissant ; et, au milieu de ses prétentions, de ses animosités intestines, n'ayant pu trouver jusqu'ici d'apparence d'unité que dans des lignes momentanées d'intérêts et d'amours-propres, dans de pures coalitions qui violent le premier mot de toute morale harmonie.

Je n'exagère pas. En province, à Paris même, si l'on n'y est pas plus ou

moins mêlé, on ignore ce que c'est au fond que la presse, ce bruyant rendez-vous, ce poudreux boulevard de la littérature du jour, mais qui a, dans chaque allée, ses passages secrets. En parlant de la presse, je sais quelles exceptions il convient de faire; politiquement j'en pourrais surtout noter; mais littérairement, il y en a très-peu à reconnaître. La moindre importance qu'on attache probablement à une branche réputée accessoire a fait que sur ce point on a laissé aller les choses. Il en est résulté dans la plupart des journaux, chez quelques-uns même de ceux qui passeraient volontiers pour puritains, un ensemble d'abus et une organisation purement mercantile qui fomente la plaie littéraire d'alentour et qui en dépend.

Une première restriction est pourtant à poser dans le blâme. Il faut bien se résigner aux habitudes nouvelles, à l'invasion de la démocratie littéraire comme à l'avénement de toutes les autres démocraties. Peu importe que cela semble plus criant en littérature. Ce sera de moins en moins un trait distinctif que d'écrire et de faire imprimer. Avec nos mœurs électorales, industrielles, tout le monde, une fois au moins dans sa vie, aura eu sa page, son discours, son prospectus, son *toast*, sera *auteur*. De là à faire un feuilleton, il n'y a qu'un pas. Pourquoi pas moi aussi? se dit chacun. Des aiguillons respectables s'en mêlent. On a une famille, on s'est marié par amour, la femme sous un pseudonyme écrira aussi. Quoi de plus honorable, de plus digne d'intérêt que le travail assidu (fût-il un peu hâtif et lâché) d'un écrivain pauvre, vivant par là et soutenant les siens? Ces situations sont fréquentes : il y aurait scrupule à les déprécier.

De nos jours d'ailleurs, qui donc peut se dire qu'il n'écrit pas un peu pour vivre (*pro victu*), depuis les plus illustres? Ce mobile va de pair même avec la plus légitime gloire. Pascal, Montaigne, parlant des philosophes qui écrivent contre la gloire, les montrent en contradiction avec eux-mêmes et la désirant. Et moi qui écris ceci, ajoute Pascal... Et moi-même qui écris ceci, doit-on se dire lorsqu'on écrit sur ceux qui écrivent un peu pour vivre.

Mais ces avertissements donnés, ces précautions prises, et profitant de cette audace qu'appuie la nécessité même, et de cette inspiration âpre et libre d'une vie de plus en plus dégagée, on est en position et en droit de dire le vrai comme on l'entend sur un ensemble dont l'impression n'est pas douteuse, dont le résultat révolte et crie de plus en plus. L'état actuel de la presse quotidienne, en ce qui concerne la littérature, est, pour trancher le mot, désastreux. Aucune idée morale n'étant en balance, il est arrivé qu'une suite de circonstances matérielles a graduellement altéré la pensée et en a dénaturé l'expression. Et, par exemple, M. de Martignac a légué, sans s'en douter, un germe de mort aux journaux par sa loi de juillet 1828, loi plus libérale, mais qui, en rendant à certains égards les publications quotidiennes ou périodiques plus accessibles à tous, les greva de certaines conditions pécuniaires comme contre-poids, et qui, en les allégeant à l'endroit de la police et de la politique, accrut en leur sein la charge industrielle. Pour subvenir aux frais nouveaux, que ferons-nous? disaient les journaux. — Eh bien! vous ferez des annonces, leur répondait-on. Les journaux s'élargirent; l'annonce naquit, modeste encore pendant quelque temps; mais ce fut l'enfance de Gargantua, et elle passa vite

aux prodiges. Les conséquences de l'annonce furent rapides et infinies. On eut beau vouloir séparer dans le journal ce qui restait consciencieux et libre, de ce qui devenait public et vénal : la limite du *filet* fut bientôt franchie. La *réclame* (1) servit de pont. Comment condamner à deux doigts de distance, qualifier détestable et funeste ce qui se proclamait et s'affichait deux doigts plus bas comme la merveille de l'époque ? L'attraction des majuscules croissantes de l'annonce l'emporta : ce fut une montagne d'aimant qui fit mentir la boussole. Afin d'avoir en caisse le profit de l'annonce, on eut de la complaisance pour les livres annoncés ; la critique y perdit son crédit. Qu'importe ! l'annonce n'était-elle pas la partie la plus productive et la plus nette de l'entreprise ? Des journaux parurent, uniquement fondés sur le produit présumé de l'annonce : alors surtout la complaisance fut forcée ; toute indépendance et toute réserve cessèrent.

Cette malheureuse annonce n'a pas eu une influence moins fatale sur la librairie ; pour sa bonne part, elle a contribué à la tuer. Comment ? L'annonce constitue, après l'impression, un redoublement de frais qu'il faut prélever sur la première vente, avant d'atteindre aucun profit ; mille francs d'annonces pour un ouvrage nouveau ; aussi, à partir de là, les libraires ont-ils impitoyablement exigé des auteurs deux volumes au lieu d'un, et des volumes in-8° au lieu d'un format moindre ; car cela ne coûte pas plus à annoncer, et, les frais d'annonce restant les mêmes, la vente du moins est double et répare. De cascades en cascades, je n'aurais pas de sitôt fini sur l'*annonce,* qui demanderait toute une histoire : Swift, d'une encre amère, l'aurait tracée.

La situation des journaux a notablement empiré depuis l'introduction de la presse dite à quarante francs : je ne m'attache à juger que du contre-coup moral. Le personnage trop célèbre et d'une capacité aussi incontestable que malheureusement dirigée, qui a eu cette idée hardie, prétendait tuer ce qu'on appelait le monopole de quelques grands journaux ; mais il n'a fait que mettre tout le monde et lui-même dans des conditions plus ou moins illusoires, et où il devient de plus en plus difficile, à ne parler même que de la littérature, de se tirer d'affaire avec vérité, avec franchise. Les journaux, par cette baisse de prix, par cet élargissement de format, sont devenus de plus en plus tributaires de l'annonce : elle a perdu son reste de pudeur, si elle en avait. Maintenant, quand on lit dans un grand journal l'éloge d'un livre, et quand le nom du critique n'offre pas une garantie absolue, on n'est jamais très-sûr que le libraire ou même l'auteur (si par grand hasard l'auteur est riche) n'y trempent pas un peu. Il est très-fâcheux qu'à l'origine de cette espèce d'invasion de la presse dite à quarante francs, les conséquences morales et littéraires n'en aient pas été présentées avec vigueur et netteté par quelqu'une des plumes alors en crédit. Une voix pourtant, celle de Carrel, avait commencé à s'élever, quand elle s'est tue. Les autres journaux étaient trop intéressés sans doute dans la

(1) Pour ceux qui l'ignorent, nous dirons que la *réclame* est la petite note glissée vers la fin, à l'*intérieur* du journal, d'ordinaire payée par le libraire, insérée le même jour que l'annonce ou le lendemain, et donnant en deux mots un petit jugement flatteur qui prépare et préjuge celui de l'article.

question, et le *Vous êtes orfèvre*, eût diminué l'autorité de leur résistance. Malgré cette défaveur de position, certains faits auraient pu ressortir avec évidence et certitude. Je crois, par exemple, que ç'a été une faute au *Journal des Débats*, resté après tout à la tête de la littérature quotidienne, d'obéir en cette crise à son système de prudence, et de ne pas protester tout haut. Mais comment alors, dans le gouvernement, des hommes d'État sérieux et vertueux ont-ils pu prêter appui à la légère, et dans des vues toutes momentanées, à des opérations qui n'ont jamais présenté aucun chance de succès légitime et qui entraînaient visiblement à une corruption immédiate? Ce qui est certain (et en réduisant toujours notre point de vue), c'est que la moralité littéraire de la presse en général a baissé depuis lors d'un cran. Si l'on peignait au complet le détail de ces mœurs, on ne le croirait pas. M. de Balzac a rassemblé, dernièrement, beaucoup de ces vilainies dans un roman qui a pour titre *un Grand Homme de Province*, mais en les enveloppant de son fantastique ordinaire : comme dernier trait qu'il a omis, toutes ces révélations curieuses ne l'ont pas brouillé avec les gens en question, dès que leurs intérêts sont redevenus communs.

Au théâtre, les mêmes plaies se retrouveraient; les mœurs ouvertement industrielles y tiennent une place plus évidente encore. Il en fut ainsi de tout temps : mais, dans une histoire du théâtre depuis dix-ans, on suivrait le contre-coup croissant et désordonné de ce mauvais régime littéraire. L'exigence des auteurs en vogue augmente et souvent ne ressemble pas mal à de la voracité. Pour se les attacher on a, par exemple, l'appât des *primes :* aussitôt une pièce de l'un d'eux lue et reçue, une somme est donnée, cinq mille francs, je crois, si la pièce à cinq actes. Quand la pièce réussit, quand les engagements se tiennent avec quelque fidélité, tout va au mieux, mais l'ordinaire n'est pas là. Les théâtres s'en tirent parfois pourtant mieux que le reste. Leur plaie réelle a toujours été dans la rareté des bonnes pièces et dans celle des bons sujets, des bons acteurs. Une seule bonne fortune en ce genre répare bien des pertes. Passons.

C'est à la littérature imprimée, à celle d'imagination particulièrement, aux livres auparavant susceptibles de vogue, et de degrés en degrés à presque tous les ouvrages nouveaux, que le mal, dans la forme que nous dénonçons, s'est profondément attaqué. Depuis deux ans surtout, on ne vend plus : la librairie se meurt. On a tant abusé du public, tant mis de papier blanc sous des volumes enflés et surfaits, tant réimprimé du vieux pour du neuf, tant vanté sur tous les tons l'insipide et le plat, que le public est devenu à la lettre comme un cadavre. Les cabinets de lecture achètent à peine. On a vu dernièrement un auteur réclamer tout haut contre l'usage de quelques-uns de ces cabinets qui, pour ne pas se ruiner en doubles achats, découpent dans les journaux et font relier les romans qui paraissent en feuilletons : l'auteur dénonçait avec indignation cette mesure économique : c'est heureux qu'il n'en ait pas déféré au procureur du roi. Mais qu'attendre aussi d'un livre quand il ne fait que ramasser des pages écrites pour fournir le plus de colonnes avec le moins d'idées? Les journaux s'élargissant, les feuilletons se distendant indéfiniment, l'élasticité des phrases a dû prêter, et l'on a redoublé de vains mots, de descriptions

oiseuses, d'épithètes redondantes : le style s'est *étiré* dans tous ses fils comme les étoffes trop tendues. Il y a des auteurs qui n'écrivent plus leurs romans de feuilletons qu'en dialogue, parce qu'à chaque phrase et quelquefois à chaque mot, il y a du blanc, et que l'on gagne une ligne. Or savez-vous ce que c'est qu'une ligne? Une ligne de moins en idée, quand cela revient souvent, c'est une notable épargne de cerveau ; une ligne de plus en compte, c'est une somme parfois fort honnête. Il y a tel écrivain de renom qui exigera (quand il condescend aux journaux) qu'on lui paye *deux francs* la ligne ou le vers, et qui ajoutera peut-être encore que ce n'est pas autant payé qu'à lord Byron. Voilà qui est savoir au juste la dignité et le prix de la pensée. Il se rencontre des entrepreneurs charlatans qui consentent à ces excès de prétention pour avoir au moins un article et se parer d'un nom : cela se regagne sur l'actionnaire. Des hommes ignorants des lettres, envahissant la librairie et y rêvant des gains chimériques, ont fait taire les calculs sensés et ont favorisé les rêves cupides. Ainsi chacun est allé tout droit dans son égoïsme, coupant l'arbre par la racine. Chacun, en y passant, a effondré le terrain sous ses pas : qu'importe les survenants? après nous le déluge! L'écrivain ayant mis son cerveau en coupe réglée, il y a eu des mécomptes, bon an et mal an comme on dit : les livres vendus et payés d'avance n'ont pu toujours être faits. De scandaleux procès ont trop souvent éclairé ces misères. Quoi donc d'étonnant que la librairie, ainsi placée entre toutes les causes de ruine, entre son propre charlatanisme, les exigences des auteurs, les exactions des journaux, et enfin la contrefaçon étrangère, ait succombée? Car il n'y a plus de librairie en ce moment que celle d'université, de droit, de médecine, de religion, précisément parce qu'en ces branches spéciales elle est restée à peu près soustraite aux diverses atteintes.

J'ai nommé la contrefaçon étrangère, et je l'ai nommée la dernière parce qu'en effet elle ne vient qu'en dernier lieu dans ma pensée, et qu'il y a bien d'autres causes mortelles avant celle-là. Tel ne paraît pas l'avis de beaucoup d'intéressés, et c'est à la contrefaçon étrangère presque uniquement qu'auteurs et éditeurs s'en sont pris dans la dernière crise. Je crois pourtant qu'eux-mêmes les premiers ont fait beau jeu à la contrefaçon belge, qui se fonde avant tout sur le débit de volumes gros de matière et à bon marché (1). Mais sans prétendre diminuer l'idée du tort immense qu'apporte la contrefaçon extérieure, on n'y peut rien directement : il faudrait là une intervention de gouvernement, une négociation internationale. On fait bien d'appeler et de provoquer l'attention du pouvoir sur ce point; le pouvoir a fait semblant de s'en occuper, comme il fera toujours désormais de ce qui lui sera déféré avec bruit et grand concert d'intérêts en souffrance : mais tout s'est borné à des démonstrations. Qu'on le pousse toutefois, qu'on le prêche et qu'on l'édifie là-dessus, s'il y a moyen : rien de mieux, et, avec de la constance et quelque cinquante ans de lutte, nos Wilberforce, qui ont comparé la contrefaçon étrangère à la traite

(1) Le succès de la *petite Bibliothèque* du libraire Charpentier prouve que de bons livres remplis et peu chers garderaient toutes chances, et encore n'a-t-on pas toujours été scrupuleux dans les choix.

des nègres, pourront l'emporter. Mais, encore un coup, il n'y a rien là sur quoi l'on ait prise immédiate, et cela est si vrai que la société récemment fondée à l'occasion même du débat, la *Société des Gens de Lettres,* après avoir posé le principe général, a dû appliquer son activité vers des détails plus intérieurs.

L'idée première de cette société est due à un écrivain d'esprit, M. Desnoyers, qui a su conserver dans la mêlée la plus active des intentions droites et des habitudes élevées de caractère. Dans ce que je me permettrai de dire de l'association naissante, je m'enquerrai moins de son objet positif et financier que des conséquences littéraires probables et de certains abus (il s'en glisse partout, et surtout dans les corps) qui pourraient s'entrevoir déjà. Rien de plus légitime assurément que des gens de lettres s'associant pour s'entendre de leurs intérêts matériels et s'y éclairer. A défaut de la contrefaçon étrangère qu'on ne peut atteindre, il y a des manières de contrefaçon à l'intérieur, sinon pour les livres, du moins pour les feuilletons : il y a des journaux voleurs qui vous citent et vous copient. Quelques auteurs entichés pourraient s'en trouver purement et simplement flattés; de plus aguerris et de plus stricts useraient du droit de répression, requérant en justice dommages et intérêts; le plus sûr et le plus fructueux est d'amener par transaction ces journaux à payer tribut pour leur reproduction, et à s'abonner, en quelque sorte, à vous. Régulariser en un mot ce genre de contrefaçon à l'intérieur, voilà un résultat. Comme l'homme de lettres isolé a peu de force, de loisir, et souvent peu d'entente de ces chicanes, un agent spécial, un comité permanent, veilleront pour lui et plaideront son intérêt. Rien de mieux jusque-là. Il y a toujours à prendre garde cependant de trop aliéner les droits de l'individu dans le pouvoir du comité. Si en traitant, par exemple, avec chaque membre de la société, un éditeur se trouvait avoir affaire à une société plus réellement propriétaire de ses œuvres à quelques égards que lui-même, ce serait un inconvénient, une entrave, une vraie servitude. Si une Revue (pour préciser encore mieux), qui paye un article à un auteur, se trouvait presque aussitôt dépossédée de cet article par quelque journal payant tribut régulier de reproduction à cet auteur, ce serait une piquante façon d'être leurré : on serait contrefait à bout portant, à l'aide de ce qui aurait été fondé précisément contre la contrefaçon. Mais je laisse là ces questions, qui appartiennent au plus subtil du code de commerce; je ne sais jusqu'où la légalité s'en accommodera ; les tribunaux, mis en demeure de prononcer dans quelques cas, paraissent jusqu'ici peu y condescendre, et les vieux juges, ouvrant de grands yeux, n'y entendent rien du tout. On conçoit cependant, je le répète, une société de gens de lettres s'entendant de leur mieux pour s'assurer le plus grand salaire possible de leurs veilles, si leur force unie se contient dans des termes d'équité et ne va jamais jusqu'à la coaction envers les éditeurs : car il ne faudrait pas tomber ici dans rien qui rappelât les coalitions d'ouvriers; on a bien crié contre la *camaraderie*, ceci est déjà du *compagnonnage.*

Premier résultat moral pourtant. Quelle que soit la légitimité stricte du fond, n'est-il pas triste pour les lettres en général que leur condition matérielle et leur préoccupation besogneuse en viennent à ce degré d'organisation et de publicité ? Je m'étais figuré toujours, pour ce qu'on appelle la propriété littéraire,

quelque chose de plus simple. On écrit, on achève un livre; on traite de la vente avec un libraire; on remplit ses conditions et lui les siennes; après quoi l'on rentre dans sa propriété. Si l'on est contrefait en Belgique dans l'intervalle, malheur et honneur! Le libraire n'est pas d'ailleurs tout à fait sans l'avoir prévu. Au lieu d'un livre, est-ce de simples articles qu'on écrit : on traite avec un journal, on remplit mutuellement ses conditions. Si l'on est contrefait, copié, par une feuille voleuse, c'est l'affaire du journal de défendre son bien, et de poursuivre, s'il lui plaît. L'auteur reste dans l'ignorance de ce détail et se lave les mains du procès. C'est là sans doute une économie politique bien élémentaire et bien mesquine en fait de propriété littéraire : elle doit faire pitié à bien des illustres; il y a particulièrement de quoi faire hausser les épaules à plus d'un de nos *douze maréchaux de France,* comme les appelle le président actuel de la *Société des Gens de Lettres* dans une lettre récemment publiée (1); car un maréchal de France en littérature, c'est un de ces hommes, sachez-le bien, qui *offrent à l'exploitation une certaine surface commerciale.* Notre chétive et frugale théorie de propriété littéraire n'a qu'un avantage : tant qu'elle a régné dans les lettres, on n'y jetait pas un éclat de financier aux yeux des passants, on ne les attroupait pas non plus autour de ses misères.

Mais la *Société des Gens de Lettres* nous paraît recéler d'autres inconvénients littéraires, si elle n'y prend garde. Dans de telles associations, la majorité décide; et qu'est-ce que la majorité en littérature? La société s'engage (c'est tout simple) à aider ses membres, à procurer le placement de leurs travaux, à aplanir aux jeunes gens qui en font partie l'entrée dans la carrière. Mais où sont les conditions littéraires et les garanties de l'admission? Tout le monde peut se dire *homme de lettres :* c'est le titre de qui n'en a point. Les plus empressés à se donner pour tels ne sont pas les plus dignes. La société songera-t-elle au mérite réel dans l'admission? peut-elle y songer? où sera l'expertise? Dans les compagnonnages des divers métiers, on ne reçoit que des ouvriers faits et sur preuves; mais, en matière littéraire, qui décidera? Voilà donc une société qui recevra tous ceux qui s'offriront pour gens de lettres, et qui les aidera, et qui les organisera en force compacte; et dans toutes les questions, les moindres, les moins éclairés, les moins intéressés à ce qui touche vraiment les lettres, crieront le plus haut, soyez-en sûr. Les bons esprits que renferme l'association ont dû y réfléchir déjà, et par expérience. Que serait-ce qu'une société qui, comprenant la presque totalité des littérateurs du jour à tous les degrés de l'échelle, deviendrait pour eux une espèce d'assurance mutuelle contre la critique et pour la louange? Je signale un écueil lointain, mais non pas toutefois sans qu'il y ait des signes avant-coureurs. Ne voit-on pas des journaux, coalisés sur ce point, s'entendre à merveille, au milieu des injures qu'ils se lancent par d'autres endroits? *Le Siècle* répétait l'autre jour la lettre du président de la société, et l'empruntait courtoisement à *la Presse,* en ajoutant, sans rire, que cette lettre *soulevait de graves questions.* Je crains que le spirituel *Charivari* n'ait aussi, cette fois, oublié de rire. Les journaux politiquement s'attaquent, s'injurient, se font

(1) Voir *la Presse* et *le Siècle* des 18 et 19 août.

avanie et guerre : les feuilletons fraternisent. On correspond d'une place à l'autre par le bas, par le rez-de-chaussée, par les caves.

Mais que fais-je en ce moment ? Et n'est-ce pas courir de grands risques que de parler ainsi ? Car un des inconvénients d'une telle société, si encore elle n'y prend garde, ce serait l'intimidation. Quand on se croit la force en main, on en abuse aisément. L'autre jour, il est arrivé à une personne de notre connaissance, à l'ancien gérant de cette *Revue*, d'être accusé d'un mot inouï : il se serait plaint, en plaisantant, d'avoir affaire à deux sortes de gens les plus indisciplinables du monde, les comédiens et les gens de lettres. Le propos eût été leste, et je ne puis croire que M. Buloz l'ait tenu. Quoi qu'il en soit, une note se trouva insérée dans deux ou trois journaux, dans ceux-là mêmes qui s'attaquent tous les matins en politique, mais qui s'entendent si cordialement en littérature, note qui avait une tournure vraiment officielle, et qui relatait qu'à la nouvelle du propos scandaleux, le comité de l'association s'était transporté chez le mauvais plaisant pour recevoir son désaveu *formel*. On a inséré tout cela sans rire. Il n'est donc peut-être plus permis de dire que les gens de lettres sont, non pas indisciplinables, mais trop disciplinés, et que la coalition en ce sens aurait d'étranges conséquences. Il y a peut-être, à l'heure qu'il est, des personnes qui se croient les représentants uniques et jurés de la littérature française, prêts à vous demander compte des bons ou méchants mots, et à vous citer par-devant eux pour la plus grande dignité de l'ordre. Ce serait une liberté de plus que nous aurions conquise, et semblable à beaucoup d'autres, en ce siècle de liberté : Boileau le satirique et le portraitiste La Bruyère auraient eu meilleure condition en leur temps. Au reste, nous parlons d'autant plus à l'aise de cette *Société des Gens de Lettres*, que, le grand nombre nous en étant parfaitement inconnu, une portion suffisante du moins nous semble offrir, par les noms, toute sorte de garanties. Nous sommes persuadé qu'une quantité de membres sont de notre avis au fond, et qu'ils sauront, au besoin, résister aux tentatives d'envahissement immodéré. S'il faut quelque audace pour cela, ils l'auront. Comment n'en serions-nous pas persuadé, quand, pour citer un illustre exemple, nous trouvons que le membre qui a le premier présidé la société est M. Villemain ? Je ne puis m'ôter de la pensée que le spirituel académicien n'avait accepté cette charge que pour avoir occasion, avec ce bon goût qui ne l'abandonne jamais et avec ce courage d'esprit dont il a donné tant de preuves dans toutes les circonstances décisives, de rappeler et de maintenir devant cette démocratie littéraire les vrais principes de l'indépendance et du goût. Il est dommage que d'autres fonctions suprêmes l'aient enlevé avant qu'il ait pu exprimer ce qui, dans sa bouche, aurait eu une autorité charmante. Mais tant que cette espèce de courage ne manquera pas aux hommes de talent haut placés, il y aura de la ressource contre le mal.

M. de Balzac, qui a été nommé président à l'unanimité en remplacement de M. Villemain, aidera peut-être au même résultat par des moyens contraires. Homme d'imagination et de fantaisie, il la porte trop aisément en des sujets qui en sont peu susceptibles, et il pousse, sans y songer, à des conséquences fabuleuses dont chaque œil peut redresser de lui-même l'illusion. Sa lettre sur la propriété littéraire, que nous avons déjà indiquée, est faite par ce genre

d'excès pour remettre les choses au vrai point de vue : elle ne tend à rien moins qu'à proposer au gouvernement d'acheter les œuvres des *dix ou douze maréchaux de France*, à commercer par celles de l'auteur lui-même qui s'évalue à *deux millions*, si j'ai bien compris. Vous imaginez-vous le gouvernement désintéressant l'auteur de *la Physiologie du Mariage* afin de la mieux répandre, et débitant les *Contes drolatiques* comme on vend du papier timbré? Des conséquences si drolatiques sont très-propres à faire rentrer en lui-même le démon de la propriété littéraire, dont M. de Balzac n'a peut-être voulu, après tout, que se moquer agréablement.

Non ; quel que soit à chaque crise son redoublement d'espérance et d'audace, la littérature industrielle ne triomphera pas; elle n'organisera rien de grand ni de fécond pour les lettres, parce que l'inspiration n'est pas là. Déjà en deux ou trois circonstances notables, depuis plusieurs années, elle a échoué fastueusement. Elle avait rallié des noms, des plumes célèbres, sans lien vrai; elle les a compromises, décréditées plutôt en détail, sans en rien tirer de collectif ni de puissant. Déjà on l'a vue à l'œuvre dans cette entreprise gigantesque qui s'intitulait *l'Europe littéraire*, une autre fois dans *la Chronique de Paris* renouvelée, une autre fois et plus récemment dans la presse à quarante francs. Au théâtre, elle a eu à sa dévotion la scène de *la Renaissance :* qu'en a-t-elle fait? Grâce aux promptes rivalités, aux défections, aux exigences, cet instrument dérouté se réfugie dans la musique et se sauve, comme il peut, par des traductions d'opéra italien. Le drame industriel a eu, à d'autree moments, d'autres théâtres encore, la porte Saint-Martin, l'Odéon, les *Français* mêmes, qui, pour n'en pas subir les conditions ruineuses, ont dû bientôt l'éloigner ou ne s'y ouvrir qu'avec précaution. Cette littérature en un mot, qu'on est fâché d'avoir tant de fois à nommer industrielle quand on sait quels noms s'y trouvent mêlés, a eu le vouloir et les instruments d'innovation, les capitaux et les talents, elle a toujours tout gaspillé : l'idée morale était absente, même la moindre; la cupidité égoïste d'un chacun portait bientôt ruine à l'ensemble.

Pourtant, à chaque reprise de tentative, c'est pour tous ceux qui aiment encore profondément les lettres le moment de veiller. De nos jours le bas fond remonte sans cesse, et devient vite le niveau commun, le reste s'écroulant ou s'abaissant. Le mal sans doute ne date pas d'aujourd'hui; mais tout est dans la mesure, et aujourd'hui on la comble. Les ressources sont grandes, mais elles tournent aisément en sens contraire si on ne les rallie. Entrez dans les bibliothèques : quelle émulation ardente ! que de jeunes gens étudient, et dans une bonne direction, ce semble ! Mais qu'il faut peu de chose à travers ces nobles efforts pour les faire dévier et avorter ! Il est donc urgent que tous les hommes honnêtes se tiennent, chacun d'abord dans sa propre dignité (on le peut toujours), et entre eux, autant qu'il se pourra et quel que soit le point de départ, par des convenances fidèles et une intelligence sympathique. C'est le cas surtout de retrouver le courage d'esprit et de savoir braver. Que cette littérature industrielle existe, mais qu'elle rentre dans son lit et ne le creuse qu'avec lenteur : il ne tend que trop naturellement à s'agrandir. Pour conclure : deux littératures coexistent dans une proportion bien inégale et coexisteront de plus

en plus, mêlées entre elles comme le bien et le mal en ce monde, confondues jusqu'au jour du jugement : tâchons d'avancer et de mûrir ce jugement en dégageant la bonne et en limitant l'autre avec fermeté.

SAINTE-BEUVE.

SALERNE ET POESTUM.

Des voyageurs qui se copient et qui répètent ce que d'autres ont dit, au lieu de chercher à se rendre bien compte de leurs propres impressions, nous peignent tout le pays qui environne Naples comme une sorte de paradis terrestre : il ne faut pas les croire sur parole. De Caserte et de Capoue à Naples la campagne est d'une rare fertilité, mais sa fertilité même la rend monotone. On marche pendant des heures entières entre une double muraille de verdure, au-dessus de laquelle on entrevoit de temps à autre la cime bleue d'une montagne lointaine. Point d'échappées de vue, point d'horizon, toujours la même vigne mariée aux mêmes ormeaux. Toutes ces routes de la plaine sont nouvellement plantées, et je ne sais à quel propos on a badigeonné en blanc, de deux en deux, les arbres nains qui les bordent, ce qui ajoute peu à l'agrément du paysage.

D'autre part, la côte de Pausilippe a été beaucoup trop vantée. Les lignes en sont pauvres, sans mouvement, et d'un parallélisme trop prolongé; la végétation y est nulle, et les constructions y sont trop nouvelles et trop régulières. La mer seule, qui baigne les rochers dont la base de la côte est hérissée, et qui pénètre dans leurs sombres cavités, la mer seule a conservé son admirable transparence et son éternelle beauté.

De la pointe de Pausilippe à l'extrémité du cap Misène, s'étendent les côtes de Pouzzole et du golfe de Baia, ces côtes désolées par les tremblements de terre et le mauvais air; leur courbure autour de la baie est gracieuse, mais le sol, dépouillé de végétation, n'offre de toutes parts que rochers, cendres et ruines. Ceux qui vantent encore la beauté de ces côtes ne peuvent donc le faire que par une sorte de réminiscence et de scrupule classique. Après deux mille ans, ils se sont cru obligés de répéter avec Horace :

« Nullus in orbe sinus Baiis prælucet amænis. »

En revanche, de l'autre côté du golfe de Naples, au pied de ces montagnes qui s'étendent de Salerne au promontoire de Minerve (*punta della Campa-*

nella), le pays est l'un des plus beaux qu'on puisse voir, soit qu'on parcoure les rivages de la mer de Castellamare au piano de Sorrente, des îles de Caprée et des Syrènes à Amalfi et à Salerne, soit que, pénétrant au cœur des montagnes, on explore les riches et populeuses bourgades de Gragnano, de Nocera et de la Cava, ou les sites alpestres de l'antique Ravello et du mont Santo-Angelo.

Cet admirable pays offre encore un autre genre d'intérêt. Là, comme sur la côte de Baia et de Pouzzole, ou comme au pied du Vésuve à Pompeïa et à Herculanum, les peuples qui se sont succédé ont laissé partout des traces de leur passage. Ce ne sont plus cependant des ruines grecques ou romaines que nous trouvons à étudier, ce sont des ruines et une histoire plus récentes, et qui n'en ont pas moins leur célébrité, des ruines lombardes, moresques et normandes, l'histoire de ces peuples conquérants et celle plus intéressante encore de la république d'Amalfi.

Lorsque l'on a traversé Portici, ce magnifique et ennuyeux faubourg de Naples, et toutes ces bourgades qui, le pied dans la mer, forment à la base du Vésuve une ceinture de blanches maisons, on franchit le Sarno, et l'on arrive à une jolie ville dont les maisons, carrées et sans toits, s'étagent au pied de collines aiguës revêtues de verdure de leur base à leur sommet, et couronnées de tours élancées. Cette ville, c'est Nocera, *Nocera des Païens* (*de Pagani*). Il y a six siècles que ce nom a été donné à l'antique *Nuceria*, et voici à quelle occasion.

Frédéric II, ce grand et bizarre monarque, qui régna trente ans comme empereur, trente-huit ans comme roi de Germanie, et cinquante-deux ans comme roi des Deux-Siciles; ce prince athée, qui combattit le pape et passa cinq ans de sa vie à solliciter son pardon; cet excommunié, qui conquit Jérusalem, et qui, sous le poids de l'interdit, ne put trouver un prêtre pour célébrer une messe d'actions de grâces dans la ville conquise, et pour placer sur sa tête la couronne de son nouveau royaume; Frédéric avant de passer en Palestine, avait reconquis sur les Sarrasins la Sicile, alors l'une des plus riches provinces du royaume de Naples. Retranchés dans les montagnes du centre de l'île, les plus déterminés de ces Africains, que les historiens du temps appellent à tort des *barbares*, menaçaient toujours les villes du littoral; Frédéric leur offrit de riches domaines dans ses États de terre ferme, s'ils voulaient faire leur soumission et lui prêter un nouveau serment de fidélité. Beaucoup d'entre eux acceptèrent sur-le-champ les offres de l'Empereur, et furent transportés à Luceria, dans la Pouille. Frédéric, que les auteurs du temps accusent de sympathie pour ces infidèles, tint religieusement la parole qu'il leur avait donnée. Les Sarrasins restés dans l'île, encouragés par cet exemple, ne tardèrent pas à se soumettre aux mêmes conditions, et furent à leur tour transportés à *Nuceria* ou Nocera, dans la riche vallée du Sarno : cette ville prit dès lors le nom de Nocera des païens.

Dans ces temps-là, païens et chrétiens différaient peu. Les rois normands, et Frédéric à leur exemple, avaient un sérail et se faisaient servir par des mameluks (1). De plus, nombre d'aventuriers chrétiens s'étaient mêlés aux

(1) Villani, *Ist.*, lib. VI, cap. I, pag. 155. — Voir le portrait que cet historien nous

Sarrasins, et ces Africains, établis depuis des siècles en Sicile, s'étaient en quelque sorte confondus avec la population indigène. Ne nous étonnons donc pas si aujourd'hui les païens de Nocera ont une tournure des plus orthodoxes, et sont aussi parfaitement Italiens que les habitants de Grenade et de Malaga sont Espagnols.

Qui le croirait? ce furent ces Sarrasins de Luceria et de Nocera qui seuls restèrent fidèles aux princes de la maison de Souabe, quand tout le reste du royaume les abandonnait, et qui placèrent en quelque sorte la couronne sur le front de Manfred fugitif.

Cet héroïque Manfred, se présentant seul devant les remparts de Luceria, nous rappelle Napoléon sous les murs de Grenoble; mais Napoléon avait une armée, et Manfred était seul.

Un grand nombre de soldats sarrasins garnissaient les créneaux et les mâchicoulis. Leur dévouement était douteux; Marchisio, l'ennemi personnel de Manfred, les commandait. Un seul de ces Africains n'a qu'à bander son arc, et il est maître de la vie du proscrit.

— Voici votre seigneur! leur crie Manfred en arbre; confiant dans votre loyauté, il vient se mettre entre vos mains, ouvrez-lui vos portes!

Les Sarrasins ont reconnu sa voix; ils le saluent avec enthousiasme.

— Entrez! entrez! s'écrient-ils, avant que Marchisio sache votre arrivée, et nous répondons de votre vie!

Mais Marchisio, qui habite le palais, a les clefs de la ville; on ne peut ouvrir sans son ordre. Manfred, que le moindre retard peut perdre, se couche à terre, et veut se glisser dans la place par un égout qui passe sous le mur.

— C'est par la porte que notre prince doit entrer! s'écrient les soldats arabes. Et ils enfoncent les portes à coups de hache; puis, enlevant Manfred dans leurs bras, il l'entraînent vers le palais en poussant des cris de joie. Marchisio, que ces cris réveillent, fait monter à cheval ses hommes d'armes, et, se mettant à leur tête, descend dans la ville, bien décidé à combattre les séditieux. Il aperçoit Manfred au milieu d'eux, et reste pétrifié.

— A genoux! à genoux devant le fils de votre empereur! s'écrient le peuple et les soldats de Manfred; à genoux! répètent ses propres gardes. Et Marchisio descend de cheval, et se jette à terre aux pieds du proscrit.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, et Manfred avait, à l'aide de ses fidèles Sarrasins, reconquis le royaume de son père (1).

La route de Nocera à la Cava longe de hautes montagnes couvertes d'une belle végétation, et sur lesquelles sont groupées, de distance en distance, un grand nombre de gracieuses habitations; ces maisons sans toits, blanches comme l'ivoire et ombragées de cyprès et de pins d'Italie, ont quelque chose d'africain; un de nos compagnons de voyage trouvait une ressemblance frappante entre ce paysage de la Cava et les gorges de l'Atlas, du côté de Belida. Des paysans, vêtus seulement d'une chemise et d'un caleçon de toile, qui lais-

a laissé de Frédéric, portrait qui doit être ressemblant, car il est d'une singulière crudité.

(1) Nicolaï de Jamsilla, *Histor.*

sent voir leurs bras et leurs jambes cuivrés, et qui, tout en cheminant, dînent avec une poignée de fèves crues, complètent la ressemblance.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rues et les places de la Cava pour reconnaître un pays de manufactures. C'est là que se fabriquent les meilleurs draps du royaume. Les ouvriers de ces manufactures sont à peine vêtus ; ils n'ont cependant pas l'air morne et souffrant des ouvriers anglais. Ils chantent à tue-tête, et se démènent au milieu de leurs métiers comme autant de singes, ou bien ils dorment à l'ombre d'un mur. La plupart sont remplis d'intelligence, et, si chez eux l'amour du travail était en raison du besoin et de l'adresse, ce seraient les premiers ouvriers du monde. Les ouvriers sont bien payés, surtout pour un pays où les denrées sont à vil prix ; cependant, quand l'occasion se présente, ils mendient effrontément. Pour nous ouvrir un passage à travers ces bras et ces mains tendus, il fallut que notre *cicerone* levât son bâton. C'est une remède héroïque, mais le seul qui soit efficace. Je m'attendais à voir quelques-uns de ces colosses, taillés en Hercule, se relever et assommer l'imprudent ; nullement : ils tournèrent le dos, et, tout en se garant de leur mieux, ils retournèrent en riant à leurs métiers. Un étranger qui se permettrait une pareille *insolence* dans un atelier français, serait sur l'heure mis en pièces; mieux vaudrait pour lui qu'il passât entre les cylindres et les dents des machines : autre peuple, autres mœurs. Mais aussi l'étranger, au sortir de la fabrique française, est à peu près sûr de retrouver sa bourse et sa montre dans sa poche, tandis que celui qui sort de la fabrique napolitaine, s'il n'a pas pris ses précautions, pourra bien trouver ses poches retournées. C'est du moins ce que nous ont assuré nos amis de Naples; aussi étions-nous sur nos gardes.

Le pays renfermé entre les monts Falesio, Albinio et la mer, et qui s'étend, d'un côté, de la Cava à Salerne, de l'autre, de la Trinité de la Cava à Vietri, peut être considéré comme la terre classique des paysagistes. Il est impossible d'imaginer de plus belles lignes de montagnes, de plus beaux groupes de fabriques, plus de richesse de végétation et un plus sublime assemblage de ravins, de rochers et de ruines. La ligne de mer, qui se montre à l'horizon entre les montagnes comme un bandeau d'émeraude ou de lapis, termine admirablement chacun de ces tableaux, auxquels elle donne une infinie profondeur. Ce paysage est bien supérieur aux sites si vantés de la campagne romaine; il offre la réunion de deux qualités qui semblent s'exclure, et dont l'une au moins manque au paysage de l'Ariccia, de Castel-Gandolfo et de Frascati : grandeur et gaieté.

Le fameux monastère de bénédictins de la Trinité de la Cava est situé sur les pentes escarpées du mont *Falesio* (ce nom donné à ces roches en *falaises* date sans doute de la conquête des Normands). Dominé par de hauts rochers auxquels il est adossé, il est entouré d'épaisses forêts. C'est au fond de ce désert qu'existe le plus précieux dépôt de diplômes, de chroniques et de chartes italiennes. Quelle curieuse histoire des princes lombards et normands de Bénévent, de Salerne et de Capoue, et des républiques de Naples, de Sorrente et d'Amalfi, ne referait-on pas avec les documents entassés dans ces archives ! le moyen âge tout entier vit dans ces parchemins et ces liasses poudreuses ; mais la multiplicité des pièces, l'absence de catalogue et un esprit de cachotterie peu libéral, rendent les recherches, sinon impossibles, du moins extrê-

mement pénibles. Je dois ajouter que le moine qui nous faisait les honneurs de la bibliothèque de la Trinité paraissait peu capable d'apprécier les richesses qu'elle renfermait, et dont il se montrait néanmoins singulièrement jaloux. Notre homme n'avait de bénédictin que le nom, et l'on eût pu sans injustice l'accuser d'ignorance. On a dit d'un bibliothécaire incapable : *C'est un eunuque à qui on a confié un sérail* : ce mot se serait appliqué à merveille au bénédictin de la Trinité.

Les femmes de la Cava sont renommées pour leur beauté ; ce devrait être plutôt pour leur force. Elles rappellent, pour la stature, *la Nuit*, de Michel-Ange, et pour la parfaite régularité des traits et l'embonpoint peut-être un peu trop prononcé, *la Justice*, de Giacomo della Porta (1). Tandis que je dessinais la vue d'un couvent voisin de la Cava, plusieurs jeunes filles s'exerçaient à la lutte sur un tertre, à quelques pas de moi. Il y avait dans leurs mouvements autant de souplesse que de force, mais peu de grâce et encore moins de pudeur. L'une d'elles, de beaucoup la plus belle et en même temps la plus forte, eût couché un bœuf à terre d'un coup de poing.

Les femmes de la Cava sont, du reste, viriles de plus d'un façon. Il y a quelques années, il n'était bruit dans tout le pays que de la singulière histoire de la femme médecin. Cette femme, élevée par ses parents comme un homme, sans qu'on ait pu savoir pour quel motif, apprit le latin chez un vieil oncle, curé de *Furore*, dans le voisinage d'Amalfi, et suivit les cours de médecine de l'école de Salerne, où elle prit ses grades. Il est impossible qu'elle n'ait point eu alors de notions précises de son sexe, ses études anatomiques n'ayant pu manquer de l'éclairer. Néanmoins elle garda le silence et persista. Elle exerçait la médecine avec succès, quand un jour une jeune fille qu'elle avait soignée pendant une longue maladie devint amoureuse du joli docteur et lui déclara sa passion. Comme il repoussait ses avances, elle l'accusa, dans sa fureur, d'avoir tenté de lui faire violence. L'affaire était grave. Une servante que la jeune fille avait séduite déposait comme elle. Salvator, c'était le nom du docteur de la Cava, perdit patience, et, à ce qu'il paraît, prouva la calomnie en plein tribunal, et de façon à ne pouvoir laisser de doutes dans l'esprit de ses juges. Je n'ai pu savoir si depuis ce singulier médecin avait continué à exercer. Un vieux patron de barque de Vietri m'a assuré qu'il l'avait connu, et que de médecin il était devenu sage-femme. Il a ajouté que, recherché plusieurs fois en mariage, il avait repoussé les meilleurs partis, qu'enfin il était mort fort jeune. Les médecins napolitains avec qui j'ai causé de cette histoire prétendent que le docteur de la Cava n'était ni homme ni femme, mais réunissait les deux sexes.

En se rendant de la Cava à Vietri, on traverse le ravin sur plusieurs ponts, qu'à leur grandeur et à leur solidité on pourrait regarder comme autant d'ouvrages des Romains. La route est suspendue au-dessus de précipices au fond desquels, en approchant de Vietri, on aperçoit un aqueduc en pierres grises, qui doit avoir été construit du temps des Sarrasins et des Normands. En effet, l'ensemble du monument a une légèreté que ne présentent pas les ouvrages romains, plus massivement assis. L'appareil en est fort grossier. Les pierres

(1) Tombeau de Paul III à Saint-Pierre.

ne sont ni polies ni taillées; on s'est contenté de les dégrossir sur l'une de leurs faces, et l'on a rempli les inégalités avec du plâtre et des cailloux rapportés. Ajoutons à cela que l'arc de quelques-unes de ces voûtes superposées est ogival. Cette construction peu régulière ne manque cependant pas d'un certain caractère d'audace qui rappelle les monuments du Nord, et son effet dans le paysage est des plus frappants. Cet aqueduc sert encore aujourd'hui à la conduite des eaux d'un bord à l'autre de la vallée, et de pont aux montagnards, qui ne craignent pas de s'aventurer sur sa périlleuse arête.

A plus d'un mille de distance de Vietri, l'air est rempli du parfum des citronniers et des orangers qui croissent dans les jardins de cette bourgade pittoresque, et qu'apporte la brise de mer. Ces jardins sont de toute beauté. C'est la végétation des pays méridionaux dans son plus grand luxe; les orangers, les cédrats et les grenadiers plient sous le poids des fruits dont ils sont couverts. Malheureusement un dragon veille à la porte de chacun de ces jardins des Hespérides; ce dragon, c'est l'affreuse misère. Impossible de s'arrêter un instant aux environs de la ville sans être assailli par une bande de gueux en haillons, et sans être assourdi par l'éternel cri de la mendicité italienne : *Date me qualche cosa!* Il faut battre en retraite devant ces mendiants effrontés, et se contenter d'admirer en courant.

Vietri, construit en amphithéâtre sur des roches, et formant en quelque sorte plusieurs bourgades étagées les unes sur les autres, peut le disputer en pittoresque à la Cava. C'est un genre plus sauvage et moins gai, un tableau de Salvator après un paysage du Gaspre. Ses différents corps d'habitations, répandus sur les deux côtés du ravin ou cachés dans ses profondeurs, sont dominés par des montagnes calcaires des plus belles formes. La plupart de leurs cimes sont aiguës, et peut-être ces immenses pyramides sont-elles un peu uniformément couvertes de verdure, mais elles doivent à cette verdure leur richesse de contour et leur modelé vraiment merveilleux. Vues à certaines heures, et dans certains effets de lumière, on dirait de hauts obélisques sur lesquels on aurait jeté une splendide tenture de velours vert ou violet, ornée de broderies pourpres à franges d'or. Ces montagnes sont assises sur de larges bancs de roches blanches ou jaunâtres, de formation calcaire, dont le pied plonge profondément dans la mer. Quelques-unes de ces roches, détachées du bloc principal, forment de petits îlots autour desquels sont groupés nombre de barques occupées à la pêche des coquillages et des langoustes qui se réfugient dans leurs interstices. Du côté de Salerne, l'une de ces roches, de la grosseur d'une maison, minée par la mer, s'est fraîchement détachée de la colline sur laquelle Vietri est bâti. Le rebord de la ravine d'où l'énorme dent est partie est béant et avivé comme une gencive saignante. Tout à côté de cette déchirure sont placées des maisons qui semblent n'avoir été préservées que par miracle d'une ruine totale, et qui à la prochaine tempête devront infailliblement s'abîmer dans les flots.

C'est à l'entrée de Vietri, sur le chemin de la Cava, qu'est située l'une des plus belles fabriques de glaces et de verreries du royaume de Naples.

En sortant de Vietri, la route semble se précipiter dans la mer, mais tout à coup elle fait un détour vers la gauche, et à l'extrémité d'une belle rampe de

rochers on aperçoit Salerne, son golfe et son château perché sur un piton détaché de l'amphithéâtre des montagnes au milieu desquelles la ville est construite. Salerne, l'une des villes les plus importantes du royaume de Naples, et qui ne renferme pas moins de vingt-quatre mille habitants, n'a guère qu'une seule belle rue, celle qui longe le port. Au premier aspect, on croirait même que c'est là toute la ville, mais si de cette rue ou plutôt de ce quai on se dirige par de petits passages voûtés vers le rocher au haut duquel est bâti le château, on s'égare dans un labyrinthe de voûtes obscures et de rues étroites dont les maisons sont comme soudées l'une à l'autre par de lourdes arcades liant les deux côtés de la rue. Ces arcades de toutes grandeurs et de toutes formes, ogivales, en plein cintre, et dont quelques-unes servent de pont pour passer d'une maison à l'autre, peuvent être regardées comme une sorte d'assurance mutuelle contre les tremblements de terre. De cette façon, toutes les maisons se trouvent arc-boutées entre elles, et, pour en renverser une seule, il faudrait que la secousse renversât le quartier tout entier. Les précautions contre les tremblements de terre auxquels la ville était fort sujette autrefois, sont d'autant mieux prises que, non contents d'arc-bouter les maisons à l'extérieur, les habitants les ont aussi consolidées intérieurement. Toutes les chambres de quelque étendue sont voûtées. Ces voûtes se croisent, s'entrelacent, s'appuient l'une sur l'autre, de sorte que chaque pièce ressemble à la chapelle d'un château gothique.

Salerne, ville antique, n'a laissé aucun édifice ni même aucune ruine qui puisse témoigner de son ancienne importance. Quelques substructions informes sur lesquelles on a élevé les maisons modernes, une vingtaine de colonnes de divers ordres et de grandeur différentes, enfouies dans l'écurie de l'archevêché, ou engagées aux angles des rues dans les murailles de maisons construites il y a deux ou trois siècles : voilà tout ce qui reste de l'ancienne ville romaine. Salerne, capitale des princes normands, a conservé de curieux monuments de la domination de ces conquérants aventureux : sa cathédrale, ses aqueducs et son château.

La cathédrale, construite sous les princes normands, est gothique, mais cependant d'une architecture fort différente de celle des cathédrales de Caen, de Saint-Lô ou de Coutances, et ne rappelle que d'une manière fort détournée l'art normand. Il est vrai que les réparations que l'on y a faites dans les derniers siècles, ont dû fort altérer son caractère primitif; car ces réparations équivalent, pour certaines parties, à une réédification totale. Ainsi l'arc des voûtes a été sensiblement altéré; l'ogive obtuse et à large base a remplacé l'ogive élancée; enfin les groupes des légères colonnes qui soutenaient les voûtes de la nef, ont été engagées dans un massif carré de pierres et de plâtre d'une disgracieuse lourdeur.

Néanmoins cette église est encore fort curieuse, à cause de la grande quantité de marbres précieux qu'elle contient, et qui la plupart ont été enlevés par les Normands ses fondateurs aux édifices de Pœstum. La belle cour d'entrée en forme de cloître qui s'étend en avant de l'église, est décorée par les plus remarquables de ces débris antiques. Ce sont de nombreuses colonnes d'un fort beau galbe qui soutiennent les arcades du cloître, plusieurs sarcophages

sculptés, dont quelques-uns sont des meilleurs temps de l'art, et un grand nombres de bas-reliefs et d'inscriptions incrustées dans ses murailles. La plupart des colonnes en marbre qui ornent les chapelles latérales de l'église ont été aussi dérobées à des temples antiques, peut-être au temple romain dont on a depuis peu (1830) découvert les fondements à Pœstum.

De nombreuses variétés de marbres ornent les murailles de l'église dans lesquelles on les a plus ou moins heureusement incrustés. Ces marbres proviennent, sans aucun doute, de la même source. Les arabesques, d'un dessin tourmenté et retraçant une foule d'objets bizarres, fleurs, fruits, animaux monstrueux, sont exécutées dans la manière du dernier siècle. On est désolé de voir de si précieux matériaux employés avec autant de mauvais goût. Les moins détestables de ces incrustations sont d'une époque plus reculée. Toujours est-il que l'on a prodigué les porphyres rouges, verts et bruns, les marbres rouges, jaunes et fleuris, les brèches roses, violettes, dorées et œil de paon, et une foule d'autres matériaux de prix, albâtres, granits lumachelles, le tout pour décorer les deux tiers des murailles de l'église d'une espèce de marqueterie en style *rococo*.

La crypte de l'église soutenue par une forêt de colonnes antiques, toutes différentes les unes des autres, renferme les reliques de saint Mathieu, auquel le dôme a été consacré. Ces reliques sont cachées sous une espèce d'autel grillé et cadenassé comme un coffre-fort; en effet, vers les XIIe et XIIIe siècles, les voleurs s'attaquaient de préférence aux reliques, assurés qu'ils étaient de faire d'abord une excellente affaire, et d'être ensuite absous de leur larcin par l'acquéreur de la relique volée.

C'est dans l'une des chapelles latérales de la cathédrale de Salerne qu'est placé le tombeau du fameux Hildebrand, qui vint mourir dans cette ville le 25 mai 1085, après avoir fait brûler une moitié de l'ancienne Rome, c'est-à-dire la partie qui s'étendait de Saint-Jean-de-Latran au Colysée, par Robert Guiscard qui, d'excommunié, était devenu son protecteur. « J'ai aimé la justice, j'ai détesté l'iniquité, voilà pourquoi je meurs dans l'exil! » Telles furent les dernières paroles du fougueux pontife, rappelé un peu tard à la modération. La statue roide et sans expression que l'on a placée debout sur son tombeau, est censée les prononcer; elle semble plutôt inquiète de se bien tenir.

Ce tombeau a été restauré comme l'église, mais à une époque plus reculée, en 1578; ce n'est donc pas un monument du XIe siècle, mais du XVIe. Ce fut l'archevêque Marsilio Colonna qui dirigea cette restauration, et qui fit placer sur l'une des faces du sépulcre l'inscription suivante, curieux monument du plus vivace esprit de parti. Cette inscription nous prouve qu'après cinq siècles, les passions qui avaient armé le terrible Hildebrand vivaient encore dans toute leur âpreté :

GREGORIO VII. PONTIFICI OPTIMO MAXIMO
ECCLESIASTICÆ LIBERTATIS VINDICI, ACERRIMO ASSERTORI
CONSTANTISSIMO
QUI DUM ROMANI PONTIFICIS AUCTORITATEM ADVERSUS
HENRICI PERFIDIUM STRENUE TUERETUR,
SALERNI SANCTE DECUBUIT.
AN. D. MLXXXV. KAL. JUNII.

La cathédrale de Salerne ne renferme que de très-médiocres peintures.

Les aqueducs, qui remontent aussi au temps des Normands, sont au nombre de deux. Leurs lignes légères aboutissent à un petit ravin solitaire situé à l'est de la ville, derrière le château. Là, sans doute, étaient placés les réservoirs. Ces aqueducs allaient prendre les eaux des meilleures sources de la vallée d'Ajello, et les conduisaient dans la ville aux portes de laquelle leur double ligne se coupe à angles droits. Leur construction est la même que celle de l'aqueduc de la vallée de Vietri; seulement les proportions sont plus grandes, et l'ensemble plus svelte, s'il se peut. La partie qui traverse la vallée se compose de deux rangs de voûtes ogivales superposées et fort irrégulières. Des pans entiers de ces aqueducs se sont écroulés et n'ont pas été réparés, de sorte qu'ils ne sont plus aujourd'hui d'aucun usage. Aussi, à Salerne, les eaux sont-elles généralement fort mauvaises.

En remontant le ravin des aqueducs, on arrive au pied du rocher sur lequel le château est construit. Ce rocher se détache d'une chaîne de petites collines rocailleuses et incultes en grande partie. En suivant un sentier à peine tracé dans la roche, le long du mauvais mur qui sert d'enceinte à la ville de ce côté, on arrive à un petit col situé entre le château et la dernière de ces collines sur laquelle on a construit une grosse tour, espèce d'ouvrage avancé du château. Cette tour, postérieur au château, et dont l'appareil est très-régulier, n'a point été ruinée comme lui. Elle ne sert guère aujourd'hui qu'à tendre des filets pour prendre des palombes. Le château, saccagé à diverses reprises, n'offre plus qu'un monceau de ruines. Ses débris couvrent tout le sommet du rocher et forment de loin une décoration des plus pittoresques.

Les conquérants normands, qu'un coup de main rendait maîtres d'une ville importante, cherchaient, avant tout, à s'y fortifier. Dans cette vue, ils élevaient à la hâte, sur le roc voisin, une enceinte flanquée de tours, et ils appelaient cela un château. Le château de Salerne offre, dans ses restes, les traces de la précipitation que l'on a mise à le construire. Ses murs ne se composent guère que de moellons noyés dans un ciment grossier. Les fenêtres et les meurtrières ne sont que des trous informes, irrégulièrement percés dans ces murs épais. La voûte de la porte principale, encore debout, offre seule quelques intentions d'architecture. Il est vrai que cette voûte, à laquelle on arrive par un pont en maçonnerie, paraît postérieure au reste de l'édifice.

Il est presque impossible de rien démêler de la forme primitive du château au milieu de ces ruines. Les parties du rez-de-chaussée qui ont été préservées servent maintenant d'étables ou d'écuries à une famille de paysans qui s'est bâti une barraque parmi les constructions qui regardent la ville. Une vieille femme colère, que Michel-Ange eût prise pour le modèle d'une de ses Parques, un enfant rachitique qui pleurait, et quelques porcs qui grognaient dans une étable, tels étaient, quand je le visitai, les seuls habitants du château de Robert Guiscard et du roi Roger. Quoi qu'il en soit, sa position isolée au sommet d'un roc élevé de huit à neuf cents pieds au-dessus du niveau de la mer, avec la ville couchée à ses pieds, est admirable, et la vue que l'on a de ses ruines est l'une des plus belles qui soient au monde : d'un côté, l'horizon s'étend par delà les vallées d'Avellino et du Sele jusqu'aux montagnes de la

Calabre; de l'autre, l'œil embrasse tout le golfe de Salerne, des îles des Syrènes aux campagnes de Pœstum et aux îlots de la pointe de la Licosa.

Salerne, la seconde ville du royaume de Naples, forma à elle seule une principauté vers la fin du XIe siècle. Son histoire offre quelques particularités dignes de remarque. Salerne est, en effet, la dernière des villes d'Italie qui ait appartenu aux Lombards. En 1075 (et non en 1077, comme le rapporte M. de Sismondi) (1), cinq cent sept ans après l'entrée d'Alboin en Italie, et trois cent un ans après la défaite du roi Didier par Charlemagne, et la prise de Pavie, Robert Guiscard et ses Normands s'emparèrent de cette ville, et détrônèrent Gisulfe qui y régnait et qui fut le dernier des princes lombards. Ce n'est donc point à tort que les Grecs et les historiens siciliens et napolitains donnent souvent le nom de Lombardie aux duchés de Bénévent et de Salerne, fondés par Zoton en 589; les Lombards y dominèrent en effet 208 ans de plus que dans le nord de l'Italie.

Gisulfe opposa une vigoureuse défense aux forces de Robert Guiscard et des Amalfitains réunis; et cependant les Lombards de Bénévent et de Salerne étaient loin alors de ressembler à leurs pères, qui, sous Arichis et Grimoald, avaient su défendre leur indépendance contre Charlemagne, vainqueur du reste de l'Italie. Le climat les avait amollis, ils avaient pris les mœurs des Grecs et des Sarrasins.

Les chroniqueurs du temps nous ont conservé quelques détails curieux sur le siége de Salerne, en 1075. La ville était serrée de si près depuis quatre mois et le port si étroitement bloqué, que les vivres ne tardèrent pas à manquer. Bientôt les assiégés furent obligés de se nourrir de la chair des ânes, des chevaux, des chiens et des rats (2). Un foie de chien se paya jusqu'à dix tari; un œuf de poule huit tari; une mesure (modio) de grain quarante-quatre bizanzi (3). La famine devint si horrible, que les Salernitains poussées à bout indiquèrent au duc Robert Guiscard les côtés faibles de la place, et introduisirent de nuit ses soldats dans la ville. Gisulfe, fait prisonnier, implora la clémence du vainqueur, qui lui fit grâce de la vie et même le laissa libre. Un ennemi ainsi épargné n'était plus redoutable. Gisulfe se réfugia d'abord au Mont-Cassin, et puis dans la campagne de Rome, où il se mit sous la protection de Grégoire VII, qui ne lui fut pas d'un grand secours, lui-même n'ayant point tardé à devenir le protégé de Robert Guiscard (4).

Gisulfe périssait victime d'une faute commise par ses prédécesseurs un siècle auparavant.

Dans l'année 1002 selon quelques chroniqueurs, 1005 selon d'autres, des Amalfitains, qui étaient allés faire du commerce sur les côtes de Syrie, ramenèrent dans leurs vaisseaux quarante chevaliers normands, qui venaient

(1) Gaufrid. Malaterra, lib. III, cap. II. — *Chronic. Cassin.*, liv. III.

(2) Gugliemo Pugliese, lib. III, *Rer. normann.*

(3) *Bizanzi* ou *bizanti* était le nom générique de la monnaie d'or des empereurs grecs. Plus tard, ces princes mirent en circulation des *bizanzi* d'argent correspondant à l'écu romain de la valeur de 10 jules. Voir *Muratori dissert.*, 28.

(4) Peregrin., *In notis ad chronic. Cassin.*, not. 19.

d'achever le pèlerinage de la terre sainte. Les Amalfitains, précurseurs des Génois et des Pisans, couvraient alors la Méditerranée de leurs flottes, et leurs relations s'étendaient même jusqu'à Babylone. Ils débarquèrent à Salerne ces pèlerins, que le duc Gaimard III accueillit avec courtoisie, leur offrant des vivres frais, l'hospitalité, et leur faisant de son mieux les honneurs de la cité.

Il arriva, sur ces entrefaites, qu'une flotte de Sarrasins vint mouiller devant Salerne, et débarqua une petite armée sur la plage couverte d'herbe, qui s'étend entre la ville et la mer. Là, ces aventuriers se mirent à parader à la vue des habitants effrayés, menaçant de saccager leur ville comme ils avaient saccagé Pœstum quarante ans auparavant, si l'on ne leur payait sur-le-champ un tribut considérable. Les Salernitains effrayés, loin de songer à se défendre, se mirent en devoir d'obéir aux sommations des Arabes, et commencèrent leur collecte de maisons en maisons. Les Normands, cependant, avaient vu avec indignation les évolutions menaçantes des Sarrasins; braves comme tous leurs compatriotes, ils jurèrent de donner une leçon à ces mécréants qui s'attaquaient à leurs hôtes. Ils demandent à Gaimard des armes et des chevaux, se font ouvrir les portes de la ville, et se précipitent sur les Sarrasins, qui, dans la sécurité la plus complète, se livraient à des divertissements sur la plage. Saisis d'épouvante, ces pillards fuient en désordre vers leurs vaisseaux, laissant le rivage couvert de morts. Leur fuite fut si prompte, qu'ils ne purent même remporter les trésors qu'ils avaient débarqués.

La joie des Salernitains ainsi délivrés se conçoit aisément; la reconnaissance de Gaimard, leur prince, ne connut pas de bornes; il combla de riches présents ses libérateurs, et malgré ses offres brillantes, n'ayant pu les fixer à sa cour, il fit charger le navire qui devait les reconduire dans leur pays d'étoffes d'or et de soie, de harnais précieux et des fruits les plus délicieux de la contrée : oranges, grenades, dattes et limons. Le navire chargé de ces fruits du Midi, dont les gens du Nord étaient si avides, causa la ruine de la dynastie lombarde de Salerne; ce fut l'appât qui attira vers le sud de l'Italie ces nombreuses migrations normandes qui, sous la conduite de Drengot et du fils de Tancrède de Hauteville, s'emparèrent de l'héritage des Lombards, firent en moins d'un siècle la conquête de la Pouille, des Calabres et de la Sicile, et menacèrent même l'empire de Constantinople.

On fait remonter la fondation du port de Salerne à Jean de Procida, citoyen de Salerne, seigneur de Procida, l'ami de Manfred et le fameux conspirateur des vêpres siciliennes. Ce port, qui n'est abrité que d'un seul côté par une jetée de peu d'étendue, ne peut recevoir de bâtiments de fort tonnage. Il offre si peu de sûreté, que, lorsque le temps est mauvais, les petits bâtiments qui s'y trouvent mouillés, misticks, trabacoles ou tartanes, se font hisser, à l'aide de cabestans, sur la grève qui est fort belle.

Salerne n'acquiert quelque importance commerciale qu'au moment de sa foire, qui a lieu en septembre. Cette foire y attire un grand concours d'étrangers, et le beau quai qui borde la mer, déjà si animé en tout temps, est alors couvert de boutiques et d'une foule compacte et affairée. Ce marché met en mouvement toute la ville et fait de chacun de ses habitants autant de spéculateurs; les rez-de-chaussée de chaque maison sont convertis en magasins, et les

étages supérieurs en auberges; les îles de l'Adriatique, la Sicile, l'Archipel et tous les ports de la Méditerranée, de Marseille à Reggio, ont des représentants à cette foire. Ils viennent échanger leurs denrées, sucres, épiceries, étoffes, quincailleries, contre les soies, l'huile et le vin de Salerne, de Naples et de toute la contrée voisine.

Nous renvoyons les amateurs de poésie populaire à la description qu'a laissée Peresio (1) d'une de ces foires italiennes. C'est le tableau peint d'après nature de la foire de Salerne et de toutes les autres.

Mon hôte de Salerne, ancien officier de la garde impériale, établi dans cette ville depuis nombre d'années, me faisait une statistique curieuse des habitués de la foire de Salerne. Dix mille marchands et acheteurs, dix mille curieux et dix mille mendiants s'y réunissent chaque année, me disait-il. Les mendiants sont ceux qui font les meilleures affaires, car ils cumulent : ils mendient et prennent. On ne peut s'imaginer ce qu'il se commet de filouteries dans un seul jour de foire. — Mais les tribunaux, la police? lui disais-je. — Bah! s'il fallait conduire en justice chaque filou maladroit, nos juges n'y suffiraient pas; ici chacun se fait magistrat; on roue de coups le voleur pris en flagrant délit, et tout est dit. — Vous appelez cela de la justice, c'est de l'impunité! — De l'impunité... Ce serait bien autre chose, si chaque coquin devait attendre son tour; nos juges ont déjà assez à faire avec messieurs les commerçants. Les gens de Salerne et environs sont encore un peu Normands, et le lendemain de la foire, s'il s'est fait un millier d'affaires, on peut compter sur cinq cents procès. — Vos tribunaux doivent avoir de la besogne! — Ils périraient à la peine s'ils voulaient se tenir au courant, mais ils ne font pas tant de façon. Ils ajournent indéfiniment les plaideurs; de cette façon, chacun peut croire qu'il a raison, et, comme la plupart du temps on plaide pour des bagatelles, chacun est satisfait.

La justice, dans le royaume de Naples, ne serait-elle donc qu'un nom? Sans doute si, comme on nous l'a assuré, il est telle affaire importante dans laquelle l'État est partie, qui ne sera jamais jugée. Une femme, accusée devant l'Aréopage d'avoir empoisonné son mari, avoua son crime. — Oui! je l'ai empoisonné, s'écria-t-elle, mais parce qu'il avait tué le fils que j'avais d'un premier mari! L'Aréopage la renvoya à cent ans pour être jugée. Les juges napolitains, à l'aide d'une foule de délais savamment combinés, renvoient souvent à cent ans le prononcé de leurs jugements; mais ce n'est point par le même scrupule de justice : c'est qu'il faudrait condamner l'État.

Mon cicerone français, que quinze années de séjour dans le pays avaient mis bien au fait, n'épargnait pas plus les médecins que les plaideurs et les gens de loi. Leurs bévues sont souvent incroyables; la plupart sont empiriques et emploient à tout hasard les remèdes les plus violents. Tels sont les successeurs de cette fameuse école de Salerne, qui compta au nombre de ses membres tant de personnages illustres, savants, seigneurs et princes. Jean de Procida, qui fut l'un des plus riches seigneurs du royaume, avait étudié à Salerne et exerçait la

(1) Maggio Romanesco, *le Mât de Cocagne romain*, imprimé en 1688 en dialecte romain.

médecine. Ce que l'on ignore peut-être, c'est qu'il était médecin aussi renommé que conspirateur audacieux. On conserve dans les archives royales de Naples une curieuse pétition (1) dans laquelle Gautier Carracioli supplie le roi Charles II de l'autoriser à entreprendre un voyage en Sicile pour se faire traiter, par le vieux Jean de Procida, d'une maladie que les médecins napolitains regardent comme incurable. Vingt-deux ans s'étaient déjà écoulés depuis les vêpres siciliennes, et Jean de Procida, en grande faveur auprès de Frédéric, *roi de Trinacrie*, devait être alors fort âgé.

Salerne a une école militaire, un séminaire, une maison d'orphelins et un joli théâtre. Le palais de l'Intendance, construit il y a peu d'années, et l'un des plus beaux édifices modernes du royaume de Naples, les immenses couvents groupés, sur la colline, au-dessous du château, méritent aussi d'être visités.

Les temples de Pœstum, dont les riches dépouilles ont servi à décorer les monuments de Salerne, sont situés à l'extrémité de l'immense plage qui s'étend de cette dernière ville au petit port de l'Agropoli. Du haut du château de Robert Guiscard, avec une bonne lunette, on pourrait compter leurs colonnes, et cependant on en est séparé par une distance de plus de vingt milles en ligne directe, et de vingt-quatre milles par le chemin de la *Scaffa*. On fait ces vingt-quatre milles avec une rapidité merveilleuse, et cela, sans changer de chevaux de poste, sans relayer. Mais ces petits chevaux à demi sauvages, qu'on élève dans la maremme, au bord de la mer, et dont on pourrait compter les os, ont des jarrets de fer. En cinq heures, et tout d'un trait, ils franchissent la distance qui sépare Salerne des temples, sans paraître échauffés le moins du monde. Il est vrai que la route est entièrement plane, et aussi bien entretenue que la plus belle route anglaise.

En quittant Salerne, on laisse sur la droite un petit fortin ou *torrione*, bâti sur un rocher entre la route et la mer, et l'on s'engage au milieu d'une vaste plaine coupée de haies, et semée çà et là de quelques bouquets de gros chênes. Cette plaine est admirablement cultivée. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux que l'on traverse sur des ponts nouvellement construits, et dont la voûte est toujours fort élevée. Près de chacun de ces ponts modernes on aperçoit presque toujours l'arc à demi ruiné du pont antique. C'est à ces ruisseaux qu'il faut surtout attribuer la richesse de la plaine que l'on traverse, car la glaise légère et sablonneuse qui en compose le sol a besoin d'être arrosée. Cette terre légère est cependant d'une grande fertilité. Sur cinq ans, elle n'en reste qu'un en jachère, et produit d'ordinaire quatre récoltes de grains : deux années de froment, une d'orge, une d'avoine. L'année de jachère est loin encore d'être improductive. Les éteules se couvrent d'une forêt d'asphodèle et de plantain lancéolé qui leur donnent l'apparence de nos prairies artificielles, et qui nourrissent de nombreux troupeaux. C'est à ce pays qu'on peut surtout appliquer le vers de Virgile :

« Quæque suo viridi semper se gramine vestit. »

Aux environs de Salerne, la route traverse plusieurs petits villages : Ancel-

(1) Cette pièce porte la date de 1304.

lara, Saint-Léonard, Vicenza, Tavernolo. Les environs de ces villages sont plantés d'ormes et de peupliers de la Caroline. Au delà de ces plantations s'étendent de grandes prairies, et, par delà ces prairies et les sables dorés de la plage, étincelle la ligne azurée de la mer. Ce pays ressemble d'une manière frappante à la Normandie, entre Avranches et le mont Saint-Michel.

Au delà de Battipaglia, le sol, toujours aussi fertile, n'est plus cultivé que par places, et l'on traverse d'immenses landes couvertes de chardons blancs et d'artichauts sauvages. De grands troupeaux de chevaux et de buffles paissent en liberté dans ces plaines. Si les arbres étaient moins rares et les eaux plus abondantes, on pourrait se croire dans les marais Pontins. Cependant la végétation est loin d'être tout à fait nulle, et la route contourne, par places, des petits bois de liéges et de chênes verts. Tout à coup, au milieu de ces solitudes et au détour de l'un de ces bois, nous aperçûmes des hommes à cheval armés de longs fusils; cinq à six piétons également armés les suivaient, et tous semblaient se diriger vers nous. Cette rencontre dans ce désert n'était rien moins que rassurante. Quelques minutes auparavant, le postillon venait de nous montrer la place où avaient été assassinés, il y a dix ou douze ans, ces deux jeunes époux anglais qui, comme nous, se rendaient à Pœstum. Les yeux attachés sur ce groupe armé, notre postillon, qui n'était pas brave, ralentissait le pas des chevaux, et paraissait se consulter, ne sachant sans doute s'il devait passer outre ou faire volte-face, lorsque nous vîmes une autre bande plus nombreuse encore se montrer à l'angle du bois et s'avancer rapidement vers nous comme la première. A cette vue, le visage de notre postillon s'éclaircit, il se dressa sur son siége, comme le cocher d'un char antique, et, faisant claquer son fouet, il poussa ses chevaux de toute leur vitesse, comme s'il eût voulu charger ces bandes suspectes. Parmi tous ces gens armés, notre homme avait reconnu des habits d'uniforme, et ses craintes s'étaient dissipées. Ces vingt et quelques hommes n'étaient que l'avant-garde d'une petite armée que nous rencontrâmes au delà du bois. Cette troupe, composée de la milice de Laurino, d'Altavilla et d'Eboli, et de quelques carabiniers à pied et à cheval, escortait trois lourdes charrettes traînées par des bœufs et soigneusement enveloppées de grands paillassons. Que pouvaient contenir ces charrettes si bien escortées? J'interrogeai notre postillon : « *Eccellenza!* me dit-il avec une singulière expression de convoitise, vous voyez bien, c'est de l'argent! — De l'argent? Et d'où vient cet argent? — C'est l'impôt de la Basilicate; tout cela va à Naples. — Et sous bonne escorte : on dirait un convoi en pays ennemi. — C'est que, voyez-vous, il y a tant d'argent! — Et là-bas, dans ces montagnes, si peu d'honnêtes gens. — Soyez sûr, reprit-il avec une expression de mystère des plus comiques, et en me montrant les gens de l'escorte, soyez sûr qu'il n'y en a guère plus parmi tous ces chapeaux pointus, et s'ils ne se faisaient pas peur l'un à l'autre, s'ils osaient, ils feraient comme le chien de Cucciniello, et au lieu de porter à leur cou, dans un panier, le déjeuner de leur maître, ils laisseraient là le panier et mangeraient le déjeuner. En vérité, il n'y a d'honnêtes, dans le pays, que les gens de Salerne et les *forestieri!*

A la Scaffa, on traverse le Sele (ancien *Silarus*) sur un mauvais bac qu'on paie fort cher. C'est une rivière qui rappelle le Tibre à Rome; elle est boueuse

et encaissée comme ce fleuve; un troupeau de buffles dont on ne voyait que les narines fumantes et les yeux farouches à travers une forêt de ces grands roseaux de vingt pieds de hauteur, comme il en croît, en Italie, dans la vase au bord des eaux, donnait au morne paysage que présentent les rives une sorte d'animation sauvage. Quelques-uns de ces animaux étaient plongés dans l'eau bourbeuse jusqu'aux narines; on eût dit des hippopotames au bord d'un fleuve africain. A quelques milles au-dessus de la Scaffa et au delà du confluent du Sele et de la Calone, de grands bois couvrent la plaine et revêtent les premières pentes du mont Alburno; c'est la forêt de Persano, refuge accoutumé des brigands de la principauté citérieure et la plus belle des chasses royales. Gio le Calabrois est le dernier des brigands de quelque renom qui ait choisi la forêt de Persano pour théâtre de ses prouesses. Gio était la terreur des habitants d'Eboli et d'Altavilla; il avait commis plusieurs meurtres; mais son adresse et son audace étaient si grandes, que jamais les carabiniers n'avaient pu le saisir. Le chef de la police de Salerne mit alors sa tête à prix, et ce furent trois paysans d'Albanello qui le vendirent. L'un de ces paysans l'avait connu lorsqu'il gardait les troupeaux d'un fermier d'Ogliocastro, et il lui avait plusieurs fois apporté des vivres que le brigand lui payait généreusement; du reste, jamais Gio ne buvait de vin et ne mangeait de pain sans en avoir fait préalablement goûter à ceux qui les lui apportaient. Il n'y avait donc pas moyen de l'empoisonner, ni même de mêler des narcotiques à ses aliments. Les paysans d'Albanello jouèrent donc avec lui au plus fin, et voici le moyen qu'ils employèrent pour se rendre maîtres de sa personne. Ils firent cacher six carabiniers dans l'une des premières maisons d'Albanello. Gio traversait souvent ce village, mais il était trop prudent pour s'y arrêter; il aimait de passion le jeu du disque, et, quand il était de bonne humeur, il faisait volontiers la partie avec ceux qu'il rencontrait. Nos gens allèrent ce jour-là au-devant de lui tout en jouant; Gio ne manqua pas de se mêler de la partie; ceux-ci l'accueillirent avec joie, et eurent soin de s'adosser au village. Puis, quand le jeu fut bien en train, l'un d'eux, qui était fort adroit, lança, comme par hasard, le disque dans la cour de la maison où les carabiniers étaient embusqués. Gio, dans l'ardeur du jeu, se précipita dans cette cour pour ramasser le disque, mais à peine était-il entré, qu'un des paysans poussa brusquement la porte et l'enferma; tandis que Gio s'efforçait de l'enfoncer, les carabiniers accoururent et se précipitèrent sur lui. Le brigand, en se défendant, en blessa un mortellement, mais il fut contraint de céder au nombre et de se laisser garrotter. Il fut exécuté à Salerne un jour de marché.

Au delà du Sele, on fait encore plusieurs milles à travers des plaines incultes à l'extrémité desquelles on aperçoit, à l'horizon, les temples de Pœstum, dont la masse brune se dessine sur l'azur des montagnes d'Ogliocastro. Peu à peu ces temples grandissent, leurs colonnades se détachent du fond obscur, et l'on reconnaît des monuments grecs. Arrivé dans l'enceinte de la ville, j'ai été fort désappointé en voyant que l'on avait choisi une partie de cet emplacement pour établir une ferme. Cette ferme et les cabarets construits dans le voisinage des temples nuisent beaucoup au premier effet de ces belles ruines. Des monuments de ce genre ont surtout besoin de solitude, et les mendiants,

aubergistes, custodes, guides, fiévreux, vendeurs de médailles et de terres cuites, qui vous entourent et vous assiégent aussitôt que vous avez mis pied à terre, vous causent la plus désagréable des distractions. On a beau prendre sur soi et s'armer de patience, l'acharnement de ces misérables est tel, que bon gré mal gré il faut lever la canne pour les tenir à distance. Leurs bandes ne cessent de vous escorter et de vous assourdir, que lorsqu'ils sont convaincus par expérience que vous êtes décidés à leur distribuer en coups de canne le *qualche cosa* qu'ils vous demandent insolemment. Au premier geste menaçant, tous fuient, et aussitôt, comme par prodige, on retrouve la solitude et la liberté.

Délivré enfin, je courus au premier temple, et je fus étonné de la petitesse de ses proportions. Deux cents personnes ne tiendraient pas dans son enceinte, et ses colonnes courtes et ramassées sont si rapprochées, que trois personnes ne pourraient passer de front dans l'entre-colonnement. Ce premier temple était consacré à Cérès. L'ensemble en est élégant, quoiqu'un peu lourd. C'est de la force et de la solidité sans grandeur, et c'est en cela surtout que les édifices de Pœstum diffèrent des monuments romains qui réunissent à la fois force, grandeur et solidité.

Le temple de Neptune, le plus vaste de ces édifices, s'élève au milieu des broussailles, à deux portées de fusil du temple de Cérès; tous les deux semblent placés de front. On a comparé le temple de Neptune à celui de Thésée, à Athènes, avec lequel il offre sans doute de nombreux points de ressemblance; mais il n'a pas de *cella* comme ce temple; un second rang de colonnes remplace cette muraille intérieure. Les chapiteaux des colonnes du temple de Pœstum sont aussi moins ornés que les chapiteaux grecs, et ses dimensions moins précises et moins élégantes; ses colonnes diffèrent de diamètre, décroissent trop rapidement de la base au sommet, et les espaces qui les séparent sont inégaux, comme j'ai pu m'en assurer en les mesurant. Ces temples, que l'on fait remonter à plus de 800 ans avant l'ère chrétienne, et dont on attribue la construction à une colonie dorienne, ne sont en réalité que de curieux monuments de l'art dans son enfance, et il faut être bien enthousiaste pour y découvrir de grandes beautés. Ces lourdes et inégales colonnes, aux canelures profondes, aux chapiteaux ressemblant plutôt à des meules de moulin qu'à l'élégant chapiteau dorique (ils ne se composent en effet que du tailloir, de l'ove et de l'astragale, sans filets, sans gorge, ni listel), soutenant une frise nue et une architrave dont les triglyphes sont grossièrement sculptés, et dont le fût, sans plinthe, sans base et même sans escape, porte crûment sur le pavé du temple, espèce de socle commun à toute la colonnade, ces colonnes, dis-je, ne sont guère que les commencements de l'art dorique. Il y a donc aussi loin de ces temples de Pœstum aux temples de Thésée et au Parthénon, ces ouvrages du dorique le plus achevé, que de ces édifices au temple de Jupiter Olympien, le chef-d'œuvre de l'architecture grecque. Ce n'est donc pas à ces monuments les plus remarquables de l'art grec qu'il faut les comparer, mais plutôt au temple de la Concorde à Agrigente ou au *Sisypheum* de Corinthe. Ce dernier édifice était déjà tellement ruiné du temps de Strabon, que ce père de l'archéologie ne peut décider si les colonnes, restées debout, appartenaient à un temple ou à un palais.

L'architecture du temple de la Concorde, du *Sisypheum* et des temples de Pœstum, est absolument semblable : mêmes frises, mêmes chapiteaux, mêmes colonnes ramassées. Ces divers monuments doivent être contemporains. La seule différence est dans la conservation : il ne reste que sept colonnes du *Sisypheum*, et les temples de la Concorde et de Pœstum sont encore debout tout entiers. Le temple de Neptune est peut-être le mieux conservé de ces édifices. Toutes ses colonnes sont encore à leur place : le massif entablement qu'elles supportent n'a pas même été altéré; sa corniche et sa cymaise sont encore intactes, prêtes à recevoir la charpente du toit qui seul a été détruit sans laisser de traces. Seulement, en s'effondrant, il a renversé quelques parties de la colonnade intérieure qui le supportait. La basilique est postérieure aux deux temples; il est évident que ses architectes ont copié.

Quand on vient à penser que plus de 2600 ans se sont écoulés depuis que ces édifices ont été élevés dans cette plaine, leur conservation si parfaite semble tenir du prodige. Il ne reste de la ville qui les entourait que d'informes débris, enfouis sous les joncs et les broussailles. Ses énormes murailles n'ont pu même résister à la destruction, et se sont renversées en partie, et ces temples toujours debout semblent défier encore une longue suite d'années. Quelle miraculeuse puissance les a préservés? Quel équilibre secret les a maintenus debout à travers tant de siècles? Cette puissance, c'est leur pauvreté, cet équilibre, ils le doivent à la forme écrasée de leurs robustes colonnes. Celles-là n'ont pas été construites selon les règles des architectes grecs des grands siècles, encore moins d'après les principes de Vitruve : au lieu de sept diamètres de hauteur que prescrit l'art, c'est à peine si elles en ont cinq; aussi leur assiette est-elle admirable. Comme elles sont ensuite composées de cinq énormes rondelles placées l'une sur l'autre, elles donnent beaucoup moins de prise au mouvement de balancier que les tremblements de terre ont pu leur imprimer, que si elles eussent été formées d'une seule pièce. Ajoutez à cela que ces colonnes ne sont point de marbre, mais d'un travertin solide et brut, que leurs rondelles ne sont pas soudées l'une à l'autre par des crampons de fer ou de bronze, que les frontons et les frises des temples ne présentent aucune sculpture; qu'en un mot, ils n'offrent rien qui ait pu tenter la cupidité des barbares ou le vandalisme plus raffiné des faiseurs de musées et des antiquaires, et vous aurez l'explication du mystère de leur étonnante conservation.

Cette conservation est sans nul doute la première de leurs beautés. Il faut néanmoins convenir que ces trois édifices élevés sur des plateformes au haut desquelles on arrivait par plusieurs rangs de degrés, et placés de front entre la mer et les montagnes, composent un tableau dont l'ensemble surtout est frappant. L'antiquité vit là, moins ornée, moins coquette, mais plus reculée, plus forte et plus imposante qu'à Herculanum où à Pompéia. La couleur de ces édifices, qui ne sont point déterrés de la veille, est magnifique; c'est le véritable or des siècles qui brille sur leurs massives colonnes. En pénétrant dans l'enceinte de la ville par la porte orientale, le coup d'œil que présentent ces monuments est incomparable. La basilique s'appuie sur le grand temple, l'élégant profil du temple de Cérès se dessine sur le second plan, et derrière ces édifices et entre leurs colonnes massives brille la mer comme un ruban d'un

bleu vif bordé par la riche frange des montagnes violettes de Salerne et d'Amalfi; l'île de Caprée, noyée dans une vapeur empourprée, forme le dernier plan de ce sublime paysage qui termine la mer immense.

Abrité du soleil par le mur de la ville, je terminais une rapide esquisse de ce tableau; et, retournant dans le passé, je me représentais les tribus des Pélasges débarquant sur ces rivages que l'oracle de Dodone leur avait indiqués sous le nom de *terre de Saturne;* je les voyais construisant des villes, bâtissant des temples... quand tout à coup je fus rappelé dans le présent par la voix du *custode* que tout à l'heure j'avais éconduit avec les mendiants ses confrères. Armé d'un long fusil, l'imbécile venait me sommer, de par Son Excellence le directeur de l'académie de Naples, *de respecter les antiquités de Sa Majesté.* Ce manque de respect dont j'étais accusé me semblait un délit si extraordinaire, que je me refusai à croire M. le directeur de l'académie de Naples coupable de l'avoir imaginé. J'envoyai donc promener mon homme et son fusil, et je continuai. Mais au bout d'une demi-heure il revint, escorté de paysans armés tant bien que mal, de fourches, de pioches et de bâtons, et, renouvelant sa sommation, il étala devant moi une grosse liasse de permissions bien et dûment signées du directeur de l'académie de Naples. Il n'était que trop vrai, ces permissions accordées à tels et tels touristes anglais, russes ou français, autorisaient ces messieurs à dessiner les monuments de Pœstum. Mon esquisse était terminée; et cependant, se voir traqué comme une bête fauve sur le sol classique des arts, parce qu'un manant vous a pris en flagrant délit de dessin, me semblait une situation si comique, que j'eus un moment l'idée de la faire durer et de me poser en don Quichotte des arts. La vue du plus petit pistolet de poche eût suffi pour mettre en fuite ces importuns; néanmoins je résistai à la tentation; une fois maître du terrain, qu'aurais-je fait de ma victoire? Je me contentai donc de donner un dernier coup de pinceau, puis je pliai bagage et je me dirigeai vers le portique du temple de Neptune, toujours suivi par le *custode* et sa petite armée, qui m'observaient à distance. Arrivé dans le temple, j'y trouvai un troupeau de porcs noirs qui s'abritaient à l'ombre, et dont le grouin fouillait scrupuleusement les interstices des pierres de la plinthe qu'ils battaient en brèche, en arrachant les racines des plantes qui s'y étaient glissées. Les porcs ne *manquaient sans doute pas de respect pour les antiquités de Sa Majesté* en les dégradant, car le custode les laissait faire. Je fus moins patient, je les chassai à grands coups de canne, au grand étonnement de mes observateurs, et je me dirigeai vers la mer et le petit port de l'Agropoli.

Que conclure de cette aventure que le lecteur me pardonnera de lui avoir si minutieusement racontée? Qu'il y a de par le monde un directeur d'académie qui s'est imaginé qu'on pouvait dégrader un édifice en le dessinant; qu'enfin il en était sur cette terre artistique de l'Italie de la faculté de dessiner un monument placé sur une route, en rase campagne, comme d'un droit de chasse qu'on peut interdire à volonté. On croit aimer les arts à Naples, on se fait gloire de les protéger; mais il nous semble qu'avec ce bizarre système de permission, ce ne sont pas les artistes que l'on protége, mais les monuments qu'on protége contre les artistes, supposant sans doute plus de puissance de

destruction à leur crayon qu'à la hache du Vandale ou au cimeterre du Sarrasin.

Une petite plaine couverte de joncs et de ronces, et, par places, de buissons de myrtes, d'églantiers en fleurs, rejetons dégénérés de ces rosiers de Pœstum qui fleurissaient deux fois l'an, s'étend des murailles de la ville jusqu'à la mer. Cette plaine est arrosée ou plutôt infectée par un ruisseau qui descend des montagnes de Carpaccio, et qui, longeant les murs de la ville, vient se perdre dans des dunes au bord de la mer. Ce ruisseau, qui se divise en une infinité de bras, forme, par places, de petits étangs d'eau fangeuse et croupie, dont les rives fourmillent de reptiles de toute espèce, mais surtout de serpents noirs, très-agiles et d'assez grandes dimensions. J'avais mis pied à terre, et plusieurs fois je vis quelques-uns de ces reptiles, de quatre à cinq pieds de long, glisser rapidement entre les joncs et les herbages, et se perdre dans le fourré des broussailles. Leur fuite était si rapide, qu'il me fut impossible d'en atteindre un seul. Les balbusards, et une espèce d'aigle pêcheur au plumage fauve, fort commun sur toutes ces plages, leur font une guerre acharnée. Je fus témoin d'un combat entre un de ces oiseaux et un serpent qu'il venait de saisir entre ses serres, et je me rappelai ces vers du poëte :

Comme on voit cet oiseau qui porte le tonnerre,
Blessé par un serpent élancé de la terre,
Il s'envole, il emporte au séjour azuré
L'ennemi tortueux dont il est entouré.
. . . .
Il le presse, il le tient sous ses ongles vainqueurs ;
Par cent coups redoublés il venge ses douleurs.
Le monstre en expirant se débat, se replie ;
Il exhale en poisons les restes de sa vie,
Et l'aigle tout sanglant, fier et victorieux,
Le rejette en fureur et plane au haut des cieux.

Homère ne fait point planer l'aigle *au haut des cieux,* il le fait voler vers le soleil, et cependant je ne reconnais pas, à ce dernier et magnifique coup de pinceau, la vérité de touche et la naïveté d'un peintre primitif; loin de voler vers le soleil, l'aigle redescend sur la terre et dévore son ennemi expirant.

La plaine de Pœstum aboutit, du côté de la mer, à des dunes couvertes de grosses touffes de genets d'un jaune éclatant. Derrière ces dunes s'allonge à perte de vue une magnifique plage, d'un sable fin et doré. On a peine à croire qu'un si beau rivage soit l'un des lieux les plus insalubres de la terre. Une grosse tour lombarde, bâtie à l'embouchure de la rivière de Pœstum, est le seul édifice qu'on trouve sur cette plage. Cette vieille tour occupe sans doute l'emplacement de l'ancien port de Possidonia que les sables auront comblé et dont on n'aperçoit plus aucune trace. Les métayers du voisinage ont fait de cette tour une étable et un grenier, une étable au rez-de-chaussée, un grenier à l'étage supérieur. On monte à ce grenier par une échelle placée en dehors de la tour, comme les échelles de moulins à vent. La vue que l'on a de ce point,

le seul qui domine toute la plaine, est admirable, et en même temps d'une incroyable tristesse. C'est la solitude des ruines de la campagne de Rome se mêlant aux solitudes sans bornes de l'Océan. D'un côté, en effet, l'œil embrasse toute la plaine de Pœstum à Eboli, cette plaine couverte de landes, de ruines et de forêts, de l'autre toute l'étendue du golfe de Salerne.

L'Agropoli est une jolie marine (on donne ce nom aux petits ports de la côte) située à l'extrémité de la plage de Pœstum, du côté des montagnes d'Ogliocastro, et habitée par une curieuse population de pêcheurs. Quelques savants napolitains, se fondant sur le nom grec de la petite bourgade, lui donnent une origine pélasgienne. Nous n'avons rien remarqué dans les usages, dans les mœurs, ou dans le langage de ses habitants, qui justifiât cette hypothèse ; je fus seulement témoin, en arrivant sur le port, d'une singulière coutume qui du reste, m'a-t-on dit, est commune aux habitants de la côte et aux Siciliens. Deux époux, accompagnés d'un grand concours de peuple, sortaient d'une maisonnette où avait eu lieu le repas de noces ; des jeunes gens jetaient des poignées de blé sur le chemin des mariés et même sur leurs vêtements, et l'un des conviés, le père du jeune homme, portait devant lui l'os d'un gigot de mouton ; de temps en temps il l'approchait de la bouche du jeune homme en lui criant à tue-tête : *Rodi quest osso!* ronge cet os ! car tu viens d'en prendre un plus dur à digérer, ajoutait-il en riant. L'origine du premier de ces deux usages peut être antique, et rappelle la coutume des Romains de jeter des noix devant les nouveaux époux ; le second a tout à fait le caractère d'une bouffonnerie italienne.

La plaine inclinée vers la mer, qui sépare Pœstum de l'Agropoli, et qui a encore gardé le nom de Champ des Sarrasins (*Campo-Saraceno*), car ce fut là que les Sarrasins établirent leur camp, lorsqu'en 916 ou 931 (on n'est pas d'accord sur cette date) ils vinrent saccager Pœstum, est couverte en partie de broussailles comme les dunes du littoral. Cette plaine fut, à ce qu'assurent les érudits de Salerne, le théâtre d'un singulier combat entre les habitants de Crotone et ceux de Possidonia ou Pœstum (1), alliés aux Sybarites leurs ennemis. Les habitants de Possidonia, qui partageaient les goûts des Sybarites, et ne pensaient comme eux qu'au plaisir, imaginaient chaque jour de nouveaux divertissements. Les premiers ils avaient inventé des danses dans lesquelles des chevaux, habilement dressés, figuraient comme acteurs. Les Crotoniates avaient souvent assisté à ces jeux ; quand la guerre commença, ils exercèrent leurs trompettes à répéter les airs de danse des Possidoniens. Le jour de la bataille, lorsque les deux armées furent en présence, et que la cavalerie de Pœstum s'ébranla pour charger, les trompettes des Crotoniates sonnèrent toutes à la fois ces airs de danse. Aussitôt les chevaux de Pœstum, au lieu d'obéir

(1) *Oppidum Pæstum, Græcis Possidonia appellatum.* (Plin., lib. III, cap. VI.) — Pœstum, capitale de la Lucanie, resta fidèle aux Romains pendant les guerres puniques, et combattit courageusement Annibal. Lors des invasions des barbares, elle échappa par miracle à la fureur d'Alaric et de ses Goths. Elle avait encore conservé la plupart de ses monuments lorsqu'elle fut détruite de fond en comble par les Sarrasins, au commencement du Xe siècle.

à leurs cavaliers et de pousser à fond leur charge, se mirent à piaffer, et commencèrent un pas de ballet. Les Crotoniates, comme on se l'imagine facilement, ne restèrent pas cette fois tranquilles spectateurs de ces danses; mais, profitant du désordre qu'une manœuvre si imprévue avait mis dans les rangs de leurs ennemis, ils fondirent aussitôt sur eux et les taillèrent en pièces jusqu'au dernier.

A l'Agropoli, je trouvai un petit cheval qui descendait, sans aucun doute, des chevaux savants de Pœstum; car, en moins d'une demi-heure, et tout en faisant de véritables tours d'adresse à travers les marécages et les broussailles de la plaine, il me ramena sain et sauf au centre des ruines de cette ville.

Là mon postillon de Salerne m'attendait avec une singulière impatience; ne me voyant pas revenir, il me croyait victime des brigands ou tout au moins la proie d'un serpent. La voiture était prête, les chevaux attelés, et le soleil commençait à baisser; nous partîmes donc sans plus tarder, et, talonné par la double peur des serpents et des voleurs, mon postillon joua si constamment du fouet, que nous franchîmes en moins de quatre heures et demie, et toujours avec les mêmes chevaux, la distance que le matin nous avions mis cinq heures à parcourir.

La nuit commençait quand nous rentrâmes à Salerne.

FRÉDÉRIC MERCEY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1839.

Nous disions, il y a quinze jours, qu'il n'y aurait pas de congrès pour les affaires d'Orient; nous rappelions que la Russie avait déclaré depuis longtemps que sa position de vicinité ne lui permettait pas de laisser soumettre, pour son compte, à un congrès, la nature de ses rapports avec l'empire turc. Nous ne nous trompions pas : non-seulement il est certain aujourd'hui que la Russie, et même avec elle la Prusse, qu'elle a eu l'art d'entraîner encore dans sa sphère, ont refusé d'entrer dans tout ce qui ressemblerait à une conférence européenne; mais on se demande si les cinq puissances pourront tomber d'accord sur quelques points principaux, et arriver à une sorte de pacification. L'amiral Roussin est rappelé, et M. de Pontois passe, pour le remplacer, de Washington à Constantinople. Le fait est grave : c'est pour le passé une espèce de désaveu, et pour l'avenir l'indice d'une autre politique. Y a-t-il eu des fautes commises? sont-elles réparables? La France, débarrassée des liens d'un congrès, va-t-elle agir de concert avec l'Angleterre? ou bien agira-t-elle seule? Tiendra-t-elle d'une main ferme la balance égale entre l'empire ottoman et le vice-roi d'Égypte?

Rappeler l'amiral Roussin dont on connaît l'antipathie très-peu politique contre Méhémet-Ali, c'est confesser, en quelque sorte, qu'on a pu aller trop loin dans les injonctions faites au vice-roi, ou dans la manière dont elles lui ont été présentées; c'est indiquer qu'on reconnaît de plus en plus l'importance de la question égyptienne, même en face de la conservation de l'empire ottoman. On peut croire que le nouvel ambassadeur, M. de Pontois, qui est ici en congé depuis quelques mois, et qui doit partir le 25 pour Constantinople, profitera de tous les avantages que lui donne une situation neuve, pour se montrer envers tout le monde impartial et ferme. Le rôle de la France est d'exercer sur toutes les exagérations, de quelque part qu'elles viennent, un *veto* puissant qui sache se faire obéir. Elle ne doit pas moins empêcher l'Angleterre d'opprimer Méhémet-Ali et de brûler sa flotte dans le port d'Alexandrie, que s'opposer au protectorat à main armée de la Russie sur Constantinople. Elle a débuté par une excessive modération, puisqu'elle a commencé par manifester le désir d'un

congrès européen, d'où devait sortir pour l'Orient une sorte de patronage commun et solidaire. Le congrès est devenu impossible par le fait de la Russie, qui ne veut pas reconnaître à l'Europe un droit de haute médiation sur ce qu'elle convoite. Pour notre part, nous ne regrettons pas ce champ clos diplomatique, où aurait couru risque de s'annuler l'influence française. Seule ou ne marchant qu'avec l'Angleterre, la France sera plus libre, plus maîtresse de ses mouvements; elle pourra mieux faire prévaloir, là où elle le voudra, son poids et sa force. Nous ne saurions penser que le choix du nouvel ambassadeur soit un acte de complaisance envers l'Angleterre. M. de Pontois a été préféré à M. de Bois-Le-Comte, non parce qu'il était agréable au cabinet anglais, que probablement nos ministres ne consultent pas sur la nomination de nos agents, mais peut-être parce qu'il n'avait pas eu l'occasion de se montrer aussi vif que le diplomate distingué qui a combattu à Lisbonne la politique anglaise. Nous ne devons pas plus blesser l'Angleterre que la flatter et la suivre aveuglément. C'est toujours notre alliée, et nous ne devons nous en éloigner que si ses prétentions blessent la justice ou nos intérêts.

Il faut convenir que si l'antique Orient a eu la réputation d'être immobile, il a bien changé de nos jours. D'un instant à l'autre, la scène politique y varie : les événements s'y succèdent, les situations s'y transforment avec une singulière rapidité. D'abord on a cru que tout se terminerait entre Constantinople et Alexandrie par le consentement de la Porte, qui accordait à Méhémet-Ali l'hérédité des deux gouvernements d'Égypte et de Syrie. Puis les cinq grandes puissances ont demandé au divan de leur confier le soin de traiter avec le vice-roi. Un aide de camp de l'amiral Roussin a été dépêché au pacha pour lui faire connaître l'adhésion de la Porte à cet arbitrage européen. Enfin aujourd'hui, plus d'accord, plus d'arbitrage; l'amiral Roussin est rappelé; toutes les apparences, tous les commencements de pacification font place à des symptômes, à des appréhensions de guerre. La Russie, qui a rompu brusquement, après quelques moments de dissimulation, les entraves diplomatiques dont on avait voulu l'embarrasser, ne va-t-elle pas travailler à irriter Méhémet-Ali, à le pousser contre l'empire ottoman, qu'elle brûle de défendre? Ne s'attachera-t-elle pas à compliquer les négociations, à envenimer les difficultés de manière à ce que la Porte cherche un refuge dans le renouvellement du traité d'Unkiar-Skelessi, qui expire dans un an? De son côté, l'Angleterre, sous le prétexte de sauver et de venger la légitimité ottomane, ne voudra-t-elle pas donner cours à ses ressentiments contre Méhémet-Ali, briser la puissance égyptienne, qui lui fait obstacle en Syrie, en Arabie, effacer enfin cette nouvelle individualité orientale, qui ne se prête pas d'une manière assez souple à toutes ses ambitions de négoce et de commerce? Enfin Méhémet-Ali, que fera-t-il? quelle sera sa modération? quelle sera sa puissance? Trouvera-t-il dans la France un appui assez décisif pour se défendre avec avantage contre la malveillance russe et anglaise, et garder le fruit légitime de tant de travaux et d'une victoire récente? Ou bien, s'il se décide à en appeler aux armes, aura-t-il assez d'ascendant et de force pour soulever avec lui l'Asie Mineure, pour se faire reconnaître, par les diverses populations qui croient à l'islamisme, comme le véritable représentant de la foi et de la civilisation musulmane? Cependant quel sera le

rôle et le lot de la France? Si chacune des parties intéressées travaille à sa fortune, et met la main sur quelque chose, la France seule restera-t-elle spectatrice et dupe? Entre un empire qui s'affaisse et un nouvel empire qui s'élève, quel sera son thème politique? Saura-t-elle tout à la fois honorer la vieillesse d'un État dont elle fut, au XVIe siècle, le premier allié chrétien, et protéger la brillante origine d'un État jeune, qui, du sein de la Méditerranée, donne un essor nouveau à la civilisation orientale?

Sur tous ces points, l'opinion publique est inquiète, et jamais plus grandes affaires n'ont été l'objet de plus d'incertitudes et de défiances qu'augmente encore le silence du cabinet. Sans doute, les négociations diplomatiques vivent de secret, et ce n'est pas nous qui provoquerons le ministère à d'intempestives divulgations; mais on peut regretter qu'il n'offre pas à l'opinion plus de motifs généraux de sécurité. Dans les gouvernements représentatifs, les affaires diplomatiques, tant qu'elles ne sont pas terminées, doivent être protégées par le même secret que dans les gouvernements absolus; mais aussi il y a d'autres exigences qui doivent être satisfaites. Dans les pays constitutionnels, on veut savoir les principes dont un cabinet se propose le triomphe à travers les difficultés et le mystère des détails. Malheureusement, dans la question d'Orient, le cabinet du 12 mai a trop peu fait connaître la nature et l'étendue de ses vues, à l'époque des brillants débats qu'a provoqués dans la chambre des députés la demande d'un subside de dix millions; il a plus écouté que parlé, si l'on excepte toutefois l'éloquente réplique de M. Villemain à M. de Lamartine. Il s'est borné à recueillir le vœu de la chambre, qui demandait un congrès européen, et voilà que le projet d'une conférence avorte; la maladie de M. de Metternich est venue en aide à l'habileté de M. de Boutenieff. Il y a donc désormais, pour le ministère, une politique nouvelle à suivre, politique dont il aura, devant les chambres, toute la responsabilité.

Cette situation est assez grave pour mériter l'attention du cabinet, qui n'a pas devant lui d'hostilité systématique, mais la défiance des uns et l'indifférence des autres. On ne se passionne en ce moment ni pour, ni contre personne, et l'on se remet à apprécier hommes et choses avec une entière impartialité. Cela devait être. Après l'immense dépense de colères et de passions faite à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci, le calme devait nécessairement renaître. En reportant aujourd'hui nos regards sur la scène politique, nous ne retrouvons plus trace des alliances, des combinaisons, des partis parlementaires qui l'ont si violemment agitée. Il ne reste plus que les hommes avec leur caractère, leur talent; et, nous pouvons le dire pour quelques-uns, avec leurs regrets. Il ne leur a pas fallu beaucoup de temps pour reconnaître le mal qu'a fait au gouvernement représentatif la coalition, et nous n'apprendrons rien, même à ceux qui ont joué le rôle le plus ardent, en leur disant qu'il ne faudrait pas souvent se permettre de pareilles licences, pour peu que l'on tienne à l'honneur et à la viabilité du régime constitutionnel. Mais ici tout s'oublie vite, et l'on s'occupe plus aujourd'hui du mérite de quelques hommes, et des services qu'ils peuvent rendre, que des torts qn'ils ont eus. On remarque que plus un certain passé s'éloigne, plus ces personnages politiques se retrouvent disponibles pour l'avenir. Il a couru dans ces derniers temps des bruits

de remaniement de cabinet auxquels nous n'attachons aucune valeur d'éventualité prochaine, mais qui peuvent servir d'indice pour connaître les dispositions de l'opinion, qui verrait avec plaisir un jour la coalition des talents au pouvoir, après avoir vu dans l'arène parlementaire la coalition des haines et des passions. Encore une fois, nous ne croyons à rien d'immédiat; mais nous ne pouvons nous empêcher de constater combien le bon sens public se montre supérieur aux arguties et aux déclamations de quelques journaux. Suivant ces derniers, des hommes qui se sont quelquefois combattus ne peuvent se retrouver ensemble dans le même cabinet; c'est un crime, une monstruosité, de penser que M. Thiers et M. Guizot puissent revenir ensemble aux affaires, ou que M. Molé se réconcilie un jour avec l'un de ces deux hommes d'État. Il n'y a ici de monstrueux que la prétention de tenir en échec l'intérêt public en éternisant des rancunes, en perpétuant des dissentiments, en voulant leur donner l'importance de ces séparations de parti et d'opinion qui sont infranchissables. Dans le vaste système de la monarchie représentative, il y a place pour toutes les nuances, pour toutes les grandes individualités qui servent la même cause dans des voies diverses; on n'y met personne au *ban de l'empire*. Avons-nous déjà trop d'aptitudes reconnues, trop de talents éprouvés? Faut-il de gaieté de cœur reléguer dans l'inaction des hommes dont d'éminents services constatent la compétence et les mérites? Sur ce point, le bon sens de tous n'est pas indécis; il désire autant que possible que les hommes soient à leur place, que les situations officielles ne donnent pas un démenti aux vocations, enfin, qu'on trouve le moyen d'appliquer tous les talents à l'intérêt général; il approuverait fort cette nouvelle ligue du *bien public*. Il estime que c'est dans ce but que les corps et les institutions politiques doivent agir et fonctionner. Mais au lieu d'exprimer le vœu de l'opinion, les journaux préfèrent entretenir les vieilles haines et les causes de discordes. On les voit aussi se quereller entre eux, et se livrer à des polémiques qui ressemblent à des guerres civiles. Le ministère, en se montrant avare de toute mesure, de tout acte, en administrant, pour ainsi dire, à la sourdine, paraît s'attacher à prendre l'opposition par famine. Peut-être le pouvoir en lui-même perd-il à cette politique ce que le cabinet croit y gagner. Aussi l'attention publique est-elle tout entière à ce qui se passe au dehors.

Il y avait déjà longtemps que l'on espérait une transaction entre Maroto, général en chef des troupes de don Carlos, et le gouvernement de la reine d'Espagne. On devait surtout s'y attendre depuis que Maroto, en faisant subir au prétendant la plus cruelle humiliation, s'était donné un ennemi mortel et imposé la nécessité de le perdre. Maroto avait fait plus encore. En mettant le comble à l'avilissement de ce malheureux prince, dont la lâcheté était déjà proverbiale en Europe, il ne laissait aux partisans de sa cause ni l'espérance de le voir triompher, ni le courage d'avouer leurs sympathies, ni la volonté de le secourir. Telle était en effet la situation à laquelle les terribles exécutions d'Estella et les ignominieuses rétractations que la peur avait arrachées à don Carlos, avaient réduit dans les provinces du nord de l'Espagne la cause personnelle du prétendant, lorsque la première entrevue révéla le progrès des négociations entamées pour la pacification des provinces insurgées. Bientôt

ces négociations prirent une allure plus décidée. Don Carlos ne les ignorait certainement pas ; mais découragé lui-même, ou se faisant illusion sur les conditions qu'on obtiendrait d'Espartero, il n'osait pas se déclarer ouvertement contre son général. Enfin une entrevue eut lieu le 26 du mois dernier entre le duc de la Victoire et Maroto, accompagné de plusieurs chefs carlistes dévoués à sa personne, et d'un jeune Français, le marquis de Lalande. Elle avait été préparée par des communications antérieures de Simon Torre et du colonel Martinez avec Espartero. Le colonel anglais Wylde, envoyé depuis longtemps à l'armée du Nord par son gouvernement, s'y était aussi employé avec ardeur.

Il est certain que Maroto a demandé, outre la reconnaissance des *fueros*, outre une amnistie générale et la confirmation de tous les grades régulièrement obtenus dans l'armée des provinces, le mariage du fils aîné de don Carlos avec la jeune reine Isabelle II. Mais Espartero n'avait jamais témoigné la moindre disposition à favoriser un pareil arrangement, et ni l'Angleterre, ni la France ne regardaient cette condition comme admissible. Elle fut effectivement repoussée, et Maroto n'insista point. Il soutint une lutte plus longue et plus opiniâtre pour la reconnaissance des *fueros;* il la voulait absolue, complète et sans restrictions, tandis que le général des troupes de la reine ne croyait pouvoir que prendre l'engagement de la recommander aux cortès. Ce fut la cause de la rupture des négociations, le 26 août. Simon Torre les reprit le lendemain, et paraissait disposé, pour son compte, à se contenter des garanties que Maroto avait jugées insuffisantes. Mais le bruit d'une pacification prochaine s'était répandu dans le Guipuzcoa et dans la Biscaye ; les bataillons insurgés de ces deux provinces déposaient spontanément les armes, et don Carlos, irrité de se voir abandonné, paraissait prêt à se porter aux dernières extrémités contre Maroto et les autres chefs de son parti. La situation n'était donc plus entière, Maroto n'en était plus le maître. Du moment que don Carlos, repoussant toute transaction, cherchait à perdre son général et à réagir contre le parti provincial, en se mettant à la tête du parti apostolique, Maroto et ses amis, convaincus de la nécessité de traiter, devaient précipiter le dénoûment, pour réaliser leur projet, quoique d'une manière incomplète, et pour se dérober eux-mêmes aux vengeances du prétendant.

C'est le 29 août que les bataillons du Guipuzcoa et de la Biscaye ont mis bas les armes et fraternisé avec les troupes constitutionnelles. Don Carlos s'est retiré en Navarre. Tout ce qui lui reste de forces est en proie à l'anarchie et se désorganise rapidement. De grands désordres ont signalé ces derniers jours. La petite cour du prince s'est dispersée ; la plupart de ses ministres se sont jetés en France, et Bayonne est remplie de réfugiés carlistes. Cependant don Carlos a conservé autour de lui quelques mille hommes, et la guerre civile peut se prolonger quelque temps encore, surtout si l'attitude des cortès entretient l'inquiétude dans les esprits sur la question des *fueros*. C'est une belle occasion pour le ministère français de faire agir à Madrid toute l'influence qu'il peut y posséder, afin de déterminer le gouvernement et les cortès à ratifier les arrangements conclus par Espartero ; car on peut malheureusement craindre que le parti exalté, qui domine dans le nouveau congrès espagnol, ne fasse, au

sujet des *fueros*, de la métaphysique constitutionnelle, au lieu de décider la question par le grand principe des nécessités politiques. Quelle a été l'intention de M. Olozaga, un des chefs de ce parti, quand il est monté à la tribune, le jour même où l'on apprenait à Madrid les heureux événements du Guipuzcoa, pour y demander le *maintien du régime constitutionnel dans toute sa pureté?* Et le ministre de la guerre ne s'est-il pas trop hâté de donner, sans autre explication, son adhésion absolue à une déclaration pareille dans une pareille bouche? Ce qui est certain, c'est que les deux provinces comprises dans la transaction sont en proie à une vive anxiété, que les émissaires de don Carlos ne négligent rien pour agiter les esprits, et que si les *fueros* n'étaient pas reconnus par les cortès, il y aurait une nouvelle levée de boucliers. Espartero, il est vrai, se trouve maître de plusieurs positions importantes, et jamais la cause carliste, quoi qu'en disent ici, avec leur merveilleux optimisme, les journaux légitimistes, ne se relèvera du coup qu'elle vient de recevoir. Mais les cortès commettraient une bien grande faute si, par une aveugle obstination, ils retardaient la soumission de l'Alava et de la Navarre, et relevaient le drapeau de la révolte dans les provinces soumises. Nous le répétons donc : c'est un devoir pour le gouvernement français de prévenir un tel malheur, et de hâter par tous les moyens possibles la fin de la guerre civile d'Espagne. Il y paraît tout disposé ; nous croyons même savoir qu'un agent confidentiel vient de partir à cet effet.

Quoi qu'il en soit, la guerre civile d'Espagne marche à un prompt dénoûment. Don Carlos est acculé à la frontière de France, avec quelques bataillons en désordre, et on peut s'attendre à le voir bientôt passer sur le territoire français, où tout est prêt pour le recevoir.

La contre-révolution de Zurich a vivement occupé les esprits. Il est toujours fâcheux que la démocratie des campagnes ait plus de puissance que de lumières, et qu'elle puisse opprimer ainsi des magistrats et une bourgeoisie qui devraient au contraire la conduire dans la pratique de la liberté. C'est la souveraineté du peuple entendue et appliquée dans le sens le plus immédiat. La violation du droit a été tellement flagrante, qu'elle a été l'objet d'un blâme formel de la part de deux journaux de l'opposition, du *Courrier Français* et du *Siècle*. Ce dernier a saisi cette occasion d'exprimer ce vœu si raisonnable, que les droits politiques ne fussent jamais répartis que dans la mesure des lumières acquises. C'est toujours à ce point qu'il en faut revenir pour organiser la démocratie. Le nom du docteur Strauss a été prononcé de nouveau à l'occasion des scènes de Zurich, et d'après la manière dont en ont parlé les journaux, on pourrait croire que ce célèbre professeur ne se recommande à l'attention publique que par une impiété systématique qui veut exhumer le socinianisme. Il n'en est rien. Le livre du docteur Strauss, dont nos lecteurs ont lu la critique dans ce recueil, est un livre grave, religieux dans ses intentions, profond par sa science, riche enfin des derniers résultats de l'érudition contemporaine. Quand il parut, le gouvernement prussien, avant d'en permettre l'entrée dans ses États, en confia l'examen au savant et orthodoxe Neander. L'illustre théologien répondit au gouvernement qui le consultait, que le livre du docteur Strauss était un livre de science qui devait être combattu et réfuté par la

science, et qu'il n'y avait aucune raison d'en défendre la lecture. Depuis, Neander a critiqué lui-même l'ouvrage dont il avait protégé la notoriété. Il est possible que le conseil d'État de Zurich ait manqué de tact en appelant l'historien de la *Vie de Jésus-Christ* au milieu d'éléments trop inflammables. L'université de Zurich était pour le théologien novateur un théâtre à la fois étroit et périlleux. Nous ne voyons en Allemagne que Berlin où Strauss eût été à sa place; mais il fallait se garder de l'appeler dans une ville où ceux qui font une émeute la font au nom de Jésus-Christ, où le comité calviniste de la foi dit dans une proclamation : « Dieu a donné la victoire à la cause de la justice, mais elle a été chèrement payée. Plusieurs de nos frères ont succombé en combattant pour elle ; ils ont versé leur sang pour la patrie et pour le Christ. Dieu les récompensera dans l'autre monde. La patrie et les riches bourgeois prendront soin des veuves et des orphelins. » Ces traits sont dignes du moyen âge, ils rappellent que dès le XIIe et le XIIIe siècle, Zurich était animée de passions religieuses où se mêlaient un mysticisme profond et une vive antipathie contre le catholicisme romain. Au surplus, aujourd'hui, la démocratie des campagnes l'a complétement emporté. Le grand conseil est dissous, et les électeurs sont convoqués pour le renouveler. On se demande si la liberté gagne beaucoup à ces coups d'État populaires qui satisfont plutôt les passions de la multitude qu'ils ne servent ses véritables intérêts.

P. S. La note insérée dans les journaux anglais sur le sens de la nomination de M. de Pontois a produit en France le plus mauvais effet. Le gouvernement l'a senti, et a donné à ce sujet les explications les plus nettes dans son journal du soir. Nous l'en félicitons. On assure en outre que le ministère est plus loin que jamais de faire à lord Palmerston les concessions *impossibles* auxquelles il s'est énergiquement refusé jusqu'à ce jour. L'Angleterre demande le blocus d'Alexandrie. On n'y consent et on n'y consentira point. L'Angleterre veut l'occupation de Candie. On n'y consentira pas davantage. L'invariable base des négociations est et restera la concession à Méhémet-Ali des droits que tout lui permet d'exiger, et que l'intérêt bien entendu des puissances de l'Occident, l'Angleterre, la France et l'Autriche, doit les engager à lui reconnaître.

Le bruit court que l'amiral Roussin, rappelé de Constantinople, est destiné à prendre le commandement de la flotte française dans la Méditerranée. Nous pensons, nous, que l'amiral Roussin ne commandera les forces françaises dans la Méditerranée que le jour où le gouvernement français aura sacrifié Méhémet-Ali à la haine que lui a vouée l'Angleterre, haine que partageait notre ambassadeur à Constantinople. Il faut espérer que le cabinet n'en est pas là.

— L'article de M. Sainte-Beuve sur *la Littérature industrielle* a été l'objet de quelques récriminations de la part des intéressés, comme on pouvait s'y attendre. M. de Balzac s'est fait remarquer par le ton de sa réponse. Il y a tout

d'abord mêlé, selon son habitude, une affaire d'argent, un procès dont il n'a pas rougi d'arguer à faux : on lui a répondu ailleurs. Quant à l'article même, estimant apparemment qu'on n'avait pas été assez sévère contre lui, il a pris soin d'aggraver le jugement par un commentaire alambiqué qu'il a affiché dans sa lettre. Qu'il se rassure pourtant ! En relisant à tête reposée le passage qui l'indigne le plus, il le trouvera moins sérieux qu'il n'imagine ; il verra que ce qu'on a le moins songé à lui contester jamais, c'est *l'intrépidité* dans le mauvais goût.

DÉPÊCHES

DU

DUC DE WELLINGTON (1).

Le duc de Wellington a fait publier, dans ces dernières années, la collection des dépêches qu'il écrivit pendant ses campagnes. Un des aides de camp du noble lord, le lieutenant-colonel Gurwood, s'est chargé de cette tâche, et la collection de ces pièces forme douze énormes volumes. La période de temps qui s'y trouve embrassée, commence en 1799 et se termine en 1815. Les dépêches sont datées de l'Inde, du Danemark, du Portugal, de l'Espagne, de la France et des Pays-Bas, où le duc de Wellington a commandé pendant sa longue carrière militaire. Au milieu d'une foule de pièces qui ne méritaient guère d'être recueillies comme documents historiques, d'ordres du jour, de dispositions locales et de communications officielles à des inférieurs, qui n'offrent pas même d'intérêt sous le point de vue militaire, on trouve dans cette collection les matériaux historiques les plus curieux, les plus importants et surtout les moins connus, sur la nature de la guerre que firent les Anglais dans la Péninsule. Je m'attacherai de préférence d'abord aux deux derniers volumes, qui renferment les dépêches de 1813 à 1815. Ces deux volumes devaient être publiés à Londres, au moment où M. le maréchal Soult s'y rendit, comme ambassadeur extraordinaire, pour assister au couronnement de la reine. Le duc de Wellington, par un effet de sa délicatesse de gentleman, en fit suspendre la publication jusqu'après le départ de son ancien et illustre adversaire. Cependant je

(1) *The Dispatches of field-marshal the Duke of Wellington during his various campaigns in India, Denmark, Portugal, Spain, the Low Countries and France*, etc. — London, 1838.

n'ai découvert, dans ces deux volumes, rien d'ouvertement hostile à M. le maréchal Soult, et si, çà et là, on trouve quelques petits billets où le général anglais annonce qu'il a battu son ennemi, il se peut bien que M. le maréchal Soult ait écrit, de son côté, tout à fait du même ton.

Je me sens d'autant plus à l'aise en examinant ces gros recueils de dépêches anglaises, qu'elles me semblent ne nuire en rien à la gloire militaire de ma patrie. Un de nos hommes d'État les plus éminents, qui lit avec assiduité tout ce qui nous vient de l'Angleterre, dont il nous a expliqué avec génie la plus grande époque politique, me faisait l'honneur de me dire, il y a quelques jours, que cette collection lui représente l'œuvre de la raison la plus nette, mais en même temps la plus froide et la plus décharnée. C'est, en effet, à force d'ordre et d'ordre dans l'esprit surtout, que le duc de Wellington a triomphé de nos troupes dans la Péninsule. En lisant ses mémorandums aux cabinets et ses proclamations aux Portugais et aux Espagnols, on sent tout ce que peut le sentiment de la justice, même dans les entreprises où il semble que l'enthousiasme seul puisse avoir quelque action. Le duc de Wellington a résolu un problème qui me semblait chimérique avant la lecture de ces dépêches; il a prouvé qu'on peut faire une longue campagne et triompher d'un gouvernement absolu comme était l'empire, en combattant sous les drapeaux d'un gouvernement constitutionnel. De ce point de vue, les dépêches du duc de Wellington ont un immense intérêt pour la France actuelle, et j'en recommande la lecture à nos officiers. Ils n'y trouveront pas des leçons de haute stratégie; ils n'y apprendront pas l'art de frapper ces coups qui étonnent le monde, et, Dieu merci, ils n'ont pas besoin d'ouvrir les récits des campagnes des capitaines étrangers pour s'instruire des secrets de cette noble école; mais ils verront là par quelle infatigable exactitude, par quels soins répétés, par quelle attention minutieuse donnée aux moindres opérations, au bien-être de ses soldats, à l'approvisionnement de son armée, par quelle inépuisable patience, un chef militaire peut surmonter les difficultés que lui opposent des chambres divisées, ainsi que les lenteurs d'une administration que la nature de son pouvoir rend à la fois exigeante, tracassière et timide. Enfin, nos officiers apprendront, par la lecture de ce livre, comment un général en chef, s'il veut réussir sous le régime d'étroite responsabilité où nous vivons, doit savoir tenir constamment un œil ouvert sur l'ennemi et l'autre sur lui-même.

Ceux qui aiment les contrastes n'ont qu'à suivre à la fois, sous les mêmes dates, les mémoires ainsi que les ordres du jour du duc de Wellington, et les bulletins ainsi que les proclamations de Napoléon et de ses lieutenants. Napoléon et les généraux de son école s'adressent toujours à l'esprit du soldat; ils lui parlent du jugement des siècles, de l'histoire; dans quelques-unes de ses proclamations de la Pologne et de la Russie, quand les troupes sans solde manquaient de vêtements et de chaussures, l'empereur leur promet au retour un repas public devant son palais dans Paris, où leurs concitoyens les couronneront de lauriers, et les salueront du glorieux nom de soldats de la grande-armée. Le duc de Wellington ne parle jamais de l'avenir à ses soldats et aux officiers sous ses ordres; il leur annonce qu'une escadre anglaise qu'il attend, apporte tant de livres sterling, tant de capotes, tant de chaussures, des vivres

pour les hommes, du foin pour les chevaux, et il ne leur dit pas même, comme Nelson à Trafalgar, que l'Angleterre attend d'eux que chacun fera son devoir. Le général anglais ne suppose pas qu'une armée chaudement vêtue et régulièrement nourrie puisse y manquer ! Quant à lui-même, il s'impose des devoirs d'un genre tout semblable. Il suppute, il compte avec l'exactitude d'un négociant anglais les subsides en argent qui lui arrivent, il les répartit en masses égales, il relève les erreurs de chiffres des bordereaux, et rien ne rebute son attention dans ce travail vulgaire. En un mot, le duc de Wellington pousse si loin cette qualité importante d'un grand général, que possédait aussi à un haut degré Napoléon, qu'elle absorbe un peu en lui toutes les autres. Si le duc de Wellington avait eu à combattre à la fois le maréchal Soult et l'intendant Daru, ou quelque approvisionneur de cette force, les résultats de la campagne de 1813 eussent peut-être été différents ; mais il avait devant lui des troupes dénuées de tout, qui ne pouvaient se refaire dans un pays qu'elles avaient épuisé, et son esprit d'ordre, appuyé d'un incontestable talent militaire, lui donna l'avantage partout.

En lisant les dépêches du duc de Wellington, on ne tarde pas à trouver le côté élevé, je dirai presque le côté héroïque de sa tenue sévère, de son amour de l'ordre et de cette patiente rigueur avec laquelle il resserre sans cesse les liens de la discipline entre tant de soldats de diverses nations. Le général anglais n'avait pas seulement à faire obéir les troupes anglaises, et il est impossible de ne pas suivre avec un vif intérêt la lutte qu'il soutenait chaque jour en faveur de l'ordre contre les soldats espagnols et portugais qu'il appelait avec raison « les plus grands pillards du monde, » et en même temps contre leurs chefs, qui n'avaient ni la force, ni la volonté de les réprimer. C'est surtout dès qu'il entre en France que le duc de Wellington s'occupe sans relâche d'empêcher la dévastation du pays. Presque toutes ses dépêches, à cette époque, prescrivent des mesures contre ces funestes dispositions de son armée. « Dites au général Longa, écrit-il en français à son lieutenant, le général Wimpfen, que je suis très-mécontent de sa troupe pour avoir pillé Ascain la nuit du 10, comme elle l'a fait. Je le prie de faire mettre *sous les arrêts* le commandant et tous les autres officiers de cette troupe qui étaient à Ascain, et je leur ferai faire leur procès pour avoir désobéi à mes ordres. » Et il ajoute encore, au bas de la même lettre : « On vient de me faire un rapport que les troupes de Longa pillent et brûlent partout le pays. Un a été attrapé que je fais pendre, et je ferai pendre tous ceux que j'attraperai. »

La fermeté, la vigueur du duc de Wellington étaient bien nécessaires. Il entrait en France après une longue campagne dans laquelle il avait été secondé par deux armées qui s'avançaient altérées de vengeance, et qui se croyaient en droit d'exercer de terribles représailles. Les généraux espagnols et portugais, placés sous ses ordres, avaient promis le pillage de la France à leurs soldats, et un grand nombre de familles dans la Péninsule n'avaient envoyé leurs enfants à l'armée que dans l'espoir de se dédommager, par leurs mains, des maux qu'elles avaient soufferts par suite de l'occupation française. Si le duc de Wellington s'était borné à faire pendre les maraudeurs et les pillards, ses alliés se seraient bientôt soulevés contre lui, et toute sa fermeté n'eût pas sauvé l'armée

anglaise de l'irritation que ne pouvaient manquer de produire ces rigoureuses mesures. La plupart des généraux espagnols haïssaient les Anglais, et se seraient félicités de leurs désastres autant que de ceux des armées françaises. Aussi, dès le passage des frontières de France, le duc de Wellington ne quitte plus la plume, et c'est à peine si l'on peut concevoir comment il fait pour entretenir une si active correspondance au milieu des opérations militaires dont il ne pouvait se dispenser. Je choisis parmi toutes ses lettres celle qu'il écrivit au général Manuel Freyre en français, comme il avait coutume de faire quand il s'adressait aux généraux espagnols. Elle montre l'homme tout entier. Cette lettre est datée de Saint-Jean-de-Luz, le 24 décembre, à onze heures du soir. La voici : « Mon cher général, j'ai reçu votre lettre aujourd'hui, et j'avais déjà donné ordre le 22 de rappeler celui que j'avais donné le 18 à la division du général Morillo, de se tenir sous les armes. La question entre ces messieurs (les soldats de Morillo) et moi est s'ils pilleront ou non les paysans français. J'ai écrit, et j'ai fait écrire plusieurs fois au général Morillo pour lui marquer ma désapprobation sur ce sujet, mais en vain, et enfin j'ai été obligé de prendre des mesures pour m'assurer que les troupes sous ses ordres ne feraient plus de dégâts dans le pays. Je suis fâché que ces mesures soient de nature à déplaire à ces messieurs; mais je vous avoue que la conduite qui les a rendues nécessaires est bien plus déshonorante que les mesures qui en sont la conséquence.

» Je vous prie de croire que je ne peux avoir aucun sentiment sur votre lettre que celui de la reconnaissance, et, aussitôt que j'aurai lu toutes celles incluses dans votre lettre officielle, je vous enverrai réponse. En attendant, je vous dis que je suis, et de toute ma vie j'ai été trop accoutumé aux libelles pour ne pas les mépriser; et, si je ne les avais pas méprisés, non-seulement je ne serais pas où je suis, mais le Portugal au moins, et peut-être l'Espagne, seraient sous la domination française. Je ne crois pas que l'union des deux nations dépende des libellistes; mais si elle en dépend, pour moi, je déclare que je ne désire pas un commandement, ni l'union des nations, si l'un ou l'autre doit être fondé sur le pillage. J'ai perdu vingt mille hommes dans cette campagne, et ce n'est pas pour que le général Morillo, ni qui que ce soit, puisse venir piller les paysans français; et, où je commande, je déclare hautement que je ne le permettrai pas. Si on veut piller, qu'on nomme un autre à commander, parce que, moi, je déclare que, si on est sous mes ordres, il ne faut pas piller.

» Vous avez de grandes armées en Espagne, et, si on veut piller les paysans français, on n'a qu'à m'ôter le commandement et entrer en France. Je couvrirai l'Espagne contre les malheurs qui en seront le résultat, c'est-à-dire que vos armées, quelque grandes qu'elles puissent être, ne pourront rester en France pendant quinze jours.

» Vous savez bien que vous n'avez ni argent, ni magasins, ni rien de ce qu'il vous faut pour tenir une armée en campagne, et que le pays où vous avez passé la campagne dernière est incapable de vous soutenir l'année prochaine.

» Si j'étais assez scélérat pour permettre le pillage, vous ne pouvez pas

croire que la France, toute riche qu'elle est, puisse soutenir votre armée si le pays est pillé. Pour ceux qui désirent vivre des contributions du pays, ce qui est, je crois votre objet dans la campagne prochaine, il paraît essentiel que les troupes ne soient pas autorisées à piller. Mais, malgré tout cela, on croirait que je suis l'ennemi, au lieu d'être le meilleur ami de l'armée, en prenant des mesures décisives pour empêcher le pillage, et que ces mesures la déshonorent !

» Je pourrais dire quelque chose aussi en justification de ce que j'ai fait, qui regarderait la politique; mais j'ai assez dit, et je vous répète qu'il m'est absolument indifférent que je commande une armée grande ou petite ; mais, qu'elle soit grande ou petite, il faut qu'elle m'obéisse et surtout *qu'elle ne pille pas.*

» En vérité, je ne peux pas m'empêcher de me moquer des plaintes du général Morillo. Le jour que je lui ordonnai de se mettre sous les armes, il entreprit de lui-même, — sans mes ordres, ni ceux d'aucun autre, — une reconnaissance sur l'ennemi, les routes étant en tel état qu'il ne pouvait faire marcher son infanterie; et le résultat a été que la cavalerie anglaise, qui l'accompagnait et faisait son avant-garde, a beaucoup souffert. Puis, il vient me dire qu'il n'a pas de souliers! Comment a-t-il pu faire cette reconnaissance sans souliers? Et puis, la malheureuse troupe, sans souliers et sans vivres pour se tenir sous les armes, comment le général Morillo a-t-il pu la faire marcher?

» Demandez au général Alava et au général O'Lalor combien de fois j'ai mis les troupes anglaises et portugaises sous les armes en Espagne, pour sauver les villes et campagnes espagnoles, et vous verrez que je suis au moins impartial.

» WELLINGTON. »

La seule manière que le duc de Wellington avait trouvée pour empêcher les Espagnols et les Portugais de piller, c'était de les faire tenir des journées entières sous les armes, et de faire pendre les délinquants. Quant aux généraux, on voit qu'il ne se refusait pas à leur donner quelques raisons de sa conduite, mais cette condescendance n'allait pas jusqu'à des explications complètes. « *Je pourrais bien dire quelque chose qui regarderait la politique,* » ajoute-t-il après avoir montré les inconvénients matériels des désordres de l'armée, mais ce quelque chose, il ne le dit pas ; car, encore une fois, le duc de Wellington dédaignait de faire la guerre autrement qu'en homme positif, qui veut arriver au but par la force, par l'organisation, par la discipline de l'armée qu'il commande, et non par l'enthousiasme et l'enivrement. Les raisons qu'il donne pour arrêter le pillage, paraissent appartenir à cet ordre d'idées. Il ne faut pas piller, si l'on veut que le pays puisse fournir les contributions sur lesquelles on a compté. Il s'agit seulement d'économiser ses ressources, de ménager la proie qu'on a saisie afin de la rendre plus profitable; mais sous ce calcul, dans ce langage approprié aux idées de ceux auxquels il s'adresse, un seul mot qui semble échappé involontairement à l'auteur de cette lettre, décèle l'homme intègre, l'âme élevée, le cœur juste et droit. C'est ce mot *scélérat* qui vient

révéler la morale qu'on dirait cachée à dessein dans cette lettre d'affaires. A travers la réserve qui enveloppe sa pensée intime, on sent que lord Wellington se donnait à lui-même d'autres raisons de sa sévérité que celle qu'il en donne au général Freyre et au général Morillo, et dès lors il est impossible de ne pas honorer un ennemi qui parle et qui agit ainsi.

Le général Freyre, auquel le duc de Wellington adressait cette lettre, s'était déjà séparé de l'armée anglaise, en Portugal, pour cette question d'équipement et des vivres. Les troupes alliées, sous les ordres de lord Wellington, ne consentirent à marcher qu'à la condition d'être entièrement défrayées par le gouvernement anglais, et il semblait que les Portugais et les Espagnols crussent ne faire la guerre que pour l'avantage de la Grande-Bretagne. Dans ces dispositions d'esprit des armées alliées et des généraux, que leur haine pour les Anglais rendait encore plus difficiles et plus exigeants, le caractère du duc de Wellington était merveilleusement approprié à la situation où l'avait placé le gouvernement anglais. Jusqu'à l'époque où il fut envoyé en Espagne, la guerre s'était faite sans ensemble et sans méthode. Le secours accordé par l'Angleterre à l'Espagne et au Portugal, sur la motion faite dans le parlement par Sheridan, ne fut d'abord qu'un subside. On envoya des munitions, des armes et des habits. Quelques officiers furent dépêchés dans les deux pays pour reconnaître l'état des choses. Sir Thomas Dyer, le major Roche et le capitaine Patrick secondèrent dans les Asturies le lieutenant-colonel Doyle, et les capitaines Carroll et Kennedy séjournèrent dans la Galice, les colonels Brown et Traunt dans les provinces septentrionales du Portugal; mais le gouvernement anglais espérait encore que les pays insurgés triompheraient de la France sans le secours des troupes anglaises. C'est dans ce but qu'un large traité de subsides en approvisionnements de toutes genres fut souscrit par l'Angleterre.

Je n'ai pas dessein de rappeler les faits de ces campagnes; ils sont bien connus et ont été controversés de toutes les manières par les écrivains militaires des deux nations. On sait que les Espagnols et les Portugais furent défaits par nos généraux dans toutes les affaires qui eurent lieu, et que nos soldats, à qui leur audace et leur gaieté tenaient lieu de tout, donnèrent partout la victoire au drapeau français, quoique dépourvus des choses les plus nécessaires, et la plupart mourant de faim et de misère. Sans souliers et sans vivres, au milieu des vallées les plus fertiles de l'Espagne, ils ne prenaient pas moins les villes et les places fortes, et montaient à l'assaut en chantant, comme à l'escalade de Jaën, où ils entonnèrent la chanson de Roland.

La bataille de Baylen mit fin à cet état de choses. Le refus d'exécuter la convention faite en faveur des troupes françaises, refus dont les chefs des forces navales anglaises, lord Collingwood et sir Hew Dalrymple, à qui la junte s'était adressée, prirent la responsabilité par leur décision, obligea bientôt l'Angleterre à s'immiscer plus directement dans les affaires de la Péninsule. Ce fut alors que sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, mit à la voile de Cork pour la Corogne. Quoique chef d'une expédition importante, il avait pour instructions d'éviter, autant que possible, de se mêler des actes du gouvernement provisoire. En même temps, il était autorisé à annoncer aux Espa-

gnols et aux Portugais que les secours de l'Angleterre étaient donnés dans un but entièrement désintéressé. On voit qu'en donnant à son général de pareilles instructions, dictées par une certaine prudence, le gouvernement anglais lui préparait déjà tous les embarras qu'il eut dans la suite, et que révèlent toutes les pages de sa correspondance.

Qui ne sait la vie militaire du duc de Wellington ? Né au château de Dengan en Irlande, envoyé très-jeune encore en France, au collége militaire d'Angers, entré comme enseigne, à dix-huit ans, dans le 4e régiment, et arrive rapidement, par la position de sa famille et par sa fortune, à un grade supérieur, le troisième des fils du comte de Mornington n'eut pas à passer par les misères et le laisser aller de la vie subalterne des camps, vie qui forme le corps aux habitudes militaires, mais qui, prolongée, peut nuire plus tard, dans les esprits ordinaires, à l'élévation des pensées qui doivent être le partage des chefs. En revanche, les difficultés du commandement ne lui manquèrent pas dès son début. Il était déjà lieutenant-colonel quand il entra au service de la compagnie des Indes, et les protections de son frère, devenu gouverneur général des Indes orientales, ayant valu au jeune Wellesley le commandement des troupes du Nizam, lors de l'attaque de Seringapatnam il eut à lutter à la fois contre ses propres officiers et contre les troupes de Tippoo. Tout le monde sait que, dans sa première affaire, le jeune Wellesley ne se montra pas aussi épris du sifflement des balles que le fut en pareil cas Charles XII, et le général Harris, qui commandait en chef, ne pensait pas que le jeune officier qui revenait si agité dans le camp, serait un jour le héros de l'Angleterre.

Je dirai peu de chose des volumes de la collection des dépêches du duc de Wellington qui ont rapport aux affaires militaires dont il eut la direction dans l'Inde. Nos lecteurs ont déjà pu suivre ces premières années de la carrière militaire du général anglais dans une remarquable notice publiée par la *Revue* (1). On sait comment le jeune et timide lieutenant-colonel se changea en un général indifférent au danger, et déjà digne d'une haute réputation. Sir Arthur Wellesley eut affaire dans l'Inde à des chefs dont la tactique était assez semblable à celle d'Abd-el-Kader, mais dont l'habileté était plus grande, et à des troupes plus redoutables que les Arabes, car elles étaient plus nombreuses et commandées par des officiers européens. Scindiah, comme Hyder-Ali, détruisait les armées anglaises rien qu'en les fuyant, en les entraînant à sa poursuite, dans de vastes contrées sans ressources, sans herbe, sans eau, en se dérobant à elles dans des bois impénétrables, ou en les attaquant à l'improviste par les détours d'un pays qui lui était aussi connu qu'il était nouveau pour ses adversaires. C'est en le poursuivant que Wellington apprit à connaître toutes les ressources de la persévérance, ressources qu'il employa si bien depuis. C'est peut-être aussi en servant sous l'autorité suprême d'une compagnie de marchands, qu'il contracta l'habitude de régularité, la méthode de comptable, qui l'ont si bien servi dans la guerre d'Espagne. Il eut déjà l'occasion de déployer ce sentiment de justice et ce goût honorable de ponctualité dans la commission de répartition du territoire conquis dans le Mysore, dont il fit par-

(1) Voyez la livraison du 15 novembre 1837.

tie, et il revint en Angleterre, en 1805, avec la réputation d'homme intègre, jointe à celle de général habile, qu'il avait surtout gagnée dans l'expédition du Décan, à la meurtrière bataille d'Assye, où furent écrasés les Mahrattes.

Pour rendre justice au duc de Wellington, et la justice qui est due à son principal mérite, qui est la fermeté avec laquelle il assujettissait à la discipline les troupes placées sous ses ordres, il faut faire remarquer qu'il était loin de disposer, en Espagne, des ressources qu'on lui supposait. Cette observation pourrait aussi le justifier du reproche qui lui a été fait, de n'avoir pas poursuivi ses succès comme il pouvait le faire. et de s'être montré en quelque sorte inquiet d'une victoire quand il l'avait remportée. Il y avait de quoi être inquiet, en effet, avec des auxiliaires tels que les Espagnols et les Portugais, qui haïssaient un peu plus les Anglais après une victoire qu'après une défaite, et qui, à chaque retard de la solde ou des approvisionnements, menaçaient leur allié d'une défection, comme s'ils avaient été de simples mercenaires, ou comme si l'Espagne et le Portugal n'eussent pas été plus à portée de l'armée française que l'Angleterre. Jusqu'à présent, j'avais cru que l'Angleterre avait été pour l'Espagne un banquier exact et complaisant, et que son général, lord Wellington, n'avait à maintenir dans la ligne du devoir que des hommes à qui on n'avait laissé aucun prétexte de s'en écarter; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et on voit, par quelques-unes de ses plaintes au gouvernement anglais, que *l'or de l'Angleterre* ne coulait pas aussi abondamment sur le continent que le disait le *Moniteur*. En même temps, lord Wellington avait à lutter contre les ministres qui, jugeant mal la valeur militaire des points occupés par les troupes anglaises, croyaient faire des merveilles en envoyant trente mille hommes à Walcheren et une armée en Sicile. La lettre suivante, datée également du quartier général de Saint-Jean-de-Luz, donne, sous ce point de vue, une idée complète des rapports du général anglais avec son gouvernement. Elle a été adressée à lord Bathurst le 13 décembre 1813.

« J'ai reçu la lettre de votre seigneurie, du 10, et je vous prie d'assurer l'ambassadeur de Russie que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir dans l'intérêt des armées alliées. Je suis déjà plus avancé sur le territoire français qu'aucune des puissances alliées, et je crois que je suis mieux préparée qu'elles à prendre avantage de toute occasion de nuire à l'ennemi, soit en conséquence de ma propre situation, soit en conséquence des opérations des armées alliées.

» Votre seigneurie est instruite, par ma dernière dépêche, de la nature et de l'objet de mes opérations récentes, ainsi que de la position où nous sommes. L'ennemi a considérablement diminué ses forces dans Bayonne, et il occupe la droite de l'Adour, près de Dax. Je ne puis dire quelle force il a dans Bayonne, et savoir si elle est assez réduite pour que je puisse détruire son camp retranché.

» Dans les opérations militaires, il y a des choses impossibles. L'une de ces choses est de faire marcher des troupes dans ce pays après de longues pluies. Je sais que je perdrais plus de soldats que je ne pourrais en remplacer, en faisant camper les troupes après un si mauvais temps, et je serais coupable de négligence et d'abandon de mes gens, si je commençais une opération après les mauvais temps que nous avons ici.

» En ce qui est du théâtre des opérations de l'armée, cela regarde le gouvernement et non pas moi. En jetant trente mille hommes dans la Péninsule, le gouvernement britannique a donné de l'occupation, depuis quatre ans, à deux cent mille Français au moins, et des meilleures troupes de Napoléon. Il est ridicule de supposer que les Espagnols et les Portugais auraient résisté un moment, si les forces britanniques avaient été retirées. L'armée employée présentement contre nous peut être de cent mille hommes, plus ou moins, en y comprenant les garnisons, et je vois, dans les journaux français, que des ordres sont donnés pour la formation, à Bordeaux, d'une armée de cent mille hommes. Est-il un homme assez insensé pour supposer que le tiers de ce monde serait employé à combattre les Espagnols et les Portugais, si nous nous retirions? Il serait alors facile à Bonaparte de conquérir toute la Péninsule.

» Une autre observation que j'ai à vous soumettre, est que, dans une guerre où chaque jour amène des crises dont les résultats intéressent le monde pour des siècles, le changement de lieu des opérations de l'armée anglaise mettrait cette armée *hors de combat* pour quatre mois au moins, surtout si son nouveau terrain est la Hollande.

» Votre seigneurie remarque judicieusement que notre but à tous est de forcer Napoléon à la paix. Je commande à présent sur la frontière la plus vulnérable de la France, peut-être sur la seule qui soit vulnérable (1813). Si je puis mettre vingt mille Espagnols en campagne, ce que je pourrais si j'avais de l'argent et des approvisionnements pour la flotte, j'aurais la seule forteresse qui soit sur cette frontière, si on peut la nommer forteresse, et cela dans un court espace de temps. Si je pouvais mettre quarante mille Espagnols en campagne, j'aurais probablement mes postes sur la Garonne. Qui soutiendra que Napoléon voudrait moins voir une armée dans une telle position que trente à quarante mille Anglais occupés au siége d'une forteresse en Hollande? Si ce n'étaient les ressources d'hommes et d'argent dont je suis privé, et la réputation que je perdrais à tenter, en cet état, de telles choses, je procurerais la paix en dix fois moins de temps que ne le feraient dix armées en Flandre. J'ai lieu de croire qu'il y a en France un fort parti pour les Bourbons, et que ce parti est prépondérant dans le midi de la France. Quelle diversion notre armée ne peut-elle pas opérer dans ce cas, et quel sacrifice ne devons-nous pas faire pour atteindre ce but?

» C'est l'affaire du gouvernement, et non la mienne, que de disposer des ressources de la nation, et je n'ai pas la moindre objection à faire à ce sujet. Je désire, en tout cas, persuader à votre seigneurie que vous ne pourrez pas pratiquer des opérations militaires en Espagne et en Hollande avec des troupes anglaises, et il faut choisir d'avance l'un ou l'autre parti, si, comme je le crois, et je ne pense pas me tromper, l'empire anglais n'est pas en état de maintenir deux armées en campagne. J'ai commencé la dernière campagne avec soixante-dix mille Anglais et Portugais. En laissant aller les troupes allemandes, en ajoutant ce que je pourrai rassembler de milices et les recrues portugaises, je compte, cette année, tenir la campagne avec quatre-vingt mille hommes; mais ce n'est pas là toute la question. Si vous formez l'armée hano-

vrienne, je n'aurai pas plus de cinquante mille hommes ou cinquante-cinq mille, si les blessés se rétablissent promptement.

» Je vous prie d'observer que, si vous étendez vos opérations aux autres pays, le service souffrira dans toutes ses branches. Je ne voudrais pas me plaindre; mais, si vous jetez vos regards sur chaque branche du service, vous verrez qu'elles sont déjà toutes entravées. Je n'ai pas entendu parler des vingt-cinq mille effets d'habillements qui devaient arriver de Plymouth, et déjà nous avions un déficit de trois mille pour l'année 1813. Sept mille huit cents effets sont arrivés à la Corogne. Nous manquons absolument de capotes. La raison en est que l'administration ne songe pas qu'en changeant de théâtre d'opérations, les anciens effets ne sont pas suffisants, etc.

» Les différents rapports que j'ai adressés à votre seigneurie appellent votre attention sur le manque de provisions navales, et je vous prie de prendre connaissance de l'état et condition des vaisseaux des stations, exceptant ceux qui vont et viennent d'Angleterre, état que l'amirauté fait connaître le 1er et le 15 de chaque mois. Vous verrez s'il y a ou non raison de se plaindre. Quel que soit le nombre, je me plains de ce qu'ils ne sont pas suffisants pour faire le service. Ce n'est certainement pas l'intention de l'amirauté.

» Votre seigneurie est maintenant instruite de l'état de nos ressources financières. Nous sommes accablés de dettes, et je ne puis sortir que rarement de ma maison, à cause des créanciers qui m'assiégent publiquement pour demander le payement de ce qui leur est dû. Quelques-uns des muletiers n'ont pas été payés depuis vingt-six mois, et hier j'ai été obligé de leur donner des bons sur la trésorerie pour une partie de leurs payements; autrement, il eût fallu renoncer à leurs services. Ces bills seront, je crois, immédiatement cédés, avec une dépréciation de change, aux *requins* qui attendent ces gens à Passage et dans cette ville, et qui profitent de la détresse publique. J'ai quelques raisons de croire que les bruyantes réclamations qui ont lieu, se font à l'instigation de marchands anglais. »

Il n'y a rien à ajouter à un pareil tableau, et quelques généraux de nos grandes guerres vont bien rire en lisant les lignes où le général anglais se peint au milieu des créanciers de l'armée, et se cachant dans sa maison pour échapper à leur poursuite. Mais il ne faut pas oublier le système du duc de Wellington. Il avait à donner l'exemple à deux armées commandées par des officiers qui eussent profité du moindre relâchement de leur chef, pour se porter aux plus grands désordres. Des ordres du jour d'une rigueur presque excessive, où quelquefois il flétrissait la conduite des officiers espagnols et portugais, avaient imprimé une saine terreur à ses subordonnés. Sa conduite était sans doute tracée par ces antécédents; mais il faut dire en même temps qu'elle était aussi conforme à l'esprit d'équité qui a marqué partout en général les actes de son commandement. On en a cité de curieux exemples.

Le duc de Wellington ne connaît pas l'enthousiasme. Il suffit de l'avoir vu quelques moments pour se convaincre de cette vérité. L'inflexibilité de ses traits se reproduit tout entière dans sa conduite, et on ne l'a jamais vu entraîné jusqu'à l'ardeur, même par le désir de faire dominer ses convictions. Mais la raison parle en lui un langage si décisif, qu'il a rarement manqué le

but qu'il se proposait, soit en écrivant aux ministres, soit en prenant la parole dans le parlement. C'est à ce point qu'à l'époque où l'on discuta un bill sur la discipline de l'armée, bill qui fut précédé d'une enquête, le duc de Wellington parla pour le maintien du châtiment du bâton dans l'armée anglaise, et en fit probablement sentir la nécessité, puisque le parlement se rangea à son avis. Cette pensée sèche, rude et ferme, qui triomphe du sentiment de l'humanité la plus vulgaire, ce goût du devoir qui écarte, dans un homme doux et modéré, tous les mouvements du cœur, ont garanti le duc de Wellington de toutes les grandes fautes qu'il était facile de commettre dans sa situation. Il est vrai qu'il s'est abstenu en même temps des actions éclatantes et héroïques; mais le but de lord Wellington était marqué. Il devait concourir à l'accomplissement d'une grande œuvre, commencée en commun par l'Europe entière. Sa tâche a été remplie avec toute l'habileté et la loyauté possibles. L'Angleterre a voulu mettre le duc de Wellington en regard de Napoléon. Il est évident que Wellington n'a jamais songé à se considérer comme l'antagoniste de Napoléon, et on dirait même que c'est pour se montrer sous son véritable jour qu'il a publié sa volumineuse correspondance. Cette publication, qui est faite pour flatter le juste orgueil du duc de Wellington, est en même temps un acte de modestie. A chaque page, on y voit l'honnête homme, le général prudent, l'observateur (1), l'esprit intelligent qui embrasse les diverses faces des affaires, et juge sainement de leurs résultats; on y reconnaît même l'homme d'État, le ministre qui devait fournir plus tard une belle et honorable carrière politique; mais on y chercherait vainement le héros. Enfin, l'épigraphe choisie pour cette collection de dépêches se trouve bien justifiée; elle dit que ce monument sera plus durable que l'airain, *ære perennius*. Il survivra, en effet, sans nul doute, dans l'esprit des hommes sensés, au bronze qu'on élève, sur une place de

(1) L'esprit d'examen et d'observation du duc de Wellington, particulièrement en ce qui concerne l'armée, se reproduit dans tous ses discours et dans tous ses actes. Aujourd'hui même, en lisant les dernières discussions du parlement anglais, je retrouve cet esprit dans la réponse que lord Wellington vient de faire aux partisans du système de la taxe uniforme des lettres. Lord Wellington prétend que la réduction du prix du port à un penny n'augmentera pas la correspondance et le nombre des lettres, comme l'assurent les économistes de la chambre basse, et il cite, à ce sujet, ce qui s'est passé dans quelques régiments. — « Il y a peu d'années, je voulus essayer de ce système, dit-il, et je puis assurer à leurs seigneuries qu'après avoir affranchi de toute taxe les lettres des soldats de quelques régiments, il n'en est pas résulté la moindre augmentation de correspondance. Dans un seul régiment, et c'était un régiment de mille hommes, composé de montagnards écossais, qui passent pour des gens extrêmement attachés à leur lieu natal et à leurs familles, on s'est assuré que, pendant l'espace de six à sept mois, soixante-trois ou soixante-quatre lettres seulement ont été écrites. C'était le même nombre qu'auparavant. » — Le noble lord en conclut que la diminution de la taxe sera onéreuse pour le pays. Peut-être eût-il fallu considérer que les soldats n'ont que peu de nouvelles à communiquer à leurs familles, et que leurs besoins ne changent pas, tandis que le commerce tend sans cesse à augmenter ses relations dès qu'on les favorise; mais il eût fallu sortir du cercle des observations militaires, et lord Wellington s'y tient volontiers.

Londres, à lord Wellington, et qui le représente sous les lauriers et dans la nudité d'un demi-dieu des temps héroïques. Ce n'est pas ainsi nu que Chantrey ou Wyatt devaient montrer au peuple anglais et à la postérité le général qui a écrit ces lettres, dans lesquelles il déclare sans cesse que l'armée anglaise ne peut vaincre que bien munie, bien couverte et bien chaussée; la seule inscription qui conviendrait au piédestal est celle-ci : « Il a fait la guerre de manière à pouvoir la recommencer avec avantage dans les pays où il a commandé. »

Le duc de Wellington se tenait si bien dans son rôle de général constitutionnel; investi d'un commandement suprême, il se regardait tellement comme chargé simplement d'une tâche ou grande ou médiocre, selon l'étendue des ordres du gouvernement, selon les ressources qu'il plairait aux ministres de mettre à sa disposition, qu'on le voit prendre son parti avec résignation, quand ces ressources lui manquent. Dans ses idées d'ordre et d'hiérarchie, il semble alors dire qu'il fera comme il pourra, ou que la chute de Napoléon ou son abaissement ne doivent pas lui tenir plus à cœur qu'aux ministres du roi d'Angleterre, et que, si ceux-ci ne jugent pas à propos d'y mettre plus d'ardeur, c'est à lui de les imiter, et de borner à son tour ses opérations. Au contraire, à la vue de la tiédeur du gouvernement, un héros, comme on l'entend, eût fait ressource de tout : il eût outrepassé ses ordres, ou bien il eût perdu la tête. Pour le duc de Wellington, il n'eût pas violé ce qu'il regardait comme les lois de la guerre, même pour avancer le terme de la campagne; et, s'il eût fallu autoriser le pillage d'une seule maison pour hâter la défaite de son ennemi, rien ne l'eût déterminé à donner un pareil ordre. Nous verrons plus tard, par une de ses lettres, comment il s'appliquait à lui-même ces principes. En voici une qui témoigne de la parfaite résignation qui accompagnait souvent son extrême sollicitude pour les nécessités du service et de l'armée. Elle est adressée de Lesaca, sur la frontière d'Espagne, à lord Bathurst.

« Milord, j'apprends de sir Thomas Graham, que *le Sparrow,* arrivé d'Angleterre à Passage la nuit dernière, a fait voile le 10. Il a communiqué avec *le Président,* entré en rade avec un convoi de fournitures pour les vaisseaux, mais il n'a aucun renseignement sur l'accroissement des forces navales sur ces côtes. Sir Thomas Graham m'informe, il est vrai, que lord Keith lui a dit avoir demandé qu'une ligne navale fût envoyée devant cette côte; mais il n'avait pas reçu de réponse, et rien n'est laissé à sa discrétion. Je veux donc mettre sous vos yeux les inconvénients et les désavantages qui résulteront pour l'armée du manque de forces navales.

» Les munitions de toutes sortes qui nous viennent de Lisbonne, des autres ports du Portugal et de la Corogne, sont retardées par le manque de convois. Le blocus maritime de Saint-Sébastien n'est pas observé du tout; l'ennemi a des communications constantes avec cette place par Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. Il y a introduit des vivres de toute espèce, un renfort d'artilleurs et de sapeurs, et quelques officiers appartenant au service médical.

» Le fait des communications entre Saint-Sébastien et les ports de France est notoire à toute la terre, et le rapport sur l'assaut du 25 juillet, fait par le général Rey, a été publié par les journaux français.

» Dans l'attaque de la place maritime, nous avons reçu peu d'assistance des

troupes de nos vaisseaux, mais les forces navales sont trop faibles sur cette côte pour nous donner le secours qu'il faudrait, et nous en souffrons beaucoup. Les soldats sont forcés de travailler, dans les transports, à décharger les vaisseaux, parce que les mains manquent, et nous avons été obligés de nous servir des bateaux du port de Passage, dirigés par des femmes, pour mettre à terre les provisions et effets d'ordonnance. Ces bateaux sont légers, d'une faible construction, et un certain nombre s'en est perdu. Or le manque de bateaux apportera de grands retards dans les opérations du siége, et les soldats sont obligés de charger et de décharger ces bateaux, les femmes qui les dirigent n'étant pas propres à ce travail.

» Mon opinion est que, si nous avons une force navale suffisante, nous devons faire, le temps le permettant, une attaque du côté de la mer en même temps qu'une attaque contre les remparts. Cette double attaque divisera l'attention de l'ennemi, et préviendra beaucoup de pertes dans l'assaut, si elle n'en assure le succès.

» J'appelle encore l'attention de votre seigneurie sur les avantages qu'il y aurait à empêcher la navigation dite cabotage entre la Garonne, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. L'ennemi serait alors obligé de se servir des transports du pays pour former ses magasins de l'Adour; le rassemblement de ses provisions serait retardé, la misère occasionnée par la guerre redoublerait, et en conséquence l'impopularité qui s'y attache, en France, augmenterait considérablement. Mais les forces de cette côte, insuffisantes pour le siége de Saint-Sébastien, suffiraient encore moins au blocus effectif des côtes entre la Garonne et Bayonne.

» Je n'ai jamais eu l'habitude de troubler le gouvernement par des requêtes; mais j'ai toujours pourvu au service de mon mieux, à l'aide de ce qu'on mettait à ma disposition. Si donc les forces navales de l'Angleterre ne peuvent être portées à plus d'une frégate et d'un petit nombre de bricks et cutters employés au service des dépêches, pour coopérer avec l'armée au siége d'une place maritime dont la possession nous importe avant que la mauvaise saison ne commence, je me contenterai et ferai pour le mieux, sans secours; mais j'espère que votre seigneurie me fera savoir positivement si je dois ou non compter sur quelque assistance en forces maritimes. »

Une autre lettre, adressée du même lieu au général don Miguel Alava, prouve que ce n'était pas seulement contre la négligence et la mauvaise volonté du gouvernement anglais que lord Wellington avait à lutter.

« Je suis fâché de vous informer qu'il n'est pas venu de bateaux dans le port de Passage, pour les opérations du siége de Saint-Sébastien, et qu'il n'y a pas de cartes du pays pour cette opération. Je ferai savoir à la population de ces provinces que ses magistrats ne m'ont pas donné d'assistance, et ne m'ont rien fourni de ce qui était nécessaire pour délivrer ce pays de l'ennemi. Je ferai en outre connaître mon opinion sur cette conduite à toute l'Espagne.

» Voici une lettre que j'ai reçue de M. Dunmore au sujet du peu de secours donné par la ville de Vittoria. Le peuple de cette ville et de ces provinces verra, par expérience, la différence qu'il y aura si, par manque d'assistance, je suis obligé de les abandonner à l'ennemi.

» Voici encore un rapport que j'ai reçu de Bilbao, d'après lequel les magistrats ont refusé de nous donner la jouissance des couvents, pour établir nos hôpitaux. Je vous prie d'observer que ces hôpitaux sont demandés pour les officiers et les soldats blessés en se battant pour ce pays, et je pense qu'il faut prendre des mesures pour obliger ces magistrats à accorder les secours qu'on leur demande. Dans tous les cas, je ferai en sorte que le pays tout entier connaisse leur conduite. »

Voilà pourtant un appel à l'opinion publique; mais c'est le sentiment de la justice blessé qui fait cet appel. Lord Wellington n'a peut-être jamais prononcé le mot *gloire,* du moins on ne le trouve dans aucune de ses lettres. Les arrêts, le bâton ou la corde, lui semblent agir plus directement sur ses soldats que ce vain mot; mais l'équité, comme les lois de la guerre, ne permettaient pas de passer des magistrats par les armes ou de les faire pendre pour avoir refusé de laisser convertir un couvent catholique en hôpital pour des blessés protestants. Lord Wellington use du seul moyen qui lui reste, en appelant sur eux le blâme de leurs compatriotes. Quant aux mesures à prendre pour les contraindre à changer de conduite, c'est à un général espagnol qu'il les propose. Quelque timide, quelque singulier que puisse paraître ce procédé d'un général en chef, aux yeux de bien des gens, il est certain que lord Wellington en avait tiré une grande force, et qu'il était ainsi parvenu à créer une sorte de tribunal de l'opinion publique où l'on craignait d'être cité. Mais il faut voir avec quelle mesure il se sert de ce moyen, et comme il en use consciencieusement. La lettre suivante, écrite de Lesaca quelques jours après celle qu'on vient de lire, en est un exemple curieux. Elle s'adresse au ministre de la guerre, à Cadix :

« Monsieur, — dans la dépêche que j'ai adressée à Votre Excellence, de Ostiz, le 3 juillet, je vous ai dit que le général Clausel avait passé l'Ebre à Tudela, le 27 juin, « *pero informado por el alcade, de hallarse nuestras tropas en el camino, inmediatamente lo repaso, y se dirigio á Zaragoza.* » Connaissant le degré de calomnie qui agit dans les guerres de révolution, je n'aurais pas écrit ce qui est là-dessus, si je n'avais été sûr que je pouvais me fier aux informations que j'avais reçues, lesquelles furent à peu près comme elles paraissent dans les papiers inclus; mais ces papiers prouvent de la manière la plus claire que j'ai été trompé, que le rapport qui m'a été fait était fondé sur une calomnie, et que la personne qui l'a dite en a été convaincue, et a confessé la fausseté de ses allégations. Dans ces circonstances, je ne peux pas rendre justice à la réputation de l'alcade de Tudela trop tôt, ni d'une manière trop publique, et je prie Votre Excellence de demander permission à la régence de faire insérer dans la gazette cette lettre et les papiers inclus. »

Les traits de caractère, sinon de génie, et d'un caractère toujours élevé, abondent dans les dépêches de lord Wellington. A mesure qu'on avance dans cette lecture, sa physionomie se complète. Ici il se plaint de la *prodigalité d'hommes* qui distingue tous ses adversaires, les généraux de l'armée française, et il se montre lui-même aussi économe de ses munitions que du sang de ses soldats, en disant qu'une certaine bataille, qu'il ne nomme pas parce qu'un officier anglais qu'il faudrait nommer aussi s'y est montré négligent, est la seule où les troupes sous son commandement ont brûlé inutilement de la poudre.

Ailleurs il explique longuement par quelles filières successives et sous quel contrôle a lieu le dénombrement des morts, des blessés Anglais sur les champs de bataille, ainsi que celui des prisonniers et du butin faits sur l'ennemi, et il démontre qu'il est impossible, même au général en chef, d'altérer ces rapports, tant lord Wellington craint d'être taxé d'exagération. Plus loin, ce sont toutes sortes de lettres et de billets, en différentes langues, jusqu'en langue basque, en réponse à tous ceux qui lui adressaient leurs réclamations, même aux plus obscurs d'entre eux. Aux uns il recommande de se plaindre dès que le dégât a été commis par ses soldats, de le faire constater, de dire quels soldats, quelles divisions ont fait le mal, d'indiquer le jour, la semaine, afin qu'on puisse faire restituer et punir, car autrement les recherches seraient trop difficiles; aux autres il écrit qu'on ne peut tout à fait éviter les inconvénients qui sont la conséquence de la présence d'une grande armée, et en même temps il leur envoie des commissaires pour recueillir les preuves des dommages qui ont eu lieu et les faire estimer. Il y a même un certain bourgeois de Saint-Jean-de-Luz ou de Siboure, qui, ayant écrit au généralissime de trois armées en campagne, pour le prier de s'informer du sort de sa jumént et de son fusil de chasse, qui ont disparu au milieu des désordres produits par le passage des divisions anglaise, portugaise et espagnole, reçoit la lettre suivante, écrite en français, pour plus de courtoisie.

« Au quartier général, 2 avril 1814.

» Monsieur,

» J'ai reçu vos deux lettres relativement à votre jument et à votre fusil, et, ayant fait toutes les perquisitions possibles, je suis fâché de vous dire que je ne trouve ni l'une ni l'autre.

» Je vous serai bien obligé si vous voulez m'envoyer au quartier général la personne qui sait où est la jument, et aussi la personne qui connaît celui qui a pris le fusil. Elles peuvent venir en toute sûreté, et je vous promets que, si vos propriétés peuvent se trouver, elles vous seront rendues.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» Wellington. »

Je ne sais quelle impression produira cette simple lettre de six lignes sur ceux qui la liront; mais, pour moi, j'en suis encore à me demander ce qui l'emporte dans ce petit écrit, ou plutôt ce qui l'a dicté, la bonhomie ou l'esprit, j'entends l'esprit d'organisation et de conduite.

D'un autre côté, lord Wellington écrivait à don Manuel Freyre cette lettre, également en français :

« Mon cher général, je vous envoie une plainte, et j'en reçois une pareille à chaque heure du jour (il répondait à toutes). Je vous prie de me faire dire s'il n'y a pas moyen de mettre fin à un mal qui détruira votre armée et la nôtre aussi. Je sais que cela peut s'empêcher, si les officiers en prennent la peine. Je

vous prie d'y appeler leur attention et de faire la recherche des sacs, etc., de leurs soldats, et de leur ôter tout ce qui n'y devrait pas être, comme de faire l'appel des compagnies à chaque heure du jour et de la nuit. Je suis bien fâché d'être obligé de prendre des mesures plus sévères, mais il faut arrêter les désordres, coûte que coûte. Je suis vraiment peiné sur ce sujet. Je fais tout en mon pouvoir pour l'armée espagnole, et je ne peux pas faire conduire ses soldats comme les autres. »

Les efforts que faisait lord Wellington pour mettre l'ordre dans la guerre et maintenir les lois de la discipline, avaient presque toujours des résultats satisfaisants, et, en Espagne, il lui était arrivé souvent, sur des plaintes suffisamment spécifiées, de découvrir les coupables au milieu d'une division, et de les faire punir, après leur avoir fait restituer leur butin; cette tâche n'était cependant pas facile. Aussi écrivait-il au général Giron : « Je commande les plus grands coquins de toutes les nations du monde, et il faut une main de fer pour les tenir en ordre, et toute espèce d'informations pour les découvrir. »

Il est vraiment intéressant de suivre, dans les dépêches du duc de Wellington, les dispositions qu'il prenait en entrant en France, et qui sont toutes la conséquence des principes émis dans les lettres que j'ai déjà citées. Ayant rencontré, au moment de passer la frontière, quelques soldats qui revenaient d'Olagne ivres et chargés de butin, il se hâte d'écrire au lieutenant général sir John Hope, qui commandait cette division, que, fût-on quatre fois plus nombreux, on n'aurait aucune chance de pénétrer en France, si on ne pouvait empêcher les soldats de piller, et en même temps il adresse d'Irurita, à l'armée, un ordre du jour où il lui expose, 1° qu'il doit appeler son attention sur la différence qu'il y avait entre ses rapports avec les peuples d'Espagne et de Portugal et ceux qu'elle aura avec la population à laquelle elle va avoir affaire aux frontières de la France; 2° que les généraux et officiers doivent s'appliquer à entretenir des communications régulières et constantes avec les corps sous leurs ordres, et à empêcher les soldats de s'écarter de leurs camps et cantonnements; 3° qu'il entend par-dessus tout que les habitants soient bien traités, et qu'on ne porte pas atteinte à leurs propriétés particulières; 4° que l'armée ne doit pas oublier que les nations alliées sont en guerre avec la France, uniquement parce que le chef de la nation française ne veut pas accorder la paix et veut les soumettre à son joug, et que les maux soufferts par l'Espagne et le Portugal dans l'invasion de ces deux pays ont été causés par l'indiscipline des soldats, par leurs cruautés encouragées et autorisées par leurs chefs. Or se venger de ces actes sur les habitants paisibles de la France serait une conduite odieuse et inhumaine, et ce serait en même temps porter gravement atteinte aux intérêts des armées alliées, et provoquer des représailles semblables à celles qui avaient eu lieu en Espagne. En conséquence, il établissait un commissariat pour les vivres et provisions, et il obligeait toute l'armée à se soumettre aux ordres donnés à ce sujet. — Il y a, dans ce seul volume de correspondance, plus de cent lettres sur cette matière, et il est difficile, à moins de les lire toutes, de se faire une idée des soins minutieux donnés par le général en chef à ce qu'il regardait comme une des mesures les plus importantes de son administration.

Mais ce sentiment de la propriété va si loin dans l'esprit de lord Wellington,

qu'il le porte quelquefois à méconnaître le droit de la guerre, et à en refuser l'exercice aux autres. C'est ainsi que, par une lettre qu'il écrit de Véra au général d'Espagne qui assiégeait Pampelune, il lui commande de déclarer aux assiégés qui avaient pratiqué des mines dans le fort pour le faire sauter, qu'une telle tentative serait considérée par lui comme un désir de nuire à la nation espagnole et d'attenter à sa propriété; en conséquence, si pareil fait avait lieu, le général assiégeant avait ordre de ne donner ni capitulation, ni grâce quelconque, et de faire passer par les armes le gouverneur, tous les officiers et sous-officiers et un dixième des soldats !

Heureusement, de pareils ordres de la part de lord Wellington sont rares, et de tous ceux qu'il donne chaque jour aux généraux espagnols, je n'en retrouve pas un seul qui ait ce caractère de dureté et de passion. En général, lord Wellington laissait peu à faire aux officiers sous ses ordres, et sa vigilance les suit partout. On n'élève pas une palissade, on ne construit pas une redoute, qu'il n'assiste lui-même à l'opération, ou qu'il ne vienne la rectifier; et quand il est occupé ailleurs, il la juge de loin de son œil exercé, comme dans ce fragment de lettre au général Giron, au sujet d'un ouvrage de fortification qu'il avait fait faire sur la hauteur en arrière d'Échalar :

« Si vous finissez la redoute sur le plan que vous avez commencé, il faudrait faire une opération majeure pour regagner le Puerto d'Échalar, en cas que nous fussions jamais dans le cas de l'abandonner pour le moment, afin de manœuvrer sur la droite ou sur la gauche, parce que le flanc droit de la redoute et son derrière regardent exactement les deux points d'où il faut venir pour attaquer le Puerto, si l'ennemi l'avait en sa possession. Ce que je vous conseille donc, c'est de faire les deux flancs de votre ouvrage ou d'abattis ou de palissades, et d'étendre la ligne qui regarde vers le Puerto, prenant garde toujours qu'elle ne soit, de nulle manière, une défense pour ceux qui pourraient avancer du côté d'Échalar.

A la fin, cependant, cette inépuisable activité qui lutte tantôt contre les lenteurs du gouvernement anglais, tantôt contre les désordres de l'armée, et toujours contre la haine et les calomnies du gouvernement espagnol, se rebute et se lasse. Lord Wellington, irrité d'un manifeste publié avec l'agrément du gouvernement espagnol, où l'on flétrit la conduite des officiers alliés lors de l'assaut de Saint-Sébastien, donne sa démission qui est acceptée par la régence, et garde seulement le commandement des troupes anglaises. Mais les ordres du gouvernement anglais l'obligent bientôt à reprendre le commandement en chef des forces alliées, et on le voit recommencer avec la même patience sa pénible tâche. Aussitôt après cette affaire, Pampelune fut évacuée par les troupes françaises, et le duc de Wellington entra dans le département des Basses-Pyrénées. Sa première proclamation est du 1er novembre 1813; la voici :

« En entrant dans votre pays, je vous annonce que j'ai donné les ordres les plus positifs, dont il y a ci-dessus la traduction, pour prévenir les malheurs qui sont ordinairement la suite de l'invasion d'une armée ennemie, invasion que vous savez être la conséquence de celle que votre gouvernement avait fait de l'Espagne. — Vous pouvez être assurés que je mettrai à exécution ces ordres, et je vous prie de faire arrêter et conduire à mon quartier général tous

ceux qui vous font du mal. Mais il faut que vous restiez chez vous, et que vous ne preniez aucune part dans les opérations de la guerre dont votre pays va devenir le théâtre. »

De nombreuses circonstances avaient facilité les progrès de lord Wellington, et lui avaient ouvert la route de nos provinces. Ces circonstances sont bien connues; mais, en lisant les proclamations où le général anglais dispose en maître de notre sol, j'éprouve le besoin de les retracer en deux mots. Des ordres mal conçus avaient été donnés après la campagne de 1812, et trois fautes, la dispersion, en cantonnements très-éloignés les uns des autres, de l'armée française en Portugal, l'envoi de la cavalerie du général Montbrun en Aragon, le départ pour Pampelune de la division du Nord, commandée par le général Dorsenne, avaient laissé le champ libre au général ennemi. Lord Wellington profita de cet état de choses pour se présenter devant Ciudad-Rodrigo dont la garnison fut forcée de se rendre, puis devant Badajoz dont la garnison eut le même sort, sans que les généraux des autres corps eussent fait la moindre démonstration pour défendre ces deux importantes conquêtes. La guerre de Russie avait forcé Napoléon à retirer de l'Espagne ce qui restait de sa garde, les belles légions polonaises et les débris de sa cavalerie légère. Cependant le maréchal Soult tenait l'Andalousie avec quarante-cinq mille hommes; le maréchal Marmont était à Salamanque avec un corps d'armée aussi nombreux, et le général Souham occupait la Vieille-Castille avec douze mille hommes. Dans la Manche, sur le Tage, à Madrid, le roi Joseph avait sa garde et l'armée du centre; le maréchal Suchet était maître de l'Aragon et du royaume de Valence. Malheureusement, en présence de l'ordre, de la rigidité, de la discipline et d'une direction unique, qui se trouvaient dans le camp de lord Wellington, nos maréchaux étaient en rivalité constante sous le commandement fictif du roi Joseph, et on les voyait plus occupés les uns des autres que de l'ennemi. Toutes ces dépêches de lord Wellington, ces ordres détaillés, ces recommandations répétées, qu'on peut maintenant parcourir, donnent la clef de ses succès. En voyant la constante abnégation qu'il fait de lui-même, on comprend enfin comment il a triomphé de ces grandes réputations militaires, de ces généraux tant occupés de leur personnalité. Si seulement deux de nos généraux avaient pu s'entendre dans l'intérêt de la patrie, dix fois lord Wellington, entouré de trois ou quatre armées françaises, répandues, il est vrai, sur une vaste étendue de pays, eût été coupé, enveloppé et détruit avec toute son armée, malgré tout l'appui que lui donnaient le gouvernement et le peuple espagnols. Mais quand le roi Joseph, craignant pour le corps du maréchal Marmont, vers lequel se dirigeait lord Wellington, envoyait à l'un de ses collègues l'ordre de se porter en avant, celui-ci ne faisait marcher que des forces insuffisantes, et souvent dans une autre direction que celle qui lui était indiquée. Quant au maréchal Marmont, son malheur, — et il faut bien croire à ces influences funestes, puisque tout le talent militaire, l'instruction immense, l'intrépidité et le coup d'œil parfait du duc de Raguse ne l'ont pas préservé de ses défaites, — son malheur constant le suivait en Espagne, et sa brillante valeur, trahie par l'impétuosité irréfléchie de ses généraux de division, le perdit à Salamanque. Dès ce moment, l'Espagne, on pourrait dire l'empire,

fut perdu pour Napoléon. L'abandon de Madrid et de toute la Nouvelle-Castille, l'évacuation de l'Andalousie, la perte des travaux élevés à Cadix, furent les premiers résultats de la bataille de Salamanque, et il ne fut pas donné au maréchal Soult, qui se trouvait plus tard à la tête de quatre-vingt mille hommes sur la Tormès, de venger les armes françaises. Lord Wellington, favorisé par un affreux orage, échappa à la bataille que lui offrait le duc de Dalmatie, et bientôt l'insurrection de toute l'Espagne et le débarquement de nouvelles forces anglaises à Alicante rendirent nos affaires désespérées. Lord Wellington se trouva alors en mesure de prendre l'offensive, et la dernière faute que l'on commit en acceptant une bataille dans la mauvaise position de Vittoria acheva de le rendre maître des événements. Après cette affaire, l'armé française n'eut plus d'autre position militaire que sur les Pyrénées. On sait comment Napoléon, qui espérait jusqu'alors pouvoir tirer des renforts de la Péninsule, vit tout à coup ses frontières découvertes, et appela en hâte vers lui le maréchal Soult, qu'il nomma son lieutenant général en Espagne, en remplacement du roi. Il était trop tard, et le maréchal ne put réparer, dans cette position suprême et désormais incontestée, les désastres auxquels, il faut bien le dire, avaient contribué les passions jalouses de nos maréchaux. S'il eût été seul chef des armées françaises en Espagne dès le commencement de la campagne, le maréchal Soult eût sans doute résisté à lord Wellington, et il eût donné une autre face à cette guerre; mais le roi Joseph n'avait pas assez d'ascendant pour se faire obéir, et le maréchal Jourdan, qui commandait sous ses ordres, n'exerçant pas le pouvoir en son propre nom, ne pouvait dominer, comme il l'eût fallu, les chefs des différents corps d'armée employés en Espagne. Le maréchal Soult, je le répète, fut investi trop tard du commandement. Les rivalités des généraux les avaient déjà compromis vis-à-vis les uns des autres, et l'armée n'avait que trop suivi cet exemple d'indiscipline. Lord Wellington, seul chef des forces combinées de l'Angleterre, du Portugal et de l'Espagne, était au contraire dans une situation favorable; et, bien que tracassé par le cabinet anglais et par le parlement, bien qu'assailli de réclamations de la part de ses alliés, rien de sérieux ne s'opposait à l'exécution de ses ordres. Ajoutons que l'amour-propre ne joua jamais le moindre rôle dans ses déterminations, que sa personnalité, toute grande qu'elle fût, s'effaça en toutes choses, et l'on comprendra qu'il a pu triompher d'un général plus renommé que lui, et justement renommé, je le dis sans crainte d'être démenti, même par le duc de Wellington.

Nous voilà revenus au moment où furent écrites les différentes lettres que j'ai citées, par lesquelles lord Wellington défendait le pillage, et prenait des mesures pour punir les coupables. C'est alors qu'il écrivait à tous les chefs sous lesquels servaient ces pillards espagnols : « Je ferai pendre tous ceux que j'attraperai. » Pour la vingtième fois, il reprend la plume sur cette matière : « Je ne viens pas en France pour la piller, écrit-il au général don Emmanuel Freyre; je n'ai pas fait tuer et blesser des milliers d'officiers et de soldats pour que les restes des derniers puissent piller les Français. J'ai vécu assez longtemps parmi les soldats, et j'ai commandé assez longtemps les armées pour savoir que le seul moyen efficace d'empêcher le pillage, surtout dans les ar-

mées composées de différentes nations, est de faire mettre la troupe sous les armes. La punition ne fait rien, et d'ailleurs les soldats savent bien que, pour cent qui pillent, un est puni, au lieu qu'en tenant la troupe rassemblée, on empêche le pillage, et tout le monde est intéressé à le prévenir.

» Si vous voulez avoir la bonté de demander à vos voisins les Portugais et les Anglais, vous trouverez que je les ai tenus sous les armes des journées entières, que je l'ai fait cinq cents fois, non-seulement pour empêcher le pillage, mais pour faire découvrir par leurs camarades ceux qui ont commis des fautes graves, qui sont toujours connus du reste de la troupe. Jamais je n'ai cru que cette disposition était d'aucune manière offensante pour les généraux et les officiers de l'armée; jamais, jusqu'à présent, elle n'a été censée telle, et je vous prie de croire que, si j'avais quelque motif de censurer la conduite des généraux ou des officiers, je le ferais avec la même franchise que j'ai donné ces ordres que je crois les meilleurs pour empêcher le pillage.

« Je n'ai pas donné de tels ordres aux troupes espagnoles en Espagne, parce que c'était leur pays, et je connaissais bien la nécessité où était tout le monde; mais je le faisais tous les jours avec les autres. Après cette explication que je vous prie de faire connaître aux généraux de l'armée espagnole, j'espère qu'on ne croira pas désormais que j'aie l'intention d'offenser qui que ce soit; mais il faut que je vous dise que, si vous voulez que votre armée fasse de grandes choses, il faut bien se soumettre à la discipline, sans laquelle rien ne peut se faire, et il ne faut pas croire que chaque disposition est une offense. »

L'affaire du libelle inséré dans *le Duende* occupe encore lord Wellington après son entrée en France, et, dans une lettre à son frère, sir H. Wellesley, il l'attribue au ministre de la guerre, en Espagne, qu'il nomme militairement *the greatest of all blackguards;* mais le ressentiment de lord Wellington tient à ce que ce libelle a attaqué sir Thomas Graham et les officiers de son armée. Pour lui, il n'y était pas même désigné, et on peut le croire quand il déclare qu'il n'eût pas songé un moment à se venger d'une injure personnelle. Mais bientôt des intérêts d'une plus haute importance viennent occuper lord Wellington.

A peine les armées étrangères eurent-elles touché le territoire français, que tous les mécontents s'agitèrent, et que les partisans des Bourbons, qui avaient repris espoir depuis les désastres de nos armées, parcoururent les parties du pays occupé par l'ennemi, et cherchèrent à entraîner la population. Les premières manifestations qui eurent lieu ne témoignèrent que du désir de voir se terminer les longues guerres dont les résultats pesaient si cruellement en France. La plupart de ces manifestations avaient, il faut l'avouer, un caractère peu national, et les lecteurs français trouveront de tristes pages de ce genre dans la collection des dépêches du duc de Wellington. J'y lis l'adresse suivante: « Monseigneur, les notables des communes de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure se présentent devant votre seigneurie pour lui exprimer la reconnaissance de tous les habitants pour la faveur qu'ils ont de la posséder parmi eux. Une guerre affreuse fait gémir en secret toute la France, qui n'a d'autre désir, d'autre besoin que la paix. Nous savons, monseigneur, que tous vos soins ne tendent qu'à atteindre ce but. Puissiez-vous réussir dans un si noble projet! Vous aurez

des droits à la reconnaissance de l'univers, et nous ne cesserons d'adresser des vœux au ciel pour qu'il daigne conserver longtemps un héros aussi grand que sage. » — Lord Wellington a délicatement supprimé les signatures.

Je passe vite sur ces adulations, pitoyables effets de la peur ; mais je ne puis passer sous silence d'autres pièces non moins affligeantes pour nous, et je m'arrêterai un moment à quelques lettres dont la suscription porte le nom d'un homme de qui on peut dire qu'il a employé la dernière partie de sa vie à faire oublier le patriotisme de sa jeunesse et les éclatants services qu'il avait rendus à son pays. C'est nommer le général Dumouriez.

Dumouriez avait cinquante ans lorsque la révolution éclata. Avec une âme active, des connaissances étendues, avec le génie de la science et de la guerre, accompagné d'une sorte de souplesse et d'amabilité qui devait le faire réussir, il n'avait pas su s'élever au-dessus du rang des subalternes. Mêlé aux affaires de la Corse, il y avait montré une grande sagacité ; chargé plusieurs fois de missions difficiles, il s'en était tiré avec honneur ; investi d'un commandemant en Normandie, il avait montré, dans les travaux de Cherbourg, un rare esprit d'organisation ; cependant il était resté en arrière, et se trouvait, vers la fin du règne de Louis XVI, l'humble et obscur collaborateur du ministre de la guerre. La marche rapide que prit alors la révolution le mit bientôt en première ligne, et son esprit, si longtemps contenu dans les situations inférieures, prit son essor. Devenu ministre, Dumouriez rêvait déjà les grands projets que réalisa Napoléon. Il voulait étendre la France aux Alpes, au Rhin, aux Pyrénées, à la mer. Dumouriez avait embrassé avec sincérité le régime de la constitution. Franc, ouvert, spirituel, sa présence au pouvoir sembla un moment annoncer un meilleur avenir. Reconnaissant de la confiance que lui avait montrée Louis XVI, il sut cependant encourir les mécontentements de la famille royale, en insistant sur l'accomplissement des devoirs constitutionnels du roi. Respecté dans l'assemblée législative à cause de son éloquence facile, de son sang-froid, de ses talents militaires, il eut le noble courage de se perdre en combattant son collègue Roland, dont il partageait l'opinion, mais qui avait divulgué, dans l'intérêt de sa popularité, les secrets du conseil. Plus tard, Dumouriez sauva la France, et chassa les étrangers de notre sol. Ainsi, pendant vingt-cinq ans et plus, on avait vu Dumouriez fidèle à la patrie, à l'honneur, épris d'amour pour la France, travaillant, encore obscur et dans sa jeunesse, à la fortifier, et plus tard, dans son âge mûr, on le vit à la tête du gouvernement, encore uniquement occupé de sa grandeur et de sa gloire. L'horreur que lui inspirèrent les excès de la révolution l'entraîna dans une faute qu'il ne cessa dès lors d'aggraver jusqu'à la fin de sa vie. Voulant tout à coup terminer des désordres et des crimes qui épouvantaient l'honnêteté de son âme, Dumouriez crut que le but légitimait les moyens, et l'indignation, les sentiments les plus nobles, lui firent commettre l'action qui a justement terni sa mémoire. Dumouriez a souvent essayé, dans l'émigration, de justifier sa conduite ; ses écrits avaient produit une certaine impression sur les esprits indulgents qui faisaient la part des circonstances cruelles où il s'était trouvé, de l'injustice éclatante qu'il avait subie au moment même où il assurait l'indépendance de son pays ; mais les révélations qui ont eu lieu successivement, depuis quelques années, ne

permettent pas d'absoudre Dumouriez, et de pardonner au vainqueur de Jemmapes le mal qu'il a tenté de faire à la France. Il n'est pas de jour, en effet, où la haine que Dumouriez avait conçue contre les différents gouvernements de la révolution, et dans laquelle il enveloppait son pays, ne se révèle par quelque circonstance nouvelle. Dans nos différentes guerres, il était rare que nos troupes s'emparassent des caissons d'un général ennemi, sans trouver dans ses papiers une correspondance avec Dumouriez, ou quelque plan du général émigré, pour détruire nos forces et hâter l'invasion. Comme il y avait de la vertu et de la grandeur antiques dans les premières années de Dumouriez, il y avait de la haine et de la colère antiques dans sa vieillesse irritée. S'il n'a pas joué le rôle de Coriolan, ou du moins celui du général Moreau, dans la guerre de l'invasion, c'est que son grand âge ne lui a pas permis de paraître sur les champs de bataille; mais sa pensée y était, et, de Londres, il correspondait activement avec les chefs des armées ennemies. Ceux-ci lui annonçaient aussi régulièrement nos défaites, et le recueil des dépêches de Wellington renferme un certain nombre de pièces de ce genre, parmi lesquelles je choisis cette remarquable lettre. Elle est en français :

« Mon cher général, il y a longtemps que je ne vous ai écrit, et j'ai devant moi vos lettres jusqu'au 1er novembre, auxquelles je n'ai pas répondu. Je vous suis obligé pour vos nouvelles d'Allemagne, et vos réflexions sur les événements de ce côté-là. J'ai les nouvelles du général Stewart jusqu'au 19 octobre, et celles de Bonaparte jusqu'à son arrivée sur le Rhin. Je respecte la facilité et l'habitude de marcher qu'ont les troupes françaises, mais je ne veux pas croire que les troupes battues à Leipzig, qui avaient quitté Erfurt le 25, aient pu arriver en assez grand nombre pour se battre contre 7,000 Autrichiens et Bavarois sous le général de Wrède à Hanau. Ainsi je crois que Bonaparte est arrivé avec sa garde, quelque cavalerie et artillerie, et les plus forts du reste de son infanterie, les autres ayant été abandonnés comme en poste, n'étant peut-être pas suivis de très-près, et que le général de Wrède lui a donné un pont d'or, n'ayant pas cru possible de lui faire une résistance de fer. Voilà mes spéculations sur les dernières affaires en Allemagne. Mais il est possible que le bulletin sur les affaires du 29 et du 30 soit entièrement faux, et que l'armée française soit, comme on le dit, entièrement détruite.

» Vous aurez vu les rapports sur nos dernières affaires ici, depuis lesquelles nous sommes entièrement arrêtés par les pluies, et absolument embourbés. D'ailleurs, les terrains sont remplis d'eau, et j'ai été bien aise de pouvoir cantonner l'armée, qui, sans exception des Espagnols, est plus en état de faire une campagne d'hiver qu'aucune armée que j'aie jamais vue.

» La Catalogne m'a donné bien des mauvais moments pendant l'automne, et j'ai bien souvent pensé à y aller.

» Peut-être que, si je regardais seulement l'Espagne, ou même si je voyais les affaires sous un aspect militaire seulement, j'aurais dû y aller, parce qu'il n'y a pas de doute que Bonaparte tient en Catalogne, et tiendra les facilités pour rentrer en Espagne. Je dis *peut-être* parce que, dans ce diable de pays, où j'ai fait la guerre pendant cinq ans, j'ai toujours trouvé, comme votre Henri IV, qu'avec de petites armées on ne faisait rien, et qu'avec de grandes

armées on mourait de faim ; et je sens qu'avec les moyens que j'ai, et le temps que je pourrais y donner, je ne pourrais pas établir les choses comme elles devraient être pour tenir en campagne les forces que nous y avons, et que nous pouvons y introduire. D'ailleurs, il faut que l'armée purement militaire cède à la politique. J'ai vu la marche des affaires en Allemagne ; et, malgré les revers très-grands qui sont arrivés, j'ai cru voir les germes des succès très-considérables qui sont depuis arrivés.

» Si je ne me suis pas trompé, il est bien plus important aux alliés et à l'Espagne même que je me porte en avant en France, au lieu de faire une guerre désastreuse en Catalogne. Même, en vue militaire, je dirai que, s'il est vrai que Bonaparte ait passé du côté du Rhin, comme il le paraît, et que je le presse aussi du côté des Pyrénées occidentales, il n'a pas les moyens de se renforcer en Catalogne ; et les forteresses tomberont d'elles-mêmes par suite des opérations ici ou ailleurs, et des blocus qui sont établis. Ainsi, tout considéré, je me suis déterminé à porter la guerre en France de ce côté-ci, et j'ai en mon pouvoir de la rendre vigoureuse autant que les circonstances le permettront. Je crois et j'espère que je ne me suis pas trompé.

» Je vous envoie la proclamation que j'ai faite en entrant. Le pays ne nous est pas contraire, les paysans ne nous font point la guerre ; ils vivent très-contents avec nos soldats dans leurs maisons ; les propriétés sont respectées, et, à l'exception des Espagnols que j'ai envoyé cantonner en Espagne, on n'a pas fait de mal.

» Je crois que nous approchons de la fin de la tyrannie la plus atroce et la plus dégoûtante qui ait jamais affligé le monde, et que, si nous avons une autre campagne, il y aura des révolutions plus importantes pour le monde qu'aucune de celles qui sont arrivées. »

Heureusement ou malheureusement peut-être, les destinées de la France ne dépendaient pas des conseils de Dumouriez. La grandeur et le prestige de l'empire avaient disparu, et il ne restait plus que la tyrannie impériale, quand lord Wellington écrivait au vieux fugitif du camp de Bruille la lettre qu'on vient de lire. Au nord, Blücher passait l'Aisne, et, tandis que le général anglais veillait à ce que les troupes sous ses ordres observassent une exacte discipline, les généraux français, forcés de faire vivre leurs soldats de réquisitions souvent irrégulières, s'efforçaient inutilement de rendre la guerre nationale. Le fameux décret rendu à Fismes par Napoléon avait été fait en représailles des déclarations des généraux ennemis, qui donnaient ordre de fusiller tous les citoyens non enrégimentés qu'on prendrait les armes à la main. Napoléon ordonnait à tous les Français de courir aux armes, de battre les bois, de couper les ponts, de couper les routes, et d'attaquer les flancs et les derrières de l'ennemi. Les populations ne faisaient plus depuis longtemps cause commune avec Napoléon, et elles obéirent, non pas à ce décret, mais au sentiment de leur conservation, en combattant l'ennemi sur les points où il se portait à des excès et commettait des actes de pillage. On a vu quelles précautions prenait lord Wellington pour éviter ces désordres ; cependant la conduite des troupes espagnoles faillit causer un soulèvement général dans les campagnes, et le général Mina eut même à soutenir plusieurs attaques sérieuses de la part des paysans

basques. — « Demandez, écrivait lord Wellington au général Freyre en l'avertissant de veiller à la sûreté de la division du général Morillo, demandez à Mina la jolie manière dont les paysans de Baygorry l'ont attaqué par surprise dans leur village, et vous verrez que l'inimitié des paysans n'est pas à dédaigner quand les troupes sont en cantonnement. » Les proclamations mêmes de lord Wellington avaient un caractère moins menaçant que celles des autres généraux. Le fonds était le même, il est vrai. Sous prétexte de faire la guerre à Napoléon seul et à son armée, on refusait aux habitants des villes et des campagnes le droit de défendre le territoire national, et lord Wellington faisait, comme Blücher, fusiller ceux qu'on prenait les armes à la main. Le langage différait toutefois, et la conduite de l'armée commandée par lord Wellington ne faisait pas trop contraste avec ce langage. Le citoyen soumis (soumis, il est vrai, à la dure nécessité de l'occupation de son pays par des troupes étrangères!) échappait à la brutalité soldatesque, et voyait ses propriétés respectées. C'est par cette prudence et cette habileté que lord Wellington fit la conquête du midi de la France, si on peut appeler conquête une marche militaire à travers le pays, qu'on n'effectua qu'en désarmant, à force de ménagements, une population guerrière dont les localités eussent favorisé les projets de résistance. Mais n'est-ce donc rien pour un général que de comprendre toutes les conditions du succès et d'y obéir ? Cette proclamation que je trouve au milieu des dépêches de lord Wellington montre combien sa modération adoucissait, dans la forme, les mesures contraires aux droits des nations, que les puissances alliées avaient adoptées.

« La conduite du peuple des villages de Bydarry et de Baygorry m'a fait la plus grande peine; elle est différente de celle de tous les autres habitants du pays, et ils n'ont pas le droit de faire ce qu'ils font.

» S'ils veulent faire la guerre, qu'ils aillent se mettre dans les rangs des armées; mais je ne permettrai pas qu'ils fassent impunément tour à tour le rôle d'habitant paisible et celui de soldat.

» S'ils restent tranquilles chez eux, personne ne les molestera; ils seront, au contraire, protégés comme le reste des habitants du pays que nos armées occupent. Ils doivent savoir que j'ai en tout rempli les engagements que j'ai pris envers le pays; mais je les préviens que, s'ils préfèrent me faire la guerre, ils doivent se faire soldats et abandonner leurs foyers : ils ne pourront pas continuer de vivre dans ces villages. »

» Au quartier général, ce 28 janvier 1814 (1). »

Un événement qu'on pouvait prévoir, l'arrivée du duc d'Angoulême au quartier général de Saint-Jean-de-Luz, sembla devoir changer la position de l'ar-

(1) Voici l'original de cette proclamation ; elle est en langue basque :

« Baigorritar eta Bidarraïtarren eguiteco moldeac penaric haadiena eguin darot ;
» Bertce herritacoac ez beçala comportatcen dira, çucen ez dutelaric horla eguitecok
» bijoaz Frances armadara.

» Ez dut permetituco ican ditcen gaur guerlari, eta bihor jende baquezco. Guelderic

mée ennemie, et dès ce moment, où une diversion de ce genre devait exercer dans les rapports de l'armée avec la nation une influence favorable aux vues de lord Wellington, nous allons recueillir, dans sa correspondance, de nouveaux et curieux témoignages de l'inexorable esprit de logique qui le dirige dans toutes les actions de sa vie.

Le duc d'Angoulême arriva au quartier général anglais le 3 février 1814. L'armée austro-russe et toutes les troupes d'invasion du Nord avaient alors affaire aux braves populations des départements de l'est, et les souverains alliés, loin de croire à la possibilité de rétablir les Bourbons, arrêtèrent, le 25 du même mois, à Bar-sur-Aube, dans la chambre du général Knesebeck où ils s'étaient réunis, qu'on s'efforcerait de conclure la paix avec Napoléon dans le congrès de Châtillon. On sait aussi que le traité de Chaumont, signé le 2 mars entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, n'admettait la possibilité d'un changement de gouvernement en France que par ses articles secrets, et que Napoléon avait jusqu'au 10 mars pour se déclarer explicitement sur le projet des préliminaires de paix, présenté au duc de Vicence par les plénipotentiaires des souverains alliés. Cependant, dès son arrivée au quartier général anglais, le duc d'Angoulême adressa aux soldats du corps d'armée du maréchal Soult une proclamation qu'il apportait avec lui. Lord Wellington l'ignora quelque temps, et ses rapports avec le duc d'Angoulême, connu sous le nom de comte de Pradel qu'il avait gardé à la demande instante de lord Wellington (1), se bornaient à des billets que lui écrivait celui-ci pour faire connaître au prince la situation de l'armée, ou lui donner quelques conseils. En voici quelques-uns :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de faire savoir à votre altesse royale que je suis obligé d'aller à la droite de l'armée, ce matin, d'où j'aurai l'honneur de vous écrire. » — « Monseigneur, j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que votre altesse royale m'a adressée par M. de La Rochejacquelein, et il aura l'honneur de faire savoir à votre altesse royale que nous passâmes hier le gave d'Oleron. Je souhaite que ce que me dit M. de La Rochejacquelein sur les négociations de la paix arrive ; mais j'ai lieu de croire qu'on négocie toujours. En tout cas, c'est à votre altesse royale à décider sur sa conduite, et pas à moi à en raisonner. Je suis toujours convaincu cependant qu'il est dans les intérêts de la famille de votre altesse royale de ne pas devancer l'opinion publique ni la presser. A Arriverète, 25 février. » — « Monseigneur, j'ai l'honneur de faire savoir à votre altesse royale que nous avons battu l'ennemi hier près d'Orthez, et qu'il est en pleine retraite sur Bordeaux. Orthez, 28 février. »

» badaudez bere Etchetan, nihore ez ditu bilhatuco ez penatuco : aïteitic langunduac
» içanen dira bertce herrietatoac beçala. Jaquin beçate complitu ditulala herriari
» aguindu dioteadan guciac ordean niri guerla nahi badautet eguin ; eguin bitoz sol-
» dadu, har betçate armac, eta utz bere Etcheac.

« Cartier généraléan, 28 Urthehastearen 1814. »

(1) *The duc d'Angoulême arrived here yesterday morning, and I have prevailed upon him to remain with his feigned title of comte de Pradel.* — Lettre au colonel Bunbury, du 4 février 1814.

Bientôt les démonstrations du duc d'Angoulême et du petit nombre de personnes qu'il avait autour de lui, viennent altérer ces rapports, et les lettres de lord Wellington prennent un autre caractère. Lord Wellington lui reproche ces tentatives, et ne cesse de lui mander qu'il est imprudent de devancer la rupture des conférences de Châtillon, où les souverains alliés peuvent encore traiter avec Napoléon. Ce n'était pas le compte du duc d'Angoulême, qui pouvait se demander avec raison pourquoi on l'avait admis au quartier général de l'armée anglaise, si on voulait l'empêcher de jouer un rôle politique, et qui refusait de se regarder comme un moyen d'action en réserve pour le cas d'une rupture avec Napoléon. Au reste, lord Wellington ne lui adressait ces remontrances qu'au nom des intérêts des royalistes et de la famille des Bourbons. « Le pays est très-mal disposé envers Bonaparte et très-bien envers la famille royale, écrivait-il de Saint-Sever ; il désire ne rien faire sans l'aveu des puissances alliées. M. de Mailhos parut ici avec la cocarde blanche et les fleurs de lis, sans faire sensation aucune ; la même chose à Mont-de-Marsan. La municipalité d'ici, quoique royaliste, a répondu à sa demande de faire proclamer Louis XVIII, qu'elle ne reconnaissait aucun ordre, à moins qu'il ne provînt du commandant en chef. M. de Mailhos est un imprudent que votre altesse royale devrait arrêter dans sa marche. »

Ce fragment jette de vives lumières sur l'état du pays. Il était fatigué de Napoléon, non de sa gloire. La France montra bientôt, quand on attaqua cette gloire, combien elle y était sensible ; mais elle était lasse de guerre, lasse de sacrifices de tous genres. Ne pouvant juger les événements politiques du règne de Napoléon, que nous pouvons à peine juger, nous qui sommes déjà la postérité, elle en attribuait tous les désastres à l'ambition de l'empereur. On ne voyait alors en lui qu'un homme qui avait voulu tout conquérir, quand tous les souverains imploraient de lui la paix, et l'on se disait que cette invasion de Russes, d'Espagnols, de Portugais, de Prussiens et d'Allemands, qui fondaient de toutes parts sur la France, n'était que l'effet de justes représailles. Toutefois, haïr le gouvernement de Napoléon, ce n'était pas encore désirer le retour des Bourbons, et les partisans de cette cause sentaient si bien cela, qu'ils voulurent, à tout prix, se présenter avec l'appui et la protection des armées étrangères. Ils voyaient que ce n'était qu'ainsi qu'ils décideraient le pays, et ils se hâtèrent d'agir avant le 10 mars, terme fixé par les souverains alliés pour l'acceptation des préliminaires de paix proposés au congrès de Châtillon. Tel fut le motif de la fameuse proclamation du maire de Bordeaux, qui amena le mouvement du 12 mars, et ce qu'il y a de curieux, c'est que tandis que les royalistes cherchaient à établir, malgré lord Wellington, qu'ils agissaient de concert avec le chef de l'armée anglaise, le maréchal Soult cherchait, de son côté, à prouver que les proclamations du duc d'Angoulême étaient l'œuvre du général en chef anglais ! Le maréchal Soult comptait sur l'esprit national et le patriotisme des citoyens, le duc d'Angoulême et ses amis sur l'influence d'une armée étrangère. Les malheurs du temps et le peu de souci que le gouvernement impérial avait montré du peuple, expliquent cette disposition des âmes, mais ne la justifient pas.

« Soldats, disait le maréchalt Soult dans une proclamation, le général qui

commande l'armée contre laquelle nous nous battons tous les jours, a eu l'impudeur de vous provoquer et de provoquer vos compatriotes à la révolte et à la sédition. Il parle de paix, et les brandons de la discorde sont à sa suite; il parle de paix, et il excite les Français à la guerre civile. Grâces lui soient rendues de nous avoir fait connaître lui-même ses projets! Dès ce moment, nos forces sont centuplées, et, dès ce moment aussi, il rallie lui-même aux armes impériales ceux qui, séduits par de trompeuses apparences, avaient pu croire qu'il faisait la guerre avec loyauté. Aux armes! Que dans tout le Midi ce cri retentisse!.... »

Toutes les apparences étaient en effet contre le duc de Wellington; mais voyons maintenant, par ses propres lettres, quels étaient ses rapports avec le parti royaliste et le duc d'Angoulême.

Le duc d'Angoulême était si mécontent du rôle qu'il jouait au quartier général anglais, qu'il se disposait à retourner en Angleterre, quand le marquis de La Rochejaquelein vint le trouver à Saint-Jean-de-Luz, au nom d'un comité royaliste qui s'était formé à Bordeaux, et se composait de quelques gentilshommes du Médoc, réunis par les soins de la marquise de Donissan. Il s'agissait d'appeler les troupes anglaises à Bordeaux, et d'opérer, de concert avec elles, un mouvement en faveur des Bourbons.

Le 4 mars, lord Wellington écrivit au comte de Liverpool : « Le duc d'Angoulême reste toujours incognito, et vit retiré. Il a prévenu hier M. de Vielcastel qu'il ne ferait rien sans mes avis. Je n'ai pas jugé à propos de le prier de m'accompagner dans nos dernières opérations, et je ne l'ai pas vu depuis le 20 du mois dernier; mais je crois qu'il arrivera ici aujourd'hui. »

Le duc d'Angoulême vint, en effet, au quartier général de Saint-Sever, et lord Wellington, sans admettre les propositions de M. de La Rochejaquelein, consentit à diriger sur Bordeaux le maréchal Beresford avec 15,000 hommes de troupes anglaises. Les instructions du maréchal Beresford sont du 7 mars. Il a ordre, à son arrivée à Langon, de faire des reconnaissances le long de la Garonne et du côté d'Agen. L'objet de sa mission est d'occuper Bordeaux, d'y établir l'*autorité anglaise*, et de s'emparer, s'il se peut, de la navigation de la Garonne et de l'usage du port pour l'armée anglaise. A son arrivée, le maréchal Beresford devra communiquer aux autorités les différentes proclamations faites pour maintenir le gouvernement civil dans les lieux occupés par l'armée anglaise, et demander au maire et aux autorités s'ils veulent continuer de remplir leurs devoirs dans les circonstances nouvelles. S'ils n'y étaient pas disposés, ils devaient s'éloigner du territoire occupé par l'armée, et les principaux habitants devaient être assemblés pour désigner les personnes qu'ils désiraient voir investies de l'autorité. Quant au parti qui existait à Bordeaux en faveur de la maison de Bourbon, s'il demandait au maréchal Beresford son consentement pour faire proclamer Louis XVIII et arborer le drapeau blanc, il devait déclarer que la nation anglaise et ses alliés souhaitaient du bien à Louis XVIII (*wish well to Louis XVIII*), et que, tant que la paix publique serait maintenue par la présence des troupes anglaises, le maréchal qui les commandait n'interviendrait pas pour empêcher ce que le parti jugerait convenable à ses intérêts. L'objet principal des alliés, dans cette guerre, était,

comme l'avait dit lord Wellington dans ses proclamations, la *paix*, et il était bien connu que les alliés étaient *engagés* en ce moment à négocier un traité de paix avec Napoléon. Le maréchal devait déclarer en outre que, quoique disposé à souffrir tout ce qu'on ferait contre Bonaparte avec lequel les alliés étaient en guerre, il ne donnerait, comme le général en chef, pas la moindre protection à ceux qui auraient agi ainsi, aussitôt que la paix serait conclue; il devait donc prier les habitants de réfléchir à ce sujet avant de lever l'étendard de la révolte contre le gouvernement de Bonaparte. Toutefois, si, nonobstant ces représentations, la ville jugeait à propos d'arborer le drapeau blanc, de proclamer Louis XVIII ou d'adopter quelque mesure de ce genre, lord Beresford ne devait pas s'y opposer, et devait s'arranger seulement, sans délai, avec les autorités, pour la conservation des armes, munitions, etc. Si la municipalité exigeait des ordres pour proclamer Louis XVIII, lord Beresford devait les refuser.

Ce sont là les instructions secrètes qu'emporta le maréchal Beresford. Quelques jours après, le maréchal Beresford occupait Bordeaux, et le maire Lynch publiait sa proclamation, où l'on remarquait ce passage : « Ce n'est pas pour assujettir nos contrées à une domination étrangère que les Anglais, les Espagnols et les Portugais y apparaissent. Ils se sont réunis dans le Midi, comme d'autres peuples au Nord, pour détruire le fléau des nations, et le remplacer par un monarque, père du peuple. Ce n'est même que par lui que nous pouvons apaiser le ressentiment d'une nation voisine, contre laquelle nous a lancés le despotisme le plus perfide. » Plus loin, on lisait que les Bourbons étaient conduits « par leurs généreux alliés. »

Cette proclamation fut à peine connue de lord Wellington, qu'il adressa au duc d'Angoulême la lettre suivante : elle est écrite en français et datée d'Aire, le 16, à dix heures de la nuit :

« Monseigneur, j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de votre altesse royale du 15, et je me ressouviens parfaitement de la conversation que j'ai eu l'honneur de tenir avec votre altesse royale.

» Je ne sais pas quels ordres votre altesse royale veut que je donne aux troupes à Bordeaux. Sa Majesté Louis XVIII y a été proclamé, et je ne crois pas que M. le maréchal Beresford se soit mêlé d'aucune manière du gouvernement. J'espère que votre altesse royale me fera savoir ses volontés.

» Pour ce qui regarde le pays où a passé l'armée, votre altesse royale me permettra de lui dire que jusqu'à ce que je croie l'opinion de Bordeaux plus prononcée qu'elle n'a été jusqu'à présent, et que l'adhésion soit faite par d'autres villes, je ne peux pas, selon les idées que j'ai de mes devoirs envers ceux que je sers, et dont je possède la confiance, faire des démarches pour forcer la soumission à l'autorité de votre altesse royale. Je ne me refuserai pas à ce qu'on proclame le roi, mais je prie votre altesse royale de m'excuser, au moment actuel, d'y prendre une part quelconque.

» J'avoue à votre altesse royale que, si je n'étais pas porté à cette décision par mes devoirs envers les souverains dont je commande les armées, je le serais par la proclamation de M. le maire de Bordeaux, du 12, faite, je l'espère, sans le consentement de votre altesse royale, comme elle l'a été sans

avoir été soumise au maréchal Beresford. Il n'est pas vrai que les Anglais, les Espagnols et les Portugais « *se soient réunis dans le midi de la France,* » *comme d'autres peuples au nord, pour remplacer le fléau des nations* » *par un monarque père du peuple.* » Il n'est pas vrai « *que ce n'est que par* » *lui que les Français peuvent apaiser le ressentiment d'une nation voi-* » *sine, contre laquelle les a lancés le despotisme le plus perfide.* » Il n'est pas vrai non plus, dans le sens énoncé dans la proclamation, que « *les Bour-* » *bons aient été conduits par leurs généreux alliés.* »

» Je suis sûr que votre altesse royale n'a pas donné son consentement à cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai l'honneur bien souvent de lui assurer; et, pour montrer à votre altesse royale combien peu je dois avoir confiance dans les actes du maire de Bordeaux d'après ce que je vois dans cette proclamation, j'ai eu l'honneur de lui envoyer copie des instructions que j'ai envoyées au maréchal Beresford, et copie de son rapport, qui feront voir à votre altesse royale que j'ai agi avec la même franchise envers le maire de Bordeaux qu'envers votre altesse royale et les autorités de la France, et que le maire de Bordeaux savait la vérité le 11, quoiqu'il ait écrit sa proclamation le 12.

» Monseigneur, j'espère que les souverains dont je commande les armées, et les peuples dont je possède la confiance, me croiront, et non le maire de Bordeaux, et que je ne serai pas obligé de publier les papiers que je mets à présent sous les yeux de votre altesse royale; mais votre altesse royale me permettra de lui dire que je désire me tenir à l'écart d'une cause qui n'est pas guidée par l'exacte vérité. »

Une autre lettre, datée de Seyssel, 29 mars 1814, suivit bientôt celle que je viens de citer. Elle n'est pas moins propre à faire connaître la situation des partis. — « *Sir*, j'ai eu seulement aujourd'hui l'honneur de recevoir les commandements de votre altesse royale, du 18 et du 24 courant, et comme ils ont rapport à différents points sur lesquels je désire m'expliquer avec précision, je prends la liberté, écrivant avec plus de facilité en anglais, de me servir de cette langue, en m'adressant à votre altesse royale.

» J'ai été très-fâché de voir que l'exposé que j'ai eu plusieurs fois l'honneur de faire à votre altesse royale des principes en vertu desquels j'étais déterminé à agir, en France, en ce qui concerne la famille des Bourbons, a fait si peu d'impression sur l'esprit de votre altesse royale, qu'elle n'a voulu remarquer qu'après avoir lu ma lettre du 16, que la proclamation du maire de Bordeaux n'est pas conforme à ce que j'ai déclaré à votre altesse royale. Cette circonstance rend plus que jamais nécessaires les précautions de ma part. Je n'agis pas comme individu, je suis à la tête de l'armée, et l'agent confidentiel de trois nations indépendantes; et supposant que comme individu je puisse consentir à laisser travestir mes vues et mes intentions, comme général des armées alliées, je ne le puis pas.

» J'envoie ci-incluse à votre altesse royale la copie d'une pièce remise, je crois, par votre altesse royale au lieutenant général comte de Dalhousie, qui montre les conséquences de cette fausse interprétation. J'ai occupé Bordeaux avec un détachement de l'armée dans le cours de mes opérations, et certaines

personnes, dans cette ville, ont, contrairement à mes avis et à mon opinion, jugé à propos de proclamer roi Louis XVIII. Ces personnes n'avaient pris, jusqu'à ce jour, part active à rien; elles n'avaient pas souscrit pour un shelling en faveur de cette cause, elles n'avaient pas levé un seul soldat, et de ce que je n'étends pas les postes de l'armée que je commande au delà des limites que je juge convenables, de ce que leurs personnes et leurs biens sont exposés, non en raison de leur dévouement actif à la cause (elles n'ont rien fait), mais par suite d'une déclaration prématurée et faite contrairement à mes avis, je serais coupable, et on croirait pouvoir m'interpeller d'une manière qui ressemble à une enquête!

» Mon expérience des guerres révolutionnaires m'apprend ce que j'ai à attendre, et me porte à avertir votre altesse royale de ne pas faire les choses trop en hâte (*not to be in a hurry*).

» Je prie votre altesse royale de dire à l'auteur de cet écrit et aux personnes que cela concerne, qu'il n'y a pas de pouvoir sur la terre qui me fera départir de ce que je regarde comme mon devoir envers les souverains que je sers, et que je ne veux pas risquer une seule compagnie d'infanterie pour protéger des propriétés et des familles qui ont été et sont mises en danger par des actes effectués contrairement à mes avis.

» En réponse à la lettre de votre altesse royale du 24, et en ce qui est de toute cette affaire, j'ai à dire que j'espère que votre altesse royale réglera sa conduite, et que ses conseillers l'avertiront de rédiger ses proclamations et déclarations de manière à ce que je ne sois pas dans la nécessité de déclarer, à mon tour, par une proclamation, que mes opinions et mes principes ont été invariables, et que j'ai plusieurs fois notifié à votre altesse royale :

» 1º Que je considère votre altesse royale comme parfaitement libre d'agir comme elle l'entend, sans me consulter en aucune manière, ajoutant que toutefois ni mon nom, ni le nom ou l'autorité des gouvernements alliés, ne doivent être mis en avant quand je n'ai pas été consulté, ou lorsque l'ayant été, j'ai désapprouvé les mesures qu'on adopte.

» 2º Que si quelque ville ou grande commune se déclarait en faveur de la famille de votre altesse royale, je n'interviendrais aucunement, et que si cet assentiment devenait général dans le pays, je remettrais à votre altesse royale le le gouvernement du pays parcouru par l'armée. Or l'assentiment n'a pas été unanime à Bordeaux; les esprits n'ont pas montré un élan général, ni en Vendée, ni en aucun lieu occupé par l'armée. A mon sens, les éventualités que j'avais posées ne se sont pas réalisées, et je serais coupable d'une grande faute envers les souverains alliés, coupable envers les habitants de ce pays, si je les livrais à votre altesse royale prématurément et contrairement à leur inclination.

» Je ne me suis mêlé en rien du gouvernement de la ville de Bordeaux, et je recommande à votre altesse royale d'éloigner M. de Carrère du département des Landes. J'espère que je n'aurai pas besoin de lui écrire comme je l'ai fait à M. de Toulouset, et il me serait vraiment désagréable d'avoir à agir rigoureusement par suite d'un malentendu avec votre altesse royale; mais je ne puis permettre que l'honneur, que la loyauté du caractère des souverains alliés ou du mien, soient mis en doute un seul moment.

» 3° Je n'hésitais pas à déclarer que, si quelque manifestation avait lieu en faveur de la famille de votre altesse royale, il était important qu'elle fût générale, et je désire sincèrement qu'il en soit ainsi.

» Mais je ne puis contribuer, d'aucune manière, à produire ce résultat, et je dois, en ma qualité d'honnête homme, faire connaître, ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent, à tous ceux qui s'adresseraient à moi, à ce sujet, la situation réelle des affaires et les rapports des alliés avec le gouvernement existant en France aujourd'hui.

» Je ne me souviens d'aucune conversation particulière entre M. de Vielcastel et moi, à Pau, où j'aie montré une autre tendance ou d'autres principes que ceux mentionnés plus haut.

» Il ne m'est pas possible, dans les circonstances actuelles, de faire à votre altesse royale les avances d'argent qu'elle désire, et surtout, après ce qui s'est passé, je ne saurai trop prendre garde à ne pas excéder la ligne de nos devoirs, en donnant quelque appui ou quelque consistance à votre cause.

» En réponse à la note des conseillers de votre altesse royale, que votre altesse royale a bien voulu me transmettre, elle me paraît écrite dans les vues erronées de la proclamation du maire de Bordeaux.

» L'objet de cette note est de prouver que je suis tenu de donner aux actes de gouvernement de votre altesse royale l'appui des forces de l'armée, parce que votre altesse royale est entrée dans ce pays avec l'armée, et parce que j'ai été spectateur passif de la déclaration d'une partie de la ville de Bordeaux en faveur de la famille de votre altesse royale, etc.

» Je dois dire que c'est curieuse demande à me faire, à moi, qui puis être considéré, à quelque égard, comme un allié, de me demander des troupes pour appuyer les actes civils de votre altesse royale, tandis que j'aurais le droit d'attendre l'assistance militaire de votre altesse royale contre l'ennemi commun!

» En résumé, je dois dire à votre altesse royale que jusqu'à ce que j'aie vu une déclaration libre et générale du peuple en faveur des Bourbons, déclaration que je sais devoir arriver si une occasion favorable s'en présente, je ne me prêterai, par l'assistance des troupes sous mes ordres, à aucun des systèmes de taxe ou de gouvernement civil que votre altesse royale voudrait pratiquer, et j'espère que votre altesse royale ne compte pas établir un tel système au delà de Bordeaux.

» En ce qui est de la note qui concerne le tabac, le sel, les produits coloniaux, j'y aviserai, et je ferai réponse à votre altesse royale par la première occasion. J'ai l'honneur, etc. »

Enfin, la lettre qui suit fut écrite par lord Wellington après la bataille de Toulouse, le 24 avril 1814 :

« J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de votre altesse royale du 16, et M. Ravez m'a remis la commission que votre altesse royale lui a délivré le 8, et qu'elle m'a confirmée le 16.

» Je me suis déjà expliqué pleinement avec M. Ravez sur différents points, afin qu'il en informe votre altesse royale; mais, comme je ne m'exprime pas en français aussi bien que je le voudrais, je prends la liberté de mettre ces considérations en anglais, en forme de lettre, sous les yeux de votre altesse royale.

» Un grand changement s'est opéré en France depuis la fin du mois dernier, et il est venu successivement à votre connaissance depuis le 12 de ce mois. Ce changement a entièrement modifié les rapports de votre altesse royale, soit avec la France, soit avec l'armée alliée sous mon commandement, mais il paraît gue cela n'a pas attiré l'attention de votre altesse royale ou de son conseil.

» Le gouvernement *de facto* de France a reconnu les droits de la famille de votre altesse royale. Le gouvernement provisoire a été placé, par le sénat, dans les mains du père de votre altesse royale, comme lieutenant général du royaume, jusqu'à l'arrivée de Sa Majesté Louis XVIII, et le père de votre altesse royale a reconnu les bases de la constitution de France, d'où dérivent toutes les lois d'après lesquelles peuvent être levées les taxes, et qui ne peuvent être effectuées que par le concours du roi, du sénat et de la chambre élective.

» En même temps, moi, commandant en chef d'une armée ennemie en France, j'ai fait des conventions pour la suspension des hostilités avec le maréchal Soult et le maréchal Suchet. Par ces conventions, une certaine ligne de démarcation a été fixée entre les deux armées, et il faut observer qu'avant que je consentisse à discuter une telle convention avec les maréchaux Soult et Suchet, ils avaient reconnu le gouvernement provisoire de France et s'étaient rangés sous son autorité immédiate.

» Le territoire qui m'est alloué par cette convention est occupé militairement par l'armée sous mon commandement, et c'est à moi de faire, pour le gouverner, les arrangements que je jugerai les plus convenables. Les arrangements que j'ai jugé à propos de faire sont les mêmes que ceux que le gouvernement provisoire a adoptés, autant du moins qu'ils sont venus à ma connaissance, et j'ai tenu, par-dessus tout, à ne pas faire de changements qui puissent embarrasser ou affaiblir le gouvernement de Monsieur ou du roi, quand Sa Majesté prendra l'autorité.

» Je ne laisserai pas que de prier votre altesse royale de considérer si, dans ces circonstances, il serait convenable ou équitable qu'elle exerçât quelque autorité au dedans de ce cercle de démarcation. Suivant les lois de la guerre, votre altesse royale ne peut exercer d'autorité dans ce cercle qu'avec la sanction de l'officier général commandant l'armée, qui est, dans ce point de vue particulier, une armée ennemie, et il me semble que les relations de votre altesse royale avec cette armée et le gouvernement de *facto* se trouvent tellement changées, qu'elle ne peut être autorisée à exercer aucune autorité quelconque.

» Je prierai donc votre altesse royale de considérer si, en exerçant quelque autorité, elle ne doit pas se renfermer entièrement dans l'exécution des ordres et instructions du gouvernement provisoire, tels qu'ils sont transmis par les voies ordinaires. Si votre altesse royale s'entendait avec moi sur ce dernier point, je la prierais encore de considérer où elle tendrait en faisant subir quelque altération aux choses existantes à Bordeaux, ou à quelques-unes des lois ou taxes de ce pays établies par la constitution dont les bases ont été reconnues par le père de votre altesse royale, et qui ne peuvent être modifiées que par l'autorité combinée du roi, du sénat et de la chambre élective (*legislative assembly*).

» Par les lois et coutumes de la guerre, j'ai, pour le moment, et votre altesse royale, avant les conventions de Paris du 30 du mois passé et du 15 de ce mois, avait aussi le droit de faire les changements jugés nécessaires; mais aujourd'hui tout changement que ferait votre altesse royale, sans le consentement de la législature, aurait de graves conséquences, et toute altération, toute intervention venues de votre altesse royale, donneraient lieu à d'injurieuses pensées et seraient sujettes à de fâcheuses interprétations. C'est pourquoi je demande sérieusement à votre altesse royale de borner ses mesures à l'exécution des actes qui auront été arrêtés à Paris, et de ne faire aucun changement qui ne lui soit prescrit par ces actes.

» En soumettant ces suggestions à votre altesse royale, je la prie de croire que je ne le fais qu'en vue de l'honneur et de l'intérêt de votre altesse royale. »

Je dois cependant faire observer que la conduite du maréchal Beresford n'avait pas été tout à fait aussi nette que le lui prescrivaient les instructions et les ordres de lord Wellington; car le maire Lynch, étant venu au-devant du maréchal à un quart de lieue de Bordeaux, accompagné du conseil municipal, lui parla ainsi : « Si vous venez comme vainqueur, vous pouvez vous emparer des clefs de la ville sans qu'il soit nécessaire que je vous les donne; mais si vous venez comme allié de notre auguste souverain Louis XVIII, je vous les offre, et bientôt vous serez témoin des preuves d'amour qui se manifesteront partout pour notre roi légitime. » Sur quoi le maréchal Beresford, ayant prononcé quelques paroles vagues, entra dans la ville, et en prit possession. Le duc d'Angoulême venait à la suite du corps d'armée anglais, et M. Lynch était bien fondé, sinon autorisé, à dire que « les Bourbons étaient conduits par leurs généreux alliés. »

La bataille de Toulouse eut lieu un mois après l'occupation de Bordeaux. Une dépêche de lord Wellington à lord Bathurst donne les détails de cette affaire si connue. On a dit spirituellement qu'aux yeux de l'opposition la bataille de Toulouse a été perdue chaque fois que le maréchal Soult est ministre, et gagnée quand il ne l'est pas. Qu'on soit de l'opposition, ou qu'on n'en soit pas, il est certain que la bataille de Toulouse a été perdue; mais elle a été perdue avec honneur, et restera comme un de nos plus beaux faits militaires. L'armée anglaise était forte de 60,000 hommes, le maréchal Soult n'en avait que 22,000 la garnison de Toulouse n'ayant pas été engagée. Les Français disputèrent cependant la victoire toute la journée, et ils eussent pris le lendemain l'offensive, si lord Wellington n'avait donné aux habitants de Toulouse l'alternative de voir brûler la ville ou de capituler. Je ne trouve pas cette déclaration parmi les dépêches de lord Wellington, mais elle est notoire. La proclamation qu'il publia en entrant dans la ville est un acte dicté par l'esprit des instructions données pour Bordeaux au maréchal Beresford. La municipalité de Toulouse proclama aussitôt Louis XVIII.

La relation de la bataille de Toulouse, adressée à lord Bathurst, est très-simple et à peu près conforme à ce que nous savons. Toulouse est défendu de trois côtés par le canal du Languedoc et la Garonne. A la gauche de cette rivière, le faubourg que *l'ennemi* (les Français) avait fortifié par des ouvrages de campagne, formait une bonne tête de pont. En même temps, les Français

avaient établi une tête de pont à tous les ponts du canal, qui étaient défendus par un feu de mousqueterie et couverts par l'artillerie des anciens remparts de la ville. Le long du canal, à l'est, en face de la rivière d'Ers, est une hauteur qui s'étend près de Montaudran. Les Français avaient fortifié cette hauteur par quatre redoutes liées entre elles par des lignes de retranchements, et ils avaient fait tous les préparatifs de défense de cette position avec une célérité que lord Wellington se plaît à déclarer extraordinaire. L'armée française avait également rompu tous les ponts sur l'Ers, et couvert ainsi sa droite. La route de l'Ariège à Toulouse étant impraticable pour la cavalerie et l'artillerie, le général anglais n'avait d'autre alternative que de se retirer ou d'attaquer les Français dans cette position.

La nécessité d'établir une communication avec le corps du général sir Rowland Hill, en jetant plus haut des pontons sur la Garonne, occupa les Anglais pendant toute la journée du 9.

Le plan de lord Wellington était d'ordonner au maréchal sir William Beresford, qui était sur la droite de l'Ers avec la 4e et la 6e division, de passer cette rivière au pont de la croix d'Orade, de prendre possession de Montblanc, et de marcher le long de la gauche de l'Ers pour tourner la droite des Français, tandis que le général don Manuel Freyre avec le corps espagnol, et soutenu par la cavalerie anglaise, attaquerait de front. Le général de division sir Stapleton Cotton devait suivre le mouvement du maréchal Beresford avec la brigade de hussards de lord Edward Sommerset, et la brigade du colonel Vivian devait observer les mouvements de la cavalerie française sur les deux rives de l'Ers.

Le 3e régiment et les troupes légères commandées par sir Thomas Picton et le baron Alten, et la brigade de cavalerie allemande, avaient ordre d'observer les parties basses du canal et les têtes de ponts, pendant que le général Hill observait le faubourg à la gauche de la Garonne.

Le maréchal Beresford passa l'Ers, forma son corps en trois colonnes au village de Croix d'Orade, et alla occuper Montblanc à la tête de la 4e division. Il suivit ensuite l'Ers dans le même ordre, et dans une direction parallèle à notre position fortifiée, et, parvenu au point où il pouvait la tourner, il forma ses lignes et commença l'attaque. Pendant ces opérations, le général Freyre marchait le long de la gauche de l'Ers, en face la Croix d'Orade, où il forma son corps en deux lignes avec une réserve, près d'une hauteur, devant la gauche de notre position fortifiée. L'artillerie portugaise fut placée sur la hauteur, et le général Ponsonby, avec sa brigade de cavalerie, forma la réserve.

Quand le général Freyre eut connaissance de ce mouvement, il commença également d'attaquer. Les Français repoussèrent le mouvement de la droite du corps de Freyre, et, le tournant des deux côtés de la route supérieure de Toulouse à la Croix d'Orade, le forcèrent à se retirer. Les troupes anglo-espagnoles souffrirent considérablement dans cette affaire, au dire de lord Wellington, et ne se rallièrent qu'après avoir été secourues par la division de troupes légères qui se porta à leur droite. Tous les efforts des officiers de l'état-major du quatrième corps espagnol et de l'état-major général furent nécessaires pour les

ramener au combat; le rapport anglais en fait foi. En cette occasion, le général Mendizabal, qui servait en volontaire, le général Espeleta, et d'autres officiers de l'état-major et chefs de corps, furent blessés.

Dans le même temps, le maréchal Beresford, avec la quatrième division sous le commandement du général sir Lowry Cole, et la sixième division commandée par sir Henri Clinton, attaqua la hauteur sur la droite de l'armée française, et les redoutes qui couvraient leur flanc. Les troupes alliées se maintinrent sur la hauteur près des Français, qui restèrent cependant en possession de leurs redoutes et des lignes retranchées.

Le mauvais état des routes avait obligé le maréchal Beresford à laisser son artillerie dans le village de Montblanc. Cette artillerie arriva bientôt, et l'attaque ayant commencé, il parvint à s'emparer des deux redoutes du centre, à l'aide de la brigade du général Pack. Les Français firent des efforts désespérés pour reprendre ces redoutes, dit lord Wellington, et il est bon d'ajouter qu'ils eussent réussi sans la mort du général Taupin que le maréchal Soult avait lancé contre le maréchal Beresford, et dont la perte jeta le désordre parmi nos soldats. Il en résulta que les troupes anglaises, soutenues par les Espagnols, s'établirent dans les deux redoutes, et partagèrent avec nous la possession des hauteurs. Dans la nuit, l'armée française repassa le canal, le long duquel restèrent les avant-postes. Lord Wellington annonce au ministre la perte des lieutenants-colonels Loghlan et Forbes, et nombre de blessés. Les 36e, 42e, 61e et 79e régiments furent considérablement affaiblis; les généraux Pack et Brisbane furent blessés. Du côté des Français, les généraux Harispe, Baucos et Saint-Hilaire, pris dans les redoutes qu'ils ne voulurent pas abandonner, restèrent entre les mains de l'ennemi, ainsi que 1,600 autres prisonniers. Une seule pièce de canon française resta sur le champ de bataille! Lord Wellington le dit franchement.

L'état des morts et des blessés, dans l'armée alliée, est de 4,659, dont 2,124 Anglais, 1,928 Espagnols, 607 Portugais. On a porté nos pertes à 3,200 hommes, la plupart blessés. Lord Wellington, dont le rapport est d'une extrême simplicité, et qui ne prononce pas le mot *victoire,* y a joint une note afin d'établir l'exactitude de ces états. Dans ce but, il explique la manière dont se dressaient, dans l'armée anglaise, les relevés des pertes après une bataille, et il est difficile en effet, après avoir lu cet exposé, d'admettre la possibilité de les altérer. J'y suis d'autant moins disposé que, d'après le rapport et l'état officiels de lord Wellington lui-même, la bataille de Toulouse a été tout au moins, pour l'armée française, une belle et glorieuse retraite.

Ici finissent les dépêches écrites par lord Wellington pendant cette campagne. Il échangea encore quelques lettres avec le maréchal Soult, qui hésitait à reconnaître le gouvernement provisoire, et ne voulait se décider que sur des ordres officiels; mais la convention du 18 avril, faite avec les maréchaux Soult et Suchet, termina à la fois la correspondance militaire et la guerre.

Lord Wellington ne resta pas longtemps à Paris. Élevé lui-même au rang de duc, il avait fait admettre dans la chambre des lords, sur sa sollicitation ses compagnone d'armes, sir John Hope, sir F. Graham, sir S. Cotton, sir Rowland Hill, et sir W.-C. Beresford. Bientôt il retourna à son armée, pour

aller de là en Espagne, où il voulait, écrivait-il à lord Liverpool, essayer de ramener les partis à des sentiments modérés, et les décider à adopter une constitution compatible avec la paix et le bonheur de la nation. Mais lord Wellington, en arrivant à Madrid, vit commencer les persécutions qui eurent lieu, de la part de Ferdinand VII, contre les libéraux, et dut se borner à désapprouver ces mesures. On voit toutefois, par ses notes à lord Castlereagh, que les intérêts anglais l'occupaient principalement dans ce voyage. Il s'agissait d'un traité de commerce entre l'Espagne et l'Angleterre, et d'une négociation de cette dernière puissance avec les États-Unis de l'Amérique septentrionale, pour les décider à ne pas assister les colonies espagnoles dans leur rébellion contre la métropole, que l'Angleterre dirigeait alors à son gré. C'est dans ce but que lord Wellington exhortait Ferdinand VII à tenir les promesses qu'il avait faites à ses sujets dans un décret du 4 mai; car il espérait que Ferdinand VII, en donnant à l'Espagne le régime constitutionnel, trouverait plus facilement de l'appui dans le parlement, et que les rapports des deux nations se renoueraient ainsi plus étroitement. On voit par là que lord Wellington était alors déjà ce qu'il est aujourd'hui, un tory éclairé et sans passion, qui sait subordonner ses penchants de parti aux intérêts véritables de la nation anglaise. Quelque temps après, lord Wellington quitta Madrid sans avoir mené à la fin sa négociation, et donna sa démission de commandant en chef des armées espagnoles, pour rentrer dans la vie privée, ou du moins pour se tenir à la vie d'homme politique en Angleterre. On sait quelles magnifiques récompenses il y trouva. Le parlement, qui lui avait déjà voté 200,000 livres sterling, lui vota encore un demi-million sterling (douze millions et demi), et, au moyen des places qui lui furent accordées, ses appointements s'élevèrent à une somme presque égale au revenu de ce capital. Ce vote eut lieu *nem con.*, comme on dit dans le parlement, c'est-à-dire à l'unanimité.

Là se serait sans doute terminée la carrière militaire du duc de Wellington, sans le retour de Napoléon.

Il est facile de voir que le duc de Wellington prévoyait les malheurs du gouvernement de Louis XVIII, et il en apprécia si bien les causes dans une lettre qu'il écrivit de Paris au général Dumouriez, dans le mois de novembre 1814, que l'événement du 1er mars 1815 ne dut pas le surprendre. On a souvent énuméré les torts, ou, si l'on veut, les fautes du gouvernement de Louis XVIII, dans la première année de la restauration. La nation, blessée dans ses idées de gloire, les propriétaires de biens nationaux inquiétés par les émigrés, le rétablissement de la maison militaire de Louis XIV, telles sont les causes de la chute de ce gouvernement selon les écrivains. Lord Wellington explique l'état des choses d'une manière plus précise, et toujours dans un sens positif, comme l'y porte la nature de son esprit : « Tout est neuf ici, écrit-il à Dumouriez trois mois avant le débarquement de Napoléon; tout est neuf ici, et vous savez que les choses neuves, surtout quand elles sont compliquées, ne vont pas bien. » Ce qui cause tout le mal, selon lord Wellington, ce qui fait le mécontentement général en France, c'est la pauvreté universelle. Le généralissime anglais ne voit que misère autour de lui, dans notre pays. Cette malheureuse révolution et ses suites, s'écrie-t-il, ont ruiné le pays de fond en

comble. Tout le monde est pauvre en France, ajoute-t-il ; et ce qui rend à ses yeux ce mal sans remède, ce qui l'aggrave, c'est que les institutions empêchent qu'aucune famille devienne riche et puissante. N'oublions pas que lord Wellington a toujours été l'adversaire de la démocratie, comme l'est tout bon gentilhomme anglais, et ne nous étonnons pas s'il attribue la première fuite des Bourbons à l'absence d'un principe qu'ils ont voulu ramener plus tard, et dont la manifestation dans leur gouvernement a hâté le moment de leur troisième chute.

Toute propension aristocratique mise à part, le jugement de lord Wellington est plein de justesse. Il voit dans le peu de fortune des familles la nécessité pour tous de viser aux emplois publics, non comme autrefois pour l'honneur de les remplir, *mais pour avoir de quoi vivre*, c'est le terme très-français qu'il emploie. « Bonaparte, ajoute lord Wellington, laisse une armée d'un million d'hommes en France, outre les officiers prisonniers en Angleterre et en Russie. Le roi ne peut en maintenir un quart. Tous ceux qui ne sont pas employés sont mécontents. Bonaparte gouvernait directement la moitié de l'Europe et indirectement presque l'autre moitié. Pour des causes à présent bien développées et bien connues, dit-il, il employait une quantité infinie de personnes dans ses administrations, et tous ceux qui étaient employés ou dans les administrations extérieures civiles, ou dans les administrations militaires des armées, sont renvoyés, ainsi que beaucoup de ceux qui étaient employés dans les administrations intérieures. A cette classe nombreuse ajoutez la quantité d'émigrés et de personnes rentrées, tous mourant de faim, et vous trouverez que plus des trois quarts de la société, employés à la main-d'œuvre ou à labourer la terre, sont en état d'indigence, et par conséquent mécontents. Si vous considérez bien ce tableau, qui est la stricte vérité, vous y verrez la cause et la nature du danger du jour.» Je ne crois pas qu'on puisse exposer d'une manière plus sèche et plus rigoureusement exacte la situation politique d'un pays.

Après cette lettre, j'en lis une où, pour la première fois, je ne trouve pas la logique ordinaire du duc de Wellington. On se demande en même temps comment elle a pu trouver place dans une collection de dépêches politiques. Elle est adressée au prince de Wagram, et la voici : « Monseigneur, j'ai une meute des meilleures races d'Angleterre, dont je ne peux pas faire usage dans les circonstances où je me trouve, et que je désirerais offrir à Sa Majesté. Je prie votre altesse de mettre cette offre sous les yeux de Sa Majesté, de telle manière que Sa Majesté puisse me faire l'honneur de la regarder avec sa bonté ordinaire et l'accepter. » — Des chiens de chasse à Louis XVIII !

C'est lord Burghersh qui instruisit, par une dépêche, lord Wellington de l'embarquement de Napoléon à l'île d'Elbe. De Vienne, lord Wellington se hâte d'en prévenir le vicomte Castlereagh, alors premier ministre. La résolution de résister à Napoléon fut prise instantanément, et des officiers russes, prussiens et autrichiens, porteurs de lettres autographes de leurs souverains, furent envoyés à Louis XVIII avec des ordres pour se rendre de Paris dans les différents pays où séjournaient les armées, et pour les mettre en mouvement. Tout le monde connaît la déclaration des puissances alliées, signée à Vienne le 13 mars. Dans le pli sous lequel lord Wellington l'adressait au ministère

anglais, il annonçait que l'empereur de Russie lui avait déclaré, le même jour, qu'il n'opérerait aucun mouvement de troupes sans les subsides de l'Angleterre. Cette déclaration autorise à penser que la Russie n'attachait pas une aussi grande importance que l'Angleterre au maintien de la monarchie restaurée l'année précédente, et que menaçait Napoléon.

Peu de jours après cette communication, lord Wellington se trouvait déjà à Bruxelles, organisant la guerre avec une activité qui eût été peut-être sans égale s'il n'avait eu Napoléon devant lui. Là il s'occupait à la fois de presser l'affaire des subsides de la Russie, d'envoyer des plans de campagne à lord W. Bentinck pour le cas d'une attaque de Murat contre les Autrichiens, et de rassembler les troupes alliées dans les Pays-Bas. Dans ce premier moment, on ne pouvait encore disposer que de 23,000 hommes de troupes anglaises et hanovriennes, et de 20,000 hommes de troupes hollandaises et belges, sans compter 13.000 hommes qui formaient les garnisons de Mons, de Tournay, d'Ypres, d'Ostende, de Nieuport et d'Anvers. Cependant les rapports secrets que lord Wellington recevait de Paris lui semblaient de nature à faire hâter l'arrivée des autres contingents en Belgique. Il n'est pas sans intérêt de montrer la manière dont il envisageait la situation, dans une lettre qu'il écrivit au comte de Clancarty, au retour d'une visite qu'il venait de faire à Gand au roi Louis XVIII.

Selon lord Wellington, la grande majorité de la population de la France était décidément opposée à Napoléon; un grand nombre de généraux, d'officiers, la majorité de la garde nationale, et un certain nombre de régiments de ligne étaient restés fidèles au roi. La population de toutes les villes fortifiées, et particulièrement de Dunkerque, était dévouée aux Bourbons; 44,000 hommes étaient accourus dans l'ouest sous les ordres du duc de Bourbon; le duc d'Angoulême organisait de grandes forces dans le midi de la France. Toutefois un des agents de lord Wellington, qui avait quitté Paris le 5 avril, lui annonçait que toutes les troupes de ligne avaient reçu la veille l'ordre de se porter en avant sur la route de Fontainebleau. Un état de répartition des troupes françaises, que lui avait donné le duc de Feltre, ne lui semble pas exact, et il savait que chaque régiment d'infanterie était au grand complet. Lord Wellington estimait aussi que l'assemblée du champ de mai, convoquée pour le 15 par Napoléon, augmenterait ses ressources en excitant l'enthousiasme du peuple; en cela, il se trompait.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre, à son avis, et il fallait opérer avant le 1er mai. Vers la fin d'avril, l'armée prussienne, entre Rhin et Meuse, devait s'élever à 63,000 hommes; le corps autrichien-bavarois, s'élevant à 140,000 hommes, devait passer le Rhin, de sorte que les alliés pouvaient entrer en France, à cette époque, avec 270,000 hommes, sans compter les Russes, qui commençaient à arriver du côté du Mein. D'un autre côté, le duc de Wellington estimait à 235,000 hommes les forces de Napoléon, et, en déduisant les troupes employées à Bordeaux, aux Alpes et dans la Vendée, il ne voyait que 180,000 hommes disponibles.

Ce calcul pouvait être exact; mais les alliés avaient de grands embarras en Belgique, et chaque lettre du duc de Wellington révèle quelques-unes de ces

difficultés journalières, petites et grandes. Tantot le comte de Blacas, ayant appris que M. de Vitrolles a été retenu en otage en France, demande qu'on signifie à Napoléon que la vie de son fils et des siens, retenus par les puissances, répondra de celle de M. de Vitrolles, que M. de Blacas croit en danger. A quoi lord Wellington répond qu'une telle menace ne sauverait pas M. de Vitrolles, s'il était en danger, et deviendrait la chose la plus ridicule du monde, c'est-à-dire une menace sans effet, et une menace que celui qui l'aurait faite n'aurait pas le pouvoir de mettre à exécution. Néanmoins il envoie la demande à Vienne. Une autre fois, c'est le corps saxon qui refuse de se laisser mettre sous les ordres des généraux prussiens, se révolte à Liége, et en chasse le pauvre vieux Blücher, ainsi que le nomme lord Wellington en écrivant à lord Clancarty (1). « Si ces troupes ne se tirent pas de leur affaire d'hier soir d'une manière honorable, et qui soit conforme au caractère militaire, écrit en même temps lord Wellington au prince de Hardenberg, malgré mon respect pour les puissances, qui en ont mis une partie sous mes ordres, je les prierai de me dispenser de les commander. » Il fut décidé qu'on les embarquerait en partie à Anvers pour un des ports prussiens, et qu'on ferait passer le reste en Prusse par la Hollande. Aussi le feld-maréchal anglais avait-il hâte d'en finir, car il sentait que tant d'éléments contraires ne pouvaient rester unis que par le succès.

Les dépêches que nous lisons révèlent ces inquiétudes sous toutes les formes. Lord Wellington écrit au duc de Feltre pour demander la promesse d'un commandement pour un officier dont on espère acheter, à prix d'argent, la place qu'il commande sur la frontière, et quelques jours après il mande par un billet un M. d'Hénoul pour une affaire de ce genre, à laquelle travaille une certaine dame, et il lui recommande d'amener la *dame en question*. L'affaire manqua parce que Napoléon, bien informé, destitua tout à coup de son commandement cet indigne officier. M. de Blacas jouait un grand rôle dans toutes ces affaires, et il sollicitait sans cesse des envois partiels de troupes dans certains départements dont il se croyait sûr; mais lord Wellington jugeait ces entreprises avec sa logique ordinaire. « Je vous prie de bien réfléchir sur le principe que je vais vous énoncer, écrit-il en français à M. de Blacas. La puissance de Bonaparte en France est fondée sur le militaire et sur rien autre, et il faut ou détruire ou contenir le militaire avant que le peuple puisse ou ose en parler. Pour opérer contre le militaire français en France avec effet, il faut des armées nombreuses, qui ne laissent pas la chose longtemps en doute. Si, pour favoriser une insurrection dans les communes, ou même dans les provinces dont vous faites mention, j'entrais en France dans ce moment, même soutenu et aidé par l'armée prussienne, j'aurais tout de suite sur les mains quatre corps d'armée, et peut-être cinq, et la garde, c'est-à-dire une force évaluée de cent dix à cent vingt mille hommes, outre les gardes nationales. Nos progrès, si nous pouvions en faire, seraient extrêmement lents. Le pays où les troupes seraient obligées de rester serait nécessairement vexé et grevé du poids de leur subsistance qu'il faudrait lui imposer, et vous trouveriez le désir de s'insurger affaibli, non-

(1) *The Saxons mutined last night at Liege, and obliged poor old Blücher to quit the town.* — 3 mai 1815.

seulement parce qu'on verrait la force armée insuffisante pour vaincre les premières difficultés, mais parce qu'on trouverait qu'il vaudrait mieux ne pas avoir des armées à nourir. Ainsi, croyez-moi, pour l'affaire du roi, il lui faut non-seulement les vœux et les bras de son peuple, mais encore, pour avoir ceux-là, toute la force que l'armée alliée peut faire marcher à son secours. » Cette lettre révèle le désir que lord Wellington avait de réunir tous les contingents et d'attaquer avant l'assemblée du champ de mai, qui devait, selon lui, exciter l'enthousiasme populaire, car il ne pouvait prévoir l'effet de l'acte additionnel. On voit qu'il croyait à la possibilité d'écraser une révolution militaire, mais qu'il n'eût pas jugé prudent de marcher sur la France si elle avait été soulevée par un mouvement national. C'est une vérité que lord Wellington aurait eu peine à faire comprendre à son noble correspondant, car le duc de Blacas ne l'a pas encore apprise à cette heure. Elle explique en même temps la facilité que le prince de Talleyrand trouva à Londres, en 1830, pour faire reconnaître le gouvernement de juillet, quand lord Wellington était à la tête du cabinet tory.

M. de Blacas ne se lassait pas d'insister sur l'entrée d'un corps de troupes étrangères en France, et le duc de Wellington de lui adresser de nouveaux refus. « Le retard de l'arrivée des troupes est malheureux, écrivait-il au ministre de Louis XVIII, un mois avant la bataille de Waterloo, mais on ne peut pas faire arriver des troupes de l'Amérique, du fond de la Gallicie et de la Pologne d'un côté, et de Lisbonne de l'autre, sans qu'il se passe du temps. » Le duc de Wellington et M. de Blacas s'entendaient également mal ensemble sur les places fortes. Lord Wellington mettait une grande différence entre la reddition d'une place forte par sa population ou par son commandant qui la livrait à l'ennemi. Dans le premier cas, il voyait un accroissement de forces; dans l'autre, un affaiblissement, car ce qu'il redoutait surtout en France, et on l'a vu par toutes ses lettres, c'était le soulèvement de la population. Or M. de Blacas, qui était en mesure de proposer beaucoup de marchés, exécutables ou non, avec les commandants des places fortes, ne pouvait répondre nulle part des populations, et il oubliait sans cesse ce que lord Wellington, dans sa prudence, ne perdait pas un moment de vue, la puissance de l'ennemi qu'ils allaient avoir à combattre.

Tandis que Dumouriez demandait, malgré son grand âge, une place au quartier général de Bruxelles, en même temps que le payement de la pension que lui faisait l'empereur d'Autriche, tandis que M. de Blacas sollicitait le général en chef des armées étrangères de franchir la frontière de la France, celui-ci avait à combattre ailleurs des scrupules dont je retrouve, avec fierté pour notre pays, l'honorable expression dans sa correspondance. Un officier général du plus haut rang s'était retiré en Allemagne, après avoir refusé de servir Napoléon. On ne douta pas qu'il ne voulût concourir, avec les alliés, à rétablir sur leur trône les princes pour lesquels il s'était prononcé; il répondit avec une noblesse qu'on appréciera en lisant cette réponse de lord Wellington à sa lettre. — « Le principe sur lequel vous vous fondez est généralement vrai et bon; un galant homme ne peut pas servir dans les rangs des ennemis de sa patrie; mais je ne crois pas que le cas existe. La France n'a pas d'ennemis que

je connaisse, et, à ce que je sache, n'en mérite pas. Nous sommes les ennemis d'un seul homme et de ses adhérents, qui s'est servi de son influence sur l'armée française pour renverser le trône du roi, afin de subjuguer la France et de faire revivre pour nous les jours de malheur auxquels nous croyions avoir échappé. Nous sommes en guerre avec lui, parce que nous sentons tous que nous ne pouvons être en paix. C'est un malheur pour la France qu'elle devienne le théâtre de la guerre que cet homme nécessite, et dont il est la cause et le but; mais il ne faut pas croire que cette guerre est dirigée contre elle. Au contraire, le roi de France, celui que vous désirez voir restauré au trône et servir, est l'allié de toute l'Europe dans cette lutte, dans laquelle je le crois aussi le vrai représentant des sentiments et des souhaits de la nation. Mais, quoique j'envisage l'état où nous allons nous trouver sous un point de vue différent de celui où vous l'avez envisagé, je ne me crois pas certain que je n'agirais pas dans ce moment comme vous vous proposez d'agir... Mais, quoique je convienne avec vous que vous faites bien de vous éloigner pour le moment, je vous conseille très-fort de ne pas le faire pour longtemps. Quand les alliés entreront en France, la France ne peut pas rester neutre entre Bonaparte et l'armée, et elles. Tout donne à croire que la partie saine de la nation se rangera sous les drapeaux du roi; et si cette espérance s'accomplit, si un grand effort se fait, c'est alors le moment où un homme comme vous devra se mettre en avant pour lever et organiser, former et commander l'armée française. »

Ce n'était pas seulement aux généraux dévoués à la cause des Bourbons, mais bien résolus à ne pas la servir dans les rangs des étrangers, que le duc de Wellington était forcé d'adresser des exhortations où cependant se décèlent ses pensées secrètes, comme dans la lettre qu'on vient de lire. Près du roi lui-même, parmi ses proches, ces sentiments s'étaient fait jour, et le chef des armées alliées ne pouvait voir sans inquiétude un parti tout français se former par des protestations silencieuses ou par l'éloignement volontaire, entre Napoléon et le parti royaliste, armé contre la France. Sous ce point de vue, la lettre suivante offre un vif intérêt historique. Elle fut écrite à Bruxelles le 6 juin 1815.

« J'ai reçu la lettre de votre altesse en deux parties, et j'y aurais déjà répondu si je n'avais désiré donner, au sujet qu'elle traite, toute l'importance qu'il mérite.

» Dans mon opinion, le roi a été renversé de son trône parce qu'il n'avait pas le commandement réel de son armée. C'est là un fait dont votre altesse et moi nous sommes tombés d'accord et que nous avons fréquemment déploré; et même, si des fautes partielles et des erreurs n'avaient pas été commises dans l'administration civile, le résultat n'eût pas été autre, à mon avis.

» Il faut considérer le roi comme la victime d'une révolte accomplie par son armée, et par son armée seule; quoique due aux opinions et aux sentiments de quelques-uns de ceux qui ont figuré dans la révolution et à l'apathie de la masse de la population en France, je pense que, si les premiers étaient opposés à l'ordre de choses, les seconds l'auraient défendu s'ils avaient été soutenus.

» Maintenant, cela étant, que devait être la conduite du roi? D'abord il devait appeler ses alliés pour l'aider à s'opposer à la rébellion, et, par sa contenance personnelle, par l'activité de ses serviteurs et de ses adhérents, il devait

faire tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter leurs opérations, et pour diminuer, par de bonnes mesures, les chances de la guerre qui menaçaient ses sujets, comme aussi les préparer à recevoir les alliés comme des amis et des libérateurs (*as friends and deliverers*). Le roi donnait ainsi aux alliés un intérêt à soutenir sa cause, et il se servait en favorisant leurs progrès.

» Comme votre altesse le voit, je diffère donc d'opinion avec elle, en ce qui regarde la conduite du roi.

» En ce qui concerne votre altesse, je confesse que je ne sais pas comment votre altesse aurait agi d'une manière différente dans la présente situation. Il n'est pas nécessaire que je revienne sur les différentes raisons que vous avez de vous tenir éloigné de la cour depuis qu'elle est à Gand, mais je les sens toutes, et je crois que le roi n'est pas insensible à la gravité de quelques-unes d'entre elles.

» Mais si, comme on peut l'attendre, l'entrée et les premiers succès des alliés en France décident le peuple à se prononcer pour le roi dans différentes parties du royaume, votre altesse considérera qu'il sera de son devoir de se mettre en avant pour le succès du roi. Je me hasarde à suggérer cette conduite à votre altesse, et je me fais en même temps un devoir d'ajouter que je n'ai eu, à ce sujet, aucune conversation avec le roi. »

Je n'ai pas besoin de dire, je pense, que cette dépêche était adressée, par le duc de Wellington, à M. le duc d'Orléans. A défaut d'autres circonstances, si nombreuses dans la vie de ce prince, cette lettre suffirait pour expliquer et pour motiver le vœu national qui l'a appelé au trône en 1830.

La politique des alliés était de séparer Napoléon de la France, et lord Wellington la pratiquait, on le voit, avec une certaine habileté. Lord Castlereagh disait, il est vrai, dans un *memorandum*, que l'exclusion de Bonaparte était une des conditions du traité de 1814, mais que la France pourrait se donner la forme de gouvernement qui lui conviendrait. La question était mieux placée par lord Wellington. Il est certain que le débat était entre Napoléon et Louis XVIII, entre la dynastie impériale et la race de saint Louis; pour la France, elle craignait à la fois le despotisme de Napoléon et la tendance des Bourbons. La crainte de l'anarchie la jeta dans les bras du vainqueur, et après la bataille de Waterloo, le vainqueur, c'était Louis XVIII que ramenaient ses alliés. Si l'empereur l'eût emporté, la France se serait soumise à lui, et Napoléon y comptait bien. Quant au duc de Wellington, qui remplissait avec zèle son rôle de commandant en chef des armées alliées, il ne faut pas oublier, pour apprécier sa modération, de songer, en lisant ses lettres, qu'elles furent écrites au temps où le gouverneur général des provinces prussiennes du Rhin terminait ainsi une de ses proclamations : « Marchons pour écraser, pour partager cette terre impie que la politique des princes ne pourrait plus laisser subsister un instant sans danger pour leurs trônes. » Ces vues étaient celles de presque tous les généraux alliés, et le *bon vieux* Blücher, s'il avait attaché la moindre valeur à un écrit quelconque, et s'il avait été capable de faire une proclamation, n'eût pas tenu un autre langage.

Si l'on veut comprendre toute la différence qu'il y avait entre le prince Blücher et le duc de Wellington, non sous le rapport intellectuel (la seule pensée d'une

comparaison de ce genre serait injurieuse à lord Wellington), mais en ce qui était de leurs sentiments à l'égard de la France, il faut lire les dernières lettres de ce curieux recueil. La bataille de Waterloo avait eu lieu, les armées ennemies s'avançaient en France, l'abdication de Napoléon avait été portée aux chambres; l'armée française, restée sans chef après Waterloo, se dispersait de toutes parts, et les relations secrètes des alliés avec le duc d'Otrante leur garantissaient l'inutilité et le désaccord de la résistance que les restes du parti impérial et du parti patriote semblaient vouloir faire. Encore souffrant de la chute qui l'avait laissé gisant sous les pieds des chevaux dans la journée du 16, le maréchal Blücher s'avançait avec ses troupes ne rêvant que le pillage et la destruction de la France. Blücher ne voulait entrer dans Paris qu'à travers une brèche faite par le canon prussien, et lord Wellington lui écrit de son quartier général de Gonesse, pour lui démontrer à la fois les dangers et le peu de gloire qui devaient résulter de cette résolution. Lord Wellington essayait d'abord de lui faire accepter la suspension d'hostilités proposée par les commissaires français, tâche difficile; puis de lui faire adopter un plan qui avait pour but d'obtenir l'évacuation de Paris par les troupes françaises, et l'occupation de la capitale par la garde nationale jusqu'au retour du roi. « De la sorte, lui écrivait-il, nous aurons rétabli pacifiquement le roi sur son trône, ce qui est le but que se sont proposé les souverains en entreprenant cette guerre. Il est vrai, écrivait encore lord Wellington, que nous n'aurons pas le vain triomphe d'entrer à Paris à la tête de nos armées victorieuses; mais je doute que nous ayons en ce moment de quoi attaquer Paris, et il nous faut attendre l'arrivée du maréchal prince de Wrède, avec lequel arriveront les souverains disposés à épargner la capitale de la France. » Les commissaires français étaient à Gonesse, près de lord Wellington qui traitait en homme d'État des conditions de la retraite de Napoléon et de son embarquement; mais le marchal Blücher, qui n'était qu'un soldat, ne voyait que le plaisir et la gloire de brûler Paris, et il ne se laissait pas fléchir par son collègue. Ce ne fut en effet que sous les murs de Paris qu'eut lieu la convention que désirait lord Wellington, et qui ne fut signée que le 3 juillet. Bientôt s'élevèrent d'autres débats. Dès son entrée à Paris, Blücher ordonna au général Muffling de lever sur la ville une contribution de 100 millions de francs. Nouvelles lettres de lord Wellington, qui lui déclare, avec son sang-froid habituel, qu'une telle mesure ne peut être prise que du commun accord de tous les souverains alliés, et, comme ils sont très-près, il n'y aura pas d'inconvénients, dit-il, à attendre leur arrivée, avant de commencer à lever cette contribution. Repoussé sur ce point, Blücher imagina, quelques heures après, de faire miner le pont d'Iéna pour le détruire. Lord Wellington reprend aussitôt la plume pour dire au maréchal prussien que cette mesure occasionnera une quantité de troubles dans la ville, *a good deal of disturbance in the town*, et que « les souverains ayant laissé subsister ce pont l'année précédente, il prenait la liberté de suggérer au prince Blücher de retarder l'opération qu'il méditait jusqu'à leur arrivée. » Le maréchal Blücher ne tenait pas moins fortement à cette idée qu'à l'autre; il résista, et revint à son projet de contribution, opiniâtreté qui lui valut de lord Wellington une nouvelle lettre qui est un modèle d'habileté et de modération. La destruction du pont d'Iéna, disait-il, devait hautement déplaire au roi; ce

n'était ni une opération militaire ni une mesure politique de quelque importance. Si elle avait été résolue à cause du souvenir de la bataille d'Iéna que rappelait ce monument, le gouvernement avait dessein d'en changer le nom. D'ailleurs, en considérant le pont comme un monument, sa destruction était contraire aux promesses stipulées dans la convention de Paris, où il était écrit que les souverains alliés décideraient de tout ce qui était relatif aux musées et monuments de tous genres. En ce qui concernait la contribution de 100 millions, lord Wellington espérait que le maréchal Blücher ne le soupçonnerait pas de vouloir disputer à l'armée prussienne le mérite de sa bravoure et la valeur de ses services; mais il lui semblait que les souverains ne consentiraient pas à ce qu'une des armées reçut seule le prix des opérations des armées combinées. En supposant que les souverains inclinassent à concéder ce point à l'armée prussienne, ils avaient encore à décider si Paris devait ou non faire ce sacrifice, et s'il était habile de l'exiger pour l'armée prussienne. Enfin, après avoir donné toutes ses raisons, lord Wellington ne demandait qu'un délai de quelques jours, et, dans ce peu de jours, Alexandre arriva.

Les dépêches de lord Wellington se terminent par ce *memorandum* que je veux me borner à citer sans réflexion : « Il est extraordinaire que Mme la maréchale Ney ait jugé à propos de livrer à la publicité, par la voie de l'impression, quelques parties d'une conversation qu'elle serait supposée avoir eue avec le duc de Wellington, et qu'elle ait oublié de publier ce qui montre le mieux l'opinion du duc sur le sujet de cette conversation, à savoir la lettre du duc au maréchal prince de la Moskowa, en réponse à la lettre du maréchal au duc. Voici cette lettre :

« J'ai eu l'honneur de recevoir la note que vous m'avez adressée le 13 novembre, relativement à l'application de la capitulation de Paris, en ce qui vous concerne. La capitulation de Paris, du 3 juillet, a été faite entre les commandants en chef des armées anglaises et prussienne alliées d'une part, et le prince d'Eckmühl, commandant en chef l'armée française, de l'autre; elle a uniquement rapport à l'occupation militaire de Paris.

» L'objet de l'article 12 était de prévenir l'adoption de quelques mesures de sévérité des autorités militaires, ou de ceux qui agissaient en ce nom, envers quelques personnes dans Paris, relativement aux emplois qu'elles avaient remplis, à leur conduite ou à leurs opinions politiques. Mais il n'était pas et il ne pouvait être conçu de manière de mettre obstacle au pouvoir du gouvernement français existant, sous l'autorité duquel le commandant en chef devait avoir agi, ou du gouvernement français qui devait lui succéder. — 14 novembre. »

» Il résulte de cette lettre que le duc de Wellington, une des parties contractantes dans la capitulation de Paris, considère que cet acte ne contient rien qui puisse empêcher le roi de traduire le maréchal Ney devant une cour de justice, de telle manière qui lui semblera convenable.

» Le contenu de toute la capitulation confirme la justice de l'opinion du duc de Wellington. Elle a été faite entre les chefs des armées contendantes, et les neuf premiers articles se rapportent seulement au mode et au délai de l'évacuation de Paris par l'armée française, et à l'occupation de la capitale par les armées anglaise et prussienne.

» L'article 10 pourvoit à ce que les autorités existantes soient respectées par les deux commandants en chef des armées alliées ; l'article 11 concerne le respect des propriétés publiques, et établit que les alliés n'interviendront en aucune manière dans leur administration et dans leur gestion, et l'article 12 dit : Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières; les habitants, et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et libertés sans pouvoir être inquiétés ou recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

» Par qui ces propriétés privées et ces personnes doivent-elles être respectées? Par les généraux alliés et leurs troupes mentionnées dans les articles 10 et 11, et non par les autres parties dont la convention ne parle en aucune manière.

» L'article 13 pourvoit à ce que les troupes étrangères n'empêchent pas l'acheminement des approvisionnements, par terre ou par eau, vers la capitale.

» Il résulte de cet ensemble que chaque article de la convention traite exclusivement des opérations des différentes armées, ou de la conduite des alliés, ou de celle de leurs généraux quand ils entreront à Paris, et, comme le duc de Wellington l'établit dans sa dépêche du 4 juillet à son gouvernement, la convention décide tous les points de la question militaire à Paris, et ne touche en rien à la politique.

» Il résulte encore clairement de cet examen que non-seulement cette manière d'interpréter la convention était celle du duc de Wellington, mais que c'était aussi l'opinion de Carnot, du maréchal Ney et de toutes les personnes qui avaient intérêt à prendre cette matière en considération.

» Carnot dit dans un écrit intitulé *Exposé de la conduite politique de M. Carnot :* Il fut résolu d'envoyer aux généraux anglais et prussiens une commission spéciale chargée de leur proposer une convention purement militaire, pour la remise de la ville de Paris entre leurs mains, en écartant toute question politique, puisqu'on ne pouvait préjuger quelles seraient les intentions des alliés lorsqu'ils seraient réunis. —

» Il est notoire que le maréchal Ney s'échappa de Paris sous un déguisement, avec un passe-port que lui donna le duc d'Otrante sous un nom emprunté, le 6 juillet. Le duc d'Otrante et le maréchal Ney ne pouvaient être supposés ignorer la teneur de l'article 12 de la convention, et ils la connaissaient quand ils avaient l'intention de déjouer ainsi les mesures que le roi, alors à Saint-Denis, pouvait juger à propos de prendre contre le maréchal Ney.

» Si même le maréchal Ney pouvait être supposé ignorer le sens de l'article 12, le duc d'Otrante n'était pas dans le même cas, puisqu'il était à la tête du gouvernement provisoire, sous l'autorité duquel le prince d'Eckmühl avait signé la convention.

» Le duc d'Otrante aurait-il donné un passe-port sous un faux nom au maréchal Ney, s'il avait entendu l'article 12 comme donnant au maréchal quelque protection, excepté contre les mesures de rigueur des deux commandants en chef ?

» Un autre fait qui montre quelle était l'opinion du duc d'Otrante, des mi-

nistres du roi et des personnes les plus intéressées à ne pas laisser un sens douteux à la convention du 3 juillet, est la proclamation du roi, du 24 juillet, par laquelle dix-neuf personnes étaient envoyées devant des cours de justice, et trente-trois avaient ordre de quitter Paris, et de se rendre dans différents départements sous la surveillance de la police, jusqu'à ce que les chambres eussent décidé de leur sort.

» Le duc d'Otrante ou ceux qui étaient l'objet de cette proclamation, réclamèrent-ils la protection de l'article 12 de la convention? Certainement, la convention fut comprise comme elle devait l'être, à savoir qu'elle était exclusivement militaire, et ne liait ni le gouvernement existant en France, ni celui qui allait lui succéder. »

Quelque temps après avoir rédigé cette note, lord Wellington était accusé, par un membre de la chambre haute, « d'avoir laissé assassiner juridiquement le maréchal Ney, ce soldat accompli, parce qu'il n'avait pu le vaincre sur le champ de bataille. » A quoi lord Wellington répondit tranquillement que, si ces paroles se produisaient ailleurs que dans une lettre, il en poursuivrait l'auteur comme libelliste, et son émotion n'alla pas plus loin.

On connaît maintenant lord Wellington. A l'époque où le duc de Wellington quitta son commandement sur le continent, la suprématie anglaise s'étendait sans obstacle sur les deux mondes. Depuis quinze années l'Angleterre à peu près seule avait communiqué avec l'Asie; la route de l'Inde avait été presque oubliée par les autres nations. Le blocus maritime avait enseveli dans une sorte de mystère les procédés de l'industrie anglaise, et si les marchandises de l'Angleterre avaient peine à pénétrer sur le continent pendant la guerre, leur supériorité assurait, au moment de la paix, la domination commerciale du monde entier au pays qui les produisait. Le jour de recueillir le fruit des sacrifices qu'il avait faits, était enfin venu pour le gouvernement anglais. L'Angleterre avait eu à sa solde, pendant plusieurs années, un million de combattants, et elle avait dépensé, en 1814 seulement, cent quatorze millions de livres sterling en subsides; mais la politique de Pitt, continuée par Castlereagh, avait triomphé. Napoléon était vaincu, la France abattue, et comprimée à sa frontière la plus exposée par un triple ligne de forteresses dont les clefs étaient remises entre les mains de lord Wellington. Les batailles de Baylen et de Waterloo, où lord Wellington joua le premier rôle, avaient anéanti les résultats de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. En possession de Malte, de Gibraltar, des îles Ioniennes, de l'Ile-de-France, de la plupart de nos possessions maritimes, l'Angleterre semblait tenir pour toujours sous ses pieds la France, dont les forces navales étaient limitées par les traités, et à qui on avait enlevé, après la reddition de Paris, neuf cents bouches à feu et presque tous ses vaisseaux. La Russie, sans finances, sans industrie, était alors tributaire du commerce anglais, et lui servait de voie de transit vers l'Asie centrale. L'Espagne, le Portugal, étaient presque directement gouvernés par le cabinet anglais. L'aristocratie anglaise avait vaincu la révolution française, et forcé l'Europe entière à en répudier les éléments; d'accord avec son souverain, qui professait avec ardeur ses principes, elle avait sans partage la direction des affaires, et la seule grande réputation militaire qui s'était élevée des rangs des armées

alliées lancées contre Napoléon, se trouvait appartenir à la fois à l'Angleterre et à l'aristocratie qui la dominait.

Aujourd'hui que lord Wellington vient de clore, en les reléguant dans l'histoire, les actes de sa longue vie militaire, tout cet état de choses se trouve bien changé. Personnellement, le duc de Wellington n'a rien perdu de sa haute situation. Cette longue période de paix que nous venons de parcourir, lui a donné, au contraire, un nouveau relief, et le général illustré par sa prudence et par des circonstances heureuses, encore plus que par ses talents militaires, a montré un grand caractère politique et un véritable talent d'homme d'État. Sorti des armées avec des idées absolues, redouté par les uns, désiré par les autres, comme un tory opiniâtre, le duc de Wellington n'entra en quelque sorte dans le ministère que pour montrer que sa raison est solide, mais qu'elle n'est pas inflexible, et on le vit concourir à l'établissement du royaume de Grèce, commencer la réforme et reconnaître sans difficulté pour roi des Français le prince qu'il exhortait vainement, quinze ans auparavant, à se rendre au quartier royal de Louis XVIII, à Gand. Mais tout en cédant ainsi, et sans doute à regret, aux nécessités de son pays et à l'esprit de son temps, lord Wellington restait le même et ne transigeait pas avec ses adversaires. C'est ainsi qu'il entama la réforme pour soustraire le roi à la domination des whigs, et chacune de ses mesures peut être expliquée par quelque vue de cette nature. Cependant, si son âge avancé lui permettait de porter encore le poids des affaires, whigs et tories lui en conféreraient aujourd'hui la direction.

A son avénement au trône, le duc de Clarence, qui avait renoncé à ses fonctions de grand amiral, par suite de ses mésintelligences avec lord Wellington, chef des forces de terre, obéit à ces souvenirs; mais bientôt il revint au duc de Wellington et lui donna toute sa confiance. La reine Victoria, bien jeune encore, a montré qu'elle comprend aussi toute l'importance du vieux guerrier, et son aversion notoire pour les tories ne l'a pas empêchée de recourir souvent aux avis de lord Wellington, et d'invoquer le secours de son influence. Cet avis et cette influence, qui ont tant fait autrefois pour l'Angleterre dans les camps, la sauveront peut-être de grands périls.

Sous le rapport de sa puissance morale, le gouvernement anglais a beaucoup perdu de la brillante situation qu'il s'était faite au moment de la chute de Napoléon. La sourde lutte de l'empire britannique avec la Russie ne l'a pas mieux servi que son alliance avec la France. D'un côté, le gouvernement anglais a manqué d'habileté dans sa politique en Orient; de l'autre, il a montré tant d'exigences, que chaque peuple se demandera désormais si ce n'est pas à un trop haut prix qu'on achète l'alliance anglaise. Dans l'intérieur de l'Angleterre, l'aristocratie, écartée du pouvoir, a commencé une guerre ouverte avec la couronne, et l'on a entendu sortir de la bouche des lords des menaces qu'ils semblent avoir recueillies de leurs aïeux, au temps du roi Jean. L'Angleterre tout entière s'est émue à la mort de la malheureuse lady Flora Hastings, tuée par une calomnie du parti tory, et la lettre que la marquise de Hastings écrivit à la reine pour l'exhorter à défendre sa fille contre les imputations dont elle était l'objet, a montré en même temps quelle puissance est une aristocratie qui peut encore tenir un pareil langage. Qui peut avoir oublié les termes de cette

lettre où lady Hastings dit à la reine que les châteaux de leurs ancêtres ont été bâtis à la même époque, que leurs priviléges ont été les mêmes, et qu'une femme qui a tenu la reine d'Angleterre enfant sur ses genoux, peut bien l'avertir qu'un jour, moins jeune et plus expérimentée, elle saura que le moindre geste, la moindre parole d'un souverain de l'Angleterre, agitent toutes les fibres du peuple anglais? Et tandis que l'aristocratie se livre ainsi combat sur les marches mêmes du trône, et lève souvent la tête au-dessus de l'enfant qui l'occupe, les doctrines démocratiques les plus violentes agitent l'Angleterre. Sans doute, l'Angleterre a subi souvent de telles crises, et elle en est sortie glorieusement; mais elle avait alors à sa tête des Pitt et des Canning. Qui s'opposera, d'un côté, aux violences des chartistes et des radicaux, et, de l'autre, aux résistances dangereuses de la chambre haute? Le duc de Wellington, l'homme le plus modéré de son parti, et en même temps le plus ferme dans ses principes, est peut-être destiné à rendre encore, dans ses vieux jours, cet éminent service à l'Angleterre; du moins le voit-on aujourd'hui, à demi éteint, cassé et rongé par la goutte, employer le reste de son activité à opérer un rapprochement entre les hommes modérés des divers partis. Le tory qui a fait l'émancipation catholique réussira-t-il à soumettre le parti aristocratique à ses vues, et le plus constant adversaire des whigs parviendra-t-il à les calmer au nom de l'intérêt général du pays? C'est ce qui est douteux; mais, après avoir lu les lettres de lord Wellington, on ne saurait douter qu'il ne soit le seul homme qui puisse entreprendre une telle tâche. S'il réussit à l'accomplir, il aura rendu à sa patrie un service non moins grand que celui qu'il lui rendit autrefois à Waterloo.

***

LETTRES

SUR

LA NATURE ET LES CONDITIONS

DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

EN FRANCE.

A UN MEMBRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

I.

Vos conjectures ne sont pas rassurantes, monsieur, et malgré la confiance inspirée à tout Anglais par ces fortes institutions qui s'enlacent si étroitement à toutes les existences, l'avenir vous apparaît menaçant et sombre à la lueur des feux de Birmingham. Sans vous exagérer ses résultats actuels, vous entrevoyez dans le mouvement chartiste une unité d'efforts et de direction qui avait jusqu'à présent manqué à ces nombreuses émotions populaires, accessoire habituel des gouvernements aristocratiques, et auxquelles celui de la Grande-Bretagne semblait insulter par une indifférence dédaigneuse. Cette tentative, tout avortée qu'elle soit pour le moment, s'est fait remarquer par un caractère nouveau de confiance et de cynisme où les théories les mieux arrêtées semblent se combiner avec les passions les plus brutales. Vous comprenez que pressée par des périls dont elle n'avait pas encore soupçonné la gravité, l'Angleterre pourra se trouver conduite à modifier son organisation politique, ou du moins à renforcer tout son système administratif, en empruntant à ses voisins des in-

stitutions et des formes pour lesquelles ses publicistes professèrent longtemps un dédain dont il faudra désormais revenir.

Cependant, au milieu de ces pénibles préoccupations, votre pensée se reporte vers la France avec une sollicitude plus vive encore. Confiant dans ce qui survit chez vous de foi politique et de religieux respect pour l'œuvre des ancêtres, vous pensez que d'immenses ressources sortiront de l'évidence même du péril, du jour où l'existence de la constitution serait manifestement compromise.

Cette sécurité, monsieur, vous ne l'avez pas pour la France. Vous y croyez le gouvernement représentatif exposé à des dangers que l'anarchie parlementaire et le scepticisme national rendent de plus en plus difficile de conjurer. En suivant de près le jeu et l'avortement de tant d'intrigues, en contemplant avec une haute et impartiale sagacité le spectacle de mobilité, d'égoïsme et d'impuissance, si tristement étalé parmi nous, des doutes graves se sont élevés dans votre esprit sur la consolidation de notre établissement politique. En vain cherchez-vous, dans la confusion présente des hommes et des choses, un élément de permanence, une idée respectable et respectée de tous, quelque signe de durée ou quelque gage d'avenir en mesure de résister, ne fût-ce qu'un jour, à l'éternel ouragan qui soulève et roule l'une sur l'autre ces vagues de sable sans consistance et sans repos.

Vous aimez la France, la fécondité de son sol et de son génie, ses mœurs douces et faciles, et cette égalité partout répandue qui semble la consacrer comme le domaine de l'intelligence. Tout fier que vous soyez de la grande nation à laquelle vous appartenez, vous avez foi dans l'initiative réservée à la France sur les destinées de l'humanité; vous y voyez le creuset où viennent se fondre toutes les idées, pour s'empreindre d'un cachet d'universalité philosophique. Cependant cette puissance pleinement admise par vous dans le passé, vous craignez de la voir s'évanouir dans l'avenir; inquiet des misères au sein desquelles nous nous traînons si péniblement depuis deux sessions, vous craignez que l'Europe ne doive renoncer à une impulsion qui lui est si nécessaire, et que la France ne descende au-dessous du rôle glorieux marqué pour elle par la Providence. Des luttes politiques abaissées au niveau des plus vulgaires ambitions, des noms propres substitués aux intérêts de parti, des tentatives hardies jusqu'à la témérité aboutissant à des résultats mesquins jusqu'au ridicule, des colères d'écoliers et des susceptibilités de femmes recouvrant un fonds permanent de cupidité ou de jalousie, toutes les situations faussées, tous les hommes politiques brouillés sans qu'il y ait entre eux l'épaisseur de la plus mince idée; voilà le triste tableau tracé par vous de cette France que vous saluâtes longtemps, sinon comme le berceau, du moins comme l'école pratique de la liberté constitutionnelle en Europe.

Vous éprouvez le besoin d'être rassuré, monsieur, et vous voulez bien m'exprimer le désir de connaître mon opinion sur la crise que traverse en ce moment en France le gouvernement représentatif. Libre d'engagements au sein du parlement comme dans la presse, n'ayant ni l'espérance ni la volonté de profiter de ces victoires éphémères que quelques hommes remportent les uns sur les autres sans résultat pour le pays et presque sans bénéfice pour eux-mêmes, vous pensez que je suis en mesure d'apprécier avec quelque justesse

une position qu'il est assurément bien facile de contempler avec le plus parfait dégagement d'esprit.

Je l'essayerai, monsieur, certain à l'avance de toute la liberté de mon jugement, que ne viendra troubler ni la mémoire d'aucun bienfait, ni celle d'aucune injure. Je m'efforcerai de saisir les idées sous les hommes, là du moins où les hommes représentent encore quelque chose, et de remonter au principe d'un mal dont je confesse toute la gravité, mais que pourtant je ne crois pas, comme vous, incurable. Loin de Paris par la distance, plus loin encore par le repos qui m'environne, la tête à l'ombre des grands chênes, les pieds humides de l'écume de nos grèves bretonnes, n'entendant d'ici que le bruit des vagues, harmonieux accompagnement de la pensée, je vous communiquerai mes impressions sur le présent, quelquefois mes rêves sur l'avenir; heureux de continuer le commerce que vous me permîtes de commencer dans le *Lobby* de la chambre des communes, alors qu'assis à vos côtés j'étudiais dans leur vérité sévère ces nobles formes politiques dont vous prétendez ne plus trouver chez nous qu'une sorte de parodie.

Un tel emploi de mes loisirs me sera doux, puisque vous m'y conviez : je ne le crois pas, d'ailleurs, inutile. Il est bon de faire une pause après tant de chemin parcouru, de s'orienter un peu au sein de cette brume épaisse, et de se demander jusqu'à quel point l'exemple et la théorie du passé peuvent servir de boussole et de règle pour la suite de notre carrière. Je vous donnerai ma pensée tout entière, sans m'interdire ces aperçus vagues et lointains, qui ne seraient ni convenables ni mûrs pour une assemblée délibérante. La presse sérieuse et réfléchie doit être l'avant-garde et l'éclaireur de la tribune : c'est ainsi que vous le concevez si bien chez vous.

Pourquoi dissimuler en commençant un sentiment qui se produit confusément aujourd'hui dans les intelligences élevées et jusqu'au sein des masses; pourquoi ne pas avouer qu'en effet la foi publique est ébranlée dans l'ensemble du mécanisme constitutionnel, et que les principes du gouvernement représentatif, tel qu'il a été défini et pratiqué jusqu'ici, cessent d'être applicables à notre situation? Une chambre élective où se concentre non pas seulement l'initiative politique, mais la totalité de l'action gouvernementale; une autre assemblée, dont les attributions sont nominales, et dont le titre imposant semble une amère ironie; une royauté engagée dans une sorte de lutte personnelle, moins contre un système défini que contre les chefs de diverses fractions parlementaires : ce n'est pas là le gouvernement des trois pouvoirs se pondérant l'un par l'autre. Chacun voit cela à la première vue; mais ce qui se voit moins nettement, c'est le caractère propre à un gouvernement qui, malgré l'omnipotence attribuée à l'un des éléments qui le composent, ne parvient pas à imprimer aux affaires une impulsion décidée, même dans le sens de l'intérêt qu'il représente, ne dessine nettement aucune idée, ne poursuit aucun plan, et s'avance de velléités en velléités, j'allais dire de contradictions en contraditions, jusqu'à une trop manifeste impuissance.

Voyez, en effet, monsieur, sur quel terrain mouvant l'on marche en ce pays-ci! Tout le monde, assure-t-on, y veut être ministre, et voilà que le pouvoir a récemment été près de trois mois en *intérim*, sans que personne

osât ou pût le prendre. Nulle dissidence vraiment sérieuse, on le verra plus tard, ne sépare les hommes auxquels incombaient les portefeuilles vacants; pas une passion politique ne les divise, pas un intérêt général n'est engagé dans leurs querelles, et pourtant ils ne sauraient, après deux mortels mois d'efforts, s'accorder pour posséder ensemble l'objet de leur plus vive ambition! Mais voici un symptôme plus significatif encore : il se trouve qu'après d'interminables négociations, les chefs politiques dont les noms paraissaient exprimer au moins la pensée des partis, sont tous écartés du pouvoir, où les disciples s'installent sans les maîtres, de telle sorte qu'un vaste mouvement dont s'émut le pays tout entier, qui sépara les plus vieux amis et réunit des adversaire réputés inconciliables, s'achève aussi confusément qu'il commença, sans qu'une idée s'en dégage, sans qu'un intérêt politique y trouve satisfaction, dans les proportions et avec le caractère d'une véritable journée des dupes.

Quand on songe que des embarras sinon aussi graves, du moins analogues se révèlent à toutes les crises ministérielles, et que celles-ci se produisent à des intervalles de plus en plus rapprochés, avec la périodicité d'une sorte de fièvre réglée; lorsqu'on découvre jusqu'à la dernière évidence que les difficultés du gouvernement représentatif gisent bien moins désormais dans l'ardeur des passions politiques que dans les susceptibilités des hommes, de telle sorte que les exigences personnelles créent des obstacles plus sérieux que les exigences des partis, il est impossible de ne pas comprendre qu'il y a ici quelque chose de tout nouveau, sans précédent dans les pays libres et surtout dans le vôtre.

Il me sera permis de dire, je pense, sans ravaler mes contemporains, que, depuis l'avénement de Guillaume III, l'Angleterre a compté de plus grands hommes. Remontez cependant à ses temps les plus difficiles, depuis les jours de la reine Anne jusqu'à la régence orageuse de George III; soit que la Grande-Bretagne se débatte contre la puissance de Louis XIV, soit qu'elle lutte un demi-siècle en Écosse contre une dynastie nationale, ou durant deux siècles en Irlande contre tout un peuple opprimé; qu'elle traverse le règne d'une femme incertaine dans ses conseils et mobile dans ses affections, celui d'un vieux roi en démence ou d'une jeune fille de dix-huit ans, héritant de la réforme et appelée à la continuer, vous chercheriez vainement dans ses annales un exemple de ces difficultés journalières qui sortent pour nous de l'impossibilité de concilier les prétentions rivales et d'associer d'une manière durable les personnages même les moins séparés par leurs dissidences politiques. Les deux Pitt seraient des pygmées auprès de nos hommes d'État, si l'on mesurait les uns et les autres aux embarras qu'ils ont causés.

Chose vraiment étrange! ces embarras augmentent pendant que le niveau de toutes les individualités s'abaisse; jamais les hommes n'ont moins pesé dans l'opinion, et jamais il n'a été plus difficile de composer avec eux! Et qu'on ne croie pas expliquer ceci en insultant à la génération actuelle, en disant que l'ambition et l'immoralité sont aujourd'hui sans limite. Le triste fonds de la nature humaine, je le crois du moins pour mon compte, ne varie guère de siècle en siècle. Nos temps valent, croyez-le bien, ceux de votre Charles II, et les choses saintes sont plus respectées de nos jours qu'au siècle de Collins et de Tyndal; je ne crois nos personnages parlementaires ni plus corrompus, ni plus

ambitieux que Shaftesbury, Bolingbroke ou Walpole. Si le cynisme s'étale à présent plus au grand jour, s'il est plus facile à l'intrigue de triompher, à la vanité de se produire, à l'ambition de marcher ouvertement à son but, c'est moins parce que ces passions auraient acquis une plus grande intensité que parce que tout tombe sous le domaine de la publicité, et que les institutions ont cessé de leur imposer une barrière. Il n'y a plus rien entre la société et ses membres : ceux-ci peuvent tout contre elle, tandis qu'elle ne peut rien contre eux. C'est là sans doute un état fort grave, et ce serait à desespérer de la liberté et même de la civilisation, s'il fallait renoncer à l'espoir d'organiser la société nouvelle créée par la révolution de 89 dans les conditions qui lui sont propres, et qu'elle n'a que partiellement connues jusqu'ici. Dans une telle hypothèse, monsieur, vos appréhensions se trouveraient inévitablement confirmées, et ce pays aurait traversé la liberté constitutionnelle pour retrouver, au bout d'une trop courte carrière, ou le despotisme du sabre ou celui des forces brutales.

Ce qui se passe indique-t-il la décrépitude du gouvernement représentatif ou sa transformation prochaine? Ici est le nœud de la question, car je repousse, comme vous, l'idée qu'un tel état soit normal et définitif.

Jusqu'aujourd'hui ce mode de gouvernement avait une signification universellement admise. Qui disait monarchie représentative entendait parler d'un système dans lequel des pouvoirs divers par leur origine, ou des intérêts opposés par leur nature se balançaient de telle sorte qu'un système de transaction perpétuelle se trouvait substitué à la domination violente de l'un de ces intérêts sur les autres.

Il ne faut pas sans doute prendre trop au sérieux la vieille fiction de votre trinité politique. L'Europe a fini par apprendre que c'était là une espèce de leurre habilement entretenu par une aristocratie moins jalouse des apparences que de la plénitude du pouvoir. Mais ce qu'il faut reconnaître, car votre histoire tout entière est là pour l'attester, c'est que la monarchie constitutionnelle d'Angleterre, bien qu'elle n'ait pas précisément réalisé cette pondération des pouvoirs qui lui était attribuée, a constamment entretenu dans son sein celle des partis, ou, pour parler plus exactement, des grandes écoles politiques. Toutes les idées s'y sont fait perpétuellement équilibre; aucun intérêt n'a exclusivement dominé ses conseils. Les hommes d'État voulant une politique tout insulaire ont dû transiger souvent avec les partisans d'une politique continentale. Ceux qui aspiraient à étendre la liberté de conscience, à la dégager des liens de la conquête politique et de l'oppression religieuse, ont vu leurs progrès retardés par l'ascendant de ceux qui s'attachaient à maintenir inébranlable la suprématie de l'Église et de l'État. Qu'est-ce, en ce moment, que le gouvernement de l'Angleterre, si ce n'est une lutte régulièrement organisée entre l'Irlande et la Grande-Bretagne pour la conquête du droit commun, entre la bourgeoisie qui s'élève et l'aristocratie qui s'affaisse? Qu'est-ce que votre réforme parlementaire, vos concessions aux dissidents, votre bill des corporations municipales, vos projets actuels de gardes urbaines, et vos tendances vers l'administration centralisée, se combinant avec le maintien d'une Église établie, d'universités privilégiées, du droit d'aînesse et des grands jurys, de la *yeomanry* et des juges de paix? qu'est-ce que tout cela, si ce n'est la conciliation

d'éléments hostiles par essence qui consentent à se combattre avec ordre à Westminster pour éviter de descendre dans une arène plus redoutable? De grands partis organisés et conduits par des chefs en qui s'incarnent les doctrines de chacun d'eux, des luttes soutenues avec la persévérance que donnent les intérêts politiques et la chaleur qui naît de l'opposition des croyances, telle est la condition indispensable, sinon d'un gouvernement libre, du moins d'un gouvernement représentatif comme il a été compris jusqu'à présent.

Ce système s'était d'abord développé en France au milieu de circonstances qui semblaient lui assurer un long avenir. Je ne parle pas de nos premières assemblées délibérantes, car l'élément révolutionnaire y dominait seul, et rien ne ressemblait moins à de la politique de transaction que celle qui se faisait durant l'ivresse de ces temps-là. Mais, lorsqu'en 1814 Louis XVIII eut jeté la charte entre la vieille dynastie et la France nouvelle, la nation admise à la jouissance des droits politiques se trouva nécessairement partagée en deux grandes catégories, factions irréconciliables dont les intérêts restaient aussi distincts que la foi sociale et les espérances. Ce fut, il faut bien le reconnaître, le plus beau temps du gouvernement parlementaire. La charte poussa des racines d'autant plus profondes qu'on la croyait plus menacée. Tous les partis, à commencer par celui de l'ancien régime, eurent leurs théoriciens, leurs publicistes, leurs orateurs. Celui de la révolution, derrière lequel se groupait la majorité nationale, déploya, dans la défense de ses conquêtes, une énergie et une unité devant lesquelles échouèrent toutes les combinaisons de l'école aristocratique. Pendant que celle-ci, à laquelle ne manquait ni la puissance du talent, ni celle de la logique, essayait l'élection à deux degrés, les substitutions et la primogéniture, l'autre maintenait, en s'appuyant sur les sympathies populaires, le vote direct, l'électorat à cent écus, l'égalité civile et politique, la liberté de la conscience et celle de la presse.

Vous avez vu la France de ce temps, vous avez connu plusieurs de ces hommes moins éloquents par eux-mêmes que par la grandeur des intérêts qu'ils avaient charge de défendre. L'orateur n'était pas alors un homme redoutable par cela seulement qu'il possédait une parole vive et facile, incisive ou pittoresque. Il fallait, en dehors de l'enceinte parlementaire, faire vibrer des passions à l'unisson de sa voix, éveiller des susceptibilités toujours inquiètes, ou parler à des intérêts constamment alarmés. L'homme politique dépendait de son propre parti, il en recevait toutes ses inspirations; son talent était l'instrument et non le principe de sa puissance. De là ces positions si nettes, si simples, si parfaitement conséquentes avec elles-mêmes depuis M. de Bonald jusqu'à Benjamin Constant, positions toujours dominées par une idée, et que chacun aurait pu dessiner avant même qu'elles se produisissent.

En rappelant ces souvenirs, je fais, sans y songer, la contre-partie de tout ce qui se passe en ce moment. Dans la vie parlementaire, le talent n'est plus une force au service d'un intérêt général; il est devenu le principal au lieu d'être l'accessoire, et la puissance de l'orateur se mesure à la dose qu'il en a plutôt qu'à l'usage qu'il en fait. Si les partis ne dépendent pas précisément de leurs chefs, ceux-ci dépendent moins encore de leur propre parti; chacun va de son côté, s'appuyant sur ses amis personnels, faisant manœuvrer ses jour-

naux au souffle de ses haines ou à la pente de ses propres intérêts. Les hommes de la conservation se séparent aujourd'hui de ceux du mouvement démocratique avec lesquels ils se confondront demain. De part et d'autre, on polit avec soin toutes les aspérités des choses, on efface à plaisir sa physionomie propre, ont lutte d'empressement autant que de flexibilité pour saisir un pouvoir qui échappe aux uns et aux autree, sans se fixer solidement aux mains de personne. Ceci doit résulter, en effet, de l'état très-différent des esprits et des choses à deux époques bien moins séparées par les dates que par les événements.

L'égoïsme de quelques prétentions n'expliquerait pas seul ce qui vous indigne comme un scandale, et ce qui me préoccupe surtout comme l'indice d'une ère différente. Vous attribuez aux faiblesse des hommes ce que j'attribue à l'insuffisance des institutions. Je ne préjuge rien contre votre explication ; mais peut-être ne repousserez-vous pas la mienne lorsque la suite de cette correspondance m'aura mis en mesure de développer ma pensée.

Dans les années qui suivirent immédiatement la révolution de juillet, le gouvernement représentatif continua d'exister parmi nous dans ses conditions essentielles, l'antagonisme des doctrines et des intérêts. Vous avez conservé un vivant souvenir de ces luttes solennelles de l'intelligence et de la loi contre l'anarchie hurlant dans nos rues ensanglantées; vous voyez encore à la tribune Casimir Périer, pâle de fatigue et de colère, lançant de son œil enflammé les derniers jets d'une vie qui s'éteint; vous vous rappelez cet autre orateur qui, imprimant à ses paroles un cachet grave et antique, répudiait alors une popularité dont il avait connu les douceurs, et semblait insulter à toutes les passions ameutées par la froide énergie de sa confession politique. Ces luttes étaient immenses par leur portée, sublimes par la dramatique émotion qu'elles empruntaient de ces circonstances décisives. La France conserverait-elle la monarchie et ses attributs essentiels, le pouvoir y passerait-il au peuple, ou resterait-il concentré aux mains de la bourgeoisie? Maintiendrait-elle la foi des traités ou se déclarerait-elle en hostilité contre l'Europe? Entrions-nous dans l'ère d'une liberté régulière ou d'une propagande aventureuse? Telles furent les questions posées pendant trois années à notre tribune. Vingt fois le sort du monde s'est trouvé au fond de l'urne de nos délibérations ; c'était son avenir autant que le nôtre que discutait la chambre sous la clameur de l'émeute et au bruit de la générale. Permettez-moi de rappeler avec quelque orgueil ce souvenir, car je ne sais aucun parlement qui ait délibéré sur de plus grandes choses, je ne sais aucun peuple qui puisse engager aussi étroitement l'Europe dans les chances de ses propres destinées.

Les nombreuses questions soulevées dans l'ordre constitutionnel ou diplomatique aboutissaient au fond à une seule, la suprématie politique de ce qu'on nomme les classes moyennes, ou l'invasion du pouvoir par la démocratie, problème qui ne tarda pas à être résolu par le vœu manifeste de la nation. Il resta démontré que la France n'entendait pas plus s'incliner devant la grossière souveraineté du nombre que devant l'idole de la république, et que, ne dépassant pas de ses vœux les limites de la monarchie constitutionnelle, elle maintiendrait à l'intelligence, concurremment avec la propriété et l'industrie, la direc-

tion exclusive de la société. Les hommes désintéressés, d'abord incertains sur la nature et la portée du mouvement de 1830, se rallièrent promptement à une idée qui se produisait avec une aussi haute autorité ; les ambitieux s'y rallièrent aussi graduellement, en ayant soin de prendre les réserves commandées par leurs antécédents, et ce retour fut d'autant moins difficile qu'ils appartenaient tous, par leurs intérêts, à la classe dont l'établissement au pouvoir se produisait alors avec l'irrécusable autorité d'un fait consommé.

Cet accord qu'on a tardé quelques années à confesser, mais qui, depuis assez longtemps, était devenu réel, fut sans doute un événement heureux pour l'ordre social; mais on put y découvrir pour notre gouvernement le principe d'une crise aux développements de laquelle nous assistons aujourd'hui, et dont il est difficile d'assigner encore les dernières conséquences.

Comprenez bien, je vous prie, dans quel milieu et au sein de quelles difficultés nouvelles dut se mouvoir la machine constitutionnelle, lorsqu'eut cessé cette guerre si vive entre deux intérêts politiques si divers, entre deux théories si opposées. Pesez bien tout ce qui devait résulter d'un état de choses dans lequel, à part quelques démonstrations sans importance, il n'y avait plus à se manifester qu'une seule idée sociale, et où dès lors l'opposition combattit moins pour substituer une doctrine à une autre que pour se faire charger de son application.

La lutte contre l'école aristocratique, si vive sous la restauration, avait cessé du jour où le principe de la royauté s'était trouvé changé; car, s'il était impossible déjà de fonder une aristocratie héréditaire sous la vieille légitimité historique, cela était devenu visiblement absurde sous la monarchie élective. Le parti légitimiste, retiré dans ses terres et défendu par des organes malhabiles, n'était plus assez redoutable pour alimenter l'ardente controverse de la tribune; on répondit par des mesures arbitraires à des intrigues sans portée, et l'on cessa de s'occuper des carlistes, du jour où l'on eut pris leurs places.

Les républicains ont donné plus de souci, parce qu'ils se sont moins facilement résignés à leur fortune, qu'ils ont toujours espéré suppléer au nombre par l'audace, et que, comptant moins sur la Providence, ils ont plus souvent agi par eux-mêmes. Mais c'est toujours contre le parlement, et jamais dans son sein, qu'ont eu lieu ces tentatives; les idées républicaines sont restées sans organes avoués à la tribune, et ce parti, avant de descendre au guet-apens, n'avait pas même essayé une organisation parlementaire.

L'adoption des lois de septembre 1835 ferma, dans la chambre, l'époque des luttes politiques, pour ouvrir celle des intrigues personnelles. Je n'entends pas certes condamner légèrement des mesures que les événements pouvaient faire juger nécessaires. Lorsqu'un pouvoir se voit en face d'un imminent danger, il est difficile de lui refuser ce qu'il réclame comme condition de sa sûreté en arguant pour l'avenir d'inconvénients éventuels. Il faut une grande modération et une immense confiance en soi-même pour ne pas courir au plus pressé entre un péril actuel et un péril éloigné; cette double qualité n'appartient guère aux assemblées délibérantes, elle appartient bien moins encore aux gouvernements qui hésitent à engager à ce point leur propre responsabilité. Je ne blâme donc pas des dispositions auxquelles on semblait se trouver conduit par la grandeur

et l'entraînement même des circonstances, mais je constate un résultat qui n'échappe à personne, et que quelque pénétration permettait peut-être de prévoir.

A partir de ce moment, les difficultés politiques qui rendaient en force au pouvoir ce qu'elles semblaient lui ôter en sécurité matérielle, ont fait place à ces embarras sans nom et sans cause, d'où sortent ces longues crises qu'il faut plutôt appeler ministérielles que politiques. Les hommes, n'étant plus contenus par les événements, suivent le cours de leurs inclinations naturelles; toutes les agglomérations se dissolvent, et les pensées s'individualisent comme les espérances. Les coteries remplacent les partis; elles se forment, se brouillent, se raccommodent et se séparent avec une telle prestesse, qu'elles mettraient en défaut l'historiographe le plus délié.

La presse, contenue dans de plus sévères limites, a pris, à sa manière, l'esprit gouvernemental qu'on s'est attaché à lui donner. Un certain nombre de ses organes ont passé, armes et bagage, au service des ambitions parlementaires, rabaissant aujourd'hui celui-ci, demain grandissant celui-là, proclamant tel homme impossible, tel autre indispensable. Elle élève entre les aspirants aux portefeuilles des incompatibilités souvent gratuites, mais qui finissent par devenir insurmontables; elle suppose des trahisons, colporte des ouvertures, flatte, menace, et fait si bien, que les associations les plus naturelles finissent par devenir les plus impossibles. Réduits à puiser en eux-mêmes toute leur force, et ne concentrant plus dans leur personne celle d'une grande opinion extérieure, les hommes politiques se trouvent amenés à chercher leur principal point d'appui dans ce pouvoir excentrique, qui n'effraye plus par sa violence la bourgeoisie électorale, et dont la souple habileté a bien vite badigeonné les personnages le plus longtemps noircis par ses injures d'une popularité toute fraîche et toute virginale. On agit alors par la presse sur le parlement, au lieu d'agir par le parlement sur la presse; on se tapit dans ses journaux comme Arachnée au centre de sa toile, on en fait mouvoir de sa main tous les fils, on y prépare ses embûches, on y enveloppe ses ennemis de mailles mouvantes et légères.

Cette suprématie de la presse sur les pouvoirs constitués est chose complétement inconnue chez vous. Si vos *Revues* ont mission de préparer, par des travaux soutenus, la solution des grandes questions économiques et constitutionnelles; si, à cet égard, elles devancent et stimulent le parlement, vos journaux quotidiens ne sont que des auxiliaires à la suite. Ils répètent les débats de vos chambres, assaisonnent d'injures la polémique des orateurs; ils reflètent l'opinion du parti qui les gage et ne font à coup sûr celle de personne. Pas un homme d'État n'a eu en Angleterre la pensée d'arriver au pouvoir par les journaux, et de gouverner par leur influence.

Nos écrivains polémistes auraient droit, à coup sûr, de signaler comme injurieuse autant qu'injuste toute assimilation aux rédacteurs obscurs et inconnus de vos feuilles les mieux établies. Aussi n'entends-je formuler en ceci aucune accusation contre la presse française. Elle a trouvé la place vide et s'efforce de la prendre, rien n'est plus simple. La sécurité bien ou mal fondée des intérêts a produit une anarchie politique dont elle profite pour mettre à prix ses services et grandir son importance, rien n'est plus simple encore. Ne vous placez

jamais, de grâce, à votre point de vue habituel pour juger une situation qui doit être prise sur le fait.

Nous n'avons jamais eu rien d'analogue à ces grandes et régulières divisions en tête desquelles figurent depuis longues années, et resteront leur vie durant, sir Robert Peel et lord John Russel, l'un remontant, par Canning, Castlereagh et William Pitt, jusqu'à la fondation du torysme, l'autre pouvant présenter au sein de sa propre maison une suite de traditions politiques non interrompues pendant deux siècles. Aucun de nos chefs parlementaires n'a exercé dans aucun temps cette autorité en vertu de laquelle un *leader* parle, agit et stipule, non pas seulement pour ses collègues au sein de la représentation nationale, mais encore pour la masse des intérêts moraux et matériels groupée derrière eux dans les trois royaumes. Cependant, si nous ne possédions rien de comparable à vos deux écoles constitutionnelles, nous possédions jusqu'à présent des partis ardents et vivaces qui, tout en manquant d'un principe intime de hiérarchie, se tenaient du moins compactes et serrés devant leurs adversaires. Quand j'affirme que cette ressource nous échappe aujourd'hui, quand je dis qu'il n'y a plus de partis dans la chambre, et que l'anarchie n'en sévit qu'avec plus de violence, cela peut, à bon droit, vous paraître étrange : rien de plus vrai pourtant, monsieur. A part deux groupes sans importance numérique et sans action, il est certain que, soit réserve, soit lassitude, soit empressement d'ambition, aucune idée claire et précise ne s'aventure sur la scène politique, et qu'on ne saurait guère y voir que des hommes occupant le pouvoir, luttant contre des hommes aspirant à les en chasser.

Dans un tel état, quoi d'étonnant si chacun se fait centre de tout et rapporte tout à soi ? Dès qu'on ne représente rien que sa propre personnalité, pourquoi soignerait-on autre chose que son propre avenir ? Au nom de quel intérêt, par la puissance de quelle idée réclamerait-on de celui-ci un sacrifice d'amour-propre, de celui-là l'oubli d'un mauvais procédé, de tous l'union, la concorde, la soumission à une hiérarchie régulière ? Pendant que les partis s'isolent des hommes qui en avaient été les représentants, il s'établit entre toutes les idées une sorte d'égalité négative ; les croyances perdent leur énergie, mais l'égoïsme élève entre les hommes des barrières plus infranchissables encore que la passion, de telle sorte que la société, loin de profiter de ce que perdent les partis, se sent atteinte elle-même par leur affaiblissement.

Vous ne comprendriez certainement pas, en Angleterre, qu'un publiciste essayât de caractériser une crise politique, en passant sous silence jusqu'au nom de la chambre que vous appellerez longtemps encore la chambre haute ; mais vous connaissez assez la France pour que ce silence de ma part n'ait pas droit de vous étonner. Il est malheureusement incontestable que la pairie n'existe, depuis 1830, qu'à l'état de pouvoir judiciaire ; vous n'ignorez pas que, dans aucune des transactions politiques de ces dernières années, elle n'a été un point d'appui non plus qu'un obstacle pour personne. La première chambre n'a exercé une influence appréciable dans aucune de ces nombreuses combinaisons ministérielles remuées chaque année ; son vote est devenu de pure forme, à peu près comme la signature du second notaire, requise je ne sais pourquoi pour les actes authentiques.

D'où vient cette nullité dont les conséquences pourraient être si désastreuses? La pairie française, ce dernier port ouvert aux débris de tant de naufrages, ce sénat où tant de régimes ont jeté leurs illustrations, le cède-t-il à une autre assemblée dans le monde en grandes renommées, en capacités spéciales, en expériences consommées? Personne ne le pense en Europe. Cette institution ne représente assurément aucun intérêt contraire aux tendances générales de la société française? On ne pourrait soutenir avec justice, même avec quelque spécieuse apparence de vérité, qu'elle repose sur un principe aristocratique, qu'elle exprime et qu'elle protége des intérêts de caste. La pairie a perdu l'hérédité, et ce n'était pas une base aussi incompatible que celle-là avec les idées du pays, aussi peu logique d'ailleurs, eu égard aux faits accomplis, qui lui eût rendu quelque vie et quelque durée après la révolution de 1830. L'hérédité l'aurait laissée tout aussi faible en en faisant le point de mire de toutes les antipathies et de toutes les attaques. On a sagement agi en n'exposant pas le trône au danger d'avoir à chaque instant à couvrir de sa propre égide une institution à laquelle la royauté aurait dû prêter sa propre force, au lieu d'en recevoir d'elle. On a également agi avec intelligence en recrutant la pairie du régime nouveau au sein des intérêts mobiles et viagers dont ce régime est la sanction et la garantie. Il est donc manifeste que la chambre des pairs ne représente aujourd'hui que ce qu'exprime la chambre des députés; les mêmes influences et, à peu de chose près, le même fonds d'idées politiques dominent dans l'une et dans l'autre. Si elles s'y produisent sous des aspects différents et avec une dose d'énergie très-diverse, c'est que, dans la chambre inamovible, l'action naturelle de ces influences est évidemment paralysée. Ce malheur ne tient point à ce que le pays repousse le système de deux chambres; il ne résulte pas de l'esprit politique de la pairie actuelle, et moins encore de la somme de considération individuellement payée à ses membres; cette nullité est la déplorable conséquence d'un vice radical dans l'organisation constitutionnelle de ce pouvoir, sur laquelle je devrai plus tard appeler toute votre attention.

Une chambre unique inférieure à la tâche que les difficultés du temps lui imposent, une seule chambre exerçant un pouvoir contre-balancé par l'influence active et directe de la royauté, tel est donc le dernier mot d'une situation dont je m'affecterais plus vivement, si je croyais à l'impossibilité de la modifier, si je ne me rendais compte surtout des motifs qui ont dû l'amener. La bourgeoisie, désormais installée aux affaires, souveraine maîtresse de la politique et de l'administration du pays, n'est plus inquiète pour son avenir. Délivrée du cauchemar aristocratique qui troubla si longtemps ses veilles, elle ne se voit pas menacée, de longtemps du moins, par la démocratie; son instinct lui révèle qu'à cet égard il y a, malgré les formes du langage, identité presque absolue de doctrines et de sympathies entre toutes les fractions de l'opinion dynastique, depuis le centre jusqu'à la gauche : aussi les dates du 11 octobre, du 6 septembre, du 22 février, du 15 avril et du 12 mai, ont-elles à peu près une égale valeur à ses yeux. Si la presse est parvenue à dépopulariser quelques noms et à en exalter quelques autres, ces préférences ne sont guère plus vives que ces repoussements ne sont profonds : il y a au fond de tout cela bien plus d'indifférence et d'apathie qu'on ne le soupçonne.

La coalition récente dont vous vous déclarez inhabile à pénétrer les causes, et dont vous me suppliez de vous faire comprendre les résultats, a été l'expression la plus complète et la plus vraie de cette crise à laquelle sont en ce moment soumises toutes nos institutions politiques. Si vous l'étudiez au sein du parlement, vous verrez qu'elle constate l'anéantissement des anciennes classifications, mais sans laisser encore entrevoir le germe d'une organisation nouvelle; si vous l'étudiez au sein du pays, vous acquerrez la preuve de cette hésitation et de cette lassitude dont est manifestement atteinte l'opinion gouvernementale.

Je dois m'expliquer nettement sur une telle combinaison, car il s'agit ici non d'un simple accident dans le mouvement constitutionnel, mais d'un symptôme où se peint et se révèle une situation tout entière. Dans le cours de cette correspondance, j'aurai peu de noms contemporains à prononcer, je n'aurai guère non plus à toucher aux questions irritantes; mais lorsque la force des choses pourra me contraindre à les aborder, je le ferai avec l'indépendance d'un homme qui n'a donné à personne hypothèque sur sa parole, et qui entend conserver toute sa vie le droit de dire avec mesure, mais sans nulle réticence, ce qu'il estime la vérité.

Les coalitions ne sont pas sans doute chose nouvelle dans l'histoire des gouvernements représentatifs; mais il est rare que la morale les avoue, il est plus rare encore qu'elles aient atteint leur but sans le dépasser. Sous la restauration, l'union d'un moment de la gauche avec la droite fraya les voies du pouvoir à un parti dont les fautes rendirent impossible l'accord si désirable de la dynastie et de la France. Des coalitions ont marqué les phases les plus critiques de notre histoire révolutionnaire; enfin, votre patrie ne traversa jamais de pires épreuves qu'aux jours où Fox et North se donnèrent la main. Alors on vit aussi tous les antécédents méprisés, toutes les doctrines confondues, et l'on put croire que le dernier jour des institutions britanniques était proche. Un homme, que la nature passionnée de son génie engagea aussi ardemment qu'aucun autre dans ces débats, Edmond Burke, n'hésite pas à reconnaître que la révolution française était nécessaire pour rendre à la vieille constitution son ressort presque brisé et son autorité compromise aux yeux des peuples.

Et cependant, monsieur, on ne vit pas en ce temps-là les plus implacables rivalités aller à ce point d'accepter le concours de factions placées en dehors des institutions nationales. Durant les luttes même les plus violentes du XVIIIe siècle, tous les orateurs du parlement, tous les écrivains de la presse, et je n'en excepte ni Wilkes lui-même, ni votre Junius, à la parole aiguë et pénétrante comme une lame de poignard, tous les hommes engagés dans les affaires, enfin, professaient pour elles un respect profond. Le puritanisme républicain de Cromwell était sans organe à Westminster: aucun hommage public, aucun vœu même secret n'allait par delà les mers saluer une royauté absente. La guerre aux portefeuilles n'ébranlait pas une dynastie déjà vieille de plus d'un siècle, et que les circonstances, autant que l'esprit du pays, dégageaient de toute solidarité dans les événements.

En France, un pouvoir plus faible et plus découvert a rencontré des adversaires moins scrupuleux; aussi la foi dans l'avenir s'est-elle trouvée ébran-

lée là où elle commençait à peine à naître. Le terrain conquis à si grand'peine au dedans et au dehors s'est trouvé perdu sans que les hommes de bonne foi pussent ramener à une question précise les griefs sans nombre de l'opposition, et dégager une idée politique parfaitement nette de sa phraséologie abondante.

L'épreuve de la dissolution, qui eût été probablement décisive en Angleterre, ne rendit pas la position plus simple; car la France, peu fixée sur la portée de l'appel qui lui était adressé, ne fit pas une réponse assez catégorique pour lever les embarras d'une situation dont le vague même constituait le danger. Si le résultat des élections générales constata que la majorité du corps électoral était entrée dans la coalition, il fut évident, d'un autre côté, que cette majorité s'était formée par des motifs non moins disparates que ceux auxquels cette ligue avait dû sa naissance au sein de la chambre et de la presse. Deux partis faibles en nombre, et placés en dehors de la constitution actuelle par les espérances qu'ils poursuivent, avaient fait presque partout l'appoint des majorités. Il était difficile de saisir, au sein de l'opinion dynastique constitutionnelle dont Paris offre peut-être l'image la plus complète et la plus vraie, une pensée à laquelle elle se ralliât véritablement. La seule sur laquelle ses nuances diverses semblèrent concorder, ce fut la nécessité de protéger la royauté par des choix plus parlementaires. On avait généralement reconnu qu'une partie du cabinet ne se présentait pas devant le trône avec ces garanties de pleine indépendance qui fondent et maintiennent le crédit des hommes politiques. Quelques membres de cette administration ne paraissaient pas en mesure de se tenir couverts devant le roi, comme on dirait de l'autre côté des Pyrénées, et il y avait dans leur dévouement, tout honorable qu'il pût être d'ailleurs, quelque chose qui tendait à en faire plutôt des amis personnels que des conseillers responsables.

Telle était évidemment l'opinion du pays, et l'idée la plus nette qui se soit dégagée de l'ardente polémique contre le ministère du 15 avril est assurément celle-là. Mais cette pensée, négative par sa nature, ne pouvait à elle seule servir de base à un système nouveau et à la reconstitution d'un cabinet, car le titre de parlementaire avait été décerné par l'opposition avec une générosité sans égale. Cette qualification, d'ailleurs, à laquelle on avait soin de ne pas ajouter de commentaires, ne résolvait aucune question, ne déterminait en rien la direction politique, réserve calculée qui n'était pas le moindre grief des hommes sincères contre une ligue où l'on ne mettait en commun que d'implacables inimitiés.

Le mouvement électoral avait eu pour résultat de donner des exclusions plutôt que de tracer des voies nouvelles. Aucun vœu ne s'était hautement manifesté en ce qui touche aux questions intérieures; et si, relativement aux grands intérêts du dehors, la France électorale avait exprimé son improbation pour certains actes consommés, c'était en l'accompagnant de telles réserves en faveur du système de paix, en donnant sur ce point, à ses représentants, un mandat tellement impératif, qu'il était à croire qu'une impulsion plus hardie imprimée à nos relations diplomatiques ne recevrait du pays qu'un concours fort limité.

Au dehors, une autre attitude plutôt qu'une autre politique; au dedans, d'autres hommes pour faire les mêmes choses, tel fut le dernier mot de ces

élections desquelles on attendait la solution du problème. Et ne croyez pas que ce soit amoindrir et méconnaître la portée du mouvement électoral que de le résumer ainsi. Les faits attestent qu'il n'a pas été compris autrement, même par la partie la plus avancée de l'opposition dynastique. Lorsqu'il s'est agi de rapprocher du pouvoir les honorables chefs de cette partie de la chambre, en faisant une question de cabinet de leur candidature à la plus éminente des dignités électives, on les a vus accepter cet étrange programme que tout le monde pouvait à coup sûr signer des deux mains, car son article le plus hardi consistait à dire que les ministres qui prenaient les affaires n'étaient pas les mêmes que ceux qui les quittaient. Si la gauche fit, contre l'exiguïté de ces concessions, des réserves mentales, ce dont je doute un peu, elle se garda du moins d'en faire d'expresses. Pressée d'acquérir à son tour, par la possession du pouvoir, cette expérience pratique qu'on lui conteste, et dont son patriotisme ne veut pas plus longtemps laisser manquer le pays, elle se montra de facile composition. On la vit abandonner les grandes thèses qui alimentaient sa polémique depuis la fondation du système du 13 mars, acceptant par prescription les lois de septembre, procédant par voie d'ajournement indéfini quant à la réforme électorale, et protestant, avec une énergie qu'auraient enviée les rédacteurs des protocoles de Londres, de ses intentions conciliatrices et pacifiques.

Un tel héritage d'incertitudes et d'incohérences était lourd à porter. De telles difficultés, dont les chambres sont, au reste, moins comptables que les temps, ne peuvent manquer de rendre l'action du pouvoir incertaine et flottante, en quelque main qu'il soit placé; elles imposent à tous la modération comme un devoir. Comment se passionner pour ou contre des personnes, lorsque les circonstances dominent à ce point les hommes, non que celles-ci soient chargées d'éminents périls, mais parce qu'il faut mesurer les difficultés à la force, et que les temps ôtent à chacun sa force personnelle sans en prêter à personne? La voix la plus énergique expire dans un milieu où l'on a fait le vide. Dotez-vous à plaisir de toutes les qualités qui constituent l'homme supérieur; qu'avec un esprit de transactions et d'expédients vous possédiez un coup d'œil prompt et sûr, une persévérance imperturbable, une résolution à toute épreuve, soyez tel que vous voient vos flatteurs, tel que vous vous voyez vous-même, en renchérissant peut-être sur eux, et dites si tant de qualités qui semblent s'exclure, et que je réunis sur votre tête privilégiée, comme si votre berceau avait été visité par les fées bienfaisantes, suffiraient pour donner à cette société ce qui lui manque, du ressort et de la foi politique! Dites-moi si vous espérez sérieusement encore voir tomber devant le droit divin de votre génie ces rivalités personnelles, ces jalousies d'autant plus vivaces qu'elles seraient plus fondées? Vous flattez-vous qu'on acceptera votre suprématie sans la discuter, que vous résisterez longtemps aux susceptibilités de celui-ci, aux trahisons de celui-là, aux attaques surtout de tant d'hommes dont vous aurez amorcé les espérances, et qui ne se tiendront jamais pour assez largement rémunérés de leurs services? Croyez-vous que le secret des coalitions soit perdu, et que les semences du passé ne fructifient pas dans un sol aujourd'hui si profondément labouré?

Il est une chance, une seule, pour fermer le gouffre où s'abîment tour à tour

toutes les réputations, toutes les capacités du pays, c'est qu'un moment vienne où le pays soit amené à reprendre un intérêt direct et chaleureux pour les transactions politiques, dans la balance desquelles il a cessé de mettre un poids. Des complications extérieures où la grandeur et la fortune de la France, ses intérêts politiques ou matériels se trouveraient gravement engagés, l'arracheraient, j'en ai la confiance, à de stériles et insolubles querelles. L'instinct du pays ne le trompe pas à cet égard. Voyez, si vous en pouviez douter, avec quelle ardeur il s'est saisi de cette question d'Orient, qui touche ses intérêts moins directement que les vôtres, et qu'il a débattue néanmoins avec une chaleur que j'ai vainement cherchée dans vos discussions parlementaires.

Mais pour que des complications politiques déterminent à l'intérieur une crise favorable, la première condition, c'est qu'elles soient naturelles et non factices, qu'elles se produisent comme le fruit même des événements, et non comme l'œuvre calculée d'une politique remuante. Tout cabinet que l'opinion pourrait légitimement accuser de susciter des difficultés pour y puiser de la force, de devancer les circonstances au lieu de les attendre, porterait le poids d'une responsabilité terrible, et verrait pour jamais se retirer de lui cette puissance morale qu'il aurait espéré se concilier.

En traçant, monsieur, cette esquisse parlementaire, je n'ai pas cédé au vain et dangereux plaisir de chercher des torts et des faiblesses. Si je vous ai fait toucher nos plaies, c'est que je ne les estime pas incurables.

Je crois, et vous savez que cette foi est chez moi de vieille date, que l'ère qui s'ouvre à peine pour l'Europe verra s'élever des gouvernements réguliers et permanents sur le principe bourgeois, comme d'autres temps en ont vu s'asseoir sur le principe aristocratique. Si l'idée bourgeoise est la dernière venue dans le monde, elle n'en sera peut-être pas pour cela la moins féconde, lorsqu'elle aura pleine conscience d'elle-même, et qu'elle aura trouvé les lois de son organisme. Le mouvement de 89 la fit éclore après une incubation de plusieurs siècles, celui de 1830 l'a consacrée par le fait qui est d'ordinaire dans l'histoire le sceau des grandes révolutions sociales.

Je conserve ma foi en la vitalité de cette idée, même au milieu des ombres du présent, lorsque sa physionomie semble le plus vaguement dessinée; et cette foi est d'autant plus sérieuse, que nul à coup sûr n'a moins que moi le fanatisme de sa croyance. Je crois donc en l'avenir de notre établissement politique, et les faits qui viennent de se passer sous nous yeux me suggèrent des conclusions différentes de celles qu'ils inspirent à deux autres écoles. D'après celles-ci, la classe à laquelle est en ce moment commise la direction de la société est atteinte et convaincue d'impuissance pour l'avenir comme pour le présent. Il faut dès lors élargir les bases du gouvernement, et faire cesser un odieux monopole, projet pour l'accomplissement duquel ces deux écoles, par une concordance singulière, font appel à l'élément démocratique.

Nous discuterons les conséquences qu'entraînerait dans l'ordre intellectuel et politique l'admission au sein de la représentation nationale de l'intérêt populaire proprement dit, en concurrence avec l'intérêt aujourd'hui dominant; nous contesterons à cet égard et le droit théorique en lui-même, et la convenance de son application; nous rechercherons enfin par quelles transformations

doit encore passer l'idée bourgeoise pour acquérir les propriétés qu'elle ne possède pas encore, et devenir la base d'une organisation durable.

Voilà, monsieur, un fécond *topick* pour nos causeries. Celles-ci vous seront une distraction d'esprit entre vos fonctions de magistrat de comté, vos belles expérimentations agricoles et vos chasses au renard. La même question, d'ailleurs, ne s'agite-t-elle pas chez vous? Ce radicalisme modéré auquel vous donnez la main dans la chambre des communes, en soutenant l'administration actuelle, qu'est-il autre chose que l'opinion française ou bourgeoise cherchant laborieusement sa voie entre la démagogie et le vieux droit aristocratique, entre Stephens et lord Roden? Vous me prêterez donc quelque attention, ne fût-ce que par patriotisme.

L. de Carné.

LÉLIA.

PARTIE INÉDITE.

L'unité de pensée et la variété des œuvres sont les signes auxquels se reconnaît le grand artiste. Quand le poëte, le peintre, le statuaire, laissent échapper de leurs mains d'intervalle en intervalle des types originaux, qui, sans se ressembler entre eux, portent l'intime empreinte de l'auteur, on peut les appeler féconds, mais de cette fécondité honorable et vigoureuse qui, loin de dégrader la gloire acquise, l'augmente et la fortifie. Certes, depuis que *Lélia* a paru pour la première fois, l'écrivain ne s'est pas montré stérile; des productions neuves et brillantes se sont multipliées sous sa plume, et il n'est plus permis de douter aujourd'hui soit de la force de sa pensée, soit de la richesse de sa fantaisie. Il semblait donc que George Sand pût laisser derrière elle *Lélia* telle qu'elle l'avait façonnée dans un élan d'improvisation fougueuse, et lui permettre de prendre rang, sans y retoucher, parmi ses poëmes les plus éclatants. Mais, dans les créations d'un artiste, il y en a qui obtiennent le privilége de le préoccuper plus profondément que d'autres; il ne peut les oublier, même au milieu de ses autres travaux, surtout si la pensée qui a présidé à ces créations lui est toujours chère, si elle a été méconnue par les uns, applaudie par d'autres, surtout enfin si cette pensée se confond avec les passions les plus généreuses et les plus vives qui tourmentent le siècle. George Sand a donc refait *Lélia*, non pour la changer, mais pour la développer. Le motif est le même; mais le chant est plus varié, travaillé à fond, enrichi d'effets nouveaux. Ceux

qui ont lu et compris *Lélia* la reconnaîtront plus noble, plus profonde et plus forte; ceux qui, pour la première fois, contempleront cette poétique figure, la verront dans tout son jour et dans toute la majestueuse douleur de sa physionomie. Les amateurs de curiosités littéraires, enfin, y trouveront une ample matière à commentaires et à comparaisons.

Rien ne saurait mieux marquer la différence des deux époques où l'auteur a créé, puis remanié son œuvre, que ces lignes de Lélia se préparant à raconter à Sténio l'histoire de Trenmor :

Si vous vous enfoncez dans les campagnes désertes au lever du soleil, les premiers objets de votre admiration sont les plantes qui s'entr'ouvrent au rayon matinal. Vous choisissez parmi les plus belles fleurs celles que le vent d'orage n'a pas flétries, celles que l'insecte n'a pas rongées, et vous jetez loin de vous la rose que la cantharide a infectée la veille, pour respirer celle qui s'est épanouie dans sa virginité au vent parfumé de la nuit. Mais vous ne pouvez vivre de parfums et de contemplation. Le soleil monte dans le ciel. La journée s'avance; vos pas vous ont égaré loin des villes. La soif et la faim se font sentir. Alors vous cherchez les plus beaux fruits, et, oubliant les fleurs déjà flétries désormais inutiles sur le premier gazon venu, vous choisissez sur les arbres la pêche que le soleil a rougie, la grenade dont la gelée d'hiver a fendu l'âpre écorce, la figue dont une pluie bienfaisante a déchiré la robe satinée. Et souvent le fruit que l'insecte a piqué, ou que le bec de l'oiseau a entamé, est le plus vermeil et le plus savoureux. L'amande encore laiteuse, l'olive encore amère, la fraise encore verte, ne vous attirent pas.

Au matin de ma vie, je vous eusse préféré à tout. Alors tout était rêverie, symbole, espoir, aspiration poétique. Les années de soleil et de fièvre ont passé sur ma tête, et il me faut des aliments robustes; il faut à ma douleur, à ma fatigue, à mon découragement, non le spectacle de la beauté, mais le secours de la force, non le charme de la grâce, mais le bienfait de la sagesse. L'amour eût pu remplir autrefois mon âme tout entière; aujourd'hui, il me faut surtout l'amitié, une amitié chaste et sainte, une amitié solide, inébranlable.

Les principaux personnages du drame qui, suivant l'intention du poëte, ne sont ni complétement réels, ni complétement allégoriques, sont présentés sous un aspect plus élevé et plus philosophique. Ainsi, Trenmor n'est plus l'homme qu'une escroquerie au jeu a conduit au déshonneur; des passions plus violentes et des torts moins vils l'y ont précipité. La figure fière et souffrante de Lélia a été particulièrement retouchée avec bonheur. Ses pensées sont à la fois plus hautes et plus claires. L'auteur s'est attaché à en faire la personnification du

spiritualisme de ce temps-ci. La pensée fondamentale, l'inspiration des grands esprits de l'époque et celle de *Lélia*, c'est l'infini et sa conquête, c'est l'orgueil. Mais dans la première *Lélia*, cette idée était souvent voilée et comme tachée dans sa splendeur par des ombres accessoires et inférieures qui permettaient à quelques-uns de se méprendre, et qui, dans tous les cas, nuisaient à l'idéalisation. Ici plus de doute; dans la seconde *Lélia*, l'idée est dégagée triomphante et hautement installée sur son trône. Même au moment qui semble celui du sacrifice, quand Lélia, quittée par Sténio, poussée par Trenmor, va tomber à genoux, c'est encore au nom de l'orgueil et avec le sentiment de sa puissance :

Lélia releva d'une main ses cheveux épars, et, tenant de l'autre celle de son ami, elle se dressa une dernière fois de toute sa hauteur sur le rocher.

« Orgueil! s'écria-t-elle, sentiment et conscience de la force! saint et digne levier de l'univers! sois édifié sur des autels sans tache, sois enfermé dans des vases d'élection! Triomphe, toi qui fais souffrir et régner! J'aime les pointes de ton cilice, ô armure des archanges! Si tu fais connaître à tes élus des supplices inouïs, si tu leur imposes des renoncements terribles, tu leur fais connaître aussi des joies puissantes! Tu leur fais remporter des victoires homériques. Si tu les conduis dans des thébaïdes sans issue, tu amènes les lions du désert à leurs pieds, et tu envoies à leurs nuits solitaires l'esprit de la vision pour lutter avec eux, pour leur faire exercer et connaître leur force, et pour les récompenser au matin par cet aveu sublime : « Tu es vaincu, mais prosterne-toi sans honte, car je suis le Seigneur! »

Lélia renoua sa chevelure, et sautant au bas du rocher :

« Allons-nous-en, dit-elle, la dernière des pléiades est couchée, et je n'ai plus rien à faire ici; ma lutte est finie. L'esprit de Dieu a mis sa main sur moi comme il fit à Jacob pour lui ouvrir les yeux, et Jacob se prosterna. Tu peux me frapper désormais, ô Très-Haut, tu me trouveras à genoux!

» Et toi, roc orgueilleux, dit-elle en se retournant après l'avoir quitté, j'ai été clouée un instant à ton flanc comme Prométhée, mais je n'ai pas attendu qu'un vautour vînt m'y ronger le foie, et j'ai rompu tes anneaux de fer de la même main qui les avait rivés.»

Lélia s'est réfugiée au pied des autels du catholicisme pour en essayer la vertu. Elle prend l'habit, mais c'est presque dans l'attitude de Corinne qui prend la lyre. Voici le chapitre tout entier dans sa magnificence :

« Prends ta couronne d'épines, ô martyre! et revêts ta robe de lin,

ô prêtresse! car tu vas mourir au monde et descendre dans le cercueil. Prends ta couronne d'étoiles, ô bienheureuse! et revêts ta robe de noces, ô fiancée! car tu vas vivre pour le ciel et devenir l'épouse du Christ. »

Ainsi chantent en chœur les saintes filles du monastère, lorsqu'une sœur nouvelle leur est adjointe par les liens d'un hymen mystique avec le fils de Dieu.

L'église est parée comme aux plus beaux jours de fête. Les cours sont jonchées de roses effeuillées, les chandeliers d'or étincellent au tabernacle, la myrrhe et le benjoin petillent et montent en fumée sous la blanche main des jeunes diacres. Les tapis d'Orient se déroulent en lames métalliques et en moelleuses arabesques sur les marbres du parvis. Les colonnes disparaissent sous les draperies de soie que la chaude haleine de midi soulève lentement, et de temps à autre, parmi les guirlandes de fleurs, les franges d'argent et les lampes ciselées, on aperçoit la face ailée d'un jeune séraphin de mosaïque, qui se détache sur un fond d'or étincelant, et semble se disposer à prendre sa volée sous les voûtes arrondies de la nef.

C'est ainsi qu'on pare et qu'on parfume l'église de l'abbaye, lorsqu'une novice est admise à prendre le voile et l'anneau sacré. En approchant du couvent des Camaldules, Trenmor vit la route et les abords encombrés d'équipages, de chevaux et de valets. Le baptistère, grande tour isolée qui s'élevait au centre de l'édifice, remplissait l'air du bruit de ses grosses cloches, dont la voix austère ne retentit qu'aux solennités de la vie monacale. Les portes des cours et celles de l'église étaient ouvertes à deux battants, et la foule se pressait dans le parvis. Les femmes riches ou nobles de la contrée, toutes parées et bruyantes, et les silencieux enfants d'Albion, toujours et partout assidus à ce qui est spectacle, occupaient les tribunes et les places réservées. Trenmor pensa bien que ce n'était pas le moment de demander à voir Lélia. Il y avait trop d'agitation et de trouble dans le couvent, pour qu'il fût possible de pénétrer jusqu'à elle. D'ailleurs, toutes les portes des cloîtres intérieurs étaient sourdes, les chaînes des sonnettes avaient été supprimées; des rideaux de tapisserie couvraient toutes les fenêtres. Le silence et le mystère qui régnaient sur cette partie de l'édifice contrastaient avec le bruit et le mouvement de la partie extérieure abandonnée au public.

Le proscrit, forcé de se dérober aux regards, profita de la préoccupation de la foule pour se glisser inaperçu dans un enfoncement pratiqué entre deux colonnes. Il était près de la grille qui séparait la

nef en deux, et sur laquelle une magnifique tenture de Smyrne abaissait un voile impénétrable.

Forcé d'attendre le commencement de la cérémonie, il fut forcé aussi d'entendre les propos qui se croisaient autour de lui.

« Ne sait-on point le nom de la professe? dit une femme.

— Non, répondit une autre. Jamais on ne le sait avant que les vœux soient prononcés. Autant les camaldules sont libres à partir de ce moment, autant leur règle est austère et effrayante durant le noviciat. La présence du public à leurs ordinations ne soulève pas le plus léger coin du mystère qui les enveloppe. Vous allez voir une novice qui changera de costume sous vos yeux, et vous n'apercevrez pas ses traits. Vous entendrez prononcer des vœux, et vous ne saurez pas qui les ratifie. Vous verrez signer un engagement, et vous ne connaîtrez pas le nom de la personne qui le trace. Vous assisterez à un acte public, et cependant nul dans cette foule ne pourra rendre compte de ce qui s'est passé, ni protester en faveur de la victime, si jamais elle invoque son témoignage. Il y a ici, au milieu de cette vie si belle et si suave en apparence, quelque chose de terrible et d'implacable. L'inquisition a toujours un pied dans ces sanctuaires superbes de l'orgueil et de la douleur.

— Mais enfin, objecta une autre personne, on sait toujours à peu près d'avance dans le public quelle est la novice qui va prononcer ses vœux? Du moins on le découvre pour peu qu'on s'y intéresse.

— Ne le croyez pas, lui répondit-on; le chapitre met en œuvre toute la diplomatie ecclésiastique pour faire prendre le change aux personnes intéressées à empêcher la consécration. Le secret est facile à garder derrière ces grilles impénétrables. Il y a certain amant ou certain frère qui a usé ses genoux à invoquer les gardiennes de ces murs, et qui a perdu ses nuits à errer à l'entour un an encore après que l'objet de sa sollicitude avait pris le voile, ou avait été transferé secrètement dans un autre monastère. Cette fois, il paraît qu'on a redoublé de précautions pour empêcher le nom de la professe d'arriver à l'oreille du public. Les uns disent qu'elle a fait un noviciat de cinq ans, et d'autres pensent (à cause de ce bruit précisément) qu'elle n'a porté le voile de lin que pendant quelques mois. La seule chose certaine, c'est que le clergé s'intéresse beaucoup à elle, que le chapitre de l'abbaye compte sur des dons magnifiques, et qu'il y aurait beaucoup d'obstacles à sa profession religieuse, si on ne les avait habilement écartés.

— Il court à cet égard des bruits extraordinaires, dit la première interlocutrice; tantôt on dit que c'est une princesse de sang royal,

tantôt on dit que ce n'est qu'une courtisane convertie. Il y en a qui pensent que c'est la fameuse Zinzolina qui fit tant de bruit l'an passé à la fête de Bambucci. Mais la version qui mérite le plus de foi, c'est que la professe d'aujourd'hui n'est autre que la princesse Claudia Bambucci elle-même.

— On assure, reprit une autre en baissant la voix, que c'est un acte de désespoir. Elle était éprise du beau prince grec Paolaggi, qui a dédaigné son amour pour suivre la riche Lélia au Mexique.

— Je sais de bonne part, dit un nouvel interlocuteur, que la belle Lélia est dans les cachots de l'inquisition. Elle était affiliée aux carbonari.

— Eh non! dit un autre, elle a été assassinée à la Punta-di-Oro. »

Les premières fanfares de l'orgue interrompirent cette conversation. Aux accords d'un majestueux *introït*, le vaste rideau du chœur se sépara lentement et découvrit les profondeurs mystérieuses du chapitre.

La communauté des camaldules arriva par le fond de l'église et défila lentement sur deux lignes, se divisant vers le milieu du chœur et allant, par ordre, prendre place à la double rangée de stalles du chapitre. Les religieuses proprement dites parurent les premières. Leur costume était simple et superbe; sur leur robe, d'une blancheur éclatante, tombait du sein jusqu'aux pieds le scapulaire d'étoffe écarlate, emblème du sang du Christ; le voile blanc enveloppait la tête; le voile de cérémonie, également blanc et fin, couvrait tout le corps d'un manteau diaphane et traînait majestueusement jusqu'à terre.

Après celles-ci marchaient les novices, troupeau svelte et blanc, sans pourpre et sans manteau. Leurs vêtements, moins traînants, laissaient voir le bout de leurs pieds nus, chaussés de sandales, et l'on assurait que la beauté des pieds n'était pas dédaignée parmi elles; c'était le seul endroit par où elles pussent briller, le visage même étant couvert d'un voile impénétrable.

Quand elles furent toutes agenouillées, l'abbesse entra avec la dépositaire à sa droite et la doyenne à sa gauche. Tout le chapitre se leva et la salua profondément, tandis qu'elle prenait place dans la grande stalle du milieu. L'abbesse était courbée par l'âge. Pour marque de distinction, elle avait une croix d'or sur la poitrine, et sa main soutenait une crosse d'argent légère et bien travaillée.

Alors on entonna l'hymne *Veni Creator,* et la professe entra par la porte du fond. Cette porte était double. Le battant qui s'était ouvert pour la communauté, s'était refermé; celui qui s'ouvrit pour la professe était précédé d'une galerie étroite et profonde qu'éclairait faible-

ment une rangée de lampes d'un aspect vraiment sépulcral. Elle avança comme une ombre, escortée de deux jeunes filles adolescentes, couronnées de roses blanches, qui portaient chacune un cierge, et de deux beaux enfants en costume d'ange du moyen âge, corset d'or, ailes effilées, tuniques d'argent, chevelure blonde et bouclée. Ces enfants portaient des corbeilles pleines de feuilles de roses; la professe, un lis de filagramme d'argent. C'était une femme très-grande, et, quoiqu'elle fût entièrement voilée, on jugeait à sa démarche qu'elle devait être belle. Elle s'avança avec assurance et s'agenouilla, au milieu du chœur, sur un riche coussin. Ses quatre acolytes s'agenouillèrent dans un ordre quadrangulaire autour d'elle, et la cérémonie commença. — Trenmor entendit murmurer autour de lui que c'était à coup sur Pulchérie, dite la Zinzolina.

A l'autre extrémité de l'église, un autre spectacle commença. Le clergé vint au maître-autel étaler l'apparat de son cortége.

Des prélats s'assirent sur de riches fauteuils de velours, quelques capucins s'agenouillèrent humblement sur le pavé, de simples prêtres se tinrent debout derrière les éminences, et le clergé officiant se montra le dernier en grand costume. Un cardinal renommé pour son esprit célébra la messe. Un patriarche réputé saint prononça l'exhortation. Trenmor fut frappé du passage suivant :

« Il est des temps où l'Église semble se dépeupler, parce que le siècle est peu croyant, parce que les événements politiques entraînent la génération dans une voie de tumulte et d'ivresse; mais, dans ces temps-là même, l'Église remporte d'éclatantes victoires. Les esprits vraiment forts, les intelligences vraiment grandes, les cœurs vraiment tendres, viennent chercher dans son sein et sous son ombre l'amour, la paix et la liberté que le monde leur a déniés. Il semble alors que l'ère des grands dévouements et des grands actes de foi soit prête à renaître. L'Église tressaille de joie; elle se rappelle saint Augustin, qui, à lui seul, résuma et personnifia tout un siècle. Elle sait que le génie de l'homme viendra toujours s'humilier devant elle, parce qu'elle seule lui donnera sa véritable direction et son véritable aliment. »

Ces paroles, qui furent vivement approuvées par l'auditoire, firent froncer le sourcil de Trenmor; il reporta ses regards sur la professe. Il eût voulu avoir l'œil du magnétisme pour percer le voile mystérieux. Aucune émotion ne soulevait le moindre pli de ce triple rempart de lin : on eût dit de la statue d'Isis, toute d'albâtre ou d'ivoire.

Au moment solennel où, traversant la foule pressée sur son passage, la professe, sortant du chapitre, entra dans l'église, un murmure inex-

primable d'émotion et de curiosité s'éleva de toutes parts. Un mouvement d'oscillation tumultueuse fut imprimé à la multitude, et toutes ces têtes, que Trenmor dominait de sa place, ondulèrent comme des flots. Des archers, aux ordres du prélat qui présidait à la cérémonie, rangés sur deux files, protégeaient la marche lente de la professe. Elle s'avançait, accompagnée d'un vieux prêtre chargé du rôle de tuteur, et d'une matrone laïque, symbole de mère, conduisant sa fille au céleste hyménée.

Elle monta majestueusement les degrés de l'autel. Le patriarche, revêtu de ses habits pontificaux, l'attendait, assis sur une sorte de trône adossé au maître-autel. Les parents putatifs restèrent debout dans une attitude craintive, et la professe, ensevelie sous ses voiles blancs, s'agenouilla devant le prince de l'Église.

« Vous qui vous présentez devant le ministre du Très-Haut, quel est votre nom? » dit le pontife d'une voix grave et sonore, comme pour inviter la professe à répondre, du même ton, et à proclamer son nom devant l'auditoire palpitant.

La professe se leva, et, détachant l'agrafe d'or qui retenait son voile sur son front, tous les voiles tombèrent à ses pieds, et sous l'éclatant costume d'une princesse de la terre parée pour un jour de noces, sous les flots noirs d'une magnifique chevelure tressée de perles et nouée de diamants, sous les plis nombreux d'une gaze d'argent semée de blancs camélias, on vit rayonner le front et se dresser la taille superbe de la femme la plus belle et la plus riche de la contrée. Ceux qui, placés derrière elle, ne la reconnaissaient encore qu'à ses larges épaules de neige et à son port impérial, doutaient et se regardaient avec surprise ; et, dans cette avide attente, un tel silence planait sur l'assemblée, qu'on eût entendu l'imperceptible travail de la flamme consumant la cire odorante des flambeaux.

« Je suis Lélia d'Almovar, » dit la professe d'une voix forte et vibrante, qui semblait vouloir tirer de leur sommeil éternel les morts ensevelis dans l'église.

» Êtes-vous fille, femme ou veuve ? demanda le pontife.

— Je ne suis ni fille, ni femme selon les expressions adoptées et les lois instituées par les hommes, répondit-elle d'une voix encore plus ferme. Devant Dieu, je suis veuve. »

A cet aveu sincère et hardi, les prêtres se troublèrent, et dans le fond du chœur on eût pu voir les nonnes éperdues se voiler la face ou s'interroger l'une l'autre, espérant avoir mal entendu.

Mais le pontife, plus calme et plus prudent que son timide troupeau,

conserva un visage impassible, comme s'il se fût attendu à cette réponse audacieuse.

La foule resta muette. Un sourire ironique avait circulé à l'interrogation consacrée, car on savait que Lélia n'avait jamais été mariée, et qu'Ermolao avait vécu trois ans avec elle. Si la réponse de Lélia offensa quelques esprits austères, du moins elle ne fit rire personne.

« Que demandez-vous, ma fille, reprit le cardinal, et pourquoi vous présentez-vous devant le ministre du Seigneur ?

— Je suis la fiancée de Jésus-Christ, répondit-elle d'une voix douce et calme, et je demande que mon hymen avec le seigneur de mon âme soit indissolublement consacré aujourd'hui.

— Croyez-vous en un seul Dieu en trois personnes, en son fils Jésus-Christ, Dieu fait homme et mort sur la croix pour...

— Je jure, répondit Lélia en l'interrompant, d'observer tous les préceptes de la foi chrétienne, catholique et romaine. »

Cette réponse, qui n'était pas conforme au rituel, ne fut remarquée que d'un petit nombre d'auditeurs; et durant tout le reste de l'interrogatoire, la professe prononça plusieurs formules qui semblaient renfermer de mystérieuses restrictions, et qui firent tressaillir de surprise, d'épouvante ou d'inquiétude une partie du clergé présent à la cérémonie.

Mais le cardinal restait calme, et son regard impérieux semblait prescrire à ses inférieurs d'accepter les promesses de Lélia, quelles qu'elles fussent.

Après l'interrogatoire, le pontife, se retournant vers l'autel, adressa au ciel une fervente prière pour la fiancée du Christ. Puis, il prit l'ostensoir étincelant qui renferme l'hostie consacrée, et reconduisit la professe jusqu'à la grille du chapitre. Là, on avait dressé un élégant autel portatif en forme de prie-dieu, sur lequel on plaça l'ostensoir. La professe s'agenouilla devant cet autel, la face découverte et tournée pour la dernière fois vers cette foule avide de la contempler encore.

En ce moment, un jeune homme qui, debout dans le coin d'une tribune, le dos appuyé à la colonne et les bras croisés sur la poitrine, ne semblait prendre aucune part à ce qui se passait, se pencha brusquement sur la balustrade, et, comme s'il sortait d'un lourd sommeil, il promena des regards hébétés sur la foule. Au premier moment, Trenmor seul le remarqua et le reconnut, mais bientôt tous les regards se portèrent sur lui; car, lorsque ses yeux eurent rencontré, comme par hasard, les traits de la professe, il montra une agitation singulière, et parut faire des efforts inouïs pour se tenir éveillé.

« Regardez donc le poëte Sténio, dit un critique qui le haïssait. Il est ivre, toujours ivre?

— Dites qu'il est fou, reprit un autre.

— Il est malheureux, dit une femme : ne savez-vous pas qu'il a aimé Lélia? »

La professe disparut un instant, et revint bientôt dépouillée de tous ses ornements, vêtue d'une tunique de laine blanche, ceinte d'une corde. Ses beaux cheveux déroulés étaient répandus en flots noirs sur sa robe de pénitente. Elle s'agenouilla devant l'abbesse, et, en un clin d'œil, cette magnifique chevelure, orgueil de la femme, tomba sous les ciseaux et joncha le pavé. La professe était impassible, il y avait un sourire de satisfaction sur les traits flétris des vieilles nonnes, comme si la perte des dons de la beauté eût été une consolation et un triomphe pour elles.

Le bandeau fnt attaché; le front altier de Lélia fut à jamais enseveli. « *Reçois ceci comme un joug*, chanta l'abbesse d'une voix sèche et cassée, *et ceci comme un suaire*, » ajouta-t-elle en l'enveloppant du voile.

La camaldule disparut alors sous un drap mortuaire. Couchée sur le pavé entre deux rangées de cierges, elle reçut l'aspersion d'hysope, et entendit chanter sur sa tête le *De profundis*.

Trenmor regarda Sténio, Sténio regardait ce linceul noir étendu sur un être plein de force et de vie, d'intelligence et de beauté. Il ne comprenait pas ce qu'il voyait et ne donnait plus aucun signe d'émotion.

Mais quand la camaldule se releva, et sortant des livrées de la mort, vint, le regard serein et le sourire sur les lèvres, recevoir de l'abbesse la couronne de roses blanches, l'anneau d'argent et le baiser de paix, tandis que le chœur entonnait l'hymne *Veni, sponsa Christi*, Sténio, saisi d'une terreur incompréhensible, s'écria à plusieurs reprises d'une voix étouffée : *Le spectre! le spectre!*... et il tomba sans connaissance.

Pour la première fois, la professe fut troublée; elle avait reconnu cette voix altérée, et ce cri retentit dans son cœur comme un dernier effort, comme un dernier adieu de la vie. On emporta Sténio, qui semblait en proie à un accès d'épilepsie. Les spectateurs avides, voyant chanceler Lélia, se pressèrent tumultueusement vers la grille, espérant assister à quelque scandale. L'abbesse, effrayée, donna aussitôt l'ordre de tirer le rideau; mais la nouvelle camaldule, d'un ton de commandement qui pétrifia et domina toute la communauté, démentit cet ordre et fit continuer la cérémonie. « Madame, dit-elle tout bas à la supérieure qui voulait insister, je ne suis point une enfant; je vous prie de croire

que je sais garder ma dignité moi-même. Vous avez voulu me donner en spectacle. Laissez-moi achever mon rôle. »

Elle s'avança au milieu du chœur où elle devait chanter une prière adoptée par le rituel. Quatre jeunes filles se préparèrent à l'accompagner avec des harpes. Mais, au moment d'entonner cet hymne, soit que sa mémoire vînt à la trahir, soit qu'elle cédât à l'inspiration, Lélia ôta l'instrument des mains d'une des joueuses de harpe, et, s'accompagnant elle-même, improvisa un chant sublime sur ces paroles du cantique de la Captivité :

« Nous nous sommes assises auprès des fleuves de Babylone, et nous y avons pleuré, nous souvenant de Sion.

» Et nous avons suspendu nos harpes aux saules du rivage.

» Quand ceux qui nous avaient emmenées en captivité nous ont demandé des paroles de cantique, et de les réjouir du son de nos harpes, en nous disant : « Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion. » nous leur avons répondu :

» Comment chanterions-nous le cantique de l'Éternel sur une terre étrangère ?

» Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même !

» Que ma langue soit attachée à mon palais, si je ne me souviens de toi à jamais, et si je ne fais de Jérusalem l'unique sujet de ma réjouissance.

. . . .

» O Éternel ! tes filles se souviendront de leurs autels et de leurs bocages auprès des arbres verts sur les hautes collines !

. . . .

» Babylone, qui vas être détruite, puisses-tu ne pas souffrir le mal que tu nous as fait !

. . . .

» C'est pourquoi, vous, femmes, écoutez la parole de l'Éternel, et que votre cœur reçoive la parole de sa bouche. Enseignez vos filles à se lamenter, et que chacune apprenne à sa compagne à faire des complaintes.... Car la mort est montée par nos fenêtres, elle s'est logée dans nos demeures... Qu'elles se hâtent, qu'elles prononcent à haute voix une lamentation sur nous, et que nos yeux se fondent en pleurs, et que nos paupières fassent ruisseler des larmes? »

Ce fut la dernière fois que Lélia fit entendre aux hommes cette voix magnifique à laquelle son génie donnait une puissance invincible. A demi agenouillée devant sa harpe, les yeux humides, l'air inspiré, plus belle que jamais sous le voile blanc et la couronne d'hyménée, elle fit

une impression profonde sur tous ceux qui la virent. Chacun songea à sainte Cécile et à Corinne. Mais, parmi tous ceux-là, il n'y eut que Trenmor qui, du premier coup, comprit le sens douloureux et profond des versets sacrés que Lélia avait choisis et arrangés au gré de son inspiration, pour prendre congé de la société humaine, et lui signifier la cause de son divorce avec elle.

Pendant que Lélia s'efforce de raviver les flammes du spiritualisme chrétien, Pulchérie qui, dans la pensée de l'auteur, est la personnification de l'épicuréisme, arrive à se convaincre de l'impuissance de la volupté pour le bonheur :

Quand je quitte ma couche voluptueuse pour regarder les étoiles qui blanchissent avec l'azur céleste, mes genoux frissonnent au froid de cette matinée d'hiver. D'affreux nuages pèsent sur l'horizon comme des masses d'airain, et l'aube fait de vains efforts pour se dégager de leurs flancs livides. L'astre du Bouvier darde un dernier rayon rougeâtre aux pieds de l'Ourse boréale, dont le jour éteint un à un les sept flambeaux pâlissants. La lune continue sa course et s'abaisse lentement, froide et sinistre, des hauteurs du zénith vers les créneaux des mornes édifices. La terre commence à montrer des pentes labourées par la pluie, luisantes d'un reflet terne comme l'étain. Les coqs chantent d'une voix aigre, et l'angélus, qui salue cette aurore glacée, semble annoncer le réveil des morts dans leurs suaires, et non celui des vivants dans leurs demeures.

Pourquoi quitter ton grabat à peine échauffé par quelques heures d'un mauvais sommeil, ô laboureur plus pâle que l'aube d'hiver, plus triste que la terre inondée, plus desséché que l'arbre dépouillé de ses feuilles? Par quelle misérable habitude signes-tu ton front étroit, ridé avant l'âge, au commandement de la cloche catholique? Par quelle imbécile faiblesse acceptes-tu pour ton seul espoir et ta seule consolation les rites d'une religion qui consacre ta misère et perpétue ta servitude? Tu restes sourd à la voix de ton cœur qui te crie : Courage et vengeance! et tu courbes la tête à cette vibration lugubre qui proclame dans les airs ton arrêt éternel : Lâcheté, abaissement, terreur! Brute indigne de vivre! regarde comme la nature est ingrate et rechignée, comme le ciel te verse à regret la lumière, comme la nuit s'arrache lentement de ton hémisphère désolé! Ton estomac vide et inquiet est le seul mobile qui te gouverne encore, et qui te pousse à chercher une chétive pâture, sans discernement et sans force, sur un sol épuisé par tes ignares labeurs, par tes bras lourds et malhabiles, que la faim seule met encore en mouvement comme les

marteaux d'une machine. Va broyer la pierre des chemins, moins endurcie que ton cerveau, pour que mes nobles chevaux ne s'écorchent pas les pieds dans leur course orgueilleuse! Va ensemencer le sillon limoneux, afin qu'un pur froment nourrisse mes chiens, et que leurs restes soient mendiés avec convoitise par tes enfants affamés! Va, race infirme et dégradée, chéris la vermine qui te ronge! végète comme l'herbe infecte des marécages! traîne-toi sur le ventre comme le ver dans la fange! Et toi, soleil, ne te montre pas à ces reptiles indignes de te contempler! Nuages de sang qui vous déchirez à son approche, roulez vos plis comme un linceul sur sa face rayonnante, et répandez-vous sur la terre d'Égypte jusqu'à ce que ce peuple abject ait fait pénitence et lavé la souillure de son esclavage.

Mon jeune amant, tu ne me réponds pas, tu ne m'écoutes pas? Ton front repose enfoncé dans un chevet moelleux. Crains-tu de me montrer des larmes généreuses? Pleures-tu sur cette hideuse journée qui commence, sur cette race avilie qui s'éveille? Rêves-tu de carnage et de délivrance? gémis-tu de douleur et de colère? — Tu dors? Ta chevelure est mouillée de sueur, tes épaules mollissent sous les fatigues de l'amour. Une langueur ineffable accable tes membres et ta pensée... N'as-tu donc d'ardeur et de force que pour le plaisir? — Quoi! tu dors? La volupté suffit donc à ta jeunesse, et tu n'as pas d'autre passion que celle des femmes? Étrange jeunesse, qui ne sais ni dans quel monde, ni dans quel siècle le destin t'a jetée! Tout ton passé est ambition, tout ton présent jouissance, tout ton avenir impunité. Eh bien! si tu as tant d'insouciance et de mépris pour le malheur d'autrui, donne-moi donc un peu de cette lâcheté froide. Que toute la force de nos âmes, que toute l'ardeur de notre sang tourne à l'âpreté de nos délires. Allons! ouvrons nos bras et fermons nos cœurs! abaissons les rideaux entre le jour et notre joie honteuse! Rêvons sous l'influence d'une lascive chaleur le doux climat de la Grèce, et les voluptés antiques, et la débauche païenne! Que le faible, le pauvre, l'opprimé, le simple, suent et souffrent pour manger un pain noir trempé de larmes; nous, nous vivrons dans l'orgie, et le bruit de nos plaisirs étouffera leurs plaintes! Que les saints crient dans le désert, que les prophètes reviennent se faire lapider, que les Juifs remettent le Christ en croix, vivons!

Ou bien, veux-tu? mourons, asphyxions-nous; quittons la vie par lassitude, comme tant d'autres couples l'ont quittée par fanatisme amoureux. Il faut que notre âme périsse sous le poids de la matière, ou que notre corps, dévoré par l'esprit, se soustraie à l'horreur de la condition humaine.

Il dort toujours! et moi, je ne saurais retrouver un instant de calme quand le contraste de la misère d'autrui et de ma richesse infâme vient livrer mon sein au remords! O ciel! quelle brute est donc ce jeune homme qu'hier je trouvais si beau? Regardez-le, étoiles vacillantes qui fuyez dans l'immensité, et voilez-vous à jamais pour lui! Soleil, ne pénètre pas dans cette chambre, n'éclaire pas ce front flétri par la débauche, qui n'a jamais eu ni une pensée de reproche, ni une malédiction pour la Providence oublieuse!

Et toi, vassal, victime, porteur de haillons; toi esclave, toi travailleur, regarde-le... regarde-moi, pâle, échevelée, désolée à cette fenêtre.... regarde-nous bien tous les deux. Un jeune homme riche et beau qui paye l'amour d'une femme, et une femme perdue qui méprise cet homme et son argent : voilà les êtres que tu sers, que tu crains, que tu respectes..... Ramasse donc les outils de ton travail, ces boulets de ton bagne éternel, et frappe! écrase ces êtres parasites qui mangent ton pain et te volent jusqu'à ta place au soleil! Tue cet homme qui dort bercé par l'égoïsme, tue aussi cette femme qui pleure, impuissante à sortir du vice!

Quant à Sténio, il est plus malheureux que jamais. Après avoir perdu, dans le vagabondage d'une folle vie, sa fortune et sa santé, il revient dans son pays dévoré de tristesse. Il trouve qu'un grand changement s'est opéré dans la province. Le cardinal Annibal (un très-profond caractère), et Lélia, devenue abbesse des Camaldules, avaient fait, dans les mœurs et les habitudes, une sorte de révolution. Lorsque Sténio voit la religion régner partout, son ironie ne connaît plus de bornes. Toute l'amertume qu'il avait couvée contre Lélia se réveille à l'idée de la voir heureuse ou puissante. Il roule dans son esprit mille projets de vengeance, tous plus fous les uns que les autres; il veut à tout prix mortifier l'orgueil de Lélia; ne pouvant la briser, il veut au moins la tourmenter. Il pénètre, il erre dans le cloître des Camaldules, suit au hasard une galerie étroite, et se trouve dans la cellule de Lélia. La scène entre eux est décisive. Obligé de s'avouer, dans le fond de l'âme, que Lélia triomphe, livré à un dernier accès de désespoir, Sténio va au bord du lac et n'en revient plus. Nous donnons les chapitres de conclusion : c'est le naufrage de toute cette réforme tentée au sein du catholicisme par Lélia et le cardinal.

La mort de Sténio fut le signal d'autres événements tragiques. Le cardinal mourut, peu de temps après, d'un mal si rapide et si violent, qu'on l'attribua au poison. Magnus avait abandonné son ermitage. Il avait erré plusieurs jours dans les montagnes, en proie à un affreux délire. Les montagnards consternés entendirent ses cris lamentables retentir dans l'horreur de la nuit; ses pas inégaux et précipités ébran-

lèrent le seuil de leurs chalets et les y retinrent jusqu'au jour, éveillés et tremblants. Enfin, il disparut, et alla s'ensevelir dans un couvent de chartreux. Mais bientôt d'étranges révélations sortirent de cet asile, et allèrent bouleverser les existences les plus sereines et les plus brillantes. Annibal succomba sans être appelé à aucune explication. Plusieurs évêques qui l'avaient secondé dans ses vues généreuses, grand nombre de prêtres les plus distingués du clergé par leurs lumières et la noblesse de leur conduite, furent disgraciés ou interdits. Quant à Lélia, on pensa que de tels châtiments seraient trop doux pour l'expiation de ses crimes, et qu'il fallait lui infliger l'humiliation et la honte. L'inquisition instruisit son procès. Le prélat puissant qui l'avait soutenue dans sa carrière était abattu. Les animosités profondes, résultat de cette nouvelle direction donnée par eux et par leurs adhérents aux idées religieuses, et qui avaient grondé sourdement sous leurs pieds, éclatèrent tout à coup et prirent leur revanche. On versa le venin de la calomnie sur la tombe à peine fermée du cardinal, libation impure offerte aux passions infernales. On rechercha les actions secrètes de sa vie, et, au lieu de blâmer celles qui auraient pu être répréhensibles, on les passa sous silence pour ne s'occuper que des dernières années de sa vie, années qui, sous l'influence de Lélia, étaient devenues aussi pures que l'âme de Lélia le souhaitait pour sympathiser entièrement avec celle du prélat. On prit plaisir à répandre la fange du scandale et de l'imposture sur cette amitié sacrée qui eût pu produire de si grandes choses dans l'intérêt de l'Église, si l'Église, comme toutes les puissances qui finissent, n'eût pris à tâche de se précipiter elle-même dans l'abîme où elle dort aujourd'hui sans espoir de réveil.

L'abbesse des Camaldules fut donc accusée d'avoir été l'épouse adultère du Christ et d'avoir entraîné dans des voies de perdition un prince de l'Église qui, avant sa liaison funeste avec elle, avait été, disait-on, une des colonnes de la foi. En outre, elle fut accusée d'avoir professé des doctrines étranges, nouvelles, pleines de passions mondaines, et toutes imprégnées d'hérésie; puis, d'avoir entretenu des relations criminelles avec un impie qui s'introduisit la nuit dans sa cellule; enfin, d'avoir mis le comble au délire de l'apostasie et à l'audace du sacrilége en faisant inhumer le cadavre de cet impie dans la terre consacrée aux sépultures des Camaldules, infraction aux lois de l'Église, qui refusent la sépulture en terre sainte aux athées décédés de mort volontaire; infraction aux règles monastiques, qui n'admettent pas la sépulture des hommes dans l'enceinte réservée aux tombes des vierges.

A ce dernier chef d'accusation, Lélia connut d'où partait le coup dont

elle était frappée. Elle n'en douta plus lorsque, appelée à rendre compte de sa conduite devant ses sombres juges, elle se vit confrontée avec Magnus. Toutes ces turpitudes lui causèrent un tel dégoût, qu'elle se refusa à toute interrogation, et n'essaya pas de se justifier. Magnus était si tremblant devant elle, qu'en face de juges intègres le trouble de l'accusateur et le calme de l'accusée eussent suffi pour éclairer les consciences; mais la sentence était portée d'avance, et les débats n'avaient lieu que pour la forme. Lélia sentit dans son cœur trop de mépris pour accuser Magnus à son tour; elle se contenta de lui dire, en le voyant chanceler et s'appuyer sur les bras du familier du saint-office : « Rassure-toi, la terre ne s'entr'ouvrira pas sous tes pieds; ton supplice sera dans ton cœur. Ne crains pas que je te rende blessure pour blessure, outrage pour outrage. Va, misérable, je te plains; je sais à quelles lâches terreurs tu obéis en me calomniant. Va te cacher à tous les yeux; toi qui espères gagner le ciel en commettant l'iniquité; que Dieu t'éclaire et te pardonne comme je te pardonne moi-même! » Lélia fut accusée aussi par deux de ses religieuses qui l'avaient toujours haïe à cause de son amour pour la justice, et qui espéraient prendre sa place. Elles l'accusèrent d'avoir eu des relations avec les carbonari, et d'avoir aidé, conjointement avec le cardinal, à l'évasion du féroce et impie Valmarina. Enfin, elles lui firent un crime d'avoir disposé avec une prodigalité insensée des richesses du couvent, et d'avoir, dans une année de disette, fait vendre des vases d'or et des effets précieux dépendant du trésor de leur église, pour soulager la misère des habitants de la contrée. Interrogée sur ce fait, Lélia répondit en souriant qu'elle se déclarait coupable.

Elle fut condamnée à être dégradée de sa dignité en présence de toute sa communauté. On attira autant de monde qu'on put à ce spectacle, mais peu de personnes s'y rendirent, et celles que la curiosité y poussa, s'en retournèrent émues profondément de la dignité calme avec laquelle l'abbesse, soumise à ces affronts, les reçut d'un air à faire pâlir ceux qui les lui infligeaient.

Elle fut ensuite reléguée dans une chartreuse ruinée que la communauté des Camaldules possédait dans le nord des montagnes, et dont elle faisait entretenir une partie pour servir d'asile pénitentiaire à ses coupables. C'était un lieu froid et humide, où de grands sapins, toujours baignés par les nuages, bornaient l'horizon de toutes parts. C'est là que l'année suivante Trenmor trouva Lélia mourante, et l'engagea de tout son pouvoir à rompre son vœu et à fuir avec lui sous un autre ciel. Mais Lélia fut inébranlable dans sa résolution.

« Que m'importe, quant à moi, lui dit-elle, de mourir ici ou ailleurs, et de vivre quelques semaines de plus ou de moins? N'ai-je pas assez souffert, et le ciel ne m'a-t-il pas concédé enfin le droit d'entrer dans le repos? D'ailleurs, je dois rester ici pour confondre la haine de mes ennemis, et pour donner un démenti à leurs prédictions. Ils ont espéré que je me soustrairais au martyre, ils seront déçus de leur attente. Il n'est pas inutile que le monde aperçoive quelque différence entre eux et moi. Les idées auxquelles je me suis vouée exigent de ma part une conduite exemplaire, pure de toute faiblesse, exempte de tout reproche. Croyez bien qu'au point où j'en suis, une telle force me coûte peu. »

Trenmor la vit s'éteindre rapidement, toujours belle et toujours calme. Elle eut cependant, vers sa dernière heure, quelques instants de trouble et de désespoir. L'idée de voir l'ancien monde finir sans faire surgir un monde nouveau lui était amère et insupportable.

« Eh quoi! disait-elle, tout ce qui est, est-il donc comme moi frappé à mort et destiné à périr sans laisser de descendance pour recueillir son héritage? J'ai cru, pendant quelques années, qu'à la faveur d'un entier renoncement à toute satisfaction personnelle, j'arriverais à vivre par la charité et à me réjouir dans l'avenir de la race humaine. Mais comment puis-je aimer une race aveugle, stupide et méchante? Que puis-je espérer d'une génération sans conscience, sans foi, sans intelligence et sans cœur? »

Trenmor s'efforçait en vain de lui faire comprendre qu'elle s'était abusée en cherchant l'avenir dans le passé. Il ne pouvait être là, disait-il, qu'un germe mystérieux dont l'éclosion serait longue, parce qu'il lui fallait pour s'ouvrir à la vie que le vieux tronc fût abattu et desséché. Tant qu'il y aura un catholicisme et une Église catholique, lui disait-il, il n'y aura ni foi, ni culte, ni progrès chez les hommes. Il faut que cette ruine s'écroule et qu'on en balaye les débris pour que le sol puisse produire des fruits là où il n'y a maintenant que des pierres. Votre grande âme, celle d'Annibal et de plusieurs autres, se sont rattachées au dernier lambeau de la foi, sans songer qu'il valait mieux arracher ce lambeau, puisqu'il ne servait qu'à voiler encore la vérité. Une philosophie nouvelle, une foi plus pure et plus éclairée va se lever à l'horizon. Nous n'en saluons que l'aube incertaine et pâle; mais les lumières et les inspirations qui font la vie de l'humanité, ne manqueront pas plus à l'avenir des générations que le soleil ne manque chaque matin à la terre endormie et plongée dans les ténèbres. »

L'âme ardente de Lélia ne pouvait s'ouvrir à ces espérances lointaines. Elle n'avait jamais su s'accommoder des promesses de l'avenir,

à moins qu'elle ne sentît l'action qui doit produire ces choses agir sur elle ou émaner d'elle. Son cœur avait d'infinis besoins et il allait s'éteindre sans en avoir satisfait aucun. Il eût fallu à cette immense douleur l'immense consolation de la certitude. Elle eût pardonné au ciel de l'avoir frustrée de tout bonheur, si elle eût pu lire clairement dans les destins de l'humanité future quelque chose de mieux que ce qu'elle avait eu elle-même en partage.

Une nuit, Trenmor la rencontra sur le sommet de la montagne. Il faisait un temps affreux, la pluie coulait par torrents, le vent mugissait dans la forêt, et les arbres craquaient autour d'elle. De pâles éclairs sillonnaient les nuages. Trenmor l'avait laissée dans sa cellule, si épuisée et si faible, qu'il avait craint de ne pas la retrouver vivante le lendemain. En la rencontrant ainsi errante sur les rochers glissants, et toute baignée de l'écume des torrents qui se formaient et grossissaient autour d'elle, Trenmor crut voir son spectre, et il l'invoqua comme un pur esprit; mais elle lui prit la main, et, l'attirant vers elle, elle lui parla ainsi d'une voix forte et l'œil enflammé d'un feu sombre :

DÉLIRE.

Il est des heures dans la nuit où je me sens accablée d'une épouvantable douleur. D'abord c'est une tristesse vague, un malaise inexprimable. La nature tout entière pèse sur moi, et je me traîne, brisée, fléchissant sous le fardeau de la vie comme un nain qui serait forcé de porter un géant. Dans ces moments-là, j'ai besoin d'expansion, j'ai besoin de soulagement, et je voudrais embrasser l'univers dans une effusion filiale et fraternelle; mais il semble que l'univers me repousse tout à coup, et qu'il se tourne vers moi pour m'écraser, comme si moi, atome, j'insultais l'univers en l'appelant à moi. Alors l'élan poétique et tendre tourne en moi à l'effroi et au reproche. Je hais l'éternelle beauté des étoiles, et la splendeur des choses qui nourrissent mes contemplations ordinaires ne me paraît plus que l'implacable indifférence de la puissance pour la faiblesse. Je suis en désaccord avec tout, et mon âme crie au sein de la création comme une corde qui se brise au milieu des mélodies triomphantes d'un instrument sacré. Si le ciel est calme, il me semble revêtir un Dieu inflexible, étranger à mes désirs et à mes besoins. Si l'orage bouleverse les éléments, je vois en eux comme en moi la souffrance inutile, les cris inexaucés!

Oh! oui! oui, hélas! le désespoir règne, et la souffrance et la plainte

émanent de tous les pores de la création. Cette vague se tord sur la grève en gémissant, ce vent pleure lamentablement dans la forêt. Tous ces arbres qui se plient et qui se relèvent pour retomber encore sous le fouet de la tempête, subissent une torture effroyable. Il y a un être malheureux, maudit, un être immense, terrible et tel que ce monde où nous vivons ne peut le contenir. Cet être invisible est dans tout, et sa voix remplit l'espace d'un éternel sanglot. Prisonnier dans l'immensité, il s'agite, il se débat, il frappe sa tête et ses épaules aux confins du ciel et de la terre. Il ne peut les franchir; tout le serre, tout l'écrase, tout le maudit, tout le brise, tout le hait. Quel est-il et d'où vient-il? Est-ce l'ange rebelle qui fut chassé de l'empyrée, et ce monde est-il l'enfer qui lui sert de cachot? Est-ce toi, force que nous sentons et que nous voyons? Est-ce vous, colère et désespoir qui vous révélez à nos sens, et que nos sens reçoivent de vous? Est-ce toi, rage éternelle qui bruis sur nos têtes et roules dans nos cieux? Est-ce toi, esprit inconnu, mais sensible, qui es le maître ou le ministre, ou l'esclave ou le tyran, ou le geôlier ou le martyr! Combien de foi j'ai senti ton vol ardent sur ma tête! combien de fois ta voie est venue arracher mes larmes sympathiques du fond de mes entrailles et les faire couler comme le torrent des montagnes ou la pluie du ciel! Quand tu es en moi, j'entends ta voix qui me crie : « Tu souffres, tu souffres..... » Et moi, je voudrais t'embrasser et pleurer sur ton sein puissant; il me semble que ma douleur est infinie comme la tienne, et qu'il te faut ma souffrance pour compléter ta plainte éloquente. Et moi aussi, je m'écrie : « Tu souffres, tu souffres...; » mais tu passes, tu fuis; tu t'apaises ou tu t'endors. Un rayon de la lune dissipe tes nuages, la moindre étoile qui brille derrière ton linceul semble rire de ta misère et te réduire au silence. Il me semble parfois voir ton spectre tomber dans une rafale, comme un aigle immense dont les ailes couvriraient toute la mer et dont le dernier cri s'éteindrait au sein des flots; et je vois que tu es vaincu, vaincu comme moi, faible comme moi, terrassé comme moi. Le ciel s'éclaire et s'illumine des feux de la joie, et une sorte de terreur stupide s'empare de moi aussi. Prométhée, Prométhée, est-ce toi, toi qui voulais affranchir l'homme des liens de la fatalité? Est-ce toi qui, brisé par un dieu jaloux et dévoré par ta bile incurable, retombes épuisé sur ton rocher, sans avoir pu délivrer ni l'homme, ni toi, son seul ami, son père, son vrai dieu peut-être? Les hommes t'ont donné mille noms symboliques : audace, désespoir, délire, rébellion, malédiction. Ceux-ci t'ont appelé Satan, ceux-là crime : moi, je t'appelle désir!

Moi, sibylle, sibylle désolée, moi, esprit des temps anciens, enfermé

dans un cerveau rebelle à l'inspiration divine, lyre brisée, instrument muet dont les vivants d'aujourd'hui ne comprendraient plus les sons, mais au sein duquel murmure comprimée l'harmonie éternelle! moi, prêtresse de la mort, qui sens bien avoir été déjà pythie, avoir déjà pleuré, déjà parlé, mais qui ne me souviens pas, qui ne sais pas, hélas! ce qu'il faudrait dire pour guérir; oui, oui, je me souviens des antres de la vérité et des délires de la révélation. Mais le mot de la destinée humaine, je l'ai oublié; mais le talisman de la délivrance, je l'ai perdu. Et pourtant, j'ai vu beaucoup de choses; et quand la souffrance me presse, quand l'indignation me dévore, quand je sens Prométhée s'agiter dans mon sein, et battre de ses grandes ailes la pierre où il est scellé, quand l'enfer gronde sous moi comme un volcan prêt à m'engloutir, quand les esprits de la mer viennent pleurer à mes pieds, et ceux de l'air frémir sur mon front..., oh! alors, en proie à un délire sans nom, à un désespoir sans bornes, j'appelle le maître et l'ami inconnu qui pourrait éclairer mon esprit et délier ma langue..... mais je flotte dans les ténèbres, et mes bras fatigués n'embrassent que des ombres trompeuses. O vérité, vérité, pour te trouver, je suis descendue dans des abîmes dont la vue seule donnait le vertige de la peur aux hommes les plus braves. J'ai suivi Dante et Virgile dans les sept cercles du rêve magique; j'ai suivi Curtius dans le gouffre qui s'est refermé sur lui; j'ai suivi Régulus dans son hideux supplice, j'ai laissé partout ma chair et mon sang; j'ai suivi Madeleine au pied de la croix, et mon front a été inondé du sang du Christ et des larmes de Marie. J'ai tout cherché, tout souffert, tout cru, tout accepté. Je me suis agenouillée devant tous les gibets, consumée sur tous les bûchers, prosternée devant tous les autels. J'ai démandé à l'amour ses joies, à la foi ses mystères, à la douleur ses mérites. Je me suis offerte à Dieu sous toutes les formes, j'ai sondé mon propre cœur avec férocité, je l'ai arraché de ma poitrine pour l'examiner, je l'ai déchiré en mille pièces, je l'ai traversé de mille poignards pour le connaître. J'en ai offert les lambeaux à tous les dieux supérieurs et inférieurs. J'ai évoqué tous les spectres, j'ai lutté avec tous les démons, j'ai supplié tous les saints et tous les anges, j'ai sacrifié à toutes les passions. Vérité! vérité! tu ne t'es pas révélée, depuis dix mille ans je te cherche, et je ne t'ai pas trouvée!

Et depuis dix mille ans, pour toute réponse à mes cris, pour tout soulagement à mon agonie, j'entends planer sur cette terre maudite le sanglot désespéré du désir impuissant! Depuis dix mille ans je t'ai sentie dans mon cœur, sans pouvoir te traduire à mon intelligence, sans pouvoir trouver la formule terrible qui te révélerait au monde et qui te

ferait régner sur la terre et dans les cieux. Depuis dix mille ans j'ai crié dans l'infini : *Vérité! vérité,* Depuis dix mille ans, l'infini me répond : *Désir, désir!* O sibylle désolée, ô muette pythie, brise donc ta tête aux rochers de ton antre et mêle ton sang fumant de rage à l'écume de la mer, car tu crois avoir possédé le Verbe tout-puissant et depuis dix mille ans tu le cherches en vain.

. . . .

. . . Comme elle parlait encore, Trenmor sentit la main brûlante de Lélia se glacer tout à coup dans la sienne. Puis elle se leva comme si elle allait se précipiter. Trenmor épouvanté la retint dans ses bras. Elle retomba roide sur le rocher; elle avait cessé de vivre.

Le dénoûment de Lélia est le désespoir et la mort, parce que, suivant la conception du poëte, le spiritualisme catholique, dont Lélia avait embrassé les autels avec une si courageuse résolution, est impuissant à guérir les misères morales de notre siècle, à satisfaire l'orgueil légitime des intelligences. Lélia meurt parce que la vieille religion tombe tous les jours. Le poëte a été inflexible dans la déduction de sa pensée : il ne lui a pas permis de défaillir, de s'attendrir même au dernier mot, et la tragédie est parfaitement belle, parce qu'elle est tout à fait logique. *Spiridion* est le complément de *Lélia,* et donne la preuve que le désespoir n'est pas, aux yeux de l'auteur, le dénoûment suprême de toute chose, seulement, George Sand a voulu consacrer au scepticisme un drame dont le scepticisme fût à lui seul le héros, la raison et le terme. *Lélia* représente un des moments de la pensée du poëte, un des états de l'âme de l'humanité, comme il la conçoit.

Eglogue Napolitaine (1).

Du tombeau de Virgile adorant la colline,
Je m'étais promené jusqu'à la *Mergilline* (2),
Tout plein de ces doux noms que le rêve poursuit.
La Sibylle vers Cume aussi m'avait conduit.
A Naples, le Musée en son savant dédale
M'avait longtemps offert tout un vivant Ménale,
Dianes et bergers, bacchantes et chasseurs,
Silènes endormis, satyres ravisseurs,
Que Pompéï creusé fit sortir dans leur gloire,
Qu'André de loin fêtait sur sa flûte d'ivoire;
Puis dans Pompéï même, à loisir égaré,
J'avais mêlé d'amour le profane au sacré,
A chaque seuil désert revu chaque dieu lare;
Ainsi j'avais atteint le frais Castellamare,
Et là, sous des lauriers que baise un flot dormant,
L'antique me berçait d'un long ressentiment.

(1) Nous avons publié dans le dernier numéro un récit de voyage à Salerne et à Pœstum, par M. Frédéric Mercey. L'exact et spirituel *touriste* a indiqué le mélange singulier d'architecture, de sculpture chrétienne et païenne, qu'offre la cathédrale de Salerne. C'est l'impression qu'on éprouve à chaque instant dans cette portion de l'Italie; la Grèce y domine encore; le paganisme y a souvent passé tout crûment dans le catholicisme, qui ne l'a pas même modifié. Un de nos poëtes qui a voyagé, il y a quelques années, en Italie, a tâché de rendre cette influence toute grecque et toute païenne qu'on respire en ces lieux, dans le climat, dans les mœurs, dans les souvenirs, dans les musées, jusque dans les églises mêmes : il est inutile d'ajouter que si quelque ton satirique s'y mêle, il ne porte que sur des formes superstitieuses qui sautent aux yeux. Ce qu'on a voulu rendre et dire, c'est que ce pays est bien toujours celui de la sirène.

(2) La plage au bas du Pausilype, qu'habita et chanta Sannazar.

Virgile l'enchanteur, et Sannazar peut-être,
M'appelaient en idée à l'églogue champêtre,
Et dans des vers déjà couronnés de fraîcheur
J'entendais disputer le pâtre et le pêcheur :

LE PATRE.

Qui viendra contre moi, quand je marche à la tête
De mes grands bœufs, plus grands que le taureau de Crète,
Et dont la corne immense, en sa double moitié,
Semble l'arc pythien tout entier déployé ?

LE PÊCHEUR.

Qui fuira mieux que moi, quand la rame fidèle
S'ajoute au sein enflé dont ma voile étincelle,
Voile légère au mât, blanche sous le rayon,
Et plus oblique au vent qu'une aile d'alcyon ?

LE PATRE.

Ces bords où tout le jour la cigale obstinée
D'infatigables chants fête l'air enflammé,
La luciole y luit, et son feu tout semé
Y fête également la nuit illuminée.

LE PÊCHEUR

Si de jour nous fendons sur l'azur de ces mers
Papillons par milliers aux nageoires bleuies,
Toute la nuit aussi nos rames éblouies.
Aux flots resplendissants découpent mille éclairs.

LE PATRE.

A l'heure où chaque objet couvre en entier son ombre,
En plein midi brûlant, dans les champs dépeuplés,
Les troupeaux par instinct se resserrent en nombre,
Front contre front, vrais chefs en conseil assemblés.
L'autre jour je les vis, mais du haut d'un roc sombre.

LE PÊCHEUR.

A l'heure où le soleil enfle mon bras rougi,
Au bord de mon bateau je relève ma rame ;
J'étends ma voile en dais contre le ciel de flamme ;
Et si, moi sommeillant, le zéphyr a surgi,
Au lieu de voile il bat l'aviron élargi.

Et dans ce goût encor le pêcheur et le pâtre
Allaient continuer l'ébat opiniâtre,
L'un passant à louer Sorrente et l'oranger,
Et l'autre ses grands rets que le thon vient charger.
Mais tandis qu'autour d'eux plus vaguement je rêve,
Sommeil ou vision, quelque chose m'enlève,

Et je me trouve avoir, au lieu de deux humains,
Deux anciens demi-dieux, deux faunes ou sylvains,
Qui de flûte en leurs chants, et de rire sonore,
Et de trépignements s'accompagnaient encore.

LES DEUX FAUNES.

Paganisme immortel, es-tu mort? On le dit;
Mais Pan tout bas s'en moque, et la Sirène en rit.

UN FAUNE.

Le serpent d'Agnano qu'une oraison conjure
Et qu'innocent au bras on vous montre enlacé,
Est-il mieux enlacé, d'une oraison plus sûre,
Ou de même l'est-il qu'au règne de Circé?

L'AUTRE FAUNE.

Alors que dans *Tolède* (1) à tout coin la Madone,
Saints Pascal et Janvier président au citron,
N'est-ce point, au nom près, de ce dieux en personne,
Petits dieux citadins qu'on peut voir chez Varron?

Et les moqueurs ainsi, du propos et du rire,
En éclats redoublés qu'on n'ose tous redire,
Rehaussaient la chanson jusqu'à remplir l'écho
Des grands bois et des monts qui couronnent Vico.

LE PREMIER FAUNE.

Au Trésor-Saint-Janvier il est une chapelle,
Un maître-autel d'argent, sculpture solennelle;
(On me l'avait conté, mais je l'ai voulu voir),
Un jour je m'y glissai tout habillé de noir :
La calotte d'abbé cachait ma double oreille,
Et la corne du pied s'effaçait à merveille
Sous la boucle brillante et le bas violet;
Le sacristain qui m'ouvre était, d'honneur, plus laid.
Or, au plein de l'autel et sur la devanture,
En relief tout d'abord un cavalier figure;
De saint Janvier à Naple il apporte le sang;
Naple, demi-couchée, a l'air reconnaissant;
Mais Sirènes surtout et Naïades légères
Redoublent dans le fond leurs rondes bocagères.
O Nymphes, dénouez et renouez vos pas,
Car ce sang précieux ne vous gênera pas.

LE SECOND FAUNE.

Dans l'église à Salerne, il est un sarcophage,
Dont la pierre égayée, en sa parlante image,

(1) Grande rue de Naples.

Dit assez l'origine et que c'est notre bien :
Cortége de Bacchus, des pampres pour lien,
Tous les bras enlacés, sur les fronts des corbeilles,
Tous les pieds chancelants comme au sortir des treilles,
Et le dieu jeune et beau, qui lui-même a trop bu,
Porté comme on eût fait un Silène barbu.
Or, sur le sarcophage, et pour bénir la chose,
Quelque saint, pris ailleurs, en couvercle se pose,
Et l'autre jour je vis devant ce gai tombeau,
Devant ce frais Bacchus, vainqueur toujours nouveau,
Une vieille à genoux, plus d'une heure en prière,
Et baisant par respect chaque image à la pierre.

Paganisme immortel, es-tu mort ? On le dit ;
Mais Pan tout bas s'en moque, et la Sirène en rit.

— Et les rires d'aller, quand la cloche bénite,
Au premier son d'*Ave*, les fit fuir au plus vite.

DE LA SOCIÉTÉ

ET

DE LA FAMILLE.

L'an passé, deux écrivains de talent soulevèrent dans des ouvrages aussi divers par la manière qu'opposés par le but, une des plus importantes questions de tous les temps, savoir quels sont les droits réciproques de la société et de la famille sur le cœur de l'homme. A l'aide de fictions intéressantes, l'un et l'autre surent développer leur thèse contraire d'une façon très-nette et très-explicite, et ce qui ne parut pas le moins singulier, ce fut la piquante coïncidence de leurs livres. Sans aucun doute, la question avait été traitée bien des fois avant eux d'une façon plus grave, plus solennelle, et dans des formes plus rigoureuses; mais non pas cependant avec autant de vivacité, d'ardeur et d'émotion. Peut-être même aura-t-il appartenu à leurs théories personnifiées, à leurs arguments vivants, à leurs conclusions dramatiques, de laisser dans l'esprit une impression plus forte que bien des traités didactiques et rationnels. Le seul reproche que ces compositions aient dû encourir, c'est d'avoir dépassé la vérité par leur exagération, laquelle s'explique peut-être par les nécessités d'une action impérieuse, et se justifie tout au moins par les bouillantes convictions de la jeunesse.

Le hasard d'un de ces livres tombé naguère entre nos mains a reveillé en notre esprit ces questions de société et de famille dont l'à-propos ne fut jamais peut-être plus flagrant, et il nous a paru utile de résumer dans une discussion sommaire les éléments dont elles se composent. Nous ne prétendons pas, d'ailleurs, nous livrer à une analyse littéraire dont le moment est passé, mais bien exposer quelques idées écloses au souvenir d'une lecture qui en a été l'occasion, sinon la cause première.

L'appréciation des devoirs qui attachent simultanément l'homme à la société et à la famille n'est pas tellement absolue qu'elle n'ait dû varier sensi-

blement suivant les époques, et mieux encore en raison des constitutions propres à chaque peuple. Le plus souvent, au contraire, la façon d'envisager les droits divers de la société et de la famille sur l'individu tient à l'état de la civilisation et à la forme du gouvernement, qui ont une action si puissante sur les sentiments, soit isolés, soit collectifs. Il arrive même que les penseurs qui agitent les questions sociales et les poëtes qui vulgarisent les idées par le don d'un écho merveilleux, sont entraînés irrésistiblement par le point de vue de leur époque, en dépit de leur nature personnelle. Les penseurs et les poëtes réfléchissent par une loi nécessaire, fatale, les tendances et les aspirations du siècle auquels ils appartiennent, ses besoins et ses désirs, ses joies aussi bien que ses tristesses, ses découragements comme ses espérances. C'est pourquoi on voit si souvent des esprits spéculatifs, impressionnés par le milieu dans lequel ils se meuvent, conclure sur des questions vitales d'organisation publique, dans un sens opposé à la direction particulière de leurs idées, ou même à des convictions antérieures.

Dans les gouvernements démocratiques et particulièrement chez les anciens, une importance excessive paraît avoir été accordée aux droits de la société, parce que sous cette forme de gouvernement le salut et le bonheur de chacun étaient inévitablement attachés à la gloire et à la prospérité générales. D'un autre côté, les nations démocratiques étant plus souvent menacées dans leur indépendance, et l'union étroite de tous les citoyens leur étant davantage nécessaire, elles ont eu plus fréquemment l'occasion d'exercer les vertus sociales et les grands dévouements à la chose publique. Cela explique comment à Rome et à Sparte le citoyen primait si fort le père de famille, ou même l'absorbait entièrement. Dans les monarchies absolues au contraire, soit qu'une longue habitude d'esclavage ait éteint dans les cœurs tous les généreux sentiments, soit que le découragement ait gagné les plus forts, chacun en vient à douter du droit social, et se trouve porté de plus en plus à resserrer le cercle de ses affections. Là, où nulle place n'est laissée à l'existence commune, où nul aliment n'est offert à l'esprit public, la vie de famille ou même la vie individuelle remplit insensiblement tous les désirs.

Au reste, ce n'est pas seulement en raison de telle forme particulière de gouvernement que le culte de la société et de la famille s'est tour à tour établi aux dépens de l'une ou de l'autre. Les nécessités transitoires des époques d'exception ont aussi exercé la plus grande influence sur la direction des dévouements individuels. Par exemple, au milieu de ces crises passagères qui précèdent et suivent les grandes transformations sociales, on a vu un grand nombre d'esprits passer alternativement des élans patriotiques les plus généreux aux découragements les plus profonds et les plus incurables. Suivant que la lutte a été dans toute son ardeur ou sur sa fin affaiblie, suivant que les résultats ont bien ou mal répondu aux espérances conçues; ou bien encore, selon qu'il a fallu conquérir ou posséder, qu'il a été besoin de détruire ou de maintenir, les droits de la vie publique et de la vie privée ont successivement prévalu. Tant que la société a été en travail d'enfantement, l'attente de ce qui allait naître tenait les esprits en haleine; mais quand les fruits avortés ont montré leur germe frappé de mort, les mécomptes reçus ont tourné en amères défail-

lances. Le jour où la place publique a été polluée, l'homme pur a abdiqué ses titres de citoyen pour s'asseoir sur la cendre du foyer domestique.

Les circonstances qui ont marqué quelques-unes des phases de la révolution française justifient parfaitement ce point de vue. Dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, alors qu'il s'agissait de renouveler en France les bases d'une société décrépite, et d'intéresser l'Europe entière à cet immense labeur, on conçoit que les destinées de la nation dussent être l'objet unique de toutes les pensées. L'importance des questions sociales qui s'agitaient ne permettait point de diversion, et les grands débats publics absorbaient dans leur sphère bruyante tous les petits intérêts privés. La patrie jouant un rôle éminent, souverain, et se trouvant sans cesse en cause, il était naturel que l'enthousiasme s'accordât à elle de prime-abord et sans partage. Le dévouement au bien public était donc la seule vertu honorée, la seule loi reconnue. Aussi voyons-nous cette époque fertile en sacrifices patriotiques. Les farouches vertus de Rome et de Sparte sont retrouvées; les deux Brutus antiques ont de sauvages imitateurs; il y a des Curtius et des Décius modernes qui surpassent leurs aînés. On avait beau faire, il était malaisé de désintéresser sa quote-part individuelle au milieu d'une association active, remuante, compacte, qui recrutait partout et ne souffrait que personne se tînt hors des rangs. Pendant que le code public se montrait tout ouvert et menaçant, les lois de la famille étaient muettes et paraissaient entièrement voilées. Il n'y avait plus pour ainsi dire de pères et de fils, de sœurs et de frères, de maîtres et de serviteurs : il y avait seulement des partisans ou des adversaires du progrès social, des amis ou des ennemis de la république. La nation était tout, l'individu rien.

Pourtant cette exagération du bien public, qui immolait à sa sauvage ardeur le bonheur de tant d'individus et le repos de tant de familles, devait trouver un terme, tout excès étant condamné par sa propre nature à périr. Quand un principe ou un sentiment ont été poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, soyez assuré qu'une réaction salutaire ne tardera pas à s'accomplir. Le but était à peine atteint qu'il fut promptement dépassé. Le dix-huitième siècle qui avait employé de si laborieuses années à la lutte et à la destruction, devait s'éteindre dans la fatigue et la torpeur, suite inévitable de tant d'agitations outrées. La société décimée par des hécatombes sans nombre, et comme épuisée par le sang généreux qu'elle avait perdu, semblait vouloir se refaire dans la couche des paresseux loisirs et des molles voluptés. Le dix-huitième siècle, à sa fin, se couronnait de fleurs et dansait sur le volcan qu'il avait allumé. Barras succédait à Robespierre.

Mais ce nouvel état de choses n'était pas moins contraire à la dignité d'un grand peuple que le régime précédent n'était opposé à son bonheur. Déjà Bonaparte s'annonçait pour relever, par le prestige de sa gloire, la nation abattue. Il allait bientôt retremper au feu de ses illustres batailles tous ces bras ensanglantés des crimes de 93, tous ces fronts souillés par les orgies du directoire. C'était lui qui devait ramener dans les voies d'un gouvernement fort, régulier et normal, un peuple incertain de sa route et de ses destinées. Son épée fut l'instrument puissant qui discipl ina l'anarchie, sa voix impérieuse fit rentrer les passions débordées dans leur lit, et son génie sut donner une existence

nouvelle à la nation française. Mais ici encore un germe de malheur et de ruine naquit de ce principe nouveau porté à l'extrême, non moins que les précédents. La gloire eut son exagération comme la liberté avait eu la sienne. Tout fut rapporté à un but unique, exclusif, tout fut sacrifié à une idole préférée et dévorante. Alors plus de liberté, plus de repos, plus de bonheur à espérer pour les peuples. Tous les droits imprescriptibles de l'humanité, tous ses intérêts les plus chers furent immolés à l'ambition d'un seul; devant les spéculations égoïstes d'un grandiose empereur, la nature humaine perdit ses droits, les citoyens ne furent plus que des instruments passifs, sans valeur individuelle et sans libre arbitre. La France acheta la gloire au prix de la liberté, comme elle avait acheté la liberté au prix de son sang.

Or, pendant que la nation accomplissait, au milieu d'épreuves si diverses, ses pénibles destinées, pendant que tous ces régimes laborieux se succédaient, les hommes purs, honnêtes, modérés se tenaient à l'écart et souffraient en silence. Le sentiment des maux de la patrie, en faisant saigner leur cœur, leur inspirait aussi un dégoût invincible pour toutes les activités grossières de l'arène politique. Tour à tour ces hommes avaient pleuré sur les désastres de 93, avaient rougi devant les saturnales du directoire, et s'étaient indignés du despotisme napoléonien. Voyant tant d'efforts perdus, tant de luttes vaines, tant de dévouements stériles au milieu des vices et des forfaits inhérents à la nature humaine, ils s'étaient demandé s'il ne fallait point désespérer de l'avenir, et si le bonheur social n'était point chimère pure. Les plus sages se bornèrent à résister au mal de toutes leurs forces, à protester, autant qu'il était en leur pouvoir, tantôt contre l'anarchie, et tantôt contre le despotisme, se résignant d'ailleurs aux maux inévitables de l'époque. Mais les plus ulcérés se découragèrent sans remède, et, frappés de la hideur morale de leurs contemporains, prirent l'humanité en aversion. C'est alors qu'on vit ces misanthropes nouveaux quitter l'arène bruyante des villes pour des retraites profondes, et qu'on entendit des solitaires éloquents protester au nom des paisibles vertus du foyer contre les agitations criminelles et les spéculations impossibles de la vie sociale.

La mélancolie est un sentiment tout moderne issu de nos crises révolutionnaires, et pour ainsi dire engendré par les déceptions de la politique. Quand la société, à bout d'expédients, a poursuivi ses destinées sur tous les chemins sans pouvoir trouver la solution désirée; quand tout a été épuisé, la foi et le doute, le sentiment et la raison, l'inspiration et la logique, alors la conscience générale semble s'obscurcir et se voiler en quelque sorte; un mal secret, une inquiétude vague travaillent les meilleurs esprits; la notion du devoir se perd, les limites du bien et du mal se confondent, on n'a plus de perception claire de quoi que ce soit, et chacun, inhabile ou lassé à chercher l'énigme sociale, ne s'occupe plus que de trouver sa voie personnelle dans l'obscurité qui partout se répand. Il n'y a plus dans les cœurs que des aspirations troublées, mal définies, sans objet et sans but; déçu du présent, on n'ose avoir foi dans l'avenir, et parce que la société ne peut satisfaire nos vagues instincts, ni remplir l'attente secrète de nos âmes, nous jetons anathème sur elle au nom de nos joies perdues.

L'esprit de rêverie amère qui semble avoir inauguré le dix-neuvième siècle à son début, avait pris sa source au milieu des proscriptions de la terreur, et s'était alimenté dans la honte de la servitude impériale. C'est vers cette époque qu'apparurent pour la première fois la poétique mélancolie de René, le doute solitaire d'Oberman, la passion idéale de Werther, triple expression des sentiments qui agitaient alors une foule d'âmes inquiètes et déçues. La restauration, par ses mécomptes trop ouverts et ses provocations sans cesse répétées, vint suspendre pour quelque temps cette direction de l'esprit du jeune siècle, et le tourna pour ainsi dire en indignation active, en colère militante. Mais après la fronde des trois jours, si vite apaisée, et quand la flamme passionnée de quinze ans eût été assoupie, un souffle mal éteint des premières tristesses du siècle se leva sur la génération nouvelle. Les événements n'ayant pas répondu à l'attente de quelques esprits aussi ardents que généreux, la politique s'est trouvée condamnée par le fait même de leur illusion perdue, et, parce que la société n'était point gouvernée à leur guise, ils l'ont cru pouvoir renier. Parce que Simiane n'a point trouvé ses contemporains faits à l'image que son âme avait rêvée, Simiane a protesté contre eux par le mépris et l'abandon.

On conçoit que, dans ce sentiment d'amertume contre la société, la famille soit devenue l'asile miséricordieux et salutaire pour la plupart de ces transfuges mécontents : comme il faut à l'homme un centre d'affection et d'intérêt dans lequel il puisse épanouir les rayons et circonscrire les facultés actives de son âme, comme la nature a mis en son cœur l'irrésistible besoin d'aimer et de servir hors de lui, le culte plus restreint, mais non moins réel, du foyer domestique a dû remplacer, pour quelques âmes froissées, l'amour désenchanté de la patrie. Et parce qu'il y avait encore dans cette sphère amoindrie des vertus à chérir, des dévouements à pratiquer ; parce qu'ils y trouvaient un aliment et un but suffisant pour leur existence morale, ces hommes ont imaginé que là où la mesure du sentiment était comble, celle du devoir était également remplie ; ils ont posé la limite de leur rôle humain dans le cercle où se bornait l'horizon de leurs désirs. S'abusant aisément sur leurs secrets mobiles, ils ont amnistié leur conduite par les motifs mêmes de leur satisfaction personnelle ; et le paradoxe est entré dans leur esprit en même temps que l'égoïsme dans leur cœur.

D'autre part, des esprits non moins irrités des résultats sociaux, mais en attribuant le vice à des causes différentes, ont abouti à des conclusions tout à fait opposées. Pensant que ce ne sont point les hommes qui sont pervers, mais bien les institutions, toute leur colère s'est tournée contre ces dernières, qu'ils ont aussitôt voulu détruire pour leur en substituer d'autres ; plus âpres à la lutte qu'enclins au découragement, ils ont pensé, non pas qu'il fallait fuir la société à l'exemple des misanthropes déçus sans retour, mais bien qu'il fallait se poser en face d'elle pour la combattre, la vaincre et la plier au gré de leurs théories. Loin de croire le bien impraticable au milieu de l'épaisse mêlée et du conflit des intérêts sociaux, il leur a paru au contraire que notre infirmité provenait uniquement du relâchement des liens publics et de la mollesse de nos dévouements à l'espèce commune. Préoccupés à l'excès des mille petits vices d'éducation qui assaillent l'homme dès le berceau, des tyrannies mesquines

qui l'assujettissent à une autorité sans contrôle, et des iniquités sans nombre qui couvent à l'ombre du foyer domestique, ils ont été tentés tout d'abord de se prendre à une institution qui est pourtant la base et le type essentiel de la société, c'est-à-dire à la famille. Parce que parfois, autour d'eux, la famille s'est montrée oppressive, tracassière ou impuissante, ils ont pris l'exception pour la règle et condamné souverainement la famille en expiation du crime de quelques-uns de ses membres. Dès lors ils ont dû assigner à la société tout entière le pouvoir et les fonctions dont la famille usait, suivant eux, en mauvaise mère; ils ont dissous les liens les plus étroits formés par la nature pour en établir d'autres conventionnels et plus factices, mais aussi, d'après eux, plus rationnels et plus féconds tout à la fois. De là ces systèmes radicaux de l'adoption publique des enfants par l'État, d'une éducation commune et égale pour tous, mais subordonnée toutefois au degré des facultés individuelles. Bien différente, comme on voit, des instinct bornés de la famille, cette théorie proclame l'immolation des sentiments individuels au bien public, et met au-dessus de tout le dévouement à la patrie. Sa conséquence directe est d'abolir toute hiérarchie du père et des enfants, de n'admettre que des membres égaux d'un même État, et de rendre tous les hommes citoyens.

Ainsi, ce qui est un sujet d'éloignement pour les uns devient le point de départ et le principe des autres; ce qui épouvante les premiers rassure les seconds; là où ceux-ci découvrent le but suprême et l'espoir de salut universel, ceux-là au contraire n'aperçoivent que ruine et perdition. Pendant que les partisans de la société ne voient d'ordre possible que dans la subordination de chacun à tous, les amis de la famille placent la règle dans l'indépendance personnelle; tandis que ceux-là élargissent à l'envi le cercle de l'activité humaine, ceux-ci au contraire le restreignent le plus qu'il est possible, se posant, en quelque sorte, comme centre de la circonférence. Et pourtant tous ces rêveurs si divers veulent pareillement le bonheur, la diguité de l'homme. Ils chérissent tous la vertu, et poursuivent la vérité avec une égale bonne foi. Comment se fait-il donc que ces aspirations parallèles vers un même but provoquent l'emploi de moyens si contraires?

Il faut attribuer à la confusion et à l'incertitude de notre siècle ces divergences singulières d'opinions et de sentiments. Quand aucune règle de morale suprême et absolue ne gouverne les esprits, quand le sentiment des devoirs ne se puise point à des sources communes et éternelles, alors chacun n'ayant en vue que sa personnalité, n'écoutant d'autre voix que la voix isolée de sa conscience, est porté naturellement à mettre son sentiment à la place de tout, ou bien à substituer sa faible pensée aux lois antérieurement établies. On prend son propre doute et sa propre irritation pour la mesure exacte du désordre social. Ainsi, les plus découragés et les plus timides renoncent à l'œuvre commune qu'ils croient impuissante ou perverse, tandis que les plus superbes et les plus forts rêvent dans leur pensée ambitieuse des pyramides impossibles. Mais les uns et les autres ne sont pas moins nuisibles à l'organisation sociale, soit qu'ils l'affaiblissent par leur désertion, soit qu'ils l'ébranlent par leurs attaques.

Au milieu de cet étrange conflit d'idées, que faut-il désirer et que faut-il

craindre? Que faut-il prendre et que faut-il rejeter de ces théories opposées qui se proclament avec la même ardeur? En un mot, dans quelle proportion la société et la famille doivent-elles obtenir nos sympathies, et jusqu'à quel point faut-il faire prédominer l'une sur l'autre? Avant tout, il y a, ce semble, un principe d'ordre social qui prescrit à toute force et à toute volonté de se porter d'abord là où quelque règle fléchit, où quelque loi essentielle se trouve compromise; de secourir de préférence les éléments les plus faibles et les liens qui sont plus relâchés. Ainsi, quand le dévouement à la patrie sacrifie sans pitié tous les soins essentiels de la famille, quand l'amour philosophique de l'humanité porte au mépris complet des liens de la nature; alors c'est le devoir de chacun de rappeler ce qu'on oublie trop, de relever les principes qui succombent, et de prêcher aux hommes la pratique fondamentale des vertus domestiques. Au contraire, si le culte égoïste, exclusif du foyer rend aveugle et sourd à tous les besoins, à tous les appels de la société, dans ce cas, il appartient au citoyen courageux de ranimer par tous ses moyens les sentiments patriotiques prêts à s'éteindre.

Toutefois, au-dessus des conditions relatives d'époque, de pays et de gouvernement, il est des principes absolus, immuables, qui indiquent à chacun la part de charges et de dévouement qu'il doit prendre dans une société régulièrement organisée. La nature même de l'homme et le fait de sa vie sociale lui montrent assez qu'il ne lui est point permis de vivre en dehors de certaines conditions et de certaines règles communes. La base première, la loi essentielle de toute association, c'est que chacun se doit à tous, comme tous se doivent à chacun. Il n'est point douteux que la société ait un droit sur l'individu, autrement dire, que la fraction dépende du tout; car ce droit résulte autant d'une loi naturelle que d'une convention soit expresse, soit tacite. Sans cela d'ailleurs le monde moral manquerait de la force de cohésion qui est nécessaire à son ensemble, de l'ordre et de la discipline indispensables à sa durée: partant il n'y aurait point de progrès réalisable d'aucune sorte, la dissolution du corps social serait imminente, et les destinées de l'univers avorteraient infailliblement.

Protester contre la société au nom de l'individu, se soustraire aux charges et aux devoirs qu'elle impose, de son autorité privée, et briser capricieusement les liens qui nous attachent aux autres hommes, c'est donc là une méconnaissance aveugle de la première loi de notre espèce, c'est commettre un acte contraire à la morale sociale, qui est la plus importante de toutes. Et non seulement il est immoral de déserter les rangs de la société, mais encore c'est lâcheté ou faiblesse, si ce n'est ingratitude. Pourquoi donc naissons-nous au milieu des hommes, si ce n'est pour y vivre; pourquoi notre faiblesse est-elle si misérable, si ce n'est pour nous avertir que nous dépendons d'autrui. Et, quand faibles, dénués de tout, nous avons été secourus, fortifiés, sauvés en quelque sorte par nos frères, n'est-il point juste qu'à notre tour nous leur prêtions appui, alors que nous sommes devenus forts? Au reste, ce principe d'association fraternelle, ce devoir de mutualité en toutes choses sont tellement innés au cœur de l'homme, qu'ils sont à peu près universellement pratiqués, non sans quelque charge, il est vrai, mais du moins sans effort et sans mur-

mure. Que si parfois ces principes naturels et incontestables ont rencontré d'éloquents contradicteurs, il faut l'attribuer bien plus à l'amertume d'un cœur ulcéré qu'à l'impulsion d'une raison convaincue. La solitude, croyons-le bien, a été plus souvent pratiquée par des hommes malheureux et trop faibles tout à la fois, que par des égoïstes endurcis ou des logiciens inflexibles.

C'est en vain que quelques esprits généreux, mais abusés, ont protesté de la corruption sociale pour avoir le droit de se réfugier en eux-mêmes; c'est en vain qu'ils ont prétendu servir mieux le développement de leurs facultés et agrandir plus aisément leur être moral dans une retraite absolue, à l'abri des tentations et des piéges du monde. Le fait est qu'ils prennent de séduisants sophismes pour la simple et pure vérité, et que c'est l'orgueil né du désabusement qui les porte à fuir leurs semblables pour se réfugier dans le sein de la nature. — Les peuples ne peuvent être complices de ces découragements individuels. Les peuples qui ont l'instinct de leur puissance et mettent leur foi dans l'avenir, savent qu'ils atteindront un jour, en dépit des mécomptes passagers, le but final qui est l'objet de leurs poursuites, c'est-à-dire le bonheur dans la liberté. Jusque-là les peuples savent attendre, se résigner et souffrir. Bien des générations, peut-être, travailleront pour un but dont il ne leur sera pas donné de jouir, mais du moins elles auront rempli leur tâche, qui est d'apporter quelques pierres à l'édifice des siècles; si amer que soit le présent, sa durée est courte en comparaison des âges futurs, et jamais le spectacle des maux qui nous affligent ne doit dérober à nos regards l'horizon d'un meilleur avenir.

Je ne saurais être de ceux qui pensent que la suprême fin de l'homme ici-bas soit dans la satisfaction exclusive de sa personnalité. Si travailler à sa perfection morale individuelle est un but grand, essentiel même, il ne peut être unique, il ne peut suffire. D'ailleurs le développement complet de la moralité ne se conçoit que dans des conditions d'effort, de lutte, de sacrifice, de réciprocité, et par conséquent l'isolement ne sera jamais son véritable domaine. Le dessein final de Dieu et sa volonté dernière paraissent avoir été, non dans la perfection individuelle de quelques âmes d'élite, mais bien dans le salut commun de l'espèce. Or celui-là seul qui aura servi l'humanité en même temps que lui-même, qui aura mis l'excédant de sa force à sauver les plus faibles, sera devenu l'instrument rationnel de la Providence; celui-là seul qui aura réalisé en ce monde tout le bien dont il était capable, aura entièrement rempli le but de la divinité.

Je sais bien que la société, avec ses vanités et ses intrigues sans nombre, avec ses mille conflits, ses mille intérêts qui se croisent, entasse les obstacles et multiplie les embûches sous les pas de l'homme qui marche au milieu d'elle. Nous savons chacun, pour l'avoir éprouvé, que les passions mauvaises y croissent avec une exubérance funeste ainsi que sur un sol fertile, tandis que les sentiments généreux, contrariés en cent façons, y poussent mal à l'aise. D'un autre côté, nous n'ignorons point combien la contemplation de la nature a de puissance sur certaines âmes, et jusqu'à quel point la solitude en face de Dieu peut faire grandir l'homme né pour le bien. Mais ce dernier état, si beau qu'en soit le spectacle devant l'être suprême, peut-il produire en défi-

nitive des résultats conformes aux desseins de la Providence. Est-il bien de se complaire et de s'oublier en l'adoration de soi-même, quand, à côté de nous, la société lutte avec tant de peine pour l'accomplissement de ses destinées; quand elle invoque notre appui, et qu'à chaque heure se réalisent des maux que peut-être nous eussions prévenus. Peut-on balancer un instant entre les austères exigences du salut commun et la nécessité plus douteuse de notre gloire personnelle. D'ailleurs cette puissance du bien concentrée sur un seul être, cette vertu, pratiquée en dehors de toute lutte, de tout obstacle, de toute tentation, ne sont-elles point chose trop bornée pour être féconde, et trop facile pour être méritante?

Quant à la famille, gardons-nous de méconnaître ses prérogatives aussi bien que ses droits. La famille est le milieu primitif et comme l'arche sainte dans laquelle l'homme a été placé pour se nourrir avec fruit des principes, des enseignements, des inspirations dont le développement doit réaliser un jour les conditions nécessaires de son existence sociale. C'est dans la famille que l'homme se forme, par le facile amour de ses proches, à l'affection plus large et plus désintéressée de l'humanité entière. C'est là qu'il s'instruit à toute heure dans les pratiques, gaies ou sérieuses de la vie; là qu'il contracte le germe des vertus et des vices qui plus tard feront sa grandeur ou sa misère; là encore qu'il étudie la théorie des droits et des devoirs dont il devra faire par suite une application plus large. Donc, suivant que l'homme aura respecté davantage ses premiers et ses plus simples devoirs, il sera mieux en état d'accomplir les seconds; suivant qu'il aura fait de son existence privée un asile pur et austère, ou bien un antre de corruption et de faiblesse, le métal de son âme sortira limpide ou souillé de ce creuset natif. En un mot le citoyen deviendra grand et magnanime dans la même proportion que le fils ou le père aura été affectueux et dévoué.

Le dévouement à la famille part, sans contredit, d'un sentiment beaucoup plus généreux que le culte exclusif de l'individu; c'est un progrès notable sur l'isolement absolu. La famille est l'image de la société, c'est en réalité une espèce d'association, bien que fort réduite : faire converger toutes les puissances du sentiment et de la volonté vers les points divers de cette circonférence, c'est donc encore sortir de soi-même. Pourtant, qui ne voit combien ce serait se borner singulièrement que de s'enfermer en un cercle si étroit. Sans doute les sentiments que la famille développe sont aussi chers que nombreux, les affections qu'elle fait naître sont puissantes et fécondes ; mais ne saurait-il rien y avoir au delà? L'amour, on l'a dit, est un égoïsme à deux; chérir ses enfants c'est encore s'aimer soi-même, et il n'est que trop commun de trouver dans les vertus de sa femme des motifs d'estime personnelle. L'homme ne peut borner son dévouement à des affections aussi intéressées, et qui, d'ailleurs, commandent rarement de grands sacrifices. Un amour plus vaste, plus fécond le sollicite, c'est celui de l'humanité, à laquelle il se doit. Celui-là surtout que Dieu a doué d'une intelligence capable de remuer le monde moral et de résoudre les problèmes sociaux, doit un compte sévère de l'emploi qu'il donne à ses facultés. Or ce serait faire de son génie un usage bien misérable que de l'appliquer exclusivement au gouvernement subalterne d'un ménage. Laisser ainsi périr les

plus beaux dons du ciel, les rendre volontairement inutiles à soi-même et stériles pour les autres, c'est commettre un suicide moral dont on est comptable devant Dieu et devant la société.

Que la famille soit l'asile premier de l'homme, la source primitive à laquelle il doive puiser; qu'il y respire un air pur et généreux propre à fortifier sa vitalité naissante, rien de mieux. Qu'il faille conseiller la pratique des vertus privées comme une initiation salutaire aux vertus plus mâles et plus difficiles de la vie publique, cela n'est pas niable. Mais si l'homme doit pratiquer la vie de famille, c'est à la condition qu'il en sortira quelquefois comme d'un camp retranché, d'où il s'élancera vers les luttes incessantes de la mêlée sociale. La vie humaine est un cercle dont la circonférence s'élargit, et dont le centre se déplace à mesure que le temps marche et qu'un âge succède à l'autre. Après l'égoïsme candide de l'enfance viennent les affections bornées de la jeunesse, et enfin, après celles-ci, les grands dévouements sociaux, plus particuliers à l'homme mûr dont la raison et le sentiment sont entièrement développés. Vouloir que l'homme moral reste enfermé dans un cercle étroit et unique, qu'il se borne constamment aux mêmes affections et aux mêmes désirs, pendant que tout marche, croît, se développe autour de lui, c'est lui prescrire d'aller contre sa nature et de mentir à ses destinées. Demander l'immobilité à l'intelligence pendant que le monde physique est sans cesse en travail et en fermentation, c'est encourir le reproche d'inconséquence, c'est se mettre en contradiction avec soi-même.

Il n'y a dans un tel sujet qu'une seule question qui soit de nature à provoquer un doute sérieux et qui partage véritablement les esprits Il s'agit de savoir qui doit l'emporter, dans le cœur de l'homme, de la société ou de la famille, alors que leurs intérêts réciproques se trouvent en opposition flagrante. L'idéal serait dans leur confusion, si le plus souvent cette conciliation n'était impossible. Mais, en supposant un homme placé fatalement entre les exigences de la société, d'une part, et la conservation de sa famille, de l'autre : à qui son dévouement s'accordera-t-il, et qui lui faudra-t-il sacrifier? Admettez un de ces cas si fréquents dans les vieilles républiques, où l'on voit en présence l'honneur du pays et le salut d'un fils ou d'une sœur, comme chez le premier Brutus, par exemple, ou comme chez Horace. Terribles hypothèses, qui ont été le pivot souverain du génie de Corneille, et dont la solution dans le sens patriotique a formé le plus grand intérêt de ses tragédies! Pour moi, je sens ici le doute qui naît et l'hésitation qui commence. Tant qu'il s'est agi de savoir si la société ne devait pas avoir aussi sa place dans nos affections, et s'il nous était bien permis de nous borner au moindre devoir par indifférence ou par faiblesse, la solution ne pouvait être douteuse. Mais dès qu'il faut immoler sans pitié un devoir à l'autre, l'affirmation ne saurait plus être la même. On comprend mal que le salut légitime du plus grand nombre se rencontre là précisément où se trouve aussi l'injuste perte de quelques-uns. A mesure que la société exige davantage et au delà de nos forces, nous sommes moins disposés à reconnaître l'équité de sa demande. D'ailleurs la patrie, dans nos temps de révolution, est quelque chose de si vague dans son essence, de si variable dans ses limites, de si incertain dans sa durée, et la famille, au contraire, un être si réel, si constant, si

immuable, que dans l'épreuve d'une lutte, l'homme le plus dévoué recule; la voix du sang étouffe les cris de la conscience.

Les grands sacrifices individuels à la cause générale se comprennent et se justifient beaucoup mieux alors que le gouvernement d'un pays se fait directement par les citoyens, et que la nation, concentrée en un étroit espace, n'a qu'un petit nombre de défenseurs dont tout le dévouement et tout le courage lui sont nécessaires. En pareil cas, les questions de patriotisme, de nationalité, sont simples, manifestes, affirmatives, et intéressent chacun au même degré, depuis le plus haut fonctionnaire de l'État jusqu'au dernier des citoyens. Mais au contraire, supposez que les intérêts nationaux soient résolus par les subtilités d'une cauteleuse diplomatie; admettez en outre que l'action du gouvernement, compliquée de mille rouages, soit recouverte d'un réseau d'intrigues qui la dérobe aux yeux des masses : alors, sans aucun doute, la perception du dévouement patriotique s'obscurcira, si même ce dévouement ne devient inutile. Je comprends encore que, lorsque le sacrifice des liens privés est exigé au nom d'un conquérant ambitieux dont les desseins, mal déguisés, usurpent le titre de patriotisme, le citoyen ait raison de résister au nom des imprescriptibles droits de sa famille, et garde son dévouement tout entier pour une cause moins douteuse et tout aussi sainte.

Il résulte que si l'homme se doit avant tout aux intérêts généraux de la société, s'il est même coupable de s'y soustraire, il n'est pas moins tenu d'obéir aux impérieux devoirs qui résident dans la hiérarchie et dans l'autorité de la famille. Les liens qui se tirent de la paternité sont la première et la plus forte attache que Dieu ait mise au cœur de l'homme : on ne peut la rompre sans méconnaître, sans braver les instincts les plus énergiques de la nature; si l'on objecte que l'autorité paternelle se montre parfois oppressive et injuste, que le joug domestique paralyse maintes fois les plus généreux élans; nous répondrons que ce sont là des torts accidentels dont la famille ne doit pas être responsable en principe. Donc, soit que l'on méprise l'autorité du père au nom de l'indépendance individuelle, soit que l'on renie la famille comme un instrument inutile de progrès et de perfection, on n'en reste pas moins convaincu d'aveuglement et de déraison. Les réformateurs qui veulent supprimer la famille au profit de je ne sais quel socialisme vague et exagéré, nous paraissent tout autant dans le faux que les partisans de l'individualisme et les apôtres de l'isolement. Si c'est lâcheté de rester à l'écart du mouvement qui emporte l'humanité entière, ce n'est pas moins folie de vouloir saper par les fondements la famille, cette pierre angulaire de l'édifice social.

Aujourd'hui, ces deux principes, savoir le culte de la famille et l'attachement à la société, doivent être d'autant plus maintenus et fortifiés l'un par l'autre, qu'ils nous paraissent également compromis. En même temps que l'égoïsme règne dans tous les cœurs, en même temps que la corruption et le désordre sont au sein de chaque famille, la cupidité et l'ambition prennent le masque imposteur du dévouement à la chose publique. Certes, on ne peut pas dire que la vie sociale ne soit pas fort pratiquée, fort occupée, fort envahie; les fonctions publiques sont, au contraire, briguées de toutes parts; on se rue à l'envi sur les affaires générales; la politique chasse chacun indistinctement du toit

domestique ; on se préoccupe à l'excès des destinées du pays, du moins en apparence. Mais qui ne voit combien les prétendus sacrifices à la cause commune cachent de vues personnelles et de passions intéressées! Or c'est justement parce que l'élément honnête et loyal manque dans le gouvernement de la société, qu'il est urgent de l'y introduire; c'est pour chasser des affaires les fourbes et les intrigants, que les hommes probes sont invités à y prendre part. D'un autre côté, la famille qu'on délaisse demande à être secourue. Avec notre gouvernement représentatif, qui appelle, absorbe et use tant d'hommes publics, il n'est pas à craindre que la soif des ambitions s'éteigne : tout au contraire, on peut redouter qu'au milieu de tant de vastes et ardentes passions, la source des affections privées ne vienne à être tarie; il importe par conséquent de la raviver.

Ainsi donc, ce qui constitue le devoir essentiel de l'individu social, c'est d'entretenir d'une main le feu sacré du foyer domestique, et de porter fermement de l'autre le flambeau du dévouement public, afin de ranimer l'une par l'autre, et d'en faire jaillir la flamme qui doit échauffer et éclairer son être moral. Vivre dans la famille par le cœur, dans la société par l'intelligence, donner à la première ses intimes affections, aliéner au profit de la seconde sa puissance et sa volonté, tel nous paraît être le partage nécessaire, inévitable. Puis, quand il le faudra, chacun de nous, comme un soldat vigilant placé entre le foyer et la patrie, se portera tour à tour et de préférence vers l'asile plus menacé. Le jour où le toit domestique ébranlé chancellera, soyons prêts à le raffermir et à le réhabiliter par la pratique paisible des vertus privées. Mais aussi, quand la société affaiblie implorera notre secours, sachons rompre les douces et molles entraves de la famille pour voler à son aide. En tous les temps d'ailleurs, que la résolution du sacrifice personnel en vue d'un intérêt commun soit le principe de nos actions ; gardons-nous bien, quoi qu'il arrive, de laisser les arides calculs de l'égoïsme prévaloir sur les fécondes inspirations du dévouement.

DESSALLES-RÉGIS.

(*Extrait de la Revue du* XIXe *siècle.*)

HOMMES ILLUSTRES

DE LA RENAISSANCE.

MÉLANCTHON.

I. — JEAN REUCHLIN ET MÉLANCTHON.

En l'an 1508, l'école de Pforzheim (1), alors citée parmi les meilleures de l'Allemagne rhénane, comptait au nombre de ses écoliers deux frères, George et Philippe Schwartzerd, lesquels y vivaient en pension avec Jean leur oncle, presque aussi jeune qu'eux, chez une sœur du célèbre Reuchlin. L'aîné des deux frères, Philippe, à peine âgé de douze ans, montrait une rare aptitude à tous les exercices de l'esprit. Il était déjà très-versé dans la grammaire et les éléments du latin. Son premier maître, Jean Hungarus, les lui avait inculqués avec un soin particulier, aidant ses bonnes dispositions par un moyen fort innocent alors, qui était de le battre toutes les fois qu'il faisait une faute de construction en expliquant des vers de Virgile. Hungarus d'ailleurs, de l'aveu de son élève, administrait ces corrections avec une modération convenable. Il n'en aimait pas moins comme un fils le jeune Philippe, qui l'honorait lui-même comme un père, et qui toute sa vie lui fut reconnaissant de lui avoir appris le latin, même à ce prix.

Aux heures de récréation, Philippe, au lieu de jouer, cherchait avec qui

(1) Petite ville du duché de Bade.

s'entretenir des travaux et des leçons du jour. Venait-il à Pforzheim des écoliers du dehors, comme c'était alors la coutume, Philippe les examinait, tâchait de les pénétrer, s'attachant surtout aux plus âgés que lui, et, pour peu qu'il les y trouvât disposés, les provoquant à des disputes sur les matières de leurs études. Il montrait dans ces disputes un esprit vif et heureux, une conception surprenante, beaucoup de docilité, et toutefois une grande facilité à s'emporter, d'où l'on pouvait prévoir que cet enfant, devenu homme, serait plus sensible aux difficultés qui lui viendraient des esprits qu'à celles que lui susciteraient les passions des hommes.

Reuchlin, alors en grand crédit à la cour d'Ulrich, duc de Wittemberg, faisait souvent de petits voyages à Pforzheim, sa ville natale. Il y employait son loisir à interroger les trois pensionnaires de sa sœur sur ce qu'on leur avait enseigné à l'école. Les réponses de Philippe étaient de beaucoup les meilleures, soit pour la solidité du fonds, soit pour la manière qui en était charmante. Aussi Reuchlin prit-il cet enfant en grande affection. Il lui faisait de petits présents appropriés à ses études, et de grand prix alors, car c'étaient des livres. Les biographes ont noté, entre autres, le lexique grec-latin dont Reuchlin était l'auteur. C'était le premier qui eût paru en Allemagne. Aidé de ce lexique, Philippe fit de rapides progrès dans les deux langues. En peu de temps, non-seulement il put écrire en prose, mais il faisait aussi des vers, où Reuchlin admirait la facilité et la sûreté précoce de celui qu'il appelait son fils.

Ce fut pour le récompenser d'une pièce qu'il avait composée, que cet homme illustre, alors la lumière de l'Allemagne, le prenant sur ses genoux, mit sur la tête de cet enfant de douze ans le bonnet rouge qu'il avait reçu lui-même avec le titre de docteur. Philippe ne voulut pas être en reste avec son maître. Au voyage suivant, quels ne furent pas la surprise et le plaisir de Reuchlin de voir des acteurs improvisés, entre lesquels Philippe avait distribué les rôles, jouer une petite comédie qu'il avait composée et fait jouer lui-même à la cour de l'électeur palatin (1)?

Tout présageait que le nom de Philippe Schwarzerd serait célèbre. Reuchlin traduisit ce nom, selon la coutume de l'époque, dans la langue savante qui était alors la langue universelle. Schwarzerd signifie en allemand *terre noire*. Reuchlin y substitua un composé de deux mots grecs μελας χθων, et appela son élève du nom de Mélancthon, comme lui-même avait échangé le sien, qui veut dire *légère fumée*, contre celui de Capnion, qui a le même sens en grec (2).

Mélancthon était né à Bretten, dans le palatinat du Rhin, le 16 février 1497; les biographes ont marqué l'heure et la minute. « Il naquit, dit un annotateur de Camerarius (3), pour le bien de tous, à sept heures six minutes du soir. »

(1) Prabablement la pièce sur les *Sophismes du barreau*. Reuchlin s'était réfugié à la cour de l'électeur palatin, après la mort d'Ébérard, duc de Wirtemberg, dont le successeur, Ulrich, venait d'être dépossédé de ses États. Ayant été parmi les conseillers d'Ébérard et étant partisan d'Ulrich, Reuchlin avait été menacé de la prison par un certain moine augustin, ministre et complice de l'usurpateur.

(2) Camerarius, *Vita Philippi Melancthonis*, chap. II.

(3) Le principal biographe de Mélanchton.

Son père, George Schwarzerd, était un armurier d'Heidelberg, fort habile principalement pour les armes de tournois. Les princes en faisaient cas, parce qui leur rendait la victoire moins périlleuse et plus facile. Camerarius en fait naïvement l'aveu. Il parle d'un combat singulier entre l'empereur Maximilien et un Italien qui s'était fait redouter. Grâce à l'armure que lui avait fabriquée tout exprès George Schwarzerd, le très-courageux héros, dit-il, eut si promptement l'avantage sur l'Italien, que celui-ci jeta ses armes, et, tombant à genoux, demanda pardon à l'Empereur. Maximilien reconnaissant autorisa George Schwarzerd à porter pour armes de famille un lion assis sur un bouclier noir, la patte droite sur un marteau, la gauche sur une enclume.

Mélancthon passa deux ans à Pforzheim. Mais l'enseignement n'y suffisant plus à l'élève, sa mère l'envoya à Heidelberg, dont l'académie avait alors de la réputation. Il s'y fit d'abord assez distinguer pour qu'on le jugeât capable de faire une classe. A peine âgé de quatorze ans, il fut chargé de donner des leçons de style. Il reçut, le 4 juin 1512, le grade de bachelier, sous le rectorat du docteur Léonard Dietrich. Il voulut monter plus haut, et se présenta pour le grade de maître ès-arts; mais on le trouva trop jeune, et il fut refusé. Même chose devait arriver dans le siècle suivant à Leibnitz, que l'école de Leipsick trouva aussi trop jeune pour le bonnet de docteur.

Cet échec le dégoûta d'Heidelberg, outre des fièvres fréquentes qu'il attribuait à l'insalubrité de la ville. Il la quitta donc pour Tubingue, dans le Wirtemberg, où il arriva le 17 septembre 1512, Jean Schemern étant recteur de l'académie. Les facultés de théologie, de droit et de médecine, étaient florissantes. Mélancthon étudia tout ce qu'on y enseignait. Les théologiens, les jurisconsultes, les médecins, eurent en lui un auditeur qui sut distinguer le vrai et le faux de leur science, et un écolier qui parla bientôt de la matière de ses études plus pertinemment que ses maîtres. Dans le même temps qu'il recevait le grade de maître de philosophie, le premier sur onze candidats, il expliquait publiquement Virgile, Cicéron, Tite-Live, Térence, qu'on croyait un auteur en prose, et dont les premiers exemplaires avaient été imprimés sous cette forme (1). Il en rétablissait la métrique et en interprétait le sens et les beautés avec une sûreté de goût qui n'était ni de son temps, ni de son pays. On le voit tout à la fois composer des livres élémentaires, diriger une imprimerie, lire en public des discours et des déclamations à la manière des Latins de l'époque de Sénèque et de Quintilien, sauf que le goût en était meilleur et le but plus pratique.

Reuchlin avait alors avec les moines de Cologne une querelle qui fit grand bruit, et où le jeune Mélancthon se trouva mêlé. Voici l'origine de cette querelle. Il y avait à Cologne un juif apostat fort lié avec Hoocstrate, l'inquisiteur, et avec ses amis. Il leur dit qu'il a trouvé un moyen excellent de tirer des juifs une grosse somme, sans difficultés et sous d'honnêtes prétextes. Il s'agit d'obtenir de l'Empereur un édit qui oblige les juifs à remettre tous leurs livres entre les mains du sénat de chaque ville, afin que tout ce qui n'est pas la Bible soit brûlé par les inquisiteurs. On espérait que les juifs rachèteraient leurs

(1) *Éloge funèbre de Mélanchton*, par Heerbrand de Tubingue.

livres, et c'était le prix de ce rachat que le juif et l'inquisiteur comptaient se partager. L'édit est rendu; tous les livres sont apportés à Francfort. Mais les juifs avaient des amis auprès de l'Empereur; ils obtiennent que leurs livres seront soumis à l'examen de docteurs hébraïsants. Reuchlin, depuis longtemps le premier dans cette science, reçoit l'ordre de donner son avis. Caché dans son petit jardin de Stuttgard, où il achevait dans l'étude sa vie laborieuse et brillante, il ignorait l'intrigue du juif de Cologne. Il se contente de noter, parmi les livres de religion, ceux qui attaquent le Christ, et sauve tous les autres, particulièrement ceux de grammaire et de médecine. L'Empereur adopte son avis, les livres sont restitués aux juifs, et l'inquisiteur et son complice s'en vont, selon l'expression d'un écrivain du temps, le bec ouvert, comme le corbeau de la fable (1).

Hoocstate furieux accusa d'hérésie le rapport écrit de Reuchlin et le fit brûler. Reuchlin envoya sa défense à l'Empereur et au pape, lequel commit l'évêque de Spire pour examiner l'affaire. L'évêque nomma des juges, qui se prononcèrent en faveur de Reuchlin. Les moines de Cologne, qui faisaient cause commune avec l'inquisiteur, ne se tinrent pas pour battus. Ils en appelèrent au pape; mais Reuchlin avait plus de défenseurs à Rome qu'en Allemagne. Pendant que le saint-siége examine de nouveau l'affaire, Érasme, Ulrich, Hutten, écrivent pour Reuchlin. Les moines répondent du haut de la chaire par des excommunications, et font colporter des images injurieuses où figurent Reuchlin, Érasme et Hutten. L'affaire durait encore en 1517; mais la querelle des indulgences fit oublier celle des moines de Cologne.

Au fond, c'était la même; la réforme était au bout de toutes les questions. Le vieux catholicisme monacal, celui dont ne veut pas Bossuet lui-même, barrant alors toutes les voies de l'esprit humain, il fallait bien que toute curiosité, toute résistance, tout savoir, le rencontrât et l'attaquât. Tout était bon pour commencer la guerre, parce que tout menait devant l'ennemi. Une chicane de bibliographie ou de grammaire aurait, à défaut d'autres, soulevé l'immense question de la réforme; tous les hommes étant mûrs pour la traiter et la résoudre, il eût suffi du projet de cet autodafé simoniaque pour y amener l'Allemagne, si les scandales de la vente des indulgences ne l'eussent pas posée publiquement, et comme affichée à tous les carrefours et aux portes de tous les couvents.

Mélancthon aida Reuchlin dans sa querelle; il copiait les écrits que celui-ci composait pour sa défense, mais en copiste auquel on donne le droit d'ajouter ou de retrancher. Tantôt il allait à Stuttgard, où habitait Reuchlin; tantôt c'était le tour de Reuchlin de venir à Tubingue, où, après avoir parlé de l'affaire principale, il passait de douces heures à s'entretenir avec Mélancthon de leurs communes études. Quelquefois Mélancthon lui amenait de ses camarades; on visitait la bibliothèque, après quoi on allait jouer dans le jardin. Reuchlin, qui aimait la compagnie des jeunes gens, les traitait avec son meilleur vin; lui-même, par sobriété, n'en buvait que de très-faible.

Après six années de séjour, Mélancthon s'ennuya de Tubingue. Il avait hâte

(1) *Oratio de Joanne Capnione.* (*Orationes Melanchthonis*, tom. III.)

de quitter une académie où ses succès lui attiraient l'envie, et que les disputes des réalistes et des nominaux avaient partagée en deux camps ennemis. Lui-même avait été forcé d'y prendre parti; il penchait pour Aristote et les nominaux, mais avec une modération qui ne blessait pas les réalistes, même en les réfutant, et qui maintint entre les deux partis une sorte de concorde extérieure, fort à l'honneur de Mélancthon, si l'on considère que les querelles allaient ailleurs jusqu'aux coups. D'après les statuts académiques, son titre de maître ès-arts lui donnait une certaine part dans le gouvernement intérieur. Il en usa pour y entretenir une apparence de concorde; c'était la première fois qu'il s'essayait à ce rôle de médiateur, qu'il tâcha de soutenir toute sa vie au prix de tant d'agitations. Pour la première fois aussi, il put en reconnaître l'impuissance. On ne lui sut pas gré d'avoir mis tant de goût et de vrai savoir du côté de la modération, et d'en avoir rendu l'exemple si beau que la violence fût devenue impossible : tout ce que les combattants furent obligés, par pudeur, de retenir de dépit et d'acrimonie, fut tourné contre lui.

La hardiesse et la nouveauté de ses vues sur l'enseignement, son savoir ennemi des formules scolastiques, et pris tout entier aux sources, ne lui avaient fait guère moins d'ennemis. Aussi ne respirait-il plus à l'aise dans cette ville où tout était dispute et routine. « Je vivais, écrivait-il plus tard, dans une école où c'était un crime capital de s'entendre un peu mieux que les autres aux lettres. » Il suppliait Reuchlin de le tirer « de cette prison. » — « J'aimerais mieux, dit-il, vivre caché dans quelque caverne d'Héraclite, que d'être ici occupé à ne rien faire (1). » Il se mettait à la disposition de Reuchlin. « Où que tu m'envoies professer, lui dit-il, il y faut aller. C'est mon métier, encore que rien ne me soit moins précieux que cette vie publique, et que d'entendre plus longtemps bourdonner autour de mes muses le murmure populaire. » La perspective d'une carrière si laborieuse l'épouvantait. « Je désirerais, dit-il à Reuchlin, passer ma vie dans les loisirs littéraires et le silence sacré de la philosophie; mais, puisque la fortune ne me le permet pas encore, vivons comme nous pouvons, non comme nous voulons. Suivons l'applaudissement des hommes et ce jeu de hasard qu'on appelle la faveur du public. Un jour peut-être le loisir me sera plus doux après ce labeur (2). »

Il apprit bientôt par Reuchlin que l'électeur l'appelait à Wittemberg, et lui promettait bienveillance et protection. « Va, lui écrivait son maître en lui citant le texte des promesses faites à Abraham; sors de ton pays, de ta parenté, de la maison de ton père, et viens dans le pays que je te montrerai, et je te ferai la source d'une grande nation, et je te bénirai, et je rendrai grand ton nom. Voilà, ajoutait Reuchlin, ce que je présage qu'il t'arrivera, ô Philippe, mon ouvrage et ma consolation! » Il lui recommanda de hâter ses préparatifs, d'envoyer ses affaires par une voiture, et, après avoir été embrasser sa mère et la sœur de Reuchlin, d'accourir à Augsbourg, où était l'électeur, afin de ne pas partir sans lui. « Pour que tu juges, lui dit Reuchlin, à quel point tu es agréable aux personnes de la cour et aux chambellans du prince, je t'envoie

(1) *Corpus reformatorum*, n° 15.
(2) *Ibid.*

une lettre de Spalatin qui est accoutumé d'aller dans la voiture ou d'être porté dans la litière du prince. » Et plus loin : « Hâte-toi, car les dispositions des princes sont changeantes. » Et faisant allusion aux jalousies dont il avait eu à souffrir à Tubingue : « Nul n'est prophète dans son pays (1). »

Mélancthon quitta Tubingue au commencement d'août 1581, peu regretté des professeurs, que son départ rendit à leurs habitudes. Un seul, Simler, de qui Mélancthon avait appris le grec, le plus habile de tous, et pour cette raison le plus désintéressé, se fit honneur en disant que ce départ était un malheur pour la ville de Tubingue, et qu'on n'y avait pas compris jusqu'où allait le savoir de celui que leur enlevait Wittemberg (2). »

Mélancthon alla saluer, à Augsbourg, l'électeur Frédéric et son conseiller Spalatin, et après quelque séjour à Nuremberg, où il fit en passant de nobles et solides amitiés, il se rendit à Leipsick. « Le 20 août, écrivait-il vingt-huit ans après, je vins pour la première fois à Leipsick, ignorant, jeune homme que j'étais, combien est douce la patrie. » Le collége académique de cette ville lui offrit un repas d'honneur. A chaque plat qui paraissait, un des professeurs se levait et adressait une harangue à Mélancthon. Celui-ci répondit aux deux premières ; mais à la troisième, les convives étant nombreux, et les plats menaçant de se succéder longtemps : « Illustres hôtes, dit Mélancthon, je vous supplie de permettre que je ne fasse qu'une seule réponse pour tous les discours que je vais entendre. Pris à l'improviste, je n'ai pu recueillir de quoi parler tant de fois. » Mélancthon, qui aimait à raconter ce trait, se félicitait d'avoir fait supprimer un usage ridicule. C'est par là surtout que l'anecdote est intéressante, car, en même temps qu'elle peint les mœurs des écoles de ce temps, elle fait voir dans Mélancthon l'homme ramenant toute chose au naturel, et la manière douce et insinuante dont il introduit les innovations.

Il arriva le mercredi 25 août 1518, à Wittemberg, à une heure de l'après-midi. Quatre jours après il fit un discours d'ouverture sur les réformes à opérer dans l'enseignement de la jeunesse. Voici ce que Luther en écrivit à Spalatin : « Philippe a prononcé, quatre jours après son arrivée, un discours très-savant et très-soigné, qui lui a valu tant de faveur et d'admiration, que vous n'avez plus à songer à quels titres nous le recommander (3). » L'électeur le chargea de l'enseignement du grec. Après quelques mois à peine, sa chaire était la première de toute l'Allemagne, et ses succès lui avaient valu le sur nom de *Grec*. Il n'avait pas encore vingt-deux ans.

II. — FONDATION DE L'ACADÉMIE DE WITTEMBERG.

Mon objet, dans ces études, étant moins de faire l'histoire particulière d'un homme, que de reconnaître et de peindre le grand mouvement intellectuel qu'on appelle la renaissance, il n'est peut-être pas hors de propos de raconter comment fut fondée cette académie d'où sortirent les plus grands travaux de la renaissance et de la réforme.

(1) *Corpus reformatorum*, liv. I, nº 16.
(2) *Éloge funèbre de Mélanchton*, par Jac. Heerbrand.
(3) *Lettres de Luther*.

Les académies ne furent instituées en Allemagne que dans les dernières années du xve siècle. Ce fut dans une diète tenue à Worms, en 1459, par l'empereur Maximilien, qu'il fut convenu entre les sept électeurs du saint-empire, que chacun d'eux fonderait une académie dans ses États. Jusqu'alors la superstition et le règne des moines avaient étouffé toutes les lueurs qui venaient de l'Italie, cette première patrie de la renaissance. Le peu que l'Allemagne comptait de savants allaient chercher au loin et à grands frais les moyens d'étudier. Cette sorte de pèlerinage avait remplacé le pèlerinage à la terre sainte.

L'électeur de Saxe, Frédéric III, le premier des septemvirs, à peine rentré dans ses États, en délibéra avec son principal conseiller, le docteur Martin Mellerstadt, qui l'avait accompagné dans un voyage en Palestine, et l'avait sauvé d'un grand péril. C'était un homme de beaucoup de savoir, et célèbre dans toute l'Allemagne en proportion de ce qu'il avait pris de peines et supporté de fatigues pour l'acquérir. Après avoir passé en revue toutes les villes des États de l'électeur qui pouvaient recevoir une académie, Mellerstadt nomma Wittemberg. L'électeur sourit. « — Wittemberg, dit-il, un village étroit, obscur, un amas de cabanes de boue, où l'on ne peut offrir l'hospitalité à personne ! vous n'y pensez pas. Il ne faudrait que quelques étrangers pour affamer une ville entourée, pour toutes plaines, de sables stériles et profonds. — Pourquoi, dit vivement Mellerstadt, vous défier de Dieu ? Vous devez à cette province cette marque de reconnaissance, que vos ancêtres en ayant tiré leur principal titre, il vous faut l'agrandir et l'élever. L'académie que vous fonderez à Wittemberg effacera toutes celles de l'Allemagne. — J'accepte le présage, dit l'électeur, et je prie Dieu qu'avec d'honnêtes conseils et de pieux efforts, l'événement y réponde ! Que Wittemberg soit donc le siége de l'académie (1) ! »

On se mit aussitôt à l'œuvre. Frédéric fit bâtir une église dédiée à tous les saints, où il entassa des reliques recueillies et achetées à grands frais par toute l'Allemagne, afin qu'il n'y eût pas d'église qui ne cédât en richesses, sinon en grandeur, à celle de Wittemberg. Il fit construire aussi un couvent, outre celui des franciscains, rétablit l'évêché, et voulut que l'évêque fût à la fois le chef des études et de la religion ; il appela des professeurs, auxquels il donna pour premier recteur Mellerstadt, qu'il revêtit lui-même des insignes de la magistrature. Au bout de six mois, quatre cents jeunes gens étaient déjà inscrits sur les registres. L'électeur donna à l'académie un sceau où il était représenté lui-même avec la pourpre du roi des Romains, et l'épée que l'électeur de Saxe a seul le privilége de porter dans les diètes devant l'Empereur. L'exergue portait ces mots : « Sous mes auspices, Wittemberg a commencé d'enseigner. »

Mellerstadt vit commencer et achever les nouvelles constructions ; mais il ne vit pas cette splendeur qu'il avait prédite, et qui devait obscurcir les autres académies, « car il mourut, dit un écrivain de Wittemberg, en 1514, trois années avant que le docteur Martin Luther, inspiré du Saint-Esprit, eût attaqué et détruit le règne de la superstition (2). »

(1) *Discours sur la fondation de l'académie de Wittemberg.* (*Orationes Melancthonis.*)

(2) *Discours sur la fondation de l'académie de Wittemberg.*

C'est un exemple étrange et bien peu propre à guérir de la croyance à la fatalité que celui de cet électeur, qualifié par l'histoire du nom de sage, qui bâtit une église dédiée à tous les saints, qui la remplit de leurs reliques, et qui, trois ans après, inaugure, sous le nom de réforme, la révolte contre les images et la destruction de tout culte extérieur !

III. — PREMIERS RAPPORTS ENTRE MÉLANCTHON ET LUTHER.

Au commencement, ce fut moins Luther qui parut un homme extraordinaire à Mélancthon que Mélancthon à Luther. Ce dernier semblait alors embarrassé de la hardiesse de ses propositions contre les indulgences, et il avait consenti à ne pas continuer la guerre, si les défenseurs des indulgences se taisaient. Sa situation était critique. Il savait l'empereur Maximilien d'accord avec le pape, et il avait sujet de craindre que son seul protecteur en Allemagne, l'électeur de Saxe, quoique déjà gagné à ses idées, ne fût pas assez déterminé pour le défendre contre les menaces impériales concertées avec les excommunications romaines. Ses inquiétudes étaient si vives, qu'il eut un moment la pensée de s'exiler pour ne pas éprouver jusqu'au bout la protection de l'électeur, ou pour ne pas la lui rendre périlleuse. Mélancthon ne le vit donc pas tout d'abord dans tout son éclat, et ce saisissement dont parle Bossuet ne fut pas soudain. Luther n'avait encore secoué ni ses vœux, ni le pape, et il n'était pas assuré de sa vie. Celui que Mélancthon devait appeler notre Achille, n'était encore qu'un moine un peu effrayé du bruit qu'il avait fait.

Au contraire, Mélancthon arrivait à Wittemberg, désigné par Reuchlin, annoncé au monde savant par Érasme, appelé partout où il n'était pas, envié partout où il avait été. Érasme lui-même n'avait pas fait lire à l'Allemagne des pages plus naturelles et plus élégantes que les essais de cet enfant. Mélancthon avait toute l'ardeur des premières luttes et toute la confiance des premiers succès. Lui aussi avait entrepris une réforme, celle de l'enseignement, sans laquelle la réforme religieuse eût avorté, et il était précédé à Wittemberg par la réputation d'érudit et d'écrivain, beaucoup moins commune alors en Allemagne que celle de théologien.

Le saisissement fut donc du côté de Luther. Les documents ne permettent pas d'en douter; car dans le même temps que Mélancthon parlait de Luther en termes plus que modérés, et comme « d'un excellent homme et d'un vrai théologien, » Luther, dans ses lettres à Spalatin et à d'autres, ne parle qu'avec étonnement de Mélancthon. « Nous avons, écrit-il à Langus, pour professeur de grec, le très-savant et très-grécisant Philippe Mélancthon, un enfant ou à peine un adolescent, si vous regardez son âge, un des nôtres si vous considérez la diversité de ses connaissances, et son savoir dans les deux langues. » Et ailleurs, écrivant à Reuchlin : « Notre Philippe Mélancthon, dit-il, homme admirable; que dis-je? n'ayant rien qui ne soit au-dessus de l'homme, mon ami le plus particulier et le plus intime. » Luther pressait Spalatin d'augmenter le traitement de Mélancthon. Il craignait qu'on ne l'attirât ailleurs par l'appât d'un salaire plus honorable. Déjà ceux de Leipsick lui avaient fait des offres. Luther eut le bonheur d'épargner à son ami les demandes et de réussir.

Mélancthon fut d'abord tout entier aux lettres et à l'enseignement. Deux mois après son entrée en fonctions, il publiait le discours de Lucien sur la calomnie et le dédiait à l'électeur. Il avait un nombreux auditoire, composé principalement de théologiens, qui entendaient parler de grec pour la première fois. Voici comme il se peint au milieu des diverses occupations qui partagent son temps : « J'enseigne, dit-il, j'imprime des livres, pour que les jeunes gens en soient pourvus ; je professe dans une école fréquentée, pour leur apprendre à s'exercer. Déjà l'Épître à Titus est sous presse. J'ai presque achevé un dictionnaire grec. Viendra ensuite une rhétorique. Après quoi j'entreprendrai la réforme de la philosophie, pour, de là, arriver tout préparé aux choses de la théologie, où, s'il plaît à Dieu, je rendrai quelques services (1). » N'oublions pas cette dernière phrase. Ce fut là sa méthode d'enseignement et sa règle de conduite. Cette préparation par les lettres anciennes qu'il veut apporter pour son compte à l'étude de la théologie, il la recommanda toute sa vie et dans tous ses écrits.

C'est cette première ardeur pour les lettres qui l'empêcha d'être entraîné dès l'abord par Luther. Ce que dit Bossuet en termes si forts de l'effet que produisirent les écrits de Luther sur ce qu'il appelle les beaux esprits de l'Allemagne, ne fut pas vrai d'abord de Mélancthon, lequel ne s'y laissa prendre que quand il s'y trouva préparé. Mais ce fut avec d'autant plus de force, son admiration ne lui paraissant être qu'un consentement réfléchi.

En arrivant à Wittemberg, Mélancthon trouva tout à faire dans l'enseignement. Les moines, empêchés par le prince de faire des entreprises ouvertes contre les lettres, les attaquaient sourdement, et en éloignaient les peuples comme de sources empoisonnées. Wittemberg n'avait ni imprimerie, ni livres grecs. Vitus Winshemius nous a laissé un témoignage curieux de ce dénûment. « Je me souviens, dit-il, qu'après deux ans de séjour à Wittemberg, Mélancthon expliquant les *Philippiques* de Démosthènes, nous n'étions que quatre auditeurs, n'y ayant qu'un seul exemplaire de cet ouvrage, qui était celui de notre maître, et que nous étions forcés de copier sous sa dictée (2). » Ajoutez que des leçons sur Démosthènes étaient une nouveauté presque plus étrange, en Allemagne, que les dogmes de Luther.

Outre les travaux de son enseignement, ses écrits particuliers et les éditions qu'il surveillait, Mélancthon tenait une classe privée. Sa santé, moins forte que son courage, suffisait à peine à tant de travaux. « Je ne crains qu'une chose, écrit Luther à Spalatin, c'est que sa tendre constitution ne supporte pas la manière de vivre de ce pays. » Et plus tard, écrivant au même : « Philippe Mélancthon, dit-il, va à merveille, si ce n'est que nous ne pouvons obtenir de lui qu'il ne ruine pas sa santé par son ardeur insensée pour les lettres : emporté par la chaleur de son âge, il veut tout faire lui-même et que tout le monde fasse tout en même temps (3). » L'électeur Frédéric, lui envoyant du vin de sa cave, lui citait cette parole de saint Paul : *Il faut honorer son corps ;* « et si

(1) *Corpus reformatorum*, tom. I. Lettre à Spalatin.
(2) *Oraison funèbre de Mélancthon.*
(3) *Lettres de Luther.*

tu crois, ajoutait ce prince, que les autres paroles de cet apôtre sont vraies, crois-le aussi de celles-ci, et qu'il faut y obéir (1). »

La vie de nos professeurs les plus occupés ne peut pas donner une idée de celle de Mélancthon. Il faisait deux leçons par jour à l'académie, et probablement autant et de plus longues chez lui. Il prenait l'élève au sortir de l'enfance, le conduisant de degrés en degrés, des éléments de la grammaire jusqu'à l'étude de la théologie, qu'il regardait comme le couronnement de l'éducation littéraire. Il composait des grammaires grecques et latines, écrivait des traités élémentaires de toutes les sciences, distinguant dans chacune ce qui lui appartenait naturellement de ce que la barbarie y avait importé d'étranger et d'hétérogène, séparant, par exemple, la théologie de la philosophie, et pour me servir de sa forte expression, la purgeant de ce grossier mélange des éthiques d'Aristote et des Évangiles, où l'on n'aurait su dire qui était Dieu d'Aristote ou de Jésus. Au reste, il ne faut pas admirer sans réflexion une telle capacité de travail. Les forces de l'homme, à toutes les époques, sont mesurées à sa tâche. Or, du temps de Mélancthon, on avait tout à faire et une foi en proportion de l'œuvre. La première moitié du XVIe siècle fut la période héroïque des temps modernes. Les travaux de l'esprit y sont les travaux d'Hercule.

Si Mélancthon eût été libre de choisir, nul doute que des deux tâches religieuse et littéraire qu'eurent à remplir les hommes du XVIe siècle, il n'eût pris la seconde. Il n'avait ni le caractère ni le genre d'esprit qui conviennent à un réformateur religieux. Trop de doute, et, pour toute passion, des impatiences passagères contre les idées plutôt que contre les hommes; aucun amour du bruit, le dégoût de la multitude à laquelle il ne pardonnait pas sa foi brutale et aveugle à la merci de tous les sophismes; un talent pratique, méthodique; un esprit net, positif, s'agitant moins pour dominer que pour obéir, tels étaient les traits particuliers du caractère de Mélancthon. Mélancthon aurait fait comme les grands érudits de l'Italie, comme Bembo, comme le Pogge, comme Marcile Ficin. Il aurait édité les anciens : c'était la première gloire après celle des grands poëtes. Avant Luther, le choix était possible; après Luther, il fallait être, ou avec lui, ou contre lui. Mélancthon n'essaya pas de se soustraire à la destinée commune, et même, à un certain degré, le goût lui vint en même temps que le devoir, mais il laissa plus d'une fois échapper des plaintes, et l'aigreur des disputes théologiques lui fit regretter souvent les pacifiques conférences de cette académie platonicienne de Florence, où ne disputaient que des esprits d'élite, présidés par un prince magnifique.

Ce fut après moins d'un an de séjour à Wittemberg, qu'il commença de sentir l'influence de Luther. La mort de l'empereur Maximilien (2) venait de délivrer celui-ci de ses craintes. N'ayant plus à faire qu'au pape, il avait relevé la tête. Il ne songeait plus à s'exiler. Le vicariat de l'Empire, confié, pendant l'interrègne, à son protecteur l'électeur de Saxe, faisait de Luther comme le chef religieux de l'Allemagne. La réforme, un moment suspendue par la crainte d'un accord entre le pape et l'empereur Maximilien, recommençait sa marche.

(1) *Oraison funèbre de Mélancthon*, par Vitus Winshemius.

(1) Arrivée le 17 janvier 1519.

La chaire de Wittemberg avait recouvré la parole. L'esprit de Luther, soulagé de ce qu'il appelait, dans sa langue hardie, les obsessions du diable, et qui n'était que le doute et les craintes de la chair, avait repris toute son audace. Il gagna Mélancthon par ce mélange si extraordinaire de fougue et du subtilité, par cette domination qu'il exerçait sur tous ses amis, et qui les retint presque tous, quoique frémissants, sous son joug, jusqu'à la fin de sa vie.

IV. — LA DISPUTE DE LEIPSICK.

Le premier écrit où Mélancthon s'engagea dans les doctrines nouvelles, fut une préface sur le prix de la vraie théologie et sur l'étude des saintes lettres. Je ne parle pas d'une ode grecque à la louange de Luther qui parut dans le même temps. Dans cette préface, il n'entrait pas dans le fond des idées de Luther ; il se bornait à des considérations générales sur l'importance des matières et sur la préparation qu'il y fallait apporter. Il fit d'abord plusieurs préfaces de ce genre, moins en manière d'adhésion formelle qu'à titre d'hommage d'un lettré à un théologien célèbre. Il n'y laissait voir encore qu'une très-vive curiosité, tant pour les choses que pour l'homme.

Dans ce temps-là, on envoyait à Luther, de tous côtés, en forme de défi, des conclusions : c'était la manière de jeter le gant entre théologiens. Parmi les champions de la scolastique qui s'étaient offerts à croiser leurs doctrines contre les siennes dans un combat singulier, Jean de Eck ou Eccius, théologien d'Ingolstadt, était de beaucoup le plus renommé. On le disait chargé secrètement par le pape d'exciter Luther, et d'en tirer par l'impatience quelques propositions assez manifestement hérétiques pour qu'il y eût moyen d'en finir avec lui comme on avait fait avec Jean Huss. Luther accepta le défi; mais, soit qu'il craignît un piége, soit qu'il trouvât son adversaire insuffisant, il offrit d'abord de le faire réfuter par écrit, et il en chargea le plus ardent de ses disciples, Carlostadt, archidiacre de Wittemberg. Jean de Eck, qui passait pour n'avoir pas la plume facile, et qui, au contraire, avait eu de nombreux succès de parole, ne voulut pas d'une dispute de plume. Il importait que la réforme ne refusât pas le premier combat public avec la scolastique. Luther accepta donc le défi de Jean de Eck. Le lieu fut Leipsick, où était la cour du duc de Saxe; le jour, le 17 juin 1519.

Jean de Eck se rendit à Leipsick, suivi seulement d'un domestique, et encore, dirent ses adversaires, ce domestique lui avait été prêté. Pour Luther, il y fit une entrée triomphante, ayant avec lui Carlostadt, qui devait être son second, et tous les professeurs de l'académie de Wittemberg, Mélancthon compris. Ils avaient attiré un si grand concours d'abbés, de nobles, de chevaliers, qu'aucune église ne parut assez grande pour contenir toute cette foule, et qu'il fallut que le duc de Saxe fît disposer pour les recevoir la grande salle de la citadelle. Après une messe célébrée dans l'église de Saint-Thomas, en grande pompe et avec musique, on se rendit en procession au lieu des séances. Des gardes placés aux portes protégeaient l'entrée des personnes admises à assister au colloque, et repoussaient la multitude qui faisait irruption sur leurs

pas. Mosellanus, conseiller du prince, et chargé de la harangue d'ouverture, n'y put pénétrer que par une porte secrète.

On se prépara à la dispute par des chants religieux, et par un repas qu'un héraut d'armes fit cesser. Jean de Eck et Carlostadt engagèrent le combat. Ils disputèrent sur le libre arbitre. Carlostadt en nia l'efficace pour l'œuvre du salut : il dit que Dieu est l'ouvrier, et notre libre arbitre le marteau avec lequel il fabrique notre salut. Jean de Eck soutint que le libre arbitre y est pour une part, et la grâce pour une autre. Il invoquait l'autorité d'Aristote, le seul père de l'Eglise dans l'étrange catholicisme des scolastiques.

Voici, du reste, comment ce nom se trouvait mêlé au débat du libre arbitre et de la grâce. La philosophie aristotélique accorde tout à la force de l'homme, à la volonté, au libre arbitre ; c'était la doctrine païenne, dont l'excès alla jusqu'à égaler la volonté de l'homme à la toute-puissance des dieux. Or les scolastiques s'autorisaient de cette philosophie pour défendre le libre arbitre. De là la haine de Luther et de ses disciples contre Aristote, auquel ils ne pardonnaient pas l'importance qu'il donne à la volonté dans la conduite morale de l'homme, leur doctrine étant que la grâce seule fait les mérites et la moralité des actions.

A Carlostadt succéda Luther, qui souleva la question de la suprématie de Rome et de son évêque. Il dit que cette suprématie ne résultait que de décrets d'une date récente. Sur quoi Jean de Eck se récria qu'il reconnaissait là un reste de la faction de Jean Huss. Luther sentit le piége, et sut échapper avec beaucoup d'adresse à la comparaison.

Vingt jours se passèrent en disputes de ce genre. Un incident les interrompit. Le marquis de Brandebourg revenant par Leipsick de la diète qui avait élu Charles-Quint empereur, le duc de Saxe eut besoin, pour le recevoir, de la salle de la citadelle, et il congédia l'assemblée. Les deux partis s'adjugèrent la victoire.

De tous les champions que les scolastiques opposèrent à Luther, et plus tard à Mélancthon, Jean de Eck fut le plus célèbre. Quoiqu'il ne soit pas invraisemblable qu'il ait été poussé dès le commencement par le pape, je pense qu'il combattit d'abord pour son propre compte, par gymnastique, et qu'il ne savait guère plus la portée de la défense que Luther celle de l'attaque. Jean de Eck représentait cet amalgame d'une religion toute en pratiques superstitieuses, sans profondeur et sans savoir, et d'une prétendue philosophie aristotélique que depuis longtemps on n'apprenait plus dans Aristote. C'est là seulement ce que les catholiques crurent avoir à défendre dans les premiers colloques, de même que les réformateurs n'avaient cru et prétendu établir que la distinction de la religion et de la philosophie, et l'interprétation plus saine des textes sacrés.

Le rôle des scolastiques, évidemment inférieurs en savoir, et toujours battus dans l'interprétation des textes, se réduisait à citer beaucoup et sans choix, et à prodiguer les mouvements oratoires. C'est à quoi excellait Jean de Eck. Il avait, comme on dit d'un acteur, le physique de son rôle. Mosellanus, dans une lettre à Pflug sur la dispute de Leipsick, en fait un portrait piquant : « Il a, dit-il, une taille élevée, un corps vigoureux et carré, une voix pleine et tout à fait allemande, poussée par de vastes flancs, et qui eût convenu non-seule-

ment à un acteur tragique, mais à un crieur. Tant s'en faut qu'il ait cette douceur naturelle du visage tant louée dans Fabius et dans Cicéron. Sa bouche et ses yeux, tous ses traits enfin, sont plutôt d'un boucher ou d'un soldat de Carie que d'un théologien. Quant aux qualités de l'esprit, il a une mémoire puissante, qui eût fait de lui un homme accompli, si elle eût été au service d'une intelligence de même force. Mais il n'a ni la conception vive, ni la finesse du jugement, sans lesquelles les autres qualités sont des dons stériles. Il n'a souci que de multiplier les citations, sans prendre garde qu'il y en a qui ne vont pas à son sujet, et qui sont froides ou sophistiques. Ajoutez à cela une incroyable audace, cachée sous une astuce qui ne l'est pas moins. S'il se sent pris à un piége, ou bien il détourne la dispute d'un autre côté; ou bien il s'empare de la pensée de son adversaire, se l'approprie en la revêtant de paroles à lui, et lui renvoie sa propre pensée, avec toutes les absurdités qu'on en peut déduire (1)... »

Ce portrait de Jean de Eck ne ressemble guère à celui que Mosellanus fait de Luther dans le même récit. « Il est, dit-il, d'une taille moyenne, d'un corps grêle, tellement épuisé par les études et les soucis, qu'en le regardant de très-près, on pourrait compter ses os. Il est dans l'âge mûr. Sa voix est perçante et claire. Admirable par sa doctrine et la connaissance qu'il a de l'Écriture, dont il pourrait compter tous les versets, par une grande richesse de pensée et d'expression, il laisse à regretter un certain manque de jugement et de méthode. Civil et facile dans les relations; rien du stoïcien, rien de sourcilleux; toujours homme et à toute heure; dans les réunions, jovial et aimant les plaisanteries; vif et plein d'assurance, la joie sur un visage fleuri, malgré les atroces menaces de ses adversaires, il est visible qu'un homme n'entreprend pas de si grandes choses sans la protection des dieux. » Ces deux portraits, faits dans le temps même de la dispute de Leipsick, par un homme qui n'était point encore engagé dans la doctrine de Luther, ne sont-ils pas ceux de deux adversaires dont l'un doit vaincre et l'autre succomber?

Mélancthon, qui avait accompagné Luther à ce colloque, n'y joua pas un premier rôle; mais il fut loin, quoiqu'il le dise quelque part, d'y être un personnage muet. Ne pouvant combattre de sa personne, il assistait ses amis, soit en leur découvrant les piéges de la logique de Jean de Eck, soit en leur fournissant des citations à opposer aux siennes. Il aida surtout Carlostadt, qu'une voix étouffée et sans accent, une mémoire défaillante, une extrême irritation, rendaient plus vulnérable. Il lui soufflait de vive voix, ou lui passait des arguments par écrit avec si peu de précaution, que Jean de Eck s'en aperçut et lui cria: « Tais-toi, Philippe; occupe-toi de tes études, et ne me trouble pas. » Une lettre que Mélancthon écrivit à Œcolampade sur ce colloque lui attira une vive réponse de Jean de Eck. Il répliqua. Ce fut le premier gage qu'il donna aux nouvelles doctrines.

V. — MÉLANCTHON S'ENGAGE DANS LE PARTI DE LUTHER.

Il revint à Wittemberg entièrement conquis par Luther. Non-seulement il

(1) Petri Mosellani Epistola ad Pflugium, *De Disput. Leips.*

s'associa à ses travaux, mais il les fit valoir et les expliqua par des préfaces. Il publia ses sermons, se jeta dans ses querelles, et, comme il arrive aux esprits modérés qui viennent de perdre leur indépendance et se sont donnés à un maître violent, il se montra lui-même injurieux et passionné dans des réponses pseudonymes aux adversaires de Luther, et plus tard, sous son propre nom, en le défendant contre les condamnations de la Sorbonne.

Les expressions les plus exaltées avaient remplacé, dans ses lettres, les qualifications à peine suffisantes d'homme bon et de théologien savant qu'il donnait à Luther. « Je n'ai qu'un souci, écrit-il à Spalatin, c'est pour la santé de notre père. J'ai peur qu'il ne se tue d'anxiété d'esprit, non pour sa cause, mais pour la nôtre. Tu sais avec quelle sollicitude il faut conserver le vase fragile qui renferme un si grand trésor. Que si nous le perdions, je croirais la colère de Dieu implacable. La lampe a été allumée par lui en Israël : si elle vient à s'éteindre, quel autre espoir nous restera? » Et plus loin : « Puissé-je, au prix de ma misérable existence, racheter la vie d'un homme tel que l'univers entier n'a rien de plus divin! » Et ailleurs, parlant de l'effigie de Luther brûlée à Rome, de ce *Martin de papier,* comme disait Luther lui-même, *brûlé, exécré et dévoué,* il s'écrie : « L'Allemagne n'a-t-elle pas, elle aussi, son phénix? Vrai phénix, et plût à Dieu que la malheureuse Europe le connût (1)! »

Bientôt il s'engagea plus avant. Il fit de petits traités élémentaires sur la nouvelle doctrine, à l'usage des enfants et des personnages simples. Ces petits traités étaient dans toutes les mains. Par là les nouveaux dogmes descendaient dans la foule, qui jusque-là n'avait compris de la théologie raffinée de Luther que le fonds de révolte et l'esprit de nouveauté qui s'y cachaient sous des discussions de textes. Mélanchton s'était livré. En lui allait être personnifiée la méthode, comme en Luther la pensée de la réforme. Il se croyait encore libre, et n'être qu'un auxiliaire qui combat, pour se retirer quand il sera las; mais il ne s'appartenait déjà plus, et il était devenu aussi nécessaire que Luther à la cause commune. Il lui fallait y donner le même temps que Luther, quoiqu'il fût loin de l'aimer, comme celui-ci, sans partage. Pour y suffire, il fit deux parts de sa vie : il donna l'une aux lettres, l'autre à la réforme.

Toutefois, son penchant le plus vif était pour les lettres. Dans les affaires de la théologie, il n'était que soldat; dans celles des lettres, il était chef. Outre ses occupations régulières, sa facilité lui en suscitait tous les jours de nouvelles et d'imprévues. Comme il excellait à mettre l'ordre et la lumière dans un discours, tous ses amis, vrais ou d'occasion, lui soumettaient leurs écrits, qui prenaient sous sa plume si sûre une forme plus accommodée à l'intelligence des lecteurs. Nul n'éprouva de lui un refus. Il appelait tout le monde à profiter de qualités dont il rapportait tout l'honneur à Dieu, et qu'il disait n'avoir reçues que pour l'usage commun. Il fut généreux de son esprit jusqu'à ce qu'il pût l'être de sa bourse; et son savoir fut, comme plus tard sa maison, au service de tous ceux qui se présentaient à lui avec le titre d'hôtes. Dans cette bonté admirable, nul doute qu'il n'entrât un peu de faiblesse. Comme ses préfaces augmentaient la valeur vénale des livres, on lui en demandait de toutes parts,

(1) *Corpus reformatorum*, tom. I, nº 118.

et on en obtenait même pour des ouvrages qui démentaient sa recommandation. De même pour les lettres de crédit et les attestations ; il les prodiguait un peu au hasard, ne disant de personne rien de médiocre, et ne rendant jamais le service à demi, à ce point que, s'il était sollicité par quelqu'un dont il ne crût pas pouvoir en conscience rendre bon témoignage, il s'en délivrait avec de l'argent (1).

Mélancthon ne savait pas résister, et ce qu'on a dit de Fénelon, qui lui ressembla par tant de traits, qu'il tenait à plaire à tout le monde, même à ses valets, est vrai de Mélancthon, lequel fit beaucoup d'ingrats, jamais de mécontents. Excepté donc dans certaines déterminations capitales, qui ne se prennent qu'au plus profond de la conscience, où ne pénètrent pas les influences extérieures, Mélancthon se laissa vivre de la vie qu'on lui faisait. Mais telle était l'excellence de sa nature, que tout ce qui lui fut suggéré ou imposé par ses amis, tourna aussi bien que s'il fût venu entièrement de lui. Pour les charges surtout et les devoirs, quel qu'en fût le poids, il ne pensa jamais à s'y soustraire, sous prétexte qu'on l'avait surpris.

C'est ainsi qu'il se laissa marier, vers le milieu de l'année 1520, avec Catherine Krapp, fille de Jérôme Krapp, consul de Wittemberg. On attribua ce mariage à Luther, qui ne s'en défendit pas. Il voulait retenir Mélancthon à Wittemberg par des liens de famille ; il voulait, comme il l'avoue à Spalatin, travailler à l'accroissement de l'Évangile, en mettant la frêle santé de son jeune disciple à l'abri des incertitudes et des agitations du célibat. Le mariage fut décidé avant qu'on eût l'aveu de Mélancthon. Il l'apprit par le bruit public. « On dit, écrit-il à Hessus, que j'ai aussi la prétention de me marier, encore que je n'aie jamais été si froid (2). » Et plus loin, à Langus : « On me donne pour femme Catherine Krapp ; je ne dis pas combien contre mon attente et à quel froid mari on la donne ; mais tels sont les mœurs et le caractère de cette jeune fille, que je n'en aurais pas ôsé demander une autre aux dieux immortels. » Du reste, il se prêta de si bonne grâce à son bonheur, que les mêmes amis qui lui avaient trouvé une femme le décidèrent, quoiqu'il eût voulu quelque délai, à hâter son mariage, « pour éviter, écrit Luther à Spalatin, le danger des mauvaises langues (3). » Le 29 novembre 1520, un charmant distique, affiché aux portes de l'académie de Wittemberg, annonçait aux étudiants que Philippe Mélancthon prenait ce jour-là de doux loisirs, et qu'il ne ferait pas de leçon sur saint Paul (4).

Cette union, qui dura trente-sept ans, fut heureuse. Catherine Krapp était une femme pieuse et fort attachée à son mari, excellente mère de famille, si bienfaisante pour les pauvres, qu'après avoir épuisé sa bourse, elle allait importuner ses amis de ses demandes d'aumônes ; n'ayant d'ailleurs nul souci de sa personne et nul soin de son extérieur, ce qui ne blessait pas Mélancthon,

(1) Camerarius, chap. XVII.
(2) *Corpus reformatorum*, tom. I, n° 83.
(3) *Lettres de Luther*.
(4) A studiis hodie facit otia grata Philippus,
Nec vobis Pauli dogmata sacra leget.

lequel était insensible à toute espèce de délices (1). Deux ans après son mariage, il faisait à un ami cet aveu touchant : « Je pense que je n'ai pas reçu du ciel un médiocre bienfait, puisqu'il m'a fourni matière à bien mériter d'une femme, et qu'il m'a rendu père d'un enfant (2). »

Sa situation comme professeur, d'abord très-gênée, s'était peu à peu améliorée, grâce aux soins de Luther. Au reste, les embarras d'argent étaient les moindres; il en éprouvait de plus grands, soit des étudiants, soit des magistrats. Ceux-ci, par défaut de lumières ou par jalousie du crédit des professeurs, ne se prêtaient pas ou s'opposaient aux mesures de discipline que prenait l'académie. Mélancthon voulait ardemment deux choses : qu'on tînt les élèves renfermés, et que chacun eût un professeur particulier pour répondre de lui. Il demandait qu'aucun élève ne pût être logé en ville que sur la permission écrite du recteur; mais cette prétention entreprenant sur les priviléges de la cité, les magistrats s'y refusaient. De là toutes sortes de désordres. Ajoutez la résistance des jeunes gens d'alors, qui, semblables, à cet égard, à ceux d'aujourd'hui, croyaient que le vrai savoir consiste à entendre beaucoup de choses, et suivaient tous les cours à la fois. Mélancthon insistait pour que chaque professeur en prît sous sa direction personnelle un certain nombre, auxquels il donnât un enseignement déterminé; mais là il trouvait encore, outre la résistance des magistrats et celle des familles, lesquelles voulaient, comme à présent, une éducation hâtive, celle des professeurs eux-mêmes, que cette responsabilité directe eût incommodés, et dont un ou deux à peine savaient assez le latin ou le grec pour l'enseigner avec fruit. Réduit à ses propres forces, Mélancthon tâchait de corriger par son zèle les effets de cette mauvaise volonté universelle. Par ses exhortations, par l'autorité de son nom, il obtenait de quelques professeurs qu'ils se chargeassent d'une classe particulière, et des élèves qu'ils s'attachassent à un professeur et à son enseignement. Lui-même donnait l'exemple. Sa maison était une école publique de grec et de latin. Il tâchait de retenir le plus longtemps possible dans les études préliminaires et générales tant de jeunes intelligences qu'attiraient les nouveautés théologiques, et qui s'y précipitaient pour la plupart, sans provision et sans préparation, exposées à toutes les surprises et à toute la férocité des premiers mouvements.

Quoiqu'il ne fût que simple professeur, et le plus jeune de tous, sa supériorité lui donnait le droit d'entretenir Spalatin de tous les besoins de l'académie. Il lui en écrivait fréquemment. Toutes ses vues sont justes et pratiques. Tantôt il demande qu'on ne confie pas l'explication de Pline l'ancien, auteur fort goûté dans ce temps-là et pendant tout le XVI[e] siècle, à un grammairien, mais à un naturaliste. Une autre fois il veut qu'on dédouble l'enseignement des mathématiques, et qu'on les divise en deux branches, dont on chargera deux professeurs, « afin, dit-il, de mettre de la clarté dans cette partie des études, si nécessaire, mais si obscure. » Il indique les professeurs pour chaque enseignement; il demande qu'on applique aux besoins de l'académie les revenus des

(1) Camerarius, *Vita Phil. Mel.*
(2) *Corpus reformatorum*, tom I.

prébendes restées vacantes par la mort des titulaires. Enfin, dans l'entraînement universel vers la théologie, il lutte pour que les lettres profanes ne soient pas abandonnées, et que ceux qui ne sont pas attirés par une vocation irrésistible vers les saintes lettres, puissent du moins entrer dans le monde avec un esprit cultivé et de bonnes habitudes.

Le succès de l'académie de Wittemberg l'avait fait désirer comme professeur par plusieurs villes. Il se refusa à toutes les offres, par devoir envers l'électeur, et aussi par son penchant pour ses nouveaux amis, et pour leurs idées sur lesquelles le doute ne l'avait pas encore atteint. La plus embarrassante de ces offres fut celle de Reuchlin, qui l'appelait, avec l'autorité de la vieillesse et de ses bons offices, à le remplacer dans sa chaire de professeur de grec à Ingolstadt. La lettre de Reuchlin, qu'on a perdue, devait être, à en juger par la réponse de Mélancthon, d'un maître qui gourmande son élève. Mélancthon se défend d'être engagé dans les plaisirs de la jeunesse, et d'aimer ses amis par enthousiasme de jeune homme plutôt que par jugement. Reuchlin l'aurait-il blâmé de ses liaisons avec Luther et ceux de son parti? Rien de plus probable. Reuchlin logeait alors chez ce même Jean de Eck, à qui Mélancthon avait fait de si importunes piqûres dans le colloque de Leipsick. Il était vieux, et il avait dû se rapprocher des scolastiques moitié par scrupule de religion, moitié de dépit que les chefs de la réforme eussent fait oublier l'adversaire des moines de Cologne. Quoi qu'il en soit, Mélancthon résista, mais à sa manière, sans vouloir ôter tout espoir à Reuchlin, et promettant d'obéir, en cas d'insistance qu'il soupçonnait que Reuchlin ne ferait point. Celui-ci s'en vengea en léguant au collége de Pforzheim sa bibliothèque qu'il avait promise à son élève à diverses fois, et en présence de témoins. Mélancthon eut tort d'en écrire à Spalatin sur un ton piqué, et de parler des premiers encouragements et des services de cet homme illustre sous l'impression des changements d'humeur d'un vieillard qui n'était peut-être que timoré. Ce sont là les petitesse des amitiés humaines, plus déplorables quand l'exemple en est donné par des esprits supérieurs, parce qu'on leur croit plus de force qu'aux autres hommes pour faire durer les bons penchants de notre nature.

Luther, que touchait assez peu la prospérité des lettres profanes, si ce n'est par le chagrin qu'en avaient les moines et les scolastiques, et parce que la cause en était liée à celle des nouvelles doctrines, importunait Mélancthon, soit directement, soit par Spalatin, pour qu'il enseignât la théologie. Il demandait qu'on le déchargeât du grec, insinuant que Mélancthon réussissait mieux à interpréter saint Paul que Pline. Mélancthon s'en plaint à Spalatin. « Les lettres humaines, dit-il, ont trop besoin de maîtres nombreux et habiles, n'étant pas moins négligées dans ce siècle qu'elles l'étaient dans l'âge sophistique qui l'a précédé. » Il supplie qu'on le laisse tout entier au soin de ces jeunes gens qu'il a retirés « de je ne sais quelles études vagues et universelles où ils languissaient, et dont quelques-uns ont déjà traduit en latin des vers d'Homère (1). » Luther n'en poussait pas moins son dessein. Il sentait tout le prix pour la doctrine de cette connaissance des langues, de ce don de bien

(1) *Corp. ref.*, tom. I, nº 216.

dire, de rétablir les choses incertaines, de détruire les choses douteuses, de dissiper les ambiguïtés, outre cette onction qui rendait la parole de Mélancthon si populaire. Il finit par déterminer Spalatin, qui y penchait déjà par ses opinions, et Mélancthon fut chargé du cours de théologie.

Toutefois on obtint moins son consentement qu'on ne le surprit. S'étant présenté pour le grade de bachelier biblique, il avait eu à faire, selon l'usage, une leçon de théologie. On l'y trouva excellent, et on le pria de remplacer Luther pendant son voyage à Worms. La surprise dura près de deux ans. Enfin Mélancthon, fatigué, demanda à Spalatin d'être délivré de cet enseignement et de revenir à la grammaire, aux lettres enfantines, comme il les appelle. Il s'y plaisait trop pour les sacrifier à la théologie, où d'ailleurs il ne s'avançait que jusqu'où son esprit juste et méthodique rencontrait l'ordre et la lumière. Il n'avait pas, il ne devait jamais avoir l'enthousiasme qui l'eût emporté, avec la plupart de ses amis, au delà de cette limite. Dans ce temps-là, il était fort occupé de recherches sur le système monétaire de la Bible, et quand on compare ce qu'il écrit « du merveilleux plaisir qu'il a eu à examiner une matière si désespérée, » avec le témoignage grave et triste qu'il se rend d'avoir traité avec clarté certains points de la théologie nouvelle, on voit que, dans les choses d'érudition, il a l'ardeur et les illusions d'un homme qui marche en tête, et que, dans les lettres saintes, il ne fait que suivre avec hésitation et soumission. « Si l'on jugeait que l'académie en eût besoin, écrit-il à Spalatin, j'y accepterais même les fonctions de bouvier; sinon, qu'on me rende à ma classe. Dans les matières de théologie, je suis l'âne portant les mystères. Il y a d'ailleurs tant de ces professeurs de théologie, que la jeunesse en reçoit plus de fatigue que d'instruction. »

Il semblerait, aux efforts qu'il fit pour échapper à ce fardeau, qu'il pressentît les déchirements d'esprit qui l'attendaient dans les luttes de religion, et qu'il n'y voulût pas prendre de responsabilité publique. Mais Luther ne s'en opiniâtrait que plus à ce qu'il continuât de professer la théologie. Les chefs de parti sont les plus rudes de tous les maîtres. Non content d'écrire à Spalatin, il demanda directement à l'électeur des ordres qui triomphassent de ce qu'il appelait l'obstination de Mélancthon. « J'ai fait de vives instances, écrit-il à ce prince, auprès de Philippe, pour qu'au lieu du grec il enseigne l'Écriture sainte. Il est doué richement pour cet enseignement par une grâce spéciale de Dieu, et l'école entière, et nous tous, désirons ardemment qu'il en soit chargé. Cependant Philippe résiste, par la seule raison qu'il est nommé et payé par votre grandeur pour enseigner le grec. Voilà pourquoi ma prière respectueuse est que votre grandeur veuille bien intimer à Philippe l'ordre de s'occuper de l'Écriture avec zèle, et, dût-on augmenter son traitement, il doit le faire, il faut qu'il le fasse (1). »

Mélancthon, ne pouvant obtenir un congé régulier, cessa, de son propre mouvement, ses leçons. « On m'a pris mes heures, écrivit-il à Spalatin. J'ai dû, de nécessité, quitter ma chaire. » C'était sa manière de résister. N'étant pas homme à rompre, il dénouait.

(1) *So soll und mustz er hieran.* (*Lettres de Luther.*)

Ni du côté de la théologie, ni du côté des lettres, la perspective n'était riante. L'électeur négligait l'académie de Wittemberg, et Mélanchton osait s'en plaindre jusqu'à s'attirer des reproches de Spalatin. Il n'abondait dans la réforme que sur un point où les protestants se montrèrent toujours fort pressants, je veux dire l'application aux besoins des académies des revenus ecclésiastiques, restés vacants par suite des extinctions. « Les récompenses de la vertu et des études, écrit-il à Spalatin, sont toutes aux mains des marchands de messes. » « C'était le devoir des princes, dit-il ailleurs, d'éveiller et d'entretenir l'étude des lettres : mais ils continuent à être des Midas. » Il ne pensait guère mieux de son siècle que des cours, et il déplorait cette indifférence qui laissait enfouis dans la poussière tant de monuments de l'antiquité. « Souvent, écrit-il à Spalatin, quand je jette les yeux sur mes écrits, qui ne me sont guère moins chers que mes enfants, je gémis et je pense en moi-même : Les marchands de poisson en envelopperont leur denrée. »

Le traitement qu'il recevait, quoique supérieur à celui de ses collègues, suffisait à peine à tous ses besoins, et le payement n'en était pas assuré ; mais, à force d'ordre, il trouvait moyen de se tenir dans ce milieu dont il parlait à ses amis, entre les dettes et l'avarice. Un aveu touchant à Spalatin nous fait voir à quel prix : « Tu peux, lui dit-il, apprécier par un fait quelle a été mon économie ; depuis mon mariage, ma femme n'a pas acheté une nouvelle robe (1). » J'admire moins l'insouciance que Camérarius loue en elle du côté de la toilette ; elle avait fait de nécessité vertu.

Toutefois, en père prévoyant, Mélanchton eût été heureux de laisser à ses enfants quelque peu de patrimoine honnêtement acquis. « Mais je vois, ajoute-t-il, que, dans ces temps si durs, je ne leur laisserai que le misérable et vain bruit de mon nom et de la petite réputation d'érudit qui s'y attachera.» En quittant les lettres pour la théologie, il eût pu s'enrichir. « Je pourrais être tout doré, dit-il dans la même lettre, si je voulais tirer parti de la théologie : mais je ne le ferai à aucun prix. »

Il faut admirer ici la force des choses, qui fit que l'un des plus grands théologiens de la réforme commença par se débattre longtemps contre la théologie et par la tenir pour suspecte, quoique tout l'y appelât, et qu'il y eût pu trouver dès le commencement faveur et profit. L'histoire de la résistance de Mélanchton n'a d'ailleurs rien de particulier ; c'est l'histoire de tous les hommes supérieurs qui veulent garder leur indépendance au milieu d'une révolution qu'ils reconnaissent comme nécessaire, et qu'ils approuvent. Ils se recommandent et se rendent inévitables par les efforts mêmes qu'ils font pour n'y pas concourir. Vainement ils veulent rester à l'écart, sous le noble prétexte qu'ils renoncent à tout profit dans les conquêtes de l'esprit nouveau sur l'esprit ancien, et à toute part dans les dépouilles opimes du passé. Dieu ne permet à personne cette adhésion timide et spéculative. Il veut que tout le monde combatte, n'importe dans quels rangs ; car, vainqueurs ou vaincus, il aime tous ceux qui ont été sincères et qui ont agi : les indifférents seuls ne trouvent pas grâce à ses yeux. Mais il doit avoir en dilection particulière ceux auxquels il a donné à la fois un cœur

(1) *Corp. ref.*, tom. I, nº 306. — Il était marié depuis trois ans.

qui pousse au sacrifice, et des yeux qui en voient toute l'étendue : ceux-là sont les vrais martyrs.

Dans le temps même que Mélancthon se défendait contre toutes les influences liguées pour l'attirer dans les luttes théologiques, Érasme fortifiait sa répugnance par des lettres pleines de sens et de grâce, lui montrant, sous les traits les plus aimables, l'image même de cette modération où il mettait tant de prix à le retenir. Ce grand homme offrait à Mélancthon l'exemple tentant d'une vieillesse glorieuse, s'achevant au sein des lettres divines et humaines, en partie restaurées par lui, à égale distance de la routine scolastique et des nouveautés violentes. On lui avait insinué de Rome qu'il essayât de tirer son jeune ami de ces querelles. « Je me suis contenté, lui écrit-il, de témoigner l'espoir que tu es demeuré libre. » Et ailleurs : « J'aurais aimé que ton esprit, qui est né pour les belles-lettres, s'y consacrât sans réserve; il n'eût pas manqué d'acteurs à cette tragédie qui finira on ne sait comment (1). » Rien de plus délicat ni de mieux mené que cette négociation, qui fut d'ailleurs inutile. Érasme n'y pouvait mettre l'ardeur d'un catholique, puisqu'il pensait de même que Mélancthon sur la plupart des choses attaquées par Luther. Il ne fit voir que la sollicitude d'un homme supérieur pour un esprit plus jeune, mais de la même famille que le sien, se bornant à lui vanter les douceurs des lettres, et la part qu'il y avait déjà prise, et combien il était regrettable qu'il ne s'y pût donner tout entier.

Je m'explique très-bien pourquoi Érasme écrivit en faveur du libre arbitre, et pourquoi, aux emportements près, Mélancthon se rangea à l'avis de Luther qui le rejetait. Toutes les opinions humaines, même celles des théologiens, ont des motifs secrets dans la conduite et le caractère de ceux qui les professent. Il convenait à Érasme, qui avait su défendre toute sa vie son libre arbitre contre les autres et contre lui-même, de revendiquer ce dogme pour tous les hommes, et de le concilier avec celui de la toute-puissance et de la toute prescience divines. Un esprit si prudent et si maître de lui, qui, pour rester plus libre, s'était fait une patrie nomade sur les frontières de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne, loin des villes où la dispute pouvait être dangereuse, ne devait pas être ingrat envers le principe même de sa conduite et la sauvegarde de son indépendance. Mais quel intérêt pouvaient prendre au libre arbitre, soit Luther, si souvent esclave de sa propre fougue qu'il confondait avec la grâce, soit Mélancthon, qui ne s'était presque rien réservé du sien, et qui, dans le temps même de la dispute sur cette matière, s'était successivement laissé marier, sans y avoir de goût, et charger d'un enseignement théologique où il ne se sentait ni propre, ni utile ?

Au reste, Érasme pouvait demeurer indépendant et s'abstenir; Mélancthon ne le pouvait pas. Le premier n'eût été approuvé de personne, s'il eût commis son savoir, son expérience, sa gloire, dans des luttes dont les principaux acteurs étaient des jeunes gens, et dont l'Achille, pour me servir de son expression, était un homme à peine dans l'âge mûr. Aussi bien sa sagesse était-elle méprisée dans le parti. On sait la manière superbe dont Luther l'exhorte à se retirer

(1) *Corp. ref.*, tom. I, n° 302.

de démêlés qui ne le concernent pas (1). Le chef de la réforme suisse, Zwingle, ne le traitait pas avec moins de dédain. Érasme lui ayant donné quelques avertissements, du droit qu'il tenait de sa grande renommée, Zwingle lui répondit en ces termes : « Les choses que tu sais nous sont inutiles, les choses que nous savons ne te conviennent pas (2). » Comment Érasme pouvait-il être tenté de se joindre à un parti « qui n'a, disait-il, que ceci d'évangélique, que beaucoup y manquent du nécessaire? » Le plus beau rôle et le seul qu'il pût prendre, c'était, après lui avoir fourni ses meilleures armes, de combattre ses excès et de lui marquer ses limites.

Mélancthon était venu, à peine âgé de vingt ans, dans le foyer même de la réforme allemande. Il s'était vu le collègue et l'égal de Luther, et n'avait pas été libre de n'être point de ses amis. Les jeunes gens se mettent toujours du côté du plus fort, mais seulement quand ce qui est le plus fort est une idée. Mélancthon avait suivi tous ceux de son âge, sauf quelques incertitudes secrètes, et un certain étonnement intérieur qui suspendait quelquefois le mouvement des espérances, et qui était l'effet de grandes lumières dans l'âge de l'enthousiasme.

Ajoutez que la réforme avait besoin de lui, que sans lui Luther eût plutôt secoué les esprits qu'il n'y eût pénétré et pris racine, et se fût plus élevé que propagé. La réforme, telle qu'elle se montrait dans les écrits de Luther, passionnée, puissante, mais excessive, demandait un écrivain souple, habile, conciliant, d'une forme limpide et élémentaire, qui la fît couler et s'insinuer en quelque manière là où Luther, cet olympien, comme l'appela Mélancthon dans les jours de doute, la fulminait. Au reste; il paraît assez par cette véhémente prière à l'électeur, où Luther lui demande d'intimer à Mélancthon l'ordre d'enseigner la théologie, combien il sentait tout le besoin qu'il avait du génie de Mélancthon; car n'en parle-t-il pas comme d'un de ses membres : « Il doit le faire, il faut qu'il le fasse? » Luther voulait garder impunément le mystère et les inégalités d'un oracle, les pensées sans application, les ravissements de Pathmos; il lui fallait Mélancthon pour l'interprétation modeste, pour les adoucissements, et, si je puis parler ainsi, pour la réduction à l'échelle populaire de ses formes héroïques. Non-seulement Mélancthon était nécessaire à Luther pour éclaircir et approprier les nouvelles doctrines; il ne l'était guère moins aux principaux chefs de la réforme, théologiens ou princes, et en particulier à l'électeur Frédéric de Saxe, pour tempérer la fougue de Luther et en obtenir, soit des concessions, soit, de temps en temps, le désaveu des forces aveugles qui se mettaient à son service. C'est ainsi que l'électeur le chargea personnellement de négocier avec Luther le maintien de la messe canonique à Wittemberg. La réforme avait besoin d'un écrivain et d'un négociateur : Mélancthon avait toutes les qualités de l'un et de l'autre rôle; il n'y pouvait pas échapper. A son insu, et quoique résistant toujours, il finit par s'engager, mais en déclarant qu'il prenait pour bannière la modération. Il crut, par une erreur commune à tous les hommes supérieurs qui prennent parti, que

(1) Voir mon étude sur *Érasme*, numéro du 1er août 1835 de la *Revue*.
(2) *Corp. ref.*, tom. I, no 286.

cette bannière l'abriterait : il se trompa. C'est la bannière qui attire le plus de coups, et c'est la seule qui ne protége contre personne.

Avant d'entrer sans retour dans cette carrière où l'attendaient, selon la belle expression de Bossuet, « les plus violentes agitations que puisse jamais sentir un homme vivant, » il voulut aller revoir sa ville natale, comme pour y prendre de nouvelles forces pour les épreuves qui l'attendaient. Ce fut dans le mois mai de l'année 1524. Il arriva le 6 mai à Bretten, où il trouva sa mère remariée, par jalousie, dit-on, de ce que lui-même avait pris femme. Après quelque séjour qui ne fut pas tout donné au repos, puisqu'il écrivit pour le cardinal Campége une Somme de la nouvelle théologie, il se remit en route, dans le mois de juin, pour Wittemberg.

Chemin faisant, et comme il n'était plus qu'à quelque distance de Francfort, il rencontra le fameux landgrave de Hesse, fort jeune alors, qui se rendait avec une suite à Heidelberg, à la fête du jeu de l'arc. Le landgrave avait su le voyage de Mélancthon. L'allure fort peu équestre du voyageur et de ses compagnons, lesquels, à ce que raconte Camérarius, abrégeaient le chemin en faisant des épigrammes latines, lui fit soupçonner que ce devait être Mélancthon. Il s'approche de lui et lui demande s'il n'est pas Mélancthon. « Je m'appelle de ce nom, dit celui-ci ; et, par honneur, il se dispose à descendre de cheval.— Venez, dit l'électeur, m'accompagner quelque peu de chemin : j'ai à vous entretenir de certaines choses. Du reste, ayez l'esprit tranquille, et soyez sans crainte. — Que craindrais-je? reprit Mélancthon ; je ne suis pas de ces hommes de qui il importe beaucoup qu'il leur arrive quoi que ce soit. — Mais si je vous emmenais et vous livrais à Campége, dit le prince en riant ; je sais que je ne lui déplairais pas. » Puis il lui fit quelques questions sur les points principaux de la nouvelle doctrine, avec la légèreté d'un jeune prince qui avait de bien autres soucis, et qui n'aurait pu supporter un exposé sérieux. Mélancthon répondit sommairement et en peu de mots, comme il convenait au lieu et à la personne; après quoi il demanda la permission de reprendre sa route. Le landgrave y consentit, à la condition qu'à son retour il écrirait pour lui un traité des questions en litige. Il s'informa ensuite des dépenses du voyage, et le pria de passer par ses terres ; ce qui fit dire plus tard que le landgrave de Hesse était le disciple de Mélancthon.

De retour à Wittemberg, Mélancthon écrivit le traité promis, sous le titre d'*Abrégé de la doctrine ecclésiastique restaurée, pour le très-illustre landgrave de Hesse.*

VI. — PREMIERS DOUTES. — PREMIÈRES DIFFICULTÉS INTESTINES.

On sait quelle fut la marche de la réforme. Comme toutes les révolutions, elle s'était annoncée par des principes plus généraux que les changements qu'elle voulait conquérir, et elle n'avait pas craint, comme fit l'Europe pour le nouveau monde, de prendre droit de souveraineté même sur l'inconnu. Luther avait dit : Toute vérité vient de l'Écriture. Axiome presque sans limites, car il comprenait non-seulement toutes les réformes particulières que demandait et que précisait Luther, mais encore toutes celles que pouvaient rêver

les imaginations les plus ardentes. Luther, ne trouvait, dans l'Écriture, ni pape, ni concile, ni confession auriculaire, ni intercession des saints, ni purgatoire, ni célibat des prêtres. Il passait par-dessus quinze siècles pour arriver sans intermédiaire, sans tradition, aux livres primitifs, et fonder, sur une nouvelle interprétation de ces livres, un nouveau christianisme. C'était assez pour le maître; ce n'était pas assez pour les disciples. Le principe, *toute vérité est dans l'Écriture,* portait cette conséquence : chacun peut voir dans l'Écriture la vérité qu'il veut. Aussi, peu de temps après les déclarations de Luther à Worms, Carlostadt, son disciple et son frère d'armes au colloque de Leipsick, déclarait ne pas trouver dans l'Écriture le dogme de la présence réelle dont le rejet allait être le fondement même de la réforme suisse; enfin, les anabaptistes, plus hardis, y trouvaient la nécessité d'un second baptême, et n'y trouvaient ni évêques, ni ministres, ni hiérarchie d'aucune sorte, ni droits féodaux, ni droits de succession.

Les chefs ne sont souvent si hardis que par subtilité, et à force de pousser leurs idées à l'extrême; les sectaires le sont par l'emportement brutal des passions. Le principe posé par Luther déchaîna tous ceux qui avaient à se plaindre, à désirer, à se venger. Outre que la plupart ne lisaient l'Écriture que par les yeux grossiers de quelques chefs subalternes, chacun y trouva tout ce qu'il aimait et n'y trouva pas ce qu'il haïssait; chacun y trouva des droits et n'y trouva pas de devoirs.

Wittemberg donna le signal et en vit les premiers effets. Les esprits y avaient été échauffés dès l'année 1521 par Nicolas Storck, le chef des anabaptistes, lequel disait avoir eu des entretiens avec l'ange Gabriel, et en avoir reçu la promesse qu'il serait le réformateur de l'Église. Il avait persuadé un certain Marcus (Stübner), camarade d'école de Mélancthon pendant son séjour à Tubingue, et devenu son hôte à Wittemberg où Mélancthon l'avait accueilli, moitié par bon cœur, moitié pour savoir d'une manière plus certaine ce que professait sa secte; mais ni son commerce avec Mélancthon, ni leurs nombreux entretiens sur la doctrine, ni une confiance réciproque qui était allée, du côté de Mélancthon, jusqu'à l'associer à son école privée, n'avaient pu le changer. Il s'y mêlait beaucoup de visions, les têtes n'étant pas médiocrement échauffées, et Luther ayant en quelque sorte autorisé les visions par son exemple. Camérarius raconte que ce Marcus étant assis à côté de Mélancthon qui écrivait, toute conversation ayant cessé entre eux, il s'assoupit peu à peu, et, laissant tomber sa tête sur la table, finit par s'endormir tout à fait. Après quelque temps, il s'éveilla comme en sursaut, et regardant Mélancthon : « Que pensez-vous de Jean Chrysostôme? lui demanda-t-il. — Beaucoup de bien, dit Mélancthon, quoique je n'approuve pas sa verbosité. — C'est que je viens de le voir en ce moment même, dit Marcus, dans un triste état au fond du purgatoire. » Mélancthon sourit d'abord, puis il le quitta, déplorant l'aberration de gens qui, éveillés, niaient le purgatoire, et qui le voyaient dans leurs songes (1).

Les sectaires voulaient immédiatement deux réformes : l'abolition du sacre-

(1) Camerarius, chap. XIV.

ment de l'Eucharistie, et la destruction, par le feu, des statues et images des saints. Carlostadt prêtait à leurs projets l'appui de son nom. C'était un homme farouche, sans génie, sans savoir ni bon sens, au physique, court de taille, le visage sombre, la voix sourde et sans accent; un de ces esprits ardents où tout fermente et où rien ne se forme et ne s'articule, et qui, ne pouvant ni obéir ni avoir des sujets parmi les esprits cultivés, en cherchent jusque dans les derniers rangs de la foule. Carlostadt, un moment aussi considérable que Luther, par le contraste de sa hardiesse de novateur et de sa position dans le clergé de Wittemberg, avait pu se croire son égal. Il ne put souffrir de voir s'étendre de jour en jour la distance qui le séparait de Luther, ou peut-être ne la vit-il point par cette illusion opiniâtre de la plupart des contemporains et des amis de jeunesse d'un homme qui doit les surpasser. Quoi qu'il en soit, sentant qu'il ne pouvait disputer à Luther le premier rang, ni dans la chaire où il était confus et injurieux, ni par la plume où il était tout à fait inhabile, il voulut l'égaler par l'action. L'absence de Luther, alors retenu par l'électeur de Saxe au château de Wartbourg, favorisait ses projets violents, et déjà Wittemberg était tout ému de la menace d'une sédition à la fois sacramentaire et anabaptiste.

Mélancthon, effrayé, en écrivit à Luther, qui, sans attendre la permission de l'électeur et sans lui en donner avis, parut à Wittemberg tout à coup, le 9 mars 1522. Ce coup de force étonna les sectaires. Ses prêches multipliés, qui firent dire à un des plus fougueux d'entre eux que c'était moins la voix d'un homme que celle d'un ange, apaisèrent tout. Les chefs, après quelques débats avec lui, se retirèrent à Chemberg, d'où ils lui écrivirent des lettres injurieuses, pour le moment sans effet.

Deux ans après tout avait marché, même Luther, qui se trouvait à son insu plus près qu'en 1521 des opinions de Carlostadt. Ne s'étant pas encore borné lui-même, il avait perdu le droit de marquer des limites à son parti. La sédition éclata donc à Wittemberg, et toutes les statues furent brisées. Cela se passait en 1524. Un an après, cent mille paysans, couverts du sang des nobles, des magistrats et des prêtres, étaient noyés dans le leur, en Souabe, en Thuringe, en Franconie.

Les premiers mouvements avaient donné beaucoup de soucis à Mélancthon : la guerre des paysans lui fit plus de mal, car elle lui donna le doute. Elle le donna aussi à Luther, qui venait de jeter inutilement sa parole entre les paysans et les princes. Mais le doute de Luther, superbe comme ses croyances, n'allait pas jusqu'à son cœur, et n'en faisait pas jaillir ces vives larmes que la fille de Mélancthon, assise sur les genoux de son père, essuyait, nous raconte-t-il, avec sa robe du matin (1). Celui-ci commença dès lors cette longue plainte qu'il continua jusqu'à sa mort, et qu'interrompirent à peine les seules joies pures qu'il lui fût permis de goûter, celles que donnent les lettres, car celles qui lui vinrent de sa famille furent mêlées. Cette guerre augmenta aussi sa disposition aux idées superstitieuses. Dès sa plus tendre jeunesse, et par un penchant particulier autant que par l'esprit du temps, il avait été frappé de la

(1) *Corp. ref.*, tom. I.

concomitance de certains phénomènes naturels avec de grands troubles dans l'ordre moral. Au temps où nous sommes arrivés, cette disposition était assez forte pour qu'il s'effrayât même d'un été pluvieux ou d'un débordement de l'Elbe. Au reste, la société étant profondément troublée, il était inévitable que des événements graves quelconques suivissent de très-près des accidents de ce genre. Il en concluait que ceux-ci étaient une menace du ciel, et ceux-là l'effet de cette menace.

Ajoutez à cela un peu plus de confiance dans les songes qu'il ne convenait à un homme si sensé, presque de la foi dans l'astrologie divinatrice, et aucun éloignement pour la chiromancie, quoiqu'il se défendît avec raison de l'accusation d'y croire aveuglément. J'ai dit que l'esprit du temps était pour beaucoup dans ce penchant superstitieux; mais le plus fort venait d'une extrême curiosité, jointe à beaucoup d'esprit d'observation, et de l'état encore si imparfait de la physique et de l'astronomie. Mélancthon savait tout ce qu'on en enseignait dans les écoles, et en écrivait fort pertinemment; mais c'était trop peu pour avoir le doute philosophique, également éloigné de la superstition et de la crédulité, et qui doit être le point où se fixent tous les esprits élevés et sages dans ces matières. Car, pour nier obstinément qu'il y ait un rapport quelconque entre les faits naturels et les faits moraux, et que l'homme reçoive quelque influence mystérieuse soit de la marche de ces grands corps qui roulent dans l'espace, et qui sont aussi bien que l'homme des parties du même tout, soit de la forme physique que la nature lui a imprimée en naissant, c'est une témérité qui n'est guère moins déraisonnable que de reconnaître que cette influence est souveraine, irrésistible, et de s'y soumettre comme le Turc à la fatalité. D'autre part, ne s'en point soucier du tout, et vivre au sein de cette harmonie, et en quelque sorte par elle, sans en adorer au moins le secret, est d'un épicuréisme grossier, peut-être trop commun à l'époque où nous vivons. Pour moi, j'admire les esprits éminents du XVI[e] siècle d'en avoir été si vivement préoccupés, et Mélancthon, en particulier, d'avoir poussé cette préoccupation jusqu'à l'inquiétude, et d'avoir assez estimé l'homme pour chercher, même au risque d'un peu de superstition, à rattacher sa vie à l'ordre universel.

Dans le temps de la guerre des paysans, il écrivait à Camérarius des lettres pleines de tristesse, où l'on voit, dans toute sa naïveté, cette disposition superstitieuse. Dans une de ces lettres, il parle d'un veau sans sexe, né l'année précédente (1524), et qui signifiait très-certainement les interprétations charnelles et pernicieuses de la doctrine de Luther. Un arc-en-ciel qu'il avait vu la nuit, de la maison d'un de ses amis, ne présageait pas moins clairement un mouvement populaire. N'avait-il pas vu pareille chose avant l'émeute de Wittemberg? Et il ajoute : « Quand je réfléchis à ces présages, que je considère les innombrables vices de ceux qui gouvernent, la fureur de la multitude, les exemples qu'on en voit dans les histoires, et les signes manifestes du jugement de Dieu, je n'ai aucun espoir que les États puissent durer plus longtemps. Tout cela, joint à ma mauvaise santé, me jette dans un trouble d'esprit qui est au-dessus de mes forces (1). » En peut-il être en effet de plus grand que celui d'un

(1) *Corp. ref.*, tom. I, n° 330.

homme chez qui l'espérance eut à résister à la fois à l'habitude des appréhensions superstitieuses et à une expérience personnelle augmentée de toute celle du passé?

Pour Luther, l'orgueil surmontait le doute. Dans le premier moment, il sentit au vif l'accusation d'avoir engendré deux partis, les anabaptistes et les sacramentaires, et, à peine au début de sa réforme, de n'en être déjà plus l'unique chef. Mais peu à peu la dispute s'échauffant, il n'eut pas de peine à se persuader qu'il l'emporterait, et il s'écria : « J'ai le pape en tête, j'ai à dos les anabaptistes et les sacramentaires; mais je marcherai moi seul contre tous, je les défierai au combat, je les foulerai aux pieds. » Il avait pu se distraire des horreurs de la guerre des paysans, en aimant une religieuse et en l'épousant. De là cette lettre de Mélanchton à Camérarius, toute en grec : c'est un secret qu'il n'osait dire que dans la langue savante. En parlant de l'étonnement où vont être les gens de bien de cette marque d'insensibilité de Luther au milieu de tant de maux, Mélanchton laisse voir son propre sentiment. Il était blessé plus qu'il n'osait se l'avouer de ce nouvel exemple de l'égoïsme des chefs de parti, lesquels montrent bien, par la facilité avec laquelle ils manquent tout à coup, et, pour un caprice, à l'honneur commun, combien peu ils estiment leurs instruments. Mais il ne pouvait pas rester sur une impression si fâcheuse. Il trouve bientôt, soit dans son respect pour Luther, soit dans l'illusion de l'esprit de parti, des motifs d'atténuer et d'expliquer ce mariage : « Qu'après tout, ce n'est pas un misanthrope ni un homme farouche; qu'il n'y a rien d'étonnant que sa magnanimité ait été amollie; que c'est la nature qui l'a forcé à devenir époux; que les saintes Écritures honorent le mariage. » Un peu de sa disposition superstitieuse vient à propos aider des explications dont il tâchait de s'exagérer la valeur : « Il y a, sans doute, ajoute-t-il, dans cette affaire, quelque chose de caché et de divin, qu'il ne convient pas que nous recherchions. » Mais les dernières réflexions sont plus conformes à la première, et Mélanchton finit comme il a commencé, par le doute. « Cet événement, dit-il, ne sera pas inutile pour opérer quelque humiliation, y ayant un grand péril non-seulement pour ceux qui exercent des fonctions saintes, mais pour tous les mortels, à toujours s'élever (1). »

Malgré ces fautes, il fallait continuer à marcher. Les événements se pressaient. La formation des ligues catholique et protestante, le progrès des sacramentaires, la résurrection des anabaptistes, tant de difficultés et tant de menaces pour l'avenir ne laissaient guère de temps au découragement. Mélancthon, tout en résistant, était devenu si nécessaire, qu'il fut peu à peu amené à prendre une part active et personnelle au gouvernement des églises saxonnes. Le nouvel électeur de Saxe, Jean Frédéric, qui connaissait son esprit conciliant et pratique, le chargea à diverses reprises d'inspections religieuses dans les diverses parties de l'électorat. Il fallut qu'il fermât son école privée, ses fréquentes absences ne lui permettant plus cette sorte d'enseignement.

Cette tâche d'inspecter les églises était pleine de difficultés, les principaux obstacles venant moins de la résistance des catholiques que du défaut d'intelli-

(1) *Corp. ref.*, tom. I, nº 344.

gence et de lumières dans les organes de la réforme et de l'esprit de licence dans la multitude. Aussi Mélancthon, comme tous les esprits pratiques, se portant au plus pressé, s'inquiétait-il moins de raffiner sur la nouvelle doctrine que de la discipliner. Il engageait les prédicateurs à ne rien exiger d'excessif, à ne rien précipiter, à tolérer tous ceux des usages catholiques qu'on ne pouvait abolir sans irriter la foule. Il n'approuvait pas ces injonctions lancées, du haut de la chaire évangélique, contre les danses, les lieux de réunions et autres choses semblables, d'autant que certains prédicateurs n'en attaquaient l'usage en général que pour l'interdire à quelques personnes contre lesquelles ils avaient des ressentiments. Il ne voulait pas trop de prêches dans le même jour, et trouvait superflu d'en faire trois dans un dimanche; que cette quantité engendrait la satiété; que d'ailleurs plus les prédicateurs avaient à parler, moins il leur restait de temps pour s'instruire, de sorte qu'étant obligés de monter en chaire sans préparation, ils n'avaient d'autre matière que des déclamations contre les moines. Quant aux changements dans les choses, il conseillait qu'ils fussent insensibles et qu'on y conservât le plus qu'on pourrait de l'ancien état; pour la messe en latin, qu'il en fallait laisser subsister la plus grande partie, se contentant d'y mêler des cantiques en allemand; que là où la messe latine avait été abolie, il fallait néanmoins garder un certain ordre qui ne différât pas trop de l'ancien, et ne pas rejeter les vêtements sacardotaux. Il poussait même l'esprit de tolérance jusqu'à conseiller qu'on n'empêchât pas le peuple de sonner les cloches pendant les orages, s'il fallait acheter par quelques troubles l'abolition de cet usage. Enfin, ce à quoi il travaillait surtout, c'était à approprier à l'intelligence de la foule les nouvelles interprétations des livres saints, et il n'évitait pas moins dans ses instructions la subtilité qui trouble les esprits simples, que les injures qui excitent les passions. Mélancthon ne voulait pas plus d'une religion qui s'abaissât jusqu'aux imaginations grossières de la foule, que d'un dogme trop raffiné qui les enivrât.

Quelque prudence qu'il mît dans ces inspections, il ne pouvait se renfermer si étroitement dans les doctrines de Luther, que la nécessité de les accommoder à la pratique ne l'obligeât quelquefois, soit à y ajouter, soit à en retrancher dans l'interprétation. Quand il voulut mettre par écrit les instructions qu'il avait données, il n'y put tellement se conformer aux opinions du maître, que le désir d'être clair et applicable ne l'entraînât, selon les matières, à étendre ou à restreindre la pensée de la nouvelle Église. Ces légers changements déplurent aux plus ardents, qui crièrent à la scission, et forcèrent le maître à en prendre de l'ombrage, ce qu'il n'eût peut-être pas fait de son propre mouvement, n'ayant pas donné à ses amis l'exemple d'une fidélité immuable à ce qu'il avait dit.

Ce fut à la suite d'une inspection des églises de Thuringe, faite dans l'esprit que nous avons dit, et dont Mélancthon avait exposé les principes dans un petit écrit en manière d'abrégé de la nouvelle doctrine, que la première querelle de ce genre lui fut suscité. L'accusateur était Islebius Agricola, un de ces disciples de Luther qui, avant d'exagérer les conséquences de ses doctrines, commencèrent par les défendre avec un acharnement inquiet et jaloux, forçant le sens ou supposant des intentions profondes là où le maître avait voulu être facile ou

n'avait été qu'indifférent. Mélancthon avait enseigné, dans son écrit, que la pénitence commence par la crainte de Dieu; c'était contraire à la doctrine de Luther, qui la faisait naître de l'amour de la justice. Luther admettait bien une crainte filiale, consistant à craindre Dieu pour lui-même, ce qui semble étrange et vague. Mélancthon laissait subsister la crainte servile, enseignée par l'Église catholique, et qui consiste à avoir peur des peines que Dieu réserve aux coupables. Par ce premier dissentiment, on peut juger tout d'abord, et pour l'avenir, de l'esprit de la théologie de Mélancthon. Luther, trop orgueilleux pour songer à persuader, n'évitait pas la métaphysique la plus subtile. Il se souciait plus d'étonner ou d'accabler les intelligences, que d'y condescendre et de s'y établir de leur gré. Cette dernière pratique, au contraire, était celle de Mélancthon; aussi, dans la question en litige, avait-il préféré avec raison, à une maxime ardue et inaccessible, à cette pénitence sophistique qui naît de l'amour de la justice, la maxime commune que la pénitence commence à la crainte des châtiments : « J'ai jugé, dit-il dans une lettre à Agricola, admirable de modération et de clarté, mais qui n'arrêta pas la querelle, qu'il faut nourrir les enfants avec du lait ; au reste, je ne t'empêche pas d'offrir aux grandes personnes des mets plus solides (1). »

En même temps que la réfutation d'Agricola était colportée et vantée par les ardents du parti, on répandait le bruit que Luther chantait la palinodie, pour me servir d'un mot du temps, l'opinion de Mélancthon sur la pénitence passant pour avoir été concertée avec lui. Ce bruit arriva jusqu'aux oreilles de Spalatin, qui invita Mélancthon à la démentir. Celui-ci écrivit qu'il y avait une insigne folie à dire que Luther s'était démenti dans le livre sur l'inspection des églises de Thuringe; que si, malgré son désir d'être en tout de l'opinion de Luther, il s'était glissé dans ce livre quelque dissidence, il la prenait sur lui, et s'empresserait de l'expliquer; mais qu'il n'en fallait pas faire un tort à Luther. Et il ajouta avec tristesse que c'était sans doute le soin qu'il avait pris d'exposer toutes choses dans leur nudité, sans sophisterie et sans amertume dans l'expression, qui soulevait contre lui tous ceux qui faisaient consister la réforme en déclamations lancées, comme du haut du chariot d'un charlatan, contre tous les dissidents.

Ce bruit, et d'autres dont on le grossissait, n'avaient été répandus dans le parti que pour engager Luther à désavouer Mélancthon. Outre les motifs sincères de dissentiment dans cette ferveur d'une révolution nouvelle, les ardents étaient jaloux d'un homme qui, tout en paraissant s'abstenir, avait plus d'éclat que les hommes d'action, et qui, déterminé à rester sur le seuil de la nouvelle théologie, lui rendait toutefois plus de services que ceux qui en avaient fait en quelque sorte leur domicile. On voulait l'affaiblir et arrêter des commencements si beaux, en faisant tomber sur sa tête quelque sévère désaveu du maître. Mais Luther ne s'y laissa pas entraîner. Il se contenta de donner sèchement avis à Mélancthon de ce qu'on écrivait contre lui, sans d'ailleurs entrer dans aucune récrimination, et sans lui demander de s'expliquer. Il ne se sentait pas sérieuse-

(1) *Corp. ref.*, tom. I, n° 478.

ment attaqué par Mélancthon, mais il ne se refusait pas le plaisir de se voir défendre comme s'il eût été attaqué.

Cependant Agricola se donnait beaucoup de mouvement pour aggraver les choses ; il y allait de son honneur de n'avoir pas fait une sortie inutile. Ses partisans murmuraient de l'inaction de Luther. Mélancthon s'étant trouvé avec les principaux d'entre eux aux noces d'un ami commun, Ambroise Reutter, ceux-ci avaient affecté de ne pas le connaître ; et l'un d'eux, Loguléius, qui le connaissait particulièrement, avait affecté de le saluer comme un inconnu. Enfin l'électeur s'en mêla ; il manda Luther à Torgaw, ville où il tenait sa cour, et le chargea, ainsi que Poméranus, d'entendre Mélancthon et Agricola, et de prononcer entre eux.

Le débat fut court. Luther, qu'Agricola y avait mis sur le même rang que les saintes Écritures, le trancha par une définition ambiguë, soit qu'il eût voulu ménager à la fois le disciple ardent et l'auxiliaire utile, soit qu'il fût sincère, et qu'il se payât lui-même de ces ambiguïtés. Toutefois dans le dîner qui suivit, il disputa tout bas avec Mélancthon sur d'autres passages du livre incriminé, l'embarrassant d'explications qui font dire à celui-ci, dans une lettre à Justus Jonas : « Quel homme subtil ! » Pour Agricola, qui n'était nullement satisfait de la décision, et ne trouvait pas le jugement assez éclatant pour le procès, il refusa de se réconcilier avec Mélancthon. Vainement celui-ci lui rappela une amitié déjà ancienne, et lui promit d'oublier son offense, du reste n'exigeant de lui aucune rétractation ; « il ne répondit, écrit Mélancthon, non plus qu'une statue. » Mais au dehors il continua de triompher de Mélancthon, Luther n'y contredisant pas, et sans doute se réjouissant secrètement d'un débat qui n'avait profité qu'à lui ; car il y avait vu tout à la fois éclater le dévouement de ses disciples à sa gloire, et intimider la gloire naissante de Mélancthon.

La querelle se calma, moins, comme il arrive en des temps si agités, par un adoucissement dans les personnes ou un changement dans les opinions, qu'à cause des événements qui suscitaient de nouvelles affaires avant que les affaires en instance fussent décidées. Les querelles se terminaient moins qu'elles ne s'ajournaient ; au moindre répit, toutes les haines du passé profitaient pour se réveiller de ces courtes trêves du présent. Ce ne fut pas la seule fois que Mélancthon eut à défendre sa modération contre les attaques d'Agricola.

Cette querelle aurait pu lui faire voir tout ce qui l'attendait dans le cours de sa vie. A l'égard de son parti, sa modération, quoique demeurée en deçà du schisme, l'exposait à ces haines d'autant plus sourdes et plus profondes, qu'on ne leur a pas donné de motif manifeste d'éclater. A l'égard des catholiques, cette même modération, assez grande pour qu'elle leur semblât une offre de transaction, et qu'elle les tentât de lui faire des avances qui devaient être repoussées, l'exposait à la haine du tentateur qui se voit dédaigné. Il est vrai que, pour compenser les difficultés et les périls de cette situation, Mélanchton eut toutes les douceurs du beau rôle de modérateur. Si tant de mécontentements cachés ou éclatants le lui rendirent le plus souvent insupportable, en retour il dut quelquefois en tirer une secrète gloire, en voyant, par son exemple, combien la modération est nécessaire aux sociétés humaines, puisque les

partis les plus violents, soit avant de se ruer l'un sur l'autre, soit après le combat, et pour régler la victoire, ont besoin de sa médiation, et l'invoquent en la calomniant.

Il en eut bientôt une preuve dans l'ordre qu'il reçut d'accompagner, en 1529, l'électeur Jean-Frédéric à la diète de Spire. C'est là qu'après bien des disputes, aucun des deux partis n'étant assez fort pour opprimer l'autre, ils s'accordèrent pour frapper les anabaptistes et les sacramentaires qui les embarrassaient également. Ils concoururent aux décrets violents qui furent rendus contre l'ennemi commun, les réformés avec moins d'empressement, et non sans de grands délais, parce qu'ils soupçonnaient les catholiques d'y avoir plus d'intérêt qu'eux. Mais une fois les anabaptistes et les sacramentaires rejetés, il fallut bien que les catholiques et les luthériens se regardassent en face. Les premiers, qui avaient la majorité des voix, décrétèrent que tous ceux qui avaient jusqu'alors conservé les anciennes traditions fussent tenus d'y persévérer; que quant à ceux qui professaient le nouvel évangile, ils fussent libres d'y persister, à la condition de s'unir aux catholiques pour obliger le reste des peuples à ne pas changer de religion. Ce décret absurde, qui demandait à un parti en progrès une action contre nature, en exigeant qu'il se circonscrivît et s'isolât, souleva les luthériens, qui protestèrent auprès de l'Empereur : d'où le nom de protestants, bientôt commun à toutes les Églises réformées.

Mélancthon se montra très-circonspect, excepté sur un point où il fut pressant, jusqu'à se rendre suspect aux réformés : c'était la séparation d'avec les sacramentaires et Zwingle, leur chef. Il blâmait toute lenteur à cet égard. Dans le fond il était moins éloigné des catholiques, lesquels représentaient du moins l'ordre établi, l'organisation, que des anabaptistes et des sacramentaires, à cause de l'esprit de bouleversement qui perçait sous leurs dogmes. Mais c'est par cet esprit même que ceux-ci trouvaient faveur auprès de certains princes pour qui la réforme était une question d'intérêt bien plus que de conscience. Ces princes, et en particulier le landgrave de Hesse, se servaient de leurs théologiens, comme Philippe le Bel de ses jurisconsultes, pour brouiller les affaires, et n'étaient pas disposés à se séparer des forces vives du parti. Qu'on ne s'étonne donc pas que Mélancthon, qui les pénétrait, écrivît à Jonas, à son retour de la diète : « Ces ménagements pour les Zwingliens m'ont jeté dans un si grand trouble, que j'aimerais mieux mourir que d'avoir à supporter de si grands maux. Toutes les douleurs intérieures m'ont accablé à la fois (1). »

C'est dans ce voyage qu'étant allé voir sa mère, à Bretten, celle-ci lui demanda ce qu'il fallait croire de toutes ces disputes, et si elle devait s'en tenir aux prières qu'elle avait coutume de faire; et les lui ayant récitées : « Continuez, lui dit son fils, de croire et de prier comme vous avez fait jusqu'à présent, et ne vous troublez point l'esprit de toutes ces controverses. » A peu de temps de là, une lettre de son frère lui apprit la mort de sa mère; et l'indifférence avec laquelle il l'annonce à Camérarius, quoique son ami intime et le confident ordinaire de ses douleurs privées, semble prouver, ou qu'il avait

(1) *Corp. ref.*, tom. I, nº 617.

quelque raison de moins regretter cette mort, ou que ses travaux ne lui laissaient même pas le temps de pleurer la perte des siens.

Le colloque de Marpurg suivit de près la diète de Spire. Il avait été ménagé par le même landgrave de Hesse que, cinq ans auparavant, Mélancthon avait rencontré chevauchant sur la route d'Heidelberg. Cinq ans avaient mûri ce jeune homme et en avaient fait un des chefs les plus décidés de la réforme. C'était, comme le remarque Bossuet, le plus capable aussi bien que le plus vaillant des princes protestants. Prévoyant que toutes ces discussions finiraient par la guerre, et nourrissant des pensées d'indépendance et d'agrandissement, il avait senti le besoin d'assurer l'union politique dans le parti par l'union de doctrines, et c'est dans ce but qu'il avait réuni à Marpurg les principaux théologiens de la réforme. Luther, Mélancthon et Osiandre y représentaient l'Église saxonne; Œcolampade et Zwingle, les sacramentaires de l'Église de Suisse; Bucer, celle de Strasbourg, qui inclinait vers les sacramentaires, outre un certain nombre d'adhérents attachés à ces divers chefs, et qui ne s'étaient pas encore fait de nom dans le nouvel évangile.

Malgré le grand intérêt du landgrave et celui de tout le parti à se mettre d'accord, et encore qu'on eût coulé sur tous les autres points, moins par facilité que pour ne pas soulever des difficultés prématurées, on demeura plus séparé que jamais sur la question d'où était née la secte des sacramentaires, la présence réelle. Après un débat de trois jours, où figurèrent seuls Luther et Zwingle, en présence des autres qui y jouèrent le rôle de personnages muets, on se quitta en promettant qu'on n'écrirait plus les uns contre les autres. Il faut croire qu'on n'entendit pas par là les récits qui pouvaient être faits par lettres des divers incidents de la conférence, car il s'en répandit plusieurs où l'on ne s'était pas ménagé.

NISARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1839.

Il n'est vraiment pas facile, pour un observateur impartial, de déterminer les caractères de la situation où nous sommes. Tout est si indécis et si pâle, tout se confond dans une telle égalité d'impuissance et d'apathie, que l'analyse de ces tristes éléments est laborieuse et pénible. Ce sont là, il faut bien le reconnaître, les fruits amers de la coalition. Si nous parlons ainsi, ce n'est pas que nous ayons envie le moins du monde de nous engager dans des récriminations sur le passé; mais, tout en s'efforçant d'oublier ce qui fut mal, il ne faut pas moins prendre souci du présent, en signaler les infirmités, pour éveiller sur les remèdes possibles la sollicitude de l'opinion. Comment se défendre d'un sentiment presque douloureux, lorsqu'en jetant les yeux sur la scène politique, on aperçoit frappés de décadence et de stérilité les partis, les positions, les influences et les hommes à la force desquels on avait cru pendant longtemps? une torpeur générale a succédé à la surexcitation qui a fatigué le pays en l'égarant. L'esprit public n'a pas péri sans doute, mais il sommeille aujourd'hui si profondément, qu'on se demande avec anxiété ce qui pourra le tirer de cette léthargie. Cet état est déplorable, mais n'a rien qui doive trop surprendre. Ceux qui se donnaient pour les organes de l'opinion ont tant abusé de sa confiance et de sa crédulité, ont cherché à lui inspirer tant d'alarmes qui se sont trouvées sans fondement, ont porté devant elle tant d'accusations qui ont été reconnues mensongères, qu'à leur insu ils ont travaillé eux-mêmes à la perte de leur propre crédit, et qu'ils ont ruiné la force dont ils disposaient en tendant le ressort au delà de toute mesure. Il faudra du temps à certains journaux pour retrouver quelque prise sur l'esprit public, pour reconquérir quelque autorité. Dans les pays libres, la presse a une influence indiquée par la constitution, mais elle ne peut la conserver et l'agrandir qu'en se faisant elle-même l'interprète des principes sociaux; à coup sûr elle la perdrait, cette influence, si on la voyait prête à soutenir des doctrines subversives, si des écrivains ne craignaient pas d'honorer ce que la magistrature a flétri, en s'inscrivant en faux contre les décisions de la justice démocratique du jury. L'espèce de marasme politique dans lequel nous sommes

plongés, a donc des causes trop profondes pour que sa fin puisse être prochaine. Aussi devrait-on s'estimer heureux si cet affaissement général trouvait une diversion puissante dans une grande activité imprimée à l'industrie, aux travaux publics, aux transactions et aux débouchés du commerce. Puisque dans la sphère politique proprement dite, il y a langueur et impuissance, l'occasion est belle pour un mouvement industriel; puisque la guerre cesse sur certains points, et n'éclate pas sur d'autres, puisque la paix est partout, c'est au commerce à la suivre, à étendre ses ramifications, à trouver partout des marchés, à établir des comptoirs. On a spirituellement remarqué que la guerre et le commerce n'étaient que deux moyens différents d'arriver au même but, celui de posséder ce qu'on désire. Puisque l'un de ces moyens disparaît tous les jours, c'est à l'autre de le supplanter partout et de conquérir pacifiquement le bien-être et la richesse. Mais l'inertie et la défiance que nous avons signalées en politique semblent avoir réagi sur l'industrie et les affaires. On ne voit pas tenter de grandes opérations, se former de vastes entreprises; les capitaux se resserrent, la confiance ne revient pas. Nous ne rappellerons pas les émeutes dont la circulation des grains a été l'objet en divers lieux, et qui ont été heureusement réprimées; mais, pour nous borner à un point d'avenir et de prévoyance, la cherté excessive du pain coïncide fâcheusement, dans la capitale, avec des placards nocturnes dont la police débarrasse chaque matin les murailles des faubourgs. L'autorité locale est pleine de vigilance, et nous ne doutons pas de la sollicitude de la haute administration. Malheureusement, et par des causes antérieures, le ministère assiste à l'état général des choses sans peut-être pouvoir l'influencer et le changer. Ni les bonnes intentions, ni les aptitudes distinguées ne lui manquent; mais il se ressent toujours de la manière dont il a été formé, et ne parvient pas à s'affranchir de cette faiblesse originelle. C'est une administration mi-partie pour laquelle les vues et les mesures d'ensemble sont bien difficiles. Il y a dans le cabinet des hommes qui ont l'expérience du pouvoir, ou qui en ont l'instinct et en sentent tous les devoirs. Il y en a d'autres qui, avant leur entrée aux affaires, n'avaient guère connu d'autre école politique que les vaines et creuses théories d'un libéralisme sans application et sans portée. Comment pourrait-on voir sortir l'unité d'action politique de l'association d'éléments si disparates? La conséquence de cette sourde et intime anarchie n'est-elle pas l'immobilité? N'est-on pas contraint de renoncer à des mesures importantes, à des actes vraiment politiques, pour ne pas provoquer un désaccord inévitable? Quelques ministres ne gémissent-ils pas intérieurement de cette situation ingrate et stérile? Ne pèse-t-elle pas à M. Duchâtel, qui apporte dans son nouveau département les qualités positives et élevées que personne ne lui contestait dans sa spécialité antérieure? Nous serions bien étonnés si la sagacité pénétrante de M. Villemain ne lui révélait pas mieux qu'à personne les faiblesses et les inconvénients de cette situation.

Aussi qu'arrive-il? Chaque ministre s'enferme dans son département, et ses regards ne dépassent pas cet horizon. S'il a l'ambition et l'amour-propre d'un travailleur, il cherchera comment il pourrait se signaler et se tourmentera pour innover. L'ordonnance du 20 septembre sur le conseil d'État ne témoigne-t-elle pas de cette préoccupation? N'y a-t-il pas dans cette mesure plus de faste

que d'à-propos et d'utilité? Était-il bien nécessaire d'ébranler ainsi l'ordre administratif, et d'éveiller par un coup imprévu toutes les craintes et toutes les ambitions? Il y avait peut-être quelque limite à apporter à l'influence des conseillers d'État en service extraordinaire sur les délibérations du conseil; mais ne pouvait-on obtenir ce résultat par quelques dispositions réglementaires, par un roulement périodique qui n'aurait admis aux délibérations qu'une portion déterminée de ce service? Le défaut de l'ordonnance, et surtout du rapport qui la précède, est de ne pas rendre assez justice à l'idée et à l'institution du service extraordinaire, qui a pour but à la fois d'assurer à l'État le concours d'hommes consommés dans les affaires et de recruter des aptitudes nouvelles. C'est une initiation gratuite par laquelle le gouvernement éprouve et forme des talents qui doivent trouver plus tard leur application et leur emploi. On a pu quelquefois abuser de l'institution; son esprit n'en est pas moins libéral. Par la même ordonnance, les auditeurs sont divisés en deux classes, dont la première ne peut en comprendre plus de quarante. Tout auditeur qui, après six ans, n'aura pas été placé dans le service public, cessera de faire partie du conseil d'État. Enfin l'ordonnance rétablit le comité de législation et reconstitue le comité du contentieux. On ne peut douter qu'elle n'ait été rédigée dans les meilleurs intentions, et dans le désir de rehausser encore l'importance du conseil d'État; mais on n'a pas assez réfléchi aux inconvénients que présente la répétition fréquente de ces reconstitutions systématiques qui ébranlent plutôt les institutions qu'elles ne les améliorent, qui semblent mettre en question les droits acquis, et troublent même la sécurité de l'avenir, car le présent qu'on fonde ainsi ne semble pas plus assuré que le passé qu'on efface. C'est à la vue de ces improvisations continuelles dans l'ordre législatif et administratif, que l'Europe se met à penser que nous ne pouvons rien fonder ni conserver, d'autant plus que nos manies de réforme sont déclamatoires et bavardes, et qu'ainsi notre régime de discussion et de publicité, où nous puiserions de la force, si nous savions en user avec sagesse et modération, devient, par l'abus que nous en faisons, une cause incessante d'affaiblissement.

C'est ainsi que nous voyons encore beaucoup d'intérêts effrayés par la publicité donnée à l'existence d'une commission chargée d'examiner toutes les questions relatives à la création et à la transmission des offices. D'abord, il n'y avait pas lieu à nommer une commission, les ministres s'instruisent mieux en consultant particulièrement les hommes compétents qu'en les mettant en présence, car souvent ils les annulent en les réunissant. Mais il fallait surtout se garder d'attirer avant le temps sur ces points délicats l'attention publique, et de jeter ainsi l'alarme dans les esprits et dans les intérêts. Les journaux se sont mis à déclamer contre la *vénalité des charges*, on s'est pris à faire des recherches historiques sur ce qui se passait dans l'ancienne monarchie, pour en tirer des arguments favorables ou contraires à ce qui se pratique aujourd'hui. Pourquoi donc tant de bruit? S'il y a eu des abus dans les transactions dont les charges ont été l'objet, la magistrature n'est-elle pas là pour les réprimer? Tous les traités ne doivent-ils pas passer sous les yeux de l'autorité judiciaire? Pour tout ce qui concerne les offices ministériels, le garde des sceaux n'est-il pas juge en dernier ressort? La législation et la pratique actuelles suffisent

donc à la répression des abus, et il n'y a aucune raison de toucher aux bases mêmes des lois en vigueur. C'est en 1816 que la restauration assura aux possesseurs de charges la faculté de les transmettre. La loi de finances du 28 avril 1816 apurait le passé, régularisait le présent, pourvoyait à l'avenir. Elle contenait le budget de 1814, celui de 1815, l'acquittement de l'arriéré, établissait le budget de 1816, modifiait, pour les augmenter, les droits d'enregistrement, d'hypothèque, de timbre, statuait sur les traitements et le cumul, régularisait l'existence de la caisse d'amortissement, exigeait de plusieurs comptables du Trésor et des officiers ministériels un supplément de cautionnement, et, par compensation, stipulait en faveur de ces derniers ce qui suit : « Les avocats à la cour de cassation, notaires, avoués, greffiers, huissiers, agents de change, courtiers, commissaires-priseurs, pourront présenter à l'agrément du roi des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'aura pas lieu pour les titulaires destitués. Il sera statué par une loi particulière sur l'exécution de cette disposition et sur les moyens d'en faire jouir les héritiers ou ayants cause desdits officiers. Cette faculté de présenter des successeur ne déroge point au surplus au droit du roi de réduire le nombre desdits fonctionnaires, notamment celui des notaires, dans les cas prévus par la loi du 25 ventôse an XI sur le notariat.» (Art. 91 de la loi de finances du 28 avril 1816.) La restauration ne pouvait rien faire de plus favorable aux classes moyennes, à la démocratie bourgeoise, que de créer ainsi une nouvelle espèce de propriété. Un journal de l'opposition a prononcé le mot de *fief industriel;* il ne s'est pas aperçu que se réprobation étourdie tombait sur un des éléments de la richesse démocratique. Il peut être nécessaire de faire une loi réglementaire de la faculté de transmission accordée par l'article 91, comme l'ont demandé quelques pétitionnaires à la chambre des pairs. Un tel projet présenté aux chambres n'aurait aucun inconvénient, puisqu'il mettrait à côté de la répression des abus la reconnaissance expresse des droits et des intérêts légitimes.

Les dernières nominations enregistrées par *le Moniteur* montrent combien le ministère s'attache à tenir la balance égale entre les deux anciens partis de la chambre. Il réintègre M. Persil, il nomme M. Mottet. Mais ce petit jeu de bascule n'est pas toujours facile. Le cabinet soutiendra-t-il dans sa réélection M. Tournouër, nommé récemment conseiller d'État? pourra-t-il refuser son appui à son concurrent, M. Muteau, qui faisait partie des 215? Chaque nomition devient un embarras, parce qu'on y cherche toujours un sens politique. Aussi la difficulté de s'entendre a-t-elle fait ajourner la promotion de quelques maîtres des requêtes en service ordinaire, et il n'est pas probable que le garde des sceaux rapporte, à cet égard, rien de terminé, de Fontainebleau, où les ministres se rendent tour à tour. Il paraît que le séjour en est fort brillant. M. Molé y va passer quelques jours. Peut-être à Fontainebleau certains rapprochements ne paraîtront pas aussi monstrueux que veulent bien le dire quelques organes de la presse.— Le but que des journaux ont prêté à un voyage de M. le duc Decazes en Espagne est loin d'être vrai. Ce n'est pas du côté de la Péninsule, à ce qu'il semble, que M. le duc de Nemours trouvera une alliance; on a prononcé dans quelques salons le nom d'une jeune princesse allemande.

Tout ce qui vient de se passer en Espagne est naturellement l'objet des conversations des hommes politiques : on se demande quelle est la part que peut revendiquer dans ce dénoûment chacun des ministères qui se sont succédé depuis trois ans. Personne ne met en doute que la politique interventioniste de M. Thiers, bien qu'elle n'ait pas été appliquée par cet homme d'État comme il l'entendait, n'ait puissamment contribué aux progrès et aux triomphes de la cause constitutionnelle ; elle a donné du courage aux défenseurs du gouvernement représentatif en montrant la France toujours au moment de tirer elle-même l'épée contre don Carlos. Les partisans de cette politique ne peuvent, malgré l'événement, s'empêcher de regretter qu'on ne se soit pas déterminé, et qu'on ait perdu cette occasion de faire assez facilement de la grandeur et de la gloire. Le cabinet du 15 avril, que tenait en haleine l'opposition de M. Thiers, a donné à la quadruple alliance toute l'extension possible, sauf l'assistance personnelle et armée de la France, et il peut se féliciter d'un événement dont il n'a jamais désespéré. Le cabinet du 12 mai a l'insigne fortune de recueillir tous ces résultats, préparés depuis trois ans ; mais sa vigilance et sa promptitude ont-elles été en proportion de son bonheur ? L'Angleterre n'a pas cessé d'avoir des agents auprès d'Espartero : depuis plusieurs mois, lord John Hay voyageait sans relâche du camp de Maroto à celui d'Espartero. Cependant *le Moniteur* n'a annoncé l'envoi de trois officiers français auprès d'Espartero qu'après la transaction de Maroto. Depuis, il est vrai, le ministère, comme pour regagner le temps perdu, a multiplié ses agents ; il a voulu en envoyer auprès d'Élio, puis auprès de Cabrera, pour le camp duquel un émissaire est, dit-on, en route en ce moment.

Au surplus, la solution si complète qu'ont reçue les affaires d'Espagne, s'explique surtout par le caractère des deux hommes qui y ont joué le principal rôle, don Carlos et le général Maroto. On a souvent parlé de l'incapacité de don Carlos, et les derniers événements la prouvent assez. Mais les détails que donnent, sur le prétendant, ceux qui l'ont approché pendant la guerre qui vient de finir, dépassent toutes les idés qu'on pouvait s'en faire. Le sentiment profond de la nullité de ce prince avait pénétré jusque dans l'inimitié de sa petite cour. Le gouverneur même de ses enfants ne craignait pas de désespérer hautement d'une cause qui avait pour chef un tel personnage. Pour comble de disgrâce, don Carlos avait pour général en chef un homme que n'avait pas attiré vers lui le culte superstitieux de la légitimité, mais que l'ambition avait amené sous ses drapeaux ; un homme d'un caractère énergique, d'une grande habileté, et joignant à des passions vives une dissimulation profonde. Maroto, que jugera l'histoire, et qui rappelle un peu ces physionomies machiavéliques de la fin du XVe siècle, reconnut bientôt qu'avec don Carlos il n'y avait pas de succès possible, et qu'on ensanglanterait l'Espagne en pure perte. Ses rapports et ses conférence avec le général Harispe prouvent que dès 1836 il savait à quoi s'en tenir sur le caractère et l'entourage du prétendant, et sur l'issue de la lutte. Son plus vif désir eût été qu'une intervention française vînt lui offrir une occasion honorable de mettre bas les armes. Dès qu'il sentit qu'il fallait renoncer à l'espérance de voir finir la guerre civile par l'apparition du drapeau français, il résolut de terminer lui-même une insurrection qui lui parut cou-

pable et insensée dès qu'il l'eut jugée impuissante. Il comprit qu'avec quelques moines il ne relèverait jamais la royauté de don Carlos ; il reconnut que les populations n'avaient jamais eu d'autre intérêt réel dans la lutte que le maintien de leurs franchises et de leurs *fueros,* et il prépara de longue main l'œuvre d'une pacification. Par le coup d'Estella, il ôta à don Carlos ses plus fidèles amis, et il l'avilit en lui arrachant l'approbation de sa sanglante conduite. Depuis cette époque, le prétendant ne voyait plus qu'en tremblant Maroto à ses côtés, il avait enfin deviné les dispositions secrètes de son général ; mais il n'osait pas le frapper; et, comme fasciné par son ascendent, il attendit son sort, sans rien tenter pour son salut ou sa vengeance. Maroto, qui avait ses soldats pour complices, put enfin signer avec le général en chef de l'armée constitutionnelle la pacification de son pays. Encore une fois, l'histoire prononcera en dernier ressort sur le caractère, les talents et l'action de ce général, qu'on prendrait volontiers pour un contemporain de Philippe II ; nous avons voulu seulement, au moment où tant de gens déclament à côté des faits, les rétablir et les expliquer.

Maintenant qu'elle est pacifiée, l'Espagne doit appeler nécessairement notre influence et notre commerce, quand elle n'aurait d'autre but que de payer moins cher les services de l'Angleterre, en lui opposant la concurrence de la France. Ce calcul politique n'a rien qui doive étonner; c'est à nous d'en recueillir les fruits. Mais nous pouvons aussi compter sur les sympathies de l'Espagne ; sa population et ses hommes d'élite aiment la France. Son ambassadeur à Paris, M. de Miraflorès, est zélé pour les intérêts français, parce qu'il sent qu'ils se confondent avec ceux de son pays. Si un traité de commerce n'assure pas déjà des avantages particuliers à l'Angleterre, il faudra peut-être en savoir gré à cet ambassadeur, lié avec quelques-uns des principaux partisans de la politique interventioniste. Si l'Espagne est habilement représentée à Paris, nous envoyons aussi à Madrid un diplomate tout à fait capable de nous servir, et il faut louer le cabinet du 12 mai du choix de M. de Rumigny. L'enthousiasme affectueux avec lequel a été accueilli dans les province espagnoles ce représentant du nom français est d'un heureux augure. En arrivant à Madrid, M. de Rumigny trouva des dispositions bienveillantes dont son expérience saura tirer parti pour réparer les fautes qui auraient pu être commises par lenteur ou par imprévoyance.

Nous remarquons avec plaisir que le ministère a eu la main heureuse dans ses choix diplomatiques. Notre nouvel ambassadeur à Constantinople est un homme de haute distinction qui n'arrive à ce poste éminent qu'à travers une carrière pleine de bons services et de circonstances honorables. M. Édouard Pontois a fait la campagne de Russie comme officier attaché à l'état-major de la garde. Il dut à son énergie morale de ne pas succomber dans la retraite, mais il fut fait prisonnier à Kœnigsberg, au retour de Moscou. Rendu par la paix à son pays, il entra dans les bureaux des affaires étrangères ; il dut à sa capacité un avancement rapide, car, en 1818, il devint le secrétaire intime du chef de la division politique, c'est-à-dire que dès lors il fit partie du petit nombre des personnes admises à la véritable connaissance des affaires, et auxquelles cette position permet d'en embrasser l'ensemble. Il accompagna

son chef et les ministres plénipotentiaires aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau, de Laybach et de Vérone. Aussi est-il un de nos agents qui connaît le mieux le corps diplomatique, et l'on voit combien étaient mal informés ceux qui l'ont représenté comme entièrement neuf dans la pratique des hommes et des choses. En 1826, il fut nommé premier secrétaire de légation à Rio de Janeiro; plus tard, il fut chargé d'affaires à la même résidence. C'est au Brésil qu'il eut l'occasion de venir généreusement en aide à George Farcy, que lui avait recommandé M. de Rémusat. Ce jeune écrivain, qui devait trouver dans les journées de juillet une mort si glorieuse, ne savait comment retourner en France; plein de confiance dans le noble caractère de M. Pontois, il lui avoua sa détresse. « Disposez de ma bourse, lui dit M. Pontois, qui n'avait pas attendu cette confidence pour lui rendre déjà quelques services; vous me rendrez cela quand vous serez riche. » Ce fait n'a été révélé que par la publication de quelques papiers de Farcy. De retour en congé en 1833, M. Pontois eut à Londres un intérim de chargé d'affaires; c'est à cette époque que le roi, qui lisait attentivement la correspondance de M. Pontois apprit et apprécia ce qu'il pouvait valoir. Il semblait dès lors que M. Pontois ne devait plus retourner au Brésil; mais les négociants français établis à Rio-Janeiro s'étaient si bien trouvés du zèle et de la fermeté avec laquelle il avait défendu leurs intérêts, qu'ils avaient écrit à son insu au ministre des affaires étrangères pour demander son renvoi au Brésil avec le titre de ministre. Effectivement M. Pontois revit encore une fois Rio-Janeiro. C'est de là qu'en 1835 il passa à Washington. On le regardait comme plus capable que personne de rétablir convenablement nos rapports avec cette république. Si, en ce moment, M. Pontois part pour Constantinople, il ne le doit pas à l'amitié de M. Sébastiani, qu'il connaît à peine, mais plutôt à l'antipathie de ce dernier pour M. Bois-Le-Comte. En effet, le général Sébastiani, dans son séjour à Eu, a réussi à écarter M. Bois-Le-Comte du poste de Constantinople; il n'a même pas craint de s'en vanter à Londres dans les cercles diplomatiques. Voilà pourquoi les feuilles anglaises annonçaient, le 10 septembre, une nomination qui n'avait été signé que le 9. Si M. Sébastiani a nommé M. Pontois au roi, c'est qu'il fallait bien nommer quelqu'un pour donner plus sûrement l'exclusion à M. Bois-Le-Comte. M. Pontois ne songeait nullement à remplacer l'amiral Roussin; il s'occupait, pendant son congé, à négocier avec l'envoyé du Texas un traité d'alliance et de commerce, aidant ainsi de son expérience M. Cunin-Gridaine. Il va se trouver d'emblée, en Orient, en pays de connaissance, car il a beaucoup vu au Brésil lord Ponsonby.

Le nouvel ambassadeur n'aura pas trop de tous ses avantages pour lutter contre les difficultés qui l'attendent. Il prendra nécessairement une autre attitude que celle de l'amiral Roussin, qui paraît s'être conduit dans ces derniers temps avec une impétuosité peu diplomatique; les instructions qu'il emporte sont aussi plus détaillées. Combien il est à désirer pour l'honneur de la France qu'elle trouve dans cette grande affaire de l'Orient une politique digne d'elle! Pourquoi donc n'a-t-elle pas terminé la querelle entre Constantinople et Alexandrie, après l'envoi à Méhéme-Ali du *kiaia* qui était chargé de lui offrir l'hérédité de l'Égypte comme souveraineté et celle de la Syrie comme pachalic?

Comment le ministère a-t-il pu caresser l'idée d'une conférence à Vienne et perdre l'avantage d'une action prompte et indépendante. Cependant l'Angleterre et le Russie semblent se rapprocher. Nous croyons peu, sans doute, à la sincérité de ces démonstrations entre Londres et Saint-Pétersbourg; il est facile de comprendre le jeu de l'Angleterre, qui veut stimuler la France en l'inquiétant un peu, et le calcul de la Russie, qui désire à la fois provoquer en Orient un mouvement quelconque, auquel elle croit de toute façon gagner quelque chose, et ébranler en Europe le crédit de l'alliance anglo-française. Ces politesses mutuelles des deux diplomaties russe et britannique n'auraient rien de bien dangereux, si l'on pouvait reconnaître dans notre cabinet une politique ferme et résolue, une marche franche vers un but précis. Si la bataille de Nézib eût trouvé aux affaires l'ancien président du 15 avril, il est permis de penser que la solution du problème devant lequel on est en échec serait aujourd'hui, sinon complète, du moins bien avancée. M. Molé n'a jamais caché sa pensée de reconnaître, quand on jugerait le moment venu, l'indépendance entière du pacha, et de s'en faire un allié, tant contre la Russie, qui tôt ou tard dominera tout à fait à Constantinople, que contre l'Angleterre, qui peut vouloir nous combattre un jour dans la Méditerranée. Au contraire, la politique du cabinet actuel semble indécise; elle a perdu du temps, elle est obligée de revenir sur ses pas et de réparer les erreurs dans lesquelles elle est tombée. Ce n'est pas que le chef du ministère, M. le maréchal Soult, ne consacre à son département et aux affaires l'application soutenue d'un esprit peu vulgaire; il est même remarquable qu'une organisation qu'on aurait pu croire fatiguée par de si long travaux militaires, se retrouve souple, laborieuse et capable de nouvelles études. Le maréchal, au milieu des plaisirs d'esprit que lui cause l'intelligence de choses qu'il n'aurait pas spécialement étudiées jusqu'alors, s'est écrié, dit-on : « J'étais né pour la diplomatie ! » Cela peut être vrai, car les esprit bien doués se découvrent des dons nouveaux à mesure qu'ils se livrent à des applications nouvelles; mais quelque effort, quelque bonne volonté qu'on y mette, on ne peut cependant suppléer à toute une carrière distraite de la diplomatie par le métier de la guerre, et l'on est heureux de pouvoir s'en consoler en songeant qu'on reste le premier soldat d'un pays qui s'appelle la France.

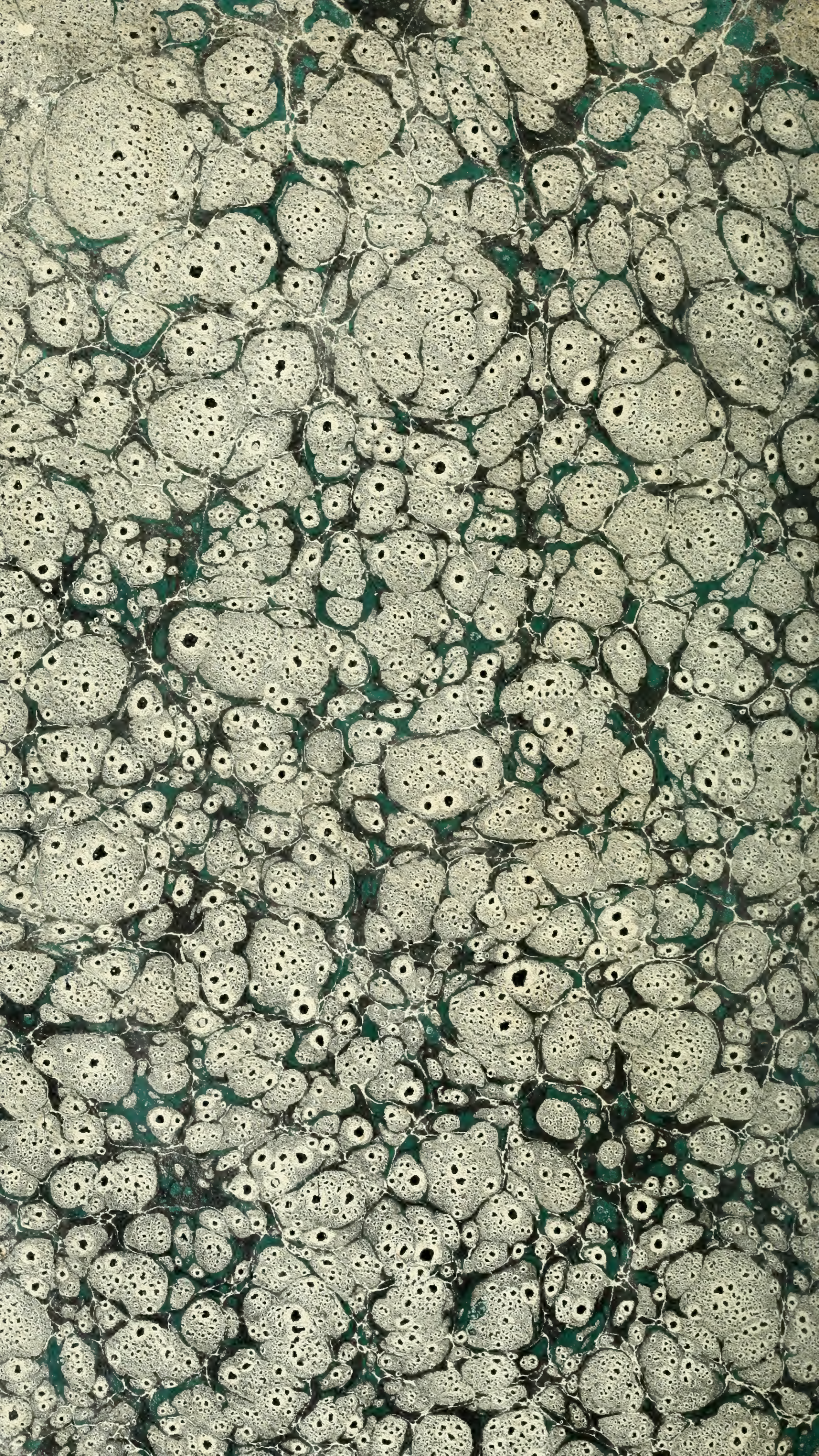
FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

FIN DE LA TABLE.




ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

